REVUE HISTORIQUE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

ET DE L'EMPIRE

Janvier-Décembre 1913

REVUE HISTORIQUE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

ET DE L'EMPIRE

DIRECTEUR : CHARLES VELLAY

TOME QUATRIÈME

1913

PARIS

Aux Bureaux de la REVUE HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

9, Rue Saulnier (IXe)

—

1913

LETTRES INÉDITES

DE

FRÉDÉRIC GENTZ

A SIR FRANCIS D'IVERNOIS

(1798-1803)

Les lettres qu'on va lire appartiennent à l'époque la plus mouvementée de la vie de Gentz. La première, datée du 20 mars 1798, fut écrite quelques mois à peine après le fameux Mémoire au roi Frédéric-Guillaume de Prusse, qui avait rendu célèbre le nom de son auteur, et qui l'avait fait considérer comme un des réformateurs possibles de la Prusse en un sens libéral. Les autres lettres sont contemporaines de la publication du *Historisches Journal*, dans lequel Gentz combattait la Révolution et proposait à l'Europe d'adopter les institutions de l'Angleterre, pays dont il défendait également, non sans rétribution pécuniaire, les intérêts politiques. La dernière lettre, du 9 septembre 1803, est écrite par un Gentz qui est sur le point de s'attacher à l'Autriche, malgré les griefs qu'il formule contre le gouvernement de ce pays. Avant peu c'est lui qui sera chargé de la rédaction des actes les plus importants de la politique extérieure de l'Autriche, et son influence ne cessera de grandir.

D'Ivernois, à l'époque de cette correspondance, réside en Angleterre, et est, lui aussi, un agent secret du Gouvernement britannique. Il concentre dans ses mains une grande partie du mouvement anti-bonapartiste européen, et son activité ira toujours en grandis-

sant jusqu'à l'époque de la guerre de Russie, époque à laquelle il se rendra dans ce pays avec une mission officieuse du Gouvernement de Londres.

On voit, par le début de la première des lettres que nous publions ici, que d'autres lettres — probablement perdues — l'ont précédée. Cette correspondance a-t-elle continué après le 9 septembre 1803 ? Nous l'ignorons. En tout cas, Gentz ne parle pas de d'Ivernois dans ses *Tagebücher,* où pourtant il notait volontiers les lettres importantes qu'il recevait ou adressait. D'autre part, rien, dans les papiers de d'Ivernois, ne permet de penser qu'après cette date du 9 septembre 1803, il y ait eu brouille entre les deux hommes.

Les huit lettres de Gentz que nous publions, ainsi que la lettre de d'Ivernois à Gentz que nous y avons jointe, font partie des papiers de Sir Francis d'Ivernois conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

Otto Karmin

I

Berlin, ce 20 mars 1798.

Monsieur !

J'ai reçu successivement, d'abord la lettre très obligeante, par laquelle vous avez bien voulu m'annoncer l'envoi prochain de votre dernier ouvrage [1], que j'attends avec impatience depuis que j'en espérais la publication d'après les gazettes de Londres ; ensuite les 256 premières pages que Msr. le comte de Tauenzien [2] a eu la bonté de m'apporter, enfin l'exemplaire complet du premier volume que vous m'avez fait parvenir par My Lord (*sic*) Elgin [3].

Je devrais avant toutes choses vous exprimer, Monsieur, de la manière la plus forte et la plus vive, combien je suis sensible

1. Sir Francis d'Ivernois, *Tableau historique et politique de l'administration de la République française pendant l'année 1797, des causes qui ont amené la révolution du 4 septembre et de ses résultats.* Tome I. A Londres, février 1798.

2. Bogislaw-Frédéric-Emmanuel, comte Tauentzien de Wittenberg, général prussien (1760-1824).

3. Thomas Bruce, comte d'Elgin et Kincardine (1766-1842), ambassadeur d'Angleterre à Berlin de 1795 à 1799.

au jugement que vous avez prononcé sur mes faibles efforts [1], dans cet ouvrage, et dans celui que j'ai eu le plaisir de traduire [2], et combien je me trouve honoré de la bonne opinion d'un des hommes les plus distingués parmi les écrivains politiques de notre temps : mais quand vous saurez quelle impression profonde vos ouvrages ont fait sur moi, je n'aurai plus besoin de vous dire à quel point j'ai été flatté par votre suffrage.

Je vous ai regardé, de tout temps, comme un de ces hommes trop rares aujourd'hui, dont l'autorité et les talents devaient servir, sinon de contre-poids aux systèmes funestes du jour, du moins de consolation aux esprits sages et bien organisés, dispersés encore çà et là dans ce naufrage presque universel de la raison humaine. Je voyais bien que malheureusement vous seriez trop faible pour vous opposer efficacement à un torrent, qui entraîne la moitié de l'Europe civilisée ; mais je jouissais de l'idée qu'il existait encore, au milieu de cet aveuglement inconcevable (et à ce qui paraît *incurable*), quelques hommes en état de juger les événements, de saisir les véritables points de vue, et de se rallier fortement à des principes nobles, purs et élevés : idée que tout ce qui m'environne depuis quatre ou cinq ans, m'avait presque fait perdre.

Je viens d'achever la lecture délicieuse de votre dernier ouvrage. J'y ai trouvé les mêmes lumières, la même chaleur, le même caractère enfin que j'ai admiré dans tout ce qui est sorti de votre plume. Si l'embarras des finances n'a pas produit seul la révolution du 18 fructidor, je suis parfaitement d'accord avec vous, qu'il a joué un rôle très important parmi les causes de cet événement funeste. Je souhaiterais que les vingt dernières pages de votre livre puissent être imprimées en lettres d'or, placées à l'entrée du palais de chaque gouvernement,

1. *Op. cit.*, p. 5. M. F. GENTZ de Berlin, « l'un des écrivains les plus distingués de l'Allemagne ».

2. *Histoire de l'Administration des Finances de la République française pendant l'année 1796*, Londres 1796. — La traduction est intitulée : *Geschichte der französischen Finanzadministration 1796*. Uebersetzt und fortgeführt bis 1797, von Friedrich GENTZ. Berlin, 1797.

encore intact, et lues à haute voix deux fois par jour dans chaque conseil supérieur. Ceux qui sont dignes de vous entendre, pourront du moins dire un jour de vous :

Si Pergama dextra
Defendi poterint, etiam hac defensa fuissent.

Le résultat de votre ouvrage est en général un résultat bien triste. Loin que la pénurie absolue du Gouvernement français, dont vous avez porté la démonstration à une évidence mathématique (et que le dernier rapport de *Villers*[1] du 12 février vient de confirmer de nouveau d'une manière irrésistible), loin que cette pénurie puisse me rassurer, elle m'effraye pour la tranquillité de l'Europe entière. Un gouvernement qui a des soldats et qui manque d'argent — n'est-il pas par cela même l'ennemi né de chaque partie du monde, où il peut espérer de trouver quelques écus? Quelle perspective! Et comme les événements de chaque jour légitiment les craintes de ceux qui savent apprécier la véritable situation des affaires politiques! Sans doute, un gouvernement bâti sur une base aussi monstrueuse ne durera pas; sa destruction est inévitable; mais peut-on calculer l'immensité des maux dont il comblera l'humanité avant que cette destruction s'accomplisse?

Après avoir fait l'essai de continuer votre histoire de l'Administration des Finances en 1796 jusqu'au mois d'avril 1797, c'était bien mon intention de la conduire plus loin, et de suivre sans relâche cette administration mémorable dans tous ses détails. J'avais rassemblé d'assez bons matériaux pour m'acquitter de cette entreprise. Maintenant que votre ouvrage a paru, j'y renoncerai, et d'autant plus volontiers que j'aurais été obligé de publier fort tard ce que j'aurais pu composer de ces matériaux. Étant nommé par le Roi actuel[2] à plusieurs commissions extraordinaires très importantes pour l'administration de nos affaires intérieures, je dois m'abstenir, du moins

1. François-Toussaint Villers, 1749-1806, membre puis président du Conseil des Cinq-Cents.

2. Frédéric-Guillaume III, monté sur le trône de Prusse le 16 novembre 1797.

pour les premiers six mois de cette année, de tout travail littéraire. Voilà, Monsieur, ce qui me prive aussi du plaisir de traduire votre dernier ouvrage, plaisir que sans cet empêchement majeur, je n'aurais certainement pas cédé à un autre. Si celui qui se charge de cette traduction est un homme digne de sa tâche, je m'empresserai de lui communiquer tout ce qui pourrait l'aider dans son travail, et j'ajouterai, si le temps me le permet, quelques notes pour fortifier, s'il est possible, l'impression que votre ouvrage devrait produire partout, et qu'il produira certainement sur un petit nombre de lecteurs éclairés et raisonnables. Au reste, les exhortations par lesquelles vous finissez cet ouvrage ne seront pas perdues pour moi : je ne discontinuerai plus les extraits, les notes, les rapprochements, enfin tout ce qui pourra servir un jour à écrire l'histoire de cette république abominable ; et quoique occupé depuis longtemps d'un ouvrage de longue haleine sur les premières années de la révolution (ouvrage dont l'exécution pourrait bien, à la fin, surmonter mes forces) aussitôt que vous serez résolu de laisser tomber entièrement le fil de vos travaux (époque qui ne saurait être trop reculée) je tâcherai de le relever.

J'écris cette lettre le jour même où les gazettes nous annoncent l'entrée des Français dans la ville de *Berne*[1], et les horreurs qui suivirent de près cet événement déplorable. C'est depuis la paix de Bâle celui qui m'a le plus douloureusement affecté. Aussi il me paraît que tous les autres crimes politiques des Français s'évanouissent quand on les compare à la conduite inouïe dont il se sont rendus coupables envers la Suisse. Si un gouvernement paternel, respecté jusqu'à ces jours de délire par l'Europe entière, si trois cents ans d'un bonheur presque parfait, si même la plus haute prudence et une neutralité poussée jusqu'au scrupule de la part des gouvernants n'ont pu garantir les habitants de ces pays des horreurs qu'ils éprouvent dans ce moment, quel est le peuple qui puisse se croire à l'abri des principes infernaux de la politique révolutionnaire ?

1. Berne avait capitulé le 5 mars 1798.

Vous n'aviez que trop justement calculé quand vous nous annonciez que la Westphalie cis-rhénane ne tarderait pas à être attaquée par les exploits de la propagande. Le courrier d'hier nous a apporté la nouvelle d'un soulèvement dans le comté de *Marck*, et de quelques symptômes d'un autre dans la principauté d'*Ostfrise*. Le premier de ces événements, auquel une querelle très insignifiante a donné naissance, a été jugé assez dangereux pour qu'un régiment entier ait reçu l'ordre de se mettre en marche; le second, quoique moins considérable et étouffé au premier moment, a cela de remarquable qu'il a été produit par un écrit incendiaire, vomi des frontières de la Hollande sur un pays jusqu'ici fort tranquille, et fort heureux sous la domination prussienne. — En Italie le bouleversement avance avec une rapidité effroyable : sans vouloir être un prophète de malheur, je suis intimement persuadé que dans moins de six mois le roi de Sardaigne, le grand-duc de Toscane, et le roi de Naples[1] — auront régné. Lisbonne sera la proie du Directoire avant la fin de l'été prochain. — Les Français font tout au monde pour faire pénétrer leur doctrine empoisonnée dans le cœur de la Hongrie et même dans l'empire des Turcs, leurs fidèles alliés, par le canal de la Dalmatie et des îles autrefois Vénitiennes, qu'on a eu la lâcheté de leur céder. — Et comme on se moquait partout, comme on criait à l'exagération, à la déclamation etc. quand Mr. *Mallet-Dupan*, et quelques autres hommes plus clairvoyants que leurs contemporains, osaient prédire il y a six ans *que cette révolution ferait le tour de l'Europe.*

Vous vous tromperiez bien cruellement, Monsieur, si vous fondiez encore la moindre espérance sur la sagesse et l'énergie du Gouvernement prussien. Je prendrai la liberté de vous parler franchement sur ce sujet : je le dois à un homme qui a si bien mérité de la bonne cause. — Le Roi est un prince des meilleures dispositions : il est laborieux, juste, excellent économe, bon et affable envers tout le monde; si dans

1. Le mot *Naples* recouvre le mot *Prusse*.

un moment aussi critique que le moment actuel, il était entouré d'hommes capables d'apprécier le danger et de le braver, il ferait peut-être quelque chose contre l'ennemi commun de tous les gouvernements, et je crois fermement que, tout affaibli qu'il doive se sentir du côté des ressources pécuniaires, il *pourrait* encore rendre des services à l'humanité. Mais, malheureusement, ce n'est pas là la situation dans laquelle il se trouve.

D'abord notre département des Affaires étrangères est littéralement à genoux devant le Directoire. Si l'envoyé de France nous ordonnait de faire sortir de la ville tel ou tel jour toute la garnison de Berlin, on démontrerait au Roi que les circonstances ne permettaient guère de s'opposer à la volonté du citoyen Caillard[1]; et elle sortirait. De l'autre côté, si on pouvait sauver la ville de Londres elle-même d'une conflagration universelle, en faisant marcher deux mille hommes d'ici à Hambourg, croyez-moi, Monsieur : ils ne marcheraient pas. — Vous ne sauriez vous imaginer toutes les humiliations, grandes et petites, que nous avons essuyées à l'occasion de républicaniser le duché de Gueldres et la province de Clèves[2], avant la cession formelle qui ne pouvait se faire qu'à Rastadt. Eh bien ! Ces Français ont organisé (ce qui veut dire : *désorganisé*) ces provinces, malgré les protestations les plus vigoureuses des Administrations locales, ces protestations ne trouvant jamais le moindre appui dans le ministère. — Il y aurait un livre à faire de toutes ces abominations.

La masse des habitants de ce pays se divise, par rapport aux principes politiques, en deux sections très inégales. La grande, la très grande majorité est dans une indifférence, dans une apathie absolue, même, pour la plupart, dans une ignorance grossière relativement aux affaires étrangères ; elle ne soupçonne pas même le danger qui nous menace. Il faut ranger

1. Antoine-Bernard Caillard (1737-1807), ministre plénipotentiaire de France à Berlin (1795-1800).

2. Par le traité de Bâle des parties de Gueldres et de Cleves avaient été cédées à la France.

dans cette classe — je le dis avec douleur, mais vous en croirez un homme qui a eu l'occasion d'étudier ses compatriotes dans tous les rangs, — presque tous nos grands fonctionnaires publics, les ministres d'État et les conseillers supérieurs des départements des Finances, de la Justice, de la Guerre, de tous ceux en un mot, qui ne sont pas obligés de s'occuper immédiatement de la politique; il faut y mettre ensuite une majorité immense de notre noblesse, et à peu près tous les généraux et officiers de l'armée. En voilà pour la première classe et la plus nombreuse. L'autre, qui se compose du petit nombre d'hommes qui lisent, qui pensent, qui suivent les événements, est encore divisée très inégalement. La majorité la plus décidée de cette classe tient aux principes révolution naires. Malheureusement presque tous les hommes de lettres sont attaqués de cette maladie ; elle est même très naturelle dans un pays, où la philosophie purement spéculative a fait des progrès vraiment admirables (progrès dont les étrangers de tous les pays ne se doutent guère) et où en même temps la connaissance pratique des hommes, et surtout la science des gouvernements a été prodigieusement négligée. Vous pouvez toujours compter de trouver parmi dix hommes de lettres en Allemagne, neuf révolutionnaires ; et parmi ces derniers quatre ou cinq révolutionnaires enragés. Vous ne sauriez croire, Monsieur, dans quelle position étrange, et quelquefois très critique, cet état des choses me jette moi-même. Comme ceux qui sont (ou qui doivent du moins être) dans les bons principes, ne savent rien, ne lisent rien, ne s'inquiètent de rien, et comme ceux qui prennent quelque part aux événements sont presque tous d'un système bien opposé au mien, je suis ici, pour ainsi dire, seul de mon parti ; et il manque très peu que je ne me trouvasse réduit à mes méditations solitaires, aux livres, et aux gazettes.

J'attends, en tremblant, l'issue des préparatifs pour la descente en Angleterre. C'est là le dernier coup, celui qui décidera du sort de la société civilisée. Si ce coup manque, je crois qu'il en résultera trois effets bien précieux : 1° que la stabilité

de la forme du Gouvernement d'Angleterre sera assurée pour un demi-siècle — bienfait pour l'humanité, auquel à mon avis nul autre n'est comparable dans les circonstances actuelles ; 2° que la France perdra, même aux yeux des plus passionnés de ses admirateurs, *quelque chose* de sa considération ; 3° que le désordre des finances montera au point d'amener une nouvelle crise, et par cela même quelque chance favorable aux intérêts de ceux qui détestent le Gouvernement prétendu-républicain de ce pays si malheureux au milieu de ses triomphes. — Mais, si cette entreprise atroce pouvait réussir — si, comme l'a dit Lord *Mornington* dans ses beaux vers qu'il a légués à l'Angleterre, en allant prendre le gouvernement des Indes,

versis victoria fatis
Annuerit SCELUS EXTREMUM, *terrâque subactâ*
Impius oceani imperium fœdaverit hostis,

alors — mais l'imagination succombe à l'idée de cet abîme de malheurs.

Je m'apperçois à la fin que cette lettre s'est prolongée d'une manière un peu indiscrète. Pardonnez, Monsieur, si j'ai abusé de votre bonté. Je n'aurais pas eu le courage de vous dire plusieurs choses que vous trouverez dans cette lettre, si elle ne vous était pas transmise par la voie sûre de l'ambassade anglaise ; et j'ai voulu profiter de l'occasion. Si la franchise avec laquelle je vous ai parlé ne vous a pas déplu, veuillez bien m'en informer par quelques lignes. Vous ne sauriez croire à quel point m'intéressera tout ce qui me viendra de vous.

Agréez l'assurance de ma haute considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-dévoué serviteur,

GENTZ.

II

Lettre de Francis d'Ivernois à Frédéric Gentz.

[Cette lettre est la réponse de d'Ivernois à la lettre de Gentz du 20 mars 1798, comme le texte même l'indique. Bien qu'elle ne porte pas de date, elle est évidemment du mois d'avril 1798, puisque

d'Ivernois parle à Gentz de sa lettre du « 20 du mois passé ». Elle est probablement postérieure au 14 avril, car dans le recueil intitulé par Auguste d'Ivernois *Copie de lettres et de mémoires de mon père,* elle suit immédiatement une lettre datée du 14 avril 1789 (pp. 80-82).]

J'ai reçu avec un mélange indicible de plaisir et de peine la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 du mois passé. Vous m'adressez des compliments trop flatteurs pour que je puisse essayer d'y repondre. Je me bornerai à vous indiquer l'effet, c'est que vous m'avez rendu le courage, et que depuis dix jours je viens de me remettre avec un nouveau zèle au travail de mon second volume auquel j'avais à peu près renoncé en raison de l'aridité du sujet et par la crainte de ne pas trouver sur le Continent des lecteurs qui missent assez d'intérêt à la question des finances. Je ramasse déjà les matériaux du troisième chapitre, celui du produit de tous les impôts réguliers rentrés pendant l'an V; c'est là que j'aurai une belle occasion de faire par l'histoire l'application de cette grande vérité que vous avez indiquée dans votre lettre au roi de Prusse, qu'un nouvel impôt, mis brusquement sur les peuples, leur paraît souvent dix fois plus pesant que celui qu'il remplace quoiqu'il le soit beaucoup moins. Les ministres n'ayant pas présenté cette année leur compte rendu, ils m'ont laissé cette tâche, qui n'est pas très facile, mais que je mènerai presque au terme, et vous-même serez peut-être étonné d'apprendre que tous les revenus réguliers n'ont fait entrer pendant l'an V que 140 millions dans les coffres de la trésorerie républicaine, et ses ressources extraordinaires 150, dans lesquels les paiements nationaux et les coupes des forêts entrent pour les deux-tiers, de sorte que la République n'a eu en recettes effectives et métalliques que 290 millions, pour faire face à des dépenses qui se sont élevées à 1.330, savoir : 290 ordonnées et acquittées, 800 de dépenses arriérées et qui s'acquittent maintenant pour la plupart en inscriptions, et 240 en contributions des ennemis et des alliés en nature ou en argent, consommés sur les lieux par les armées.

Ce résultat, dont je fournirai les preuves arithmétiques, me confirme de plus en plus dans l'espoir que la machine arrive rapidement à sa détracation et qu'elle ne pourra pas cheminer longtemps, à moins que ses voisins ne la laissent alimenter à leurs dépens. Auront-ils la lâcheté de le lui permettre? Voilà ce dont dépend le sort de la civilisation du monde.

Je ne peux vous dire à quel point j'ai été affecté de ce que vous me dites des progrès de l'esprit révolutionnaire dans les contrées qui vous environnent. Je ne crois pas convenable de m'étendre ici sur ces affligeants détails. Mon unique espoir est que vous continuerez à être le Burke de l'Allemagne, et que vous aurez la gloire d'ouvrir encore les yeux de vos compatriotes sur les dangers qui les menacent et qu'on ne peut plus détourner qu'en allant au-devant d'eux.

J'ai un tableau bien plus consolant à vous faire de ce pays-ci. Il est inconcevable combien l'esprit public s'y est amélioré et quel énergique essor il a pris depuis que les gouvernants français ont eu l'extravagance de dire qu'il n'y avait plus de paix pour les Anglais que dans leur destruction. Tous les cœurs semblent à l'unisson et vous pouvez être sûr qu'à l'époque où vous recevrez cette lettre, il y aura dans les trois royaumes près de quatre cent mille hommes armés, et j'ose vous répondre que, si le moment de l'épreuve arrive, l'Anglais déploiera une bravoure personnelle et un dévouement qui fera la honte du Continent et l'un des plus beaux triomphes de la liberté. L'événement prouvera aux administrateurs des autres nations vaincues et humiliées ce qu'on aurait pu attendre d'elles, si elles avaient eu à leur tête des chefs bien pénétrés de la grandeur du danger, également déterminés à ne point le dissimuler et à le braver.

Grâce à l'élan de l'esprit public, à la réunion de tous les partis et à la vigueur des mesures prises, j'attends la déconfiture des Français, s'ils abordent sur ces côtes avec une pleine et entière confiance. C'est alors aussi que j'espère, comme vous, une crise qui pourra sauver l'Europe, si ses chefs ouvrent les yeux et profitent de cet événement pour briser les chaînes que

leur prépare aujourd'hui la France. C'est aussi cet espoir qui a contribué à me faire reprendre mon travail, afin d'avoir quelque chose de prêt pour cette grande époque.

J'apprendrais avec grand plaisir qu'il se fût trouvé à Berlin quelqu'un qui eût entrepris la traduction de mon dernier écrit, et si vous avez le temps d'y jeter quelques notes, je vous prie très instamment, Monsieur, d'y relever et corriger ceux de mes calculs où j'aurai pu tomber dans quelque exagération. Quand on a un but aussi noble que le nôtre, on l'annoblit encore en relevant mutuellement nos erreurs réciproques, et c'est ainsi surtout que nous pouvons convaincre nos lecteurs qu'il n'est point question de secte entre nous, et que nous ne cherchons que la vérité.

Je présume que le travail dont je vais m'occuper me tiendra au moins deux mois, encore faudra-t-il pour cet effet que je n'obtienne point la seule faveur que j'aie jamais demandée au gouvernement de ce pays-ci, celle de me donner un mousquet et de m'assigner un poste sur la côte.

Je ne vous parle point du sort de la Suisse et de celui de la malheureuse Genève, qui m'a prouvé que j'étais plus Genevois que je ne le croyais [1].

III

Monsieur !

Si j'ai tardé aussi longtemps de vous présenter mes remercîments bien sincères de toutes vos bontés pour moi, c'était plutôt la faute des circonstances que la mienne. Affaibli par une maladie qui m'a obsédée (*sic*) pendant deux mois, tourmenté d'une foule d'occupations différentes, et pressé par ma besogne périodique, j'ai remis d'une semaine à l'autre de remplir un devoir aussi doux pour moi ; et malheureusement j'apprends trop tard le départ du courrier de Mr. Grenville [2] pour pouvoir même aujourd'hui vous dire la moitié seulement de ce

1. Alinéa barré.
2. Thomas Grenville (1755-1846), ambassadeur d'Angleterre à Berlin en 1799.

que je m'étais proposé de vous dire, ou pour pouvoir vous communiquer toutes les idées que la lecture de vos lettres et de votre ouvrage a fait naître dans mon esprit.

J'ai reçu successivement tout ce que vous avez eu la bonté de m'adresser, vos lettres, les exemplaires de votre excellent ouvrage[1], et celui de 1796 que vous m'avez envoyé en dernier lieu, et pour lequel j'ai des remercîments particuliers à vous faire. Vous trouverez dans un des cahiers que je prends la liberté de joindre à la présente, la traduction de votre morceau sur la décadence du commerce des Français ; vous y trouverez aussi les motifs qui m'ont déterminé à insérer préférablement ce morceau, qui, tout admirable qu'il est, l'aurait cependant cédé à un des premiers chapitres, si l'étendue de ceux-ci ne m'avait empêchée (*sic*) de les choisir. Mais je me réserve d'en faire connaître l'importance au public d'Allemagne par des extraits.

Comme dans toutes les lettres que j'ai reçu (*sic*) de vous je ne trouve aucune mention de celle que j'ai eu l'honneur de vous adresser à la fin du mois de janvier, et à laquelle étaient joints les deux premiers cahiers de mon journal, je commence à douter, si cette lettre vous sera parvenue. Le libraire Fauche à Hambourg s'était engagé à vous la faire parvenir, et il m'avait même écrit qu'il s'était acquitté de cette commission par une personne très sûre. Ayez donc la bonté de me mander ce qu'il en a fait.

Je ne vous dirai rien aujourd'hui de l'objet principal de votre ouvrage sur les finances de l'Angleterre[2]. Quoique je l'aie parcouru avec l'intérêt, ou plutôt avec l'avidité que m'inspire tout ce qui sort de votre main, je ne puis pas dire que je l'ai *lu ;* et cet ouvrage doit être lu et médité. Je passerai quelques mois à la campagne, et m'étant bien proposé que cette lecture doit être la première et la plus intéressante des occupations dont je jouirai dans cette retraite, je vous ferai alors part dans

1. Probablement *Tableau des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français*. 2 vol., Londres, 1799.
2. *De l'administration des finances de l'Angleterre*. Londres, 1796.

une petite dissertation particulière de mes principes et de mes raisonnements sur un sujet que vous avez traité d'une manière si neuve et si habile.

Pour ce qui est de votre grand ouvrage de l'état de la France, je le regarde comme la leçon la plus salutaire qui pouvait jamais être adressée aux hommes de tous les pays, contre la séduction de l'esprit révolutionnaire et le penchant funeste pour les innovations. C'est un tableau par lequel vous avez bien mérité de la génération actuelle et de la postérité, plus effrayant que tout ce qu'on peut dire sur la marche et les événements de la révolution; plus instructif que tous les raisonnements contre ses principes. Il n'y a eu de tout temps, comme vous le savez, Monsieur, qu'un seul point sur lequel nos opinions ne se sont pas entièrement rencontrées, et ce point-là (je vous le dis avec la franchise inséparable du respect et de l'admiration que vous m'avez inspirés) je le retrouve encore dans ce dernier ouvrage. Il est impossible de peindre avec des couleurs trop fortes toutes les plaies que cette malheureuse révolution a faite (*sic*) à la France : la diminution ou l'anéantissement des capitaux, la stagnation de l'industrie et du commerce, la dilapidation de la fortune publique, la perte du crédit, l'épuisement absolu dans lequel ce pays s'est précipité, et toutes les suites funestes qu'il doit produire relativement au bonheur et aux mœurs d'une nation privée de toutes les sources de prospérité et de moralité publique. Mais j'ai toujours cru que les conséquences que vous tirez de cet état déplorable, et les calculs par lesquels vous démontrez l'impuissance du *Gouvernement* mènent trop loin. J'ai été d'abord, et au fond je suis encore parfaitement d'accord avec vous sur les *principes* de vos calculs; mais ici l'expérience a, pour ainsi dire, écrasé les principes. Autrefois on raisonnait juste en mesurant les forces d'un gouvernement sur les ressources intérieures du pays; mais depuis quelque temps l'expérience paraît avoir établi un principe absolument neuf de l'économie politique, c'est que — toutes les fois qu'il s'agit d'un État considérable — il est impossible de calculer le degré d'épuisement

nécessaire pour paralyser entièrement la force publique. La sortie d'une escadre de 25 vaisseaux de ligne du port de Brest est un de ces événements qui paraissent insulter à la sagesse humaine. Je sais fort bien que cette entreprise, bien loin d'être un signe de prospérité intérieure, affaiblit de nouveau les bases de la richesse nationale et creuse plus profondément l'abîme dans lequel elle s'engloutit. Mais enfin, aurions-nous cru que le Directoire, dans la détresse pitoyable où il se trouve, saurait encore se ménager les moyens de faire cet armement? J'avoue que je n'y conçois rien; j'avoue que d'après tous les principes raisonnables ce monstrueux gouvernement *devrait* être à bout de toutes ses ressources; mais je pense quelquefois, ne fût-ce que pour nous consoler, à la réflexion ingénieuse que faisait Msr. Mallet-Dupan dans son ouvrage de 1793[1]. « Il n'y a plus que les esprits faux qui aient raison, car l'histoire du temps est un tissu d'invraisemblances. »

C'est aussi de ce seul côté que votre ouvrage, d'ailleurs estimé et admiré comme il le mérite par les plus éclairés de nos ministres, a trouvé des contradicteurs dans la bonne classe (car vous devez vous attendre à être honoré de la haine de tous ceux qui sont plus ou moins amis des révolutions); j'ai tâché souvent de vous défendre de cette critique, en faisant remarquer que vous étiez bien loin d'annoncer le jour et l'heure, où le Gouvernement français arriverait à sa dissolution, et l'impossibilité de se maintenir longtemps dans une situation comme celle de la France. Encore ces jours-ci un homme respectable, et du petit nombre de ceux qui sont dignes de vous lire, m'a répondu : « Je *voudrais* qu'il ait raison sur ce point-là, comme il a raison sur tout le reste; mais je ne le crois pas. »

Encore une fois, pardon de ma franchise! Mais comme c'était la seule objection que des hommes d'un certain poids vous ont faite, la seule sur laquelle il me reste quelques doutes à moi-même, je crois que j'ai bien fait de ne pas vous la taire.

J'ai lu avec un intérêt mêlé de regrets les articles que

1. *Considérations sur la nature et la durée de la révolution de France.* Londres et Bruxelles, 1793.

Mr. de Montlosier[1] publie depuis quelque temps dans le *Courrier de Londres*. C'est sans contredit un écrivain distingué, et même un homme de génie que M. de Montlosier. Mais pourquoi, au lieu de donner au public des résultats clairs et lumineux, qu'il est certainement en état de fournir, s'enfonce-t-il dans de vaines chimères, et s'entoure-t-il d'une obscurité qui paraît quelquefois volontaire? Pourquoi surtout offense-t-il le sens commun au point de dire que l'argent est un objet entièrement superflu pour les nations et les gouvernements? Que dit-on parmi vous de ces paradoxes?

Un autre objet qui me pèse sur le cœur, c'est le Journal de Mr. Peltier[2]. Heureusement je ne crois pas que ce Journal ait un public fort considérable, mais c'est toujours un malheur quand ceux qui défendent la bonne cause se persécutent et se détruisent mutuellement. Quelles sorties indécentes cet écrivain s'est-il permis contre Msr. Mallet-Dupan! Y a-t-il donc parmi les émigrés de Londres des personnes qui méconnaissent assez leurs propres intérêts pour applaudir à une telle conduite?

Je m'apperçois qu'il faut finir. Je prends la liberté de vous confier une lettre pour Mr. Balan[3]. Il m'a rendu un véritable service par la traduction d'un de mes morceaux; et je vous avoue que malgré tout ce que vous m'avez dit du mérite de cette traduction, elle a encore beaucoup surpassé mon attente. Je suis charmé d'apprendre que le département des Affaires étrangères rend justice aux talents et aux mérites de cet homme : j'entends dire tous les jours qu'on en est infiniment content; et certes, il y en a peu dans cette carrière que l'on pourrait mettre en ligne de comparaison avec lui. Est-ce peut- être Mr. Balan qui a traduit l'ouvrage

1. François-Dominique de Reynaud, comte de Montlosier (1755-1838), entra au *Courrier de Londres*, fondé par Calonne, en 1794, et le rédigea jusqu'en 1800.

2. Jean-Gabriel Peltier, ancien rédacteur des *Actes des Apôtres*, publia de 1794 à 1802 une revue *Paris*, suivie de *L'Ambigu* (1803-1820). Il mourut en 1825.

3. Probablement Louis Balan, diplomate prussien, mort conseiller de légation à Londres, en 1807. Son frère, Joseph-Guillaume (1777-1834), était également conseiller de légation à Londres (1806-1808).

de Mr. Rose[1] en français. Je viens de recevoir cette traduction mais je n'ai pas encore eu le temps de la comparer à l'original que j'ai lu avec le plus grand intérêt.

Acceptez, Monsieur, avec bienveillance, l'assurance renouvellée des sentiments distingués dans lesquels je ne cesserai d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur,

GENTZ.

Berlin, ce 25 mai 1799.

IV

Monsieur !

Voici de nouveau quelques cahiers de mon Journal[2], que je prends la liberté d'adresser à votre bienveillance, et que je vous prie de communiquer à Msr. Balan, avec la lettre ci-jointe, que vous aurez bien la bonté de lui remettre.

Vous trouverez dans le dernier de ces cahiers la moitié d'un morceau sur la richesse nationale de la Grande-Bretagne et sur les rapports entre l'étendue de cette richesse et l'étendue des impôts de ce pays. La fin de ce morceau qui traitera particulièrement de la dette nationale paraîtra dans le cahier prochain.

Je sens très bien que c'était une entreprise hardie, que celle d'embrasser un sujet de cette grandeur, et je puis dire que je me présente avec beaucoup de craintes au tribunal de ceux que leurs connaissances rendent dignes d'être juges en dernier ressort de tout ce qui tient à ce vaste et important sujet. Permettez-moi de vous dire que rien ne m'a tant rassuré que l'idée de vous voir placé au premier rang de ces juges, et l'espérance que la bonne opinion dont vous m'honorez vous engagerait à prononcer avec indulgence.

J'ai cru que le moment actuel était singulièrement favorable à une discussion approfondie de cette matière. D'abord le

1. George Rose (1744-1818), parlementaire anglais, publia en 1799 *A brief examination into the increase of the revenue, commerce and manufactures of Great Britain from 1792 till 1799*. L'ouvrage fut aussi traduit en français.

2. *Historisches Journal*, publié par Gentz à Berlin, en 1799 et 1800.

besoin d'éclairer le public sur le véritable état des finances de l'Angleterre n'a peut-être jamais été plus grand, plus pressant qu'aujourd'hui : car vous ne sauriez croire jusqu'à quel point l'ignorance et la mauvaise foi ont brouillé, surtout en Allemagne, toutes les idées sur la situation financière des Anglais, et quelle influence ont dans ce pays les déclamations de quelques écrivains de l'opposition, et principalement celles de quelques rhéteurs français et de quelques misérables pamphlétistes parmi nos compatriotes. Je sais d'avance que toute cette horde révolutionnaire ne manquera pas de traiter les résultats que j'ai présentés, de fables aristocratiques, soldées par M. *Pitt*, — car croiriez-vous, Monsieur, qu'on débite partout que je suis à la solde de ce ministre qui très probablement n'a jamais entendu prononcer mon nom [1] ? — mais, comme dans une dissertation de la nature de celle-ci, il est impossible de combattre des *calculs*, sans leur opposer d'autres calculs, je suis assez tranquille sur toutes les attaques qu'on me livrera.

Si, d'un côté, le besoin de fournir quelques données raisonnables et solides aux hommes instruits et pensants, n'a jamais été plus grand, de l'autre côté, la facilité de les fournir n'a jamais été plus favorable. Depuis les recherches et les débats, auxquels la taxe sur les revenus a donné naissance, depuis les discours de Msrs. Pitt, de Lord Auckland [2], etc., même de Mr. Tierney [3], puisqu'il a été forcé de rendre un hommage involontaire à l'état florissant et l'administration glorieuse de son pays, depuis les écrits de Mr. Rose, de Mr. Becke, etc., une nouvelle lumière a été jetée sur presque toutes les matières, qui composent le bilan général de la seule nation véritablement grande qui existe dans ce moment. Je vous dois surtout

1. Mais on trouve dans les *Tagebücher* de Gentz (Leipzig, 1873-1874) à la date du 1er juin 1800 : « Reçu par Garlicke une lettre de Lord Grenville et un cadeau de 500 livres sterling — le premier de ce genre ». A la fin de 1800 il en reçut encore 100 livres sterling.

2. William Eden Lord Auckland (1744-1815), « postmaster-general » dans le cabinet de Pitt de 1798 à 1801.

3. George Tierney (1761-1830), parlementaire anglais, adversaire de Pitt, avec lequel il eut même un duel, le 27 mai 1798.

les plus sincères remercîments de ce que vous avez bien voulu me faire parvenir l'ouvrage de Mr. Becke [1]. Si cet homme de mérite comprenait la langue dans laquelle j'écris, il verrait avec plaisir quel profit j'ai tiré de ses calculs instructifs. En tout cas, je vous prie, Monsieur, de lui faire part de mes sentiments à son égard, et de ma reconnaissance.

Après tout, je puis dire, sans me rendre coupable d'aucune flatterie, que c'est vous qui m'avez, non seulement encouragé, mais aidé plus qu'aucun autre dans cette carrière. Rien de ce que vous avez dit sur les finances de l'Angleterre dans les ouvrages précieux que vous avez publiés sur celles de la France, n'a été perdu pour moi ; les *principes* que j'ai suivis sont les vôtres ; aussi c'est votre suffrage plus que tous les autres que j'ambitionne et qui me raffermirait dans mes résultats.

J'ai étudié avec l'attention la plus suivie l'imprimé que vous avez eu la bonté toute particulière de me faire parvenir au mois de mai [2]. Vous verrez dans ce que je dirai sur la dette nationale qu'il y a *un* point principal, par rapport au lequel (*sic*) je ne suis pas de votre avis. Je ne crois pas que les effets qui représentent cette dette doublent ce capital auquel ils se rapportent. Les bornes d'une lettre ne me permettent pas de vous exposer les raisons qui me portent à différer avec vous sur ce point-là : je les exposerai dans la suite du mémoire dont je vous présente le commencement dans les cahiers ci-joints ; et peut-être vous trouvez les dignes (*sic*) de votre attention. En revanche, je suis convaincu au plus haut degrés (*sic*) que de toutes les manières imaginables de subvenir aux dépenses extraordinaires d'une grande nation, celle des dettes nationales, *organisées comme elles le sont en Angleterre,* est sans contredit la meilleure ; et dans cette conviction la lecture de votre ouvrage m'a non seulement confirmé plus que jamais ; mais elle m'a en même temps fourni des idées, des apperçus, et des point-de-vue que je n'aurais jamais rencontrés

1. Nous n'avons pu identifier ce personnage.

2. Il s'agit probablement du *Tableau historique des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français.* Londres, 1799.

sans vous. C'est une obligation éternelle que vous m'avez imposée.

Le morceau sur les finances de la France qui termine mon cahier de septembre est fait, comme vous pouviez bien le supposer, dans les principes qui nous sont communs. J'espère que vous en serez content. J'ai dit à la fin de ce morceau « que, *si* la République devait être sauvée, elle ne le serait ni par ses ressources ordinaires, ni par ses ressources extraordinaires ». J'ai ajouté que malgré cela « il y avait des moyens de la sauver sur lesquels je garderai le silence ». Je n'*osais* pas en dire davantage, mais vous ne vous méprendrez pas sur ce que j'en *pense*. Les moyens dont je ne parle pas, et que j'ai voulu indiquer par ce peu de mots, sont tous renfermés dans un seul : c'est la mauvaise conduite des puissances appelées par la Providence à rappeler l'ordre dans les relations sociales. C'est l'inactivité, c'est la neutralité coupable de quelques-unes de ces puissances : c'est la division, c'est l'intérêt personnel et la politique astucieuse de quelques autres. Nous savons déjà ce que l'inertie des premières a coûté à l'Europe ; et quand on voit l'expédition contre la Hollande, tentée, peut-être consommée sans l'intervention de la Prusse, on meurt de honte de porter le nom de Prussien. — Quant à la coalition, je tremble quand je pense au moment où ils mettront le pied sur le territoire français. Il n'y a absolument que l'Angleterre qui m'inspire une confiance absolue. Pour l'Empereur de Russie, je ne doute point de sa bonne foi ; mais je crains son caractère indomptable, et surtout sujet à toutes les impressions du moment. Mais le Cabinet de Vienne — quoique chez nous je me garderais bien de faire cet aveu, peu compatible avec mon désir ardent de le voir uni avec notre cour de cœur et d'âme, — je vous le dis dans l'amertume secrète de mon sentiment intérieur, je le crains dans ses victoires comme je l'ai craint dans ses revers. Je crains que la contre-révolution ne soit encore trop loin de nous !

J'ai reçu la lettre que m'a apportée Msr. Pozzo de Borgo[1],

1. De quelle puissance ce Corse était-il alors l'agent ?

mais je n'ai pas eu l'avantage de le voir. Il n'a passé que trois jours à Berlin, et j'étais à la campagne. Je lui écrivis sur-le-champ, pour l'engager à venir chez moi, et il eut la bonté de me le promettre. Je l'attendis avec impatience ; mais le lendemain du jour où j'espérais le recevoir, il me manda que son départ précipité l'en avait empêché. Malgré mon désir de le voir, je ne saurais lui faire un reproche, son séjour à Berlin étant en vérité trop court, et le temps trop abominable, pour l'avoir engagé à une visite à la campagne. Il m'a d'ailleurs présenté la perspective d'une correspondance de Vienne, que certainement je saisirai avec empressement. Il m'a apporté la traduction anglaise de votre dernier ouvrage que j'ai lu de nouveau avec la même avidité que l'original, et dont je vous suis infiniment obligé. Msr. Büsch, professeur à Hambourg, m'a adressé ces jours-ci une lettre pour me demander si je m'occupais d'une traduction allemande de cet ouvrage, en ajoutant que, si je n'avais pas cette idée, quelqu'un de sa connaissance s'en occuperait. Je lui ai répondu que la rédaction de mon journal ne me permettait pas de me livrer à un travail qui serait pour moi le plus agréable que je puisse imaginer, et que je souhaitais seulement de voir tomber cet ouvrage entre des mains capables d'en faire sentir au public d'Allemagne le prix et les mérites.

Agréez avec bonté l'assurance renouvellée de l'attachement sincère, et du dévouement respectueux avec lequel je m'honorerai toujours d'être

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

GENTZ.

Berlin, ce 4 septembre 1799.

V

Monsieur !

Voici la continuation de l'écrit dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer les premières feuilles. J'attends avec impatience quel jugement vous en porterez.

C'est surtout dans le cahier ci-joint que je me suis éloigné

dans certains points de vos idées sur les dettes nationales. Tout bien considéré, je crois que ce n'est pas le principe général, mais un point de vue particulier, quoique bien essentiel, qui nous divise. Je crois que nous aurions été d'accord sur tous les points, si vous n'eussiez pas regardé comme une circonstance *accidentelle*, ce que je regarde comme *essentiel* et *nécessaire* dans toutes les dettes publiques, savoir l'emploi du capital emprunté, qui se consume entièrement en travaux *improductifs*. Vous verrez bientôt que je suis loin de me servir de cette expression dans le sens des Physiocrates ; je l'adopte exclusivement dans le sens de *Adam Smith,* qui à mes yeux, peut-être aussi aux vôtres, est, malgré quelques erreurs particulières, le premier génie en économie politique de tous les siècles.

Cette différence mise de côté, je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur, combien j'ai profité de votre précieux *Imprimé-Manuscrit,* en composant cette seconde partie de mon ouvrage. Vous vous retrouverez à chaque page, et quelquefois j'ai été sur le point de vous citer, et je l'aurais fait cent fois si l'indiscrétion n'avait pas été trop grande, vu la confiance particulière à laquelle je dois la communication de votre écrit.

J'ai été obligé de renvoyer au cahier suivant de mon Journal le morceau sur les banques que je m'étais proposé de donner dans celui d'octobre. Un des hommes les plus distingués de Berlin, Mr. Ancillon[1], professeur à l'Académie militaire et le premier prédicateur français, s'est chargé d'une traduction française de mon travail, qui sera imprimé avec toute la célérité possible, et qu'un des libraires de Hambourg tâchera d'introduire en Angleterre. Je le recommanderai particulièrement *to your patronage*[2].

1. Jean-Pierre-Frédéric Ancillon, né le 30 avril 1766, mort ministre des Affaires étrangères de Prusse, le 19 avril 1837.

2. Le volume est intitulé : Frédéric GENTZ, *Essai sur l'état de l'administration des finances et de la richesse nationale de la Grande-Bretagne*. Londres et Hambourg, 1800, dédié à sir Francis d'Ivernois. Il avait été précédemment publié dans la *Historische Zeitschrift* de 1799, sous le titre : *Ueber den jetzigen Zustand der Finanz-Administrazion und des Nazional-Reichthums von Grossbrittannien* (septembre et octobre) et *Ueber den Zustand der englischen Bank und das Verhältnis derselben zur Regierung* (novembre).

Il y a trois points essentiels, sur lesquels je serais infiniment heureux de pouvoir m'entretenir avec vous, pour donner à cette traduction quelque degré de perfection de plus que l'original n'en possède. Je vais les soumettre à votre bienveillance.

1° Dans une des notes de votre dernier ouvrage sur la France vous avez dit quelque part « que dans l'estimation du revenu d'*une nation,* on n'oserait mettre en ligne de compte les revenus des *ouvriers* proprement dits ». — J'ai cru au contraire que dans tout ce qu'on peut appeler *travaux productifs,* le salaire de l'ouvrier compose une partie très distincte des revenus nationaux. Vous remarquez vous-même, que pour le *revenu territorial,* on le partageait ordinairement en quatre parties, dont l'une pour les propriétaires, la seconde pour les fermiers, et les deux autres pour la *main d'œuvre* et les avances nécessaires pour la culture ultérieure. Vous admettez donc nécessairement que le revenu du laboureur est une partie essentiellement séparée de toutes les autres. Je crois qu'il en est de même pour tous les travaux productifs. Après avoir longtemps médité sur cet objet, je ne crains pas qu'aucun argument saurait ébranler mon système ; et je le crains d'autant moins que le peu de mots que vous avez dit en passant dans une note, ne suffit pas pour connaître le vôtre. Cependant, je désirerais bien que vous eussiez la bonté de me dire votre avis sur ce point.

2° Après avoir une fois séparé — et avec beaucoup de raison, si je ne me trompe entièrement — les revenus des travaux productifs, de ceux des travaux improductifs, j'aurais dû, fidèle à mon système, et sans me laisser séduire par l'autorité imposante des financiers anglais, rejeter absolument du tableau des revenus tous les revenus de la dernière classe. Je vous avoue que je m'en fais des reproches et que je suis résolu — à moins que des arguments invincibles de votre part ne m'en détournassent — de changer dans la traduction française le tableau général que j'ai donné au mois de septembre (p. 87). Il est vrai que l'état des revenus en serait diminué de toute la somme de 65 millions que composent les revenus des maisons,

des créanciers publics et des ouvriers improductifs[1]; mais je suis trop fortement persuadé que tous ces revenus, partie intégrante du produit de tous les travaux productifs, doivent — sous un point de vue général et national — être classés parmi les dépenses et non parmi les revenus *nationaux*. D'ailleurs le rapport entre ces derniers et les impôts, ce rapport qui est le point essentiel dans toutes les recherches de ce genre, ne sera pas absolument dérangé par la perte de ces 65 millions; je suis persuadé que dans toutes les suppositions la somme de 200 millions sera toujours celle à laquelle on pourra fixer les revenus de la Grande-Bretagne. De l'autre côté j'ai évidemment exagéré, et même trop pour une simple hypothèse, les dépenses *permanentes,* qui en aucun cas n'excéderont après la guerre les 25 à 26 millions dont l'opposition elle-même s'est contentée. Ainsi le rapport de 1 à 7, soit 1 à 6, que j'ai cru établir, restera malgré le retranchement de ce que je crois indispensable de retrancher[2]. — Vous m'obligerez infiniment, si le temps et d'autres occupations vous permettront de vous faire parvenir quelques-unes de vos idées sur cet objet. Si vous vous hâtiez peut-être en pourrais-je encore en faire usage pour la traduction française.

3° Le dernier article est peu important en lui-même ; mais je serais pourtant bien aise d'avoir quelques éclaircissements, que peut-être vous pourrez me procurer sans difficulté. Vous verrez qu'à la page 237 du Cahier d'octobre[3] je trouve par rapport au montant actuel de la dette permanente une différence d'à peu près 8 millions entre le calcul de Msr. Pitt et le mien ; c'est-à-dire qu'ayant calculé sur les bases et données qu'il m'a suggérées lui-même, je n'arrive jamais à la somme de 386.902.000, et ne trouve que 379.027.269. Si vous vouliez vous donner la peine de suivre mon calcul, je suis persuadé

1. Ces chiffres manquent effectivement dans la traduction française, p. 76.

2. *Op. cit.*, p. 97. « Si la somme des revenus annuels de la Grande-Bretagne ne peut pas être évaluée au-dessous de 200 millions de liv. st., la somme des contributions publiques, tant que la taxe extraordinaire sur les revenus subsistera, ne fera environ que le *sixième* du revenu national, et pas plus du *huitième,* lorsque cette taxe cessera. »

3. P. 195 de la traduction.

que vous arriverez au même résultat. Cependant dans un objet de cette importance on ne suppose guère une erreur de calcul considérable ; ainsi il faut nécessairement que l'un ou l'autre de mes éléments ait été erronné ; je les ai pris de deux sources : 1° du *Morning Chronicle* du 2 juillet, 2° du *Parliamentary Chronicle,* qui tous les deux s'accordent, en rapportant le discours de Msr. Pitt, sur toutes les données. Pardonnez, Monsieur, l'indiscrétion de vous charger encore du travail de rectifier ce calcul. Vous êtes si près de la première source que votre bonté ne me le refusera pas.

Je vous ai bien de l'obligation de m'avoir adressé Msr. de la Rive [1], dont la conversation m'a beaucoup intéressée (*sic*) et à qui je dois plusieurs renseignements précieux sur l'état des sciences et de la littérature en Angleterre et en Écosse. A la même époque est arrivé chez nous un autre de vos compatriotes, qui m'a fait l'honneur de venir me voir quelquefois pendant son séjour. C'est Msr. du Roveray [2], un homme que j'étais très curieux de connaître personnellement, surtout après la brochure vraiment intéressante qu'il a publiée en 94 ou 95 sur les affaires de Genève. Je vous avouerai, Monsieur, avec une franchise qui vous étonnera peut-être de la part d'un homme qui n'a pas l'avantage d'être avec vous dans une liaison intime, et qui ne sait pas même jusqu'à quel point vous pourriez être lié avec Msr. du Roveray, qu'il n'a pas rempli l'attente que j'avais de lui. Je rends justice à son esprit et à ses lumières, et comme il reviendra à Berlin pour passer l'hiver ici, il se peut que le jugement précoce que je porte dans ce moment soit beaucoup modifié et corrigé. Mais les premières conversations que j'ai eu avec lui, m'ont un peu découragé. Il ne me paraît pas assez fort dans les principes généraux et fondamentaux du droit social pour être aussi décisif et aussi opiniâtre que je l'ai

1. Charles Gaspard de la Rive (1770-1834), reçu docteur à Édimbourg en 1797, pratiqua dans cette ville, puis à Londres, et revint à Genève en 1799. Il devint en 1814 conseiller d'État de sa ville natale, recteur de l'Académie en 1823. Savant distingué lui-même, il fut le père du célèbre physicien Arthur-Auguste de la Rive.

2. Ce nom est partout rendu illisible ; on peut cependant le lire en comparant les trois endroits.

trouvé sur plusieurs points ; et ce qui m'a surtout un peu choqué, il incline à composer avec les premiers auteurs des malheurs de la révolution, auxquels, dans mon système, il est permis de *pardonner*, mais qu'on ne peut, ni ne doit jamais *justifier*. — Je vous prie en grâce, Monsieur de mettre tout ceci sur le compte de la confiance extrême que vous m'avez inspirée, et de ne pas me taxer d'une légèreté coupable, pour vous avoir dit ce que je n'aurais pas le courage de dire à d'autres. Je ne voudrais pas, pour tout au monde, nuire à la bonne cause, en attaquant, ne fût-ce que de loin, un homme aussi précieux pour cette cause que, malgré toutes mes réflexions, Msr. du Roveray me paraît être [1].

Je joins à cette lettre deux exemplaires de l'octobre de mon Journal, en vous priant de vouloir bien donner l'autre à Mr. Mallet-Dupan. Je n'ai pas eu le temps de lui écrire directement ; d'ailleurs je lui ai écrit plusieurs fois sans avoir eu le bonheur d'une réponse, que j'attends avec impatience, et dont au reste je ne lui impute nullement le retard ; je sais à présent ce que c'est que de se condamner à un travail périodique [2]. Mais d'où vient le grand et fâcheux intervalle que Msr. Mallet nous fait éprouver depuis près de deux mois ? Serait-ce la faute de Fauche [3] ? Ou donnera-t-il plusieurs numéros ensemble ?

Je vous prie, Monsieur, de ne pas me faire attendre longtemps une lettre de votre part, par laquelle vous me préparerez une heure bien délicieuse, et de croire toujours à la pureté et à la force des sentiments distingués avec lesquels je ne cesserai d'être

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

GENTZ.

Berlin, ce 18 octobre 1799.

1. Jacques-Antoine Du Roveray, né à Genève en 1747, avocat en 1771, un des chefs du parti démocratique, procureur général en 1779, exilé de Genève en 1782 et 1794, exclu du droit de devenir Français en 1798. Il vécut surtout en Angleterre à partir de 1795, et mourut à Londres en 1814. Il est l'auteur de nombreux écrits politiques et juridiques.

2. Mallet-Dupan publiait alors le *Mercure britannique*, qu'il abandonna encore en 1799. Il mourut de « consomption » en 1800.

3. Éditeur hambourgeois.

Je vous ai marqué au commencement de cette lettre que je vous recommanderais particulièrement la traduction française de mon écrit. Je crois de mon devoir d'ajouter que j'ai le dessein de vous la dédier publiquement. J'ai voulu le faire sans vous en demander la permission ; mais comme il y a quelques fois des circonstances particulières qui peuvent s'opposer à la démarche la plus innocente, j'aime mieux vous demander formellement cette permission. J'espère qu'à moins de quelque objection majeure, vous ne me la refuserez pas.

VI

Monsieur !

Le porteur de cette lettre est Msr. le comte de Degenfeld qui se rend à Londres comme Conseiller d'ambassade pour se former dans les affaires diplomatiques, et qui serait très-charmé d'être introduit auprès de vous. Comme c'est un homme très estimable pour sa façon de penser, et les connaissances préliminaires qu'il apporte au grand théâtre des affaires, je prends la liberté de vous le recommander particulièrement et je vous prie de lui accorder l'avantage de s'instruire quelquefois avec vous.

J'espère que vous avez reçu la lettre avec laquelle je vous ai envoyé mon cahier d'*octobre;* et j'attends avec beaucoup d'impatience la réponse dont vous m'honorerez.

Nous voilà donc de nouveau plus malheureux que jamais ! Toutes les espérances évanouies, tous les plans rompus; la France et avec elle tout ce qu'il y a de mauvais principes et de mauvaises têtes dans l'univers triomphant de la sagesse du petit nombre d'hommes qui croyent combattre efficacement cette révolution infernale. J'ai le désespoir dans le cœur; et, si vous saviez ce que c'est que de vivre à Berlin dans un moment comme celui-ci, vous concevriez bientôt que je dois être plus malheureux que vous ; car les succès et les revers de la bonne cause sont, par le rôle public que j'ai joué, quelque petit qu'il puisse être en lui-même, devenus les miens ; et je

me vois à présent réduit à trois ou quatre personnes sensées, au milieu d'un déluge de raisonneurs pitoyables, et de faux philosophes. — Et quel avenir se prépare ! En effet, quand on voit partout l'espoir des bons trompé par la maladresse, l'incapacité, l'inertie, enfin la perfidie de ceux qui sont le plus intéressés à sauver le monde, et de l'autre part les entreprises des méchants couronnées par un bonheur sans exemple, il ne reste plus que de s'envelopper la tête et de gémir d'être né dans cette période la plus terrible de toutes que nous présente l'histoire de tous les temps.

Conservez-moi, Monsieur, votre amitié, une des grandes consolations qu'il me reste, et veuillez bien croire à la constance inébranlable des sentiments distingués avec lesquels je serai toujours

Votre très-humble et très-dévoué serviteur,

GENTZ.

Berlin, ce 25 octobre 1799.

VII

Berlin, ce 7 mars 1800.

Monsieur!

Voici la traduction dont je vous ai entretenu dans une de mes dernières lettres. Comme vous ne m'aviez pas refusé directement l'honneur de la faire paraître sous vos auspices, j'ai pris la liberté de mettre votre nom à la tête de cet essai. Je vous le présente avec toute la timidité qui convient au sentiment profond que m'inspire le contraste entre la grandeur de l'objet et la faiblesse de mes moyens; mais enfin, vous le jugerez avec l'indulgence de l'amitié, et vous accorderez à la bonne intention le suffrage que vous n'accorderiez pas au mérite de l'exécution.

Je ne saurais vous en dire d'avantage aujourd'hui parce que je n'ai qu'un moment pour profiter de la bonté de Mr. Garlike qui s'est chargé de vous faire parvenir cette lettre par une occasion extraordinaire. Par la même raison je ne puis vous envoyer qu'un seul exemplaire, me réservant de vous faire

passer par une autre voie ceux que j'avais encore destiné, tant à votre disposition, que pour Msr. Balan et quelques autres personnes, qui m'ont fait l'honneur de s'intéresser pour moi.

Mais ce que je ne puis différer plus longtemps, ce que m'impose mon respect profond pour un des hommes les plus grands, les plus respectables de notre temps, c'est l'objet d'une prière que je vous fais en ce moment, et que l'adresse du paquet ci-joint vous expliquera suffisamment. Je sais qu'il était impossible de me servir d'un meilleur interprète de mes sentiments pour Mr. Pitt, qu'en confiant à votre amitié le soin de lui présenter mon ouvrage et la lettre qui l'accompagne, et j'espère qu'en faveur de cette confiance vous me pardonnerez l'indiscrétion dont je me rends coupable.

J'ai remis à Msr. Garlike quelques autres exemplaires pour Lord Auckland, Lord Liverpool, Lord Grenville, et Mr. Rose, qui a eu la bonté de m'envoyer la nouvelle édition de son excellent écrit avec une lettre infiniment flatteuse pour moi. Le prince Auguste d'Angleterre, qui, comme vous savez, habite Berlin depuis quelque temps, et qui me comble de bontés de toute espèce, s'est chargé de faire parvenir ma brochure au Roi son père.

J'espère que, lorsque la communication entre l'Angleterre et le continent sera entièrement rétablie, notre correspondance reprendra une plus grande activité, et je jouis d'avance de ce bonheur. Agréez le sentiment de la considération aussi sincère que distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

GENTZ.

P.-S. — Vous serez peut-être frappé de trouver les mots : *Londres, chez Debrett* à la face de cet ouvrage. C'est que le libraire de Hambourg qui l'a publié [1] s'est associé avec le libraire anglais et a cru nécessaire de se servir de cette inscription par des motifs mercantiles dans lesquels je n'entre pour rien.

1. Perthes.

VIII

Monsieur!

J'ai attendu avec la plus grande impatience la lettre que vous avez eu la complaisance de m'annoncer pour le 20 mai, et les livres qui doivent l'accompagner. Mais vous avez pu être, je dirais presque, assez cruel, pour ne pas satisfaire au désir si naturel et si vif que vous aviez fait naître. Jusqu'ici je ne vous en ai point adressé de reproches, parce que je croyais fermement que l'arrivée de Lord Carysfort[1] à Berlin serait enfin le moment qui réaliserait ce que j'avais espéré depuis si longtemps; mais Lord Carysfort — et ce fut vraiment la première question que je lui adressai — ne m'a rien apporté. Permettez-moi donc, Monsieur, de vous faire parvenir à la fin les plaintes amères que m'inspire naturellement un retard si fâcheux du plaisir dont je comptais jouir d'une semaine à l'autre. Veuillez seulement considérer que je n'ai pas encore *vu* votre dernier ouvrage[2], publié depuis quatre ou cinq mois; et si tout ne conjure pas contre nous, saisissez, je vous prie en grâce, la première occasion pour exécuter ce que vous avez eu la bonté de me promettre.

En attendant je vous présente ci-joints les derniers cahiers de mon journal, dans lesquels j'ai traité l'*état des finances françaises depuis le 18 Brumaire*[3]. Je dois m'être rencontré nécessairement avec vous sur bien des points, et j'en suis d'autant plus curieux de lire et d'étudier votre dernier ouvrage. Mais ce qui m'intéresse particulièrement, c'est de savoir ce que vous direz du morceau par lequel j'ai terminé mes calculs. Je crois que nous sommes enfin arrivés au moment où, au lieu de

1. John Joshua Proby, earl of Carysfort (1751-1828), homme d'état anglais, nommé plénipotentiaire à Berlin le 24 mai 1800, poste qu'il occupa jusqu'en octobre 1802.

2. D'Ivernois, *Des causes qui ont amené l'usurpation de Bonaparte et qui préparent sa chute*. Londres, 1800.

3. *Historisches Journal* (juillet et août 1800). *Ubersicht der Französischen Finanzen seit dem 18ten Brumaire*.

calculer le degré de confusion et de nullité dans les bases administratives de la France, il faudra s'occuper exclusivement des deux questions suivantes : 1° Jusqu'à quel point un État peut-il entretenir une puissance militaire formidable sans fonder cette puissance sur aucune des ressources intérieures qu'on a regardé jusqu'à présent comme conditions indispensables de la force publique ? 2° Jusqu'à quel point un État peut-il subsister, et même — s'il n'y a pas de la témérité à prononcer ce mot — fleurir, sans richesse nationale, sans principes administratifs, et sans finance ? — J'ai *commencé* à discuter ces questions terribles, désespérantes pour tous ceux qui savent apprécier les intérêts réels de la société civilisée. Je vous invite, je vous conjure, de les traiter avec moi. Quel que soit le résultat de cette recherche, il faut l'entamer. Le sort de l'Europe me paraît renfermé dans ces questions.

Vous savez, Monsieur, combien de fois on nous a reproché — car j'ai l'honneur de vous être associé toutes les fois qu'on vous a intenté le procès, et certes, je ne m'en dédirai pas — combien on nous a blamés d'avoir voulu prédire la chute du Gouvernement révolutionnaire, par les calculs que nous avons fait (*sic*) sur le dépérissement toujours croissant de ses finances. Eh bien ! quand même on serait forcé de répondre aux deux questions, que je viens de poser, de la manière la plus favorable aux vœux des maîtres de la France, les *principes,* que nous avons défendu (*sic*), n'en triompheront pas moins à la fin, et la postérité nous vengera. Mais *pour le moment actuel,* je crois qu'il serait dangereux de fermer les yeux sur les *exceptions* affligeantes de ces principes, qu'une triste expérience nous forcera bientôt d'admettre. Il se prépare pour la société entière une époque terrible, qui bouleversera, je le crains beaucoup, avec toutes les institutions existantes, tous les principes qui leur servaient de base. Ces principes renaîtront, il *faut* le croire, ce serait le comble de la folie, et j'ajouterai du crime, que de ne pas l'espérer avec l'assurance la plus inébranlable. Mais la génération actuelle sera engloutie dans l'abîme des maux que la révolution a ouvert, qui n'a encore

dévoré que ses premières victimes, qui en demande et qui en obtiendra une infinité d'autres. Je crois qu'il faut être préparé à cette crise effroyable, et qu'au lieu d'en atténuer la grandeur, en nourrissant l'espérance de la prévenir par des moyens ordinaires, il faut se frayer, il faut frayer au moins à la postérité le chemin d'en sortir, en combattant le monstre par les armes que lui-même nous a fourni (*sic*). En un mot, s'il est vrai que la France subjuguera, qu'elle a déjà subjugué le monde par la *force aveugle*, et par des moyens inexplicables par les principes et en contradiction avec tous les principes, il faut jeter un voile sur les principes — sans cependant y renoncer un seul moment —, attaquer la force par la force, et dire de ce système bienfaisant, qui avait commencé si heureusement d'organiser l'Europe au vrai bonheur social, par le travail, par l'ordre, par le commerce, par une administration savante, ce que le poète disait de la liberté de sa patrie, prête à expirer

Non ante revellar
Examinem quam te complectar...... tuumque
Nomen...... et inanem prosequar umbram.

Voilà le triste résultat de tout ce que j'ai pensé depuis six mois sur l'état où nous nous trouvons. Si vous me croyez dans l'erreur, Monsieur, ne me refusez pas vos lumières; je serais heureux, infiniment heureux si je pouvais passer avec vous quelques semaines pour discuter tant de choses que des lettres et des livres ne sauraient jamais traiter que faiblement et imparfaitement. Mais comme enfin la correspondance est la seule consolation qui nous reste, ne me privez plus pour si longtemps que vous l'avez fait cette fois-ci, d'un si précieux dédommagement; conservez-moi la bienveillance dont vous avez paru m'honorer jusqu'à présent, et croyez aux sentiments distingués et au dévouement inviolable avec lequel je suis toujours

Votre très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

GENTZ.

Berlin, ce 8 août 1800.

P.-S. — Je vous prie de dire bien des choses de ma part à Mr. Balan. J'ai appris avec un regret bien sincère, qu'il a été malade pendant quelque temps. J'espère que vous aurez la bonté de me rassurer sur l'état actuel de sa santé.

IX

Vienne, le 9 septembre 1803[1].

J'ai reçu, très-cher et très-honoré ami, tout ce que vous avez eu la bonté de me faire passer successivement, d'abord votre lettre du mois d'avril avec les premières feuilles de la traduction anglaise; ensuite les six exemplaires de la nouvelle édition de votre excellent ouvrage[2]; et enfin votre lettre du 23 juillet, et les notes que vous avez bien voulu ajouter à la petite brochure[3], que vous avez si particulièrement honorée de votre attention et de votre protection.

Quoique je n'ai pas pu me dissimuler que ces notes renversent la plus grande partie du raisonnement qui font la base de ma brochure, cependant les vérités incontestables qu'elles contiennent, et la déférence que je me sens toujours pour vos opinions, m'ont obligé de les lire avec une attention scrupuleuse, avec confiance, et avec respect; et je suis convaincu que presque partout où nous ne nous sommes pas rencontrés, c'est vous qui avez raison, et moi qui avais tort. Je vous avoue qu'il m'en coûte un peu de renoncer aux doutes que j'avais conçus sur la réalité des recettes, et que malgré la force de vos arguments, il me reste toujours un sentiment secret de l'invraisemblance extrême des résultats du compte-rendu à cet égard; cependant je me soumets à votre critique, parce que je n'ai aucun moyen de défense contre *vous*, et qu'après

1. Le millésime est ajouté, en endossement, de la main de d'Ivernois.

2. D'Ivernois, *Les cinq promesses, tableau de la conduite du gouvernement consulaire envers la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et surtout la Suisse*, 2e édition augmentée... Londres, 1803.

3. De quelle brochure s'agit-il? Gentz ne semble pas en avoir publié en 1802 et 1803.

tout je puis vous dire sans flatterie que, s'il y a au monde une circonstance qui puisse m'engager à croire à la vérité de ce que les Français affirment, c'est de vous voir persuadé de l'exactitude de leurs données.

D'un autre côté, loin de contester dans leur principe, ni même dans la plupart de leurs détails, les observations judicieuses que vous faites sur les omissions dans le titre des dépenses, je ne sais pas si on ne pourrait pas attaquer avec succès quelques-uns des principaux articles sur lesquels vous les avez constituées. Les 50 millions, p. e., que vous assignez *au culte*, ne les embarrasseront pas beaucoup. Il n'en payeront rien, et voilà l'affaire finie. D'abord, pour les Curés, dont l'entretien fait pourtant l'objet principal, je suis persuadé que le Gouvernement n'y pensera pas même et qui [qu'il] laissera généreusement le soin de les nourrir aux fidèles qui voudront profiter de leurs travaux. Seriez-vous fort surpris, si les départements recevaient l'ordre de pourvoir au salaire de l'évêque par quelque centime additionnel? — On prétend même, et un homme très instruit qui a été longtemps à Paris me l'a affirmé dernièrement, qu'un arrangement pareil existe déjà; je ne puis pas l'affirmer; mais en général j'ai toujours cru que ce gouvernement atroce trouverait infiniment moins de difficulté à diminuer arbitrairement la dépense, qu'à élever la recette au gré de ses vœux et de ses passions.

Les observations que vous avez faites sur la partie de mon mémoire qui traite de la dépense, et surtout sur le parallèle entre les charges anciennes et nouvelles ont commencé par m'attrister un peu, car j'attachais quelque prix à cette partie de mon travail; mais j'ai fini par m'en consoler; d'abord, parce que la plus grande partie de ces observations est d'une vérité incontestable, et que je dois vous savoir gré d'avoir relevé des erreurs dans lesquelles j'étais tombé; ensuite parce que nous nous rapprochons extrêmement dans notre résultat final. Il y a cependant une chose, sur laquelle je ne puis être d'accord avec vous, c'est votre opinion sur la *dîme;* je persiste à croire que la dîme n'était point une *charge publique,*

dans le même sens que les autres impôts directs le sont. Si la dîme était un impôt, les rentes territoriales, les cens, enfin tout ce que le possesseur direct d'une terre payait à un autre individu quelconque en quote-part réglée, l'était donc aussi, ce que personne n'osera soutenir. La dîme est selon moi une co-propriété dont les membres du clergé jouissent en société avec le seigneur et avec le cultivateur de la terre; si celui-ci a gagné par l'abolition de la dîme (de quoi je doute très fort), il a gagné de la même manière qu'il peut l'avoir fait par tous les autres vols qui ont transféré une partie de la propriété des anciens possesseurs à ceux qui les ont remplacés. La dîme *payait* même sous l'ancien régime ses contributions au Gouvernement ; car les « dons gratuits » du clergé, qui (selon Necker lui-même) ne s'éloignaient que pour peu de chose de ce qui aurait été la contribution proportionnelle du clergé, se puisaient dans les fonds fournis en grande partie par la dîme : ainsi celle-ci, loin d'être elle-même un impôt, était — comme toutes les autres parties du revenu territorial — une source d'impôts, ou de contributions directes, levées par le Gouvernement. — Voilà la manière dont j'envisage cet objet; et je vous avoue que ce que vous avez dit pour m'en détourner ne m'a pas convaincu.

Au reste, si même toute la partie des calculs était fausse dans mon mémoire (ce qu'après vos observations sévères, mais justes, je ne suis pas fort éloigné d'accorder), je me flatterais toujours que ce que j'ai dit sur l'impossibilité où est la France de trouver des *ressources extraordinaires,* n'en serait pas moins solide et convaincant. Ce n'est pas à vous que j'apprendrai la moindre chose par mes raisonnements; aussi vous pouvez être sûr que je n'aurais pas composé ce mémoire si je n'avais compté que sur des lecteurs de votre force; mais ceux pour lesquels je l'ai proprement fait (les ministres de ce pays-ci) doivent être frappés des résultats que je leur présentais; et, si les autres qui m'ont fait l'honneur de me lire ont trouvé par-ci, par-là, une nouvelle tournure qui les engageât à méditer un moment une vérité ancienne pour eux, c'est tout

ce que je pouvais ambitionner. Je suis richement récompensé par l'instruction que je dois à votre commentaire, et je vous en témoigne ma plus sincère reconnaissance.

Ce que nous avons vu jusqu'ici en France, depuis que la guerre est recommencée, n'était certainement pas de nature à nous faire changer nos opinions sur les ressources du Gouvernement consulaire. Y eut-il jamais une farce plus ridicule que ces prétendues contributions volontaires, que les administrations départementales, c'est-à-dire les instruments serviles du Gouvernement, votent au nom des contribuables (sans les consulter), que le Gouvernement *accepte* ensuite, comme s'il ne les avait pas *ordonnées,* et qui ne sont autre chose que des centimes additionnels, levés absolument de la même manière que le principal des impôts directs ? On pourrait s'épargner quelques centaines de décrets, en disant simplement qu'il sera levé une somme additionnelle de 50 ou 60 millions pour les dépenses de la guerre. Mais autre chose est voter, autre chose est percevoir. Si les receveurs généraux font encore les avances de ce surcroît de contributions, peut-être que leurs garnisaires trouveront les moyens de les réaliser aussi ; mais quelle opération monstrueuse, après tout ce qu'on a publié sur l'énormité du fardeau de l'impôt direct. — Au reste, le *Hannovre* a produit certainement *quelque chose ;* cela est si vrai, que j'ai même quelques raisons de croire qu'on a envoyé de l'argent, volé dans ce pays-là, *en Italie,* pour vivifier les préparatifs qui se font pour une expédition contre les provinces Ottomanes de l'autre côté de l'Adriatique. Si la paix ne se fait pas l'hiver prochain — Dieu nous en préserve dans sa miséricorde — j'espère que l'année prochaine le Roi de Prusse pourra nous donner quelques nouvelles sur la *recette extérieure.*

Je dois vous parler maintenant d'une chose, qui me fait tant de peine que je voudrais pouvoir la cacher à vous-même, tout instruit que vous puissiez déjà être de la faiblesse et de la bassesse de notre malheureux ministère. Vous avez cru qu'en m'adressant six exemplaires de votre ouvrage, vous faisiez la chose la plus simple et la plus innocente du monde. Vous vous

êtes trompé; vous avez manqué votre but, et vous m'avez exposé par-dessus le marché à beaucoup de tracasseries. D'abord les lois de la censure sont tellement rigoureuses dans ce pays-ci, que personne ne peut recevoir un ouvrage quelconque venant d'un pays étranger, sans permission spéciale. Il est vrai que par une des conditions sous lesquelles j'ai consenti à m'établir à Vienne [1], je suis absolument libre de ces entraves; mais cette exemption ne regarde que *moi-seul,* et elle est interprétée avec tant de rigueur que, lorsqu'il arrive seulement qu'on m'envoie (par la poste) *deux* exemplaires du même livre, je suis sûr qu'on en retient un. Ainsi lorsque vos six exemplaires sont arrivés, on m'en a tout de suite envoyé *un;* on n'osait pas le retenir, parce que j'ai un billet signé de l'Empereur qui me rend plus fort que la censure; mais les cinq autres ont été arrêtés; j'ai été obligé de partir avant d'avoir pu les arracher à la commission; j'en ai parlé à Mr. de Cobentzl dans toutes les lettres que je lui ai écrites pendant une absence de deux mois que j'ai faite; je suis retourné à Vienne le dernier du mois d'août, et mon affaire n'était avancée de rien. Enfin j'en ai *parlé* à Mr. de Cobentzl; je lui ai exposé ce que c'était que votre ouvrage; j'ai excité sa curiosité au point qu'il m'a prié de le lui *prêter,* mais *en particulier* seulement, comme à *un ami,* non pas comme au *Vice-Chancelier;* et — pour tout dire — *il n'a pas eu le courage de réclamer les exemplaires qu'on m'a retenus,* PARCE QUE C'EST UN LIVRE ÉCRIT CONTRE BONAPARTE. — Je suis entré dans ces détails pour que vous sachiez une fois pour toutes ce que c'est que la cour de Vienne : je ne veux pas que notre honte soit proclamée sur les toits; je ne vous dis tout cela que dans la confiance de l'amitié, mais il est bon que vous l'appreniez, parce que je vois que vous partagez jusqu'à un certain point avec les Anglais les fausses idées

1. Le 21 juin 1802 Gentz avait quitté la Prusse, se rendant à Dresde, où il était entré en relations avec Metternich. Fin juillet de la même année il arrive à Vienne. Le 6 septembre, il est nommé Conseiller aulique, avec un traitement de 4.000 florins. Peu après il fait un voyage d'études en Angleterre, puis revient à Vienne.

qu'ils ont sur l'état des choses dans les autres pays. Après ce trait remarquable de la pusillanimité du premier Ministre — jugez du reste.

Je crois qu'après toutes ces difficultés j'obtiendrai à la fin ces cinq exemplaires par une voie détournée ; mais je serai obligé d'user de la plus grande circonspection pour les distribuer ; car, quoique j'aie sû conserver une liberté très-remarquable au milieu de ce système de bassesse, et que, par exemple, je parle à Mr. de Cobentzl (et à *bien d'autres* encore) comme je *vous* parlerais sur ces objets, cependant je dois éviter tout ce qui pourrait *compromettre* ces gens-là ; et la complaisance même qu'ils ont pour moi (et qui est sans exemple) m'en fait la loi. Si jamais vous voulez m'envoyer quelque chose, servez-vous toujours des occasions extraordinaires, des *courriers* même du Gouvernement autrichien, si vous voulez, car ce qui arrive à la *Chancellerie d'État,* fût-ce l'*Ambign de Peltier* me revient toujours, et de la meilleure grâce du monde ; c'est seulement lorsque le Ministre se trouve compromis avec la commission de la censure, et que l'affaire prend un caractère public, qu'il n'a pas le courage d'agir. Il n'a pas pu s'empêcher d'*admirer* ce qu'il a lu de votre livre, mais il se gardera bien d'en permettre officiellement la circulation.

Je ne saurais vous exprimer avec quel plaisir j'ai lu, et relu, votre seconde édition. Votre chapitre sur la Suisse est, selon moi, ce que vous avez jamais écrit de plus parfait ; et je puis vous assurer que, d'après les nouvelles que j'ai eues de *Hambourg,* de *Berlin,* de *Francfort,* enfin de toutes les parties de l'Allemagne où on a eu le courage de débiter et de lire cet ouvrage, il a fait partout une grande et forte sensation. Je ne sais ce que j'aurais donné pour avoir la liberté d'en traduire une partie en allemand, mais — comme à présent vous êtes une fois initié dans tous les secrets de notre faiblesse — Mr. de Cobentzl m'a prié *pour l'amour de Dieu* de ne pas le faire « parce que mon style était trop connu ». Cet ouvrage sera *réimprimé* partout, j'en suis sûr, mais aucun libraire ne

l'annoncera, ni le vendra publiquement : vous ne vous faites pas une idée de cette poltronnerie universelle.

Après ce que vous venez de lire, vous sentirez bien que je suis absolument incapable de contribuer le moins du monde à la publication de l'ouvrage dont, à ma très-grande satisfaction, vous vous occupez maintenant. Je vous dirai, en grande confidence, quels sont mes propres projets. Je m'occupe réellement et très-sérieusement d'un ouvrage dans lequel je veux présenter l'histoire des relations entre la France et l'Angleterre depuis la paix d'Amiens jusqu'au moment où la guerre a recommencé ; et je plaiderai dans cet exposé la cause de l'Angleterre avec toute la force dont je suis capable. Mais loin, bien loin, de pouvoir le faire imprimer sous mon nom, il ne me reste d'autres moyens que d'envoyer mon manuscrit (par des voies extrêmement détournées) à un libraire du Nord de l'Allemagne, qui ne saura jamais, ou du moins auquel je n'avouerai jamais, que j'en suis l'auteur. Encore ne sais-je pas si cette entreprise sera exécutable avec toutes les précautions auxquelles j'aurai recours. Si c'est trop dangereux, j'enverrai mon manuscrit en Angleterre, je le ferai traduire en anglais, et, en me flattant que mon ouvrage aura assez d'intérêt pour être bien reçu en Angleterre, je le ferai paraître ensuite en Allemagne sous la marque d'une traduction. Voilà, mon cher d'Ivernois, à quoi je suis réduit ; et cela sans aucune timidité exagérée de ma part. Tous ceux qui me connaissent attesteront que ce n'est pas là le reproche qu'on puisse me faire. Mais pour conserver ici la position que j'ai heureusement occupée, et moyennant laquelle je puis faire beaucoup de bien en secret, et moyennant laquelle je fais effectivement le seul bien qu'il soit encore possible d'opérer dans la dégradation déplorable à laquelle nous sommes parvenus, je suis obligé à me soumettre à toutes ces ristes précautions.

Je vous supplie de m'écrire aussi souvent que vous en trouverez l'occasion. Vos lettres sont une grande ressource, une grande consolation pour moi. Il y a toujours tant de courriers qui vont à Naples, à Constantinople, etc., que les moyens sûrs

ne nous manqueront pas. Mr. Paget[1], auquel vous pouvez tout confier, et qui est mon ami intime, partira de Londres dans le courant du mois d'octobre ; ce sera encore une bonne occasion. — Je vous prie de dire bien des choses de ma part à nos amis d'Angleterre, à Mr. Becke, à Mr. Balan, à tous ceux qui s'occupent encore de moi. Soyez bien persuadé que, malgré toutes les entraves, je n'ai jamais été plus actif, plus zélé, plus passionné pour le bien que je le suis dans ce moment, par conséquent jamais plus digne de votre amitié. Veuillez bien me la conserver, ne fût-ce qu'en faveur de tous les sentiments distingués que je vous ai voués, et qui ne s'éteindront en moi qu'avec la vie.

GENTZ.

P.-S. — Oserais-je vous prier de faire remettre la lettre ci-jointe à Mr. de Montjoie[2]. Il m'a parlé avec enthousiasme de l'intérêt que avez mis à l'impression du petit mémoire dont je vous ai tant parlé dans cette lettre. Je ne saurais assez vous en exprimer ma reconnaissance.

Si vous rencontrez *Mackintosh*[3], je vous prie de lui dire que j'ai été enchanté de la lettre qu'il m'a écrite, et que je saisirai la première occasion pour lui répondre.

1. Peut-être Henry-William Paget, earl of Uxbridge, marquis of Anglesey (1768-1854), militaire et homme d'État anglais.
2. Probablement l'écrivain royaliste (1746-1816).
3. Lequel ?

UNE

COMMUNE FRANÇAISE

AU TEMPS DE LA FÉDÉRATION

I

Le 1er août 1911, le *Progrès de l'Allier* publiait un intéressant discours prononcé, lors d'une distribution de prix, par M. Filippi, professeur à Cusset. M. Filippi avait saisi l'occasion qui se présentait à lui pour évoquer toute l'histoire de la ville dans laquelle il est appelé à enseigner. Elle le méritait certainement. L'humble métairie de l'abbaye Saint-Martin de Nevers, où Charlemagne, à son retour d'Italie, avait établi des religieuses de Saint-Benoît, n'avait pas tardé à devenir elle-même le siège de l'abbaye et à grouper autour d'elle marchands et artisans. En 1482, Louis XI fit de Cusset le siège principal de deux bailliages, et d'importantes fortifications assurèrent la garde de la petite cité, dont l'industrie alimentait plus de cent paroisses. Habitués à défendre avec âpreté leurs droits, soit contre l'abbesse, soit contre le pouvoir royal, les bourgeois de Cusset devaient embrasser, d'entre les premiers, les idées de la Révolution. Dans son ouvrage sur *Le Bourbonnais sous la Révolution* [1], M. le Dr Cornillon rappelle qu'avant Paris le Bourbonnais eut sa nuit du 4 août : le 21 mars 1789, dans une réunion des trois ordres, les privilégiés renoncèrent spontanément aux exemptions d'impôts attachées à leurs charges, étant donné l'état lamentable du Trésor. L'année suivante, la muni-

1. Vichy, 1888-1895, 5 vol. in-8.

cipalité de Cusset prêtait le serment civique institué par l'Assemblée nationale, serment auquel le Roi lui-même avait adhéré.

Le 5 avril 1790, le corps municipal avait tenu une séance extraordinaire au cours de laquelle son président, Forestier, remplaçant le maire, proposa de ne pas attendre davantage pour procéder à l'assermentation des habitants de la commune. Dans son discours, Forestier expliqua qu'elle n'avait été différée que par le fait du retard apporté dans l'envoi officiel du discours du Roi et de l'adresse de l'Assemblée nationale aux Français, du 11 février. Au 5 avril, la mairie de Cusset avait en main ce dernier document, mais, moins favorisée que le curé, elle n'avait pas encore reçu le discours du Roi. « On nous a encore oubliés ! » s'écrie Forestier, et, en appuyant sa proposition, il demande que les liens d'union et de fraternité soient resserrés dans une cérémonie patriotique et religieuse, « étouffant les murmures d'un aveugle intérêt personnel ». Il revient sur le défaut d'envoi du discours de Sa Majesté : « Ce n'est pas la seule occasion où nous ayons à nous plaindre de ne pas recevoir les actes et les décrets qui émanent de l'Assemblée nationale : ou les pièces dont nous réjouissent les nouvelles publiques ne nous arrivent point du tout, ou elles ne nous arrivent pour ainsi dire qu'après maints et maints ricochets et à de grandes distances de leurs dates et de l'époque de la sanction du Roi. Or vous savez, Messieurs, combien les parties intéressées à la propagation des abus se prévalent et profitent de ces oublis étonnants et de ces dangereux retards. Jetez seulement les yeux sur le registre où sont très soigneusement inscrits tous les décrets reçus ; comparez la date de leur transcription avec la date où ils ont été rendus et sanctionnés, et vous serez convaincus, Messieurs, de l'urgence de mes dénonciations et de la nécessité de faire à ce sujet de promptes et respectueuses représentations à l'auguste assemblée de nos représentants [1]. »

1. Nous devons à la grande obligeance de M. Benoît, secrétaire de la mairie de Cusset, la copie des extraits de registres que nous reproduisons ici. Qu'il veuille bien recevoir nos sincères remerciements.

Si nous avons reproduit *in extenso* les paroles de Forestier, c'est qu'elles témoignent d'une manière assez frappante de la nervosité à laquelle étaient alors en proie les municipalités éloignées du centre où se débattait l'avenir de la France. Le corps municipal de Cusset délibéra séance tenante sur les propositions de son président, et, après avoir entendu l'avis du procureur de la commune, Christophe Sayet, il décida, à l'unanimité, que le dimanche suivant, à l'issue des vêpres paroissiales, il se transporterait sur la promenade publique « pour prêter le serment civique dont l'Assemblée nationale a donné l'exemple à la France ». Il fut arrêté, d'autre part, que les habitants de la commune seraient invités, au prône du lendemain et par publication, à prêter, eux aussi, le serment en question. Quant à la garde nationale, elle fut requise d'office pour la cérémonie. Avant de se séparer, les magistrats municipaux approuvèrent l'envoi de respectueuses représentations à l'Assemblée nationale, au sujet des omissions dont ils avaient à se plaindre, aussitôt que le serment aurait été prêté.

La veille du jour fixé pour la prestation, le corps municipal tint une séance extraordinaire où il prit les dernières mesures en vue d'une manifestation qu'il désirait rendre imposante. Voici, d'après son registre, le procès-verbal de celle-ci :

Du 11 avril 1790.

Aujourd'hui, onze avril mil sept cent-quatre-vingt dix, en conséquence des délibérations du cinq de ce mois et du jour d'hier, le Conseil de la commune s'étant réuni en l'hôtel de ville à l'heure de deux et demie, et les vêpres de la paroisse étant finies, nous, Henri Duriez, maire, Pierre-Jacques Forestier, Antoine Desbrest, Gaspard Saint-Quentin de Maltière, Jean Faure, Claude-Antoine Getenay, François-Jean Turrault, Jean-Baptiste Duranton et Pierre Rocher, tous officiers municipaux; Christophe Sayet, procureur de la commune; Joseph Mianet, Jean Péturet, Jean-Quintien Foucaud, Jean Jarry, Claude Labry, François Sayet, François Claustre, Jacques Delaire, chanoine, Jean Derangeon, François Grandval, Pierre

Sayet, tous notables, nous nous sommes mis à l'instant en marche pour nous rendre à la promenade publique, et, y étant arrivés et nous étant placés sur une espèce d'amphithéâtre dressé à l'effet de la cérémonie, nous avons trouvé un grand concours de citoyens de l'un et de l'autre sexe, mais nous avons remarqué avec une sorte de surprise que la garde nationale commandée par le sieur Desserre qui en est le lieutenant-colonel, a affecté de rester dans un grand éloignement, quoiqu'elle ait été avertie de la cérémonie et par le procureur de la commune en personne, et par la remise de l'expédition de notre délibération en date du cinq du présent ; et cependant, le sieur maire se levant pour faire un discours a dit :

« Messieurs,

« Il tardait aux cœurs de vos officiers municipaux de prêter enfin en votre présence et de recevoir de votre part le serment dont l'Assemblée nationale nous a donné l'exemple dans sa mémorable séance du 4 février dernier. Nous attendions impatiemment que nous fût fait l'envoi officiel et de la sublime adresse de l'Assemblée nationale aux Français, du 11 du même mois, et du discours touchant et fraternel de Sa Majesté, à la suite duquel nos illustres représentants, mettant à l'écart leurs opinions particulières, mais se revêtant tout à coup d'un même sentiment, s'empressèrent de faire le serment que nous allons prononcer.

« Est-il un individu, jaloux du titre de bon citoyen, qui ne se fasse un devoir délicieux de prendre part à cette auguste cérémonie ? Doit-on craindre de renouveler trop souvent et sous des formes diverses l'engagement sacré de maintenir, au péril de sa fortune et de ses jours, une constitution qui réintègre la nation entière dans ses droits naturels et politiques, dont l'ancien régime l'avait inhumainement dépouillée ?

« Les réformes les plus raisonnables, les plus nécessaires sont toujours accompagnées de mécontentement et de murmures ; la réunion des hommes honnêtes ne saurait donc être trop intime et trop souvent rafraîchie et jurée.

« Au surplus, Messieurs, ce qui trancherait toute difficulté, s'il pouvait y en avoir sur une formalité commandée par le patriotisme, c'est l'exemple que nous a donné la plus majestueuse des assemblées et le concert presque unanime des principales villes du royaume ; ainsi donc, loin de nous, loin de cette cérémonie, les

êtres pointilleux, égoïstes, les ennemis sourds au bien public et à la révolution qui, appréhendant la condition des bons citoyens, chercheraient encore à jeter une sorte de ridicule sur la prestation d'un nouveau serment ou qui voudraient au moins le faire considérer comme inquiétant et superflu ; et sans doute, Messieurs, nous allons tous n'avoir qu'un cœur et qu'une voix pour accomplir la solennité qui nous rassemble.

« Mais si, avoir pris l'engagement public de défendre de toutes nos forces les intérêts de la cause commune, c'est avoir déjà montré des dispositions honorables et patriotiques, pouvons-nous croire, Messieurs, que ce soit avoir suffisamment acquitté notre dette de citoyen ? Dans l'état critique où se trouvent les finances de l'État, aucun de nous, quelque minces que soient ses facultés, ses moyens, peut-il se dispenser de contribuer au ressort principal du gouvernement ?

« Dans les moindres paroisses, dans les hameaux, dans les campagnes, la veuve, l'orphelin, le vigneron, le laboureur, chacun a voulu mettre son denier sur l'autel de la patrie. Sera-t-il dit à nos chers concitoyens, vous qui gémissant, il n'est que trop vrai, sous le poids accablant des impôts, avez à peine un morceau de pain à manger, que vous serez les seuls qui n'entrerez pour rien, absolument rien, dans la contribution patriotique ouverte au milieu de vous ?

« Allons, nos frères, encore un effort, ce sera sans doute le dernier et l'avenir vous dédommagera amplement des malheurs passés. Voyez tout ce que vos représentants ont déjà fait pour vous en particulier. Vos noms ne seront plus couchés sur les rôles ; on commence enfin à lire, à côté d'eux, les noms des ci-devant privilégiés et, bientôt, une plus exacte proportion sera établie entre tous les contribuables.

« Vouloir énumérer ici les bienfaits dont vous fait déjà jouir l'Assemblée nationale serait s'exposer à en affaiblir le juste sentiment.

« Quelle doit donc être votre reconnaissance à nos chers concitoyens? Dans la joie de nos cœurs, nous croyons lire sur vos visages et dans vos mouvements, que vous allez au-devant de la proposition que nous n'hésitons pas à faire ; il nous semble vous entendre dire avec acclamation : « Nous, journaliers, vignerons, métayers et « artisans, nous n'avons à offrir à la patrie que la portion qui revien-

« drait à chacun de nous de l'imposition des ci-devant privilégiés « pour les six derniers mois 1789, et nous profitons avec empresse- « ment de cette circonstance pour en faire le don absolu. Telle était, « dès longtemps, notre intention, mais nous voulions qu'on nous « consultât avec plus d'égards et plus de soin. Nous voulions, par la « cotisation préalable des ci-devant privilégiés, savoir au juste l'éten- « due des plus doux de nos sacrifices. » Ah ! Messieurs, que le langage que nous aimons à vous prêter ne soit pas une pure illusion ! Que votre offrande, accompagnant celle de vos concitoyens plus fortunés que vous, lui serve de recommandation et pour ainsi dire de passeport auprès de l'auguste Assemblée nationale.

« Nous nous flattons donc que notre commune prestation de serment civique sera suivie d'une déclaration authentique et unanime que vous consentez au don de l'imposition des ci-devant privilégiés pour les six derniers mois 1789, et il ne nous restera plus qu'à faire, à l'envi et de concert, des vœux ardents pour l'entier succès des nobles travaux de nos représentants et la conservation du meilleur des rois. »

Et, à l'instant, M. le maire, élevant la voix, a prononcé le serment civique dans la forme qui suit : « Je jure d'être fidèle à la loi et au Roi et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution arrêtée par l'Assemblée nationale acceptée par le Roi. » Après quoi, chacun des membres du Conseil général de la commune ayant entendu la lecture du serment a prononcé à haute et intelligible voix : « Je le jure. »

Et à l'instant, la garde nationale s'étant avancée et ayant entendu la lecture de ce que nous avons précédemment inséré dans notre procès-verbal, M. Desserre, lieutenant-colonel, et M. Depons, major de la troupe, nous ont observé que, s'ils étaient demeurés en panne dans l'éloignement du Conseil général de la commune, c'est qu'ils faisaient l'appel de tous les soldats composant leurs troupes et ont demandé l'un et l'autre, avec empressement, à prêter le même serment civique dans les mains de la municipalité, déclarant être prêts à le faire prêter ensuite à leurs troupes. Cette demande patriotique ayant été acceptée avec reconnaissance, et la formule ayant été répétée à chacun de ces messieurs séparément, ils ont, l'un après l'autre, dit à haute et intelligible voix : « Je le jure », et il leur a été donné acte de leur serment ; après quoi, étant retournés à leurs

troupes et ayant prononcé à leur tête la formule susdite, et tous les officiers et soldats présents ayant prêté serment entre les mains des deux officiers supérieurs, ces messieurs sont revenus à la municipalité pour rendre compte de cette fonction et ont signé, requérant que les noms des officiers et soldats présents soient inscrits. Suivent les signatures.

MM. les officiers du bailliage, qui sont : Claude Rougan de Prinsat, président ; Jean-Baptiste Charvin, lieutenant général ; Amiet Graughon, lieutenant particulier ; Hubert-Bonaventure Chapus-Dubost, procureur du Roi, et Gilbert Coinchon de Lafont, avocat du Roi, ayant demandé aussi à être admis à la prestation du serment dont il s'agit, et lecture leur ayant été faite, ils ont, l'un après l'autre, sur la formule prescrite, prononcé les mots « Je le jure », et ont demandé acte et signé. Suivent les signatures.

MM. les chantres et chanoines, également animés de l'amour patriotique, ont, l'un après l'autre, prononcé la même formule « Je le jure » et ont signé avec M. Durand, prêtre et recteur du Collège. Suivent les signatures.

Semblable formalité observée par le sieur Goutay, curé de cette paroisse, et le sieur Jean Rousset, son vicaire, il leur a été donné acte de leur serment et ont signé (non signé)[1].

Semblable formalité a été observée au même instant par MM. Dufloquet, avocat, Rozé-Beauvais, notaire, Antoine Lebœuf, greffier du bailliage, Jean-Baptiste Desbrest, fils d'Antoine Desbrest, municipal, Alexandre Lorut et autre Antoine Desbrets, il leur a été donné acte de leur serment et ont signé. Suivent les signatures.

Chaque individu de la commune ayant désiré de prêter son serment séparément, mais le temps ne le permettant pas, attendu qu'il est déjà fort tard, la municipalité a prié tous les assistants, qui sont au nombre de plus de trois mille, de vouloir bien se contenter de prêter leur serment collectivement et en masse, et, à cet effet, M. le maire, ayant lu la formule, toute l'assemblée, levant la main, a prononcé à grand cri et d'une voix unanime : « Je le jure. »

Cela fait, le Conseil général de la commune, après avoir remercié

1. On verra plus loin que, sans avoir signé au registre, Goutay et Rousse continuèrent à témoigner par leur présence aux cérémonies patriotiques l'intérêt qu'ils portaient au nouvel état de choses.

tous les assistants du zèle qu'ils ont montré dans cette circonstance, a repris le chemin de l'Hôtel de ville pour y clore le présent procès-verbal, en invitant les personnes jalouses de faire insérer leurs noms dans cet acte, de vouloir s'y transporter.

*
* *

Un mois ne s'était pas écoulé depuis la cérémonie du 11 avril, si touchante dans son unanimité, et aussi dans sa sincérité, que le corps municipal était saisi d'une plainte révélant un brusque et singulier changement dans l'état des esprits. Le 5 mai, Gabriel Serolle, de Saint-Germain-l'Épinasse, et Jean Belain, de la paroisse de Saint-Bonnet-Descars, s'en furent chercher à Cusset 32 quarterons de seigle qu'ils avaient achetés à un particulier de cette ville. A peine eurent-ils chargé leurs marchandises, qu'ils furent assaillis par une bande d'hommes, de femmes et même d'enfants ; leurs charrettes furent saisies et les émeutiers se mirent en devoir de se partager les grains, sans les payer à Serolle et à Belain. Descendus immédiatement sur les lieux, les officiers municipaux s'efforçèrent de rétablir l'ordre. En vain rappelèrent-ils à la population que l'Assemblée nationale ordonnait la libre circulation des grains et qu'en privant les habitants de la région des grains qu'ils pouvaient se procurer à Cusset, les délinquants exposaient toute une communauté « aux horreurs de la faim » : ces représentations et « mille autres exhortations fraternelles » demeurèrent sans résultat. Hommes, femmes, enfants se refusèrent à laisser sortir des grains de la ville ; ils invoquèrent la cherté de cette denrée et affirmèrent que le marché du jour n'en aurait pas suffisamment pour satisfaire à toutes les demandes. Réduits à l'impuissance, incapables de reprendre les charrettes arrêtées, les officiers municipaux crurent habile de transiger avec la foule et ils lui proposèrent de faire procéder à un partage équitable des grains, qui seraient remboursés, au prix du jour, à leurs propriétaires. Nouveau refus, qu'ils ne manquèrent pas de consigner dans leur registre : « Nous avons

été surpris d'entendre crier, comme d'une voix unanime, qu'on voulait retenir le blé et le partager sans le payer; qu'on avait faim et point d'argent; que nous avions beau dire, que le grain n'irait pas à sa destination et que le marchand ne le recouvrerait jamais. »

Devant une résolution si catégoriquement exprimée, les magistrats changèrent de tactique. Ils se retirèrent et requirent l'assistance de la garde nationale. La générale bat; la garde s'assemble et, cette fois, c'est accompagné par la force armée que le corps municipal rejoint ses bouillants administrés. Ceux-ci, d'ailleurs, avaient eu le temps de faire du chemin et, déjà, ils traînaient vers les grèneteries les charrettes dont ils s'étaient emparés. Les sommations ne les arrêtèrent point et ils répondirent en criant qu'ils perdraient plutôt la vie que de laisser sortir du grain de la ville. Les « insurgeurs » menacèrent de sonner le tocsin et le corps municipal, perplexe mais désireux d'éviter une effusion de sang, battit en retraite. Il était 9 heures du soir.

Les magistrats se retrouvèrent le lendemain matin pour prendre les mesures que comportaient les circonstances. Ils avisèrent le procureur du bailliage des derniers événements et prièrent le curé de notifier à son prône les décrets concernant la libre circulation des grains, la loi martiale relative aux attroupements et le décret sur la sûreté des personnes, des propriétés et la perception des impôts. Enfin, « pour tranquilliser les esprits d'un peuple trop facile à égarer », la municipalité décida de visiter tous les greniers de la ville pour y relever la quantité de grains qui y était contenue. Le résultat de ces investigations prouva que l'alarme du public était sans nul fondement, car les magistrats comptèrent 30.000 quarterons de grains de froment, de seigle et d'orge. Désireux, cependant, de procurer à la population le plus de facilités possibles pour son alimentation, les officiers municipaux contraignirent les meuniers à ne percevoir, sur chaque quarteron de grains, que deux livres de blé, c'est-à-dire à rendre, à deux

livres près, la quantité de grains qui leur aurait été confiée pour la mouture. Une disposition, transcrite au registre de la police, fut également adoptée au sujet de la quotité du droit de mouture accordé au meunier. Et le corps municipal leva sa séance, après avoir ordonné aux officiers de la garde nationale de pourvoir à la police des prochains marchés.

II

Délivrée des soucis que lui avait causés l'approvisionnement de la commune, la municipalité de Cusset put préparer en toute tranquillité d'esprit la manifestation prévue pour le 14 juillet. Il s'agissait d'entourer de formes solennelles la prestation du serment fédératif, conformément « au vœu des citoyens de Paris, manifesté par leur adresse à tous les Français, relative à la Confédération nationale ». Ainsi s'exprimait le maire Duriez, en rappelant à ses collègues toutes les mesures prises en vue de la cérémonie. L'heure de midi avait été fixée pour la prestation, et cela dans toute la France, « afin que tous les habitants de ce vaste Empire puissent s'unir au pacte auguste et solennel ».

L'organisation de la fête n'alla pas sans quelques difficultés. Le matin même du 14 juillet, les membres du directoire du district, accompagnés du procureur-syndic et du secrétaire du district, protestèrent au sujet du rang assigné à leur président pour allumer le feu de joie : le corps municipal lui avait donné le second, alors qu'il devait occuper le premier rang. D'autres questions de préséance furent réglées, puis le cortège se mit en marche. Deux à deux, le directoire, la municipalité et douze notables gagnèrent la promenade publique où déjà les attendaient, état-major en tête, tous les hommes de la garde nationale que n'avaient pas retenus les pressants travaux de la campagne. De nombreux corps les rejoignirent : un détachement de cavaliers du Royal-Guyenne; le curé de Cusset, Goutay, son vicaire et le bas-chœur, « marchant processionnellement »; Messieurs du bailliage, soit

Claude Rougan, président, Jean-Marie Charvin, lieutenant général, Amiet Graughon, lieutenant particulier, Gilbert Coinchon, avocat du Roi, Étienne-Hubert-Bonaventure Chapus, procureur du Roi, Pierre Biesse, premier huissier audiencier, et Gervais Cornil, premier huissier criminel; Messieurs les « perruquiers » au nombre de trois, savoir : Joseph Bizard, Jean Bessay et François Rousseau; Messieurs de la maréchaussée au nombre de quatre, savoir : MM. Beaucolin, brigadier, Blaise Caze, Bougarel et Gimonet; M. Durand, prêtre principal du collège, ses secondaires et tous ses écoliers; Messieurs du Chapitre, revêtus de la chape et dont la procession, comportant quatorze chanoines et le bas-chœur, était précédée du révérend père gardien et de deux frères capucins; trois soldats en semestre à Cusset, Sayet, du Dauphin-Infanterie, Bardet, du régiment d'Armagnat, et Nivelon, du régiment de Foix; enfin vingt dames et demoiselles se rendirent, elles aussi, en cortège sur l'emplacement de fête, où se pressait une grande foule de citoyens. A l'une des extrémités de la promenade se dressait l'autel; le clergé vint se ranger à ses côtés, le directoire gagna la droite, la municipalité, les notables, etc... prirent place à gauche et tous les corps précités entrèrent dans l'enceinte ménagée par la garde nationale en formation rectangulaire. La messe fut célébrée par le chanoine Delaire qui, à ses fonctions de prêtre, joignait celle d'officier municipal, puis le maire prononça un discours, dont le commencement, « Mes frères, vous qui avez gémi si longtemps sous le joug du despotisme le plus affreux... », fut suivi de phrases analogues glorifiant, avec la chute de la Bastille, l'avènement de la fraternité. Au coup de midi, le canon tonna et le maire prononça la formule sacramentelle : « Nous jurons de rester à jamais fidèles à la nation, à la loi et au Roi, de maintenir de tout notre pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi, de protéger, conformément aux lois, la sûreté des personnes et des propriétés, la libre circulation des grains et subsistances dans l'intérieur du royaume et la perception des contributions

publiques, sous quelques formes qu'elles existent, de demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité. » Tous les assistants, la main levée, s'écrièrent : « Je le jure », à l'exception des membres du directoire qui ne consentirent à prêter le serment qu'après en avoir ouï la formule de la bouche même de leur président. A peine eurent-ils achevé, que les dames et les demoiselles s'avancèrent et qu'en leur nom, M[lle] Touzet l'aînée prononça un discours dans lequel, en exaltant les sentiments patriotiques des femmes de Cusset, elle sollicita pour elles l'honneur d'être admises au serment. Le maire accéda à leur demande en faisant l'éloge de ces citoyennes avant la lettre[1]. *Te Deum,* puis feu de joie allumé par un délégué de chaque corps représenté à la cérémonie, sans oublier M[lle] Touzet l'aînée. Un procès-verbal, signé par tous les participants, fut immédiatement dressé à la maison commune.

III

On aura remarqué la part prise par les ecclésiastiques de Cusset à la fête de la Fédération. Ils eurent l'occasion de donner, peu après, une nouvelle preuve de leur adhésion aux principes de quatre-vingt-neuf. Appelés, le 23 janvier 1791, à prêter le serment à la Constitution civile du clergé, tous les prêtres de Cusset, à l'exception d'un seul, furent au nombre des « jureurs ». La cérémonie eut lieu en l'église paroissiale, où une grand'messe fut célébrée en présence des officiers municipaux. Après l'Évangile, le curé Goutay monta en chaire ; il lut la loi du 27 novembre 1790, prescrivant l'assermentation des ecclésiastiques fonctionnaires publics, et prononça un discours dans lequel il constata que les décrets de

1. « Les femmes, écrit M. Aulard, avaient vraiment fait acte de citoyennes, lorsque Condorcet reprit en main leur cause, avec plus d'éclat et d'insistance qu'en 1788, et publia en juillet 1790, dans le *Journal de la Société de 1789,* un vigoureux et éloquent article, intitulé : *Sur l'admission de la femme au droit de cité,* qui était un véritable manifeste féministe. » (*Histoire politique de la Révolution française,* p. 94.)

l'Assemblée nationale « ne blessaient nullement l'autorité spirituelle de l'Église ». La messe finie, Goutay jura de veiller avec soin sur les fidèles de sa paroisse, d'être fidèle à la nation, à la loi, au Roi et de maintenir de tout son pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi. Le vicaire, l'aumônier du collège et les confesseurs prêtèrent serment à leur tour et trois ecclésiastiques non fonctionnaires publics se joignirent à eux. L'un des confesseurs, l'abbé Choisy, avant de déférer au vœu de la loi, donna les raisons qui l'avaient poussé à ne s'y point soustraire et le corps municipal jugea sa déclaration assez importante pour en ordonner la transcription littérale dans son registre. Nous la reproduisons telle qu'elle nous a été conservée. On verra que M. Sagnac, qui a publié tant d'intéressants travaux sur le clergé de la Révolution, écrivait à bon droit qu'au-dessus des questions de traitement et de pension, les curés et les vicaires placèrent la conscience religieuse.

Discours du sieur abbé Choisy, dont le Conseil général de la commune a demandé l'enregistrement par délibération du 23 de ce mois.

Au nom de la Sainte-Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit,
Seul Dieu en trois personnes.

Français, Patriotes, Frères,

Il est des circonstances où se taire est un crime. Le serment auguste que le clergé de cette ville va prêter devant vous et entre les mains des administrateurs désignés par l'Assemblée nationale pour y présider, exige de nous que nous éclairions votre foi, pour l'affermir, surtout dans le conflit d'opinions qui semble vouloir diviser le clergé de l'Église gallicane, cette portion chérie de l'héritage de Jésus-Christ, dont les souverains ont été à juste titre nommés les fils aînés, pour avoir toujours protégé, envers et contre tous, le chef ministériel en qualité de successeur de saint Pierre, qui n'a jamais pu avoir d'autres droits que celui qui lui a été dispensé par Jésus-Christ, fondateur divin de la religion que nous professons et chef supérieur de toute discipline relative à la foi et aux mœurs.

Or, voici ce que Jésus-Christ nous dit dans les divines Écritures pour faire la volonté de son Père qui L'a envoyé pour Lui former des adorateurs en esprit et en vérité. Il commence par donner à l'univers la preuve la plus éclatante de Son civisme, quoique renfermé encore dans les chastes entrailles de cette fille vierge de Juda, déterminée et choisie par ses vertus, de toute éternité, pour être la divine mère du seul législateur divin de l'univers, fils de Dieu fait homme.

Vous le savez, mes Frères, ou, du moins, il n'est pas permis à un ecclésiastique de l'ignorer, César-Auguste ordonna le dénombrement de son peuple. Dans la Judée, Bethléem est désignée pour l'enregistrement ; à peine l'édit est-il publié, que la Vierge et saint Joseph se mettent en chemin ; et Jésus-Christ, remarquez-le bien, mes frères, et Jésus-Christ obéit avec choix et convenance aux ordres de l'Empereur ; or, que veut nous faire entendre Jésus-Christ par cette prompte obéissance aux ordres d'un empereur païen et idolâtre, sinon que deux puissances seront à jamais établies par ce Sauveur aimable, pour nous faire arriver à Lui ? Chacune aura sa fin particulière : la puissance temporelle, celle de protéger notre enfance, de nous conserver tous les droits de l'homme et du citoyen ; la puissance spirituelle, celle d'exiger le sincère hommage d'adoration envers l'Être suprême, dont Il était venu établir l'Empire, aussi nous dit-Il dans l'Évangile, ce divin et tout aimable Sauveur, que Son royaume n'est pas de ce monde ; la terre est à nous, pourvu que notre cœur soit à Lui ; qu'Il ne se mêle pas de juger de nos différends particuliers, du partage de nos terres, de la division de nos empires, pourvu que le nom de son Père soit adoré partout et ait ce que nous voyons dans la mission qu'Il donne à Ses apôtres, pour publier Son Évangile « *Ite*, allez ; je ne vous traiterai pas de serviteurs, *vos dicam non servos*. J'ai un nom plus doux à vous donner ; *vos amici mei estis*, vous êtes mes amis et voici votre fonction : allez, enseignez, *ite, docete ;* préparez pour la vie future, c'est-à dire pour la possession de ma gloire, tous ceux qui voudront croire en moi. Tout hommage forcé ne pourrait m'être agréable ; enseignez, instruisez, remontrez, mais en toute douceur et patience, *argue, observa, increpa in omni patientia ;* respectez les puissances de la terre, c'est par moi que les rois règnent, c'est par moi que les législateurs établissent des lois justes, *per me reges regnant et legum conditio justa*

humanis; au-dessus des hommes, pour les soutenir dans le devoir, moi seul au-dessus de toutes les majestés de la terre pour les récompenser ou les punir, selon le bon ou le mauvais usage qu'ils auront fait de l'autorité que je leur ai confiée pour le bonheur du peuple dans le siècle présent, comme l'avant-goût du bonheur éternel que je lui prépare s'il ne se sert du premier que comme un moyen pour arriver au second. »

Saint Chrysostôme était pénétré de cette vérité lorsque, en expliquant l'épître aux Romains au peuple de Constantinople, il disait : « L'obéissance due aux souverains regarde tous les hommes sans distinction, fussent-ils prêtres, apôtres, évangélistes, *omnis anima potestatibus, supereminentibus subdita sit etiam si apostolus sis, si propheta, si evangelista sive quisquis tandem fueris.* »

D'après ces principes invariables, la nation française a cru, et elle était fondée à le croire, que, pour remettre la divinité dans tous ses droits à l'égard de l'homme et l'homme lui-même dans tous ses droits à l'égard de ses semblables, une réforme générale était une nécessité absolue.

Et qui de nous, Français tant que nous sommes, depuis le père de la patrie jusques au dernier de ses enfants, peut l'empêcher de voir que ce moment, ménagé par la Providence et perdu par notre faute, nous aurait entraîné dans l'abîme du malheur. — Mais passe pour une réforme, mais une destruction générale ! l'Assemblée générale a outrepasssé ses pouvoirs. — Hommes ignorants ou intéressés que quelque passion secrète domine en sens contraire au bien public ! Taisez-vous ! l'Assemblée nationale fait ce qu'on n'a jamais voulu faire, malgré les réclamations les plus justes de la terre et les avertissements les plus marqués du ciel, et voilà pourquoi, dans tout ce qu'elle fait aujourd'hui, elle le fait par une impulsion à laquelle elle se doit, sans pouvoir s'y refuser. — Mais elle attaque Dieu et son Christ ? — Dites-moi en quoi et comment ? — Dans la personne de ses ministres, qu'elle dépouille de ses biens et de tous leurs privilèges despotiques. — Je réponds au premier chef et je dis : les ministres du Dieu qui est né pauvre, qui a vécu pauvre, qui est mort pauvre, doivent vivre et mourir pauvres s'ils veulent être ses vrais imitateurs ; ce n'est pas, cependant, que l'Assemblée nationale n'ait aperçu qu'il était de toute justice de fournir aux ministres du culte le nécessaire de décence pour qu'aucun d'eux n'ait à rougir de son état et ne se trouve point

exposé à l'avilir... Quant aux privilèges despotiques, en qualité d'enfants de la nature et de la grâce, nous sommes libres et nulle autorité sur la terre qui aie le droit de nous rendre esclaves. — Mais la religion est en danger; il est une discipline ecclésiastique à laquelle on porte une atteinte si forte, que son infraction entraînera la perte du dogme? — Raisonnement captieux, s'il n'est pas faux dans toutes ses parties. Le dogme chrétien et catholique est dans toute son intégrité. Il est permis aujourd'hui, comme il le sera toujours, de voir un Dieu qui existe, une religion qui l'honore, une institution qui annonce ses dogmes et fixe les règles des mœurs, une société visible qui en conserve le dépôt, une autorité infaillible qui explique le sens des divines Écritures ainsi que de tous les ouvrages qui peuvent illustrer la religion ou la ternir.

Se permettre de dire, pour séduire le peuple et exposer les citoyens de cet empire à s'entre-égorger, que l'Assemblée nationale de France, composée de chrétiens, tend à détruire la religion, c'est un jugement trop calomnieux; il mérite d'être puni par la rigueur des lois. — Ah! quels chrétiens! me dira-t-on. — Quels chrétiens, mes frères? Des chrétiens comme vous et moi, et peut-être meilleurs que vous et moi. Quant à la discipline sur laquelle on appuie si fortement, elle a varié de siècle en siècle, même dans les choses purement spirituelles, je ne dis pas assez, dans les choses tenant au dogme d'aussi près qu'il se puisse... Nous en avons la preuve existante parmi nous... Aucun de nous n'ignore que Jésus-Christ a justifié le sacrement auguste et adorable de Son corps et de Son sang sous les espèces du pain et du vin. Dans la primitive église, tous les fidèles communiaient sous les deux espèces; aujourd'hui, mes frères, quand notre amour pour Jésus-Christ ou le besoin spirituel de notre âme nous conduisent à la table sacrée ornée de Sa justice, vous ne recevez votre Dieu, votre Sauveur que sous l'espèce du pain et vous ne doutez pour cela un instant que vous ne receviez le même Dieu que nos pères dans la foi. Voilà ce que j'appelle du point de discipline, et tout autre a ce caractère qui ne peut souffrir de variation que par l'autorité de l'Église... Mais qu'un souverain dans l'État établisse mille évêchés, s'il le faut pour l'instruction de son peuple, et qu'il en diminue le nombre lors de leur inutilité; qu'il réduise à une subsistance honnête ces (*un mot illisible*), ces énormes revenus, qui ont arraché des gémissements aux Grégoire, aux Basile, aux Jérôme

et qui leur ont fait avouer que si la religion a procuré de grandes richesses à l'Église, la trop grande richesse a étouffé la religion, (quel cri de douleur ne pousseraient-ils pas aujourd'hui en voyant que ces abus n'ont fait que s'accroître en se perpétuant); les évêchés réduits, le clergé pensionné, la France ne sera pas moins catholique. Que les pasteurs du deuxième ordre, — dont les uns, sans avoir presque rien à faire, jouissaient de toute la graisse de la terre, tandis que les autres, continuellement occupés, manquaient presque du nécessaire, — ayant fixé l'attention de l'Assemblée nationale, par la nécessité de l'égalité du travail comme de la subsistance, — où trouvera-t-on l'infraction à la discipline ? Ne doit-elle pas être calquée dans tous les termes sur la raison et la justice ? Que, dans cette vaste monarchie, on ne puisse plus laisser subsister des corps monastiques des deux sexes, qui ont été, à la vérité, dans leur temps, l'ornement de l'Église, mais qui se sont trop éloignés de l'esprit de leur patriarche pour ne pas fixer en sens contraire l'opinion publique ! La religion existait avant eux ; elle existera après. Que les chanoines, qui, dans leur primitive existence, étaient les conseillers ordinaires de l'évêque, n'aient pas su se maintenir longtemps dans cette honorifique fonction par leur peu d'application à l'étude de leur état, — cela seul me suffit pour me consoler de ma suppression.

Mais, me dira-t-on, la puissance temporelle a-t-elle pu établir seule ce nouveau régime ? Je réponds et je dis : Quand la discipline ecclésiastique se trouve fortement liée au temporel des empires, comme dans le cas présent, le souverain, soit que la souveraineté soit commune à plusieurs ou concentrée dans un seul, le souverain, dis-je, comme défenseur des saints Canons, comme protecteur de l'Église, a le droit de faire corriger les abus ou de les corriger lui-même, lorsqu'il s'aperçoit que les remontrances sont inutiles ; et voilà la vraie discipline de l'Église. Plusieurs de nos rois, parmi lesquels il s'en trouve que l'Église honore d'un culte public, n'ont pas cru renverser la religion en ne prenant conseil que du bonheur qui pouvait rejaillir sur les peuples qu'ils gouvernaient, pour opérer sous leur règne respectif toute espèce de réforme.

— Mais d'où vient donc cette opposition presque unanime des princes de l'Église ?... — Là, mes frères, ma vénération et mon respect ont toujours été dans mon cœur à l'égard de mes pères

dans la foi, mais cette vénération doit-elle enchaîner la vérité? Hé! ne sait-on pas que ce sont les plus grands hommes qui éprouvent le choc des passions les plus fortes et que ces passions obscurcissent la raison?... Que ne puis-je dissiper la crainte qui agite mon âme, que quelque motif secret que je couvre ici du voile de la religion... Oui, il est mille fois plus sage et plus conforme à l'esprit de notre divin chef Jésus-Christ, le prince de la paix, de prévenir, par toute espèce de sacrifices, les horreurs d'une guerre civile. Pour vous, mes chers patriotes et frères, encore un peu de patience et vous vous apercevrez de l'avantage de la révolution, tant dans le temporel que dans le spirituel; nos neveux, il est vrai, en cueilleront les plus doux fruits, mais aussi notre mémoire sera en bénédiction à la race future. Le seul risque que vous ayez à courir, c'est d'ajouter foi aux promesses, aux témoignages d'affection que la frayeur arrache à nos ennemis communs, c'est celui de leur donner le temps de vous diviser, pour vous accabler ensuite avec plus de force que jamais.

Ah! il n'en sera pas ainsi; je présume trop bien de votre patriotisme éclairé... Vous croyez en Dieu, en Jésus-Christ, à l'Église une, sainte, catholique, apostolique, romaine... Hé bien! ce Dieu, ce Sauveur, cette mère de tous les fidèles recevra avec intérêt jaloux l'encens de nos prières qu'un cœur libre aura porté aux pieds du trône auguste de la Divinité; il vous récompensera un jour des généreux efforts que vous aurez faits pour servir la patrie. Aimons Dieu, aimons nos frères, mais n'oublions jamais qu'il faut vivre libre ou mourir.

IV

Acquis aux idées nouvelles, les habitants de Cusset s'habituèrent facilement à la liberté prônée par l'abbé Choisy mais leur esprit public était singulièrement inquiet et soupçonneux. Leur municipalité devait en donner une preuve le lendemain du jour où la fuite à Varennes fut connue officiellement. On se rappelle que le départ du Roi avait eu lieu dans la nuit du 20 au 21 juin 1791 : ce ne fut que le 22, à 9h 30 du soir, que l'Assemblée nationale reçut la nouvelle de l'arrestation du carrosse emportant le « commis » de la nation. Le 23, le corps

municipal de Cusset, réuni sous la présidence du maire, Guillaume Dufloquet, qui avait succédé à Duriez, prit connaissance d'une réquisition du procureur-syndic du district. Cette réquisition ne parle pas de la fuite du Roi, mais fait allusion à la gravité des circonstances. La chose publique, porte-t-elle dans ses considérants, n'a jamais été dans un plus grand danger ; on ne saurait prendre trop de précautions pour le prévenir et, puisque les bons citoyens s'empressent de « mettre à découvert leurs pensées, leur conduite et leurs relations », il faut surveiller les hommes suspects. Et le procureur somme la municipalité de saisir tous les plis que le messager de la ville pourrait porter de Cusset aux habitants de Vichy, la cité voisine, et aux « buveurs d'eau ».

La municipalité obtempéra immédiatement à la réquisition. Elle décida, en outre, que les « tristes circonstances de la patrie » devaient engager les habitants à se mettre sous les armes et la garde nationale à choisir elle-même des commandants dans lesquels elle eût une entière confiance. La garde se réunit et confirma dans leurs fonctions ses anciens commandants, M. Saint-Quentin d'Avignon et Desbrest d'Albot.

Le lendemain 24, à 10 heures du soir, séance extraordinaire du corps municipal, auquel est communiqué un procès-verbal d'arrestation concernant l'abbé Portier, ci-devant principal du collège de Billom [1], et de Jean Gontaudier, son cousin. Tous les prêtres n'étaient pas dans les idées de l'abbé Choisy; les quatre sixièmes du clergé français étaient demeurés réfractaires à la Constitution civile et répandaient des brochures d'opposition dans les campagnes. L'abbé Portier et Gontaudier furent prévenus d'avoir coopéré à cette propagation. Ils avaient été arrêtés non loin de Cusset, dans le canton du Mayet-de-Montagne, où on les avait trouvés transportant dans un porte-manteau des écrits « incendiaires, contraires à la révolution ». Les inculpés furent interrogés en présence de tous les membres du corps municipal et sous leurs yeux fut dressé un inventaire

1. Située dans le Puy-de-Dôme, Billom était le siège d'une maison de jésuites fondée en 1555.

des brochures saisies. Cet inventaire nous renseigne sur les publications que les réfractaires avaient intérêt à lancer contre la Constitution et contre les prêtres « jureurs » qui l'avaient reconnue.

1. Quatre brochures intitulées : *Commentaire sur l'instruction de l'Assemblée nationale, sur l'organisation civile du clergé.*

2. Cinq brochures intitulées : *Réponse à la déclaration d'un curé membre de l'Assemblée nationale sur la Constitution civile du clergé.*

3. Trois brochures intitulées : *Traduction fidèle et littérale du bref du Pape à Mgr l'archevêque de Sens.*

4. Quatre brochures intitulées : *Lettres pastorales de Mgr l'évêque, prince de Genève.*

5. Quatre brochures intitulées : *Adhésion de MM. les recteurs, curés et autres ecclésiastiques du diocèse de Saint-Malo en Bretagne.*

6. Trois brochures intitulées : *Lettre de Notre Saint-Père le Pape Pie VI sur le serment prêté par les ecclésiastiques et sur les élections et consécrations de faux évêques dans le royaume de France.*

7. Six brochures reliées intitulées : *Second bref du Pape Pie VI portant itératif monitior sur les affaires de France, donnant aux sermentaires quarante jours pour se rétracter.*

8. Quatre brochures intitulées : *Instruction donnée par l'évêque de Langres aux curés de son diocèse qui n'ont pas prêté le serment ordonné par l'Assemblée, avec l'adoption qu'en a faite Mgr l'évêque de Clermont pour son diocèse.*

9. Quatre brochures intitulées : *Instruction pastorale de Mgr le Cardinal de La Roche Foucauld, archevêque de Rohan.*

10. Brochure intitulée : *M. Josse et M. Pierre, sur le refus qu'ont fait la plupart des ecclésiastiques de prêter le serment, et sur le schisme qui doit s'en suivre.*

11. Une brochure intitulée : *Breve Sommi Pontificis Pii sexti,* signée : l'abbé Royoux.

12. Une brochure, lettre intitulée : *A M. le Cardinal Loménie.*

13. Deux brochures intitulées : *Mandement et lettres pastorales de Mgr l'évêque d'Amiens et de Nismes.*

14. Une brochure intitulée : *Prosne sur le serment civique fait par le curé de Montégut.*

15. Quatre *Catéchismes pratiques ou instructions familières à l'usage du peuple, propres à régler sa foi et sa conduite envers l'autorité de l'Église.*

16. Cinq autres *Catéchismes sur la Constitution civile du clergé, par l'auteur des questions sur le schisme.*

17. Six brochures intitulées : *Réponse d'un fonctionnaire public, qui n'a pas prêté le serment, aux deux dernières lettres de M. Perrier.*

18. Cinq brochures intitulées : *Copie de la lettre de M. Perrier à M. D..., citoyen de Riom, avec reproche.*

19. Une brochure intitulée : *Conversation de M. le maire de Paris avec M. Marduel, son curé.*

20. Une brochure intitulée : *Faites des lettres sur l'écrit de M. Charrier de la Roche, député de Lyon à l'Assemblée nationale, intitulé : « Réfutation de l'instruction pastorale de Mgr l'évêque de Boulogne. »*

21. Une brochure intitulée : *Question proposée aux ecclésiastiques qui ont prêté le serment et à ceux qui ont dessein de le prêter.*

22. Une brochure intitulée : *Question sur le schisme avec les reproches pour servir de supplément au catéchisme de Bourges.*

23. Une brochure intitulée : *Procès ou opinion très succincte, tant sur le serment civique que sur la présente révolution.*

24. Deux brochures intitulées : *Catéchisme nouveau et raisonné à l'usage de tous les catholiques français.*

25. Deux brochures intitulées : *Les principes de la foi sur le gouvernement de l'Église, en opposition avec la Constitution civile du clergé, ou réfutation du développement de l'opinion de M. Camus.*

26. Une brochure intitulée : *Dénonciation aux Français catholiques des mesures employées par l'Assemblée nationale pour détruire en France la religion catholique.*

27. Et finalement une brochure intitulée : *Instructions personnelles de Mgr l'évêque de Sens, E. Marne.*

Interpellé au sujet des nombreux documents trouvés dans son porte-manteau, l'abbé Portier ne se troubla point : il prétendit n'y avoir emballé qu'un bréviaire, une chemise, une paire de pantalons, un bonnet de nuit, un col avec agrafe,

une paire de bas, un mouchoir, un sac contenant des graines de frêne et une paire de souliers. Quant aux brochures, l'abbé affirme qu'elles ne lui appartenaient point. Son cousin Gontaudier, arrêté alors qu'il transportait, lui aussi, un porte-manteau sur la croupe de son cheval. rapporta qu'un inconnu lui avait demandé de s'en charger, après lui avoir déclaré qu'il ne s'y trouvait point d'argent, mais seulement quelques papiers, et qu'il ne courait aucun danger. A l'entendre, Gontaudier aurait accepté le colis par complaisance, mais, mis en contradiction avec lui-même, il refusa de signer sa déposition. Les deux prévenus furent consignés en l'auberge du sieur Souhaillat et, de peur que le public n'attentât à leur sûreté, des sentinelles furent chargées de leur surveillance. Quant aux brochures, elles furent mises sous scellés et envoyées avec les porte-manteaux, un sabre et une canne à épée, au directoire du district. Trois autres lettres, que l'abbé Portier avait sur lui, furent confisquées.

Les renseignements que la municipalité reçut au sujet des inculpés ne lui permirent plus de douter de leur culpabilité : « Cet homme, lui écrivaient, au sujet de Portier, les officiers municipaux de Maringues, cet homme a donné, depuis plusieurs mois, à Luzillat, chez M. de Saint-Gérand, le scandale du fanatisme le plus effréné ; il n'a cessé de répandre des écrits incendiaires et de tenir les propos les plus incendiaires et les plus criminels. »

La suspicion des habitants de Cusset et de la région, en 1791, devait, comme dans le reste de la France, avoir son épilogue avec la Terreur. D'après le Dr Cornillon, elle sévit avec d'autant plus de violence dans l'Allier, que l'on reprochait à un certain nombre des habitants de ce département d'avoir favorisé l'insurrection de Lyon par des envois de grains et d'argent.

ÉDOUARD CHAPUISAT.

SANARY

ET LE

SIÈGE DE TOULON

A la fin de l'Ancien régime, l'importance des problèmes se rattachant à la vie matérielle sur le littoral de la Méditerranée, est indéniable. Cette situation n'avait pas tardé à être aggravée singulièrement par une succession ininterrompue de funestes événements [1]. Bien antérieurement au siège de Toulon, la population du Var était presque affamée et les denrées de première nécessité étaient de préférence dirigées vers cette place forte. L'urgence d'énergiques mesures destinées à remédier à l'intensité de la crise était évidente. Une demi-disette [2], la rareté des munitions et des armes et l'incontestable tendance des troupes à l'insubordination [3] furent les écueils redoutables, au sein desquels l'intrépidité des chefs des troupes républicaines faillit sombrer. La nature de l'état moral des Varois permet de se rendre un compte plus exact des difficultés présentées par la reprise de Toulon.

Sous la Révolution, la dénomination de Saint-Nazaire fut transformée en Sanary, conformément à la prononciation locale, puis en Sanary-Beauport. De fréquentes erreurs avaient

1. Si des troubles fâcheux éclatèrent à Ollioules, en 1790, le contre-coup ne s'en fit pas sentir à Sanary.

2. Cf. la délibération de 30 mai 1793 dans laquelle Forest, conseiller municipal et boulanger, fait justice des imputations singulières portées contre lui.

3. Trois habitants de Sanary désertèrent, dès sa constitution, le 4e bataillon du Var.

prouvé la nécessité de distinguer aisément Saint-Nazaire (Loire-Inférieure) de Saint-Nazaire (Var). L'administration des Postes et Télégraphes proposait la transformation de ce dernier nom en Saint-Nazaire-du-Var. Un décret du 12 novembre 1890 fit prévaloir l'avis exprimé par le Conseil municipal dans la délibération du 16 novembre 1889 [1]. A raison de la période étudiée dans cette notice, le lecteur rencontrera tantôt l'appellation Saint-Nazaire, tantôt l'appellation Sanary [2]. Cette indication était indispensable pour éviter des confusions.

I

Les administrateurs du directoire de Toulon, après avoir réclamé le tableau « des besoins relativement aux subsistances » (27 janvier 1793), recommandèrent la demande de blé, formulée par Saint-Nazaire, au Comité des Subsistances (6 février).

Bientôt, Édouard Allemand, négociant en ce lieu, proposa à la municipalité de faire construire un moulin à farine sur la colline de Notre-Dame de Pitié appartenant tout entière à la commune. Cette proposition était avantageuse, car le moulin employé d'habitude était beaucoup plus éloigné [3] et Allemand offrait de payer le terrain à un prix à débattre (17 mars). Le Conseil municipal émit un avis conforme [4]. Durant cet intervalle et malgré un pressant besoin, les officiers municipaux permirent le départ pour Toulon de la tartane du capitaine Soleillet chargée de blé et les administrateurs de cette ville leur adressèrent de chaleureux remerciements (19 février).

1. *Registre des délibérations de la ville, passim.*

2. Au plus fort de la tourmente révolutionnaire, les trois formes étaient employées presque simultanément.

3. Situé dans le voisinage de la plage de Port-Issol.

4. En 1819, la commune n'y possédait plus que la chapelle et l'hermitage avec 75 toises de terre.

Le tableau dressé le 30 janvier précédent témoigne de la générosité du corps de ville à cet égard. La population de Saint-Nazaire était évaluée à 2.000 âmes [1] consommant par an 4.000 charges de blé, soit 2.000 par semestre. Comme la quantité existant à ce moment-là chez les particuliers et chez les boulangers s'élevait à 120 charges, le déficit prévu pour le semestre allant du 1er février au 31 juillet s'élevait à 1.880 charges. D'autre part les boulangers refusaient de livrer le pain blanc à 3 sols la livre, et le *méjean* ou *méjan* à 31 deniers [2]. Dans ces conditions des particuliers de Saint-Nazaire achetaient du pain de maison et le revendaient au prix exorbitant de 3s 9d la livre (5 février). La municipalité essaya d'enrayer cette manœuvre.

Les boulangers se trouvant eux-mêmes dépourvus de blé, le Conseil décida de solliciter 50 charges des trois corps administratifs de Toulon, sauf à en payer le prix (7 février 1793). Un navire mouilla le 11 février en rade du Brusc porteur d'un chargement de blé et de farine à l'adresse d'un négociant de Marseille, Martin de La Cavale, soit 8.742 boisseaux de grain et 155 barils de farine. La municipalité décida de se joindre à celle de Six-Fours pour réaliser de concert avec elle un achat important. Celle de La Seyne désira faire une démarche analogue. Dans ces conditions, il fut envoyé une députation aux corps administratifs et au Comité des Subsistances de Toulon, pour en obtenir l'autorisation nécessaire, dans le but de faire un achat complet, à répartir entre les trois communes (13 février). Une souscription s'élevant à 3.260 livres fut ouverte et le montant en fut remboursé le 31 juillet suivant [3].

Au même moment, le Comité des Subsistances de Toulon accorda 50 charges de blé à Sanary et quoiqu'il n'en eût pas

1. Le 12 prairial an II (31 mai 1794), la population de Sanary fut évaluée à 2.007 âmes pour l'année 1792.

2. Le *méjan* ou *bijean* était un pain en boule de qualité inférieure, analogue à l'ancien pain des soldats. Actuellement, le pain blanc vaut 45 centimes et le pain ordinaire de ménage 40 centimes le kilo (août 1912).

3. *Registre des délibérations*, fos 243 à 248.

encore été pris livraison, la municipalité de cette localité laissa partir du port la tartane mentionnée plus haut contenant 300 charges de blé, achetées à Marseille, grâce à une souscription des Toulonnais (18 février). Aux termes d'une délibération prise le 7 février par les trois corps administratifs, la taxe officielle du pain fut fixée à Toulon à partir du 9, à 51 deniers la livre pour le pain blanc et à 46 deniers pour le pain moyen, soit à $4^s\,3^d$ et à $3^s\,10^d$.

Les officiers municipaux de Saint-Nazaire cherchèrent à la même époque à se renseigner au sujet du prix de la viande (1er février). A Ollioules, le prix du mouton variait de 7 sols à 7^s 1/2 et celui de la grosse viande de 4^s 1/2 à 5 sols. Au Castellet, le mouton se vendait 7 sols et le bœuf $4^s\,6^d$. A La Cadière, la livre de mouton était payée 7 sols; celle de bœuf, 5 sols. Au Beausset, la livre de grosse viande valait 7 sols et celle de mouton, 9 sols. A La Seyne, les prix étaient respectivement de 5 sols et de 7 sols à 7^s 1/2. A Six-Fours, le mouton était seul consommé et la livre en était comptée 8 sols [1].

Rappelons à titre de comparaison qu'à Sanary, au commencement du mois d'août 1912, les bouchers exigent : 1° de la livre de mouton, $1^f\,25$; 2° du kilo du filet de bœuf, 4 francs et des autres morceaux, $2^f\,50$; 3° du kilo de veau, $3^f\,50$ et des morceaux secondaires, $2^f\,50$.

78 charges furent livrées à leur tour au mois de mars, sur une distribution de 1.050 réparties entre toutes les communes du district. La question des grains était fort complexe d'ailleurs. Le 21 frimaire, Cortez ou Cortey, receveur à Saint-Maximin, se vit réclamer les 1.320 livres remises par Clappier en paiement de 6 charges de blé achetées pour le compte de la commune de Saint-Nazaire. La loi permettait l'annulation de ce marché, mais cette commune pouvait faire retirer ce blé en dépôt chez Cortey en fournissant un acquit-à-caution indiquant la date du marché remontant au mois d'août et en fournissant une quittance de réception. Le résumé d'un état, dépourvu de

1. *Archives de Sanary*, D_4.

date et s'appliquant à un achat de blé fait à Saint-Maximin, est intéressant :

	LA CHARGE	15 CHARGES
	—	—
Prix du blé.	220^{l}	3.300^{l}
Frais des charrettes	15^{l}	225^{l}
Frais des deux voyages du député. . . .	6^{l} 13^{s} 6^{d}	100^{l}
Frais de poste, de chargement et de déchargement.	» 11^{s}	8^{l} 10^{s}
Frais de consommation d'une charge. . .	14^{l} 13^{s} 6^{d}	220^{l}
TOTAUX.	256^{l} 18^{s}	3.753^{l} 10^{s}

L'acquisition totale de blé, effectuée à Saint-Maximin, s'éleva à 34 charges et fut conclue au Beausset, le 26 août 1793, avec divers particuliers [1]. Le commandant de la légion allobroge, Mouret, dut donner l'ordre au commandant du poste du parc d'artillerie de laisser passer deux voitures contenant du blé livré à la commune de Saint-Nazaire [2]. Les frais accessoires étaient réellement exorbitants, puisqu'ils dépassaient 16 °/₀ le plus souvent. Cependant les réserves accumulées à Saint-Maximin assurèrent le salut du midi du département [3].

Le prix global de 3.753^{l} 10^{s} [4] ramène le coût de la charge à 250^{l} 4^{s} 8^{d}. La charge de blé correspond à 128 kilos et cette mesure est encore usitée. Si l'on convertit cette estimation, on trouve que 100 kilos de blé correspondaient à 195^{l} 9^{s} 6^{d} 5/8, somme énorme [5].

1. Les difficultés soulevées pour le règlement de cette affaire sont exposées dans la délibération du 7 pluviôse an II.

2. Lettre entièrement autographe (*Archives de Sanary*, D_4)

3. *Ibid.*, D_4.

4. Ce total a été porté en dépense, mais il ne cadre pas avec tous les éléments du tableau précédent.

5. Le kilo est l'équivalent de 2 livres, 10 onces, 4 gros de l'ancien petit poids de Toulon égal à celui de Sanary (*Extrait du Rapport du poids décimal avec l'ancien petit poids de Toulon*, etc. Toulon, DUPLESSIS, 1827, in-8, p. 3). D'après le procès-verbal dressé le 29 mars 1791 à Toulon devant l'autorité compétente, le baril en usage dans cette ville pour le vin valait 3/4 de pinte ou 3/8 de pot de plus que celui usité à Saint-Nazaire, tandis que le baril à huile était inférieur de 3 quarterons ou 3/64 de baril. Enfin la livre, le panal de grains, la canne et l'aune de ces deux localités étaient respectivement égaux. En vertu de la loi du 14 mars 1792, relative aux secours en grains ou farines à distribuer aux départements du

Mentionnons encore trois livraisons de 47 charges (deux distributions entre les communes du district, en avril ; une au mois suivant). Le 30 juin, le prix du pain fut fixé à 6 sols la livre à Sanary, la charge de blé valant 85 livres, et les administrateurs du département venaient d'accorder un dernier secours de 50 charges, suivi d'un autre de 20 et d'un nouveau de 30. Au moment de la rédaction de ces lignes, la charge est vendue 40 francs.

Jadis Saint-Maximin constituait à lui seul le vrai grenier d'une partie des côtes de la Provence. La fertilité de sa plaine provient de ce fait que d'anciens marais aujourd'hui desséchés en occupaient jadis l'emplacement, et la réputation des raisins récoltés dans cette localité était telle qu'ils eurent à Aix les honneurs de la table royale [1].

II

Le bâtiment, appelé *Sainte-Claire*, avait été arrêté au Brusc, porteur d'un chargement de vin appartenant à l'Administration des vivres. Gasparin et Saliceti, se trouvant à Ollioules, intervinrent à ce sujet auprès de la municipalité de Sanary (23 septembre) [2]. L'arrêté concernant ce bateau fut étendu le lendemain au vaisseau dit le *Saint-Joseph*, par les mêmes représentants (24 septembre). Une lettre, émanée d'eux, prouve que ce vin était à la disposition de l'Administration des vivres à Marseille et que les marins chargés du transport devaient être

royaume, 12.000 quintaux de blé poids de marc avaient été attribués au Var. Sur cette masse, 3.400 furent alloués au district de Toulon, y compris 30 charges de blé accordées à l'hôpital de cette ville (*Archives de Sanary*, I_2). L'origine des céréales distribuées n'est pas indiquée.

La Convention prit de nombreuses décisions au sujet du commerce des grains, des avances en grains à faire, etc. (1793). En 1790, les districts du Var furent réduits à quatre : Toulon, Grasse, Draguignan, Brignoles. Celui de Toulon renfermait 25 communes, dont Saint-Nazaire.

1. Rostan, *Visite du roi Louis XIV à Saint-Maximin.*

2. Lettre autographe de Gasparin.

payés par elle à leur arrivée dans cette ville (27 septembre 1793)[1].

Les comptes du dépôt militaire installé à Saint-Nazaire n'ont pas été conservés. Cet établissement était important. L'inspecteur des subsistances militaires, chargé en chef du service à Port-la-Montagne, enjoignit à la municipalité de remettre au capitaine génois Massebo 53 milleroles[2] de vin rouge à prélever sur le dépôt à la disposition du service de l'armée en échange du fromage consigné par lui dans le magasin militaire de Toulon au prix du maximum (6 germinal an II [26 mars 1794]). Combien cette multiple comptabilité piquerait aujourd'hui notre curiosité ! C'est dans le dépôt de Saint-Nazaire que les représentants, ignorant tout de l'incident, avaient, au début de la journée du 23 septembre, ordonné de faire entreposer « le chargement de vin » dont la sécurité était menacée par la « présence des Anglois et des Espagnols dans la rade de Toulon[3] ». Si la faim fait hurler les loups, le manque des éléments essentiels de l'alimentation peut entraîner l'adoption des pires décisions. Les gens les plus timorés n'hésitent pas à sortir de la légalité. Telle est la raison de la mainmise sur cette expédition de vin. Et certes Le Brusc dépendait du territoire de Six-Fours !

Mentionnons en passant l'affaire des vaisseaux hollandais. Leur capture avait été apprise avec une vive satisfaction, surtout au point de vue pratique, à raison des marchandises transportées par eux. Par leur arrêté du 12 octobre et signé à Marseille, Barras et Fréron ordonnèrent au corps municipal de Sanary, à tous les officiers de la marine et aux commandants militaires de veiller à ce que « rien ne soit enlevé des vaisseaux hollandois et autres, détenus dans le port de Saint-Nazaire » et de « ne point laisser partir lesdits vaisseaux sans un ordre » de la part des représentants. Deux corsaires avec l'assistance

1. *Archives de Sanary*, D_4.

2. D'après mes recherches, la millerole valait 70 litres (Acte Me Granet, notaire à Sanary, du 27 juillet 1831).

3. *Ibid.*, D_4.

de tous les bateaux de pêche s'en étaient emparés vers le 10 septembre [1]. Le port était du reste occupé par des bâtiments nationaux et neutres. Plus tard (10 pluviôse) les représentants Saliceti et Mattedo enjoignirent à Dray, inspecteur général des subsistances, de noliser tous les vaisseaux marchands et tartanes disponibles, et en particulier quatre des vaisseaux hollandais saisis, pour assurer l'approvisionnement. Le nécessaire fut fait immédiatement [2]. Les renseignements fournis en haut lieu au sujet de ces vaisseaux hollandais furent inexacts. D'après la lettre adressée, le 17 octobre, d'Ollioules par les représentants au Comité de Salut public, le 9 octobre neuf bâtiments naviguant sous le pavillon hollandais auraient été contraints par des menaces d'entrer dans le port de Sanary pour la visite de leurs papiers. La capture avait eu lieu dans des circonstances toutes différentes et à une date antérieure à celle indiquée. Dans tous les cas, ces bâtiments venaient de Marseille munis de passeports délivrés par le Conseil exécutif et ils se rendaient en réalité à Toulon pour servir au convoi de l'ennemi [3].

III

D'après une lettre émanée du directoire du district de Toulon le 20 juin 1793, d'indignes provocateurs parcouraient le département [4] et annonçaient que plusieurs départements ne voulaient plus reconnaître la Convention. Il était fait appel à « la bonne conduite des habitants du Var » pour le conserver à la République, quel que fût le résultat des événements [5].

1. *Registre des délibérations*, f° 5.
2. *Ibid.*, f°s 18 et suiv.
3. AULARD, *Recueil des actes du Comité de Salut public*, t. VII, p. 479.
4. Une circulaire de Senès le jeune, procureur-syndic du district de Toulon, prouve d'autre part que des « traîtres se sont répandus dans l'intérieur du royaume et qu'ils y forment des enrôlements pour grossir l'armée des ennemis de notre liberté ». L'un d'eux ayant été arrêté à Gannat (Allier) avait avoué que le chef de la conspiration était caché à Lyon (24 février 1793). (*Archives de Sanary*, I_2).
5. *Ibid.*, I_2.

Le 1er février précédent, la Convention avait déclaré que la République était en guerre avec le roi d'Angleterre et avec le stathouder des Provinces-Unies. Parvenu le 10 février au soir à Toulon, ce décret avait été signifié à minuit par exprès à toutes les municipalités par les soins de Ricard, procureur général syndic du département du Var.

Bientôt de grands préparatifs de défense furent effectués au port de Toulon et, dans le but d'augmenter le nombre des « armuriers » de l'arsenal, un pressant appel fut adressé par les administrateurs du directoire du district de cette ville aux ouvriers compétents se trouvant dans les villages voisins. A titre de frais de conduite, ils devaient recevoir 6 sols par lieue de poste et à titre d'indemnité pour port de leurs effets, une somme de 2s 6d (3 février 1793).

Le 16 mars, les patriotes, amis de la liberté, de l'égalité et de la République, réunis en club dans la chapelle de la Vierge de Consolation de Saint-Nazaire, lieu ordinaire de leurs séances, décidèrent, conformément à la lettre du sous-commissaire de La Seyne, d'inviter la municipalité à « faire la recherche des vieux canons et ferrailles » se trouvant en ce lieu [1].

Ce beau zèle s'évanouit avec une extrême facilité, car l'enthousiasme était superficiel. Rien n'est plus sacré que le sol de la patrie, mais encore faut-il que l'imminence du danger apparaisse clairement. Malgré l'émotion inhérente au tempérament des Méridionaux, l'indifférence ne tarda pas à prédominer. D'ailleurs des agents secrets à la solde de l'étranger répandaient sournoisement des nouvelles contradictoires et formulaient des assertions tellement singulières que la lassitude avait fini par s'emparer des cœurs les plus clairvoyants. Le bruit relatif à un débarquement imaginaire et la saisie de paquets considérables de journaux furent vite oubliés.

Une frégate napolitaine avait en effet poursuivi à outrance deux corsaires barbaresques. L'un de ces vaisseaux algériens

1. *Archives de Sanary*, D_4.

avait été coulé. L'équipage de l'autre s'était sauvé à la nage et avait pu gagner la plage de Cavalaire. Cet épisode avait permis aux agitateurs d'annoncer la descente de 4.000 soldats ennemis sur cette plage. Cette fausse indication prit une telle consistance et avait inquiété les populations à un tel point que le directoire du département fut obligé de rétablir les faits (22 mai 1792)[1].

L'existence d'une propagande effrénée n'est pas douteuse. Les trois corps administratifs de Toulon décidèrent, le 9 août 1792, la saisie aux bureaux de poste du département et la destruction par les flammes des gazettes suivantes : l'*Ami du Roi*, l'*Indicateur*, les *Annales monarchiques*, les *Anecdotes de la Cour et de la Ville* de Gautier, la *Rocambole des Journaux*, le *Journal* de Barruel, le *Journal de Genève*, la *Gazette de Paris*, le *Journal général* de Fontenay, le *Mercure*, le *Reviseur*, la *Gazette universelle*, le *Journal universel*, l'*Écho des Journaux*, imprimé à Avignon[2], l'*Écho des Journaux* (Paris), le *Journal général de politique, de littérature et de commerce*, le *Modérateur*, le *Journal de Paris* et le *Courrier extraordinaire ou le premier arrivé* de Duplain[3]. Plusieurs de ces journaux ne sont pas cités par Deschiens dans sa célèbre bibliographie.

La délibération du 13 janvier 1793 est relative à la mise en état des batteries de la Cride et de Portissol, dépourvues même d'embrasures. Les préparatifs faits par l'Angleterre avaient ému les habitants des bords de la Méditerranée et la partie des côtes de la Provence « la plus menacée par des armées navales des ennemis a toujours été celle de ce canton, attendu sa grande proximité avec la ville de guerre de Toulon et de ce qu'elle présente encore plus de facilité et plus de moyens pour y créer une débarque[4] ». Le Conseil général

1. *Archives de Sanary*, D_4.

2. Cf. Requien, *Bibliographie des journaux publiés à Avignon et dans le département de Vaucluse*, p. 21.

3. Henry a déjà signalé cet incident sans pouvoir en donner la date précise (*Histoire de Toulon*, etc., t. I, p. 268).

4. Synonyme de débarquement.

de Sanary décida d'autre part d'appeler l'attention des trois commissaires de la Convention sur les réparations à faire au port (24 février). Dès le 21 octobre 1791, le Conseil général du district de Toulon avait signalé l'urgence de ce travail.

Le 30 janvier, le chef de l'administration des chantiers et ateliers requit l'envoi à Toulon des tonneliers disponibles et cette demande fut agréée tout de suite. Le Conseil dut réclamer, le 2 avril, l'installation de canonniers aux postes de la Cride et de Portissol et de vedettes aux signaux, conformément à la délibération du 13 novembre 1792. Deux jours après, un renfort fut demandé pour la garde de ces postes[1].

D'éclatants signes précurseurs de l'orage ne tardèrent pas à se montrer. La société républicaine de Saint-Nazaire félicita, le 3 avril 1793, le maire de son zèle et de son activité pour la sûreté publique et approuva le projet de renforcement des postes, tout en sollicitant un secours en « hommes pour soulager la classe pauvre des agriculteurs »[2]. Plusieurs corsaires étrangers croisaient en effet sur les côtes[3]. Une circulaire du directoire du département révèle une fois de plus l'existence de déserteurs (30 avril). Le fonctionnement des gardes nationales était d'ailleurs compliqué et le lieu d'inscription de la cote mobilière servait de base. Nombre d'hommes habitaient une partie de l'année à Ollioules et séjournaient le reste du temps à Sanary. Une entente à ce sujet entre les deux communes devint indispensable. La réponse des officiers municipaux d'Ollioules se fit attendre quinze jours, car « les affaires du temps les occupaient journellement ». Dès le 24 mars, la société républicaine de Sanary avait demandé que la garde nationale fût exercée aux ma-

1. *Registre des délibérations*, f°s 237 à 256.

2. *Archives de Sanary*, H3.

3. Pour parer à ce danger *urgent*, les trois corps administratifs réunis à Toulon constatant le 21 mars que le manque des canonniers et des aide-canonniers provenait de l'insuffisance du traitement fixé par le ministre de la Guerre au lieu de celui prévu par lesdits corps, décidèrent d'inviter le directeur de l'artillerie à placer tout de suite aux batteries les canonniers déjà désignés par eux au traitement égal à celui dont ils jouissaient à terre et en les gratifiant de 10 livres par mois pour frais d'ustensiles, sauf l'approbation inévitable du Conseil général provisoire.

nœuvres militaires et au tir à la cible. Le 22 avril, elle renouvela son vœu. Le 27 mai, aucune décision n'avait été prise. La question de la solde se posa constamment. D'Anselme, général de l'armée d'Italie, renvoya de ce chef la municipalité de Sanary aux commissaires de la Convention (19 novembre 1792)[1].

Le 9 mai 1793, le directoire du département du Var adressa aux districts une circulaire imprimée, pour annoncer que les trois corps administratifs réunis à Toulon avaient requis le commandant de l'armée d'Italie de mettre en état de réquisition permanente le dixième des gardes nationaux sédentaires de l'intérieur du département et le vingtième de ceux des côtes et frontières. La lettre d'envoi est du 23 mai. Conformément à ses prescriptions, le dimanche 30 mai, à 10 heures du matin, le maire, Pardigon, les officiers municipaux et le procureur de la commune de Sanary se rendirent sur la place, revêtus de leurs écharpes. La garde nationale, composée des personnes de seize à cinquante ans en état de porter les armes, s'y trouvait convoquée. Après un ban, la circulaire du directoire fut lue en *langue vulgaire,* c'est-à-dire en provençal[2]. Les 6 compagnies comprenaient 264 volontaires, dont 99 étaient exempts à raison de leur âge, de leurs infirmités ou de la place occupée par eux. Sur 165 hommes, formant la différence entre les deux nombres précédents, 40 se trouvaient en service permanent aux batteries de Portissol et de la Cride, 64 servaient à ces postes en qualité de servants canonniers, 8 étaient chefs de pièce et 3 autres canonniers ; 50 hommes seulement restaient disponibles. Ces derniers déclarèrent que le recrutement désiré était impraticable à raison de la situation stratégique de Saint-Nazaire et à cause du grand nombre de leurs compatriotes employés à la marine, à l'arsenal et aux armées.

L'apparition de l'escadre espagnole vint placer les esprits en

1. Lettre datée de Nice. L'adjudant général Huard éluda plus tard la solution de cette affaire.

2. S. l. n. d., in-8, 2 p.

face de la brutale réalité. Ricard, procureur général syndic de ce département, lança de Toulon une circulaire énergique et réconfortante (19 juin 1793). La section de Saint-Nazaire dite l'Amie des lois, demanda l'examen des divers postes et leur mise en état, pour repousser l'ennemi, le cas échéant (18 juillet)[1]. Dès la veille, la municipalité avait réclamé au Comité général des sections de Toulon remplaçant les différents corps d'administration : 1° des cartouches à balle de calibre (*sic*), un certain nombre de cartouches de divers calibres et des affûts pour les deux postes des batteries; 2° deux écouvillons avec leur tire-bourre du calibre de 18 et de 24, 50 paquets de mitraille pour les mortiers du calibre de 18 et de 24; 3° un second commandant ou adjoint pour l'un des postes des batteries. Le 30 juin, chaque garde national n'avait pas deux cartouches à balle à sa disposition et la plus grande partie d'entre eux ne possédait que des fusils de chasse[2].

Au 25 août 1792, malgré d'incessantes demandes formulées dès le mois de mai 1790, la garde nationale de Sanary n'avait reçu des autorités compétentes de Toulon que 170 fusils dont la plupart étaient hors d'usage[3] ! Celle de La Seyne s'en était vu attribuer 25 tout d'abord !

Un état dressé, le 1er juin 1793, par les administrateurs du directoire du district de Toulon, est particulièrement éloquent :

COMMUNES	GARDES nationales		PIQUES revenant à chaque commune
—	—		—
Toulon	3.561	hommes	475
La Cadière	880	—	113
La Seyne	729	—	96
Le Beausset	618	—	79
A reporter.	5.788		763

1. Au même moment, cette section fit conduire auprès du commandant d'armes de Toulon, par un détachement, Barthélemy Granel, enseigne non entretenu (18 juillet). Cet officier fut consigné à bord du vaisseau amiral et gardé à vue (*Archives de Sanary*, I_2). La suite de l'affaire n'est pas connue.

2. *Ibid.*, II_3.

3. Dès le mois de mai 1790, les arsenaux de Toulon étaient vides. D'après la circulaire du ministre de la Guerre du 11 mai, la situation était partout la même. Château, armurier à Sanary, fit preuve de dévouement.

COMMUNES —	GARDES nationales —		PIQUES revenant à chaque commune —
Report. .	5.788		763
Saint-Nazaire	586	—	75
Ollioules	548	—	72
Le Castellet	432	—	58
Six-Fours	423	—	57
La Valette.	415	—	56
La Garde	367	—	46
Bandol	275	—	37
Le Revest	150	—	20
Evenos	129	—	16
TOTAUX. . .	9.113		1.200 [1]

Le courage le plus éclatant ne saurait compenser une telle insuffisance d'armement.

A la séance du 21 mars 1793 des délibérations des trois corps administratifs, le contre-amiral Truguet[2] avait demandé de prévenir la désertion des matelots. Comme ils ne suivaient pas les grandes routes dans leur fuite, les municipalités du département furent invitées à faire reconduire à Toulon par la gendarmerie tous les matelots dépourvus de passeports[3] ou de congés délivrés par cet officier. Le Directoire du département des Bouches-du-Rhône fut prié de prendre la même résolution[4]. La tentative du maintien de la discipline par un officier général de la marine à une époque si troublée mérite

1. *Archives de Sanary*, H_3.

2. Cf. DE MARTINENG, *Notice sur l'amiral comte Truguet,* et ROBINET, *Dict. hist. et biogr. de la Révolution et de l'Empire* (1789-1815), t. II, p. 795. Ce vaillant Toulonnais se trouvait à Paris lors de la séance du 31 mai 1793. Incarcéré un peu plus tard, le 9 thermidor lui rendit la liberté.

3. Une quantité incroyable de passeports furent délivrés de tous les côtés dès le mois d'août 1792. Le registre des passeports de Sanary renferme l'inscription de 90 personnes pour la période du 14 août au 31 décembre 1792. 82 formules furent employées du 1er janvier au 6 septembre 1793. 5 d'entre elles mentionnent des départs pour Toulon ; la dernière de cette catégorie est datée du 28 août 1793 et celle du 6 septembre s'applique à un voyage à La Ciotat. Ce registre fut clos le 6 septembre sans autre indication. Le 8 juin, Édouard Allemand, qui devait être guillotiné, partit pour Marseille. Malgré l'obligation du passeport, la plupart des 400 galériens, évadés du bagne de Toulon, au mois d'août suivant, purent échapper au châtiment. (*Archives de Sanary,* I_2 et H_3).

4. *Ibid.*, I_2.

d'être retenue. De quel poids saurait être la mâle virilité d'un seul! L'abandon de leur poste par un si grand nombre de marins pouvait être imputable à une série de manœuvres condamnables. Déjà la municipalité de Toulon avait fait rechercher les matelots non munis de pièces autorisant leur absence (23 septembre 1792).

L'étendue du mal s'aggrava. Le directoire du département faisait rechercher, le 7 avril 1793, plusieurs marins du *Thémistocle* se tenant cachés à Sanary. Vers le même moment (3 avril), une bande de 64 hommes « échappés de la phalange de Marseille » prêchait l'insurrection aux environs de Cuges, commettait mille déprédations, et l'un d'eux était soupçonné « de correspondance avec les bandits révoltés du côté de la Vendée ». Aussi, même avant d'avoir reçu le bulletin de la Convention relatif à la loi du 26 mars, les administrateurs du Var firent procéder au désarmement des « cy-devant nobles et autres » (7 avril 1793)[1].

La venue des vaisseaux espagnols eut pour premier résultat de faire songer plus efficacement à la mise en défense de notre grand port militaire, à peine à l'abri d'un coup de main. Désormais, les fortifications de Malbousquet furent poussées avec activité et des ouvriers des villages voisins y travaillèrent sans relâche. En leur absence, les détenteurs de pain, de vin et des autres vivres de première nécessité cessèrent de les exposer en vente. Les boulangers eux-mêmes ne pétrissaient pas le pain en quantité suffisante et les familles de ces ouvriers étaient obligées, comme ces ouvriers eux-mêmes, d'aller à Toulon pour se procurer des aliments. La municipalité de Toulon engagea celle de Saint-Nazaire à porter un remède énergique à cette situation par des proclamations, à obliger les boulangers à confectionner du pain et forcer les marchands à se défaire de leurs denrées, à veiller enfin à la circulation des assignats selon leur valeur (4 juillet 1793)[2].

A titre d'indication complémentaire, voici le relevé officiel

1. *Archives de Sanary*, I_2.
2. *Ibid.*, I_2.

dressé au mois de janvier 1793 de la population de diverses communes qui devaient être le témoin des horreurs de la guerre civile : Toulon, 29.760 âmes; La Seyne, 5.035; Six-Fours, 2.478; Ollioules, 2.910; Saint-Nazaire, 2.098; Le Beausset, 3.060 [1].

(*A suivre.*)

R. VALLENTIN DU CHEYLARD.

1. *Archives de Sanary*, H_2. Ce document a été établi par les soins du directoire de Toulon.

LETTRES INÉDITES

DE

MARIE-CAROLINE

REINE DES DEUX-SICILES

au marquis de Gallo

(1789-1806)

(*Suite*[1])

CXCIII

Palerme le 14 mars 1800.

Je réponds à trois de vos lettres que j'ai reçues de Vienne et dont je vous suis véritablement et sincèrement reconnaissante. J'envoie cette réponse à Florence, à Silva chargé de vous la remettre ainsi que celles que je lui ai déjà adressées pour vous. Mais comme mille choses auraient pu vous retenir à Vienne, je vous en expédie là aussi une autre désirant vous faire savoir mes nouvelles et ma reconnaissance. Dans tout ce que vous me dites, je retrouve votre loyauté et l'attachement dont vous m'avez donné tant de preuves. Combien je regrette pour vous la perte que vous avez faite de la pauvre Haeften. Je partage tout le chagrin qu'a dû en ressentir une âme aussi sensible que la vôtre. J'ignorais ce malheur dans la solitude où je vis, privée de toutes nouvelles. Je voudrais être utile à la famille et faire ce qui est en mon pouvoir pour apporter

1. Voir *Revue historique de la Révolution française* de janvier-mars 1911 et numéros suivants.

quelque soulagement, quelque consolation à votre pauvre cœur affligé.

Ce que vous me dites de Giansante ne me surprend pas. Je le connais depuis des années. Toujours incisif, toujours âpre et amer vis-à-vis de ses supérieurs, ce qui lui a valu l'amitié des courtisans qui se faisaient ses porte-paroles. Je le connais bien et depuis longtemps et, si, pour notre malheur, son dernier ami, le duc de Gravina devenait son chef, il le mordrait, lui aussi. Ainsi, croyez-moi, je le connais bien et suis aussi loin de vouloir le défendre que de me fier à lui.

Je vous remercie de ce que vous avez fait et faites encore pour le comte Copertino Belmonte. Malheureusement pour lui, tous ses parents rougissent de lui et se conduisent mal à son égard. Il s'est laissé séduire par de fausses théories, mais ce n'est ni un énergumène, ni un mécréant. Il est certain qu'il a envoyé à son frère tous ses effets dès que cela a été possible. C'est là un acte d'honnêteté qu'il a été le seul à faire. Je vous remercie donc de ce que vous avez fait pour lui. Je l'ai dit à Belmonte, qui vous en est profondément reconnaissant.

Comme l'Empereur de Russie a fait comprendre qu'il serait content d'avoir nos ordres, on les lui enverra, et peut-être Belmonte les lui portera-t-il, et on effacera ainsi la marque d'infamie qu'on lui imprime à Vienne et avec laquelle un homme d'honneur ne peut rester dans la carrière. Cette commission volante est la seule qui convienne à Belmonte, qui est plutôt disposé à se retirer dans ses terres qu'à accepter aucune secrétairerie ni aucun département d'affaires. Quant à moi, je comprends et j'approuve sa résolution.

Je vous remercie bien de tout ce que vous me dites. Moi aussi, je commence à désirer le duc Albert pour une de mes filles et, vu son caractère, je crois que Mimi sera la seule qui lui conviendra. Mon unique désir est de marier mes filles, de les rendre heureuses autant que les prévisions humaines permettent de l'espérer, de donner une situation indépendante au cher et intéressant Léopold et ensuite de terminer mes

jours en paix dans la retraite après tout ce que j'ai vu et souffert.

Pour ce qui est de mon voyage, je désire de plus en plus de le faire. Je l'avoue, j'aurais voulu vous trouver à Vienne et vous ramener ici avec moi. Le Roi me le permettrait. Mais les ministres, la cour et les généraux sont tous contre moi. Tout bien pesé, en examinant froidement le pour et le contre et sans parler de ma joie, qui serait extrême, d'esclave délivrée de ses fers, je crois pouvoir servir au mariage de mes filles et au rétablissement du bon accord. Bref, je crois ce voyage utile au plus haut degré. J'emmènerai mes trois filles, toutes trois nubiles, et aussi par amour-propre mon cher Léopold. Le Roi dit que dans ce cas il irait à Naples au mois d'août aussitôt après la délivrance de la Princesse, qu'il y resterait une couple de mois et viendrait ensuite me prendre et que nous reviendrions ensemble.

Je voudrais, je l'avoue, m'absenter pour six mois, afin de marier mes filles et de rétablir la bonne entente. Ce sont des idées consolantes.

Je vous remercie de la pension et de la gratification payées. En fait de comptes à moi, je ne sais rien de rien et nous en reparlerons. Giansante m'a toujours dit que tout était dans vos mains. Vous connaissez toutes mes affaires et cela m'a toujours tranquillisée. Nous parlerons de tout à votre retour. Adieu, je vous écrirai une autre lettre à Vienne, celle-ci restant entre les mains de Silva.

Vous trouverez à Palerme l'humeur du Roi très aigrie par les événements, le prince violent et irascible pour la même raison, la princesse enceinte, bonne, menant entièrement son mari ; mais elle n'a pas de santé et je crains fort qu'elle ne vive pas longtemps. Vous trouverez Acton qui veut toujours partir et ne s'y décide jamais, les courtisans peut-être un peu moins perfides qu'ils ne l'étaient pendant les derniers temps à Naples, mais toujours courtisans, le pays tranquille, attaché à ses princes, mais arriéré en bien comme en mal d'au moins trente ans, en moi une amie sincère, constante, véritable, recon-

naissante qui vous rend justice, qui sait combien vous avez souffert et qui cherchera à vous le faire oublier et sera pour la vie votre véritable amie. Adieu.

CXCIV

Palerme le 29 mars 1800.

Je vous envoie cette lettre par la voie habituelle de Livourne, en chargeant Silva ou de la garder ou de vous l'expédier, d'après les nouvelles qu'il aura reçues de vous.

Le pape est nommé[1]. Dieu veuille que ce soit pour le bien. J'admire ce malheureux qui a assumé la double charge du pouvoir temporel et spirituel et je prie le Seigneur de l'aider.

Je viens de recevoir en ce moment vos lettres du 30 janvier de Prague, des 17, 20 et 24 février. Je n'ai plus le temps d'y répondre aujourd'hui; je le ferai à la première occasion. Croyez que j'apprécie à sa juste valeur tout ce que vous dites et tout l'intérêt que vous me témoignez.

Ma santé n'est guère bonne et je souffre d'accès quotidiens de fièvre.

Adieu, croyez-moi jusqu'à la mort votre véritable, éternelle et reconnaissante amie.

Il fait ici un temps horrible, capable de tuer les gens les plus robustes.

Adieu, toute ma petite famille se porte bien, moi seule je me sens fort mal.

Toujours votre véritable sincère amie.

CXCV

Palerme le 6 avril 1800.

Un petit bâtiment de commerce partant pour Livourne avec des gens de moi inconnus, j'en profite pour vous écrire deux lignes, ne sachant où vous êtes et si ce mot vous trouvera

1. Le cardinal Chiaramonte, évêque d'Imola, élu pape le 14 mars, prit le nom de Pie VII.

dans cette ville. Je vous ai écrit bien longuement à Vienne par le courrier qui va à Venise.

Ma santé est toujours mauvaise et je n'arrive pas à me remettre. Rien de nouveau ici. On attend Paget, le nouveau ministre anglais, qui nous donnera certainement du fil à retordre. Et vraiment il n'y en a pas besoin.

Nous sommes en plein dans les dévotions du saint Carême. Pour moi du reste, il n'y a plus et il n'y aura plus jamais de Carnaval. La seule chose qui pourrait me consoler un peu serait de voir mes filles bien et sûrement établies. Mais je ne l'espère pas parce que je le désire trop.

L'*Almanach de Gotha* m'a appris que le fils de Thérèse[1] est fiancé à la fille de Russie depuis l'année dernière. C'est la première nouvelle que j'en ai eue. Patience !

Je ne vois pas l'heure de vous voir, de parler avec vous et de vous assurer de ma reconnaissance et de mon éternelle amitié.

CAROLINE.

CXCVI

Palerme le 21 avril 1800.

J'ai reçu par le courrier Giannini vos lettres du 24 et du 31 mars et je vous suis très reconnaissante de tout ce que vous m'y dites.

Ma santé continue à être assez mauvaise. Mes chers enfants vont bien. Ma bru avance heureusement dans sa grossesse et attend avec beaucoup d'impatience Mme Dombal et sa fille. Je désire fort, moi aussi, qu'elles viennent lui tenir une compagnie convenable et honnête et qu'elles l'arrachent aux tri-

1. Le *fils de Thérèse* fiancé depuis 1799 à la *fille de Russie* (Anna-Pavlowna née le 18 janvier 1795) était l'archiduc Ferdinand-Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin né en 1793, fils aîné de l'empereur François, auquel il succéda. Il épousa, le 27 février 1832, non pas la grande-duchesse, mais Marie-Anne-Caroline, fille de Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne.

La grande-duchesse Anna-Pavlowna épousa de son coté, le 21 février 1816, Guillaume-François-Georges, prince d'Orange, né le 6 décembre 1792. Il avait été un moment question de la marier en 1814-1815 avec le duc de Berry.

potages et commérages de tous ses domestiques qui l'occupent tellement.

Ici la belle saison a commencé et tout le monde part pour la campagne. Moi je n'en ai pas et la *Bagheria*[1] est trop éloignée des *Colli*[1] où le Roi est sur le point de retourner. Nous attendons avec une indicible impatience d'apprendre Gênes prise et les Français battus sur tous les points. Voilà, du moins, mon désir à moi.

On enverra cette semaine un courrier à Vienne.

Adieu, croyez-moi avec véritable estime votre sincère amie.

Vient une feuille en chiffres.

CXCVII

Palerme le 6 mai 1800

Comme on a encore retenu le courrier, je vous écris ces quelques lignes. Je me réjouis d'apprendre que Souchet (*sic*) a été battu en venant au secours de Gênes[2] et souhaitons d'apprendre bien vite que la place est prise.

Il n'y a rien de nouveau du côté de Malte. La fameuse capitulation d'Égypte a été rompue et les Turcs ont été battus. Nous espérons donc que Kléber ne viendra pas.

Nos santés sont toujours dans le même état et moi je continue à souffrir beaucoup.

Adieu, croyez-moi toujours votre véritable amie.

CXCVIII

Palerme le 8 mai 1800 (Chiffres)

Ignorant absolument où vous êtes, j'expédie à tout hasard cette lettre à Vienne par l'entremise de Silva[3] qui vous la fera

1. Bagheria et Colli. Résidences ou plutôt villas royales en Sicile. Ferdinand IV y chassait et le prince François y avait installé une laiterie dans le genre de celle de Trianon.

2. Il s'agit évidemment ici du combat du Mont Saint-Jacques du 10 avril 1800. Le général Suchet ne se replia derrière le Var que le 12 Mai.

3. Marquis de Silva, représentant de la Cour de Naples en Toscane.

parvenir où vous serez. Nicolas est arrivé ; je ne l'ai pas vu ; mais je sais qu'il a parlé très souvent avec Acton. Comme nous n'avons aucune nouvelle de vous des 3, 7, 10 avril, je suppose que vous devez être en voyage ou parti. Ici on persiste à affirmer que vous allez épouser la fille de Mme Dombal. J'en entends dire beaucoup de bien. Si cela peut vous consoler, j'en serai enchantée parce que j'ai été, je suis et serai éternellement votre vraie et sincère amie. Quant à moi, je désire vous trouver à Vienne et vous y garder avec moi. Vous me guiderez et me conseillerez et j'aurai au moins un ami près de moi.

Acton dit qu'il part et qu'il quitte tout. Il en a obtenu la permission du Roi, le dit à tout le monde, mais je vous avoue que je n'en crois rien. Les compliments des ministres étrangers, ceux de quelques Italiens affamés le persuadent.

Il voudrait bien volontiers me retenir ici, mais il n'y réussit pas. Coûte que coûte, arrive ce qui en arrive, je serai toujours moins malheureuse qu'ici et je suis décidée. Ou ce voyage, ou un éclat peut-être pire que mon départ. Mais je ne peux plus résister à tous mes chagrins, peines domestiques, ni aux reproches que me vaut ma charge.

Pour le moment nous avons arraché l'amnistie, réorganisé la police, jugé le procès, remis les affaires sur un pied nouveau et moins nuisible. Je veux en profiter pour refaire ma santé perdue, tâcher d'établir mes filles, et, grâce à une absence de quelques mois, dresser un plan grâce auquel je vivrai calme, tranquille, d'une façon convenable pendant le reste de mes jours sans ces hauts et ces bas qui m'affligent et me minent.

Acton dit qu'il part. Moi, je ne le crois pas, et peut-être sera-ce en somme mieux ainsi, non certes pour les affaires, mais pour avoir un ensemble. Lui au moins, il a obtenu la permission de partir. Il dit qu'il attend une frégate, mais je le sais trop acharné à contrarier mon voyage pour pouvoir croire à son départ.

Belmonte va porter les ordres que Paul Ier a demandés. Il

remplit cette commission pour sortir de l'horrible situation qu'on lui a faite, pour s'éloigner d'ici et ne pas être obligé à accepter un département lors de quelque changement de ministère. Mais il ne passera pas par Vienne; il n'y songe même pas. Il a trop de bon sens pour cela et je ne permettrai jamais que l'on agite cette question.

Je suis en butte à bien des réflexions. Elles cèdent devant la certitude que, si je continue à rester ici, je mourrai sans pouvoir faire le moindre bien. Tout ce que vous avez vu à Naples n'était que des roses en comparaison de ces dix-huit mois de malheur en Sicile, où moins de distractions, d'amusements et d'occupations ont fini par monter la tête au Roi, où les choses arrivées, les lettres reçues, les papiers lus, les audiences continuelles des deux sexes l'ont rendu enragé. Il suffit de vous dire que tous ses enfants tremblent devant lui, que tous les conseillers d'État n'en peuvent plus, veulent s'enfuir et nous quitter, et cependant ils ne le voient que quelques moments.

Pour moi qui ai toutes les branches sur le dos, c'est impossible; le seul moyen... l'âge et une maladie plus forte que jamais, contractée cet automne dernier, si forte que j'ai cru qu'elle le tuerait, l'ont réduit à l'impuissance, et cela le rend encore plus furieux. En somme, je parle à un ancien et vrai ami, il est impossible de vivre ici, et si vous y venez, vous vous en convaincrez.

Je désire donc vous trouver à Vienne, où votre amitié, vos lumières me seront très utiles. Si vous êtes déjà parti, attendez-moi au moins à Florence; j'ai besoin de vous entretenir de mille choses, toutes intéressantes, sur lesquelles je désire l'avis d'un ami tel que vous. Je préférerais la première combinaison, et, si cela ne vous déplaît pas, si vous n'avez pas trop grand désir de rentrer chez vous, je m'arrangerai pour qu'on vous laisse près de moi pour m'aider. Mais je veux que vous me disiez, oui ou non, si cela vous convient et si vous consentez. Ma situation est telle qu'il m'est impossible de la décrire; en revanche je ne la ressens que trop.

J'attends avec impatience de savoir où vous êtes et où j'aurai le plaisir de vous voir. Je désire que ce soit à Vienne ou au moins à Florence, ayant à vous parler de mille choses sur lesquelles il me faut prendre une résolution. Qu'arrivera-t-il ici? Je l'ignore. On parle d'abdication, je n'y crois pas. L'été pourrait bien amener des modifications que je préférerais certainement à ce qui existe. En somme, je pars par nécessité absolue, ne pouvant faire le bien ni éviter le mal. Je suis sûre que je mourrai bientôt si je reste. Il faut au contraire songer à me créer une vie régulière, méthodique, pour le reste de mes malheureux jours.

Adieu, j'espère vous dire le reste de vive voix. Ma bru est indifférente, mon fils aussi. Ils ne pensent qu'au plaisir, et la crainte seule que leur inspire le Roi les fait quelque peu regretter mon départ. Que de désenchantements m'ont valus ces dernières années! J'en aurai encore à Vienne. Je m'y attends, mais, si je puis vivre tranquillement en famille, si je peux ramener l'accord entre les esprits, nous éviter un mal, voilà tout ce que je désire.

Vos conseils, votre amitié me seraient bien utiles. Croyez-moi toujours et de tout cœur votre éternelle, reconnaissante amie.

Donnez au courrier vos lettres pour moi et mettez-les hors du paquet pour que j'en trouve à Florence.

CXCIX

Palerme, 10 mai 1800.

Le courrier, comme d'habitude, n'étant pas encore parti, je vous écris cette lettre supposant et espérant qu'elle vous trouvera encore à Vienne et que j'aurai, moi, la possibilité de vous trouver là, de vous y garder avec moi, afin de ne pas être comme un être abandonné au milieu de tant d'événements.

Ici c'est une vraie tour de Babel. Acton continue à vouloir et en même temps à ne pas vouloir partir, et je suis convaincue qu'il ne partira pas. Il veut, par conséquent, que je reste pour lui aplanir toutes les difficultés et les chemins. Castelcicala a

fait une scène, il veut ou partir en commission à l'étranger ou une place ailleurs que dans un endroit où il n'y a pas un mur, tout ayant été brûlé et saccagé. Personne ne veut rester ici. Tout cela justifie bien mes projets et des désirs dont, après tant d'épreuves, j'ai bien le droit de poursuivre la réalisation.

En somme, il règne autour de moi une confusion du diable, mais je suis décidée à partir coûte que coûte, car plutôt que de vivre comme j'ai vécu depuis dix-huit mois, au milieu de toutes les circonstances que je vous dirai mieux de vive voix, j'aimerais mieux me voir en prison ; au moins je n'aurai plus de responsabilité et cela vaut assurément mieux que mon état actuel où j'ai à supporter le poids d'une responsabilité d'autant plus terrible que je ne peux rien faire, qu'au contraire on me paralyse en tout au milieu de cette confusion générale.

En six mois de temps on pourra mettre sur pied un nouveau régime, faire prendre aux affaires un cours qui, quel qu'il soit, vaudra toujours mieux que la confusion et la Babylone actuelles. Le Roi sentira qu'il avait besoin de moi et les ministres comprendront qu'ils devaient avoir plus de considération pour moi. Je désire que tout aille bien et sans secousses. L'escadre est dans la Méditerranée. Je ne m'arrête pas pour cela. J'emmène ce brave homme de Luzzi qui me bénit de pouvoir sortir, lui aussi, des affaires et du chaos qu'il est obligé de faire et de subir. J'espère et je désire vous trouver à Vienne et, si, par malheur, vous êtes déjà en Toscane, je vous demanderai, si vous le voulez bien, de venir avec moi et de me sacrifier ces six ou huit mois, à moi qui espère qu'ils ne seront pas les plus malheureux de ma vie.

Si vous êtes à Vienne, je me réserve de vous donner une corvée que je ne veux pas écrire. Esterhazy, l'ambassadeur, est le meilleur des hommes ; il a demandé la Toison d'or ; on lui a répondu qu'il y a d'autres ministres avant lui. On me dit que Kageneck[1] est mort et alors il serait le premier. Son père l'a eue, il a été au mariage, maintenant il fera le baptême, il me

1. Kageneck (Frédéric, comte), chambellan, conseiller intime et ambassadeur d'Autriche à Madrid.

semble qu'il serait juste de le décorer; mais je vous laisse le soin de voir ce qu'il est possible de faire. Mon chien de cœur voudrait obliger autant que je le puis.

Pour en venir à moi, mes enfants ne se possèdent pas de joie de s'en aller; tous, sans oser le dire, ils désirent sortir d'ici. J'espère donc que nous passerons ces mois ensemble. Que dira la langue de vipère de notre abbé Giansante ?

Pour moi, comme je pars réellement pour recouvrer la santé et une ombre de bonheur, je ne veux pas avoir de tracasseries, de rapports, de nouvelles. Je veux végéter au milieu de mes enfants et de mes petits-enfants. On dira que je suis une sotte, une idiote : j'ai trop souffert, en m'entêtant à ne pas vouloir l'être, pour n'avoir plus maintenant d'autre désir. Vos conseils, votre amitié me seront bien utiles en tout, et vraiment ce serait pour moi un grand bonheur de vous avoir et de vous avoir de votre plein gré. Malgré tant de chagrins et de misères, mon pauvre cœur souffre de la séparation d'avec le Roi, avec mon fils et ma bru. Bien que ce soit pour peu de mois, je voudrais que ce fût déjà fait. Je désirais laisser les affaires en bon ordre ; mais il y a deux souverains qui ne le veulent pas, et cela parce que chacun d'eux veut faire sa propre volonté, et je sais bien léquel des deux l'emportera sur l'autre; l'expérience me le démontre. Mais j'en apprendrai la nouvelle quand je serai loin. Elle me consolera ou m'affligera, mais ce sera en tout cas une balle morte et non pas un crève-cœur, comme ici. Adieu, je compte sur vos conseils et votre amitié en tout. Ce sera une preuve vraie que vous m'en donnerez. Croyez-moi toujours jusqu'à la mort votre vraie, sincère amie qui a confiance en vous.

Brûlez cette lettre, je vous prie.

CC

Livourne, le 23 juin 1800.

J'espère que votre santé est bonne de même que celle de toute ma chère famille.

Nous ne pouvions arriver dans un pire moment. C'est l'effet

du sort qui me poursuit. Aussi en suis-je tombée fortement malade. On m'a dû saigner, mettre des sinapismes. J'ai été entre la vie et la mort, et aujourd'hui j'ai le *male vecchio,* c'est-à-dire faiblesse, mal de tête et mal être. Patience.

J'envoie au Roi, à Castelcicala et au général [1] la belle pièce de Mélas [2] qui sera en tout temps incroyable qu'avec un trait de plume on cède dix places qui ont coûté tant de sang. Nous verrons ce que l'on en dira à Vienne. Mon voyage devient par là extrêmement désagréable. Il faut déjà attendre à Livourne le résultat de tout ceci.

Adieu, un autre jour de plus, étant trop faible aujourd'hui. Comptez sur mon éternelle et constante estime et amitié.

CCI

Livourne, 24 juin 1800.

Je m'imagine votre surprise en recevant toutes ces fatales nouvelles. Je ne puis vous exprimer ma peine et mon étonnement. Comment! d'un trait de plume [2], Mélas cède dix forteresses qui ont coûté tant de sang, qui sont les clefs et la sûreté de l'Italie! Pour moi, j'en suis abasourdie et, ce qui est le pire, ils en prennent déjà possession avant la ratification ou la désapprobation de Vienne. Et si Vienne désapprouve, comment les faire sortir de ces places? Par le canon, oui; mais jamais, au grand jamais, de bon gré. Cela m'embarrasse cruellement. Le fort d'Urbino en leur pouvoir rend la route de Bologne peu sûre, et je ne veux pas risquer de tomber dans leurs mains avec mes innocents enfants. Ajoutez à tout cela que j'ai eu de terribles crises de nerfs qui ont fait craindre pour ma vie. On a dû me mettre des sangsues, des sinapismes, me donner de l'opium et des drogues; mais il m'est resté une légère fièvre, de la faiblesse et une fatale perte de mémoire qui me rend incapable de faire quoi que ce soit. Je suis au désespoir de

1. Acton.
2. La convention d'Alexandrie, signée le 16 juin 1800, le surlendemain de la bataille de Marengo,

tout ce qui arrive. Je n'ose me risquer, je crains de braver les événements. Je crains aussi de me trouver à Vienne et d'être témoin d'une paix infâme, et, d'autre part, il m'est pénible de rentrer. Mais je crains que cela ne devienne une nécessité, puisque, si l'on n'accepte pas l'infâme armistice, Sarzana n'est qu'à 40 milles de Livourne et ce sera la première bouchée qu'ils avaleront.

J'ai été interrompue, ce qui m'arrive continuellement, et vous me lirez comme vous pourrez, considérant mon cœur et ma bonne volonté. Ma santé a beaucoup souffert et je ne puis parvenir à me remettre. J'ai bien peur de devoir revenir sur mes pas. Cela me causera grand déplaisir, mais, si cela doit être, je baisserai la tête.

Sur le Rhin comme en Italie, les affaires vont mal.

En Italie, des forteresses qui ont coûté des flots de sang enlevées d'un coup de plume, et même si la cour de Vienne ne voulait pas l'approuver, comment ferait-on avec les ennemis qui y sont déjà entrés?

J'ai été tant de fois interrompue que je ne sais plus où j'en suis et ma lettre sera bien confuse; au moins y verrez-vous, mon cher Gallo, la lettre d'une amie tourmentée, affectée, malade, qu'on tourmente, mais qui est toujours votre sincère amie et ne vous oublie jamais.

On pourrait faire ici un Sénat de ministres : Castelcicala, Belmonte, Ruffo, Campochiaro [1], Cardito [2], Silva et le cardinal Général [3] par-dessus tout.

1. Duc de Campochiaro, le même qui, avec le prince Cariati, défendit les intérêts de Murat lors du Congrès de Vienne. D'abord capitaine dans la Garde de Ferdinand, il se rallia à Joseph, fut ministre de la police sous Murat, son ambassadeur à Paris et devint ensuite, mais pour peu de temps, ministre des Affaires étrangères lors de la révolution de 1820.

2. Soffredo, prince de Cardito, prince de Viggiano, comte de Potenza, etc., etc., chambellan en exercice. Ce fut lui qui représenta la cour de Naples, en mai 1805, au sacre de l'Empereur comme roi d'Italie et qui dut écouter en tremblant la sortie violente et publique contre la reine des Deux-Siciles à laquelle Napoléon eut le tort de se livrer.

3. Ruffo (Denis Fabrizio), né en 1744, mort en 1827, disgracié en 1805 pour s'être opposé à une nouvelle guerre contre la France, il ne rentra en faveur qu'en 1821.

Tout ce qui arrive est désolant, tant sur le Rhin qu'en Italie et cela finira par une mauvaise paix. Après avoir amené toute l'Europe à craindre les vastes idées, cela n'aboutira à rien. Ce dénouement sera si désagréable que je crains de me trouver présente à ce moment, et, tout bien considéré, le plus sage serait de s'en retourner. J'avoue que cela me coûtera infiniment, mais il le faudra. Il est de la plus grande nécessité de former des troupes. Il faudrait que les gorges de Monterosi en avant de Rome fussent occupées et fortifiées; enfin pour mon tourment, je vois, je sens ce qu'il faudrait faire, mais je ne puis l'obtenir.

Si je suis obligée de revenir, ce sera pour me retirer de tout, car je souffre trop pour continuer ainsi. J'attends vos prochaines nouvelles avec impatience, espérant que vous m'écrirez toujours en pleine sincérité comme je le désire. Vous pouvez compter sur moi; je rends justice à vos qualités, à votre attachement, à votre intelligence et je vous désire du bien. Pour moi, ma santé est abîmée, et les douleurs morales achèveront de me tuer. Je n'en reviendrai plus, j'en suis sûre, mais il faut, tant que l'on existe, faire ce que l'on doit.

Mes pauvres enfants sont désolés de la perte de l'espoir, bien faible encore, de continuer leur voyage et seront désolés de rentrer. Ils apprennent de bonne heure que les chagrins et les tourments sont nombreux et fréquents dans la vie.

Le duc et la duchesse d'Aoste[1] se sont enfuis de Gênes et sont arrivés ici. Vous ne pouvez croire combien tout le monde est triste et malheureux, et moi surtout, au point que, prévoyant que les choses iront de pis en pis, je m'en retournerais volontiers à Palerme, car souffrir pour souffrir, il vaut mieux souffrir chez soi. Ma santé a beaucoup souffert et n'est pas bonne, mais l'âme est encore beaucoup plus affectée. Je n'ai rien qui me fasse plaisir. Votre compagnie...

1. Le duc d'Aoste, frère de Charles-Emmanuel III, celui-là même qui régna sous le nom de Victor-Emmanuel Ier. Sa femme, Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, était la fille de l'archiduc Ferdinand et de Béatrix d'Este. Le duc et la duchesse d'Aoste arrivèrent à Naples vers la fin de cette même année, le 7 novembre 1800.

J'ai été interrompue, mais je sais que je disais que votre compagnie me serait utile pour m'expliquer tant de choses étranges et me réconforter. Mon âme est triste, je voudrais être chez moi pour pouvoir être utile aux miens. Adieu, je vous écrirai plus longuement un autre jour. Déchirez et brûlez mes lettres, je vous prie. Parlez-moi à cœur ouvert et croyez-moi pour la vie votre vraie amie.

CCII

(*Partie de la lettre écrite en noir.*)

Livourne, le 4 juillet 1800.

Cher Gallo,

Deux lignes pour vous donner des nouvelles toutes fraîches de moi et vous dire combien je suis étonnée de n'avoir pas encore reçu le moindre mot de vous. Cela ne ressemble pas à votre exactitude bien connue. Je suis désolée de perdre tant de temps dans cette affreuse Livourne. Hier, j'ai pris le parti d'envoyer Alvaro Ruffo au quartier général de Mélas pour décider avec lui la route à suivre et l'escorte qu'il pourra me donner et je partirai immédiatement. Je crois que je pourrais être plus utile à Vienne. A Palerme, je ne suis plus bonne à rien. Ce serait un grand plaisir pour moi de vous retrouver, de vous parler de mille choses que je ne puis vous dire par écrit. Adieu, cette lettre est comme toutes les autres destinée à vous assurer de ma constante amitié. Adieu.

(*Partie écrite au citron.*)

Je vous écris ceci au citron. Je suis exaspérée de ce qui arrive. Tout est changé. Je ne sais que faire, que décider. Je voudrais, je désirerais aller à Vienne parce que je crois pouvoir y être plus utile au service du Roi qu'à Palerme.

J'ai été interrompue et j'ai perdu le fil de ce que j'écrivais au sujet de l'armistice. J'ai envoyé Ruffo à Mélas pour savoir enfin comment m'y prendre afin de passer sûrement. Le mieux serait peut-être de piquer au vif la générosité des Français en

leur demandant un sauf-conduit pour des femmes et des enfants. Mais c'est à Mélas à faire cela et non pas à nous. — Pour moi, rien qu'à la manière dont parlent Milord Keith et les généraux autrichiens, je suis convaincue que tout ce qui a trait aux préliminaires de paix est arrangé avec Bonaparte. Au détriment de qui, je l'ignore encore.

On dit que les Pays-Bas sont déjà évacués. Ce serait pour moi, en outre des discours et des démarches de Milord Keith, une preuve des projets des Anglais et de leur acquiescement, une preuve concluante de la façon dont nous avons été joués par nos alliés. J'aurais besoin d'avoir à Vienne des esprits clairvoyants et surtout des cœurs dévoués, surtout si on décide la paix. Moi je ne suis rien. Je ne comprends guère ces questions. Je sais seulement que je désire qu'on ne nous oublie pas, qu'on ne nous mette pas de côté. Après tous les sacrifices que nous nous sommes imposés et tout le dommage qui nous a été causé, nous avons droit, nous aussi, à des compensations. Mais qui interviendra pour nous, qui nous représentera à Vienne ? Moi, je ne puis ni ne sais négocier et on ne m'a pas munie des instructions et des pouvoirs nécessaires. Votre présence serait donc bien utile. Je ne puis comprendre pourquoi vous ne m'avez pas écrit. Patience !

Je mène ici une vie bien triste. Tout le pays est plongé dans la consternation. Tout le monde tremble pour ses biens et ses propriétés. Adieu, cher Gallo, venez vite me rejoindre. J'aurai alors près de moi un ami sincère avec lequel je pourrai parler de nos intérêts et que je tâcherai de seconder comme j'en ai le devoir. Écrivez-moi vite, souvent et franchement, et croyez-moi avec une vraie et éternelle amitié.

Je vous assure que c'est par miracle que j'ai encore ma misérable tête. A chaque instant il y a du nouveau. Aujourd'hui, nous avons ici un coquin d'officier, un élève de Masséna, un Corse, nommé Lovano, qui se promène à cheval dans la ville et a causé une alerte. Ancône, dit-on, a été cédée en propre par l'Empereur, de même que Perugia, mais quant aux troupes..

Je ne sais où j'en suis restée. Ma situation est horrible.

Croyez-moi, nous sommes joués par les Allemands et les Anglais. La conduite que Keith tient ici est scandaleuse, et je vous assure qu'il faut une vraie patience.

Encore une interruption. Vous recevrez *una vera littera di Pascariello*[1]. Aussi je m'arrête.

Je vous recommande de m'écrire; mais je préférerais vous voir. Je sens tout ce que ma situation a de critique, ignorant ce qui adviendra de moi. Adieu, ne m'oubliez pas, plaignez-moi et croyez-moi toujours votre vraie éternelle amie.

(*A suivre*)

1. Polichinelle sans son masque.

DEUX HISTORIENS DE LA RÉVOLUTION

EDGAR QUINET ET CHARLES-LOUIS CHASSIN

D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE ORIGINALE

(*Suite*)[1]

VI

1866-1870

(*Suite*)

Chassin se rendit donc à Genève, puis à Berne, où étaient les bureaux des *États-Unis d'Europe.* Il comptait s'y installer en famille, si la position qui lui était destinée était sortable. Mais on resta avec lui dans le vague, l'on posa des questions de principe et de programme qui demeurèrent en discussion ; bref il regagna Genève, pour les *Annales ;* il y fut reçu par M. Leygue, parent et ami d'Edme Champion. C'est là que le suivit ce billet de Veytaux, en date du 20 novembre :

Avant tout, cher ami, soyez le bienvenu. C'est ici que nous pourrons causer. Je ne vous écris que ce mot, ne sachant pas même s'il vous trouvera à Berne. Point de lettres pour vous, du moins par le facteur. Dans ce petit orage[2], vos amis ont été inquiets de vous, ils vous ont suivi du cœur en vous attendant Votre tout dévoué,

E. QUINET.

1. Voir *Revue historique de la Révolution française* de janvier-mars 1910 et numéros suivants.
2. Du congrès.

Chassin fit donc une courte apparition à Veytaux, pour la première fois avec sa femme, et regagna Genève, où se poursuivaient les négociations relatives au journal *Les États-Unis*. Quinet s'inquiétait grandement du résultat, et surtout de ce changement possible de milieu, fort aléatoire pour un caractère aussi entier, aussi intransigeant que celui de son ami. La lettre suivante, du 16 décembre 1867 [1], témoigne d'une sollicitude vraiment touchante :

Que devenez-vous, mon cher ami ? Je voudrais bien en savoir quelque chose. Voilà donc le procès [2] ajourné de huit jours ! On n'a fait aucune difficulté. Ils sont charmés, au fond, de prolonger le vague et une peur salutaire.

J'ai lu deux excellents articles sur les États-Unis ; ils sont signés C. C. Si vous connaissez par hazard (*sic*) l'auteur, faites-lui mes compliments. Je ne comprends pas fort bien ce que sont les *Annales* du Congrès. Est-ce le bulletin augmenté ?

L'excellent colonel Frigyesi [3] m'a parlé de vos projets. S'agit-il, en effet, de vous fixer à Berne ? Cela serait grave pour vous [4].

Dites-moi si un autre journal que *Les Débats* a publié ma lettre à Garibaldi [5]. J'ai besoin de le savoir.

Bergeron, que j'ai vu hier, part vendredi pour l'Italie.

Voilà Louis Blanc, *l'Avenir national,* qui se demandent *s'il y a eu une Révolution française*. C'est précisément ce qu'ils m'ont tant accusé d'avoir demandé. Ils vont maintenant dans mon sens, plus loin que moi.

Votre ami Nauroy [6] m'écrit qu'il va faire une critique de la Révolution de 48. Rien de mieux. Mais je lui écris que, comme [7] il ne pourra faire la critique du 2 Décembre, son ouvrage pourra aller contre son but. L'intention est bonne : qu'il prenne garde au résultat.

1. *Lettres d'exil,* III, 308. Chassin était alors à Genève.
2. Le procès de Garibaldi.
3. Hongrois, compagnon d'armes de Garibaldi. Cf. *Lettres d'exil,* III, 316.
4. Les deux paragraphes qui précèdent sont omis (*ibid.*, 308).
5. *Ibidem,* p. 290.
6. *M. Nauroy* (*ibid.*).
7. *Mais, comme* (*ibid.*).

Nous avons vécu, pendant ce froid[1], en *ours de caverne*. Pourtant, le travail nous a tenu compagnie.

Adieu, mon cher ami. Des nouvelles, je vous prie[2]. Mille amitiés des deux ermites. Souvenirs à tous ceux qui se souviennent de nous[3]. Votre tout dévoué,

E. QUINET.

Saluez affectueusement votre hôte, M. Leygue[4].

Un mois après, le maître n'est pas rassuré davantage sur le sort de son disciple : il était toujours à Berne, mal payé, et le journal se mourait :

Veytaux, 11 janvier 1868.

Que devenez-vous, mon cher ami? Je vous assure que nous sommes bien impatients de le savoir et passablement inquiets. Ma femme vous a écrit pour elle et pour moi. Quelles garanties aviez-vous à Berne ou à Paris? C'était pour nous lettre close. Aussi il était impossible d'aventurer un avis. Où sont-ils? Que font-ils? Voilà ce que nous pouvions nous demander. Un mot pour nous rassurer, je vous en prie. Depuis que nous connaissons personnellement Mme Chassin, elle nous apparaît comme votre bonne étoile : veuillez le lui dire de ma part, et n'oubliez pas tous mes inutiles vœux pour elle, pour vous, pour vos enfants. Où ce mot vous atteindra-t-il? Est-ce à Paris?

Chassin hésite, se débat, demande conseil à Quinet, qui, le 14 janvier 1868, lui répond :

Donner un avis, mon cher ami, cela m'est bien difficile, n'ayant aucun des éléments de la question. Voici pourtant ce qu'il me semble.

Nul doute que, toutes choses égales, il vaudrait beaucoup mieux retourner à Paris. Mais si vous n'y trouvez pour le moment aucun moyen assuré de couvrir vos dépenses, ce retour ne me semble pas

1. *Les grands froids* (*ibid.*).
2. Phrase supprimée.
3. Phrase supprimée.
4. *Post-scriptum* reporté dans le corps de la lettre (*ibid.*).

possible. Comment arriver aux fins de mois? Je ne le vois pas, et je m'effraie pour vous et les vôtres de cette incertitude. Comment même travailler dans une situation de ce genre? Cela est presque impossible.

Si l'on vous garantit à Berne 4.000 francs pour une année, il me semble que la chose n'est pas à dédaigner. L'affaire Mortimer continuerait, j'espère; il vous resterait assurément beaucoup de temps pour entreprendre ce que vous voudriez. Enfin, vous auriez devant vous une année de sécurité; et pendant cette année vous pourriez vous occuper de vous ménager le retour à Paris, avec des conditions supportables. Berne serait pour vous votre retraite à Médine, en attendant que vous puissiez rentrer, sinon triomphant, au moins tranquille à La Mecque.

Vivez donc de votre mieux avec les ours de Berne et ne brusquez rien de ce côté. Le grand point pour vous, en ce moment, est d'avoir un point assuré. Donnez-vous un an pour trouver, en France, la position nécessaire. Ce qu'il y aurait de pis à mes yeux, serait de vous plonger dans Paris sans aucune combinaison ni issue préparée. — De Berne, vous pourrez travailler à refaire votre nid dans Paris : la première chose est de respirer, tranquille sur le lendemain.

Encore une fois, mon cher ami, je parle en pleine ignorance du fond des choses. Voyez dans mes paroles un instinct : rien de plus.

Vous avez infiniment amélioré les *États-Unis*[1] : on doit vous en savoir gré.

Nous vous suivons de cœur et d'esprit. Ma femme a écrit à Chauffour. Je veux le faire aussi, mais que d'occupations m'ont arrêté ces jours-ci! Correspondance imprimée et suivie avec les Italiens, revision de mon second volume (*Révolution*), examen d'un manuscrit, achèvement de mon ouvrage[2], etc., etc. Dites-nous bien vite ce qui se décide pour vous; notre attente est bien grande. Mille choses à l'excellente Madame Chassin. Votre tout dévoué,

E. QUINET.

Dix jours après, se terminait cette période de crise. En insérant une lettre de Garibaldi à Quinet dans le n° 4 des *États-*

1. *Les États-Unis d'Europe* (organe des Congrès).
2. *La Création.*

Unis d'Europe, Chassin prenait congé des « Ours de Berne ». Le journal se trouvant à bout de ressources, il regagna Paris vers la fin de janvier (lettre du 21 janvier). L'obligation de l'autorisation préalable venait d'être supprimée ; et l'espoir de fonder un journal bien à lui, sans banquier ni capitalistes proprement dits, *en coopération*, allait le soutenir pendant toute cette année. Cependant, avant même que cette idée quelque peu utopique se fût emparée de son esprit, Quinet, jugeant comme il convenait la nouvelle loi sur la presse, lui faisait entendre clairement le « Silence aux pauvres » qu'elle aurait pu recevoir comme devise. C'est ce que l'on verra dans le corps de la lettre suivante, qui concerne divers autres objets :

Veytaux, 10 février 1868 [1].

Mon cher ami, auriez-vous la bonté de passer à la Librairie internationale, et d'insister pour que l'on m'envoie sans tarder les deux choses que je demande ? 1° l'épreuve des *Titres* de la *Révolution ;* 2° une réponse à cette question : faut-il mettre, sur le titre, cinquième ou sixième édition ? J'ai chez moi la quatrième; d'après cela il faudrait mettre *cinquième ;* mais il pourrait se faire aussi qu'il fallût un autre chiffre [2]. Que M. Théophile Guérin me réponde donc enfin sur ce point. Sans cela, je prévois de nouveaux retards. J'attends aussi le retour de deux feuilles, à cause d'une omission (trois lignes oubliées) qui m'ont empêché de donner le *bon à tirer*.

Vous voyez qu'après tout cette nouvelle petite édition (la cinquième, je suppose), est sur le point de paraître. Au moment de la mise en vente, il serait bien à désirer que vous puissiez mettre un mot dans *Le Phare,* et dans les journaux de Paris où vous avez accès.

Cette revision, que j'ai bien fait de vous épargner, m'a pris plus de temps qu'il ne semble. Mon ouvrage est plus vrai encore aujourd'hui qu'à la première apparition. C'est le sentiment qui me reste après l'avoir relu.

Vous avez deviné que des occupations de toutes sortes m'ont

1. *Lettres d'exil,* III, 343.

2. Ce doute se comprend, l'auteur ayant cédé ses droits pour dix ans.

empêché de vous écrire. Je n'en suis que plus impatient de savoir où vous en êtes. Je vois bien un répit, et c'est beaucoup, mais je voudrais apercevoir quelque chose au delà[1]. Cette loi de la presse est simplement infâme. Dix mille[2] à quatre-vingt mille francs d'amendes solidaires pour chaque vérité. C'est la mort de l'intelligence française, peut-être pour plusieurs générations. Un Français n'aurait[3] qu'à changer de langue. Il devrait[4] écrire en anglais, en italien, en autrichien, en russe, pour rester homme. Il se peut qu'il y ait quelque chose à tenter, comme vous l'aviez pensé, dans la presse de province[5]. Mais là aussi, tout est plein de chausse-trapes. La vie de l'écrivain sérieux et[6] honnête devient presque impossible en France. Le comble, c'est qu'une loi pareille, une loi décidément *vandale*[7], soit prise pour une loi de liberté.

Au milieu de ces horreurs, je cherche votre situation, et je ne la vois pas. Savez-vous ce que je désirerais pour vous ? Un emploi fixe qui vous laisse une partie de votre temps et d'où vous pourriez faire, à vos risques et périls, des sorties contre les Barbares. Mais, cet emploi, où est-il[8] ?

Les auteurs de cette loi ont fort bien compris que, de notre temps, pour tuer un homme, il faut simplement le ruiner, lui, ses amis et ses associés. Ils ont donc fait de la ruine le premier et le dernier mot de leur système, et, grâce à leur comédie, on leur sait gré de cette mort, comme d'une liberté[9].

J'ai toujours voulu répondre à Nauroy, je vais le faire. Mais je me fais scrupule d'engager un jeune Français dans une voie où l'on

1. Tout ce qui précède a été omis (*ibid.*).

2. *Mille* (*ibid.*).

3. *N'aura* (*ibid.*).

4. *Devra* (*ibid.*).

5. En fait, l'Administration laissait plus de liberté à certains journaux de province, mais seulement dans les départements de tradition légitimiste, afin d'y raviver la crainte du spectre rouge et de la libre-pensée, et d'y faire valoir en conséquence les « bienfaits du régime... »

6. *Et,* supprimé.

7. Allusion au mot de Chateaubriand sur le projet de loi Peyronnet, voté sous le ministère Villèle par la « Chambre retrouvée », mais qu'il fallut retirer devant l'hostilité des Pairs.

8. Paragraphe omis (*ibid.*).

9. *On leur sait gré de cette étrange liberté* (*ibid.*).

a préparé tous les pièges. On prend soi-même ces résolutions : on ne les conseille pas à d'autres [1].

Tous nos meilleurs souvenirs à Madame Chassin. Vous voilà heureux dans votre nid. Jouissez de ce bonheur, il n'y en a pas d'autre. Votre tout dévoué.

E. Quinet.

Je reçois la traduction de mon *Génie des religions* en italien, par Montenegro. Cette traduction paraît en livraisons. Elle est précédée d'un travail fort étendu d'un digne Sicilien, philosophe patriote [2], Aldisio Sammito. Il conclut, très hardiment, à la suppression du pouvoir spirituel, autant que du pouvoir temporel. Si l'on pouvait mentionner quelque part cet esprit intrépide, ce serait justice [3].

Les *Lettres d'exil* contiennent ensuite trois missives [4], aux dates des 11 mars, 16 mars, 2 avril 1868, dont les originaux ont disparu. Chassin, décidément, s'est lassé dans sa nouvelle entreprise. De longue date partisan convaincu des idées coopératives (dans lesquelles il voyait et le remède aux utopies sociales, et la garantie des faibles et des pauvres contre les grands et les riches), l'ingénieux publiciste s'imagina d'abord qu'il n'avait pas autre chose à faire, pour constituer sa société d'édition, que d'adapter à l'entreprise du futur journal, *La Démocratie,* les statuts de la Boulangerie parisienne coopérative. Mais les amendes, les frais de procès toujours possibles, parfois énormes, qui les paierait ? Que si la prudence consommée du directeur, son expérience durement acquise lui permettaient d'éluder les pièges de la loi, qu'arriverait-il ? Le public républicain, libéral — ou tout simplement hostile à un régime dont l'heure avait sonné, — trouverait *La Démocratie* bien pâle, bien effacée, et ne la soutiendrait pas. Ces mauvaises chances étaient d'autant plus à prévoir, qu'elle

1. Paragraphe omis (*ibid*). Nauroy projetait quelque journal ou revue.

2. *Philosophe, patriote* (*ibid,*) : la virgule change le sens.

3. La dernière phrase est omise (*ibid.*). Cf. Lettres à Sammito, à Montenegro (16 fév. 1868), dans les *Lettres d'exil,* t. III, p. 349 et p. 351.

4. T. III, pp. 369, 371, 386.

ne pouvait être — étant donnée la somme souscrite — qu'un organe hebdomadaire, et que les passions et les impressions politiques sont chose essentiellement journalière.

Quinet, cette fois, mit toute l'ardeur de son amitié et la rectitude de son jugement, à décourager Chassin d'une entreprise qu'il jugeait impraticable : « La société de boulangerie n'a d'autres risques à courir que ceux du commerce. Votre association est à la merci de toutes les amendes dont il plaira au Gouvernement de la grever et de l'accabler. Vos sociétaires... tombent dans l'inconnu. Ils seront les corvéables à merci et à miséricorde de la sixième chambre » (16 mars). Pour lui, Chassin prenait un lot, et, ce qui était plus grave, en faisait prendre à d'autres dans une loterie frauduleuse. Cette loi sur la presse empirait la situation, loin de l'améliorer : « J'avais écrit une lettre à ce sujet, pour *Le Temps*. Quand elle a été finie, j'ai vu qu'elle était impossible. J'ai dû y renoncer » (11 mars). Aussi est-il résolu à ne pas donner d'article au futur journal, si jamais il se publie: « Que pourrais-je dire ? Une chose insignifiante ? Il vaut cent fois mieux se taire. Une chose hardie? Je vous perdrais dès le premier pas. Et puis l'on semblerait croire, et je ferais croire à la sincérité de cette loi. J'irais contre ma propre pensée ! » (11 mars). Il n'avait pas d'objections à faire au programme, qu'il trouvait clair et sensé.

Chassin s'obstina et eut raison. Il se sentait capable d'être raide dans le fond et mesuré dans la forme. Il renonça d'ailleurs aux statuts de la boulangerie, détermina, limita le sens de la solidarité entre les souscripteurs. Il en réunit près d'un millier (à 50 francs), collectionna les lettres d'adhésion signées des noms les plus illustres ou les plus considérés dans le parti républicain... mais ne trouva pas d'imprimeur qui voulût, sans indemnité prévue en cas d'accroc, encourir le danger d'avoir sa part des amendes, ou de perdre son brevet. On acquit à bas prix, à Creil, un vieux fonds d'imprimerie qui se mourait. Le journal eut d'ailleurs son bureau à Paris, rue Rochechouart : Chassin était revenu habiter Montmartre

(c'est-à-dire le XVIII[e] arrondissement), 27, Chaussée des Martyrs.

Le succès serait-il durable ? Tout était là. En attendant, il va sans dire que Quinet ne tint pas rigueur à son ami, qui d'ailleurs avait compris et suivi son conseil le plus pressant, quant à l'organisation financière. Il voulut être son « premier abonné » (lettre du 2 avril). Le journal vécut honorablement du 8 novembre 1868 au 5 août 1870. Chassin en a lui-même retracé le rôle, sans forfanterie, en s'effaçant derrière d'illustres correspondants ou d'utiles collaborateurs [1]. Mais, pendant que *La Démocratie* raisonnait sur les événements de chaque semaine qu'elle expose avec une fidélité quasi-historique, le public lisait *Le Rappel*, et s'arrachait les numéros de *La Lanterne* ou de *La Cloche*. Il s'agissait avant tout de se moquer de César, métamorphosé en soliveau. Quel triomphe de l'esprit français, si, un beau matin, le régime de sang et de ténèbres venait à s'effondrer dans le ridicule, sous les quolibets de Rochefort, et les malices normaliennes de Louis Ulbach ! Il va sans dire que, ni à Montmartre, ni à Veytaux, on ne croyait à un tel miracle. Le jour des obsèques de Victor Noir, Chassin était pour l'insurrection : mais son journal, si ferme qu'il fût contre Pierre Bonaparte, mais aucun journal n'était de taille à donner le signal d'une révolution que tant de bons Français prévoyaient et appelaient de leurs vœux inefficaces. Ni la presse ni la parole ne suffisent à refaire un peuple : il y faut le creuset du malheur, « la justice immanente des choses ».

Les dernières lettres de Quinet à Chassin, avant la guerre, ont principalement trait à *La Démocratie :*

Veytaux, 30 décembre 1868.

Mon cher ami, tous mes vœux pour vous, pour votre chère famille, et pour *La Démocratie*.

1. *La Révolution française*, 14 juillet 1900. Les *Lettres d'exil* contiennent, aux dates du 11 mars, du 16 mars, et du 2 avril 1868, trois lettres de Quinet à Chassin dont je n'ai pas retrouvé les originaux (III, 369, 371, 386). Elles concernent cette même entreprise du journal *La Démocratie*. D'abord pessimiste, E. Quinet encourage ensuite et félicite son ami. La lettre du 30 décembre est dans le t. IV, p. 38.

Celle-ci vit et marche[1] ! C'est déjà presque un miracle après tant de difficultés. Si vous pouvez conserver votre équilibre, au milieu des flots qui montent, je ne vois pas ce qui me reste à vous souhaiter.

Ainsi, pour commencer, nous avons déjà supprimé et aboli, à la Redoute[2], le mariage, le père, l'enfant, l'intérêt, le capital, la propriété. Vraiment, c'est bien peu de chose ! Il y a longtemps que je réclame, pour ma part, l'abolition de la planète. On ne peut décemment me refuser cela.

J'ai été obligé de réimprimer le *Génie des religions* qui était épuisé dans mes *Œuvres complètes*. J'espère que *La Démocratie* annoncera, comme l'ont fait tous les journaux démocratiques, cette *cinquième édition* qui vient de paraître chez Pagnerre[3].

J'ai été submergé par *La Création*. Lacroix demandait à grands cris le manuscrit. Je compte bien finir par sortir du[4] chaos ; et alors j'aurais grande envie de passer à l'Espagne. Adieu. Votre dévoué de cœur,

E. Quinet.

Les réunions publiques — bientôt électorales — autorisées par la nouvelle loi de 1868 firent apparaître au grand jour, dans son incohérence et dans ses folies, un des résultats les plus incontestables d'une longue compression politique : l'exaltation des appétits matériels, les utopies d'égalité sociale (sous un maître ou sous plusieurs maîtres, comme de juste), les jalousies populaires : digne réponse au luxe effréné des parvenus, à la fête perpétuelle du grand monde et du demi-monde. Il y eut des énergumènes convaincus, il y en eut aussi qui furent stipendiés par la police, ou qui passèrent pour tels. Ressuscitant de lui-même ou mû par de secrets ressorts, le Spectre Rouge réapparut, à la grande stupéfaction du bour-

1. *Et grandit* (*ibid.*).

2. *A la Redoute,* supprimé. Il s'agit d'une de ces réunions publiques où les idés les plus folles se donnaient carrière, sous l'œil de la police.

3. Paragraphe omis (*ibid.*).

4. *De ce* (*ibid.*). — Après cette lettre se placerait celle du 23 mars 1869 (*Lettres d'exil,* IV, 79) : mais je n'en ai pas retrouvé l'original. Elle concerne la campagne républicaine du journal *La Démocratie.*

geois. Il fallait et l'effrayer et le satisfaire. L'Empire libéral y pourvut avec une sage lenteur. Rouher, « le vice-empereur », fut enfin éliminé de la scène — sinon des coulisses, — et l'Empereur, trop responsable, s'éclipsa derrière la simili-responsabilité des ministres. Quinet donne son vrai nom à cette évolution de l'impuissance : « Une bonne peste constitutionnelle. » Il n'a pas l'air d'ajouter grande foi à cette adresse d'un « groupe important d'ouvriers », que publie *La Démocratie* afin de l'inviter, une fois de plus, à reprendre sa place de combat[1].

Il est tout entier à *La Création*, ou plutôt à la publication de cet ouvrage, dont le manuscrit, tant réclamé, traîne à la Librairie internationale. Il se creuse la tête pour comprendre les motifs de ce retard. C'est que Lacroix, mal en point, est obligé de subir les conditions des imprimeurs, ou de s'adresser à des maisons peu solides : l'une fait faillite, et il faut lui reprendre *La Création;* l'autre mécontente ses ouvriers qui la quittent en masse; bientôt même éclate une grève générale des typographes.

Dès le mois de mars 1869, *La Démocratie* périclite. Quinet ne peut pas grand'chose pour elle : « Un article de plus ou de moins ne changera rien à la situation. » Cependant le disciple insiste, il se contentera d'articles déjà parus ; il tient à ce que le nom de Quinet figure régulièrement. Réponse :

Veytaux, 3 avril 1869[2].

Mon cher ami, ma *lettre sur les élections* (celle dont vous parlez) était une lettre particulière ; elle a paru, à mon insu, en grande partie avec des retranchements, dans le *Figaro,* plus tard dans une brochure de M. Gromier et dans un journal de Chalon (Saône-et-Loire), le *Progrès de Saône-et-Loire,* 30 mai 1868[3]. Peut-être pourriez-vous en tirer quelque chose.

Je suis entravé par les soucis inénarrables que me donne Lacroix

1. Lettre du 23 mars 1869. *Lettres d'exil,* t. IV, p. 79.

2. *Lettres d'exil,* IV, 89.

3. *Dans le Figaro et dans un journal de Saône-et-Loire, le Progrès* (*ibid.*).

pour *La Création*[1]. Cela ne se comprend vraiment pas[2]. Cependant je tâcherai de faire l'impossible pour vous. Que j'aie un bon moment, une nouvelle un peu satisfaisante de ma publication, et j'écrirai pour vous une nouvelle lettre sur les élections.

D'après ce que j'entrevois, on ira *à la débandade* jusqu'au dernier moment. Alors la nécessité poussera au ralliement. Jusque-là, les paroles serviront à peu de chose.

Vous avez bien raison de vouloir tirer de la situation, telle quelle, tout ce qu'elle comporte.

Chassin avait sans doute le courage, qui est, lui écrivait-on, « le commencement et la fin de tout ». Mais il s'était lancé avec un trop petit capital, escomptant un grand succès, qui fit défaut. Le journal retrouva quelques fonds, et se soutint. Les élections lui redonnèrent même de l'élan. En septembre 1869, il insère enfin une lettre de Quinet écrite exprès pour lui. Son ami lui explique que, s'il s'est prodigué, c'est pour les journaux condamnés, de province. Lui et les autres grands noms du parti s'associaient à tout moment, en effet, pour la composition d'un « numéro exceptionnel », que l'on vendait cinquante centimes, un franc même, qui s'enlevait, et dont le bénéfice servait à payer les amendes. Mais dans *La Démocratie,* vu son genre, il eût fallu de longs articles de fond. A quoi bon d'ailleurs ? « Vous avez fait le possible et l'impossible. C'est assez. N'allez pas vous écraser de dettes. Le mal serait sans remède » (4 septembre 1869).

Au fond, Quinet désapprouvait l'imprudence financière de Chassin, dont il redoutait, peut-être à l'excès, les conséquences. Mais, d'une façon générale, il n'eut que des éloges pour la dernière campagne de Chassin contre l'Empire. Il lui sut gré de n'avoir pas donné dans les excès impulsifs ou commandés des réunions publiques, dont il n'avait pas, de Veytaux, perdu un mot. « Vous vous êtes attaché à l'idée morale. Quand on fait cela, on peut bien être vaincu, mais on n'a pas fait de

1. *Que me donne l'éditeur avec ma Création* (*ibid.*).
2. Phrase supprimée (*ibid.*).

faute. » Nul doute qu'il n'ait également applaudi à cette « Société des familles affranchies » (du dogme et des pratiques catholiques), pour laquelle Chassin recueillit un millier d'adhésions individuelles ou collectives dont il publia quelques-unes avec autorisation des signataires, mais dont la plupart, et souvent les plus significatives, conservées et numérotées par ses soins, constituent, à la Bibliothèque de la Ville de Paris, la portion la plus intéressante peut-être des Archives de son journal. Pourtant, sur un point, Quinet fut en désaccord non de principe, mais d'appréciation, avec son disciple : et cette fois, chose curieuse, les rôles sont renversés :

« Vous êtes trop sévère pour le peuple ! » — Voilà la première fois qu'une telle sévérité semble exagérée à Veytaux. — « Le peuple a su se reconnaître et trouver son chemin au milieu des cent voix de la presse qui se détruisaient l'une l'autre... Il importe de maintenir le sens de l'élection. Ce sens est *République*. Nos ennemis surtout l'ont compris et senti... Paris seul est à la hauteur de Paris... »

Ainsi le combattant, dans toute la force de l'âge, a des doutes, non sur l'excellence de sa cause, mais sur la victoire finale ; le vieillard qui, depuis dix-huit années, n'a pas quitté la terre d'exil, entonne d'une voix ferme le chant de triomphe, acclame le « Réveil d'un grand peuple ». L'anomalie n'est pas étonnante. Quinet jugeait de haut et d'ensemble, et le plébiscite même du 8 mai 1870 ne lui enleva rien de sa confiance. Chassin, au rang utile, mais secondaire, où il continuait à peiner, est surtout sensible à l'inconstance des individus, à la « trahison de Judas » (Émile Ollivier), aux tergiversations de ceux que les Cinq avaient formés à leur école, aux menées et aux progrès de surface du parti orléaniste. Ajoutons que Chassin était tout entier à son journal, à l'énorme correspondance qu'il lui créait, aux relations à maintenir, à étendre, et toujours avec la préoccupation de l'argent. Quinet au contraire, dans l'isolement de la proscription volontaire, mais dans le rayonnement de la gloire, recevait, en janvier 1870, les deux volumes de son dernier grand ouvrage, *La Création,* qui, dans un ordre

d'idées si différent de *La Révolution,* lui avait rendu la sérénité, et qui le rajeunissait aux yeux du public comme à ses propres yeux. Sur ce monument de construction plus ou moins solide, sans doute, mais de grandiose conception et de haute philosophie naturaliste, *La Démocratie* donna un article de M. Edme Champion qu'Edgar Quinet qualifie d'admirable : « Je ne vous en dirai rien de plus, ajoute-t-il, si ce n'est que je suis reconnaissant à celui qui l'a écrit et à celui qui l'a publié [1]. »

C'est, avant la guerre, la dernière lettre connue de Quinet à Chassin, et je n'en trouve plus de Chassin.

(*A suivre*) H. Monin.

1. *Lettres d'exil,* t. IV, p. 199 (19 févr. 1870).

MÉLANGES ET DOCUMENTS

Une lettre inédite de Robespierre

(1er janvier 1791)

Admis dans la congrégation de l'Oratoire le 21 février 1783, Daunou en était, en 1790, un des membres les plus influents, comme le montre le vote qui eut lieu, le 24 juillet de cette année, pour l'élection du comité oratorien de Paris, vote où Daunou fut élu, par 204 voix, en tête de tous ses collègues.

Il était alors attaché à la maison de Montmorency. C'est de là qu'il écrivit à Robespierre, vraisemblablement dans les dernières semaines de 1790, une lettre dont nous ne connaissons pas le texte, mais qui, à en juger par la réponse de Robespierre, appelait sans doute l'attention de ce dernier sur la situation dans laquelle les décrets de l'Assemblée en matière religieuse allaient mettre la congrégation de l'Oratoire.

Daunou avait, pour s'adresser à Robespierre en cette occasion, un double motif. D'une part, Robespierre était un de ses compatriotes du nord de la France [1], et Daunou pouvait se faire mieux entendre de lui que d'un étranger ; d'autre part, Robespierre avait été, à Arras, en 1784, l'avocat du collège de l'Oratoire de cette ville dans le procès intenté au Père Berbizotte par l'architecte Gillet [2]. Robespierre avait toujours eu, avec les Oratoriens d'Arras, d'excellents rapports, et il comptait parmi eux plus d'un ami. Daunou ne pouvait l'ignorer, et on voit, en effet, par la réponse de Robespierre, que le souvenir de ses relations avec l'Oratoire était toujours vivant en lui.

1. Robespierre était d'Arras et Daunou de Boulogne-sur-Mer.

2. Voir, sur ce procès, notre édition des *Œuvres complètes de Maximilien Robespierre*, Tome 1er, p. 167 et s.

Le député de l'Artois répondit donc à Daunou, le 1er janvier 1791, par la lettre suivante :

Paris, le 1 janv. 1791

Monsieur

[*C'est*][1] *L'un des inconvéniens attachés à la multiplicité de mes occupations est qu'elle me met dans l'impuissance de repondre promptement aux lettres qui m'interessent le plus. La votre est de ce nombre. Le nom de l'Oratoire* [*s*][2] *est en possession de me rappeller des idées et des souvenirs qui me seront toujours chers : mais cette recommandation n'est pas même nécessaire, pour exciter mon zele : la justice de votre cause et mes principes suffisent. Ne doutez ni de mon empressement à la defendre, si j'en trouve l'occasion ; ni des sentimens fraternels dont je vous prie d'accepter l'hommage, monsieur.*

ROBESPIERRE.

[Suscription] : *A Monsieur*
Monsieur Daunou, de l'Oratoire
à Montmorenci[3]

Quelques semaines après cette lettre, le 23 avril 1791, Daunou devenait vicaire épiscopal du Pas-de-Calais, puis vicaire métropolitain de Paris, avant de rejoindre Robespierre, en 1792, sur les bancs de la Convention.

CHARLES VELLAY.

Le nom révolutionnaire du socialiste Saint-Simon

On connaît assez vaguement la biographie de Saint-Simon, le « précurseur » du socialisme (ainsi qu'il est convenu de le surnommer), au cours de la période révolutionnaire. On sait qu'il spécula, de concert avec le comte de Redern, sur les biens nationaux ; qu'il

1. Mots biffés.
2. Lettre biffée.
3. Bibliothèque nationale, Manuscrits, Nouv. acq. fr., 21.887. — Original autographe.

fut interné comme suspect, d'octobre 1793 jusqu'à thermidor an II, au Luxembourg ; qu'une fois délivré il poursuivit le cours de ses opérations foncières et financières ; qu'il s'enrichit, puis se ruina par suite de mauvaises affaires et par ses prodigalités ; qu'il vécut par la suite misérablement, d'une place au Mont-de-Piété et des subsides de ses amis.

M. Sébastien Charléty a délibérément idéalisé cette carrière aventureuse, et même un peu louche : « Tandis que tout le monde a la fièvre de l'action, il semble, lui, y renoncer tout à fait... Sans doute, il est libéral, égalitaire avant tout ; se débarrasse avec joie de son titre nobiliaire, non par abnégation, mais parce qu'il espère mieux... Il n'accepte aucune fonction, ne déclame pas, ne s'attarde pas aux phrases de tribun. » S'il spécule, ce n'est point par une « banale avidité : il est généreux, chevaleresque, grand seigneur. Mais il a deviné[1], à travers la phraséologie révolutionnaire qu'il méprise, qu'après cette débauche de critique il faudra bien créer quelque chose. »

M. H. Bourgin, plus brièvement, écrit : « Pendant la Révolution, il ne fit pas de politique, mais il fit des affaires et gagna une fortune. En 1797, il se remit à l'étude[2]. » Il est clair qu'à cette date, le vrai « précurseur » du socialisme, je veux dire Gracchus Babeuf, n'aurait pas considéré cet agioteur malheureux comme un frère !

Un ouvrage récent[3] nous apporte des détails très précis sur les actes et le caractère de Saint-Simon un an après l'avènement de la République. Ils sont tirés du compte rendu des séances de la municipalité de Péronne. C'est dans cette petite ville que demeurait alors le citoyen Claude-Henri Saint-Simon, ci-devant noble, et, à ce titre seul, nécessairement suspect. Il se présenta au Conseil, le 20 septembre 1793, et déclara vouloir purifier par un nom républicain « la tache de son péché originel ». Il choisit celui de « Bonhomme », qui lui fut confirmé, pour être inscrit sur l'état civil de recensement des domiciliés de Péronne. Il apprit ensuite au

1. C'est même Charlemagne qui lui serait apparu au Luxembourg, pendant sa détention, et qui lui aurait révélé sa mission. Cf. S. Charléty, *Histoire du Saint-Simonisme*, Paris, Hachette, 1896, pp. 4 et 5.

2. Article dans la *Grande Encyclopédie*.

3. *Le Conventionnel André Dumont*, par M. Emmanuel de Rougé (Voir plus loin notre article bibliographique), p. 165 à 168. Toutefois l'auteur ne précise pas si les textes qu'il cite sont inédits. Peu importe à notre objet.

Conseil que si « par sa naissance il avait plutôt perdu qu'acquis les droits de citoyen », il avait tenu à témoigner de ses sentiments de fraternité républicaine en nourrissant, depuis deux ans, la vieille tante d'un patriote de Cambrai nommé Legras, victime des aristocrates au cours d'une rixe ; qu'il « adopterait » volontiers, de plus, tel vieillard de Péronne que le Conseil de Péronne lui désignerait. Trois noms lui furent indiqués, entre lesquels il fit son choix.

Quelques jours après, il remit au bureau de permanence ses commissions militaires de l'ancien régime : la dernière est celle de « mestre de camp en deuxième du régiment d'infanterie d'Aquitaine, en date du 1er juin 1784 ». Il n'est donc pas exact qu'il soit revenu de la campagne d'Amérique — qu'il avait faite aux Antilles sous les ordres de Bouillé — pourvu du grade de « colonel, à vingt-trois ans [1] ». — Le citoyen « Bonhomme » déposa également son certificat de réception en qualité de chevalier de Saint-Louis, daté du 24 juin 1790, sa lettre d'admission dans l'Ordre de Cincinnatus, la croix de cet ordre et les morceaux en or d'une croix de Saint-Louis et d'une croix de l'Ordre de Malte. Les papiers et parchemins furent brûlés le 26 septembre ; la croix et les débris de croix furent remis au greffe.

Le « citoyen Bonhomme » se fit délivrer, ce qui était évidemment son principal objet, des extraits authentiques des délibérations des 20 et 26 septembre. Mais ni le travestissement de son état civil, ni les attestations de civisme dont il s'était précautionné, ne le préservèrent contre les soupçons du Comité de Salut public, et du représentant André Dumont. Dans un « scrutin épuratoire » qui eut lieu à l'église Saint-Fursy, le nom de Claude-Henri Bonhomme fut inscrit parmi les personnes suspectes. Il est possible que ce masque, au Luxembourg où il fut détenu, l'ait sauvé de la guillotine. Mais son ancêtre Charlemagne ne s'y est pas trompé, et a reconnu de suite Claude-Henri de Rouvray, comte de Saint-Simon ; car il lui fit cette prophétie : « Depuis que le monde existe, aucune famille n'a joui de l'honneur de produire un héros et un philosophe de première ligne. Cet honneur était réservé à ma maison. Mon fils, tes succès, comme philosophe, égaleront ceux que j'ai obtenus comme militaire et comme politique. » Saint-Simon, qui de simple bonhomme est soudain devenu carolingien, prend alors conscience

1. Charléty, ouv. cité, p. 4.

de sa vraie missio : devenir le Sauveur d'une société malade. Il est clair qu'il n'était pas lui-même fort bien portant...

H. MONIN.

Une lettre de Pons de l'Hérault à la Société populaire de Montpellier

(*16 brumaire an II*)

On sait que Pons (de l'Hérault)[1], qui prit une part active au retour de l'île d'Elbe et fut bonapartiste de 1814 au Deux-Décembre, avait commencé sa carrière politique en manifestant les sentiments les plus ardemment révolutionnaires. Lors du siège de Toulon, Cette, sa ville natale, l'avait envoyé, avec le titre de commissaire, à l'armée républicaine assiégeante; le 17 octobre 1793, Cartaux le nomma « commandant les canonniers et l'artillerie de la ville de Bandol »[2]. A ces fonctions militaires, qui paraissent l'avoir peu occupé, Pons joignit l'emploi de propagateur et d'apôtre du jacobinisme : dès le 6 novembre, sous son impulsion, les républicains de Bandol faisaient adhésion complète aux principes de la Convention contre les « deux fleuves d'anarchie et de fœdéralisme (*sic*) » et rejetaient le titre de *Section* imposé par la faim, pour reprendre celui de *Société populaire*. Sous son impulsion aussi, la Société des citoyens de Bandol demandait son affiliation aux sociétés populaires dont les sentiments étaient purs, non infectés de fédéralisme. Dans la lettre suivante, qu'il a signée comme président, sont vivement exprimés les sentiments dont se targuent, par prudence peut-être[3] non moins que par sincérité, les Bandolais. Elle est adressée aux membres de la Société populaire de Montpellier et conservée dans les papiers de ladite Société, aux Archives départementales de l'Hérault.

L.-G. PÉLISSIER.

1. Cf. SARRUT et SAINT-EDME, *Biographie des hommes du jour*, Paris, 1836; PONS, *Souvenirs et anecdotes de l'île d'Elbe*, Paris, Plon; *Mémoire aux puissances alliées*, Paris, Picard, 1899.

2. C'est à Bandol que Pons fit découvrir à Bonaparte ce régal des dieux qu'est la *bouillabaisse* provençale; il lui en offrit une seconde à l'île d'Elbe.

3. On sait que trente-deux Bandolais devaient être traduits devant le tribunal de Grasse comme suspects de fédéralisme (et que d'ailleurs Pons les fit évader).

Suscription : *Aux républicains| composant la Société populaire| séante| à Montpellier.*

Les Républicains de Bandol à leurs frères et amis de Montpellier.

Bandol le 16e jour du 2e mois de l'an 2 de la république une et indivisible.

Frères et amis,

Depuis 89, fiers partisans de la liberté, nous osions nous glorifier d'avoir été de ses plus zélés défenseurs; cette gloire faisoit notre bonheur et nous faisoit jouir de cette tranquillité qui est le partage des âmes pures. Des jours si heureux, qui renouvelloient l'âge d'or parmi nous, cessèrent dès que les deux fleuves d'anarchie et de fœdéralisme (Marseille et Toulon), débordèrent et inondèrent tous ces départemens. Leur torrent cependant ne nous entraîna pas, et nous eûmes la gloire d'être apellés (sic) *scélérats et brigands. Nous eussions toujours conservé ces titres, qui étoient les garands de notre civisme, si ces monstres d'aristocratie n'avoient tenu dans leurs mains ce qui seul pouvoit nous réduire : nous manquions de pain et tout le bled étoit chez eux ; il fallut pour en avoir changer le nom de* Société populaire *en celui de* Section. *Mais nous n'en eûmes jamais le caractère ni les principes. Nos délibérations ne tendirent qu'à respecter la Convention Nationale et la reconnoître comme notre seul point de ralliement : cette fermeté étonna les ennemis de la chose publique et nous auroit peut-être été funeste, si l'arrivée de Carteaux n'avoit fait rentrer dans le néant tous ces satellites des despotes. Depuis ce moment, les flambeaux de lumière sortis de la Montagne ont dessillé les yeux et ont fait connoître la vérité aux hommes qui, par faiblesse ou inexpérience s'étoient laissés* (sic) *séduire et s'étoient laissés* (sic) *entraîner dans ce gouffre de précipice, qui manqua perdre la République, si l'amour de la liberté, innée* (sic) *dans le cœur des Français, n'eût vaincu tous les obstacles qui se présentoient pour la consolider. Nous avons été de*[1] *ceux qui ont profité de ces lumières, et par elle* (sic) *notre Société a repris toute son énergie républicaine. Afin de maintenir cette énergie, elle a délibéré de demander l'affiliation à toutes les sociétés populaires dont les principes républicains seroient connus.*

1. Pons avait écrit d'abord : *avons été de ce nombre.*

Vous êtes, citoyens, de ce nombre, et nous venons par la présente vous demander la votre, sûrs que vous verrés avec plaisir l'occasion de faire propager vos lumières parmi nous. Salut, santé et fraternité.

Pons cadet, président,
Allègre, secrétaire,
L. Jonquier, sec[rétai]re,
Peissigue sec[rétai]re.

Bandol, par le Beausset, dép[artemen]t du Var.

Une lettre inédite de Bernadotte

(23 floréal an II)

La commune de Prémont (Aisne) possède dans ses archives une curieuse lettre adressée par Bernadotte, alors chef de la 71e demi-brigade, au maire de cette commune, le 23 floréal an II (12 mai 1794). Le 28 germinal précédent (17 avril), les troupes autrichiennes avaient attaqué la redoute de Prémont, et c'est à la suite des mouvements de troupes qui avaient eu lieu dans toute cette région que Bernadotte fut amené à écrire cette lettre, encore inédite, et que nous reproduisons ici en en respectant l'orthographe.

Adalbert Cerf.

ÉGALITÉ, LIBERTÉ

A Monsieur Blutte, maire à Prémont.

Je t'ai déjà écrit, citoyen, pour te prier de me donner avis si les particuliers qui avaient logés les officiers du ci-devant bataillon du 36e régiment, avaient quelque chose à réclamer d'eux. Il y a apparence que ma lettre ne t'a pas été remise, puisque tu ne m'a pas répondu ; tu me feras plaisir, au reçu de la présente, de faire demander si les officiers ont laissé des dettes, tu voudras aussi m'instruire du nom des officiers qui l'auraient faites; enfin, si les particuliers n'ont rien à réclamer, tu m'enverras le plus tôt possible un certificat de la municipalité qui constatera que les particuliers n'ont rien à réclamer aux officiers qui ont logés chez eux.

Je te préviens aussi de prévenir la commune d'Elincourt et de

Maretz qu'ils aient à relever les voitures stationnaires qu'ils ont icy, il n'est pas juste que ce soit toujours les mêmes qui fassent la même corvée.

Je prends beaucoup de part aux pertes que tu as éprouvées ; je ne te console pas, parce que la nation viendra à ton secours et que tu es un bon républicain.

Salut et fraternité.

Le chef de la 71e demi-brigade

J. Bernadotte.

Camp de Bohéry, le 23 floréal an II.

Un mémoire du marquis de Gallo à la reine Marie-Caroline (*11 janvier 1797*)

Le 15 décembre 1796, Marie-Caroline de Naples, qui venait de faire envoyer au marquis de Gallo, alors ambassadeur à Vienne, copie de la dépêche du prince de Belmonte en date de Paris, le 28 novembre, avec toutes les pièces appartenantes (*sic*)[1], « afin de m'épargner ainsi, disait-elle, de parler au long d'une chose faite qui n'admet plus les pourparlers et qui m'est douloureuse », n'en avait pas moins tenu à lui exposer en quelques lignes ses vues et ses désirs.

« Conservez-nous l'amitié, la confiance de la Cour de Vienne, mettez les bases nécessaires à une alliance future après la paix qui soit et devienne, outre la particulière entre le roi de Naples et la Cour de Vienne pour leurs intérêts, aussi une *ligue italique,* qui nous préserve de déchirements et partages et autres fâcheuses et violentes divisions. Tâchez que la confiance soit bien établie, que surtout on ne se laisse point induire à une paix séparée, la croyant du plus grand nuisible, ni à un armistice qui serait un malheur véritable... »

A cette dépêche, qui fait partie de la correspondance que je viens de publier, le marquis de Gallo avait eu le soin d'annexer dans ses Archives la minute de la réponse qu'il expédia à la Reine le 11 janvier 1797, réponse absolument inconnue jusqu'à ce jour, réponse que

1. Traité de paix avec la France du 10 octobre 1796.

Marie-Caroline s'empressa de détruire, et à laquelle nous empruntons les passages suivants :

Vienne, le 11 janvier 1797.

Thugut est complètement rétabli et vient tous les jours à la Chancellerie. Je lui ai remis tous les papiers qui m'avaient été apportés par le courrier Pagano et je lui ai longuement parlé de leur contenu ; mais il s'est réservé de les examiner à fond avec moi lorsqu'il aura eu le temps d'y réfléchir après les avoir lus. Je dois cependant faire connaitre dès maintenant à Votre Majesté qu'il m'a paru plutôt disposé à critiquer la marche que nous avons suivie et à n'approuver ni la nature de nos rapports avec le Souverain Pontife ni les explications données par Votre Majesté au sujet des négociations. Je ne puis même pas cacher à Votre Majesté qu'il s'est exprimé à ce propos avec une certaine vivacité. La discussion se trouvant remise à une date qu'il me fixera ultérieurement, j'espère encore le trouver moins raide et plus conciliant lors de notre prochaine conférence.

Ce matin même j'ai eu une longue audience de S. M. l'Empereur que j'ai entretenu des mêmes questions. Quoiqu'à mon grand regret, je dois avouer à Votre Majesté que cette audience n'a pas donné les résultats que j'espérais. Mais je ne perds pas l'espoir de parvenir avec le temps à rétablir la confiance et à ramener l'opinion au point où pendant les six années de ce règne et les cinq des règnes précédents j'avais eu la satisfaction de la fixer...... ....

Après avoir invité la Reine à prendre patience, à lui faire crédit jusqu'au moment où il lui sera possible de reprendre l'examen de ces questions avec Thugut et avec l'empereur François, après avoir affirmé à Marie-Caroline que sa fille l'impératrice Thérèse et son gendre l'Empereur ont toujours pour elle les mêmes sentiments de tendresse et de vénération, et lui avoir rappelé que les affaires politiques n'ont rien à voir avec les affections de famille, il soumettait à la Reine les réflexions que lui avaient suggérées les recommandations contenues dans la dépêche du 15 décembre.

Vous m'avez donné l'ordre, Madame, de parler d'alliance, de Ligue Italique et d'autres questions de même nature. A mon avis, il serait plus sage de n'entamer une pareille négociation qu'aux approches de la paix générale. C'est alors seulement qu'on pourra voir

et examiner ce qui convient à la fois à Votre Majesté et aux autres Princes. Votre Majesté ne saurait à l'heure actuelle prévoir ce qui adviendra de l'Italie, quels seront les princes ou les influences qui pourront y dominer, quelles formes de gouvernement, quels systèmes politiques y subsisteront ou y seront introduits, enfin quelle situation particulière ou générale en résultera pour Votre Majesté obligée à adopter une marche politique qui lui sera imposée par les circonstances. Tout est en ce moment chaos en Italie, et j'ai tout lieu de croire, comme je l'ai déja exposé à Votre Majesté il y a quelques mois, qu'un ordre de choses tout nouveau sortira de ce chaos. Après tout ce qui vient de se passer, prévoir et préparer dès à présent des alliances, établir des systèmes politiques pour le jour où tous ces systèmes seront bouleversés, c'est vouloir exposer de gaieté de cœur son amour-propre et sa dignité à des avanies, à des humiliations presque certaines, c'est surtout parler pour ne rien dire : car lorsque le moment prévu sera venu, ou bien ces alliances n'auront plus aucune valeur, ou bien elles seront contrariées et annihilées même par la force des choses. Malgré cela, pour obéir aux ordres de Votre Majesté, puisque tel est mon devoir, *j'ai touché quelques mots à l'Empereur de ces projets, de ces desseins, mais très vaguement, me bornant à des allusions qui permettaient de deviner ce que je n'osais dire, en insistant toutefois sur le désir et l'intention bien arrêtée de Votre Majesté d'agir de concert avec cette cour... et ces ouvertures ont suffi pour me convaincre que le moment n'était pas encore venu de parler de ce genre de combinaisons. Que Votre Majesté Sacrée daigne le croire, elle vient du reste d'en faire elle-même l'expérience, la situation s'est modifiée du tout au tout, et la politique de sentiment ne saurait être invoquée lors du règlement des affaires. Votre Majesté pense, par exemple, que le Pape devrait céder les Légations et payer aux Français des millions, dont ceux-ci se serviront sans aucun doute pour combattre l'Empereur. Votre Majesté est d'avis que le Pape, au lieu d'essayer de reconquérir ses États, aurait tout avantage à se tenir tranquille et à accepter, quelque dures qu'elles puissent être, les conditions qu'on lui imposerait lorsqu'il se décidera à faire la paix. L'Empereur au contraire désire que le Pape s'arme, se défende et se serve de ces mêmes millions contre les Français et cherche ainsi à reprendre ce qui est à lui, et fasse en même temps une diversion, qui faciliterait ses propres opérations.*

L'Empereur croit que le Pape a d'autant plus d'intérêt à agir de la sorte que s'il attendait placidement les événements, sa perte serait d'autant plus certaine que, comme Votre Majesté le sait, la France, loin de songer à accorder la paix au Saint-Père, est fermement décidée à le dépouiller de ses États afin de donner des jalousies à l'Espagne et de détruire le catholicisme qui sera toujours l'adversaire et l'ennemi irréconciliable de la République et de la Révolution. Le ministre de Votre Majesté et Cacault travaillent à Rome dans ce sens, pendant que Mgr Albani écrit d'ici des dépêches qui font entendre tout un autre son de cloche et prêche la résistance. Ces divergences de vue en feront fatalement naître d'autres, puisque les lignes politiques suivies par les deux Cours sont en opposition manifeste. Il est donc malheureusement certain que la confiance en sera quelque peu ébranlée pendant un temps. Mais Votre Majesté peut être assurée que je ne négligerai rien de ce qui peut contribuer à la restaurer en dissipant les nuages et en combattant énergiquement les opinions et les manifestations hostiles au rétablissement de cette entente. Mais pour cela il me faut du temps. Votre Majesté ne pourrait pour le moment modifier sa ligne politique sans s'exposer à de grands dangers. Elle doit la suivre si elle ne veut pas courir à sa perte. Je me rappelle et ai toujours présent à la mémoire tout ce que Votre Majesté m'a si sagement dit et écrit, en insistant sur la nécessité d'adopter et de suivre une ligne politique ferme et invariable. Mais je supplie Votre Majesté de se bien convaincre que jamais les circonstances n'ont été plus graves, plus difficiles, plus pleines de dangers et de menaces pour l'avenir du Royaume et de l'Auguste Monarchie[1]................

Commandant Weil.

La Ligue du Nord jugée par le duc de Brunswick

(29 janvier 1801)

La lettre qu'on va lire et que Charlès-Guillaume, duc de Brunswick, adressa à Francis d'Ivernois, le 29 janvier 1801, ne constitue pas un document historique de premier ordre. Elle n'est cependant pas

1. Extrait des archives de la famille ducale de Gallo.

dépourvue de tout intérêt, en raison même de la date à laquelle elle fut écrite. Les 16 et 18 décembre 1800, Paul Ier venait de constituer la ligue du Nord, à laquelle participaient la Suède, la Russie, le Danemark et la Prusse. On verra, par les lignes qui suivent, comment le duc de Brunswick appréciait, quelques semaines plus tard, cet événement diplomatique.

O. K.

Monsieur,

Je suis bien aise d'apprendre que M. Gentz vous abandonne une tache que personne ne remplira mieux que vous, et dont personne ne sait aprécier d'avantage l'importance. Armer les Puissances maritimes du Nord, et tourner les Esprits contre cette même Nation qui, durant sept ans, a soutenue l'Europe contre un Peuple impie, qui se fit gloire de rompre tous les liens de la société, est un Phénomène digne des sophistes de nos jours, et de la facilité qu'ils nous connaissent, de recevoir sans examen toutes les impressions qu'ils veulent nous donner. Je sais parfaitement que ceux qui tiennent le sort de l'Europe entre leurs mains ne lisent point, que leurs ministres ne lisent guere d'avantage, mais je crois néanmoins d'une très grande importance de combattre les pervertisseurs de l'Esprit Public, d'autant plus qu'ils sont adroits, et qu'ils ne visent à rien moins qu'à préparer les Esprits à supporter avec patience l'asservissement honteux que la France impose au Continent par le succès de ses armes, ainsi que par le renversement de tous les Principes qui, jusqu'à cette malheureuse époque, avaient guidés les destinés de l'Europe.

C'est avec la considération la plus distinguée que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Charles D. de Brunswic.

Ce 29 janvier 1801 [1].

1. Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Papiers d'Ivernois.

TRAVAUX BIBLIOGRAPHIQUES

Inventaire des papiers de Sir Francis d'Ivernois conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

François d'Ivernois appartenait à une famille française immigrée dans le comté de Neuchâtel vers le milieu du seizième siècle, et venue à Genève un siècle plus tard. Né le 9 avril 1757, il fut mêlé de bonne heure aux luttes politiques de Genève, compta parmi les chefs du parti (démocratique) des Représentants, voyagea, devint avocat à Genève et membre du Conseil des Deux-Cents en 1781. La même année, le parti (aristocratique) des Négatifs l'emporta sur ses adversaires, et d'Ivernois fut banni « à perpétuité » de sa patrie par les plénipotentiaires de la France, de la Sardaigne et du Canton de Berne, intervenus pour rétablir « l'ordre » dans Genève.

Lorsque les exilés purent rentrer à Genève, il y reprit sa place au Conseil, le 1er octobre 1792, et fut un des députés chargés de négocier avec le général Montesquiou la convention du 2 novembre, relative à la retraite des troupes françaises des alentours de Genève.

Les mouvements « jacobins » à Genève l'obligèrent bientôt à quitter de nouveau son pays. A partir de ce moment il se fixa en Angleterre et devint un des principaux agents de Pitt, pour lequel il publia de nombreux écrits contre la France, révolutionnaire d'abord, napoléonienne ensuite. Il joua en même temps le rôle d'envoyé officieux de l'Angleterre dans plusieurs pays, notamment en Russie, en 1812. Lors de l'incorporation de Genève à la France, le 26 avril 1798, le Gouvernement français refusa à d'Ivernois le droit de devenir citoyen français. L'Angleterre le naturalisa peu après, et il y obtint le titre de chevalier et une pension.

Lors de la « restauration » de la République de Genève, il revint

dans cette ville, entra, en avril 1814, au Conseil représentatif[1], devint conseiller d'État[2], fut envoyé en mission diplomatique à Londres, en juillet 1814, puis représenta Genève au Congrès de Vienne (septembre 1814 à juin 1815), avec Pictet de Rochemont et J.-G. Eynard. En 1816 il fut un des commissaires chargés de prendre possession du territoire cédé à Genève par le roi de Sardaigne. En 1824 il donna sa démission de conseiller d'État, tout en conservant son siège au Conseil représentatif.

Le 28 septembre 1814 il s'était marié avec Louise Bontems, qui mourut le 11 octobre 1841. Il ne survécut à sa femme que quelques mois et mourut à son tour le 16 mars 1842.

Les papiers dont nous publions l'inventaire ont été donnés à la Bibliothèque de Genève par le fils de François d'Ivernois, M. Auguste d'Ivernois.

L'acte de donation est daté du 7 octobre 1881. En voici l'article principal :

« La caisse devra rester fermée, et les papiers qu'elle contient ne pourront être livrés à la publication dans le courant du présent siècle, c'est-à-dire avant l'année 1900, et en aucun cas du vivant de M. A. d'Ivernois. L'autorisation d'examiner, et, s'il y a lieu, de publier ces papiers ne pourra être accordée qu'à un Genevois. »

L'autorisation prévue par cette clause de l'acte de donation nous ayant été aimablement accordée, nous avons pu déjà publier dans la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* d'octobre-décembre 1912 les lettres du général Montesquiou conservées dans les papiers de d'Ivernois, ainsi que la lettre de l'archiduc Jean d'Autriche du 18 octobre 1815. Nous donnons aujourd'hui (Voir le présent numéro, p. 5 et suiv.) les lettres de Gentz à d'Ivernois. Nous nous proposons de publier ainsi successivement les plus importants des papiers de d'Ivernois, à l'exception de ceux qui sont relatifs à la situation de Genève de 1814 à 1816, lesquels sont en cours de publication par les soins de MM. Édouard Chapuisat, Paul Martin et Lucien Cramer[3].

1. Pouvoir législatif.

2. Membre du Pouvoir exécutif.

3. Nous n'avons pas inventorié les documents imprimés qui se trouvent joints aux documents manuscrits dans les papiers de d'Ivernois. — Le nombre des pages que nous indiquons à la suite du titre des manuscrits n'est pas celui des pages des cahiers, mais seulement celui des pages écrites.

I à III

QUESTIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES EUROPÉENNES (1793-1833)

Lettres de Montesquiou. Treize lettres (15 novembre 1793-3 juin 1794), suivies de deux lettres de Louis-Philippe d'Orléans (1802 et 1826). — Ces lettres de Montesquiou ont été publiées dans la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* d'octobre-décembre 1912, pages 529-569.

Lettre sur la possibilité d'attacher au service de l'Angleterre quelques-uns des régiments suisses licenciés (1795). (15 pages.)

Conjectures sur la Convention préliminaire signée à Basle le 5 février (1795). (7 pages.)

Relevé officiel des dépenses secrètes effectuées par l'Angleterre au début de la Révolution française : « preuves matérielles qu'elle n'a point soudoyé les révolutionnaires français ». (4 pièces.)

Tentative à faire pour sauver l'Italie. (12 pages écrites à la suite des victoires françaises en Italie, 1796.)

Idées détachées sur les circonstances présentes (1796) [?]. (3 et 3 pages).

Lettre à Mylord... (1799). (3 pages.)

Pages 321 à 336 d'un ouvrage manuscrit relatif à la Suisse. Ce fragment contient la fin d'un « Passage remarquable d'un discours de Carnot », un « Commentaire » sur ce discours par un habitant de Schweitz (*sic*) et une « Lettre d'un Suisse à un de ses compatriotes du pays de Vaud ». 25 juin 1800.

Quelques papiers relatifs à la Suisse, etc. — Lettre de D. Chauvet à d'Ivernois à propos des Mémoires de Soulavie. — Réponse de d'Ivernois aux Mémoires de Soulavie. — Lettre de Chauvet à d'Ivernois, du 11 janvier 1802, relative à une tentative de libérer Genève, avec l'aide de l'Angleterre, de la domination française. — Copie d'une correspondance entre Talleyrand et Stapfer, relative à la question du Valais. 1802. — Projet et projectus (en anglais) de Sir William Pulleney pour ouvrir à Londres une souscription en faveur des Suisses armés sous M. de Reding.

Note sur l'expédition de Quiberon, adressée à l'évêque de Léon, à Londres. (Juillet 1807.)

Deux billets de l'évêque d'Uzès, du 31 juillet et du 4 août 1807 relatifs à l'affaire de Quiberon.

Lettre de l'évêque d'Uzès à d'Ivernois sur le fond d'amortissement du clergé français de 1745 à 1788.

Projet d'un plan de finances pour les Alliés par quelques membres du Gouvernement britannique. (16 pages, en anglais.)

Correspondance avec George Canning et le baron de Jacoby. (1808-1809.) 69 pages, formats divers; dont plusieurs pièces chiffrées avec clé. — Sur la couverture : « Lettre de M. Canning à la cour de Prusse provoquée par ma lettre de 1808, et que j'ai transmise chiffrée au baron de Jacoby. Cette lettre, qui est un chef-d'œuvre, atteste que la Grande-Bretagne, loin de recommander aux puissances continentales des insurrections partielles, les leur présentait comme un moyen de ruine et ne leur promettait ses secours que pour une coalition générale. »

Exposé de quelques nouveaux moyens de crédit et de finance, spécialement et immédiatement applicables à l'Autriche. (1809.) — Manuscrit mis au net, de 5 + 77 pages, avec le brouillon de la première partie. (10 pages.)

Note curieuse sur le baron d' [Armfelt] *et sur la Russie* (4 pages).

Deux mémoires à M. Perceval sur les finances françaises et sur les moyens de déjouer les décrets commerciaux de la Russie (1810). (7 et 16 pages.)

Sur l'emprunt impérial. (13 pages.)

Mes observations sur le Rapport du Bullion Committee. (8 pages, écrites en 1810 ou 1811.)

Projet d'un plan de subsides pour l'Espagne. (9 pages en anglais, 1 en français.)

Deux mémoires officiels sur le droit maritime. (35 pages en anglais.)

Prix courant des denrées dans Paris, en septembre 1811. (3 pages.)

Idées d'un Suisse en apprenant en Sardaigne le passage des Alliés par son Pays, et des Avantages qu'on auroit pu en tirer.

(6 pages, écrites en 1813.) — « Dans la dépendance où ont été un moment les puissances de la Suisse, elle aurait obtenu facilement une langue de terre pour une communication de Genève jusqu'à l'embouchure de la rive gauche du Var, sans empiéter sur l'ancien territoire français, et de ce point 8 lieues de plage sans interruption en remontant vers Nice, sur 4 de large dans les terres. »

Papiers relatifs à la première et à la deuxième convention du papier fédératif (1813). (133 pages, formats divers — très curieuses pour l'histoire financière de la guerre de 1813.)

Brouillons. (2e partie.) — Délibérations et transactions diplomatiques du Congrès de Vienne en ce qui concerne la Suisse. (66 et 25 pages, ces dernières numérotées de 10 à 34.)

Journal de Sir François d'Ivernois pendant le Congrès de Vienne 1814-1815. — Trois carnets reliés. Le premier porte l'observation suivante de la main de M. A. d'Ivernois : « Ces trois carnets rédigés par mon père au Congrès de Vienne contiennent son journal et surtout les copies ou brouillons de ses dépêches adressées au Conseil d'État genevois, et dont les originaux existent aux Archives [de Genève]. Il y a joint la clef du chiffre dont il faisait usage. »

Lettre d'un gentilhomme anglais à M... sur l'exposé comparatif de l'état financier, militaire, politique et moral de la France et des puissances principales de l'Europe ; par M. le baron Bignon. Vienne, ce 27 février 1815. (4 pages).

Texte du traité entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie contre Napoléon. (Avril 1815.) (4 pages).

Opinion du chancelier de l'Échiquier sur mon projet de billets fédératifs. (7 pages en anglais.)

Convention sur le papier fédératif dressée entre M. Niebuhr et moi, 5 pages, relatives au crédit de 5 millions de livres sterling que l'Angleterre, en 1815, doit mettre à la disposition de la coalition contre la France. Ce crédit sera versé en billets dits *billets fédératifs,* qui porteront intérêt à 5 %.

Extract of a letter from the Earl of Clancarty to Mr. Stratford Canning. February 21, 1816. (Relatif à l'occupation des forteresses françaises par les armées des Alliés.) (3 pages).

Communication confidentielle au sujet des affaires militaires de la Confédération suisse, par Canning (1816). (26 pages, suivies d'une lettre de Canning.)

Quatre lettres de Henry Unwin Addington (1816.) — Sur les négociations de Turin.

Lettre de Lord Clancarty. La Haye, 17 décembre 1823. — Renseignements sur la loi hollandaise du mariage (en anglais.)

Tables de population anglaise et bernoise (1825-1826). (Statistiques, lettres, brouillons, en tout sept pièces, dont la dernière est un Extrait des registres mortuaires de Genève de 1560 à 1760.)

Sur la convenance et la possibilité de substituer au Projet du Remboursement forcé des 5 °/₀ Français, celui d'une Conversion volontaire en 3 °/₀. (13 pages.)

Lettre d'Arthur Young à d'Ivernois. (Deux copies, de 22 et de 6 pages, d'une lettre datée de Londres, novembre 1813.)

Reprise et Continuation de la Note sur le morcellement des terres et sur A. Young. 2 pages, écrites vers 1833, dont voici la fin : « Personne n'ignore que les premiers réformateurs de la France révolutionnaire répondirent à ce conseil (de Young de ne pas trop subdiviser les terres) par des lois qui *ordonnèrent* la plus grande subdivision possible des terres confisquées. Mais ce qui a échappé aux historiens de l'époque, c'est qu'en exagérant de son mieux l'exécution de ces nouvelles lois, le Comité du Salut public les appuya d'un décret qui statuait : « Les œuvres du citoyen Arthur « Young seront traduites et imprimées aux frais de la nation pour « servir à l'*instruction* des habitants des campagnes. » J'eus la curiosité de vouloir lui porter la première nouvelle de cet hommage national, et eus tout lieu de m'en repentir. Il en fut humilié et atterré à ce point de ne pouvoir prononcer que ces deux mots : Bedlam, Bedlam. »

Ebauche d'un discours sur le titre de Principauté contesté au Canton de Neuchâtel. 27 juin 1834 (ou 1836). (6 pages).

MISSION EN RUSSIE (1812)

Remarques sur le plan de Mr. d'Ivernois, par le baron de Stein (Saint-Pétersbourg, ce 31/12 septembre 1812). (15 pages.) — « Base du plan : on doit réduire la somme totale émise de 350 millions d'assignats de la banque à 2/5 de leur valeur nominale, ou à

230 millions ; délivrer en dédommagement aux possesseurs des assignats des obligations sur l'État pour la somme de 330 millions, ou pour la somme dépréciée, attacher à ces obligations une rente de 5 % qui ne commencera à être payée ou à échoir que deux années après la paix, et créer un fond d'amortissement de 8 millions et demi destiné pour le rachat de ces obligations, et devant offrir un moyen de vente à leurs possesseurs ; l'action de ce fonds d'amortissement commence simultanément avec la démonétisation partielle et la création des obligations. »

Mémoire du ministre des Finances (1812) (sur le projet d'Ivernois). (11 pages.)

Mémoire (de d'Ivernois) du 1/12 octobre 1812. (73 pages.)

Mémoire (de d'Ivernois) du 25 novembre 1812. (52 pages.)

Ces deux mémoires traitent de la situation financière de la Russie en général, et du projet de d'Ivernois en particulier.

Motifs pour hypothéquer l'intérêt et l'amortissement des nouveaux billets d'État sur de nouvelles taxes créées ad hoc, *et non sur aucune branche du revenu actuel qu'on détournerait à cet usage* (Saint-Pétersbourg, ce 5 décembre 1812). (19 pages.)

Réponse aux objections élevées contre le projet des obligations hypothécaires (Saint-Pétersbourg, ce 11 décembre 1812). (20 pages.)

Plan financier (1812). (5 pièces). 18 pages relatives aux travaux de la commission nommée le 3 novembre 1812, et chargée de statuer sur le projet de d'Ivernois. Le comité était composé des « conseillers intimes actuels » comte de Kotschoubey, Gourjef, Popof; les « conseillers intimes » Novosiltzof et baron de Campenhausen; et du baron de Stein, ci-devant ministre d'État de Prusse.

Oukases d'Alexandre Ier sur les finances. 1810-1812. (46 pages dont 6 blanches.)

Mémoire sur cours de change de la Russie. (11 pages.)

Budgets russes (1806-1813). (8 tableaux.)

Sur le cours de change de la Russie (1813). (16 pages.)

Journal et Notes du 7 août 1812 au 1er octobre 1813. Voyage en Russie, etc. (31 pages en sens droit du carnet ; 13 pages en le commençant par la fin. Ces dernières concernent le temps de

septembre 1815 à février 1816. — D'Ivernois semble être arrivé à Saint-Pétersbourg le 9 septembre 1812, c'est-à-dire le surlendemain de la bataille de Borodino.)

Adresses à Pétersbourg [*1812*]. (14 pages.) — Ce sont des listes des membres de la cour, des ministres, des généraux, des principales familles, des écrivains, de quelques autres personnes.

Fragment d'une lettre écrite de Moscou en novembre 1812. (23 pages.)

Éclaircissements sur l'incendie de Moscou. (8 pages et 2 pages de notes.)

Commerce russe 1812. (4 pages.) — « Ce relevé prouve arithmétiquement que, depuis 1807, l'agriculture, l'industrie et le commerce de la Russie ont souffert bien davantage que ne le supposaient ceux des Russes qui se plaignaient le plus du régime continental. »

IV à VI

QUESTIONS GENEVOISES

Proposition de réduire à douze le nombre des Conseillers du Petit Conseil. (4 pages.)

Lettre. « Il faut attendre que le Gouvernement sente qu'il n'y a pour lui d'autre moyen d'obtenir ou d'exercer l'autorité nécessaire au bien public qu'en renonçant à son avantage d'une partie de l'autorité excessive que lui donnent les lois. » (25 pages écrites avant la Révolution ; incomplet.)

De l'aristocratie et de la democratie. (11 pages, antérieures à la Révolution.)

Lettre amicale à d'Ivernois (non signée), relative à la révolution genevoise, à la « Garantie » et au retour des exilés. (Genève, 20 avril 1789.)

Lettre d'un anonyme sur les affaires de Genève. (Genève, 21 mars 1789.) 10 pages.

Lettre à Mallet du Pan, à Paris, sur les affaires de Genève, du 15 février 1789. (Cette lettre est-elle de d'Ivernois ?) 12 pages.

Refroidissement qui succéda aux fêtes. Fautes du Conseil, regrets tardifs des citoyens. Question qui s'élève sur la réintégration des exilés. (Brouillons de lettres, copies, documents divers, 28 pages en tout, relatifs aux affaires genevoises en 1789.)

Copie de la réponse de M. le Procureur général à M. Dumont. (9 octobre 1789.)

Copie de la lettre adressée à M. Necker par MM. les membres du Comité pour la souscription patriotique genevoise, le 9 décembre 1789 [1].

Copie de ma lettre à M. Necker du 30 décembre 1789.

Copie d'une lettre du Comte de Gallatin, de Verny, le 17 avril 1790.

Chambre des blés. 1790 (?). Essai sur la Chambre des blés. (26 pages). — Brouillon de cet essai. (18 pages.) — Extrait d'un rapport fait au Comité vérificateur de la Commission de la Noble Chambre des blés, le 14 novembre 1789.

Papiers relatifs à la Colonisation des Genevois en Amérique. — Lettres et mémoires relatifs à un projet d'émigration des Genevois en Amérique, adressés par d'Ivernois à Adams et à Jefferson en 1794. (6 pièces — 32 pages.) — Lettres et copies de lettres adressées par Bourdillon, Duby et Crown, de Philadelphie, à d'Ivernois. (Décembre 1794.) — 24 pages — Lettre à Jefferson, du 21 mars 1795, relative à la fondation d'une Université genevoise aux États-Unis.

Lettre à M. Adams, Président du Congrès, sur la conduite de la France envers Genève. 28 mai 1798. (26 pages.)

Protestation de quelques Genevois remise à Lord Hawkesbury. Déclaration des Genevois résidens à Londres, dressée par MM. Chauvet et d'Ivernois, revue et approuvée par un comité, et remise à Lord Hawkesbury par M. d'Ivernois (décembre 1801). (Deux exemplaires de 5 et 9 pages). — (Historique de l'occupation française de Genève et demande d'une intervention anglaise en faveur du *statu quo ante* 1792.)

Faits fournis par M. Bérenger [2] pour la protestation des Genevois

1. C'est la pièce dont nous avons publié l'original dans notre *Offrande genevoise à l'Assemblée nationale.*

2. Historien et magistrat genevois.

remise à Lord Hawkesbury. (6 pages, et une lettre datée du 18 janvier 1802, contenant l'indication suivante : « Je sais qu'il est certain que Marat, né en Sardaigne, s'était d'abord établi à Boudri, petite ville du Comté de Neufchâtel, située sur la Reuse : qu'il vint ensuite à Genève enseigner la langue italienne ; qu'il y eut quelques enfants qui y sont encore, mais que le fameux Marat était né à Boudri. »

Mission à Londres et à Zurich 1814. (80 pièces en français et en anglais). — Sur la chemise, la note suivante : « Ce paquet précieux par plusieurs pièces originales se réfère à ma mission à Londres comme Ministre de la République (de Genève) et que j'eus le bonheur d'y terminer en six semaines pour porter moi-même à M. G. Canning à Zurich la note ou plutôt l'engagement que j'avais obtenu, non sans peine, de Lord Castlereagh, et qui annonça l'intention du Prince Regent de faire par ses Ministres au Congrès tous les efforts possibles pour obtenir une accession de territoire en faveur de Genève Canton.

Lettres d'Albert Turretini de Villette. (1814.) — 15 pièces relatives à la situation de Genève vis-à-vis de la France et de la Suisse.

Lettres et mémoires relatifs aux conférences avec M. de Montiglio et à l'agrandissement du territoire de Genève. (1815 et 1816.) (36 pièces.)

Derniers papiers et mémoires sur la cession (de territoire savoisien à Genève). Promesses, etc. (1815.) — (58 pièces, dont quelques copies de lettres de Talleyrand, Capodistria, Stratford Canning, Nesselrode ; des mémoires de d'Ivernois sur la situation de Genève, etc.).

Discours prononcé par d'Ivernois à Carouge le 23 ou 24 août 1816, lors de la prise de possession du territoire de Carouge cédé au Canton de Genève.

Note ainsi conçue : « La superficie du territoire actuel[1] de la République[2] est de 14 lieues carrées (la lieue de 25 au degré)[3]. La superficie de l'ancien territoire n'avait pas plus de 6 lieues carrées.

1. Après 1815.
2. De Genève.
3. 14 lieues carrées = 276,6 kilomètres carrés.

Ebauches pour la Constitution de Genève. Papiers relatifs aux finances, à la nouvelle Constitution et à l'Université. — (D'Ivernois demande la transformation de l'Académie de Genève en Université.) (9 pièces).

Trois lettres de Niebuhr. Rome, 5 mai, 10 mai et 9 octobre 1817. — Les deux premières sont des originaux, la troisième est une copie.

Sur Malan. — (15 pages, relatives aux démêlés de César Malan, un des pères du « Réveil » calviniste, avec le Conseil d'État de Genève, en 1818.)

Papiers relatifs à la correspondance avec l'archevêque de Chambéry. (1818-1820.) — Question des catholiques à Genève.

(24 pièces, parmi lesquelles deux lettres de Niebuhr, de Rome, 16 septembre 1819 et 20 mars 1820.)

L'affaire des déserteurs capitulés. — Sur l'extradition des déserteurs capitulés (3 juin 1818). — Discours prononcé le 30 mai 1820 sur l'extradition des déserteurs. — Discours prononcé le 13 juin 1820 sur l'extradition des déserteurs. (11 pages.)

Papiers sur l'élection des syndics. (11 pages.)

Rapports sur Berthold, J.-L. Eggen et Druz. (1820.) (Trois liasses.)

Papiers relatifs à la négociation à Rome. — 14 pièces, 1819-1821, parmi lesquelles deux lettres de Niebuhr, de Rome, du 26 janvier 1820 et du 8 février 1821.

Affaires diverses devant le Conseil d'État de Genève. (1821-1822.) (40 pages.)

Rapports sur les « Fugitifs ». (1822). (4 pièces.)

Mariage. — 1. Mémoire sur la convenance de généraliser la loi sur le mariage. — 2. Loi sur le mariage. Notes. — 3. Mémoire lu en Conseil d'État, le 18 avril 1822, sur la loi relative aux mariages.

Mémoire sur les délégations hypothécaires. (26 août 1822.) (27 pages.)

Rapport sur la Prison pénitentiaire. (16 + 23 + 4 + 4 + 11 pages, écrites entre 1821 et 1822.) — Cette liasse contient encore 10 pièces détachées : questionnaires et lettres relatives à la question des prisons; une d'elles, datée du 17 juillet 1821, est signée

par Samuel Hoare, président de la *Society for the improvement of Prison Discipline* de Londres.

Caisse d'épargne. — Mémoire de 1821. (24 pages.) — Autres mémoires de 1821 (?). (11+22 pages.) — Rapport sur la Caisse d'épargne du 20 juin 1822. (20 pages.) — Duplicata du Rapport sur la Caisse d'épargne du 20 juin 1822. (18 pages.) — Lettre sur la Caisse d'épargne, du 4 septembre 1822. (8 pages.) — (Écrits relatifs à la « Caisse d'épargne et de prévoyance pour le Canton de Genève », fondée le 5 août 1816.)

A propos de la loi du divorce. — Projet de loi sur quelques modifications à la législation du mariage (entre catholiques) (1823). (2 pages.) — Divorce (1823). (3 pièces.)

Écrit du curé W. — Les « Considérations sur la confrérie en l'honneur du Très-Saint Sacrement. » Genève, 1823, par le curé Vuarin. (2 pièces.)

Papiers relatifs aux lettres du baron de Krudener. — (12 pièces relatives à la question des catholiques à Genève, vers 1823.)

Démission de d'Ivernois du Conseil d'État de Genève. (1824.) (5 pièces.)

Dissertation sur la Commission du Conseil représentatif sur la loi de l'amovibilité. Juin 1831. (16 pages.)

(*A suivre*)

OTTO KARMIN.

NOTES ET GLANES

Mirabeau sur les ruines de la Bastille. — « Je me trouvai, la seconde fête de Pâques, à me promener, entre six et sept heures du soir, sur les débris de la Bastille. J'eus la satisfaction d'y rencontrer plusieurs députés patriotes ; et notamment M. le comte de Mirabeau ; je les suivis. Ils visitèrent avec avidité une grande partie des cachots du bastion ; ensuite une casemate, où les ouvriers de la Bastille faisoient voir un squelette parfaitement conservé, qu'ils avoient trouvé deux jours avant, dans une fosse attenante aux cachots de la première tour à droite, dans laquelle j'ai vu moi-même quantité d'ossemens. A l'inspection du squelette, les députés patriotes gardèrent un instant un morne silence, qui fut interrompu par ces mots, que M. de Mirabeau prononça avec son énergie ordinaire : Pourquoi ces gueux de ministres ne mangeoient-ils pas les os ? » (*Révolutions de Paris*..., n° 40, 18 avril 1790, p. 154-155.) — C. V.

Robespierre et le comte de Broc. — « J'ajouterai que j'ai entendu dire à M. de Broc, gentilhomme normand, que, forcé en 92 de se cacher, il alla sous un nom supposé se loger avec sa femme et ses deux petits enfants dans la maison Duplay ; il ne sortait que très rarement et toujours le soir. Dans cette même maison logeait Robespierre. Il aimait beaucoup les enfants et comblait de caresses ceux de M. de Broc chaque fois qu'il les rencontrait. Ce dernier ne put éviter de se rencontrer avec lui. Il assure qu'il était bon et affable dans son intérieur. Aussi, me disait le comte de Broc, malgré le mal qu'il a fait à plusieurs membres de ma famille et malgré ses principes que j'exècre, je ne puis oublier ce qu'il a été pour moi. » (Dr Poumiès de la Siboutie, *Souvenirs d'un médecin de Paris*, publiés par Mmes A. Branche et L. Dagoury, pp. 37-38). — C. V.

Les trois époques du serment civique. — « Le district des Filles Saint-Thomas, qui a pris soin, dès le moment de la révolution,

des jeunes élèves de la musique des anciens gardes françoises, au nombre de près de quarante, a profité du moment de la première communion des plus jeunes de ces élèves, faite en grande cérémonie dans l'église de saint Eustache, pour leur faire renouveller, sur l'autel, le serment civique. Ainsi voilà trois époques établies pour consacrer ce serment : 1° l'époque du baptême, où ce serment est prononcé pour le nouveau né par ses parrain et marraine ; 2° l'époque de la première communion, dont l'exemple est dû à Paris aux commissaires du district des Filles Saint-Thomas ; et 3° l'époque de l'âge du citoyen actif, fixée à vingt-un ans par un décret de l'Assemblée nationale. Nous espérons que la seconde époque sera imitée dans tous les collèges et les écoles de l'empire. Quant à la première époque, celle du baptême, elle a déjà été imitée de toutes parts, et nous citerons à cette occasion Coucy-le-Château, diocèse de Laon, ou le baptême civique d'un enfant de M. Tribalet a été constaté par plus de quarante signatures. C...... » (*Annales patriotiques et littéraires de la France...* n° CCXXXVIII, du vendredi 28 mai 1790). — C. V.

Avant et après le 9 thermidor. — « Le vieux M. Spire qui, pendant les vingt-cinq dernières années du dix-huitième siècle, a été à la tête de la comptabilité des Finances, m'a dit que sous le rapport de l'ordre et du désintéressement la République de 1792 ne laissait rien à désirer. Cambon et tous les membres du comité des finances étaient l'intégrité même. Jusqu'à la chute de Robespierre, le Trésor éprouva de grands besoins, fut obligé de faire argent de tout ; mais pas un centime ne fut dilapidé, toutes les dépenses furent faites pour le service du pays. Plus tard, il n'en fut pas de même. Lorsque Bonaparte fut nommé premier consul, il trouva toutes les caisses vides, le pillage organisé, le désordre dans les comptes, les recettes dévorées d'avance, le crédit nul : tout se réunissait pour faire douter de s'en tirer autrement que par la banqueroute générale. » (Dr POUMIÈS DE LA SIBOUTIE, *Souvenirs d'un médecin de Paris,* publiés par Mmes A. Branche et L. Dagoury, p. 41). — C. V.

BIBLIOGRAPHIE

Louis Madelin, **La Révolution**. Paris, Hachette, 1911. In-8°. vii-578 pages.

La préface débute ainsi : « Publier une histoire de la Révolution paraîtra, en l'an de grâce 1911, la chose la plus prétentieuse qui se puisse concevoir... » Eh non ! du moment qu'il s'agit d'un cinquième volume de « l'Histoire de France racontée à tous », publiée sous la direction de Fr. Funck-Brentano. « Ni manuel scolaire, ni, à proprement parler, œuvre d'érudition », voilà encore en quels termes M. Madelin définit — négativement — son ouvrage. Alors quoi ? Synthèse provisoire. Mais en ce cas, il faudrait, non « raconter à tous », mais conclure pour quelques-uns. Or, l'auteur déclare (p. iv) que « ses opinions sur la Révolution se sont, neuf fois sur dix, singulièrement modifiées en cours d'étude ». Dans la conclusion, ces hésitations consciencieuses se synthétisent en deux coups de chapeau, l'un à Mirabeau, le dernier défenseur de la royauté, l'autre à Bonaparte, le fondateur du régime moderne : les deux seuls vrais grands hommes de la Révolution, avait déjà proclamé M. Aulard. L'Empereur était plus modeste, lorsque traçant, en 1802, à Bordeaux, le plan d'une histoire de France jusqu'en 1789, il dictait : « Il faudra faire remarquer le désordre des finances sous l'ancien régime, le chaos des assemblées provinciales, les prétentions des Parlements, le défaut de règle et de mesure dans l'administration, cette France bigarrée, sans unité de loi et d'administration, de sorte qu'on respire, en arrivant à l'époque où l'on a joui des bienfaits de l'unité de loi, d'administration et de territoire. »

Dans un style heurté et sous une forme discursive, sans références pour les affirmations de fait les plus osées, M. Madelin a découpé et vulgarisé Taine, en rétablissant toutefois l'ordre chronologique du récit. La bibliographie, en fin des quarante-neuf chapitres (l'avant-propos non compris), est de pure forme ; elle n'apprendra rien aux érudits, et ne renseignera pas, pratiquement, les « gens du monde ». Les sous-titres des chapitres rappellent les rubriques du journalisme contemporain : « Ces b..... de curés. — La fièvre de sang. — *Ce sang était-il donc si pur?* — Jean sans Terre à la

tribune. — La Terre promise... et refusée. — Il (Lafayette) dormait contre son roi. — Les députés seront au Manège et les écuyers au Palais-Royal. — Les morts qui parlent. — L'agonie de la monarchie chez Sauce. — Le roi boit. — La Convention, machine à décrets. — La Crète exploite les ventres creux. — Les Cinq Sires. — Les Sans-chemises et les Sans-culottes. — Ah ! si Bonaparte était là ! — Il est débarqué ! — L'élection des consuls, le retour à Paris : Ça ira ! » Voilà des effets de style dont M. Madelin n'a certainement pas rencontré d'exemple chez les maîtres dont il se réclame : Sorel, Chuquet, De La Gorce, Aulard, Debidour, Taine, Vandal et même M. Pierre de Vaissière. Mais il y a de nouvelles couches de lecteurs qu'une nouvelle école historique veut aguicher. Trop de solennité encore, des gestes gauches, empruntés. Ce n'est pas du premier coup que Clio se fait trottin. Cela viendra : et Minerve (de l'Académie française) en sera charmée.

H. Monin.

Comte Emmanuel de Rougé, **Le conventionnel André Dumont (1764-1838)**. Avec une préface d'Étienne Lamy, de l'Académie française. Un vol. in-8° de cx-432 pages. Paris, Bloud et Cie, 1911. 6 planches et un fac-similé. Index alphabétique des noms de personnes.

André Dumont est né à Oisemont (Picardie) le 23 mai 1764 ; il est mort à Abbeville le 21 octobre 1838 (et non le 19 octobre 1836, comme l'indiquent divers articles biographiques). Second fils d'un notaire qui avait aussi le titre de prévôt de Vimeux, bachelier ès droit de l'Université de Paris, homme de plaisir plus que d'étude, il était clerc de procureur à Abbeville en 1789. Il se fit nommer maire d'Oisemont, puis administrateur du district d'Amiens. Son ardeur révolutionnaire fit contraste avec le royalisme invétéré des « fidèles » Picards ; il approuva hautement le 20 juin, le 10 août. Le 7 septembre 1792, il fut élu, le septième sur douze, représentant à la Convention, par 365 voix sur 493. Mais il est à noter que, par une épuration préalable de ceux qui avaient signé une adresse contre le 20 juin, etc., le collège électoral avait été réduit de 780 membres à 572, chiffre normal encore diminué par les absences ou abstentions. André Dumont siégea à la Montagne et, dans le procès de Louis XVI, émit sans la moindre hésitation les votes les plus rigoureux et les plus furieusement motivés : ce qui n'empêche pas Louis Blanc d'en faire un royaliste, après thermidor, bien entendu. Il applaudit au 2 juin et à la proscription des Girondins, et passa pour

« Maratiste » : (c'est lui qui, après thermidor, fit jeter « à l'égout » les restes de Marat, *dépanthéonisé*). Il présida, de Paris, aux mesures nécessaires pour républicaniser les administrations de la Somme. En juillet, il reçut une mission dans ce département, de concert avec l'ex-capucin Chabot. Ce dernier ne réussit pas à compromettre son collègue par les maladresses, incartades, violences de parole qui lui étaient familières, et qui ne tardèrent pas à provoquer son rappel. Joseph Lebon, de sinistre mémoire, remplaça Chabot le 9 avril, mais fut rappelé dès le 4 septembre. La mission de Dumont fut étendue au département de l'Oise. Il paraît s'être adroitement tiré de la question des subsistances, qui le plaçait entre l'enclume et le marteau : les exigences croissantes du Comité de salut public pour Paris, et les disettes locales, accaparements vrais ou faux, approvisionnements exagérés des riches, cris de famine des pauvres. Adepte du culte de la Raison, — ce qui n'implique pas nécessairement l'athéisme, — il fut un des plus actifs promoteurs de la déchristianisation. Tout ce qui était monnayable dans les églises, tout ce qui était utilisable pour la défense nationale, fut expédié sur Paris. Les fêtes populaires, les danses où toutes les classes sociales étaient tenues de fraterniser, furent partout à l'ordre du jour. Suppression des dimanches, observation obligée des décadis, enlèvement des croix, des statues de saints, autodafés de reliques, de titres nobiliaires, etc., abjurations et mariages de prêtres, plantations d'arbres de la liberté, remplissent la correspondance d'André Dumont avec le Comité de salut public, ainsi que les récits des contemporains.

Et la guillotine ? Elle ne se dressa pas dans les limites du ressort attribué au représentant. Il se contentait de remplir les prisons, c'est-à-dire, en général, les anciens couvents devenus biens nationaux. Homme de la nature, sensuel et voluptueux, patriote d'ailleurs et ennemi des prêtres par patriotisme, il n'a rien, absolument rien du « buveur de sang ». On l'accuse surtout — et il ne proteste pas — d'avoir été sensible aux supplications du beau sexe, et il est bien possible qu'il ait vendu des grâces contre des faveurs. Mais aucun acte de prévarication ne pèse sur sa mémoire. Bref, son terrorisme fut modéré : tout est relatif. Sauveur Chénier, son grand ennemi, lui attribue cinquante-cinq victimes, auxquelles M. de Rougé ajoute deux noms (pages 391 et 394, notes); mais toutes ont été condamnées à Paris ou à Arras. Elles furent la rançon de deux départements. Le proconsul était d'ailleurs impulsif et vindicatif quand il s'agissait de sa personne, de sa dignité de Représentant : la singulière affaire de Noyon, 29 novembre 1793 (chap. VII) n'en

témoigne que trop ! Il fut rappelé en germinal an II, et n'étala pas, cela va de soi, son modérantisme. Mais il fit de louables efforts, dont plusieurs lettres témoignent, pour tirer de prison son frère aîné Charles, injustement arrêté. Il n'y réussit pas (chap. XIII) et conspira dès lors contre les puissants du jour.

Il est avéré que, le 9 thermidor, l'arrestation de Robespierre fut demandée par un obscur député nommé Louchet. Robespierre, qui se savait perdu, répliqua : « Et moi je demande la mort ! » André Dumont se serait alors lancé, par cette apostrophe : « Tu l'as méritée mille fois ! » Si Dumont, dans son *Compte-rendu* de l'an V, donne la date du 8 thermidor, c'est que, du 8 au 11 thermidor, la séance est dite permanente. En tout cas, il a signé avec Collot d'Herbois et Legendre la proclamation au peuple qui mettait les « tyrans » hors la loi. Au reste, le courage et le sang-froid d'André Dumont, aux moments critiques, me paraissent ressortir des faits. Il avait été le premier à dénoncer Lebon au temps de sa sanguinaire omnipotence (page 208). Au 11 germinal an III, devant l'invasion populaire, c'est lui qui prend la place du président fugitif, Thibaudeau (page 221). Il n'est pas moins habile et énergique en prairial. Enfin, ce qui doit nous toucher davantage, en 1814, il donnait une rude leçon de patriotisme à son supérieur hiérarchique, le préfet La Tour-du-Pin (page 258).

En l'an III, il donna le signal des mesures de proscription contre les terroristes vaincus. Lui-même se défend par les faits : « Le Comité de salut public, dit-il, me demandait du sang : je lui envoyais de l'encre. » Sans doute ce n'est pas vrai à la lettre, mais... lorsqu'on plaide pour soi-même ! — La dernière mission de Dumont, en Seine-et-Oise et en particulier à Versailles, ne mérite que des éloges. Elle explique seule son *admission* aux Cinq-Cents : car, ni dans le livre de M. de Rougé, ni dans le travail de M. Kuszinsky, n'apparaît la légalité de son élection. Dans la Seine-et-Oise, qu'il fut censé représenter, il figure sur la liste comme dix-septième suppléant ! Huit autres listes portent son nom, mais toujours à titre supplémentaire (1er dans la Haute-Saône). En l'an V, son rôle parlementaire est clos. Il fut sous-préfet d'Abbeville pendant le Consulat et tout l'Empire, et refusa tout titre nobiliaire, tout avancement. Cet attachement à sa province natale prouve, mieux encore que son *Compte-rendu* de l'an V, que la vie lui était non seulement possible, mais agréable, au milieu de la population qu'il avait « terrorisée ». Il accepta par patriotisme la préfecture d'Arras pendant les Cent-Jours. Il avait fait contre l'invasion des dépenses personnelles qui ne lui furent pas remboursées. Proscrit de 1815 à 1830, il

réalisa son patrimoine, consistant en terres, et vécut à Bruxelles avec sa femme et ses deux enfants. Il revint en France après juillet 1830, n'obtint ni compensation ni retraite, et mourut à Abbeville, où il est enterré.

M. Étienne Lamy, qui a donné une préface de 112 pages aux 273 pages de M. de Rougé, a essayé de définir, d'expliquer André Dumont par sa doctrine : l'athéisme. Il est certain que les fanatiques se pardonnent plus aisément leurs excès contre les personnes que les indifférents ou les sceptiques. Qu'est-ce que la guillotine, ou le bûcher, pour qui est sûr de l'immortalité de l'âme ? M. Étienne Lamy apprécie en ces termes l'ouvrage qu'il présente au public :

« Fils de cette aristocratie picarde contre laquelle s'était exercée la dictature de Dumont, (M. de Rougé) n'aurait étonné qu'à moitié s'il avait tenu quelque rigueur à l'ennemi des siens. Il a mieux aimé surprendre tout à fait par son indulgence. Il a mis un scrupule de générosité à comprendre quelle part la faute des circonstances eut dans la perversité des hommes, etc. »

Telle n'est pas mon impression. M. de Rougé ne me paraît avoir loué la conduite d'André Dumont que lorsqu'il lui a été impossible de faire autrement. Versatilité, mauvaise foi, imposture, caractère orgueilleux, emporté, vindicatif, grossier, lubrique, perfide, hypocrite, telle est la psychologie d'André Dumont. La table des matières suffit à la rigueur pour vérifier. Le biographe se défie tellement des assertions de son héros que, pour le mettre en faute, il place le mois de brumaire après celui de frimaire[1]. Au reste, la chronologie est traitée à la façon de Taine, c'est-à-dire sans façon. L'appareil critique, Bibliographie, Sources imprimées, Sources manuscrites, traditions orales, fait défaut. Les références sont vagues : on ignore trop souvent si l'auteur cite de première ou de seconde main. Dans le chapitre I, « La légende », où il énumère les articles biographiques sur Dumont, il oublie le *Dictionnaire des parlementaires*. Il cite un passage de Béranger, très favorable à « l'humanité » de Dumont, et croit affaiblir le témoignage direct du chansonnier populaire (né à Péronne) en le traitant de « doucereux jacobin » (page 15). Il ne démontre nullement que le *Manuel des assemblées primaires*, etc., publié soi-disant à Hambourg, où Dumont est bien traité, soit de la main de Dumont. Page 15, il donne pour ce manuel la date de 1795 ; et page 242, la date (exacte)

1. « Nous remarquerons la fausseté de son affirmation lorsqu'il (Dumont) prétendait le 14 frimaire *qu'il ne restait plus ni plomb, ni cuivre, ni argent dans les églises*, puisque l'arrêté ordonnant l'enlèvement est postérieur à cette affirmation (23 brumaire.) » P. 92.

de 1797. Le même individu s'appelle tour à tour Brassel, Branel et Brunel (pages 106 n., 107, 110). Il reproduit deux fois le faire-part des obsèques de Dumont, page 272 n. 1, et page 411, appendice XII; deux fois aussi, et dans le texte même, vingt lignes tirées des *Archives municipales* de Compiègne, la première fois sans indication de source, la seconde fois : « Registre B, feuillet 42, référence citée par le président Sorel : » où citée ?

Ces traces — et bien d'autres — d'une négligence tout aristocratique, n'enlèvent rien à l'agrément du récit ni à l'animation du style, mais elles mettent sur le qui-vive tout esprit critique. Le plus modeste « chartiste » eût donc mieux servi M. de Rougé que toute la faconde académique et théologique de M. Étienne Lamy. Un mot pour terminer. André Dumont fut-il, à proprement parler, un athée, parce qu'il a dit quelque part que l'âme quitte le corps avec la dernière goutte de sang ? En un point, il ne fut pas « versatile » : il refusa l'assistance du prêtre au lit de mort. Il fut enterré religieusement, et l'épitaphe demande « une prière pour le repos de son âme » (page 272). La pierre tombale déplacée, égarée, a été retrouvée et relevée récemment par la mairie d'Abbeville. L'opinion publique lui est donc demeurée favorable[1].

H. MONIN.

Notes et souvenirs inédits de Prieur de la Marne, publiés avec une introduction et des notes par Gustave LAURENT. — Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912. 1 vol. in-8° raisin de XII-169 pages, avec deux portraits. (*Bibliothèque de la Revue historique de la Révolution française et de l'Empire*, publiée sous la direction de Charles VELLAY, docteur ès lettres. I.). 7 fr.

En 1887, l'existence à Lyon, chez « une vieille dame », d'un lot important de papiers du conventionnel Prieur de la Marne était signalée à la Bibliothèque de Reims. Peu après, elle en faisait l'acquisition. Sauvés ainsi d'une perte certaine, ces papiers viennent d'être étudiés, comme ils méritaient de l'être, par M. Gustave Laurent, l'un des érudits marnais les plus féconds et l'un des mieux renseignés sur l'histoire révolutionnaire de la contrée qui vit naître le célèbre conventionnel. Ouvrons le dossier. Ce sont tout d'abord des poésies badines. La plupart sans aucune valeur littéraire ne sauraient

1. C'est la première fois que j'entends parler du *panthéisme* de Robespierre p. 197). — Curieux passage sur Saint-Simon, p. 166. V. plus haut, aux MÉLANGES : *Le nom révolutionnaire du socialiste Saint-Simon.*

nous faire prendre Prieur de la Marne pour un nourrisson des neuf sœurs. Cependant, on y peut glaner, avec quelques traits utiles au biographe du conventionnel, quelques menus détails sur les relations qu'il entretint avec David et ses élèves, avec Cambon, Ramel, Pons (de Verdun), etc. C'est pourquoi M. G. L., en fin de son travail, nous a donné le texte d'un certain nombre de ces productions.

Voici maintenant un lot de discours et d'élucubrations maçonniques, prononcés et composés par Prieur, durant son exil à Bruxelles, à la Loge des *Amis Philanthropes* dont il était le secrétaire et l'orateur. A signaler comme plus particulièrement intéressant un *Essai de l'histoire de la Franc-Maçonnerie depuis ses origines,* encore inédit, et le discours que Prieur prononça, sous forme d'oraison funèbre, lors du décès de l'ex-conventionnel Rouyer de l'Hérault, exilé comme lui et mort à Bruxelles, le 29 mai 1819. M. G. L. a été fort bien inspiré en nous donnant le texte de cette dernière pièce.

Mais, ce qui constitue la partie la plus intéressante du dossier de la Bibliothèque de Reims, ce sont des notes biographiques rédigées par Prieur en 1823, dans le but surtout de rectifier certaines erreurs des dictionnaires et aussi certaines calomnies. Prieur y commente par exemple l'article que Dubois-Crancé lui avait consacré en 1792 dans son ouvrage le *Véritable portrait de nos législateurs.* Il y critique la *Biographie de Leipzig* (1806). Et ainsi se trouve retracée la vie agitée du conventionnel : son enfance à Sommesous (Marne), ses études en droit à l'Université de Reims, sa carrière d'avocat à Châlons, son élection comme député du Tiers-État du bailliage de cette ville aux États généraux, son rôle à l'Assemblée constituante et à la Convention, etc. On trouve dans ces pièces des détails sur ses missions aux armées, en Vendée, en Bretagne, à Brest et à Lorient, sur ses relations avec Carrier qu'il remplaça à Nantes, sur ses compagnons d'armes : Kléber, Marceau, Tilly, etc... Quelques renseignements sur les journées des 12 germinal et 1er prairial an III, des anecdotes intéressantes sur l'existence des conventionnels en exil à Liége, Louvain et Bruxelles, de 1806 à 1823, terminent cette partie de la publication de M. G. L.

Ce dernier s'est acquitté parfaitement de sa tâche d'éditeur. En regard de chaque passage, il a fait figurer les variantes et les ratures qu'offrent les originaux ; il a accompagné le texte de nombreuses notes explicatives. Une substantielle notice biographique précède le texte lui-même ; elle sera très utile en attendant la biographie complète de Prieur de la Marne que M. G. L. *nous doit.* Une bonne

table termine sa publication qu'agrémentent deux portraits du conventionnel.

Souhaitons de voir paraître prochainement le travail que M. G. L. nous annonce concernant l'ancienne Université de Reims et les personnages célèbres de la Révolution qui en suivirent les cours.

Puisse-t-il nous donner bientôt aussi la correspondance de Prieur dont une bonne partie a été recueillie déjà par ses soins. Personne mieux que lui n'est préparé à cette tâche. Souhaitons-lui en terminant de retrouver un jour prochain cette importante série de lettres du conventionnel à sa famille communiquée imprudemment autrefois à MM. Erckmann et Chatrian et depuis égarée.... Le zèle de M. G. L. pour tout ce qui touche Prieur de la Marne lui mérite cette satisfaction. Sa sagacité, ses heureuses trouvailles dans nos archives champenoises nous garantissent qu'il la goûtera un jour à venir.

O. B.

Raymond Guyot, professeur agrégé d'histoire, docteur ès lettres : **Documents biographiques sur J.-F. Reubell, membre du Directoire exécutif (1747-1807)** ; avec un portrait ; in-8° de 183 pages. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1911. 4 fr.

Comme cet ouvrage inaugure une méthode vraiment nouvelle en matière biographique, il est nécessaire d'en indiquer la division. A la suite d'une préface et d'une note sur l'orthographe du nom de Reubell, la biographie proprement dite, sous le nom de : « Précis chronologique », tient en treize pages (13 à 25). Les neuf sections documentaires sont intitulées : Notices biographiques ; généalogie ; Reubell avant la Révolution ; Reubell, député aux États généraux et à l'Assemblée Constituante ; Reubell, procureur général, syndic du Haut-Rhin ; Reubell, représentant du peuple à la Convention ; Reubell, membre du Conseil des Cinq-Cents et du Directoire executif ; Reubell, membre du Conseil des Anciens ; ses dernières années ; Iconographie. L'ouvrage se termine par une table alphabétique des noms propres, noms de personnes en caractères droits, noms de lieux en italiques.

Nous espérons bien que M. Raymond Guyot nous donnera quelque jour un livre définitif sur Reubell, bon Alsacien et grand citoyen, homme d'État de valeur, honnête homme dans toute la rigidité du terme, et dont la mémoire mérite d'être rappelée, et même défendue contre certaines légendes calomnieuses. Pour le moment, l'auteur s'est simplement proposé de démontrer que sur un personnage de l'histoire de la Révolution pris parmi ceux qui ne sont ni du tout

premier rang, ni du dernier plan, *toutes* les biographies sont inexactes; que *presque toutes* se copient entre elles, et qu'il est nécessaire de commencer par des précis courts et exacts, avec un répertoire de sources et des documents annexes. « Quelques tentatives, dit M. Guyot, ont été faites en ce sens autrefois, par exemple par Taillandier dans ses *Documents biographiques sur Daunou,* parus en 1841 ; on ne les a guère renouvelées depuis. » — « Sans doute (fait observer M. Lucien Delabrousse dans *Le Messager d'Alsace* [1]) : mais dans le livre de M. Taillandier, la vie très complète de Daunou occupe 282 pages », au lieu du Précis en 13 pages de M. Guyot sur Reubell.

A notre sens, cela prouve simplement que Taillandier s'est cru suffisamment documenté sur Daunou, et que M. Guyot n'est pas encore satisfait des cinq-cent-vingt-neuf articles qu'il a pu réunir et classer, concernant Reubell. M. Guyot a raison. Ceux qui — collectionneurs ou pédants de l'érudition — se seraient fait un malin plaisir, s'il avait écrit le livre, de signaler des omissions, et de grossir leurs minuscules découvertes : ceux-là (et surtout d'autres que ceux-là) se feront sans doute un devoir d'apporter leur contribution à pied d'œuvre, lorsqu'il en est temps encore. M. Guyot a dédié son recueil à M. André Waltz, bibliothécaire de la ville de Colmar, sans lequel, ajoute-t-il, « je puis dire sans exagération que ce livre n'existerait pas ». Il n'oublie aucun des particuliers auxquels il doit quelque renseignement, si modeste soit-il. Je ne suis pas surpris qu'il ait trouvé porte close à la direction de l'Enregistrement du département de la Seine. Quant aux archives des notaires de Paris, qui lui ont été également fermées, je puis affirmer pour ma part que j'ai pu y recourir sans autres difficultés que des difficultés matérielles, mais par l'intermédiaire et sur la recommandation du président de la chambre des notaires. Qu'il ne désespère donc pas tout à fait, surtout après le succès mérité de son travail préliminaire, tant à la Sorbonne qu'auprès de ses confrères.

Nous pouvons, d'ici là, signaler à l'auteur le catalogue Sensier (qui mentionne trois lettres de Reubell) et une notice sur Reubell publiée à Vienne en 1799 par K.-A. Schiller dans sa « Gallerie interessanter Personen »). Simples fiches, sur la valeur historique desquelles M. Guyot sera vite fixé.

Au reste, ses *Documents biographiques* ne comprennent pas des pièces sur le Directoire qui touchent à la politique étrangère ; ces pièces, il les a citées et en a extrait la substance dans *Le Directoire*

1. « J. F. Reubell d'après un livre récent » : *Messager d'Alsace,* 16 mars 1912, p. 86.

et la paix de l'Europe, auquel il renvoie une fois pour toutes[1] : il ne sera pas difficile, au moyen de l'*Index*, et des références de cet ouvrage, d'y relever les traces de l'activité personnelle de Reubell.

Avec M. Guyot, remercions les descendants de Reubell, Mme de Cendrecourt et M. J.-J. Reubell ; remercions MM. André Waltz, Charles Lévy, Rodolphe Reuss, et M. le chanoine A.-M.-P. Ingold, du concours apporté par eux à une œuvre historique aussi bien conduite. Ils ont témoigné une fois de plus, dit M. Guyot, « cette fidélité inébranlable aux souvenirs du passé, qui réunit si vite et si puissamment, entre Rhin et Vosges, les hommes de toutes les professions, de tous les âges, et de toutes les croyances. »

H. Monin.

Pierre Caron, **La défense nationale de 1793 à 1795**. Paris, Hachette, 1912. In-16 de VI-105 pages.

Prétendre enfermer en quelques pages des textes assez nombreux et assez complets pour donner une idée précise de ce que fut la défense nationale en France depuis le mois d'avril 1792 jusqu'au mois de novembre 1795, c'est-à-dire pendant près de quatre années — et quelles années ! — c'est évidemment vouloir réaliser l'impossible. De petits recueils de cette nature seraient fort utiles, si, au lieu d'embrasser de vastes, de trop vastes questions, ils se bornaient à présenter au public des problèmes beaucoup plus réduits. Mais leur donner pour thème « le socialisme français de 1789 à 1848 », ou bien « la défense nationale de 1792 à 1795 », c'est un véritable défi au bon sens. En tout cas, présentés ainsi, ils sont destinés à ne rendre aucun service, ni aux travailleurs, auxquels ils n'offrent que des textes et des faits connus, ni au public, pour lequel ils manquent d'éclaircissements et de commentaires.

M. C. a réparti ses textes sous les titres suivants, qui, en soulignant l'ampleur du sujet, soulignent aussi l'indigence du recueil : « Les levées d'hommes. — La création du matériel de guerre et le ravitaillement des armées. — L'instruction et la discipline. — L'état moral des armées en 1793 et 1794. — Les armées sur les théâtres d'opérations. — Les armées en l'an III. » Tout cela est naturellement traité d'une façon fort brève, c'est-à-dire fort insuffisante.

C. V.

---

1. *Documents* etc. Avant propos, p. 5.

Joseph Combet, **La Révolution à Nice (1792-1800)**. Paris, Leroux, 1912. In-8 de XI-237 pages; 5 fr.

Notre collaborateur M. J. Combet, professeur d'histoire au lycée de Nice, donne, dans cet intéressant volume, un aperçu très complet de l'histoire de Nice pendant la période révolutionnaire. A vrai dire, il ne s'agit pas ici d'un récit chronologique, mais d'une série d'études sur les institutions et l'administration niçoises à cette époque. Après avoir donné un tableau général de Nice en 1792, M. C. étudie successivement dans les chapitres de son livre : l'organisation municipale (les élections, les conflits avec le pouvoir central, les règlements, les séances, etc.); les questions édilitaires (population, recensement, sectionnement, police, hôpitaux, voirie, finances, etc.); les questions économiques (subsistances, maximum, poids et mesures, agiotage, etc.); les questions militaires (casernes, ateliers militaires, réquisitions, garde nationale, etc.); l'opinion publique (mariages républicains, réaction thermidorienne, etc.); l'opposition (émigrés, arrestations, tribunaux, prisons, guillotine, etc.); l'instruction publique (francisation, instituteurs privés, écoles publiques, jury d'instruction, École centrale, etc.); la question religieuse (politique religieuse de la municipalité, temples révolutionnaires, persécution de l'an III, restauration du culte catholique, etc.); la vie à Nice (spectacles de plein air, fêtes civiques, culte décadaire, fêtes catholiques, théâtre, etc.).

Par cette simple énumération, on voit que M. C. a examiné tous les aspects de son sujet. Le volume se termine par des appendices qui le complètent très heureusement, et dont voici les titres : *Liste des maires et conseillers municipaux de Nice et des commissaires du directoire exécutif; Isles et rues de Nice; Notte des comestibles qui se trouvent en ville le 3 mai 1793, l'an 2 de la République française; Journées et main-d'œuvre (octobre-novembre 1793); Tableau de la fixation du maximum; Taxe du pain; Inventaire du Théâtre.*

Les sources auxquelles M. C. a puisé sont surtout les Archives municipales de Nice et les Archives départementales des Alpes-Maritimes. Il a su en tirer une foule de documents curieux, et, à en juger par le soin qu'il a mis dans ses recherches, on peut supposer qu'il n'a pas laissé beaucoup de choses à glaner derrière lui.

C. V.

Zurich. Masséna en Suisse (Messidor an VIII, brumaire an VIII, juillet-octobre 1799), par le capitaine breveté Hennequin, de la Section historique de l'État-major de l'armée. Un volume in-8°, xxii-559 p., 4 portraits, 8 cartes. (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1911). 12 fr.

La nouvelle contribution à l'histoire des guerres de la Révolution que donne la Section historique de l'État-major de l'armée présente un double intérêt, en raison du caractère spécial imposé aux opérations par le théâtre où elles se déroulèrent, et de l'influence qu'elles exercèrent sur les événements. D'autre part, cette campagne, qui avait fait l'objet de nombreux travaux à l'étranger, était peu connue en France, où aucune étude sérieuse ne lui avait été consacrée, sauf celle de M. Gachot.

Au début de l'été 1799, nos armées sont battues en Italie, dans les Pays-Bas, en Suisse, où Masséna vient de reculer derrière la Limmat ; à l'intérieur, la faiblesse du Gouvernement laisse se développer des germes de sédition ; il place tout son espoir dans l'armée du Danube. Mais Masséna ne veut marcher qu'à son heure, et lorsqu'il se sera assuré toutes les chances de succès. Il tient à être maître du Saint-Gothard, convaincu que la possession du bastion suisse le met en mesure de s'opposer à toute invasion du côté du Rhin comme du côté du Danube ; il a également besoin de refaire son armée, qui se trouve dans un dénuement lamentable.

D'ailleurs sa clairvoyance et son énergie rachèteront les fautes du pouvoir dirigeant. Il bénéficiera aussi du manque d'entente existant entre les coalisés, qui, au lieu de se concerter pour une action commune, agissent suivant les intérêts particuliers de leurs nations respectives.

En août, la division Lecourbe occupe le Saint-Gothard après avoir chassé les Autrichiens de la vallée de la Haute Reuss ; à la fin de septembre, Masséna bat Korsakov à Zurich ; puis, se retournant vers Souvarof qui a franchi le Saint-Gothard, il le coupe des lacs de Lucerne et de Zurich, et le rejette dans les Grisons en lui infligeant une retraite désastreuse.

Non seulement la France était délivrée de la crainte de l'invasion, mais la Russie se retirait de la coalition [1].

Tel est, en quelques mots, l'exposé du sujet traité par le capitaine Hennequin. La documentation, indiquée dans une bibliographie méthodiquement présentée, est aussi étendue qu'on peut le souhaiter ; à chaque page, de nombreuses références renvoient aux sources utilisées.

1. L'ouvrage du lieutenant-colonel Picard, *La campagne de 1800 en Allemagne*, forme la suite de ce travail.

On trouve dans le texte quelques tableaux et états de situation; des pièces justificatives, nombreuses et bien choisies, ont été reportées à la fin du volume. Quelques-unes, en particulier le fragment du bulletin historique de la division Lecourbe, concernant les opérations contre Souvarof, sont d'un vif intérêt, et grâce aux notations de choses vues qu'elles contiennent, donnent une sensation de vie et de pittoresque qui fait défaut au corps de l'ouvrage, et ne se retrouve guère que dans les notes.

L'auteur affecte un dédain peut-être exagéré pour le récit des « témoins oculaires »; certes, ils sont souvent sujets à caution, mais pas beaucoup plus que les rapports officiels et autres pièces d'archives, auxquels il ne faut pas davantage accorder une foi aveugle.

Signalons, parmi les documents publiés, des descriptions et rapports topographiques datant de l'époque, qui permettent au lecteur de se rendre un compte exact de la nature et de l'état des passages tels qu'ils existaient alors dans le massif du Saint-Gothard.

On pourrait reprocher au capitaine H. d'avoir sacrifié les vues d'ensemble au détail. Mais n'oublions pas que les travaux de la Section historique de l'État-major de l'armée ont pour objet principal de fournir aux officiers des matériaux pour le développement de leur instruction professionnelle, et dans cet ordre d'idées, la relation des opérations de guerre en montagne est particulièrement intéressante, les progrès des armes modernes n'ayant exercé sur cette branche de l'art militaire qu'une faible influence.

Toutefois, la partie politique aurait gagné à être traitée avec plus d'ampleur, et l'on souhaiterait un exposé moins succinct des démêlés entre Masséna et le Directoire, et du rôle joué par Bernadotte à cette occasion [1].

A. T.

Lieutenant-colonel SAUZEY : **De Munich à Vilna; à l'état-major du corps bavarois de la Grande Armée, en 1812**, d'après les papiers du général d'Albignac. Un vol. in-8°, XXIV-237 p., 9 gravures et 9 planches hors texte. Paris, Chapelot, 1911.

Le lieutenant-colonel Sauzey, de la Sabretache, dont on connaît les belles études d'histoire militaire sur les troupes de la Confédération du Rhin [2], vient de publier, d'après les papiers du général

1. Cf. PINGAUD, *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons*, p. 38.

2. *Les Allemands sous les aigles françaises : Le régiment de Francfort. — Le contingent Badois. — Les Saxons dans nos rangs. — Le régiment des duchés de Saxe. — Nos alliés les Bavarois.* — (5 volumes, chez Chapelot).

d'Albignac, l'histoire du corps bavarois à la Grande Armée, jusqu'à Vilna. Page de Louis XVI, émigré, lieutenant aux hussards de Salm-Kirburg (1795), d'Albignac, rentré en France, s'engage en 1806 comme simple cavalier aux gendarmes d'ordonnance. Deux ans plus tard, il était général de brigade au service westphalien. En 1812, Gouvion-Saint-Cyr le prit avec le grade de colonel, pour en faire le chef d'état-major du 6e corps de la Grande Armée, composé de Bavarois.

D'Albignac sut si bien se faire apprécier que lorsque Gouvion-Saint-Cyr devint ministre de la Guerre à la Restauration, il appela auprès de lui son ancien et précieux collaborateur.

Le lieutenant-colonel Sauzey a eu la bonne fortune de retrouver intacte la volumineuse correspondance qu'il reçut dans l'exercice de ses fonctions, entre le 26 février et le 14 juillet 1812. C'est elle qu'il publie aujourd'hui. L'intérêt de cette publication réside en ce qu'elle nous met sous les yeux, heure par heure, si l'on peut dire, la vie d'un état-major et d'un corps de la Grande Armée. Elle fournit des renseignements précieux pour l'étude du fonctionnement de l'administration militaire et nous montre en détail les moyens employés pour faire vivre les troupes pendant des marches de plusieurs mois, sur des milliers de kilomètres. Quelque changées que soient aujourd'hui les conditions de la guerre moderne, cette étude conserve toute son utilité.

D'ailleurs les ordonnateurs et commissaires des guerres bavarois se montrèrent au-dessous de tout, si bien qu'il fallut envoyer au 6e corps des fonctionnaires français pour assurer le service.

Néanmoins, cette marche de quatre mois à travers des régions aussi pauvres que certaines parties de la Pologne n'entraîna dans les troupes bavaroises qu'un déchet insignifiant ; et les 30.000 hommes partis des rives de l'Isar passèrent le Niémen presque au complet. Leur esprit était bon ; les hommes se proclamaient eux-mêmes « les soldats de Napoléon », et étaient fiers d'avoir combattu et vaincu à nos côtés à Breslau, à Pultusk, à Eckmuhl, à Wagram. Quelques-uns de leurs généraux, le vieux Deroy entre autres, servent avec un parfait dévouement; la figure de Wrède est beaucoup moins sympathique.

Mais les Bavarois ont conservé sous nos drapeaux leurs habitudes de pillage : partout où ils passent, ils se signalent par d'abominables déprédations, sur lesquelles la plupart de leurs chefs ferment les yeux ; il faut bien vivre.....

Le lieutenant-colonel Sauzey éclaire les documents qu'il publie à l'aide de rapprochements avec les mémoires de Gouvion-Saint-Cyr

ou la correspondance de l'Empereur. Les quelques pages qu'il a ajoutées à titre d'avant-propos et de conclusion sont très intéressantes; elles n'ont qu'un défaut : leur brièveté, et l'on regrette qu'avec sa parfaite connaissance de la matière, il ne nous ait pas donné une vue d'ensemble plus complète. Il est vrai qu'on peut la trouver dans son ouvrage : « Nos alliés les Bavarois ».

Ce volume est particulièrement soigné comme exécution typographique; des portraits, des fac-similés de signatures, des croquis en couleur, complètent heureusement le texte. Sa place est marquée, non seulement dans les bibliothèques militaires, mais encore aux mains de tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la période impériale.

A. T.

Livres nouveaux

Jean **Alazard**, Les causes de l'insurrection lyonnaise de novembre 1831. Nogent-le-Rotrou, Impr. Daupeley-Gouverneur, 1912. In-8° de 37 p. — Helen Rossetti **Angeli**, Shelley and his friends in Italy. London, Methuen, 1911. In-8° de 342 p. et fig.; 13 fr. 20. — Louis-Léopold **Artemont**, A sister of Louis XVI : Marie-Clotilde de France, Queen of Sardinia (1759-1802). London, Murray, 1911. In-4° de 272 p.; 9 fr. — A. Hilliard **Atteridge**, Joachim Murat, Marshal of France and King of Naples. London, Methuen, 1911. In-8° de 316 p.; 13 fr. — Pierre **Bart**, Origine et variations d'une légende sur Robespierre. Paris, Maynier et Brimeur, 1912. In-8° de 15 p.; 1 fr. — Baron de **Batz**, Vers l'échafaud (Germinal, Floréal, Prairial an II). Paris, Calmann-Lévy, 1912. In-18; 3 fr. 50. — Henry **Belcher**, The first american civil war : first period, 1775-1778. With chapters on the Continental or Revolutionary Army and on the forces of the Crown. London, Macmillan, 1911. In-8° de 374 et 372 p.; 26 fr. 25. — G. **Beltrami**, Nelle provincie del mezzogiorno : come deve ricostruirsi la loro vita nel 1799. Trani, Vecchi e C., 1912. In-8° de 202 p. — Hermann **Berdrow**, Von 1813. Europas Franzosenzeit von Mitkämpfern geschildert. Leipzig, Dürr, 1912. Un vol. de 180 p.; 2 mk. 50. — Francis **Bickley**, The story of Marie-Antoinette. London, Foulis, 1912. In-12 de 110 p.; 3 fr. 40. — Léon **Bloy**, L'Ame de Napoléon. Paris, Mercure de France, 1912. In-18; 3 fr. 50. — Ed. **Bonnal**, Wellington général en chef (1808-1814). Tome I. Paris, Chapelot, 1912. In-8°, avec une carte; 7 fr. 50. — Gustave **Bord**, Études sur la question Louis XVII : Autour du

Temple. Paris, Émile-Paul, 1912. Quatre vol. in-8° et in-4°, avec portr.; 25 fr. — Eugène **Bosc**, Une L∴ de province de 1782 à 1789. Cahors, Impr. Marmiesse, 1912. In-8° de 57 p. — B. J. **Bonstedt**, Kriget i Tyskland 1809. Stockholm, Norstedt, 1911. In-8° de XI-344 p. et 10 pl.; 6 fr. 75. — Souvenirs de Jean-Antoine **Brès**, transporté politique (1851-1859), publiés par L.-G. Pélissier. Lyon, Impr. réunies, 1912. In-8° de 39 p. — Baron C. **Buffin**, Mémoires et documents inédits sur la Révolution belge et la campagne de dix jours (1830-1831). Bruxelles, Kiessling, 1912. In-8° de VI-558 et 631 p.; 15 fr. 50. — Publications de la Société Robespierre. I. Observations sur Maximilien Robespierre, par Philippe **Buonarroti**, avec une introduction par Charles Vellay. Chalon-sur-Saône, Impr. Bertrand, 1912. In-8° de 12 p. — Edmond **Burke**, Réflexions sur la Révolution française, traduites de l'anglais par Jacques d'Anglejan. Paris, Nouv. libr. nat., 1912. In-8° de XXVIII-418 p.; 7 fr. 50. — Georges **Cain**, Une relique royale. Châlons-sur-Marne, Impr. de l'Union républicaine, 1912. In-12 de 15 p. — Edmond **Campagnac**, Les débuts de la déchristianisation dans le Cher (septembre 1793-frimaire an II). Paris, Leroux, 1912. In-8° de 64 p. — Giuseppe **Capponi**, Der allgemeine Wille im Gesellschafts-Vertrage von J.-J. Rousseau. Ein Versuch. Berlin, Unger, 1912. In-8° de 24 p.; 1 mk. — T. **Carlyle**, Histoire de la Révolution française. Traduit de l'anglais par Jules Roche. Paris, Alcan, 1912. In-18 de XXXII-387, 431 et 459 p.; 10 fr. 50. — Capitaine **Cavard**, Victor de Musset et Henri Beyle-Stendhal à l'armée de réserve (1800). Paris, Charles-Lavauzelle, 1912. Petit in-8° de 23 p. — Arnold **Chaplin**, The illness and death of Napoleon Bonaparte. London, Hirschfeld brothers, 1913. In-16 de 112 p., avec 3 illustr.; 2 s. 6 p. — Édouard **Chapuisat**, De la Terreur à l'annexion : Genève et la République française, 1793-1798. Paris, Champion, s. d. [1912]. In-8° de VIII-316 p., avec illustr. — E. J. **Chardon**, Notice sur Jean-Charles-Marie Costé, avocat, notaire au Havre, maître échevin de la ville, procureur du conseil général de la commune, administrateur du district de Montivilliers, substitut de l'agent national, puis commissaire du pouvoir exécutif au Havre, membre du Conseil des Cinq-Cents, du Tribunat, du Corps législatif, général impérial près la cour prévôtale des douanes à Valenciennes, sous-préfet de Dieppe, conseiller à la cour royale de Rouen, 1753-1842. Rouen, Impr. L. Gy, 1912. In-8° de 63 p. et portrait. — Correspondance générale de **Chateaubriand**, publiée par L. Thomas. Tome II. Paris, Champion, 1912. In-8° de 400 p.; 10 fr. — La *Cherté* des vivres et les émeutes à Fismes, en 1789. Reims, Matot, 1912. In-8° de 12 p.,

avec grav. — Arthur **Chuquet**, Études d'histoire (5e série). Paris, Fontemoing, 1912. In-18 écu de 355 p.; 3 fr. 50. — Arthur **Chuquet**, Quatre généraux de la Révolution : Hoche et Desaix, Kléber et Marceau (3e série). Paris, Fontemoing, 1912. In-8°; 7 fr. 50. — Joseph **Combet**, Les fêtes révolutionnaires à Monaco. Paris, Leroux, 1912. In-8° de 15 p. — Histoire ecclésiastique : La *Constitution* civile du clergé. Bayeux, Impr. G. Colas, 1912. In-8° de 13 p. — Henri **Cordier**, La mission de M. le chevalier d'Entrecasteaux à Canton en 1787, d'après les Archives du ministère des Affaires étrangères. Paris, Impr. nationale, 1911. In-8° de 44 p. — J. **Cornillon**, Transmission de la propriété dans l'Allier sous la Révolution française. Vente des biens nationaux. Tome II. Moulins, Grégoire, 1912. In-8° de 420 p.; 8 fr. — Mémoire de Isaac **Cornuaud** sur Genève et la Révolution de 1770 à 1795, publiés par Mlle Émilie Cherbuliez. Genève, Jullien, 1912. In-8° de xxxix-762 p. — Ernest **Daudet**, Madame Royale, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette; sa jeunesse, son mariage. Paris, Hachette, 1912. In-8°, avec illustr.; 15 fr. — Maurice **Dayet**, Notes sur le conventionnel Vernerey et sur sa famille. Besançon, Impr. Dodivers, 1912. In-8° de 29 p. et portr. — Heinrich **Dicke**, Die Gesetzgebung und Verwaltung im Fürstentum Salm 1802-1810. Hildesheim, Lax, 1912. In-8° de 166 p.; 3 mk. 40. — W. **Dökert**, Die englische Politik auf dem Wiener Kongress. Leipzig, 1912. In-8° de 151 p. — Alphonse **Dunoyer**, Fouquier-Tinville, accusateur public du tribunal révolutionnaire (1746-1795), d'après les documents des Archives nationales. Paris, Perrin, 1912. In-8° de 470 p., avec illustr.; 5 fr. — L. P. **Dupont de Nemours** et **Abeille**, De l'exportation et de l'importation des grains (1764). Premiers opuscules sur le commerce des grains (1763-1764). Publiés avec introduction et table analytique par E. Depitre. Paris, Geuthner, 1911. In-8° de lii-128 p.; 7 fr. 50. — Antonio **Emiliani**, I Francesi nelle Marche, 1797-99. Scene, Episodi, Ricordi. Falerone, Prem. Stab. Tip. Ferruccio Menicucci, 1912. In-8° de 317 p. — Antonio **Emiliani**, Umili Eroi. Nel centenario, 1812-1912. Falerone, Prem. Stab. Tip. Ferruccio Menicucci, 1912. In-8° de 38 p. — Lieutenant C. P. **Escalle**, Des marches dans les armées de Napoléon. Paris, Chapelot, 1912. In-8°, avec 9 cartes; 10 fr. — H. F. J. **Estrup**, Journal d'un voyage en Normandie, 1819, publié par J. Estrup. Copenhague, Höst, 1911. In-8° de 70 p. et fig. — Capitaine **Fabry**, Campagne de 1812 (documents relatifs à l'aile gauche). Paris, Chapelot, 1912. In-8° de 264 p.; 8 fr. — Émile **Faguet**, Rousseau penseur. Paris, Société fr. d'impr. et de libr., 1912. In-18; 3 fr. 50. — Feruccio **Ferrari**, Le prime loggie di liberi muratori e le

persecuzioni del clero e della polizia. Roma, Di Capua, 1912. In-16. — W. H. **Fitchett**, The great Duke (Wellington). London, Smyth and Eyre, 1911. In-8° de 392 et 410 p.; 15 fr. — Hector **Fleischmann**, Le Quartier général de Napoléon à Waterloo. Paris, Société des amis de Waterloo, 1912. In-8° de 51 p.; 2 fr. — Victor **Forot**, Le Club des Jacobins de Tulle : procès-verbaux de toutes les séances depuis l'origine jusqu'à la dissolution de cette société (1790-1795). Tulle, Impr. du *Corrézien républicain,* 1912. In-8° de 609 p., avec grav.; 10 fr. — Marcel **Fosseyeux**, Les comités de bienfaisance de Paris sous la Révolution. Paris, Leroux, 1912. In-8° de 31 p. — Paul **Frémeaux**, Souvenirs d'une petite amie de Napoléon. Paris, Flammarion, 1912. In-8°, avec illustr.; 0,95. — Politische Korrespondenz **Friedrich's des Grossen.** XXXV. Weimar, Duncker, 1912. In-8° de v-562 p.; 21 fr. 20. — Paul **Gaulot**, Les petites victimes de la Terreur. Paris, Plon, 1912. In-16 de v-335 p.; 3 fr. 50. — Dr L. **Gazel**, Le baron Des Genettes (1762-1837). Paris, Paulin, 1912. In-8° de 122 p. — E. **Ghisi**, Saggio di raccolta di documenti del periodo 1796-1814. Torino, Fr. Bocca, 1912. In-8° de 251 p. — Gerhard **Gran**, Jean-Jacques Rousseau. Gjennembrud og Kampe. Kristiania, Aschehoug, 1911. In-8° de 211 p.; 5 fr. 25. — F. **Grützmacher**, Grundherrschaft und Bürgerschaft in den südpreussischen Mediatstädten. Ein Baustein zur Verwaltungsgeschichte der 1793 und 1795 von Preussen erworbenen polnischen Gebiete. Breslau, 1912. In-8 de 36 p. — Fr. **Guardione**, La Sicilia nella rigenerazione politica d'Italia (1795-1860). Palermo, A. Reber, 1912. In-8° de vii-688 p.; 12 fr. — Vicomte de **Guichen**, La France morale et religieuse à la fin de la Restauration. Paris, Émile-Paul, 1912. In-18; 3 fr. 50. — Raymond **Guyot**, Du Directoire au Consulat. Les transitions. Nogent-le-Rotrou, Impr. Daupeley-Gouverneur, 1912. In-8° de 33 p. — Walter Phelps **Hall**, British Radicalism, 1791-1797. New-York, Longmans, 1912. In-8° de 262 p. — J. L. and Barbara **Hammond**, The village labourer (1760-1832); a study in the government of England before the Reform Bill. London, Longmans, 1911. In-8° de 428 p.; 11 fr. 40. — S. P. **Hardy**, Mes Loisirs. Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance, 1764-1789. Publié par Maurice Tourneux et Maurice Vitrac. Tome I (1764-1773). Paris, A. Picard, 1912. In-8° de xxi-445 p., 7 fr. 50. — Arthur **Hassal**, The life of Napoleon. London, Methuen, 1911. In-8° de 338 p.; 9 fr. — Ernest d'**Hauterive**, La police secrète du premier Empire. Bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur. Tome II (1805-1806). Paris, Perrin, 1912. In-8° de 626 p.; 15 fr. — Henri **Jadart**, La Basoche de Reims en 1784. Reims,

Impr. Monce, 1912. In-8° de 20 p. — P. H. van der **Kemp**, Ost-Indie's herstel in 1816. La Haye, Nijhoff, 1912. In-8° de xxiv-454 p.; 16 fr. 80. — F. M. **Kircheisen**, Napoleons Untergang. Ausgewählte Memoirenstücke. I (1812). Stuttgart, Lutz, 1911. In-8° de 359 p. et pl.; 7 fr. 50. — K. A. **Koehler**, 1813-1814. Tagebuchblätter eines Feldgeistlichen. Hrsg. v. Jakel. Berlin, Runge, 1912. Un vol. de 289 p.; 3 mk. — Émile **Küpfer**, Nos dernières pages d'histoire héroïque : Les Suisses à Polotzk et à la Bérésina. Lausanne, Payot, 1912. In-16 de 74 p., avec 6 portr. et 1 carte.; 1 fr. 25. — Pierre **Ladoué**, Un précurseur du romantisme : Millevoye (1782-1816). Paris, Perrin, 1912. Petit in-8° de xvi-413 p.; 5 fr. — Hippolyte **Lampérière**, Les discussions sur les crises de surproduction dans les premières années du dix-neuvième siècle. Paris, Larose, 1912. In-8° de 130 p. — Gustave **Lanson**, Manuel bibliographique de la littérature française moderne, 1500-1900. Tome IV : Révolution et Dix-neuvième siècle. Paris, Hachette, 1912. In-8°; 8 fr. — L. **Lataste**, Louis **Claveau**, Constant **Pionnier**, Gaston **Barbier**, Archives parlementaires de 1787 à 1860. Première série (1787 à 1789). Tome LXXX (du 4 au 15 frimaire an II). Paris, Dupont, 1912. Gr. in-8° de 828 p. — François **Laurentie**, Louis XVII. Paris, Émile-Paul, 1912. Un vol. in-4°; 125 fr. — Dr Victorin **Laval**, Le général Joseph-François Dours, sa vie politique et militaire, sa mort tragique. Paris, Berger-Levrault, 1912. In-8° de xvi-740 p., avec une pl.; 7 fr. 50. — F. **Lavalette**, Le droit au travail en 1848. Paris, Rousseau, 1912. In-8° de 186 p. — Étienne **Lefébure**, Les étapes d'un commis des hôpitaux militaires sous l'Empire : La vie de Pierre Jean François Gubert (1776-1855). Angers, Impr. Burdin, 1912. In-8° de 86 p., avec portr. — Louis **Legoux**, Les tribunaux de district en Ille-et-Vilaine (1790-1795). Rennes, Impr. E. Prost, 1912. In-8° de 159 p. — Lucien **Lemaire**, Autissier miniaturiste, 1772-1830. Lille, Impr. Danel, 1912. In-8° de 93 p.; 2 fr. — G. **Lenotre**, Bleus, blancs et rouges. Récits d'histoire révolutionnaire d'après des documents inédits. Paris, Perrin, 1912. In-8°; 5 fr. — Max von **Lettow-Vorbeck**, Zur Geschichte des preussischen Correspondenten von 1813 und 1814. Berlin, Ebering, 1912. In-8° de xxii-257 et iii-168 p.; 15 fr. — Jean **Locquin**, La peinture d'histoire en France de 1747 à 1785. Paris, Laurens, 1912. In-4°, avec 32 pl.; 25 fr. — Kas. von **Lütgendorf**, Die Kämpfe in Südtirol und im angrenzenden Gebiete von Venitien und der Lombardei von 1701-1806. Wien, Seidel, 1911. In-8° de vii-206 p. et fig.; 7 fr. — Mackenzie **Mac Bride**, With Napoleon at Waterloo and Peninsular campaigns : also papers on Waterloo by the late Edward Bruce Low. London, Griffiths, 1911. In-8° de

266 p.; 18 fr. 75. — Joseph **Mac Cabe**, Goethe, the man and his character. London, Nash, 1912. In-8° de 378 p.; 18 fr. 75. — Georges de **Manteyer**, La pétition Naundorff au Sénat. Gap, Jean et Peyrot, 1912; 3 fr. — Paul **Marmottan**, Le peintre Louis Boilly (1761-1845). Paris, Gateau, 1912. In-4° de 298 p., avec 72 pl. et fig.; 100 fr. — Aimé **Martinet**, Guide de l'amateur de porcelaine de Nyon (1781-1813). Genève, Impr. Froreisen, 1911. In-4° de 24 p. et 6 pl.; 3 fr. — Frédéric **Masson**, L'Académie française (1629-1793). Paris, Ollendorff, 1912. In-8°, avec 16 pl.; 7 fr. 50. — Albert **Mathiez**, La corruption parlementaire sous la Terreur. Paris, Leroux, 1912. In-8° de 23 p. — Eb. **Mayerhoffer von Vedropolje**, Die Schlacht bei Austerlitz am 2. Dez. 1805. Wien, Seidel, 1912. In-8° de 64 p. et fig.; 4 fr. 25. — Comte de **Mayol de Lupé**, La Captivité de Pie VII d'après des documents inédits. Paris, Émile-Paul, 1912. In-8° de xv-707 p.; 7 fr. 50. — Jean de **Metz** et G. **Legrain**, Aux pays de Napoléon : l'Égypte. Grenoble, Rey, 1912. In-4°, avec 150 grav.; 25 fr. — Le Congrès de Rastatt (11 juin 1798-28 avril 1799); correspondance et documents publiés pour la Société d'histoire contemporaine par P. **Montarlot** et L. **Pingaud**. Tome II. Paris, A. Picard, 1912. In-8° de 407 p., avec 1 portr.; 8 fr. — Fernand **Mourret**, Histoire générale de l'Église. Tome VII : L'Église et la Révolution (1775-1823). Paris, Bloud, 1913. In-8° de 538 p.; 7 fr. 50. — Abbé **Mouthon**, La Révolution dans la vallée de Boëge. Annecy, Impr. commerciale, 1912. In-8° de 105 p. — Correspondance inédite de **Napoléon Ier**, conservée aux Archives de la guerre, publiée par Ernest Picard et Louis Tuetey. Tome II (1808-1809). Paris, Charles-Lavauzelle, 1912. In-8° de 860 p.; 15 fr. — Louis **Navez**, La campagne de 1815 : de Waterloo à Paris. Bruxelles, Lebègue, 1912. In-8° de 184 p.; 2 fr. — Raymond **Nicolas**, La municipalité cantonale de Vertus (1795-1799). Châlons-sur-Marne, Impr. de « l'Union républicaine », 1912. In-8° de 72 p. — E. **Niquet**, Notes et documents inédits pour servir à l'histoire des deux Restaurations et des Cent-Jours dans la ville d'Amiens (1814-1815). Cayeux-sur-Mer, Impr. Ollivier, s. d. In-16 de 43 p. — Stojan **Novakovic**, Die Wiedergeburt des serbischen Staates (1804-1813). Uebersetzt von G. Grassl. Sarajevo, Bosnisch-herzegovinisches Institut für Balkanforschung, 1912. In-8° de viii-185 p.; 3 mk. 40. — Charles **Oman**, A History of the Peninsular war. IV (déc. 1810-déc. 1811). London, Frowde, 1911. In-8° de 678 p. et fig.; 17 fr. 40. — Marius **Ortensi**, Lamartine dans la légende et dans l'histoire, à propos d'une nouvelle étude sur la jeunesse du poète. Udine, Tosolini, 1912. In-8° de 31 p.; 1 fr. — Ch. **Oulmont**,

J. E. Heinsius (1740-1812), peintre de Mesdames de France. Paris, Hachette, 1912. In-4°, avec illustr.; 60 fr. — Ch. **Pergameni**, Le clergé bruxellois et les serments révolutionnaires sous le Directoire. Bruxelles, Impr. Rossignol, 1911. In-8° de 17 p. et fig.; 2 fr. — Dr Henri **Perraudeau**, Saint-Ouen pendant la Révolution d'après les documents originaux. Paris, Jouve, 1912. In-8° de 199 p.; 3 fr. 50. — J. von **Pflugk-Harttung**, Das preussische Heer und die norddeutschen Bundestruppen unter General von Kleist 1815. Gotha, Perthes, 1911. In-8° de x-275 p.; 6 fr. 25. — Arthur **Piaget**, La cession de Neuchâtel en 1806, sa reprise en 1814. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1912. In-12. — Lieutenant-colonel E. **Picard**, Préceptes et jugements de Napoléon. Paris, Berger-Levrault, 1912. In-8°; 10 fr. — André **Pillet**, Recherches faites en Allemagne sur l'horloger Charles-Guillaume Nauendorff, prétendu fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette. II : L'arrestation à Brandenburg sur les soupçons de fabrication de fausse monnaie. Paris, A. Picard, 1912. In-8°; 2 fr. 50. — J. M. **Pilven**, Le premier évêque constitutionnel : Expilly, évêque du Finistère, 1790-1794. Quimper, Impr. A. de Kerangal, 1912. In-8° de viii-141 p., avec portrait. — Comte de **Pimodan**, Les fiançailles de Madame Royale, fille de Louis XVI, et la première année de son séjour à Vienne. Paris, Plon, 1912. In-8° de 23 p., avec 1 portr.; 3 fr. — S. **Pivano**, Il primo esperimento costituzionale d'Italia (1796). Torino, Opes, 1912. In-8° de 35 p. — Johannès **Plantadis**, La vie d'un gentilhomme limousin à Saint-Domingue à la fin du dix-huitième siècle. Tulle, Impr. du *Corrézien républicain*, 1912 ; 20 p. — J. **Pritze**, Beiträge zur Geschichte der preussischen Regieverwaltung 1766-1786. Berlin, 1912. In-8° de 83 p. — Henri **Rapine de Sainte-Marie**, Documents pour servir à l'histoire de la Révolution : Les critiques et pamphlets de Guyot Sainte-Hélène, avocat au Parlement de Paris (xviiie siècle). Nevers, Ropiteau, 1912. In-12 ; 2 fr. — W. **Rees**, Die Erklärung der Menschen- und Bürgerrechte von 1789 ; Beiträge zu ihrer Entstehungsgeschichte. Leipzig, Voigtländer, 1912. In-8° de xiv-271 p. ; 11 fr. 40. — Vicomte de **Reiset**, Joséphine de Savoie, comtesse de Provence (1753-1810). Paris, Émile-Paul, 1912; 60 fr. — P. A. **Robert**, Les Remontrances et Arrêtés du Parlement de Provence au dix-huitième siècle, 1715-1790. Paris, Rousseau, 1912. In-8° de 692 p. — J. Holland **Rose**, Pitt and Napoleon ; essays and letters. London, Bell, 1912. In-8° de 352 p.; 12 fr. 50. — Baron du **Roure de Paulin**, La vie et les œuvres d'Antoine d'Auvergne, dernier directeur de l'Opéra royal (1713-1797). Paris, Daragon, 1911. In-8° de 32 p., avec grav.; 2 fr. — Henri **Rousseau**, Le

réveil religieux au lendemain du Concordat : Guillaume-Joseph Chaminade, fondateur des Marianistes (1761-1850). Paris, Perrin, 1912. In-16, avec 3 portr.; 3 fr. 50. — Ernest **Rousselot**, Napoléon à Bordeaux; passages et séjours de l'Empereur et de ses troupes dans la Gironde (1807-1809). Bordeaux, Mounastre-Picamilh, 1912. In-8° de 123 p.; 3 fr. — A.-C. **Sabatié**, Debertier, évêque constitutionnel, et le clergé de Rodez. Paris, Beauchesne, 1912. In-8° de 522 p. — L. **Sahler**, Un paquet de vieilles lettres (1799-1802). Montbéliard, Impr. montbéliardaise, 1912. In-8° de 46 p. — Étienne **Salliard**, La Terreur à Poitiers d'après des documents inédits ou peu connus. Préface de F. Funck-Brentano. Paris, Oudin, 1912. In-8° de xvi-344-lxxix p.; 4 fr. — Capitaine M. **Sautai**, Héros de la Bérézina. Paris, Berger-Levrault, 1912. In-8° de 15 p.; 0,75. — G. **Schefer**, Documents pour l'histoire du costume, de Louis XV à Louis XVIII. Paris, Manzi, 1911. In-folio de 45 p. et pl. — Carl W. **Schnitler**, Slegten fra 1814. Studier over norsk embedsmandekultur i klassicismens tidsalder 1814-1840; Kulturformerne. Kristiania, Aschehoug, 1911. In-8° de 493 p. et fig.; 16 fr. — Dr Paul **Schwartz**, Die Gelehrtenschulen Preussens unter dem Oberschulkollegium (1787-1806) und das Abiturientenexamen. Berlin, Weidmann, 1910-1912. In-8° de xv-516, vii-549 et xii-648 p.; 44 mk. 40. — Maxwell **Scott**, The life of Madame de la Rochejaquelein. London, Longmans, 1911. In-8° de 242 p.; 9 fr. — Em. **Sevestre**, Essai sur les archives municipales et les archives judiciaires des chefs-lieux de département et de district en Normandie pendant l'époque révolutionnaire (1787-1801). Paris, A. Picard, 1912. In-8° de 200 p.; 10 fr. — G. **Sforza**, Massimo d'Azeglio alla guerra dell' indipendenza nel' 48 : documenti inediti. Modena, Tip. G. Ferraguti, 1911. In-8° de 190 p. — Giov. **Sforza**, Il generale Manfredo Fanti in Liguria e lo scioglimento della divisione lombarda (aprile-maggio 1849). Milano, Albrighi, 1911. In-16 de 265 p.; 3 fr. — J. **Silvestre**, Les brûlots anglais en rade de l'île d'Aix (1809). Paris, Savète, 1912. In-8° de xv-252 p. et carte; 3 fr. 50. — Georges **Stévenin** et Armand **Hubert**, Georges Cadoudal. Paris, Éditions royalistes, 1912. Un vol. de 77 p.; 1 fr. 25. — Procès-verbaux de la commission temporaire des arts, publiés et annotés par Louis **Tuetey**. I (1er septembre 1793-3 frimaire an III). Paris, Impr. nationale, 1912. In-8° de lxiv-688 p.; 15 fr. — Joseph **Turquan**, Les femmes de l'émigration (2e série). Paris, Émile-Paul, 1912. In-8°; 5 fr. — Joseph **Turquan**, Madame Récamier. Paris, Tallandier, 1912. Un vol., avec illustr.; 6 fr. — Fr. **Usinger**, Das Bisthum Mainz unter französischer Herrschaft (1798-1814). Mainz, Kirchheim, 1912. In-8°

de XII-126 p.; 3 fr. 25. — G. **Vauthier**, Léonard Bourdon et la Société des Jeunes Français. Paris, Leroux, 1912. In-8° de 15 p. — P. **Venault de Lardinière**, Le droit électoral pendant la Révolution française. Poitiers, Impr. du « Courrier de la Vienne », 1912. In-8° de 320 p. — John **Viénot**, La Conversion de Jean-Jacques Rousseau. Paris, aux bureaux de la *Revue chrétienne*, 1912. In-8° de 11 p., avec grav. — Carlos A. **Villanueva**, Napoleón y la Independancia de América. Paris, Garnier, 1911. In-18 de XII-383 p. et portr. — H. Noel **Williams**, A princesse of adventure : Marie-Caroline, duchesse de Berry. London, Methuen, 1911. In-8° de 416 p.; 18 fr. 75.

PÉRIODIQUES

Alba Pompeia. — *IV, 5-6, 1911 :* A. Petitti di Roreto, Veduta di Alba nel 1796 all' ingresso delle truppe del generale Augereau.

Allemannia. — *I, II, 1912 :* O. E. Sutter, Ein badischer Flieger vor 100 Jahren.

Altpreussische Monatsschrift. — *1912, XLI, 3 :* Freiherr A. von Schœnaich, Zur Vorgeschichte der Befreiungskriege : Kriegsberichte von 1812.

Amateur d'autographes (L'). — *Août-septembre 1912 :* Claude Perroud, Louvet et Lodoïska [série de documents s'échelonnant entre 1788 et 1825]; Manuel de l'amateur d'autographes : Pierre Lehardy. — *Octobre :* Un souvenir de la campagne de Russie [lettre écrite de Moscou, le 26 septembre 1812, par un sous-officier du 21e régiment d'infanterie]; La mort de Madame de Staël, d'après une lettre de A.-W. Schlegel; M. Duparchy-Jeannez, J.-J. Rousseau d'après son écriture; Manuel de l'amateur d'autographes : Bernard-Pierre Lehault-Bainville. — *Novembre :* Adolphe Paupe, Les manuscrits de Stendhal.

American catholic quarterly Review. — *Juillet 1912 :* B. de Courson, A Martyr of the French Revolution.

American historical Review (The). — *Juillet 1912 :* William L. Grant, Canada versus Guadeloupe, an episode of the Seven year's war; Samuel E. Morison, The first national nominating convention, 1808; William K. Beall, Journal (july-august 1812).

Anales del Museo nacional de arqueologia, historia y etnologia. — *1912, nos 1 et 2 :* J. M. Escudero, Guerra de la Independencia en las colonias de America.

Anjou historique (L'). — *Septembre-octobre 1912 :* M. Brichet, député de Maine-et-Loire (1764-1842); Le « cahier » de Saint-Maurice-la-Fougereuse (1789); La Municipalité d'Angers pendant la Révolution; La guerre de Vendée et la municipalité d'Angers (juillet-novembre 1793); La bataille du Pont-Barré (19 septembre 1793); Deux Choletais guillotinés à Angers le 8 janvier 1794; La ville d'Angers au mois de décembre 1799; La fête de l'Assomption

à Angers sous le Consulat et l'Empire; La Vendée angevine en 1831. — *Novembre-décembre* : M. Bizard, député de Maine-et-Loire (1781-1848); L'aumônier de la Visitation de Saumur pendant la Révolution; Une famille angevine sous la Terreur; Le siège d'Angers et la municipalité de cette ville (décembre 1793); Quatre femmes de Saint-Lambert-du-Lattay fusillées au Champ-des-Martyrs le 1er février 1794.

Annales de Bretagne. — *Juillet 1912* : Daniel Bernard, Deux écrits de propagande en langue bretonne [publiés tous deux en janvier 1789 : l'un est la traduction en breton de la déclaration de la noblesse, du 10 janvier 1789; l'autre est une traduction en breton de la lettre circulaire des députés du Tiers-État aux villes, paroisses et corporations de la province, datée du 5 janvier 1789; en ce qui concerne ce second document, il y a des différences assez sensibles entre le texte français et le texte breton].

Annales de la Société d'émulation de l'Ain. — *Avril-juin 1912* : E. Dubois, Cahiers de doléances des bailliages de Bourg, Belley et Gex et de la sénéchaussée de Trévoux; F. Convert, La crise céréale de 1847 dans l'Ain.

Annales fléchoises et la Vallée du Loir (Les). — *Mai-juin 1912* : Dr Candé, Charles-P.-A. Boucher, chirurgien fléchois, 1742-1812 (suite en *juillet-août*). — *Juillet-août* : F. Uzureau, Les Fléchois et la Gabelle (1789).

Annales romantiques (Les). — *Juillet-août 1912* : Mme de Warens légataire de Jean-Jacques.

Archives d'anthropologie criminelle et de médecine légale. — *15 juin 1912* : Jean Appleton, L'histoire vraie du courrier de Lyon (8 floréal an IV).

Archives sociologiques. — *25 juillet 1912* : C. Pergameni, Du rôle des organismes administratifs dans le fonctionnement des gouvernements révolutionnaires.

Archiv für die Geschichte der Naturwissenschaften und der Technik. — *Juillet 1912* : Walther May, Herders Anschauung der organischen Natur; Dr E. M. Kronfeld, Die botanischen Studien Friedrichs von Gentz; Dr Erich Ebstein, Goethe über den Zwischenkiefer.

Archiv für Rechts- und Wirstschaftsphilosophie. — *Octobre 1912* : Josef Kohler, Rousseau als Rechtsphilosoph; Giorgio del Vecchio, Ueber einige Grundgedanken der Politik Rousseaus; Giuseppe Capponi, Der Einfluss Rousseaus auf die französische Revolution; Theobald Ziegler, Hegels Anschauung vom Krieg.

Archivio storico lombardo. — *27 juillet 1912* : Egidio Bello-

rini, Giovanni Berchet e l'ultimo vano tentativo per liberare Federico Confalioneri dello Spielberg (1828).

Archivio storico per le Province napoletane. — *Janvier-mars 1912* : A. Simioni, La spedizione dell' Ammiraglio La Touche-Tréville a Napoli nel dicembre 1792.

Ateneo. — *Décembre 1911* : Miguel S. Oliver, La poesia española y la Revolución francesa.

Ateneo Veneto. — *XXXV, I, 1 (1912)* : A. Righi, Ippolito Pindemonte e la polizia veneziana (1791).

Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde. — *1912, XII, 1* : Fritz Vischer, Beiträge zur Geschichte der Mediation, 1803-1805 : I, Ney als ausserordentlicher Gesandter in der Schweiz; II, Vial als ausserordentlicher Gesandter in der Schweiz.

Berliner Tageblatt (*Wochenausgabe*). — *23 octobre 1912* : Arnold Höllriegel, Die verkaufte Villa Napoleon [à l'île d'Elbe].

Bloc catholique (Le). — *Juin 1912* : J. Esquirol, Histoire de la Révolution dans les ports de guerre : Toulon.

Boletin de la Real Academia de la Historia. — *Juin 1912* : R. Beltran y Rospide, Antecedentes politicos y diplomaticos de los sucesos de 1808.

Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. — *1912, n° 3* : C. Pergameni, Un projet de réorganisation ecclésiastique aux Pays-Bas à la fin du dix-huitième siècle.

Bulletin de la Société archéologique, historique et artistique « Le Vieux Papier ». — *1er novembre 1912* : Comte de Caix de Saint-Aymour, Une enseigne séditieuse en 1816; Commandant Quenaidit, Dans un grenier [liasses de lettres et de documents trouvés dans le grenier d'une maison d'Épernay, et s'échelonnant de 1775 à 1792]; Jules Pellisson, Sur les Comités révolutionnaires de surveillance; Dr Henri Voisin, Un autographe inédit de Bonaparte [lettre adressée « aux citoyens officiers municipaux de Saint-Nazaire » pour réquisitionner des charrettes et des mulets, datée d'Ollioules, 24 brumaire an II].

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze. — *Avril-juin 1912* : A. Leroux, Pièces diverses de la période révolutionnaire tirées des archives de Bordeaux.

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes. — *Janvier-mars 1912* : Abbé Guillaume, Le Champsaur et le Valgaudemar en 1789 (suite en *avril-juin*).

Bulletin de la Société Gorini. — *Juillet 1912* : Dr C. Reboul, Un curé en Bresse pendant la Révolution : notice sur Pierre Reboul.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie

(Classe d'histoire). — *1912 :* Wactaw Tokarz, Warszawa w przededniw wypadków 17 kwietnia 1794 rokn (Varsovie à la veille des événements du 17 avril 1794); St. Szpotanski, Archiwum w Marchwaczn [Les archives de Marchwacz, importantes surtout pour l'histoire de la Pologne de 1815 à 1830].

Cahiers du Cercle Proudhon. — *Mai-août 1912 :* Rousseau jugé par Proudhon.

Carnet de la Sabretache. — *Mai 1912 :* F. de Marcy, Lettres de campagne du général de division Henri de Bouillé, 1824-1833 (suite en *juin*); G. Cottreau, Légion polonaise au service de la France, an VII. — *Juin :* G. Cottreau, Grenadier, garde du Directoire exécutif, an V; Au ministre de la Guerre, lorsqu'il fit couper les moustaches aux officiers d'état-major (1826). — *Août :* Comte de Pully, Correspondance du général de Pully pendant la campagne de l'an IX à l'armée des Grisons (suite en *septembre*); Commandant Pinet, Lettres du colonel Langlois au baron Larrey sur la bataille de la Moskowa.

Chronique médicale (La). — *1er juin 1912 :* Dr M. Humbert, Pignatelli, marquis de Mora, et Julie de Lespinasse. — *15 juin :* Dr Max Billard, Les maisons de santé sous la Terreur. — *1er juillet :* A. C., Sir Charles Bell à Waterloo. — *15 juillet :* J.-J. Rousseau jugé par Paul Bourget; Ponsin, Le squelette de J.-J. Rousseau est-il incomplet? Le tableau de « Napoléon blessé devant Ratisbonne » et la « lune de miel » de l'Empereur; Dr Max Billard, L'embaumement du maréchal Lannes; Un pseudo Louis XVII : Morin de Guérivière; La folie du général Bertrand. — *15 août :* Dr J. Raspail, Comment est mort Jean-Jacques Rousseau; Professeur E. Régis, J.-J. Rousseau jugé par les médecins; Fagus, L'exécution du maréchal Ney. — *15 septembre :* La chanson du Dr Guillotin; L'observatoire de Waterloo. — *15 octobre :* Dr Max Billard, Le médecin Le Melletier et la fille de Louis XVI au Temple; J.-J. Rousseau jugé par Pinel; Médecins et chirurgiens étrangers décorés de la Légion d'honneur en 1814.

Classici e neolatini. — *VIII, 1, 1912 :* S. Pellini, Napoleonica [épigrammes contre Napoléon après la bataille de Leipzig].

Conférences. — *26 septembre 1912 :* A. Acloque, Les savants et la Révolution.

Conférencier populaire (Le). — *15 août 1912 :* L. Darville, Voltaire. — *15 septembre :* Dontenville, Les idées de Jean-Jacques Rousseau.

Contemporains (Les). — *4 août 1912 :* J. Saison, Frédéric VI, roi de Danemark (1768-1839). — *11 août :* E. Leterrier, Joseph

Michaud, historien des croisades (1767-1839). — *18 août :* Comtesse de Courson, Les victimes du Champ-des-Martyrs d'Avrillé (1794). — *25 août :* G. Rigault, Ferdinand, duc de Brunswick (1735-1806), généralissime des armées prussiennes en 1792 et en 1806. — *1er septembre :* Abbé Barthélemy, Portalis, homme d'État, ministre des Cultes (1746-1807). — *22 septembre :* J. Saison, Christian VIII, roi de Danemark (1786-1848). — *6 octobre :* P. Delacomté, Jean-Baptiste Houdon, sculpteur (1741-1828). — *13 octobre :* Comtesse de Courson, Victoire de Saint-Luc, dame de la Retraite (1761-1794).

Contemporary Review (The). — *Juin 1912 :* Mme N. Jarintzoff, The legend of Alexander I and the hermit Theodor Kouzmitch.

Coopération des idées (La). — *1er juillet 1912 :* A. B., J.-J. Rousseau jugé par Auguste Comte ; H. Mazel, L'abandon des idées de J.-J. Rousseau. — *16 juillet :* A. Baumann, Sur Joseph de Maistre.

Correspondant (Le). — *25 juillet 1912 :* De Lanzac de Laborie, La Révolution française et le catholicisme [à propos du *Clergé de France pendant la Révolution* de l'abbé Augustin Sicard et de l'*Histoire religieuse de la Révolution française* de M. Pierre de la Gorce]. — *10 août :* Pierre Morane, Troppau et Laybach (1820-1821), d'après la correspondance inédite de La Ferronnays. — *10 septembre :* Édouard Gachot, Napoléon en Russie [parmi les documents inédits utilisés dans cette étude, il faut noter : les notes d'un agent consulaire, Fumery, sur un entretien qu'il eut avec Napoléon, à Königsberg, le 13 juin 1812 ; une proclamation préparée par Napoléon à cette époque, mais qui ne fut ni lue ni imprimée ; des instructions envoyées à Macdonald le 21 juin]. — *25 septembre :* Raoul Arnaud, La fin tragique d'un mariage d'amour : Madame de Bellescize [Armande de Troussebois, mariée à Charles de Bellescize, le 11 juillet 1792, et guillotinée le 7 floréal an II, six semaines après son mari]. — *25 octobre :* G. Lenotre, Bleus, blancs et rouges : Mademoiselle de la Chauvinière, d'après des documents inédits (suite le *10 novembre*) [Adélaïde de la Chauvinière, fille d'un chirurgien d'Ernée, nommé Coutard, coupable d'avoir empoisonné, en 1815, avec la complicité de son père, une de ses nièces, pour hériter de sa fortune]. — *10 novembre :* Lefebvre Saint-Ogan, Un mouvement provincialiste en 1830. — *25 novembre :* François Rousseau, Une conspiration bonapartiste en 1820, avec des lettres inédites ; Pierre de Chadaleu, L'histoire et l'iconographie de Louis XVII.

Courrier musical (Le). — *15 juillet 1912 :* H. Kling, J.-J. Rousseau musicien ; G. Becker, Le *Pygmalion* de J.-J. Rousseau en Italie.

Deutsche Revue. — *Juin 1912* : O. E. Kuehnel, J.-J. Rousseau.

Deutsche Rundschau. — *Septembre 1912* : R. Fester, Goethe und die französische Revolution ; E. Salzer, Ungedruckte aus dem Briefwechsel zwischen Gentz und Metternich in den Jahren 1803-1813 ; A. Fournier, Die Geheimpolizei auf dem Wiener Kongress ; F. E. Schneegans, J.-J. Rousseau.

Document (Le). — *20 juillet 1912* : Jean-Jacques Rousseau jugé par Proudhon ; La Franc-Maçonnerie et la Révolution.

Documents d'histoire. — *Juillet 1912* : Les préparatifs de l'isthme de Suez (1833-1835). — *Septembre* : Traités pour l'éducation de Louis XVI.

Écho des Alpes (L'). — *Juillet 1912* : H. Balavoine, J.-J. Rousseau et la montagne.

Edinburgh Review (The). — *Juillet 1912* : F. Gribble, The Rousseau Bicentenary.

Éducateur moderne (L'). — *Juin 1912* : Mme E. Formiggini-Santamaria, L'enseignement dans l'Italie septentrionale pendant l'occupation française (1796-1814) (suite en *juillet*).

Ekonomista. — *1912, vol. II* : Z. Grotowski, Les vues des économistes polonais du début du dix-neuvième siècle sur les réformes sociales.

Elsässische Monatsschrift für Geschichte und Volkskunde. — *Septembre 1912* : Dr Joseph Klein, Die Metalltuchweberei in Schlettstadt [Chap. I : La fabrication de tissus métalliques, 1778-1819] ; Dr August Herrmann, Neue Urkunden zur Geschichte der grossen Revolution im Elsass (Cahiers de doléances) (suite en *novembre*). — *Novembre* : Oscar Müller, Das Schicksal der Glocken von Neuweiler vor und in der Revolutionszeit.

English historical Review (The). — *Octobre 1912* : J. Holland Rose, Burke, Windham and Pitt ; E. M. Lloyd, The Anglo-French Peace Negotiations of 1806.

Espana moderna (La). — *1er avril 1912* : M. S. Oliver, Los Españoles en la Revolución francesa. — *1er septembre* : J. P. de Guzman y Gallo, Las sesiones secretas de las Cortes de Cádiz. — *1er octobre* : J. P. de Guzman y Gallo, La organización de la marina de Inglaterra al concluir el siglo XVIII.

Études. — *5 juin 1912* : P. Dudon, Les séminaires français avant la Révolution. — *5 juillet* : X. Moisant, Rousseau et le parlementarisme.

Feuilles d'histoire. — *1er juin 1912* : A. Boppe, La France et le « militaire turc » au dix-huitième siècle ; E. Cazalas, La Reynie,

vainqueur de la Bastille ; G. Vauthier, Le conventionnel Loiseau ; J. Durieux, Le colonel Ducheiron ; Comte Beugnot, L'île d'Elbe et la police (suite les *1er juillet, 1er août* et *1er septembre*) ; E. Welvert, Au lendemain de Waterloo ; J. Mancini, Miranda au Venezuela. — *1er juillet :* V. Fanet, La fête de Simonneau ; R. Guyot, Les richesses de Tallien ; L. Hennet, Généraux provisoires de la Révolution et de l'Empire ; A. Biovès, Le siège de Gênes en 1800 (suite le *1er août*) ; A. Grün, Les châteaux royaux pendant la Révolution : Fontainebleau ; J. Durieux, Le gendarme de Mme de Staël ; E. Cazalas, Napoléon à Dresde en mai 1812 ; D. Depréaux, La prise de Smolensk ; A. Dubois-Dilange, Dambray et la fuite de Louis XVIII en 1815 ; A. Chuquet, Le jugement de Napoléon sur Ney et Labédoyère. — *1er août :* T. de Lameth, Mémoires : la journée du 10 août ; A. Grün, Les châteaux royaux pendant la Révolution : Choisy-le-Roi ; E. Cazalas, Napoléon à Kourakine ; M. Schveitzer, Alexandre, Barclay et Bagration en avril 1812. — *1er septembre :* A. Le Grin, Dumouriez et la Société académique de Cherbourg ; E. Cazalas, Partonneaux à Borisov.

Figaro (Le), supplément littéraire. — *20 juillet 1912 :* Ernest Daudet, Madame Royale à Vienne (1796-1798) ; Poussielgue, Lettre d'un contemporain sur le 14 juillet 1789. — *3 août :* Étienne Jouy, La saison des eaux en 1812. — *5 octobre :* G. Dupont-Ferrier, Villégiatures féminines sous le Consulat ; A. de Pontmartin, Une soirée à l'Instruction publique en 1828 ; Édouard Gachot, Napoléon à Molk. — *12 octobre :* G. Dupont-Ferrier, Joséphine à Navarre et à la Malmaison.

Foi et Vie. — *5 juillet 1912 :* Noëlle Roger, La défense de Rousseau. — *20 juillet :* Paul Doumergue, Jean-Jacques Rousseau : l'homme religieux ; Émile Doumergue, Jean-Jacques Rousseau et la Déclaration des droits de l'homme en 1789 (suite le *5 août*) [conteste à Rousseau toute influence sur la Déclaration des droits de l'homme et en attribue l'inspiration aux *Bills of Rights* d'Amérique, inspirés eux-mêmes du protestantisme et de l'Évangile] ; Bolivar et J.-J. Rousseau.

Fortnightly Review (The). — *Juillet 1912 :* Earl of Rosebery, The coming of Bonaparte ; E. Gosse, Rousseau in England in the 19th century ; F. Gribble, Napoleon and Mlle Montansier.

Franc-maçonnerie démasquée (La). — *25 septembre 1912 :* J. Tourmentin, La Grande Maîtrise sous les Napoléon (suite les *10* et *25 octobre*).

Fureteur breton (Le). — *Juin-juillet 1912 :* P.-E. Mangeant, Chateaubriand à Quimper ; J. Jégou, La Chouannerie à Plouaret.

Gaudes (Les). — *1er août 1912 :* V. Thomassin, Sous la Révolution (documents) (suite les *16 août, 1er septembre, 1er octobre*).

Gazette des Beaux-Arts. — *Août 1912 :* Paul Vitry, Les monuments à J.-J. Rousseau : de Houdon à Bartholomé; Ch. Oulmont, Amédée Vanloo, peintre du roi de Prusse.

Geographischer Anzeiger. — *Août 1912 :* Hermann Haack, J.-J. Rousseaus geographische Methode.

Giornale degli Economisti. — *Avril-mai 1912 :* R. Broglio d'Ajano, La politica doganale del Piemonte dal 1815 al 1834.

Grande Revue (La). — *10 juin 1912 :* H. Tournier, Jean-Jacques Rousseau à Môtiers-Travers; L. Abensour, Le féminisme en 1848. — *10 juillet :* C. de Larivière, La culture française en Russie de 1700 à 1900. — *10 août :* Dr J. Raspail, Le mystère de la mort de Jean-Jacques Rousseau. — *25 août :* Ch.-M. Couyba, Le Parlement sous la Révolution.

Guide musical (Le). — *18 août 1912 :* Henri de Curzon, Un mot sur Mme Saint-Huberty, à propos du centenaire de sa mort tragique (22 juillet 1812). — *29 septembre :* Georges Servières, Jean-François Lesueur [compositeur abbevillois, 1760-1837].

Historische Zeitschrift. — *XIII, 1 :* A. Wahl, Montesquieu als Vorläufer von Aktion und Reaktion.

Historisch-politische Blätter. — *16 mai 1912 :* W. Kosch, Le drame allemand à l'époque romantique; D. Bastgen, Pièces d'archives sur la suprématie de l'État en matière ecclésiastique il y a cent ans. — *1er juillet :* A. Lauter, L'entrevue du prince-évêque Dalberg avec le nonce apostolique à Lucerne en décembre 1813 et ses plus proches conséquences, d'après la correspondance de Wessenberg (suite les *16 juillet* et *1er août*). — *16 août :* F. M., Les libellistes au temps de Marie-Antoinette.

Huszadik Szàzad. — *Juin 1912 :* Désiré Szabó, La morale sentimentale de J.-J. Rousseau.

Im deutschen Reich. — *1912, II :* Michel, Vor hundert Jahren (Les Juifs à Francfort en 1811).

Intermédiaire des chercheurs et curieux. — *10 juin 1912 :* Santerre et la mort de Louis XVI (suite les *30 juin, 20 juillet, 10 août, 20 septembre*); « La Marseillaise », parodies; Choderlos de Laclos à La Rochelle. — *20 juin :* L'agitation polonaise en 1830. — *30 juin :* La condamnation de Louis XVI et la franc-maçonnerie (suite les *10 juillet, 30 août, 20 septembre*); Les maisons de santé sous la Révolution; Un prêtre guillotiné en habits sacerdotaux; Le rôle de Clément Thomas en juin 1848 (suite les *30 juillet* et *30 août*); La comtesse de Thurheim et le duc de Reichstadt; Le complot

bonapartiste de 1821. — *10 juillet :* Lettre de Mme d'Argental sur Voltaire; Mort du duc d'Orléans (1842). — *20 juillet :* Marie-Antoinette, son protégé Armand; Napoléon a-t-il été à Londres?; Les blessures de Napoléon; Napoléon poète; La Saint-Lundi en l'an XIII. — *30 juillet :* L'hydropisie de Mme de Staël en 1812. — *10 août :* La mort de Lannes (suite le *30 août*); Les Chevaliers de l'Arc, projet d'en faire des sociétés de préparation militaire en l'an XIII. — *20 août :* Jean-Jacques Rousseau, sa mort; Diamants et bijoux de Marie-Antoinette; Billets de confiance dits patriotiques; Bonaparte mort le 18 brumaire. — *30 août :* Les noyades de Nantes; Dominique Larrey en 1812; A Borodino et à Moscou. — *10 septembre :* Où est enterré le maréchal Ney? ; Louis-Philippe, le 24 février 1848, s'est-il enfui en fiacre? (suite le *20 septembre*); Maison habitée par Jean-Jacques Rousseau, rue Plâtrière; Aventures de l'un des « Petits chapeaux » de Napoléon. — *30 septembre :* San Martino, la maison de Napoléon à l'île d'Elbe; Le buste de Jean-Jacques Rousseau.

Internationale Monatsschrift. — *Mai 1912 :* H. Scholz, Schleiermachers « Reden » (1799) und die neueste religiöse Bewegung.

Josefsblätter für das deutsche Volk in Oesterreich. — *Septembre 1912 :* Worte Kaiser Josef II [propos anticléricaux, 1770-1784].

Journal des sciences militaires. — *15 juin 1912 :* Commandant d'Osia, La campagne de 1813 (suite les *15 juillet* et *15 août*).

Kampf (Der). — *Août 1912 :* M. Adler, Der Sozialismus Fichtes.

Kosmos. — *Juillet 1912 :* Dr Waldemar von Wasielewski, Ueber Goethes naturwissenschaftliche Arbeiten, insbesondere die Farbenlehre.

Légitimité (La). — *Juin 1912 :* R. de Cléry, La survivance de Louis XVII; P. Gaumy, Études et polémiques historiques sur Louis XVII (suite en *juillet-août*). — *Juillet-août :* Osmond, La question Louis XVII en Allemagne.

Lettura. — *1, 3, 1912 :* F. Momigliano, Il giacobinismo di un poeta [Giovanni Fantoni, participant au concours organisé en 1796, par l'administration générale de la Lombardie, sur le mode de gouvernement qui conviendrait le mieux à la liberté italienne, se prononça pour le régime démocratique et proposa l'établissement de deux républiques : une république démocratique pour l'Italie septentrionale, et une république aristocratique pour l'Italie méridionale].

Magyar Figyelö. — *16 juillet 1912 :* Jules Gesztesi, Rousseau et la contemplation de la nature en Hongrie.

Marches de l'Est (Les). — *25 juillet 1912* : Louis Blaison, Le premier siège de Belfort et le commandant Legrand (1813-1814). — *25 août* : René Lauret, Un romantique ennemi de la France : Henri de Kleist (1777-1811). — *25 novembre* : Capitaine M. Sautai, Un héros de la Bérézina : le lieutenant Treca, d'Escaudain (Nord).

Ménestrel (Le). — *27 juillet 1912* : Raymond Bouyer, Comment expliquer notre penchant pour le drame révolutionnaire et l'épopée impériale ? — *31 août* : Henri Lyonnet, Napoléon et le monde dramatique.

Mercure de France. — *1er août 1912* : Havelock Ellis, L'influence actuelle de Rousseau. — *1er octobre* : René Lauret, Henri de Kleist, poète érotique. — *1er décembre* : Jean Bouchot, L'école nationale aérostatique de Meudon sous la première République (1794-1799).

Merker (Der). — *15 mai 1912* : Oscar Bie, *Fidelio* [œuvre de Beethoven, représentée pour la première fois le 20 novembre 1805] (suite les *1er juin* et *1er juillet*). — *15 juillet* : Dr Theodor von Frimmel, Beethoven Taubheit (suite le *1er août*). — *1er août* : Dr Alfred Kohut, Friedrich der Grosse als Musiker und seine Beziehungen zu Musikern.

Minerva. — *XXII, 32, 9, 1912* : Il culto di Napoleone.

Modern Language Notes. — *Juin 1912* : W. Kurrelmeyer, Zu den Doppeldrucken von Goethes Werken, 1806-1808.

Mois littéraire et pittoresque (Le). — *Juin 1912* : H. Berthaut, Fréron et Voltaire : un duel littéraire au dix-huitième siècle. — *Septembre* : H. Joly, Les Saints de l'époque de la Révolution. — *Octobre* : Comte de Sérignan, Le service d'état-major sous le premier Empire.

Musée neuchâtelois. — *Septembre-octobre 1912* : Maurice Boy de la Tour, A propos du séjour de J.-J. Rousseau à Môtiers et de ses amis neuchâtelois.

Musik (Die). — *Novembre 1912* : Max Unger, Nova Beethoveniana.

Nassovia. — *1912, V* : A. Leidner, Das Tabaksmonopol in Nassau : eine Hundertjahrerinnerung.

Nation (The). — *4 juillet 1912* : Rousseau in England. — *18 juillet* : The Bicentenary of Rousseau.

Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Literatur. — *Mai 1912* : Ludwig Bellermann, Die Anordnung von Schillers Gedichten [intéressant pour la biographie du poète à l'époque révolutionnaire]; Richard Grœper, Rousseau und die deutsche Pädagogik.

Neue Jahrbücher für Pädagogik. — *XV, 30, 6 :* R. Grœper, Rousseau und die deutsche Pädagogik.

Neue Zeit (Die). — *21 juin 1912 :* Henriette Roland-Holst, Jean-Jacques Rousseau (suite le *28 juin*). — *9 août :* L. Pumpiansky, Zur Geschichte der Anfänge des englischen Trade Unionismus [intéressante contribution à l'histoire sociale de l'Angleterre au commencement du dix-neuvième siècle]. — *23 août :* F. Mehring, Das restaurierte Preussen. — *11 octobre :* F. Mehring, Das Oktoberedikt von 1807.

Nineteenth Century and after (The). — *Octobre 1912 :* B. Hall, The first Englishman Napoleon ever saw.

Nord und Süd. — *Mai 1912 :* A. Klaar, Kleistprobleme.

North American Review (The). — *Juin 1912 :* E. L. Morse, Letters of Samuel Morse, 1812 (suite en *juillet*).

Nuova Antologia. — *1er septembre 1912 :* L. Lechantin, Pel centenaio della campagna di Russia 1812 (note storiche). — *1er novembre :* Giulio Natali, Francesco Lomonaco e il sentimento nazionale nella età napoleonica ; Emilio Salaris, Gl' Italiani nella guerra di Russia : Malo-Yaroslavetz, 24 ottobre 1812. — *16 novembre :* Giovanni Marchesini, Il valore scientifico del naturalismo pedagogico di G. G. Rousseau.

Nyugat. — *1er juin 1912 :* Éméric Halasz, Le parlement hongrois de 1832-1836. — *16 juin :* Désiré Szabó, Notes sur J.-J. Rousseau.

Oesterreichische Rundschau. — *Avril 1912 :* R. van Rhyn, Napoleon und der Herzog von Reichstadt, aus dem Tagebuch einer Zeitgenossin, der Gräfin Lulu Thürheim. — *Juin :* O. Ewald, J.-J. Rousseau. — *Juillet :* A. Veltzé, Im französischen Hauptquartier zu Wilna im Juli 1812.

Panache (Le). — *18 août 1912 :* G. de Clohars-Carnoet, Les héros de la Chouannerie : le chevalier de Tinténiac. — *1er septembre :* H. d'Echarvine, La campagne de Russie et les Juifs (1812). — *6 octobre :* A. Praviel, Une jeune fille royaliste au temps de la Restauration (Coraly de Gaïx). — *20 octobre :* Comte de Pimodan, Les fiançailles de Madame Royale, fille de Louis XVI.

Pays lorrain et le pays messin (Le). — *20 juin 1912 :* J. Kastener, Une station thermale pendant la Révolution : Plombières de 1792 à 1795 (suite le *20 juillet*) ; Jean-Julien, Une proclamation inédite de Hoche à l'armée de la Moselle. — *20 juillet :* H. Poulet, L'émigration en Lorraine : l'affaire Chappes-Lassaulx et les émigrés d'Étain (suite les *20 août* et *20 septembre*) ; H. Le Pointe, Historique du 8e régiment d'artillerie, de 1792 à 1912. — *20 août :* A. Denis, L'inauguration du Quartier-Neuf à Toul en 1784. —

20 septembre : R. Perrin, L'esprit révolutionnaire avant la Révolution : Villers-sous-Prény au dix-huitième siècle. — *20 octobre :* A. Marot, Chez le baron de Thumery : souvenirs d'émigrés lorrains (1814); Jean-Julien, Le duc de Berry à Metz en 1814.

Proceedings of the American Philosophical Society at Philadelphia. — *Juillet 1912 :* Stewart L. Mims, The dairy of a voyage to the United States by Moreau de Saint-Mery (1793-1798).

Progrès de la Haute-Savoie (Le). — *27 juillet 1912 :* Auguste Dide, Le septième couplet de *la Marseillaise :* l'abbé Pessonneaux ou Louis Dubois ?

Province du Maine (La). — *Avril 1912 :* L. Froger, Un prêtre du Maine, martyr en 1793; F. Uzureau, Le duc et la duchesse de Nemours à La Flèche (1843). — *Mai :* L. Calendini, Chouans et bleus (1795).

Questions actuelles. — *14 septembre 1912 :* Les massacres de septembre.

Raison (La). — *10 septembre 1912 :* Contre Robespierre [à propos de la protestation de *la Croix* d'Arras contre un projet de statue à Robespierre]. — *10 octobre :* Le Monument à Robespierre.

Rassegna nazionale (La). — *16 juin 1912 :* M. A. G., Lamennais e la Santa Sede (1820-1834); C. Sardi, Lucca e il suo Ducato dal 1814 al 1859 (suite les *1er* et *16 juillet, 1er* et *16 août, 1er septembre*). — *1er août :* I. Rios, Una correspondenza inedita della Regina Maria Carolina.

Rassegna pugliese. — *XXVII, 4, 1912 :* G. Beltrami, Nella stampa giornalistica del 1799.

Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos. — *Mars-avril 1912 :* Gómez Imaz, Casos particulares ocuridos en Saulucar de Barrameda en el año de 1808 (suite en *mai*).

Révolution dans la Sarthe (La). — *Octobre-décembre 1911 :* J. L'Hermitte, Procès-verbaux de la formation de l'Assemblée administrative du département de la Sarthe et de son Directoire (20-26 juillet 1790) (suite en *janvier-mars 1912*). — *Janvier-mars 1912 :* P. Blin, Éphémérides sarthoises pendant la Révolution (années 1788 et 1789).

Révolution de 1848 (La). — *Septembre-octobre 1912 :* G. Vauthier, Notes de Villemain sur les journées de février 1848; F. Dutacq, Un récit des journées de février 1848; J.-F. Jeanjean, La première consultation du suffrage universel dans le département de l'Aude; Lettres inédites de et à Léon Walras; Paul Muller, Le vote pour le droit au travail à l'Assemblée constituante; Promulgation à Angers de la Constitution de 1848.

Revue (La). — *1er octobre 1912 :* Arthur Chuquet, La campagne de 1812. — *15 novembre :* Albéric Cahuet, Noël Santini, la Bête noire de la Sainte-Alliance (suite le *1er décembre*). — *1er décembre :* Arthur Chuquet, La capture de Wintzingerode [Ferdinand, baron de Wintzingerode, feld-maréchal-lieutenant de l'armée autrichienne, capturé à Moscou le 22 octobre 1812].

Revue antimaçonnique. — *Juillet 1912 :* Documentation antimaçonnique : Livres décrivant d'avance la Révolution ; O. Havard, La perte d'une colonie : Saint-Domingue et la Révolution. — *Septembre-octobre :* R. Launay, L'Église de France pendant la Révolution.

Revue belge de numismatique et de sigillographie. — *1912, 4e livraison :* V. Tourneur, L'atelier monétaire de Bruges sous le règne de la maison d'Autriche (1709-1786).

Revue catholique de Normandie. — *15 juillet 1912 :* E. Le Corbeiller, Lettres diverses à Cousin Despréaux de 1776 à 1778. — *15 septembre :* E. Sevestre, L'enquête gouvernementale et l'enquête ecclésiastique sur le clergé de Normandie et du Maine, de l'an IX à l'an XIII.

Revue catholique et royaliste. — *20 juin 1912 :* A. Granel, Les origines maçonniques de la Révolution française : condamnation anticipée de Louis XVI par les loges allemandes (suite les *20 juillet* et *20 août*) ; E. Clavequin, Les économistes précurseurs de la Révolution (suite les *20 juillet* et *20 août*) ; A. Léger, Une réfutation de Rousseau par Grimm.

Revue contemporaine. — *5 (18) juillet 1912 :* Serge Goriaïnow, Entente secrète de 1844 entre l'empereur Nicolas Ier et les ministres anglais sur la question d'Orient (suite le *20 juillet-2 août*). — *5 (18) octobre :* Serge Goriaïnow, Le coup d'État de 1762 d'après la correspondance diplomatique française.

Revue critique des idées et des livres (La). — *10 octobre 1912 :* Le mystère de la mort de Jean-Jacques Rousseau ; Henri Rouzaud, La France sous la monarchie constitutionnelle. — *10 novembre :* Marc de Germiny, Un ministre de Louis XVI : le maréchal de Castries. — *25 novembre :* François Renié, Le centenaire de la Bérézina.

Revue d'Alsace. — *Septembre-octobre 1912 :* Le Berceau de Cernay, L'assassinat de Jænger à Rouffach en 1792 et l'Assemblée nationale.

Revue d'Ardenne et d'Argonne. — *Mai-juin 1912 :* A. Secheret, Cahiers de doléances de Donchery (11 mars 1789).

Revue de Bretagne. — *Avril 1912 :* A. Dubois-Hennebert, L'ambassade de Chateaubriand à Rome, 1828-1829.

Revue de Champagne. — *Juillet-août 1912 :* R. Demogue, La Cour prévôtale de la Marne (1816-1818).

Revue de droit international et de législation comparée. — *N° 3 (1912)* : E. Nys, Les expéditions françaises en Belgique en 1831 et 1832 : la question des frais extraordinaires.

Revue de Fribourg. — *Juillet 1912 :* P. de Labriolle, Les vicissitudes de l'opinion française sur Napoléon. — *Octobre :* A. Roussel, Derniers jours et mort de Lamennais.

Revue de Gascogne. — *Juillet-août 1912 :* Baron de Batz, Un jugement de haute justice en Gascogne (1786) ; A. D., Les députés de Gascogne à l'assemblée des notables de 1787.

Revue de Hongrie. — *15 septembre 1912 :* Louis de Horanszky, Napoléon Ier et la Hongrie (suite le *15 octobre*). — *15 novembre :* Henri Welschinger, Frédéric II jugé par Napoléon Ier.

Revue de l'Agenais. — *Mai-juin 1912 :* J. Amblard, Un Agenais à la prise de la Bastille. — *Juillet-août :* P. Lauzun, Vente des effets mobiliers trouvés dans une malle appartenant à feu Solminiac, oncle de l'émigré Solminiac cadet.

Revue de philologie française et de littérature. — *II, 1912 :* Fernand Baldensperger, Notes lexicologiques : armée [d'après J. Fiévée, 1816, ce n'est que depuis Bonaparte que ce mot sert à désigner l'ensemble des forces militaires d'un pays, en temps de paix comme en temps de guerre].

Revue de Saintonge et d'Aunis. — *1er août 1912 :* Abbé Lemonnier, Les journées des 21 et 22 mars 1793 à La Rochelle.

Revue des Bibliothèques. — *Avril-juin 1912 :* H. Omont, Deux lettres de Michelet à Daunou sur les archives et bibliothèques de Belgique et de Hollande (1837).

Revue de science et de législation financières. — *Avril-juin 1912 :* Tournyol du Clos, Les idées financières de Montesquieu.

Revue des Deux-Mondes. — *1er août 1912 :* De Lanzac de Laborie, Le Musée du Louvre au temps de Napoléon, d'après des documents inédits ; Ernest Daudet, Un drame d'amour à la Cour de Suède (1784-1795) (suite le *15 août*). — *1er septembre :* C. Schefer, La Monarchie de Juillet et l'expansion coloniale. — *1er octobre :* Comte R. Apponyi, Autour de la Révolution de 1830 (suite le *15 octobre*).

Revue des études grecques. — *Mars-juin 1912 :* E. Michon, Les projets d'acquisition du Musée Napoléon en 1811-1813.

Revue des études napoléoniennes. — *Novembre 1912 :* Lieutenant-colonel Rousset, Iéna ; Louis Villat, Napoléon à Nantes (9-11 août 1808) ; Édouard Driault, Souvenirs du Centenaire (novem-

bre-décembre 1812); Lieutenant-colonel J. COLIN, Journal du colonel Béchaud, de l'armée de Portugal, octobre 1812; Léon RADIGUET, Les votes des conventionnels en 1793 et en 1815.

Revue d'histoire. — *Juin 1912 :* A. L., L'œuvre militaire de la Révolution (suite en *juillet, août, septembre, octobre*); L. J., La campagne de 1794 dans les Pays-Bas (suite en *juillet, août, septembre, octobre*); A. G., Guerre de la Péninsule (1807-1813) (suite en *juillet, août, septembre, octobre*); F. R., La campagne de 1813 : les préliminaires (suite en *août*). — *Juillet :* Le passage de la Bérézina. — *Septembre :* V. B., La bataille de Sorauren (juillet 1813) (suite en *octobre*).

Revue d'histoire de l'Église de France. — *Septembre-octobre 1912 :* Xavier RADUGET, La carrière politique de l'abbé Maury de 1786 à 1791 (I : Les débuts, 1786-1789).

Revue d'histoire diplomatique. — *1912, n° 4 :* AUZOUX, L'arrestation du capitaine Flinders, 1803-1810; SALIH MUNIR PACHA, Louis XVI et le sultan Sélim III; B. DE FRAGNIER, Le Duc d'Aiguillon et l'Angleterre, juin 1771-avril 1773.

Revue d'histoire moderne et contemporaine. — *Septembre-octobre 1912* : J. LETACONNOUX, Les sources de l'histoire du Comité des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France (1789-1791); A. CRÉMIEUX, Les journées de février 1848.

Revue du Bas-Poitou. — *Avril-juin 1912 :* Lieutenant-colonel marquis d'ELBÉE, Un émissaire de M. de Charette (1793-1795); M. WAITZEN-NECKER, Le comité royaliste de Palluau : abandon de Légé (6-9 mai 1793); L. TROUSSIER, La commune de Noirmoutier pendant la Révolution : prisons et prisonniers (5 pluviôse an II-19 pluviôse an VIII). — *Juillet-septembre :* E. GABORY, La Vendée à la veille du Consulat; G. COLLINEAU, Les municipalités sablaises de 1749 à 1790; Abbé POIRIER, L'affaire de la Proustière (juin-septembre 1791).

Revue du monde ancien et nouveau. — *1er et 15 juin 1912 :* Abbé LEMONNIER, Les professeurs et les séminaristes déportés, 1794; Abbé FÉRET, La Restauration et le Saint-Siège : le Concordat de 1817 (suite les *1er et 15 juillet, 1er et 15 août, 1er et 15 septembre*); Commandant SILVESTRE, Les brûlots anglais devant l'île d'Aix en 1809 (suite les *1er et 15 juillet, 1er et 15 août*). — *1er et 15 septembre :* Commandant SILVESTRE, Renaudin et le vaisseau *le Vengeur*.

Revue du temps présent. — *Novembre 1912 :* Dom P. DENIS, Un moine philosophe au dix-huitième siècle : Correspondance inédite de Dom Léger-Marie Deschamps.

Revue française. — *23 juin 1912 :* P. de Nolhac, Versailles avant la Révolution. — *30 juin :* G. Gautherot, Jean-Jacques Rousseau : R. Charpentier, Rousseau musicien. — *25 août :* V. du Bled, La Cour de France au dix-huitième siècle. — *1er septembre :* H. Welschinger, Le Clergé et l'ancien régime. — *8 septembre :* E. de Saint-Auban, Le théâtre de Beaumarchais. — *15 septembre :* H. de la Chapelle, Napoléon à l'île d'Elbe. — *22 septembre :* A. Cochin, Un coup d'œil sur l'Encyclopédie : les Philosophes; Baron A. de Maricourt, La petite histoire : l'incendie de Moscou. — *6 octobre :* Duc de Broglie, L'Encyclopédie et d'Alembert. — *20 octobre :* M. Boucheny de Grandval, Une tragi-comédie historique : la conjuration de Malet (23 octobre 1812); A. Bellessort, La fantaisie révolutionnaire dans Voltaire.

Revue germanique. — *Novembre-décembre 1912 :* Aurélien Digeon, Constable et Wordsworth; C. L. Sevelinges, A propos de *Werther* en France [une nouvelle traduction de Werther est présentée à Lucien Bonaparte, 20 brumaire an XII].

Revue hebdomadaire (La). — *12 octobre 1912 :* Raoul Arnaud, L'arrestation de Mme de La Fayette après le 10 août [arrêtée le 10 septembre 1792, au château de La Fayette, à Chavaniac, Mme de La Fayette fut d'abord emprisonnée au Puy, puis autorisée à retourner à Chavaniac prisonnière sur parole ; plus tard, en novembre 1793, elle fut emprisonnée à Brioude, puis transférée à Paris]. — *19 octobre :* G. Baguenault de Puchesse, L'agriculture française à la fin du dix-huitième siècle [à propos de l'*Histoire de la Société nationale d'agriculture de France* de M. Louis Passy] ; Albéric Cahuet, Le bibliothécaire de Sainte-Hélène [Saint-Denis, dit Ali, d'abord élève piqueur aux écuries impériales, puis second mameluck porte-arquebuse de Napoléon, premier chasseur à l'île d'Elbe, second valet de chambre à Sainte-Hélène, et enfin « garde des livres » de Longwood]. — *26 octobre :* De Lanzac de Laborie, L'Opéra il y a cent ans. — *23 novembre :* Dominique Renaud, Souvenirs d'un témoin de la retraite de Russie et des campagnes de 1813 et 1814 (publiés par M. Jean Hanoteau) (suite le *30 novembre*).

Revue historique. — *Novembre-décembre 1912 :* Albert Girard, Une négociation commerciale entre la France et l'Espagne en 1782 [d'après une correspondance échangée, de novembre 1781 à janvier 1783, entre le ministre espagnol Floridablanca et Eugenio Izquierdo, qui fut plus tard ambassadeur d'Espagne à Paris].

Revue historique de Bordeaux. — *Janvier-février 1912 :* A. Gaillard, A travers le schisme constitutionnel en Gironde (fin en *mars-avril*). — *Mai-juin :* Meaudre de la Pouyade, Voyage

d'un Allemand à Bordeaux en 1801 (suite en *juillet-août*); A. Gaillard, Les messieurs de Latapy : histoire de trois prêtres constitutionnels (suite en *juillet-août*). — *Septembre-octobre :* Brouillard, Nouvelles recherches sur les Girondins proscrits, 1793-1794.

Revue historique vaudoise. — *Juillet-août 1912 :* M. L. Mogeon, La publicité des séances et le *Bulletin* du Grand Conseil vaudois; J. Cart, La police française et les réfugiés politiques en Suisse à l'époque de la Restauration.

Revue internationale de sociologie. — *Octobre 1912 :* Christian Cherfils, Bonaparte et l'Islam.

Revue internationale des sociétés secrètes. — *15 juillet 1912 :* L. Grasilier, Évasions de prisonniers de guerre favorisées par les francs-maçons sous Napoléon; P. Esma, Deux documents maçonniques inédits. Texte italien. Deuxième document : Fête et cantate en l'honneur de la naissance du roi de Rome. — *15 août :* A. Monniot, Pourquoi la franc-maçonnerie est-elle au-dessus des lois? La question de sa dissolution posée en 1795.

Revue napoléonienne. — *Mars-juin 1912 :* Jacques Rambaud, Les Mémoires du comte Roger de Damas; Comte Roger de Damas, La défense des Calabres en 1806; Augusto Dalgas, La Rivoluzione francese e i Bonaparte nella poesia di Giosue Carducci; Attilio Rinieri de Rocchi, Una petizione di Giuseppe Bonaparte al Granduca di Toscana [10 septembre 1789]; Général Zurlinden, Napoléon à Bayonne; Général Zurlinden, Murat; Alberto Lumbroso, Giuseppe e Gioacchino a Napoli; Adalbert Cerf, A propos des manuscrits de Napoléon; Adalbert Cerf, Le Premier Consul à Saint-Quentin (Aisne); Adalbert Cerf, Napoléon et Marie-Louise à Saint-Quentin; Dr H. Lécuyer, Notes sur la bataille de Craonne (8 mars 1814); Albert Lumbroso, Napoléon et Pie VII (1806-1807); A. Lumbroso, Notes sur Taine, sur la Révolution et Napoléon; Albert Lumbroso, Notes sur Cambronne; Jean Hanoteau, Lettres inédites de Caroline Murat, reine de Naples [lettres adressées au comte de Ségur et s'échelonnant du 2 octobre 1808 au 20 février 1813]; Général Daudignac, Les soldats de Napoléon en Espagne et en Portugal; Albert Lumbroso, Notes de bibliographie napoléonienne.

Revue pénitentiaire et de droit pénal. — *Juin 1912 :* Léon Barthès, De la Ville de Mirmont (1783-1845), inspecteur général des établissements pénitentiaires.

Revue philanthropique (La). — *15 décembre 1912 :* Auguste Mailloux, Le rétablissement des tours [institués légalement le 19 janvier 1811].

Revue politique et littéraire (Revue bleue). — *28 septembre*

1912 : Gœthe, Lettres à Carlyle. — *12 octobre* : A. Feugère, L'abbé Raynal.

Revue pratique d'apologétique. — *1er juillet 1912* : L.-N. Prunel, Le bi-centenaire de Jean-Jacques Rousseau.

Revue scandinave (La). — *Juin 1912* : John Landquist, Jean-Jacques Rousseau ; Harald Höffding, Rousseau et sa philosophie.

Revue septentrionale. — *Septembre 1912* : C. Le Cholleux, Rose Bertin ; E. Langlade, A travers l'histoire (Robespierre).

Revue suisse de numismatique. — *1912, XVIII, 2* : Alb. Michaud, Les médailles de l'Évêché de Bâle [n° 13, traité d'alliance entre Louis XVI et Frédéric de Wangen, prince-évêque, 1780 ; n° 14, réouverture de la Monnaie à Porrentruy, 1788 ; n° 15, réunion du Jura au canton de Berne, 1818] ; Eugène Demole, Médailles du deuxième centenaire de la naissance de J.-J. Rousseau.

Revue Tournaisienne. — *Juillet-août 1912* : Adolphe Hocquet, Le peintre P. J. Sauvage et la Révolution, d'après sa correspondance.

Rivista d'artigliera e genio. — *XXVIII (1911), 1* : E. de Rossi, Il colonello nell' artigliera napoletana Alessandro Begani.

Rivista di cavalleria. — *XIV (1911), 1, 2* : A. di San Martino, Un cavaliere italiano alla grande armata [Federico Millet, marchese d'Arvillars, 1812]. — *7, 8* : E. Barbarich, Il combattimento di Pordenone [15 avril 1809].

Rivista militare italiana. — *LVI (1911), 4* : C. Podesta, Ugo Foscolo soldato. — *5* : G. Bargilli, Ugo Foscolo scrittore militare. — *10* : E. de Vecchi, Un episodio militare caratteristico nel 1814 [défense de la citadelle d'Ancône contre les troupes de Murat].

Rivista musicale italiana. — *1912, III* : H. Kling, Beethoven et ses relations avec le compositeur et éditeur de musique suisse Hans Georges Naegeli.

Schriften des Vereins für Geschichte der Neumark. — *1912, Heft 26* : Berg, Die Erfahrungen und Schicksale Cüstrins in den Jahren 1813-1814 ; K. Hohenthal, K. W. Dannenbergs « Schicksale und Bemerkungen während des Krieges von 1813 und 1814 ».

Schweizerische Blätter für Wirtschafts- und Sozialpolitik. — *1912, 17-18* : Dr Robert Wagner, Ueber die sozialen Vorbedingungen des 4 August 1789.

Schweizerische Lehrerzeitung. — *16 novembre 1912* : E. N. B., Wilhelm Münch über J.-J. Rousseau.

Schweizerische Pädagogische Zeitschrift. — *15 juin 1912* : Dr Hans Stettbacher, Beiträge zur Kenntnis der Moralpädagogik Pestalozzis ; J. Schmid, Jean-Jacques Rousseau.

Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Compte rendu. — *Juillet 1912* : Geoffroy de Grandmaison, La cour de Joseph Bonaparte à Madrid.

Semaine littéraire (La) [Paris]. — *2 juin 1912* : H. Houssaye, La bataille d'Iéna ; M. Wolff, L'aérostation de guerre au temps de Bonaparte. — *16 juin* : La Franc-Maçonnerie et la Révolution ; M. de Fourcauld, Les volontaires de 1792. — *7 juillet* : E. de Saint-Auban, Jean-Jacques promeneur. — *4 août* : M. de Fourcauld, Psychologie de l'élève Robespierre. — *18 août* : G. Montorgueil, Larrey en 1812. — *25 août* : P. Rain, Alexandre Ier et Pie VII. — *8 septembre* : F. Mourret, Les massacres de septembre. — *15 septembre* : G. Montorgueil, La statue de Robespierre ; H. de Grandville, Une victime de septembre précurseur de l'aviation.

Sendero Teosofico (El). — *Février 1912* : Kenneth Morris, Simón Bolivar.

Société nouvelle (La). — *Juillet 1912* : H. Bonnet, Napoléon à Sainte-Hélène : souvenirs inédits.

Sozialist (Der) [Berne]. — *15 octobre 1912* : Marat, Von der Notwendigkeit, den Volksgeist zu bilden, um die Freiheit zu sichern (8 novembre 1790) [cette traduction d'un fragment de Marat est la première d'une série de traductions de textes révolutionnaires que cette revue se propose de publier sous le titre général de *Akten der Revolution*].

Staatsbürger (Der). — *1912, IX* : O. Klein-Hattingen, Stein und Hardenberg.

Statsvetenskaplig Tidskrift. — *Avril 1912* : S. J. Boëthius, Ytterligare till fragan om tillkomsten af 1809 ars regeringsform.

Strassburger Diözesanblatt. — *XXXI (1912), 6-8* : Gass, Ein ungedruckter Befreiungspsalm aus der Schreckenszeit [18 juillet 1794] ; Gass, Das Priesterseminar während der Revolution.

Süddeutsche Monatshefte. — *Août 1912* : H. Schoop, Rousseau.

Theosophical path (The). — *Mai 1912* : Grace Knoche, Versailles and Marie-Antoinette.

Thurgauische Beiträge zur vaterländischen Geschichte. — *Heft 51* : Johannes Meyer, Salomon Fehr und die Entstehung der thurgauer Restaurationsverfassung vom 28 Juli 1814.

Velhagen u. Klasings Monatshefte. — *Septembre 1912* : Prof. Dr. Ed. Heyck, Napoleon und die Frauen.

Vie (La). — *2 novembre 1912* : Jean Eriez, Alphonse Aulard historien de la Révolution.

Westnik Ewropy. — *1912, IV* : Iwanjukow, La situation économique de la France à la veille de la Révolution.

Wissen und Leben. — *15 juillet 1912 :* E. Bovet, Jean-Jacques Rousseau.

Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins. — *1912, XLV :* H. Haacke, Die Bergische Feuerversicherungsgesellschaft (1802-1835).

Zeitschrift für die gesammte Versicherungswissenschaft. — *Mai 1912 :* B. Rosenmöller, Versuche zur Gründung einer Hagel-Versicherungs-Anstalt in den Jahren 1774 und 1793.

Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. — *1912, III :* Dr K. H. Spreter, Inventar des gräflich Kageneck'schen Archiv zu Munzingen [époque révolutionnaire et dix-neuvième siècle].

Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien. — *31 juillet 1912 :* Joseph Nedopil, Der Untergang der Kolonne Lusignan in der Schlacht bei Rivoli.

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — *Juillet 1912 :* Constantin Bauer, Eine unbekannte Handschrift der *Pucelle d'Orléans* von Voltaire [manuscrit conservé à Wolfenbüttel].

Zeitschrift für Geschichte der Erziehung und des Unterrichts. — *1912, I :* M. Schermann, Das Studium der Philosophie in der Deutschordens-Stadt Mergentheim von 1754 bis 1804; P. Krumbholz, Karl Friedrich Horns Reise zu Pestalozzi im Jahre 1819. — *II, 2 :* K. Seitz, Zur Geschichte des erdkundlichen Unterrichts in der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts.

Zeitschrift für lateinlose höhere Schulen. — *XXIV, 1 :* A. Buchenau, Gœthe und Schiller in ihrem Verhältnis zum Kantischen Idealismus.

Zentralblatt für Bibliothekswesen. — *Décembre 1912 :* Heinrich Meisner, Schleiermachers Briefe.

CHRONIQUE

A nos lecteurs. — Beaucoup de nos amis nous ont, à maintes reprises, manifesté le désir d'être tenus au courant, au moins de loin en loin, de la marche de notre revue, des succès qu'elle obtient, des améliorations qu'elle réalise et de celles qu'elle se propose de réaliser encore. Au moment où elle entre dans sa quatrième année d'existence, la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* croit devoir répondre à ce vœu et donner ici un bref tableau de ce qu'ont été les trois premières années de sa carrière.

Elle fut fondée le 4 décembre 1909, avec un programme à la fois large et précis, qui s'efforçait de donner satisfaction aux désirs du public savant auquel elle s'adressait. Dédaignant tous les moyens artificiels de vivre, auxquels ont trop souvent recours des publications de cette nature, résolue à ne point devoir son existence, comme tant d'autres, à l'aumône d'une subvention officielle ou à la commisération d'un éditeur, elle a voulu trouver en elle-même, c'est-à-dire dans son propre effort, les sources de sa prospérité. Pour cela, il fallait qu'elle fût affranchie de tout esprit de clan, qu'elle ne fût ni l'organe d'un petit groupe d'adeptes, ni l'instrument d'une ambition personnelle, qu'elle offrît une source sérieuse et impartiale de documentation et d'études.

Par le succès qu'elle obtint dès le début, il faut supposer que le public savant attendait avec quelque impatience la création d'une revue historique établie sur ce programme. A la fin de sa première année (1910) elle comptait 153 abonnés, 231 à la fin de 1911, et, le jour du troisième anniversaire de sa naissance (4 décembre 1912), elle enregistrait son 286e aboané, nombre qui s'est élevé, quelques jours après, à plus de 300. Ce succès ininterrompu lui a permis de réaliser des améliorations graduelles : les fascicules supplémentaires consacrés aux *Œuvres de Robespierre,* d'abord annoncés pour paraître sur 32 pages, ont été portés successivement à 48, puis à 64 pages ; quant aux fascicules de la *Revue* elle-même, ils ont passé de 160 pages à 176, puis à 192.

Mais le succès matériel n'est, pour une revue comme celle-ci, qu'une partie du succès réel qu'elle cherche à atteindre. Ce succès réel, c'est l'autorité morale qu'on acquiert, c'est l'influence qu'on

exerce. Les Bibliothèques publiques, et surtout les Bibliothèques universitaires, représentent ici un élément d'une importance toute particulière. Ce sont elles qui donnent à une publication périodique sa véritable diffusion et son influence la plus profonde et la plus durable. Or, considérée à ce point de vue, la marche de la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* a dépassé les prévisions les plus optimistes, puisqu'elle compte parmi ses souscripteurs 160 Bibliothèques publiques, parmi lesquelles 70 Bibliothèques universitaires. Ce résultat est plus satisfaisant encore si nous examinons la répartition géographique des Bibliothèques qui ont bien voulu nous accorder leur souscription, car cette répartition montre que notre revue est répandue sur les points les plus divers et qu'elle pénètre dans les milieux savants du monde entier. En France, le nombre des Bibliothèques abonnées à la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* est de 53; en Allemagne, ce nombre est de 26; il est de 9 en Autriche-Hongrie, de 6 en Belgique, de 20 aux États-Unis d'Amérique, de 11 en Grande-Bretagne, de 5 en Italie, de 7 en Russie, de 7 en Suisse et de 16 dans divers autres pays (Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Cuba, Espagne, Japon, Mexique, Pays-Bas, Pérou, République Argentine et Suède).

Comment de tels résultats, obtenus en si peu de temps, ne seraient-ils pas pour nous le meilleur et le plus sûr des encouragements? S'il est convenu que les difficultés d'une entreprise pèsent surtout sur ses débuts, on reconnaîtra que l'avenir qui s'ouvre devant nous est riche de promesses et que la place prépondérante que notre revue a conquise ne pourra que s'affermir de plus en plus.

Léon-Gabriel Pélissier. — C'est plus qu'un ami, plus qu'un collaborateur, c'est presque un de ses fondateurs que la *Revue historique de la Révolution française* vient de perdre par la mort de Léon-Gabriel Pélissier, professeur d'histoire moderne et doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, décédé à Montpellier, le 9 novembre 1912, à l'âge de quarante-neuf ans. Nos lecteurs ont pu apprécier, durant ces trois années, l'érudition minutieuse dont cet infatigable travailleur savait entourer chacun des documents historiques qu'il se plaisait à exhumer des fonds d'archives. Mais ce que nous évoquons aujourd'hui avec le plus d'émotion et de regret, c'est le charme, le dévouement et la sincérité de l'ami qui nous est ravi, les rares qualités de son esprit et de son cœur, et la fidélité inébranlable de son affection.

Né à Marseille le 24 mars 1863, élève de l'École normale supérieure, puis de l'École française d'archéologie de Rome, chargé de cours à la Faculté des lettres de Montpellier en 1888, il fut nommé

professeur titulaire à la même Faculté en 1900. L'estime de ses collègues l'appela, en 1908, à l'honneur du décannat.

L'œuvre historique qu'il laisse est immense ; et il nous serait impossible d'en donner ici un tableau complet, car elle est, en grande partie, répandue dans des publications périodiques. Néanmoins, en voici une nomenclature approximative qui suffira sans doute pour donner une idée de ce que fut le labeur inépuisable de cette courte vie :

L'enlèvement du pape Pie VII en 1809 (1887);

Une détention au Temple sous le Directoire (1889) ;

La fin de la Société populaire d'Aix (25 vendémiaire-16 ventôse an IV, 17 octobre 1795-6 mars 1796) (1889);

Souvenirs de Pons de l'Hérault, 1814-1815 (1890);

Journal de M. de Beausset, 1740 (1890);

Documents pour l'histoire de la domination française dans le Milanais (1890);

Lettres du colonel Espinasse sur la prise de Rome, 1749 (1891);

Journal de Fauris de Saint-Vincens (1892);

Sources milanaises de l'histoire de Louis XII (1892);

Documents sur les relations de Louis XII, de Ludovic Sforza et du marquis de Mantoue de 1498 à 1500 (1893);

Pièces relatives aux journées des 5 et 6 juin 1832 (1893);

Les cahiers du capitaine Laugier (1893);

Lettres inédites du baron Guillaume Peyrusse, écrites à son frère André pendant les campagnes de l'Empire, de 1809 à 1814, publiées d'après les manuscrits originaux, avec une notice sur Peyrusse (1894);

Documents sur le séjour de Napoléon Ier à l'île d'Elbe et les Cent-Jours (1894-1895);

Souvenirs d'un collégien du temps de l'Empire, 1810-1814, publiés d'après le manuscrit original (1895);

Recherches dans les archives italiennes : Louis XII et Ludovic Sforza (1896);

Le Registre de l'île d'Elbe : lettres et ordres inédits de Napoléon Ier, 28 mai 1814-22 février 1815 (1897);

Souvenirs et anecdotes de l'île d'Elbe (1897);

Le portefeuille de Mahul : lettres du cardinal de Bonnal, de Guizot, de Rémusat, Mahul (1899);

Un conventionnel oublié : J.-P. Picqué et l'Hermite des Pyrénées (1899);

Mémoire de Pons de l'Hérault aux puissances alliées (1899);

Les papiers de J.-B. Vallière, arlésien (1900);

Deux volontaires de Sambre-et-Meuse, 1792-1797 (1902);

Le portefeuille de la comtesse d'Albany, 1806-1824 (1902);

Lettres inédites de la comtesse d'Albany à ses amis de Sienne, 1797-1820. Tome I (1904);

Devant Toulon, frimaire an II (1908);

La propagande fédéraliste dans les Bouches-du-Rhône, 30 mai-11 juillet 1793 (1909);

Un projet d'importation de faux assignats (1909);

Mésaventures d'un principal de collège en 1815 (1911);

Lettres inédites de la comtesse d'Albany à ses amis de Sienne, 1797-1820. Tome II (1912);

Souvenirs de Jean-Antoine Brès, transporté politique (1851-1859) (1912).

Quand, en décembre 1909, fut fondée la *Revue historique de la Révolution française,* elle trouva en lui un ami de tous les instants et un collaborateur d'une activité sans défaillance. On en jugera par ce seul fait que, durant les trois années 1910, 1911 et 1912, il ne lui donna pas moins de 26 articles (études, mélanges, articles bibliographiques, etc.), dont voici les principaux : *Robespierre et une femme; Une conversation de Thibaudeau en 1847; Après l'attentat contre Sémonville et Maret; Lettre d'un écolier patriote* (1910); *Le peintre David père spartiate; Un vainqueur de la Bastille; La journée du 20 juin racontée par un témoin* (1911); *Masséna et sa fille; Un recueil de l'arlésien Mège (1788-1816); Le général Clarke et le peintre Lethière (1802); Documents pour l'histoire du fédéralisme marseillais; Pour sauver la statue de Louis XIV au Peyrou; Quelques documents des Archives de Venise, 1792-1796; Après la prise de Toulon, 5 germinal an II* (1912).

Peu de temps avant sa mort, il nous avait encore adressé divers documents, dont l'un (*Lettre de Pons de l'Hérault à la Société populaire de Montpellier*) est publié dans le présent numéro, et dont les autres, particulièrement importants, seront publiés dans nos prochains numéros sous les titres de : *Autour des négociations de Bâle (1795)*. et *A la veille des Pâques véronaises (1796)*. Enfin, on sait qu'il préparait, pour la *Bibliothèque* de notre revue, une édition des *Mémoires inédits du conventionnel Picqué,* travail dont la préparation a été menée assez loin pour que nous soyons à peu près certains de pouvoir le publier. Nos lecteurs pourront donc voir notre ami se survivre ainsi en quelque sorte à lui-même, et ils retrouveront encore sa signature dans plusieurs de nos sommaires.

A travers les journaux. — Parmi les articles d'histoire publiés, au cours de ces derniers mois (du 1er septembre au 1er décembre

1912), dans les journaux quotidiens, nous relevons les titres suivants :

La Moskova, 7 septembre 1812, dans *l'Action française* du 8 septembre ; *La Révolution française contre la nation française*, par M. Charles Maurras (*ibid.*, 15 et 22 septembre) ; *L'incendie de Moscou (15-17 septembre 1812)*, par M. J. Brichet (*ibid.*, 18 septembre) ; *De Trafalgar à Waterloo*, par M. J. Bainville (*ibid.*, 26 septembre) ; *Le centenaire d'une conspiration* [la conspiration de Malet], par M. J. Graveline (*ibid.*, 23 octobre) ; *La Retraite de Russie : Krasnoié (17 novembre 1812)*, par M. J. Brichet (*ibid.*, 13 novembre) ;

Nathan Rothschild in der Schlacht von Waterloo, par M. Ignaz Balla, dans l'*Arbeiter-Zeitung* (Vienne) du 21 septembre ;

Relation de ce qu'ont souffert pour la foi les ecclésiastiques insermentés déportés à Bordeaux et au Port-des-Barques en 1794, dans *la Croix* des 29, 30, 31 octobre, 3-4, 5, 6, 7 et 8 novembre ; *La Vendée militaire : la Guerre sainte en 1793*, par M. E. Delavoux (*ibid.*, 7 novembre) ; *La Captivité de Pie VII*, par M. le vicomte de Guichen (*ibid.*, 28 novembre) ;

Rostopchine, par M. le baron André de Maricourt, dans *l'Écho de Paris* du 17 septembre ; *Les romans du duc d'Abrantès en Russie (octobre 1812)*, par M. Frédéric Masson (*ibid.*, 29 septembre) ; *Le général Silence Llor* [le général Compans], par M. Frédéric Masson (*ibid.*, 18 octobre) ; *Le passage de la Bérésina (28 novembre 1812)*, par M. Paul Gaulot (*ibid.*, 28 novembre) ;

Prieur de la Marne [à propos de ses *Notes et Souvenirs* publiés par M. Gustave Laurent], par M. Marcel Finot, dans *l'Éclaireur de l'Est* du 5 novembre ;

Il y a cent ans [sur le centenaire de 1812], par M. Henry Roujon, dans *le Figaro* du 17 septembre ;

Napoleon in Gumbinnen, par M. Eduard Gisevius, dans la *Frankfurter Zeitung* du 6 septembre ; *Napoleons « zweite Braut »* [l'actrice Montansier] (*ibid.*, 17 septembre) ; *Schubart und der Luftschiffer Blanchard, 1787-1791*, par M. E. Schairer (*ibid.*, 14 octobre) ; *Die Bayern um Polozk : zur Erinnerung an die Kämpfe vom 17. bis zum 20. Oktober 1812*, par M. Paul Holzhausen (*ibid.*, 19 octobre) ; *Von der Cortez zu Cadix ; zur Centenarfeier*, par M. L. Gold (*ibid.*, 23 octobre) ; *Die Stellung des Porträts um 1800*, par M. le Dr Karl Simon (*ibid.*, 28 octobre) ; *André de Chénier*, par M. v. E. (*ibid.*, 30 octobre) ; *Ein Augenzeuge über die Ermordung Pauls I* [K. M. Poltarazki], par M. E. M. (*ibid.*, 9 novembre) ; *Der Zirkel Napoleon I* (*ibid.*, 19 novembre) ;

Une victime de Septembre précurseur de l'aviation [l'abbé C. Carnus], par M. H. de Grandville, dans *le Gaulois* du 1er septembre; *La marche sur Moscou,* par M. le général Bonnal (*ibid.,* 2 septembre); *Pages d'histoire nationale : Roanne en 1814,* par M. Frédéric Masson (*ibid.,* 3 septembre); *Une idée du maréchal Ney en 1812,* par M. P. Contamine de Latour (*ibid.,* 7 septembre); *Les Français en Espagne en 1812,* par M. le général Daudignac (*ibid.,* 21 septembre); *L'énigme de Valmy,* par M. Maurice Talmeyr (*ibid.,* 22 septembre); *Belfort en 1814 et le commandant Legrand,* par M. Frédéric Masson (*ibid.,* 27 septembre); *La retraite de Moscou et le maréchal Ney,* par M. le général Bonnal (*ibid.,* 30 septembre); *Les Allemands en Russie* (*1812*), par M. Frédéric Masson (*ibid.,* 13 octobre); *L'affaire Malet,* par M. Frédéric Masson (*ibid.,* 29 octobre); *Le jour des morts de l'an I* (*vendredi, 2 novembre 1792*), par M. Valère Fanet (*ibid.,* 2 novembre); *L'instrument du génie militaire de Napoléon,* par M. Frédéric Masson (*ibid.,* 13 novembre); *Maréchal Ney, duc d'Elchingen,* par M. le général Cherfils (*ibid.,* 27 novembre);

Waterloo et Sainte-Hélène, par M. G. Malet, dans *la Gazette de France* du 9 septembre; *Granville en 1793,* par M. C. Vincent (*ibid.,* 16 septembre); *La comédie de Valmy,* par M. G. de Céli (*ibid.,* 23 septembre); *De la Bérézina à Kovno,* par M. G. Malet (*ibid.,* et même date); *Rostopchine et l'incendie de Moscou,* par M. G. de Céli (*ibid.,* 30 septembre); *La bataille de Dol* (*21-22 novembre 1793*), par M. C. Vincent (*ibid.,* et même date); *Le testament de Louis XVI,* par M. G. de Céli (*ibid.,* 2 octobre); *La conspiration de Malet,* par M. G. de Céli (*ibid.,* 24 octobre); *Le 28 novembre 1812* (*passage de la Bérézina*), par M. G. de Céli (*ibid.,* 29 novembre); *La Musique de Grétry décrétée danger public* (*1796*), par M. H. de Curzon (*ibid.,* et même date);

La bataille de La Moskowa, par M. H. Welschinger, dans *le Journal des Débats* du 4 septembre; *L'incendie de Moscou* (*16 septembre 1812*), par M. U. R. (*ibid.,* 10 septembre); *Les causes de nos désastres en 1812, d'après Clausewitz,* par M. le général Palat (*ibid.,* 17 septembre); *Voltaire acquéreur de Ferney,* par M. P. de Nolhac (*ibid.,* 29 octobre); *Un revenant* [le général Moreau à Ruffey, dans le Jura, en 1812], par M. Dupont-Ferrier (*ibid.,* 2 novembre);

Eine Jahrhundertfeier [bataille de Borodino], par M. Max Nordau, dans la *Neue Freie Presse* du 8 septembre; *Der kleine Leon, ein natürlicher Sohn Napoleons I* [comte Léon, 1806-1881], par M. W. (*ibid.,* 10 septembre);

Les soldats de 1812, par M. Tancrède Martel, dans *Paris-Journal* du 29 octobre ;

Un conventionnel marnais : P.-L. Prieur [à propos de ses *Notes et Souvenirs* publiés par M. Gustave Laurent], par M. G. Boussinesq, dans *le Progrès de l'Est* du 21 octobre ;

Autour de Robespierre, par M. Gustave Rouanet, dans *le Rappel* des 3, 10, 17, 24 septembre, 1er, 8, 15, 22, 30 octobre, 5, 12, 19, 26 novembre ;

La fiancée de Bonaparte [Désirée Clary], par M. F. Nouzon, dans *le Soleil* du 1er septembre ; *Le défaut de contrôle et la politique extérieure de la Révolution*, par M. le comte de la Barre de Nanteuil (*ibid.*, 14 septembre) ; *Madame de Genlis*, par M. H. Mirtel (*ibid.*, 31 octobre) ;

La Cour impériale à Blois en 1814, par M. T. de Wyzewa, dans *le Temps* du 1er septembre ; *La nouvelle en Europe de la mort de Napoléon*, par M. A. Cahuet (*ibid.*, 7 septembre) ; *La bataille de Borodino*, par M. Art Roë (*ibid.*, 8 septembre) ; *Un diplomate sans-culotte* [Philippe-Antoine Grouvelle], par M. T. G. (*ibid.*, 11 septembre) ; *La campagne de 1812, le comte Rostopchine*, par M. H. Poltoratcky (*ibid.*, 15 septembre) ; *Le roman d'un terroriste* [François Sergent], par M. T. G. (*ibid.*, 25 septembre) ; *Les journées des 5 et 6 octobre 1789 : Paris et Versailles*, par M. G. Cain (*ibid.*, 7 octobre) ; *La police secrète au Congrès de Vienne en 1814*, par M. T. de Wyzewa (*ibid.*, 13 octobre) ; *Napoléon au Kremlin*, par M. Art Roë (*ibid.*, 21 octobre) ; *A quoi sert un député* [J.-B. Paillet, 1791], par M. T. G. (*ibid.*, 30 octobre) ; *Une petite ville sous la Terreur* [Carhaix] ; par M. T. G. (*ibid.*, 6 novembre) ; *Napoléon et les Balkans*, par M. G. D. (*ibid.*, 15 novembre) ; *Les lettres d'une reine* [Marie-Antoinette], par M. R. R. (*ibid.*, 30 novembre) ;

L'incendie de Moscou, par M. J. Mantenay, dans *l'Univers* du 12 septembre ; *Un sans-culotte à la Cour de Danemark* [Philippe Grouvelle], par M. J. Mantenay (*ibid.*, 19 septembre) ; *Le Témoin de la Providence à Borodino* [J. de Maistre], par M. C. Lecigne (*ibid.*, 20 septembre) ; *Malet et Brune, Malet et Lafon*, par M. J. Mantenay (*ibid.*, 25 octobre) ; *L'île des Martyrs* [les six cents prêtres des îles de la Charente, 1793-1795], par M. J. Rocafort (*ibid.*, 2-3 novembre).

La Bibliothèque de F.-V. Raspail. — Du 16 au 24 décembre 1912 a eu lieu, aux salles Silvestre, la vente de « livres anciens ayant fait partie de la Bibliothèque de F.-V. Raspail ». Le catalogue de cette vente, qui ne contient pas moins de 301 pages (XLV et 256), s'ouvre

par une intéressante biographie de l'illustre savant, qui fut aussi, comme on sait, un des hommes politiques les plus actifs de la période de 1848. Comme la plupart des hommes de sa génération, Raspail professait un véritable culte pour la Révolution française, et surtout pour Robespierre. On n'est donc pas surpris de constater que l'histoire de la Révolution occupait dans sa bibliothèque une place considérable. Non seulement tous les ouvrages historiques de quelque importance ou de quelque intérêt sur la période 1789-1800 se retrouvent ici, mais le catalogue nous offre également la mention d'une série de brochures ou de documents contemporains dont plusieurs sont extrêmement rares. Notons par exemple : un recueil de pièces sur les Jacobins après le 9 thermidor (n° 1665) ; 15 volumes de pièces diverses sur la période 1787-1793 (n° 1678) ; un recueil de 86 pièces sur la question monétaire en 1790-1791, réparties en 5 volumes (n° 1682) ; les journaux et les opuscules de Camille Desmoulins en éditions originales (n°s 1688, 1689, 1891, 1892 et 1893) ; 21 ouvrages ou pamphlets sur la Bastille (n°s 1717-1728) ; diverses publications satiriques rangées sous les numéros 1729-1749 ; un recueil presque complet des discours de Robespierre, en éditions originales (n° 1819) ; un grand nombre d'ouvrages, de pamphlets, de rapports parlementaires, de mémoires, sur les prisons, le tribunal révolutionnaire, les guerres de Vendée (n°s 1823-1883) ; un lot important de journaux et publications périodiques (n°s 1884-1894) ; enfin, sous le n° 1822, une brochure : *Trahison de Robespierre et de ses complices,* dont il suffira, pour en démontrer la rareté, de dire qu'elle est restée inconnue à Quérard lui-même, qui n'a pu en donner le titre qu'incomplètement (Cf. *Les Robespierre, monographie bibliographique,* p. 34, n° 230).

Chronique régionaliste. — *MAINE-ET-LOIRE.* — M. F. Uzureau, directeur de *l'Anjou historique,* vient de publier la onzième série de ses *Andegaviana* (Paris, Picard, et Angers, Siraudeau ; in-8 de 512 p.). Ce curieux recueil se termine par une table chronologique des matières qui nous permet d'indiquer les documents principaux se rapportant à l'histoire de l'Anjou pendant la Révolution et l'Empire : P. 1 : *L'Ordre de Fontevrault :* « Les religieuses étaient encore au nombre de deux cents lors de leur suppression en 1790. Les moines ne formaient plus une communauté spéciale qu'à Fontevrault. Ailleurs ils étaient isolés et remplissaient les fonctions de confesseurs et chapelains des divers prieurés » (p. 6). — P. 8. *La Faculté de médecine d'Angers* (1432-1793). — P. 354. *Le Séminaire d'Angers.* « Le serment constitutionnel décrété le 27 novembre 1790, refusé par les directeurs du séminaire ». Leur biographie

(p. 363-364). — P. 234. *Mgr Montault des Isles*, évêque d'Angers (1735-1839). « Sacré évêque constitutionnel le 23 octobre 1791, il se réconcilia avec le Saint-Siège à l'époque du Concordat ». — P. 107. *Urbain Loir-Mongazon* (1761-1839), a relevé de ses ruines le collège de Beaupréau. Mort supérieur honoraire du Petit Séminaire d'Angers. — P. 247. *La dernière religieuse de l'ordre de Fontevrault* [Élisabeth-Jeanne-Baptiste Guy-ô-Thro, fille d'un armateur, blessée à la bataille d'Antrain, pendant la guerre de Vendée, morte à quatre-vingt-onze ans en 1854]. — P. 28. *Le général d'Armaillé* (1773-1854). — P. 367-372. *Le Cahier de Saint-Samson-lès-Angers*, en 1789. Cette paroisse avait 200 feux. Son ancienne église existe encore dans l'enclos du Jardin des Plantes d'Angers. — P. 38. *La fille du général de Bonchamps, dame de Bouillé* (1789-1877). — P. 123. *Les Hospitalières de Beaufort pendant la Révolution.* — P. 42; p. 45. *Le clergé de Torfou; le clergé de Saint-Macaire-en-Mauges pendant la Révolution.* — P. 429-450. *Mme et Mlle de Luigné fusillées au Champ de Mars d'Angers* [au nombre des 163 prisonnières extraites, après interrogatoires et condamnations, de la prison du Calvaire, 1er février 1794]. Résumé et complément d'une brochure publiée à Angers, sur le même sujet, par M. Marc de Luigné, en 1901. Nombreux interrogatoires. — P. 50. *Les curés inamovibles du diocèse d'Angers,* (1802-1806). — P. 265. *L'arrondissement de Beaupréau en 1803.* — P. 65. *La conjuration de Pichegru et les Angevins.* — P. 271. *Le sacre de 1804 et les Angevins.* — P. 310. *Les Cent-Jours en Maineet-Loire.* — H. M.

SARTHE. — M. J. L'Hermitte, archiviste de la Sarthe et président du Comité départemental d'histoire de la Révolution française, vient de publier en brochure les rapports adressés par lui au préfet de la Sarthe pour l'année 1912 (In-8 de 96 p.; Le Mans, Association ouvrière de l'imprimerie Drouin, 1912). On y trouvera, pour l'histoire locale de la période révolutionnaire, des renseignements très précieux. La nomenclature qu'il donne (p. 29-37) de la série L des Archives départementales sera particulièrement utile, parce qu'elle offre un tableau parfaitement clair du classement et du contenu sommaire des dossiers. La série Q (Domaines) est également présentée avec des détails très suffisants et qui permettront aux travailleurs de se guider sans hésitation parmi les innombrables dossiers relatifs à la vente des biens nationaux, aux émigrés, condamnés à mort, déportés, etc. Le rapport de M. L'Hermitte sur le fonctionnement du Comité départemental d'histoire économique de la Révolution française résume les travaux et les publications de ce Comité pendant le second semestre de 1911 et le premier

semestre de 1912. La brochure se termine par un troisième rapport de M. L'Hermitte sur la conservation des antiquités, objets d'art et monuments historiques du département.

VOSGES. — Dans la séance qu'il a tenue le 19 décembre 1912, le Comité départemental des Vosges pour la recherche et la publication des documents économiques de la Révolution française a décidé de se faire représenter au Congrès des Comités départementaux qui doit avoir lieu à Paris du 3 au 5 février 1913 (Cf. *Revue historique de la Révolution française* d'octobre-décembre 1912, p. 686-687). M. Léon Schwab, secrétaire adjoint du Comité des Vosges, y présentera une communication sur le *Paiement des biens nationaux*. Dans la même séance, le Comité des Vosges a décidé d'associer ses efforts à ceux de la Société lorraine des études locales, afin de créer dans les Vosges une section de cette Société, dont le but sera d'étudier l'histoire locale pour la période antérieure à 1789, formant ainsi le complément du Comité départemental, qui ne s'occupe de l'histoire locale que pour la période postérieure à 1789.

Le Directeur-Gérant : Charles Vellay.

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

13.

AUTOUR DU 10 AOUT

LETTRES INÉDITES DE CABANIS A ÉTIENNE DUMONT

Les lettres que nous publions ici font partie des manuscrits conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (Ms. D. 33. I).

Les événements auxquels elles font allusion sont si connus qu'il n'est pas nécessaire de les accompagner d'un long commentaire.

Rappelons seulement qu'à l'époque où il les écrivit, Cabanis était déjà en pleine notoriété, non seulement médicale, mais aussi politique. L'année précédente, en 1791, il avait publié son *Journal de la maladie et de la mort de Mirabeau*, qui avait soulevé des discussions assez vives. C'est vraisemblablement chez Mirabeau qu'il avait lié connaissance avec le Genevois Étienne Dumont (1759-1829), qui, après avoir quitté Genève en 1782, lors du triomphe de l'aristocratie, et avoir été l'éducateur des enfants de Lord Shelburne (plus tard marquis Lansdown), était arrivé à Paris aux débuts de la Révolution, et était devenu un des collaborateurs et un des amis de Mirabeau. En 1792, il regagna l'Angleterre, s'y lia intimement avec Jeremy Bentham, dont il traduisit les œuvres en français, et retourna à Genève en 1814.

Otto Karmin.

I

Je prie Monsieur Dumont de ne pas oublier la promesse qu'il a faite à Mad^e Helvétius[1] de revenir la voir avant de quitter la France : elle me charge de lui rappeler cette pro-

1. La veuve de Claude-Adrien Helvétius, née de Ligneville, 1719-1800.

messe. Il n'y a que le tourbillon d'affaires où je vis, qui puisse m'excuser d'avoir été si longtems sans aller me rappeler à son souvenir. Mais à la lettre, je n'ai presque pas un moment de libre ; et ceux que je pourrais donner à des visites interessantes, sont precisément ceux où l'on ne trouve gueres personne chez lui.

Mr. Duchastelet[1] est à Paris depuis quelques jours. Il desire beaucoup de voir Mr. Dumont ; il le cherche ; je lui en ai donné l'adresse. C'est un homme tout à fait intéressant, plein d'esprit, de connaissances, d'honnêteté, et qui lorsque l'habitude des hommes et des affaires l'auront mûri, deviendra surement, s'il le veut, un personnage important. C'est en attendant un être cher à ses amis, à moi beaucoup. Il aime[2] M. Dumont, et c'est encore une chose dont je lui sais gré. On l'envoye dans le midy où ses talens militaires seront perdus, et la confiance qu'il inspire aux troupes peut être étouffée par l'aristocratie de la plûpart des officiers généraux de cette armée. Nous voudrions bien le faire renvoyer sur les bords du Rhin ; il y est aimé et désiré des chefs et des soldats.

Nous avons lu le panoptique[3] avec une nouvelle attention. Mr. Montlinot, mon collègue, homme fort instruit dans l'administration des maisons de secours et de force, croit qu'on pourrait tirer parti de cette idée. Mais les prisons de Paris, ou plutôt les emplacemens qu'on leur destine, ne permettent pas, du moins de long-tems, l'exécution du plan proposé dans cet ouvrage. D'ailleurs la loi nous lie un peu les mains sur la forme des maisons de détention et de reclusion : entre nous,

1. Achille du Chastelet, né en 1761, colonel du 10e des chasseurs de Bretagne à la fin de 1791; au commencement de 1792, maréchal de camp, employé à l'armée du Rhin; au commencement de juin à l'armée du Nord; le 24 juin blessé, aux environs de Courtrai, d'un coup de canon à la jambe gauche; nommé lieutenant-général le 7 septembre 1792; retourne à l'armée, quoique non guéri, en été 1792; y est arrêté et envoyé à La Force le 2 octobre 1793. Il s'y suicide peu après. Cf. Sigismond Lacroix, *Actes de la Commune de Paris*, 2e série, t. VI, p. 644.

2. Le texte portait d'abord : *il vous aime.*

3. Il s'agit certainement de l'ouvrage de Jeremy Bentham, *Panopticon, or the inspection house,* paru en 1791. Ce livre fut traduit en français et publié à Paris en 1791 ou 1792.

il n'est pas facile de bien remplir le vœu de la loi ; je ne puis donc pas dire si l'on fera usage des vues de Mr. Bentham dans le moment actuel.

Je prie Monsieur Dumont de recevoir l'assurance de tous les sentimens de profonde estime et de fraternité philosophique que je lui ai voués. Qu'il me permette également de lui témoigner combien je desirerais le voir fixé à Paris pour un tems plus long, et combien j'ai du regret de ne pouvoir profiter du peu de momens qu'il y passe pour cultiver sa connaissance.

Cabanis Md.

Ce 14 avril [1792].

A Monsieur
Monsieur Dumont à l'Hôtel
de Vendôme, Rue des Capucines
près la place Vendôme
à Paris.

II

Lille, le 25 juillet 1792.

Le général Duchastelet me charge, Monsieur, de vous répondre pour lui et de vous donner de ses nouvelles ; il est encore hors d'état de le faire lui-même. C'est avec beaucoup d'empressement que j'accepte cette commission, je l'avais sollicitée.

Il y a quinze jours que je suis auprès de lui. Ses Bulletins et surtout une lettre que je reçue de sa part me firent sentir qu'il courrait un grand danger, qu'il avait besoin de soins très éclairés et très attentifs, et que la présence de ses amis pouvait seule dissiper la mélancolie funeste où son isolement l'avait plongé. Je volai à son secours, laissant toutes mes affaires pour remplir ce devoir de patriotisme autant que d'amitié. Mr. le coadjuteur de Sens[1] est ici avec moi, et j'ai amené un chirur-

1. Pierre-François-Marcel de Loménie de Brienne, 1763-1794, archevêque de Trajanople, neveu et coadjuteur du cardinal Étienne-Charles de Loménie de Brienne, l'ancien ministre de Louis XVI.

gien habile de Paris pour exécuter sous mes yeux tout ce qui me paraîtrait convenable.

Nous sommes tous arrivés fort à propos. La blessure s'était compliquée d'une fievre humorale ou bilieuse remittente avec frissons et redoublemens par double fievre. Cette fievre était accompagnée de mouvemens convulsifs et de menaces continuelles de tétanos. D'ailleurs le chirurgien qui l'avait soigné d'abord avait méconnu la fracture du péroné; il avait même assuré que cet os n'avait pas reçu la moindre contusion. Presque dès le premier moment nous reconnumes son erreur. Cet ensemble formait un état très grave.

Moyennant la plus scrupuleuse surveillance et les efforts de la nature la plus énergique, il s'est amélioré progressivement. La playe offre maintenant le meilleur aspect; la fievre paraît tirer à sa fin, les redoublemens sont presque entierement supprimés, et les mouvemens tétaniques ne sont plus que de legeres convulsions des fibres musculaires qui aboutissent à la playe. Ces convulsions ont été très douloureuses, elles le sont beaucoup moins, surtout elles sont beaucoup moins fréquentes. En tout, le malade est non pas aussi bien que nous le desirerions, mais à peu près aussi bien qu'il est raisonnable de l'esperer. J'espère fermement que nous le conserverons, et qu'il conservera sa jambe. Nous avons cependant encore huit ou dix jours d'inquiétude à passer.

Quant à lui, il n'en a plus aucune depuis nôtre arrivée. Il attend avec grande impatience le moment de se faire transporter à Paris, ou en litière, ou à bras d'hommes. Si vous avez alors occasion d'y venir, il aura — vous n'en doutez pas — un grand plaisir à vous voir.

Il vous prie de le rappeler au souvenir de Lord Lansdown. Voudrez-vous bien joindre les hommages respectueux de ma part à ce que vous direz de la part du général.

Nôtre situation politique est fort mauvaise. On a tellement négligé de renforcer nos armées, que nous serons trop heureux de proteger nos frontieres et d'empêcher une invasion dans l'intérieur du Royaume. Depuis six mois tous nos ministres

presque sans exception ont été ou des traîtres, ou des imbécilles, ou des ignorans; c'est le fait qui le prouve. On ne peut se faire d'idée de la manière dont ils ont trompé la nation, ou dont ils ont été trompés eux-mêmes. Les frais sont faits pour l'équipement et l'entretien de quatre cent mille hommes : à peine y en a-t-il deux cent quarante mille, en comprenant tout.

En attendant nous-nous dévorons dans l'intérieur. La mauvaise foi du côté droit et des feuillans passe toute expression. Une partie du côté gauche est dans un état continuel de délire et de folie. Les gens qui conseillent le Roi le font jouer à quitte ou double. Les prêtres nous travaillent avec l'activité la mieux dirigée et la plus soutenue; c'est en beaucoup d'endroits avec un grand succès. Voilà, Monsieur, la partie défavorable de notre situation. Ce qui ne l'est pas se réduit au vœu bien prononcé du peuple en faveur de la liberté, à ses excellentes dispositions, surtout de celui des frontières et des départemens du midy, à l'attitude de l'armée qui est très bonne jusqu'à présent. J'ignore ce qui arriverait si la querelle s'engageait à fond entre l'Assemblée nationale et le Roi; mais actuellement tout le monde veut se bien battre et défendre les conquêtes faites sur le despotisme.

Nous espérons que l'affaire de la Pologne, et même la nôtre, si elle devient plus sérieuse, excitera l'attention de Mr. Pitt. Sa politique me paraitrait bien bizarre s'il laissait faire les trois Brigands du nord.

Adieu, Monsieur, je vous embrasse tendrement. Croyez que vous m'avez laissé des souvenirs bien chers et bien ineffaçables. Songez que vous m'avez promis de l'amitié : je la mérite par celle que je vous ai voué pour toujours.

Cabanis Md.

P.-S. — Mr. le coadjuteur de Sens me charge de vous parler de lui et de vous faire mille complimens de sa part.

Le général est bien sensible à l'aimable intérêt de Mssrs Ro-

milly[1] et Bentham. Il vous prie de leur faire mille tendres complimens de sa part.

A Monsieur
Monsieur Dumont chez Mylord
Marqs de Lansdown
à Londres.

III

Lille, le 31 juillet 1792.

Mr. Smith, porteur de vôtre lettre, Monsieur, ne m'a pas trouvé à Paris, comme vous avez dû le juger d'après celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire pour le général Duchastelet. J'en suis d'autant plus fâché qu'il n'a peut-être que peu de tems à passer en France et que je perdrais alors l'occasion de faire sa connaissance et de remplir vos intentions et celles de Mylord Lansdown. Pour réparer ce contre-tems autant qu'il est en moi, j'ai prévenu Made Helvétius du désir de Mr. Smith, et je lui ai envoyé son adresse qu'il avait eu la précaution de laisser à ma porte à Paris. Nous espérons cependant mettre dans peu nôtre malade en route pour le ramener à Auteuil. Il est assez bien maintenant pour nous permettre de faire nôtre plan de départ. Tous les accidens qui accompagnaient sa blessure et sa maladie aigue qui s'y était compliquée, ont heureusement cédé à nos soins, et nous rendons cet excellent citoyen à la patrie et à ses amis. Il ne nous faut plus que six mois de convalescence. Jugez, Monsieur, de nôtre satisfaction, de la mienne surtout, car je suis arrivé à Lille dans la ferme persuasion que je venais le voir mourir. Si nôtre situation politique ne vous décourage pas trop, venez le voir vivre, cet automne, et venez partager les sentimens dont nous serons affectés et qui — quels qu'ils soient — nous seront plus doux avec vous.

Je conçois que les étrangers n'entendent pas nos querelles intestines : notre peuple, je parle de celui des départemens, n'y prend pas beaucoup de part. Mais elles sont pourtant fon-

1. Sir Samuel Romilly, 1757-1818, jurisconsulte et homme politique anglais. Dumont avait fait sa connaissance en 1781.

dées en raison. Les chefs du parti feuillant, où il y a beaucoup de gens honnêtes et de bons patriotes, sont au fait des contre-révolutionnaires. J'en connais plusieurs qui ne déguisent pas leur désir de voir arriver à Paris les Prussiens et les Autrichiens. Voilà ce qui exaspere quelques hommes éclairés de l'autre parti, et fournit des prétextes aux braillards et aux excitateurs.

Je suis au reste entierement de votre avis sur nôtre position présente. Mais on en a fait trop ou pas assez. Le Roi ne peut plus être utile, et le fatal dénouement s'apprête. Où il triomphera avec les ennemis que son Conseil nous a suscités, et la liberté périra, du moins dans le Nord de la France; ou il périra lui-même victime des vengeances qu'on l'a engagé bon gré mal gré à poursuivre. Il n'y a qu'un parti qui puisse le sauver, en laissant les choses à peu près dans le même état : c'est que l'Assemblée, sans déclaration formelle, fasse gouverner dans toutes les parties sa Commission extraordinaire[1], comme elle fait gouverner les généraux pour le militaire. Quant à la décheance ou à la suspension du pouvoir executif proposé par quelques foux, elle établirait infailliblement la guerre civile; et l'Assemblée n'est pas assez forte dans l'opinion pour prononcer nettement qu'elle se charge de tout. Cependant le parti populaire est allé si loin que, s'il ne gouverne pas, la grande majorité de la nation lui reprochera de n'avoir fait qu'empêcher le Roi de gouverner. Voilà, Monsieur, où nous en sommes.

Ici, et dans tout le Nord, le peuple — et surtout celui des frontières — est dans les meilleures dispositions. Il regarde l'Assemblée comme son centre, mais il tient aussi au Roi comme partie de la Constitution. Le defaut de mesures prises pour la protection de ses propriétés le dégoutent pourtant peu à peu du Roi. Dans le Midy il est beaucoup plus ardent contre les chefs de l'administration centrale, et ne l'est pas moins contre les ennemis exterieurs. Avec cela nos armées sont dans un état de faiblesse inconcevable, et surtout nous manquons

1. Allusion au Comité de surveillance, dit aussi Comité des douze, créé le 25 novembre 1791 et qui devint plus tard le Comité de sûreté générale.

d'armes[1]. Mais voilà les départemens dans un mouvement général. J'espère qu'ils se défendront eux-mêmes, ou qu'ils ne laisseront plus de prétextes à ceux qui ne veulent pas décidement les défendre. Au reste, Monsieur, le vrai danger est toujours aux frontières; et pourvu que les lignes ne soient pas forcées, nous n'aurons pas la guerre civile.

Je vous remercie de votre avis sur mon ami Garat[2]. C'est un de ces oublis qui lui ont souvent donné l'air des torts les plus graves. Personne d'ailleurs n'est plus délicat que lui sur cet objet. Je viens de lui écrire, en lui disant que cet avis me venait de gens qui l'aiment beaucoup.

Je vous prie, Monsieur, de me rappeller à la bienveillance de Lord Lansdown. Je salue cordialement Mssrs Trait et Wilson, et j'embrasse avec tendresse mon ami Gallois[3] tout ingrat et oublieux qu'il est.

J'espère, Monsieur, que vous connaissez les sentiments dont vous m'avez penétré pour vous; je desire que vous y mettiez du prix, et je vous demande en grace de m'accorder une place dans votre bon souvenir. Nous faisons avec Duchastelet de grands projets d'aller l'année prochaine en Angleterre, si nous ne sommes pas pendus celle-ci.

Adieu, Monsieur; portez-vous bien et aimez nous. Le général et son ami le coadjuteur de Sens me chargent, surtout le premier, de mille choses pour vous.

CABANIS Md.

A Monsieur
Dumont chez Mylord Marq^s de
Lansdown
à Londres.

IV

Je vous réitere mes remerciemens, Monsieur, de l'avis que vous m'avez donné relativement à Garat. Je le lui ai communiqué. Il m'a répondu que le valet de chambre de l'Évêque

1. Cf. CHUQUET, *La première invasion prussienne*, 3e édit. Paris, s. d., p. 37, 38.
2. Lequel ?
3. Jean-Antoine Cauvin Gallois, 1761-1828.

d'Autun[1] avait été chargé de toutes ses dépenses; que le valet de chambre, la veille de son départ de Londres, lui en avait fourni le mémoire et qu'il l'avait soldé, en y ajoutant la gratification qui lui avait paru convenable. Comme je ne vous ai pas nommé en l'avertissant du devoir qu'il passe pour avoir négligé de remplir, il m'a prié de demander de nouveaux détails à la personne qui m'avait écrit sur cet objet; de son côté, il doit avoir écrit ou à Gallois ou au valet de chambre de l'Évêque pour tirer la chose au clair. Je vous prie, Monsieur, de pousser la bonté jusqu'à m'écrire tout ce que vous savez déja, ou ce que vous pourrez savoir sur les fournisseurs ou les services qui n'ont pas été payés. Il importe à Garat d'eclaircir cette friponnerie et surtout de faire cesser le sujet de leurs plaintes.

Notre général Duchastelet est tout à fait hors de danger : il est même en pleine convalescence de sa maladie aigue, et sa playe va à merveilles. Mais l'énormité de cette playe exige beaucoup de tems pour sa guérison complette et beaucoup de soins pour prévenir les accidens qui pourraient renaitre. Il n'est pas encore en état de vous écrire; il me charge de vous dire mille tendres amitiés de sa part, et de vous témoigner combien il aurait du plaisir à vous voir.

Notre Révolution semble prendre une nouvelle face. Les sottises sans nombre que les conseillers du chateau ont fait faire au Roi commencent à lasser la nation. La protection ouverte qu'on l'a engagé à donner aux conspirateurs reconnus, prêtres et autres, révolte jusqu'aux dernieres classes du peuple des campagnes. Si j'en juge par les dispositions actuelles de Paris et des départemens, et surtout si le château s'obstine dans la mauvaise route qu'on lui a fait prendre, la Royauté est perdue sans ressource. Ses partisans diminuent tous les jours parmi les patriotes; et leur maladresse les associe dans l'opinion publique avec les contre-révolutionnaires.

Les troupes Autrichiennes qui sont dans le Brabant déser-

1. Talleyrand, alors agent secret du gouvernement français à Londres, envoyé pour obtenir une déclaration de neutralité du gouvernement anglais.

tent par pelotons. Si la guerre dure, elles seront fondues. On ne les contient qu'en les enfermant dans les villes. Leurs généraux les éloignent le plus qu'ils peuvent des frontières : ils n'osent plus avoir de postes avancés. L'évacuation de Bavay[1] a été déterminée par la découverte d'une désertion projettée de trois mille hommes. Le dernier décret de l'Assemblée n'affaiblira pas cet esprit[2]. Il se pourrait bien que si Mr. de Brunswick entre en France, il n'en ramenât pas un seul homme. C'est là nôtre meilleure et peut-être nôtre seule ressource du moins quant à la garantie du territoire ; car d'ailleurs nos ministres et peut-être quelques-uns de nos généraux n'ont rien négligé pour rendre la résistance impossible.

Ne me répondez point à Lille, Monsieur. Nous allons regagner Paris. Espérons qu'au moyen d'une voiture bien douce nous pourrons faire sauter (?) la route au général.

Adieu. Rappelez-moi aux bontés de Mylord Lansdown. J'embrasse tendrement Gallois. Et vous, Monsieur, recevez l'assurance des sentimens que je vous ai voués pour toujours.

A Lille, ce 10 aout 1792.

CABANIS Md.

A Monsieur
Dumont chez Mylord Marq[s]
de Lansdown
à Londres.

V

Je me derobe un moment, Monsieur, aux occupations sans nombre dont je suis surchargé pour me rappeller à vôtre souvenir. Permettez-moi de le faire par une autre main que la mienne.

J'ai reçu la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'ai reparé auprès de Garat la balourdise que

1. Bavay (Nord), pris par les Autrichiens le 19 juillet 1792.

2. L'Assemblée avait, le 8 août, par 406 voix contre 284, refusé de décréter La Fayette d'accusation. Sur l'effet de ce vote Cf. POSSELT, *Geschichte des Krieges der Französischen Nazion wider die Könige von Ungarn und Preussen.* Francfort, 1793, p. 136. SYBEL, *Geschichte des Revolutionszeit*, Stuttgart. 1900. t. II, p. 155.

j'ai faite à son égard, et qui ne peut être excusée que par l'idée que j'ai de sa négligence. Je vous demande mille pardons d'avoir pris au simple une phrase qui n'était qu'au figuré. Mais tout est réparé maintenant.

Je vois, Monsieur, qu'on se fait en Angleterre des idées très fausses de nos evenemens du 10. Les preuves multipliées des complots du Chateau des Thuileries et des trahisons combinées de l'ancien gouvernement et de quelques Généraux, surtout de M. de la Fayette, ne laissent plus aucun doute ici dans les esprits, même le(s) moins favorables au parti qui a fait cette revolution.

Tout ce qui n'était pas évidemment contrerevolutionnaire est entièrement detrompé sur le compte du Roi, et sur le but où l'on nous menait avec le mot de Constitution. La petite quantité d'honnêtes gens qu'il y avait parmi les feuillans, est aujourd'hui plus furieuse contre les Rois et la Royauté que les jacobins eux-mêmes. Il serait aussi impossible d'établir aujourd'hui en France un gouvernement Monarchique, sous telle forme ou avec telle modification que ce fût, qu'il eut été imprudent et déraisonnable de vouloir établir une republique en 89.

Je ne sais pas si M. Noël[1] sera bien reçu en Angleterre; mais quoique j'honore beaucoup son patriotisme et sa probité et que j'estime son esprit, ce n'est pas lui que j'aurais désiré pour cette mission. Nous avons cependant un grand besoin qu'il reussisse, et nous vous prions d'y contribuer autant qu'il dépendra de vous.

Donnez nous de tems en tems de vos nouvelles, Monsieur. Si vous en avez le tems, si vous n'êtes pas trop effrayé d'un voyage en France dans ce moment, venez nous voir. Vous trouverez ici des spectacles nouveaux et dignes au moins de l'attention d'un philosophe tel que vous.

Le Général Duchastelet va toujours bien, mais sa blessure se guérit avec une grande lenteur. Il vous embrasse tendre-

1. François-Joseph Noël, 1755-1841, alors chef de bureau au ministère des relations extérieures.

ment. Mde Helvetius et nôtre gros Maire me chargent de les rappeler à vôtre souvenir. Recevez, Monsieur, l'assurance de l'estime profonde et de l'attachement que je vous ai voués pour jamais.

Cabanis Md [1].

A Auteuil, ce 6 septembre 1792.

VI

Il y a bien longtems, Monsieur, que je ne vous ai demandé de vos nouvelles; j'espere que vous serez bien aise d'en recevoir des amis que vous avez à Auteuil. Il se présente une occasion particuliere de vous écrire; j'en profite avec empressement.

D'abord nous vous prions de nous répondre un mot pour nous dire que vous-vous portez bien; ajoutez y que vous nous aimez toujours un peu; nous le méritons par les sentimens bien vrais que vous avez laissé ici après vous.

Le Gl. Duchastelet guérit très lentement, mais il guérit. Depuis qu'il ne souffre plus et que ses forces ranimées lui ont rendu toute son activité d'esprit, les pieds lui démangent au récit des expéditions de nos armées, et surtout en pensant à ce qui pourrait se faire encore. S'il avait été en état de travailler de suite dans son Cabinet, nous en aurions fait un ministre de la guerre, et s'il avait pu monter à cheval il aurait commandé l'une des armées du Midy. Nous parlons souvent de vous; vous devez savoir avec quels sentimens.

La tournure que prend nôtre Guerre est des plus heureuses. Partout les succès de nos armes sont éclatans et rapides. L'intérieur se pacifie peu à peu. Paris est tranquille. Quelques personnes redoutent un nouveau mouvement. Je n'y crois pas, et je le crains encor moins. S'il avait lieu, il en rendrait une autre absolument impossible. Mais il n'aura pas lieu. Tout le mal est dans les terreurs des imaginations frappées. L'adhésion au décret de la République est unanime et sentie. Ce mot excite déja l'enthousiasme; les dernières classes du peuple

1. Seule la signature est de la main de Cabanis.

en sont émues. La nécessité de la Révolution du dix août devient de jour en jour plus evidente. Il est dommage qu'elle n'ait pas été faite par les vrais Républicains de l'Ass. Législative. Les scènes atroces du 2 7bre aux prisons n'auraient pas fletri une si noble Cause; mais ils ont moins consulté le vœu public et le salut de la France qu'un serment qui ne pouvait avoir de caractère sacré que par l'assentiment de la volonté générale et par son utilité politique. Au reste, comme ils ont failli devenir les victimes de l'égarement féroce du peuple, pour peu qu'on y reflechisse, on ne doit pas être tenté de le leur attribuer. C'est l'ouvrage, et ce sera sans doute la honte éternelle d'un petit nombre de scelerats qui ont fait assassiner leurs agens (?) pour voler, eux, en paix, et qui depuis ont voulu couvrir leurs rapines par de nouveaux meurtres. J'espère que toutes ces horreurs seront bientôt entièrement dévoilées.

L'esprit et l'attitude de la Convention sont bons. Elle est très-riche en lumières, en patriotisme et en courage. Elle peut nous donner un gouvernement; elle nous le donnera; et la confiance qu'elle inspire le rendra facile à établir.

Nous avons vu Lord Wycombe[1] une seule fois chez Mad[e] Helvétius; il nous a donné de bonnes nouvelles de Lord Lansdown. Nous vous prions de nous rappeler au bon souvenir de celui-ci. M[me] Helvétius, Duchastelet, le maire et nôtre commensal Benoit[2] vous font mille complimens. Recevez les assurances de ma profonde estime et de mon amitié.

C. Md.

A Auteuil, ce 19 octobre, l'an 1 de la République française.

Mille tendres complimens à Gallois.

A Monsieur
Dumont chez Mylord
Mqs. de Lansdown
à Londres.

1. Ce nom ne figure pas au *Dictionary of National Biography*.

2. Probablement Pierre-Victor Benoit, 1769-1835, le futur comte, directeur général des contributions directes et ministre d'État de Charles X.

AUTOUR DES NÉGOCIATIONS DE BALE

(Juillet-Septembre 1795)

Les Archives de Venise conservent dans le fonds de l'Inquisition d'État l'importante série des rapports secrets, rapports de police, adressés au Sacré Tribunal et à son Très-Prudent Secrétaire par ses « confidents », c'est-à-dire par ses espions bénévoles ou payés. Parmi ces *Riferte dei Confidenti* [1], le plus grand nombre est relatif aux affaires intérieures et daté soit de Venise même, soit des villes de l'État vénitien. Cependant certains agents [2] ont travaillé à l'étranger, et c'est la politique extérieure qui les a intéressés. Pendant les premiers temps de la Convention, par exemple, deux agents, le premier presque de caractère officiel, Povoleri, et Formaleoni, dont je publierai la correspondance [3], ont donné de Paris au Secrétaire de l'Inquisition les renseignements les plus circonstanciés, les plus minutieux, les plus caractéristiques ; l'histoire intime de la vie de Paris pourra s'enrichir de leurs dépositions. Ceux-là étaient Vénitiens. D'autres, pendant la Révolution, quoique non sujets de la Sérénissime, se sont mis à son service. J'ai retrouvé dans les liasses des *Riferte dei Confidenti* une série intéressante de lettres écrites de Bâle, pendant les négociations auxquelles est resté attaché le nom de Barthélemy et qui ont abouti aux traités de Bâle [4], par un émigré dont le nom est inconnu (peut-être même est-ce un pseudo-

1. Cf. mon article sur les *Archives de l'inquisition d'État à Venise* dans le *Bibliographe moderne*.

2. Parmi lesquels il faut citer le célèbre Giacomo Casanova de Seingelt. Il n'est plus douteux maintenant qu'il a été au service de l'Inquisition. Peut-être est-ce le prix dont il payait la singulière facilité qu'il avait eue à s'évader des Piombi.

3. La correspondance de Formaleoni paraîtra bientôt dans la collection de la *Société d'Histoire contemporaine*, texte et traduction française.

4. Voir Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. IV, livre II, *La paix de Bâle*, p. 167-292 ; livre III, *Les Desseins de la République*, p. 293-420, et aussi les premières pages de Guyot, *Le Directoire et la paix de l'Europe*.

nyme) et dont la personnalité est restée obscure : M. de Pomiel. Cet émigré, à court d'argent et pressé par le besoin, imagina d'entrer en relations avec le tribunal de l'inquisition, comme fournisseur de gazettes françaises, et de renseignements complémentaires, plus ou moins confidentiels et secrets, qui arrivaient à Bâle de Hambourg, de Londres, de France même, avant leur divulgation par les journaux. Mis en relation avec le tribunal par le comte de San Fermo, il fut agréé et invité à fournir des renseignements sur les événements diplomatiques de Bâle et sur les projets et mouvements des émigrés et de l'armée de Condé, le gouvernement de Venise étant en état de savoir d'autre part « la vérité de ce qui se passe dans l'intérieur de la France ». Sa correspondance (dont il semble que manquent la ou les premières lettres) commence en juillet 1795 et finit au 22 septembre 1795. On voit qu'elle présente certains risques, — l'informateur bâlois se fait adresser lettres et argent chez un banquier suisse, il prend de grandes précautions pour ne pas se brouiller avec les employés de la poste à Bâle, ayant besoin de leur complaisance, il recommande qu'on ne lui envoie point de lettres poste restante. Il apparaît aussi que le correspondant vénitien traite assez sèchement le français qui s'excuse de sa mauvaise écriture, promet de l'améliorer, demande qu'on lui dise si l'on est content de sa correspondance, accepte assez humblement des remontrances, exprime le désir de se conformer aux engagements qu'il a contractés. Nous savons, et il dit lui-même que « sa position lui nécessite de vivre de son travail », — et cette correspondance lui est payée dix louis par mois. Elle est brusquement interrompue par ordre du correspondant vénitien : le 5 septembre, sous prétexte d'un prochain départ et d'un long voyage, il mande brusquement à Pomiel de suspendre ses lettres et l'envoi des gazettes [1]. Décision inattendue,

1. Voici la minute de cette lettre, réunie à celles de Pomiel dans son dossier :
« Je vous envoy, Monsieur, les dix luigi pour le mois courrent, que vous retirerez moyenant le billet ci-joint. Il faut ensuite que je vous prévienne que, ayant résolus de faire un voiage et de quiter Venise le moi de octobre prochain, vous suspendrez à cette époque de m'écrire et de me remettre aussi les gazettes de France. Je suis determiné de rester absent beaucoup de temps. Cependant à mon retour, si vous serez à même de reprendre la première correspondance, j'en aproffiterai (*sic*) avec le plus grand plaisir. Si je en auroi le loisir je vous écrirai un autre fois avant mon départ, mais en attendant je vous prie, Monsieur, d'agréer mes remerciemens et de vous assurer de ma respectueuse considération. »
Ce congé catégorique et assez brutal au fond méritait cependant d'être enveloppé de quelques formules cérémonieuses.

puisque, dans une autre lettre du 15 août [1], il se déclarait « très satisfait de sa correspondance ». On peut croire que les Inquisiteurs d'État ont été moins contents des lettres de Pomiel, ou plus économes que leur secrétaire. Après cette note impérative du 5 septembre, qui mit du temps à arriver à Bâle, la correspondance cesse sans explications.

Pour l'histoire de ce trimestre juillet-septembre 1795, cette correspondance est curieuse : traités avec les petits États allemands, avec l'Espagne, projetés ou signés, diète de Ratisbonne et difficile élaboration de son *conclusum*, reconnaissance de Louis XVIII, mouvements des royalistes en Vendée, projets d'expédition de Monsieur avec le concours des Anglais, mouvements des troupes françaises en Alsace et sur le Rhin, voyages de M. de Hardenberg et d'autres diplomates : M. de Pomiel donne des renseignements intéressants sur tous les faits importants. Ce qui est caractéristique, c'est l'état d'illusion dans lequel il vit, le tenace espoir dans les succès de l'armée de Condé et des Vendéens, l'aveuglement définitif (et qui n'est pas aggravé pour les besoins de sa cause) de ce publiciste improvisé.

Léon-G. Pélissier.

Monsieur,

D'après les lettres que je reçois de Francfort, on mande que les maisons Palatine et de Hesse ont fait leur traité de paix : on leur rend tout. Les autres princes sont en dilligence. Tout restera secret jusqu'à la fin des débats de Ratisbonne.

Par des lettres du 28 du mois dernier de Manheim (même date que celles de Francfort) on mande que, d'un jour à l'autre, les émigrés palatins et autres passeront le Rhin pour retourner dans leur patrie.

Les deux articles vont avec ce que j'ay eu l'honneur de vous

1. La minute de cette lettre du 15 août, raturée et corrigée, existe aussi dans le dossier de M. de Pomiel. Il me semble inutile de la reproduire en entier. Le Secrétaire dit à Pomiel en finissant : « Je vous ai prévenu que je ne pourrois pas être trop exact à former réponse à vos lettres, vous priant de ne pas vous formaliser de cela, pouvant compter de ma satisfaction ne voyant rien au contraire. »

mander précédemment sur l'arrangement et les accords faits avec l'électeur dont personne ne doute ici.

Les pluies continuels, la grosseur du fleuve du Rhin, ne peut en permettre le passage aux Français, et on ne sait de nouveau (*sic*) ni d'intéressant à cet égard. Il paraît cependant qu'il y a eu un mouvement de vingt-six bataillons, qui se sont détachés de l'armée du Rhin longeant la Suisse. On assure qu'ils rentrent dans l'interrieur, pour s'opposer aux Lionnois factieux au décret dernier que la Convention a rendu contre les Lionnois qui ont coopéré au massacre des prisonniers et domiciliés de laditte ville.

Si il se passe quelque choses de nouveau dans les armées, j'aurai l'honneur de vous instruire régulièrement. Je joins le reçu du payement que j'ai avancé pour la souscription de six mois des gazettes [1]. Je suis très-respectueusement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE POMIEL.

A Basle, le 6 juillet 1795.

Dans l'instant, j'apprends que les François font des dispositions pour passer le Rhin : 4.000 chariots ont été commandés pour amener les pontons et tout ce qu'il faut pour deux ponts. On a quatre chariots destinés aux matières inflammables. Le tout est dans ce moment dans un parc dans la forêt royale de la Horte entre Brissac et Huningue. On ne croit cependant pas que ce passage s'effectue si tost, attendue l'insuffisance des troupes qui sont pour le moment dans la Haute-Alsace, mais ils peuvent être augmentés de moment à l'autre. Les Français ont donné les ordres dans toute l'Alsace de se tenir prêt pour la levée en masse, ainsi que dans les Vosges.

On a annoncé à Besançon le passage de deux colonnes, de 10.000 hommes chaque, pour l'armée des Alpes. L'administra-

1. A cette lettre est joint un reçu d'abonnement de six mois aux journaux : *Gazette nationale, Annales, Nouvelles politiques, Orateur,* au prix de 48 livres de France. Ce reçu daté de Bâle, 3 juillet 1795, et signé de l'expéditeur des gazettes, est au nom de M. de Baumenfeld.

tion a envoyé un courrier à Paris pour le refuser, sous prétexte du défaut de subsistances pour les habitants, et on a fait prendre un autre chemin aux troupes destinées à renforcer l'armée des Alpes.

Les courriers de Berlin arrivent toujours. Un vient d'arriver. M. d'Hardemberg est à Amspach. Aux isles de Jersai et Guernaisai, les Anglais ont fait un débarquement de 4.000 hommes (le prince de Rohan est du nombre), et une grande quantité de munitions destinées pour soutenir les révoltés des côtes de France contre la Convention.

Monsieur,

Les nouvelles que j'ay de Ratisbonne sont que la Diette va arrêter son *conclusum*. La paix de l'Empire paraît décidée. Ce que j'ay eu l'honneur de vous mander précédemment, au sujet des arrangements concertés pour la délivrance de Mayence, étoit un prélude de ce qui devait s'annoncer lors de la cloture de la diète, attendu qu'il avoit été convenu que tout se tiendroit secret jusqu'à la cloture des séances de Ratisbonne. La paix de l'Empire est donc arrêtée ; mais les mêmes lettres font mention qu'il n'y a pas de doutte que l'Empereur n'ait arrêté un plan avec les autres puissances belligérandes. On croit que de très-grandes forces autrichiennes se porteront en Italie pour pouvoir délivrer le comté de Nice et en mettre en possession le roy de Sardaigne. Quoique les Français fassent toujours leurs dispositions pour le passage du Rhin, on ne croit pas que le projet s'exécute ; surtout si, comme on le prétend, les Anglais ont débarqué en France et qu'il y ait en Normandie et en Bretagne une coalition de mécontens qui se joindrait aux armes britanniques.

Comme vous avez les papiers français et que vous estes en état de juger de la vérité de ce qui se passe dans l'intérieur de la France; conformément à cette lettre dont m'a honoré S. E. M.

le comte de San Fermo, je ne m'étendray pas davantage sur les relations de l'intérieur de la France.

Je suis avec respect, etc...

A Basle, le 10 juillet 1795.

P.-S. — Le général Pichegrue et le représentant Merlin de Thionville sont arrivés à Huningue. On croit que l'objet tient absolument à la visite des postes pour effectuer dans le Briscaut (*sic*) le passage du Rhin. Si, comme toutes les nouvelles d'Allemagne paraissent le faire croire, la paix est terminée entre l'Empire et la France, ce qui doit intervertir et nécessiter un changement dans les opérations de la campagne, ce doit être particulièrement vers le Briscaut où les forces doivent se diriger de part et d'autre.

A Basle, ce 10 à midi [1].

Monsieur,

Les nouvelles de Francfort du 10 juillet mandent que dans peu on verra éclore de grands changemens ; que l'Autriche fera jouer un rôle à Mgr le prince de Condé, en lui facilitant les moyens d'entrer en France, et qu'elle l'étayera fortement. Louis XVIII pourra bien se montrer, et il surprendra bien des gens qui ne le connaissent pas.

Madame la Baronne d'Hardemberg est allée au-devant de son mari et a passé hier à Rhinfeld. On attend aujourd'huy icy ce ministre. Comme j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer par mes précédentes, il vient pour la pacification générale de l'Empire. On ne doute pas que les Français ne rendent tout. Alors la scène changera. L'Empereur paraît occupé de la conservation du Briscaut. On fait remonter le Rhin à l'armée qui est dans le plus bel état possible et a une très-bonne tenue. Dans le *conclusum* de l'Empire, il est dit que l'Empire sollicite et attend avec la plus vive confiance de S. M. I. qu'elle veuille bien coopérer à développer son intervention et coopération

1. *Au bas de la première page :* M. Jacques Forni à Bergame.

active pour l'acheminement à une paix générale, dont le résultat soit l'intégrité de l'Empire. C'est la base sur laquelle sans doute va s'occuper M. le baron d'Hardemberg. On ne doute pas que la paix avec l'Empire ne soit faite sous peu, d'autant que toutes les bases en sont arrêtées. Les courriers se succèdent de Berlin à Paris et de Paris à Berlin.

Il passe toujours très fréquemment des courriers de Londres pour le ministre anglais qui est à Berne. Il paraît qu'il a également une relation très suivie avec M. le baron d'Egelmann, ministre impérial.

J'ay l'honneur etc.

A Basle, le 17 juillet 1795.

P.-S. — M. le comte d'Artois espère sortir de sa léthargie et quitter le séjour de Brême pour se rendre en Bretagne, si les armées anglaises et émigrées continuent à avoir des succès. C'est d'après une lettre d'une personne intimement attachée à ce prince.

Je vous prie, Monsieur, si vous en avez l'occasion, de présenter à M. le comte de San Fermo mes hommages respectueux.

DE POMIEL.

Les lettres de Francfort du 13 du courant, arrivées dans l'instant, disent ce qui suit : « J'ay de fort bonnes notions sur l'allure des affaires de l'Empire. L'on paraît d'accord à croire que l'Empereur ne tardera pas non plus de donner sa ratification. »

Monsieur,

Monsieur le Duc de Guines et le Comte Amédée de Duras, arrivant d'Angletaire à Hambourg sur une frégate, vont à Vérone ; le premier passe par Vienne, où il a des paquets à remettre ; le second se rend à Brême, pour y voir Mgr le Comte d'Artois.

Les émigrés revenant d'Angletaire ont des espérances que cette cour reconnoistra le Roy de France dans la personne de *Monsieur*, et ils ne regardent pas les affaires comme désespé-

rées. Pour moy, — ma plume peu accoustumée de peindre d'aussi grands traits de politique, — j'attendray les événements qui amèneront un autre ordre de choses, sans le prévoir encore, parce que je craindrois fort de me bercer d'espérances chimériques et illusoires.

Les courriers de Londres viennent toujours et se rendent à Berne auprès du ministre britannique. Les courriers de Berlin vont égallement, ainsi que ceux de Paris à Berlin et les dépêches envoyées à cette cour par le Comité de Salut Public.

On ne croit pas que les Français tentent le passage du Rhin. Le général Pichegru, qui est reparti n'ayant pas donné d'ordres pour l'artillerie volante, on ne voit pas encore qu'il soit question de rien faire pour passer le fleuve et tout est subordonné à ce qui s'est passé à Ratisbonne touchant la conclusion qui doit déterminer la paix de l'Empire, qui est désirée par la grande majorité des Électeurs et princes du Corps germanique. Il y a croire (*sic*) que l'Empereur va reporter des forces dans l'Italie et qu'il laissera environ 30.000 hommes dans le Briscaut : ce qui est suffisant pour s'opposer à tout passage ou tentative des Français.

Dans le moment arrivent les lettres de Ratisbonne et de Francfort ; elles portent que le ministre d'Hardemberg, très pressé de se rendre à Basle, vient d'envoyer des courriers dans la première ville, pour faire savoir au ministre prussien de se rendre à Anschpach, ainsi qu'au prince de Hohenloff commandant dans la seconde desdittes villes ; et M. le baron d'Hardemberg compte arriver à Basle le vendredi 19 du courant. Les mêmes lettres adjoutent que le *conclusum* est terminé à la satisfaction des princes qui ont voté pour la paix. On regarde comme assuré que M. le baron d'Hardemberg est chargé de tous les pleins pouvoirs pour traiter aux noms desdits Électeurs et princes de l'Empire.

Je suis très-respectueusement, etc.

A Basle, le 19 juillet 1795.

P.-S. — Le courrier de France n'est pas encore arrivé dans ce moment : il est près de deux heures.

Monsieur,

J'auray l'attention que mon écriture soit plus lisible à l'avenir, n'ayant personne à Basle dont je puisse me servir, au moment que je reçois les nouvelles pour vous les mander, étant très pressé par la poste.

Nous sommes stérile pour le moment icy. M. le baron d'Hardemberg, par un courrier qu'il a expédié, ne paraît devoir être icy qu'à la fin de la semaine et il est retenu à conférer à Anspach avec des ministres étrangers qui se sont rendus à son passage. On attend la ratification du *conclusum*. On craint que l'Empereur ne mette de la lenteur à se décider à cet égard. Cependant les lettres d'Allemagne n'en donnent pas l'avis.

Il paroît bien certain que l'armée de Condé aura des dispositions particulières qu'on ne prévoit pas, mais c'est encore l'affaire de six semaines et vous pouvez être assuré de ma surveillance à vous donner avis du mouvement et de la direction secrète qui ne s'effectuera que lorsqu'elle se sera renforcée et par son recrutement et par les corps qu'on y joindra de l'armée impériale; à cette époque elle aura un autre nom; et tout fait présumer qu'un très grand personnage la joindra alors et qu'il se fera une proclamation. C'est encore un feu qui couvre (*sic*) dans la cendre.

Je reçois la lettre dont m'honore S. E. M. le comte de Sanfermo et auray celuy de luy répondre par le prochain courier sous votre enveloppe.

Vous devez l'assurer, Monsieur, du désir que j'ay de répondre à la confiance qu'il vous a inspirée et qui est un effet de ses bontés pour moi. Je suis, etc.

Madame la comtesse de Balby est morte en Angleterre, ce qui doit fâcher un grand personnage. Le ministre d'Angetaire (*sic*) à Berne a été icy en conférence avec M. le baron d'Egelman, et de là est parti pour l'armée de Condé, d'où il a expédié l'agent qu'il avoit à Rhinfeld, à ce que j'apprends

dans l'instant, m'ayant fait part de son voyage à l'armée de Condé. Ledit agent, en partant pour Londres, vient de me faire savoir sa destination par le comte de Montaigu à qui il a donné son logement à Rhinfeld, et qui est dans ce moment à Basle. Croyez, Monsieur, que la marche du ministre d'Angletaire a trait à l'opération, qui doit se faire dans six semaines, de passer en Alsace où l'on a des intelligences.

DE POMIEL.

Le courrier de Paris n'est pas arrivé encore, et la poste part incessamment. Je ne pourray envoyer les gazettes que par celui de vendredi.

A Basle, ce 21 juillet 1795.

De Basle, à 2 heures, ce 21.

On attend ce soir M. le baron d'Hardemberg. Je le tiens de l'officier chasseur prussien. On croit que ce ministre se rendra sous un mois à Paris.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous mander par mes précédentes que l'Autriche, de concert avec l'Angleterre, devoit faire jouer un rôle important à Mgr le prince de Condé, en lui facilitant les moyens d'entrer en France. Ce projet se suit plus que jamais. Différens corps anglais, entre autres la légion de Roll et le régiment levé par l'Ordre de Malte, vont se réunir à son armée, ainsi que plusieurs corps autrichiens. Le recrutement se fait avec succès et l'argent ne manque pas. Le ministre d'Angleterre en Suisse est dans ce moment-ci à ladite armée, d'où il a expédié un courrier pour sa cour.

On attend à Basle M. le baron d'Hardemberg. Il paraît que ce qui a prolongé son séjour à Anspach sont les conférences qu'il y a eu, non seulement avec le ministre prussien à Ratisbonne et le prince de Hohenlohe, mais encore avec différens

ministres du Corps Germanique. On assure qu'il ne tardera pas à se rendre à Paris pour lever les difficultés qui peuvent survenir de la part du Comité de Salut Public, touchant la paix de l'Empire.

Les bruits du passage du Rhin sont très rallentis, et tout est actuellement dans une grande stagnation.

On parle toujours d'un congrès qui devrait se tenir à Francfort, mais, à raison du grand nombre d'espions de tout genre qui inondent cette ville, on prétend que l'Empereur l'a récusé.

M. le baron d'Hardemberg vient d'arriver icy porte ouvrante.

Je suis etc.

A Basle, le 24 juillet 1795.

Je vous prie de vouloir bien m'adresser vos lettres sous l'enveloppe de M. Forcerdweil que je vois intimement.

Monsieur,

La paix entre la France et la cour de Madrid a été signée le 23 par M. Berthélmi, ambassadeur de France, et M. le Chevalier d'Iriartre. Elle a été annoncée officiellement à l'État de Berne, ainsi qu'aux ministres étrangers résidents, tels qu'à M. le baron d'Egelman, ministre de l'Empereur. M. d'Iriartre a dit qu'il était convenue avec M. de Berthelmy que les conditions seroient tenues secrètes, probablement jusqu'à la ratification, de manière qu'on ne sait rien de positif : on dit douze vaisseaux de guerre que l'Espagne donne à la France pendant la durée de la guerre; mais, comme je vous le répète, les articles sont absolument ignorés.

Des lettres de Nantes, du 19 juillet, disent que les courriers longtemps interceptés par la jonction des Anglais-et-émigrés aux Vendéens et chouans, « arrivent et partent maintenant par eau d'ici à Angers. Les Anglais et émigrés sont toujours sur nos cotes, mais ils ont été repoussés en divers endroits où ils ont voulu faire de nouveaux débarquements. La vigilance et

l'activité du général Canclaux, qui commande et qui fait marcher des troupes de tous côtés, les fera repentir de leurs tentatives. »

Les lettres de Francfort au contraire annoncent des succès, et un second débarquement de 5.000 hommes; mais la datte est bien anterrieure à celle du 14 dudit mois.

Le ministre de Prusse en Portugal qui a attendu icy M. le baron d'Hardemberg doit se rendre à Paris sous peu allant à sa destination. On assure que dans peu on doit entendre annoncer la paix avec une puissance, et l'on juge celle de Naples comme l'alliée naturelle de l'Espagne.

L'armée du Rhin est toujours dans l'inaction, mais on croit toujours à quelques tentatives importantes d'icy à six semaines, et il paroit que dans cette partie il va y avoir une augmentation de forces. On croit aussi être fondé à prévoir qu'on va faire passer des forces du côté d'Italie, d'après les préparatifs du général de Clairefait.

Je suis etc.

A Basle, ce 28 juillet 1795.

Je vous supplie de ne point m'adresser de lettres *poste restante,* mais sous l'enveloppe de M. Faurendweill.

Monsieur,

Depuis la connoissance certaine que j'ay de ce qui se passe au camp anglais sur le continant germanique, j'apprend que Mylord Cathcart, le 13 du courant, a mené Monsieur (cy devant Monseigneur le comte d'Artois) au camp, lui a fait passer la revue de 25 escadrons, sçavoir quatre régiments de chevaux légers, quatre de hussards de Salm, quatre de hussards d'Empech, tous des différens corps, formant 2.500 cheveaux, à la teste desquels le Lord Cathcart étoit à la teste (*sic*) le sabre à la main, et après avoir rassemblé en colonne serrée les trois régiments de Choiseul, Rohan et hullans de Bouillé, il les a présentés à Monsieur pour l'embarquement en disant :

«J'ai l'honneur de présenter à Monsieur les trois corps qui ont le bonheur de suivre ses pas. Je ne regrette que de ne pouvoir pas les accompagner. » *Alors Monsieur a dit à ses corps, à la teste desquels estoient les colonels : « Messieurs, le général anglois a la grâce de vous rassembler, pour que je vous annonce que S. M. Britannique veut bien permettre que vous vous embarquiez avec moi pour suivre le chemain de l'honneur.* » A ces mots l'air a retenti des cris de « *Vive le Roy, vive Monsieur, vive le Lord Cathcart!* » et les trois colonels ayant fait mettre le sabre à la main à leurs régimens, ils leur ont dit : « Jurez que vous serez fidèles à Dieu, au roy, et que vous suivrez Monsieur partout. » Ils ont crié : « Oui, nous le jurons ! » à plusieurs reprises. Les cris de *Vive le Roy* ont été maintefois repété. On me mande qu'il est difficile de rendre l'enthousiasme qui a pénétré dans ce cas (*sic*) et le désir de s'embarquer. On a dételé les chevaux de la voiture de Monsieur à son départ, et les hussards ont traîné la voiture jusqu'à l'extrémité du camp. Les hussards de Salm, qui ne s'embarquent point, sont venus demander à entrer dans Choiseul pour suivre Monsieur ou du moins qu'on changeat les François qui étoient dans Salm pour les Allemands qui sont dans Choiseul. Voila, Monsieur, le récit de ce qui a eu lieu le 13 au camp anglais. Monsieur a dîné chez Mylord Cathcart, et il paraît plus que jamais que l'harmonie apparente règne, ainsi que la plus étroite intimité, entre l'Angletaire et la Maison de France.

Dans mes précédentes, je vous annonçais des dispositions de l'Empereur à donner son *conclusum* à l'égard de la paix désirée par le Corps Germanique. Aujourd'hui j'apprends que S. M. I. et R. vient de le donner, ce qui lève tout obstacle au Corps Germanique pour traiter avec la France, d'après les bons offices de la Prusse. Il doit nécessairement en résulter un changement de scène quant au théatre de la guerre.

L'armée de M. le Prince de Condé se renforce de différens corps à la solde de l'Angletaire, tels que d'Hohenlohe, de Rohan-infanterie, de Rohan-Brunswich, les Talpaches de Rohan, et le corps de Carneville. On dit aussi que tous les

régimens à *cocarde blanche* soldés par l'Angletaire doivent joindre l'armée du Prince et ceux à *cocarde noire* s'embarquer pour la Vendée, où l'on dit que les régiments de Castries et de Mortemare sont également destinés, on ajoute même embarqués.

Par une lettre que je reçois de Münster, on mande que les régimens prussiens viennent de recevoir l'ordre de se rendre en Westphalie, et le commissariat prussien, au lieu de vendre les magazins, a reçus les ordres les plus précis de les tripler. Cette lettre me paroît assés conforme à ce que dit la Gazette de Berne et l'article de Francfort du 18. Celle de Hambourg, dont vous n'avez peut-être pas connaissance, Monsieur, avance un fait que j'ay cru devoir vous rendre. Elle prétend que l'Angleterre a fait passer pour 250 millions d'assignats à face royale, cautionnés par la Banque et qui [doivent] servir de paiement aux trouppes de débarquement ainsi qu'émigrés, chouans et vendéens et qu'en outre elle a donné 130 millions en or pour ladite armée des Côtes de France.

Je suis etc.

A Rhinsfeld, le 31 juillet 1795.

Monsieur le comte d'Artois est embarqué du 15 du courant avec les trois régimens.

Monsieur,

Je n'ay point encor receu aucune lettre de vous, ce qui m'embarasse infiniment, ne sachant si vous êtes satisfait de l'envoi des gazettes et de ma petite correspondance.

Les lettres de Francfort annoncent beaucoup d'étonnement sur la paix faite en (*sic*) la France et l'Espagne. Les gens qui n'aiment que le repos des Empires et de la société la trouvent fort avantageuse, attendu que toutes les provainces conquises rentrent dans la dénomination (*sic*) espagnole et que la partie espagnole de l'isle de S. Domingue n'est pas de la même valeur. Les mêmes lettres de Francfort et Manheim, qui voyent en

noir, présument que cette paix aura un jour des suites fâcheuses. Tout est tranquille à Francfort et dans les environs. On mande que les Autrichiens sont prests à passer le Rhin. Une lettre de Mannheim me le confirme et adjoute qu'il y a près de cette ville un camp de 60.000 hommes sans compter les troupes de l'Empire et les 12.000 Saxons. L'arrivée de M. d'Hardemberg à Basle donne lieu de croire que très incessamment la paix de l'Empire aura lieu. Cette fin d'année sera féconde en événements. L'armée de Condé va remonter le Rhin du costé de Basle. Il paraît que tous les corps d'émigrés qui ne doivent pas s'embarquer vont rejoindre l'armée de Condé. Les troupes hanovriennes passent à la solde de l'Angleterre à l'armée du général Clairefait ainsi que la légion suisse de Bale.

Mgr le Comte d'Artois a quitté Bremesweider. Ce prince a dû s'embarquer le 22 et M. le duc de Bourbon est parti pour le joindre; 200 batiments de transport anglais étoient à Bremerlehe pour y embarquer les nouveaux corps d'émigrés, qui sont destinés pour renforcer le débarquement effectué sur la cote de Bretagne. L'on n'a point encore nouvelle de l'arrivée du prince aux isles de Gersai et Guernesei. L'armée de Condé fera aussi un mouvement, remontant le Rhin du côté de Basle pour s'approcher de Rhinfel et Sequin, où il y a des ponts de construits sur la rive du Rhin et de la Suisse. Dans le cas où je n'aurais point encore à la poste la lettre que m'a annoncée de votre part M. le Comte de S., je vous prieray de la mettre sous l'enveloppe de M. Forendweise, que je vois très régulièrement deux fois la semaine que je vous fais passer les papiers.

J'ay l'honneur etc. DE POMIEL.

A Basle, ce 9 aoust 1795.

Je viens de la poste et n'ay point encore de nouvelles. Je vous prie de vouloir bien me donner l'avis si vous recevez exactement le paquet et de me le faire savoir sous l'enveloppe de M. Forendweill négociant à Basle.

Monsieur,

Je reçois la lettre dont vous m'honorez avec les deux effets qui y étoient joints, savoir le remboursement de mes déboursés et les honoraires du mois de juillet et août qui y étoient joints.

Je sens très bien, Monsieur, que vous n'avez point à répondre sur le contenu de mes lettres, et il me suffit de savoir qu'elles vous parviennent exactement conforment (*sic*) aux engagemens que j'ai contractés et que je remplis autant par devoir que par inclination ; car si ma position ne me nécessitait pas de vivre de mon travail, je ne m'attacherais qu'à répondre à la confiance qu'on vous a inspirée, sans recevoir aucun honoraire ; mais l'état présent de ma position m'en fait une loi impérieuse. Dorénavant, si vous le trouvés bon, je vous manderai les nouvelles comme bultin ; puisque mon écriture vous est connue, je ne signerai point.

J'ay l'honneur etc.

Ce 11 août 1795.

Les nouvelles de Ratisbonne et Francfort confirment donc les idées qu'on conçoit icy du travail de M. le baron d'Hardemberg : c'est que presque tous les points de paix sont arrangés entre le ministre et la légation française. Le courier du ministre impérial, arrivé il y a trois jours, semble indiquer l'arrivée très prochaine du baron de Bertestin pour l'ouverture pacifique des négociations au nom du chef de l'Empire. Il paraît qu'il y aura dès ce moment une trève sur toute la ligne de démarcation pour éviter toute effusion de sang ; mais si l'empereur coopère à la paix comme chef de l'Empire, tout me fait présumer que comme Roy de Hongrie et Bohême, il travaille plus que jamais aux opérations de la guerre, puisque des forces considérables se rassemblent sur le Rhin, que l'armée de Condé va incessamment faire un mouvement, que tout se recrutte, que l'Angleterre fournit de grands moyens et qu'il paraît qu'il a débarqué près de onze millions destinés

seulement pour ladite armée. On croit que l'Empereur va donner 5.000 Pannattes et qu'enfin elle sera de 30.000 hommes aux ordres du prince, qui ne sera commandé que par le comte feld maréchal de Clairefait d'après les nouvelles dispositions.

Il vient d'estre leu à la tête de l'armée de Condé, le 7, un manifeste du Roy qui a duré 31 minutes, et il doit être imprimé sous peu. On y remarque cette phrase : « *Qui oserait se venger quand le Roy pardonne?* »

Dans une lettre à M. le duc d'Angoulême, il mande : « *La couronne ensanglanté qui tombe sur ma tête doit vous faire faire de sérieuses réflexions. Mon cher ami, suivant la loi de la nature, elle doit vous revenir un jour. Vingt-cinq millions d'hommes doivent un jour dépendre de vous.* » Les choses se brouillent en Hollande. On croit qu'après la paix de l'Empire, le roy de Prusse pourra se montrer.

Du 21 août.

Par mes dernières dépèches, vous avez su que les Français avaient, ainsi que les Autrichiens, le désir d'effectuer le passage du Rhin. Dans celle-cy, je peux vous mander positivement que le résultat du conseil de Vienne est d'effectuer très promptement ce passage par une attaque générale; que, dès ce jour 21, la première colonne de l'armée que doit commander le général de Wurmser arrive aujourd'huy à Fribourg en Briscaut et y sera suivi de deux autres colonnes, un gros train d'artillerie, des pontons et tous les attirails propres à effectuer le passage. Cette armée où seront les généraux de Bellegarde et Alvinsi sera peu après de 60.000 hommes. On va renforcer celle du prince de Condé qui probablement fera l'avantgarde et se portera vers Rhinsfeld. Il paraît que le général de Clairefait réunissant avec l'armée de l'Empire des forces de près de 100.000 (*sic*) fera l'attaque sur le Bas Rhin et qu'elle sera générale. Le projet est donc de pénétrer en Alsace et Franche-Comté où l'on se flatte d'avoir de très fortes intelligences et

d'y trouver des dispositions favorables au plan combiné. La Suisse, et surtout le comté de Basle, ne voit pas l'approche de si grandes forces de son territoire sans avoir les plus vives inquiétudes qu'on ne le force pour entrer dans la Franche-Comté par le Porrentrui. D'icy à quinze jours l'attaque se fera et l'ordre est donné de pourvoir l'armée de douze jours de nourriture. Vous pouvez compter sur la certitude du mouvement que je vous annonce, et qui est une suite des connoissances premières que j'avois eues.

Madame Royale va à Vienne. C'est l'archiduchesse de Saxe Schechenen qui se charge de son éducation. Elle doit entrer en Empire par Mannheim et déjà les chambellans de l'Empereur sont désignés, ainsi que la cour qui doit la prendre sur la frontière.

Il paraît que la flotte russe a été signalée au Texel ; qu'elle a des troupes de débarquement, que l'on croit destinées à renforcer l'armée du prince d'Orange, qui lève dans l'évèché d'Osnabruck une armée de vingt mille hommes, et où se rendent les Hollandais du parti d'Orange. C'est le prince Frédéric, qui est plein de mérite et de talens militaires, qui est à la tete de cette opération, qui peut devenir importante aux affaires actuelles et doit achever de ruiner la Hollande. Quoiqu'on parle de la paix du Roy de Sardaigne je n'en crois rien.

On a eu des nouvelles de l'arrivée de *Monsieur* à Spithead. Il paroît avoir été reçu en abordant sur la côte d'Angleterre avec de grands honneurs, et on le croit dans ce moment débarqué vers les Sables d'Olone, dans la partie de Charette avec 25.000 hommes. Ce qui confirme icy cette nouvelle, qu'on a secrètement, c'est que le 16 est arrivé à Paris un courrier extraordinaire qui a tenu très longtemps le Comité de Salut Public; à la suite duquel les généraux qui sont à Paris ont été en conférence qui a duré fort avant dans la nuit. On dit que le général Hoche se trouve cerné par les chouans et Charette.

Monsieur,

Il paraît qu'on touche dans un mois à de grands évènemens, tant dans cette partie que sur les côtes de France et en Italie, qui doivent répandre quelque jour sur le plan d'opérations des cabinets de la coalition, qui se resserre de plus en plus. On parle beaucoup de paix ; mais il n'y a que celle de l'Empire qui s'entame par le baron d'Hardemberg, en attendant l'arrivée des commissaires de S. M. I., qui ne paraît pas encore aussi précipitée qu'il avoit été annoncé. Le ministre d'Angleterre M. Wonilkasse reste constament à l'armée du Prince de Condé. Il est attendu icy par le ministre de l'Empereur pour des objets importans, et qui tiennent au plan de la coalition.

On parle de former une armée sur le continent de la Hollande, que doit commander le prince d'Orange. On assure que la flotte russe, tant de fois annoncée, est enfin au Téxel. Cela mérite confirmation. Il paraît qu'on veut porter la guerre civile dans plusieurs points de la France. On veut opposer les idées aux idées, les principes aux principes pour entraîner et fomenter des divisions dans différens points où l'on portera du secours ; mais il y a à craindre que le peuple tour à tour instrument et victime (*sic*), que les ébranlemens (*sic*) particuliers restent sans succès ; car tous les départemens, s'ils ne sont pas dans la plus parfaite union, ils restent dans une parfaite tranquilité qui assure à la Convention son indépendance et son pouvoir. La paix d'Espagne fait bon effet d'un côté et mauvais effet sur les cours coalisées.

Les lettres de Dusseldorf et Cologne annoncent les dispositions que les Français font pour le passage du Rhin. Les lettres d'Aix-la-Chapelle arrivées à Basle déterminaient le 3 pour que le passage de ce fleuve ait été exécuté, mais par les nouvelles des armées combinées de la coalition, on sait surement que les bateaus et pontons sont en effet rassemblées entre Dusseldorf et Cologne, où se doit effectuer le passage, dont on

semble indiquer que la cause n'a d'objet (*sic*) que pour contenir le Corps Germanique, en le forçant s'aculler (*sic*) à la paix.

Les courriers se succèdent toujours, tant d'Angleterre que de la France et la cour de Berlin. On parle de suspension d'armes désirée par les Français pendant qu'on traitera la paix de l'Empire. Mais il paraît qu'elle n'aura pas lieu.

Le manifeste du Roy de France, qui a été leu à la teste de l'armée de Condé, va être imprimé, et j'en ferai passer de suite un exemplaire.

Des chariots d'or et d'argent arrivent icy d'Angleterre pour l'armée de Condé, où l'on répand les espèces avec profusion.

A Basle, le 19 août 1795.

Les nouvelles du 31 juillet que je reçois d'Angleterre confirment la malheureuse affaire de Quiberon, en attribuent le succès à la trahison des soldats prisonniers qui ont livré aux républicains le fort Penthièvre [ce qui] a occasionné la déroute entière de l'armée, dont il ne s'est sauvé que mil hommes et 1.300 des chouans qui s'y étoient rendus, qui sont retirés dans l'isle de Hoat, qui est entre l'abbaye de Quiberon et Bellisle.

M. de Sombreuil a été pris en facilitant la retraite.

Non-seulement, adjoutent les lettres de Londres, le gouvernement n'est point découragé, mais il redouble d'efforts et de moyens pour une tentative nouvelle.

La paix de l'Empire paraît s'éloigner par les difficultés qui se rencontrent.

Les armées autrichiennes semblent avoir le but très prochain de passer le Rhin et de faire passer un corps d'armée par le Tyrol pour renforcer l'armée d'Italie. On regarde comme très certain qu'il va marcher une armée contre la Hollande. Je joins un état et une *déclaration* ou *petit livret*.

Ce 25 aoust 1795, à Basle.

État numérique des troupes débarquées en France et des pertes qu'elles ont essuyées

FORCES DÉBARQUÉES		
Artillerie française		500
Hector		446
Dudresnay		404
D'Hervilly		1.350
La Chatre		484
Rohan	495	
Salm		
Damas		1.174
Béon		
Périgord		
Total		4.358
Chouans ou paysans		3.000
Total		7.358

FORCES REMBARQUÉES		
Artillerie française	45	343
Hector		
Béon	19	55
Périgord		
Salm		
Dudresnay	21	17
Damas		
D'Hervilly	30	207
La Chatre	12	85
Rohan	13	63
Total	140	770
Chouans	3	1.324
Total	143	2.094

Du [28 août].

Les troupes autrichiennes se renforcent en grand nombre du côté de Fribourg tant en artillerie, hommes d'infanterie que cavalerie et hussards. On compte que sous trois jours plus de 60.000 hommes seront rassemblés. La Suisse vient de recevoir une sommation par les commissaires de la Convention, au nom de la République, par laquelle la Suisse est invitée de courir de suite à la frontière, sinon la République Française la couvrira de ses troupes. D'après cette notification les courriers ont été expédiés dans la nuit à tous les cantons pour qu'ils aient à envoyer des troupes sur-le-champ à l'effet de garnir la frontière, de manière à ce qu'on ne puisse craindre aucune invasion.

Rien de nouveau sur la paix de l'Empire. On n'y croit plus, puisque les corps des princes de l'Empire que l'Angleterre prenait à sa solde pour l'armée de Condé sont de nouveau engagés pour le service et le contingent desdits princes.

Monsieur,

Je recois la lettre dont vous m'honorez en date du 15 du mois dernier. J'ai la confiance que celle par laquelle je vous accusois, Mr, la réception des 22 louis payables au porteur vous sera parvenue peu de jours après celle dont vous m'avez honoré en date du 15.

Je vois avec bien de la satisfaction que vous estes comptant (*sic*) de ma correspondance. Vous devez être bien persuadé de tout le zèle et l'empressement que je mettrai à pouvoir joindre des instructions aux papiers que je vous adresse. Comme voilà le troisième mois qui court, je dois vous prier de me mander si je continuerai les suivants à envoyer les gazettes et les instructions. Si vous avez confiance en moi et qu'il vous convienne que je continue les correspondances, vous devez être assuré que je ne négligerai aucune occasion de la rendre de plus en plus utile.

Comme j'ai eu l'honneur de vous mander, mes envois n'ont plus besoin de réponse, et, malgré mon désir de correspondre et de recevoir de vos nouvelles, je préfère que vous me mandiez seulement tous les mois si vous recevez exactement vos papiers, et si vous êtes content de mes petites instructions telles que je les joins à la présente lettre.

J'ai l'honneur etc.

A Basle, le 1er septembre 1795.

Je vous serai obligé de vouloir bien m'adresser toujours vos lettres chez M. Farecord-Weis, attendu qu'à la poste restante on a beaucoup de peine à les en tirer et que cela déplait aux commis de la poste qui sont obligés de chercher longtemps.

Dans ce moment, poste partante, j'apprends par M. Enkerbac, banquier d'Homburg, qu'il reçoit une lettre du 22 août de sa maison. On luy mande qu'un paquebot arrive de l'Angleterre; que cette cour vient de déclarer la guerre à l'Espagne.

Bulletin

Les 26 bataillons, les 16 compagnies de chasseurs, les 76 escadrons de cavalerie, l'artillerie nombreuse, les pontons et autre attirail de guerre, tout est arrivé dans le Briscaut. Déjà l'armée se mouve (*sic*) et sous peu le passage du Rhin s'effectuera. Les Balois sont dans la crainte de violation de territoire, et attendent les renforts demandés aux cantons. Il paraît que les attaques seront vives; on croit qu'elles se porteront sur le Vieux Brissac, Neubourg, Kamps, qu'on bombardera Hunningue et qu'on fera un simulacre sur le territoire suisse, sans y passer. Les Français, qui le craignent cependant, se renforcent dans les gorges du Porrentrui, et dans leurs petits camps à trois quarts de lieue de Basle. Ils ont les mêmes inquiétudes sur le Bas-Rhin, où le général de Clairefait rassemble des forces considérables du côté de Dusseldorff, jusqu'à Ohrdingen. On attend l'issue de ce grand événement qui doit faire voir un peu clair, surtout si, comme on l'assure, beaucoup de monde en Alsace se déclarerait dès que les armées y seront entrées. On attend aussi la nouvelle très-prochaine du grand débarquement à la tête duquel est Monsieur. C'est une expédition sur laquelle l'Europe a les yeux égallement fixés comme très importante au succès ou non succès de la réhabilitation de l'ancien gouvernement.

L'Empereur et le roy de Prusse paraissent assez d'accord sur le point capital des négociations de la pacification de l'Empire : c'est de conserver l'intégrité du territoire du Corps Germanique tel qu'il étoit avant la guerre. Il y a à Vienne un confident du roy de Prusse, le marquis de Luchesini, qui paroit mettre autant d'adresse que d'activité pour rapprocher les deux cours et qui y réussit. Il paraît que ce n'est pas avec plaisir que M. le baron d'Hardemberg continue à suivre les négociations de Basle et qu'il prévoit les entraves qui retarderont la pacification du Corps Germanique. Les couriers vont toujours et viennent de Paris à Basle et Berlin, mais on croit

au refroidissement tant sur les négociations de l'Empire que sur les affaires d'Hollande. C'est à l'habileté des négociateurs qu'il faut laisser le soin des arrangements conciliatoires : c'est ce que l'on doit attendre du temps et de la raison.

On n'a point encore en ce moment ici des nouvelles du débarquement des Anglais ni de Monsieur. On a même des avis qu'un petit débarquement, fait du côté de Saint Gilles, d'émigrés n'a pas de succès ; qu'on craint qu'ils ne soient enveloppés ; d'autant que Charrette ayant voulu les...

Les réquisitions en Alsace se font à force, depuis 15 ans jusqu'à 60. Si les Autrichiens ne se dépêchent pas dans leurs opérations, ils trouveront un grand rassemblement de forces en Haute et Basse Alsace, capable d'arrêter tout projet d'invasion.

De Basle, le 4 septembre 1795.

Le général de Wurmser, arrivé à Weil (peu de distance de Basle), a envoyé au canton de Basle l'assurer de toute la protection de l'Empereur et l'assurance que l'on soutiendroit [respecteroit *eff.*] son territoire. Cette démarche tranquilisante [est en réponse d'une lettre écritte par le canton *add.*] a fait (*sic*) de suite prendre la délibération d'envoyer au général deux députés pour le complimenter et sur son arrivée et sur ce qu'il avait le commandement de l'armée du Haut-Rhin, ainsi que les remerciements les plus respecteux sur la note officielle qu'il a bien voulu faire notifier au canton de Basle en réponse à sa lettre. En attendant, les plus grandes forces se rassemblent dans le Briscaut, les magazins s'y établissent, car cette partie en était totallement dépourvue et l'on ne peut se mettre en avant sans avoir derrière soi des magazins pour commencer l'opération en avant, et pour en avoir en cas de retraite de quoi subsister, si en repassant le Rhin (supposant qu'on le passera) on étoit forcé de défendre le Briscaut ; tout ce qui doit composer l'armée du Général Wurmser est arrivé ;

la dernière colonne a campé le premier du mois à Fribourg : on fait dans cette ville tous les établissemens propres aux hôpitaux et subsistances militaires.

Le ministre d'Angleterre a été hier à Basle en conférence avec le ministre de l'Empereur, a été de la visiter le général de Wurmser ; il y a la plus intime liaison entre les cours de Vienne et de Londres, et l'argent que répand cette dernière cour est incalculable, car la seule armée du Prince de Condé toutes les semaines en reçoit plus de 160.000 livres par le nommé Mérian, aubergiste du *Sauvage*, qui a la confiance de M. Wamkam, le ministre anglais. Cet argent vient par Hambourg, arrivant sur des vaisseaux anglais. Différens agens des électeurs et des princes de l'Empire sont en ce moment à Basle sous toutes sortes de noms et de formes et ont des rapports avec le ministre du Roy de France. Ainsi on sonde donc la base sur laquelle on pourra fonder des espérances pour les négociations de la paix de l'Empire, qu'on regarde comme difficile à concilier avec les idées du Comité de Salut Public relativement aux possessions qui sont enclavées sur le territoire français sur la rive gauche du Rhin.

D. P.

La guerre declarée par l'Angleterre à la cour de Madrid est regardée icy comme nouvelle certaine.

Les nouvelles de Francfort ne font mention de rien relativement à la lettre de Hambourg du 22 touchant la déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Espagne ; mais on n'a point non plus de nouvelles qui contredise celles de Hambourg. On est fort impatient d'avoir la poste de cette ville, qui vient ici demain. Par le courrier prochain, je donnerai des nouvelles certaines sur cet événement.

Le camp des Français, qui n'était que de 3.000 hommes, est dans ce moment porté à 5.000. Il paraît qu'ils craignent le passage sur le territoire de Basle, et, malgré les assurances données à la ville de Basle, cette ville a pris la résolution de se mettre en état de défense.

L'armée du général de Wormser est arrêtée dans sa marche, atendu que le Briscaut était totalement dépourvu des magasins nécessaires à la nourriture d'une armée.

Il paraît qu'il va se porter un camp en avant de Rhinsfeld par conséquent au-delà du Rhin, sur la proximité des limites de Basle, ce qui donne des inquiétudes nouvelles au canton. L'armée de Condé se rapprochera en même temps de Rhinsfeld et doit avoir son quartier général à Ruchtal, distance de trois lieues. Elle va être renforcée des cinq régimens anglais à cocarde blanche qui devant être de 1.600 chacun ne sont que des cadres, ne formant pas entre eux plus de 1.500 hommes, dont la plus part officiers.

Quoique les Français fassent mine de vouloir effectuer le passage du Bas Rhin, ils ne s'y exposeront pas, attendu que les Autrichiens sont très en force dans cette partie. Ces mouvemens semblent être occasionnés par des dépêches relatives aux ultimatums de M. Barthélemy, et dont on attend le retour du courrier. L'on conjecture que les démarches hostiles des Français n'ont d'autre but que d'accélérer une décision.

Les nouvelles de Londre du 18 annoncent que des préparatifs sont faits dans les ports d'Angleterre; que cette puissance n'avoit pas renoncé à une descente sur les cotes de France; que neuf régimens anglais et plusieurs corps d'émigrés arrivés d'Allemagne à Portsmouth, sur 35 batimens de transport, sont destinés à cette entreprise sur l'isle de Noirmoutiers. On ajoute que cette expédition sera commandé par Monsieur et fortement secondée par l'armée de Charette, qui ne tardera pas à être granie (*sic*) par les paysans du Poitou, dès qu'ils auront fait leur récolte. On croit par les mêmes lettres que les Anglais veulent faire une expédition sur la partie de Saint-Domingue que l'Espagne cède à la France.

L'Empereur vient de nommer un ministre pour complimenter Monsieur en qualité de roy de France.

Dans l'instant un journal de Paris du soir fait mention que les Anglais ont effectué leur descente du côté des Sables d'Olone qui a duré 36 heures avec 180 batimens de transport, et

que l'armée de Charette s'est portée en avant pour faciliter ce débarquement. Les nouvelles de l'intérieur prétendent que laditte armée réunit en ce moment plus de 80.000 hommes.

Les Suisses vont envoyer des trouppes sur le canton de Basle pour soutenir la neutralité armée.

Je join sle traité de paix du prince de Hesse-Cassel avec les Français et une chanson de l'armée de Condé.

De Pl.

A Basle, le 8 septembre 1795.

De Basle, 12 septembre 1795.

Le passage du Rhin par la Suisse ne s'effectuera très décidément point, mais les Autrichiens seront passés sous quinzaine du côté du Vieux Brissac et Neubourg pendant le tems qu'on bombardera Hunningue et qu'on fera mine de vouloir forcer le territoire suisse pour contenir les forces du Porentrui, que les Français y ont fait passer depuis peu, craignant la violation du territoire suisse.

La paix va sous peu être signée entre la France et le duc de Wirtemberg. Il paraît que cet exemple de se séparer du chef du Corps Germanique et de traiter partiellement sera suivi des princes de Hesse Darmestal (*sic*), Nassau Saarbruc, et même des Deux-Ponts. L'activité du cabinet de Berlin semble dans ce moment avoir plus d'activité (*sic*) par les allées et venues continuelles des courriers de Berlin à Basle, à Paris, et ceux de cette dernière ville ici et à Berlin. Tous ces mouvemens tiennent aux négociations qui s'entament ou sont près d'être terminées.

Les Patriottes d'après les lettres de Francfort ont voulu passer le Rhin près de Newied, mais le feld maréchal de Clairefait a opposé la plus vigoureuse résistance, et ils ont échoué. La ville de Newied a été bombardé par les Français et incendiée en partie.

Deux courriers sont arrivés à M. Berthelmy, et on ignore le

contenu. On a seulement remarqué de la sénérité. Un courrier d'Espapagne (*sic*) venant de Vienne est aussi arrivé.

Il y a ici un envoyé de l'électeur Palatin et beaucoup d'agens secrets sous différentes dénominations.

Je soupçonne que le passage se fera sous trois points et d'icy au 20, m'assure-t'on.

De P.

A Basle, le 12 septembre 1795.

Les Autrichiens ont été repoussés sans perte jusqu'à la Vipère (*sic*) par les patriotes qui ont passé le Rhin près de Dusseldorf, mais qui (*sic*), ayant essuyé le feu de 168 pièces de canon qu'ils ont pris ensuite, leur perte est évaluée 9.000 morts et 3.000 blessés à mort. Comme il n'y a eu que l'avant-garde autrichienne qui étoit derrière ses batteries, sa perte a été très peu de chose, s'étant retiré à couvert de la dite rivière l Vipère.

Des lettres de Francfort du 11 annoncent que les Français n'ont pas réussi à Appeheim et qu'ils ont été repoussés dans cette attaque, mais il faut attendre la confirmation.

On sait que les Français veulent tenter le passage à trois lieues au dessous de Strasbourg, pour se répandre dans le Briscaut. Le projet de Wurmser qui devait s'effectuer cette semaine est manqué, attendu que Clairefait se portant pour couvrir Mayence, il faut que l'armée de Wurmser quitte Fribourg pour redescendre le Rhin. C'est donc un nouveau plan de campagne. On croit les Français (*sic*) réuniront plus de 250.000 hommes. Il paraît qu'ils ont violé les lignes de démarcations dans le territoire qu'ils ont parcouru.

On [n'a] pas encore (*sic*) de nouvelles du débarquement de Monsieur sur les cotes de France. On attend des nouvelles par l'Angleterre.

A Basle, le 15 septembre 1795.

Monsieur,

Les nouvelles du 12 de Francfort semblent confirmer celles du 11. Cependant rien n'est encore venue officiellement à M. le baron d'Egelmen, ministre de l'Empreur.

Ce qui fait qu'il faut rester en suspend sur ce qu'on débite que les Français battus ont été contraints de repasser le Rhin avec perte d'hommes, de chevaux, de munitions et d'artillerie.

Jusqu'à présent le général de Wormser ne quitte pas sa position de Fribourg et cependant, aussitôt le passage du Rhin, on se disposait à faire un mouvement du côté du Bas Rhin et quatre régimens avaient déjà reçu l'ordre de rejoindre l'armée du général de Clairefait; mais on sait dans ce moment qu'il n'y a point encore de plan arrêté sur les opérations des armées autrichiennes. On est infiniment mieux instruit, quoique le baron d'Egelman, ministre, n'ait rien reçue d'officiel, sur le passage du Rhin qui s'est effectué par surprise et sans perte de part ni d'autre, puisque 30.000 Français étoient déja passés à Donisbourg dans la ligne de démarcation et que l'armée autrichienne, si elle fût restée dans sa position, deux heures de plus, se trouvait tournée; elle a donc très à tans fait le mouvement de se couvrir de la Lipre et de changer son ordre de bataille; les Français occupés de prendre Dusseldorff n'ont pas cru devoir attaquer l'armée autrichienne; ainsi le passage du Rhin s'est effectué sans perte, puisqu'il n'y a pas eu d'action de part ni d'autre. Les Autrichiens n'ont pas non plus abandonné leurs canons; ils ont retiré leur artillerie; les Français ont en effet pris celle annoncée, mais c'est dans Dusseldorf, et appartenant à l'électeur palatin, dont la plupart des canons de fer. Les Français n'ont pas fait non plus la perte des hommes annoncés puisqu'ils ont passé dans la ligne de démarcation et l'on croit bien ici positivement de l'aveu du roi de Prusse.

On n'a point de nouvelles du débarquement des forces

angloises, ni de Monsieur, sur les cotes de France, quoiqu'on annonce toujours de grands succès de Charette sans les désigner.

Ce 18 septembre 1795.

Les nouvelles de Francfort d'aujourdhuy ne disent rien. Il paraît seulement certain que les Autrichiens vont se porter sur Mayence puisqu'ils viennent de retirer leur grosse artillerie de Manheim, qu'ils évacuent cette place. Les Français sont dans ce moment à Mulheim, vis à vis Cologne. Quant à l'armée de Wurmser, on ne sait encore quel parti elle va prendre. On attend la décision du conseil de guerre.

Les forces des Français depuis Strasbourg jusqu'à Huningue ne sont pas considérables et sont toutes sur le Bas Rhin.

De Pom.

La ville de Manheim s'est rendue le 20 aux François. L'armée de l'Empereur s'est retirée successivement derrière la Liège, ensuite derrière la Laàsse, actuellement derrière le Main. Le quartier général de Clairefait vient de Œchst et tous les bagages à Schaffembourg où ils camperont. Il paraît que les Autrichiens abandonneront l'Empire et se retireront derrière le Danube. Les plus fraîches nouvelles assurent les Français à Limbourg. Il paraît que la paix de l'Empire s'effectuera promptement, parce que personne ne veut faire la guerre contre les Français. Les députés viennent d'être nommés à Ratisbonne et je présume que cette paix se traitera à Basle. Déja sont icy M. Rabbel, ministre de l'électeur palatin, et M. Cetto, celuy du prince des Deux Ponts. La ville de Francfort envoye icy le bourguemaître sénateur Schweither.

Monsieur est descendu dans le Poitou avec 3.000 hommes, dont un régiment de cavalerie. Charette a reçu ce prince ayant son armée sous les armes. Les nouvelles de l'intérieur font monter cette armée à 80.000 hommes.

A Basle, le 22 septembre 1795.

Dans ce moment on dit que les François, pour faire passer des trouppes dans le Porrentrui, ont fait défiler des trouppes par le territoire baslois, mais cela demande confirmation.

L'armée de Wormser, depuis qu'elle a mis en avant le corps de 18.000 hommes pour soutenir Clairfait, se tient dans le même point à Fribourg et tout fait présumer qu'elle sera dans cette partie pour garder le Briscaut et être en état d'entrer en campagne de bonheur (*sic*), et soutenir en Alsace l'armée de Condé qui doit y passer et qui se recrutte à ses avant-garde (*sic*).

A Basle, le 22 septembre 1795.

UN MISSIONNAIRE DE SAINTE-HÉLÈNE

LE CHEF D'ESCADRON PIONTKOWSKI

Pour restreinte que soit la « Famille » de Sainte-Hélène durant la Captivité, on est encore, à l'heure actuelle, assez peu renseigné sur les faits et gestes de ce petit monde. Gourgaud, Las Cases ont déjà fourni et fourniront encore matière à nombreuses recherches avant qu'on puisse découvrir les mobiles auxquels ils ont obéi en quittant l'île. Longtemps encore H. Lowe aura détracteurs et partisans. Que dire des personnages épisodiques, seconds rôles ou figurants, tel Charles Frédéric Jules Piontkowski, dont la brusque apparition à Sainte-Hélène le 29 décembre 1815 est faite, au premier abord, pour surprendre autant que son départ de l'île le 19 octobre 1816?

Déjà M. Masson [1] a donné sur le personnage les renseignements que Saint-Maurice Cabany avait publiés en 1851 dans un article nécrologique intitulé pompeusement : *Notice nécrologique sur le colonel comte Charles Jules Frédérique Piontkowski, ancien chef d'escadron de la Garde Impériale, ancien officier d'ordonnance de l'Empereur Napoléon, officier de la Légion d'honneur, mort à Ratisbonne le 1er mai 1849.* Mais un Anglais, M. G. L. de St. M. Watson, ayant eu l'heureuse fortune de retrouver au British Museum les lettres de Piontkowski adressées à Wilson, a repris la question dans un

1. Frédéric Masson, *Autour de Sainte-Hélène*. Deuxième série. *Un aventurier à Sainte-Hélène. Le colonel comte Piontkowski.*

ouvrage fort intéressant et très documenté [1], et ses conclusions s'éloignent assez sensiblement de celles de notre illustre historien. Laissons-le formuler lui-même ses griefs contre les travaux de son prédécesseur :

« M. Masson a publié au sujet de Piontkowski une cinquan-
« taine de pages dans le volume I et surtout dans le volume II
« de *Autour de Sainte-Hélène*. Tandis que le lecteur est dis-
« trait par les pointes sournoises et les insinuations sardo-
« niques dont l'article est rempli, il ne peut s'empêcher de
« regretter le parti pris avec lequel il est écrit, ni manquer de
« s'apercevoir combien souvent une remarque ironique sert de
« manteau à la pauvreté de l'argumentation ou à la pénurie
« du fait. M. Masson s'occupe d'une chose et de cette chose
« uniquement, c'est d'adapter carrément Piontkowski à la
« petite niche qu'il lui a préparée dans sa galerie de Sainte-
« Hélène..... M. Masson, à tort et à travers, ramène tous les
« actes, mobiles, paroles de Piontkowski à un principe capi-
« tal ou plutôt à une absence de principes et lui accole à tout
« propos l'épithète d' « Aventurier », comme Gourgaud est le
« Soldat de fortune », Montchenu le « Vieil Émigré » et
« Antommarchi le « Hâbleur Corse ». Tout ce qui tend super-
« ficiellement à appuyer sa thèse, M. Masson l'adopte sans
« autre recherche, mais tout ce qui va à l'encontre est mis de
« côté ou dédaigné. Pour être précis, M. Masson commet
« cinq fautes essentielles dont chacune détruit la valeur histo-

1. *A Polish Exile with Napoleon*, by G. L. de St. M. Watson. London and New-York. Harper Brothers. 1912.

Au sujet de ces envois de Piontkowski à Wilson, M. Watson admet que c'étaient là des « Lettres ». Je crois qu'il faut les considérer comme des notes que le Polonais entreprit de rédiger à la demande de Wilson dès le mois de juillet 1817, et qui auraient pu servir de base à l'édification d'un travail du Général au sujet des vexations anglaises à Sainte-Hélène. Souvent, en effet, Piontkowski parle de lui-même à la troisième personne et comme dans un récit impersonnel.

Quoi qu'il en soit de ces « Lettres », « Notes » ou « Mémoires », la découverte de ces papiers démontre l'erreur où s'est trouvé M. Masson quand il dit : « Piontkowski n'a laissé aucune relation de son séjour à Sainte-Hélène. »

L'étude que j'entreprends ici est basée principalement sur les travaux de M. Watson, quoique les conclusions en ce qui concerne le rôle de Piontkowski me soient strictement personnelles.

« rique de son chapitre ou du moins de la partie de ce cha-
« pitre qui traite de notre période de Sainte-Hélène.

« 1° M. Masson, à son habitude, néglige nos archives et nos « manuscrits. Quelque riches que puissent être les archives « russes ou françaises en documents sur la Captivité, j'aime à « croire que les matériaux du British Museum et de Chancery « Lane (sans compter trois ou quatre collections privées) ont « une bien autre importance. Non seulement M. Masson ne « connaît pas les « Lettres » (de Piontkowski à Wilson) ni les « différentes pièces des « Wilson Papers » mais il s'est « contenté du résumé des « Lowe Papers », donné par « Forsyth, en sorte que les documents originaux qu'il peut « avoir sur Piontkowski sont réduits au minimum;

« 2° Il met injustement en scène Piontkowski lui-même pour « tout ce que son biographe avance, au point que sa formule « habituelle est : « Piontkowski raconte que »... Alors suit « un récit flamboyant que le Polonais n'a jamais écrit ou dicté « et qui se trouve généralement en désaccord avec celui qui « est rapporté dans les « Lettres », sans parler de la vérité « telle qu'elle est établie par les documents officiels. La bio- « graphie fut écrite par Cabany quelques années après la mort « de Piontkowski par un homme qui ne l'avait probablement « jamais vu et qui a dû recueillir ses indications de seconde, « troisième et même quatrième et cinquième main..... ;

« 3° M. Masson, en ce qui concerne le séjour de Piont- « kowski sur le Rocher, tire presque toutes ses informations « de Gourgaud, et, sous ce point de vue, Gourgaud ne mérite « pas plus de créance que sous les autres. Le Grand Écuyer « n'était que trop porté à montrer son subordonné sous un « jour défavorable et plusieurs de ses affirmations sur lui sont « absolument fortuites et fausses;

« 4° Selon sa méthode, M. Masson ne donne aucune réfé- « rence. On croira difficilement que, bien que les citations de « la biographie de Cabany forment environ la moitié de son « article, il ne donne jamais le nom de son auteur, ni le « locus « classicus » du document dont il est question ;

« 5° Enfin M. Masson, malgré un grand déploiement de « dates, se donne rarement le mal de les vérifier. (Exemples : « vol. I, p. 15, 18 pour 23 ; p. 17, 31 pour 18 ; 12 pour 15 ; « p. 25, 31 pour 30, 17 pour 22 ; p. 35, 3 pour 2 ; p. 39, « 6 pour 1. Vol. II, p. 122, 4 juin 1813, pour printemps 1812 ; « p. 123, 12 pour 16 ; p. 129, 2 pour 4 ; p. 112, 30 pour 27 ; « p. 171, 1829, pour 1828 ; p. 172, deux années pour neuf « mois, etc., etc.). Je n'ai pas besoin d'insister sur les « erreurs de nom. Le *Bellerophon* n'alla jamais à Spithead « avec Gourgaud (I-88) ; Henry n'était pas aide-chirurgien du « 53e (II-67,68) ; Cockburn n'était pas sir Joseph (II-26), etc. »

Ces assertions sont sérieuses ; il importe de les vérifier [1]. Qu'est-ce d'abord que Piontkowski, d'après M. Masson ?

« Cet homme, dira-t-il (*Napoléon à Sainte-Hélène*, p. 304), n'est pas un menteur, c'est le Menteur » ; ainsi le stigmatise-t-il fortement. Toutefois, pour la suite des événements, pour les commissions qu'on impose au Polonais ou les missions dont on le charge, convient-il d'examiner si le mot dont M. Masson le flagelle reste l'expression de la vérité. Quand il quittera Sainte-Hélène, Piontkowski aura, lui aussi, son devoir à remplir : il contribuera à faire connaître au monde les cruautés anglaises et le martyre de Longwood. Si donc il est tel que rien de lui ne transpire sinon fausseté et trahison, combien Napoléon et ses fidèles seront-ils fautifs, non point même de rien lui confier de précis, mais seulement de l'autoriser à faire état de son séjour dans l'île et à se targuer vis-à-vis des membres de la Famille ou des amis de la Cause de cette fréquentation de Longwood qui revêt ceux qui ont quitté Sainte-Hélène d'un apparence de caractère sacré, de prêtre qui approcha le Dieu.

Donc du « Colonel Comte Piontkowski », que va-t-il rester que Piontkowski lui-même affirme ou reconnaisse ? Est-il ou

1. Dans tout le cours de cet article, je ne ferai état que des « Lettres » écrites par Piontkowski lui-même (quand il s'agira d'une affirmation à mettre dans la bouche du Polonais), des pièces officielles du Record Office citées par M. Watson, ou de celles de la Bibliothèque Nationale. Mais je tiendrai pour non avenue la biographie écrite par Saint-Maurice Cabany qui, par son style déclamatoire et ses affirmations fausses et boursouflées, a complètement déformé la physionomie de son héros.

s'est-il fait colonel ; est-il ou s'est-il fait comte ? Il n'est rien de tout cela. Soldat à l'île d'Elbe, d'abord au bataillon Napoléon puis à l'escadron Napoléon, il est revenu à Paris avec l'Empereur. Le 16 avril 1815, il a été fait lieutenant de cavalerie. Cela, personne ne le conteste. Mais qu'il figure sur la liste des passagers de *La Méduse* avec le grade de capitaine, et M. Masson demande « si c'est lui-même qui s'est conféré cet avancement ». Heureusement pour le Polonais, le comte Bertrand s'est chargé de la réponse : « M. Piontkowski, capitaine aux chevau-légers lanciers », écrira-t-il le 23 juin 1815, du palais de l'Élysée. Ainsi à Paris Piontkowski est officiellement désigné comme capitaine. Quand a-t-il reçu sa nomination ? Peut-être à Waterloo, peut-être dans les jours si troublés qui suivirent le grand désastre. Mais — à supposer que cette dernière hypothèse soit la vraie, ce qui est incertain — il serait injuste de refuser à Piontkowski ce qui a été accordé à Gourgaud, et ne point lui donner du capitaine puisqu'on donne à ce dernier du général. A Sainte-Hélène, nul, d'ailleurs, n'a songé à lui refuser le titre. A Longwood les Impériaux, à Plantation House les Anglais, si difficiles en fait de reconnaissance de titres, l'admettent pour tel : Bertrand, Montholon, Gourgaud lui-même, ne font aucune objection. Pour Lowe, l'amiral Malcolm, Bathurst ; pour les subalternes, Poppleton, Nagle, il est le capitaine Piontkowski.

Durant tout son séjour à Sainte-Hélène, le Polonais fut donc partout reconnu dans son grade de capitaine, qu'il avait obtenu avant de quitter la France. A son départ de l'île, en octobre 1816, l'Empereur veut le remercier et le récompenser de son dévouement. Le 19 octobre, jour où le *David* doit emporter les quatre personnes de la suite de Napoléon éloignées de lui par lord Bathurst, le Grand Maréchal, sur l'ordre de l'Empereur, donne à Piontkowski un livret constatant son élévation en grade de chef d'escadron :

PAR ORDRE EXPRES DE L'EMPEREUR NAPOLÉON

Livret du chef d'escadron Piontkowski

Le chef d'escadron Piontkowski ayant donné des preuves d'atta-

chement en suivant l'Empereur Napoléon à l'île d'Elbe, depuis à Sainte Hélène, et ayant dû quitter ce dernier séjour; l'Empereur n'étant que satisfait de sa conduite, recommande à ceux de ses parens et amis qui verront cet écrit de l'employer dans son grade de chef d'escadron de cavalerie et de lui faire compter une gratification de deux années de ses appointements en écrivant le montant de cette gratification au bas du livret. Enfin il leur recommande de l'aider et de l'assister.

Le comte BERTRAND.

Sainte-Hélène, 19 octobre 1816 [1].

Bertrand renforce même le document officiel par cette lettre particulière :

Monsieur le chef d'escadron Piontkowski

Les preuves d'attachement que vous avez données en suivant l'Empereur Napoléon à l'isle d'Elbe, où vous avez voulu servir comme soldat, n'y ayant pas (*sic*) de place d'officiers vacants, et en venant le rejoindre à Sainte-Hélène, seront toujours pour vous un titre à la bienveillance et de la Famille et des Amis de l'Empereur.

Veuillez agréer, les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

Le comte BERTRAND [2].

C'est en vertu de cette nomination régulièrement effectuée par l'Empereur Napoléon, officiellement constatée par le Grand Maréchal du Palais, que Piontkowski va signer comme « chef d'escadron » sa première pièce officielle. Le 15 février 1817, arrivant à Spithead à bord de l'*Orontes,* il demande à lord Bathurst de vouloir bien lui faire fournir des passeports pour l'Italie et les États-Unis. Il signe sa demande : « Piontkowski,

1. Ce certificat diffère singulièrement de celui qui est donné dans le *Journal* de Gourgaud (pièces annexes, II, 512). D'après Gourgaud, qui place faussement ce document au *19 septembre*, *une année* de paye était stipulée, et M. Masson (II, 147-148) relève la version de Cabany qui dit (ou comme il l'indique : « Piontkowski annonce que....») que *deux ans* sont dus, plus une pension et que *Napoléon lui-même* écrivit cette note particulière (Watson).

On voit que la version du biographe, de même que celle de Gourgaud, sont altérées. Le document signé par Bertrand rétablit l'exactitude des faits.

2. Voir les différences avec la pièce donnée par Gourgaud (1,253).

chef d'escadron. » C'est là désormais son titre et il n'en prend nul autre. Si Saint-Maurice Cabany, se basant d'ailleurs sur les Archives de Genève où son héros est qualifié de « ex-colonel de l'armée polonaise », désireux d'enfler Piontkowski d'une vaine importance, l'a nommé lui-même colonel, le Polonais ne prit jamais ce titre, et ni dans ses « Lettres », ni dans aucune correspondance de lui, on ne le voit se parer d'un grade qu'il ne possédait pas.

Au moins, s'est-il fait comte? (« Il s'est aussi fait comte. » Masson, II, 124.) Dans une lettre de Mme Sarah W. Lofft, adressée à Mme Piontkowska et datée de Bury (Suffolk), 26 novembre 1815, Piontkowski est qualifié de comte. « C'est « la première fois qu'il est qualifié de comte et c'est la seule « occasion en 1815 et en 1816... Lui, personnellement, n'a « jamais signé ainsi ni écrit qu'il le fût. Il n'y a aucune référence sérieuse ou même ironique à son comté dans aucun « document de Sainte-Hélène... Ce qui est certain, c'est qu'il ne « fut jamais fait comte... » (Watson.) Donc, point de trace de lui où il se soit attribué le titre. Ici aussi, l'anoblissement vient de Saint-Maurice Cabany.

Napoléon lui a-t-il donné la croix? (Masson, II, 124.) Sans doute, affirme Saint-Maurice Cabany (notice nécrologique, page 7). Et il la lui donne avec un luxe de détails et de brillants vraiment exceptionnel. Là encore, c'est son biographe qui parle. Nulle part, le timide Polonais ne fait allusion au magnifique cadeau de son Empereur, et, comme pour le titre de comte, il faut reconnaître que Cabany — qui n'y avait point qualité — fut le seul à dispenser ses faveurs à son héros.

Soldat à l'île d'Elbe, lieutenant de chevau-légers le 16 avril 1815, capitaine à dater du 23 juin 1815 au moins, chef d'escadron le 19 octobre 1816, tels sont les titres réels et solides de Piontkowski. Pas de colonel, pas de comté, pas d'étoile de la Légion. Que, lorsqu'il parle de Piontkowski, Saint-Maurice Cabany le fasse toujours colonel et comte (M. Masson écrit : « Lorsqu'il parle de lui-même, Piontkowski est colonel et comte », II, 142, note), du moins, le Polonais ne doit-il être

personnellement tenu pour responsable de titres qu'il ne prit point ou de paroles qu'il ne prononça jamais.

« Comment, par quels moyens, par quelles intrigues, parvint-il à suivre l'Empereur à Rochefort ? » Telle est la question que M. Masson se pose avec scepticisme, bien convaincu de l'impossibilité d'une réponse favorable à Piontkowski. Elle existe pourtant, cette réponse, et c'est le Grand Maréchal Bertrand, dont personne, même M. Masson, n'a jamais soupçonné la droiture, qui la fournit. Car le 23 juin 1815, Bertrand a donné à Piontkowski les moyens de suivre Napoléon par ce certificat :

Monsieur Piontkowski, capitaine aux chevau-légers polonais.

Au Palais de l'Élysée, le 23 juin 1815.

L'Empereur me charge de vous prévenir, Monsieur, que vous êtes admis à la faveur de le suivre dans sa retraite.

Le Grand Maréchal
BERTRAND.

Ainsi, il est autorisé officiellement à faire partie du voyage et il semble bien que ses intrigues se soient réduites à demander à Bertrand d'intercéder pour lui en faisant valoir son profond dévouement à l'Empereur. Pourquoi, dans un moment où les projets de Napoléon et la destinée de la France étaient aussi incertains, aurait-on refusé à qui sollicitait si ardemment cette faveur l'autorisation de pouvoir être utile à l'Empereur ? Assez d'autres, grands ou petits, se cachaient ou abandonnaient la cause impériale pour qu'on n'hésitât point à rallier les fidèles. Et, à se placer, comme l'on fait ici, au seul point de vue de l'intérêt, le contraire eût été d'un mauvais calcul.

Le voyage à Rochefort que Saint-Maurice Cabany raconte, d'après une correspondance de Piontkowski lui-même, se trouve confirmé dans le passage des « Lettres » qui y a trait. Après avoir accompagné dans ce pénible voyage Mme Bertrand et ses enfants — vraisemblablement, le Grand Maréchal, qui semble avoir assez bien connu le Polonais, avait dû juger qu'il

pourrait être d'utilité aux siens, — il s'embarque sur *La Méduse* avec la suite de l'Empereur. Le 15 juillet, à sept heures du matin, Napoléon se rend à bord du *Bellerophon,* et tous les Français qui l'accompagnent, dont Piontkowski, montent avec lui sur le vaisseau de Maitland, où ils passent la nuit. Le 16, à neuf heures du matin, à l'arrivée du *Myrmidon,* les officiers subalternes sont embarqués à son bord, Napoléon gardant avec lui les dames, les officiers généraux et son chirurgien Maingaud. Ainsi les deux navires arrivent-ils en Angleterre, où Piontkowski, après un séjour de deux jours sur la *Liffey,* est transféré sur l'*Eurotas.*

Des prières, des supplications de Piontkowski pour obtenir de faire partie des douze domestiques que l'Empereur est autorisé à emmener, rien de particulier à dire. Il n'a pas réussi dans son dessein, et quoique dans ses « Lettres » il ne parle pas de ses larmes, il paraît certain qu'il fut très ému à la pensée de ne point accompagner celui qu'il idolâtrait. D'ailleurs, dans sa visite d'adieu, Napoléon lui fit connaître qu'il avait fait son possible pour le garder. Écoutons le récit de Piontkowski : « On disait que nous (les officiers à bord de *l'Eurotas*) pouvions « aller sur le *Northumberland* pour y voir encore une fois « Napoléon. L'Empereur demandait premièrement les officiers « supérieurs auxquels il fit donner des certificats signés de lui-« même, et puis il demandait les autres officiers. Il y avait dans « l'antichambre lord Lowther que j'ai vu ici [à Londres à son « retour en Angleterre en 1817] à l'Alien Office avec M. Bec-« kett, sous-secrétaire d'État, et M. Littleton, qui s'étaient « chargés de faire passer des lettres des officiers et dames qui « devaient partir avec l'Empereur. La plus grande tristesse « régnait partout. Napoléon seul, qui nous demandait dans le « salon, n'était point changé. Il parlait à chacun de nous, « demandait si nous voulions retourner en France, et me disait « à moi-même qui le priais encore de me prendre avec lui : « Je n'ai aucun devoir. J'ai demandé que vous deviez me « suivre, on ne l'a pas accordé. » Le comte Bertrand me disait « aussi qu'il avait fait tout ce qu'il était possible pour obtenir

« pour moi la permission de venir à Sainte-Hélène et qu'il « regrettait que les démarches n'avaient pas eu de meilleur « effet. Il nous donnait (aux officiers subalternes) des certifi- « cats dictés par l'Empereur et signés par le Grand Maréchal. »

Voici le certificat :

Monsieur Piontkowski capitaine aux chevau-légers polonais lanciers

Les circonstances forçant l'Empereur Napoléon à renoncer à vous conserver auprès de lui, Sa Majesté me charge de vous assurer qu'elle est contente de votre conduite de ces derniers temps, qu'elle a été digne d'éloges et confirme ce que Sa Majesté attendait de vous.

Le Grand Maréchal,
Comte Bertrand

A bord du *Northumberland*, le 7 août 1815.

Trouve-t-on dans ce récit, écrit par le *vrai* Piontkowski, quelque chose de discutable ou de faux ? Il ne le semble pas, puisque nous savons par ailleurs que l'Empereur reçut les officiers français de l'*Eurotas*. Mais si Saint-Maurice Cabany raconte que « étant sur le *Bellérophon* (où il ne passa que « vingt-quatre heures) il fut particulièrement distingué par le « duc de Devonshire qui, dès le premier abord, s'intéressa à « lui et, à son départ, lui fit cadeau d'une bague en lui disant « que si, plus tard, il avait besoin d'un protecteur, ou si son « influence pouvait lui être utile en quelque chose, il n'aurait « qu'à s'adresser à lui en toute confiance » (Notice nécrologique, p. 10), M. Masson eût pu laisser au compte de son auteur une affirmation aussi mensongère. Car Piontkowski n'a rien raconté de cela dans les « Lettres » où il ne nomme même pas le duc de Devonshire. Et pour cette affirmation gratuite de Saint-Maurice Cabany : « Il [Piontkowski] refusa de retourner en France avec les autres officiers de la suite » (Notice nécrologique, p. 11) que M. Masson admet, il serait difficile d'en trouver confirmation ou même une simple allusion dans les « Lettres » du Polonais.

Reste cette question : comment a-t-il obtenu l'autorisation de suivre Napoléon ? A n'en pas douter, grâce à une interven-

tion étrangère que M. Watson n'hésite pas à attribuer au grand juriste anglais Capel Lofft, ami de Piontkowski : « Comme la « cause de Napoléon, après le départ pour Sainte-Hélène, pou- « vait être encore servie dans la personne de ses partisans, « Capel Lofft tourna son attention sur Rovigo et Lallemand. « D'après certaines lettres contenues dans les *Colonial Office* « *Records*, ainsi que d'après un passage de Planat, il y a des « raisons de croire que, grâce à ses amis du Parlement, il put « influer sur la décision ministérielle de les faire déporter à « Malte avec les six autres, au lieu de les rendre au gouverne- « ment français, comme ils le craignaient fort. L'*Eurotas* parti, « restait Piontkowski. Je n'ai trouvé aucune trace de l'inter- « vention de Capel Lofft à son endroit, mais en raisonnant par « analogie, on peut presque affirmer que l'acquiescement offi- « ciel à la prière du Polonais de rejoindre l'Empereur a dû, « dans une certaine mesure, être obtenue grâce à l'intervention « de Capel Lofft. »

A cette aide s'ajouta, Piontkowski lui-même l'affirme, l'intervention de lord Keith. Sans doute, l'amiral a-t-il été touché par ce jeune homme qui s'est présenté à lui tout en pleurs, formulant sans interruption plusieurs fois de suite sa même requête, même après qu'on lui a ôté tout espoir, et prononçant fort piteusement ces mots : « Si je renonce à mon grade ! » « C'est par sa bienveillante intervention, dit le Polonais, que « j'obtins très vite de rejoindre l'Empereur à Sainte-Hélène. » En fait, le 14 août, Piontkowski recevait l'avis qu'il était libre de suivre Napoléon à Sainte-Hélène. Le 17 août, tandis qu'un certain nombre de Français montaient sur le *Bellérophon* pour rentrer en France, que le général Lallemand et le duc de Rovigo s'embarquaient pour Malte sur l'*Eurotas,* il était transféré sur le navire portant pavillon de l'amiral S. J. T. Duckworth, le vaisseau *Saint-Georges*. Bien que l'intervention de lord Keith paraisse devoir rester invérifiable, il semble difficile d'admettre que Piontkowski, en donnant ces renseignements à Sir Robert Wilson, qui, par lui-même ou par ses nombreuses relations, avait toute facilité pour contrôler aisément les dires

de son correspondant, eût risqué par des affirmations inexactes de perdre la bienveillance et la protection du général anglais. Le 4 octobre, quatre jours avant son départ pour Sainte-Hélène (non pas deux jours comme l'écrit M. Masson), Piontkowski épousait Mlle Mélanie Despout. Le 8, il s'embarquait à bord du *Cormorant* « par ordre du Navy Board » daté du 30 septembre. Le même jour, le navire de commerce faisait voile pour Sainte-Hélène.

Ainsi sa vie s'éclaire et ses desseins s'accusent. Il n'est point si vain et si glorieux que d'arriver à Sainte-Hélène paré de titres qu'il ne posséda jamais; il n'est point si inconnu de toute la petite cour que Bertrand ne puisse le rappeler au souvenir de l'Empereur; il n'a point été si indifférent à Napoléon lui-même que son attitude au moment de la séparation n'ait point touché le Maître qui s'en souvient. Quant à voir en lui l'espion anglais, la créature de Bathurst, vraiment la chose est difficile. Outre les preuves de dévouement qu'il a données à l'île d'Elbe — en un temps où Bathurst comptait peu pour l'Empereur — il s'est encore fait remarquer pendant la marche sur Paris et les Cent-Jours, et le grade de capitaine qu'il a acquis, que, à supposer le pire, il doit peut-être à la faveur de Bertrand, n'est point ici encore pour diminuer son dévouement aux yeux de l'Empereur, car qui oserait tenir Bertrand pour un dispensateur prodigue de titres ou de brevets? Vraiment faudrait-il pour l'Angleterre être bien à court de telle engeance pour introduire ainsi à Longwood, en forme d'espion, ce pauvre diable « à l'air très commun, timide en apparence et très craintif », qui, à tous sans exception, fait l'impression d'un esprit simple, quand on y possède déjà des gens comme O'Méara, connu, posé, capable ou jugé tel, et dont le pauvre Polonais ne pourrait que former la mauvaise doublure? Et les Anglais ne sont point si naïfs d'employer un si piètre individu quand, à part O'Méara, l'espion accrédité, celui qui écrit à Read les rapports officiels et fait en conscience son métier de policier, ils ont autour de l'Empereur et Poppleton,

l'officier d'ordonnance, et Read, et Gorrequer, et d'autres, sans compter les espions officiels de l'Europe : Montchenu, Balmain, Sturmer.

Après quatre-vingt-deux jours de traversée, Piontkowski, traité avec la plus grande bonté par le capitaine Hodjson pendant tout son séjour sur le *Cormorant,* voit enfin jeter l'ancre devant l'île. Voici comment il raconte son arrivée à Longwood :

« L'amiral Cockburn envoyait le capitaine Ross du *Nor-*
« *thumberland* à bord du *Cormorant,* qui avait jeté l'ancre vers
« les cinq heures après midi, pour me dire qu'il avait fait pré-
« venir l'Empereur de mon arrivée et que je débarquerais aus-
« sitôt que Napoléon me demanderait, mais que je ne pouvais
« débarquer que le lendemain, puisque toute communication
« avec la mer cesse au coucher du soleil, toujours à six heures,
« et qu'il était impossible d'avoir à ce temps l'autorisation de
« l'Empereur. M. O'Méara, le chirurgien anglais de Napoléon,
« était chargé de le prévenir de mon arrivée dans l'Isle.
« L'Empereur demandait au comte Bertrand : « Est-ce Piont-
« kowski le même officier qui m'a suivi dans l'Isle d'Elbe et
« qui voulait être compris dans le nombre des domestiques
« pour pouvoir venir à Sainte-Hélène ? et lorsque le Grand
« Maréchal lui disait que je suis le même, il chargea
« M. O'Méara de demander à l'Amiral que je vienne tout de
« suite à Longwood, mais le soleil était couché, j'étais obligé
« de rester à bord jusqu'au lendemain. Sir Georges Cockburn
« m'a reçu avec la plus grande bonté ; il m'a donné un de ses
« chevaux pour aller à Longwood, et m'accompagnait lui-
« même jusqu'à Hutt's Gate, le logement du comte Bertrand,
« qui venait me parler sur la route et me dire que l'Empereur
« m'avait déjà attendu le soir passé et que je ne devais des-
« cendre chez lui pour ne point retarder la satisfaction de voir
« l'Empereur. M. Glover, le secrétaire de l'Amiral, venait
« avec moi jusqu'à Longwood, où je trouvais général et Mme de
« Montholon ; général baron Gourgaud et le comte Las Cases
« avec son fils Emmanuel à déjeuner. L'Empereur me fit de-

« mander dans sa chambre à coucher où il était seul et il m'a « reçu avec une bienveillance qui eût surpassé les espérances « les plus exaltées que j'eusse pu m'en faire. Il me demanda si « je savais des nouvelles de son frère Joseph, qui était resté « dans les environs de Rochefort et m'examinait sur toute sa « famille, dont j'ignorais tout à fait le sort, car je n'ai jamais « pu débarquer à Plymouth et les journaux n'en parlaient pas. « Il se promenait après dans le jardin toujours seul avec moi « et m'ordonnait de l'informer de tout ce que j'avais entendu « dire de lui, soit du bien ou du mal. Il ajoutait : « On ne me « rend point de service en me cachant le mal qu'on dit de « moi-même, parlez avec franchise. » J'ai obéi exactement et « racontais tout ce que j'avais entendu ou vu. Il ne perdit « point patience ; quelquefois il me disait : « Ho ! ho ! » D'autres « tems : « Ce n'est pas vrai. S'il y a quelque chose de vrai cela « pique, mais des histoires à la Pradt ne me touchent pas plus « que quand on dit que j'ai fait assassiner le capitaine d'un « petit brick anglais. »

Il y a loin de ce récit à la phrase dédaigneuse de Gourgaud : « L'Empereur cause longuement avec Piontkowski qui lui fait une foule de contes », quoique le brillant général veuille bien ce soir-là faire au Polonais la grâce de dîner « avec nous et l'Empereur » (*sic*). Je ne parle point de la description de Las Cases (*Mémorial,* p. 299-300) qui tient des contes de Mère Grand. Piontkowski portait-il l'uniforme d'officier d'ordonnance en arrivant à Longwood? Gourgaud l'affirme, mais c'est Gourgaud, c'est-à-dire l'homme le plus infatué de ses prérogatives et de ses charges. Le Polonais, on l'a remarqué, n'en dit pas mot dans son récit. Et si l'on se rappelle qu'il dut prendre passage sur un navire marchand, on se demande où il aurait pu faire l'emplette de « l'admirable uniforme bleu et argent ». En revanche, son récit, en rappelant une fois de plus la prodigieuse mémoire de l'Empereur, détruit cette affirmation de Gourgaud : « A l'exception de Bertrand, personne de nous ne le connaît » et cette autre de Las Cases : « L'Empereur lui parlait à Sainte-Hélène pour la première fois ».

Non. Napoléon connaissait parfaitement Piontkowski qu'il avait autorisé à venir prendre congé de lui à bord du *Northumberland,* le 7 août, et il n'est point très étonnant que, à cinq mois d'intervalle, il se soit rappelé le jeune officier polonais dont les larmes abondantes et la demande inlassable de suivre son Empereur, même comme domestique, frappèrent tous les témoins du moment.

Aussi bien puisque dès l'arrivée du Polonais dans l'île, avant son arrivée même, peut-on dire, il est, de la part des généraux, l'objet du sarcasme et du dédain, il importe, pour son rôle futur, pour la confiance que Napoléon lui accordera, d'établir dès maintenant les raisons vraies des phrases acrimonieuses de Gourgaud, ou des vexations mesquines de Montholon : « Je me suis aperçu, dans les premiers huit jours à « Longwood, écrit Piontkowski, que les marques si extraordi« naires de la bienveillance de S. M. envers moi, qui n'avais « d'autre mérite que de partager avec les personnes de sa suite « l'admiration pour le grand homme, ne faisaient pas plaisir « aux généraux, d'autant plus que les idées favorables que « j'avais des Anglais, et que je ne cachais point, leur firent « craindre que ma présence à Longwood pourrait devenir « fâcheuse pour l'Empereur. Je ne puis point les blâmer que « le dévouement qu'ils devaient à Napoléon rendait suspecte à « leurs yeux la permission que j'avais obtenue moi seul de « rejoindre l'Empereur. A tout cela venait encore (*sic*) que le « bonheur inattendu m'avait tellement ébloui que j'avais oublié « les marques de soumission et de respect qu'un officier subal« terne doit aux généraux et surtout aux amis de Napoléon. « Sans que j'eusse manqué envers eux, je les avais négligés, et « il était ma faute qu'ils ne me voyaient pas d'un œil favorable. « J'entendis même, étant sous ma tente, un discours qui m'ou« vrit les yeux et me fit connaître que les généraux regardaient « la faveur d'être admis à la table de l'Empereur comme une « indemnité de tous les sacrifices qu'ils avaient fait pour lui, « et que cette faveur cessait de l'être s'ils devaient la partager « avec un officier subalterne. Le comte Las Cases y ajoutait que

« la distance entre eux et moi est si énorme que le grade de « colonel, que l'Empereur me pourrait accorder, n'y changerait « rien. Je pris donc brusquement le parti de parler au général « Montholon et de lui dire que j'étais arrivé à Sainte-Hélène « pour pouvoir être utile à l'Empereur, mais nullement pour « causer de l'embarras. Je le priais donc de faire des arrange-« ments pour me donner une table de service ou que j'eusse la « table du capitaine Poppleton et du docteur O'Méara. Comte « Montholon en était content et me disait qu'il n'y avait que « des généraux à la table de l'Empereur, que le comte Las Cases « comme chambellan et conseiller d'État avait le rang de lieu-« tenant général et que Emmanuel Las Cases était un enfant « qui ne comptait pour rien. Il me promit de me donner une « réponse. Il ne m'en parlait plus toute la journée et je ne « voulais pas aller dans cette situation à la table de l'Empe-« reur. Il se passait de même manière deux jours sans que « Montholon eût quelque chose fixé au sujet de moi, et cette « circonstance fit alors répandre le bruit que Napoléon m'avait « mal reçu lorsque, au contraire, trop de bonté de sa part en « était la cause. L'Empereur m'avait accordé sa table, des « difficultés survenues ont causé un changement, de sorte que « j'ai déjeuné au salon avec les généraux et dîné avec Popple-« ton et O'Méara. L'Empereur m'a invité presque toujours a « déjeuner avec lui quand il déjeunait sous la tente (car ordi-« nairement il déjeunait seul) et bien souvent à dîner[1]. »

Voilà qui est bien. Ainsi parce qu'il plaît au général Gourgaud, au comte de Las Cases, chambellan, conseiller d'État, ayant rang de lieutenant-général, au général Montholon — lequel, plus tard, moins rigoureux sur l'étiquette, appellera à cor et à cri pour le remplacer entièrement auprès de Napoléon, le *capitaine* Planat — de tenir à distance ce petit capitaine subalterne, Piontkowski devra quitter la table de l'Empereur pour dîner avec Poppleton et le chirurgien. Que Napoléon trouve plaisir ou intérêt à questionner le capitaine — comme

1. Le récit de Piontkowski, au sujet de sa place à table, est confirmé par une lettre de Hodson (Town Major, C. R. G.) datée du 7 février 1816.

le reconnaît Las Cases lui-même —, à savoir par lui les histoires du 53e, celles de Deadwood ou de Plantation House, qu'il en fasse un compagnon assez assidu pour que Montchenu l'appelle son « âme damnée », qu'il souffre probablement de son éloignement que la hiérarchie de ses compagnons lui impose, tout cela est sans importance. Le protocole doit être sauf, et seuls les généraux conserveront les droits qu'ils tiennent de leur dévouement au maître. Mais le dévouement d'un capitaine, est-ce que cela compte ? Et alors s'écriront dans les journaux des généraux les mots blessants, les anecdotes satiriques, les ordres brutaux qu'on infligera au capitaine. Seul Bertrand reste avec lui digne et amical. Dans cette petite portion de cette petite île, où toutes les passions humaines sont exacerbées, quel plaisir que de caricaturer la créature du grand maréchal et d'obliger Napoléon lui-même à céder à ses compagnons ! Pauvre Longwood !

Ainsi voit-on sortir de la plume de Gourgaud — et M. Masson, si difficile en fait d'affirmations quand elles lui sont contraires, adopte immédiatement celles-ci — les histoires les plus drôlatiques ou les plus controuvées, telle celle du déjeuner Skelton où Gourgaud demande à Piontkowski en présence de Cockburn « s'il a fait la campagne de Russie ». L'amiral s'écrie avec étonnement : « Est-ce que vous n'aviez pas vu M. Piontkowski à l'armée ? — Jamais. » « Telle est la version « intéressée de Gourgaud. Nous voudrions avoir celle de Piont-« kowski ou d'un autre. La remarque de l'amiral semble bien « apocryphe. C'était un homme calme, réfléchi et le dernier au « monde à poser des questions ridicules. Étant données les « forces engagées en Russie, le surprenant eût été que Gour-« gaud, à ce moment capitaine d'artillerie, officier d'ordon-« nance de l'Empereur, baron de l'Empire, eût rencontré « à « l'armée » le modeste officier subalterne. » (Watson, p. 137.) Je passe sur d'autres histoires.

Encore pourrait-on dire que les anecdotes de Gourgaud ont pour auteur un témoin oculaire, dont le *Journal* n'est pas sans valeur. Mais que penser des commérages rapportés par Saint-

Maurice Cabany? Ici c'est une blessure à l'œil pour le pansement de laquelle l'Empereur retire la doublure de soie verte de son bonnet de voyage; là Napoléon donne à Piontkowski une des belles assiettes de Sèvres du service des quartiers généraux. Le Polonais, qui n'a jamais dit un mot ni de cette attention ni de ce don, eût été certes bien surpris s'il eût pu apprendre quelle place Saint-Maurice Cabany (p. 14 et 16) lui fait tenir dans le cœur de son impérial maître. Aussi bien faut-il laisser à son véritable auteur, le biographe, l'honneur de telles trouvailles.

En vérité, de sa vie à Sainte-Hélène on ne sait grand'chose. Ce que les « généraux » en ont pu raconter est, on l'a vu, faussé par la jalousie et l'esprit de caste : ce que dit son biographe est un tissu d'allégations fausses ou sans preuves. Lui ne dit rien. Et tandis que d'autres en quittant Sainte-Hélène affirmeront le pire, tandis que grâce à certain des « généraux » la captivité de Napoléon se fera plus étroite et le martyre plus cruel, lui, le délateur, l'espion, lorsqu'il se retrouve en Angleterre, où il pourrait, comme d'autres, se faire octroyer des faveurs en trahissant le Prisonnier, il va trouver les Whigs les plus militants du parti, et à eux, comme aux membres du Gouvernement anglais, il dit sa foi en Napoléon, sa reconnaissance de son accueil, son regret constant de l'avoir quitté.

Pourquoi donc l'a-t-il quitté cet Empereur, qu'il idolâtre au point que ses marques d'adoration en Angleterre comme à Longwood étonnent ceux qui le voient ou lui parlent ? A croire M. Masson, quoique « Piontkowski soit trop adroit pour ne « pas chercher à rattacher son départ à l'affaire de la Déclara- « tion..... les ministres anglais ont d'eux-mêmes ordonné son « départ à la date du 26 juin sans qu'ils en aient fourni d'autre « motif que le nombre exagéré des personnes à la suite de « l'Empereur. Cette affaire ne se lie par aucun côté à celle qui « émut si vivement les compagnons de l'Empereur, sommés « par le gouverneur de signer, dans des termes qui blessaient

« justement leur délicatesse et leur fidélité, la déclaration « que « leur désir était de rester dans l'île de Sainte-Hélène et de « partager les restrictions imposées à Napoléon Bonaparte « personnellement. »

Sur quoi M. Masson se base-t-il pour affirmer aussi catégoriquement que le départ de Piontkowski ne se lie point à l'affaire de la déclaration d'avril ? Sur le témoignage de Forsyth « qui a publié, d'après les papiers de Hudson Lowe, « les déclarations de Las Cases, Montholon, Gourgaud et « Bertrand. Il n'a point publié de déclaration de Piontkowski « et, *nulle part, il n'est question qu'on lui ait demandé d'en* « *faire une* ». M. Masson me pardonnera certainement de dire, après M. Watson, que Piontkowski n'a pas fait une seule déclaration en avril, il en a fait deux ; elles sont conservées au British Museum. Reprenons donc la question.

Le 17 avril 1816, H. Lowe, « en vertu des instructions de Bathurst en date du 10 janvier », a demandé « à *toutes* les personnes de la suite de Napoléon Bonaparte (dont Piontkowski, je pense), y compris les serviteurs domestiques », une déclaration écrite faisant connaître « que c'était leur désir de rester dans l'île et de se soumettre aux restrictions qu'il était nécessaire d'imposer à Napoléon Bonaparte personnellement ». Or dès le lendemain, 18 avril, Piontkowski a donné la sienne, (imprimée par Cabany avec de très grandes différences, pages 18 et 19) et à laquelle M. Masson ne croit pas. Voici donc les pièces officielles du British Museum.

J'ai suivi l'Empereur Napoléon sur le *Bellérophon*. Désolé de n'être pas admis à la faveur de le suivre, je suis rentré après son départ dans le port de Plymouth. J'ai obtenu le 14 août la permission de venir à Sainte-Hélène où je suis depuis le 30 décembre dernier. Je n'ai rien trouvé de ce que l'on disait à Plymouth de la beauté de l'Isle, de la salubrité de son climat et des égards dont on disait être entourés l'Empereur et les personnes de Sa suite. L'Isle est affreuse ; c'est proprement l'Isle de la Désolation. Son climat ne ressemble à aucun climat de la terre. On y est perpétuellement dans les nuages au milieu de brouillards ou exposé à un soleil ardent,

bienfait dont on est privé les trois quarts du temps. L'humidité ordinaire de l'Isle mettra un terme prompt à la vie de l'Empereur et des personnes de Sa suite. Mais malgré cette triste perspective je suis constant dans mon ardent désir de rester auprès de l'Empereur. Aucun danger, aucune misère ne pourra me faire regretter cette résolution libre et mûrement réfléchie. Quelque affreux que pourrait être mon sort je le supporterai avec courage, la persuasion d'avoir fait mon devoir me donnera les forces nécessaires pour le surmonter. Tels sont les sentiments auxquels je suis bien résolu de demeurer inviolablement attaché, et je me soumets aux restrictions que l'on nous impose quoiqu'elles soyent vexatoires, arbitraires et motivées par aucune nécessité puisqu'il suffit de garder le rivage pour ôter tout moyen de s'échapper de ce Rocher escarpé.

PIONTKOWSKI, capitaine.

Isle de Sainte-Hélène. Longwood, ce 18 avril 1816.

(*Bristish Museum. Lowe Papers*, 20. 115. f° 65).

Cette déclaration qui est sans doute l'ouvrage du seul Polonais, l'Empereur la fait changer le lendemain et — Piontkowski l'affirme dans les « Lettres » — lui « dicte lui-même » la seconde déclaration que voici :

J'ai suivi l'Empereur Napoléon sur le *Bellérophon*. Après son départ de Plymouth j'ai continué à y rester, n'ayant pas été admis à la faveur de le suivre. J'ai depuis obtenu la permission de venir à Sainte-Hélène où je suis depuis le 30 décembre dernier. Je n'ai rien trouvé de ce qu'on m'avait dit à Plymouth de la beauté de l'Isle, de la salubrité de son climat et des égards dont on disait être entourés l'Empereur Napoléon et les personnes de Sa suite. L'Isle est affreuse; c'est proprement l'Isle de la Désolation. Son climat ne ressemble à aucun climat de la terre. On y est perpétuellement dans les nuages au milieu de brouillards, ou exposé à un soleil ardent — bienfait dont on est privé les trois quarts du temps. L'humidité ordinaire de l'Isle mettra un terme prompt à la vie de l'Empereur et des personnes de Sa suite. Cependant je suis constant dans mon ardent désir de rester auprès de l'Empereur et je me soumets aux restrictions que l'on nous a imposées quoiqu'elles soient vexatoires, arbitraires et motivées par aucune nécessité, puisqu'il suffit de

garder le rivage pour ôter tout moyen de s'échapper de ce Rocher ardent.

Piontkowski, capitaine.

Ce 19 avril 1816.

Bristish Museum — Lowe Papers 20,115 f° 67.
Original dans Lowe Papers 15.729 f° 21

En envoyant, le 20, cette seconde déclaration à Read, Piontkowski la faisait suivre de la note suivante :

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien remplacer ma première déclaration par celle qui est incluse dans cette lettre, voyant qu'on pourrait supposer d'après certains termes dont je me suis servi que j'étais venu à Sainte-Hélène dans l'espoir de trouver une belle contrée ou de jouir d'une considération distinguée. J'avais désiré présenter aujourd'hui tous mes respects à S. E. le Gouverneur et à vous demander de me dire ce que je dois faire par lettre, mais l'impossibilité de trouver un officier anglais pour m'accompagner m'en a empêché. N'ayant pas le temps d'informer le Grand Maréchal de ce que je fais, je vous demande de vouloir bien brûler ma première déclaration, sans faire mention de la substitution de peur que l'on ne puisse croire que j'ai effectué des altérations matérielles.

Piontkowski [1].

(*Bristish Museum. Lowe Papers. 20.115. f° 66*).

Cette déclaration de Piontkowski (ainsi que celle de Gourgaud, de Las Cases, de Montholon, la déclaration provisoire de Bertrand et la lettre de Lowe à Bathurst du 21 avril) fut

1. A propos de la phrase de M. Masson : « Quant à croire que l'Empereur, qui ne s'était mêlé d'aucune autre des déclarations — Montholon, Las Cases, Gourgaud, Bertrand — se fût attaché à celle de Piontkowski, comment l'admettre? » M. Watson écrit : « Napoléon lui-même s'est occupé des déclarations d'avril et Gourgaud déclare qu'il modifia la sienne à la suite de l'intervention de l'Empereur (« S. M. se fâche, m'ordonne d'aller corriger ma déclaration. Je la corrige et la montre, on la trouve bien. » *Journal*, I, 164). Si je connais quelque chose au style français de Piontkowski, je n'hésite pas à affirmer que sa déclaration porte la trace de la correction impériale, les « Lettres » disent même dictée. Cette phrase en apposition : « bienfait dont on est privé les trois quarts du temps » n'a jamais été de Piontkowski, et l'expression « mettra un terme prompt à la vie de l'Empereur » nous rappelle inconsciemment les propres termes de Napoléon au sujet du climat dans sa lettre d'adieu à Las Cases le 11 décembre 1816 : « mettront, je le sens, un terme prompt à cette existence. » (Watson)

emportée par la frégate *Havannah* le 23 avril à 5 heures du soir. Le 15 juin la *Havannah* arrivait à Spithead, le lendemain Bathurst lisait les déclarations de Sainte-Hélène. Il est inutile d'insister sur la colère que dut exciter celle de ce simple officier subalterne, Piontkowski, qu'on avait bien voulu, par faveur unique, autoriser à retrouver l'Empereur et qui se montrait si peu reconnaissant. « Quand il était en Angleterre, écrira Lowe, Piontkowski a sollicité comme une faveur spéciale d'être autorisé à venir dans l'île et il n'y était pas plutôt arrivé qu'il a commencé à développer un caractère politique et à le montrer dans sa déclaration pleine de reproches pour le Gouvernement qui avait accédé à sa requête..... » Aussi, le 26 juin, Bathurst écrit au Gouverneur : « Vous éloignerez du général Bonaparte au moins quatre des personnes qui l'ont accompagné..... vous remarquerez que je comprends dans ce nombre le capitaine Piontkowski, quoique, à strictement parler, il l'ait suivi quelque temps après le départ du *Northumberland.* »

Cette dépêche, emportée le 25 juillet par *L'Eurydice*, avec les quatorze dépêches de Bathurst à Lowe allant du 14 juin au 20 juillet (parmi lesquelles celle du 9 juillet — non du 17 comme le dit M. Masson — ordonnant au Gouverneur d'exiger des compagnons et des serviteurs de l'Empereur devant rester dans l'île la signature pure et simple de la déclaration anglaise), arriva à Sainte-Hélène le 29 septembre. Le 5 octobre Lowe vit Bertrand et, au grand étonnement de celui-ci qui lui fit remarquer « que la déclaration de Piontkowski ne contenait rien de violent », lui apprit que le Polonais devait quitter l'île. Le jour même le Grand Maréchal en informait l'Empereur. Quand, le 15 octobre, Lowe vint à Longwood pour exiger de tous les Français, généraux ou serviteurs, la signature de la déclaration, il ne fit point appeler le seul dont le destin avait été, depuis quatre mois, irrévocablement fixé par Bathurst lui-même ; Piontkowski *devait* quitter l'île, il n'avait donc rien à signer. On ne lui demanda rien.

Donc rien d'étrange ni d'anormal dans son départ. Les Anglais, qui lui avaient fait une grâce, se sont cru le droit en échange de disposer non seulement de son corps, comme de celui de tous les compagnons, mais aussi de son âme. Ils ont jugé que, *seul* des Français de Longwood, Piontkowski était tenu envers l'Angleterre à une déclaration bassement servile, puisque *seul* il avait bénéficié d'un traitement de faveur. Et comme il a refusé, il lui est ordonné, sans appel, de quitter sur l'instant celui auquel il a dévoué sa vie. C'est donc que, du point de vue anglais, il demeure sans tache. Le Polonais de l'île d'Elbe, l'officier des Cent-Jours, le capitaine qui émut les gens du *Northumberland*, reste, aux yeux des officiels britanniques, le trop loyal serviteur de son Empereur ; ce pourquoi il convient qu'on l'éloigne.

Mais, du point de vue français, ne va-t-il pas paraître étrange, le cas de cet homme arrivé sans avoir été appelé, éloigné sans raison officielle, dont le dévouement fanatique à l'Empereur peut paraître d'autant plus suspect qu'il est de plus fraîche date et de manifestation plus bruyante ? Oui certes, et les généraux surpris et troublés dans leur dignité protocolaire par l'arrivée de cet intrus, qui n'est point de leur rang, ne se sont point fait faute de le discréditer aux yeux de l'Empereur, de détourner, dès le premier moment, la bienveillance que Napoléon doit porter naturellement à tout être qui s'intéresse à son sort, surtout à qui vient partager sa captivité. Tout de suite Montholon lui a interdit la table des généraux ; Gourgaud — Las Cases y faisant sans doute écho — a remarqué à l'Empereur que l'arrivée de ce personnage est étrange, que « à l'exception de Bertrand personne ne le connaît » — et pour Gourgaud, Bertrand compte peu — qu' « on ne sait pas qui est cet homme », et il a fini par suggérer l'idée que c'est peut-être « un espion anglais ». Napoléon, après avoir favorablement accueilli le capitaine à son arrivée, semble, à croire une conversation de Mme Bertrand avec O' Méara, adopter le point de vue de ses compagnons et regarder « Piontkowski comme un espion envoyé pour le surveiller ».

Cela dure peu. A celui qui, en quelques instants, jugeait les situations les plus embarrassantes ou vidait les hommes les plus compliqués, la psychologie simple de Piontkowski apparaît vite facile et claire. Napoléon se rassure tellement sur les sentiments du Polonais que Montholon, peut-être par ordre, en tout cas avec l'assentiment de son maître, va employer le capitaine à la transmission de ses correspondances secrètes. A ne consulter que les journaux de Gourgaud ou de Las Cases, on s'attendrait peu à voir jouer à Piontkowski ce rôle nouveau, mais une circonstance probante nous le révèle, c'est l'affaire Nagle qui se place au début de septembre 1816 et dont Gorrequer rend ainsi compte à Hudson Lowe :

Il y a un mois environ, le capitaine Piontkoswki appela Thomas Nagle (lieutenant du 2e bataillon du 53e régiment) à Deadwood et lui demanda s'il se proposait de retourner en Angleterre. Nagle répondit qu'il partirait « aussitôt qu'il le pourrait ». Le capitaine Piontkowski lui demanda alors s'il avait le projet de visiter la France. Sur une réponse négative il reprit que s'il avait eu ce projet, lui, Piontkowski, pourrait lui procurer des lettres d'introduction du maréchal Bertrand (*sic*) qui avait de grands intérêts en France. Il savait que M. Nagle serait bien reçu et d'autant mieux qu'on saurait d'où il venait. Mais Nagle négligea ces propositions.

Le capitaine Piontkowski désira alors savoir si M. Nagle rentrerait en Angleterre sur un navire de guerre ou sur un transport. Sur la réponse que ce serait sur un transport, il fit la remarque que le séjour sur un pareil navire pour une famille pendant un si long voyage était une très grosse dépense. Il exprima son regret que Longwood ne pût lui fournir ce qui serait nécessaire, mais on y était trop rationné sans quoi l'on eût eu beaucoup de plaisir à le faire. Le capitaine Piontkowski demanda à M. Nagle s'il avait vu la lettre écrite récemment de Longwood House au Gouverneur, et sur la réponse du lieutenant « qu'il ne l'avait pas vue » il ajouta qu'il lui en montrerait une copie qui le mettrait à même de faire connaître au peuple anglais la façon affreuse dont on était traité à Sainte-Hélène, car il savait bien que le Gouverneur ne transmettrait pas la lettre en Angleterre. M. Nagle refusa, s'excusant en disant qu'il ne comprenait pas le français. Le capitaine Piontkowski pria

M. Nagle de s'assurer si sa femme vivait encore chez sir Francis Burdett, car il craignait qu'elle eût quitté la maison. Mais s'il pouvait la retrouver dans Londres, qu'il voulût bien lui faire connaître leur situation à Sainte-Hélène et lui dire combien il était heureux qu'elle ne fût pas venue dans l'île pour y mourir de faim.

Quand le capitaine Piontkowski a su du lieutenant Nagle où celui-ci avait l'intention de loger à Jamestown (après son départ de Deadwood) jusqu'au moment de son embarquement, il a dit qu'il irait le trouver là-bas, car il désirait particulièrement le revoir avant son départ. Néanmoins, il n'est pas revenu le voir depuis. Au bout d'une semaine, le lieutenant Nagle a vu M[me] Bertrand. Elle l'a informé que le comte Bertrand était très froissé de l'usage que le capitaine Piontkowski avait fait de son nom, sans jamais y avoir été autorisé par lui.

Quel était le but de Piontkowski en cherchant à faire accepter à Nagle la commission? Montholon le dévoile. Il était chargé par l'Empereur de transmettre en Angleterre des copies de la lettre de protestation du 23 août, écrite par Saint-Denis sur des morceaux d'étoffe de soie. Tel est donc le fond que l'on fait à Longwood sur la solidité des sentiments du Polonais qu'on n'hésite pas à l'employer aux délicates tractations avec les officiers anglais. Peut-être, s'il avait le choix, l'Empereur y utiliserait-il un serviteur d'intelligence plus avertie, car, sous ce point de vue, Piontkowski semble peu apte à ses fonctions, mais il siérait mal à Montholon ou à Gourgaud de faire à un simple lieutenant des propositions aisément désavouables au cas d'insuccès. Et tel est Piontkowski, que l'on sait qu'il emploiera toutes ses facultés à atteindre le but assigné. La conversation entre lui et Nagle, rapportée par ce dernier à Lowe, valut au Polonais une série de vexations jusqu'à son départ, heureusement survenu trois jours après que le lieutenant Nagle eut fait son rapport au Gouverneur.

De ce départ, annoncé verbalement à Bertrand dès le 5 octobre, et devant coïncider avec celui des trois autres personnes de Longwood que le Gouverneur est autorisé à choisir lui-même (Piontkowski étant le seul nommément désigné par

Bathurst), l'Empereur ne va-t-il point tirer parti pour propager à travers l'Europe les nouvelles de sa situation et l'état lamentable où l'ont amené le ministère anglais et le geôlier sir Hudson? A croire Gourgaud, Napoléon lui dicte le 16 octobre à 4 heures du soir (le Polonais devant partir le 19), « des instructions pour Piontkowski ». A la réflexion il se reprend; les instructions dictées à Gourgaud, s'il y en eut, ne sont point remises. L'Empereur laisserait-il passer l'occasion? Non assurément, mais il veut rendre plus certaine l'arrivée d'une communication qu'il juge essentielle, la fameuse lettre du 23 août, et il prend ses précautions en conséquence.

En recevant les instructions de Bathurst, Lowe a songé à désigner les trois personnes qui, avec Piontkowski, doivent quitter l'île. Il a demandé à tous les habitants de Longwood, domestiques compris, de signer la nouvelle déclaration imposée par le ministère. Un seul s'y est refusé, un nommé Giovanni Natale Santini « usciere del Gabinetto, Guardiano del Portofoglio », comme il signe et s'intitule. A n'en pas douter, c'est par ordre supérieur que Santini, *corse,* a refusé sa signature, et Lowe, après quelque hésitation, exige son départ. Il suivra Piontkowski, ainsi que l'argentier Rousseau et Archambault aîné. Quelle meilleure occasion se présenterait pour tenter de faire passer en Europe cette protestation du 23 août que celle du départ de ces quatre hommes, dont l'un, du même pays que Napoléon, fanatique de la personne de son Maître, l'ayant suivi dans ses fortunes diverses, ne peut manquer d'inspirer à l'Empereur la plus absolue confiance? Mais il est Corse, il parle tout juste un peu d'italien, incapable d'expliquer ou de comprendre. Piontkowski, d'éducation et de situation supérieures, n'est-il pas tout désigné pour aider Santini, pour mener à bonne fin la mission confiée par l'Empereur? Lui aussi doit emporter, comme Santini, des copies de la protestation pour les faire connaître aux parents de Napoléon : « Lorsqu'il était informé que je devais quitter l'Isle, « l'Empereur me disait : « On veut vous renvoyer, allez; vous « trouverez partout des amis et partout vous serez mieux que

« dans ce misérable païs. On veut vous punir pour avoir fait « votre devoir. Je vous donnerai de bons certificats et le grade « de chef d'escadron. Allez rejoindre ma famille. Votre décla- « ration et la lettre de Montholon suffiront pour faire connaître « notre situation. Il faut en garder des copies. » Croyant sur les indications de Lowe qu'après son transfert au Cap, Piontkowski sera transféré à Malte pour y être détenu, Napoléon lui ordonne d'aller au plus vite retrouver la famille impériale, « insistant spécialement sur la nécessité d'un silence prudent « et discret, sur le besoin de ne perdre aucun moment pour « atteindre le but et de n'en pas compromettre l'exécution par « une publication quelconque non autorisée ». Voilà donc tout ce que l'on sait de la mission de Piontkowski : rejoindre la famille de l'Empereur, mettre sous ses yeux la protestation de Montholon. Pour cela quitter au plus vite Malte, ou tout autre endroit où il sera débarqué, voyager vite et se présenter sous le couvert du « bon certificat » donné le jour du départ. C'est, en même temps qu'un passeport napoléonien, un ordre auquel tout fidèle de la Cause doit obéir. Ainsi Santini et Piontkowski en Italie, tels sont les deux émissaires qui, par la famille impériale, doivent concourir au but suprême : émouvoir le monde par le récit des souffrances de l'Empereur.

Le 19 octobre, le *David* quitte l'île avec les quatre personnes désignées sous la garde de l'enseigne Croad et arrive au Cap le 10 novembre. Piontkowski, débarqué le 13, est logé au château, avec défense d'en sortir sans être accompagné d'un officier et interdiction absolue de communiquer avec personne. Le 8 décembre, on l'embarque sur l'*Orontes* avec ses trois compagnons, et le lendemain le navire fait voile pour l'Angleterre. Après un arrêt de quelques jours à Sainte-Hélène où, malgré sa demande à Read le 20 décembre, Piontkowski n'a pas été autorisé à débarquer, même accompagné d'un officier, où, durant tout le séjour du navire, des embarcations de garde ont fait des rondes chaque nuit autour de l'*Orontes*, le voyage se continue le 3 janvier. Après une marche rapide (43 jours)

on arrive à Spithead le 15 février 1817 (non le 25 février, comme le dit M. Masson), et comme les quatre voyageurs n'étaient pas autorisés à descendre à terre sans un ordre de Bathurst, Piontkowski, chef de la caravane, demande au secrétaire d'État des passeports pour lui et ses compagnons de route :

M. le comte, il faudrait être insensible pour n'être pas infiniment touché de la bienveillance que V. E. a témoignée pour moi. L'honnêteté distinguée avec laquelle j'ai été traité sur les vaisseaux anglais et à Sainte-Hélène pendant le temps que l'amiral sir G. Cockburn y commandait, comme au Cap de Bonne-Espérance, quant au logement et à la table, prouve que les ordres donnés pour moi personnellement étaient dictés par magnanimité, bienveillance et générosité. Je vous prie, Monsieur le Comte, de croire que je serais au comble de mes vœux si un changement heureux des événements me permettait de donner une course libre (*sic*) aux sentiments de gratitude qui m'animent. Ayant l'intention de me rendre aux États-Unis d'Amérique, après avoir touché en Italie l'argent dont j'ai besoin, me serait-il permis de prier V. E. qu'elle daigne m'accorder son autorisation pour m'y rendre et de me faire délivrer des passeports ?

Jean Natale Santini, huissier du cabinet, sollicite l'autorisation pour se rendre en Italie. Théodore Rousseau, argentier, et Olivier Archambault, piqueur, ont choisi les États-Unis pour leur séjour futur.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, gratitude et soumission, de V. E. le très humble, très obéissant, et très obligé serviteur.

PIONTKOWSKI, chef d'escadron.

Les trois serviteurs ayant joint leur demande à celle de Piontkowski, Bathurst a envoyé des autorisations pour débarquer le 17, et le Polonais se hâte vers Londres, où, ayant retrouvé sa femme, il prend avec elle un appartement chez un Écossais, Broadfoot, dans Berwick Street, 82, Soho. Là, en attendant le passeport demandé pour l'Italie, il songe à servir la cause impériale. Précisément, durant son absence, sa femme

habitant chez sir Francis Burdett a fait, en janvier 1816, la connaissance de Sir Robert Wilson, qui y fréquente. Wilson qui avait marqué de l'intérêt à Mme Piontkowska, se met en relations avec son mari et s'empresse de l'aider dans son dessein d'intéresser le Parlement anglais aux souffrances de Napoléon. Fort heureusement, Santini est encore à Londres et, sans doute par l'intermédiaire de Piontkowski, entre en rapports avec Wilson[1]. Comme il a réussi, malgré la surveillance des Anglais, à emporter une copie authentique de la lettre de Montholon[2], il donne cette copie à Wilson, et ce document

1. Il est tout naturel que Santini ait été amené à Wilson par Piontkowski, lequel se trouvait tout désigné comme intermédiaire. Si l'on se demande alors pourquoi Santini a raconté qu'il avait connu le général par l'intermédiaire d'un de ses compatriotes qu'il aurait rencontré dans la rue, c'est parce que Santini n'aimait guère Piontkowski, depuis qu'on l'avait obligé, à bord de l'*Orontes*, à être le domestique du Polonais.

2. Il serait bon d'en finir avec la légende accréditée par Santini lui-même d'une lettre de Montholon écrite « à l'encre de Chine par le jeune Emmanuel de Las Cases sur des bandes de satin blanc ». Les historiens les plus récents de Sainte-Hélène, ainsi que M. Albéric Cahuet (« Noël Santini » *La Revue*, 15 novembre 1912), ont accepté la version de l'huissier corse. Or, son inexactitude nous en est démontrée par deux documents fort différents. Le premier est une conversation de O'Meara avec Lowe le 10 septembre 1817 : « M. O'Meara informa le gouverneur que lorsque Santini fut sur le point de partir pour le Cap, Cipriani lui enleva une copie de la lettre du général Montholon, du 24 août, écrite sur soie, *et la détruisit*. Cette lettre était écrite par le jeune Las Cases. Le gouverneur observa que c'était là une circonstance mémorable et demanda à O'Meara pourquoi il n'en avait pas fait mention auparavant. Ce dernier répondit que c'était parce qu'il n'avait appris l'événement que tout récemment de Cipriani. » (Bibliothèque Nationale. Fonds anglais, tome IV).

Le deuxième document, encore plus démonstratif que le premier, est la copie authentique apportée par Santini et donnée par lui à Wilson.

« Cette copie figure actuellement au British Museum dans les « Wilson Papers »
« (add. mss. 30, 142. ff. 63-67). Il y manque une feuille ou deux. Elle est écrite de
« la main de Saint-Denis sur des feuilles de 1814-15 avec le filigrane E. I. C. Elle
« porte des traces très fortes des plissements, frottements, déchirures et autres
« mauvais traitements auxquels elle a été soumise. Wilson a écrit au dos : « Docu-
« ment original apporté par M. Santini de Sainte-Hélène. Ce document a été remis
« entre ses mains par le général Bertrand, et l'Empereur Napoléon a ordonné à
« Santini, si le document arrivait à destination, *ce qu'on n'espérait pas*, de le publier
« en Angleterre ou en Amérique. » (Watson)

Au sujet des objets que les voyageurs du *David* parviennent à dissimuler à leur départ de Sainte-Hélène, une lettre de Philadelphie du 24 juillet 1817, écrite après l'arrivée de Rousseau en Amérique et qui semblerait contenir des documents émanant de celui-ci, dit qu'à son arrivée en Angleterre « Piontkowski était porteur de lettres de Buonaparte à Cambacérès, Fouché, Carnot, Merlin de Douai. Santini portait d'autres lettres pour les mêmes personnes et, en outre, trois décorations de la Légion

inestimable pour les libéraux anglais, va devenir la substance d'une brochure qui paraîtra sous le nom de Santini, mais dont les auteurs véritables seront Piontkowski et Wilson. Quelle part revient au Polonais dans la rédaction de l'*Appel à la Nation anglaise*...? Il est difficile de l'établir. Mais, par deux fois, tantôt en attribuant la part principale à Wilson, tantôt à Santini, qui en eût été bien incapable puisqu'il ne parlait ni n'écrivait l'anglais, ni même le français, Piontkowski reconnaît avoir participé au pamphlet. Ce faisant, il remplit son devoir et accomplit sa tâche : « Votre déclaration et la lettre de Montholon suffiront pour faire connaître notre situation », lui a dit l'Empereur; et cette lettre de Montholon, dont il sait l'importance aux yeux de Napoléon, il va la faire connaître par cette brochure que le public s'arrachera. Et non seulement la masse s'intéressera ainsi au Prisonnier, mais la question de la détention, celle du traitement infligé à Napoléon vont être débattues au Parlement. Car Wilson a mis lord Holland en rapport avec les arrivants de Sainte-Hélène, et le 10 mars, trois jours avant l'apparition de l'*Appel*, Holland a commencé l'attaque à la Chambre des Lords. Que dans le débat du 18 mars lord Holland n'obtienne pas gain de cause, que, malgré ses protestations et celle de Darnley, le 21, Bathurst reste victorieux, il n'en demeure pas moins que, de ce moment, les ordres donnés par le ministère à Lowe devinrent moins restrictifs, et à ce demi-succès Piontkowski a sa bonne part. Quant au public qui peut lire, dans le *Morning Chronicle* du 13 mars, le *Mémoire donné par Napoléon à Sir Hudson Lowe relatif à*

d'honneur, de la Couronne de fer et de la Réunion avec plaques, et deux tresses de cheveux pour l'archiduchesse Marie-Louise et son fils. » Il est à peine besoin de faire remarquer l'invraisemblance d'un pareil « déménagement » si l'on songe qu' « au départ de Sainte-Hélène on avait visité jusqu'au collet des chemises, même des domestiques », écrit Piontkowski. C'est d'ailleurs en prévision de cette minutieuse recherche que le Polonais avait proposé à l'Empereur d'apprendre par cœur la lettre de Montholon, ce qu'il fit (« Lettres » de Piontkowski et conversation de Mme Bertrand avec O'Meara, rapportée par Gorrequer à Lowe). La copie de la lettre de Montholon, écrite sur soie par le jeune Las Cases et que Santini devait emporter, lui fut également reprise par Cipriani avant le départ.

La seule chose que Piontkowski emporta fut une mèche de cheveux de Napoléon pour Capel Lofft.

son traitement à l'île de Sainte-Hélène, il s'arrache le journal ou la brochure dont sept éditions suffisent à peine à le satisfaire.

Piontkowski ne perd pas de temps pour envoyer ces bonnes nouvelles à Sainte-Hélène. Dans la maison qu'il habite à Soho, il a fait la connaissance d'un certain chirurgien de l'*Océan,* Jardine, qui, devant partir pour Sainte-Hélène, lui a demandé des lettres d'introduction. Piontkowski en a profité pour le charger d'un message que Jardine doit remettre à Gourgaud. Cependant, au cas où il ne pourrait voir le général, il donnera le paquet à Lewis Solomon, l'intermédiaire habituel. En voici le contenu : « Lord Holland a demandé copie de toutes les instructions de la correspondance. Il m'a écrit une lettre très obligeante. Le général Wilson a écrit une brochure qui paraîtra en français et en anglais sous le nom de Santini à qui j'ai donné des pièces. Je lui ai fait signer une lettre pour démentir les journaux qui parlent d'un vieil uniforme que l'Empereur lui doit avoir donné et autres bêtises. Je l'ai donné à l'éditeur du *Morning Chronicle* avec cette lettre par (*sic*) l'*Océan*. Je crains aujourd'hui d'être arrêté. On m'a demandé à la Police pour midi... »

Le second billet est ainsi conçu : « J'ai envoyé la boîte à thé à Mme G[ourgaud] à Paris. J'ai donné des nouvelles aux familles. Rousseau et Archambault sont partis pour l'Amérique. Grand changement pour mardi 19 mars[1]. Tout va bien jusqu'à... »

A l'arrivée de l'*Océan* à Sainte-Hélène, le 17 mai, les lettres de Piontkowski à Gourgaud furent retenues par Lowe, et les Français de Longwood n'en eurent connaissance qu'un mois après, le 29 juin, jour où le capitaine Johnson, du store ship, fut reçu par Napoléon. Mais, dès le 27 mai, par les journaux que le gouverneur avait laissé passer, on apprit l'intervention de lord Holland, les débats du Parlement, l'impression de l'*Appel*. Et l'Empereur, pinçant l'oreille de Gourgaud, déclare,

1. Il s'agit de la motion de lord Holland du 18 mars.

enchanté : « Eh bien ! ce Santini fait des merveilles... » Il ignorait à ce moment, sans doute ignora-t-il toujours, que Santini n'était qu'un comparse, que les vrais meneurs du mouvement, auquel il devrait quelque amélioration à son sort, s'appelaient Wilson et Piontkowski. Ainsi, dans l'ombre, celui-ci s'acquittait de son mieux de sa dette de reconnaissance envers son Empereur.

Albert Espitalier.

SANARY

ET LE

SIÈGE DE TOULON

(*Suite*[1])

IV

Le Conseil général de Saint-Nazaire, tenu le 1er avril 1792, se préoccupa de la mise en état du port. Les dépenses furent évaluées en principe à 40.000 livres au moins. Il fut décidé d'adresser aux administrateurs du district une copie du mémoire envoyé jadis au contrôleur général des Finances, sans succès d'ailleurs[2]. Nous trouvons ensuite aux dates des 4 novembre 1792 et 3 mars 1793 de nouvelles délibérations prises dans ce sens. De même les réclamations réitérées du conseil général du district de Toulon, rappelées le 6 décembre 1792, étaient restées sans objet. Lors de leur visite, les commissaires de la Convention Nationale pour l'inspection des départements maritimes furent étonnés « que ce port si utile au commerce et « même à la République, qui présente toute la sûreté possible « aux bâtiments qu'ils y abordent par son heureuse exposition « aye été négligé au point même de le voir comblé, si ont tarde « plus longtems à réparer du moins la digue principalle qui « couvre le port » (20 février 1793[3]). Ces commissaires expédièrent à la municipalité un extrait du procès-verbal de leur

1. Voir *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* de janvier-mars 1913.
2. *Registre des délibérations*, f° 127.
3. *Ibid.*, f° 215 et 266.

constat en lui conseillant de recourir au directoire du département. Leurs pouvoirs étaient en effet insuffisants pour engager des dépenses même urgentes[1]. Tous ces avis répétés demeurèrent sans grand résultat, quoique dès le 18 novembre 1790 l'assemblée administrative du département du Var eût autorisé l'établissement d'un maître calfat « attendu les fréquents abords des bâtimens » à Sanary[2].

Le 23 mars 1793, les administrateurs du directoire du district de Toulon ordonnèrent le tri des papiers les plus « propres au service de l'artillerie » et cette décision tout en fournissant « des ressources aux arsenaux » présentait « l'avantàge d'anéan- « tir des titres qui rappellent l'esclavage des peuples[3] ». Hâtons-nous d'ajouter qu'ils se bornèrent à exécuter un ordre venu de Paris. Les gargousses, formées grâce à ces papiers très résistants, devaient être évidemment excellentes, mais les lacunes créées dans l'histoire locale par cette destruction intempestive sont fort regrettables.

Les péripéties de la lutte de 1707 avaient laissé une trace sérieuse dans la tradition populaire. Les Anglais parurent, dit-on, devant Saint-Nazaire le 1er août et canonnèrent ce lieu après avoir pris une tartane de blé et donné la chasse à une seconde tartane qui s'échoua sur la plage et fut incendiée par le patron[4]. Selon un autre écrivain, ce jour-là, 10 bâtiments anglais auraient fait une descente au village, auraient brûlé quelques barques et se seraient réembarqués précipitamment laissant quelques morts sur la plage. Le 2 août, Saint-Nazaire aurait été pillé et brûlé[5]. La version donnée par un troisième auteur est naturellement différente. Le 12 août, la flotte ennemie aurait essayé de faire de l'eau à Saint-Nazaire, mais tous les puits étaient comblés. Les vaillants habitants auraient tué

1. Cf. Wallon, *Les représentants du peuple en mission et la justice révolutionnaire dans les départements en l'an II* (1793-94), *passim*.

2. Archives de Sanary, D_4.

3. *Ibid.*, D_4.

4. Lambert, *Histoire du siège de Toulon* en 1707, etc., p. 50-1. Il cite une descente rapide sur les côtes de Saint-Nazaire, p. 96.

5. Textor de Ravisi, *Invasion de la France en 1707*, p. 81.

dix hommes et la flotte aurait remis à la voile après avoir tiré quelques volées[1]. Les documents que j'ai publiés ailleurs avec détail[2] anéantissent ces racontages. La légende relative au capitaine Granet a été probablement créée de toutes pièces. Bien loin d'avoir fait preuve de courage, la population se serait enfuie durant plus d'un mois et Sanary dut son salut à l'intervention de l'armée royale, dès que les vaisseaux de l'étranger vinrent mouiller dans la rade du Brusc. En outre, une faute d'impression ayant transformé 1707 en 1770 dans le récit d'un érudit, les événements de 1707 ont été reportés par certains à l'année 1770 ! Depuis fort longtemps, de nombreux ouvriers des environs de Toulon travaillaient à l'arsenal de cette ville, lorsque l'intendant Hurson estima le nombre total de ceux de la Seyne, de Sanary et de Six-Fours à 400 (1767)[3]. L'enthousiasme avec lequel tant de capitaines de la marine marchande de cette région mirent leurs services à la disposition des insurgents américains, lors de la guerre de l'indépendance, avait singulièrement exalté le courage et réchauffé l'ardeur patriotique des provençaux. D'autre part, la direction de l'arsenal tint constamment en haleine ses subordonnés depuis l'élévation du duc de Choiseul au ministère de la marine (1761). Dès lors, les autorités locales se rendirent, aussi bien que les flottes étrangères, un compte fort exact de la valeur au point de vue militaire de la rade du Brusc[4]. Les précautions, prises avec une extrême minutie par elles de longs mois avant le siège de Toulon, sont des preuves irrécusables d'un ardent patriotisme et d'une singulière prévoyance. L'insouciance des classes inférieures aurait fini par être annihilée. Malheureusement, l'effort fut concentré sur les batteries.

1. Laindet de La Londe, *Histoire du siège de Toulon*, etc., p. 117. — Un membre de la famille de Chabert est cité à la p. 141. Cf. aussi Brun, *Op. l.*, t. II, p. 12. Claire-Félicité de Chabert, fille de noble Jacques, écuyer à Toulon, fut baptisée à Sanary en 1735.

2. *Notes historiques sur Sanary* (Var).

3. Brun, *Guerres maritimes de la France : Port de Toulon*, etc., t. I, p. 493.

4. Selon le rapport d'un capitaine de la marine marchande fait en 1868, la rade du Brusc est excellente quand on connaît le vrai mouillage (*sic*), mais les vagues y sont assez souvent agitées par la houle. Elle renferme beaucoup de mattes ou bas-fonds.

D'après la lettre adressée le 3 décembre 1792 par les administrateurs du district de Toulon, les frais de transport des munitions de guerre aux batteries étaient à la charge de la direction de l'artillerie, tandis que le transport des armes destinées à la garde nationale incombait aux communes intéressées[1]. La recherche des vieux canons et ferrailles donna peu de résultats, malgré la circulaire du sous-commissaire de la Seyne (15 mars 1793) et les objets recueillis devaient être transportés à Rochefort « pour en fabriquer des canons ». Andrac (Antoine) fit don de 5 canons de fusil et prêta pour la durée de la guerre 2 canons du calibre de 6 livres de balles avec les boulets correspondants, se trouvant au lazaret de Toulon et lui appartenant[2].

Suivant la délibération du 19 août 1792, « les circonstances « où se trouve la France avaient nécessité l'armement de deux « batteries » et l' « établissement d'un corps de garde en ces lieux. Un état de l'armement de la batterie de Portissol, confié à la garde de Bailly, caporal au 2e régiment d'artillerie, et remis par le bâtiment commandé par Fournier, fut dressé le 26 juin. Le même jour, un tableau analogue fut établi pour la batterie de la Cride[3].

Le 4 octobre suivant, les administrateurs du Var accordèrent une solde de 15 sols par jour à chaque volontaire montant la garde aux batteries, et les officiers étaient traités à raison de leur grade. La garde nationale de Six-Fours ne recevait aucune indemnité. Seuls les volontaires de la Seyne percevaient cette somme lors de leur déplacement pour le service des batteries des côtes. Le général d'Anselme, commandant en chef l'armée du Var[4], avait adressé une réquisition dans ce sens au directoire, qui prit une décision uniforme pour toutes les batteries des côtes du département.

Mainville, lieutenant-colonel d'artillerie, sous-directeur de

1. Archives de Sanary, H_2.
2. *Ibid.*, H_2.
3. *Ibid.*, H_2.
4. A son sujet, cf. au moins, Reboulet, *Le général d'Anselme (1740-1814). Sa vie, ses maximes militaires*, Apt, Mistral, 1912, in-12, 224 p., 1 port., 1 pl.

l'artillerie de Toulon, avait fait porter aux batteries précédentes le matériel nécessaire, de son autorité privée ; il prescrivit à la municipalité de Sanary d'y placer « une garde de gardes nationales » (18 juin). Cette municipalité s'empressa de témoigner son entière satisfaction et Mainville lui promit divers objets supplémentaires.

Poussés par on ne sait quel mobile, trois volontaires se firent remettre de force 4 livres de poudre par le canonnier invalide du poste de la Cride. La garde nationale de Sanary réunie sur la place publique les condamna au paiement de 3 charges de blé au profit des pauvres (15 octobre). Ce fait atteste l'insubordination qui régnait en général et ce jugement sommaire rendu par une collectivité peint très bien l'état des esprits.

L'autorité supérieure ne paraît pas avoir été prévenue de cet incident local. Barras, commandant alors de l'artillerie de Toulon, ordonna diverses mesures, sans y faire la moindre allusion. A la demande de la Société des amis de la liberté et de l'égalité de Sanary, il confirma la désignation en qualité de canonniers à ces batteries de deux vrais sans-culottes (19 octobre). La municipalité réclama à deux reprises des affûts et des cartouches (novembre), puis signala le mauvais état de trois canons de la batterie de la Cride (janvier 1793). Dans l'intervalle, le capitaine d'un navire ayant refusé de mettre sa couleur et de se faire connaître fut condamné par Barras à payer la somme de 10 livres 10 sols, prix du coup de canon de 24 que cette batterie avait dû lui tirer (31 décembre)[1].

La défense des côtes continua d'être l'objet d'une surveillance extrême de la part des officiers municipaux de Sanary. Guigou, adjudant général de la 2e légion du district de Toulon, promit de faire obtenir la solde demandée pour les 10 hommes montant la garde aux batteries, puisqu'ils faisaient le service de la troupe de ligne (12 janvier 1793). Le 24 mars, le corps municipal réclama un renfort de 5 hommes par batterie et

1. Archives de Sanary, H_2.

protesta contre l'envoi irrégulier de gargousses du calibre de 4, adressées par méprise au lieu de cartouches à balle. 1.200 cartouches de cette nature furent ensuite partagées entre les deux batteries, conformément au vœu de la Société des amis de la liberté et le surplus fut déposé « à la grosse tour du village ». Un corsaire espagnol croisait d'ailleurs aux abords de Bandol. Combis, maréchal de camp, approuva immédiatement le « renforcement » des postes. Le 4 avril, la société précédente demanda avec instance diverses réparations à la batterie de la Cride et à sa poudrière, puis, le 9 avril, elle sollicita la remise aux gardes nationales de service, du pain et de la viande nécessaires, en déduction de leur solde [1].

Après une tournée d'inspection, Combis témoigna sa gratitude à la municipalité de Sanary, ordonna l'enlèvement des deux mortiers conservés à Bandol et leur transport immédiat à la batterie du Cap Nègre en y joignant les bombes débarquées à Bandol (20 avril). Six jours plus tard, il nomma Mourenon capitaine d'infanterie de marine, pour commander les batteries, avec l'appoint des canonniers et des 40 hommes de la garde nationale et décida l'occupation des batteries du Cap Nègre et de Rayolet, situées sur le territoire de Six-Fours [2].

Les membres du comité de correspondance de Toulon invitèrent plus tard la municipalité de Sanary à renforcer les batteries et à placer 8 hommes par « canon », d'après « les avis » reçus (19 juillet). Mais le vent ayant repoussé au large l'escadre ennemie, le commandant de la marine annula la réquisition précédente (22 juillet). Bientôt le commandant d'armes de Toulon, Doumet, dut s'opposer à la prétention « des canonniers pour changer de batterie » (7 août), car ils se trouvaient « sous les ordres et sous la direction du com-

1. Archives de Sanary, H_2.

2. Au 3 mars 1793, la batterie du Grand-Rayolet comptait 4 canons de 24, celle du Cap Nègre, 1 canon de 36 et 3 de 24, celle de Portissol, 4 canons de 18, et celle de Cride, 4 canons de 24. Tous ces canons étaient en fer (Krebs et Moris, *Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution*, p. cxxxvi).

mandant des forts et fortifications du département [1] ». Ce point-là était essentiel à éclaircir, comme nous allons le voir.

Les délibérations, précédant immédiatement le début du siège, constatent la pénurie des grains dans le *canton* ou village de Saint-Nazaire. Le 19 août, le comité de subsistance de Toulon venait d'accorder à titre de « dernier effort » dix charges de blé à cette commune et l'avait invitée à se procurer des subsistances pour quelques mois. La municipalité décida l'ouverture d'une souscription pour parvenir à l'achat, à Saint-Maximin (Var) ou ailleurs, de 100 charges de blé (23 août 1793). Pierre Fournier, propriétaire ou ménager et dont le nom mérite d'être conservé, souscrivit la somme de 1.200 livres [2].

Le 8 septembre, trois volontaires de la 4e compagnie du 4e bataillon du Var versèrent la somme de 400 livres, montant d'une souscription faite en leur faveur à raison de leur enrôlement et devenue sans objet à cause de leur désertion. Le conseil décida d'envoyer une partie de cette somme à la Société populaire de Toulon pour servir à l'équipement de volontaires et de consacrer le surplus à la réparation des fusils de la garde nationale. C'était là agir sagement [3].

Bientôt éclata une affaire fort désagréable, dont les détails sont mal connus jusqu'à présent. Les représentants du peuple Gasparin et Saliceti ordonnèrent au capitaine d'artillerie, Mathieu, d'aller visiter les batteries de Saint-Nazaire, de rendre compte de leur état sans délai au général Carteaux et de faire arrêter et conduire auprès des représentants les municipaux et les habitants « ayant trempé dans le noir complot de l'enlèvement des canons et des mortiers » (Bandol, 10 septembre). L'ordre primitif émanait du général Dours ou d'Ours, chef de brigade de l'armée de Carteaux [4]. La date

1. Archives de Sanary, H_2.
2. *Registre des délibérations*, fos 351-2.
3. *Ibid.*, fos 353-4.
4. Cf. l'ouvrage récent ayant pu paraître, notamment grâce à la générosité de M. et Mme de Faucher : LAVAL, *Le général Joseph-François Dours*, etc. (Avignon, Seguin, 1912).

du 8 doit être substituée à celle du 10, portée par la copie couchée sur le registre des délibérations[1].

Réuni d'urgence et avec une émotion facile à prévoir, le 9 septembre, le Conseil général de la commune protesta de son dévouement aux principes de la Révolution et dégagea sa responsabilité des faits accomplis. En réalité, le 1er septembre, s'était présenté devant la municipalité un gendarme porteur d'un ordre du comité général des sections de Toulon contenant injonction de faire procéder à ce désarmement. Elle refusa. Le lendemain à minuit arrivèrent deux gendarmes précédant un détachement de 25 hommes d'un régiment de ligne et munis d'une nouvelle injonction rappelant que l'armement des batteries était la propriété de la ville de Toulon. Les officiers municipaux, tirés de leur lit, durent céder à la force; ils espéraient de cette façon ne pas compromettre les marins de leur village embarqués sur les bateaux de la République et les ouvriers de l'arsenal, leurs compatriotes. Les batteries furent désarmées; les affûts, les boulets, la poudre et tout le matériel furent transportés au port de Toulon sur un bâtiment spécial. Toutefois, deux canons du calibre 4, montés sur leurs affûts, furent cachés avec des boulets et de la poudre. Le tout fut remis à un détachement de l'armée du général Carteaux, dès son passage à Saint-Nazaire, le 8 septembre.

La même municipalité ne pouvait être rendue responsable de l'enlèvement des deux mortiers, car les batteries les ayant possédés étaient situées sur le territoire de Six-Fours[2].

Enfin d'Olonne avait été commis par le comité général des sections de Toulon, le 28 août, pour se rendre à bord du vaisseau de l'amiral Hood pour l'instruire de la situation de la ville. Il exhiba son ordre à la municipalité de Saint-Nazaire et au comité de ce lieu, en les assurant que l'objet de sa mission consistait uniquement à faire laisser le passage libre à un convoi de blé, venant de Tunis, pour la subsistance du

1. *Registre des délibérations*, f° 354.
2. *Ibid.*, f°s 355 et s.

département du Var, notamment pour celle de Saint-Nazaire, dont le convoi de deux charrettes de blé, acheté à grands frais à Saint-Maximin, avait été saisi par un détachement de l'armée du général Carteaux, qui cependant l'avait restitué.

La municipalité n'avait jamais vendu de vin à l'escadre ennemie, car, depuis cinq mois, elle avait défendu la sortie de toute espèce de vin à cause de la pénurie de la récolte. Bien plus, deux bâtiments chargés de vin provenant de Marseille, ayant aperçu l'armée anglaise, déchargèrent leurs marchandises dans le port de Saint-Nazaire et ce vin fut immédiatement charrié par des voitures à Toulon.

Cette municipalité fit valoir un dernier argument en sa faveur et ses dires étaient rigoureusement conformes à la réalité. Nous les transcrivons : « Enfin, une dernière preuve « qui fait certainement pour le canton de St-Nazaire et qui « prouve toujours plus son attachement à la République. « Requise comme les autres communes à fournir une force « armée à la ville de Toulon, elle s'y est absolument refusée « et par ce moyen elle peut se flatter n'avoir aucun de ses « concitoyens qui ait pris les armes contre la République. » Toute résistance au désarmement des batteries eût d'ailleurs amené une grave effusion de sang.

Pierre Ourdan, officier municipal, et Charles Roustan, notable, furent chargés d'aller exposer la situation aux représentants du peuple [1].

La lettre de demande d'un contingent militaire, adressée par les sections de Toulon à la ville de Sanary, n'a pas été conservée. Toutes mes recherches pour la retrouver sont demeurées vaines, malgré l'obligeance inépuisable de M. Susini, secrétaire de la mairie, et malgré le classement méthodique des archives dû à M. Henri Flotte. Sa reproduction aurait été certainement instructive. Quoi qu'il en soit, le désarmement des batteries défendant l'accès de la rade du

1. *Registre des délibérations*, f°s 356-8.

Brusc ne fut pas le fait des Anglais, comme quelques auteurs l'ont affirmé. La vérité est désormais rétablie.

Naguère encore, les approches de Sanary étaient commandées par les batteries du Cap Nègre, de Portissol et de la Cride[1]. Actuellement, le palladium de toute la rade du Brusc est le fort récent du Gros-Cerveau se trouvant sur le territoire de Sanary.

Au témoignage de plusieurs historiens, les députés du comité général, dans leur hâte à remplir leur mission, gagnèrent, la nuit venue, Sanary, d'où sous la conduite de l'officier parlementaire ils atteignirent, grâce à un bateau de pêche, le vaisseau de l'amiral Hood[2]. Selon une autre version, Cook et ses compagnons, pour échapper aux poursuites des chaloupes du contre-amiral Saint-Julien, « gagnèrent comme ils purent « le village de Saint-Nazaire, d'où ils ne réussirent à aborder « la flotte anglaise qu'à la nuit[3] ». Évidemment, Sanary fut uniquement témoin du passage de d'Olonne, dans les conditions indiquées au registre des délibérations.

Par suite d'une supputation défectueuse et que l'on retrouve ailleurs, dès le 1[er] janvier 1793, l'autorité reporta aux premiers mois de cette année-là l'an II[e] de l'ère républicaine et l'on trouve même cette erreur avec mention de l'an III au début de l'année 1794.

La commission provisoire du district de Toulon « remplaçant provisoirement le Directoire du département du Var » suivit ces errements. Une lettre, datée à Toulon du 14 août 1793 « l'an II[e], etc. », concerne la fontaine et l'horloge publique de Saint-Nazaire. La même méprise se rencontre sur les registres des délibérations du Conseil général et de la Société patriotique. Malgré les événements, la commission provisoire continua à s'occuper de l'administration des communes les plus voisines de Toulon, mais nous lisons sur une lettre relative à l'horloge et à la fontaine précédentes : « Fait au Direc-

1. Meyer, *Promenade sur le chemin de fer de Marseille à Toulon.*
2. Brun, *Op. c.*, t. II, p. 222, et d'autres écrivains.
3. Laval, *Op. c.*, p. 331.

« toire du département du Var à Toulon, le onze septembre « 1793, l'an I[er] du règne de Louis Dix-Sept », et cette lettre est parfaitement parvenue à destination, la municipalité de Sanary[1]. C'est le dernier contact pris par celle-ci avec la nouvelle administration toulonnaise. Hyères, Cuers, Solliès-Pont, La Vallette, Ollioules et d'autres villes peut-être encore, s'étaient fédérées avec Toulon au commencement de la seconde moitié du mois d'août[2]. Sanary montra plus de circonspection, mais elle eut le tort de continuer de correspondre avec un pouvoir insurrectionnel. Son occupation définitive par l'armée républicaine dut avoir lieu le 12 septembre. Dès le 6 ou le 7 de ce mois, il s'y trouva réunis quelques groupes de soldats appartenant aux volontaires du Var, incertains de l'attitude à observer. Le 8 septembre, les avant-postes de Carteaux n'étaient pas aussi avancés qu'on l'a écrit, car dans cette hypothèse la lettre partie le 11 de Toulon aurait été interceptée.

Mentionnons quelques mesures de rigueur. Fut arrêté à Sanary, Brun « ex-municipal » de la Ciotat (18 juillet 1793), comme devait l'être plus tard César Gautier, habitant le premier de ces lieux (brumaire an II). Le commandant d'armes de Toulon demanda l'avis de la municipalité et de la section, dite l'amie des lois, au sujet de la punition à infliger à Barthélemy Granet, enseigne de vaisseau non entretenu et conduit à bord du vaisseau-amiral avec ordre de le garder à vue (19 juillet). Trois jours plus tard, les membres du Comité de Salut public d'Ollioules annonçaient le désarmement de Daumas, fils aîné, notamment, comme suspect et de conformité à la délibération de la section de l'Union permanente (22 juillet)[3].

(*A suivre*)

R. VALLENTIN DU CHEYLARD.

1. Archives de Sanary, N_3.
2. DENIS et CHASSINAT, *Hyères ancien et moderne*, p. 128.
3. Archives de Sanary, I_2 et D_4.

LETTRES INÉDITES

DE

MARIE-CAROLINE

REINE DES DEUX-SICILES

au marquis de Gallo

(1789-1806)

(*Suite*[1])

CCIII

Livourne, le 7 juillet 1800.

Vous recevrez cette lettre par le courrier Precanico que j'expédie exprès en même temps que la barque à Palerme, pour tâcher d'avoir des nouvelles. Depuis le 16 juin, je n'ai pas reçu une ligne et dans ces temps difficiles et la situation dans laquelle je me trouve, il y a de quoi se désespérer. Je n'ai pas non plus reçu une ligne de vous depuis mon départ. Je désire et dois partir. Voilà trois semaines entières que je vis inutilement à Livourne aux frais du grand-duc ; traitée magnifiquement sous tous les rapports, je lui cause une dépense dont je rougis et je dois partir. Il est impossible de passer d'aucun côté à cause des Français. Demander un sauf-conduit me semble une bassesse qui ne me convient pas. Avec des gens de ce caractère ce n'est pas même une sécurité. Donc que faire ?

1. Voir *Revue historique de la Révolution française* de janvier-mars 1911 et numéros suivants.

J'ai résolu d'aller à Messine et de là à Trieste. Je ne me dissimule pas toutes les peines, incommodités, périls et frayeurs que j'aurai à souffrir avec quatre enfants, mais je me recommande au ciel et je vais de l'avant. Comme il me serait utile et agréable en arrivant à Messine de vous y trouver avec les ordres et instructions du Roi et l'ordre de venir avec moi pour m'assister dans mes débuts à Vienne et dans le difficile travail qu'il importe d'entreprendre dans ce moment où je voudrais pouvoir contribuer au service du Roi, de l'État et à leur gloire. Vraiment sans parler du plaisir que cette décision me causerait, ce serait ce que l'on pourrait faire de plus sage ; mais je ne me fais pas d'illusions. Je vois chez tout le monde, généraux et officiers, une mollesse, une apathie, une mauvaise volonté inouïes ; je ne vois partout que désordre et désarroi, j'en suis bien tristement affectée et le silence de Palerme achève de me désespérer.

Ici mes pauvres filles, qui sont des anges, se portent très bien et ne pensent qu'à me consoler, à m'obliger. Elles mériteraient un heureux sort et de trouver de bons partis.

Je vois tous les jours la duchesse d'Aoste, belle et bonne jeune femme ; mais je serais désolée si mes filles étaient comme cela, et je le dis toujours sans me vanter, ma bru et mes chères filles sont de beaucoup supérieures à toutes les autres femmes que je connais. Je désire donc faire ce voyage et tâcher d'établir mes filles. Si, comme on le dit ici, on restitue les Pays-Bas, ce serait une belle situation que le ciel pourrait me faire obtenir ; mais pour faire tout cela, j'aurais besoin d'avoir près de moi un ami comme vous qui m'aidât et me conseillât. J'écris aujourd'hui au général sur tout cela et combien tout cela me serait utile ; Luzzi et Ruffo ne m'inspirent ni confiance ni amitié. Cela ne se commande pas.

L'amiral Keith se conduit d'une manière indécente, pour ne pas dire coupable. Il a reçu ces jours-ci 12.000 hommes par trois convois venant de Minorque, de superbes troupes et bien équipées. Je l'ai prié de les envoyer à Gaëte, à Civitavecchia, à Naples, et rien en Sicile où je lui ai dit qu'on n'en avait pas

besoin, car j'ai compris qu'il ne le ferait que pour se rendre maître des ports et non pour notre défense, et que sans cela il les renverra comme il commence déjà à le faire. Il a déjà envoyé 3.000 hommes à Malte et se dispose à renvoyer les autres à Minorque. J'avoue que je trouve ceci bien cruel et peu amical. Rien n'a servi, ni mes lettres, ni mes démarches. Employés intelligemment à Gaëte et à Naples, ces 12.000 hommes nous auraient été d'une grande utilité, mais il a été impossible de l'obtenir ni par correspondance, ni de vive voix, et il les a renvoyés à Mahon et une partie à Malte. L'intention de Keith est de ne rien faire pour nous, et je le crois plutôt notre ennemi que notre ami. Si cela vient de lui ou de sa cour, c'est ce que le temps nous apprendra. Je vous recommande si vous ne venez pas à Messine à ma rencontre, et de là avec moi à Vienne, de m'écrire avec exactitude parce qu'il me serait impossible de bien servir le Roi sans conseils ni sans nouvelles. Je vous assure que j'ai l'âme opprimée. Castelcicala[1] et Belmonte[1] partent tous les deux pour leur destination, le premier par mer, l'autre ne sachant pas encore où il touchera, à Ancone ou à Trieste, s'il le peut, ou ailleurs. J'espère qu'il ne lui arrivera rien au milieu de tous ces ennemis inconnus ou connus, et, dans ces moments si difficiles, de la part de Paul Ier. Tout le monde est malheureux. Je crains un peu mon long voyage avec tant d'enfants et cela me préoccupe. Adieu, soyez heureux, écrivez-moi souvent et croyez-moi toujours avec une vraie, reconnaissante amitié, Votre vraie, éternelle amie.

CCIV

Schönbrun, 1800[2].

Je reçois à l'instant votre lettre et vous remercie de votre empressement. Le courrier Matteo est arrivé hier à 3 heures. Sachant que le chef[3] est de mauvaise humeur, je ne soufflerai mot à moins qu'il ne m'en parle lui-même. Je tâcherai d'être aimable et prudente tout à la fois.

1. Castelcicala se rendait à Londres et Belmonte à Pétersbourg.
2. De la fin septembre ou du commencement d'octobre.
3. L'Empereur François ou Thugut.

Le courrier partira demain soir. Vous pourriez écrire succinctement quitte à écrire plus longuement plus tard.

J'ai une lettre de Belmonte de Lublin le 28. Il s'est effrayé de mon indisposition dont on a exagéré l'importance[1]. Il savait, lui aussi, que vous deviez arriver prochainement, et il désire savoir ce qu'il doit dire à Saint-Pétersbourg si on l'interpelle sur nos négociations. Nous en reparlerons. Adieu, croyez-moi avec une véritable confiance et une sincère estime.

CCV

Schönbrunn, 1800[2].

Je réponds à votre aimable lettre par le même Matteo qui retourne à Baden. Merci des détails circonstanciés que vous me donnez sur ce délicieux séjour. J'espère que les eaux feront du bien à votre santé, mais je désire également aussi que vous régliez vos affaires à votre avantage et à votre satisfaction.

Dites-moi si vous désirez que j'en parle et que j'agisse et auprès de qui je dois intervenir. Vous n'avez qu'à me faire signe. J'agirai avec plaisir désirant du fond du cœur pouvoir vous être utile.

Je suis en train de me demander si je ne viendrai pas dîner lundi à Baden. Le mauvais temps, ma paresse naturelle et la crainte d'être indiscrète me retiennent. Mais si je ne m'y décide pas pour lundi, ce sera pour vendredi prochain. J'espère que la cure que vous commencez vous fera du bien.

Rien de nouveau dans les affaires, ni dans la politique. Rien non plus de Naples. Les dernières lettres reçues sont du 2 et beaucoup de lettres particulières que j'ai lues et parcourues parlent, d'une façon à faire frémir, des désastres qui s'y sont produits[2]; si vous croyez utile de les lire pour vous en faire une idée, je vous les enverrai.

1. Allusion à l'indisposition que Caroline avait eue en débarquant à Trieste, le 1er août et qui l'y retint une dizaine de jours.

2. Troubles du 30 octobre causés par le bruit répandu à Naples de l'apparition d'une escadre Gallispane (Cf. *Diario de Nicola I.* 522). Cette lettre ne peut donc être antérieure au mois de novembre.

Adieu, je n'ai pas le temps de vous écrire plus longuement aujourd'hui ; mais croyez-moi pour la vie votre véritable et reconnaissante amie.

CAROLINA.

CCVI

Schönbrunn, 1800 [1].

Je désire vivement savoir ce qu'a été votre conversation avec Thugut et si vous en avez été satisfait. Plus j'y réfléchis et plus je regrette l'excessive vivacité qui a provoqué ma sortie et je vous invite instamment à ne pas parler de mes justes peines à qui en est la cause[2]. Ce serait tout à fait inutile et il n'en pourrait résulter que du mal. Écoutez ce qu'elle vous dira, mais ne suggérez et ne précisez rien. Ne parlez de rien, je vous le recommande absolument.

Nous en recauserons encore une fois afin de ne pas empirer les choses.

Je vous recommande l'affaire de Saxe[3] pour aller chez Bellegarde en volontaire et devenir ensuite prince de l'Empire.

CCVII

Schönbrunn, 1800 [4].

Je vous envoie ce paquet de lettres. Vous les expédierez ou non, comme vous le jugerez convenable après les avoir lues.

Pour ce qui est du prince Ferdinand de Wurtemberg[5], si vous n'expédiez pas ma lettre, vous lui ferez de ma part et en mon nom des excuses de vive voix. Voilà le fait : Il est venu m'inviter à assister lundi à 10 heures à la bénédiction des drapeaux. J'ai accepté croyant pouvoir le faire. Mais lorsque j'en

1. De la même époque que la précédente.

2. Probablement l'Impératrice, fille de Marie-Caroline.

3. Le chevalier de Saxe, neveu de Ferdinand IV, celui qui fut tué en duel par le prince Stscherbatoff.

4. Probablement de novembre 1800.

5. A ce moment Feldzengmeister, le même qui devenu feld-maréchal fut en 1814-1815 gouverneur militaire de la Haute et de la Basse Autriche.

ai parlé devant la famille réunie, ma communication a été accueillie avec des rires si malicieux que je renonce à m'y rendre, ne voulant pas qu'on interprète malignement une démarche aussi innocente de ma part. Excusez-moi donc auprès de lui, soit en lui faisant parvenir la lettre ci-incluse, soit en le lui disant de ma part.

Le voyage projeté pour lundi est ajourné. Je ne crois pas non plus qu'il ait lieu mercredi.

L'Impératrice est comme une vipère, l'Empereur blême et démonté.

Je ne doute pas de notre ruine totale.

CCVIII

Schönbrunn [1] (sans date, 1800).

Je vous remercie de vos soins. Croyez que l'idée de maison ne déplaira pas. Je vois que je pèse, et j'avoue de faire la figure actuelle que doit faire le grand-duc [2] qui vit des grâces, (et même ils sont mieux traités que moi), je préférerais me retirer avec mes frères ou le duc Albert [3]. Je ne veux être ni complaisante, ni participante aux sottises de ménage comme de politique et nous serons bien plus amis de loin, et nous en parlerons.

Je suis pleine de reconnaissance et espère vous voir ce soir.

CCIX

Schönbrunn, 1800 [4].

Après notre longue conversation, j'ai passé une heure et demie comme un préfet de collège à jouer aux jeux innocents

1. Du 21 au 22 décembre et en tout cas, antérieure au 24 décembre, comme le prouve la lettre que Gallo adressa à la Reine pour la dissuader de quitter Vienne et d'aller à Brünn.

2. Le grand-duc Ferdinand de Toscane, frère de l'Empereur et mari de la deuxième fille de Marie-Caroline.

3. Albert-Casimir de Saxe-Teschen, beau-frère de Marie-Caroline, dont il avait épousé la sœur Marie-Christine.

4. Cette lettre n'a pu être écrite que le 24 ou le 25 décembre.

avec les archiducs et mes filles. A 10 ½ heures, on soupe de plus mauvaise humeur encore que de coutume. Thérèse me dit ensuite qu'elle ne pourrait pas venir ce matin, devant aller à 8 heures à Vienne et y dîner avec l'Empereur qui y a beaucoup à faire. Le grand-duc y va, lui aussi, avec eux. Toutes ces affaires se réduisent à une partie de chasse au Prater et je ne sais même pas si l'Empereur y va ou non. Je vous en informe pour le cas où vous voudriez les voir. Ils seront tous deux en ville.

Cela dit, je vous prie, coûte que coûte et n'importe comment. de me trouver pour l'hiver une maison hors du Palais. Si je pouvais en avoir une sur les bastions, je la préférerais à cause du soleil; mais peu importe où, comment et à quel prix. Cela me convient par rapport à l'opinion publique, pour ma dignité, pour mes convenances et aussi pour l'éducation de mes filles. Je ne puis pas rester en butte au mépris de mes propres enfants auxquels je suis venu rendre visite par amour maternel. La chose dépasse les bornes. — Je partirai certainement au printemps, mais pendant ces quatre mois d'hiver je veux avoir *mon chez moi,* à part, ainsi que cela me convient. Ils me trouveront chez moi; j'irai les voir quand cela me plaira, mais je veux vivre à part. La maison de Razoumoffsky, dont on m'a parlé ou une autre, peu m'importe, pourvu que je sois chez moi. Faites-moi le plaisir de me trouver cela et croyez-moi toujours.

Prière de me faire savoir s'ils donneront un dîner au duc de Wurtemberg. Ils sont bien capables de le faire pour me jouer un tour et m'être désagréable vu qu'il se plaint assez de moi.

Mais la maison, coûte que coûte, et si possible sur les bastions.

CCX

Schönbrunn (sans date 1800 [1]).

J'ai oublié en vous chargeant de ma commission pour le baron de Thugut de vous prier de lui dire que je voudrais po-

1. Du samedi 27 décembre.

sitivement le voir demain *dimanche entre 10 et 11 heures du matin*. Ce ne sera que sa seconde visite pendant le cours de ces deux derniers mois. Je crois donc qu'il n'y aura aucun empêchement. Faites-moi savoir demain matin par un mot s'il viendra ou non, ainsi que par deux mots aussi si l'Italie est ou sera comprise dans l'armistice[1].

Adieu, je vous souhaite une bonne nuit et croyez-moi toujours votre vraie éternelle amie.

CCXI

Schönbrunn, 1800[2].

Je suis extrêmement impatiente et curieuse de savoir comment s'est terminée votre entrevue avec l'Empereur. J'ai rencontré sur les bastions ma fille qui m'a parlé des affaires d'une étrange façon. Je me réserve de vous en parler à 3 heures.

Je verrai ce soir Minto[3] que je secouerai. De cette façon, au moins, je n'aurai pas de reproches à me faire : mais je suis pourtant très inquiète.

CCXII

Schönbrunn (sans date, 1800[4]).

Je me rends à vos bonnes raisons et c'est pour cela qu'après avoir lu les dépêches et reçu celles de Minto, je compte que vous viendrez chez moi pour expédier le courrier, si Giansante ne l'a pas encore fait, ce que j'ignore, n'étant pas au courant de vos intentions.

Je désire du reste que dorénavant vous expédiez les dépêches directement de chez moi. De cette façon, j'aurai plus souvent le plaisir de vous voir.

J'ai donné à Ferrero[5] l'ordre d'avoir les chevaux prêts pour midi afin qu'il puisse se mettre en route dès que vous voudrez l'expédier.

1. Armistice de Steyr signé le 25 décembre.
2. Des tout derniers jours de décembre 1800.
3. Sir Gilbert Elliot, lord Minto (1751-1814), ambassadeur d'Angleterre à Vienne depuis un peu plus d'un an.
4. Fait vraisemblablement suite à la dépêche précédente.
5. L'un des courriers.

CCXIII

Schönbrunn, 1801 [1].

J'ai passé toute la nuit à tousser et à réfléchir. J'ai devant moi un tel monceau d'affaires que je n'y vois plus clair. La fin nous montrera si l'on nous sacrifie par faiblesse ou par perfidie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on nous sacrifie.

Envoyez-moi, sans la faire copier, la convention du 22 décembre [2] ainsi que l'article à y insérer par Cobenzl ; je vous rendrai le tout de suite. Je veux seulement y réfléchir et vous donne ma parole de ne pas l'envoyer en Russie.

Adieu, j'attends par le retour du messager les papiers que je vous demande et vous récrirai au plus tôt.

CCXIV

Schönbrunn, 1801 [3].

Comme je me figure que vous aurez toute votre matinée prise par la correspondance et que je n'aurai sans doute pas le plaisir de vous voir, je désirerais savoir ce que vous avez pu apprendre de Thugut dans un moment où notre situation nous cause tant d'inquiétudes.

L'aide de camp de Berry est venu hier soir pour me parler. J'avais une telle peur que celui-ci fût caché derrière lui, que je fis dire qu'étant déjà déshabillée je ne pouvais recevoir personne et, après de longs pourparlers avec mes femmes, il se décida à laisser les deux lettres que vous aurez l'obligeance de lire et de me renvoyer. Ce sont de pures tracasseries et ce n'est assurément pas le moment de se compromettre avec qui que ce soit.

J'ai aussi lu toutes les lettres de Palerme jusqu'au 26 novembre.

Il paraît que François va à Naples [4].

1. Lettre écrite dans les tout premiers jours de janvier.

2. Convention dont Gallo parle dans ses *Mémoires*, page 86, et qui aurait resserré l'union entre Vienne et Naples.

3. Vraisemblablement de la première quinzaine de janvier.

4. Avis officiel de la venue prochaine du prince Royal à Naples y fut donné le 7 janvier; mais le prince n'y arriva avec la princesse que le 31.

CCXV

Schönbrunn, 1801 [1].

Je viendrai vous parler aujourd'hui en ville. Le fils d'Antonio Giannini ira à Londres demain soir. Je trouve que c'est trop tôt. J'avais pensé qu'on n'expédierait que vendredi ; mais si les affaires l'exigent, je ne m'y oppose pas. Giannini père partira avec l'expédition pour Palerme jeudi ou vendredi, et Panico ira samedi à Pétersbourg. Il pourrait passer par Prague où Kalitscheff lui donnera un passeport russe afin qu'il ne soit pas arrêté à la frontière.

Toutes les choses que j'ai lues et celles que je vois m'affligent profondément, Vous êtes dans le vrai. Croyez-moi toujours votre vraie amie.

CCXVI

Schönbrunn (sans date), 1801 [2].

J'ai oublié de vous demander hier soir et ce matin les copies de la correspondance de Bellegarde avec *Le Brun* [3] que je pourrai lire aujourd'hui n'ayant rien d'autre à faire. Prière donc de me les envoyer.

CCXVII

Schönbrunn, 1801 [4].

Le courrier sera prêt à partir à 24 heures et vous pourrez, soit m'apporter vos lettres, soit, vu l'urgence, me les envoyer. Giovanni a déjà tout préparé et s'acquittera de la mission aussi bien qu'un courrier.

Hier soir, je suis rentrée de bonne heure à cause d'une toux assez violente qui m'a valu un petit accès de fièvre et aussi parce que je voulais me mettre à écrire ce matin de bonne heure.

1. Probablement de la deuxième quinzaine de janvier 1801.

2. Antérieure à la réception à Vienne de la nouvelle de l'armistice de Trévise (16 janvier.)

3. Brune.

4. Antérieure à la paix de Lunéville et selon toute probabilité de la deuxième quinzaine de janvier.

Je suis très contente de savoir que vous approuvez ce qu'a dit et fait Castelcicala, un honnête homme qui n'a en vue que le bien du service du Roi. Je le connais et vous le trouverez tel qu'il a toujours été. Je vous renvoie sa lettre.

Faites-moi savoir ce qu'a apporté le courrier de Cobenzl, s'il contenait quelque chose relative aux autres affaires, ou s'il n'y a encore rien à en dire. Adieu. Je vous répète qu'à 5 heures après dîner Giovanni sera prêt à partir. Croyez-moi toujours avec une vraie reconnaissance.

CCXVIII

Schönbrunn (sans date), 1801 [1].

J'espère qu'une bonne nuit vous aura remis des fatigues d'hier et aura un peu atténué le chagrin que vous aura causé la lecture des papiers. Je suis très inquiète et très tourmentée d'avoir à écrire en pesant chaque syllabe. J'ai de plus été interrompue par quelques lettres anglaises. Je vous envoie les vôtres et en outre celles de Castelcicala à Acton pour que vous les lisiez. Demain nous ferons partir tout le courrier pour Palerme, et ce soir, mais assez tard seulement, je ferai l'expédition en Russie.

Nous nous tuons de travail. Si nous parvenons à sauver les deux royaumes, que le Ciel en soit béni; mais si tous nos efforts finissent par être inutiles, j'avoue que cela me sera un coup terrible, d'abord parce que j'ai la conviction qu'on ne croira jamais à tout ce que nous avons fait et essayé de faire et ensuite parce que je sais et je sens que tous ces soucis et ces travaux abrègent ma vie. Adieu.

(A suivre)

1. Comme la précédente, de la deuxième quinzaine de janvier.

DEUX HISTORIENS DE LA RÉVOLUTION

EDGAR QUINET ET CHARLES-LOUIS CHASSIN

D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE ORIGINALE

(*Fin* [1])

VII

1870-1875

Les premières défaites sonnaient le glas funèbre de l'Empire quand *La Démocratie*, qui avait eu tant de peine à vivre, mourut jugulée par un procès de presse (5 août 1870) : c'était la plus belle mort qu'on pût lui souhaiter. La collection des numéros, complète à la Bibliothèque de la Ville de Paris, les imprimés, les manuscrits, et surtout les lettres qui ont trait au vaillant et modeste journal, composent un ensemble de documents vraiment utiles, et même précieux pour l'histoire morale, religieuse, sociale de la fin du Second Empire.

Napoléon III, peu rassuré au fond par les résultats du plébiscite sur l'avenir de la dynastie, se jeta tête baissée dans le piège que lui préparait la Prusse, sûre déjà de l'Allemagne. Il ne voulut pas rappeler ses troupes de l'État romain, et se priva ainsi de l'alliance de Victor-Emmanuel, qui aurait entraîné l'Autriche. Après les journées de Wœrth, de Forbach, la

1. Voir *Revue historique de la Révolution française* de janvier-mars 1910 et numéros suivants.

Révolution était-elle possible à Paris? Chassin le crut; il prit part à la réunion de la Bourse : un revenant, Ledru-Rollin, adjurait alors Gambetta de proclamer la déchéance à la tribune. Gambetta promit, atermoya, attendit : Thiers conseillait de laisser à l'Empire l'entière responsabilité de ses actes, et de ne pas compliquer la guerre étrangère d'une guerre dans la rue. C'est pourquoi la Révolution du Quatre-Septembre, après le désastre de Sedan, fut absolument pacifique. L'Empire, la Régence, s'écroulèrent. Les violences d'antan n'avaient plus aucune utilité. Au jour même du 4 septembre, Chassin disait au peuple, prêt à bondir sur le Corps législatif : « Pour moi, je n'envahirai jamais une assemblée, bien ou mal élue[1] ».

Devant l'ennemi, il eût voulu que le gouvernement de la Défense nationale, responsable de la France, ne laissât dans Paris assiégé qu'une délégation : c'était aussi l'avis formel de Quinet, rentré en France le 6 septembre, et qui s'était installé rue de Vaugirard, n° 37. On sait que le contraire eut lieu, et Paris n'eut pas, ne put susciter un second Gambetta dans aucun de ses défenseurs militaires ou de ses chefs politiques : non que les talents, les dévouements aient manqué, mais leur sort était mathématiquement réglé par les progrès de l'investissement, de la disette, des discordes civiles, et, pour conclure, du bombardement.

Le gouvernement ayant ignoré ou dissimulé quelque temps la trahison de Bazaine, un mouvement spontané, dès qu'elle fut connue de façon indubitable, porta les patriotes à l'Hôtel de Ville, et, avec eux plutôt qu'à leur tête, les agitateurs populaires, Blanqui, Flourens, etc. Chassin, commandant élu du 253e bataillon (dont il a laissé l'historique dans ses papiers) participa à la journée si complexe, mais si logique, si inévitable du 31 octobre 1870. Il était régulièrement délégué par le neuvième arrondissement pour demander (tout au moins) l'élection d'un conseil municipal, que réclamait d'ailleurs la majorité des maires. Loin de fomenter la guerre civile, il était convaincu

1. Taxile Delord, *Histoire du Second Empire*, t. VI, p. 465.

qu'on ne l'éviterait qu'en employant avec plus de suite et moins de méfiance des hommes qui ne demandaient qu'à devenir des soldats. « Vous avez la bonté de ne pas nous faire tuer inutilement, disait-il au général Trochu (son compatriote). Ne vaut-il pas mieux pour nous mourir d'une balle prussienne que d'une balle française? Vous avez assumé une tâche au-dessus de vos forces... » En proposant comme chef (civil) de la Défense « Dorian tout seul », il se séparait bien nettement de Flourens et de Blanqui. Son rôle fut travesti odieusement : il prit soin, dès le 2 novembre, de le rétablir dans une lettre au *Figaro,* non en avocat d'une cause perdue, mais en historien fidèle, en patriote désespéré. Comme bien d'autres, il a pu se tromper sur les moyens d'action : l'inspiration fut noble, et défie la critique la plus sévère. Le gouvernement de la Défense n'en destitua pas moins le trop fiévreux républicain du commandement de son bataillon. Après la capitulation, il revit enfin sa femme et ses filles qu'il avait envoyées chez sa mère, à Nantes. Lorsque, à Bordeaux, fut voté le traité de paix, il éclata en sanglots, et chancela entre les bras d'un confrère russe, rédacteur en chef du *Journal de l'Académie de Saint-Pétersbourg.* Peu après, sous le pseudonyme *Le Parisien,* il devint le correspondant de ce journal, où il écrivit jusqu'en 1874, beaucoup plus librement, sur les affaires françaises, qu'il n'aurait pu le faire en France même.

Comme Chassin, Edgar Quinet avait, avec sa noble femme, traversé les misères du siège. Lors du plébiscite du 3 novembre, il avait voté, sans enthousiasme à coup sûr, pour le gouvernement de Jules Favre et de Trochu. Mais il avait compris, excusé, sinon toutes les folies et toutes les malsaines ambitions, du moins les colères spontanées et le désarroi du 31 octobre. Le bombardement de Paris avait commencé le 27 décembre : le sud de la rive gauche, où logeait Edgar Quinet, reçut de trois à quatre cents obus par jour : la fenêtre à côté de son bureau fut même trouée par un éclat. Chassin, à l'autre extrémité de la malheureuse ville, était plus en sûreté, du moins chez lui : il est vrai qu'il y était fort peu. Le 6 janvier 1871, il reçoit le

billet suivant de la rue de Vaugirard, en réponse à une lettre de bonne année :

Mon cher ami, Je vous remercie de m'avoir écrit : car j'étais inquiet de n'avoir pas de vos nouvelles. Si je le pouvais, j'irais bien vous voir. Mais vous trouverais-je ?

Nil desperandum. La France s'est retrouvée, le plus difficile est fait. *Renaître* a été le miracle. Le reste suivra. Espérons et voulons.

Voilà des bombes qui doivent vous réchauffer, ce n'est pas le moment d'être enrhumé.

Au revoir. Votre dévoué de cœur,

EDGAR QUINET.

Vous nous trouverez toujours, bombardés ou non, de 1 heure à 3. Mille choses de la part de ma femme.

La biographie de Quinet, pendant le siège, est connue à fond par l'ouvrage de sa femme : *Paris, journal du siège ;* on y rencontre de temps à autre le nom de l'excellent Chassin. Rappelons qu'après la capitulation et l'armistice, Quinet, élu député de Paris à l'Assemblée nationale (février 1871), fut du petit groupe qui refusa de voter les préliminaires de paix.

Lorsque l'Assemblée eut quitté Bordeaux pour Versailles, Chassin fut arrêté dans cette ville, comme suspect de s'être rallié à la Commune : il fut donc emprisonné (10 avril) sous la troisième République comme sous la seconde, sous prétexte de complot. L'Empire, si maudit, lui avait épargné cette mésaventure ! On ne pouvait en 1871 lui reprocher que des intentions. Il est certain que personnellement, comme Gambetta, Chanzy, Quinet et bien d'autres, il considérait la paix comme honteuse, et funeste à la République non moins qu'à la patrie. Mais la guerre civile lui semblait encore plus odieuse, et, comme l'Assemblée nationale avait certainement sa part de responsabilité, et une forte part, dans le soulèvement des fédérés au milieu de la parfaite indifférence des bourgeois, et de la majorité des Parisiens, Chassin, avec quelques autres bons citoyens, s'efforçait de chercher un terrain de conciliation. Il n'était toutefois venu à Versailles, le 10 avril, que pour

toucher de l'argent qui lui était envoyé de Russie, par le directeur du journal auquel il avait commencé à collaborer. Il s'empressa, comme bien l'on pense, d'écrire à Quinet ; celui-ci, à peine guéri — et mal guéri — d'une pleurésie que lui avait valu la fin du siège dans une maison moins exposée mais plus meurtrière que celle de la rue Vaugirard, n'en remplissait pas moins avec un courage et une assiduité de jeune homme ses rudes devoirs de député de l'opposition d'extrême gauche. A Versailles, il s'était logé tant bien que mal à l'Hôtel du Petit-Vatel, rue des Réservoirs. C'est là qu'il reçut du prisonnier la lettre suivante :

Versailles, 13 avril [1871], 8 heures du matin.
Maison de correction, avenue de Paris.

Cher Maître, J'étais non sans peine sorti de Paris pour venir ici expédier et chercher des lettres. Me voici écroué, sous l'inculpation de propagande en faveur de la Commune et de l'insurrection.

Tout le monde sait que je n'ai pas pris la moindre part à ce qui se passe et vous n'ignorez pas qu'après avoir usé tous mes efforts, durant le siège, pour empêcher des conflits dans l'intérieur de Paris, nul ne souffre plus que moi-même de cet abominable entr'égorgement des Français devant ses vainqueurs ironiques.

Je n'ai, pour ce qui me concerne, aucune crainte ; mais j'adjure tous mes amis, par vous, de faire les démarches nécessaires afin que mon incarcération ne se prolonge pas inutilement. Surtout, cher maître, que l'excellente M[me] Quinet avise aux moyens d'avertir ma chère femme et de la rassurer, car elle doit mourir d'inquiétude, et — si je ne puis rentrer à Paris — de la faire venir ici avec ma fille aînée. Et vous, si c'est possible, venez me rendre dans ma cellule n° 11, la respectueuse poignée de mains que je vous envoie à travers la grille.

Ch. L. Chassin.

J'ai envoyé un mot à MM. Duclerc et Dorian, de la *Préfecture*, hier soir. — M. Peyrat ne pourrait-il rien, comme président du syndicat de la presse, dont j'ai eu l'honneur d'être élu avec lui, lors de l'installation des tribunes de l'Assemblée à Bordeaux ! — Emmanuel Arago, si, contre toute attente, j'avais un procès, vou-

drait-il être mon défenseur? — Louis Blanc et Tolain pourraient témoigner à ma décharge, sachant bien que l'accusation portée contre moi est sans base.

Que Duclerc, Dorian, vous, me réclament au plus vite et me voient. — L'autorisation doit s'obtenir à la *Préfecture de police, grande cour du Palais.*

Cette lettre du 13 avril, de Versailles pour Versailles, ne parvint à destination que le 18. Quinet était cloué au lit par une rechute; il chargea sa femme de répondre. Lui-même ne put le faire que deux jours après :

Versailles, 20 avril 1871,
Rue des Réservoirs, Hôtel du Petit-Vatel.

Mon cher Chassin,

Vous avez dû recevoir la lettre de ma femme. Votre lettre a mis cinq jours à me parvenir. Je n'avais pas attendu de la recevoir pour agir. Je l'ai communiquée sur le champ à ceux de mes collègues que vous m'avez désignés. Duclerc m'avait complètement rassuré en me disant que le ministre de l'intérieur, M. Picard, lui avait déclaré qu'il allait vous faire sortir. J'ai cru la chose faite. Puisqu'elle ne l'est pas, je vais de nouveau faire tout ce qui dépend de moi pour vous servir. Malheureusement je suis indisposé, au point de n'avoir pu aller vous chercher. Mais cela ne m'empêchera pas de faire tout le possible. Chacun est convaincu que vous n'êtes pour rien dans les choses dont vous êtes accusé. Patience, mon cher ami, vous serez bientôt en liberté!

Votre tout dévoué
EDGAR QUINET[1].

C'est bien à tort que, depuis le 31 octobre, Chassin était considéré comme un démagogue. Révoqué de son grade de commandant, rentré dans le rang, il n'avait été l'objet d'aucune poursuite; entouré d'un groupe d'amis (Gambon, Léon Vauthier, Murat, Tolain), il avait continué à transmettre au

1. Cette lettre fut retenue par la justice; elle porte en tête les mots : *Vu, nº 1685,* et le mot (peu lisible) *utilisé.*

gouvernement les observations et les projets qu'il croyait les meilleurs pour prolonger la défense de Paris, veiller de plus près au rationnement, et surtout pour assurer, après une capitulation considérée comme fatale, la continuation de la Défense nationale. Dorian, à qui Paris devait la réfection et l'accroissement de son matériel d'artillerie, Duclerc, Magnin, lui servaient d'intermédiaires : et l'on peut constater dans ses *Papiers*, par les réponses de Duclerc, qu'il n'était tenu ni pour un importun, ni pour un chimérique. Au 21 janvier 1871, on l'avait vu multiplier les démarches officielles, on l'avait entendu haranguer la foule, afin d'empêcher cette fusillade qui éclata place de l'Hôtel-de-Ville, au premier bruit de la capitulation. Il pensait alors, que, si les Prussiens entraient à Paris, le gouvernement provisoire du Quatre-Septembre s'évanouirait du même coup; que d'autres hommes en prendraient la place, se rallieraient à la Délégation, à Gambetta, et qu'à la longue la France deviendrait le tombeau des Prussiens, comme l'Espagne, sous Napoléon, avait été celui de nos meilleures armées. Hélas! en avril 1871, il ne s'agissait plus de guerre à outrance contre l'étranger; mais bien de guerre civile entre Français, c'est-à-dire, écrivait-il, du seul moyen de les réconcilier avec la monarchie ou de leur faire regretter l'Empire. Ce qui compromit réellement Chassin — en dehors d'une situation qui était de nature à compromettre tout le monde — ce fut son caractère indépendant; ses allures exubérantes, sa confiance exagérée dans la valeur de la parole humaine, de l'imprimé, et dans la portée des conciliabules; bref ses excès de zèle républicain et patriotique dans un moment d'angoisse, de honte, de résignation aux faits accomplis, d'indifférence nationale à l'égard des souffrances de Paris, et de rage parisienne contre les ruraux, les monarchistes, les « capitulards ».

Chassin, en prison préventive, fut convenablement traité. Il put continuer sa correspondance parisienne(!) pour le *Journal de l'Académie de Saint-Pétersbourg*. Il eut tout le temps de faire connaissance avec un étrange voisin de cellule,

Régnier, l'homme de Metz, lequel fut d'ailleurs relâché, en attendant sa condamnation à mort — par contumace — à la suite du procès de Bazaine. On ne peut avoir une idée vraie de ce Régnier que par les *Notes de prison* de Chassin, demeurées manuscrites, et qu'il n'a que très occasionnellement utilisées dans la Presse. Régnier était un homme de bonne foi... bonapartiste ; une mouche du coche, un hanneton, un toqué politique que Bismarck sut employer à ses fins. Pas la moindre portée d'esprit, au reste : en avril 1871, pour occuper ses loisirs, il s'amusait à faire des vers satiriques, contre qui ? Contre les Cinq. Je crois que c'est tout dire. Ce curieux manuscrit, sottement illustré, est dans les *Papiers Chassin*. Régnier et Chassin parlaient fort librement de Thiers, comme si personne ne les écoutait. Ils n'en disaient pas du bien.

Aussi la libération fut lente à venir, malgré les assurances de Duclerc, d'Ernest Picard, et les démarches multipliées de Quinet. Dans un entretien que voulut bien m'accorder un jour Mlle Dosne, à l'occasion d'un article sur son illustre beau-frère[1], je me permis de lui demander comment, les charges contre Chassin s'étant trouvées nulles (tous les papiers saisis sur sa personne lui furent restitués), le chef du pouvoir exécutif et ses ministres avaient pu éluder si longtemps les sollicitations d'un homme comme Edgar Quinet : « La caution, me fut-il répondu, n'était pas *bourgeoise* ». Bref, Chassin fut « gardé » jusqu'après la semaine sanglante : « Nous vous avons sauvé, lui dit en manière d'excuse Ernest Picard : sans nous, vous vous faisiez fusiller, et par nous, vos vrais amis. »

Entre Quinet et Chassin, hôtes assidus du Château de Versailles, l'un à son banc de député, l'autre à la tribune des journalistes, la conversation remplaçait avantageusement le commerce épistolaire, mais sans le supprimer tout à fait. Ce n'est plus le même adversaire, c'est toujours le même combat. N'a-t-on pas reculé, avec le démembrement en plus, au lendemain de juin 1848 ? Césarion jouit de l'hospitalité

1. Dans la *Grande Encyclopédie*.

anglaise; il est mort politiquement, lui et les siens. Mais l'Église est vivante et agissante, et les défaites de la France exaltent son patriotisme romain. Dans le bouillon de culture du cléricalisme, vibrent les microbes des vieux partis. Sera-ce Henri V? Sera-ce le comte de Paris? Ou les deux branches reverdiront-elles l'une par l'autre dans le terreau sanglant de l'Invasion et de la Commune? Quinet ne prit qu'un médiocre intérêt aux savants coups de barre de Thiers, tantôt à droite, tantôt à gauche. Il continue à parler principes à des gens qui ne veulent que se débrouiller, chacun pour soi, et que la force des choses, la continuité des courants amenèrent bon gré mal gré au seul port de salut, à la République. Durant cette période (1870-1873), je ne rencontre plus que deux lettres de Chassin à son maître : l'une du 15 juin 1871, où il le félicite de la *Lettre aux électeurs;* l'autre, du 12 août 1874, où il lui communique son désir de parler aux funérailles de Michelet, au nom de ses anciens auditeurs du Collège de France : ce discours, Chassin l'avait écrit dès la première nouvelle d'Hyères; il l'avait communiqué à Quinet, lequel le lui réexpédia dans la lettre suivante :

ASSEMBLÉE
NATIONALE
—

Versailles, 16 février 1874.

Mon cher ami, Je ne sais rien de plus que ce que vous savez. Madame Michelet ne m'a point écrit non plus qu'à la famille[1]. J'ai reçu la nouvelle en pleine poitrine, par un journal. Votre discours est excellent, je vous le renvoie : car sans doute vous en ferez usage. Votre bien dévoué. Jamais je n'eus plus besoin de compter sur l'amitié de nos amis.

EDGAR QUINET.

A l'interversion des deux dernières phrases (que j'ai natu-

1. Mme Michelet (née Mialaret) était brouillée entièrement avec Albert Dumesnil, veuf d'Adèle Michelet (fille du premier lit de Michelet), laquelle lui avait laissé deux enfants. Albert Dumesnil eut bientôt à défendre leur part de propriété littéraire sur les œuvres non historiques de Michelet, auxquelles sa seconde femme prouva qu'elle avait collaboré. Quant aux Papiers, dont elle a tiré mainte œuvre posthume, ils ne sortirent de ses mains qu'à sa mort, en vertu du testament de Michelet.

rellement respectée), on peut juger de la violente émotion d'Edgar Quinet. Quant au discours de Chassin, lorsque les restes de Michelet eurent été ramenés à Paris, il ne put être prononcé. Michelet, que la maladie, que plusieurs attaques d'apoplexie avaient tenu éloigné de Paris, soit en Suisse, soit en Italie, soit dans le Midi, depuis le mois de juillet 1870, n'avait pas eu la verte et militante vieillesse de son ami de 1825; son grand nom, en 1874, laissait le parti républicain assez froid. Ni pour sa veuve, ni pour la France, sa mort n'avait marqué le jour de son apothéose.

Il y a, en 1873 et 1874, cinq autres lettres de Quinet à Chassin, antérieures à celle du 6 février 1874. Une seule a été donnée dans les *Lettres d'exil*[1]. Voici, dans leur ordre chronologique, celles qui n'y figurent pas :

Versailles, 2 janvier 1873.

Mon cher ami, Mille amitiés et mille vœux pour toute la famille Chassin, grands et petits. Qu'ils vivent ! Qu'ils prospèrent ! Qu'ils voient enfin ce qui ne s'est jamais vu : une France libre !

Notez bien que la nomination de mon ancien camarade de Corcelle veut dire : *nouvelle expédition romaine,* et, dans un temps donné, nouvelles horreurs, nouvelles perfidies envers la France et l'Italie. Il s'agit de les anéantir l'une par l'autre. Alors, le fanatisme respirera. Voilà la conception : et l'exécrable, c'est qu'elle commence à se réaliser, chez nous, par des mains *voltairiennes,* au nom de la RÉPUBLIQUE. — Assez d'infamies !

Adieu et à revoir. Ma femme est de moitié avec moi dans tous mes vœux pour vous tous.

E. QUINET.

A propos on a fait, il y a déjà un mois, une nouvelle édition de *La République*[2].

1. Tome IV, p. 444 (2 janvier 1874). Cette lettre, très courte, simple billet de jour de l'an, se termine ainsi : « Espérons, oui, espérons toujours et quand même. La race des pervers ne l'emportera pas toujours. Ils ont le prêtre et l'argent. Nous n'avons que les deux divinités les plus pauvres, la Vérité et la Justice. Je crois pourtant à leur victoire. » Ce sont les idées développées dans *L'Esprit nouveau.*

2. *La République, condition de régénération de la France,* par E. QUINET.

Autre lettre, quatre jours après, où ce *post-scriptum* est repris et développé :

Versailles. 6 janvier 1873,
Boulevard de la Reine, 67.

Mon cher ami, Avez-vous reçu ma lettre du jour de l'an ? Il n'y avait pas de numéro. Si vous ne l'avez pas, veuillez la faire réclamer.

Vous apprendrez avec plaisir que la première édition de ma *République*, tirée à cinq mille exemplaires, a été enlevée en peu de jours. Nous avons fait une nouvelle édition qui a paru avec le jour de l'an. Faites ce que vous pourrez pour constater ce résultat, et signaler cette nouvelle édition dans les journaux où vous avez accès, s'il y a autre chose dans le monde libre que la *Russie* et le *Kamschatka*.

Guérissez-vous bien vite. Vous malade ! Cela se comprend-il ?

Amitiés à toute la famille. Votre dévoué de cœur

EDGAR QUINET.

Si la République tardait, en France, à s'avouer sa propre existence, elle surgissait à l'improviste au delà des Pyrénées et chassait du trône le roi Amédée de Savoie (11 février 1873). Elle dégénéra vite en fédéralisme, en cantonalisme, en anarchie. Elle se termina par le *pronunciamiento* du général Martinez Campos, et par la proclamation du fils d'Isabelle, Alphonse XII, qui fit son entrée à Madrid, le 14 janvier 1875.

Quinet était loin de prévoir une aussi rapide éclipse, lorsqu'il écrivait à Chassin, quatre jours après la précédente lettre :

Versailles, 18 février 1873.

Mon cher ami. vous savez, comme nous l'avions prévu, que la gauche et l'*extrême* gauche ont décidé qu'elles ne feraient rien.

Vous pouvez lire aujourd'hui dans *Le Rappel* ou *La République française* ma Lettre-adresse au gouvernement et au peuple espagnol, datée du 16.

Voici la dépêche que j'ai reçue de Figueras et Castelar, à mon

premier télégramme par lequel je leur annonçais que j'avais reçu le leur :

« Madrid 16 [février] 12 (h.) 15 (m.). M. E. Quinet. — Télégramme reçu. Nous vous remercions de tout cœur pour vos sympathies. Saluez en notre nom tous nos amis de la gauche. — Figueras et Castelar. »

Je vous transmets, cher ami, ces salutations. Votre bien dévoué

E. Quinet.

En juillet, on annonce une « interpellation » de la gauche sur la politique cléricale du gouvernement du 24 mai. Chassin, qui n'est attaché alors à aucun journal pour les comptes rendus parlementaires, demande à Quinet deux billets d'entrée pour le grand jour. Mais ils étaient promis, retenus, depuis huit jours déjà. Que l'excellent ami se console : « ...Les auteurs de l'interpellation la retirent, comme d'habitude. Qui peut s'en étonner? Une armée qui livre toujours le terrain, comment doit-elle finir? La Réaction sans frein nous pousse à de nouvelles révolutions. Cela est clair. Amitiés tendres à toute votre chère famille. Vœux sans nombre pour *France*[1]... »

Chose étrange, le dernier témoignage public qu'Edgar Quinet ait reçu de la fidélité de Chassin, il faudrait aller le rechercher, au pays des czars, soit dans le *Journal de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, soit dans les *Annales de la Patrie :* les deux revues auxquelles l'auteur du *Génie de la Révolution* adressait des correspondances françaises qui étaient traduites en russe, non sans quelques amendements, je pense.

L'infatigable champion de la Liberté venait (1874) de publier *L'Esprit nouveau*, qui fut comme son testament philosophique, moral, politique[2]. Ce sont toujours les mêmes pensées, mais quelle vie et quel relief ne leur donne pas la triste expérience

1. C'est le nom que Chassin donna à sa dernière fille, la quatrième, qui venait de naître.

2. Je n'oublie pas son ouvrage posthume *Vie et mort de l'esprit grec.* — Encore moins conviendrait-il de laisser ignorer du public les *Reliques* que, sous le nom de *Pensées intimes,* Mme Quinet tenta de publier chez Dentu, et qui sont demeurées inédites dans les Papiers de l'École Edgar-Quinet, où j'ai eu l'occasion de les inventorier.

des quatre années qui viennent de s'écouler, à Paris, à Bordeaux, à Versailles.

Voici donc la dernière lettre connue de Quinet à Chassin :

ASSEMBLÉE
NATIONALE
—

Versailles, 4 janvier 1875.

Cher ami, Tous nos vœux les meilleurs pour vous, pour Madame Chassin, pour les enfants, grands et petits. Que ne puis-je vous serrer la main à tous !

J'ai voulu vingt fois vous écrire, vous dire ce que je pense de l'article sur *L'Esprit nouveau*. Vous avez deviné mes intentions. Rien de mieux, de plus compréhensif, de plus lumineux. Je ne me console pas que cet article n'ait pas paru en France. Mais pourquoi non ? Si un journal français le reproduisait ? Qu'en pensez-vous ?

Profiterons-nous enfin de l'exemple de l'Espagne ? Voilà une branche de la *Race latine* qui disparaît stupidement. Elle renaîtra ? Oui, pour disparaître encore. Quand on entre dans cette voie, on n'en revient pas. Catholicisme, militarisme prétorien, petits Césarions, Caligula ou Héliogabale : c'est là ce qui pèse sur tous les peuples latins. Que de Serranos autour de nous ! Ne recommençons pas l'Espagne. Ne refaisons pas nous-mêmes ces trames imbéciles. Voilà ce que je voudrais crier sur tous les toits. L'éclipse de la France produit la mort, partout autour d'elle.

Encore un mot. Vous savez que le public a enlevé en quelques jours la première édition de *L'Esprit nouveau ;* la seconde a paru.

Adieu, à revoir, Espérons quand même ! Votre, du fond du cœur :

EDGAR QUINET.

N'est-ce point là une des plus belles lettres qui soient tombées de cette plume toujours vaillante pour le bon combat ? Que n'a-t-elle été, quinze ans après, lue par toute la France, au temps honteux du Boulangisme ! Puissent le bon sens et le vrai patriotisme en démentir à tout jamais les pronostics !

Edgar Quinet mourait sur la brèche, emporté par une courte maladie, trois mois après, le 27 mars 1875. S'il ne fut pas donné à Chassin de prendre la parole sur la tombe de son maître et ami, il suivit avec une émotion profonde, et non sans

quelque fierté du passé et une noble confiance dans l'avenir, les funérailles civiles dont les Parisiens, le quartier latin en tête, firent une véritable cérémonie nationale. Il publia dans le « vieux *Phare de la Loire* » son adieu suprême. Il insista, lors de la première manifestation des Écoles en mémoire de Michelet (1876), pour que « le grand proscrit, le professeur de Lyon et de Paris » ne fût pas oublié par les étudiants de France et d'Italie. Il célébra éloquemment l'inauguration de sa statue à Bourg[1]. Trois ans après, dans une courte lettre à Mme Quinet dont il avait tenu à conserver copie, il se plaignait auprès de Mme Quinet de n'avoir pas été associé à la commémoration du 28 mai 1886 :

Chère madame Edgar Quinet,

Que n'ai-je été convoqué !

Avec quelle espérance patriotique et humaine devant cette tombe sacrée, l'un des *derniers jeunes* du passé eût salué l'un des *premiers jeunes* de l'avenir.

Je lis, les larmes aux yeux, le discours de M. Quiévreux et la réponse de M. Liard.

A vous et à Lui de tout cœur.

Ch. L. Chassin.

Respectueux de la mémoire de Michelet comme de celle de Quinet, il ne voulut jamais — bien qu'il en eût été indirectement sollicité — prendre parti contre Mme Michelet pour Albert Dumesnil, demeuré l'intime de Mme Quinet. Il n'avait pas commis cette faute du vivant de son grand ami : encore bien moins, après sa mort, pouvait-il s'y laisser entraîner. Il n'en conserva pas moins avec Mme Quinet d'excellentes relations, non seulement de politesse, mais d'affection toujours égale. Elle n'a cependant pas inscrit son nom au nombre des membres de la *Société civile* qu'elle institua, à l'effet de rééditer les ouvrages de son mari à mesure qu'ils viendraient à s'épuiser. Cette omission se comprend : la société devant durer jusqu'en

1. *Phare de la Loire*, 20 mai 1883. L'inauguration est du 14 mai.

1925, l'âge de Chassin autorisait la veuve à faire choix de mandataires moins menacés de disparaître en peu de temps. De fait, il est mort un an après elle.

Il avait survécu vingt-six ans à son illustre maître, et ce laborieux quart de siècle ne fut pas inutile à la cause de la liberté et à l'intelligence de l'histoire nationale, qu'il ne séparait pas l'une de l'autre. Jusqu'en 1884, il écrivit dans divers journaux républicains de Paris, dans le *Phare de la Loire,* et dans des périodiques russes qui avaient entrepris la lutte contre l'influence allemande. Là encore, sa plume fut brisée, par l'ukase qui supprima les *Annales de la Patrie* où brillaient Neckrasoff et Soltykoff. Après le vote des lois constitutionnelles de 1875, outre des brochures de propagande, il fonda la *Semaine républicaine,* avec la collaboration de Jean Macé, qu'il connaissait et qu'il avait soutenu des premiers (1868). Gambetta fit de cet organe de combat contre le Seize-mai, la victoire gagnée, un supplément hebdomadaire de *La République française,* spécialement destiné aux campagnes. Il estimait hautement la probité politique, le ferme caractère de notre ami. En 1878, il lui assura un gagne-pain régulier en lui faisant accorder la rédaction en chef du *Journal officiel, édition des communes :* « cette feuille, disait Chassin, que l'on affiche derrière un grillage, afin que les gamins ne puissent pas l'illustrer, ni les grandes personnes la lire. »

Il put se donner, dès lors, presque tout entier à l'histoire de la Révolution ; et cette partie de sa carrière, la plus connue de notre génération, fut aussi la plus féconde en travaux définitifs. *L'Église et les derniers serfs ; Les Cahiers des Curés* (qu'ils ont bien oubliés à ce début du vingtième siècle) ; *Les Élections et les Cahiers de Paris en 1789* (ce dernier recueil dans la collection des documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution), enfin et surtout ces onze gros volumes d'études précises et d'actes authentiques sur *La Vendée et la Chouannerie,* qui ont à la fois couronné et abrégé son existence, nous le montrent toujours actif, toujours en progrès sur lui-même — plus méthodique et non moins intuitif — dans l'intérêt supérieur

de la vérité et de la justice historiques. Sur *La Vendée,* qu'on me permette de citer seulement ces quelques mots de M. Sigismond Lacroix : « C'est là qu'est l'histoire définitive de la trahison vendéenne, ourdie par le clergé avec l'aide de l'étranger; contre ce bloc de preuves, monument aussi solide que le granit de la statue de Hoche, se sont usées et s'useront toutes les plumes de la Congrégation. »

Dès les premières atteintes du mal qui l'a terrassé, Chassin vécut retiré à Beauchamps, commune de Taverny (Seine-et-Oise). Sa dernière grande œuvre à peine terminée (au prix de de quelles luttes et de quels sacrifices !) il subissait une opération qui prolongea d'un an et demi son existence. Ce furent, pour lui, de longs mois d'héroïsme ; ce fut, autour de son lit, un dévouement continu et sans-espoir de sa femme, de ses filles, et aussi, pourquoi ne pas le dire? d'une domestique telle que peu de maîtres en méritent. Il rassurait ses amis, présents ou éloignés, par la sérénité de sa conversation, par l'activité de sa correspondance. L'esprit était intact; l'optimisme, au milieu des souffrances, invraisemblable. Il parlait du moment où il reprendrait, avec M. Léon Hennet, la publication des *Volontaires nationaux,* commencée en 1899, et que son collaborateur a terminée. Il préparait pour la société des *Bleus de Bretagne* la partie historique du Festival de Lazare Hoche. Toutes les semaines, il faisait ou dictait son *Officiel* des communes. Le lundi 15 juillet 1900, aux portes de l'agonie, il en achevait seul le numéro qui est sorti des presses le jour même de sa mort, jeudi 18 juillet 1901. Sur les murs de la chambre mortuaire étaient encore fixées des vues de l'Exposition de 1900, qu'il n'avait pu visiter; à la fenêtre, en plein soleil, flottaient les couleurs nationales.

Il avait exigé des obsèques civiles, et très modestes. Par les discours de MM. Arthur Ranc [1] et Alphonse Aulard,

1. Je signale dans les Papiers-Chassin (Bib. de la Ville) une lettre de Ranc, datée de Sainte-Pélagie. J'ai publié chez Ed. Cornély un ouvrage posthume de Chassin, *Félicien, souvenirs d'un étudiant de 1848.* Le fond en est autobiographique. Arthur Ranc y figure sous le pseudonyme de Roch. Le récit s'arrête au coup d'État de décembre 1851.

comme par l'émotion de ses amis anciens et récents, elles furent ce qu'il voulait qu'elles fussent : un enseignement, comme toute sa vie de labeur et de lutte, comme sa mort stoïque, pleine de foi en l'humanité et en la patrie.

On sent pourquoi je n'ai pas clos cette biographie à la date du 27 mars 1875 : c'est que, dans le quart de siècle qui suivit, Chassin, « le fidèle lieutenant », comme l'appelait son maître, le « volontaire de 92 » comme le surnommait Mme Quinet, a pieusement nourri dans son cœur la flamme d'un enseignement auquel il était redevable de ce qu'il avait de meilleur. Ni Quinet, ni Chassin, ne croyaient à la mort. Tous deux croyaient à la continuité de la vie morale par la vérité, par la vertu, par l'ascendant des grands et des bons exemples. Parmi les dogmes figés et les superstitions caduques, la Patrie, comme la Famille, comme l'Amitié, vit par l'auguste religion du souvenir.

H. Monin.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

Une loge de Gardes-françaises à la veille de la Révolution

Les archives du Grand Orient de France conservent quelques pièces relatives à la Loge *L'Union des Bons Français.*

La demande de constitution de cet Atelier, adressée au Grand Orient de France, est datée du 24e jour du 3e mois 5787 (1787). En voici les passages essentiels :

........*Plusieurs FF .·. répandus dans le corps des sergents au régiment des gardes françoises se sont reconnus par un effet du hasard, ou pour mieux dire de la divine Providence qui récompense quelquefois même dans cette vie, le zèle et les efforts que tous les mortels font pour tendre à la perfection des vertus morales.......*

Comme nous nous sommes fait une loi de n'admettre au nombre des membres de notre Loge que des camarades, tous sergents aux régiments des gardes françoises et suisses, et jouissant de la meilleure réputation, nous espérons que vous ne verrez point avec peine cette restriction et qu'elle ne sera point un motif pour retarder l'expédition des Constitutions que nous avons la faveur de vous demander.

Une grâce que nous attendons encore de vous, T.·.C.·.F.·., et que nous vous supplions avec tout le respect possible de nous accorder, si vous nous trouvez dignes de la première, c'est celle de vouloir bien placer le nom de notre Loge à la suite de celle (sic) *des citoyens de Paris ; notre corps depuis sa création y ayant toujours été fixé ; nous croyons posséder le droit de nous ranger dans cette classe, dont nous nous flattons de posséder l'estime......*

Le 27 juin 1787 les Constitutions furent accordées à la Loge en formation, et il fut également fait droit à leur seconde requête : aux

annuaires de 1788 et de 1789, *L'Union des Bons Français* figure parmi les Loges de Paris.

La Loge fut installée le 7e jour du 6e mois 5787. Trente-trois membres[1] la composaient ; son Vénérable était le F.·. Jean-Romain Beyssac, 1er sergent à la compagnie de Boury. Le siège de la Loge était rue des Mauvais-Garçons, près le marché Saint-Jean, à l'Hôtel Brégy.

Les commissaires installateurs ne rendaient compte au Grand Orient de leur mission que le 13 décembre 1790. Certaines pièces réglementaires manquaient à leur compte rendu. Voici comment ils en expliquaient l'absence :

Des ordres supérieurs survenus alors et des circonstances malheureuses qu'il est inutile de rappeler à votre mémoire, ont empêché cet atelier d'exécuter sa promesse et de poursuivre des travaux commencés sous les auspices les plus agréables et les plus flatteurs pour des maçons, par l'union et la fraternité qui existaient entre eux. Nous apprenons avec douleur que la révolution des temps a même suspendu, pour ne pas dire anéanti, l'ouvrage que vous aviez pris plaisir à former. Il faut espérer qu'il viendra un instant, moins triste, moins malheureux, où les membres de cet atelier se réveilleront de leur assoupissement involontaire et reprendront avec un nouveau zèle, une nouvelle vigueur, leurs travaux.

L'Union des Bons Français paraît avoir disparu dans la tourmente révolutionnaire, en même temps que les régiments dans lesquels elle se recrutait.

OTTO KARMIN.

---

1. Voici les noms de ces membres : Beyssac, Denizot, Dequet, Noël l'aîné, Noël le jeune, La Roche, Debert, Griesser, Charbonneau, Jutot, Coutenet, Charpentier, Gominard, Bon, Dietrich, Briffault, Dommartin, Lavisé, Perret, Varinot, Schneider Marcel, Schneider François, Farde, Ménage, Maré, Huin, Baillet, Mabire, Cotin, Grange, Constantin, Paillard, Landy. Presque tous habitaient rue de Babylone.

A propos de chansons

Peut-être est-il permis, dans cette libre *Revue*, de sortir du genre objectif, et de causer pour causer. Une fois n'est pas coutume, je m'y risque.

Donc, ami lecteur, pour rendre compte consciencieusement de *J.-J. Rousseau*, de M. Tiersot, j'ai recouru aux sources, et c'est ainsi que j'ai fait connaissance avec la partition inachevée de *Daphnis et Chloé*. Dans le divertissement final, le bon berger Philétas, afin d'obtenir le prix du chant, — la belle Aphné, ni plus ni moins, — entonne, sans chevroter, ce couplet :

Je ne suis jeune ni beau
J'ai peu de talent pour plaire :
Mais l'amour de son flambeau
Toujours m'anime et m'éclaire.

Je me demandai où j'avais entendu cet air-là. Nulle part. Mais je l'avais lu, transformé en une plate complainte, dans les « Actes des Apôtres ». On sait que Marie-Antoinette faisait ses délices de ce journal et qu'elle goûtait fort, aussi, les mélodies naïves de Jean-Jacques. Celle-là n'avait jamais connu les feux de la rampe ; la partition de *Daphnis et Chloé* n'avait été tirée, — sur planches d'étain, — qu'à 325 exemplaires. Rien d'étonnant si quelque adroit faiseur ui avait emprunté, en le démarquant, l'air du *Chœur béarnais*, dont voici les paroles :

Un troubadour béarnais
Les yeux inondés de larmes
A ses montagnards chantait
Ce refrain, source d'alarmes :
Louis, le fils de Henri
Est prisonnier dans Paris.

Le dauphin, ce fils chéri,
Qui fut seul notre espérance
De pleurs sera donc nourri.
Le berceau qu'on donne en France
Aux enfants de notre Henri
Sont les prisons de Paris.

Français, trop ingrats Français,
Rendez le roi, sa compagne.
C'est le bien du Béarnais ;
C'est l'enfant de la montagne
Le bonheur qu'avait Henri,
Nous l'assurons à Louis.

Si ce chant anonyme nous était parvenu en feuille volante, sans date, nul n'hésiterait à en placer la composition après le 10 août 1792. Or, il est d'octobre 1789[1] ; les « prisons de Paris », ce sont les Tuileries.

Le Béarn et ses troubadours — on le croira sans peine, — ne sont pour rien dans cet appel à la pitié... et à la guerre civile. Déjà l'air de Grétry : *O Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne,* chanté par le fidèle écuyer Blondel, avait, sous une forme musicale, annoncé les timides projets de la Cour, assiégée par la Révolution.

Ici, nous trouvons le germe d'une idée qui sans doute devait misérablement échouer, mais qui n'en fit pas moins quelque chemin. La Constitution de 1791 avait déclaré « roi des Français » le souverain dont les titres héréditaires étaient « roi de France et roi de Navarre »[2]. D'autre part, le pacte de famille, s'il fut dénoncé par la Constituante, apparaissait comme une branche de salut à la Royauté française amoindrie : c'était en tout cas, pour le Bourbon d'Espagne Charles IV, un motif plausible d'intervenir en faveur de son cousin Louis XVI.

Or, dans un récent ouvrage, où abondent les trouvailles, et où les idées des royalistes qui ne tombent pas dans les niaiseries cléricales sont fort curieusement développées, M. Gustave Bord vient de préciser les phases de l'intervention espagnole dans les affaires de France[3]. Au lendemain de Varennes, une note de Florida Bianca, transmise par l'ambassadeur d'Espagne, Fernand Nunès, à M. de Montmorin, le 8 juillet 1791, communiquée à l'assemblée

1. *Actes des Apôtres,* n° 28. Cf. H. Monin, *Journal d'un bourgeois de Paris.* Paris (Collin), 1889, in-16, p. 366 et note (texte musical).

2. On sait que le comté de Béarn et d'autres pays pyrénéens, réunis au domaine royal par l'avènement de Henri IV, étaient dans la mouvance féodale du royaume de Navarre, représenté en-deçà des Pyrénées par quelques lieues carrées seulement.

3. *Études sur la question Louis XVII. Autour du Temple (1792-1795)* ; Paris, Émile-Paul, 1912, 2 vol. in-8°, plus 1 volume de Pièces justificatives. Tome I, 2e partie, ch. I, *passim,* particulièrement p. 61, 64 et 73.

le 10, marquait la volonté très nette de Charles IV de défendre la personne et l'autorité du roi des Français, qui n'avait quitté Paris « que pour se soustraire aux insultes populaires ». Après le 10 août, le roi d'Espagne fait du « sort du roi son cousin » une question de paix ou de guerre (notes officielles du duc d'Alcudia et d'Ocariz, lues par Lebrun, à la Convention, le 28 déc. 1792). Après l'exécution de Louis XVI, l'Espagne ne se résolut cependant à nous déclarer la guerre que le 4 avril 1793 : ses succès furent éphémères.

Après le 9 thermidor, quand nos armées occupaient une partie du Guipuzcoa et de la Catalogne, l'on s'imagina cependant, au delà des Pyrénées, que la République allait sombrer avec Robespierre ; et voici l'étrange proposition qui, à la suite d'ouvertures prolongées pendant deux mois, se transformait le 4 novembre en un *ultimatum;* en échange de la paix et de la reconnaissance de la République, la France remettrait à l'Espagne les enfants de Louis XVI, et Louis XVII recevrait les *provinces limitrophes* (Navarre, Béarn, Bigorre, Roussillon, pays de Foix), « où il régnerait souverainement et gouvernerait seul en Roi ».

Ce « message » fut considéré comme une insolence, la guerre se poursuivit encore pendant neuf mois, jusqu'au traité de Bâle (22 juillet 1795) : la mort de Louis XVII au Temple simplifia, dans une certaine mesure, les négociations.

Il nous a paru curieux de rapprocher, d'une complainte de 1789, l'*ultimatum* espagnol et les graves événements de l'an III.

H. Monin.

Le quadruple mariage de Soulavie

Tous ceux qui ont lu le bel ouvrage de M. Mazon sur Jean-Louis Soulavie se rappellent probablement le passage consacré au mariage de ce remuant personnage, une des figures de second plan les plus curieuses de la Révolution, avec Marie-Madeleine Mayaud.

« Soulavie, écrit M. Mazon, s'était épris d'elle dès le début [c'est-à-dire dès la sortie de la jeune fille du couvent de la Visitation de Dijon], mais ce ne fut que plus tard, après la démolition du trône et de l'autel, et après qu'il eut brisé les liens qui l'attachaient à l'Église, qu'il la demanda en mariage. La jeune fille

refusa longtemps avec énergie. On raconte qu'elle avait voulu se laisser mourir de faim plutôt que d'épouser un défroqué. Elle finit cependant par céder à la pression de sa famille. Comme elle était bonne catholique autant que royaliste, elle voulut qu'un prêtre donnât la bénédiction nuptiale. C'est Fauchet, l'évêque constitutionnel, qui officia... Le mariage dut avoir lieu en septembre ou octobre [1792], car c'est au mois de juin suivant que Madeleine Mayaud, que son mari emmenait avec lui à Genève, accoucha à Saint-Claude (Jura), dans une auberge. Soulavie fut obligé de l'y laisser et vint la chercher quinze jours après. Pour plus de sûreté, Soulavie l'épousa une seconde fois à la mairie de Carouge, pendant son séjour à Genève. On verra plus loin qu'au sortir de sa prison, en 1795, il jugea utile de renouveler encore son mariage civil, accompagné cette fois d'un contrat notarié, et qu'enfin, à la veille de sa mort, il reçut la bénédiction religieuse [1]. »

Nous avons laissé ci-dessus une courte phrase en blanc, la voici : « L'on dit que Soulavie fut le premier prêtre qui se maria publiquement. » Cette circonstance nous a paru conférer à l'acte que nous allons transcrire un intérêt suffisant pour que nous osions le présenter aux lecteurs. Il est tiré du Registre des mariages de Carouge « dès le 17 juin 1793 jusques au 28 fructidor an 6 [2] ». C'est le deuxième acte de mariage de Soulavie, contenant copie du premier. Notons en passant qu'il peut servir à rectifier quelques erreurs de M. Mazon qui ne l'a évidemment pas eu entre les mains, non plus que l'autre.

Sur les quatre heures après midi du premier jour de la première Décade du second mois de l'an deuxième de la République française Une et Indivisible, par devant moi Charles Monachon membre du Conseil général et officier public de la commune de Carouge au département du Mont-Blanc sont comparus d'une part, le citoyen Jean Louis Soulavie, Résident de la République française près celle de Genève, âgé de quarante et un ans, fils naturel et légitime de furent Jean Soulavie et Anne Favre [3] *ses Père et Mère de leur vivant domiciliés à l'Argentière au Département de l'Ardèche. D'autre part, Marie Magdelaine Mayaud,*

1. A. Mazon : *Histoire de Soulavie (naturaliste, diplomate, historien)*, I, p. 132.
2. Conservé aux Arch. d'État de Genève, sans cote spéciale.
3. M. Mazon écrit Faure.

âgée de vingt ans fille naturelle et légitime de Urbain Mayaud et de Magdelaine née Tarbouillet[1], ses Père et Mère domiciliés à Paris, lesquels Jean Louis Soulavie et Marie Magdelaine Mayaud assistés des Citoyens Joseph Bertrand Président du District de Carouge, âgé de quarante-trois ans, Jean Étienne César Chossat, âgé de quarante-deux ans, Maire de cette commune, Simon Chosson Officier municipal, âgé de quarante-neuf ans, et Félix Mouthon, Curé, âgé de vingt-neuf ans, tous quatre domiciliés en cette ville de Carouge, m'ont requis moi Charles Monachon en maditte qualité d'Officier public d'enregistrer l'acte de leur Mariage dressé à Paris le trente et unième May de l'An mille sept cent Quatre Vingt Douze et dont voici la teneur.

Copie littérale du susdit Acte.

« L'An mille sept cent Quatre Vingt Douze, l'An quatrième de « la Liberté, Jean Louis Soulavie homme de lettres, âgé de qua- « rante ans, fils naturel et légitime de feu Jean Soulavie et « d'Anne Favre mariés de la Ville de l'Argentière Département de « l'Ardèche demeurant actuellement à Paris rue Condé n° 7 « d'une part, et Marie Magdelaine Mayaud fille naturelle et légi- « time d'Urbain Mayaud bourgeois de Paris et de Magdelaine « Tarbouillet mariés de la même Ville de l'Argentière, habitans « à Paris rue Saint-Honoré n° 2499 d'autre part, ont déclaré « ledit Soulavie en vertu de sa Majorité et ladite Mayaud en « vertu du pouvoir de ses Père et Mère ici presens et soussignés, « s'épouser en légitime Mariage se promettant fidélité et amour « et que les enfans qui en seront procréés seront élevés au service « de la Patrie et dans les Vertus civiques, s'engageant les Parties « de suppléer à toutes les formalités qui manqueroient au présent « Acte lorsque la Loi annoncée dans l'Assemblée législative aura « été faite.

« Fait à Paris le trente et un May l'An que dessus.

Signés à l'Original qui est sur papier timbré « J. L. Soulavie, « Marie Magdelaine Mayaud, Mayaud, Tarbouillet f^e^ Mayaud, et « Mayaud fils.

« Présent à l'Acte de Mariage. »

1. M. Mazon écrit Triboulin (ou Tréboulet), d'après l'acte de naissance de Marie Madeleine Mayaud.

Or comme les susdits quatre témoins ont vu, lu, et entendu le Citoyen Soulavie et la Citoyenne Mayaud déclarant

1° Que l'Acte de Mariage ci-dessus transcrit est bien celui qu'ils ont dressé à Paris le trente et unième May de l'an Mille sept cent Quatre Vingt Douze.

2° Vu et lu par eux et par moi, l'Acte par devant notaires du Citoyen Mayaud et de son Épouse en date du vingt neuf Août de la présente année mille sept cent Quatre Vingt Treize, signés Giard et Pérignon, et duement légalisé à Paris le trentième août par le citoyen Gilbert Liendon Juge du Tribunal du deuxième arrondissement du Département de Paris; Acte, par lequel il conste que le Citoyen Mayaud et son Épouse ratifient la permission qu'ils avoient donnée au mois de May Mille sept cent Quatre Vingt Douze, à leur fille Marie Magdelaine Mayaud d'épouser le citoyen Jean Louis Soulavie, à l'effet de suppléer aujourd'hui aux conditions exigées par la Loi du Vingt Septembre Mille sept cent Quatre Vingt Douze pour les Actes de Mariage.

3° Vu ensuite les différentes Commissions du Pouvoir exécutif de la République française qui ont occupé jusqu'à ce jour le Citoyen Soulavie chargé des Affaires de France en Dannemarc, et depuis chargé de la Commission de recueillir dans les ci devant Maisons royales des Notes relatives à ses missions diplomatiques, lesquelles missions ont retardé jusqu'à ce jour l'enregistrement de son Acte de Mariage.

4° Vu au refus du Curé et de l'Évêque Diocésain dudit Soulavie, la cérémonie de la bénédiction nuptiale selon le rit de l'Eglise de Rome, et l'Acte dressé par l'Un des Vicaires épiscopaux de l'Évêque du Calvados.

5° Enfin après avoir fait répéter au Citoyen Jean Louïs Soulavie et à son Épouse Marie Magdelaine Mayaud (à haute voix), qu'ils s'étoient unis volontairement en mariage, j'ai prononcé au nom de la Loi que lesdits Conjoints sont réellement et légalement unis en mariage depuis le trente et unième May Mille sept cent Quatre Vingt Douze, et que le présent enregistrement sur ces Registres de la Municipalité de Carouge la plus voisine de la Résidence de France satisfait à toutes les conditions exigées par la Loi à laquelle lesdits Conjoints n'avoient pu se conformer parce que d'un côté elle n'existoit pas, et que de l'autre la qualité de ci devant Prêtre, de l'Époux offroit dans ce tems des obstacles de plus d'un genre.

Et afin que tout ce que dessus soit mieux certifié lesdits Conjoints Jean Louïs Soulavie et Marie Magdelaine Mayaud ont signé ce présent enregistrement de Mariage, avec les Citoyens Bertrand, Chossat, Chosson, Mouthon, et moi Charles Monachon, Officier public.

Fait en Maison Commune les jours mois et an que dessus.

(Signé) *Le résident de la république française près celle de Genève J. L. Soulavie*

M.M. Mayaud

f. Mouthon curé

J. Bertrand témoin

Chosson

Monachon Officier public.

Suit un « Extrait des Registres servant à constater les naissances, mariages et décès des Citoyens de la Paroisse de S[t]-Laurent, commune du Chef-lieu de Canton dudit S[t]-Laurent District de Saint-Claude Département du Jura ».

C'est l'acte de naissance de Victoire-Constance-Félicité-Montagne Soulavie, venue au monde le 26 juin 1793 à 1 heure du matin, à l'auberge de l'Écu de France, dans cette commune de l'arrondissement de Saint-Claude et non à Saint-Claude même.

Si l'on se demande pourquoi Soulavie ne s'en tint pas à ce second mariage, et qu'il en voulut un troisième, sans parler du quatrième qui eut un caractère purement religieux, M. Mazon va nous répondre : « On sait, dit-il, que son mariage avec Madeleine Mayaud, en septembre ou octobre 1792 [le 31 mai en réalité, comme on l'a vu], n'avait reçu que la bénédiction insuffisante de son ami, le conventionnel Fauchet, évêque constitutionnel de Caen. Pour plus de sûreté au point de vue civil, Soulavie, pendant son séjour à Genève, avait renouvelé son mariage devant le maire français de Carouge, mais il l'avait fait plusieurs mois après l'expiration du délai fixé aux officiers civils pour pouvoir régulariser ces sortes d'union[1]. »

L'acte de Paris n'avait été que provisoire, celui de Carouge n'était pas valable.

E. L. Burnet.

---

1. Mazon, II, p. 105,

La famine dans l'Aisne en l'an III

(3 brumaire an III)

On sait que la réaction thermidorienne fut marquée, en beaucoup de régions, par de véritables désastres économiques. Voici un document local qui dépeint, avec une précision éloquente, les malheurs dont souffrait à ce moment le canton du Nouvion-en-Thiérache, dans l'Aisne. La mauvaise saison, le trouble apporté dans les travaux des champs, la dépréciation des assignats, le séjour des armées, avaient occasionné une disette affreuse. L'agiotage avait remplacé la loi maximum, et les marchands, comme beaucoup de cultivateurs, se vengeaient sur les consommateurs des pertes qu'ils avaient subies. C'est dans ces circonstances que les habitants du Nouvion-en-Thiérache adressèrent à la Convention cette pétition, dont le texte a été conservé dans le registre des délibérations de cette commune.

Adalbert Cerf.

DU PAIN OU LA MORT !

A la Convention nationale
les citoyens du Canton du Nouvion, mandataires du peuple.

Nous avons faim ! L'irruption des cannibales autrichiens et l'impéritie des saisons ont frappé de stérilité notre sol déjà naturellement infertile. Les marchés ne sont pas approvisionnés ; l'administration du district a des inquiétudes pour l'avenir et ne fournit rien à nos besoins actuels ; ses greniers dits d'abondance n'ont été, l'année dernière, et ne seront jamais réellement que des greniers de famine. Pour prolonger notre triste existence, nous sommes accablés, ils (sic) *demandent un remède sûr et rapide : s'ils sont l'effet de la malveillance, faites tomber les têtes coupables ; mais si, comme nous le pensons, ils sont le produit des lois réglementaires sur les subsistances, rendez la liberté au commerce des grains, la sagesse vous y invite et l'intérêt de nos malheureuses contrées vous en fait un devoir.*

Nous rendons hommage aux principes que vous avez consacrés

dans votre adresse au peuple français; mais si vous ne nous faites avoir du pain, bientôt le souvenir de leur proclamation sera avec nous dans le tombeau.

Au Nouvion, ce 6 Brumaire an III de la République française.

Deux lettres interceptées par la police secrète autrichienne en octobre et novembre 1814

On trouve naturellement un peu de tout dans les cartons qui renferment les innombrables rapports que les agents de la *Polizei Hofstelle* adressèrent à leur grand chef, le baron Hager, pendant les longs mois du Congrès de Vienne, et l'on pourra en juger d'ici quelques mois si la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* consent à donner l'hospitalité à un certain nombre d'entre ceux que je suis en train de mettre en ordre à son intention. Mais, en attendant, j'ai pensé que les lecteurs de la Revue ne liront pas sans quelque intérêt deux lettres, l'une adressée à la comtesse douairière Colloredo, l'autre écrite par Dalberg à Marescalchi, interceptées par la police autrichienne, ouvertes et copiées par le Cabinet Noir avant d'être envoyées à leurs destinataires. Elles m'ont paru d'autant plus dignes de fixer leur attention que la première prouve manifestement que, dès le mois d'octobre 1814, le cabinet des Tuileries déplorait la présence de l'Empereur à l'île d'Elbe et que la seconde les édifiera complètement sur le caractère et les sentiments du duc de Dalberg.

Commandant Weil.

[Sans lieu]. 25 octobre 1814[1].

Intercepta. Anonyme à la comtesse douairière Colloredo[2] *(née Crenneville) [en français].*

La France est assez tranquille, mais elle le serait davantage

1. Archiv des Ministeriums des Inneren. Polizei Hofstelle. Wiener Congress. F. 3. 4.583 ad 3.565.

Lettre probablement de Paris. Confiée à Alexis de Noailles qui se met en route le 25 octobre. « M. de Noailles n'a dit que le matin son départ, mande Jancourt à Talleyrand, le 25 octobre et ne l'a pas dit même à sa famille. On n'en parlera pas. »

2. La mère de la comtesse Crenneville, l'amie intime de Marie-Louise qui entretint une correspondance suivie avec elle.

sans le voisinage de l'île d'Elbe dont le propriétaire et sa famille intriguent tant qu'ils peuvent et cherchent à soulever, soit les personnes qui leur sont dévouées, soit ceux qui n'ayant aucune propriété ne se plaisent que dans l'anarchie et le désordre.

Il est bien étonnant que les souverains qui ont tant fait pour le bonheur et la tranquillité de l'Europe aient laissé au milieu d'eux un foyer qui pourrait tôt ou tard rallumer l'incendie si les circonstances se trouvaient favorables. Tous les gens honnêtes sont au comble de leurs vœux et les coquins seuls, mécontents.

On ne peut croire que c'est par politique que les Puissances ont laissé subsister près de nous un foyer de discorde qui peut devenir dangereux.

C'est le comte Alexis de Noailles qui vous fera parvenir cette lettre. J'ai à peine le temps d'écrire ne prévoyant pas qu'il partirait si tôt.

Vienne, 5 novembre 1814 [1].

Dalberg à Marescalchi [2] *(à Parme) (en français) (Intercepta).*

Votre affaire, mon cher ami, est finie. Vous devez en avoir reçu la nouvelle. Je vous félicite maintenant de servir d'une manière si honorable l'empereur d'Autriche. Depuis dix-sept ans, c'était l'objet de mon ambition.

La cession de la rive gauche du Rhin, le devoir d'y conserver la fortune de mes pères, les menaces de ce Diable-Homme *qui nous a fait tant de mal, le mariage de cette bonne impératrice Marie-Louise et le destin, qui voulut que je concourusse aux événements du jour, me fixèrent en France.*

Je ne sais, mon ami, si j'y resterai. Les instructions si sages et si nobles, que le Roi de France a données à ses ministres, m'ont

1. Archiv des Ministeriums des Inneren. Polizei Hofstelle. Wiener Congress. F. 3. 4.583 ad 3.565.

2. Marescalchi (Ferdinand, comte) (1764-1816) avait été pendant toute la durée du règne de Napoléon ministre des affaires étrangères du royaume d'Italie, résidant à Paris. Chargé par les alliés dès le mois de mai 1814 de remplir les fonctions de commissaire dans les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, il ne tarda pas, comme on le voit, à être nommé par l'empereur d'Autriche, ministre plénipotentiaire à Modène, où il mourut le 22 juin 1816. Marescalchi, qui avait épousé une Brignole, était le beau-frère de Dalberg.

déterminé à paraître ici et à travailler avec zèle au bien général. Vous savez qu'il est dans mes principes et mon caractère de ne pas composer avec la vérité et la justice.

Lorsque le Congrès sera fini, je verrai quel parti j'aurai à prendre. Je voyagerai peut-être quelques années et je mourrai en homme de bien sous le soleil de votre patrie que j'aime.

Vous voilà fixé, je vous en félicite.

Les Espagnols demandent fermement le pays où vous êtes. On pourrait aisément compenser cette possession avec les Légations. L'administration des Romains n'est pas la plus éclairée.

TRAVAUX BIBLIOGRAPHIQUES

Inventaire des papiers de Sir Francis d'Ivernois conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

(*Suite*[1])

MÉMOIRES

VII

De l'état de la France à la fin de l'an X, pour servir de réponse à l'écrit intitulé : De l'état de la France à la fin de l'an VII, *et de suite au* Tableau historique et politique des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français, *par Sir Francis d'Ivernois.* Partie première. (Cahier relié de 64 pages, plus 3 feuilles détachées.)

VIII

Les cinq accusations, pour faire suite aux cinq promesses, par Sir Francis d'Ivernois. (Cahier relié de 130 pages.) — Table des matières : *1re question.* M. Pitt a-t-il conspiré en pleine paix pour la Révolution française? A-t-il désiré, alimenté, fomenté les premiers troubles du royaume? En a-t-il stipendié les auteurs? — *2e question.* M. Pitt avait-il préparé l'incendie de Saint-Domingue? A-t-il inspiré aux Français les mesures qui bouleversèrent leurs

1. Voir *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* de janvier-mars 1913.

colonies? — 3e *question*. Le Gouvernement britannique a-t-il aidé les royalistes de l'Ouest promptement, de bonne foi et autant qu'il était en son pouvoir? N'avait-il donné les mains à l'expédition de Quiberon que pour y faire périr en masse les derniers restes des officiers de l'ancienne marine française? L'amiral Warren repoussa-t-il à coups de canon ceux d'entre eux qui, après la déroute, cherchèrent un abri vers sa flotte? — *4e question*. Le peuple anglais s'est-il enrichi par l'appauvrissement des autres peuples? A-t-il gagné à la Révolution française? Son commerce profite-t-il des guerres qui s'élèvent sur le Continent? Est-il intéressé à les exciter et à les prolonger? — 5e *question*. L'Angleterre prétend-elle à la souveraineté des mers? S'arroge-t-elle des droits qu'elle refuse de reconnaître aux autres peuples? Le code maritime actuel est-il son ouvrage? Conviendrait-il d'accorder en temps de guerre aux puissances neutres une liberté illimitée de navigation avec les puissances belligérantes? Eût-il été préjudiciable ou avantageux au commerce neutre de faire établir en principe que le pavillon neutre neutralise la cargaison?

IX

Le Régime prohibitif jugé par ses œuvres. — Les pages suivantes ne sont point encore l'*ouvrage même* auquel travaille l'auteur, mais seulement les quatre cinquièmes environ du supplément à cet ouvrage. Ce *supplément* en présente les *pièces justificatives*. L'auteur a cru devoir d'abord rassembler les matériaux, les classer et les mettre en ordre, pour mieux pouvoir procéder à son travail. Ce travail contiendra l'histoire du *régime prohibitif*, établi en France depuis huit ans et la réfutation de tous les principes sur lesquels il a été fondé. On y prouvera entre autres que ce n'est point à ses *lois prohibitives* que l'Angleterre doit ses richesses, mais qu'elle s'est enrichie malgré elles et en dépit d'elles. On y énumérera toutes les principales causes de ses richesses. L'ouvrage même portera vraisemblablement pour titre ou :

Huit années du régime prohibitif en France.

Veluti in speculo.

ou : *Avertissements sur les résultats de la guerre commerciale dans laquelle s'engagent les Français, les Allemands et les Suisses.*

Mon père, pardonne leur, car ils ne savent ce qu'ils font.

Ce supplément, avec les trois ou quatre *documents* qui lui sont destinés, contiendra environ 150 pages, et l'ouvrage même en contiendra à peu près autant, mais en plus gros caractères. Le premier volume contiendra les Principes et l'historique de la session de juillet 1822, où le régime prohibitif a été renforcé et sanctionné. Le deuxième, dont celui-ci forme plus de la moitié, contient les faits, c'est-à-dire l'application des principes ou l'exposé des maux que ce régime a déjà infligés à la France.

(Suivent des pages à numérotations multiples et souvent superposées. 88 feuilles.)

Inutiles avertissements sur la Guerre Commerciale à laquelle se préparent les Français, les Allemands et les Suisses.

> Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.

Par l'auteur des *Effets du Blocus continental* et du *Tableau.* (80 pages et 2 feuillets, écrits vers 1823.)

Voici un extrait curieux : « *Périssent les Colonies pourvu que les principes restent*, disaient leurs prédécesseurs. — Éclairés par leurs fautes, les successeurs disent aujourd'hui : *Périssent les Principes ! Périsse le commerce de la France !* pourvu que notre département ne nous retire pas son suffrage en ayant à nous reprocher d'avoir trahi ses intérêts particuliers. »

Controverse entre M. le comte de Vaublanc, ministre d'État, et M. de Saint-Cricq, directeur général des Douanes. — Une feuille imprimée : supplément au *Constitutionnel...* du 9 février 1823. — Deux rédactions d'une étude sur cette controverse relative au régime prohibif. (24 et 34 pages.)

Parallèle entre l'accroissement actuel de la Population française et l'accroissement de celles des autres États de la Chrétienté. (40 pages, écrites en 1825-1826.)

Matériaux et ébauches. — Statistique vitale et mortuaire du Canton de Vaud. — Proportion des naissances et de la mortalité dans les XXII Cantons suisses pris en masse. — Rapide accroissement de leurs populations. — Ouvrage remarquable du pasteur Muret pour provoquer cet accroissement. (95 pages, après 1826.)

Matériaux pour servir aux statistiques vitale et mortuaire de la Population Russo-Grecque. (47 pages mises au net.) — A la fin

du manuscrit se trouve la note suivante : « J'ai encore dans mes papiers l'original[1] d'une longue *Table météorologique,* qu'à ma prière l'Empereur Alexandre fit dresser par l'Académie des sciences, en janvier 1813. On y voit qu'une année sur trois, ou à peu près, la Russie éprouve des hyvers tout aussi hâtifs et sévères que celui qui détruisit l'armée française. Comment Napoléon négligea-t-il un document qu'il lui eût été si facile de se procurer et dont la connaissance aurait pu sauver la vie à tant et tant de braves, ensevelis sans gloire sous les glaces du pôle ? »

X

Recherches sur la mortalité moyenne des principaux peuples Européens, considérée comme mesure de leur aisance respective, par Sir Francis d'Ivernois. (Genève 1829.)

Première partie : (114 pages, dont 5 blanches).

Section I. — Principes généraux qui régissent le mouvement des populations.

Section II. — Importance de ne point confondre la mortalité moyenne avec la vie moyenne, ni celle avec la vie probable. Acception à donner à chacune d'elles.

Section III. — Connexion entre l'accroissement de l'aisance des peuples et le décroissement de leur mortalité moyenne.

Section IV. — Recherches sur les causes qui ont jusqu'ici neutralisé l'effet de la vaccine.

Deuxième partie : Investigation sur l'accroissement de la population en Angleterre. (64 + 65 feuilles).

Section I. — La population de la Grande-Bretagne s'est-elle augmentée ?

Section II. — Résultats inattendus.

Section III. — Documents parlementaires.

Section IV. — Analyse du deuxième rapport.

Section V. — Analyse du troisième rapport.

Section VI. — Accroissement de la population de Londres.

Section X. — Digression sur les causes de l'enrichissement des Anglais.

Section XI. — Épisode sur les compensations dont les manufac-

1. Nous n'avons pas retrouvé cette table.

tures et le commerce de la Grande-Bretagne furent redevables aux fausses mesures de l'Empereur français.

Section XII. — Causes secondes et accélératrices du décroissement de la mortalité en Angleterre.

Notice supplémentaire sur la condition des cottages anglais, et sur la grande amélioration que préparent les caisses d'épargne. (8 pages détachées.)

Troisième partie : (53 feuilles).

Section I. — L'uniformité dans le mouvement des registres funéraires est l'un des meilleurs indices du bien-être matériel des populations.

Section II. — Parallèle entre le registre civil de l'Angleterre et ceux des Cantons de Berne, de Neuchâtel et de Genève.

Section III. — Utile et savante analyse à laquelle ont été soumis les registres genevois.

Section IV. — Examen de l'écrit intitulé : *Nouveaux Principes d'Économie Politique* (par Sismondi).

Matériaux pour servir à l'histoire des guerres de la France révolutionnaire et des brèches qu'elles firent à sa population. (Manuscrit de 340 pages dont les 224 premières mises au net.)

Première partie : Introduction.

Section I. — Relevé des naissances, des mariages et des décès publié par M. Necker, pour les dix années terminées le 31 décembre 1780.

Section II. — Conjecture erronée dont M. Necker accompagne son relevé des registres de l'état civil.

Section III. — Moheau, qui avait fourni à M. Necker ses deux faux multiplicateurs, n'y était arrivé que par des recherches dont le résultat, quel qu'il fût, ne pouvait mériter aucune confiance.

Section IV. — Cadastres qui propagèrent l'erreur de MM. Montyon, Moheau et Necker.

Deuxième partie.

Section I. — Premier dénombrement effectué en l'an IX (1800-1801) par l'Administration consulaire. Publication clandestine des registres de l'État civil pour la même année.

Section II. — Second dénombrement effectué en 1805-1806. Progrès remarquables des mariages et des naissances pendant l'Administration consulaire.

Section III. — A son retour de Russie, Napoléon félicite ses sujets d'un accroissement *constant* dans leur population, et autorise son ministre à leur communiquer une moitié des registres de l'État civil pour l'année 1811.

Section IV. — Dénombrement des registres publiés depuis la Restauration.

Troisième partie : Analyse des doctrines et des chiffres de M. Dupin.

Section I. — Preuves officielles que la Population de l'ancienne France resta stationnaire sous le règne de Napoléon.

Section II. — Tableau officiel des levées de conscrits effectuées sous le Consulat et sous l'Empire.

Section III. — Recherches sur les pertes de la Population française pendant les huit années qui précédèrent l'avènement de Bonaparte au Consulat.

Section IV. — Moyen de mettre fin à toutes controverses sur l'étendue des pertes de la France en hommes, pendant les guerres de la République et de l'Empire.

Population Française. (2e partie.)

Section I. — La France devrait s'applaudir et non s'affliger de ce que sa Population n'a point reçu l'accroissement dont les apôtres de ses lois agraires n'ont cessé de la féliciter.

Section II. — Artifice des Ministres de Napoléon pour donner le change sur les multiplicateurs que leur avaient révélés les registres civils et les dénombrements à 1801 à 1811.

Section III. — Appréciations des effets de la vaccine en Europe et particulièrement en France.

Section IV. — Doctrines de M. le Marquis Garnier sur les causes de l'arrêt qu'éprouve la Population française depuis la paix et sur celles de sa marche accélérée durant les guerres de la Révolution.

(*A suivre.*)

Otto Karmin.

NOTES ET GLANES

Louis XVIII à l'armée de Condé. — « Louis XVIII s'étant rendu à l'armée de Condé, en 1796, avec le titre de roi de France et de Navarre, que ne reconnaissait pas alors le cabinet de Vienne, voulut passer la revue des troupes réunies sous le commandement de son cousin. Le prince de Condé présenta alors au roi des soldats revêtus des anciens uniformes français : le monarque vit défiler devant lui des régimens de quinze, dix et même cinq hommes ; faibles débris auxquels on avait donné les qualifications des anciennes provinces : « Sire, disait le général, voici votre régiment d'Auvergne, votre « régiment de Champagne, votre régiment de Flandre, votre régi- « ment de Languedoc. »... Triste parodie d'une armée... Jouets d'une « souveraineté sans puissance. » (G. Touchard-Lafosse, *La Révolution, l'Empire et la Restauration ;* Paris 1828 ; p. 111). — C. V.

Napoléon Ier à Mulijay en 1815. — « Ma cousine [Mlle Blanche de Castellane] possède des archives fort riches. Elle m'a montré un papier qu'elle conserve précieusement dans un vieux portefeuille de cuir rouge, où son propre grand-père, M. de Mulijay, l'avait lui-même déposé.

« Ce papier est la *minute* de la proclamation aux troupes françaises que Napoléon Ier leur lança à son retour de l'île d'Elbe.

« Voilà ce qui s'était passé :

« Napoléon Ier quitta furtivement l'île d'Elbe le 26 février 1815, accompagné des généraux Bertrand et Cambronne, d'un millier d'hommes environ, et débarqua le 1er mars au golfe Juan, près d'Antibes. Il se dirigea sur Grasse, passa par Castellane le 2, à neuf heures du matin, et arriva à Digne le 4, à onze heures, très peu certain de la réussite de son entreprise. Sur la table de sa chambre, à Digne, il trouva (par hasard), et retira lui-même, les cartes et les papiers qui lui étaient nécessaires pour continuer sa route. Une discrète main amie les y avait probablement déposés.

« Dans l'après-midi, Napoléon quitta Digne pour arriver près de là à Mulijay où il voulut passer la nuit. Ardent royaliste, M. de Mulijay (grand-père maternel de ma cousine) se retira de son château, après avoir fait assurer l'Empereur de son entière sûreté sous son toit, et il laissa ses serviteurs lui en faire les honneurs. La petite troupe établit son bivouac dans la cour du château.

« L'Empereur ne se coucha pas ; il passa la nuit dans un fauteuil, où il composa et écrivit sa proclamation à l'armée.

« Le lendemain, après son départ, on trouva dans la cheminée de sa chambre la minute de cette proclamation que l'Empereur avait cru avoir jetée au feu... C'est ce papier, dont les bords portent les traces d'un commencement de brûlure, qui a été conservé par le propriétaire de Mulijay et qui m'a été montré. » (Princesse Radziwill, *Dix jours à travers le pays de mes ancêtres*. S. l., 1912. Pp. 15-17). — C. V.

Saint-Just. — « Une taille moyenne, un corps sain, des proportions qui exprimoient la force, une grosse tête, les cheveux épais, le teint bilieux, des yeux vifs et petits, le regard dédaigneux, des traits réguliers et la physionomie austère, la voix forte mais voilée, une teinte générale d'anxiété, le sombre accent de la préoccupation et de la défiance, une froideur extrême dans le ton et dans les manières, tel nous parut Saint-Just, non encore âgé de trente ans. » (*Essai historique et critique sur la Révolution française,...* par M. P. Paganel. Paris, 1810 ; p. 238). — P. P.

BIBLIOGRAPHIE

Julien Tiersot, **Les Maîtres de la Musique, J.-J. Rousseau.** Paris, Alcan, 1912 ; 1 vol. in-16 de 289 pages.

Entre Rameau et Gluck, c'est Jean-Jacques Rousseau qui représente le mieux l'art musical français, non par l'abondance de sa production, mais par ce « retour à la nature » dont il a donné l'exemple. Le *Devin du village* « est resté au répertoire de l'Opéra pendant trois quarts de siècle, et se laisse encore écouter avec agrément ». Cet acte l'a emporté devant le public, c'est-à-dire devant le seul juge qui importe, sur des œuvres plus savantes et de plus grande envergure, mais froides et vides. Il a donné naissance à un genre vraiment nouveau, familier.

L'autre « pastorale » de Jean-Jacques, *Daphnis et Chloé*, composée un quart de siècle après le *Devin*, et demeurée inachevée, mériterait d'être mieux connue. *Pygmalion* (dont Jean-Jacques a seulement inspiré la musique), est l'origine du « mélologue », comme disait Berlioz. Enfin, soit dans le *Dictionnaire de musique*, — si pillé et si peu cité encore aujourd'hui, — soit dans ses écrits polémiques et critiques, mais surtout dans ses analyses de l'*Alceste*, de l'*Orphée*, Rousseau a fondé la critique musicale, que l'on pourrait définir ainsi : analyse technique des moyens par lesquels l'art des sons produit un effet esthétique déterminé. Par conséquent, J.-J. Rousseau a tous les titres, non seulement à la curiosité, mais à l'admiration des vrais artistes, quelles que puissent être les premières lacunes de son éducation technique, qui ne permettent pas de le placer parmi les grands maîtres de la musique.

Le livre de M. Tiersot n'est pas (comme celui d'Albert Jansen) destiné aux érudits[1], mais au grand public[2]. A en juger par le succès de la collection[3], il sera vraisemblablement réédité. C'est une

1. *Rousseau als Musiker*, Berlin 1884. — Cet ouvrage, non traduit, est encore, à l'heure qu'il est, le plus développé, le plus documenté, le plus méthodique.

2. Toutefois, les « trouvailles » n'y font pas défaut, grâce aux manuscrits de Rousseau conservés à la *Nationale* et dans la famille De Girardin.

3. Actuellement, une vingtaine de volumes, parmi lesquels le *Gluck* de M. Tiersot est à sa 3e édition.

raison pour y relever quelques erreurs de détail, qui ne touchent pas la majorité des lecteurs.

P. 2. — Ce n'est pas J.-J. Rousseau qui a donné à son recueil (posthume) de romances, airs et duos, ce titre « expressif » : *Les Consolations des misères de ma vie.* C'est un nommé Pierre-Antoine Benoît, ancien contrôleur des bois et domaines de la généralité de Toulouse. Le dossier conservé dans les Archives de l'Assistance publique, consulté (de loin) par l'éditeur Petitain, par Mme Frederika Macdonald, et partiellement publié par M. Lucien Lambeau, ne laisse aucun doute à ce sujet. Au reste, l'avis imprimé (anonyme), placé en tête des *Consolations*, ne justifie ce titre que par un mot de Rousseau, à savoir qu'il trouvait dans la composition musicale, une « consolation de ses *disgrâces* ». Disgrâces et misères, il y a une forte nuance.

P. 30. — La préférence que Rousseau accorde au plain-chant sur la musique profane, dans les églises, est toute théorique. Lui-même n'a jamais écrit que des *Motets*. Il est possible que dans cet article du *Dictionnaire de musique* où il critique ce dernier genre, Rousseau ait tout simplement pris parti, suivant son usage, contre une mode régnante.

Dès 1741, l'abbé Lebeuf avait fait entendre les protestations du bon goût et du bon sens, et énergiquement défendu la tradition grégorienne (*Traité historique et pratique du plain-chant*).

P. 76 et p. 225. — Il était aisé de voir, par une étude plus attentive du manuscrit autographe, qu'il y avait bien douze « canzonettes » sur paroles italiennes dans les *Consolations*, et que, pour la plupart, Rousseau avait reconstitué la musique du « recueil gravé » dont il déplore la perte avec son exagération ordinaire. Si M. Tiersot a imprimé « une quinzaine », c'est sans doute qu'il compte les trois psalmodies, qui ne sont pas des chansonnettes.

P. 78. — Il n'y en a qu'une seule de Rousseau, la première : « Psalmodie nouvelle ». Il n'a pas noté au vol les deux autres : ce sont des coupures d'un imprimé italien, qu'il a collées en bas de page, à la suite de son œuvre propre, à titre de comparaison, et sans doute aussi pour démontrer encore une fois qu'il n'était pas un plagiaire. M. Tiersot se trompe donc en appelant Rousseau « notre premier folkloriste musical ». C'est en Italie qu'il a trouvé, *imprimés*, les deux morceaux : « *Alla Fiorentina* », et « *Alla Veneziana* » (paroles du Tasse).

P. 162-163. — Ce n'est pas Corancez qui a cité le mot de Rousseau sur Gluck. C'est toujours Benoît. Il est vrai que l'on peut considérer Benoît comme le prête-nom, le fondé de pouvoir des

derniers amis de Rousseau, au nombre desquels Corancez a sa place en tant que librettiste de *Daphnis et Chloé*. Mais Corancez en personne, dans ses articles bien connus du *Journal de Paris* en l'an VI, a surtout insisté sur la rupture de Gluck et de Rousseau, qu'il ne dit pas avoir été suivie d'un raccommodement.

P. 178. — Sans doute il y a prescription. Mais personne n'a encore traité, au point de vue du droit, la question de la propriété des manuscrits de Rousseau après sa mort. Tout paraît s'être arrangé à l'amiable entre la « veuve » qui, n'étant pas mariée légitimement, n'avait aucun droit légal, les amis, le cousin germain surnommé « le Persan », et René de Girardin, chez qui Jean-Jacques avait passé les six dernières semaines de sa vie.

Les « transcriptions d'œuvres connues pour clarinettes », inédites, peuvent être de la main de Rousseau comme copiste, et non comme adaptateur.

P. 171 et 229. — M. Tiersot, après beaucoup d'autres, voudrait que la *Romance du Saule*, traduction d'Alexandre Deleyre — le futur conventionnel. — musique de Rousseau, ait été le chant du cygne, la « dernière inspiration ». Le récit de Corancez, cité un peu plus haut, mais surtout la place matérielle, avec pagination de la main de Rousseau, qu'occupe cette romance dans le manuscrit autographe, obligent absolument à rejeter cette séduisante légende.

P. 232. — Quoi qu'en dise M. Tiersot (après Jansen), il n'est pas exact que Rousseau affirme une préférence marquée pour nos vieux auteurs, Marot, Adam de Nevers, François Ier, etc. Le choix des paroles, quand il ne les a pas lui-même composées, est le fait des amateurs qui les lui fournissaient. Dans le cas qui nous occupe, c'est la fille du maréchal de Richelieu, la comtesse d'Egmont, qui a marqué cette préférence pour la vieille langue française, bien plus musicale que les petits vers du dix-huitième siècle, moins cependant que l'italien. Le manuscrit en témoigne.

P. 232, note 1. — M. Tiersot cite une lettre de Rousseau à Sartine, du 15 janvier 1772, d'après laquelle le libraire Guy lui aurait demandé de faire un recueil de vieilles chansons. S'il l'avait fait, dit M. Tiersot, il serait l'ancêtre de nos collectionneurs folkloristes, — donc de M. Tiersot lui-même. Je le voudrais bien ! Mais le libraire Guy demandait à Rousseau d'éditer en album les vieilles chansons qu'il avait déjà mises en musique, et livrées, une à une, à la femme distinguée et bienveillante, devant qui eut lieu la seconde et dernière lecture des *Confessions*, 2e partie.

P. 270. — Je m'étonne que M. Tiersot ait cru devoir rompre une lance avec M. Pougin. La malveillance et le parti pris de ce

musicographe, contre Rousseau, a beau se masquer de *si* et de *mais*. Elle éclate. Il lui attribue des fautes qui ne sont pas de lui. Enfin et surtout, M. Pougin, à propos du *Rousseau* de Jansen, écrit fièrement qu'il s'est borné à en constater l'existence. « n'ayant nul besoin d'aller chercher en Allemagne, ce qu'il avait à dire d'un écrivain et d'un musicien français ». Cette déclaration de principes suffit, je pense, pour estimer à sa juste valeur, le sens critique de M. Pougin. Quant à son opinion esthétique sur la musique de Rousseau, elle est de nulle importance, comme la plupart des opinions esthétiques. Je dis : la plupart. En effet quand un Wagner exprime son admiration pour Bellini, cela compte vraiment, — mais pour juger Wagner, non pour juger Bellini.

P. 276, à la fin. — La *Bibliographie* n'a pas la prétention d'être complète. Elle est commode, mais elle pourrait être plus précise. Rétablissons la cote du manuscrit de la Nationale, *aux imprimés :* Rés. Vm[7] 667. Au reste, ce manuscrit n'est pas « en place ». Il est exposé sous le n° 376. Avis aux amateurs.

H. Monin.

Jules Delhaize, **La domination française en Belgique à la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècle.** Bruxelles, Lebègue et C[ie], 1908-1912. Six volumes in-16 de 444, 376, 434, 362, 346 et 358 pages. Chaque volume : 3 fr. 50.

La tâche est difficile d'analyser et de juger en quelques lignes un ouvrage qui a coûté des années de travail à son auteur, qui témoigne d'une érudition vaste et scrupuleuse, et dont le sujet touche aux plus grands problèmes de l'histoire politique.

Il faut d'abord louer hautement M. Delhaize d'avoir mis un si bel effort au service de son patriotisme belge et de ses « amitiés françaises » ; car la domination française en Belgique à la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècle, telle qu'il nous la montre, c'est une domination bienfaisante, en dépit des excès et des erreurs qu'ont pu, à de certains moments, provoquer l'intolérance politique ou religieuse, les besoins financiers ou militaires des gouvernements républicains et de l'Empire. Ce livre, il est piquant de le constater, rentre exactement dans le cadre de la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire.* Tous les événements intérieurs et extérieurs de cette période d'histoire intense pour notre pays ont leur répercussion dans les provinces belgiques ; leur évolution accom-

pagne la nôtre sans coïncider avec elle ; et l'ouvrage se termine sur une réaction similaire dans les deux pays, d'où sortira la même révolution libérale qui donnera enfin aux Belges, avec l'appui de la France, leur indépendance nationale.

Mais si M. Delhaize a reconnu, par une étude attentive, tous les droits que notre pays s'est acquis de 1789 à 1815 à la reconnaissance de ses voisins du Nord et l'influence bienfaisante qu'il a exercée sur leur développement politique et social, il ne dissimule point les épisodes où notre domination fut lourde, inintelligente, injuste ou même brutale.

Lorsque Dumouriez est en train de conquérir habilement les Belges à la République, les Commissaires de la Convention et des Jacobins viennent tout gâter, avec leur dédain pour les anciennes institutions, leurs insultes à la religion, leurs contributions de guerre. La Belgique, après le décret du 15 décembre, est traitée en pays conquis. Le 2 mars 1793, la Convention vote la réunion des provinces belges à la République, mais pour bien peu de jours : Dumouriez trahit, la Belgique retombe sous le joug de l'Autriche.

D'intéressants chapitres montrent ensuite les Belges à l'armée française, et à Paris les réfugiés, divisés en terroristes ou Franchimontois et en modérés. Puis c'est Fleurus, Pichegru à Anvers, Jourdan à Liège, la Belgique reconquise, et aussitôt les représentants du peuple qui reviennent faire « la récolte pour la République », soulevant les plus vives protestations. L'apaisement thermidorien améliore le personnel administratif, mais on confisque les biens d'église, et le « Comité d'extraction » expédie au Muséum de Paris les œuvres d'art dont le pays était justement fier.

Dès février 1795, pour mettre fin à ce provisoire intolérable, se manifestent des vœux de réunion ; les « statistes » eux-mêmes la demandent. Elle se fait peu à peu, par l'organisation des municipalités suivant la loi française du 24 prairial, par le rattachement des douanes belges à l'agence nationale de Paris. Une fête solennelle célèbre l'ouverture de l'Escaut, le plus grand bienfait de l'occupation française. Le 14 fructidor an III, les provinces belges sont constituées en neuf départements. A la suite d'un débat sincère et brillant à la Convention, le décret de réunion est voté le 9 vendémiaire an IV. C'était, comme le dit l'auteur,« la Gaule reconstituée, 30 millions de Français formant alors la nation la plus puissante de l'univers, » et disposant au nord du plus beau débouché maritime. C'était la réponse à l'objurgation de Carnot : « Coupez les ongles au léopard, abattez au moins une des têtes de l'aigle, si vous voulez que le coq puisse dormir tranquille ! »

En vertu de la constitution de l'an III, les représentants du peuple sont remplacés à la tête des nouveaux départements par des administrateurs et un commissaire du pouvoir exécutif. Le 7 brumaire, paraît l'arrêté réglementant l'organisation judiciaire. A Perès et Portiez, dont la mission provisoire avait été bienfaisante, succéda Bouteville, protégé de Merlin (de Douai), avec le titre de Commissaire du Gouvernement dans les départements réunis. En pluviôse an V, le ministre de l'Intérieur Bénézech fait un rapport optimiste sur l'inspection qu'il vient d'accomplir en Belgique.

Malheureusement, le 18 fructidor y ramène la persécution religieuse, les prêtres insoumis sont déportés en grand nombre, l'Université de Louvain est supprimée. La loi du 19 fructidor an VI sur la conscription provoque dans le pays un incroyable émoi. Le 30 floréal an VII les Anglais tentent un débarquement à Ostende et sont repoussés par le brave Keller, commandant de la place de Bruges. A l'intérieur même du pays, une insurrection paysanne éclate en Flandre, et est réprimée par le général Béguinot ; une autre, en Campine, est écrasée à Hérenthals par la colonne Duruth venue de Hollande, puis par une campagne en règle menée par les généraux Colaud et Jardon. Comme le dit fort plaisamment M. Delhaize, « ces paysans se battaient pour ne pas se battre » : il est trop clair que leur soulèvement ne profitait qu'aux Anglais. Comme conséquence de la révolte, le Directoire édicta de nouvelles mesures de rigueur à l'égard des prêtres.

Cette triste période passée, la Belgique va jouir d'une excellente administration sous le régime consulaire et sous l'Empire. Anvers est particulièrement favorisé, et ressuscite. Son préfet, d'Herbouville, rivalise avec Faypoult, Doulcet, Desmousseaux, qui travaillent à la prospérité des départements belges. De grands travaux publics sont exécutés. Le territoire belge est réparti entre les 2e, 3e et 4e cohortes de la Légion d'honneur. En messidor an XI, le Premier Consul, parti de Boulogne, fait un voyage d'inspection triomphale à Ostende, Bruges, Flessingue et Walcheren, Anvers, Bruxelles, Louvain, où vient d'être établie une succursale de l'hôtel des Invalides, à Maestricht, Liège et Namur. « Il me paraît, » écrit-il à Mortier, « que les Belges se francisent beaucoup. » L'auteur note, en particulier, qu'à ce moment il y eut un renouveau de l'esprit militaire en Belgique. Mais surtout la paix religieuse due au Concordat avait achevé de concilier les Belges au régime français.

De 1804 à 1811 « la Belgique a vécu de la même vie que le reste de la France, de l'ancienne France ». L'excommunication de l'Empereur, l'arrestation du pape ne provoquèrent même pas

plus de mécontentement en Belgique que dans les autres départements.

L'expédition anglaise de Walcheren fit sentir plus vivement aux Belges que la puissance française était garante de leur indépendance économique. M. Delhaize adopte très franchement la thèse d'Albert Sorel. Pour lui, c'est l'Angleterre qui « ne voulut pas » une renaissance maritime de la France, et « ne désarma pas ». « Pour Anvers », ajoute-t-il, usant d'une formule brûlante d'actualité, « l'on fourbira toujours des canons et l'on tiendra la poudre sèche ».

Malheureusement le blocus continental provoque une crise commerciale et industrielle ; la guerre d'Espagne, la campagne de Russie dévorent les conscrits ; les charges publiques deviennent plus lourdes. Malgré tout, les Belges restent fidèles à la France, et la ruine de l'Empire est un désastre pour eux. « Pour établir un état d'équilibre en Europe » le protocole du 21 juin 1814, complétant le traité de Paris, les unit aux Hollandais qu'ils détestent. L'expérience est déplorable et, après le retour de l'île d'Elbe, la Belgique est prête à accueillir Napoléon en libérateur. A Waterloo, les soldats belges « combattirent la tristesse dans l'âme, » dans les rangs hollandais. Et cependant notre historien lave ses compatriotes des calomnies dont leur conduite à cette occasion fut l'objet de la part de certains polémistes anglais. Après le désastre, suivant le mot du général Renard, « quatre millions de Belges furent donnés à exploiter à deux millions de Hollandais. » Mais, ajoute M. Delhaize, « Waterloo n'écrasa qu'un homme, et n'effaça rien des conquêtes généreuses que la France avait faites en faveur de l'humanité. Waterloo prépara 1830. » Et la délivrance définitive vint encore de nous.

« Quels furent ceux, » conclut l'auteur, « qui une fois de plus donnèrent leur sang pour la délivrance de leurs frères belges ? Les Français. Toujours les Français ! »

Il faudrait être injuste et ingrat pour ne pas féliciter M. Delhaize d'un ouvrage animé d'un souffle si généreux, où les sentiments les plus nobles et le plus franc libéralisme produisent leurs titres avec tant de loyauté. Nous ne saurions, pour notre part, lui faire un grief, dans un ouvrage de cette allure, d'avoir négligé de fournir ses preuves documentaires au bas de chaque page. Une bibliographie copieuse termine le livre, une note inscrite en tête du dernier volume s'explique sur ce point. Il faudrait être bien peu courtois pour chicaner un auteur qui épargne au public la division typographique du texte, fatigante aux yeux comme à l'esprit, et qui s'offre si aimablement à fournir aux curieux les références les plus précises.

Enfin, au moment où le prestige moral de notre pays se révèle plus grand que jamais, où la chambre belge vient de crier avec un si bel enthousiasme unanime : « Vive la France ! » nous devons à M. Delhaize plus que des félicitations pour la tâche brillamment achevée, nous lui offrons nos remerciements très cordiaux pour avoir resserré, dans le lien puissant de l'histoire, la fraternité franco-belge.

PAUL FEUILLATRE.

Henry W. MEIKLE, **Scotland and the French Revolution.** Glasgow, J. Maclehose, 1912. In-8 de xix-317 p. ; 10 s.

Cette étude de l'influence de la Révolution Française sur l'éveil politique de l'Écosse est des plus intéressantes. Avec beaucoup de clarté et de logique, l'auteur y montre comment les divers mouvements réformistes qui trouvèrent leur origine dans la grande Révolution, devaient aboutir au fameux Reform Bill de 1832, d'une importance si capitale pour la vie de la nation anglaise. — Si les principes de 1789 purent ainsi se répandre en Écosse, c'est que la renaissance littéraire, suite naturelle de la prospérité matérielle du dix-huitième siècle, aida les Écossais à comprendre la Révolution. Philosophes, économistes, poètes et historiens (Hume, Reid, Adam Smith, Black, Huton, Macpherson, Robertson, etc.) préparèrent l'esprit de leurs concitoyens à des idées plus larges. Jusque-là, l'Écosse avait dormi, pour ainsi dire, au point de vue politique, parce que, au contraire de l'Angleterre, l'élément constitutionnel manquait à son histoire. Le Parlement écossais, avant d'être incorporé à celui de l'Angleterre, n'avait été qu'une assemblée féodale, sans aucune influence sur le développement de la vie nationale. — Les effets de la renaissance intellectuelle s'étaient étendus, et, des milieux littéraires, avaient gagné les classes professionnelles et bourgeoises. De plus en plus, les questions que l'on agita furent surtout des questions sociales et constitutionnelles, grâce surtout à Hume et à A. Smith, grâce aussi aux philosophes français, dont les traductions étaient beaucoup lues et passionnément commentées. Une autre cause allait, d'ailleurs, préparer un terrain favorable à l'éclosion des idées de liberté : ce fut l'impression profonde que produisit sur les Écossais la guerre de l'Indépendance américaine. Une certaine agitation commença à se manifester. Déjà, à partir de 1779, des demandes de réformes administratives s'étaient fait entendre. Les comtés écossais, cependant, ne demandaient pas tous les mêmes

réformes, et c'est l'influence de notre Révolution qui devait les faire s'unir sur les questions du vote et de la propriété agraire. La place nous manque, malheureusement, pour analyser dans ses détails, dont chacun pourtant a son importance, le livre très documenté et si captivant de M. Meikle. Il nous fait assister, pas à pas, à partir de 1782, au progrès des idées nouvelles, d'abord, avec le mécontentement soulevé par l'administration et la représentation des *burghs*. A partir de 1884, des délégations des villes se réunirent à Édimbourg, et formèrent un comité central dont les principaux membres, Archibald Fletcher, Henry Erskine, Adam Gillies, lord Gardenstone, etc., devaient jouer un grand rôle dans les luttes à venir. En 1785, ce comité présenta un mémoire sur les abus de l'administration locale des *burghs*. Chaque *burgh*, en effet, élisait à sa manière ses conseillers; aussi arrivait-il souvent, comme à Inverness par exemple, que toute l'administration municipale se trouvait entre les mains d'une même famille. D'autres fois, les conseillers de la ville n'habitaient pas le pays, et on pouvait les trouver à Londres, à Newfoundland ou dans les Indes occidentales! Un rapport sur cette question fut présenté au Parlement anglais. Ce fut Sheridan qui le défendit devant les Communes. Le gouvernement commença une politique d'atermoiements, aidé en cela par le célèbre ami de Pitt, Henry Dundas, auquel ses nombreuses charges et ses liens de famille donnaient une influence énorme en Écosse. Secrétaire d'État au Ministère de l'Intérieur à partir de 1791, et, par là, chargé des affaires d'Écosse, son autorité despotique allait lui faire donner le nom de *Henry IX*, et devait faire sentir encore davantage à ses compatriotes le malaise de leur servitude politique. — Mais ce fut surtout la nouvelle constitution française qui amena les Écossais à douter des bienfaits de la leur. Dès le 4 juin 1789, les *whigs* de Dundee avaient envoyé une adresse chaleureuse aux États généraux de France, adresse à laquelle l'Assemblée nationale répondit en juillet suivant. Bientôt, des brochures et des livres allaient paraître, dont l'influence devait être immense, par suite des polémiques qu'ils allaient ouvrir. Aux *Réflexions sur la Révolution en France* de Burcke, Thomas Christie allait répondre par ses *Lettres sur la Révolution Française* et James Mackintosh par *Vindiciae Gallicae* où il ne craignait pas de rappeler aux Écossais leur ancien amour de la liberté, pour les stimuler à secouer leur torpeur. Les pamphlets ardents de Thomas Paine commencèrent à circuler, surtout ses *Droits de l'homme*, où, comparant la constitution anglaise à la constitution française, il exposait les doléances du peuple écossais. Cependant, l'Écosse fut plus lente que l'Angleterre à subir le contre-coup de la

Révolution. Tandis que, dès 1791, des sociétés démocratiques se fondaient et des troubles révolutionnaires avaient lieu en Angleterre, ce n'est qu'en 1792 que des mouvements similaires allaient éclater à Perth, Aberdeen et Édimbourg, grâce à l'antipathie croissante contre Henry Douglas, *roi d'Écosse,* dont l'opposition était constante contre les désirs de réformes. — De même qu'en France, les sociétés démocratiques allaient jouer un grand rôle. La principale fut celle des *Amis du Peuple,* dont la première réunion eut lieu à Édimbourg le 26 juillet 1792 ; le nombre de ses membres s'accrut si rapidement que, dès le mois suivant, le gouvernement commençait à s'inquiéter. Des clubs, aussi, s'organisèrent, sur le modèle des clubs français, pour discuter les affaires politiques. — Quant aux émeutes, on en avait déjà vu dans le pays, au dix-huitième siècle, et elles avaient été, pour le peuple, la seule manière de faire entendre ses protestations. Mais elles avaient, maintenant, un caractère différent, par suite des principes universels de réformes, des principes révolutionnaires qui les provoquaient. Le gouvernement seul, par sa résistance à des mesures nécessaires et urgentes, était responsable de ces troubles. Mais il préféra accuser les sociétés libérales de les avoir fomentées, et les persécutions commencèrent dès janvier 1793. Les sociétés ne s'en réunirent pas moins, mais le nombre de leurs membres diminua. L'injuste procès de Muir, sa condamnation à 14 années de déportation pour avoir lu, dans une assemblée des *Amis du Peuple,* une adresse des *Irlandais Unis,* fut suivi d'une assemblée générale des *Amis du Peuple* du royaume entier, à Édimbourg. On y demanda le suffrage universel et un parlement annuel. Les chefs de l'assemblée, Scott, Skirving, Sinclair et Margarot furent arrêtés. Leurs juges se montrèrent aussi injustes que ceux de Muir et les condamnèrent à la même peine. On ne trouverait pas, dans toute l'histoire de l'Écosse, un procès qui ait soulevé un tel retentissement dans le monde entier. L'Amérique s'émut, la France aussi ; le gouvernement français ordonna à sa flotte d'intercepter, si possible, le navire qui emportait les condamnés à Botany Bay! Toutefois, peu de sociétés écossaises purent survivre à cette dispersion de la convention britannique. La Terreur régnait en France, et la peur rendait l'intolérance telle en Angleterre que le grand Henry Erskine se voyait rayé par ses collègues du rôle des avocats, à cause de ses opinions libérales. Aussi, l'action révolutionnaire s'éteignait-elle en Écosse, mais les conditions de la classe pauvre étaient telles, par suite du renchérissement de la vie, par suite de la guerre que Pitt avait entreprise contre la France, que de fréquents soubresauts l'agitaient encore. Le Directoire pensa en

profiter, offrit son aide à l'Écosse et à l'Irlande si elles voulaient se révolter. Mais les plans d'invasion changèrent, les énergies de la France allaient, pour des années, se tourner ailleurs. Les débris des sociétés libérales fondus sous le nom d'*Écossais Unis*, à l'imitation des *Irlandais Unis*, furent supprimés par un acte du 12 juillet 1799. Elles continuèrent à vivre, spasmodiquement, jusqu'en 1802. C'est à cette date que s'arrête l'influence directe de la Révolution française sur l'Écosse, mais les forces qu'elle avait mises en jeu allaient se révéler sous de nouvelles formes. Il n'y eut pas jusqu'à l'Église elle-même qui ne subît le contre-coup de ces événements, et qui n'entrât dans une ère nouvelle d'activité missionnaire.

C'est un fait caractéristique qu'en Écosse comme en Angleterre, la Révolution devait avoir pour conséquence immédiate de retarder les progrès de l'opinion libérale. La peur des innovations recula les réformes demandées dans l'administration des *burghs* et des comtés. Mais, à partir de 1812, les classes industrielles, qui avaient tant souffert de ces crises violentes, allaient reprendre conscience d'elles-mêmes, et les injustices du gouvernement devaient provoquer des amertumes qui ne pouvaient pas rester muettes, avec le souvenir de 1789. Le 7 juin 1832, l'*English Reform Act* allait accorder satisfaction au peuple travailleur en Angleterre; il fut suivi, le 17 juillet de la même année, pour l'Écosse, du *Scottish Reform Bill*, qui transformait les méthodes d'élection, réfrénait les abus de la grande propriété, et augmentait de 8 membres le nombre des représentants écossais au Parlement de Londres.

Ce livre, d'une belle impartialité, excite un vif intérêt par le talent avec lequel le sujet est traité, par la portée des questions qu'il expose, et il soutient cet intérêt jusqu'à la fin. Il révèle une véritable science historique, et, en même temps, il dépeint les événements ou les hommes avec une vigueur singulière, toute faite de sobriété et de précision. Quelle curieuse figure que celle de Thomas Muir, et comme, d'un trait, M. Meikle sait faire revivre ces hommes du passé, d'un grand et glorieux passé ! Il n'est pas jusqu'à l'appendice, il n'est pas jusqu'à la bibliographie, particulièrement complète et soignée, qui ne témoigne d'une conscience rigoureuse de ce que doit être le rôle d'un historien.

E. Altiar.

Jean LHOMER, **François de Neufchâteau (1750-1828)**, d'après les documents inédits. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1913; 1 vol. in-12 de VII-229 pages, avec 3 portraits; 3 fr. 50.

M. Jean Lhomer vient de nous donner une biographie de Nicolas François (de Neufchâteau), qui peut être considérée comme une synthèse de ce que l'on connaît sur ce personnage. Il a en effet utilisé, outre des sources manuscrites, les pamphlets et les éloges dont François a été l'objet, et il a étudié à la fois le poète, l'homme politique et l'économiste.

Son enfance et sa première jeunesse sont l'objet d'un chapitre plein d'anecdotes, où l'auteur fait justice, après d'autres du reste, du mystère un peu scandaleux qu'on avait voulu laisser planer sur la naissance de l'enfant. On lira avec intérêt les relations du jeune poète avec Voltaire, et sa grande passion pour l'actrice Sophie Arnould.

M. J. L. passe rapidement sur le séjour que fit à Mirecourt son personnage entre les années 1776 et 1783, et où il occupa deux charges successives, celle de lieutenant général civil près du bailliage présidial de Mirecourt, puis, en 1781, celle de subdélégué de l'Intendant de Lorraine, M. de la Porte. C'est cette seconde charge qu'il résigna pour celle de procureur général du Conseil supérieur du Cap-Français à Saint-Domingue, qu'il obtint grâce aussi à M. de la Porte.

François (de Neufchâteau) fit preuve, dans ses nouvelles fonctions, d'une grande activité et d'une très louable équité. M. J. L. donne des détails circonstanciés sur le séjour et les actes du procureur général, ainsi que sur la catastrophe dont il fut victime au retour. Il fit naufrage, et n'échappa que par miracle ; toute sa vie, il pleura le manuscrit de sa traduction de l'*Orlando furioso* de l'Arioste, résultat de nombreuses années de travail, engloutie avec ses bagages.

Rentré enfin en France, François se retira à Vicherey, à quelques lieues de Neufchâteau, où il avait acquis une petite propriété. C'est là que, tout en rétablissant sa santé très ébranlée par son séjour à Saint-Domingue, il prit le goût de l'agriculture.

Le rôle de François (de Neufchâteau), au début de la Révolution, ne fut pas très actif; il cherchait sa voie ; c'est pourquoi il refusa le mandat de député qui l'envoyait à la Convention, et plus tard ne voulut pas accepter le ministère de la Justice.

Le grand événement de la carrière littéraire de François, l' « Affaire Paméla », comme l'appelle très heureusement M. J. L., fait l'objet

d'un grand chapitre. Pour une mauvaise pièce : *Paméla ou la vertu récompensée,* qu'il fit jouer au théâtre de la Nation, et dont les tendances furent reconnues trop modérées, il fut emprisonné près d'une année et ne dut son salut qu'à la chute de Robespierre. M. J. L. m'a paru ignorer la revue qui se publie depuis plusieurs années à Épinal, *la Révolution dans les Vosges*, où quelques articles ont déjà paru sur François (de Neufchâteau), et où j'ai moi-même étudié l' « Affaire Paméla », il y a trois ans.

L'auteur a particulièrement developpé la partie brillante de la vie de son personnage, qui, de commissaire du directoire exécutif près de l'administration du département des Vosges, arriva à la suprême magistrature en passant par le ministère de l'Intérieur.

Son ascension fut des plus rapides, mais son passage au Directoire fut court et peu marquant. Il redevint ministre de l'Intérieur et c'est lors de ce second séjour au ministère que ses efforts se portèrent sans relâche sur le développement de l'instruction publique et de l'agriculture. Il organisa la première exposition française et eut l'idée des premières écoles normales d'instituteurs.

Il se réserva lors du 18 Brumaire, et ne joua qu'un rôle très effacé ; sa santé était, du reste, chancelante, et il occupait les moments de répit que lui laissaient les attaques de goutte, à l'étude passionnée de l'agriculture.

Nommé en 1804, par décret impérial, président du Sénat, il fut, comme le dit très bien M. J. L., le « distributeur officiel de compliments et d'épithètes louangeuses », et s'occupa beaucoup de sa personne et de sa situation. Il est très édifiant de lire avec quelle joie il apprit sa nomination de comte, et quel peu de modestie il mit dans cette affaire.

Les dernières années de sa vie durent être fort pénibles à cet homme qui avait connu tous les honneurs. Louis XVIII ne l'avait pas appelé à la Chambre des Pairs et fut sourd à toutes les sollicitations qu'il fit ou fit faire en sa faveur. Les royalistes l'attaquèrent violemment et allèrent même jusqu'à le traiter de régicide.

Dans la retraite, il se consacra à la poésie, et connut Victor Hugo dont les précoces succès littéraires avaient attiré son attention.

François (de Neufchâteau) mourut le 10 janvier 1828, âgé de soixante-dix-sept ans. Il avait été marié quatre fois, et laissait comme héritier un beau-fils qui porta son nom.

Une aussi brève analyse ne peut donner qu'une idée très insuffisante du livre de M. J. L., bourré de faits, écrit clairement et avec verve, agréable à la lecture, et dans lequel l'auteur a su mettre

en balance les qualités éminentes et les défauts incontestés de son héros.

François fut un poète médiocre et plat, un homme politique aux convictions flottantes qui accepta volontiers tous les régimes, sachant allier une prudence exagérée à un tempérament de courtisan ; mais il fut également un travailleur infatigable, un administrateur clairvoyant et précis, un économiste à longues prévisions, et il mit ses talents sans compter au service de sa patrie.

Une critique pour finir. Pourquoi M. J. L. n'a-t-il pas eu la curiosité de consulter les archives départementales des Vosges ?

A. Philippe.

Raymond Guyot, **Le Directoire et la paix de l'Europe, des traités de Bâle à la deuxième coalition (1795-1799).** Paris, Alcan, 1911. In-8 de 956 p. ; 15 fr.

L'effort de M. Raymond Guyot, en nous donnant ce livre de près d'un millier de pages, est considérable. Rien qu'à lire le résumé de sa documentation, qui ne comporte pas moins de 32 pages, on est frappé de respect — et de terreur — devant la somme de connaissances aussi bien historiques que linguistiques qui furent nécessaires à l'auteur pour conduire à bien son travail. On ne peut s'empêcher, cependant, de constater dans la documentation des lacunes graves, telles que l'absence de toute recherche aux Archives autrichiennes et à celles des différents pays italiens.

Le résultat obtenu est-il à proportion de ce grand labeur? C'est douteux. La raison, sans doute, est que M. Guyot a voulu, avant tout, échafauder une thèse. Au lieu de faire découler une théorie des faits, ce sont les faits qu'on oblige à rentrer dans le cadre assigné par l'auteur.

« Une paix générale a-t-elle été possible entre 1795 et 1799 sur la base de la conservation des conquêtes par la France et du maintien de son régime républicain ? » Tel est le premier problème que se pose M. Guyot. « Dans l'hypothèse où un accord aurait été possible et acceptable de part et d'autre, pourquoi cet accord n'a-t-il pu être réalisé ? » Voilà la seconde question.

Sur le premier point, l'auteur semble admettre que l'on aurait peut-être fini par s'entendre, malgré l'opposition plus ou moins énergique de certains, dont Grenville. Mais, brusquement, un certain personnage s'était jeté au travers de la politique suivie par le Directoire et l'avait fait dévier du terrain pacifique, qui semblait

grandir chaque jour, pour jeter le Gouvernement et la France dans la pire des aventures, dans la « politique impériale au sens romain du mot ». Ce personnage, on l'a déjà reconnu, c'est Bonaparte.

Le Directoire veut-il la rive gauche du Rhin, la Belgique, garder nos colonies, Bonaparte, au contraire, sortant délibérément des limites naturelles, entreprend en Italie, dès 1797, un système de propagande et de domination qui conduira la France à la deuxième coalition et au 18 Brumaire. Selon M. Guyot, le Directoire sait, à n'en pas douter, ce qu'il veut. Son programme arrêté consiste à forcer les puissances ennemies à signer des paix séparées. Donc à l'Autriche on réclamera le Rhin et la Belgique, à l'Angleterre on concédera de remettre toutes choses sur le pied d'avant la guerre. Mais surtout point de républiques, en Italie pas plus qu'ailleurs. Tel est le programme du 7 thermidor an IV, que M. Guyot dénomme le « Grand dessein » du Directoire. Qu'on remarque à ce sujet combien le Grand Dessein d'Albert Sorel a fait école!

Ce « Dessein » Bonaparte le contrecarre, dès le premier jour; et, par une opposition soit latente, soit ouverte, il fait échouer les combinaisons directoriales. Lui aussi a son secret qu'il découvre à peine en faisant proclamer la République Cisalpine. Que serait-ce si l'on savait que déjà il veut Rome pour capitale — de quel Empire ? — et la Méditerranée entière pour la France! Le traité de Leoben est « le point capital de la lutte entre la politique nationale (suivie par le Directoire) et la politique impérialiste. Il annonce la ruine de la première et prépare le triomphe prochain de la seconde. »

J'ai tâché, dans cette très courte analyse, de donner une idée de la thèse de M. Guyot. Malgré qu'il se soit appliqué consciencieusement à la fortifier de textes, sa méthode demeure exclusive. Elle donne trop l'impression du « préconçu » pour nous permettre de l'imaginer vivante et exacte. Le parti pris n'éclate pas dans ce livre, mais on le sent. C'est déjà trop.

En ce qui concerne bien des points secondaires, M. Guyot s'est contenté d'apporter sur eux les affirmations de quelques prédécesseurs. Notamment en ce qui concerne l'Orient, il admet, se basant sur les fameuses lettres des 26 mai, 30 juillet et 16 août 1797, que *dès ce moment* Bonaparte veut faire de la Méditerranée le lac français d'Albert Sorel, en conquérant Malte et l'Égypte. Je ne crois pas que ce soit là la vérité ; elle est bien plus complexe. Pour ce qui touche l'expédition d'Angleterre, l'auteur ne donne pas de documents nouveaux ou de suggestions originales.

J'ai lu dans un compte rendu de ce livre que Talleyrand avait eu également son secret. C'était d'aller à Constantinople comme am-

bassadeur *en 1799 et d'y retrouver Bonaparte à son retour d'Égypte.* Plût au ciel que M. Guyot eût mis à jour de tels documents. Depuis tantôt trois ans que je cherche, j'eusse enfin rendu des actions de grâce à l'heureux historien qui nous eût pu révéler de tels dessous diplomatiques ! La vérité, hélas ! est beaucoup plus simple et beaucoup plus connue. C'est en 1798, au moment du départ pour l'Égypte, que Talleyrand promit à Bonaparte de partir comme ambassadeur à Constantinople, promesse qu'il ne tint d'ailleurs pas. Heureusement pour M. Guyot, il a fourni sur l'affaire des renseignements plus exacts que ceux que lui attribue son critique.

Le livre se termine par un index bibliographique établi avec beaucoup de soin et qui démontre, une fois de plus, l'effort de l'auteur. Il est vraiment à regretter que le parti pris soit à la base de ce grand travail.

A. E.

Antonio Emiliani, **I Francesi nelle Marche (1797-1799).** Scene, Episodi, Ricordi. — Falerone, Menicucci, 1912 ; 1 vol. in-8, V-315 pages.

La vue seule de la touchante dédicace qui précède la belle préface due à la plume d'Alceo Speranza suffirait pour recommander, non pas à une bienveillance qui serait absolument inutile et déplacée, mais à l'attention du lecteur le livre que vient de publier M. Antonio Emiliani. Frappé au cœur par la mort inattendue d'une fille chérie, l'auteur a eu le courage de se remettre à l'œuvre avec plus d'ardeur que jamais et de chercher dans le travail non pas l'oubli mais le soulagement de sa grande et légitime douleur. Tous ceux qui ont visité l'an dernier à Rome l'exposition du *Risorgimento* ont dû garder le souvenir des documents, des portraits, des gravures que l'auteur y avait envoyés. Complétant à l'aide de recherches aussi minutieuses que délicates les précieuses découvertes qu'il avait déjà faites et publiées précédemment, le capitaine Emiliani a réuni dans ce volume une série d'études des plus intéressantes sur les événements qui se sont déroulés dans les Marches de 1797 à 1799. Si certaine d'entre elles, comme par exemple celle qui est consacrée à la bataille de Porto di Fermo (28 novembre 1798), ne nous apprend rien de bien nouveau parce qu'il ne s'agit là, le capitaine Emiliani s'empresse d'ailleurs d'en informer ses lecteurs, que de la traduction des pages que le général Thiébault a consacrées à cette affaire, il importe de constater même à ce propos qu'il a enri-

chi et complété le récit de Thiébault à l'aide de renseignements des plus curieux qu'il a eu la patience d'aller rechercher de tous côtés. Il en est de même pour certains épisodes peu connus qui ont marqué la première apparition des Français dans les Marches. Mais les pages qui intéresseront surtout les lecteurs de la *Revue* sont celles que l'auteur consacre à un épisode qui s'est déroulé à Ancône, au *Colloquio Storico* que Bonaparte eut le 11 février 1797, à propos de la *Beata Virgine Regina* de la cathédrale avec les trois chanoines, auxquels il avait enjoint de lui apporter la sainte et miraculeuse image. Si Championnet allait forcer quelques années plus tard le clergé de Saint-Janvier à assurer sur l'heure même l'exécution du miracle attendu par le peuple de Naples, Bonaparte au contraire fit savoir aux chanoines de Saint-Ciriaco qu'il ne permettrait pas à leur Vierge d'ouvrir et de bouger les yeux et qu'il les chargeait d'y veiller s'ils ne voulaient pas l'obliger à prendre à leur égard des mesures qui lui répugnaient. Il va de soi que le miracle n'eut pas lieu cette année.

Le titre du livre n'est d'ailleurs pas tout à fait en rapport avec les différents sujets que l'auteur y a traités, puisque le capitaine Emiliani a profité du centenaire de 1812 pour donner un souvenir aux enfants de Falerone qui combattirent dans les rangs de la Grande-Armée de 1808 à 1814, ainsi qu'à Giacomo Prosperi et au comte Poleti, tous deux députés des Marches à la Constituante Romaine en 1849.

Très joliment édité à Falerone même, l'ouvrage du capitaine Emiliani est orné d'un fort curieux portrait de Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie (1796-1797), gravé par Jean Poggi, à Milan.

M. H.

Georges Rigault, **Le général Abdallah Menou et la dernière phase de l'expédition d'Égypte (1799-1801).** Paris, Plon, 1912. In-8 de xx-407 p.; 7 fr. 50.

Ce n'est pas seulement une opinion que M. Georges Rigault a exposée dans son livre fort intéressant et bien documenté, c'est une tentative de réhabilitation qu'il a esquissée. Ce général Jacques Abdallah Menou qui, jusqu'ici, passait généralement pour avoir contribué de toute son incapacité à la perte de l'Égypte, l'auteur nous le représente sous les traits d'un « homme d'État », d'un des rares précurseurs qui surent deviner la valeur future de l'expansion

hors de France. A dégager jusqu'au bout la pensée de M. Rigault, il semble que Menou eût fait aisément grande figure parmi nos « coloniaux » modernes. Son tort fut de venir trop tôt.

Ces assertions, il faut le reconnaître, ne sont pas sans fondement. Menou fut, sans doute, un piètre guerrier, mais, à examiner avec attention ses idées coloniales, on ne saurait nier qu'il vît juste et loin. Son « mémoire militaire et statistique sur l'Égypte » adressé à Kléber le 6 janvier 1800 apporte des prévisions qui dépassent la mentalité ordinaire des généraux de la République : « Les Russes (en Égypte) nous menacent ? Mais l'intérêt des Anglais nous soutiendra contre eux. Car l'Angleterre qui craint le développement colossal de la puissance russe en Asie les empêchera de convoiter l'Égypte... Il faut s'arranger avec les Ottomans. Le Grand Seigneur pourrait conserver une espèce de suprématie religieuse qui le rendrait presque co-souverain avec les Français. Tous les ans on pourrait lui donner un subside. Si nous abandonnions l'Égypte, ce serait sans espoir de retour. Les Russes ou les Anglais s'en empareraient ; s'ils laissaient la souveraineté apparente à la Porte ottomane ils s'y établiraient de manière à dominer le Grand Seigneur. » Il semble difficile de mieux prévoir la politique de tout un siècle pour tout ce qui touche à l'Égypte : et l'arrangement de Mehemet Ali, et le protectorat anglais, et la lutte anglo-russe en Asie.

Il n'est donc pas étonnant que celui qui faisait montre d'idées aussi « colonistes » — ainsi dénommait-on jadis nos « coloniaux » — ait eu contre lui tous ceux qui, après la mort de Kléber, continuèrent à partager cette idée du successeur de Bonaparte que l'Égypte est inutile à la France et doit revenir au Sultan. Cette thèse, qui portait en elle son corollaire, le retour en France, ne pouvait qu'être agréable à tous ces vieux Égyptiens qui, sans distinguer l'intérêt primordial de la France à conserver sa conquête, ne voyaient dans l'Égypte que la terre d'exil imposée à Bonaparte par le Directoire en mars 1798. Par contre, cette façon de voir ne pouvait que paraître inacceptable et impraticable aux rares partisans de la politique orientale de l'ancien général en chef, aujourd'hui Premier Consul.

Le défaut véritable de Menou fut de ne point mettre ses actes à la hauteur de ses vues. A la mort de Kléber, quand il prit en main le commandement, la faiblesse de son caractère apparut évidente. Successivement Tallien, Lanusse, Damas, Reynier surtout, bravent son autorité, s'insurgent même contre elle. Et Menou laisse faire. Il n'est alors point surprenant que les Anglais aient eu raison — avec une relative facilité — d'une armée ainsi désorganisée. Si les géné-

raux en sous-ordre avaient mieux compris leur devoir et leur rôle, il est possible que les événements eussent tourné différemment. Ainsi jugea le Premier Consul à la paix. Tandis qu'il continuait à Menou, rentré en France, ses appointements de général en chef, qu'il l'assurait de son empressement à « témoigner hautement de son estime pour lui, afin qu'aucune clameur ne puisse entacher sa conduite », il exilait Reynier à 30 lieues de Paris, il refusait à Damas le grade de général de division et, deux ans après, le mettait à la retraite comme brigadier. Par là témoignait-il avec éclat que Menou avait bien suivi sa politique. Il dut seulement regretter de n'avoir trouvé, pour cette tâche difficile qu'était la conservation de l'Égypte, qu'un homme de cabinet là où il eût fallu aussi un homme d'action.

M. Georges Rigault a exposé avec beaucoup de clarté et de force les vices de Menou l'Égyptien. Sa documentation abondante lui a permis de nous présenter des personnages vivants. Mais son livre contient autre chose que du document, une chose précieuse et rare aujourd'hui : de la pensée.

J. A.

Johann Baptist Fuchs. 1757-1827. Erinnerungen aus dem Leben eines kölnischen Juristen... bearbeitet und herausgegeben von Dr. Julius Heyderhoff. Köln, Kölner Verlagsanstalt, 1912. In-4° de XVI-217-12 p.

M. Albert Heimann, conseiller de commerce à Cologne, a fait publier ce volume surtout pour faire connaître à sa famille les papiers de leur aïeul. Il en a communiqué un certain nombre d'exemplaires à des historiens et en a fait mettre quelques autres en vente au bénéfice d'une institution de bienfaisance. Il faut lui en être reconnaissant. Ce volume, en effet, est un document des plus suggestifs sur l'ancien régime dans les pays de langue allemande, particulièrement à Cologne, la ville natale de l'auteur, et plus tard son champ d'activité, et à Vienne où le jeune jurisconsulte séjourna de 1779 à 1781.

Quoique J. B. Fuchs ait vécu pendant la Révolution et ait rempli d'importantes fonctions dans cette période et aussi au moment de la réorganisation politique de l'Allemagne après 1815, ses mémoires ne nous en parlent malheureusement que fort peu. L'auteur est mort avant d'avoir pu terminer son autobiographie. Mais ce qui a été achevé est digne d'être lu et fera connaître non seulement en France, mais même en Allemagne, des côtés insoupçonnés de la vie privée et publique de l'époque.

L'ouvrage est orné de nombreuses et très belles gravures et planches, représentant les personnages et les lieux dont il est question.

A signaler une erreur : le fac-similé entre les pages 212 et 213 ne représente pas un diplôme de réception dans la franc-maçonnerie, mais un diplôme de chevalier Rose-Croix, auquel ne peuvent prétendre que des franc-maçons reçus dans l'ordre depuis quelque temps déjà.

O. Karmin.

Livres nouveaux

Commandant d'**André**, Quatre batailles (Rivoli, Marengo, Austerlitz, Heilsberg). Paris, Berger-Levrault, 1913. In-8° de IX-105 p., avec 4 croquis ; 2 fr. — La Vérité sur Louis XVII. Souvenirs inédits de la comtesse d'**Apchier**, précédés d'une introduction sur Louis XVII, par Jean de Bonnefon. Paris, Dorbon aîné, s. d. In-8° de 344 p., avec portr. et grav. ; 7 fr. 50. — Six lettres inédites de Gustaf Mauritz **Armfelt** à Francis d'Ivernois, publiées par Otto Karmin et Henry Biaudet. Genève, Impr. Chaulmontet, 1912. In-8° de 23 p. — Recueil des Actes du Comité de salut public, avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire, publié par F. A. **Aulard**. Tome XXII (22 germinal-20 floréal an III). Paris, Leroux, 1912. In-8° de 864 p. — Louis **Barthou**, Figures du passé. Mirabeau. Paris, Hachette, 1913. In-8° de 324 p., avec illustr. ; 7 fr. 50. — Lieutenant-colonel **Basil-Jackson**, Waterloo et Sainte-Hélène. Notes et souvenirs d'un officier d'état-major, édités par R. C. Seaton. Traduit de l'anglais par E. Brouvet. Paris, Plon, 1912. In-16 de XXI-280 p. et fig. ; 3 fr. 50. — Justin **Bellanger**, Une émigration provinoise à Luxembourg en 1795. Reims, Impr. coopérative, 1913. In-8° de 12 p. — Jules **Belleudy**, J.-S. Duplessis, peintre du roi (1725-1802). Chartres, Impr. Durand, 1913. In-4° de 340 p. et 25 portr. ; 25 fr. — U. **Benassi**, Il generale Bonaparte, il duca e i giacobini di Parma e Piacenza. Parma, Tip. federale, 1912. In-8° de 114 p. — A. **Beuchat**, L'évêché de Bâle sous le gouvernement général du baron Z. B. d'Andlau (janvier 1814-août 1815). Délémont, Boéchat. In-8° de VIII-79 p. — J. **Blum**, J. A. Starck et la querelle du crypto-catholicisme en Allemagne, 1785-1789. Paris, Alcan, 1913. In-8° ; 4 fr. — K. G. **Bockenheimer**, Mainz im Jahre 1812. Mainz, Die-

mer; 129 p. — Capitaine Francis **Borrey**, La Franche-Comté en 1814. Paris, Berger-Levrault, 1913. In-8° de xx-309 p.; 7 fr. 50. — Capitaine Francis **Borrey**, L'esprit public chez les prêtres francs-comtois pendant la crise de 1813 à 1815. Paris, Leroux, 1913. In-8°; 7 fr. 50. — F. **Braidotti**, I processi politici in Friuli dopo l'invasione austriaca del 1809. Udine, Del Bianco, 1912. In-8° de 34 p. — Abbé H. **Brun**, Manosque révolutionnaire. Digne, Impr. Chasporel. In-8° de 308 p. — O. **Bülow**, 1813 : Erinnerungsbuch an Deutschlands grosse Vergangenheit. Langensalza, Gressler. In-8°; 1 mk. — R. G. **Burton**, Napoleon's Campaigns in Italy, 1796-1797, and 1800. London, G. Allen, 1912. In-8° de 154 p. — L. **Cahen** et R. **Guyot**, L'œuvre législative de la Révolution. Paris, Alcan, 1913. In-8°; 7 fr. — Albéric **Cahuet**, Après la mort de l'Empereur. Paris, Émile-Paul, 1913. In-18, avec 6 illustr.; 3 fr. 50. — Gaston **Capon**, Casanova à Paris. Paris, Schemit, 1913. In-8° de xii-512 p.; 7 fr. 50. — G. **Capponi**, J.-J. Rousseau e la rivoluzione francese. Genova, Formaggini. In-16 de 177 p.; 4 l. — François **Castanié**, Royales amours d'une petite modiste (Madame du Barry). Paris, Tallandier, 1913. — Lieutenant de vaisseau **Castex**, L'envers de la guerre de course : La vérité sur l'enlèvement du convoi de Saint-Eustache par La Motte-Picquet (avril-mai 1781). Paris, Fournier, 1911. In-8° de 56 p. et pl.; 2 fr. — Dr Anton **Chroust**, Das Grossherzogtum Würzburg, 1806-1814. Würzburg, Stürtz. In-8° de 58 p. — Arthur **Chuquet**, Le général Dagobert. 1736-1794. Paris, Fontemoing, 1912. In-8° de 472 p., avec portrait et plan; 7 fr. 50. — Henry **Clément**, Jean-Jacques Rousseau. Paris, A. Noël, 1912. In-8° de 72 p.; 1 fr. — B. **Croce**, La rivoluzione napoletana del 1799. Bari, Laterza, 1912. In-16 de xxiii-473 p. — P. **Dally**, Belleville : histoire d'une localité parisienne pendant la Révolution. Paris, Schemit, 1912. In-4° de vii-190 p., avec illustr.; 40 fr. — Eugène **Defrance**, La conversion d'un sans-culotte. Gabriel Bouquier, peintre, poète et conventionnel (1739-1810). Paris, Mercure de France, 1912. In-18 de 288 p., avec portr.; 3 fr. 50. — E. **De Rossi**, Il 111° di linea dal 1800 al 1814. Torino, Olivero, 1912. In-8° de 222 p. — Correspondance du duc d'**Enghien** (1801-1804) et documents sur son enlèvement et sa mort, publiés par le comte Boulay de la Meurthe. Tome IV. Paris, A. Picard, 1913. In-8° de 296 p.; 6 fr. — Abbé **Entraygues**, Mgr de Royère, évêque de Tréguier, dernier évêque de Castres, d'après des documents inédits (1727-1802). Paris, Lethielleux, 1912. In-16 de xvii-380 p. — G. **Ferrari**, Una conferenza ai granduchi Nicola e Michele di Russia durante la campagna del 1812. Città di Castello.

Unione arti grafiche, 1912. In-8° de 17 p. — **Frain**, Le Tiers-État à Vitré et en Vitréais, 1061-1789. Vitré, Impr. E. Lécuyer, 1912. In-8° de 111 p. — Comte E. **Frémy**, L'enceinte de Paris construite par les fermiers généraux et la perception des droits d'octroi de la ville (1784-1791). Nogent-le-Rotrou, Impr. Daupeley-Gouverneur, 1912. In-8° de 36 p. et 2 plans. — N. **Gabiani**, Il ritorno dei reali di Savoia dall'esilio. Soggiorno in Asti negli anni 1814-1815. Asti, Tip. leg. pop. astigl., 1912. In-16 de 99 p. — Édouard **Gachot**, Histoire militaire de Masséna. 1809 : Napoléon en Allemagne. Paris, Plon, 1913. In-8° de 449 p. avec grav. et cartes. — Luise **Gerhardt**, Schriftsteller und Buchhändler vor 100 Jahren : Karl August Böttiger und Georg Joachim Göschen im Briefwechsel. Leipzig, Haessel. In-8° de VII-291 p. ; 5 mk. — S. C. **Gigon**, Le général Malet. Paris, Charles-Lavauzelle, s. d. In-8° de 239 p. et portr. — Hermann **Gilow**, Bilder aus der Zeit der Befreiungskriege, 1809-1815, nach zeitgenössischen Darstellungen. Berlin, Spiro. 4 mk. — L. **Ginetti**, Napoleone I a Parma. Parma, Tip. coop. parmense, 1912. In-8° de 40 p. — Paul **Ginisty**, Comédiennes du dix-huitième siècle : Mademoiselle Gogo (Mademoiselle Beauménard, de la Comédie-française), 1730-1799. Paris, Fasquelle, 1913. In-18 de IX-296 p. avec 12 pl. ; 3 fr. 50. — H. **Gmür**, Die Entwicklung der St. Gallischen Lande zum Freistaate von 1803. Luzern, Zeder. In-8° de VIII-159 p. ; 2 fr. 40. — C. **Grégoire**, Une terre bourbonnaise au dix-huitième siècle : Les Maysonneuve de Casaubon, seigneurs de Saint-Géraud-de-Vaux, Saint-Loup et Gouise (1763-1783). Moulins, Grégoire, 1912. In-8° de 38 p. — J. **Gros**, Lakanal et l'éducation nationale. Paris, André fils, 1912. In-18 de 212 p. ; 2 fr. — Gustav **Gugitz** und Max v. **Portheim**, Friedrich Freiherr von der Trenck, 1726-1794. Ein bibliographischer und iconographischer Versuch. Wien, Ludwig ; 54 p. ; 4 mk. 20. — E. **Guillon**, Napoléon (textes choisis et commentés). Paris, Plon, 1913. In-8° écu de 316 p. ; 1 fr. 50. — Rosa **Hagen**, Emmendingen als Schauplatz von Gœthes « Hermann und Dorothea ». Emmendingen, Dölter ; 37 p. — Oscar **Havard**, Histoire de la Révolution dans les ports de guerre. II (Brest, Rochefort). Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1913. In-8° de 638 p. ; 7 fr. 50. — Jean **Hélène**, Dernières années de servitude (1814-1830). Bruxelles, Rossel, 1911. In-18 de 356 p. ; 3 fr. 50. — P. **Hémon**, Carhaix et le district de Carhaix pendant la Révolution. Rennes, Société des bibliophiles bretons, 1912. In-4° de 492 p. et fig. — C. **Henke**, Oberst Otto Freiherr von Mirbach und die Erstürmung des Grimmaischen Tores in Leipzig am 19. Oktober 1813. Berlin,

Mittler. In-8° de 48 p.; 1 mk. 50. — Vicomte de **Hennezel d'Ormois**, Notes sur le général comte Pille, 1749-1828. Laon, Impr. du Journal de l'Aisne, 1912. In-8° de 15 p. — Wilhelmine **Heyne-Heeren**, Briefe an Marianne Friederike Bürger, 1794-1803. Hgg. von M. Eckardt. Hannover, Geibel; 104 p.; 2 mk. — Josef **Hirn**, Englische Subsidien für Tirol und die Emigranten von 1809. Innsbruck, Schwick. In-8° de vi-120 p.; 3 mk. — H. **Hirschstein**, Die französische Revolution im deutschen Drama und Epos nach 1815. Stuttgart, J.-B. Metzler. 9 mk. — L. **Houdard**, Précis justificatif de l'arrestation et de la condamnation du duc d'Enghien. Saint-Germain-en-Laye, Impr. Mirvault, 1913. In-8° de 53 p. — Un écrit inédit de Sir Francis d'**Ivernois** contre Simonde de Sismondi, publié par Otto Karmin. Genève, Impr. centrale, 1913. In-8° de 18 p. — Wilhelm **John**, L'Archiduc Charles, le Maréchal et son armée. Wien, Klarwill, 1913. In-4°; 450 cour. — R. M. **Johnston**, Mémoire de Marie-Caroline, reine de Naples, intitulé : « De la révolution du royaume de Sicile par un témoin oculaire ». Cambridge, Harvard Univ., 1912. In-8° de xxii-340 p. — Alex. **Keller**, Correspondance, bulletins et ordres du jour de Napoléon. IV (Expédition d'Égypte, 18 fructidor, Campo-Formio, Malte, Aboukir, Expédition de Syrie, Saint-Jean d'Acre). Paris, Méricant, 1912. In-16 de 313 p.; 3 fr. 50. — Hermann **Kiehne**, Die Dichter der Befreiungskriege. Frankfurt, Diesterweg. In-8° de xxiii-224 p.; 1 mk. 80. — Friedrich und Gertrude **Kircheisen**, Napoleonkalender und Gedenkbuch der Befreiungskriege auf das Jahr 1813. München und Leipzig, Georg Müller. In-8° de 208 p.; 3 mk. — T. **Klein**, Die Befreiung 1813-1814-1815 : Urkunden, Berichte, Briefe. München, Langewiesche-Brandt; 534 p.; 3 mk. — August **Kompert**, Napoleon im Spiegel der Welt. Wien, Heller; x-126 p.; 2 mk. 50. — C. **Krollmann**, Landwehrbriefe 1813. Ein Denkmal der Erinnerung an den Burggrafen Ludwig zu Dohna-Schlobitten. Danzig, Kafemann. In-8°; 7 mk. — Henri **Labroue**, La mission du conventionnel Lakanal dans la Dordogne en l'an II (octobre 1793-août 1794). Paris, Champion, s. d. In-8° de xxii-710 p. et portr. — Prof. A. **Lacassagne**, La mort de Jean-Jacques Rousseau. Lyon, Impr. A. Rey, 1913. In-8° de 57 p. et 2 grav. — De Bergerac à Quiberon (1789-1795). Souvenirs d'Edme de **La Chapelle de Béarnès**. Introduction et notes par le vicomte G. de Gérard du Barry. Paris, Plon, 1913. In-16, avec 2 portr.; 3 fr. 50. — Pierre **Ladoué**, Les panégyristes de Louis XVI et de Marie-Antoinette (1793-1912). Paris, A. Picard, 1913. In-8° de xxvii-214 p.; 5 fr. — L. de **Lanzac de Laborie**, Paris sous Napo-

léon. VIII : Spectacles et Musées. Paris, Plon, 1913. In-8° de IV-459 p. ; 5 fr. — Comte de **Las Cases**, Napoléon à Sainte-Hélène. Paris, Émile-Paul, 1913. In-18 de V-364 p. et grav. ; 3 fr. 50. — Marquise de **La Tour du Pin**, Journal d'une femme de cinquante ans, 1778-1815. Publié par son petit-fils le colonel comte Aymar de Liedekerke-Beaufort. Paris, Chapelot, 1913. Deux vol. in-8°, avec grav. ; 12 fr. — Abbé A. **Lecler**, Le Limousin et la Marche au Tribunal révolutionnaire de Paris. Tome I. Limoges, Ducourtieux et Goût, 1912. In-8° de 398 p. — Georges **Lecomte**, Un réfractaire sous Napoléon Ier. Bruxelles, Impr. Daem, 1912. In-8° de IV-272 p. ; 3 fr. 50. — J. **Le Falher**, Études sur la Chouannerie morbihannaise : le royaume de Bignan (1789-1805). Paris, Champion, 1913. In-8° de VII-842 p. et cartes ; 10 fr. — Général **Le Gros**, Le maréchal Grouchy et l'aile droite de l'armée française les 17 et 18 juin 1815. Paris, Berger-Levrault, 1912. In-8° de 59 p. ; 1 fr. 50. — Jean **Lhomer**, Un homme politique lorrain : François de Neufchâteau (1750-1828). Paris, Berger-Levrault, 1913. In-8° de X-233 p., avec 3 portr. ; 3 fr. 50. — Jean **Locquin**, La peinture d'histoire en France de 1747 à 1785. Paris, Laurens, 1912. In-4° de XII-344 p. et planches. — **L. P. R.**, Essai sur quelques loges du Bas-Dauphiné à la veille de la Révolution. Première partie. Paris, aux bureaux de la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire,* 1912. In-8° de 67 p. — Karl von **Lyncker**, Am Weimarischen Hofe unter Amalien und Karl August. Berlin, Mittler. In-8° de XXI-189 p. ; 3 mk. — Marc-George **Mallet**, La politique financière des Jacobins. Paris, Rousseau, 1913. In-8° de 450 p. ; 10 fr. — Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le département de la Gironde, publiés par M. **Marion**, J. **Bencazar** et **Caudrillier**. Tome II : Districts de Bazas, Cadillac, La Réole, Lesparre et Libourne. Paris, Leroux, 1912. In-8° de 652 p. — Alfred **Marquiset**, Napoléon sténographié au Conseil d'État, 1804-1805. Paris, Champion, 1913. In-8° ; 3 fr. 50. — Alfred **Martin**, Une commission des édits civils en 1814. Genève, Jullien. In-8° de 28 p. ; 1 fr. — Le *Martyre* de Jean Bucaille (22 avril 1793), d'après un récit du temps, par un arrière-petit-fils de Bucaille. Yvetot, Impr. de « l'Abeille chauchoise », s. d. In-8° de 7 p. — Georges **Mathieu**, Notes et documents sur l'instruction publique en Corrèze pendant la Révolution. Paris, Champion, 1912. In-16 de 87 p. — A. **Mathiez**, Le Club des Cordeliers pendant la crise de Varennes et le massacre du Champ-de-Mars. Supplément. Paris, Champion, 1913. In-8° de 67 p. ; 2 fr. 50. — A. **Mattioli**, Le correnti di parte e la poesia politica in Modena durante la rivo-

luzione del 1796. Modena, Soc. tip. Modenese, 1912. In-8° de 25 p. — **Méandre de Lapouyade,** Voyage d'un Allemand à Bordeaux en 1801. Bordeaux, Impr. Gounouilhou, 1912. In-4° de 58 p. — Henry W. **Meikle,** Scotland and the French Revolution. Glasgow, J. Maclehose, 1912. In-8° de XIX-317 p.; 10 s. — A la recherche de la fortune du duc d'Orléans (1793-1794) : lettres inédites du général **Montesquiou** à Francis d'Ivernois, publiées par Otto KARMIN. Paris, aux bureaux de la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire,* 1912. In-8° de 41 p. — G. **Natali,** La vita e il pensiero di Francesco Lomonaco (1772-1810). Napoli, Tip. Sangiovanni, 1912. In-8° de 123 p. — Dr Friedrich **Neubauer,** 1813. Halle, Waisenhaus. In-8° de VI-158 p.; 2 mk. — Grand-duc **Nicolas Mikhaïlovitch,** L'empereur Alexandre Ier. Paris, Manzi, 1913. Deux vol. in-8°; 40 fr. — Commandant d'**Osia,** Sur la campagne de 1813. Préface de M. le général BONNAL. Paris, Chapelot, 1912. In-8°; 1 fr. 50. — Alexander von **Peez** und Paul **Dehn,** Englands Vorherrschaft : Aus der Zeit der Kontinentalsperre. Leipzig, Duncker und Humblodt; 8 mk. 50. — Lieutenant E. **Peyrou,** Expédition de Sardaigne. Le lieutenant-colonel Bonaparte à la Maddalena (1792-1793). Paris, Charles-Lavauzelle, 1912. In-8° de 152 p., avec une carte; 4 fr. — M. **Philippson,** Die äussere Politik Napoleons I; Der Friede von Amiens (1802). Leipzig, Fock, 1913. In-8° de 108 p.; 3 fr. 75. — Général de **Piépape,** Histoire des princes de Condé au dix-huitième siècle : La fin d'une race, Les trois derniers Condé. Paris, Plon, 1913. In-8°, avec 3 grav.; 3 fr. 50. — M.-C. **Poinsot,** La vie romanesque de la duchesse de Berry. Paris, *Annales politiques et littéraires,* 1913. In-8°; 3 fr. 50. — Capitaine **Pouhaër,** Le baron d'Azémar, second préfet du Var. Draguignan, Impr. du « Var », 1912. In-8° de 16 p. et portr. — A. **Poussier,** Les bureaux de charité de Rouen pendant la Révolution (1791-an IV). Rouen, Impr. Gy, 1912. In-8° de 60 p. — C. **Pouthas,** L'Instruction publique à Caen pendant la Révolution. Caen, Jouan, 1912. In-8° de 113 p. — E. **Queruau-Lamerie,** La Justice révolutionnaire en Maine-et-Loire : Commission Parcin-Félix. Angers, Grassin, 1912. In-8° de 215 p. — P. **Rambaud,** L'Assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V. Paris, Champion, 1912. In-8° de 668 p.; 15 fr. — J. **Rethwisch,** Friederike Brion : zur Erinnerung an ihren Todestag, 3. April 1813. Lahr, Schauenburg. In-8° de 53 p.; 0 mk. 60. — Th. **Rehtwisch,** Die Hansestädte unter dem Kaiserreich Napoleons. Leipzig, Wigand, 1912. In-16 de 312 p.; 4 fr. — A. **Righi,** Una loggia massonica a Verona nel 1792. Verona, Franchini, 1912. In-8° de 20 p. —

A. **Righi,** Ippolito Pindemonte e la polizia veneziana. Venezia, Callegari, 1912. In-8° de 11 p. — Œuvres complètes de Maximilien **Robespierre,** publiées d'après les sources originales, avec notes, variantes, pièces annexes et index, par Victor Barbier et Charles Vellay. Tome I : Œuvres judiciaires (1782-1789). Paris, *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire,* 1910 [1913]. Gr. in-8° de xlii-702 p. ; 20 fr. — Bernhard **Rogge,** Die Befreiungskriege von 1813-1815. Hannover, Meyer ; 96 p. ; 0 mk. 50. — Waldemar **Rostentscher,** Deutschlands Herz im Frühling 1813. Breslau, Phoenix-Verlag. In-8° de viii-247 p., avec illustr. ; 3 mk. 50. — Eduard **Rüppell,** Kriegsgefangen im Herzen Russlands, 1812-1814. Bearb. u. hgg. v. F. C. Ebrard. Berlin, Paetel ; 222 p. ; 4 mk. — E. H. A. **Rüsch,** Hamburg in der Franzosenzeit. Hamburg, Rauhes Haus. In-8° de 88 p. — Georg **Schaafs,** Gœthes Schatzgräber und die Weissagungen des Bakis (1797). Leipzig, Weigel, 1912. In-8° de 163 p. ; 4 mk. — M. **Schickelé,** Le curé Maimbourg, 1773-1854. Strasbourg, Le Roux. In-8° de 300 p. ; 3 mk. 50. — Friedrich **Schulze,** 1813-1815 : Die deutschen Befreiungskriege in zeitgenössischer Schilderung. Leipzig, Voigtländer. In-8° de xii-336 p. — Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes pour les États-généraux de 1789, publiés et annotés par Henri **Sée** et André **Lesort.** Tome IV : Évêché de Tréguier, cahiers du bas Clergé. Cahier général de la sénéchaussée. Paris, Leroux, 1912. In-8° de 572 p. — Marquis de **Ségur,** Au couchant de la Monarchie. Deuxième série. Louis XVI et Necker (1776-1781). Paris, Calmann-Lévy, 1913. In-8° ; 7 fr. 50. — La déportation du clergé orthodoxe pendant la Révolution. Registres des ecclésiastiques insermentés embarqués dans les principaux ports de France (août 1792-mars 1793), publiés et annotés par Émile **Sevestre,** Xavier **Eude** et Édouard **Le Corbeiller.** Paris, Paul Catin, 1913. In-8° de xxxii-280 p. ; 6 fr. — H. **Sieveking,** Georg Heinrich Sieveking. Lebensbild eines Hamburgischen Kaufmanns aus dem Zeitalter der französischen Revolution. Berlin, Curtius. 8 mk. — Hans W. **Singer,** Die Freiheitskriege in der Kunst. Stuttgart, Kentel ; 10 mk. — Henri **Stein,** Les grands sculpteurs français du dix-huitième siècle : Augustin Pajou. Paris, Lévy, 1912. In-4° de viii-443 p., avec 12 pl. et 154 fig. ; 40 fr. — Henri **Stein,** Le Château de Fontainebleau à l'époque révolutionnaire. Fontainebleau, Impr. Bourges, 1912. In-8° de 24 p. — Otto **Stockhorner von Starein,** Ueber den Einfluss Ludwig von Wolzogens auf die russische Kriegsführung von 1812. Heidelderg, Winter. In-8° de 24 p. — Carl **Tanera,** Die Befreiungskriege 1813

bis 1815. Jubiläumsausgabe, hgg. v. K. v. Lupin. München, Beck; viii-392 p.; 3 mk. 50. — Mémoires de A.-C. **Thibaudeau** (1799-1815). Paris, Plon, 1913. In-8°; 7 fr. 50. — Ch. **Thiéry**, Les conventionnels des départements de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes et le procès de Louis XVI. Reims, Matot, 1912. In-8° de 28 p., avec portr. — August von **Thurn und Taxis**, Aus drei Feldzügen, 1812-1815 : Erinnerungen. Leipzig, Inselverlag; 355 p.; 6 mk. — G. **Travali**, Vicende che produssero le riforme costituzionali del 1812. Roma, Bontempelli-Ivernizzi, 1912. In-16 de 23 p. — G. **Vauthier**, Autour du Paris de la Révolution et de l'Empire. Paris, 1912. In-8° de 31 p. et 1 pl. — Joseph **Viple**, Le canton d'Ebreuil pendant la Révolution (1789 à l'an VIII). Moulins, Grégoire, 1912. In-18 jésus de 124 p. — André **Vovard**, Les marins de la Gironde sous la Révolution et le premier Empire. Préface de Camille Jullian. Paris, Roger et Chernoviz, 1913. In-16; 3 fr. — Ew. **Wasmuth**, Jean-Jacques Rousseau. Leipzig; in-8° de 52 p.; 2 mk. — Suzanne **Wassermann**, Les clubs de Barbès et de Blanqui en 1848. Paris, Cornély, 1913. In-8° de xxii-248 p.; 7 fr. — Gustav **Wustmann**, G. G. H. Geissler, 1770-1843, der Zeichner der Leipziger Völkerschlacht. Leipzig, Seemann. In-8° de iv-120 p.; 5 mk.

PÉRIODIQUES

Action française (L'), *revue mensuelle.* — *15 novembre 1912*. G. Pauliac, L'Angleterre et la Révolution française : La Société des Amis des Noirs.

Akademiai Ertesitö. — *Juin-juillet 1912* : L. Racz, L'ami hongrois de Rousseau.

Almanach du Travailleur [Lausanne]. — *1913* : Fritz Brupbacher, La classe ouvrière suisse et la Révolution helvétique de 1798.

Alt-Frankfurt. — *1912, II* : R. Jung, Die Frankfurter Schützen und die Errichtung der bürgerlichen Scharfschützen-Gesellschaft 1793. — *IV* : Die Sachsenhäuser Klubbisten in der Franzosenzeit; E. Mentzel, Briefe einer Nichte Napoleon I. an eine Frankfurterin.

Altpreussische Monatsschrift. — *XLIX, 4* : A. v. Schœnaich, Zur Vorgeschichte der Befreiungskriege.

Amateur d'autographes (L'). — *Décembre 1912* : Lettres et billets inédits de Chateaubriand [1810-1844]; P. Bouvier, Les papiers de Daunou à la Bibliothèque nationale; R. B., Le dernier avatar de Tallien. — *Janvier 1913* : Un document sur l'affaire du Collier [procès-verbal de la perquisition faite à Bar-sur-Aube, chez la comtesse de La Motte de Valois, le 18 août 1785]. — *Février* : Cl. Perroud, Madame Roland au Vaudeville ; Une lettre de Joseph Le Bon à l'Assemblée constituante [datée de Verdun, 2 novembre 1790]; Une lettre de Guadet à son père [16 décembre 1792]; Un rapport de Drouet au Comité de salut public [24 mai 1793]; Une lettre de Luce Casabianca à Saliceti [2 pluviôse an II]; Une lettre de Vitet à Barailon [18 prairial an VI]; Une lettre de Chateaubriand [31 mai 1812].

American catholic quarterly Review. — *Octobre 1912* : W. J. Hegarty, Were the « Articles organiques » part of the Concordat of 1801 ?

American historical Review (The). — *Janvier 1913* : W. T. Laprade, William Pitt and Westminster elections.

Annales de Bretagne. — *Novembre 1912* : Le Lay, Les derniers États de Bretagne : Lettres des députés et codéputés de Pontivy aux

États de 1788-1789 [vingt-trois lettres s'échelonnant du 19 décembre 1788 au 20 février 1789]; Maurice Bernard, La municipalité de Brest de 1750 à 1790 [situation économique et sociale de Brest, son organisation municipale, les luttes de la municipalité contre les juges royaux de la sénéchaussée et de l'amirauté, l'administration financière, la police municipale]; René Durand, La question de l'école et du breton dans le département des Côtes-du-Nord sous la monarchie de Juillet. — *Janvier 1913 :* Léon Dubreuil, L'extraction du salpêtre dans le district de Dinan (frimaire an II-germinal an III).

Annales de la Société d'émulation de l'Ain. — *Juillet-septembre 1912 :* E. Dubois, Cahiers de doléances des bailliages de Bourg, Belley et Gex, et de la sénéchaussée de Trévoux (suite en *octobre-décembre*).

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais. — *3e et 4e trimestres 1912 :* H. Stein, Le château de Fontainebleau à l'époque révolutionnaire.

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. — *1912 :* Gustave Lanson, L'unité de la pensée de Rousseau; D. Mornet, L'influence de J.-J. Rousseau au dix-huitième siècle; Harald Höffding, Rousseau et le dix-neuvième siècle; J. Benrubi, Rousseau et le mouvement philosophique et pédagogique en Allemagne; Edmund Gosse, Rousseau en Angleterre au dix-neuvième siècle; G. de Reynold, J.-J. Rousseau et la Suisse : Rousseau et les écrivains du dix-huitième siècle helvétique; Paul Seippel, La personnalité religieuse de J.-J. Rousseau; Léopold Favre, Le manuscrit Favre de l'*Émile*.

Annales de Provence. — *Septembre-décembre 1911 :* La sécurité publique à Marseille de 1789 à 1800. — *Juillet-octobre 1912 :* F. N. Nicollet, Histoire de l'enseignement secondaire en Provence : l'École centrale des Bouches-du-Rhône, 1788-1802 (suite en *novembre-décembre*).

Annales des fêtes et cérémonies civiles. — *Septembre 1912 :* Paul Martignon, Une fête civique célébrée par les citoyennes de Pau en 1791. — *Octobre :* G. Hemmer-Schmidt, Parrainages de jadis [extraits des registres des délibérations du Conseil général de Seine-et-Oise, du 23 septembre et du 9 octobre 1792]. — *Décembre :* Un arbre de la Liberté en décembre 1792 [à Liége].

Annales romantiques (Les). — *Septembre-octobre 1912 :* André Beaunier, La mort d'un souvenir [la maison de M. Pigeau dans laquelle Chateaubriand, en 1801, écrivit le *Génie du Christianisme*].

Appel à la France chrétienne. — *8 novembre 1912 :* Baronne

de Bouard, Une page oubliée de notre martyrologe national : les prêtres-martyrs des pontons charentais (1793-1795).

Archiv des öffentlichen Rechts. — *XXX (1913), 1 :* Erich Warschauer, Anselm Feuerbach über die Schwurgerichte (1813).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — *Octobre 1912 :* Otto Müller, Handschriftliches aus Herders Bückeburger Zeit.

Archiv für die Geschichte des Sozialismus und der Arbeiterbewegung. — *III (1912), 2 :* Dr Hugo Lindemann, Restif de la Bretonne; Dr Georges Bourgin, Arbeiterausstände während der französischen Revolution; Dr Otto Karmin, Zur Biographie von François Villegardelle.

Archiv für die Geschichte von Oberfranken. — *XXV (1912), 1 :* Georg Hübsch, Karl Fürst von Hardenberg, 1750-1822.

Archiv für katholisches Kirchenrecht. — *XCII (1912), 4 :* H. Bastgen, Die Verhandlungen zum österreichischen Intestaterbfolgegesetz von 1807 und seine Ausdehnung auf Salzburg.

Archiv für Strafrecht und Strafprozess. — *LX (1913), 1, 2 :* E. Warschauer, Die Entwicklung des Schwurgerichts in Frankreich bis zu seiner Einführung in den deutschen Staaten, 1790-1850.

Archivio storico per le provincie napoletane. — *Juillet-septembre 1912 :* A. Simioni, I Napolitani a Tolone, 1793.

Arte e storia. — *XXX (1911), 2 :* L. Pratesi, Alcuni rari documenti napoleonici della campagna di Germania (1813).

Bayerland (Das). — *1912, Heft 2 :* Albert Becker, 1812, aus dem Kriegstagebuch eines Zweibrückers. — *Heft 4 :* Zum 100 jährigen Bestehen der bayerischen Gendarmerie. — *Heft 6 :* Albert Becker, Zebedäus Kuckuck und die Schlacht bei Kaiserslautern, 1793. — *Heft 19 :* J. Bleymüller, Stadt- und Land- und Forstwirtschaft in Bayern im 18. Jahrhundert.

Biblioteca Warszawska. — *Décembre 1912 :* A. Peretiatkowicz, La philosophie de la nature dans J.-J. Rousseau; W. Reiss, J.-J. Rousseau musicien.

Blätter für bernische Geschichte, Kunst und Altertumskunde. — *1912, VIII, 4 :* H. Türler, Ein Brief über den 5. März 1798 von Karl Ludwig Stettler von Köniz (aus den Papieren L. Lauterburgs).

Bodenreform. — *20 novembre 1912 :* Eine alte Kohlengerechtsame aus der Saarbrücker Fürstenzeit [donnée en 1789 par le prince Louis de Nassau-Sarrebruck].

Boletin de la Real Academia de la Historia. — *Décembre 1912 :* J. Perez de Guzman y Gallo, La representation aragonesa

en la Junta Central Suprema desde el 25 de Septiembre de 1808 hasta el 29 de Enero de 1810.

Bollettino senese di storia patria. — *XIX (1912), 1-2 :* C. Raimondi, Un chirurgo ostetrico senese innanzi al giuri medico del dipartimento dell' Ombrone nell' anno 1812.

Bollettino storico della Svizzera italiana. — *XXXIV (1912), 1-7 :* I militari ticinesi nei reggimenti svizzeri al servizio di Napoleone I.

Budapesti Szemle. — *Juillet 1912 :* L. Racz, Le comte Joseph Teleki et Rousseau.

Bühne und Welt. — *XV, 8 :* O. J. Potthof, Napoleons Bühne in Moskau, nach russischen zeitgenössischen Quellen.

Bulletin de la Société belfortaine d'émulation. — *XXXI (1912) :* J. Joachim, Les fêtes civiques à Delle au temps du Directoire, 1796-1799; F. S., Trois lettres inédites du général Lecourbe.

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. — *Janvier 1912 :* Claude Faure, Le département de la Drôme, de 1800 à 1802 (suite en *avril* et en *juillet*). — *Juillet :* Baron de Sailly, Championnet.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — *LXV (1912) :* André Rossigneux, Napoléon Ier à Joigny, Sens et Pont-sur-Yonne; J. David, Notice biographique sur Laurent-Germain Mérat, 1712-1790; André Rossigneux, Ali le Mameluk (1788-1856).

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes. — *Octobre-décembre 1912 :* Abbé Guillaume, Le Champsaur et le Valgaudemar en 1789.

Bulletin de la Société Gorini. — *Octobre 1912 :* Abbé Rochet, Les prêtres de l'Ain pendant la Révolution : Torcieu; Dr C. Reboul, Un curé en Bresse pendant la Révolution : Notice sur Pierre Reboul (suite en *janvier 1913*).

Bulletin de la Société Robespierre. — *Avril-septembre 1912 :* Charles Vellay, Les idées sociales de Robespierre [Robespierre et ses amis pensaient que la Révolution ne devait pas s'exercer seulement dans le domaine politique, mais aussi dans le domaine social, et que des lois démocratiques pouvaient, dans une certaine mesure, rétablir l'égalité des fortunes ou amener au moins une circulation constante et un morcellement infini des richesses]; Les témoignages recueillis par Poumiès de la Siboutie [trois témoignages, de Souberbielle, de Lakanal, et du comte de Broc, sur Robespierre]; Robespierre et Prieur de la Marne [passages extraits des *Notes et Souvenirs inédits de Prieur de la Marne* publiés par M. Gustave

Laurent, montrant que Prieur de la Marne fut un admirateur et un ami fidèle de Robespierre]; Les regrets laissés par Robespierre dans les armées [lettre adressée par un officier de l'armée de l'Ouest à Babeuf, au printemps de l'an IV, et montrant à quel point les armées républicaines regrettaient « le gouvernement de Robespierre »]; Le nom de Robespierre donné comme prénom en 1791 [déclaration de Chabot à ce sujet, le 21 septembre 1791, à la Société des Jacobins]; Au lendemain du 9 thermidor [complainte exprimant le sentiment populaire resté favorable à Robespierre après sa chute]; La mode Robespierre [influence de Robespierre sur une mode récente]; Chronique robespierriste (Société Robespierre; Tribune robespierriste; Journaux et Revues).

Bulletin de l'Association des bibliothécaires français. — *Juillet-août 1912 :* Paul Deslandres, Les nouvelles acquisitions manuscrites de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Bulletin de l'Institut catholique de Paris. — *25 octobre 1912 :* Cours de M. le chanoine Pisani : Histoire religieuse de la Révolution (suite le *25 novembre*).

Bulletin d'histoire économique de la Révolution. — *1912, n° 1 :* C. Schmidt, Notes sur la législation et l'administration du commerce de 1788 à l'an XI; C. Schmidt, Recueil des principaux textes législatifs et administratifs concernant le commerce de 1788 à l'an XI; C. Schmidt, Notes sur les sources, aux Archives nationales, de l'histoire du commerce de 1788 à l'an XI.

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — *15 octobre 1912 :* E. Joly, Quelques mots de Lalande sur Jean-Jacques Rousseau, à Monquin en 1769. — *15 novembre :* Marquis de Girardin, Quelques mots au sujet du manuscrit de J.-J. Rousseau « Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation ». — *15 décembre :* L.-G. Pélissier, Lettres inédites du bibliothécaire Prunelle, 1807-1814.

Bulletin du Bureau international de relations maçonniques. — *Octobre-décembre 1912 :* Dr Stanoyé-Michaïlovitch, La Franc-Maçonnerie en Serbie, son histoire [première période, 1804-1830].

Bulletin historique du diocèse de Lyon. — *XIII (1912), 77 :* Abbé J.-B. Vanel, Fesch et Mme Laetitia, sa sœur, aux eaux de Vichy.

Bulletin historique du diocèse de Pamiers, Conserans et Mirepoix. — *1912 :* Abbé Lafuste, La paroisse de Lavelanet pendant la Révolution.

Bulletin trimestriel de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. — *3e trimestre 1912 :* L. Pingaud, Le théâtre à Besançon sous la Révolution.

Bulletin trimestriel des « Journaux pour tous ». — *15 janvier 1913 :* Camille Bloch, Enquête sur la vie du canton sous le Directoire.

Carnet de la Sabretache. — *Octobre 1912 :* Comte de Pully, Correspondance du général de Pully pendant la campagne de l'an IX à l'armée des Grisons; Commandant E. Martin, Le camp retranché de Sidi-Ferruch (juin 1830). — *Novembre :* Baron C. de Pelleport-Burète, Journal du capitaine Bonnet, du 18e de ligne (campagne de 1812); G. Cottreau, Maréchal des logis chef du 1er régiment de chevau-légers, régiment du Roi (1814-1815).

Christliche Freiheit. — *1912, XXVIII, 45 :* Vor hundert Jahren. — *52 :* Fr. Geppert, 1813.

Chronique médicale (La). — *1er novembre 1912 :* Dr Bougon, Le couvre-chef de Napoléon en Russie. — *15 novembre :* Joseph II à l'Hôtel-Dieu de Lyon. — *15 décembre :* Robespierre, pharmacien; Un pseudo-Louis XVII : Morin de Guérivière. — *15 janvier 1913 :* Dr Revillet, Un épisode ignoré de la conspiration de Malet : le rôle de la générale Hullin; Corvisart et Marie-Louise.

Contemporains (Les). — *3 novembre 1912 :* J. Bouillat, Cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon (1788-1833). — *10 novembre :* G. Rigault, Blücher, général prussien (1742-1819). — *15 décembre :* G. Rigault, Calonne, contrôleur général des finances (1734-1802). — *29 décembre :* F. Normand, Jacques Laffitte, homme politique et financier (1767-1844). — *5 janvier 1913 :* F. Normand, Marie-Louise de Bourbon, reine d'Étrurie (1782-1824). — *26 janvier :* G. Rigault, Chaumette, procureur de la Commune de Paris (1763-1794).

Correspondant (Le). — *10 décembre 1912 :* Léonce Pingaud, L'empereur Paul Ier de Russie, d'après des documents nouveaux. — *25 janvier 1913 :* Dauphin Meunier, Les trois dernières années du marquis de Mirabeau [avant-propos à sa correspondance inédite de 1787 à 1789]; Marquis de Mirabeau, Lettres inédites de « l'Ami des Hommes », 1787-1789 (suite le *25 février*). — *10 février :* Duc d'Angoulême, La mort du duc de Berry (13-14 février 1820) [fragment publié par M. François Laurentie]; Amédée Britsch, L'éducation de L.-Ph.-Joseph d'Orléans, d'après un dossier inédit des Archives nationales [ce dossier, intitulé *Les principales époques relatives à Monseigneur le duc de Chartres*, fut rédigé pour les archives du Palais-Royal par le gouverneur du prince, le comte de Pons Saint-Maurice, et Fontaine, son secrétaire des commandements; il fut déposé aux archives du domaine national, avec les papiers d'Orléans, par le citoyen Fouquet, le 7 germinal an VI]; De Lanzac

DE LABORIE, Les dernières années de la Restauration et les premiers mois de la monarchie de Juillet, d'après un diplomate étranger [d'après le Journal du comte Rodolphe Apponyi]. — *25 février :* Édouard CHAPUISAT, Les demoiselles Corneille à Genève [d'après des documents inédits, qui vont du 6 prairial au 18 germinal an V].

Deutsche Revue. — *Septembre 1912 :* A. FOURNIER, Gentz und Bellio. — *Janvier 1913 :* H. GRANIER, Prinz Heinrich von Preussen beim Beginne der Freiheitskriege.

Deutsche Rundschau. — *Novembre 1912 :* A. FOURNIER, Die Geheimpolizei auf dem Wiener Kongress; J. WENDLAND, Schleiermacher als Patriot und Politiker.

Elsässische Monatsschrift für Geschichte und Volkskunde. — *Décembre 1912 :* Dr August HERMANN, Neue Urkunden zur Geschichte der grossen Revolution im Elsass (cahiers de doléances).

Études. — *20 décembre 1912 :* X. MOISANT, Les Droits de l'homme et du citoyen : le « christianisme » de la Déclaration.

Feuilles d'histoire. — *1er octobre 1912 :* T. de LAMETH, Mémoires (suite le *1er novembre 1912* et le *1er janvier 1913*); A. VOVARD, Le général Conilh de Beyssac; E. WELVERT, Que devint Sotin? E. CAZALAS, Wintzingerode et Napoléon; Comte BEUGNOT, L'île d'Elbe et la police (suite les *1er novembre* et *1er décembre 1912* et *1er janvier 1913*); L. HENNET, Généraux provisoires de la Révolution et de l'Empire. — *1er novembre :* E. CAZALAS, La Moskowa, souvenirs du chirurgien Laflize; E. WELVERT, Une victime de Mme de Staël, Elzéar de Sabran. — *1er décembre :* L. MAURER, Le Régiment de Vigier à Saint-Denis en 1788; L. de SANTI, Le conventionnel Chasset; E. HUL, Les Dragons de Murat pendant la campagne de Russie; E. CAZALAS, Un émissaire de Napoléon en 1812; L.-G. PÉLISSIER, Quelques lettres du peintre Fabre (suite le *1er janvier 1913*); G. VAUTHIER, Une poignée de documents. — *1er janvier 1913 :* E. WELVERT, Les Mémoires de Théodore de Lameth; R. GUYOT, Les observateurs du faubourg Antoine; R. BURNAND, Les drapeaux d'Iéna aux Invalides; L. MAURER, Amey à Eylau.

Feuillets (Les). — *Novembre-décembre 1912 :* Capitaine de VALLIÈRE, Les anniversaires suisses de 1812 : concentration de la Grande Armée.

Figaro (Le), supplément littéraire. — *9 novembre 1912 :* Paul GAULOT, Les grandes premières : La première de « Charles IX ». — *28 décembre :* Edmond CLERAY, L'affaire du cy-devant château de la Muette (Thermidor an II). — *4 janvier 1913 :* Valère FANET, Le dernier jour de l'an de l'ancien régime (dimanche, 1er janvier

1792). — *11 janvier :* Commandant WEIL, Le général Jomini et la police secrète autrichienne pendant le congrès de Vienne. — *18 janvier :* Baron de MENEVAL, Quelques notes sur le comte Ferrand, ministre de Louis XVIII. — *25 janvier :* Paule BAYLE, Un ambassadeur turc à Paris sous le Directoire.

Forschungen und Mitteilungen zur Geschichte Tirols und Vorarlbergs. — *1912, Bd. IX, 4 :* Schützenhauptmann « Schandl », recte Penz (1809).

Fortnightly Review (The). — *Septembre 1912 :* Ethel HARTER, Casanova. — *Décembre :* F. GRIBBLE, The real Adrienne Lecouvreur.

France médicale (La). — *10 novembre 1912 :* Dr P. PETIT, Cure radicale d'un cancer de l'œil et des paupières par Lamauve en l'an XII. — *25 novembre :* P. PUECH, Un procès entre accoucheurs en l'an XII. — *10 décembre :* E. KIRMISSION, Delpech, professeur de la Faculté de Montpellier (1777-1832), et l'histoire de la ténotomie. — *25 décembre :* E. WICKERSHEIMER, L'ouvrage du Dr Arnold Chaplin sur la maladie et la mort de Napoléon Bonaparte. — *10 janvier 1913 :* M. DERRIEY, Un médecin de la Grande-Armée : J.-V.-F. Vaidy. — *25 janvier :* J. BERGOUNIOUX, Galerie médicale du Lot : Étienne Cledel, membre de l'Assemblée législative, de la Convention nationale et du Conseil des Cinq-Cents (1737-1820).

Gaudes (Les). — *16 novembre 1912 :* V. THOMASSIN, Sous la Révolution.

Gazette des Beaux-Arts. — *Septembre 1912 :* Alphonse ROUX, Sergent-Marceau [peintre, 1751-1847, beau-frère du général Marceau]. — *Octobre :* Prosper DORBEC, Les paysagistes anglais en France (1795-1833). — *Décembre :* Jeanne DOIN, Marguerite Gérard, 1761-1831. — *Janvier 1913 :* C. GABILLOT, L'incendie de l'Opéra en 1781 et les tableaux de Hubert Robert ; Charles SAUNIER, Hilaire Ledru, 1769-1840.

Geschichtsfreund (Der). *1912, Bd. LXVII :* P. X. WEBER, Franz Ludwig Pfyffer von Wyer, Generallieutenant und Topograph, 1716-1802.

Hansische Geschichtsblätter. — *1912, 2 :* H. WITTE, Wismar als schwedisches Pfand, 1803.

Heimat (Die) [Kiel]. — *1912, XXII, 12 :* RIENAU, Kriegslied aus der Erhebungszeit.

Hessenland. — *1912, XXVI, 18 :* Hanau im Jahre 1815. — *20 :* Heinrich ROHDE, Vor hundert Jahren. — *21 :* Irmengard von QUISTORP, Aus den Schreckenstagen von 1812 (suite dans le n° *22*). — *22 :* Uebergang der Preussen und Hessen über den Rhein bei Mainz, 1792 :

Hessische Chronik. — *Octobre-novembre 1912* : C. Ammann, 1812, Aus meinem Tagebuch. — *Janvier 1913* : Diehl, Die Selbstbiographie von Christian Rudolph Reinhard Pfnor, 1748-1831 ; M. Ploch, Giessen vor hundert Jahren.

Historisches Jahrbuch der Görres-Gesellschaft. — *XXXII, 3* : H. Bastgen, Die Prärogativen der Salzburger Metropole : Berichte des Konsistoriums an die Regierung vom Jahre 1806 und 1816 ; J. von Pflugk-Harttung, Die Ernennung Blüchers zum Oberfeldherrn, 1815.

Historische Vierteljahrschrift. — *5 décembre 1912* : Carl Lœwer, Ein Manifest des Obersten von Massenbach gegen Napoleon [« Sendschreiben an Bonaparte », 1804].

Hochland. — *X (1912), n° 2* : A. Schulte, Beresina : Zum Gedächtnis der Tage vom 26. bis 29. November 1812. — *N° 6* : Robert Saitschick, Josef Görres : eine Charakterschilderung.

Im deutschen Reich. — *Mars 1912* : Rieger, Das Judenedikt vom 11. März 1812 : Zur Jahrhundertfeier der Gleichberechtigung der preussischen Juden.

Intermédiaire des chercheurs et curieux. — *10 octobre 1912* : Louis XVII, sa mort au Temple (documents inédits : le récit de Bergœing) ; Les papiers de Courtois et le duc Decazes ; Pacification de la Vendée : articles secrets ; L'émigration en Angleterre sous la Révolution ; L'énigme de Valmy : Brunswick, le vol des diamants en 1792 (suite les *20* et *30 octobre*, et *10 novembre*) ; Qui a brûlé Moscou ? Est-ce Rostopchine (suite les *20* et *30 octobre, 20 novembre 1912*, et *20 janvier 1913*) ; Billets de confiance dits patriotiques ; Maison habitée par Jean-Jacques Rousseau rue Plâtrière ; Dominique Larrey : lettre que lui adresse sa femme après Moscou. — *20 octobre* : Le second testament de Louis XVI (suite le *10 novembre*) ; Premier projet matrimonial de Robespierre ; San Martino, la maison de Napoléon à l'île d'Elbe (suite le *10 novembre*) ; Quel est l'auteur de la brochure : « Comme quoi Napoléon n'a jamais existé » ? (suite les *30 novembre, 10* et *30 décembre*) ; Les gants de Louis XVI à Varennes. — *30 octobre* : Les billets de Marie-Antoinette à Jarjayes (suite les *10* et *30 novembre*) ; Santerre et la mort de Louis XVI (suite les *10 novembre* et *20 décembre*) ; Les Noailles rentrent d'émigration : on les dépouille de leurs insignes. — *20 novembre* : Lettres de Marie-Antoinette à Barnave ; La promesse de fidélité à la constitution de l'an VIII ; Louis-Philippe, le 24 février 1848, était-il en fiacre ? — *30 novembre* : La condamnation de Louis XVI et la franc-maçonnerie (suite les *30 décembre 1912* et *20 janvier 1913*) ; Le Directoire a-t-il été payé par l'Espagne ? —

10 décembre : Les blessures de Napoléon Ier; La maison natale de Mirabeau; Le lieutenant-colonel Stoffel et l'histoire des Cent-Jours; Hommage des Marseillais à Hudson Lowe. — *20 décembre :* Guerre de Vendée : les prisonniers de Saint-Florent-le-Vieil; Le pupitre de Mme de Genlis; Famille Le Peletier de Saint-Fargeau. — *30 décembre :* Inhumation de la mère de Junot. — *10 janvier 1913 :* Lettre de Bancal des Issarts à Bosc. — *20 janvier :* Vainqueurs de la Bastille et vainqueurs du 10 août; Le compas de Napoléon Ier et le cadet Louis de Cuny. — *30 janvier :* Une lettre du comte Beugnot.

Jahrbuch der freien Generation. — *1913 :* Peter Kropotkin, Die Entwicklung der anarchistischen Ideen : I, Die Vorläufer [de la Révolution à Fourier].

Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Literatur Elsass-Lothringens. — *XXVIII (1912) :* Wilhelm Beemelmans, Oeffentliche Feste zu Zabern in der Zeit von 1790 bis 1830; Theodor Renaud, Aus den Meldungen des Geheimpolizisten Demougé an den Präfekten des Niederrheins, 1822; Paul Wentzke, Friedrich der Grosse und die elsässischen Studenten in Jena.

Journal des Savants. — *Août 1912 :* R. Cagnat, L'Académie des Inscriptions et sa commission des médailles sous Napoléon Ier.

Journal des sciences militaires. — *1er décembre 1912 :* Colonel Camon, La manœuvre napoléonienne dans le combat de cavalerie; Capitaine Latreille, Un procès militaire sous l'ancien régime : l'affaire du régiment Royal-Comtois, 1773-1791 (suite les *15 décembre 1912, 1er* et *15 janvier 1913*). — *15 janvier 1913 :* Capitaine de Tarlé, Autour du maréchal Ney.

Jurnal ministerstva narodnago prosvesceniia. — *Septembre 1912 :* V. A. Butenko, Les libéraux français et la première Restauration (suite en *octobre*). — *Novembre :* E. V. Tarle, Relations économiques entre la France et la Russie sous Napoléon Ier. — *Décembre :* M. V. Klockov, L'autonomie de la noblesse sous le règne de Paul Ier.

Katholische Schulzeitung für Elsass-Lothringen. — *1911, Heft 15 :* J. Roth, Die Gründung der ersten elsässischen Normalschule vor 100 Jahren.

Kaufmann und Leben. — *1912, V :* Georg Schrötter, Johannes Scharrer : ein Lebensbild aus der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts.

Land (Das). — *XX (1912), 1 :* Fr. Sohnrey, Eine Flurbegehung im Jahre 1817.

Latomia. — *7 décembre 1912 :* Schiller Freimaurer? [non].

Légitimité (La). — *Octobre 1912 :* P. GAUMY, Études et polémiques historiques sur la question Louis XVII. — *Novembre :* A. LANNE, A propos du procès-verbal d'autopsie de l'enfant mort au Temple. — *Décembre :* UN PARISIEN, La question Louis XVII pendant la Restauration. — *Janvier 1913 :* Louis XVII au Sénat.

Leipziger Kalender für 1913. — Georg HOLZ, Die Franzosenzeit in Sachsen und Leipzig, 1813; K. HILDEBRAND, Die früheren Versuche zur Ausführung eines Völkerschlachtdenkmals.

Lettura. — *XII (1912), 7 :* A. CURTI, La rappresaglia di un grande [la mort du duc d'Enghien].

Literarischer Handweiser. — *11 novembre 1912 :* R. SCHULZE, Les Allemands en Russie en 1812. — *30 novembre :* K. d'ESTER, Pour l'histoire des gazettes pendant la guerre de l'Indépendance.

Lumière maçonnique (La). — *Juillet-août 1912 :* Description du tablier de Moira [comte François de Moira, baron Rowdon, 1754-1826, administrateur de la Grande Loge d'Angleterre à l'époque de la Révolution; il initia, en 1810, à Londres, l'ambassadeur de Perse, Mirza-Abul-Hassan Khan]. — *Novembre-décembre :* Un diplôme maçonnique du dix-huitième siècle [dessiné par Brichet en 1774 et surchargé d'attributs révolutionnaires après 1789].

Magasin pittoresque (Le). — *15 novembre 1912 :* C. R., Le sous-marin de Fulton [expérimenté au Havre en 1800]. — *1er janvier 1913 :* Noël MARTY, Soldats d'autrefois [Les « Marie-Louise »]; Émile FOUQUET, Le général Lasalle; Roland MONTCLAVEL, Aventures fantastiques d'un horloger parisien et de ses compagnons d'évasion [Vaneck, signataire du décret insurrectionnel contre la Gironde, Corchant le théophilanthrope, Vauversin, Gosset et Delaporte, et leur évasion des îles Séchelles].

Magdeburger Geschichtsblätter. — *1912, 1 :* JORDAN, Lieferungen der Stadt Mülhausen (in Thüringen) zur Verproviantierung der Festung Magdeburg im Jahre 1813.

Mannheimer Geschichtsblätter. — *XIV (1913), 1, 2 :* Friedrich WALTER, « Karlsruhe oder Mannheim badische Residenz? » Denkschrift des Regierungsrats Friedrich von 1804 und Erwiderung hierauf.

Maryland historical Magazine. — *Juin 1910 :* John R. CALDWELL, Capture of French pirate in the Chesapeake [1807].

Mémoires de l'Académie de Vaucluse. — *1912, n° 1 :* Baron Marc de VISSAC, Le journal du chanoine Arnavon [du 7 mai 1761 au 23 septembre 1791].

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard. —

Vol. XLI, 1912 : L. Sahler, Un tribunal éphémère : la justice de paix du canton de Désandans [1795-1801].

Memorie storiche forogiuliesi. — *VIII (1912), 1* : F. C. Carreri, Giacobini e feudali a Spilimbergo [1798].

Ménestrel (Le). — *7 décembre 1912* : René Brancour, Mirabeau critique musical.

Militär-Wochenblatt. — *1912, n° 113* : Aus dem Feldzug in Russland : Borodino (suite dans le *n° 114*). — *N° 127* : Zwei Briefe aus Russland, 1812. — *N° 130* : Aus dem Feldzug in Russland : Moskau-Smolensk (suite dans le *n° 131*). — *N° 151* : Aus dem Feldzug in Russland : Beresina. — *N° 152* : Ueber die Beresina : aus den Kriegserinnerungen eines alten Soldaten. — *N° 156* : Zur Jahrhundertfeier der Befreiungskriege 1814. — *N° 161* : Der 20. Dezember 1812 als Ausgangspunkt der preussischen Rüstungen für den Befreiungskrieg. — *N° 164* : Paskallwen, den 28. Dezember 1812 : ein vergessenes Gefecht.

Mitteilungen des Geschichts- und Altertums-Vereins zu Liegnitz. — *1912, 4* : Heinrich v. Natzmer, Zeitgenössische Mitteilungen über die kriegerischen Ereignisse in Liegnitz und Umgebung während der Zeit vom 26. Mai 1813 bis zur Schlacht an der Katzbach ; V. Hase, Neue Blücherbriefe aus den Jahren 1813-1815 ; Richard Hahn, Der Name der Schlacht an der Katzbach.

Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judentums. — *Novembre-décembre 1912* : A. Levy, J.-J. Rousseau und das Judentum.

Neue Jahrhundert (Das). — *Novembre 1912* : Der Herrenmensch Napoleon, 1812 : Zum 100. Gedenktag des Beresina-Ueberganges.

Neues Archiv für sächsische Geschichte und Altertumskunde. — *1912, XXXIII, 3-4* : W. Bruchmüller, Die Leipziger Studentenschaft und die Ermordung Kotzebues.

Neue Zeit (Die). — *20 décembre 1912* : Fr. Mehring, Die Städteordnung von 1808.

Neujahrsblätter der Badischen Historischen Kommission. — *1913* : Jakob Wille, August Graf von Limburg-Stirum, Fürstbischof von Speier, 1770-1797.

Nord und Süd. — *Décembre 1912* : Georg Adam, Das Jahr 1812 im Volkslied der Russen.

North American Review (The). — *Août 1912* : Virginia Watson, Alfieri and America.

Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. — *Novembre-décembre 1912* : Georges Maurion, La formation de la Seine-Inférieure [1789-1794].

Nuova Rivista di fanteria. — *IV (1911), 1 :* E. della Valle, Napoleone I. — *6 :* E. de Rossi, Bersaglieri bresciani e bersaglieri piemontesi, 1813-1836.

Nuovo Archivio veneto. — *Juillet-septembre 1912 :* C. Cipolla, Il viaggio letterario del cardinale de Brienne in Italia (1789-1790). — *Octobre-décembre :* G. Gambarini, I giornali letterari veneti nella prima metà dell 'Ottocento.

Patria. — *I (1912), 6 :* C. A. Blanche, La baionetta italiana in Russia [dans la campagne de 1812].

Pays lorrain et le pays messin (Le). — *20 novembre 1912 :* S. Mongin, La Duchesse d'Angoulême à Remiremont en 1828; H. Poulet, L'émigration en Lorraine : l'affaire Chappes-Lassaulx et les émigrés d'Étain : l'invasion, le retour et la fuite des émigrés. — *20 janvier 1913 :* A. Denis, Un curieux épisode de l'époque révolutionnaire : un serment de Bernadotte à Toul le 2 pluviôse an V (21 janvier 1797); R. Perrin, Le comte d'Artois à Nancy (19 mars-7 avril 1814) : ses négociations avec les Alliés.

Province du Maine (La). — *Septembre 1912 :* F. Uzureau, Pourquoi les Fléchois demandaient des États provinciaux [1789]. — *Octobre :* Denis, La situation religieuse et le clergé fidèle à Château-du-Loir et au Grand-Lucé, de 1798 à 1805, d'après la correspondance de Me Mesnard de Seillac (suite en *novembre*).

Publications of the Colonial Society of Massachusetts. — *1910, XI :* George Washington, Letters, 1789-1793.

Quarterly Review. — *Octobre 1912 :* W. S. Lily, Fouché.

Rassegna nazionale (La). — *1er novembre 1912 :* A. Ciaccheri-Bellanti, Napoleone I° legislatore. — *16 décembre :* E. A. Foperti, La Russia e la Santa Sede sotto Caterina II, Paolo I ed Alessandro I.

Renovación [Costa Rica]. — *1912, II, 47-48 :* Paul Gille, Las ideas morales del siglo XVIII.

Révolution dans la Sarthe (La). — *Avril-juin 1912 :* J. L'Hermitte, Procès-verbaux de la formation de l'Assemblée administrative du département de la Sarthe et de son Directoire (20-26 juillet 1790); H. Roquet, Le général Cambray, commandant de l'île de Noirmoutier (septembre-décembre 1795).

Révolution dans les Vosges (La). — *14 avril 1911 :* Ad. Garnier, Les travaux publics dans les Vosges pendant la Révolution (fin le *14 juillet*) [les dépenses pour l'entretien ou la construction des routes, qui étaient de 37.076 livres en 1790, s'élevèrent, en l'an II, à 164.702 livres, à 333.588 francs en l'an IV, et à 255.443 francs en l'an V]; Paul Marichal, Création de la commune de

Fontenay (septembre 1793); LEMASSON, Les Cahiers de doléances du bailliage de Bruyères; André PHILIPPE, La Société populaire d'Épinal, 3 avril 1791-30 prairial an III (suite le *14 juillet*); Léon SCHWAB, Les tableaux et œuvres d'art des établissements supprimés du district d'Épinal [rapport de l'expert Sébastien Gaspard, 29 juillet-2 août 1791]. — *14 juillet :* Léon SCHWAB, La vente des biens nationaux dans les Vosges [première partie : généralités sur les biens nationaux, leur origine et leur nature, législation générale, procédure de vente]; E. MARTIN, Les Cahiers de doléances du bailliage de Mirecourt [première partie : les assemblées électorales, la constitution, la province].

Révolution de 1848 (La). — *Novembre-décembre 1912 :* J.-F. JEANJEAN, La première consultation du suffrage universel dans le département de l'Aude (fin en *janvier-février 1913*); Félix BLANC, Le Comité exécutif de Lyon en 1848; Lettres inédites de et à Léon WALRAS (suite en *janvier-février 1913*); Roger LÉVY, Le milliard des émigrés et les 45 centimes. — *Janvier-février 1913 :* A. CALMETTE, Les Carbonari en France sous la Restauration; Paul MULLER, Madame Lafarge sous la seconde République; Abbé UZUREAU, La Révolution de 1848 à Angers.

Révolution française (La). — *14 octobre 1912 :* F. BRAESCH, Essai de statistique de la population ouvrière de Paris vers 1791; L. DUBREUIL, Les causes de la disparition du régime congéable; Ferdinand DREYFUS, Mirabeau, Sieyès et la loi de pluralité. — *14 novembre :* M. FOSSEYEUX, La maison de Scipion, boulangerie des hôpitaux de Paris sous la Révolution; M. ROUFF, Le peuple ouvrier de Paris aux journées du 30 juin et du 31 août 1789 (suite le *14 décembre*); P. BOUVIER, Les papiers de Daunou à la Bibliothèque nationale. — *14 décembre :* Armand LODS, Le Petit Gautier; R. ANCHEL, Cinq procès de religion dans l'Eure (suite le *14 janvier 1913*). — *14 janvier 1913 :* A.-F. BROCHARD, Les deux premiers évêques constitutionnels de Mayenne; Frank ROUSSELOT, Napoléon Ier et l'amiral Truguet; A. PETET, Documents sur la commune de Baubigny.

Revue catholique d'Alsace. — *Mai-juillet 1912 :* LÉVY, La défense dans la Haute-Alsace d'aller en pèlerinage à l'étranger pendant la grande Révolution (1791-1799).

Revue catholique des institutions et du droit. — *Décembre 1912 :* H. ROUZAUD, L'autonomie du Languedoc à la veille de la Révolution.

Revue catholique et royaliste. — *20 décembre 1912 :* A. GRANEL, Condamnation de Louis XVI par les loges maçonniques.

Revue critique des idées et des livres (La). — *25 décembre 1912* : J. L., Un ciseleur du dix-huitième siècle : Gouthière [1732-1813]. — *10 janvier 1913* : F. Renié, Le procès de la hache [à propos d'une biographie de Fouquier-Tinville]. — *25 janvier* : André Bécheyras, Le métier de député, d'après les lettres d'un membre de l'Assemblée constituante et d'un député à l'Assemblée législative [Thibaudeau et Paillet]; Henri Rouzaud, L'agitation libérale à la fin de la Restauration. — *25 février* : François Renié, Mortel secret, grand roman d'aventures avec variantes, par le baron de Richemont [à propos des récentes publications de MM. Gustave Bord et Jean de Bonnefon sur la question Louis XVII].

Revue de Champagne. — *Novembre-décembre 1912* : J. Bellanger, Une émigration provinoise à Luxembourg en 1795; R. Demogue, L'exécution des arrêts criminels dans la Marne de 1792 à 1830; P. G., Bénédiction de la grosse cloche de Rilly-la-Montagne, 1782.

Revue de Fribourg. — *Novembre 1912* : P. de Labriolle, Les vicissitudes de l'opinion française sur Napoléon Ier (fin en *décembre*).

Revue de l'art ancien et moderne (La). — *Décembre 1912* : Raymond Bouyer, A propos du portrait de Mme Récamier, par Gérard, au Petit-Palais.

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise. — *Novembre 1912* : P. Fromageot, Versailles en 1815; R. du Lac, Un sous-préfet de Rambouillet sous la Restauration.

Revue de l'Université de Bruxelles. — *Juillet 1912* : A. Sluys, Un catéchisme républicain distribué dans les écoles belges en 1795.

Revue de Paris (La). — *1er novembre 1912* : O. G. de Heidenstam, Lettres de Marie-Antoinette et de Barnave (suite le *15 novembre*); J. Vidal de la Blache, La préfecture des Bouches-de-l'Èbre. *15 novembre* : C. Schmidt, Napoléon et les routes balkaniques. — *15 décembre* : H. Maunoury, Un préfet de la Manche en 1814-1815. — *1er janvier 1913* : J. Rambaud, Le colonel Pierre-Louis Rœderer; Colonel P.-L. Rœderer, Notes d'un prisonnier en Russie (1812-1814).

Revue de Saintonge et d'Aunis. — *1er décembre 1912* : Abbé Gaultier, Souvenirs d'un prêtre émigré en Espagne.

Revue des Deux-Mondes. — *1er novembre 1912* : Marquis de Ségur, Au couchant de la Monarchie : la guerre d'Amérique, le conflit austro-prussien. — *15 novembre* : Marquis de Ségur, Au couchant de la Monarchie : le renvoi de Sartine et de Montbarey.

— *1er décembre :* Marquis de Ségur, Au couchant de la Monarchie : l'apogée de Necker, les premiers assauts contre lui. — *15 décembre :* Marquis de Ségur, Au couchant de la Monarchie : la chute de Necker. — *15 janvier 1913 :* Charles Benoist, La crise de l'État moderne : De l'apologie du travail à l'apothéose de l'ouvrier (1750-1848).

Revue des études historiques. — *Septembre-octobre 1912 :* Furcy-Raynaud, Les mésaventures de l'acteur Brisse, maire de Nancy, en l'an II. — *Novembre-décembre* : B. Combes de Patris, Un économiste ignoré : l'abbé Raynal.

Revue des grands procès contemporains. — *Décembre 1912 :* Les papiers du maréchal Lannes.

Revue des questions historiques. — *1er octobre 1912 :* P. Pisani, Vingt-six ans d'épiscopat : Mgr J.-B. de Maillé-La-Tour-Landry, 1743-1806; A. Laveille, Les revenus du clergé breton avant la Révolution; C. Celier, Le Comité ecclésiastique de l'Assemblée constituante de 1789 et ses archives. — *1er janvier 1913 :* L. Didier, Le citoyen Genet; De Lanzac de Laborie, Alexandre Lenoir et le musée des monuments français pendant la période napoléonienne; P. Pisani, L'Église et la Révolution; F. Rousseau, De Bâle à Tolentino : Lettres inédites du chevalier d'Azara, 1795-1797.

Revue des sciences politiques. — *Novembre-décembre 1912 :* Michel Sokolnicki, Les Polonais et la révolution projetée de 1833.

Revue des traditions populaires. — *Octobre 1912 :* P. S., Un dicton sur Louis-Philippe.

Revue d'histoire. — *Novembre 1912 :* L. J., La campagne de 1794 dans les Pays-Bas (suite en *décembre 1912* et en *janvier 1913*); A. G., Guerre de la Péninsule (1807-1813) (suite en *décembre*); F. R., La campagne de 1813 : les préliminaires; V. B., La bataille de Sorauren (juillet 1813) (suite en *décembre*). — *Décembre :* A. L., L'œuvre militaire de la Révolution (suite en *janvier 1913*).

Revue d'histoire de l'Église de France. — *Novembre-décembre 1912 :* Xavier Raduget, La carrière politique de l'abbé Maury de 1786 à 1791.

Revue d'histoire de Lyon. — *Septembre-octobre 1912 :* O. Festy, Les deux associations ouvrières lyonnaises « encouragées » par application du décret du 5 juillet 1848. — *Novembre-décembre :* R. Bouquet, Histoire politique de La Tour-du-Pin de 1804 à 1848; P. Metzger, Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon au dix-huitième siècle (1715-1789) : trois observations sur des ouvrages

connus; A. Croze, Les grands visiteurs des hôpitaux lyonnais : Paul I[er], empereur de Russie (1782).

Revue d'histoire diplomatique. — *Janvier-mars 1913 :* B. P., La marquise de Nadaillac, duchesse d'Escars, et ses Mémoires.

Revue d'histoire littéraire de la France. — *Octobre-décembre 1912 :* Albert Schinz, La question du *Contrat social*; F. Boillot, Chateaubriand théoricien de la traduction; H. Monin, La rupture de Michelet et de Quinet [Les causes de cette rupture ne sont ni politiques, ni religieuses, ni philosophiques; elles appartiennent à la vie intime, conjugale. Les *cinquante ans d'amitié* se sont mal terminés, quoi qu'en dise une pieuse légende. Le rapprochement de certaines dates de l'année 1868 fournit une interprétation inédite de la *Préface* de Michelet à la seconde édition de son *Histoire de la Révolution :* Quinet, cité une seule fois par son nom avec éloge, y est partout critiqué à mots couverts, très malicieusement. Il feignit de n'avoir pas compris].

Revue d'histoire moderne et contemporaine. — *Novembre-décembre 1912 :* M. Marion, La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution, d'après un ouvrage récent.

Revue du Foyer. — *15 novembre 1912 :* P. Beauregard, Les idées nouvelles au dix-huitième siècle.

Revue du Midi. — *15 octobre 1912 :* L. Duhamel, Un voyage princier au dix-huitième siècle : Le comte de Provence dans le Comtat-Venaissin et à Avignon. — *15 janvier 1913 :* J. Girard, Le général Joseph-François Dours.

Revue du monde ancien et nouveau. — *1[er] et 15 octobre 1912 :* Abbé Féret, La Restauration et le Saint-Siège.

Revue du Nord. — *Août 1912 :* G. Lefebvre, Une lettre de Merlin de Douai [20 juin 1789].

Revue française (La). — *3 novembre 1912 :* F. Masson, La mission de l'Institut depuis le Consulat; H. Welschinger, Les précurseurs de la Révolution : Mirabeau avant la Révolution. — *10 novembre :* P.-Y. Sébillot, L'enseigne de vaisseau Bisson (4 novembre 1827). — *29 décembre :* Comte d'Haussonville, Les derniers jours de la Monarchie : Necker. — *12 janvier 1913 :* Baron A. de Maricourt, Joséphine de Savoie, comtesse de Provence. — *26 janvier :* H. Welschinger, Mirabeau et la Révolution; Baron A. de Maricourt, La mort de Louis XVI.

Revue générale. — *Novembre 1912 :* Comte F. de Grunne, 1812.

Revue hebdomadaire (La). — *28 décembre 1912 :* Henry Roujon, Madame Vigée-Lebrun. — *4 janvier 1913 :* René Doumic, La

marquise de Condorcet. — *11 janvier :* André Beaunier, La comtesse de Sabran. — *25 janvier :* A. Mézières, Les œuvres de Lucile de Chateaubriand ; Comte Rodolphe Apponyi, Extraits de son journal (1826-1829), publiés par M. Ernest Daudet. — *8 février :* Georges Lacour-Gayet, Un nouvel historien d'Alexandre Ier [le grand-duc Nicolas Mikhaïlowitch].

Revue historique et archéologique du Béarn et du pays basque. — *Novembre 1912 :* J. Annat, La Société populaire de Lescar pendant la Révolution (suite en *décembre*) ; L. Batcave, Curieuse pétition d'un Bayonnais au Directoire exécutif de la République française ; V. Dubarat, État des émigrés du département inscrits sur les listes générales et supplémentaires (1789-1791) ; L. Batcave, La souveraineté de Bédeille en 1789. — *Décembre :* L. Batcave, Capture des Bohémiens du pays basque en l'an XI ; R. Peyre, Une guillotine en souscription ; J. Annat, Arrêté relatif aux secours à accorder aux parents des émigrés. — *Janvier 1913 :* J. Annat, Une mobilisation erronée en Barétous en 1791.

Revue historique et archéologique du Maine. — *Septembre-octobre 1912 :* Abbé H.-M. Legros, Les Gardes nationales et les volontaires, 1792-1793 (suite en *janvier-février 1913*).

Revue historique vaudoise. — *Octobre 1912 :* J. Cart, La police française et les réfugiés politiques en Suisse à l'époque de la Restauration.

Revue internationale de l'enseignement. — *15 décembre 1912 :* G. Vauthier, Le baccalauréat ès lettres à Toulouse en 1835.

Revue militaire générale. — *Novembre 1912 :* Général Le Gros, Le maréchal Grouchy et l'aile droite de l'armée française les 17 et 18 juin 1815.

Revue politique et littéraire (Revue bleue). — *2 novembre 1912* : Capitaine Blaison, La place de Belfort en 1815. — *21 décembre :* Joseph Reinach, La France et l'Allemagne devant l'histoire (1814-1815) ; Pierre Lebrun, Correspondance sur les derniers jours du premier Empire. — *1er février 1913 :* Régis Michaud, Journal d'Emerson sur Paris et la Révolution de 1848.

Revue savoisienne. — *3e trimestre 1912 :* F. Miquet, Les Savoyards devant le tribunal criminel et révolutionnaire.

Revue septentrionale. — *Décembre 1912 :* Le Gay, Chanson sur la fête d'Arras en 1812.

Rivista d'Italia. — *Décembre 1912 :* G. Marchesiri, La liberta educativa nella dottrina di G.-G. Rousseau.

Rome. — *8 octobre 1912 :* Second séjour de Pie VII à Fontainebleau (à l'occasion du premier centenaire).

Schlesische Geschichtsblätter. — *1912, n° 1 :* MEINARDUS, Gleichzeitige Aufzeichnungen über die Ursachen des Unglücks der preussischen Armee von 1806 und über einige unmittelbare Folgen für Schlesien. — *N° 2 :* CHRZASZCZ, Aufzeichnungen eines katholischen Geistlichen über die Not- und Kriegsjahre 1805-1813.

Schlesisches Jahrbuch 1913. — EFFENBERGER, Breslaus bauliche Entwicklung seit 1807.

Schriften des Vereins für Geschichte der Neumark. — *1912, 28 :* M. SCHULTZE, Die Landwehr der Neumark von 1813-1815; Friedeberg im Frühjahr 1807.

Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Compte rendu. — *Novembre 1912 :* H. WELSCHINGER, La Bataille de la Moskowa. — *Janvier 1913 :* L. PASSY, Napoléon dans la nuit du 6 décembre 1812.

Semaine littéraire (La) [Genève]. — *7 septembre 1912 :* LAZARILLE, Une relique de J.-J. Rousseau [son herbier conservé à Dahlem près Berlin]. — *28 septembre :* Antoine GUILLAND, Les Suisses pendant la campagne de Russie. — *30 novembre :* Edouard CHAPUISAT, Un pamphlétaire [le Genevois Isaac Cornuaud]. — *4 janvier 1913 :* Antoine GUILLAND, Genève sous la Terreur [à propos du livre de M. Édouard Chapuisat].

Semaine littéraire (La) [Paris]. — *17 novembre 1912 :* G. MONTORGUEIL, Marie-Antoinette inconnue. — *8 décembre :* J. DROUET, Une victime du 2 décembre 1830.

Sozialistische Monatshefte. — *12 septembre 1912 :* Moritz HEIMANN, Christian Dietrich Grabbe.

Stimmen und Maria-Laach. — *1912, 10 :* J. OVERMANS, Fontainebleau : eine stille Jahrhundertfeier.

Tablettes rémoises (Les). — *1er janvier 1913 :* C. BOUSSINESQ, Un conventionnel marnais : P.-L. Prieur [à propos des *Notes et Souvenirs inédits de Prieur de la Marne* publiés par M. Gustave Laurent].

Ueber Land und Meer. — *1912, n° 8 :* Karl BLEIBTREU, Beresina. — *N° 12 :* Karl BLEIBTREU, Die Konvention von Tauroggen. — *N° 16 :* C. NIEBUHR, Berlin im Jahre 1813.

Ungarische Rundschau für historische und soziale Wissenschaften. — *1912, I, 1 :* Eduard v. WERTHEIMER, Der Hof Franz I. von Ungarn; Robert GRAGGER, Ein Brief Fesslers an Herder, 1795. — *2 :* Robert GRAGGER, Josef II. über die Aufklärungsliteratur; Robert GRAGGER, Die erste Aufführung der « Jungfrau von Orleans » im Wiener Burgtheater, 1802. — *3 :* Joseph BAYER,

« Käthchen von Heilbronn » auf der ungarischen Bühne. — *4* : L. Racz, Rousseaus ungarischer Freund.

Vergangenheit und Gegenwart. — *1912, n° 6* : Friedrich Thimme, Zum 100. Jahrestag der Konvention von Tauroggen.

Vierteljahrsschrift des wissenschaftlich-humanitären Komitees. — *1912-1913, n° 1* : M. Praetorius, Cambacérès, der Erzkanzler Napoleon I., und sein Ruf als Homosexueller.

Vierteljahrsschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte. — *Septembre 1912* : Hubert van Houtte, La législation annonaire des Pays-Bas à la fin de l'Ancien Régime et la disette de 1789 en France [fin : les rapports de la disette française de 1789 avec la législation hollandaise de 1787 à 1790].

Zeitschrift des Vereins für lübeckische Geschichte und Altertumskunde. — *1912, Bd. XIV, 2* : E. Wilmanns, Die Besetzung Lübecks durch die Dänen im April und Mai 1801.

Zeitschrift für das Gymnasialwesen. — *Juillet-août 1912* : G. Wand, Eine Streitschrift aus dem Jahre 1788 über den Wert der alten Sprachen ; L. Zürn, Der junge Uhland in seinen Briefen. — *Octobre 1912* : A. Wittneben, Dareios'Zug gegen die Skythen im Lichte des russischen Krieges von 1812.

Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. — *1912, IV* : Otto Winckelmann : Zur Frage der Kirchenbücherbestände in Elsass-Lothringen [avec une liste des registres ecclésiastiques de Strasbourg jusqu'en 1792].

Zeitschrift für Kinderpflege. — *Décembre 1912* : Dr Michael Cohn, Wilhelm und Caroline von Humboldt über Selbststillen, Mutterschaft und erste Kinderpflege (fin en *janvier 1913*).

Zeitschrift für Kirchengeschichte. — *1912, XXXIII, 4* : K. Knocke, Verhandlungen über die Errichtung eines protestantischen Generalkonsistoriums im Königreich Westphalen, 1808.

Zeitschrift für Versicherungswesen. — *1912, n° 50* : Ein hundertjähriges Jubiläum : ein Beitrag zur Entwicklungsgeschichte der deutschen Feuerversicherung.

Zeitung für Literatur, Kunst und Wissenschaft. — *1912, n° 18* : K. Becker, War Chateaubriand hysterisch ? — *N° 24* : H. Kienzl, Kotzebue und die Oper.

CHRONIQUE

A travers les journaux. — Parmi les articles d'histoire publiés, au cours de ces derniers mois (du 1er décembre 1912 au 1er mars 1913), dans les journaux quotidiens, nous relevons les titres suivants :

La Retraite de Russie : la Berezina (26-28 novembre 1812), par M. J. Brichet. dans *l'Action française* du 1er décembre ; *Bonaparte et la mort de Louis XVI,* par M. R. Richard (*ibid.*, 15 février) ;

A travers une correspondance inédite de Napoléon Ier, par M. E. Delavoux, dans *la Croix* du 5 février ;

Pie VII et Napoléon, par M. G. de Lamarzelle, dans *l'Écho de Paris* du 16 décembre ; *Fouquier-Tinville (accusateur public)*, par M. Charles Foley (*ibid.*, 26 décembre) ; *Fouquier-Tinville (accusé)*, par M. Charles Foley (*ibid.*, 27 décembre) ; *Mrs. Atkyns et la famille royale : la fin d'une légende,* par M. Frédéric Masson (*ibid.*, 3 janvier) ; *La Révolution à l'Académie*, par M. Charles Foley (*ibid.*, 20 janvier) ; *Le Père Duchesne*, par M. Charles Foley (*ibid.*, 20 février) ;

Fürst Joseph Poniatowski, dans la *Frankfurter Zeitung* du 15 décembre ; *Vom General von Hünerbein : auch eine Erinnerung an die Befreiungskriege* [proclamation contre la désertion des troupes de Bergue, du 6 avril 1814], par M. Ernst Vogt (*ibid.*, 18 décembre) ; *Die Konvention von Tauroggen (30 décembre 1812)* (*ibid.*, 31 décembre) ; *Ein Gefangener aus 1812,* par M. Hippolyt Haas (*ibid.*, 11 janvier) ; *Talma, Goethe und Napoleon,* par M. H. L. (*ibid.*, 15 janvier) ; *Im Gefolge des Krieges* [1813 et 1814] (*ibid.*, 19 février) ;

Souvenirs d'Austerlitz, par M. M. Fouquier, dans *le Gaulois* du 7 décembre ; *Mariage de prince en exil : des lettres inédites de Madame Royale et de Louis XVIII,* par M. L. Saint-Raymond (*ibid.*, 10 décembre) ; *Pages d'histoire nationale : le curé de Pers (1814)*, par M. Frédéric Masson (*ibid.*, 13 décembre) ; *Pour défendre le Roi (11-26 décembre 1792)*, par M. Valère Fanet (*ibid.*, 14 dé-

cembre); *L'hiver de 1812, d'après des lettres inédites du maréchal Berthier à l'Empereur,* par M. P. Contamine de Latour (*ibid.,* 28 décembre); *L'empereur Alexandre* [Alexandre Ier de Russie], par M. Frédéric Masson (*ibid.,* 20 janvier); *L'émotion en province à la mort du Roi (janvier 1793),* par M. Valère Fanet (*ibid.,* 25 janvier); *Napoléon critique dramatique,* par M. Émile Faguet (*ibid.,* 8 février); *La Société philanthropique (1803-1813),* par M. Frédéric Masson (*ibid.,* 12 février);

La France morale et religieuse sous la Restauration, par M. Graville, dans la *Gazette de France* du 13 décembre; *Études sur la question Louis XVII : Autour du Temple,* par M. G. Malet (*ibid.,* 16 décembre); *La comtesse de Provence,* par M. G. Malet (*ibid.,* 13 janvier); *Fouquier-Tinville,* par M. G. Malet (*ibid.,* 27 janvier);

Une lettre de Gentz à Metternich, par M. M. Muret, dans le *Journal des Débats* du 1er décembre; *La correspondance de Napoléon Ier,* par M. H. Welschinger (*ibid.,* 21 décembre); *Burke et la Révolution française,* par M. J. A. (*ibid.,* 27 décembre); *La campagne de Russie jugée par Joseph de Maistre,* par M. H. Welschinger (*ibid.,* 5 février);

Der « Marschall Vorwärts » als Freimaurer [Blücher], par M. Kekulé von Stradonitz, dans les *Leipziger Neueste Nachrichten* du 13 décembre;

Eine Episode aus dem Leben des Marschalls Vorwärts [la visite de Blücher à la loge d'Altenbourg], dans le *Leipziger Tageblatt* du 15 décembre;

Saint-Ouen sous la Révolution, par M. Étienne Charles, dans *la Liberté* des 4 et 10 janvier;

La Tour d'Auvergne d'après sa correspondance, par M. Henry Spont, dans *le Petit Journal* du 10 janvier; *Lamartine et la journée du 24 février 1848,* par M. Henry Spont (*ibid.,* 24 février);

Fouquier-Tinville, par M. Paul Bosq, dans *le Petit Marseillais* du 22 décembre;

Autour de Robespierre, par M. Gustave Rouanet, dans *le Rappel* des 3, 10, 17, 24 et 31 décembre;

Les idées sociales de Robespierre, par M. Charles Vellay, dans *le Réveil du Nord* du 7 décembre; *L' « Incorruptible »,* par Mme S. Relda-Galland (*ibid.,* 1er janvier);

Alte Rostocker Studentenverbindungen und Freimaurerlogen [1797], dans le *Rostocker Anzeiger* du 6 février;

L'enfant-martyr (Louis XVII), par M. O. Havard, dans *le Soleil* du 7 janvier;

Comment le sacre de Louis XVI fut fêté à Marseille, par M. O. Richemont, dans *le Soleil du Midi* du 22 janvier;

Blücher als Freimaurer, par M. B. Haarhaus, dans la *Tägliche Rundschau* du 13 décembre;

Un pamphlétaire genevois à Paris en 1791 [Isaac Cornuaud], par M. T. de Wyzewa, dans *le Temps* du 30 décembre; *Un tribun en retraite* [Gabriel Bouquier], par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 8 janvier); *Le « Louis à la corne »* [Louis XVI], par M. G. Schéfer (*ibid.*, 12 janvier); *Santini*, par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 15 janvier); *Tragédie et comédie* [Louis XVI et Marie-Antoinette], par M. G. D. (*ibid.*, 22 janvier); *Les conscrits de 1813*, par M. G. D. (*ibid.*, 12 février); *L'abbé Émery*, par M. G. Lenôtre (*ibid.*, et même date); *Un grand homme oublié* [François de Neufchâteau], par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 19 février); *Napoléon phonographié*, par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 27 février);

L'origine protestante de la Déclaration des Droits, par M. J. Rocafort, dans *l'Univers* du 14 décembre; *Le ministre Bouchotte (1793)*, par M. G. Gautherot (*ibid.*, 8 janvier), *Une grande reine* [Marie-Antoinette], par M. G. Gautherot (*ibid.*, 22 janvier); *La propriété paysanne avant la Révolution*, par M. G. Gautherot (*ibid.*, 2 février); *Les « Pourris » de la Terreur*, par M. G. Gautherot (*ibid.*, 16 février).

Le Congrès de la vie économique de la Révolution. — La commission centrale et les comités départementaux chargés de rechercher et de publier les documents relatifs à la vie économique de la Révolution, convoqués en assemblée générale par circulaire ministérielle du 25 septembre 1912, se sont réunis à la Sorbonne les 3, 4 et 5 février 1913. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre connaissance du compte rendu complet des séances le trouveront dans le *Journal officiel* du 22 février 1913 (pages 1738-1744). Nous ne signalerons ici que quelques communications particulièrement intéressantes.

— M. A. Lesort, archiviste de Seine-et-Oise, a mis en lumière la nécessité de publier d'une façon critique les cahiers de doléances pour les États généraux de 1789. C'est le seul moyen de faire connaître au lecteur la valeur historique de chacun de ces cahiers et de lui indiquer, par conséquent, le degré de créance qu'il peut accorder à ce document. En premier lieu, il convient de grouper les cahiers inspirés d'un même modèle, général ou local, en observant toutefois que la similitude des idées ou doléances exprimées dans un même groupe de cahiers doit s'expliquer beaucoup plus souvent

par l'identité des conditions économiques que par l'influence d'un modèle ou d'un rédacteur commun. Il n'en est pas moins vrai que la similitude des formules décèle l'existence d'un modèle ; mais la tâche de l'éditeur ne doit pas s'arrêter à l'indication des parties de cahiers empruntées à un même modèle ; il doit, s'il le peut, rechercher les sources de ce modèle.

Pour la Bretagne, par exemple, on trouve des cahiers inspirés par les délibérations antérieures de certaines municipalités, lesquelles sont elles-mêmes influencées par des remontrances du Parlement de la province, et, dans ces remontrances, on retrouve des phrases entières de Montesquieu. De tels cahiers nous renseignent, en somme, assez peu sur l'état des campagnes ; ils sont assurément l'œuvre de bourgeois, mais à ce point de vue ils sont très intéressants et ils peuvent servir à dresser la carte d'expansion de tel modèle général ou particulier, de telle doctrine politique ou économique. Ils peuvent d'ailleurs correspondre à des réalités concrètes : l'éditeur s'en assurera en contrôlant l'exactitude de leur contenu à l'aide d'autres documents, tels que les correspondances administratives, les dossiers des intendances et des États provinciaux, les archives des diverses juridictions. M. Lesort insiste tout particulièrement sur l'importance des papiers seigneuriaux (série E des archives départementales) qui nous font voir dans le détail le fonctionnement du régime féodal. L'annotation doit correspondre exactement au contenu des doléances exprimées par les cahiers, et elle doit demeurer rigoureusement objective et documentaire, mais elle ne saurait être trop copieuse : les documents qu'elle reproduit ou qu'elle analyse éclairent et complètent le cahier, ils sont parfois nécessaires pour le rendre intelligible. Ils sont pour nous un élément de contrôle indispensable : en effet, s'ils nous attestent la véracité de certaines assertions d'un cahier, ils nous permettent, par le fait même, d'ajouter foi à celles des assertions de ce même cahier que l'absence de documents nous empêche de contrôler.

Étant donnée l'importance historique de cahiers ainsi critiqués, étant donnée la variété des conditions économiques qui peut exister à l'intérieur d'un même bailliage ou d'une même sénéchaussée, M. Lesort pense qu'il est indispensable de publier intégralement les cahiers (déduction faite des articles communs à plusieurs cahiers et que l'on se bornera à indiquer par un simple renvoi au modèle) et de publier tous les cahiers d'un même ressort.

Lorsque l'on sera en possession d'un certain nombre d'éditions critiques pour des régions différentes, on s'apercevra que certains textes se retrouvent dans les unes et dans les autres : ce sera le seul

moyen de dégager certains modèles qui auront échappé jusque-là aux recherches des historiens, et tout ce qui restera d'original, après cette vaste et minutieuse enquête, représentera vraiment l'expression spontanée de la pensée des paysans français en 1789, et constituera les matériaux originaux et solides d'une description de la situation des campagnes au point de vue économique et administratif.

— Notre collaborateur, M. Gustave Laurent, membre du Comité départemental de la Marne, a annoncé qu'il venait d'achever la suite de son recueil des cahiers de doléances des bailliages du département de la Marne. Il s'occupe maintenant des cahiers du bailliage de Reims. Cette partie du recueil sera divisée ainsi : la ville de Reims et ses corporations ; les paroisses et communautés de la région rémoise ; les paroisses et communautés des régions ardennaise et meusienne.

M. G. Laurent explique le plan qu'il a adopté pour cette publication. Il entre dans quelques détails sur les cahiers des quarante corporations qui prirent part aux délibérations du Tiers État de la ville de Reims. Une seule corporation, nettement ouvrière, est évincée par les bourgeois et artisans de l'assemblée ; poussés par la famine et par l'annonce de cette exclusion imméritée, les 11.000 ouvriers tisseurs du vieux quartier pauvre de Saint-Rémy viennent manifester au centre de la ville, pillent les boutiques, les granges des abbayes et les convois de blé, et troublent, les 11 et 12 mars 1789, les délibérations du tiers. M. G. Laurent étudie ensuite les principales doléances de ces corporations ; au point de vue local, elles luttent, toutes ou presque toutes, contre la puissance de l'archevêque-duc et du clergé régulier, maîtres de la plupart des seigneuries et terres de la cité et des environs, et aussi contre le conseil de ville, aux mains, depuis deux siècles, d'une oligarchie de riches marchands et de négociants qui avaient résisté aux édits royaux de 1764-1765, qui ne voulaient rien abandonner de leurs privilèges et qui finalement protestèrent auprès de l'assemblée du tiers, contre les décisions prises par les représentants des corporations.

M. G. Laurent parle ensuite des cahiers des paroisses et communautés des campagnes, au nom de trois cent quatre villes, villages ou hameaux, ayant rôle d'imposition séparé, dont sept firent défaut. M. G. Laurent a retrouvé tous les cahiers et procès-verbaux de ces deux cent quatre-vingt-dix-sept localités (sauf un seul document, le cahier de Signy-l'Abbaye). Il montre comment il disposera son travail, les documents annexes qu'il compte utiliser, etc. Dans

la préface, il parlera surtout des luttes municipales contre le conseil de ville de Reims, de la situation du vignoble champenois, et des droits qui pesaient sur les cultivateurs des environs, notamment du droit de stellage exigé par l'archevêque-duc, droit qui fut la source de nombreux procès et provoqua de fréquentes émeutes au cours du dix-huitième siècle.

— Dans une autre communication, M. G. Laurent a étudié la question des subsistances à Reims pendant la Révolution.

Le comité de la Marne prépare un recueil de documents sur les subsistances, tirés surtout des archives communales de Reims (20 liasses et 18 registres du comité des subsistances de la ville de 1793 à l'an IV).

M. G. Laurent fait l'historique de cette question à Reims, surtout à partir de 1793. A cette époque, ce service était tout à fait désorganisé et la ville était menacée d'une effroyable disette. La municipalité, affolée, se déclarait incapable de faire face aux dangers et de répondre aux exigences de la population indigente. Le représentant du peuple Bo, de passage à Reims en brumaire an II, remplace ses membres par des administrateurs pris surtout parmi les ouvriers des faubourgs. Ceux-ci acceptent courageusement ces périlleuses fonctions et par d'énergiques mesures, par de nombreuses missions auprès de la Convention, du Comité de salut public, des représentants en mission, et grâce aussi à l'application de la loi du maximum, arrivent, en quelques mois, à assurer l'approvisionnement régulier du marché de Reims.

Mais les effets de la réaction thermidorienne, et surtout l'abrogation du maximum, en nivôse an III, viennent détruire rapidement les résultats obtenus ; les cultivateurs, sollicités par les spéculateurs, désertent le marché de Reims ; la famine menace de nouveau la ville ; les membres de la nouvelle municipalité réactionnaire installée en germinal an III par le représentant Albert entrent en pourparlers avec l'un de ces spéculateurs étrangers, un Danois, qui finalement leur présente des propositions qu'ils ne peuvent accepter ; des délégués sont encore envoyés auprès de la Convention, mais ils se heurtent au mauvais vouloir des bureaux, et finalement assistent à la séance du 1er prairial an III, à l'insurrection du peuple de Paris, fait qui vient leur prouver que les ouvriers de la capitale souffrent aussi cruellement de la disette que ceux de leur propre cité ; ils n'insistent pas, reviennent à Reims ; la ville est alors obligée de recourir au système des emprunts qui devient ruineux pour ses finances.

M. G. Laurent montre en terminant comment le centre ouvrier

de Reims, par suite de cette terrible situation économique, allait devenir, en l'an IV, un ardent foyer du babouvisme.

— M. Schwab, membre du comité départemental des Vosges, a fait une communication sur la valeur et le paiement des biens nationaux dans ce département. Contrairement à une opinion récemment soutenue, il croit que, pour apprécier la valeur réelle des paiements effectués, il faut prendre comme terme de comparaison, non pas le prix d'adjudication, qui a été extrêmement variable, mais le prix d'estimation qui, calculé d'après le revenu de 1790, offre une base beaucoup plus sûre. Considérant cette règle comme admise, M. Schwab montre par plusieurs exemples que, dans les districts d'Épinal et de Remiremont, la vente des biens nationaux a produit, en valeur réelle, une recette égale ou supérieure à 50 °/₀ du prix d'estimation. Cette proportion élevée tient à ce que, dans les Vosges, les biens du clergé, qui dans toute la France se vendirent mieux et furent mieux payés que les biens des émigrés, ont formé la presque totalité des biens nationalisés.

Au Musée Carnavalet. — *Le Temps* du 31 janvier dernier a annoncé que le Musée Carnavalet venait de recevoir de M. Roucher, petit-fils du poète des *Mois*, qui fut guillotiné avec son ami Chénier, les dessins originaux de Charles-Nicolas Cochin, de Marillier et de Moreau le Jeune dont les gravures illustrent les *Mois*.

M. Roucher y a joint un portrait de son grand-père, par Le Roy, à Saint-Lazare, le 6 thermidor an II, avant le départ pour l'échafaud, et sous lequel J.-A. Roucher a, d'une main ferme, écrit ce quatrain d'adieu à sa famille :

> Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
> Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage :
> Quand un savant crayon dessinait cette image,
> J'attendais l'échafaud et je pensais à vous.

Chronique régionaliste. — *MARNE.* — Ainsi que nous l'avons annoncé dans un numéro précédent, un Comité s'est constitué dans le département de la Marne pour l'étude de l'histoire locale, surtout pour les périodes de l'histoire moderne et contemporaine.

Ce Comité est ainsi composé :

MM. Perron, inspecteur d'Académie, président ; Gustave Laurent, secrétaire général ; Deliège, directeur d'école à Reims, trésorier ;

Membres du comité chargés de l'organisation par régions :

Châlons-sur-Marne : M. Berland, archiviste départemental ;

M. Beuve, bibliothécaire de la ville ; M. Guillemot, vérificateur des poids et mesures ; M. Nicolas, rédacteur à *l'Union républicaine de la Marne ;*

Épernay : M. Bertal, professeur au collège ; M. Moussard, inspecteur primaire ;

Canton de Dormans : M. Lejeune, instituteur à Verneuil ;

Sézanne-Montmirail : M. Merlin, avocat à la Cour d'appel de Paris, conseiller général au Thoult-Trosnay ; M. Beland, instituteur à Fromentières ; M. Lécrivain, publiciste à Montmirail ; M. Pérot, ancien instituteur à Esternay ; M. Poulain, instituteur à Villeneuve-la-Lionne ;

Reims : M. Boussinesq, bibliothécaire de la ville, secrétaire ; M. Blum, professeur au lycée ; M. Deliège, directeur d'école ; M. Eug. Dupont, publiciste ; M. Forsant, inspecteur primaire ; M. Lépine, inspecteur primaire ; M. Logeart, instituteur à Reims ; M. Muzart, directeur d'école ; M. Moreau-Bérillon, professeur d'agriculture ; M. Remy, directeur d'école ; M. Robert, archiviste de la ville ;

Canton de Beine : M. Bosteaux-Paris, archéologue, ancien maire de Cernay-les-Reims ;

Canton de Châtillon : M. Pommier, conseiller général, maire de Châtillon-sur-Marne ; M. Laire, instituteur à Belval ;

Canton de Verzy : M. Mignot, instituteur à Villers-Marmery ; M. Thomas, instituteur à Sept-Saulx ;

Canton de Ville-en-Tardenois : M. Séret, instituteur à Faverolles ;

Sainte-Menehould : M. Brouillon, juge d'instruction à Vitry-le-François ; M. Géraudel, conseiller général, maire de Sainte-Menehould ; M. Mauget, commis des postes ; M. Martinet-Heuillard, ancien professeur, libraire ;

Canton de Ville-sur-Tourbe : M. Voinchet, instituteur à Berzieux ;

Vitry-le-François : M. Jovy, professeur au collège ; M. Foureur, directeur d'école ;

Canton de Sompuis : M. Lasseaux, instituteur à Sommessous.

Ce nouveau groupement a déjà fait preuve de vitalité.

M. Boussinesq, secrétaire de la section de Reims, a donné, durant deux hivers, des conférences sur l'histoire de la ville, depuis l'origine jusqu'à nos jours ; il publiera un *Manuel d'histoire locale de la ville de Reims*, à l'usage des écoles.

M. Deliège a extrait des trois volumes de cahiers de doléances des bailliages de Châlons-sur-Marne, Sézanne et Châtillon-sur-Marne, édités par notre ami M. Gustave Laurent dans la collection de l'histoire économique de la Révolution française, une étude

agricole et historique : *Le Paysan champenois en 1789*, dont il a commencé la publication.

M. Thomas (de Sept-Saulx) prépare une monographie de sa commune à l'usage des écoles, travail qui servira de modèle pour les études de ce genre.

M. Lécrivain (de Montmirail) a recueilli et condensé la série des documents existant dans sa région sur la Campagne de 1814.

M. Dupont (de Reims) va publier une étude de mœurs sur *les Bohémiens de Reims en 1840*.

En même temps qu'un complément d'*études documentaires sur les États-Généraux de 1789*, M. Gustave Laurent prépare un *Inventaire des sources de l'histoire de Reims pendant la période révolutionnaire*, avec un plan méthodique pour les publications et une bibliographie des sujets déjà effleurés.

Enfin, une des premières grandes enquêtes du Comité d'histoire locale de la Marne portera sur la *Formation du département de la Marne*, enquête pour laquelle la collaboration de tous les membres du Comité sera nécessaire.

Le Directeur-Gérant : CHARLES VELLAY.

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

DOCUMENTS

RELATIFS A LA

CORRESPONDANCE SECRÈTE DE F. D'IVERNOIS

AVEC LA COUR DE BERLIN

(1808-1809)

Réfugié en Angleterre à partir de l'année 1793, Francis d'Ivernois devint, quelques années plus tard, un des principaux agents secrets du gouvernement britannique. Les documents qu'on va lire ont, à cet égard, une importance capitale, car ils nous apportent des renseignements fort curieux sur le rôle de d'Ivernois et sur les caractères et les circonstances de la correspondance échangée entre lui et la cour de Berlin pendant les années 1808-1809. Le *Memento* qu'on trouvera plus loin, sous le n° III de ces documents, explique avec tous les détails désirables comment cette correspondance fut organisée et quel en était l'objet.

Ces documents font partie des Papiers d'Ivernois conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

OTTO KARMIN.

I

(*En anglais.*)

Monsieur le Secrétaire Canning présente ses compliments à sir Francis D'Ivernois et sera heureux de le voir au Foreign Office demain à deux heures.

Foreign Office, vendredi, 2 février 1808 [1].

1. Le brouillon de la lettre de d'Ivernois du 1er mars 1808 se trouve au dos de ce billet.

II

D'Ivernois a Canning

(*Brouillon.*)

1er mars.

A M. Canning[1]

Monsieur,

Il y a déjà quelque temps[2] que le baron de Jacoby[3], prévoyant que le Gouvernement Français exigerait que l'ambassade Prussienne quittât Londres, me demanda si, dans ce cas, je serais disposé à le remplacer pour suivre à la correspondance avec sa Cour. Il insista beaucoup, entr'autres, sur ce que je n'aurais pas moins occasion de me rendre utile au Gouvernement Britannique qu'au sien, puisqu'il pourra se présenter plus d'un cas où il leur importera également d'avoir un organe sûr pour s'entendre. — Je lui demandai du temps pour réfléchir à sa proposition, en lui déclarant d'emblée qu'elle exigeait avant tout votre plus entier assentiment.

Le Baron me dit s'en être ouvert dernièrement à vous, Monsieur, et que vous y avez très volontiers donné les mains en vous exprimant d'une manière obligeante sur mon compte.

Il m'importe d'autant plus d'avoir à ce sujet votre autorisation expresse que le Baron m'offre son chiffre et que mes dépêches seraient signées et reçues ici sous un nom supposé, afin qu'au cas où elles viendraient à être interceptées, le Gouvernement Français ne pût point me soupçonner d'en être l'auteur, découverte qui serait vraisemblablement à ses yeux un nouveau grief contre le Gouvernement Prussien. En sorte

1. Cette lettre, qui fait en réalité double emploi avec le *Memento* qui suit, n'a été maintenue que parce qu'il aurait été, dans le cas contraire, plus difficile de bien comprendre la pièce IV, la réponse de Canning en date du 12 mars.

2. Le texte portait d'abord : *trois ou quatre mois.*

3. Jacobi-Kloets (Constant-Philippe-Guillaume), né en 1745, d'abord secrétaire privé du baron de Rohe, secrétaire de l'ambassade de Prusse à Vienne, puis secrétaire de légation, résidant à Vienne. Créé baron en 1788 et nommé en 1790 ambassadeur à Vienne, puis en 1792 à Londres où il resta jusqu'en 1816. Pendant ce temps il fut plénipotentiaire à Rastadt et souvent rappelé en Prusse par les événements. Mort à Dresde le 10 juillet 1816.

que si vous approuvez cette correspondance, il serait fort à désirer qu'elle restât ici un secret entre vous, Monsieur, le Baron de Jacobi et moi.

Je suis avec respect,

III

MEMENTO

(Copie)

Le Baron de Jacoby, m'ayant communiqué en novembre qu'il prévoyait que le Gouvernement Français forcerait la mission Prussienne à quitter Londres, ce qui rompait une correspondance à laquelle sa Cour met plus de prix que jamais, me demanda si je serais disposé à m'en charger, et m'observa que j'y trouverais peut-être l'occasion de me rendre essentiellement utile à ce pays, en devenant l'organe de communications plus ou moins importantes. — Je lui répondis qu'une semblable proposition méritait d'y réfléchir à tête reposée; mais que dans aucun cas je ne pourrais seulement la prendre en considération, à moins que le Gouvernement Britannique en fût préalablement informé et qu'il y donnât les mains.

A mon retour de Clifton, en janvier, le Baron me renouvela la même offre. Trois semaines après, il m'apprit[1] qu'il en avait parlé à M. Canning et que ce Ministre, en m'entendant nommer, y avait adhéré avec plaisir; qu'en conséquence il avait écrit au Roi que l'affaire était arrangée; mais qu'il s'était réservé de me nommer de vive voix à sa Majesté, vu qu'il est extrêmement important que le Gouvernement Français ne puisse jamais soupçonner que je sois l'organe en correspondance avec la Cour de Berlin, ce qui exigera des mesures de précautions particulières pour le cas où mes lettres viendraient à être interceptées.

M'ayant alors offert son chiffre, je lui dis : « A quoi bon ce chiffre? Vous vous tromperiez beaucoup, si vous supposiez

1. Le texte portait d'abord : *peu de jours après, il me dit que selon mon désir il en avait parlé...*

que dans le cas où je viendrais à découvrir quelque nouvelle fâcheuse pour ce pays-ci, je me crusse appelé à en faire part à votre Cour. Je ne le devrais, ni ne le pourrais, ni ne le voudrais, et il est bon de bien nous entendre à ce sujet avant d'aller plus loin. »

Le Baron me répondit en riant : « Tranquillisez-vous, je vous tiens trop bon Anglais pour rien espérer de semblable. Mais je vous exhorte à vous dépouiller autant que possible de votre extrême partialité pour ce pays-ci, sinon pour le fonds, du moins pour la forme ; sans quoi vos dépêches ne produiront que la moitié de l'impression que vous désirerez produire. Du reste mon chiffre vous sera utile pour nous dire des choses que vous serez bien aise que l'ennemi ne puisse pas déchiffrer s'il intercepte quelqu'une de vos lettres, et aussi parce que vous pourrez être dans le cas de nous faire passer des communications importantes et secrètes de la part du Gouvernement. »

Je communiquai de vive voix tout ceci à M. Canning, et ce Ministre m'ayant invité lui-même à adhérer à la proposition du Baron, et m'ayant promis de m'y autoriser par écrit, je suis convenu avec ce dernier de ce qui suit :

1° Que mes dépêches ne seront point signées, et commenceront par ces mots : *mon cher ami.*

2° Que le premier paragraphe *ne signifiera rien ;* ne sera destiné qu'à déjouer les curieux, si mes lettres sont interceptées ; et ne servira absolument qu'à indiquer le N° de la dépêche — exemple — Il y a déjà *trois* jours qu'on répand des bruits fâcheux sur l'état de l'Inde.

3° Que j'adresserai mes dépêches à *Jean Muller* (personnage non existant) sous couvert, tantôt, de M. Chrétien Frédéric Dittrich, marchand à Kœnigsberg, tantôt sous couvert de Jean Conrad Jacobi, marchand à Kœnigsberg.

4° Qu'on m'écrira rarement ; mais que je recevrai les réponses adressées aussi à *M. Jean Muller,* sous couvert de MM. S. Friday, Geese and C°, 31, Broad Street, London.

Après qu'il eût été résolu que je me chargerai de ce travail, le Baron me dit que je ne m'en chargeais point sans rémuné-

ration, et qu'en désirant connaître mes intentions à ce sujet, il me priait beaucoup de ne pas perdre de vue l'épouvantable délabrement des Finances Prussiennes.

A quoi j'ai répondu que je connaissais et déplorais plus que personne la détresse financière du Cabinet de Berlin, et que cependant, s'il doit être question d'émoluments pécuniaires, je ne saurais consentir à en accepter de plus faible que celui du chargé d'affaires Prussien qui est le moins payé. « Au reste, ai-je ajouté, si la gène où se trouve votre Cabinet lui rend cette dépense trop pénible, je préfère de beaucoup, et vous offre volontiers, de remplir cette tâche sans salaire quelconque, ce qui n'empêcherait cependant pas le Roi de me témoigner ensuite sa satisfaction par le présent d'une boîte ou d'un portrait. »

« Je vous entends à merveilles, a répliqué le Baron, et reconnais bien là votre désintéressement. Je rendrai à S. M. un compte fidèle de ce que vous venez de me dire. J'ose vous garantir que de manière ou d'autre vous serez content des procédés de ma Cour, et qu'ils correspondront aux vôtres. »

Les choses en sont restées là, et j'attendrai la lettre de M. Canning avant de lancer la correspondance.

Ce 2 mars 1808.

IV

Canning a D'Ivernois

Foreign Office, 12 mars 1808.

(*En anglais.*)

Monsieur,

Je ne vois aucune objection à ce que vous mettiez à exécution le projet du Baron Jacobi, ainsi qu'il m'a été soumis dans votre lettre du 1er de ce mois. Mais il est bien entendu que la correspondance que l'on propose d'entretenir par votre canal devra être communiquée au Gouvernement Britannique.

J'ai l'honneur d'être très sincèrement, votre très humble et obéissant serviteur,

Geo. Canning.

Sir F. D'Ivernois.

V

(Brouillon.)

Private. D'IVERNOIS A CANNING

Réponse à M. Canning

Le 16 mars.

Monsieur,

D'après le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 12 courant, je me suis définitivement chargé de la correspondance avec la Cour de Berlin. Mais si les circonstances deviennent jamais de nature à vous faire changer d'opinion sur l'utilité de cette correspondance, vous me trouverez toujours disposé, Monsieur, à y renoncer avec plus d'empressement que je ne l'ai acceptée, car après tout je[1] ne laisse pas de me sentir singulièrement gêné, en ayant à correspondre avec un Cabinet qui se trouve en état apparent de guerre avec la Grande Bretagne.

Et comme cette correspondance aura lieu sous un nom fictif et par un canal détourné, je crois convenable de vous faire connaître[2] l'un et l'autre en vous envoyant copie du *Memento*[3] ci-joint que je vous prie de garder.

Je suis avec respect,

VI

D'IVERNOIS A CANNING

Thayer Street, ce 10 juillet 1808.

A son Excellence
Mons. Canning,

Monsieur,

Lorsqu'avec l'autorisation expresse de Votre Excellence je me suis chargé de continuer la correspondance du Baron de Jacobi avec le Cabinet de Berlin, je lui déclarais, comme à

1. Le texte primitif porte : *me sens géné.*
2. Le texte portait d'abord : *passer.*
3. Cf. le *Memento* du 2 mars 1808.

vous, Monsieur, que mon seul motif en acceptant ce travail, était le juste espoir de me rendre également utile aux deux Cours, en devenant l'intermédiaire d'un rapprochement et d'un concert dont le besoin pourrait se faire sentir lorsqu'on s'y attendrait le moins, et dont le succès pourrait surtout dépendre d'avoir saisi le moment avec prestesse.

Ce moment me paraît arrivé, et quoiqu'à la vérité je n'aie point d'ordres pour la démarche que je viens hasarder auprès de Votre Excellence, une foule de motifs m'en font un devoir.

Ces motifs sont : l'état d'oppression de la Monarchie Prussienne, où la présence prolongée des Français et l'insatiable rapacité de leur Chef paraissent avoir porté, au plus haut degré, chez toutes les classes du peuple, le désir de secouer un joug qui les réduit au désespoir; — la lettre du Baron de Vinck[1], dont je vous ai remis l'original et où se trouve cet avis qu'il a sûrement bien pesé, quoiqu'il me l'ait transmis bien avant de pouvoir soupçonner les efforts de l'Espagne : *si l'on faisait des efforts ailleurs, ni la volonté, ni les forces ne nous manqueraient pour y contribuer fortement notre part;* — les violations multipliées du traité conclu entre la France et Sa Majesté Prussienne, violations qui autorisent amplement ce Monarque à s'en exonérer, s'il le peut, les armes à la main; — la connaissance que j'ai de la pleine et entière adhésion qu'il a donnée aux plans que mon frère[2] vous soumit l'an passé, et en

1. Vincke (Louis baron de), né à Minden en 1774, ennemi déclaré des Français, entra en 1795 au service de la Prusse. Conseiller du cercle de Minden, mars 1799. Président de chambre à Aurich en 1803, succéda en 1804 à Stein, lors de l'entrée de ce dernier au ministère dans ses fonctions de président de chambre à Munster et à Hanau. Passé en Angleterre en 1806, après l'entrée des Français il rentra en Prusse après la paix de Tilsitt et devint premier président du gouvernement à Potsdam. Démissionnaire en 1810, il rentra dans son pays natal où il publia un grand travail sur l'Administration de la Grande-Bretagne. Arrêté par les autorités françaises, qui saisirent ses papiers, et envoyé sur la rive gauche du Rhin, il rentra en Allemagne en 1813 et devint d'abord gouverneur civil des provinces de Westphalie, puis, en 1815, président supérieur de la province nouvellement créée de Westphalie. Membre du Conseil d'État en 1817, il fut nommé conseiller intime en 1825.

2. Ivernois (Philippe d'), né à Genève en 1753, frère aîné de Francis, entra au service de la Prusse, où Frédéric le Grand lui accorda d'emblée le grade de capitaine. Mort lieutenant-général en 1813.

l'approuvant spécialement d'avoir pris sur lui de le faire sans attendre d'y être autorisé; — l'extrême rapidité avec laquelle se déroulent en Espagne les événements les plus propres à rendre le courage aux peuples du Nord; — finalement, les lenteurs inéluctables qu'éprouveront longtemps encore les communications avec Kœnigsberg; — tels sont les motifs qui m'ont déterminé à reporter sans délai l'attention de Votre Excellence sur les plans que lui avaient présentés le Baron de Vinck et mon frère, plans pour la reprise desquels le moment semble singulièrement opportun, et dont l'exécution, si elle est adoptée à Kœnigsberg, organisée avec promptitude et conduite avec énergie, pourrait contribuer si efficacement à la délivrance de la Prusse, de l'Espagne et de tout le continent.

Si j'ai bien saisi ce qui s'est passé dans l'entretien où je vous en ai fait la première ouverture, Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'assurer que l'intérêt que prend votre Cour à la Prusse, est toujours le même, ou plutôt qu'il a augmenté en proportion de l'énergie qu'a déployée Sa Majesté Prussienne dans ses malheurs; — que l'armement général d'un peuple aussi belliqueux que le sien, et conduit par des officiers aussi expérimentés, serait une diversion à laquelle le Gouvernement Britannique mettrait le plus grand prix, soit pour le salut de la Prusse, soit pour le succès de la cause générale; — que votre conduite, l'année passée, lorsqu'il fut question de coopérer à la même entreprise doit être pour le Cabinet de Berlin un gage suffisant du zèle avec lequel celui de Londres reviendra à son secours, si cette entreprise peut se réorganiser et de manière à présenter de justes espérances de salut.

Mais vous m'avez aussi donné à entendre, qu'autant Sa Majesté Britannique sera disposée à seconder, de tout son pouvoir, une insurrection grande et spontanée, comme celle des Espagnols, par exemple, autant Elle répugnerait, par humanité même, soit à hâter, soit à encourager la Prusse à une résolution sur les succès ou sur les risques probables de laquelle ce Monarque, ses Généraux et ses Ministres sont les

seuls juges compétens. Votre Excellence a fini en m'observant que s'ils s'y embarquent une fois d'après le calcul de leurs propres intérêts, et dans la conviction intime que c'est le meilleur parti qui leur reste à embrasser, la rapidité des secours que vous venez d'accorder à l'Espagne est un garant des secours sur lesquels peut compter la Prusse en l'imitant et en marchant à la délivrance.

Permettez-moi de vous observer, Monsieur, que les secours portés à l'Espagne auront vraisemblablement un effet contraire sur le Continent. Plus on vous verra fournir de subsides en tous genres au Midi, et moins les peuples du Nord croiront qu'il soit en votre pouvoir de leur en fournir de semblables, lors même qu'ils seraient disposés à faire des efforts semblables. Peut-être rendront-ils justice aux intentions libérales de la Grande Bretagne; mais ils ne croiront à l'étendue de ses ressources financières qu'autant que votre Gouvernement leur fera savoir qu'il a l'intention et les moyens de leur fournir les subsides nécessaires.

Et ici surtout, veuillez, Monsieur, porter vos regards sur l'extrême détresse pécuniaire du Gouvernement Prussien, détresse dont on cite des détails à peine croyables et qui ne lui permettra guère de s'embarquer dans une entreprise si périlleuse et si dispendieuse avant d'avoir la connaissance et la certitude des secours que votre Cour seule peut lui tendre. Dans le dénument complet où il se trouve, ces subsides seront tellement indispensables, même pour donner le premier essor à l'insurrection, qu'à mes yeux, ils devraient être envoyés d'avance, et tenus en dépôt à Carlscrona, pour être prêts à lui être délivrés au moment même où il lèverait l'étendard. A moins d'être sûr d'avoir ainsi à sa disposition une somme considérable, le Roi de Prusse, avec la meilleure volonté possible, serait hors d'état d'imprimer d'emblée à cette levée en masse le grand caractère qu'elle devrait avoir pour en diminuer les risques; et je ne pense pas qu'aucun de ses Ministres pût consciencieusement lui proposer de les courir.

Encore n'est-ce pas tout, car il est évident que l'espoir de

rentrer dans les provinces dont il a été dépouillé sera le principal stimulant qui le porterait à courir la chance de perdre celles qui lui restent. En se rappelant la manière dont il a été traité par les Russes, on ne saurait douter qu'il ne veuille, avant tout, se placer sous l'égide de la seule puissance qui soit fidèle à la foi des engagements. Or, comme ce qui se passe en Espagne et en Portugal vient d'ouvrir à votre cabinet la perspective presqu'assurée d'un grand ascendant dans les conditions de la paix future, rien ne pourrait déterminer davantage le roi de Prusse à jouer ainsi le tout pour le tout, qu'une assurance formelle que Sa Majesté Britannique employerait cet ascendant à lui faire restituer les provinces perdues, entr'autres la forteresse de Magdebourg, sans laquelle les États Prussiens resteront toujours ouverts aux Français.

Je crois avoir entrevu, Monsieur, que vous répugnerez à contracter toute espèce d'engagement que les contingens futurs [1] peuvent mettre dans l'impossibilité absolue de remplir. Mais de pareils engagements s'entendent toujours sous cette réserve. Or plus vous calculerez l'étendue des dangers que courra la Prusse en reprenant les armes, plus vous vous convaincrez que pour s'y déterminer il lui faudrait, et l'assurance précieuse dont je viens de parler, et la promesse de subsides dont la grandeur serait proportionnée à la grandeur de l'effort qu'elle ferait pour sa délivrance et celle de l'Allemagne.

Il ne saurait vous échapper, Monsieur, qu'en me mettant à portée de lui transmettre promptement ces deux assurances, votre Cabinet ne prendrait en aucune façon l'initiative de cette entreprise. Vous ne la conseillez, ni ne la déconseillez : vous laissez au Cabinet Prussien à en calculer les chances, à sonder les dispositions de ses voisins, ainsi qu'à choisir le moment opportun pour éclater. Tout ce que je vous demande se borne à lui faire connaître d'avance jusqu'à quel point il pourra compter sur votre appui et sur vos subsides, dans le cas où ses intérêts propres lui dicteraient d'imiter l'exemple des Espagnols.

1. C'est *contingences futures* qu'il faudrait lire.

En pareil cas, je m'empresserais de faire passer cette lettre, ainsi que votre réponse *chiffrées*, à Kœnigsberg, où elles pourraient arriver presque en même temps que les grandes nouvelles d'Espagne, et à l'époque même où cet événement [1] inespéré y produira la plus vive sensation.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

F. D'IVERNOIS [2].

VII

JACOBI A D'IVERNOIS [3]

(*Chiffré* [4].)

Liebau [5], le 4 août [6] 1808.

Si vous avez trop de difficultés de déchiffrer cette lettre, il faudra prier M. Canning d'y employer un déchiffreur de sa chancellerie. Soyez sûr qu'on vous sait beaucoup gré ici de votre zèle et attachement pour la Prusse et qu'en temps et lieu on sera reconnaissant. En attendant la prudence conseille de ne pas écrire les lettres que j'adresse ci-joint à M. Canning, à moins de masquer mon nom qui s'y trouve. La lettre qui la précède signée avec la lettre S n'est rien qu'un jeu pour désorienter le monde en cas de malheur que la lettre et les annexes ne parvinssent pas à leur destination. Dans ma lettre le *héros*, le *bon vieillard*, le *chef*, ces trois mots signifient le roi de Prusse; la *patrie* désigne la monarchie prussienne. Les *confidence* dénotent les Ministres du Roi, de Stein et le Comte de Goertz. *Liebeau* veut dire Kœnigsberg, *Merei* ou *S* signifie mon nom, le baron de J (acobi). Le mois d'*août* est substitué

1. Si la date de cette lettre est exacte, elle aurait été écrite dix jours avant la capitulation de Baylen.

2. Le dossier contient, également de la main de d'Ivernois, un fragment de cette lettre, allant de « Ce document me paraît arrivé... » à « Dans le dénument complet où il se trouve ces subsides sont... ». La moitié de cette feuille est également transcrite en chiffres.

3. Lettre chiffrée avec la transcription.

4. Les lettres chiffrées le sont au moyen de nombres, généralement à 4 chiffres. Au-dessus d'eux se trouve — souvent à peine lisible — la transcription du texte.

5. Kœnigsberg.

6. Septembre.

à septembre. En donnant déchiffré tout cela à Monsieur Canning je vous prie de lui dire que le Roi a donné une approbation entière à ma lettre, en sanctionnant toutes les sinistres (!) qui s'y trouvent, que le Gouvernement Britannique pourra fermement assurer que S. M. est irrévocablement déterminée à agir en temps et lieu suivant le contenu de ma lettre et les annexes. Mais que cela ne peut être que par l'assistance du Gouvernement Britannique, suivant les détails renfermés dans ma lettre et les annexes.

Notre impatience de recevoir votre réponse et celle du Ministère Britannique est extrême, comme vous le concevez bien. Quant aux moyens de nous les faire parvenir servez-vous des envoyés ordinaires sous le couvert de M. Dillrich à Kœnigsberg. Mais le Gouvernement Britannique a tant de moyens de correspondance à sa disposition que M. Canning ne sera nullement embarassé de nous instruire de sa réponse. Liebau ce quatre août. Votre dévoué. Signé Merei.

VIII

Jacobi a D'Ivernois

(*Chiffré.*)

On vient de recevoir ici la nouvelle étrange par un courrier du Ministre de Prusse à Pétersbourg que l'Empereur de Russie est sur le point de faire un voyage à Erfurt [1] pour y rencontrer Napoléon le Ier. Vouloir partir le 10 du courant. Le comte de Romiantsoff l'avait déjà précédé. On l'attend ici à tout moment à moins qu'il ne prenne sa route par Varsovie. Cette entrevue ne saurait être qu'un nouveau sujet d'alarme et de souci, de force et de perfidie jointe à la plus profonde astuce d'un côté, et de faiblesse et de légèreté personnifiée de l'autre. Voilà un trait caractéristique des deux individus qui vont négocier sur le sort de l'Europe. La première idée qui se présente, c'est que Napoléon voudra engager l'Empereur de Russie à contenir l'Autriche par la force, tandis que l'Espagne donne tant de fil à retordre à la France. Des conjectures sans nombre peuvent

1. L'entrevue d'Erfurt dura, comme on le sait, du 27 septembre au 14 octobre 1808.

être tirées sans doute de ce nouvel incident. Il faut ajouter que depuis le mois de mars, Napoléon a demandé cette entrevue et qu'il n'avait pu réussir jusqu'à présent. Il serait à souhaiter que le parti patriote en Russie eût acheminé le départ du comte de Romiantsoff et même celui de l'Empereur de Russie pour opérer un changement de scène. J'attends que les raisons les plus loyales et les plus pacifiques seront étalées aux yeux de l'Europe comme ayant motivé ce conventicule. Hâtez-vous de donner connaissance de tout ceci à M. Canning.

Kœnigsberg, ce 7 septembre 1808.

Votre dévoué,

LE B. DE J.

Le 8 septembre, le Comte de Romiantzoff va probablement arriver ici du Milanais (?), dans la journée, et l'empereur[1] va suivre en peu de jours accompagné par le général Caulaincourt, son ombre. Les lettres de Pétersbourg de très bonne part parlent du projet d'ériger un nouveau royaume de la Pologne pour le Grand-Duc Constantin ; d'y joindre la Galicie, et enfin d'objets de compensation pour l'Empereur d'Autriche, la Turquie devant y fournir, ainsi que d'autres arrangements nécessaires pour établir une paix permanente. N'est-il pas à prévoir que Napoléon sera le dictateur à Erfurt..... comme..... à Tilsit. Nous verrons ce que l'Empereur de Russie nous dira pour compatir à..... les terribles suites de sa paix de Tilsit. S'il nous écoutait ici, les choses pourraient encore aller bien. Mais à la force, on ne peut parler que par la force.

JACOBI.

IX

JACOBI A D'IVERNOIS

(Fin d'une lettre chiffrée.)

(De Russie[2].)

A cette occasion il nous est venu une idée que voici : M. Canning ne trouverait-il pas bon, qu'outre la réponse offi-

1. De Russie.
2. Sans date, mais antérieure à l'entrevue d'Erfurt.

cielle et directe à l'Empereur[1], le Roi d'Angleterre envoie un (?) d'amitié et comme se sentant pénétré d'une admiration pour ce Prince laquelle n'avait jamais varié malgré tout ce qui était arrivé jusqu'à présent. Il nous paraît qu'une lettre confidentielle de ce Cabinet pourrait être connue du monde, et ne compromettre en rien la dignité du Roi d'Angleterre, tandis qu'elle servirait à entamer une correspondance dont l'avantage pourrait être incalculable à l'effet de pénétrer la vraie façon de penser de l'Empereur de Russie, et ce qu'on pourrait en espérer dans les futures négociations de la paix. Peut-être pourrait-on faire passer une semblable lettre par les mains du brave (?) qui l'accompagnerait d'observations confidentielles lesquelles resteraient un secret pour le Cabinet Russe. Je finirai cette longue lettre par vous faire part pour l'information de M. Canning, que Napoléon a porté des plaintes amères dans certaine lettre interceptée, mais que nonobstant ces plaintes on est d'avis que recevant pour la forme sa démission de tous les autres départements, le Baron de Jacobi conserve celui des finances; bien entendu qu'il continue comme par le passé à prendre connaissance de toutes les affaires dans lesquelles ses avis avaient d'ailleurs été demandés par le Roi. Enfin, tout ce que je viens d'exposer ici, n'altère pas nos déterminations vigoureuses. Pour le cas où l'Autriche viendrait à rompre avec[2], la Cour de Vienne sera instruite avec les précautions nécessaires des grands résultats de l'entrevue d'Erfurt, en tant que nous en serons instruits nous-mêmes.

J. K.

(*A suivre*)

1. De Russie.
2. Germanisme : traduction littérale de *mitzubrechen*, « rompre en même temps ».

LE SPHINX DÉVOILÉ

UNE

NOUVELLE ÉTUDE SUR ALEXANDRE Ier

Réunir sous un même sceptre tous les peuples d'origine russe qui s'étaient dispersés à différentes époques, tel fut le but de la politique russe jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Sur le seuil du siècle suivant, l'empire des tsars avait rassemblé presque toutes les parties éparses de la nation russe, à l'exception de celles retirées en Boukowine, en Galicie et en Hongrie. Lorsqu'elle eut atteint ses frontières naturelles, la Russie subit un changement dans sa politique extérieure. Après l'effondrement de la république polonaise, l'empire de Russie était resté le seul État slave. Sa position géographique et ses rapports avec la Turquie le mirent en contact avec différents peuples reliés aux Russes par l'unité de race et de religion ou seulement de religion. La Russie aspira à les relever, à les appeler à une nouvelle existence, à les former en États indépendants. Pour faire face à ces aspirations il fallut lutter, et ces luttes remplirent tout le dix-neuvième siècle. C'est ainsi que la politique nationale russe, après avoir atteint son but, devint une politique orthodoxe slave. Ce changement ne s'accentua que sous le successeur d'Alexandre Ier, car de son temps on ne peut que relever les premiers indices de cette nouvelle politique.

Le dix-neuvième siècle amena de même un grand changement dans la politique intérieure de l'empire. Au siècle précédent la noblesse et la bourgeoisie avaient été exemptées des services particuliers que chaque classe avait à remplir séparément, en outre des charges qui étaient réparties entre tous les contribuables. Le paysan seul resta redevable de services particuliers envers ses seigneurs, attaché qu'il était à la glèbe. Son émancipation devint nécessaire pour procéder à la moindre réforme des institutions. Or il fallait établir un nouvel ordre dans l'administration, l'asseoir sur des bases stables, sur des lois obligatoires à chacun. De code il n'y en avait pas; il était encore à faire. L'organisation de l'ordre social, le nivellement des classes pour qu'elles fussent toutes égales devant la loi exigeaient, avant tout, l'abolition du servage, qui ne se conciliait pas avec le principe d'égalité. A l'émancipation des serfs devait succéder une série de réformes faisant participer, en commun, les représentants de toutes les classes à la direction des différentes affaires que l'État leur confierait. Tels étaient les travaux de réorganisation intérieure qui incombaient au règne d'Alexandre[1].

Le souverain parut s'y complaire au commencement. Mais ses efforts manquèrent de suite en raison de son caractère hésitant et mobile; ils ne surent avoir raison des obstacles, qui dégoûtèrent Alexandre de son pays dont il ne connaissait en réalité ni les mœurs, ni la vie. Jusqu'à la fin de ses jours il ne put soutenir une discussion sérieuse en langue russe[2]. D'autre part, il faut convenir que la lutte avec un adversaire aussi génial que Napoléon avait absorbé toute l'attention d'Alexandre pendant les quatorze premières années de son règne et l'avait distrait de ses projets de réformes. Elles ne s'effectuèrent que cinquante ans plus tard et devinrent la gloire de son neveu.

Le grand-duc Nicolas Mikhaïlowitch a déjà publié toute une

1. Klioutchersky, *Cours d'histoire*. Moscou, 1905.
2. *Idem*.

série de documents sur le règne de son grand-oncle[1]. Chaque série est précédée d'un aperçu historique sur les différentes phases du règne auxquelles ces documents se rapportent. La dernière publication de Son Altesse est une étude historique sur le même sujet, suivie d'importantes annexes tirées de différentes archives de l'empire et de l'étranger[2]. Ces pièces, pour la plupart, n'avaient pas encore vu le jour. Dans son introduction l'auteur fait ses réserves ; son livre ne prétend nullement être une histoire du règne d'Alexandre Ier, ce n'est qu'un essai historique sur le caractère et l'œuvre non seulement de l'empereur, mais encore de l'homme. Le but de cette étude est de fournir, comme les autres ouvrages du même auteur, des matériaux à l'historien de l'avenir.

Notre tâche sera de donner un aperçu de l'importante étude du grand-duc et d'en relever les points les plus saillants. Nous ferons observer, de prime abord, que l'auguste écrivain ne se contente pas de reproduire de nouveaux documents; en maints endroits, il soumet à une critique serrée les opinions des historiens dont le jugement lui paraît arbitraire. Il n'admet pas de conjectures en histoire et demande des preuves. Ainsi, tout en admirant l'ouvrage de Schilder[3] sur Alexandre Ier, il le trouve souvent inexact, basé sur des suppositions. D'un autre côté, il est plein d'éloges pour les maîtres français Vandal, Sorel, Frédéric Masson, dont il cite souvent les œuvres.

Alexandre, dès sa naissance (décembre 1777), fut séparé de ses parents par sa grand'mère, l'impératrice Catherine II. Il fut élevé d'après les principes de l'école naturelle que J.-J. Rousseau avait proclamés et que Catherine appliquait avec la

1. *Les Princes Dolgorouky, collaborateurs de l'empereur Alexandre Ier.* 1 vol. 1901. — *Le Comte Paul Strogonoff.* 3 vol. 1903. — *Les Relations diplomatiques de la Russie et de la France (1808-1812).* 6 vol. 1905. — *L'Impératrice Élisabeth-Alexéiewna.* 3 vol. 1908. — *Correspondance de l'empereur Alexandre Ier avec sa sœur la grande-duchesse Catherine.* 1 vol. 1910.

2. Grand-duc Nicolas Mikhailowitch, *L'Empereur Alexandre Ier. Essai d'étude historique.* 2 vol. ornés de 19 planches, portraits et vues. Saint-Pétersbourg, 1912.

3. N.-C. Schilder, *L'Empereur Alexandre Ier, sa vie et son règne* (en russe). 4 vol. Saint-Pétersbourg, 1897.

pédanterie d'une maîtresse d'école normale, *Normalschulmeisterin,* comme l'appelait son célèbre correspondant le baron Grimm. La tendre grand'mère chercha à aguerrir son petit-fils contre toutes les intempéries du climat et toutes les vicissitudes de la vie. Le berceau du prince fut placé dans une chambre du palais dont les fenêtres donnaient sur l'Amirauté, pour que l'ouïe de l'enfant s'habituât aux coups de canon. Malheureusement l'organe délicat du prince ne s'accommoda pas de cette expérience, et comme on sait, Alexandre resta pour toute sa vie sourd d'une oreille. En général, Catherine prodigua tous ses soins à son éducation, dont le principal défaut fut qu'il y en eut trop, et aussi que cette éducation ne s'accorda nullement avec la réalité de la vie et la position d'un prince. En grandissant, Alexandre fut confié à plusieurs précepteurs : le Suisse Laharpe, imbu de l'esprit et des théories abstraites du dix-huitième siècle, qui inculqua à son élève des idées vagues et générales d'humanité, de justice et de liberté; — Michel Mouravieff, écrivain aux aspirations sentimentales; — le comte Nicolas Saltykoff, courtisan adroit, qui était principalement préposé à la personne du grand-duc pour le préserver des courants d'air et des dérangements d'estomac.

Alexandre, à peine sorti de l'enfance, fut marié en septembre 1793. Laharpe, auquel il s'était fortement attaché et pour lequel il conserva pendant toute sa vie des sentiments de gratitude, fut congédié. Rien moins que préparé pour la réalité de la vie et n'ayant acquis que des connaissances très superficielles, Alexandre ne sut rien entreprendre, en ce moment de sa jeunesse, pour se perfectionner, quoiqu'il fût doué par la nature de grandes facilités. Son existence se passa entre Gatchina, où séjournait son père, qui l'initiait à ses manies militaires, et la cour de sa grand'mère. Mère et fils formaient des camps opposés qui ne se lassaient pas de récriminer l'un contre l'autre. Alexandre flottait entre les deux; il devait jouer double rôle, voire même triple, lorsqu'il était avec son épouse. Il est hors de doute qu'à cette époque de son existence se dé-

veloppèrent les traits désavantageux de son caractère, qu'on lui a toujours reprochés : la duplicité et la méfiance. Comme le dit le grand-duc Nicolas, Catherine avait voulu lui servir d'exemple dans l'art de régner et de gouverner un peuple, et Laharpe lui avait fourni les recettes à son avis les plus convenables et les plus d'actualité pour la direction d'un vaste empire. Cependant, malgré toute son insouciance, Alexandre ne se méprit pas sur l'efficacité des préceptes de sa grand'mère. Dans une lettre du 10 mai 1796 à son ami Victor Kotchoubey, alors ministre à Constantinople, il déplore l'état pitoyable des affaires : on pille de tous côtés, tous les départements sont mal administrés, l'ordre semble banni de partout, et l'empire ne fait que grandir. Aussi comment se peut-il qu'un seul homme parvienne à le gouverner et encore plus à y corriger les abus ? C'est absolument impossible non seulement à un homme de capacités ordinaires comme lui, Alexandre, mais même à un génie. C'est pourquoi, de désespoir il a pris la résolution de renoncer à cette place scabreuse et de s'établir avec sa femme aux bords du Rhin pour y vivre tranquillement en simple particulier, faisant consister son bonheur dans la société de ses amis et l'étude de la nature. La cour n'était pas une habitation pour lui ; il se sentait malheureux d'être en société avec des gens qu'il n'aurait pas voulu avoir pour domestiques et qui jouissaient des premières places à la cour de Catherine II.

Les recettes de Laharpe suggérèrent à Alexandre d'autres idées qu'il lui exposa dans une lettre du 27 septembre 1797, c'est-à-dire près d'un an et demi après la précédente. Il lui dit qu'il avait abandonné son projet de s'expatrier, que la position malheureuse de sa patrie (c'était du temps de Paul Ier) lui avait fait tourner ses idées d'un autre côté ! « J'ai pensé, dit-il, que si jamais le tour venait à moi de régner, au lieu de m'expatrier, je ferais beaucoup mieux de travailler à rendre mon pays libre et à le prévenir par là, dans l'avenir, de servir de jouet à des insensés. Cela m'a fait faire mille réflexions qui m'ont démontré que cela serait le meilleur genre de révolution étant opéré par un pouvoir légal, qui cesserait de l'être aussi-

tôt que la constitution serait achevée et que la nation aura des représentants. Voilà quelle est mon idée. Je l'ai communiquée à des personnes éclairées et qui, de leur côté, pensent depuis longtemps à la même chose. En tout nous ne sommes que quatre, c'est-à-dire Novosiltsoff, le comte Strogonoff, le prince Czartoryski, mon aide de camp, jeune homme rare, et moi. »

Ce furent justement ceux qui formèrent avec le comte Victor Kotchoubey le fameux comité secret des premières années du règne d'Alexandre. Quant à l'idée qu'il expose dans sa lettre, il faut la reconnaître bien chimérique, incompatible avec la réalité, et provenant des recettes de Laharpe qui lui-même était nourri des illusions du dix-huitième siècle. D'ailleurs, l'intention qu'Alexandre énonce de s'expatrier ou de se débarrasser du pouvoir et d'une situation qui lui déplaît, n'a-t-elle pas pour mobile un sentiment égoïste de se mettre à couvert et hors de déboires et de toute responsabilité ?

Mais comment expliquer qu'Alexandre étant en rapports d'amitié avec des personnes éclairées, comme il les appelle dans sa lettre à Laharpe, et leur communiquant ses projets de réformes des plus libérales, se plût en même temps à la société d'un individu tel qu'Araktchéeff, colonel chargé de l'instruction des troupes du grand-duc Paul à Gatchina ? Cet homme était déjà réputé pour sa grande sévérité et se faisait remarquer non seulement par son exigence excessive dans le service, mais encore par une impitoyable dureté. Cependant Alexandre s'en était fait depuis lors un confident et plus tard Araktchéeff devint le personnage le plus influent de l'empire.

Le grand-duc Nicolas a publié dans ses *annexes* une collection de billets d'Alexandre à Araktchéeff depuis 1796 jusqu'à l'année 1825. Le premier est daté du 23 septembre 1796. Dans celui-ci et dans deux autres qui le suivent, Alexandre nomme son correspondant « Alexis Andréiéwitch », sans autre épithète, mais dans tous les autres il l'appelle « mon ami Alexis Andréiéwitch » et le tutoie. Dans les billets qui se rapportent à la même époque que les lettres à Kotchoubey et à Laharpe, Alexandre communique à Araktchéeff des renseignements sur

son régiment, sur des exercices militaires, lui demande des conseils sur le service, s'inquiète de sa santé, déplore son absence et le prie de venir le voir. Mais un billet de 1797, envoyé de Moscou, est plus caractéristique encore; Alexandre s'y réjouit de l'arrivée d'Araktchéeff dans ces termes : « Ce sera pour moi une grande consolation, qui atténuera dans une certaine mesure la tristesse que j'éprouverai à être séparé de ma femme, car je l'avoue, cela m'a fait de la peine de la quitter. » « Ainsi, comme le fait remarquer le grand-duc Nicolas, dès 1797 le regret d'être éloigné de sa femme était compensé pour Alexandre par le plaisir de voir Araktchéeff à ses côtés. »

C'est par un sentiment égoïste de conservation personnelle que Nicolas Mikhaïlowitch explique les relations intimes d'Alexandre avec Araktchéeff. Celui-ci s'était rendu indispensable ; Alexandre s'en servait pour s'abriter derrière lui contre les colères de son père l'empereur Paul.

Sous le règne d'Alexandre, l'importance d'Araktchéeff ne fit que grandir ; ce qui s'explique, comme le prouve le grand-duc Nicolas, par ce fait qu'Araktchéeff fut arrêté, le jour de la catastrophe du 11 mars 1801, aux portes de la ville de Saint-Pétersbourg, sur les ordres du comte Pahlen, lorsqu'il arrivait à toute bride de sa terre de Nowgorod, Grouzino, appelé par l'empereur Paul qui avait eu vent de la conspiration ourdie contre lui. On ne peut se figurer comment les choses auraient tourné si Araktchéeff était arrivé à temps pour porter secours à son maître. Ce n'est pas en vain qu'Araktchéeff avait fait sculpter plus tard sur un des murs de la cathédrale de Grouzino un bas-relief représentant Paul Ier avec une légende en lettres d'or disant : « Mon cœur est pur et mon esprit est sans reproche vis-à-vis de toi ! » Araktchéeff se glorifiait d'avoir été étranger aux événements de 1801, tandis qu'Alexandre pendant toute sa vie sentit peser sur sa conscience le souvenir du drame du 11 mars, auquel il avait pris part en autorisant les conjurés à agir. Les arguments et les preuves que le grand-duc Nicolas a accumulés dans son ouvrage pour étayer son asser-

tion ne peuvent laisser aucun doute sur la participation passive d'Alexandre au complot contre son père. Il était à même de connaître l'irritation et les murmures que soulevait le régime rigoureux de l'empereur Paul; mais dans son insouciance il continuait à poursuivre ses chers travaux militaires sous la direction d'Araktchéeff, sans faire la moindre tentative pour se rapprocher de son père et le prévenir du danger qu'il courait.

Dans les derniers mois de l'année 1800, le comte Panine, alors un des fonctionnaires du Collège des Affaires étrangères, avait fait des allusions à Alexandre sur la possibilité d'un complot, et un peu plus tard le comte Pahlen, nommé gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg, lui en avait dévoilé petit à petit toutes les trames en le pressant d'agir de peur d'être arrêté par ordre de son père. Alexandre, après avoir longtemps hésité, finit par adhérer aux vues des conjurés en exigeant cependant du comte Pahlen sa parole la plus sacrée que l'on n'attenterait pas aux jours de l'empereur.

Plus tard, après le fatal événement, Alexandre dans ses conversations avec le prince Adam Czartoryski lui avoua que les conjurés l'avaient abusé, qu'il n'avait consenti qu'à la déposition de son père et qu'il s'était formé le plan de l'établir dans le palais Michel. Mais, à vrai dire, ce projet n'était que le produit de son imagination fantasque, car Alexandre connaissait trop bien le caractère de son père pour admettre qu'il se laissât déposer sans résistance. Comme preuve de ce que le jeune prince ne s'était pas mis à l'écart lors des préparatifs du complot, le grand-duc Nicolas cite le fait que la marche de nuit sur le palais Michel avait été primitivement fixée à la nuit du 9 au 10 mars, mais Alexandre fit observer à Pahlen qu'agir ce jour-là, c'était s'exposer, car la garde était montée au palais par des Préobrajensky, dévoués à l'empereur, tandis que le 11 serait le jour du troisième bataillon des Séménowsky, de la sûreté desquels Alexandre répondait. Ce fut justement le troisième bataillon de ce régiment dont le grand-duc héritier était le chef, qui monta la garde la nuit du crime, et Alexandre désigna expressément pour ce poste un des officiers de ce

régiment, Poltoratsky, bien que ce ne fût pas son tour, mais parce qu'il savait que cet officier lui était dévoué. Ainsi il ne saurait y avoir de doute sur le fait qu'il prêta la main aux conjurés en ne se rendant pas trop compte du dénouement; et c'est là ce qui devait plus tard hanter sans trêve son imagination, troubler sa conscience et empoisonner sa vie.

« Sa conscience, dit le grand-duc Nicolas, parla vite dès les premiers jours de son avènement et ne cessa plus jusqu'au tombeau. » Il se prit de haine contre ceux qui l'avaient engagé les premiers à donner son assentiment, même le plus conditionnel, à la conjuration : Panine et Pahlen furent éloignés de la cour. On n'osa sévir contre les meurtriers de peur de compromettre bien des personnes affiliées à l'entreprise et l'empereur lui-même ; un grand nombre de conjurés s'éclipsa, la plupart des meurtriers périt misérablement.

Le grand-duc Nicolas se demande si l'impératrice Marie avait eu connaissance du complot. Il suppose qu'elle avait dû en savoir quelque chose ; au moins elle aurait dû s'apercevoir des appréhensions de l'empereur. En faisant cette supposition, l'auguste historien la confirme par ce fait que l'impératrice ne pouvait pas ne pas avoir remarqué que la porte dérobée conduisant chez elle avait été fermée en dedans par une main inconnue, du côté de l'escalier, de sorte que Paul ne trouva pas d'issue en se précipitant par là. Cette circonstance prouverait que, même dans le nouveau palais, on croyait à la possibilité d'un attentat, sinon la famille impériale, du moins les alentours ou les gens.

Alexandre, pendant tout son règne, détesta la noblesse pour la part qu'elle avait prise à l'attentat contre son père : c'est l'opinion de l'éminent historien. Le grand-duc Nicolas se prononce avec raison contre les déductions de quelques historiens qui veulent voir dans ceux des conjurés qui, trompés dans leur attente, furent mis à l'écart ou se retirèrent d'eux-mêmes, les représentants de cette noblesse qui fomentèrent le mécontentement général contre Alexandre jusqu'aux jours de 1812. Ce mécontentement provint des plans de réformes, surtout du

soi-disant projet de l'abolition du servage, ainsi que de l'alliance avec Napoléon, le fils de la Révolution française. Mais de tous les conjurés, ce fut Alexandre qui subit la punition la plus rigoureuse, car sa douleur, ses regrets, ses remords furent profonds et le tourmentaient sans cesse. Jamais il ne se sentit plus malheureux que durant son couronnement à Moscou, à la fin d'août 1801. Au dire d'un témoin, il restait des heures entières seul en silence, les yeux fixes et hagards. La nuit terrible laissa de douloureuses empreintes sur son aimable visage, ces rides qui paraissaient entre les sourcils au moindre mouvement de l'âme.



Les trois premières années de son règne, Alexandre s'efforça de refouler sa douleur en travaillant aux projets de réformes. Ce fut l'époque du fameux comité secret, composé de ses amis, tous animés des mêmes idées de réformes. Novosiltsoff, le plus âgé, d'une grande aptitude au travail et le plus avisé ; Kotchoubey, le plus pratique ; Strogonoff, l'élève du conventionnel Romme, le plus ardent ; Czartoryski, tâchant de calmer les trop grandes impatiences. Alexandre était le plus jeune de la compagnie. Il tint à prouver à ses intimes que les sentiments qu'il leur avait jadis témoignés n'avaient pas changé, lors même que sa position était autre. Mais, comme le dit le grand-duc Nicolas, Alexandre n'était point un réformateur. Il avait éprouvé, à peine monté sur le trône, des mécontentements si graves et si nombreux, qu'il résolut de corriger, de modifier, de transformer même bien des points qu'il trouvait défectueux ; mais aucune des réformes ne fut son œuvre personnelle, aucune d'elles ne lui fut inspirée sans difficulté et ne lui fut arrachée sans effort. Dans les premières années de son règne, il se montra plus conservateur que tous les conseillers qui l'entouraient. Il n'aimait pas les mesures immédiates et de vigueur ; toute proposition de ce genre le faisait reculer. Il avait une grande facilité pour concevoir dans leurs origines les plus grandes vues

et même pour séduire ceux qui les lui présentaient par l'apparence, de sa part, du plus vif désir de réussite. Mais il n'était pas plutôt embarqué dans les détails de leur exécution, qu'il déviait à chaque instant du chemin qu'il aurait fallu suivre, et il se trouvait que le résultat ne ressemblait pas du tout à ce qu'on attendait, et alors Alexandre s'en prenait à ceux qui avaient été les promoteurs de l'idée ; aussi ceux-ci devaient souvent porter la honte et le blâme d'opérations dont ils n'étaient coupables qu'en apparence. Pour obvier à cette manière de traiter les affaires, que le comte Strogonoff expliquait par l'indolence et la mollesse du caractère d'Alexandre, il fallait le subjuguer et ne pas perdre de temps pour éviter d'être prévenu par d'autres. L'indolence de son caractère faisait qu'il préférait naturellement ceux qui, saisissant son idée avec facilité, l'exprimaient comme il l'aurait voulu faire lui-même et, en lui évitant la peine de chercher laborieusement l'expression qu'il aurait désirée, lui offraient sa pensée avec clarté et même, s'il était possible, avec élégance. C'est pourquoi, des hommes comme Novosiltsoff, Spéransky, Schichkoff, parce qu'ils étaient d'excellents rédacteurs, avaient été très appréciés d'Alexandre.

Le travail au comité secret, effectué sans système et avec précipitation, n'aboutit à aucun résultat pratique. L'abolition du servage fut restreinte à l'organisation d'une classe de cultivateurs libres. Quant à la constitution, Alexandre cessa d'y penser. D'ailleurs, Laharpe lui-même, dans une lettre du 3 septembre 1801 que cite le grand-duc, adjura Alexandre de garder intacte son autorité : « Ayez le courage, dit-il, de conserver tout entier et sans partage le pouvoir absolu, puisque la constitution de votre pays vous l'accorde légitimement. » Mais Alexandre, quoiqu'il fût en paroles, en ce temps-là, fort libéral, n'avait aucune intention de se désister de ses droits et de son autorité, ce qu'il prouva dans le conflit entre le Collège de la Guerre et le Sénat. Celui-ci reçut une sévère admonestation pour sa critique d'une mesure prise par le gouvernement (21 mars 1803). Alexandre aimait les formes de la

liberté; il se plaisait à voir représentées les apparences d'un gouvernement libre et en tirait vanité; mais il ne voulait que les formes et les apparences, et il n'entendait pas qu'elles se changeassent en réalité : il eût volontiers consenti à ce que tout le monde fût libre, à la condition que tout le monde se plierait à sa volonté seule. Alexandre était jaloux de son pouvoir comme lui revenant de droit, mais en théorie il proclamait que Bonaparte, depuis son consulat à vie, s'était privé lui-même de la plus belle gloire réservée à un homme, et qui seule lui restait à cueillir : celle de prouver qu'il avait travaillé sans aucune vue personnelle, uniquement pour le bonheur et la gloire de sa patrie. « Au lieu de cela, écrit Alexandre à La-harpe, le 7 juillet 1803, il a préféré singer les cours, tout en violant la constitution de son pays. Maintenant c'est l'un des tyrans les plus fameux que l'histoire ait produits. »

Les séances du comité secret devinrent, depuis 1803, de plus en plus rares. Alexandre parut vouloir se dérober au contrôle de ses collaborateurs et à leurs observations. Il ne put jamais souffrir qu'on lui imposât une influence quelconque. Les membres du comité se dispersèrent en emportant la conviction de l'inanité de leur collaboration avec l'empereur. Novosiltsoff écrivit à Strogonoff le 27 novembre 1804 : « Vous savez que nous (Alexandre) sommes sujet quelquefois, par des regrets déplacés et un manque de résolution, à rétrograder dans les mesures qu'on avait résolues, à ne pas oser faire les choses au moment où elles devraient l'être, et comme les circonstances n'attendent pas le bon plaisir des souverains, il en résulte quelque chose de lâche et de mou dans les opérations. » Plus tard le même Strogonoff écrira à sa femme : « J'aime notre cher Empereur autant qu'il est possible de le faire, mais je le plains d'avoir un caractère tel que le sien, qui sera la cause qu'il ne pourra jamais trouver de serviteurs fidèles et qu'il sera toujours la dupe des charlatans et la victime des intrigants. »

A l'époque de la suspension des séances du comité secret, on voit réapparaître Araktchéeff, relégué jusqu'alors dans sa

terre de Grouzino. Alexandre le rappela par un billet du 26 avril 1803, et lui confia l'inspection générale de l'artillerie. Le grand-duc Nicolas remarque que Schilder ne donne aucune explication à ce retour inespéré qu'il prétend destiné à rester éternellement une énigme de l'analyse psychologique du caractère d'Alexandre. De son côté, le grand-duc explique ce retour tout simplement par le besoin qu'avait l'empereur d'un collaborateur dévoué pour travailler sérieusement à remettre l'armée en état, car, d'après l'appréciation du grand-duc Nicolas, l'esprit des troupes était excellent, mais les généraux, pour la plupart, ne brillaient ni par leurs capacités, ni par leurs qualités. Araktchéeff justifia le choix de son maître : l'artillerie ne tarda pas à être brillamment réorganisée.

Alexandre, en montant sur le trône, n'avait pas de parti arrêté sur ses rapports avec les puissances étrangères. Aux séances du comité secret, où se traitèrent au commencement les questions de politique extérieure, on reconnut que notre position nous mettait dans le cas de pouvoir nous passer de toutes les puissances et de ne faire de traité avec personne. Alexandre développa ces idées dans sa lettre du 31 octobre 1801 au comte Worontsoff, ambassadeur à Londres. « Je m'étudierai, dit-il, surtout à suivre un système national, c'est-à-dire un système fondé sur les avantages de l'État et non, comme cela est souvent arrivé, sur des prédilections pour telle ou telle autre puissance. Je serai, si je le jugeais utile pour la Russie, bien avec la France, tout comme ce même intérêt me porte naturellement à cultiver l'amitié de la Grande-Bretagne. »

Le grand-duc Nicolas n'est pas de l'avis de Schilder, qu'Alexandre entrait dans la carrière politique avec certaines sympathies pour Bonaparte. Cette opinion n'a rien de fondé et ne peut se déduire de ce que l'empereur avait accueilli affablement le général Duroc.

Le système d'impartialité, pour lequel Alexandre se prononça dans ses rapports avec les puissances étrangères, subit une atteinte sérieuse lorsque le jeune empereur se décida,

en 1802, lors de son voyage à Memel, à avoir une entrevue avec le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III. Il en fut question à la séance du comité secret du 12 mai 1802. Le comte Kotchoubey, qui était alors ministre des Affaires étrangères, fit observer à l'empereur qu'une telle démarche ne pouvait s'accorder avec la politique qu'il avait adoptée, à moins que la visite qu'il ferait au Roi ne fût, comme il l'avait annoncé lui-même, qu'une visite de pure amitié et où il ne serait nullement question d'affaires. Dans ce cas Kotchoubey trouvait que cinq jours passés à Memel étaient furieusement longs et que trois suffisaient bien. L'empereur déclara à ses collaborateurs que sa visite n'aurait aucun caractère politique et leur affirma qu'il n'y serait pas parlé des affaires. Il est à remarquer que cette séance fut la dernière en 1802 et que le comité secret ne se réunit qu'en octobre 1803, pour être suspendu en novembre. Alexandre voulut avoir les coudées franches tant dans ses relations avec les puissances étrangères que dans l'administration de son empire.

Le grand-duc Nicolas cherche à expliquer l'origine du voyage d'Alexandre à Memel, dont les conséquences furent très importantes, par une pression morale de l'impératrice douairière et par le désir qu'il avait de faire la connaissance du petit-fils du grand Frédéric et de voir les grenadiers prussiens, car la manie du militaire était un goût inné à tous les fils de l'empereur Paul. Peut-être à ces motifs faut-il en ajouter d'autres qui paraissent plus sérieux. Frédéric-Guillaume avait besoin de l'appui d'Alexandre auprès du premier Consul pour l'acquisition du Hanovre et d'autres possessions sur la rive droite du Rhin. C'est par l'entremise de la sœur d'Alexandre, de la belle duchesse Hélène de Mecklembourg, dont le roi de Prusse était fort épris, et qui était venue à l'automne de 1801 voir son frère à Saint-Pétersbourg, que se fit l'échange d'amitiés entre les deux souverains et que fut ébauché le plan de la visite d'Alexandre à Memel. Le désir de faire la cour à la belle reine Louise et de lui plaire joua probablement un grand rôle dans la décision du jeune empereur, qui, en prenant le chemin de

Memel, n'avait, vraisemblablement, en vue aucun plan politique arrêté, tandis que les hommes d'État prussiens comptaient sur cette visite pour arriver à leurs fins. L'entrevue de Memel du 10 au 16 juin jeta les bases solides de l'amitié des deux souverains ; le système d'impartialité qu'Alexandre avait adopté au commencement de son règne, reçut un coup décisif. L'empereur marchait à la rupture avec la France ; mais la rupture définitive ne s'effectua qu'après la mort tragique du duc d'Enghien (21 mars 1804). A la suite de ce funeste événement, d'Oubril fut chargé d'exprimer au Cabinet des Tuileries l'indignation de Sa Majesté. Napoléon, froissé à son tour de certaines expressions du communiqué russe, prescrivit à Talleyrand de répondre sur le même ton. Celui-ci riposta en propres termes que le meurtre de Paul Ier était resté impuni, « allusion, dit le grand-duc Nicolas, qui ne fut jamais pardonnée à Napoléon, en dépit de toutes les embrassades de Tilsit et d'Erfurt ».

Le 18 mai 1804 l'empire français fut proclamé : Alexandre et Napoléon se toisèrent, cherchèrent à se connaître. A Tilsit Napoléon atteignit le point culminant de sa puissance. Il en eut le vertige, et dès lors sa fortune commença à décliner. Il voulut subjuguer son adversaire. Celui-ci réussit à préparer, à force de persévérance, son triomphe qu'il atteignit en 1815 pour décliner à son tour.

La direction de la politique extérieure en Russie était, en 1804, dans les mains du prince Czartoryski. Son système politique conduisait nécessairement au rétablissement de la Pologne. Il l'avoue franchement dans ses mémoires. Comme le remarque judicieusement le grand-duc, cet aveu était parfait au point de vue de l'homme, patriotique pour le Polonais et son pays, mais cynique et même criminel puisqu'il avait la garde des intérêts de la Russie.

A propos des agents russes à l'étranger, le grand-duc Nicolas fait encore observer qu'Alexandre, durant tout son règne, aimait à employer toute espèce d'aventuriers et de sujets louches, dont quelques-uns, comme Pozzo di Borgo, parvinrent aux plus hauts postes.

Le rétablissement du royaume de Pologne, dont rêvait Czartoryski, ne pouvait s'effectuer qu'au détriment de la Prusse. Tant que la Prusse se tint à l'écart de la coalition qui s'était formée en 1805 contre la France, Czartoryski nourrissait l'espoir de voir Alexandre se faire proclamer roi de Pologne, lorsqu'il se rendit, en septembre 1805, sur le théâtre des opérations. Mais Alexandre, quoiqu'il se fût arrêté deux semaines à Slasewy chez les princes Czartoryski, déjoua ces plans en obtenant du roi Frédéric-Guillaume le libre passage des troupes russes par le territoire prussien. Dans ces conditions, il ne put plus être question de rétablir le royaume de Pologne aux dépens d'un allié d'Alexandre. Personne d'autre que l'empereur n'avait fait écrouler les combinaisons de Czartoryski, car il avait envoyé sous main, à l'insu de son ministre, le prince Dolgorouky, son aide de camp général, à Berlin avec une mission secrète auprès du roi de Prusse, et le prince obtint ce que son maître désirait. Ce fut à l'automne de 1805 que commença définitivement, comme le dit le grand-duc Nicolas, le début d'Alexandre en politique extérieure. D'ailleurs le grand-duc en signale encore un exemple dans l'envoi de Novosiltsoff à Londres en septembre 1804; il y a tout lieu de croire que cette mission eut lieu uniquement sur l'initiative d'Alexandre.

La bataille d'Austerlitz fit une grande impression sur le jeune empereur. Il dut se rendre à l'évidence qu'il n'était pas fait pour commander des armées et que ses soldats, quoiqu'ils eussent battu les Français sous les ordres de Souvoroff, avaient trouvé des adversaires redoutables dans les troupes de Napoléon. On dut en même temps se persuader que, malgré la distance, la Russie n'était pas hors de son atteinte; il lui fallut désormais veiller à sa sécurité. La tâche d'organiser l'armée, de former des généraux et des officiers capables, de réorganiser l'intendance, le train et les subsistances, tâche confiée à Araktchéeff, fut accomplie avec succès par le comte.

Après Austerlitz la Prusse traita avec Napoléon, reçut de lui le Hanovre; mais cette alliance n'empêcha pas Frédéric-Guillaume de rester allié à la Russie et de correspondre

amicalement avec Alexandre. On ne peut s'empêcher de s'étonner de cet attachement de l'empereur à la maison de Prusse; le grand-duc l'explique par un sentiment chevaleresque d'Alexandre à l'égard de la reine Louise. L'auguste historien note, en outre, l'habitude prise par l'empereur de confier à des envoyés spéciaux certaines missions de politique extérieure. Ainsi Novosiltsoff fut envoyé à Londres, le prince Dolgorouky à Berlin, le comte Strogonoff une autre fois à Londres, d'Oubril à Paris; plus tard ce fut Tchernitcheff. Ce système, qui exaspérait les ambassadeurs accrédités, avait pour motif la défiance perpétuelle de l'empereur.

* * *

Le 25 septembre 1806, Napoléon quitte Saint-Cloud; le 14 octobre, il gagne la bataille d'Iéna. En 1806, la Prusse commit la même faute que l'Autriche en 1805. Sans attendre l'appui de la Russie, elle voulut seule se mesurer avec les troupes françaises. Elle fut anéantie et la Russie dut soutenir de ses propres forces la lutte avec le vainqueur, ce qui faisait l'affaire de Napoléon. « L'aveuglement d'Alexandre était complet », dit le grand-duc Nicolas. Il prit à cœur l'infortune du Roi et de la reine Louise et en général de la Prusse, malgré toutes les représentations de sa mère et les avertissements du prince Czartoryski qui avait quitté le ministère en juillet 1806 et était remplacé par le baron Boudberg.

La nouvelle de la défaite d'Iéna ne fut publiée à Saint-Pétersbourg que le 15 novembre; dès qu'il en eut connaissance, Alexandre se hâta d'offrir au roi Frédéric-Guillaume son secours immédiat. Tout ce qu'il y avait de troupes disponibles fut dirigé vers la frontière occidentale de l'empire. On leva une conscription pour combler les vides et créer deux nouveaux corps d'armée. On décréta la formation d'une milice nationale, dont l'effectif fut fixé à 620.000 hommes. Comme le but de cette guerre était complètement étranger aux intérêts de la Russie et qu'il consistait uniquement à sauver l'existence

de la Prusse, il fallait justifier aux yeux du peuple russe cet appel des milices et lui faire comprendre l'imminence du danger. Alexandre n'hésita pas à déclarer la guerre nationale pour la défense de la religion chrétienne, soi-disant persécutée par Napoléon Bonaparte, et fit promulguer dans toutes les paroisses un décret synodal adressé aux évêques et à tous les Russes, dont voici la teneur :

« Le farouche ennemi de la paix et de l'heureuse tranquillité, Napoléon Bonaparte, après s'être injustement emparé de la couronne impériale de France, après avoir à force ouverte et plus encore par fourberie et par artifice étendu son pouvoir sur les contrées qui l'avoisinent, qu'il a désolées et dévastées, portant le fer et le feu dans leurs villes et dans leurs villages, ose dans la démence de sa fureur menacer la Russie que le ciel protège. C'est à vous d'empêcher qu'ils soient séduits et perdus à jamais par les infernales fourberies que ces destructeurs de la paix, de la foi et du bonheur des peuples emploient sans relâche contre les chrétiens orthodoxes. Il a par ses actions manifesté de bonne heure ses desseins impies, de bonne heure il a foulé aux pieds tout principe et toute vérité. Ses sentiments ont éclaté dès le commencement de ces fureurs populaires qui ont embrasé la France, dès le commencement de cette révolution impie, si funeste à l'humanité et qui a attiré sur ses auteurs la malédiction du Très-Haut. Il a renoncé dès lors à la religion chrétienne. Il s'est livré à l'idolâtrie prêchée par des sophistes athées, et avec ses impies complices il a rendu à des figures humaines, à des prostituées devenues objets d'adoration, ce culte qui n'est dû qu'à Dieu seul. En Égypte, il a fait alliance avec les ennemis de l'Église de Jésus-Christ, il a prêché le Coran de Mahomet, se déclarant le zélé défenseur de la profession de foi des superstitieux sectateurs du faux prophète des musulmans. Il s'est même fait gloire de proclamer au monde entier son mépris pour les ministres de la sainte Église de Jésus-Christ, et enfin, pour compléter son humiliation, il a convoqué en France des assemblées de synagogues juives, il a ordonné qu'on rendît aux rabbins des hon-

neurs publics et il a fini par assembler le grand sanhédrin, cette assemblée impie qui jadis osa condamner Notre Seigneur Jésus-Christ à la croix. Vous aimez vos semblables : fuyez ce persécuteur des chrétiens. Vous désirez être sauvés : opposez des obstacles insurmontables à l'exécution de ses desseins. Il ose s'élever contre Dieu, contre la Russie, prouvez que vous êtes les zélés défenseurs de la gloire du Très-Haut et de votre patrie. Notre ennemi a abjuré toute idée de la justice divine, il imagine dans sa démence pouvoir avec l'aide des ennemis du nom chrétien et l'alliance des suppôts de l'impiété saper (horrible idée) le saint nom du Messie. La grâce de Dieu l'a abandonné, rien ne l'attache au Seigneur qu'il a trahi et auquel il a cessé de croire. Détruisez ce monstre d'iniquité, punissez les barbaries qu'il a commises sur tant d'innocents dont les voix crient au ciel. La vengeance céleste le poursuit. Dieu bénira vos saintes intentions. Il écoutera les prières de ses fidèles serviteurs, il vous soutiendra de son pouvoir, la grâce de Dieu nous environnera et nos exploits seront célébrés par l'Église et par la patrie. Des couronnes immortelles et un séjour d'éternel bonheur vous attendent dans le ciel. »

Ce décret ne manqua pas son but, le peuple se souleva pour prendre part à la guerre sainte. Mais lorsque, un an après, une alliance fut signée avec l'ennemi, ce traité parut au même peuple un acte impie et suscita l'indignation des masses.

La campagne d'hiver (1806-1807) dans les plaines couvertes de neige ou de fange fut très dure pour les troupes françaises ; leurs succès douteux contre les Russes à Pultusk, à Eylau, ne donnèrent aucun résultat. Napoléon, éloigné de Paris depuis le mois de septembre, sentant le besoin de revenir en France, mais n'osant le faire sans avoir signé la paix avec la Russie, se trouvait acculé dans une impasse. Il lui fallait remporter une victoire décisive. Il en était venu à écrire aux évêques de réunir ses peuples, afin d'adresser des actions de grâces au Dieu des armées pour la victoire d'Eylau et demander à ce Dieu qu'il daignât continuer à favoriser les armées françaises pour qu'une paix solide et glorieuse consolât l'humanité.

Ainsi les deux empereurs, chacun de son côté, avaient eu recours à la divine Providence, en l'implorant de seconder leurs armes. La situation des deux souverains devait être bien critique.

Cette victoire si nécessaire à Napoléon lui fut accordée à Friedland (2-14 juin 1807), où il écrasa l'armée russe.

De son côté, Alexandre avait rejoint son armée en avril et alla retrouver le couple royal de Prusse à Memel. Le 14 avril, au quartier général de Bartenstein, fut signée une convention dont le but soi-disant était uniquement le bien général sans aucune arrière-pensée de la part des puissances contractantes. Elles s'engageaient à ne jamais traiter l'une sans l'autre. Alexandre s'interdisait toute prétention territoriale et reconnaissait le principe de l'intégrité ottomane; il promettait à la Prusse non seulement la restitution de tout ce qu'elle avait perdu, mais un arrondissement avec une meilleure frontière. Cet acte fut ratifié par Alexandre, quoique ses clauses fussent contraires aux intérêts russes, comme le fait remarquer le grand-duc Nicolas.

La nouvelle de la défaite de Friedland parvint à Alexandre le 4-16 juin à Oliva. En même temps il reçut la lettre suivante de son frère Constantin, témoin du désastre. « Sire, si vous ne voulez pas faire la paix avec la France, eh bien, donnez un pistolet bien chargé à chacun de vos soldats, et commandez-leur de se brûler la cervelle; vous obtiendrez le même résultat que celui que vous offrira une nouvelle et dernière bataille qui ouvrira infailliblement les portes de votre empire aux troupes françaises exercées aux combats et toujours victorieuses. »

Alexandre n'eut pas le courage de continuer la guerre, à cause des grandes pertes subies par son armée et le manque de généraux capables.

Il aurait pu le faire cependant, rien qu'en se retirant devant l'ennemi et en l'attirant en pleine Russie, comme il le fit cinq ans plus tard. Il est fort douteux que Napoléon, de son côté, ait pu, comme il le déclara plus tard, prolonger la lutte, car il

n'était nullement préparé à une guerre aussi lointaine et de si longue durée.

Les deux adversaires avaient un égal besoin de la paix. On se borna d'abord à signer un armistice, qui fut suivi d'une entrevue des deux souverains à Tilsit et d'un traité de paix (13-25 juin). Le grand-duc Nicolas insiste à juste titre sur le choix des plénipotentiaires que fit Alexandre pour la signature du traité; ce furent deux grands seigneurs du temps de Catherine, le prince Lobanoff Rostovsky et le prince Kourakine. En même temps il tint à l'écart des négociations le ministre des affaires étrangères Boudberg. « C'étaient là, dit le grand-duc, de ces coups qui étaient familiers à Alexandre, coups déconcertants pour les contemporains, mais témoignages manifestes de son esprit d'observation et de son art de n'agir qu'à sa guise, quand les circonstances l'exigeaient, en dépit de toutes les pressions du dehors. »

L'infortunée reine Louise perdit toutes ses illusions sur le caractère chevaleresque d'Alexandre. D'abord, il avait, en contradiction avec les stipulations de la convention de Bartenstein, traité avec Napoléon sans s'être entendu avec la Prusse, et puis il avait abandonné son allié dénué de troupes, de ressources, de territoire. Maintenant il consolait la reine avec son esprit, délié surtout dans la société des femmes, en murmurant : « Tout est pour le mieux » ou « Croyez en l'avenir. » Le grand-duc se demande ce qui se passait dans l'âme de ce grand charmeur, comme on l'appelait souvent alors. Il serait malaisé de le dire, d'autant plus qu'il n'était sincère avec personne. Mais cependant le grand-duc Nicolas cite quelques mots adressés par Alexandre de Tilsit à sa sœur la grande-duchesse Catherine, à laquelle il écrivait sans contrainte : « Dieu nous a sauvés; au lieu de sacrifices, nous sortons de la lutte avec une sorte de lustre. Mais que direz-vous de tous ces événements ? *Moi passer mes journées avec Bonaparte,* être des heures entières en tête-à-tête avec lui! Je vous demande un peu si tout cela n'a pas l'air d'un rêve! »

Ces six mots que le grand-duc souligne sont, d'après lui,

plus éloquents que tout ce qui pouvait être écrit à l'époque. Le descendant de Pierre Ier et de Catherine II en était à discourir avec le petit Corse, fils de la Révolution, s'efforçant de bien l'entendre, de le pénétrer, de se le concilier même ! « De toute sa vie, ajoute le grand-duc, Alexandre ne put digérer l'entrevue; le sentiment de sa dignité avait été mis à trop rude épreuve. Mais il fallut sacrifier aux circonstances son amour-propre de souverain. »

C'est dans ce sens qu'il écrivit à sa mère, qui était terrifiée à l'idée que son fils avait pu entrer en relations d'amitié avec Napoléon, celui que le Saint-Synode avait proclamé être l'Antechrist. « Heureusement, dit-il dans sa lettre, que Bonaparte avec tout son génie a un côté vulnérable : c'est la vanité, et je me suis décidé à faire le sacrifice de mon amour-propre pour le salut de l'empire. »

Napoléon écrivait de Tilsit à Joséphine qu'Alexandre avait de l'esprit plus qu'on ne le pensait communément. A cela le grand-duc ajoute qu'il avait plus d'esprit que ne le croyait même Napoléon, mais qu'il était surtout extraordinairement doué d'astuce raffinée et puissamment insinuante.

Dans les clauses du traité de paix, il était dit que Napoléon restituait ses États, quoique amoindris, au roi de Prusse par égard pour Sa Majesté l'empereur de Russie. Ce ne fut pas seulement pour les beaux yeux de la reine Louise qu'Alexandre avait plaidé la cause de la Prusse; son intérêt lui commandait de la conserver comme État, obligé par la force des choses de lui servir de soutien dans ses plans contre la Pologne, qui venait de surgir sous la forme du duché de Varsovie. L'idée de cette création appartenait uniquement à Napoléon et à Talleyrand, et non pas à Alexandre, comme le présume Schilder, car si Alexandre avait refusé d'annexer à la Russie la Pologne prussienne, que lui offrait Napoléon, ce fut par un sentiment de délicatesse pour Frédéric-Guillaume. C'est ainsi que le grand-duc Nicolas explique ce refus; mais peut-être aussi Alexandre voulait-il écarter, en ce moment, toute allusion au rétablissement du royaume de Pologne, même sous

son sceptre, malgré toutes les insinuations du prince Czartoryski et l'influence constante de Mme Narychkine, née princesse Czetwertinski.

A propos de la correspondance du prince Adam Czartoryski avec Alexandre, que publia le prince Ladislas Czartoryski à Paris en 1905 avec une introduction de Mazade, le grand-duc Nicolas remarque que cette édition ne contient pour 1807 et 1808 aucune lettre du prince à l'empereur; or, la correspondance resta ininterrompue et fut particulièrement animée en 1809. Le grand-duc attribue cette lacune probablement à la famille, et c'est là chose très vraisemblable, car parmi les annexes de son livre se trouvent six lettres du prince Adam à Alexandre, et une de l'empereur au prince, de 1811 et 1812, tirées de la bibliothèque particulière de S. M. l'empereur, qui n'ont pas été publiées par Mazade. Le motif de cette omission pour trois de ces lettres est évident : le prince prie l'empereur d'avancer au banquier Rall à Saint-Pétersbourg 40.000 ducats que lui et son père lui devaient, et l'empereur Alexandre informa le prince qu'il avait avancé à Rall 800.000 roubles pour payer la dette des Czartoryski. Si la correspondance du prince Adam avec Alexandre n'est pas complète, celle de l'empereur avec Mme Narychkine a été détruite par son fils Emmanuel Narychkine et sa veuve, ce que le grand-duc déplore avec raison, en qualifiant cet acte de vandalisme.

*
* *

L'alliance avec Napoléon fut très impopulaire, surtout à Moscou. Le mécontentement régna jusqu'à la rupture, mais Alexandre, sans nul souci de l'opinion publique ni des doléances des dignitaires, suivit, comme le dit Nicolas Mikhaïlowitch, d'un pas ferme la voie qu'il s'était tracée, imposant silence non seulement à la société de la capitale, mais jusque dans la famille impériale à ses plus proches parents. En ce sens l'éminent écrivain s'accorde avec Albert Sorel, qui trouve qu'Alexandre était un des hommes les plus suivis qu'il y ait eu.

De Tilsit à Erfurt, Alexandre prit comme collaborateurs immédiats dans l'administration de l'empire Spéransky et Araktchéeff, l'un pour mettre un peu d'ordre dans les affaires étrangères, l'autre pour la réorganisation de l'armée. C'étaient des hommes diamétralement opposés : le premier, ardent réformateur, aux idées libérales; le second, esprit étroit et rétrograde. Le grand-duc Nicolas remarque qu'Alexandre se plaisait de tout temps à ces disparates dans le choix de ses collaborateurs, et voici pourquoi : l'empereur avait pleine conscience, dans son for intérieur, de ses faiblesses personnelles, et se savait susceptible d'entraînements pour une idée ou pour quelque intime dont il subissait l'ascendant. L'inspirateur influent dans l'espèce, c'était Spéransky, et Araktchéeff était le frein modérateur de tous les entraînements. Peu après Erfurt, où Spéransky eut l'occasion de voir Napoléon et de lui parler, il fut nommé ministre adjoint de la justice avec la mission de diriger la confection des lois. Mais quelques entrevues avec l'empereur firent élargir le champ de travail de Spéransky et Alexandre lui confia la transformation radicale de toute l'administration. Le travail fut achevé dans le détail au bout d'une année; il avait pour base le code Napoléon et la constitution de l'an VII. Mais de tous ces projets un seul vit le jour sous Alexandre, celui du conseil de l'empire. Quant à Spéransky, il voulut réaliser tout d'emblée, sans auxiliaires ni amis; c'est ce qui le perdit, car il ne sut pas tenir tête aux cabales que suscitèrent contre lui les adversaires des réformes. Alexandre ne se risqua pas à mettre tout à exécution d'un seul coup. Le grand-duc Nicolas trouve qu'il eut raison, car la Russie n'était nullement préparée pour un bouleversement aussi radical. Toute l'œuvre de Spéransky fut d'abord ajournée, puis définitivement mise de côté.

Cependant l'Autriche, profitant des embarras de Napoléon en Espagne, se préparait à la guerre contre lui, et, dans le cas d'une rupture entre l'Autriche et la France, Alexandre s'était engagé à prendre le parti de Napoléon. Le duc de Vicence, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, tenait son maître au courant

de ses entretiens intimes avec Alexandre et l'assurait de l'amitié de l'impérial charmeur. A la fin de janvier 1809, le prince Schwarzenberg arriva à Saint-Pétersbourg; il eut pour mission de préparer l'empereur Alexandre à l'éventualité d'un retour offensif entre l'Autriche et la France. On lui fit sous-entendre que la Russie ne pouvait s'engager dans une nouvelle guerre. Schwarzenberg comprit qu'Alexandre ne bougerait pas pour venir en aide à son allié; à Vienne on ne demandait pas autre chose. Les entretiens avec Caulaincourt n'en continuèrent pas moins sur le même pied d'intimité, et Napoléon reçut l'assurance que les troupes russes étaient à toute minute à sa disposition. Lorsque l'Autriche déclara la guerre à la France, Alexandre dit à Caulaincourt : « Je vois avec regret cette guerre s'allumer, l'Autriche détruite, plus de barrière entre nous, plus de tiers puissant et indépendant en Europe. Où en serons-nous? Mais malgré cela l'empereur peut compter sur moi, je le seconderai de tous mes moyens; qu'il soit seulement modéré dans ses succès, qu'il donne seulement une bonne leçon à l'Autriche. » A la frontière galicienne se trouvait un corps d'armée de 70.000 hommes, commandé par le prince Galitzyne. Le 27 avril 1809, l'empereur lui notifia l'ordre de pénétrer en Galicie. Mais comme ces forces ne faisaient aucun mouvement, Caulaincourt s'en plaignit à l'empereur Alexandre ; celui-ci l'assura que tous les retards seraient réparés, qu'ayant cinq guerres sur les bras il ne disposait pas d'hommes très capables. Quelques jours plus tard, Caulaincourt écrit à son maître qu'on le soupçonnait à Pétersbourg de vouloir rétablir le royaume de Pologne; que cette crainte paralysait beaucoup de choses et rendait le cabinet russe méfiant ; que l'empereur Alexandre était mal servi par le prince Galitzyne, qui n'était qu'une vieille nourrice habillée en général, qui avait tous les préjugés des Russes et n'aimait par conséquent pas plus le système français qu'il n'aimait les Polonais. La campagne de Napoléon se termina le 24 juin (6 juillet) 1809 par Wagram, et ce ne fut qu'ensuite que les Russes entrèrent à Cracovie sans avoir versé une goutte de sang. Cau-

laincourt enfin, mais trop tard, s'aperçut qu'il avait été joué. La conduite d'Alexandre dessilla les yeux à Napoléon; ce fut depuis lors le commencement de la défiance mutuelle et des préparatifs de lutte. Alexandre, pour prix de sa coopération, reçut le district de Farnopol, la partie orientale de l'ancienne Galicie, limitrophe de l'empire, avec une population en majorité du culte grec. Le reste de la Galicie fut remis par Napoléon, contre le vœu de son allié, au duché de Varsovie. Le grand-duc Nicolas ne se range pas à l'opinion de Schilder qu'Alexandre, sans aucun doute, aurait pu obtenir pour la Russie toute la Galicie et peut-être encore plus. » Ceci n'est nullement prouvé, dit le grand-duc, car Alexandre ne voulait pas rompre prématurément avec l'Autriche, sa voisine. » Nous ajouterons, de notre part, que l'idée nationale n'avait pas de prise sur l'esprit d'Alexandre ; il aurait su faire valoir ses droits sur la Galicie, dont la population essentiellement russe était alors bien plus dense que de nos jours, s'il s'était intéressé au sort de cette population, se fondant sur la communauté d'origine et de rite de ce peuple avec celui de l'empire. Mais cette question de nationalité lui était indifférente, et il laissa même échapper plus tard de ses mains ce district de Farnopol qui lui avait été alloué en 1809, justement parce que ses habitants étaient russes et professaient le culte grec. En revanche, Alexandre s'annexa la Finlande par le traité de Fredericks-hamm (5-17 septembre 1809). Malheureusement il se passa une fantaisie de libéralisme en limitant expressément son pouvoir comme grand-duc de Finlande et en incorporant au grand-duché le gouvernement de Viborg, possession russe depuis cent ans. « Ce fut, dit Nicolas Mikhaïlowitch, plus qu'une faute; ce fut la source de grosses difficultés sous ses successeurs, et c'est de nos jours encore l'origine d'interminables malentendus et de complications incessantes et presque inextricables. Les années 1809 et 1810 marquent l'apogée de la faveur de Spéransky. Son intimité de chaque jour avec l'empereur fut cause des malentendus qui survinrent bientôt entre eux. Le second collaborateur d'Alexandre, Araktchéeff, con-

naissait bien mieux le caractère de son maître; il avait étudié toutes ses bizarreries et savait en user à son profit. Ainsi, mécontent de n'avoir pas été consulté sur la réforme du conseil de l'empire, il se retira dans ses terres et donna sa démission. Rappelé par Alexandre, il reçut la présidence du département militaire au conseil de l'empire; de la sorte son incartade lui avait profité.

Le grand-duc met en évidence cette faculté d'Alexandre d'élever jusqu'à lui des éléments hétérogènes pour les utiliser concurremment. Pour ses relations diplomatiques, Alexandre avait adopté, comme nous l'avons déjà dit, un système à lui propre, qui consistait à charger de missions secrètes des agents particuliers qui agissaient à l'insu des ministres officiellement accrédités. Ainsi, en 1811, le colonel Tchernycheff va deux fois à Paris, d'où il lui fait directement rapport, sans l'intermédiaire de l'ambassadeur. Nesselrode de Paris correspond de la même façon avec Spéransky, et à l'insu du chancelier. De même à Pétersbourg, le maître de la cour, Rodion Kochéleff, est en relations directes, sans l'intermédiaire du chancelier, avec le comte Stackelberg, ambassadeur à Vienne, ainsi qu'avec le comte de Saint-Julien, chargé d'affaires d'Autriche à Saint-Pétersbourg, et transmet tout directement à l'empereur. C'est le grand-duc Nicolas qui nous a révélé cette correspondance de Kochéleff avec Alexandre, le comte Stackelberg et le comte de Saint-Julien pour les années 1811 et 1812 et l'a reproduite en entier dans les annexes de son ouvrage.

Le grand maître de la cour Kochéleff était un homme intègre, attaché à son souverain, adversaire personnel de Roumiantsoff et ennemi de son système, il servait d'organe des déterminations de l'empereur, qui, pour ne pas donner de l'ombrage à l'ambassadeur de France Lauriston, comme il le dit au comte de Saint-Julien, adressait celui-ci à Kochéleff, ne voulant pas trop multiplier les audiences dans son cabinet. Kochéleff, comme le dépeint le comte dans un de ses rapports à Metternich, n'était pas un homme de grands moyens, s'énonçant difficilement, peu habitué aux colloques ministériels, un

homme qu'il fallait aider quelquefois à retrouver le fil de son récit, qui s'appesantissait sur des détails et répétait avec une complaisance puérile les marques de confiance que lui donnait son souverain. Les rapports de Saint-Julien à Metternich sont publiés pour la première fois par le grand-duc. On y voit reproduites ses conversations avec l'empereur, Roumiantsoff et Kochéleff. Les relations de celui-ci avec le diplomate autrichien étaient inconnues au chancelier, et l'empereur, en recevant le comte de Saint-Julien dans les appartements du grand maréchal de la cour, comte Tolstoï, prenait des précautions pour que l'ambassadeur de France ni le chancelier ne l'apprissent. Tous les entretiens avec Alexandre sont transmis à Metternich, avec des observations d'une grande justesse qu'on ne rencontre pas dans les dépêches françaises. Saint-Julien connaît à fond l'empereur, s'adapte bien à son caractère et rend toute justice à ses talents diplomatiques. Sur le point de donner audience à Lauriston (mai 1811), Alexandre écrit à Kochéleff : « Tranquillisez-vous sur les inquiétudes que peuvent vous donner les propositions de Napoléon, je suis très fermement décidé à ne me prêter à aucune et à rester inébranlable dans ma marche. » Dans un rapport de Saint-Julien à Metternich de la même époque, il écrit que, dans la lutte qui se préparait contre la France, l'empereur Alexandre se serait pas l'agresseur. Il le dit lui-même au diplomate autrichien : « Ce n'est pas moi qui commencerai, je l'attends, et vous voyez par mes préparatifs que je ne me fais pas illusion sur l'importance de la crise actuelle » (Dép. du 4/22 février 1811). Alexandre aimait, avec cette jactance qui était dans son genre, à faire parade des forces imposantes que la Providence, disait-il, avait mises à sa disposition et de la célérité inouïe avec laquelle le changement d'organisation et l'augmentation dans l'armée, ainsi que le charroi de l'artillerie, avaient été effectués. Les explications entre l'empereur et Saint-Julien, sur la campagne de 1809, avaient été pénibles. Saint-Julien, désirant savoir au juste ce qui en était relativement à la coopération du prince Galitzyne, dit à l'empereur combien les officiers de l'armée autrichienne, qui se souve-

naient avec complaisance de la brillante campagne qu'ils avaient faite avec leurs anciens frères d'armes russes en Italie, avaient été peinés d'apprendre que c'était uniquement par la conviction d'une agression hostile sur leur flanc droit d'une armée russe, que l'empereur François s'était déterminé à faire la paix. L'empereur Alexandre changea dans le moment visiblement de couleur et avoua franchement qu'il avait dû donner cet ordre pour mettre fin à la guerre. « Il cachait, dit Saint-Julien, assez mal l'embarras dans lequel le mettait le tort que volontairement il s'était fait à ses intérêts et à sa réputation par une condescendance pour la France nullement motivée par une raison d'État ni par l'estime personnelle, mais uniquement par la peur, sentiment mal déguisé sous le masque de la prudence et qui contraste pleinement avec ces formes chevaleresques, cette imposante figure et cette manie belliqueuse qui absorbe les revenus de l'État. » En avançant vers 1812, l'empereur assurait le comte Saint-Julien que, malgré les assertions venues de Vienne, il était indécis et que son système n'était point fixé, il n'avait pas changé d'une seule ligne dans sa marche et n'en varierait point. En cas de guerre avec la France, il s'attendait à de premiers échecs, mais ils ne le décourageraient pas. En se repliant, il mettrait un désert entre son armée et l'ennemi. Ce qui obsédait Alexandre, c'était de savoir si l'Autriche resterait neutre ou agirait contre lui. Enfin, il finit par en arriver plus ou moins à ses fins, puisque l'Autriche s'engagea secrètement, en cas de violation du territoire russe par Napoléon, à observer autant que possible une neutralité militaire analogue à celle de la Russie en 1809. Une autre question inquiétait Alexandre, c'était celle de Pologne. Le grand-duc Nicolas publie dans son ouvrage les lettres qu'Alexandre et Czartoryski avaient échangées vers cette époque et qui n'ont pas été intégralement reproduites dans l'édition Mazade. Dans sa lettre du 31 janvier 1811, l'empereur soulève la question de savoir quelle position prendrait la Pologne dans le conflit prochain et pose deux conditions : 1° que le royaume de Pologne soit à jamais réuni à la Russie, dont

l'empereur porterait dorénavant le titre d'empereur de Russie et roi de Pologne ; 2° que les personnages les plus marquants du duché garantissent de leur signature l'unanimité de dispositions et de sentiments des habitants. Pour produire un résultat pareil, Czartoryski répondit que l'idée d'un rapprochement avec la Russie ne pouvait se réaliser que peu à peu, et qu'il était difficile de concevoir la régénération de la Pologne par l'intermédiaire de la Russie. Czartoryski réclamait pour sa patrie les limites d'avant le premier partage et la constitution du 3 mai 1791. En même temps, Alexandre correspondait avec le prince royal de Suède. Bernadotte fut le premier à lui indiquer le système à employer contre Napoléon : éviter les batailles rangées et s'efforcer d'attirer peu à peu les forces ennemies dans le cœur du pays. Tel était aussi le plan d'un autre étranger, l'Allemand Phull, passé au service russe en 1806. Ce plan, approuvé par de nombreux généraux russes et entre autres par Barclay de Tolly, fut arrêté par l'empereur; ce qui explique l'instance avec laquelle Alexandre proclamait en toute occasion sa résolution de n'être en aucun cas l'agresseur. « Et c'est ici, dit le grand-duc Nicolas, le lieu de s'arrêter sur les attitudes parfaitement délibérées passées en habitude chez l'empereur, peu après Tilsit, à la suite d'une première crise de caractère, crise sensible pour nous, mais demeurée inaperçue de la majorité des contemporains et dissimulée par lui à dessein, avec un esprit de suite et une persévérance remarquables. » Encore d'Erfurt, Alexandre écrivait à sa mère que les intérêts de la Russie l'avaient contraint ces derniers temps à conclure une étroite alliance avec Napoléon : « Nous ferons, écrit-il, tout pour lui prouver la loyauté, la noblesse de nos procédés; nous verrons sa chute avec sérénité; si la Providence a décidé la chute de cet immense empire, je doute qu'elle se produise subitement; mais même, si cela était, le plus sage serait d'attendre le moment pour prendre des mesures. Telle est mon opinion. » A cette même époque, Alexandre écrivit à sa sœur Catherine : « Bonaparte prétend que je ne suis qu'un sot. Rira le mieux qui rira le dernier. Et moi je mets

tout mon espoir en Dieu. » Ainsi il n'y a aucun doute que l'empereur ne suivît une ligne de conduite qu'il s'était tracée.

Pendant toute la période de préparation à la lutte avec Napoléon, l'empereur et le gouvernement se virent en butte à des critiques multiples. On critiquait l'alliance de 1807, l'entrevue d'Erfurt, la situation de la Russie en 1809. On accusait de légèreté non seulement l'empereur, mais encore Spéransky et Roumiantsoff. La cabale se rua sur le premier pour ses plans de réformes et de changements dans l'administration. Lui-même se prêta à ces intrigues contre lui par son imprudence, par trop de confiance en ses forces, par son isolement et quelque intempérance de langage. La rumeur le dénonçait comme un traître vendu à la France. L'empereur, qu'il avait offensé par des propos sur lui qu'on lui avait rapportés et qui était outré de ce qu'il s'était permis de se faire remettre, à l'insu du chancelier, tous les dossiers et les rapports secrets du ministère des affaires étrangères, se crut obligé de sévir contre Spéransky. Le 12 mars 1812, il fut destitué de tous ses emplois et expédié à Nijni-Novgorod.

Alexandre fit tout pour exalter l'esprit national et l'amour de la patrie et pour soulever la Russie entière dans la lutte contre l'invasion étrangère. Il fut lui-même gagné par l'enthousiasme à Moscou lorsqu'il y vint en juillet. Alors seulement il prit pleine conscience de toute la puissance du peuple russe. Ce fut comme une révélation d'en-haut ; son âme alla toute à la Providence dont il pénétrait les vues, et son cœur, son esprit, ses pensées, lui devinrent comme un don du ciel ; ce qui jadis était couvert d'obscurité s'éclaircissait maintenant par la bénédiction du Très-Haut. « C'est du moins ainsi, comme le dit le grand-duc Nicolas, qu'Alexandre s'expliquait cet état d'âme, et dans la suite il revint à maintes reprises sur la transfiguration opérée en lui à Moscou. Telle est la source première du mysticisme et des sentiments qui aboutirent à l'idée de la Sainte-Alliance ; l'explication mérite une attention toute particulière, tant elle nous semble juste et logique. »

Les lettres de la grande-duchesse Catherine à son frère mon-

trent l'état des esprits après la prise de Moscou. Elle lui écrit que le mécontentement était au plus haut point et que la personne de l'empereur n'était point ménagée, qu'on l'accusait d'avoir perdu l'honneur du pays et le sien. Alexandre lui répond en lui rappelant tout ce qu'il avait fait, et ce dont maintes fois ils s'étaient entretenus; ils avaient prévu des revers et même la perte des deux capitales et avaient jugé que la persévérance seule devait être le remède aux maux de cette cruelle époque. Loin de se décourager, il était résolu plus que jamais à persévérer dans la lutte, et tous ses soins étaient employés à ce but.

L'impératrice Élisabeth, de son côté, écrivait à sa mère, la margrave de Bade, le jour même de la bataille de la Moskowa (26 août-7 septembre) : « Nous sommes préparés à tout, à la vérité, hormis des négociations. Plus Napoléon s'avancera, moins il doit croire une paix possible. C'est le sentiment unanime de l'empereur et de toute la nation dans toutes les classes et, grâce au ciel, il existe la plus parfaite harmonie à cet égard. C'est sur quoi Napoléon ne comptait pas, il s'est trompé en ceci comme en bien des choses. Chaque pas qu'il fait dans cette immense Russie l'approche davantage de l'abîme. Nous verrons comment il y supportera l'hiver. » Deux jours après, elle écrit : « Les barbares du Nord et les bigots du Midi de l'Europe sont cependant ceux qui donnent le plus de tablature à la nation civilisée par excellence, et ils sont loin d'être réduits à bout. Du moment que Napoléon eut passé nos frontières, c'était comme une étincelle électrique qui s'étendit dans toute la Russie, et si l'immensité de son étendue avait permis que dans le même moment on en fût instruit, dans tous les coins de l'empire, il se serait élevé un cri d'indignation si terrible, qu'il aurait, je crois, retenti au bout de l'univers. A mesure que Napoléon avancera, ce sentiment s'élève davantage. Tout le monde ne craint que la paix. Cette paix qui serait l'arrêt de mort de la Russie ne peut pas se faire heureusement. L'empereur n'en conçoit pas l'idée, et quand même il le voudrait, il ne le pourrait pas. » Le système adopté par Alexandre et Koutouzoff

de ne pas répondre aux propositions de Napoléon et d'éviter autant que possible les batailles rangées donna les meilleurs résultats. Les combats, la faim, la maladie et la glace décimèrent les légions de l'envahisseur à un tel point qu'il n'en resta plus en Russie à la fin de novembre. « Si le bonheur d'un si brillant résultat, dit le grand-duc, revient à la vaillance des armées russes et au génie du peuple russe, ainsi qu'à la rigueur du climat, il faut reconnaître que l'âme de la résistance, l'auteur de la débâcle fut vraiment l'empereur Alexandre. En présence du danger, il prit conscience de la puissance nationale de tout temps en réserve dans le peuple russe, il s'agrégea à elle. » Ce fut le meilleur temps de tout le règne. Alexandre ne s'arrêta pas, il aspira à écraser la puissance de Bonaparte avec l'aide de l'étranger, et non plus seulement des forces nationales. Bien des voix s'élevèrent alors contre ces vues ambitieuses. Le grand-duc observe que cette opinion n'était pas sans une excellente apparence de raison, car, au point de vue strict de ses propres intérêts, la Russie avait tout avantage à ne pas s'immiscer dans les affaires de ses voisins. L'avenir le montra bien; son intervention en Europe ne lui fut d'aucune utilité et ne lui fit peut-être même que du tort.

A mesure que les événements se déroulaient en 1812, au désavantage des Français, les lettres du prince Czartoryski à Alexandre devenaient plus pressantes. Il avait à conjurer la magnanimité de l'empereur en faveur de ses compatriotes qui avaient embrassé le parti des ennemis. Dans une lettre du 15 décembre 1812, reproduite en entier par le grand-duc, mais que l'édition Mazade ne donne qu'avec de fortes coupures, Czartoryski écrit que si l'empereur, au moment où la Pologne s'attend à la vengeance d'un conquérant, lui tendait la main et lui offrait de plein gré ce qui, pour elle, faisait l'objet du combat, l'effet serait magique. Alexandre, qui avait gardé le silence durant toute la campagne, répondit, le 13 janvier 1813, que la vengeance était un sentiment inconnu pour lui, que sa plus douce jouissance était de payer le mal par le bien et qu'il avait donné des ordres pour que les Polonais fussent traités en

amis et en frères. Mais il rappelait au prince la conduite de l'armée polonaise pendant la campagne, conduite qui avait ranimé les anciennes haines en Russie; c'est pourquoi il ne pouvait rien lui promettre pour le moment, l'avertissant que la Lithuanie, la Podolie et la Volhynie étaient considérées comme provinces russes et qu'aucune logique au monde ne pourrait persuader à la Russie de les voir sous la domination d'un autre souverain que celui qui régit la Russie.

(*A suivre*)

Serge Goriaïnow.

LES

SOCIÉTÉS ÉCOSSAISES

DES « AMIS DU PEUPLE[1] »

(Juillet-Décembre 1792)

La première société des Amis du peuple, en Écosse, se réunit à Édimbourg, le 26 juillet 1792 ; mais ce ne fut que deux mois plus tard que le nombre croissant des associations de ce genre commença à inquiéter le gouvernement. Durant cet intervalle, les principes de réformes étaient activement propagés par la distribution des *Droits de l'homme,* de Paine, ainsi que par les discussions de la presse. Comme en France, en effet, la Révolution produisit en Écosse une poussée vigoureuse de journaux et de périodiques. En 1782, il n'y avait que huit journaux écossais ; mais en 1790 il y en avait vingt-sept, et, pendant les années 1791 et 1792, leur nombre ne cessa de s'accroître. Le premier qui fut fondé ouvertement comme une conséquence de l'agitation politique fut l'*Edinburgh Herald,* qui commença à paraître en mars 1790. En avril de la même année, le *Glascow Courier* parut, à son tour, sous prétexte de tenir le public au courant, non seulement des « événements domestiques », mais encore « de la politique de la France et des autres puissances continentales, considérée d'une façon abstraite, ou dans ses relations avec la politique de ce pays ».

1. Ces pages, traduites avec l'autorisation de l'auteur, sont extraites du récent volume de M. Meikle, *Scotland and the French Revolution* (Glasgow, 1912).

Le *Courier* n'était pas favorable aux réformes, mais les journaux plus anciens avaient été influencés à tel point par les idées françaises qu'en avril 1792 l'*Edinburgh Herald* était décrit au Lord Advocate[1] comme « le seul journal, en Écosse, qui fût *vraiment* et *sincèrement* attaché au gouvernement ». Dès le début de juin, les périodiques, pour Édimbourg seulement, étaient au nombre de dix, et, le 20 juin 1792, le premier numéro de la *Political Review of Edinburgh Periodical Publications* était lancé, pour donner le compte rendu de ces périodiques, du point de vue antiministériel, faisant du 4 juin « une ère remarquable[2] ». D'après ses critiques tranchantes, l'*Edinburgh Advertiser* était « le moins politique » de ces journaux. Le *Caledonian Mercury* était inspiré par « l'esprit le plus large », bien que la proclamation contre les édits séditieux commençât évidemment à affecter sa discussion impartiale des affaires. Le *Courant* était « plus attaché aux ministres » que le *Mercury*. Le *Herald*, toutefois, était « le véhicule de la saleté ministérielle..., les objets de sa vengeance étant la Constitution française, l'Assemblée nationale et la Société de réforme ». Un tout aussi ardent soutien du gouvernement pouvait être trouvé dans les *Constitutional Letters*. La carrière de l'*Historical Register* fut encore plus caractéristique de son époque. D'abord publié en vue de défendre les réformes, il parut, à partir de son dixième numéro, en deux parties, l'une portant le sous-titre *Edinburgh Monthly Intelligencer*, l'autre *Universal Monthly Intelligencer*. Tandis que la première exprimait les tendances originelles du journal, la seconde se montrait beaucoup plus extrême dans ses opinions; dénonçant, par exemple, la guerre, — on y désignait du nom d'« assassins » les commandants des armées aux Indes orien-

1. Robert Dundas, propre neveu de Henry Dundas, le secrétaire d'État chargé des affaires d'Écosse. Plus populaire que son oncle, R. Dundas paraît avoir été un fonctionnaire consciencieux, mais sans talent bien remarquable. La confiance entre son oncle et lui était d'ailleurs parfaite, comme en témoigne leur correspondance. R. Dundas était, par sa charge de lord-advocate, responsable de toute l'administration locale en Écosse.

2. Le 4 juin, jour de naissance du roi, une émeute avait eu lieu à Édimbourg.

tales, — dénonçant la traite des nègres, les extravagances de la cour, l'immoralité notoire du duc de Clarence [1], les maux de l'emprisonnement au secret et la rapacité des propriétaires qui obligeaient des milliers de Highlanders à s'expatrier. Cette deuxième partie du journal montrait que si l'on voulait voir le succès couronner la cause des réformes, l'unanimité était nécessaire parmi les réformistes, comme aussi il fallait être assez nombreux pour pouvoir former quelque chose comme une Convention nationale. Plus significatif, même, de l'atmosphère politique de la capitale furent les essais publiés dans *The Bee,* qui parut d'abord en 1791 sous la direction du Dr Anderson, une autorité bien connue en tout ce qui concernait l'agriculture ou les pêcheries d'Écosse. Ce magazine confinait son attention, selon la méthode d'Adam Smith, dans l'exposition des défauts monstrueux de l'administration ; il ne se compromettait en rien dans les questions politiques de partis. L'oppression des fermiers dans les Highlands, la rigueur des impôts indirects et des fonctionnaires des douanes, l'injustice des lois sur les blés et la nécessité d'un jury dans les tribunaux civils, tels étaient les sujets de ses critiques adroites et tempérées. En 1792, une série d'articles parut dans ses colonnes, qui devait attirer bon nombre de commentaires. Le « Progrès politique de la Grande-Bretagne », qui condamnait tout le système de gouvernement depuis la Révolution de 1688, fut considéré, par quelques-uns des souscripteurs, comme une attaque contre Dundas. Un essai intitulé « Aperçus sur la Constitution », par un des Amis du peuple de Londres, fut inséré probablement comme antidote. L'écrivain, après avoir montré la position illogique de ceux qui basent leur foi sur les droits inaliénables de l'homme, indiquait les aspirations strictement constitutionnelles de son parti. En août, ces séries elles-

1. Troisième fils du roi Georges III. Né en 1765, il était bien connu pour son indiscipline et son mépris de toute autorité. Depuis 1790, il avait, avec une actrice, Dora Jordans, une intrigue dont le scandale ne dura pas moins de vingt ans. Ses embarras financiers étaient continuels. Héritier présomptif à la mort de son frère, le duc d'York, en 1827, il succéda, en 1830, à son frère Georges IV, sous le nom de Guillaume IV. A sa mort, en 1837, la couronne passa à sa nièce, qui fut la reine Victoria.

mêmes furent interrompues. Les incidents alarmants qui venaient d'avoir lieu en France avaient fait surgir des doutes, dans l'esprit de l'auteur, sur l'opportunité d'adopter certains modes de conduite qui, jusque-là, n'avaient pas paru devoir soulever d'objections. Les ouvrages de Paine et de ses associés avaient une circulation trop rapide et l' « essayiste » était maintenant préparé à produire des écrits d'une tendance tout opposée. Sous l'influence de ce délire tant redouté, beaucoup de mal pouvait être commis, et, en conséquence, il arrêta ses remarques.

Cependant, à ce moment même, les Amis du peuple faisaient de rapides progrès à Édimbourg. Le dernier jour d'août, un certain Robert Watt[1] écrivait à Henry Dundas qu'il avait assisté à quelques-unes des séances du comité, et qu'il avait été étonné du langage adopté par les réformistes, dans des expressions telles que celles-ci : « les dépenses du gouvernement doivent être restreintes » ; « le ministère doit être destitué » ; « aucun de ceux qui appartiennent au Trésor ne devrait avoir un siège au Parlement ». « En somme », ajoutait-il, « la France doit être imitée ». Un des réformistes avait dit, à un comité réuni dans une taverne : « C'est une de mes maximes qu'un roi devrait être sacrifié à la nation une fois tous les cent ans ». « Ils se proposent d'accomplir leurs damnés desseins », concluait Watt, « en prétendant montrer d'abord de la modération dans leurs demandes et dans leurs procédés, et en insinuant artificieusement et par degrés leurs idées dangereuses dans les esprits de leurs adhérents ; puis, quand ils se supposeront suffisamment puissants, en attaquant violemment le trône et les Amis de la Constitution. Cela, ils peuvent le faire, pensent-ils, plus aisément et plus facilement que les Français eux-mêmes. » Deux cents personnes avaient suivi la réunion générale et discuté un plan d'organisation. Comme ils s'atten-

1. Espion de Dundas, il devait, plus tard, trahir l'Angleterre quand elle pensa pouvoir se dispenser de ses services et ne lui donna plus d'argent. Une conspiration qu'il voulut organiser amena son arrestation et son jugement en 1794. Il fut pendu à Édimbourg.

daient à voir leurs rangs s'augmenter, la Société devait être subdivisée en sections pour que les affaires pussent être expédiées plus rapidement. Trois semaines plus tard, R. Watt informait Dundas que la Société comptait trois cents membres. Ils étaient en rapport avec la Société correspondante de Londres, dont ils faisaient circuler les papiers séditieux, et ils songeaient même à se joindre à elle dans une adresse de félicitations au Club des Jacobins de Paris[1]. Watt joignait à sa lettre un desdits papiers séditieux, un *Appel à la nation tout entière*, qui exposait, comme argument en faveur de la réforme, ce fait que le seul comté de Cornouailles envoyait quarante-quatre membres au Parlement, un de moins seulement que la représentation totale pour toute l'Écosse. A peu près vers la même époque, le lord Provost Stirling envoyait à Dundas une grande feuille, dont de nombreux exemplaires avaient été saisis. La première partie contenait une réimpression de la *Déclaration des Droits de l'homme*. La seconde consistait en une esquisse de l'origine des gouvernements, condamnait les ordres contre la presse, ainsi que la conduite de Dundas dans son opposition à la réforme des *burghs*, et préconisait la représentation égale, les impôts justement répartis, la liberté de conscience. C'était la plus directe application des Droits de l'homme qui eût encore été faite à la condition politique de l'Écosse.

Les autorités furent encore plus alarmées par l'apparition d'un autre organe d'opinion avancée, l'*Edinburgh Gazetteer*, ainsi que par la circulation de médailles portant des devises révolutionnaires.

D'après le *Caledonian Mercury* du 30 septembre 1792, une telle « folie politique » n'était pas limitée à Édimbourg seulement. « Cette âpreté des recherches politiques », disait-il, « qui, pendant longtemps, semblait réservée à l'Angleterre, a atteint maintenant notre pays septentrional, et étend son influence rapidement, si bien qu'elle envahit aujourd'hui la Calédonie tout entière. Des sociétés se forment partout et des

1. Ce projet ne fut jamais exécuté.

clubs sont institués dans le seul but de débattre des intérêts politiques ». Ainsi, les Amis de la Constitution de Dundee, réunis pour la première fois le 17 septembre 1792, comptaient, disait-on, cinquante membres. Le 23 septembre, Perth passait pour avoir quatre sociétés, donnant un total de cent membres, et, pendant ce même mois, les journaux publièrent les résolutions de nombreuses sociétés des districts de l'Est. L'activité des réformateurs était tout aussi ardente dans l'Ouest.....

L'organisation de la société de Glasgow [1] peut être considérée comme le modèle de toutes les autres. Tout membre, après avoir payé une cotisation trimestrielle de trois pence [2], devait signer deux résolutions déclarant que la société coopérerait avec les Amis du peuple, à Londres, pour toutes les mesures tendant à amener une représentation égale du peuple au Parlement et à obtenir une durée plus courte de la délégation parlementaire. Comme une sauvegarde contre l'admission de républicains avoués, et comme une réponse à leurs ennemis, les membres étaient encore priés de déclarer qu'ils seraient fidèles à la Constitution britannique, consistant en un roi, une chambre des lords et une chambre des communes, et qu'ils désapprouveraient et réprimeraient toute sédition, toute émeute, tout désordre. Un comité de direction se réunissait chaque semaine pour régler les affaires de la société et enrôler de nouveaux membres. Comme ceux-ci augmentaient, des sections furent organisées dans chaque district ; elles envoyaient des rapports mensuels à la société centrale, et des délégués à une convention des associations locales. C'est ainsi qu'il y eut une différence essentielle entre la société des Amis du peuple, de Londres, et celle d'Écosse. La forte cotisation de 2 guinées [3], pour la première, en faisait un corps choisi de membres du Parlement et des professions libérales, ou de gentilshommes campagnards. Il n'y avait pas de sections en Angleterre, bien que des personnes du dehors pussent être admises...

1. Amis de la Constitution et Amis du Peuple, réunis.
2. Un peu plus de 30 centimes.
3. La guinée vaut 26 fr. 20, environ, de notre monnaie.

et les Amis du peuple, en Écosse, étaient choisis parmi les tisserands et les cordonniers dans les districts campagnards, parmi les commerçants et les marchands dans les villes.

Au milieu de cette excitation croissante, le secrétaire d'État, Dundas, arriva à Édimbourg vers le milieu d'octobre. L'apparition d'une nouvelle classe de politiciens était, en elle-même, suffisante pour troubler la tranquillité de son esprit, et ses appréhensions se trouvaient accrues par le déluge de lettres qui, de tous les points de l'Écosse, l'avertissaient de l'esprit dangereux qui régnait dans la contrée. Dundas envoya quelques-unes de ces missives à Nepean, un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, afin qu'il les fît lire à Pitt et à Grenville. Il lui écrivait, le 14 octobre : « Je suis de plus en plus convaincu qu'à moins que quelque chose d'effectif ne soit tenté pour empêcher le fonctionnement, à tort et à travers, de ces associations, elles répandront le désordre dans le pays, à tel point qu'il deviendra impossible d'en restreindre les effets. Une lettre de Glasgow, qu'il joignait à celle-là, montrait la justesse de ces remarques. Cette lettre disait : « Le succès des démocrates français a eu, ici, une répercussion très pernicieuse. S'il n'avait pas fait autre chose que donner une occasion de triomphe à ceux qui entretiennent, dans ce pays-ci, les mêmes sentiments, il n'y aurait eu que peu de mal, car ceux-là sont très peu nombreux, et, parmi eux, il n'y en a que deux ou trois qui possèdent une influence ou une respectabilité considérable. Mais cela les a amenés à l'idée de former des groupements pour discuter des projets de réformes, groupements dans lesquels les plus basses couches du peuple sont invitées à entrer ; et, quelque insignifiants que puissent être ces chefs en eux-mêmes, ils deviennent formidables quand ils ont la populace derrière eux. » Un correspondant anonyme confirme ces dires : « Durant ces derniers mois », écrivait-il, « j'ai visité plusieurs endroits, en Écosse, et j'ai eu des relations épistolaires avec d'autres. De toutes ces informations, je conclus que toutes les basses classes, particulièrement les fabricants travaillant à la main, ainsi qu'un nombre considérable de leurs

employés, sont comme contaminés d'une rage enthousiaste pour l'idéal de la liberté ; cette rage ne sera pas vaincue sans des mesures coercitives. » Avec une autre communication à Nepean, datée de Melville Castle, le 24 novembre 1792, Dundas expédiait plusieurs papiers afin qu'ils fussent examinés et conservés très soigneusement. Le premier, de la main de sir William Maxwell, du comté de Dumfries, l'avait frappé comme une preuve de la rapidité avec laquelle ces « folles idées » avaient progressé. Il avait d'abord rencontré ce baronnet, à Langholm, chez le duc de Bucclengh, sur son chemin vers le Nord, et sir William l'avait assuré, à ce moment-là, qu'il n'y avait pas un symptôme de désordre dans tout ce côté du pays. Maintenant, il écrivait que des émissaires révolutionnaires inconnus travaillaient dans son voisinage, et, avec une adresse, une duplicité, une malice inouïes, jouaient sur la crédulité du peuple, affirmant que le Roi et sa famille étaient inutiles et encombrants, et devaient être envoyés au diable, et que les impôts ne servaient qu'à les entretenir. La brochure de Paine[1], ou « la crème et la substance de cette brochure », était entre les mains de presque tous les paysans et pouvait être achetée pour deux sous. Des médailles avec des inscriptions exprimant le désir de liberté et d'égalité avaient été envoyées, dans des lettres anonymes, à plusieurs membres du clergé, et circulaient même parmi la communauté. Un autre des papiers qu'envoyait Dundas avait rapport à la disposition des troupes placées sous le commandement de lord Adam Gordon. « Mr. Pitt », remarquait Dundas, « verra l'urgence qu'il y a à prendre en considération immédiate ce que je lui mande au sujet d'une force militaire nécessaire dans ce pays... Je suis persuadé qu'il deviendra très vite urgent d'aider la force militaire en armant, sous le contrôle d'une autorité convenable, des corps d'hommes dignes de tout respect et de toute confiance. » D'après Watt, les troupes régulières elles-mêmes avaient été subornées, quatre membres des Amis du peuple, à Édimbourg,

1. Les *Droits de l'Homme*, parus en deux parties, l'une en 1791, l'autre en 1792.

ayant tellement surexcité les esprits dans la garde à Register House, que les soldats criaient : « Au diable le Roi ! » Il y avait encore d'autres rapports, d'un autre espion, concernant les progrès des Amis du peuple d'Édimbourg. Ils avaient reçu la visite du colonel Dalrymple et de Muir, de Glasgow, qui, tout en insistant sur l'opportunité de la modération, poussaient les membres à persévérer jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu satisfaction. A une réunion de délégués des sociétés d'Édimbourg et du dehors, on avait compté trois cents membres. Des conférences leur avaient été faites par Dalrymple, Muir, Macleod (membre du Parlement pour Inverness), le major Maitland et MM. Millar et Morthland, avocats. Macleod avait déclaré que sa bourse, son épée et son influence étaient à leur service, et qu'il les soutiendrait jusqu'à la dernière goutte de son sang. Une réunion générale de toutes les sociétés écossaises devait avoir lieu au début de décembre.

Une cause plus légitime d'appréhension résidait dans l'inquiétude continuelle qui agitait toute la contrée et s'exprimait dans des émeutes. Perth justifiait la description que lord Adam Gordon en avait faite d' « un très dangereux endroit ». Le 6 novembre, « plusieurs centaines d'énergumènes » y brûlèrent Dundas en effigie, et le shériff rapportait qu'il devenait assez commun d'entendre même des enfants crier « Liberté, égalité, et pas de roi ! » A peine plus d'une quinzaine plus tard, l'entrée de Dumouriez à Bruxelles fut célébrée par l'érection d'un arbre de la Liberté à la Croix. Les cloches sonnèrent de 8 heures du matin à 6 heures du soir, et les habitants furent obligés d'illuminer leurs fenêtres. Peu de jours auparavant, Dundee avait donné un exemple de manifestations analogues. Le vendredi 16 novembre, quelques personnes s'étaient assemblées dans la High Street, où elles avaient essayé de planter un sapin en guise d'arbre de la Liberté, mais plusieurs jeunes gentilshommes l'avaient renversé. Le lundi suivant, une foule menaça de décharger une cargaison de farine, qui ne pouvait être débarquée à cause des lois sur les blés. Le jour suivant, les émeutiers, s'étant réunis au nombre de plusieurs centaines,

paradèrent dans les rues, en criant : « Liberté et Égalité », et en portant les effigies des gentilshommes qui avaient jeté leur arbre à bas... Marchant sur l'Hôtel de Ville, la foule mit le tocsin en branle. Toutefois, le prévôt intervint avec succès, et, après avoir brisé quelques vitres, les révoltés reprirent le chemin de High Street, où un immense feu de joie fut allumé. Un arbre de la Liberté, portant la devise : « Liberté, Égalité et pas de sinécures », fut décoré de pommes et éclairé avec une lanterne et des bougies. Cet arbre demeura là jusqu'au mercredi soir. Le vendredi, on en dressa un autre sur la place du marché, et il y demeura jusqu'au dimanche, où le prévôt ordonna qu'il fût enlevé. Le lundi suivant les troupes arrivèrent et les désordres se calmèrent. A Aberdeen, les marins, suivant l'exemple donné à Leith et dans d'autres ports anglais, se mirent en grève, et, quoique « l'affaire de l'arbre de la liberté ne se terminât par rien du tout », ils dégréèrent les vaisseaux qui allaient prendre la mer. La contestation fut tranchée par arbitrage, et le prévôt fit des excuses pour avoir montré une telle faiblesse, en plaidant qu'il n'y avait eu rien d'autre à faire.

Durant le dix-huitième siècle, des révoltes avaient souvent eu lieu, mais jamais, comme à présent, au nom d'un principe révolutionnaire. Les mêmes cris de « Liberté et Égalité » étaient poussés, à ce même moment, dans toute la France. Là, l'arbre de la Liberté était devenu le symbole de la démocratie. Des clubs avaient semé les idées républicaines jusque dans les lieux les plus éloignés, et, dans chaque ville, des soulèvements avaient signalé l'émotion populaire. Aux yeux de tous ceux qui aimaient l'ordre, les basses classes écossaises semblaient courir, la tête la première, au bas de cette route de l'innovation, qui, en France, avait conduit à la révolution, et, finalement, aux massacres de Septembre. Ce fut en vain, par conséquent, que les Amis du peuple cherchèrent à ne pas se laisser confondre avec ces meneurs farouches, qui, inévitablement, se rencontrent toujours dans les mouvements populaires. A Édimbourg, Glasgow, Dundee et Perth, les sociétés publièrent des résolutions dans lesquelles elles déclaraient que tous ceux qui

prendraient part à de telles agitations seraient expulsés de leurs rangs. On n'en crut pas moins, communément, qu'en secret les chefs étaient républicains et qu'ils attendaient seulement le moment propice pour révéler leurs véritables sentiments... Même quand les réformateurs donnèrent des preuves indiscutables qu'ils répudiaient de tels procédés, on ne les en rendit pas moins responsables. C'était à leurs réunions que « ceux qui n'avaient rien à perdre » avaient recueilli leurs notions déréglées d'égalité et de liberté, car, parmi les basses classes, on comprenait, en général, que cela signifiait une répartition égale de la propriété, et l'exemption de tous les impôts. Bien plus, beaucoup de ceux qui ne s'étaient rattachés à aucune société étaient bien connus pour être en sympathies avec leurs tendances, et pour être peu désireux de réprimer l'activité des réformateurs, ou « la violence de leurs amis de la populace ». Le gouvernement, par sa résistance inintelligente, récoltait maintenant ce qu'il avait semé, en perdant le soutien moral de cette classe grandissante des marchands et des artisans aisés.

Les basses couches sociales, incapables d'apprécier les événements en jeu, ne pouvaient manquer de s'élever contre la sévérité de plusieurs des lois et des coutumes. Le manque de jury dans les procès civils, les transformations économiques dans les Highlands, la répression sévère des ligues ou grèves, et, par-dessus tout, les maux de l'administration de la régie, plus spécialement en ce qui concernait les récentes lois sur le blé, tout cela créait un esprit d'antagonisme contre toutes les autorités constituées. Ainsi, à Dundee, la véritable cause de l'émeute devait être trouvée dans l'exécution pratique de ces lois sur le blé.....

Pendant ce temps, la crise des affaires étrangères avait obligé Dundas à retourner à Londres. Depuis le 10 août, les Français, sous l'influence grandissante des Jacobins, avaient adopté une attitude plus offensive. Le 26 novembre, la Convention vota un décret ouvrant la navigation de la Scheldt à toutes les nations; et, le 19, un décret de fraternité offrant

son assistance à tous les peuples qui luttaient pour leur liberté. Ces deux actes étaient une provocation directe au gouvernement britannique. Par le traité de 1788, la Grande-Bretagne avait garanti l'indépendance des Pays-Bas hollandais, maintenant menacée par le premier décret; et la Convention, par la réception enthousiaste qu'elle accordait aux députations et aux adresses des sociétés démocratiques anglaises, accentuait la signification du second. Dans ces circonstances, le gouvernement décida d'appeler aux armes une partie de la milice anglaise. « Je crois moi-même que le principal danger, à l'intérieur, est passé pour le présent », écrivait Pitt à Dundas, « mais je suis certain qu'il y a encore assez de brandons de discorde en l'air pour ne pas abandonner un seul de nos préparatifs; et, à l'étranger, les choses ont encore un tel aspect que rien ne peut nous assurer la paix, si ce n'est d'être prêt pour la guerre. » Pour combattre les critiques probables de l'opposition, il demanda à Dundas de préparer un rapport complet de l'émeute de Dundee, qui était le point spécifique que l'on alléguerait pour prouver l'existence de « l'insurrection ou rébellion » provoquée par la loi sur la milice. Dundas était donc tout prêt, quand le devoir lui incomba, en l'absence de Pitt, de défendre les actes du Cabinet devant le Parlement. Après avoir exposé les désordres de Dundee et d'ailleurs, et l'alarme dont il avait été témoin parmi les manufacturiers, la noblesse et la magistrature durant son séjour de six semaines en Écosse, il justifia la mobilisation de la milice comme étant nécessaire pour rendre la confiance au pays.....

...Dundas n'avait certainement pas exagéré la terreur des classes avec lesquelles il avait été en contact... Une société antiréformatrice allait s'organiser sur le modèle de l'Association contre les égalitaires et les républicains, fondée par John Reeves, à Londres, le 28 novembre. Le 7 décembre, un meeting de la « noblesse de la ville et du comté d'Édimbourg » fut tenu pour considérer l'état du pays. Une série de résolutions furent votées, déclarant que « les soussignés soutiendraient la Constitution de leurs vies et de leurs fortunes », et

emploieraient « toutes les possibilités pour contrebalancer les tentatives séditieuses, et, en particulier, les associations qui voudraient publier ou propager des écrits révolutionnaires ou violents, ou qui tendraient à provoquer des désordres et des tumultes dans cette partie du royaume ». Il fut ensuite décidé qu'on ferait circuler des brochures en vue de défendre la Constitution. Ces résolutions furent laissées au Goldsmith's Hall pour y recevoir des signatures, et un comité fut nommé pour leur exécution. Bientôt deux cents noms étaient déjà recueillis, et le Lord Advocate fit un rapport à Londres pour dire que l'œuvre progressait vigoureusement...

Deux partis, maintenant, se disputaient la prééminence dans la capitale, les Amis du peuple et l'Association de Goldsmith's Hall, comme on commençait à l'appeler. En dehors de tous les deux, il y avait une petite bande de Whigs, avec lesquels les réformateurs des *burghs*[1] avaient fait cause commune. D'ardents efforts furent tentés par les Amis du peuple pour convertir à leurs vues les chefs reconnus du parti whig, Henry Erskine et Archibald Fletcher. Mais le premier refusa d'imiter l'exemple de ses deux frères, le comte de Buchan et Thomas Erskine, en se joignant au comité de Londres, de telle sorte qu'il y eût « *tria juncta in uno* » en faveur d'une juste cause. Dans une longue lettre à sir Gilbert Elliot, il expliqua les raisons de cette conduite : Bien qu'il se réjouît de la chute du despotisme en France, il n'en croyait pas moins que cette chute avait excité dans les esprits de beaucoup « des idées, au sujet du gouvernement, parfaitement hostiles à la Constitution ». Il prophétisait que deux maux résulteraient de la propagation des sociétés. Une ardeur de réforme embraserait tout, et les associations seraient incapables d'éteindre cette ardeur. En frustrant les espérances des basses classes, on se les aliénerait et, ainsi, les chefs véritables perdraient plus tard leur autorité, quand les réformes deviendraient praticables. Il était donc déterminé à employer toute l'influence qu'il possédait pour

1. Ceux qui, dès avant la Révolution française, avaient demandé la réforme de l'administration municipale.

modérer la violence de l'esprit d'innovation qui troublait l'Écosse elle-même, et à empêcher ceux de ses amis qui favorisaient les réformes de prendre part à l'agitation existante. Cette attitude de Erskine devait avoir plein succès, et Fletcher lui-même, qui, à grand risque, continua pendant plusieurs années de célébrer l'anniversaire de la Révolution française, refusa de prêter l'oreille aux sollicitations de Muir. « Je me souviens », raconte sa femme dans son *Autobiographie,* « qu'un soir, Mr. Muir vint voir mon mari à Hill Street, et je les entendis discuter fortement dans une chambre voisine. Quand son visiteur fut parti, Mr. Fletcher me dit que Muir l'avait quitté très mécontent parce qu'il ne pouvait pas le persuader d'adhérer à la société. Mr. Fletcher ajouta : « Je le crois un enthou-« siaste honnête, mais il est un homme de peu de jugement. Ces « réformateurs violents créeront tant d'alarme dans le pays que « cela ne fera que fortifier le gouvernement. Notre contrée n'est « pas préparée encore à savoir seconder leurs projets de parle-« ments annuels et de suffrage universel. »

C'est au milieu de cette tension politique que la première convention générale des délégués des sociétés des Amis du peuple, pour toute l'Écosse, se réunit à Lawrie's Rooms, James's Court, Édimbourg, le 11 décembre et les deux jours suivants. Les délégués, au nombre d'environ cent soixante, représentaient quatre-vingts sociétés de trente-cinq villes et villages, situés, pour la plupart, dans le district manufacturier délimité entre Dundee au nord, Glasgow à l'ouest et Édimboug à l'est. Quelques-unes des associations formées à l'intérieur et à l'extérieur de ce district n'avaient pas envoyé de délégués, sans doute à cause de leur distance de la capitale et du manque de fonds, de sorte que celles d'Édimbourg fournirent plus de la moitié de l'assemblée. Les principaux leaders étaient le lieutenant-colonel Dalrymple de Fordell, lord Daer, Thomas Muir et quelques-uns de ses confrères du barreau, tels que Millar, Morthland et Forcyth. Dalrymple était bien connu comme président de la société de Glasgow. Lord Daer, le fils aîné du comte de Selkirk, était allé à Paris au commencement de la

Révolution française et était un réformiste convaincu ; il était membre des Amis du peuple de Londres, de la Société correspondante de Londres et délégué à une autre convention qui se réunissait alors à Édimbourg en vue de discuter des mesures pour abolir les anomalies de la représentation des comtés. Muir était le fils d'un marchand de Glascow qui avait, près de la ville, une petite propriété à Huntershill. Il avait été un des élèves du professeur Millar, mais il avait dû quitter l'université de Glasgow pour avoir écrit des épigrammes politiques contre quelques-uns de ses maîtres. Après avoir suivi, durant deux années, les cours de l'Université d'Édimbourg, il avait été reçu avocat en 1787. Quoiqu'il ne fût pas d'une capacité remarquable, il se distinguait par son tempérament enthousiaste et par son talent d'orateur. Il jouissait d'une grande popularité parmi ses collègues de la barre, qui l'avaient surnommé «le chancelier », à cause d'un songe qu'avait fait sa mère qu'il deviendrait un jour lord grand chancelier d'Angleterre. Au mois de juillet 1792, il avait défendu quelques-uns des agitateurs du 4 juin. A ce moment-là, il était sans doute occupé à son œuvre d'organisation de la première société des Amis du peuple, car, quoique son nom ne fût pas inscrit dans les registres de l'association d'Édimbourg en juillet, il déclarait lui-même que la première proposition émanait de lui. Après avoir aidé à organiser le mouvement dans l'Ouest, il devait revenir à Édimbourg et être élu vice-président des sociétés réunies de cette ville et des alentours.

Le premier jour de la Convention fut consacré à des questions de formalités. L'élection d'un président occasionna quelques curieuses remarques de la part de lord Daer. S'adressant aux membres par « l'épithète familière de citoyens », il démontra que, d'après les principes de liberté et d'égalité, il n'y avait aucune nécessité de nommer des fonctionnaires permanents comme président, vice-président, etc. Puisque le ministère « avait l'œil sur eux », la responsabilité devait être divisée. Après quelque discussion, le colonel Dalrymple fut élu à la présidence pour cette première journée, bien qu'il objectât que,

en tant que militaire, on pouvait l'accuser d'avoir provoqué une rébellion. William Skirving, secrétaire des sociétés d'Édimbourg, fit le même office à la Convention. Le jour suivant, un esprit querelleur se révéla parmi les délégués. La motion de lord Daer, concernant la procédure, fut, quoique basée sur les méthodes de l'Assemblée française, fortement combattue par Muir, mais adoptée ensuite par la Convention. Cependant, Muir causa une division d'opinions plus sérieuse quand il insista pour que lecture fût donnée d'une adresse de la Société des Irlandais Unis de Dublin. Daer, Dalrymple et la partie la plus modérée étaient opposés à cette mesure, sous le prétexte que « l'adresse contenait une trahison ou, tout au moins, ce que l'on pouvait considérer comme une trahison ». Néanmoins, Muir, ayant reçu l'autorisation de la lire, demanda que réponse y fût faite. Cela provoqua un vif débat, un délégué ayant incriminé une phrase dans laquelle l'Écosse était décrite comme « parvenant à se distinguer, non par un désir « secret, calme et satisfait, de réforme dans le Parlement, mais « par une volonté avouée, active » et urgente de l'obtenir, avec l'unité et l'énergie d'une nation entière. En dépit de la plaidoirie que Muir présenta en faveur de l'adresse, il fut décidé à la majorité qu'elle ne serait pas posée sur la table pour être signée. A la séance du soir, la chose revint en discussion; Muir consentit à retirer le document et à le retourner au président des Irlandais Unis, en soulignant les passages auxquels avaient été faits des objections, afin qu'ils pussent être « adoucis ». Le sujet fut de nouveau repris le lendemain, puis finit par être laissé de côté.

L'œuvre principale de la Convention fut d'esquisser une série de résolutions pour la réforme parlementaire. En dépit des efforts de quelques esprits extrêmes, ces résolutions furent toutes votées sous une forme tellement modérée, que, suivant un des délégués, elles conquirent l'approbation d'Henry Erskine lui-même. La Convention déclara que les Amis du peuple défendraient la Constitution ; qu'ils assisteraient les magistrats civils dans l'extinction des troubles ; et que leur véritable

objet, en agitant l'opinion, était d'obtenir une représentation égale du peuple, et un exercice fréquent de son droit d'élection, par la méthode reçue et légale d'adresser des pétitions au Parlement. Ainsi, bien que Muir et quelques autres aient voulu « restaurer » la Constitution dans sa prétendue pureté des temps du roi Alfred, alors que tout homme libre avait droit au vote et que les parlements avaient une durée d'un an, la Convention décida de rester sur les termes généraux, et de se guider sur la pétition que, au su de tous, Grey préparait pour la même société de Londres.

Deux autres sujets réclamèrent, ce jour-là, l'attention des délégués. L'un concernait leur attitude vis-à-vis des réformateurs des burghs, qu'ils décidèrent d'accueillir comme des membres de leurs sociétés. L'autre avait une importance plus grande pour l'avenir du mouvement de réforme en général. Mr. Miller appela l'attention de la Convention sur les résolutions de Goldsmith's Hall, prises dans le but évident de discréditer leurs sociétés, et il proposa d'aller, par petits groupes, signer ces résolutions, « qui ne contenaient rien qu'un ami des réformes pût désapprouver ». Cela ayant été accepté, un groupe alla signer ladite déclaration ; mais chaque membre ajouta, après son nom, « délégué de la Société des Amis du peuple », afin qu'on ne pût croire qu'il avait abandonné ses principes. A la députation suivante, la permission de signer fut retirée, et, plus tard, le comité du Goldsmith's Hall ordonna que tous ces noms fussent radiés, celui de Muir avec les autres.

Après avoir pourvu à ses dépenses générales par la nomination d'un comité des finances destiné à recevoir les contributions de toutes les sociétés écossaises, la Convention fut ajournée à avril. Un incident dramatique marqua la fin de ses séances. Sur la proposition d'un certain Mr. Fowler que « tous feraient le serment français de vivre libre ou de mourir », les membres se levèrent comme un seul homme et, la main droite levée, firent le serment « au milieu d'applaudissements réitérés ». Sur quoi Dalrymple leur montra que leur imprudence pouvait être qualifiée de sédition, et Fowler,

reconnaissant la justesse des remarques du colonel, expliqua « qu'il n'avait rien voulu dire de plus, en proposant cette motion, que d'imprimer simplement, dans les esprits de tous ceux qui étaient présents, l'union et la constance pour la cause de la liberté et de la vertu ». A la suggestion de Dalrymple, cette motion ne fut pas mentionnée dans les procès-verbaux officiels, quoiqu'elle le fût tout au long dans le compte rendu que l'espion fit parvenir à Dundas. Cela, ajouté à une proposition faite le même jour, que les Amis du peuple seraient armés d'une « Brune Jeannette »[1] pour aider les magistrats à réprimer les désordres, fut considéré par l'administration comme une preuve suffisante des projets extrêmement révolutionnaires que les délégués cachaient sous le masque des réformes.

Ainsi se termina l'une des plus considérables assemblées dans l'histoire de l'Écosse moderne. Insignifiante quant au nombre, et même quant à ceux qui la composèrent, elle donna, pour la première fois, une voix aux nouvelles aspirations qui s'éveillaient dans la démocratie. Quoique ses délibérations n'aient pas eu d'effet immédiat, elles furent justifiées, de leur temps déjà, par au moins un défenseur[2], et cela sur le principe de Montesquieu : « *Il est très souvent indifférent que les particuliers raisonnent bien ou mal; il suffit qu'ils raisonnent*[3]. » Que des boutiquiers et des artisans aient commencé même à raisonner sur des sujets politiques, c'était là chose suffisante pour alarmer ceux qui étaient à la tête des affaires; et, prenant avantage de la force qui leur venait de tous côtés, par suite de la panique grandissante des classes moyennes et supérieures, ils se préparèrent, dès lors, à frapper un coup formidable sur les réformateurs.

HENRY W. MEIKLE.

Traduit par E. ALTIAR.

1. Nom populaire d'une sorte de fusil.

2. R. FERGUSSON : *The proposed Reform of the counties in Scotland.* Edinburgh, 1792. Cet auteur n'appartient pas aux sociétés libérales.

3. En français dans le texte.

L'INVASION DE 1814-1815

EN CHAMPAGNE

[Sous ce titre paraîtra prochainement le second volume de la *Bibliothèque de la Revue historique de la Révolution française et de l'Empire,* inaugurée par les *Notes et Souvenirs inédits de Prieur de la Marne.* Comme on le verra par les extraits que nous donnons ci-dessous, cette nouvelle publication ne le cédera pas en intérêt à la première. — *N. d. l. D.*]

Nombreux sont les mémoires militaires publiés en ces dernières années et relatifs aux invasions de 1814-1815. Grands sabreurs à la Marbot, ou petits, mais glorieux soldats de la taille du sergent Bourgogne, de nombreux artisans de l'épopée qui finissait dans l'invasion du pays et dans de glorieuses, mais définitives défaites, nous ont raconté tour à tour leurs luttes et leurs marches interminables, laissé voir leur enthousiasme, leur lassitude, leur rage impuissante. Leurs souvenirs, simples carnets d'étapes griffonnés entre deux alertes, ou véritables mémoires rédigés dans le calme de la retraite, ont apporté à l'histoire de cette époque une contribution utile, un luxe de renseignements et de détails que les pièces officielles ne pouvaient, bien entendu, nous fournir.

De façon générale, on est donc assez bien renseigné sur les témoins *actifs* de ces luttes qui ne furent pas sans gloire. Mais on a moins de détails sur les témoins *passifs,* nous voulons dire sur tous ceux qui virent l'invasion, qui, meurtris par « le talon brutal du vainqueur », furent à la peine, comme les grognards et les Marie-Louise, sans être comme ces der-

niers à l'honneur des combats, sans pouvoir, surtout, oublier dans la fièvre et l'exaltation de la lutte les indicibles tourments quotidiens. Cependant, nous aurions intérêt à connaître leur existence, leurs sentiments et leurs souffrances.

Car, en 1814-1815, la France n'est pas toute derrière l'Empereur. Il y a, à côté du bataillon sacré, ceux qui luttent en enfants perdus, partisans de l'Est que toutes les invasions trouvent le fusil à la main, en embuscade sur le chemin de l'ennemi. « Folie de gens qui n'avaient rien à perdre, gestes de canaille ouvrière qui n'avait rien à risquer », diront les *réacteurs* de la Restauration, tandis que nous, nous disons : « Sainte folie du patriotisme, glorieuses canailles qui défendirent l'Alsace ou qui garnirent, au jour du danger, les remparts de Châlons de défenseurs inattendus : ouvriers du quartier Saint-Jean et élèves de l'École des Arts et Métiers. »

Il y a aussi ceux qui, sans combattre, régulièrement ou non, sous l'aigle impériale, sans prendre le premier fusil venu à l'approche de l'envahisseur, font cependant partie de la résistance : fonctionnaires, magistrats municipaux victimes de la brutalité de l'ennemi, citoyens traînés la corde au cou, comme ce Finot d'Arcis dont nous publions le récit, ou comme ces magistrats châlonnais dont les souvenirs d'un curé, leur concitoyen, nous retracent le dévouement quotidien, soit qu'ils assurent, au milieu d'inextricables difficultés, la fourniture des réquisitions exagérées des vainqueurs, soit qu'ils s'acheminent, par une nuit atroce, jusqu'aux lignes de l'ennemi, pour le supplier d'arrêter le bombardement qui déjà allume l'incendie aux quatre coins de la ville.

Derrière les magistrats, la cité : hommes, femmes, enfants livrés sans défense aux exigences révoltantes des soudards, fuyant, éperdus, à travers la campagne, partagée en deux camps, comme à Châlons où l'ouvrier garde au cœur, malgré tout, l'amour de l'Empereur et l'espoir, où le clergé et la bourgeoisie détestent le glorieux vaincu et se consolent presque de leurs souffrances au spectacle de défaites qui présagent le retour des princes, qui remettront toutes choses en

leurs vraies places, feront refleurir, avec la paix, la religion et... les privilèges.

Ce sont ces sentiments complexes qu'il importe de connaître, autant que les événements purement militaires. L'existence de ces enfants perdus dont nous parlions, le dévouement, le rôle de ces magistrats que nous citions, les souffrances de ces citadins, de ces paysans de 1814-1815, les sentiments divers qui les agitèrent alors, nous ne pouvons nous résigner à les ignorer. Les souvenirs militaires, nous l'avons dit tout à l'heure, ne nous apprennent rien ou presque rien à ce sujet. Heureusement, quelques-uns de ceux qui virent et qui souffrirent ont écrit, pour les générations à venir, la relation des mauvais jours. Nous publions ici des extraits de deux de ces récits, relatifs à la région champenoise qui fut, on le sait, le théâtre principal des hostilités.

Le premier de ces récits[1], conservé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque de Châlons, concerne cette ville et la région; écrit peu après les événements, il a pour auteur le curé d'une des paroisses de la ville, l'abbé Virguin. Les pages que nous en détachons racontent les démarches de la délégation municipale auprès du maréchal Macdonald, commandant les troupes françaises, et du général Yorck, commandant l'armée qui bombarda Châlons dans la nuit du 3 au 4 février 1814.

Le second récit est dû à un Arcisien nommé Finot, lequel était en 1814 régisseur du château d'Arcis appartenant à la famille de La Briffe et dans lequel le tsar de Russie et Napoléon Ier installèrent tour à tour leur quartier général. Nous en avons extrait les pages relatives à une curieuse conversation qu'eut l'Empereur avec le régisseur, le jour de la bataille d'Arcis-sur-Aube : le caractère de Napoléon y est peint tout entier, et on les lira, nous en sommes convaincu, avec la plus vive curiosité.

Octave Beuve.

1. Nous ne donnerons pas ici de détails sur les auteurs de ces récits ni sur leurs écrits ; on les trouvera dans l'*Introduction* du volume : *L'Invasion de 1814-1815 en Champagne*.

Députation de la délégation municipale de Châlons vers le duc de Tarente pour être autorisée à traiter de la capitulation avec le général Yorck.

Malgré l'évidence du danger qu'il y avait à circuler au dehors, il y eut, cependant, des hommes assez courageux qui ne craignirent pas de s'exposer pour la cause commune, et, de ce nombre, fut la députation qui se rendit, pendant le bombardement, auprès du duc de Tarente, logé dans le faubourg de Marne. Elle eut à passer au milieu des différents postes stationnés devant son hôtel. Souvent arrêtée, repoussée même, elle put, malgré la rigueur de la consigne, pénétrer jusqu'à lui. Plusieurs particuliers non moins courageux s'y trouvaient déjà pour la même cause. L'orateur supplia le général, au nom de l'humanité, de prendre en considération le malheur de la ville dont la ruine était inévitable, pour peu que le bombardement durât.

Le duc les accueillit avec bonté ; son cœur partageait nos souffrances. Il promit d'envoyer de suite vers le général Yorck pour l'inviter à cesser son feu ; il fit plus : il autorisa la députation à se rendre auprès du général prussien, pour traiter d'accommodement au nom de la ville. Mais, comme il convenait aussi de ménager l'honneur des armes françaises, les intentions du duc, à cet égard, devaient être transmises à la députation par son aide de camp, le général Sébastiani.

Il s'agissait de trouver ce dernier. Les moments étaient urgents ; tout retard était la prolongation d'une calamité qui pesait sur tous. Après de longues et dangereuses courses qui durèrent plus d'une heure et demie, on arriva à son hôtel, dans la rue Saint-Jacques. La députation, admise à lui parler, se dit envoyée par le duc de Tarente pour prendre de lui les instructions relatives à la capitulation dont ils auraient à traiter avec le général Yorck. Le général Sébastiani leur traça la marche à suivre [1]. Mais il ne voulut que trois personnes pour composer la députation. Ce furent MM. Garinet, faisant les fonctions de maire ; Lambert, curé de Saint-Alpin, et Ducauzé de Nazelles, commandant de la garde nationale. Il leur adjoignit, pour les accompagner (dans la vérité du fait, pour les surveiller), un officier d'artillerie et un trompette.

1. « La ville sera rendue dans l'état où elle se trouve, avec ses magasins militaires ; il y aura sûreté pour les habitants, pour les propriétés, liberté du culte. Si l'on demande l'état numérique de la garnison, on la dira nombreuse, avec beaucoup d'artillerie. » (Note de Virguin.)

Il était près de dix heures quand la députation se fit ouvrir la porte Saint-Jacques et il y avait déjà plus d'une heure que le bombardement avait cessé, ce qui prouve que le duc de Tarente avait envoyé vers le général Yorck pour l'inviter à cesser son feu. La députation arrivée au dernier poste des Français, le trompette annonce un parlementaire. Une reconnaissance prussienne vint reconnaître. On conduisit les parlementaires à la maison du meunier qui se trouve à la jonction des deux routes de l'Épine, où se trouvait le bivouac du prince Frédéric-Guillaume, frère du roi de Prusse. Ce prince accueillit avec affabilité les députés, mais il ne voulut pas prendre sur lui de déférer à leur demande. Il les engagea à se rendre auprès du général en chef, en les assurant d'une pleine satisfaction. Puis, remarquant qu'ils étaient à pied, il leur fit offrir des voitures qu'ils refusèrent avec reconnaissance et, par un dernier trait qui peignait bien toute sa bonté, pour les honorer, il leur adjoignit des officiers de sa garde pour les accompagner.

Audience du général Yorck à la députation.

La députation ayant été admise, M. le maire lui témoigna, au nom des habitants, toute sa reconnaissance pour avoir fait cesser le bombardement, puis, entrant en matière, il prit l'engagement de lui remettre, pour le lendemain à huit heures, les clefs de la ville, avec les magasins militaires dans l'état où ils se trouvaient, lui demanda ensuite sa bienveillance pour les habitants et la liberté du culte. Après quelques légères discussions, relativement à ceux des habitants qu'on avait vus aux murs et tirant avec les soldats de la garnison, on répondit que ceux qu'on réputait habitants étaient des conscrits arrivés de la veille et qu'on n'avait pu encore habiller. Le général parut se contenter de cette réponse et il accorda à M. le maire toutes ses demandes. On se sépara en se donnant des témoignages d'une estime réciproque. Il était minuit quand la députation rentra en ville. On eut soin de rendre public le succès de la négociation, et la sécurité rendue permit de porter secours aux maisons incendiées.

Une conversation de l'Empereur avec le régisseur du château d'Arcis

Cependant, une fusillade assez vive était engagée sur la route de Méry. Les Alliés avaient laissé sur la hauteur de Villette quelques

corps d'infanterie et de cavalerie soutenus par du canon pour défendre cette route par laquelle arrivait l'armée française. Un corps de cette armée se présenta, et, quoique peu nombreux, il culbuta l'ennemi et le mena tambour battant jusqu'au delà d'Arcis. Napoléon arriva à l'instant même et, quoique le gros de son armée fût encore à une journée de marche en arrière, il se décida à faire soutenir le corps qui était engagé et qui gagnait du terrain. Il descendit pour la seconde fois au château qui, depuis le mois de février, semblait être devenu le rendez-vous général des parties belligérantes pour y établir leur quartier général. Celui de l'armée alliée en était sorti le 19 mars, et, le 20, celui de l'armée française s'y installait. Le premier soin de l'Empereur Napoléon, en arrivant, fut de se faire rendre compte de ce que paraissaient projeter les Alliés. Il savait que M. Finot, régisseur du château, avait eu avec leurs chefs de fréquentes relations ; il le fit appeler et eut avec celui-ci un entretien que nous pouvons reproduire à peu près textuellement, d'après le manuscrit laissé par M. Finot, qui a recueilli ce dialogue presque séance tenante.

Napoléon, au milieu du salon, se fait apporter une grande table pour y placer des cartes. Un officier supérieur du génie les déploie. Le prince de Neufchâtel entre et sort fréquemment pour donner des ordres ; M. Finot, dans un coin.

Bonaparte : « Est-ce que vous êtes ici depuis mon passage ? » — *Moi :* « Oui, Sire. » — *Bonaparte :* « Vous avez vu beaucoup de mouvements de troupes. De quelles nations? » — *Moi :* « Des Russes, des Bavarois, des Prussiens, des États de la Confédération du Rhin, des Autrichiens... » — *Bonaparte :* « Ah oui ! Le Prince de Schwarzenberg était ici hier ? » — *Moi :* « Oui, Sire. » — *Bonaparte :* « Un pauvre homme ! la créature de Metternich ! »

Le Prince de Neufchâtel : « Le duc de Tarente demande les ordres de Votre Majesté. »

Napoléon, après avoir examiné une carte et marqué un point avec un compas qu'il tenait à la main : « Qu'il suive la route de Pleurs et les bords de l'Aube pour venir me rejoindre. » A un aide de camp qui lui apporte des papiers à signer : « Les imbéciles, c'est fait tout de travers ! »

Le Prince de Neufchâtel : « C'est peut-être de ma faute. J'ai écrit sous la dictée de Votre Majesté qui n'aime pas qu'on la fasse répéter et j'aurai peut-être oublié quelque chose... »

Bonaparte[1] *lui rendant les papiers, presque en colère :* « Il fallait voir ! » — *A moi :* « Eh bien ! qu'est-ce que disait Schwarzenberg de mon armée ? La croyait-il plus nombreuse que la sienne ? » — *Moi :* « Non, Sire. » — *Bonaparte, se promenant dans le salon :* « Combien disent-ils donc qu'ils sont ? » — *Moi :* « Cent cinquante mille hommes dans un rayon de dix à douze lieues. » — *Bonaparte :* « Ce n'est pas vrai ! » — *Moi :* « Ils ajoutent que les réserves de l'armée russe et de l'armée autrichienne sont sur le point de les rejoindre. » — *Bonaparte :* « Cela n'est pas vrai ! Elles sont encore sur le Rhin ! Vous, combien pensez-vous qu'ils aient d'hommes sous les armes ? » — *Moi :* « Cent à cent vingt mille hommes et je suis fondé à le croire d'après une circonstance que voici : Depuis que nous sommes occupés par l'ennemi, nous ne voyons plus de journaux français. Désirant les lire, je les demandai au prince, qui voulut bien me les procurer. Un jour, il me dit de les aller prendre sur son bureau ; ils y étaient à côté d'un état de situation que je crois être celui de son armée, et, sans le vouloir, sans dessein, je jetai les yeux sur cet état au bas duquel je vis un total de 120.000 hommes. » — *Bonaparte :* « Vous avez mal lu ! Avez-vous entendu parler du Congrès de Châtillon ? » — *Moi :* « Oui. » — *Bonaparte :* « Qu'en disaient-ils ? » — *Moi :* « Que vous refusiez de traiter, que vous ne vouliez pas vous départir des prétentions que vous avez mises en avant à Prague ; que les souverains alliés étaient décidés... » — *Bonaparte, s'arrêtant et me regardant fixement :* « Décidés à quoi ? » — *Moi, étourdi du regard et hésitant :* « ... à ne plus... » — *Bonaparte, les yeux toujours fixés sur moi, de cette manière qu'on lui connaissait :* « Vous hésitez ? » — *Moi :* « Ce sont des propos dont je pense inutile d'entretenir Votre Majesté. » — *Bonaparte :* « Je veux les connaître, et s'ils intéressent ma personne ou mon empire, non seulement vous devez me les dire, mais encore (haussant la voix), je vous l'ordonne ! » — *Moi, ému, voyant que j'avais eu tort de m'avancer ainsi et ne sachant comment il allait prendre la confidence que j'allais lui faire :* « Eh bien, Sire, puisque Votre Majesté l'ordonne, je dois lui dire que les souverains ont résolu de ne plus traiter avec Elle. » — *Bonaparte, s'arrêtant et avec une indignation mêlée d'ironie :* « Ne plus traiter avec moi ! Ils doivent plus me craindre que je ne les crains ! Et avec qui

1. *Gazette du département de l'Aube*, numéro du 14 septembre 1816.

veulent-ils traiter? » — *Moi :* « Avec la première autorité, le premier corps de l'État, la première personne accréditée qui voudra reconnaître les bases posées au Congrès de Châtillon. » — *Bonaparte, marchant avec précipitation, très agité :* « Le premier corps de l'État, la première personne accréditée... »; *remarquant que j'étais pâle et dans un état de malaise qui se peignait sur ma figure, brusquement :* « Vous paraissez malade ? » — *Moi :* « J'ai beaucoup souffert la nuit dernière, traîné la corde au cou... » — *Bonaparte*[1] : « Ah ! comment cela ? »

Je raconte alors à l'Empereur ma triste aventure telle qu'elle est rapportée plus haut. Quand j'ai terminé : « Ils ne vous ont pas étranglé ; c'est très heureux pour vous ! »

Un aide de camp : « Sire, l'ennemi paraît vouloir prendre position sur les hauteurs du Mesnil[2]. » — *Bonaparte :* « J'y vais voir. Faites avancer ma garde. » — *Au Prince de Neufchâtel qui, pendant la dernière partie de l'entretien, s'était tenu debout, un coude appuyé sur la cheminée :* « Vous avez entendu? Quel que soit le résultat de la journée qui se prépare, il faut passer l'Aube, réunir les garnisons de la Lorraine et de l'Alsace qui sont sorties pour venir nous rejoindre et si Paris tient huit jours... Qu'en pensez-vous, Maréchal, Paris tiendra bien huit jours? » — *Le prince de Neufchâtel :* « Paris tiendra tout le temps qu'il plaira à Votre Majesté. » — *Bonaparte, avec volubilité :* « Dans ce cas, la campagne est finie ; nous tombons sur les derrières des Alliés, nous les acculons jusqu'à la capitale, s'il le faut ; là, ils trouvent toutes les troupes qui la défendent ; ils sont pris entre deux feux ; ils mettent bas les armes, ou, s'ils résistent, pas un ne reverra le Rhin[3] ! » A ces mots, la fusillade s'engage avec plus de force. Napoléon annonce qu'il veut voir ce que c'est. Il monte à cheval et se porte sur la ligne.

1. Copie de M. A. Thévenot, p. 47 et suivantes.

2. Mesnil-la-Comtesse (Aube).

3. Telle était, en effet, l'espérance de l'Empereur et l'on ne peut douter que ce fût là son vrai plan de campagne, quand on se reporte à cette phrase de sa proclamation datée du Golfe Juan : « La position que j'avais prise sur les derrières de l'armée ennemie en la séparant de ses magasins, de ses parcs de réserve, de ses convois et de tous ses équipages, l'avait placée dans une situation désespérée. » Notez bien que dans cette proclamation, il est question aussi de la victoire d'Arcis-sur-Aube. (*Note de l'auteur.*)

SANARY

ET LE

SIÈGE DE TOULON

(*Suite*[1])

V

Dans le paragraphe précédent, nous avons rencontré les noms d'Olonne, Combis, Doumet, Mainville et Mathieu. Les quatre derniers étaient des officiers de valeur, mais la trace laissée par eux dans l'histoire est peu profonde.

Quant à d'Olonne[2], l'examen des registres des délibérations de la ville de Sanary prouve que c'était là l'un des émissaires et non des moindres des sections de Toulon auprès de l'amiral Hood. Son rôle n'était pas encore connu. Dans la soirée du 28 août, cet amiral fit débarquer 1.500 hommes et il prit pos-

1. Voir *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* de janvier-mars et avril-juin 1913.

2. Olonne ou Aulonne était un fief, sis dans le territoire de Séguret (Vaucluse). D'après les manuscrits Massilian, Esprit-Thomas de Tillia, seigneur d'Olonne, fut marié le 17 juin 1734, et son fils Jean-Joseph-Siffrein de Tillia, aurait été marié en 1723 [!]. (Bibl. d'Avignon, t. VIII, f° 201.) La même bibliothèque conserve divers documents concernant cette terre et Jean-Joseph-Siffrein de Tillia, dont la maison est tombée en quenouille, au cours du XIXe siècle, dans les familles de Guilhermier et de Sobirats. L'agent accrédité auprès des Anglais était-il comtadin ou appartenait-il à une famille encore représentée de nos jours, d'Ollone ou d'Olonne? Il ne m'a pas été possible d'élucider ce point. Serait-ce le major d'Olonne, mort à Carpentras au commencement du XIXe siècle, selon l'érudit M. Gap? Pour la famille de Tillia, cf. PITHON-CURT, *Histoire de la noblesse du Comté Venaissin*, etc., *passim*.

session le lendemain du fort La Malgue ou Lamalgue. On savait que les escadres anglaise et espagnole avaient mouillé le même jour (29) dans la rade de Toulon, mais on ignorait la dernière démarche tentée auprès de l'amiral par les sections, et le premier emplacement de l'escadre des Anglais, à grande proximité de la rade du Brusc, d'où il était si facile de suivre les événements. Les autres communications entre les sections et Hood doivent avoir eu lieu par voie de mer en côtoyant le cap Sicié et cette partie du littoral qui fut préservée des horreurs de la guerre par sa situation plutôt que par son éloignement de Toulon, de qui l'on put dire bientôt, avec le poëte :

En ces temps-là, c'était une ville tombée
Au pouvoir des Anglais, maîtres des vastes mers,
Qui, du canon battue et de terreur courbée,
Disparaissait dans les éclairs [1].

VI

Le rôle joué par Carteaux, antérieurement aux tentatives insurrectionnelles du Midi, est peu connu. Du reste, le séjour prolongé d'enfants de la Drôme à Sanary, peu de temps après la prise de Toulon, et les réquisitions adressées par ce général à la municipalité de cette ville, nous amènent fatalement à exhumer une série de documents inédits ou mal étudiés, relatifs au recrutement des bataillons de ce département.

Tout d'abord, la situation était tendue depuis longtemps, et l'on put craindre un instant la formation à Pont-Saint-Esprit d'un nouveau camp de Jalès. Deux compagnies de canonniers du régiment de Grenoble-Artillerie furent enlevées de Valence au profit de Pont-Saint-Esprit (22 février 1791) et en même temps, le régiment de Soissonnais fut transféré de Montélimar dans le Comtat en passant par St-Paul-Trois-Châteaux [2]. Deux escadrons du régiment de Penthièvre furent envoyés à Pont-

1. VICTOR HUGO, *Les Châtiments, Toulon.*
2. La route suivie n'est pas tracée dans notre document.

Saint-Esprit (24 février). Le 19 mars, 33 hommes du régiment de Lorraine furent détachés en ce lieu. Le 30 juillet, une compagnie de canonniers du 1er régiment d'artillerie et 4 ouvriers de la 6e compagnie furent choisis dans le même but. L'année suivante, une demi-compagnie de mineurs eut cette affectation (20 mars 1792). Par contre, reçurent l'ordre de quitter cette ville : 1° le 1er bataillon du 40e régiment d'infanterie pour tenir garnison à Montélimar (5 avril 1791); 2° une compagnie du 8e régiment de dragons ci-devant Penthièvre, pour gagner le Péage-de-Roussillon tout au moins (9 avril); 3° le 2e bataillon du 67e régiment d'infanterie pour « demeurer » à Orange, en remplacement du 2e bataillon du régiment de Sonenberg-Suisse, devant traverser le département de la Drôme par étapes, dans la direction du Péage-de-Roussillon (9 août)[1].

Ces mouvements inusités de troupes répondaient évidemment aux nécessités du moment, mais ils témoignaient hautement des inquiétudes éprouvées par l'autorité supérieure.

La réponse de Kellermann aux chefs d'accusations portés contre lui ne renferme que peu de renseignements sur les mouvements fédéralistes du Midi. Nommé le 10 novembre 1792 au commandement de l'armée des Alpes par le Conseil exécutif provisoire, il s'enquit de Lyon auprès des administrateurs de la Drôme « des régimens qui sont en garnison ou cantonnés » dans ce département (18 décembre)[2]. A première vue, un tel désarroi paraît invraisemblable, car ce général aurait dû avoir entre les mains un état exact des garnisons, dès la prise de possession de ses fonctions.

Sitôt placé à la tête du recrutement de l'armée des Alpes, Carteaux adressa de Tournon, le 20 mars 1793, une lettre insistant sur « l'immensité des départements » à parcourir et priant les citoyens « membres composant le directoire de ces

1. Mes archives. Les ordres de 1791 ont été signés par Louis XVI et contresignés par le ministre de la guerre Duportail. Cependant, ce dernier a signé tout seul l'ordre du 30 juillet. Celui de 1792 est revêtu des signatures du roi et du ministre de la guerre, de Grave.

2. S. l. n. n., an III, in-4°, 24 p. (*Archives départementales de la Drôme*, L 56_2).

départements, de désigner eux-mêmes les commissaires suppléants[1] devant correspondre avec lui et dont le traitement serait de 150 livres par mois[2]. L'indifférence de cet adjudant-général dès son arrivée à Tournon, siège du bureau central de ce recrutement, était évidente. Les décisions prises par lui sont rarement parvenues jusqu'à nous. Elles décèlent, à n'en pas douter, un esprit peu actif, même dans l'exercice de ses fonctions d'officier recruteur. Des critiques analogues doivent être adressées au lieutenant général de Montesquiou-Fezensac, commandant en chef de l'armée du Midi. D'après ses instructions, Poncet, maréchal de camp et chef de l'état-major de cette armée[3], enjoignit à l'aide de camp et lieutenant-colonel de Beauvert[4] « de se rendre dans les départements de la « Drôme et de l'Izère pour faire rassembler les grenadiers, « chasseurs, canonniers et dragons, qui font partie des gardes « nationales desdits départemens, afin de former, d'après la « loi du 25 juillet 1792 et conformément à l'instruction qui « leur a été donnée, les bataillons et compagnies destinés à « renforcer l'armée du Midy et les diriger vers les cantonne- « mens qu'il jugera convenable » (6 août 1792)[5]. La lecture d'une telle pièce est bien de nature à provoquer une sorte d'ahurissement même chez les personnes les plus étrangères aux choses militaires.

L'absence d'unité de vues devait fatalement porter de graves atteintes à la discipline. Choisissons quelques exemples caractéristiques.

Une lettre, adressée, de Pont-Saint-Esprit, aux administrateurs du district de Nyons, le 19 août 1793, signala plusieurs

1. Peron, adjudant-général de la légion de Nyons et commissaire pour le recrutement de l'armée dans le canton de Rémuzat, se noya dans l'Eygues, au-dessus des Pilles (fin mars 1793). Les chefs de bataillon eux-mêmes étaient qualifiés adjudants généraux, comme Peron.

2. *Mêmes archives*, L 56_2.

3. Un maréchal de camp de ce nom fut nommé préfet du Jura (1800).

4. Serait-ce Jean Quintin de Beauvert, d'une famille de Donzère (Drôme), et connu seulement comme capitaine du génie ?

5. Mes archives (copie de l'époque, due à Bouvier, secrétaire). Le quartier général se trouvait alors à Ruy (Isère).

désertions de fusiliers en garnison dans ce premier lieu. Au contraire, les volontaires de Livron sollicitèrent leur départ de préférence dans les 3e et 6e bataillons de la Drôme (mars 1793). Antérieurement, les défections du 2e bataillon avaient été nombreuses (décembre 1792). D'après une missive du commissaire des guerres de Sucy[1] et du commandant des troupes à Valence, Boveron[2], chaque compagnie franche devait comprendre 200 hommes. Ce total ne pouvait pas être atteint, car depuis un certain temps « la désertion remplace les remplacements » (novembre 1792) et les fugitifs invoquaient le défaut d'armement, d'habillement et d'équipement[3].

Une lettre due à Montgaillard, maréchal de camp, commandant de Barraux (Isère), du 3 août 1792, annonça l'envoi d'un mémoire « de tous les articles nécessaires » pour armer le 1er bataillon de la Drôme. Ce bataillon traversa l'Albenc (Isère) le 16 septembre suivant et signala sa présence par des manifestations contre les gardes nationaux, dont les costumes étaient ornés de fleurs de lis et contre la demeure de Maillefaud, chef de la 1re légion du district de Saint-Marcellin, où se voyaient des fleurs de lis.

En principe, l'agitation était extrême dans la vallée du Rhône et, le 14 août 1792, les commissaires (*sic*) de Valence firent brûler, au bureau de la poste, les journaux et gazettes proscrits dans le département[4]. Peu de jours après, cette ville dut supporter un cantonnement de 10.000 à 12.000 hommes. Le mois suivant, trois compagnies franches furent formées à Romans, conformément aux ordres de Poncet, dont nous avons déjà cité le nom. Un bataillon de 450 hommes de la garde nationale d'Aix-en-Provence, en marche pour Paris, se trouva

1. Sa biographie a été donnée par de nombreux auteurs locaux et autres, à la suite de Rochas.

2. Frère du futur administrateur du dépt de la Drôme dont Pie VI n'eut qu'à se louer.

3. Archives de la Drôme, L 56_1.

4. Cf André, *Histoire de la Révolution avignonaise*, t. II, p. 158 et s. Les renseignements donnés par cet auteur seront rectifiés dans une notice relative au *Signe de reconnaissance des aristocrates* (II 93).

à Montélimar le 27 septembre et devait arriver à Valence le 29, etc. N'ayant pu traverser l'Isère, il se rendit à Romans pour partir le 3 octobre à destination de Saint-Vallier; Sucy, commissaire des guerres, prévint en toute hâte de cette circonstance, Enfantin[1], maire de Romans[2]. D'une manière générale, le zèle de l'administration militaire est à louer[3].

Le 6 novembre, le 2e bataillon des volontaires nationaux de l'Ariège parvint dans cette ville de Romans « fatigué par des ordres successifs pendant deux jours ». Bientôt le 2e bataillon du Cantal, destiné à prendre ses quartiers d'hiver à Valence, reçut l'ordre de se rendre à Nîmes et le 2e bataillon du 59e régiment d'infanterie, envoyé à Valence, reçut l'ordre de gagner Grenoble pour être réuni au 1er bataillon. Aussi le 4e bataillon de la Haute-Garonne, devant séjourner à Montélimar pendant l'hiver, resta-t-il à Valence. Ces décisions, prises par le général en chef de l'armée des Alpes, furent transmises aux autorités civiles par Dubreil, adjudant-général de cette armée, se trouvant à Laudun (Gard) [12 décembre]. Les étapes successives de Valence à Grenoble étaient Romans, Saint-Marcellin et Tullins[4].

Une cruelle indécision régnait de toutes parts. Les soldats étaient éloignés de leur pays d'origine, avec un soin extrême, dans le but de soustraire leur fidélité aux influences locales. D'autre part, le mouvement perpétuel des troupes

1. Le saint-simonien Enfantin appartenait à sa famille.

2. Citons un acte de générosité. Fayolle versa 100 livres en un assignat lors de la souscription ouverte à Romans en faveur des citoyens s'enrôlant.

3. Le déchet, dérivant de l'état de santé, fut véritablement énorme jusque vers 1800. Un état, dressé le 29 brumaire an VII, par l'administration municipale de Bourdeaux (Drôme), des réquisitionnaires dispensés de rejoindre par la loi du 23 fructidor précédent, est particulièrement instructif. Sur 28 dispensés, se trouvaient 3 épileptiques, 7 blessés, 12 mariés, 1 réformé au camp d'Ollioules, etc. — Bon, commandant le 9e bataillon de la Drôme, certifia, le 28 mars 1793, que sur l'effectif de 705 hommes composant ce bataillon, 80 étaient incapables de servir pour défaut d'âge, pour raison de santé et pour cause d'infirmités! Nous retrouverons plus loin cet officier. Il devint général de division et fut tué au siège de Saint-Jean-d'Acre. — *Mêmes archives,* L 56_1.

4. *Archives départementales de la Drôme,* L 56_2.

engendrait leur lassitude et altérait leur confiance dans leurs chefs.

Le tableau suivant, déjà connu par ailleurs, que nous reproduisons tel quel, nous a transmis l'emplacement de nombreux régiments avant que les événements aient pris une tournure très grave.

3e Grande division comprenant la frontière des Alpes et les Côtes de la Méditerranée, composée des 7e, 8e, 9e et 23e divisions militaires

RÉGIMENTS QUI COMPOSENT CETTE DIVISION

Nos DES RÉGIMENTS	ANCIENS NOMS des régiments	EMPLACEMENTS	BATAILLONS	FORCE ACTUELLE des régiments	MANQUE AU COMPLET de guerre	DÉPARTEMENTS auxquels ils sont attachés
		Infanterie :				
11	La Marine	Toulon	2	1.097	478	Isère.
26	Bresse	Bastia	2	901	614	Drôme.
27	Lyonnois	Montpellier	2	959	556	Hautes-Alpes.
28	Du Maine	Draguignan	2	980	535	Basses-Alpes.
38	Dauphiné	Aubenas	2	803	712	Var.
40	Soissonnois [1]	Grenoble	2	1.083	432	Bouches-du-Rhône.
42	Limousin	Ajaccio	2	899	616	Gard.
52	La Fère	Bastia	2	864	651	Lozère.
59	Bourgogne	Alais	2	981	534	Aveyron.
61	Vermandois	Béziers	2	1.015	500	Hérault.
72	Vexin	Antibes	2	852	663	Tarn.
75	Monsieur	Briançon	2	1.260	255	Corse.
77	La Marck	Avignon	2	1.385	130	
79	Boulonnois	Avignon	2	1.019	496	
91	Barrois	Toulon	2	1.180	335	
93	Enghien	Mont-Dauphin	2	1.050	465	
		Bataillons de chasseurs :				
1	Royaux de Provence	Monaco	1	371	322	
2	Royaux de Dauphiné	Orange	1	515	178	
3	Royaux Corses	Courthézon	1	514	179	
4	Corses	Montpellier	1	474	219	
8	Des Vosges	Uzès	1	427	266	
11	Des Ardennes	Lorgues	1	366	357	
		Artillerie :				
4	Grenoble	Valence	2	1.085	432	

1. En garnison à Montélimar, il quitta cette ville pour aider au rétablissement de l'ordre dans le département du Gard et d'après les instructions du général d'Albignac (février 1791).

Nos DES RÉGIMENTS	ANCIENS NOMS des régiments	EMPLACEMENTS	BATAILLONS	FORCE ACTUELLE des régiments	MANQUE AU COMPLET de guerre	DÉPARTEMENTS auxquels ils sont attachés
		Cavalerie :				
»	»	»	»	»	»	
		Hussards[1] *:*				
»	»	»	»	»	»	
		Dragons :				
8	Penthièvre.	Tarascon	3	434	85	
9	Lorraine.	Nîmes.	3	427	92	
18	Du Roi	Montpellier	3	437	82	
		Chasseurs à cheval :				
»	»	»	»	»	»	

1. Au mois de mai 1791, du Chillau ou Chilleau, commandant des troupes de ligne, annonça l'envoi de Lyon dans la Drôme de deux escadrons du 5e hussards pour prévenir les incursions des Avignonnais. Était-il de la famille de l'évêque de Châlons, du Chillau ?

Ce document n'est pas daté[1], mais la lettre d'envoi faite par Job Aymé, procureur général syndic[2], est du 8 février 1792 et constate qu'il a été dressé en vertu de l'article 14 de la loi du 25 janvier précédent. A ce moment-là, il était évident que les effectifs étaient fort incomplets et qu'un remède devait être apporté à cette situation.

Une lettre officielle du 25 janvier, adressée à de Choisy, commandant-général de la 7e division, prouve qu'à cette époque le maire de Romans sollicitait le maintien d'un détache-

1. *Tableau des quatre grandes divisions de l'Armée et des départemens désignés pour recruter les régimens qui composent ces divisions, s. l. n. n., in-f°, 10 p.* La 1re grande division était sous les ordres du maréchal de Rochambeau, et la 2e division sous ceux respectifs de Lafayette et du maréchal de Luckner. Les commandants de la 3e et de la 4e division ne sont pas indiqués. Luckner quitta Grenoble au commencement du mois d'août 1791 où il commandait les 7e et 8e divisions et se rendit à Strasbourg pour prendre le commandement des 5e et 6e divisions.

2. Le futur député royaliste de Montélimar, dont la vie est bien connue.

ment de chasseurs dans cette ville. Notre tableau ne fait pas état des détachements temporaires [1].

Le 1er bataillon des volontaires du département de la Drôme fut formé à Montélimar le 8 octobre 1791 et se composa de 7 compagnies. L'état-major comprenait : Guynet, de Montélimar, commandant ; Riverot, de Paris, adjudant-major, ancien artilleur ; Labretonnière, de Crest, quartier-maître ; Le Moine, adjudant sous-officier, sortant du régiment de Boulonnais ; Pansu, de Valence, chirurgien-major. En attendant qu'une étude spéciale lui soit consacrée, d'après les notes laissées par le sergent-major Urdy (Jean-Pierre), né à Cléon-d'Andran (Drôme) [2], devenu sous-lieutenant le 1er floréal an III, puis capitaine et chevalier de la Légion d'honneur, notes qu'a bien voulu m'offrir M. Albert Marre, conseiller municipal à Montélimar et marié à son arrière-petite-fille, constatons que ce bataillon a généralement fait preuve de la plus grande endurance.

Fatalement, l'ennui est engendré par l'uniformité. L'abus des appels de volontaires devait provoquer une réaction à bref délai. L'insuccès des levées était devenu tel que l'inquiétude était à l'ordre du jour dans les hautes sphères politiques. Le 5 mars 1793, les députés de la Convention dans les départements méridionaux manifestèrent de Toulon, aux administrateurs du département de la Drôme, « leur juste impatience » de connaître le succès de l'enrôlement et « l'empressement de leurs concitoyens pour le recrutement de l'artillerie, de l'infanterie de marine et des volontaires matelots ».

Eût-il été porté naturellement à faire preuve d'énergie, qu'il eût été impossible à Carteaux de remonter le courant de la fatalité. Les meilleurs officiers, tels que Championnet et Bon, ne pouvaient pas, eux-mêmes, parvenir à réveiller la fibre patriotique de leurs soldats et à les retenir dans la voie du de-

1. Les registres des engagements volontaires, conservés aux archives départementales de la Drôme, ne renferment rien de bien intéressant pour la période de 1770 à 1793 inclus.

2. Il est mort en ce lieu en 1849, à 79 ans, et il avait été reçu maçon à la Loge Saint-Louis de la Bienfaisance, à Châlons-sur-Marne (1808). Sa croix fait aussi partie de mes collections.

voir. D'après la circulaire, datée de Perpignan, des commissaires de la Convention dans les départements méridionaux, les gendarmes eux-mêmes, employés au service des armées, abandonnaient leurs drapeaux (15 mars 1793). Mentionnons une lettre de Rigaud, lieutenant-colonel du 4e bataillon et futur député, déclarant que 60 hommes ont fait défaut au contingent du district de Nyons et 18 à celui de Die (17 mars). Au peu d'empressement avait succédé l'insubordination. A ce moment-là (20 mars) parut la circulaire conçue en termes énergiques de Royanez, procureur-syndic du district de Valence, vantant le patriotisme du contingent fourni par ce district[1]. Au contraire, Barnave, procureur-syndic du district de Crest, signalait le retard apporté par les communes de Crest et de Bourdeaux.

Les dépenses des commissaires pour l'organisation des bataillons de volontaires de la Drôme s'élevaient à 1.818 l. 5 s. (mars 1793) et une lettre du Conseil exécutif provisoire approuva l'arrêté destiné à « mettre un frein à la lâcheté des volontaires nationaux et troupes de ligne » de ce département (11 mars).

Se trouvant à Jougne, au district de Pontarlier (département du Doubs), Championnet, lieutenant-colonel, commandant du 6e bataillon, signalait aux administrateurs du directoire du district de Die[2] la désertion de 8 soldats pendant son séjour et son passage à Lyon (1er janvier 1793). L. A. Bon, commandant du 9e bataillon, dressa peu de temps après (1er février), à Montélimar, l'état des 13 fugitifs du contingent placé sous ses ordres. Le 5 mars suivant, Championnet, étant encore à Jougne avec le même bataillon, dénonça 2 Drômois ayant fui au moyen d'un billet d'hôpital et déclara qu'il lui manquait « au complet » 103 hommes[3] !

1. *Archives de la Drôme*, L 56_2.
2. C'étaient de Lamorte, Serroul, Chevandier, Vallentin et Gilly.
3. A ce moment-là, P. Aurel imprima de nouveau une brochure de huit pages relative aux déserteurs du département du Lot. Gilly stigmatisa la conduite des déserteurs dans une longue missive, comme d'ailleurs le directoire du département le fit.

Tout en remplissant ses fonctions d'une façon irréprochable, notre compatriote faisait preuve d'une bonté exceptionnelle vis-à-vis de ses concitoyens. Voici le texte d'un certificat entièrement autographe :

Nous chef du sixième bataillon de la Drôme, certifions que le citoyen Mathieu Gaux, fils de Jean Gaux et de Marie Grosse, natif de Loriol, district de Valence, département de la Drôme. Lequel à (*sic*) servi depuis Le 5 aoust de L'ennée (*sic*) dernière où il continue son service. En foy de quoy nous Lui avons délivrée (*sic*) Le présent.

Besançon, Le 20 juillet 1793. Le deux (*sic*) de la Rép^e^ f. une et indivisible.

Le chef du 6e Bon de la Drôme,
CHAMPIONNET [1].

Les légendes du sceau étaient : VOLONTAIRES NATIONAUX — 6^E^ BATAILLON DE LA DROME. Dans le champ, un faisceau de licteur surmonté du bonnet phrygien. Au-dessous, RÉPUBLIQUE FRANÇAISE en deux lignes. Qu'est devenue la matrice de ce sceau ?

La 8e compagnie du 2e bataillon de la Drôme, détachée à Forcalquier, se plaignait, le 26 avril 1793, du manque d'enthousiasme et de l'abus des congés. Dès le mois de décembre précédent, Guynet, lieutenant-colonel, commandant le 1er bataillon [2], rattaché à l'armée de Savoie, avait fait dresser un état de 18 déserteurs, et Vaubois [3], lieutenant-colonel, commandant le 3e bataillon, se trouvant alors au Bourg-Saint-Maurice, regrettait de son côté le manque de courage.

En signalant 9 déserteurs du 5e bataillon, le lieutenant-colonel Escoffier se plaignait que le département et les districts de la Drôme refusaient de faire des avances « en habillement et

1. Mes Archives.

2. Pour les familles Guynet, Boveron, Enfantin (au mot L'enfantin), de Lamorte-Félines, Chevandier et Vallentin, cf. VILLAIN, *La France moderne, Drôme-Ardèche, passim*. Claude-François Guynet, devenu lieutenant-colonel, épousa mon arrière-grand'-tante Jeanne-Marie Odouard. Il est le grand-père de M. William Guynet, délégué du Congo et l'un des fondateurs d'un cours d'études coloniales au Collège de France.

3. Il fut nommé général de brigade au cours de l'année 1793.

équipement » aux recrues et aux volontaires. Cette circonstance obligeait ces derniers à rester dans leurs foyers. Au contraire, mieux inspirés, d'autres départements et notamment celui du Doubs se montrèrent plus conscients de leurs devoirs. L'administration de ce dernier eut une attitude particulièrement digne d'éloges, car elle habilla, équipa et arma 18 bataillons d'une façon complète! En terminant, Escoffier ajouta : « Elle a habillé et équipé en partie le bataillon de Championnet et le mien et me remet encore aujourd'hui 100 havresacs « et souliers, ce que la trésorerie nationale lui fait payer de « suite, sur mon récépissé, m'ayant déjà fourni pour 40.000 livres. Voilà, citoyens, de vrais républicains[1]. » Le 9[e] bataillon compta presque tout de suite 44 déserteurs et 25 soldats partis avec une permission et n'ayant pas rejoint! Parmi les premiers se trouvait François Pie, né à Valréas (district de l'Ouvèze), différent du courageux Drômois[2].

La 3[e] compagnie formée dans le Diois perdit 38 recrues ayant « lâchement abandonné leurs drapeaux » en cours de route pour Colmars (Basses-Alpes)[3]. Le numéro du bataillon n'est pas indiqué[4].

Aux termes d'une lettre, datée de Marseille, du 8 avril 1793 et destinée par les commissaires de la Convention Bayle et Boisset, au procureur général syndic de la Drôme[5], leur intention était de « partir demain pour Toulon où nous ferons, « disaient-ils, une purge de cy-devant officiers sur nos vais-« seaux en un mot nous ferons tout pour la chose publique et « nous osons assurer que le Midi sauvera le Nord[6]. » Nombre

1. Lettre du 29 janvier 1793, datée de Besançon et adressée au procureur-syndic de la Drôme.

2. A noter l'enthousiasme constaté à Nyons et à Châtillon, où les volontaires furent enrôlés sans avoir eu recours au sort.

3. Du 1[er] décembre 1792 au 24 janvier 1793, 21 hommes abandonnèrent la compagnie des grenadiers du 2[e] bataillon occupant Alais à cette dernière date.

4. *Archives départementales de la Drôme*, L 56_1 et L 56_2. Ces cartons renferment des lettres de Kellermann, de du Muy, de Montesquiou, etc.

5. Celui-ci recommanda à Kellermann deux de ses compatriotes et ce général répondit de Chambéry qu'il « serait charmé de trouver l'occasion de les employer « d'une manière digne de leur zèle et de leur civisme » (14 avril).

6. Lettre entièrement autographe de Boisset. Le 18 avril, ils réclamèrent de Mar-

d'officiers épargnés gardèrent, dans leur for intérieur, une haine profonde contre la Révolution. Plusieurs mesures intempestives allumèrent dans leur cœur une rancune tenace, qui les détermina à se joindre, quelques mois plus tard, aux sections de Toulon. Dans cette circonstance, Bayle et Boisset manquèrent de mesure.

Contrairement à leurs prévisions, le Midi ne sauva pas le Nord. Le mal était encore plus profond dans les départements des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et du Var que dans celui de la Drôme. Selon un état signalétique comprenant 1.675 noms, le 5e bataillon du premier de ces départements, composé d'un grand nombre de Vauclusiens, compta 267 fugitifs et le 7e bataillon du Var, formé à peu près uniquement au moyen de Varois, perdit par désertion 204 hommes, antérieurement au 14 germinal de l'an II [1].

Les arrêtés succédèrent aux arrêtés et laissèrent les intéressés parfaitement indifférents. Le 18 juin 1793, les représentants, envoyés près l'armée des Alpes, ordonnèrent la centralisation des chevaux de luxe à Grenoble, au quartier général de l'armée des Alpes. Leur décision étant restée à l'état de lettre morte, ces représentants lancèrent le 2 juillet une énergique proclamation pour son exécution [2]. A ce moment-là, l'ancien Dauphiné était pour ainsi dire dépouillé de tout. Il avait été dévasté comme un pays conquis. L'action de l'autorité civile, même la plus qualifiée, était annihilée par la force d'inertie opposée par les habitants, et l'influence de l'autorité militaire était insignifiante.

Les multiples difficultés rencontrées dans l'application de la loi du 24 février 1793 furent vraiment incroyables. De singuliers subterfuges étaient mis en pratique par les autorités locales, malgré les menaces suspendues sur leur tête par l'effet des lois et des décrets de la Convention.

seille la situation, dans le département de la Drôme, du recrutement, « principal « objet de leur mission », et ils insistèrent sur la nécessité de l'habillement, de l'équipement et de l'armement (*Mêmes archives*, L 56_2).

1. *Archives départementales de la Drôme*, L 56_2.
2. *Ibid.*

Rendant compte de sa mission à Allex (Drôme), Vaugrand [1] déclara que trois jours lui avaient été nécessaires pour



1. C'est un membre de la maison Crozat de Vaugrand, ayant produit des jurisconsultes et des officiers et à qui les généalogistes et les biographes locaux ont consacré des notices. Il doit s'agir de l'un des frères du maréchal de camp de ce nom. Le château de Crozat (Ardèche), appartient actuellement à la famille du Bay, représentant l'une des branches. Cf. BONNARDON, *Les Voix du cœur*, p. 143, etc.

« concilier les citoyens de cette commune qui étaient disposés « à concourir au recrutement, d'après le mot égalité qui, « disaient-ils, ne reconnaissait pas d'exemption ». Il put cependant emmener avec lui à Crest[1] les huit hommes à fournir par Allex, grâce à une souscription locale ayant procuré 300 livres à chacun de ceux qui se présentèrent volontairement (22 mars 1793). Une mesure analogue permit de recruter à Crest six hommes destinés à remplacer pareil nombre de ceux qui avaient été présentés par cette commune et qui étaient impropres au service. Sur cinq recrues adressées par Gigors, trois n'avaient « ni la taille, ni la conformation propre à défendre la patrie » et cette commune refusait de fournir des remplaçants. Par contre, des Ardéchois, absolument libres de tout engagement, rejoignirent les bataillons de la Drôme, munis d'un certificat visé par Carteaux « adjudant-« général, commissaire supérieur du conceil exécutiffe »[2], selon l'orthographe adoptée par lui-même. Claude Payan[3], commissaire du département à Die, estimait que « le peuple « de ce district est patriote, mais il est peu instruit, quelques « malveillans (*sic*) répandant sans cesse de fausses nouvelles « ou dénaturant tous les événemens » (24 mars). Le recours aux souscriptions pour « assurer un sort » aux volontaires, fut presque général dans la Drôme.

Carteaux ne quitta pas Tournon pour faciliter par sa présence le recrutement dans les localités où il présentait le plus de difficultés. Il donnait ses soins à des *cartons* qu'il avait demandés au directoire du département de la Drôme et c'est à Valence qu'étaient imprimés les documents nécessaires à assurer son service (24 mars). Se trouvant à Montélimar, l'équitable Dours l'aîné réclamait pour les jeunes gens enrôlés le paiement de leur solde, que la plupart sollicitaient (25 mars).

1. Constatons le dévouement du procureur-syndic du district de Crest, Barnave. Son prénom était Michel et il était cousin du célèbre constituant.

2. Même orthographe à relever dans une autre lettre, cette fois entièrement autographe.

3. Le futur ami de Robespierre. Il fut, au mois de juillet 1793, l'un des plus violents antagonistes du fédéralisme.

Signalons d'autres raisons des défaillances. Certaines recrues des environs de Romans avaient regagné leurs foyers à cause de leur « répugnance d'entrer dans la légion des Allobroges » et déclarèrent être prêtes à être « incorporées dans un autre corps » (mai)[1].

Sans doute satisfait de lui-même, le 18 mai 1793, Carteaux prévint les corps intéressés, du transfert à Grenoble de son bureau central à dater du 22 mai, « les intérêts de la Républi- « que et les biens du service exigeant ce changement »[2]. Dès le 3 mai, il avait lancé une nouvelle circulaire aux administrateurs du directoire des districts de la Drôme, relative à la mise en route des volontaires et à la cessation des traitements et indemnités, attribués aux divers commissaires, agents militaires et autres, employés dans l'opération du recrutement, pour se servir des propres termes de ce document[3].

Les plaintes formulées par les officiers compétents ayant été unanimes, de nouvelles *instructions pour les commissaires supérieurs du recrutement des armées des Côtes, des Pyrénées, du Var et des Alpes,* avaient été, le 3 mai 1793, données par le ministre de la guerre Bouchotte, et transmises par François, adjoint du ministre pour la 5e division, dès le lendemain. L'attention était appelée principalement sur l'habillement et l'équipement des volontaires, sur la fixation de chaque bataillon, au pied de 750 hommes, non compris les officiers, et sur l'admission dans leurs rangs des troupes de ligne et des gardes nationales[4]. Contrairement à une légende, conservée par les meilleurs esprits[5], Carteaux ne fit pas preuve du moindre entrain dans l'exercice de ses fonctions à Tournon. Seules la gravité du péril et les influences politiques firent songer à lui.

1. Un volontaire de Cornillac (Drôme) s'était vu promettre 48 livres lors de son engagement, par la commune. Il avait reçu 15 livres et il réclamait encore son dû quatorze mois après (Besançon, 22 avril).

Celui qui tirait au sort, choisissait au hasard un billet parmi ceux déposés dans un chapeau, et les billets noirs indiquaient les recrues.

2. *Archives départementales de la Drôme,* L 56_2.

3. In-f°, s. l. n. n.

4. In-f°, s. l. n. n.

5. Iung, *Bonaparte et son temps,* t. II, p. 345.

Il lui fut enjoint, le 1er juillet, de se transporter à Valence pour empêcher « la jonction de tout rassemblement de troupes et « notamment de la colonne Marseillaise avec celle de Lyon ». Il était mis à sa disposition la légion Allobroge, le 3e bataillon des Basses-Alpes[1], le 1er bataillon du 59e régiment d'infanterie et toutes les gardes nationales des départements environnants[2].

Les représentants du peuple, Dubois-Crancé, Albitte et Gauthier conférèrent les pouvoirs les plus étendus à Carteaux[3], avec la charge de « boucher le passage sur les deux rives du « Rhône en occupant le château du Pont-Saint-Esprit et le « poste d'Aramon ». En notifiant le but de sa mission au directoire du département de la Drôme, ce général aurait annoncé, pour le 6 juillet à midi, son arrivée à Valence où sa lettre était parvenue le 2 juillet. Son exactitude aurait été toute militaire. Voilà les données fournies par les écrivains réputés et tenus pour exacts jusqu'à ce jour.

Cette tradition est entièrement fausse. Il est facile d'en ruiner la base. Le 5 juillet à dix heures du matin, à la séance publique du conseil du département de la Drôme, se présenta le citoyen Carteaux, général de brigade de l'armée des Alpes. Il déposa sur le bureau l'ordre du citoyen Létenduer, général de brigade, commandant provisoire de l'armée des Alpes, lui enjoignant de se rendre à Valence pour s'opposer à tout rassemblement illégal de troupes et notamment à la jonction de la colonne marseillaise avec celle de Lyon. En présence d'Albitte, représentant du peuple, envoyé près l'armée des Alpes, le procureur général syndic insista sur le concours assuré de

1. Le général divisionnaire d'Albignac annonça de Grenoble, le 4 mai 1793, l'envoi à Romans, pour y tenir garnison, du 4e bataillon des volontaires nationaux des Basses-Alpes. Le 12 juin, le général de division Dornac prévint les administrateurs de la Drôme que le 1er bataillon des Côtes-Maritimes partirait de Valence de manière à être arrivé le 24 à Pierrelatte pour rejoindre l'armée des Pyrénées en temps voulu. Le bataillon des Basses-Alpes était laissé dans la région voisine de celle de sa constitution à cause de son bon esprit militaire, tandis que l'autre bataillon était affecté à une armée lointaine à raison de son manque d'énergie (*Archives départementales de la Drôme*, L 56$_2$).

2. *Courrier d'Avignon*, p. 672, etc., etc.

3. L'ouvrage du Dr Laval, déjà cité, renferme des renseignements inédits sur Carteaux. Cf. aussi De Coston, *Biographie des premières années*, etc., t. I, p. 249.

l'administration du département et communiqua les arrêtés conformes déjà pris par cette administration. Depuis la réunion des quarante-deux sociétés populaires à Valence (24-26 juin), les délégués de ces sociétés avaient compris la « nécessité « d'anéantir la horde des conspirateurs qui s'occupe de faire « insurger les départements contre la Convention Nationale ». Après s'être prononcée pour la Convention, l'administration précédente avait pris les 2 et 3 juillet précédents des arrêtés propres à détruire la rébellion du district de l'Ouvèze. Le 2 juillet, lui était parvenue en effet une lettre de Carteaux, avant 10 heures du matin, datée de Grenoble du 1er et tendant à assurer le succès de la mission qui lui était confiée. Son arrivée pour le 6 juillet à midi n'était pas du tout annoncée[1]. Cette fantaisie historique est détruite sans peine.

Le 3 juillet, la même administration décida de dépêcher à Carteaux « général de brigade de l'armée des Alpes, commis- « saire supérieur du conseil exécutif », un courrier extraordinaire pour le prévenir des nouveaux troubles venant de se manifester dans le district de l'Ouvèze.

La délibération du 5 juillet prouve que la masse des habitants du sud du département de la Drôme était hostile aux rebelles du Midi. Albitte insista sur « l'horreur » de la conduite de ces derniers. Le conseil décida la transcription, sur le registre de ses délibérations, de l'ordre du général Létenduer, signé le 1er juillet, et de la réquisition conforme des représentants du peuple près l'armée des Alpes. Les commissaires du département, désignés le 8, étaient invités à surveiller plus spécialement les lettres émanées des rebelles du Midi et principalement de ceux de Lyon et de Marseille. D'une manière générale, le conseil s'engageait à veiller à l'exécution de tous les ordres et des réquisitions, prises par Albitte et par Carteaux.

Antoine-Auguste Desherbiers Létenduer, général de brigade, commandant provisoire de l'armée des Alpes, mettait bien à la disposition de Carteaux, la légion Allobroge, le 3e bataillon

1. Il ne parut pas à la séance du 4 juillet, tenue à 9 heures du matin.

des Basses-Alpes et le 1er bataillon du 59e régiment d'infanterie, un adjudant-général chef de bataillon et deux adjoints pour former son état-major. Carteaux avait en outre à sa disposition toute l'artillerie, les munitions de guerre et de bouche et les effets de campement se trouvant soit à l'arsenal de Valence soit dans les magasins de cette ville. Toutes les gardes nationales des départements à sa portée étaient tenues d'obéir à ses ordres. Un arrêté des représentants Dubois-Crancé, Albitte et Gauthier, pris le 1er juillet, complétait l'ordre de Létenduer en recommandant à Carteaux d'occuper le château de Pont-Saint-Esprit et le poste d'Aramon.

Une nouvelle séance eut lieu à 5 heures du soir. Lors de son passage à Romans, Carteaux avait requis la commune de Romans et celle du Bourg-de-l'Unité de faire partir pour Valence « le plus de gardes nationales » possible. Par une lettre du 4 juillet, le directoire du district de Romans demandait si la réquisition devait être étendue aux communes de son ressort, dans un moment où les citoyens sont occupés aux moissons. Cette pétition fut renvoyée à Carteaux.

Le lendemain (6 juillet), à 10 heures du matin, il fut décidé de lui communiquer, ainsi qu'à Albitte, toutes les dépêches relatives au progrès de la rébellion dans le Midi. Le même jour, à 3 heures du soir, diverses mesures furent prises contre cette rébellion et contre les bruits calomnieux répandus à l'égard de la légion Allobroge. Le 7 juillet, les troupes à la disposition de Carteaux se trouvant réunies à Valence, étaient évaluées officiellement à 6.000 hommes[1]. Le soir de cette même journée, le Conseil[2] prit connaissance notamment d'une lettre du citoyen Dours l'aîné, commissaire du département, nommé aux lieu et place du citoyen Moral[3] pour la répression

1. Pour la formation de l'armée de Carteaux à Valence, cf. KREBS et MORIS, Op. c., t. I, p. 192.

2. Parmi ses membres, se trouvait Caudeiron, et nous rencontrerons ce nom plus loin.

3. Officier de santé, il mourut à Montélimar, le 19 floréal an X, à l'âge de soixante-huit ans, laissant une veuve Cécile Ragoussin. Mathieu Moral, dernier du nom, d'une ancienne famille locale, ayant fourni plusieurs apothicaires, fut administrateur du district de sa ville natale et membre du Comité de surveillance de cette

des troubles dans le district de l'Ouvèze. Le procès-verbal de la séance du 8 prouve que Dours remplissait ses nouvelles fonctions et ne se trouvait plus à Montélimar. Albitte et Carteaux furent présents à cette séance.

Diverses décisions, trop longues à narrer par le menu, furent concertées pour assurer le succès de la mission de Carteaux, mais les secrétaires commis de toutes les administrations publiques du département furent exemptés de la réquisition de ce général, relative aux gardes nationales (9 juillet). Le 13 juillet, les volontaires de deux compagnies de la Drôme, se trouvant à Valence, furent mis à la disposition de Carteaux et le 14, après avoir pris connaissance d'une lettre de ce dernier, écrite le 12, du camp de la Palud, le conseil ajouta à ces forces les gardes nationales de Valence, Romans et du Bourg-de-l'Unité[1]. A ce moment-là parvint une autre lettre écrite par le même officier de la Palud, à la date du 13, apportée par un courrier extraordinaire et demandant le concours de toutes les gardes nationales du département en état de porter les armes, estimées à 40.000 ou 50.000. Le conseil décida de demander des explications à Carteaux au sujet de l'importance de ces troupes[2] et autorisa les deux compagnies de la Drôme, mises aux ordres de Carteaux, à Montélimar, à se donner un commandant provisoire en présence de Boveron-Pontignac, chef de légion (14 juillet)[3], etc., etc. Tels sont dans leur ensemble, les rapports entretenus par Carteaux avec le directoire de ce département[4].

ville (22 octobre 1793). La boutique d'apothicaire était sise sur la place aux Herbes, dans la maison paternelle, vers le milieu de cette place et au couchant. La pharmacie Arsac, malheureusement fermée (1909), lui avait succédé médiatement. La famille Moral s'est fondue dans les familles Andrau-Moral et Odouard et l'établissement créé par l'un de ses membres a duré environ deux siècles.

1. Bourg-de-Péage.

2. Le 15 juillet, à Pont-Saint-Esprit, Carteaux réduisit la réquisition à 10.000 hommes et la transforma en réquisition permanente.

3. Le rôle de Claude Boveron de Pontignac, ancien capitaine au régiment de Barrois, pendant la Révolution était inconnu. Nous avons déjà mentionné ce personnage plus haut.

4. *Arrêtés et procès-verbaux du département de la Drôme*, f°s 96 et s. (*Archives départementales de la Drôme*, L 44).

Pour la clarté du récit, revenons en arrière. Conformément aux pouvoirs qui lui avaient été accordés, Carteaux choisit à Valence, pour l'un de ses adjoints, le 6 juillet, Alméras, adjudant-major du 5e régiment de l'Isère, à raison « de ses talents et de son patriotisme et de son zèle »[1]. La lettre de service attribue à ce général la qualité d'adjudant-général, chef de brigade. Il fit suivre sa signature des mots « général de brigad (*sic*), de l'armée des Alpes ». Son cachet avait alors pour légendes : COMMANDANT DE L'ARMÉE DES ALPES A VALENCE, autour de la République avec ses attributs, et à l'exergue : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE[2]. La formule *Commandant de l'armée des Alpes à Valence* a sa valeur ; elle prouve que l'on ne comptait guère pouvoir s'opposer par l'offensive à la marche des Marseillais. A ce moment-là, notre général était simplement général à titre provisoire. Quel titre eût-il donc pris s'il avait été titularisé[3] ?

Le lendemain, Carteaux dressa une réquisition portant sur 800 hommes « pour s'opposer au passage des Marseillois » et la ville de Romans fut taxée à 300 hommes (7 juillet).

La demande du 7 juillet lui paraissant insuffisante, il rédigea le lendemain une lettre, adressée aux citoyens membres composant le directoire du district de Romans :

Citoyens,

Vous m'avés offert à mon passage huit cent hommes pour marcher avec moi contre les rebelles marseillais. Je vous requiers, au nom de la loi, de les faire partir sur le champ pour se rendre auprès de moi à Valence sous les ordres du citoyen Talin, mon ancien com-

1. La bravoure d'Alméras était quelque peu légendaire. A la prise d'Aoste (1794), il mit en fuite 1.500 Piémontais avec 200 hommes (*Les Armées françaises*, etc., p. 84). Ce petit volume, destiné aux colporteurs, mentionne également Championnet et deux autres Drômois, François Pie et Martin Vinay.

2. On lit bien FRANÇAISE et non FRANÇOISE. C'est la seule empreinte connue actuellement de ce curieux cachet dauphinois. Alméras fut agréé le 10 août suivant par Charles Saint-Rémy, général de division, chef de l'état-major de l'armée des Alpes, d'après la mention autographe mise par ce dernier au-dessous de la signature de Carteaux sur le brevet de la nomination d'Alméras. Sa biographie a été insérée par Rochas dans la *Biographie du Dauphiné* et elle se retrouve dans les travaux d'une foule d'auteurs.

3. Mes Archives.

missaire supléant[1]. J'espère que vous voudrés bien remettre à ces braves défenseurs de la liberté la quantité de fusils et exactement touttes les munitions de guerres qui se trouveront en votre pouvoir; armés-les de piques, de faux, etc., en un mot, usons de toutes les ressources que nous pouvons encore avoir.

Je compte trop sur votre zèle et votre exactitude pour qu'aussitôt la présente lettre reçue vous vous empressiés de satisfaire à mes désirs qui ne tendent qu'à sauver la république.

Le général de brigade près l'armée des Alpes,
commandant d'armes, à Valence,
CARTEAUX.

Valence, le 8 juillet 1793, l'an 2 de la république française[2].

Lorsque les représentants du peuple ordonnèrent, de Marseille, une levée de 800 hommes dans le département de la Drôme (fin août), les administrateurs du directoire des districts de Montélimar et de Romans ne tardèrent pas à témoigner leur embarras. Au début du mois suivant, les opérations de la mise en réquisition permanente de 10.000 hommes dans ce département en vertu des ordres donnés par Carteaux au mois de juillet n'étaient pas encore terminées[3]!

1. Une lettre du district de cette ville témoigna ses regrets de l'éloignement temporaire de ce citoyen jouissant de la confiance générale des communes. Ce détail de sa vie n'était pas connu. Cf. CHUQUET, *La Jeunesse de Napoléon*, t. III, p. 302.

2. *Archives départementales de la Drôme*, L 56_2.

3. Le 4 mars 1793, le directoire du département nomma mon cousin de Craponne du Villard, à Nyons, pour suivre dans le district de l'Ouvèze les opérations relatives à la levée prescrite par le décret de la Convention du 24 février précédent. Il accepta ces fonctions et le procureur-syndic le remercia de son zèle. Dans ce dossier figurent des documents relatifs aux commissaires ordonnateurs des guerres Pavin de Fontenay, de Sucy, etc., ou émanés d'eux, et en outre une lettre de P. Monier, de Tain, relative à son commerce (5 mars 1793). Monier est le père du sénateur Monier de la Sizeranne.

Pavin de Fontenay (Jean-Jacques), né à Mélas (1732), avait été nommé commissaire des guerres en 1757. Il figura dans les rangs de la noblesse aux États généraux du Vivarais (1789), et la fermeté de ses principes lui attira une dénonciation à l'Assemblée Nationale (1791). Cependant, au milieu de l'année suivante (1792), il fut promu commissaire ordinaire et grand juge militaire de l'armée du Midi, des Pyrénées à Lyon. La suite de sa carrière n'était pas connue (PERROSSIER. *Lettres adressées par Achard de Germane*, etc., p. 125-6, 193). Il épousa Mlle Hébrard de la Valonne, fille du commissaire des guerres, à Montélimar, propriétaire de la maison

Carteaux fit battre le rappel à Valence, le 9 juillet, à minuit, et partit immédiatement, disent les auteurs. Tout en passant d'une traite de Valence à Ollioules, signalons un incident survenu dans la Drôme. En traversant Montélimar, le payeur, à la suite de l'armée du général Carteaux, avec l'autorisation du payeur général de l'armée des Alpes, requit le receveur du district, C. Autran, de lui prêter 34.000 livres. Le 5 août, les formalités de régularisation n'étaient pas encore terminées et ce dernier fonctionnaire ne dissimulait pas son mécontentement[1].

Narrons enfin de nouveaux faits inédits relatifs aux bataillons de la Drôme, à l'époque contemporaine du siège de Toulon, sans cependant épuiser la matière. Alexandre-Antoine Romieu, membre du directoire du département, se prononça contre la Convention après les événements des 31 mai-2 juin 1793 et il fut destitué par Boisset le 4 septembre suivant. Les biographes avancent qu'il chercha un refuge dans l'armée et qu'il s'engagea le 14 octobre[2]. La vérité est beaucoup plus dramatique. Arrêté à Arles, le 21 septembre, il fut emprisonné dans cette ville et qualifié « scélérat »[3].

Une feuille de route lui fut délivrée, le 28 septembre, pour aller rejoindre le 8e bataillon de la Drôme et pour partir de Nyons, le 4 octobre, conformément aux instructions du représentant du peuple Boisset, aux termes de la lettre du 23 septembre et datée de Die :

« Citoyen, un moment d'erreur a pu vous attirer toute la « sévérité des lois, mais on ne peut pas priver la patrie d'un « deffenseur. Volés aux champs de la victoire. C'est là que « vous fairés oublier le mal momentané que vous avés fait

appartenant aux miens. Il ne dut pas accepter les fonctions de grand-juge, puisqu'il était encore commissaire ordonnateur au commencement de l'année 1793. Cet important personnage a été oublié par les biographes locaux, et d'après un mémoire judiciaire m'appartenant, il est mort en l'an III, hors de Montélimar, car l'état civil ne contient pas ce décès.

1. *Archives départementales de la Drôme*, L 56_2.

2. Rochas, *Op. c.*, t. II, p. 360. Brun-Durand, *Dict.*, etc., t. II, p. 324-5.

3. *Courrier d'Avignon*, p. 780.

« à la République. Elle attend de vous un service qui vous « reconciliera avec Elle. Partés, allés joindre celui des ba « taillons de la Drôme qui vous conviendra. Je vous y autorise « bien volontiers, et je pense que vous me mettrés à même de « réparer la sévérité que j'ai été contraint d'employer envers « vous. Partés et revenant vainqueur dans vos foyers, il vous « sera facile de recouvrer l'estime de vos concitoyens et les « bienfaits de la patrie. » Romieu devint général de brigade et fut le père du fameux vaudevilliste Romieu[1].

A la date du 21 septembre 1793, nous trouvons un état des citoyens « qui se sont fait enregistrer pour former le complé- « ment de la levée de 30.000 hommes de cavalerie dans toute « la République et ce qui sont devenus ». Ce document s'applique uniquement au district de Valence, les autres tableaux analogues ayant disparu. Dans le paragraphe concernant les « volontaires contre Toulon », au nombre de quinze, figurent les noms de Charles-Louis Coston, de Valence; Hilaire-Marcel Deloche, de Tain, etc., etc.[2] Le premier d'entre eux est le père du biographe de Napoléon Ier et le grand-père de l'historien de Montélimar. Lieutenant-colonel du régiment provincial de Grenoble-artillerie en 1790, il s'engagea comme simple cavalier en 1793, à l'âge de cinquante-deux ans. Quoique muni de sa feuille de route, il fut arrêté à Saint-Paul-Trois-Châteaux, avec le Dr Caudeiron, comme suspect et dépourvu de passeport et il fut incarcéré en ce lieu. La requête de sa femme, examinée le 28 octobre, lui fit rendre la liberté sous la condition de se retirer à Valence! Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quinze ans huit mois (1741-1837)[3].

Le *Courrier d'Avignon* (30 octobre 1793) rendit hommage à la vaillance et au patriotisme des bataillons de la Drôme, dont plusieurs venaient de traverser Avignon, et le chroniqueur ajoutait que les Dauphinois se montreront dignes de

1. *Archives départementales de la Drôme*, L 56_2.
2. *Mêmes archives*, L 56_2.
3. Renseignements dus à son arrière-petit-fils, M. Adhémar, baron de Coston. — Cf. GARNODIER, *Recherches archéologiques sur Saint-Romain-de-Lerp*, etc., p. 335.

leur réputation. D'un autre côté, les canonniers du 6e bataillon de la Drôme faisaient merveille à l'armée de Sambre-et-Meuse et Condé passait pour avoir été tué d'un coup de canon tiré par eux[1]. Le chef de brigade, de qui dépendait ce bataillon, était d'ailleurs Championnet[2]. Ces quelques lignes modifieront certainement l'opinion des lecteurs du présent chapitre à l'égard des soldats d'origine drômoise. Malgré les souffrances endurées et en dépit de multiples actes regrettables, leur attitude fut bien meilleure que la conduite de nombreux autres bataillons[3].

Enfin, l'énergie du maire et de la municipalité de Montélimar à l'égard du mouvement fédéraliste mérite un souvenir. Dès la réception d'un premier avis, des sentiments d'hostilité contre les Marseillais éclatèrent immédiatement et l'on songea à les traiter comme des rebelles. Le maire, Salamon, l'irascible Salamon[4], convoqua d'urgence, le 9 juillet, les autorités constituées et les chefs de la légion Allobroge se trouvant en garnison à Montélimar pour « s'environer de leurs lumières »[5]. Le conseil municipal décida à l'unanimité que les portes de la ville seraient fermées à l'armée marseillaise et que « cette ville, « fût-elle réduite au seul courage de ses habitans, s'ensevelira « sous ses murs plutôt que d'en permettre l'accès aux ennemis « de la Convention ». La seconde motion votée portait « que « le général Carteaux sera invité à faire marcher sur le champ, « contre les rebelles, les troupes dont il a le commandement « et d'agréer l'ofre (*sic*) que font tous les citoyens de Montéli- « mar de se joindre à elles, pour écraser les batards phocéens « qui souillent l'origine dont ils se prétendent issus ». Les chefs de la légion Allobroge, de la garde nationale et de la gendarmerie, les nombreux citoyens présents applaudirent à

1. Fausse nouvelle.

2. *Ibid.*, n° du 6 frimaire an II.

3. D'une manière générale, cf. *Souvenirs intimes d'un volontaire de 1791. Le 2e bataillon de volontaires de la Drôme*, etc., *passim*.

4. Le futur maire de Lyon.

5. La légion Allobroge était donc déjà installée à Montélimar, lorsque Carteaux quitta Grenoble. Cette note rectifie les dires de tous les auteurs.

cette délibération et crièrent, aux armes[1]! Ces sentiments n'étaient pas superficiels, car plusieurs Montiliens s'engagèrent dans l'armée de Carteaux, lors de son passage (11 juillet).

La nature des éléments constitutifs de l'armée marseillaise et l'infériorité du commandement[2] permettaient d'en prévoir l'effondrement à brève échéance, au premier contact pris avec les troupes régulières. Eût-elle eu d'ailleurs le bénéfice d'une cohésion absolue, que ses efforts seraient venus se briser contre le rempart inexpugnable, formé par les populations républicaines du département de la Drôme, au-dessus de Pierrelatte[3].

(*A suivre*)

R. Vallentin du Cheylard.

1. *Registre des délibérations*, f°s 37 et s.

2. *Ibid.*, f° 42. C'est à Montélimar que Carteaux aurait rappelé à l'activité Dours l'aîné (le futur général Dours), commissaire aux levées de cette ville pendant un certain temps, mais se trouvant alors dans le district de l'Ouvèze. Cf. l'ouvrage si documenté du Dr Laval, déjà cité, p. 72. Le *Dictionnaire* de Robinet donne à tort la date du 6 juillet à ce fait.

3. Pour l'histoire du fédéralisme dans l'Isère, cf. Prudhomme, *Le Fédéralisme dans l'Isère et Français de Nantes* (juin-juillet 1793).

LETTRES INÉDITES

DE

MARIE-CAROLINE

REINE DES DEUX-SICILES

au marquis de Gallo

(1789-1806)

(*Suite*[1])

CCXIX

Schönbrunn, 1801[2].

Je vous renvoie votre dépêche ainsi que la lettre du général. Si vous avez reçu des lettres du Roi, prière de me les communiquer afin que nous concertions nos réponses conformément à ses désirs et afin de le mieux servir.

J'ai lu jusqu'à 2 heures après minuit et n'ai pas encore achevé de prendre connaissance de ce qu'il y a de pire. Rien de consolant dans tout cela. Et ce qu'il y a de pire pour vous, c'est de devoir lire le courrier d'Angleterre qu'il faut expédier au plus vite. On fera partir ensuite celui de Pétersbourg. Je crois la chose nécessaire et urgente. Nous en parlerons de vive voix. Je vous attends ce matin, si votre santé vous le permet, sinon en ville, après votre dîner.

Adieu, croyez-moi avec une vraie estime.

1. Voir *Revue historique de la Révolution française* de janvier-mars 1911 et numéros suivants.

2. Selon toutes les probabilités de la deuxième quinzaine de janvier.

CCXX

Lettre de la Reine de Naples au comte de Cobenzl[1].

Monsieur le Comte, le danger iminent dans lequel se retrouve le royaume du roi, mon époux, n'ayant malgré nos fondées espérances point été incluse à l'armistice de Trevise, m'oblige à vous interrompre au milieu de vos sérieuses occupations, et de vous reccomander avec toute l'efficacité possible, les intérêts du roi mon époux. Je sais que S. M. l'Empereur, dont le sincère intérêt m'est bien connu, vous fait ordonner de veiller à nos intérêts ; je vous prie donc, Monsieur le Comte de faire les plus *fortes* et *efficaces* instances pour obtenir l'ordre qu'*immédiatement* et au plus *vite* on suspende toutes hostilités contre les États du Roi, mon Époux et de travailler avec activité et vivacité pour que l'article qui vous a été envoyé soit admis au traité de paix qui va se conclure. En dernier lieu, je vous prie de faire envoyer au plus vite le passeport afin que le Marquis de Gallo, muni des pleins pouvoirs du Roi, puisse courir à Lunéville. Ces trois points sont si essentiels pour moi, vu le désœuvrement ou se trouvent les armées françoises en Italie que je ne puis assez vivement et efficacement vous les recommander.

C'est la première importunité que je vous cause, mais c'est aussi la plus essentielle que de ma vie je pourrais avoir. Jugez donc combien en y réussissant par vos talents reconnus et votre zéle, vous captiverez mon éternelle reconnaissance, celle du Roi, mon époux, qui encore ignore les dangers qui le menacent, celle de toute ma famille, et nous n'oublierons jamais que nous vous devons notre sureté et tranquillité.

Je vis avec un ferme espoir que la réponse à celle-ci calmera entièrement les inquiétudes et anxiétés que ressent celle qui déjà se dit avec bien de la reconnaissance votre très affectionnée

CHARLOTTE

Vienne, le 26 janvier 1801.

Lettre de M. le Comte de Cobenzl à S. M. la Reine[1].

Lunéville, le 2 février 1801.

J'ai reçu avec respect les ordres dont V. M. m'a honoré en date du 26 janvier. Je ne fais que remplir mon devoir et me conformer aux

1. Archives Gallo. Dossier n° 46.

intentions que Mon Auguste Maître a daigné me manifester, en m'employant autant qu'il est en moi, dans tout ce qui peut concerner les intérêts du Roi des Deux-Siciles, si analogues à ceux de S. M. L'Empereur. J'aurais beaucoup désiré sans doute, que le projet d'article qui m'a été envoyé, eût pu être adopté par la République Française, et que S. M. Sicilienne se trouvât d'après cela comprise dans le traité de S. M. I., lorsque celui-ci pourra être conclu. Mais malheureusement tous mes efforts ont été inutiles et il a été répondu à ma proposition que la paix avec la cour de Naples devait être traitée et conclue par un négociateur envoyé directement par le Roi. Pour me procurer la certitude que, pendant l'armistice, il ne sera rien entrepris par les troupes Françaises contre les États de S. M. Sicilienne, j'ai demandé dans le Protocole des Conférences qu'il soit donné des assurances positives à cet égard ; et quoique ce qui m'a été répondu ne soit pas aussi explicite que je l'aurais désiré, je crois cependant qu'on peut être d'autant plus tranquille à cet égard que les Français ayant fait mention de l'intérêt que prenait l'Empereur de Russie à la sureté de S. M. Sicilienne, il n'est pas à supposer dans ce moment-ci qu'ils s'exposeront à le mécontenter.

Pour ne pas me borner à une réponse aussi générale, j'ai réitéré ma demande dans la même note que j'ai présentée pour avoir le passeport de M. le marquis de Gallo. Il vient de m'être déclaré par un mémoire que j'envoie aujourd'hui aux pieds de S. M. l'Empereur, que la Russie s'intéresse autant que l'Autriche au rétablissement de la bonne harmonie entre la République française et le Roi de Naples et que la paix avec ce prince n'éprouvera aucune difficulté aussitôt qu'un plénipotentiaire chargé de ses pouvoirs se sera présenté. Il a été déclaré en même temps que du moment où la paix sera signée avec S. M. l'Empereur, S. M. Sicilienne pouvait être assurée qu'aucune hostilité n'aura lieu contre Elle, pourvu que ses forces de terre et de mer soient rappelées dans ses États.

Le plénipotentiaire de la République Française à Lunéville ne s'étant pas cru autorisé de délivrer le passeport pour M. le marquis de Gallo, il vient d'en être écrit au Premier Consul, qui vraisemblablement enverra ce passeport d'ici à trois jours.

Je l'expédierai sur le champ par un courrier qui rencontrera M. le marquis de Gallo dans sa route. D'ailleurs, aussitôt que ce ministre aura passé l'armée du général Moreau, il pourra venir jusqu'a Lunéville sans aucun obstacle.

Heureux d'avoir pu saisir cette occasion de présenter mes hommages à Votre Majesté, je La supplie d'agréer avec bonté l'assurance du très profond respect avec lequel je suis, etc., etc.

[En raison de l'intérêt tout particulier que présente l'intervention directe de la Reine dans ces négociations, nous avons cru bien faire en empruntant au *R. Archivio di Stato* de Naples (*Affari Esteri*, Vol. 431) les deux lettres qui, deux jours avant l'expédition de celle que Caroline adressa à Cobenzl, Gallo écrivit, l'une au premier Consul, l'autre à son frère Joseph, à ce moment ambassadeur de la République Française à Vienne.]

Au citoyen Bonaparte,
Premier Consul de la République française.

Vienne, 24 janvier 1801.

Citoyen Premier Consul.

Voici une écriture et un nom qui ne vous sont pas inconnus. Vous pouvez aisément sentir, Citoyen Premier Consul, combien je suis ravi de saisir l'occasion qui me rappelle à votre souvenir et me permet de vous présenter mes hommages et de réclamer votre ancienne bonté et confiance.

Dès que M. le comte de Cobenzl reçut les ordres de S. M. I. après la convention de Steyer de commencer définitivement les conférences pour la paix, il fit ouverture au citoyen Joseph Bonaparte des intentions du Roi, mon maître, de concourir à la même pacification. Les bonnes dispositions, que M. Votre Frère témoigna à cet égard, engagèrent S. M. I. à mon instance à ordonner depuis le 13 de ce mois à son plénipotentiaire de demander à M. Votre Frère un passeport pour moi pour me rendre tout de suite à Lunéville ou à Paris, selon que les circonstances pourraient l'exiger, muni des pleins-pouvoirs de S. M. le Roi, pour vaquer à un si grand intérêt des deux États. J'attends ce passeport avec beaucoup d'impatience afin de contribuer au plus tôt à la conclusion d'un ouvrage si salutaire et si précieux pour l'humanité souffrante. D'après mon calcul, j'espère de le recevoir en deux ou trois jours.

Mais je ne puis différer en attendant de réclamer les sentiments

distingués de votre justice et de votre sensibilité, pour vous engager, Citoyen Premier Consul, à mettre fin à toute continuation inutile de malheurs que les hostilités pourraient amener pendant la durée des négociations. Un armistice vient d'être conclu le 17 entre vos troupes et celles de S. M. l'Empereur. M. le général Brune qui dans sa lettre sous la date du 18 brumaire, avait assuré au général Damas qui commande les troupes du Roi, que *son intention n'est point de pénétrer sur le territoire napolitain, ni de faire rien qui soit hostile contre S. M. Sicilienne,* vient de déclarer à cette occasion à M. le général Bellegarde et à ses plénipotentiaires de la manière la plus positive, que pendant l'armistice avec l'armée autrichienne il ne marchera pas vers le midi de l'Italie et nommément qu'il n'entreprendra rien d'hostile contre les troupes, ni contre les États du Roi, mon Maître. Il est impossible de douter de la bonne foi et de la loyauté de M. le général Brune ainsi que de la plus stricte observance de sa parole ; mais comme ses promesses ne peuvent être que subordonnées aux ordres qu'il peut recevoir de vous, je viens réclamer, Citoyen Premier Consul, votre humanité et vous prier instamment de vouloir bien confirmer, par vos ordres supérieurs et précis, les bonnes dispositions et promesses du général Brune, afin que désormais aucun acte d'hostilité ultérieur ne soit commis entre vos troupes et celles de S. M. le Roi. Ce qui serait aussi inhumain qu'inutile dans le moment où la paix va faire renaître les sentiments d'amitié entre les deux puissances. Rien n'est certainement plus éloigné de votre cœur et de vos sentiments pacifiques que de voir arriver par vos ordres de nouveaux malheurs et l'effusion du sang humain dans le moment où vous m'accordez un passeport pour aller mettre fin à tous nos différends.

Dans la confiance que m'inspire votre façon de penser et votre caractère, j'écris à M. le général Brune la lettre dont j'ai l'honneur de vous remettre une copie pour lui dire que je compte au nom de S. M. sur ses promesses réitérées, qui sont certainement fondées sur vos intentions pacifiques ; et je le préviens que je suis sur le point de me rendre en France pour conclure la paix[1].

1. L'Empereur François, se défiant des intentions de Brune, avait, à la date du 22 janvier, cru utile de mettre Cobenzl au courant de la situation et de lui faire tenir des instructions formelles et catégoriques :

« Le général Brune, lui écrivait-il, s'est obstiné à refuser de faire comprendre dans l'armistice les troupes et les États du roi de Naples; mais il a déclaré en termes

Permettez, Citoyen Premier Consul, que je vous exprime l'empressement que j'ai de vous réitérer de bouche mes hommages ainsi qu'à Madame Bonaparte et à toute votre famille et de vous assurer en attendant des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être...

A Monsieur Joseph Bonaparte
Ambassadeur de la République Française

Vienne, le 24 janvier 1801.

Monsieur l'Ambassadeur,

D'après les ouvertures que M. le comte de Cobenzl a dû vous faire par ordre de S. M. l'Empereur sur le désir du Roi, mon Maître, de concourir à la paix avec la République Française, et d'après le témoignage que vous avez bien voulu lui donner d'agréer les dispositions du Roi à cet égard, j'attends à toute heure pour me rendre en France le passeport que j'ai prié S. M. l'Empereur de vous faire demander par M. le comte de Cobenzl, depuis la date du 13 de ce mois. Je partirai au moment même que je le recevrai pour vous prouver, M. l'Ambassadeur, la sincérité des sentiments du Roi et mon empressement personnel de remplir Ses ordres et de vous réitérer mes hommages.

L'armistice qui vient de se faire en Italie et les déclarations et promesses de M. le général Brune de ne rien entreprendre d'hostile contre les États et les troupes de S. M. le Roi, mon Maître, m'engagent à désirer encore l'avantage de recevoir au plus tôt le passeport en question pour hâter le rétablissement de la bonne intelligence et amitié entre les deux États. Je vous prie en conséquence de vouloir bien faire parvenir au plus tôt la lettre ci-incluse à M. le Premier Consul, votre frère, dans laquelle je le sollicite pour cet objet et pour qu'il veuille bien donner ou confirmer les ordres à

exprès et de la manière la plus positive qu'il ne marcherait pas vers le Midi de l'Italie, ni n'entreprendrait rien d'hostile contre les troupes de S. M. Sicilienne.

« C'est un point qui m'importe infiniment et ma bonne foi est intéressée à l'obtenir. Comme il y a *peu de fond à faire sur la parole d'un homme comme Brune*, je vous charge de faire tous les efforts possibles pour que sa promesse soit confirmée sans délai par Joseph Bonaparte et par le gouvernement français et pour que les ordres y relatifs soient immédiatement expédiés au général Brune. Je recommande cet objet à votre zèle de la manière la plus spéciale. »

M. le général Brune pour la cessation de toute hostilité entre ses troupes et celles de S. M. le Roi.

J'attends avec empressement votre réponse, Monsieur l'Ambassadeur, et je vous réitère l'hommage du profond respect et de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être[1]...

CCXXI

Schönbrunn (sans date), 1801[2].

Je me dispose à partir pour Laxenburg d'où je ne reviendrai que ce soir. Quelle multitude de pensées se heurte dans ma tête. Je tâcherai, si je peux y arriver, de parler à l'Empereur par acquit de conscience, mais sans espérer le moindre résultat de cet entretien.

Je pense être prête demain pour l'expédition pour Londres, vendredi ou samedi pour Palerme et lundi pour la Russie.

Dieu veuille que nous sortions sûrement intacts et honorablement de cette infernale crise. Ayez pitié de mon sort et croyez-moi avec une véritable reconnaissance.

1. Le même jour Gallo avait encore écrit à Cobenzl, à Brune, à Damas, et enfin à Bellegarde qu'il priait de vouloir bien lui faire savoir « si les Français faisaient des « mouvements vers le Royaume de Naples ou s'ils faisaient passer des forces considérables dans le bas de l'Italie qui indiqueraient le projet d'une pareille expédi« tion.

« Car pour garnir la Toscane, ajoutait-il, et malheureusement Ancône, ils n'auraient « pas besoin de concentrer beaucoup de forces. L'indication que Votre Excellence « pourra me donner à cet égard peut beaucoup servir à ma conduite.

« S. M. la Reine recommande vivement ces deux objets à Votre Excellence et « vous prie de prendre soin de la malheureuse situation où nous sommes réduits. »

A peu près au même moment, dans une dépêche chiffrée qu'il adressa à Acton le 21 janvier, Gallo lui disait : « L'archiduc Charles contrecarrait les opérations de Bellegarde, lui prescrivant de ne pas risquer de bataille. De la Brenta il s'était retiré derrière la Piave et si la paix ne se concluait pas, il serait arrivé sous les murs de Vienne.

« Sans qu'il s'en aperçût, la camarilla de l'Archiduc se composait de tout le parti « qui fait de l'opposition au gouvernement, de tous les Jacobins et de tous les illu« minés de la Monarchie. L'ascendant que l'archiduc a pris sur l'Empereur a changé « en quinze jours tout l'état militaire et politique des affaires de ce pays. » (Gallo à Acton, Vienne, 21 janvier 1801. [Dépêche chiffrée.] Archives Gallo.)

2. De la même époque que les précédentes, par conséquent des derniers jours de janvier ou du commencement de février 1801.

CCXXII

Schönbrunn, 1801 [1].

Je désire avoir des nouvelles de votre santé, Ruffo m'ayant dit hier que vous aviez la fièvre. Cela m'inquiète et m'intéresse si vivement que j'ai hâte de savoir comment vous allez.

Je vous envoie une lettre de Serra Capriola. Je n'ai pas encore pu lire le monceau de dépêches que j'ai reçues, mais vous les ferai parvenir dès que ce sera chose faite. Cela retardera peut-être le départ du courrier jusqu'à jeudi et nous nous entendrons ensemble sur ce qu'il convient d'écrire à Palerme afin de ménager et de ne pas exaspérer inutilement ce violent Souverain.

Il faut évidemment, je le reconnais avec vous, opérer avec beaucoup de prudence et de tact le déplacement et le rappel de Serra Capriola.

Belmonte ne me parle presque pas de politique. Il est dégoûté et malade. Se croyant près de mourir, il veut aller finir ses jours ailleurs et en paix. Il est écœuré de sa situation malgré les attentions dont on le comble. Il voit les choses en noir et en comprend et en redoute les conséquences. Adieu, croyez-moi toujours.

CCXXIII

Schönbrunn, 1801 [2].

J'apprends à l'instant que Minto prétend que la paix est faite et que Wickham expédie l'armée de Condé à Trieste. Koller et tous les ministres remarquent le silence qu'on observe à notre égard. Ce serait de mauvais augure pour notre sécurité. L'Adige et l'Inn seraient la limite. Dites-moi ce que vous savez.

CCXXIV

Vienne, le 21 février 1801. N° 4.

(*Partie écrite en noir*)

Je vous écris encore deux lignes pour vous annoncer que

1. Antérieure de quelques jours au jeudi 12 fevrier, date du départ de Gallo pour Paris.

2. Ne saurait être postérieure au 11 ou 12 février.

l'on me presse pour expédier le 21. Ainsi je n'ai que le temps de vous dire que je n'ai reçu aucun courrier de Palerme ni Naples, que je suis très empressée d'en recevoir par toutes les nouvelles que toutes les gazettes annoncent. Adieu.

(*Partie écrite au citron entre les lignes écrites en noir*)

J'écris en toute hâte. Après qu'on m'a dit expédier le soir, on m'envoie le matin chercher ma lettre. Je ne puis assez vous dire combien je suis inquiète sur tout. Croyez-moi, l'alliance avec les Français est en chemin. Je la crois même faite et assurée. Ainsi voyez et conduisez-vous selon cette idée. La diversion du bon et honnête Turc peut-être sera la raison. Les possessions en Italie en seront, je crois, les bases et nous verrons sous peu un rapprochement avec les Russes, ce qui prouvera encore plus la chose. Ne croyez point que j'ai cela d'eux. Ils ne s'en doutent même pas; mais je le prends de demi-discours tenus par des gens que je dois connaître à fond et qui ne sentent pas la conséquence de ce qu'ils lâchent en parlant. Mais croyez-le de sûr.

Je tremble pour nous chez nous. Les gazettes impriment (N°s 40, *Mercure Universel,* et 43, *Journal de Francfort*) toutes choses qui me font peur. Car fermer les ports, mettre l'embargo, c'est exiger que nous déclarions la guerre aux Anglais et il me paraît qu'on est en cela peu éloigné ici de nous forcer à nous compromettre décisivement contre. Le passage qu'on demandera sûrement est une chose impossible. Les ports de Livourne et Ancône étant tout ce dont ils peuvent avoir besoin, vouloir venir chez nous est un prétexte pour se remettre en possession, nous jouer, exiger nos bâtiments, enfin nous asservir. Ainsi prenez garde, car tout ceci sera dit. La Russie le voudra; elle y est poussée. Les Français le désirent et Vienne y consent. Car, croyez-moi, il n'y a rien de sous-entendu déjà. L'armée d'exécution française pour les divisions de la rive droite sera accompagnée ou au moins aidée d'une armée autrichienne. L'affaire de la Turquie n'épouvante point. On répond que, pourvu qu'on exécute sur des bases solides, cela

peut être avantageux. Enfin, bien des paroles ainsi jetées me donnent de grandes lumières et craintes. Je vous dis tout, tout comme je vous l'ai promis et comptant sur vous.

Le Grand Duc même agit et croît retourner et que cette comédie ne sert qu'à couvrir un grand plan. Aussi ne sont-ils nullement affectés. Mais où mettra-t-on alors l'infant de Parme ? Voilà ce qui me fait trembler. Je vous conjure, tâchez de sonder, de voir.

Thugut a donné pleine démission, devant partir. On pousse à cela ; mais il dit ne partir qu'aux neiges fondantes. J'ai envoyé R [1] chez lui, le croyant entièrement disgracié et désirant par cœur le voir avant son départ. Il m'a fait dire que sûrement il viendrait plus d'une fois, mais qu'il attend la fonte des neiges. Il nie l'armée d'exécution ; mais les maîtres en conviennent. Mais il dit qu'ayant accepté toutes les dettes, cette cour reste avec 7 millions annuels de dettes et rentes à payer. Cela est énorme ; mais soyez attentif. Comptez qu'il y a une grande affaire sous couverture. Tâchez de nous sauver ou de nous inclure aux assassins du pays pour ne pas être leur victime.

On m'appelle. Je ferai une autrefois de plus. Je vous renvoie toutes vos lettres. Votre sincère amie pour la vie.

CCXXV

Vienne, le 25 février 1801. N° 6.

(*En noir*)

J'ai reçu votre lettre n° 1 datée d'Augsbourg et je vous suis bien obligée de ce que vous me dites. Je ne suis pas complètement tranquille et rassurée sur votre compte depuis qu'un courrier nous a appris que votre voiture s'était brisée à Ulm. J'espère cependant que vous ne vous ressentez aucunement de cet accident qui n'aura d'autre conséquence qu'un retard évidemment fâcheux. Je vois que probablement à cause du mauvais état des routes, il vous a fallu quatre ou cinq jours pour arriver à Augsbourg.

1. Doit être Alvaro Ruffo.

Vous me demandez ce qu'il en est des courriers. Je n'ai sous la main que le seul Panico qui doit aller à Naples. Aucun autre n'est arrivé ni de Palerme ni de Naples depuis votre départ[1] et après avoir, comme je vous l'ai demandé, expédié Gomez à Pétersbourg, Bezzi à Murat et Bourgeaux à Londres, il ne me restera plus que Panico qui partira pour Naples à la fin de la semaine. J'espère donc qu'il m'en arrivera un d'ici-là.

Adieu, je désire apprendre au plus vite que vous êtes arrivé à bon port et en bonne santé et que nos affaires marchent, comme me le font espérer les lettres du 20 et du 30. Croyez-moi avec la reconnaissance la plus vive.

CCXXVI

Vienne, ce 6 mars 1801. N° 10.

(*Au citron*)

Combien de choses j'aurais à vous écrire, car il surgit journellement de nouvelles affaires, toutes en contradiction l'une avec l'autre ; et vraiment je commence à perdre la tête et la volonté. Oh ! ce que je donnerais pour ne pas avoir de filles et de quoi vivre commodément rien que pour moi.

Par le courrier de Rome, parti de Rome le 23, arrivé cette nuit et qui apporte la très-sotte promotion des cardinaux, je reçois cette lettre du cardinal Ruffo. Il m'annonce que le 28 février l'on a conclu un armistice à Foligno ; il me dit qu'il me l'envoie et il n'en fait rien. Toutes choses fatales et odieuses au suprême degré. Pas une ligne de Naples ni de Palerme, depuis le départ du Prince. *Il faut avouer que ce mépris, cet abandon dans ces moments, et de tous également, ne fait* point désirer de se remettre sous cet odieux et immoral joug. Voilà la vérité.

J'ignore les conditions de l'armistice et à cause de cela je ne peux vous en parler ; mais je chercherai de le savoir ici, et si Ghislieri les a envoyées, je vous les communiquerai ; mais j'en ai piètre opinion et je crains qu'il n'ait commis des bassesses et des fautes.

1. Gallo était en route pour Lunéville et Paris.

C'est une fatalité, mais je constate que je devrai vivre hors de ma patrie. Je préfère tout à la vie dans mon royaume en face de mes sujets sous le joug des horribles régicides français. Bref, pour le moment j'ignore ce qu'il en est et je vous envoie la copie exacte de la lettre du cardinal. C'est là toute ma science et mon seul appui parce que j'ignore tout ce qui peut s'être passé et fait à Naples, même l'arrivée du prince qui s'y trouve déjà depuis cinquante jours. Je tâcherai de vous faire savoir quelque chose par cette lettre avant de la fermer, en me faisant donner des informations par Reinier s'il a des lettres de Ghislieri, aussi par Trautsmandorff, et Colloredo ; j'interrogerai moi-même l'empereur là-dessus ; bref, je mettrai tout en œuvre pour vous donner quelque nouvelle, quoique je sois sûre que vous les aurez directement.

Je ne peux pas vous envoyer de courriers n'en ayant aucun à ma disposition ; mais j'enverrai le cas échéant quelqu'un de mes gens rien que pour ne pas vous priver de nouvelles quand j'en recevrai. Les moments sont critiques ; mais j'ai confiance dans votre talent bien connu, dans votre expérience et votre habileté.

Quant à moi, je voudrais une paix qui ne soit ni déshonorante, ni trop dure et ensuite obtenir une dotation à perpétuité pour moi et pour mes filles, vivre hors de mes États, s'il est possible, en disant ensuite adieu au gouvernement. On en souffre trop et *l'on n'en est que la dupe* n'obtenant qu'ingratitude. En somme je suis lasse de vivre pour les autres et de voir que ceux-ci n'ont aucune espèce d'égards pour moi.

Ici l'on dit que l'Angleterre aussi fait sa paix. Je ne puis comprendre comment ; mais je le désire ardemment, rien qu'afin que la paix soit générale et que nous n'ayons pas de difficultés au sujet des ports. Nous pourrons alors adopter et suivre la bonne politique qui seule nous convient et ne jamais plus nous mêler de rien, que d'assurer notre propre défense et sécurité en ne recherchant que ce qui est notre avantage réel.

J'attends vos premières lettres avec une grande impatience pour y voir clair. A mon avis, l'horizon politique est encore

obscur. C'est à qui cherche à *jouer l'autre au plus fin* et tous le sont par Bonaparte. En un mot, depuis votre départ je vis dans les ténèbres et je ne peux même plus réfléchir et méditer parce que personne ne me dit rien.

Ruffo dort et se plaint de malaises; l'abbé [1], je ne le vois pas, et lorsque nous nous voyons, la contradiction de nos principes me met en rage et je ne veux pas m'exposer à me fâcher contre lui.

Ici on dit tous les jours que Thugut s'en va et cette situation cruelle et douloureuse ne se dessine pas, ne se résout pas. Cela m'embarrasse parce que je connais ce système de rejeter sur les autres les fautes que l'on commet. J'espère apprendre toute chose de vous avec la même franchise dont je me sers pour vous écrire. Adieu, après avoir appris quelque nouvelle, après le dîner, je terminerai cette lettre. Je suis avec amitié et reconnaissance votre véritable, éternelle, mais bien triste et *bien sombre* amie.

Je viens d'envoyer Giansante chez Trautsmandorff et Colloredo. Le premier a juré ne rien avoir vu, ni savoir; le second, Colloredo, a balbutié et dit d'avoir à peine parcouru et mis sur le bureau de l'Empereur la lettre de Ghislieri. Mais j'en ai reçu une autre de Bellegarde qu'on copie en ce moment et qui prouve qu'on a pas laissé passer Bezzi, bien qu'il fût accompagné d'un officier, courrier du dit Bellegarde. Bezzi a donc dû retourner à Trieste et de là expédier les dépêches pour Naples, en essayant de les faire parvenir par Rome à leur destination. Quant à Precanico, il est encore retenu à Milan. Toute cette intrigue, ces canailles l'ont faite pour forcer, obtenir un armistice qui les achemine vers de meilleures conditions de paix. J'espère au moins qu'on vous aura écrit ce que l'on a fait. Pour moi, j'ai déjà fait le nécessaire à cet effet.

Mon fils est arrivé le 31 de janvier et personne ne m'a encore donné signe de vie. Il faut tout mon désir du bien pour ne point jeter le manche après la cognée. Au reste, je suis ferme-

1. Giansante.

ment décidée de ne point partir d'ici avant l'automne et de demander des secours d'argent. Si on me les refuse, je vends mes bijoux, mais je ne songe pas à retourner à Naples, vu tout ce que je vois, sens et prévois.

Aujourd'hui à dîner, je tâcherai de savoir quelque chose de l'Empereur et vous le manderai.

Adieu, je suis de bien mauvaise humeur à cause de cet inconcevable silence des miens et de Naples. Adieu, croyez-moi bien occupée de vous, plaignant votre commission et étant votre bien sincère attachée amie pour la vie. Adieu.

CCXXVII

Vienne (sans date), 1801 [1].

Je vous remercie de la lettre que vous venez de m'écrire. Je ne parlerai à qui que ce soit de ces nouvelles que je crois avantageuses pour nous, puisqu'après avoir complètement dépouillé la Toscane on aurait pu venir en faire autant chez nous.

Je me borne à vous envoyer deux lettres, une pour le Roi, l'autre pour Acton, me réservant de vous écrire par le courrier. Je n'ai que peu de moments à moi, occupée comme je le suis par le gala d'aujourd'hui. Croyez-moi avec une véritable estime.

CCXXVIII

Vienne, le 17 mars 1801. N° 11.

Ne sachant pas quand on fera partir un courrier pour Paris, et encore moins s'il vous y trouvera encore, je vous écris par avance afin d'être prête au moment où on m'avisera. Puisqu'on ne vous permet pas de nous envoyer directement des courriers, et ceci contre toute loi et contre tout droit puisque nous avons signé un armistice et négocions un traité de paix, je tiens à vous annoncer que j'ai reçu le 13 votre expédition du 4 mars, que j'ai lu et complètement approuvé toutes vos dépêches qui

1. Lettre écrite évidemment en réponse à celle que Gallo lui écrivit aussitôt après son arrivée à Paris (fin février) et après avoir entamé le 24 février avec Talleyrand les négociations qui conduisirent à la paix de Florence. Postérieure à la lettre de la Reine du 11 mars, elle a été écrite avant celle du 17 mars.

sont parties le jour même pour Naples, comme vous me l'aviez demandé et où je désire les voir arriver au plus vite.

Vous me connaissez assez pour savoir quel effet elles m'ont produit : un accès de rage, mais pas l'ombre d'une surprise. Car je connais les gredins à fond.

Le général Graham[1], que je connaissais, car il a été à Messine, est parti le 14. J'en ai informé l'honnête et désespéré Castelcicala. Le 15, j'ai expédié directement Glasser en Russie pour réclamer le secours qui nous est dû et qui nous a été promis.

Maintenant, j'attendrai l'arrivée d'un courrier pour vous écrire, désirant qu'il vienne vite et pensant que Kalitcheff vous aura donné en arrivant un courrier pour Naples. J'attends vos prochaines nouvelles avec une extrême impatience et je compte sur vous.

Je ne sais que vous dire de mon état. Vous me connaissez. Vous pouvez donc vous le figurer.

Je n'ai qu'un seul courrier ici, Giannini, de retour de Londres et qui doit porter la nouvelle de l'accouchement de Louise déjà sortie de compte depuis douze jours. Je n'en ai pas d'autre et j'en attends de Naples avec une impatience sans égale. Car les nouvelles les plus fraîches sont celles du 16 février de Naples et du 7 février de Palerme. Je vis dans une angoisse continuelle au sujet de notre sort et n'ai pas un moment de tranquillité redoutant toujours ce que nous réserve l'avenir et m'attristant sur tout ce qui se passe actuellement.

CCXXIX

Vienne, le 20 mars 1801. N° 11.

Je finis ce matin mon expédition, Sa Majesté m'ayant fait savoir qu'il y a un courrier à expédier. Je désire que cette

1. Graham Thomas (Lord Lynedoch), général anglais, né en 1748, mort à Londres en 1843. Il débuta dans la carrière des armes à Toulon (1793), servit pendant la première campagne d'Italie sous les ordres de Wurmser, eut la direction du blocus de Malte (1798-1800), passa en Espagne en 1808, commanda l'armée en 1810, battit le général Victor à Barossa (1811), mais se fit battre en Hollande en 1814 devant Berg-op-Zoom. Après la paix il entra à la Chambre des lords et reçut le titre de baron de Lynedoch.

lettre vous trouve encore à Paris et que nos affaires soient négociées par vous, étant sûre alors qu'elles le seront avec plus de zèle et à notre avantage.

Mes deux filles sont au moment d'accoucher. Louise est hors de compte. Après la mort de cette pauvre Palatine[1], je suis moi-même plus épouvantée et, j'avoue, je serai charmée, quand elles seront un mois heureusement accouchées.

Ma vie est toujours la même, très triste, inquiète, sans nouvelles de Naples. Cela influe sur ma santé. Adieu, comptez que jusqu'au tombeau je serai toujours votre reconnaissante amie.

CCXXX

Vienne, le 23 mars 1801 (chiffre). N° 12.

Je profite de cette occasion, car je désire vous écrire ; mais elle m'est un peu incompréhensible. On m'a priée d'être prête le 20 à midi. J'ai hier demandé Colloredo. Il me dit le courrier parti et le comte R. (*nom illisible*) dit que ce ne sera que ce soir. Je l'ignore, et quelconque en soit la raison, j'en profite avec plaisir de vous écrire et remercier pour tout ce que vous me mandez du 12 de ce mois. Vos lettres m'ont redonné un peu de vie et de consolation et j'espère actuellement que, si la peur et les intrigues ne comblent la mesure des sottises à Naples, nous pourrons être sauvés et surtout avec honneur, ce que je préfère à tout, à l'existence même. — Je vous recommande de m'écrire aussi souvent que vous pourrez. Peut-être les ministres espagnols et prussiens envoient-ils des courriers. Moi, je n'en ai aucun et suis obligée de chercher quelqu'un, Glasser étant allé à Pétersbourg, et si l'Impératrice accouche, sans courrier je renverrai Giannini à Vienne, et serai sans courrier ni personne de service.

D'affaires, je vous ai écrit par la lettre du 20. Aussi je me limite ici à vous répondre à votre expédition du 12 de ce mois. — Je suis enchantée que Kalitcheff nous aide si efficacement

1. La grande duchesse Pavlowna, fille de Paul Ier, mariée à l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie.

et bénis Dieu que cet ami au moins nous est resté. Je vous conjure, mettez-lui le point d'honneur en mouvement. Je lui écrirai, mais je ne sais point si cette occasion est sûre, aussi je me réserve une autre fois.

Thugut est encore ici. Il aura l'indigénat et des terres en Croatie. Il va encore aux Conférences, mais a remis les affaires d'Italie et le bureau. On dit qu'il part; mais l'estime et la confiance de l'Empereur lui restent toujours. — On dit que Cobenzl reste à Paris et qu'on lui fait pour cela un pont d'or.

Moi, je ne sais que peu des affaires, mais ma malheureuse expérience m'y fait voir clair. J'espère en Dieu que l'on n'aura rien fait et que votre courrier du 9 arrivera à temps pour empêcher des négociations de paix à Florence[1] qui seraient le comble du malheur.

L'armistice[1] m'a déjà assez épouvantée. On en est dans l'enchantement, la princesse héréditaire surtout qui parle le langage du public, les Piémontais aussi, *per avere compagni al duolo*[2]. Mon fils écrit peu et dit: *Siamo stati necessitati di fare.* Il prévoit que je ne l'admirerai pas. *Acton ne m'écrit rien du tout du 16 février, les autres écrivent du 24* (par courrier Sarde).

Je vous conjure, tâchez de faire une paix honnête, stable et glorieuse, la *neutralité parfaite envers tous remise,* point de criminels d'État admis, le royaume dans toute son intégrité, point d'île d'Elbe, de Présides, rien, plutôt argent que chose. Voilà mon opinion.

Mandez-moi tout ce qui sera du duc de Parme. Le père dit : « On n'accepte point ». Le fils sera-t-il roi de France ou de Toscane ?

Je doute toujours la première et que la Cisalpine sera à la famille Buonapartienne.

Je vous recommande les intérêts de ce malheureux duc de Modène. Son héritier a quatre fils sans aucune probabilité que

1. L'armistice de Foligno est du 18 février et la paix de Florence du 28 mars.
2. Pour avoir des compagnons d'infortune.

cela puisse retomber à la Maison d'Autriche et pour attachés, ils le seront à qui leur rendra leur existence.

Le Grand-Duc ne me parle de rien, ni l'Empereur non plus. Il fait tout par lui-même, il est faux et je crois, celui qui a mis le plus de mal en famille. — Enfin, j'ai besoin de toute ma prudence, car tout ce que je vois et connais l'exige et je n'ai qui que ce soit à qui parler.

Je n'ose par cette occasion, dont j'ignore la sûreté, vous envoyer une *Cambiale*, non selon mes désirs, mais selon mes forces. Mais je le ferai par le premier courrier. Pour plus de sûreté, j'ai envoyé quatre expéditions de lettres de change à Arnstein qui, je crois, vous en aura donné compte. Je sais toute la cherté de ce pays.

Je désirerais tous les jours une de vos lettres, car elles me sont bien intéressantes. Je sais et je sens la situation inquiétante, infernale dans laquelle vous devez vous trouver et je vous plains bien.

Si vous trouvez quelque chose de bien bon goût en parure, bijouterie, petit meuble, jusqu'à 500 louis, pour un nouveau présent de couches à Térèse, vous me ferez plaisir. Je laisse totalement à votre choix et vous demande pardon de la sécatura.

D'ici aucune nouvelle. Le Palatin est très affligé. Je crois que si l'Empereur pense bien, il ne lui permettra plus de se marier, étant très dangereux pour la Hongrie.

Mandez-moi, je vous conjure, tout. J'en fais de même. Charles est encore en convalescence dans la maison Batthyany.

Faites nos affaires, je vous en conjure, avec le zèle que je vous connais et sur lequel je compte entièrement. Adieu. Multipliez-moi vos nouvelles qui me sont si intéressantes et croyez-moi, avec une profonde reconnaissance et pour la vie, votre éternelle et sincère amie.

(*A suivre*)

MÉLANGES ET DOCUMENTS

Le collège Louis-le-Grand, séminaire de la Révolution

Les *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobisme,* par l'abbé Augustin Barruel (ex-jésuite), publiés à Londres en 1798, ont été récemment réédités par M. Perrenet (A la Renaissance française, 1911 ; un volume). La thèse en est bien connue. Trois sectes auraient donné naissance au jacobinisme : 1° les Sophistes de l'incrédulité et de l'impiété, c'est-à-dire les philosophes anti-chrétiens du dix-huitième siècle ; 2° les Sophistes de la rébellion, unis aux Francs-maçons en haine de Dieu et des rois ; 3° les Sophistes de l'impiété et de l'anarchie, ou Illuminés, qui rejettent toute espèce de religion et de gouvernement. Nous n'insisterons pas sur cette explication scolastique de la Révolution : on peut en lire la substance dans un article de M. F. Renié, qui l'accepte sans réserve [1].

L'abbé Barruel a eu un double, en quelque sorte, dans la personne de l'abbé Proyart, dont la biographie est encore assez incertaine [2].

Liévain-Bonaventure Proyart naquit en Artois vers 1743 ; ordonné prêtre, il fut attaché au diocèse d'Amiens ; il fut ensuite professeur ou régent à Paris, préfet des études à Louis-le-Grand ; il émigra en Allemagne pendant la Révolution, et rentra en France sous le Consulat après avoir obtenu sans doute sa radiation. Il se mêla alors d'écrire en faveur de la restauration des Bourbons, et fut quelque temps détenu à Bicêtre (1801). Là, il fit sa soumission au gouvernement, mais il ne paraît avoir été pourvu d'aucune fonction sacerdotale. Il mourut en 1808.

Il eut le temps, en l'an XI (1803), de donner une nouvelle édition, la sixième, de l'ouvrage qui avait fait sa réputation contre-révolu-

1. *Revue critique des idées et des livres,* 25 septembre 1911, pp. 719-736.

2. Dans un récent ouvrage sur « J.-J. Rousseau révolutionnaire » (1912), M. Albert Meynier cite l'abbé Proyart comme ayant donné le ton des déclamations contre Rousseau et les philosophes; *loc. cit.*, p. 10 et note. — V. aussi E. Hamel, *Histoire de Robespierre,* t. I, p. 20, note ; — Paris, *La jeunesse de Robespierre,* p. 22, n. 1.

tionnaire, mais non sans l'avoir revisé sous l'œil de « Censeurs amis »: prudence bien légitime !

En voici le titre intégral :

« Louis XVI détrôné avant d'être roi, ou tableau des causes de la Révolution française et de l'ébranlement de tous les trônes. Seule édition de l'auteur. Par l'abbé Proyart. Prix, 5 francs. A Paris, chez l'auteur, Hôtel de Picardie, rue des Poirées-Saint-Jacques, et chez les principaux libraires de Paris et des départements. An XI-1803 » In-8° de xII-492 pages[1].

Dans l'Avertissement[2], il s'incline devant le décret de la Providence qui, après de « lamentables horreurs, fait briller sur la France l'aurore d'un gouvernement nouveau ». Il ne fait cependant aucune allusion directe au Concordat. Il se déclare, non sans dignité et sans motifs théologiques, prêt « à parcourir une nouvelle période de fidélité ». La formule est heureuse.

P. 114, note 1, on lit : « Les *Mémoires sur le Jacobinisme*, par M. l'abbé Barruel, nous eussent épargné bien des recherches s'ils nous fussent tombés plus tôt entre les mains. » Affecte-t-il d'avoir ignoré ces *Mémoires ?* En tout cas, les deux abbés se font écho. Mais l'abbé Proyart déclare n'avoir jamais été jésuite, ni titulaire d'aucun bénéfice sous l'ancien régime, ni grand vicaire de l'évêque d'Amiens, ni... : bref, tous les détails qu'il donne sur sa carrière sont négatifs.

Ce qui est certain, c'est qu'il considère la destruction de l'ordre des Jésuites comme le premier signal de la Révolution. Il en veut moins encore à Voltaire, à Rousseau, à Diderot, à d'Alembert, qu'au pape « Ganganelli » (Clément XIV) et qu'au ministre Choiseul. Sa thèse est la suivante : les éducateurs qui ont succédé aux Jésuites ont formé les « monstres » de l'époque révolutionnaire. L'antre de la Terreur, ce fut, selon lui, le collège Louis-le-Grand

1. Au verso du titre sont indiqués les autres ouvrages de l'auteur. Nous ajoutons, entre crochets, des dates de publication : *L'Écolier vertueux*, 1 vol. in-18 [1798, 3e éd.], — *Le Modèle des jeunes gens*, 1 vol. in-18; — *Vie du Dauphin, père de Louis XVI*, 1 vol. in-12 [1780]; — *Vie du Dauphin, duc de Bourgogne, père de Louis XV*, 1 vol. in-12 [1783]; — *Histoire des royaumes de Loango, Kakongo*, etc., 1 vol. in-12; — *Histoire de Stanislas, Roi de Pologne*, 2 vol. in-12 [1784]; — *De l'éducation publique*, 1 vol. in-12; — *Vie de M. De Lamothe, évêque d'Amiens*, 1 vol. in-12; — *Vie de Madame Louise de France, Carmélite*, 1 vol. in-12; — *Vie de la Reine de France, Marie Lezckzinska*, etc., 1 vol. in-12. — En 1805, l'abbé Proyart donna : *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité du siècle*, 5 vol. in-8.

2. Intitulé « Observations sur cette sixième édition ».

tel qu'il fut réorganisé en 1763[1]. Cette thèse, il la développe sous forme d'une apostrophe à Choiseul[2], sorte de prophétie rétrospective, d'un ton déclamatoire, mais dans laquelle l'historien trouvera peut-être quelques indications utiles.

* * *

.... « Eh bien ! *Choiseul*, écrivez donc sur vos tablettes : entre ces Écoles dénaturées qui vont couver les malheurs que j'annonce, il en est une que vous connaissez, que toute la France connaît ; une plus célèbre que les autres, pépinière de grands hommes, depuis longtems fameuse par le nom et la faveur de Louis-le-Grand. C'est uniquement à celle-là que je veux m'arrêter : c'est celle-là seule que je veux proposer en exemple.

« Et vous, refusez, si vous l'osez, de reconnoître votre ouvrage et le fruit vengeur de votre opération, au monstrueux contingent que cette seule maison d'éducation fournira dans la catastrophe annoncée.

« Oui, souvenez-vous en bien, c'est de la Maison appelée Louis-le-Grand, dont vous faites aujourd'hui sortir les Jésuites, que sortiront aussi, dans vingt-cinq ans, des Furies armées de torches pour incendier leur patrie, des énergumènes qui sonneront le tocsin contre les Rois et leurs ministres : leur guide s'appellera Desmoulins [*En note* : Camille Desmoulins, auteur de plusieurs libelles atrocement sanguinaires, contribue très efficacement au soulèvement des provinces, par son premier : *La France libre*].

« C'est de cette Maison que sortiront, à la même époque, d'autres Hérauts périodiques de sédition et d'anarchie : le plus odieux se nommera Fréron [*En note* : Parmi un nombre de journalistes révolutionnaires qui sortirent du collège de *Louis-le-Grand*, aucun n'étoit chargé, envers la Famille royale, d'une dette de reconnaissance aussi sacrée que Stanislas Fréron, filleul du roi Stanislas].

« C'est de la Maison *Louis-le-Grand* que sortiront des Soldats provocateurs de la chute du Trône : le plus ingrat se nommera Chérin [*En note :* le général Chérin devoit à la faveur de la Cour la fortune dont il était héritier].

1. Lettres-patentes du 21 novembre 1763. Sur la recrudescence du Jésuitisme et ses progrès dans l'Université, sous Louis XVI, voir mon *État de Paris en 1789*, p. 142.

2. *Louis XVI détrôné*, etc., pp. 217 à 221, et notes.

« C'est de cette maison que sortira un prêtre apostat, dont la main sacrilège violera le porte-feuille secret de son roi, pour y surprendre des accusations régicides, et en forger des crimes de mort, on l'appellera Audrein [*En note* : Audrein avoit habité le collège de *Louis-le-Grand* en qualité de préfet. Il n'étoit que mauvaise tête ; l'ambition le rendit mauvais cœur. Il fut chargé, après le pillage du Château des Tuileries, d'inventorier les papiers du Roi, et il vota sa mort. Ses amis le récompensèrent en le poussant à l'Évêché de Quimper. On connoît la déplorable fin de ce malheureux homme, demandant et n'obtenant pas de ses assassins une seule minute pour détester des crimes que sa conscience ne lui avoit jamais pardonnés. D'autres encore de nos évêques constitutionnels, tels que Porion d'Arras, Dumouchel de Nîmes, Desbois d'Amiens, etc., sont aussi sortis du collège de *Louis-le-Grand* depuis la destruction des Jésuites].

« C'est de cette maison que sortira, sous la forme humaine, un monstre d'une férocité inconnue à l'Antiquité barbare ; qui, après avoir, plus qu'aucun autre, déterminé le meurtre de son Roi, régnera lui-même sur vous et sur les vôtres par les poignards et les assassinats, boira le sang d'un million d'hommes, celui nommément de la Magistrature, condamnée en masse et sans être entendue, comme elle condamna elle-même les Jésuites : le nom du monstre, son exécrable nom sera Robespierre [*En note* : sans la destruction des Jésuites, la France n'eût pas vu les deux monstres appelés Robespierre; et la plupart des Sujets dont il est ici question, pauvres Boursiers comme eux du collège de *Louis-le-Grand*, n'eussent jamais fait d'études, au moins dans la capitale, si les religieux y eussent conservé leur existence et leur collège] [1].

« C'est aussi de la Maison de *Louis-le-Grand* que sortira un second Robespierre, le digne émule et le frère du premier, de férocité comme lui à faire oublier les forfaits des Nérons. C'est de cette Maison encore que sortiront deux bas valets de ces hommes-tigres, et les dignes adjudans de leur scélératesse : le nom de l'un sera Sijas, celui de l'autre Pilot [*En note :* Sijas avait obtenu, de son Camarade de col-

1. L'abbé Proyart a publié aussi, mais sous un pseudonyme, « La vie et les crimes de Robespierre, surnommé le tyran, depuis sa naissance jusqu'à sa mort... Par M. Le Blond de Neuvéglise, colonel d'infanterie légère. Augsbourg, chez tous les libraires,... 1795 » ; in-8 de 370 pp. Comme préfet des études à Louis-le-Grand, l'abbé Proyart a régenté l'écolier Robespierre.

lège Robespierre, l'emploi de confiance de surveiller les massacres de la *Guillotine* à Paris ; et Pilot, exerçant la même Commission à Lyon, écrivoit à Robespierre : que *le plaisir de voir égorger les Lyonnais par centaines lui rétablissoit la santé*].

« Enfin, c'est de cette Maison, épouvantable foyer de célestes vengeances, que vous verrez sortir encore, pour cette époque désastreuse, deux serviles Ministres d'un peuple en révolte contre son Roi, dont l'un livrera son maître à des sujets factieux, on l'appellera Du Tertre ; et l'autre le livrera à des sujets bourreaux, il s'appellera Le Brun » [*En note :* Révolutionnaire exalté, mais nullement scélérat, le Ministre Duport du Tertre, pour porter Louis XVI à se lier par la Constitution qui l'approchoit de l'échafaud, se jettoit à ses genoux, et l'assuroit que son seul refus d'acceptation feroit arrêt de mort contre les prisonniers arrêtés pour avoir servi sa cause. Le Ministre Lebrun — *Tondu* était son nom, *Lebrun* celui de sa mère, — au sortir du collège de *Louis-le-Grand*, avoit éprouvé les bontés spéciales de Louis XVI. Il apposa le sceau national à la sentence de mort de ce Roi bienfaiteur : il la lui signifia dans sa prison, en tremblant à la vérité ; et il rendit compte de son exécution à l'Assemblée Conventionnelle]. »

*
* *

Cette apostrophe à Choiseul est placée dans la bouche du Dauphin, père de Louis XVI, que la cour surnommait « le Jésuite » : surnom qui, d'après l'abbé Proyart, l'élevait dans la postérité au-dessus de tous les hommes d'État de son temps. L'abbé Proyart n'a que mépris et malédictions pour le Régent, pour Louis XV, — comme d'ailleurs pour Joseph II et pour les princes « philosophes » ou réformateurs du dix-huitième siècle. Sur Marie-Antoinette, il garde le silence. Il plaint, admire, glorifie Louis XVI. Cette tactique, qui est aussi celle de l'abbé Barruel — deux têtes sous le même bonnet — ne devait pas être inutile aux revanches du Jésuitisme après 1815. Napoléon y prêta quelque attention. S'il laissa insulter Rousseau, l'idole de sa jeunesse, et les deux Robespierre, ses premiers protecteurs, il fit exécuter le duc d'Enghien et raser le Temple. C'était sa façon de répondre aux publicistes royalistes de la Société de Jésus.

H. Monin.

Une brochure faussement attribuée à Robespierre

On attribue assez volontiers à Robespierre certaines brochures anonymes publiées dans l'Artois vers 1789, et dont quelques-unes sont, en effet, incontestablement de lui. Mais encore faut-il procéder à ces attributions avec beaucoup de circonspection, car, en se prononçant à la légère, sur la foi de quelques historiens ou d'après les probabilités qui se dégagent du texte, on risque de commettre beaucoup d'erreurs. C'est ainsi que la *Lettre à un avocat au Parlement de Flandre,* considérée parfois comme due à la plume de Robespierre, nous a paru, après un examen minutieux, ne pas être de lui[1].

La question se pose encore pour une autre brochure, *Avis aux Artésiens des campagnes,* parue en mars 1789[2]. J.-A. Pâris, dans *La jeunesse de Robespierre* (p. 295), l'attribue à Robespierre, en s'appuyant sur l'autorité de Quérard[3]. Il y a là une première erreur. La *Monographie bibliograghique* de Quérard ne parle pas de cette brochure. Mais, argument plus décisif encore, l'auteur de cet opuscule anonyme s'est fait connaître lui-même, quelques mois plus tard. On lit, en effet, dans *Le Franc en Vedette, ou le porte-voix de la vérité, sur le Tocsin,* brochure publiée à Paris en février 1790[4], et qui a pour auteur l'avocat Guffroy, ces lignes (pp. 6-7) :

« Je ne la trahirai pas, cette vérité sainte ; c'est elle qui m'inspira dans la crise des mois de mai et juin 1788 ; mes confrères et mes concitoyens sont mes juges : c'est elle qui me dicta (lorsque peu de gens songeaient à la chose publique) le *vœu* que *les habitants d'Arras* adressèrent au roi et à la nation, et dont j'ai fait déposer l'original au conseil d'Artois ; c'est sous ses yeux que j'ai rédigé hâtivement *l'avis aux Artésiens des campagnes*, que de braves citoyens ont fait imprimer (mars 1789)... »

1. Cf. *Œuvres complètes de Maximilien Robespierre*, tome I, pp. 476-480.
2. S. l. n. d. ; in-8° de 7 pages.
3. Pâris cite d'ailleurs inexactement le titre de cet ouvrage, qu'il désigne ainsi : *Avis aux habitants des campagnes*. Mais les citations qu'il en donne montre qu'il s'agit bien de l'*Avis aux Artésiens des campagnes,* et que, s'il y a méprise sur le titre, il n'y en a point sur la brochure elle-même.
4. In-8° de 35 pages, signé à la page 35 : « Armand-Benoît-Joseph Guffroy, ou Rougyff, Franc d'origine, né Artésien, Citoyen françois, avocat, etc. etc... »

Cette affirmation catégorique de Guffroy ne laisse donc place à aucun doute. C'est bien lui qui a écrit l'*Avis aux Artésiens des campagnes,* car il n'aurait certainement pas menti avec tant d'assurance, à une époque où son mensonge aurait pu être si facilement découvert et démontré.

CHARLES VELLAY.

Une lettre inédite de Saint-Just

Un journal de Chauny, *La Défense nationale,* a publié, dans son numéro du 4 novembre 1877, d'après *La Petite Revue* de Saint-Quentin (numéro du 25 octobre 1874, p. 667), une lettre de Saint-Just dont voici le texte :

Monsieur et ami,

Le sieur Gibaut vous remettra la présente et vous racontera ce qui s'est passé chez B..., lequel, n'étant pas en règle, a été obligé de subir la loi. — Voilà la quittance de B...

Adieu, présentez mes respects à madame Garot et croyez-moi avec un sérieux attachement.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

SAINT-JUST.

Ce texte est très loin de donner la physionomie exacte de la lettre de Saint-Just. L'original de cette lettre a passé en vente publique, à l'Hôtel Drouot, le 16 juin 1913. L'expert qui a dirigé la vente, M. Noël Charavay, a bien voulu nous en donner communication, et nous en reproduisons ici le texte complet.

Il est difficile d'en préciser la date, car les faits qui y sont mentionnés n'apportent pas une grande lumière sur ce point. On peut supposer, toutefois, qu'elle fut écrite en 1790 ou 1791 [1].

C. V.

Monsieur et ami,

Le Sr Gibaut vous remettra la présente et vous racontera ce qui s'est passé chez Bigot, lequel n'étant point en règle a été obligé de subir la loi.

1. Sur les relations de Saint-Just avec Garot, cf. notre étude *La Correspondance de Saint-Just,* dans le *Mercure de France* du 1er mars 1906 (p. 60), et notre édition des *Œuvres complètes de Saint-Just* (t. I, p. 230).

L'ord[onnan]ce de M. le Commissaire du Roi a subi son exécution, si ce n'est que l'homme était absent. Le Sr Gibaut a dressé procès verbal et doit le remettre à M. Flamant. Vous voudrez bien le prévenir que le Sr Gellé, ancien P[rocureu]r fiscal de Blérancourt, a conseillé à Lyret de faire informer contre lui et que ce bruit court ici d'une manière très irrévérente. Pressez-le de faire mettre son ord[onnan]ce à exécution afin que la loi ne reste point confuse.

Je vous prie de passer chez M. Flamant à ce sujet et de lui rappeller le procès verbal que lui a remis M. Decaisne.

Voici la quittance de Bigot.

Adieu. Présentez mes respects à Mme Garot, et croyez moi avec un sincère attachement

Votre très humble et très obéissant serviteur.

St Just.

[Suscription :] *A Monsieur, Monsieur Garot, avoué au tribunal séant à Coucy, à Coucy.*

Une lettre inédite de Talleyrand sur l'Amérique

(25 août 1795)

La Bibliothèque publique et universitaire de Genève[1] conserve, parmi les lettres adressées à Étienne Dumont, et classées par le regretté Léopold Micheli, une pièce anonyme, non identifiée, datée de New-York, 25 août 1795.

Son auteur ne pouvait être qu'un Constituant ; ce n'était ni Beaumetz, ni Demeunier, puisqu'il est question d'eux dans le cours de la lettre. Restaient, parmi les hommes connus, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt et Talleyrand.

Ce qui rendait d'abord probable la paternité de Liancourt, c'est l'opinion exprimée sur le traité franco-anglais, ainsi que sur Jay et Hamilton. Ces jugements coïncident, en effet, avec les appréciations données dans son *Voyage d'Amérique*[2]. Mais cette hypothèse a dû

1. Ms. D. 33/IV.

2. La Rochefoucauld-Liancourt, *Voyage dans les États-Unis d'Amérique fait en 1795, 1796 et 1797*. Paris, l'an VII.

T. VII, p. 245 sq. pour le traité.

T. III, p. 259 sq. pour Jay et Hamilton.

être abandonnée en faveur d'une attribution à Talleyrand de la pièce en question. L'écriture est certainement celle de l'évêque d'Autun. Les initiales du cachet la confirment.

M. E. Aubert, le très compétent conservateur des manuscrits de la Bibliothèque de Genève, a bien voulu également identifier l'écriture de la lettre en la comparant aux autographes de Talleyrand qui sont conservés à Genève.

O. Karmin.

New-York, 25 août 1795.

Mon cher ami. La première impression que fait un pays tranquille sur un homme battu pendant six années de tous les orages révolutionnaires est trop appropriée à la disposition de son ame pour qu'il soit en etat de juger, pour ses amis et pour son avenir a lui même, le pays ou il éprouve ce nouveau bien être: ainsi c'est conscience d'amitié si je ne vous ai pas écrit plutot ce que je pensois de l'Amerique relativement a vous et relativement a moi. Depuis dix huit mois je regarde de tous mes yeux; j'ai vu les etâts principaux; les hommes qui marquent, leur vie publique, leur vie privée; j'ai passé plusieurs mois dans chacune des villes principales; j'ai pris des intêrets dans quelques affaires; ensuite j'ai pénétré dans l'interieur du pays, j'ai assisté aux travaux de la campagne, j'ai habité dans des familles : eh bien! mon ami, j'en suis arrivé a pouvoir vous dire que l'Amerique n'est et ne peut pas être pour des hommes de notre age le pays de notre choix. Toute partie, tout coin de l'europe ou il sera permis de s'appeller par son nom, sans être inquiété, est préférable pour nous. Vous voyez que je vous jette loin de tous les romantiques éloges des voyageurs historiens : mais comme je ne remarque rien dans la vue de faire et de vendre un livre; comme c'est uniquement pour mes amis que j'observe, et que je leurs défends de faire cOnnoître a personne mon opinion parceque cela auroit les inconvenients les plus graves pour moi, c'est moi qui dit vrai, et c'est moi qu'il faut que vous croyez.

Les habitans de ce pays ci, hommes et femmes, se vantent de leur simplicité, de leur pureté primitive : ce qui veut dire en bon françois qu'ils n'ont pas d'éducation. Eh bien, cela n'est bon a chose au monde. Tout a besoin d'être enseigné a ceux qui veulent

le savoir : il n'y a que le voler *qui se devine. — Bon dieu! que feriez vous ici. Comme économie, c'est le pays le plus cher du globe; comme* vente de livres françois, *ceci est l'equivalent de la Turquie; comme agrément allez plutot en Sibérie; comme* affaire *c'est une table de jeu ou tout le monde vole; comme* climat *c'est un des plus desagréables que l'on puisse connoître; j'ai vu le même jour le thermometre a 93 degrés toute la matinée et a 15 a six heures du soir. Ou est le corps européen qui puisse tenir a de pareilles variations. Dans quelques centaines d'années si nous venons en Amérique ce sera toute autre chose. A present c'est de la quitter qu'il faut s'occuper, et c'est a quoi je pense sérieusement. Je m'arrange pour partir dans le mois de may de l'année prochaine : s'il y a pour moi moyen d'aller en Angleterre, c'est là que je desire me rendre directement; si non j'irai a Hambourg dabord, et de là nous verrons. Je n'ai aucun éloignement pour aller en Suisse, et peut etre pour m'y établir; il me semble qu'il y a en moi beaucoup de choses qui me rendent assez propre a être un vieillard de Lauzanne, je me sens assez de gout pour cette fin. Tout le monde m'ecrit bien que la France se rouvre, mais pour qui? pour les émigrés de presque toutes les descriptions, mais point pour nous. D'abord y être* soufferts, *c'est bien plat. Y gouverner en part avec d'autres, ne seroit peut-etre pas bien difficile; mais a combien de choses il faudroit se soumettre, et a quoi seroit ce bon? N'est-ce pas se renfermer dans une ratiere dont la trappe peut tomber a chaque instant. Rœderer dans son Journal de Paris dit qu'il n'y a personne assez fol pour desirer d'être roi de France : mais qui peut desirer d'y être quoi que ce soit. D'un autre coté je croirai toujours dangereux pour nous d'y être passivement a moins qu'une longue consolidation n'ait bien changé le terrain. Mon lot de vieillard de Lauzanne vaut mieux que cela. Mais avant de suivre définitivement cette vocation, je desire retourner à Londres, m'y promener sur les trotoirs et surtout passer quelque tems a Bowood dont j'aime véritablement le propriétaire.*

Pour vous parler un peu de la situation politique de l'Amerique, je vous dirois que le traité que Mr. Jay a fait avec l'Angleterre n'a aucun succès. On le trouve humble dans son ton, obscur dans l'expression, injurieux aux François. Les jacobins du pays ont essayé leur force dans cette grande circonstance C'est tout ce qu'on a pu faire que d'obtenir du senat une ratification enlevé a

Heno de rovée (?). La constitution exige les 2 tiers des vois du senat, et on a eu juste 20 sur 30 en faisant porter a la chambre un senateur malade. Les anti féderalistes triomphent de quelques fautes grossières du traité. Il y en a que les amis de Mr. Jay n'ont pas pu dissimuler; l'article 12 par exemple sur le commerce avec les Antilles a été rejetté unanimement. La reputation de Mr. Jay souffre de toutes ces bévues; il venoit d'etre nommé gouverneur de l'etat de New York quand il est arrivé d'Europe et ne le seroit pas si c'étoit a recommencer. Le colonel Hamilton, dernier secrétaire de la tresorerie, se montre en toutes occasions dans le plus beau jour. Son courage politique, sa bravoure personnelle, ses talents font de lui un homme tout a fait a part. Le reste...! La popularité du president est grande. Mais beaucoup de choses tiennent a son existence. Sa mort peut etre suivie de troubles.

Je vous repète que ma lettre ne peut etre montrée a personne du tout sans de grands inconvenients pour moi. Je vous ouvre ma tete et mon cœur. L'un et l'autre sont a vous pour toujours. Adieu.

Faites mille amitiés pour moi a M. Chauvet et a sa famille. Expliquez moi ce qui peut faire que Mr Divernois croye sa plume appellée a ecrire contre celle de Mde de Stael, et ensuite pourquoi c'est contre la paix qu'il prend la peine de faire un livre; il y a là bien de l'égarement de raison et d'amour propre.

Beaumez et Demeunier me chargent de mille amitiés pour vous.

[paraphe]

Quand il paroit quelque chose qui puisse m'interesser, faites en une enveloppe et mettez cela a mon adresse a New York dans le sac du premier vaisseau américain. Ce sac est toujours a la poste. Je voudrois avoir le catalogue de mes livres, et le plaidoyer de Mde de Stael pour la reine.

[scellé des initiales : T. P.]

Mr Dumont
Lansdown house
Berkley Square
London

Un mariage fait et un trousseau donné par Marie-Caroline

Avec une bonne grâce dont je ne saurais trop le remercier, le chevalier *Italo Levacher,* secrétaire général de la province de Trévise, a bien voulu m'autoriser à profiter de ses patientes recherches. C'est avec la plus grande bienveillance qu'il a accueilli ma requête et m'a permis d'emprunter un document qui me paraît de nature à intéresser peut-être quelque peu les lecteurs, et à coup sûr les lectrices de la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* à la monographie[1] consacrée par sa piété filiale à l'un de ses ancêtres, *Guillaume-François Levacher*[2], né à Breteuil-sur-Iton, en 1732 « et venu s'établir en Italie, en 1769, sur la désignation faite « par l'Académie royale de chirurgie invitée par la cour de Naples « à lui choisir parmi ses membres un chirurgien accoucheur pour « la Reine, et par celle de Parme à lui désigner un premier chirur-« gien ».

« Bien qu'à cause de la plus grande proximité de la France, Levacher, comme il le dit dans le *Précis de sa vie,* eût, malgré l'infériorité du traitement, préféré Parme », la correspondance qu'il dut entretenir avec le premier médecin de l'Impératrice Marie-Thérèse, le baron van Swieten, ne tarda pas à le mettre dans l'obligation de se rendre à Naples et à être l'origine des faveurs dont Marie-Caroline le combla, lui et les siens.

« Peu de temps après, lit-on encore dans ce *Précis,* l'accoucheur envoyé de Paris à Naples eut une attaque d'apoplexie qui lui paralysa le bras droit. Alors l'Impératrice Marie-Thérèse, reine de Hongrie, de concert avec la cour de Parme, me fit partir le 20 février 1780, pour aller incontinent à Naples, afin d'assister Son Auguste Fille, grosse de son sixième enfant.

« La Reine, contente de mes soins, continua de me demander à la cour de Parme dans ses suivants accouchements[3].

1. *Memorie, Lettere, Documenti per servire alla biografia di Fr. Guil. Levacher (1732-1816)... raccolti la* Italo Levacher. Treviso, 1911, XX 184.

2. Isambard et Chauvin, Une famille de médecins normands au xviiie siècle. *Les Levacher frères,* 1901.

3. Levacher se rendit en effet à Naples pour assister Marie-Caroline comme accoucheur le 12 avril 1780, le 18 juin 1781, le 26 avril 1782, le 14 décembre 1784, le 18 février 1786, le 31 juillet 1887, le 26 août 1788, le 2 juillet 1790, le 2 mai 1792 et le 2 décembre 1793.

« Dans toutes ces occasions mon traitement fut toujours honorable et splendide ; les actes de libéralité de la Reine pour moi se particularisèrent envers ma famille entière... Ses libéralités accrurent mes moyens et j'en profitai pour établir mes enfants...

« Mon fils Antoine me tint compagnie dans mes premiers voyages à Naples. La Reine l'honora de ses bontés et étendit sur lui ses largesses en particulier et dans la suite elle daigna l'unir en mariage avec une noble personne [1] à laquelle elle avait confié les soins d'une princesse, Sa fille, pour laquelle elle avait une prédilection marquée [2]...

« Ce fut sous les auspices de la Reine que les conditions matrimoniales furent établies et le mariage devait l'être incontinent dès le mois d'août 1790...

« Mais LL. MM. étaient au moment de se rendre à Vienne où devait se célébrer le mariage de la princesse Marie-Thérèse avec l'archiduc François et celui de Son Auguste Sœur Marie-Louise avec l'archiduc Ferdinand, Grand-Duc de Toscane, tous deux fils de Léopold, devenu Empereur par la mort de son frère Joseph II.

« Le mariage d'Antoine [3] fut différé par ces circonstances jusqu'au retour de LL. MM...

« Le chevalier Levacher se rendit à Parme, comblé, ainsi que son fils, des bienfaits de la Reine. Elle le chargea, outre les présents qu'elle envoyait ordinairement pour toute sa famille, d'une lettre pour son épouse dans laquelle elle lui annonçait le choix de celle de son fils...

« Selon les conventions prises, Antoine Levacher partit dans le courant d'avril 1791 pour Naples où il arriva au commencement de mai pour célébrer ses noces et emmener son épouse à Parme...

« La manière gracieuse avec laquelle la Reine daigna accueillir

1. Charlotte de Chestret, née à Gand, le 24 mai 1765, fille de la douairière de Chestret, *azafata* de Marie-Caroline.

Azafata, titre qu'on donne à une Dame du Palais, dame qui a pour office de garder les joyaux de la Reine et le soin d'entrer le matin dans sa chambre avec la première dame d'honneur et une autre dame pour l'éveiller. (Dictionnaire de Séjournant.)

2. Marie-Christine des Deux-Siciles, la future reine de Sardaigne.

3. Antoine Levacher, né à Paris en 1763, mort à Noceto le 26 juin 1837, nommé membre de la commission de Bienfaisance le 2 mars 1804, capitaine de la compagnie de grenadiers du *Terzo* de Belforte, par lettre patente du général Lesuire, du 28 novembre 1804, maire de la commune de Noceto, par décision du 9 janvier 1913 du préfet Delporte.

Antoine fut pour le chevalier Levacher une nouvelle preuve glorieuse et bien sensible de l'estime dont Elle daignait honorer sa famille. Antoine fut logé et servi au Palais-Royal et en conséquence de Ses ordres, le 22 mai 1791, le mariage fut célébré par l'archevêque de Naples dans la Chapelle Privée de la Reine qui daigna l'honorer de Sa présence et de celle de toute Sa famille et Cour.

« Cette magnanime Souveraine donna encore alors un essor digne de Sa bienfaisance naturelle envers les époux Levacher.

« Outre un trousseau magnifique, elle donna à l'épouse 2.000 ducats en dot et comblés de ses libéralités, en leur donnant congé le 26 mai 1791, Elle les chargea de présents pour la famille Levacher, en disant ces propres paroles à l'épouse : « Il faut qu'une nouvelle « épouse n'entre pas les mains vides dans la maison de son mari », et Elle lui donna une lettre pour remettre au Chevalier Levacher, datée du jour même de leur départ de Naples pour Parme.

« Les bontés de cette adorable Souveraine ne discontinuèrent pas pour les époux Levacher. Leur premier enfant fut, comme de coutume, tenu au baptême par le Roi (Ferdinand IV) et il fut payé aux époux 1.000 ducats en cette circonstance, selon l'usage de cette Cour.

« La Reine s'était proposé de faire tenir leur troisième fils [1] par sa fille [2] (aujourd'hui la Reine de Sardaigne), au service de laquelle l'épouse Levacher avait été attachée. Elle en avait même déjà reçu un superbe bijou en diamant préventivement à la cérémonie du baptême, cérémonie qui n'eut pas lieu à cause de la malheureuse Révolution française qui commençait à faire sentir à l'Italie ses funestes influences.

« Ce fut cette affreuse catastrophe qui mit un terme aux incroyables bontés de la Reine pour la famille Levacher... »

On comprendra sans peine la grandeur et la sincérité des regrets que causa à la famille Levacher la cessation forcée des faveurs et des libéralités de Marie-Caroline, rien qu'en jetant un rapide coup d'œil sur la longue liste des objets dont se composait le trousseau

1. Louis, né le 31 juillet 1794.
2. Marie-Christine des Deux-Siciles, femme de Charles-Félix, roi de Sardaigne, qu'elle épousa le 6 avril 1807.

donné par la Reine à Charlotte de Chestret, tel qu'il appert du document suivant :

TROUSSEAU DE MADEMOISELLE DE CHESTRET

Naples, le 25 avril 1791.

3 douzaines de chemises fine[1].

3 douzaines de chemises moins fine.

2 douzaines de chemises pour la nuit.

10 jupons piqué anglais pour dessous.

16 jupons basin pour dessous garniture en mousline festonnée.

18 corsets de toille pour la nuit, garniture de mousline.

18 corsets de basin doublé à amadis pour la nuit, garniture de mousline.

3 douzaines de mouchoires de poche de toille d'Hollande.

2 douzaines de mouchoires de poche avec un petit bord Rouge.

16 mouchoires de poche, toille de coton à bord Rouge.

12 mouchoires de toille bastiste.

18 mouchoires toille de Hollande, garniture de mousline tout au tour du col.

8 mouchoires toille de Hollande garniture de mousline tout au tour.

8 mouchoires toille de Hollande garniture de mousline tout au tour.

24 paires de poches, basin et fine croisé.

8 peignoires de toille garniture de mousline.

36 paires de bas de soi.

18 paires de bas de file.

6 déshabillers complet en basin, garniture de mousline festonnée.

2 robes de chambre de basin.

1 chemise basin rayé par le large.

2 chemises de mouslinette blanche.

4 jupons de basin falbala de mousline festonnée.

24 mouchoirs de propreté.

48 serviettes de toilette.

12 bonets de nuit garni de mousline et petite dentelle.

1. J'ai cru bon de reproduire ce document de façon absolument littérale en respectant jusqu'aux fautes d'orthographe.

12 ser-tête de toille.

8 bonnets de matin, en linon garni de dentelle.

28 paires manchettes, de mousline, ourlée, et festonnée de petite dentelle.

8 paires de manchettes en linon, brodée, festonnée petite dentelle.

3 jupons de linon avec falbala festonné,

1 jupon de linon brodé et falbala.

1 chemise de linon.

2 fouraux de toille d'Hollande. jupons de même.

1 foureau de peau de diable avec le jupon de même.

1 fourau basin mousline avec le jupon de même.

1 chemise de mousline des Indes à Raies.

1 foureau de mousline, jupon de même, la garniture festonnée.

3 jupons de mousline, garni, brodé et festonné.

1 chemise de mousline à large rai.

3 jupons de tafta en couleur pour mettre sous le foureau de mousline.

2 foureaux de mousline rayé.

1 foureau écorce d'arbre en gris, jupon de même.

1 capotte de gros de Naples en bleu bouton d'acier fin.

1 fourreau puce d'étoffe de Naples, jupon de gaze peinte.

1 foureau de mousline brodée en point passé, doublure de tafta bleu, jupon de même.

1 lévite de gaze blanche brodée en bouquet blanc, jupon de même garniture en gaze d'argent.

1 foureau de gaze lilas et blanc, jupon de même.

1 foureau de tafta couleur paille, jupon de même.

1 foureau de tafta vert, jupons de même.

1 foureau de tafta blanc, jupon pareille.

1 foureau de tafta rayé, jupon pareille.

1 Béatrice de couleur blanche, jupon pareille garniture de blonde.

1 lévite de gaze fleuragée garniture de gaze verte broché.

1 capotte tafta changeant bouton peint en mignature.

1 foureau de satin blanc jupon, pareille garniture en velour noir et acier.

1 foureau de satin bleu, le jupon pareille.

1 fourreau de tafta blanc semé de paillettes d'argent, jupon pareille.

1 foureau de satin couleur feuille morte, jupon pareille garniture de blonde.

1 foureau de satin blanc brodé en couleur, jupon pareille garniture de franche en soi.

1 foureau de satin boue de Paris, le jupon de gaze.

1 foureau de satin brun à petite fleur, jupon pareille.

1 foureau indienne anglaise, jupon pareille.

3 jupons de satin en couleur pour mettre sous les mouslines.

2 corsets de tafta blanc.

12 pièces d'estomac en piqué anglais.

1 foureau de linon à petite mouche.

1 foureau de linon uni.

2 chemisettes de batise.

3 chemisettes de mousline garnie de petite dentelle.

3 chemisettes de mousline à petite raie festonnée.

6 demi-mouchoirs de linon, garniture en petite dentelle.

6 paires de manchettes pareilles.

1 mouchoire de linon garni tout au tour en dantelle. Manchette de dantelle pareille.

1 mouchoire de linon avec le bord brodé et dantelle, manchette pareille.

2 mantelets de mousline, l'un ourlé, l'un festonné.

2 mantelets de linon, l'un façonné, l'autre uni garni en dentelle.

2 mantelets de tafta noir, l'un ouaté, garniture avec petite blonde, l'autre garni de gaze.

12 mouchoires de linon uni.

Une garniture pour robe en dentelle, fichu et manchette à trois rangs.

Une garniture pour robe en blonde, fichu et manchettes pareilles.

Une fraise en blonde et les manchettes pareilles.

Huit paires manchettes de blonde.

Quatre paires de manchettes de gaze avec petite blonde.

Un mouchoire de gaze garni de blonde ; manchettes pareilles.

Un carton de rubans de différentes couleurs.

12 garnitures de corsets pour la nuit en ruban différentes couleurs.

Huit mouchoirs de gaze uni.

24 paires de souliers.

6 ceintures de ruban.

3 toquets.

Deux baigneuses.

Trois demi-coiffes.

Trois douzaines de gants de peau de diverses couleurs.

13 fines serviettes d'ouvrai bâton rompus, les napes pareilles.

Deux robes de noces. L'une de gaze brodée en or et couleur. Doublure de tafta blanc. L'autre, gros de Naples semé de bouquets argent et paillettes avec la bordure paillettes et argent.

Une caftière, pot à lait, sucrière et cabaret en argent travaillés dans le genre antique.

Une écritoire en argent.

Un médaillon de diamant avec double rang et chiffre.

Une répétition garnie en perle.

Une petite montre d'or unie.

Différents petits bijoux.

Une tabatière émaillée.

Un croissant de diamants.

Six petites cuillières d'argent.

*
* *

Quelque incompétent que je sois en matière de trousseaux, il me semble cependant que Marie-Caroline avait fait royalement les choses et qu'on peut en tout cas affirmer, après avoir eu la patience de lire cette longue liste d'objets, que, grâce à la générosité de la Reine des Deux-Siciles, « *la jeune épouse n'entra pas les mains vides dans la maison de son mari* ».

Commandant Weil.

TRAVAUX BIBLIOGRAPHIQUES

Inventaire des papiers de Sir Francis d'Ivernois conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

(*Fin*[1])

XI

ÉBAUCHES

Accroissement de la fécondité et de la mortalité parmi la population moscovite. Quatrième lettre. (Genève ce ..... avril 1832.) (133 pages, dont les 62 premières lithographiées. Une partie de celles-ci contient des corrections de la main de l'auteur.)

Notice supplémentaire sur quelques causes fictives auxquelles on attribue la grande mortalité des Russes, et en particulier sur les prétendus ravages de l'eau-de-vie. (8 pages.)

Troisième enquête sur le mouvement de la population de la ville de Genève pendant les vingt dernières années, sur ses améliorations non interrompues depuis trois siècles, et sur leurs causes. 1re partie. (52 pages.) — 2e partie. — Progrès des habitants de Genève pendant les vingt dernières années, durant lesquelles sa population est restée numériquement stationnaire. (Il s'agit des années 1814 à 1833.) (54 pages.)

Économie politique. Recherches sur la mortalité moyenne et proportionnelle chez la plupart des peuples Européens, considérée comme mesure de leur aisance et de leur civilisation. — Lettres à M. le Dr L. R. Villermé, membre de l'Académie Royale de Médecine (Genève, 1831). (31 pages et 1 feuille détachée.)

1. Voir *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* de janvier-mars et d'avril-juin 1913.

Deuxième lettre : Royaumes de Naples et de Prusse (Genève, 1831). (15 pages.)

Notices supplémentaires à l'enquête sur la proportion des naissances à Montreux. — Age commun des conjoints. — Fécondité des mariages précoces. — Réagissement de celle-ci sur la mortalité des enfants qui en proviennent. (16 pages.)

Notice supplémentaire sur l'ouvrage de M. le vicomte de Villeneuve intitulé « Économie Politique Chrétienne ». (7 pages.)

Extraits d'un ouvrage inédit sur les fortifications de Paris.

« Les fortifications appellent les sièges, comme les portes fermées appellent les voleurs. »

(Sur l'impossibilité de défendre les villes populeuses autrement que par un camp retranché qui en couvre les approches) 1833 ou 1834. (33 et 73 pages.)

Sur le démêlé de 1838 survenu entre la Couronne de France et les Cantons suisses, au sujet de la naturalisation du Prince Napoléon-Louis Bonaparte, (87 + 98 + 1 + 117 pages.)

Sur la neutralité perpétuelle octroyée par l'Europe à l'Helvétie en 1815, et violée par la France en 1838. (202 pages.)

Notice sur mes exils. (21 pages écrites dans les dernières années de la vie de l'auteur.)

XII-XIII

LETTRES

Lettres d'Anglais

Lettres et copies du duc de Wellington. (Dix pièces, 1812-1814.)

Lettres de ministres, hommes d'État, écrivains. (Soixante-trois pièces, classées alphabétiquement, 1794-1816.)

Voici les signatures de quelques-unes de ces lettres : Jeremy Bentham, George Canning, Lord Grenville, Lord Holland, Lord Landsdown, Lord Liverpool, Lord Mahon, Malthus, Melville, Milford (l'historien), Pitt, Lord Sydney, Wilberforce, Arthur Young.

Lettres de recommandation non délivrées (1812-1814.) — Lord Harrowby pour Lord Oxford. — Mr. de Wessenberg au Prince de Metternich. — Lord Melville pour Sir James Saumarez. — Amiral Saumarez *to the Captain of any His Majesty's Ships on the Baltic Station.* — Mr. Anderson pour l'Amiral Tschitchagoff. — Mr. Anderson pour l'Amiral Greig. — Sir George Rose pour le Baron

Fagel. — Mr. George Milles à Son Excellence... — Baron de Jacoby à Mr. de Chambrier. — Plusieurs de ces lettres se rapportent à l'agrandissement du territoire genevois.

Lettres de N. Vansittard, plus tard Lord Bexley. (Dix-neuf pièces. 1795-1827.)

Lettres de Sir William Pepys, Baronet. (Treize pièces, 1813-1837.)

Lettres d'amis anglais. (Vingt-cinq pièces, 1811-1836.) — Familles Trotter, Eardly, Palk; Dr Becke; Sir Adam Fergusson; Sir Fr. Eden; etc. La pièce la plus importante de cette liasse semble être une lettre de John Perceval, datée de Rome, du 18 novembre 1814, relatant une visite à Napoléon dans l'île d'Elbe.

Pièces et lettres relatives aux indemnités et rémunérations que j'ai reçues du Gouvernement Britannique. — « Ma réponse aux accusations de vénalité des rapporteurs de la Convention. Imprimée en épreuves seulement. Ce travail était fort antérieur à la pension que me fit ensuite offrir Mr. Pitt par Mr. Rose. — Lettre à Palk, du 8 mai 1810. — Lettre à Vansittard, du 10 juillet 1812. — Lettres de Vansittard, du 14 et du 31 juillet 1812. — Memento relatif à la résignation de mes pensions, fin juillet 1814. (Le Gouvernement anglais lui offre une somme de 10.000 Livres St. s'il veut renoncer à sa pension.) Six lettres de J.-C. Harrison et de Harries, de juillet à octobre 1814.

Lettres d'hommes d'État

Français

Mémoire du baron d'Haussez sur la population. (Janvier 1835.) — 13 pages.

Lettre de l'Évêque de Saint-Pol de Léon. (4 janvier 1805.) — Sur la vente des indulgences et sur un article du Concordat :

« Au sujet de l'article du Concordat relativement aux biens de l'Église il est certain que le Pape n'a énoncé qu'un fait en parlant des acquisitions comme incommutables, et non d'un droit que le Gouvernement ne lui reconnût pas, et qu'il ne souffrirait pas qu'il prétendît. Son seul droit, et le seul que le Gouvernement ne lui conteste pas, eût été de décerner des peines canoniques contre les acquéreurs, droit dont il déclare, qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, il ne fera point usage. »

Lettres de Malouet, baron de Gerando, F. Arago, le prince de

Polignac, marquis de Malleville, de Bounard, capitaine Hall, Toulousan.

Copie d'une lettre à M. Greffulhe, à Paris, du 16 mars 1824, relative au placement de la fortune de d'Ivernois.

Onze lettres du comte de Sèze et six brouillons de réponses de d'Ivernois, 1819-1826 (relatives à des questions de finance et de statistique).

AMÉRICAINS

Lettre de John Adams. (Philadelphie, 11 décembre 1795.)

Lettre de (John Quincey) Adams [1]. (Saint-Pétersbourg, 2 mars 1813.)

Deux lettres de Rufus King [2]. (New-York, 7 juin 1804. — New-York, 25 octobre 1810.)

Huit lettres de Robert Walsh [3]. (Philadelphie, 1810-1814. — Baltimore, 1816.)

ALLEMANDS

Deux lettres de Charles, duc de Brunswic. (Brunswic, 5 mars 1798 et 29 janvier 1801.)

Billet de Stein. (Dresde, 2 mai 1813.) — (Stein demande à d'Ivernois un rendez-vous pour parler avec lui du « papier fédératif » tel que Vansittard l'a adopté.)

Lettre du président de Schoen. (Gumbinnen, 24 février 1810. — Lettre de recommandation. — Il parle aussi des traductions allemandes des livres de d'Ivernois, et de l'appel à Kœnigsberg de Zeber, disciple de Pestalozzi.)

Trois lettres du baron de Vincke [4]. — 1° Münster, 2 mars 1816. (Lettre d'amitié, relatant la vie du correspondant pendant les dernières années.) — 2° Münster, 20 avril 1827. (Questions d'économie politique.) — 3° Münster, 10 janvier 1828. (Questions d'économie politique.)

Deux lettres de Hardenberg. — 1° Prayn, 25 août 1813. (Questions financières.) — 2° Peilau, 12 août 1813. (Relations entre la Prusse et l'Angleterre. Promesse de la part du roi de Prusse d'une prochaine récompense à d'Ivernois.)

1. Fils de John Adams ; le futur président des États-Unis.
2. Homme d'État, 1755-1827.
3. Écrivain et journaliste, 1784-1858.
4. 1774-1844.

Lettre du comte de Bernstorf[1]. (Copenhague, 6 mai 1797.)

Trois lettres du comte de Waldbourg-Truchsess[2]. (Turin 1816.) — (Affaires genevoises.)

Lettre de Brühl[3]. (S. l. s. d.) — (Questions financières.) « Vu l'extrême disproportion entre les dépenses et les revenus, tant réguliers qu'extraordinaires, en comprenant dans celles-ci (*sic*) les contributions et le pillage, il semble qu'elle doive enfin amener le terme d'un épuisement total de ressources, et de l'anéantissement d'un gouvernement opprimeur et dévastateur qui tyrannise sur la France et qui désole l'Europe. »

Lettre du comte G. P. de Wittgenstein. (Berlin, 17 avril 1836.) — Lettre de politesse.

Lettre de M. de Dohm[4]. — G. (?), ce 13 janvier 1803. Remerciements pour le livre *Les cinq promesses.* « Mais quel sera le sort de la Suisse ? La lettre du Consul du 10 décembre et les fragments de son discours du 12 aux députés helvétiques laissent presque croire qu'il veut enfin leur permettre ce qu'ils ont demandé avec tant de justice ! On voit qu'il veut se concilier l'attachement de l'immense majorité des Suisses et qu'il ne lui coûte rien d'abandonner le parti que lui-même a fait naître. Mais quel que soit le sort de la Suisse, elle jouira *de l'indépendance la plus absolue de qui que ce soit, à l'exception* de la France. La déclaration formelle de cette grande vérité sera en tout cas le résultat auquel l'Europe applaudira en silence, comme elle a applaudi à tant d'autres résultats. Elle applaudira sans doute également en voyant celui qui est appelé à ramener *sur la terre l'ordre, la justice et l'égalité,* daigner accepter le titre de *Majesté,* qui, à ce que j'apprends, lui sera humblement offert en peu par l'auguste Sénat de la première des Nations de l'Univers. »

Lettre du baron Reinhold Schultz von Ascherode. (Stralsund, 19 avril 1817.) — Sur la situation politique de l'Europe. « Que sera-ce de la constitution germanique ? Si la Russie se ressemble à autrefois, elle s'y ménagera, comme jadis en Pologne, des réclama-

1. Lequel ? le ministre ou le diplomate danois ?
2. Frédéric-Louis de Waldbourg, comte de Truchsess, général et diplomate prussien. 1776-1844.
3. Jean-Maurice de Brühl, 1736-1800.
4. Christian Wilhelm von Dohm (?). (1751-1820.)

tions de protection, à quoi même la Confédération chrétienne fournirait de très saints prétextes. »

Trois lettres du baron de Lützow. (Cadix, 8 juin 1810; Isla de Leon, 26 août 1810; Witepsk, 12/24 juillet 1812.)

Lettre de M. de Sartoris. (Berlin, 1804.) — Considérations politiques, et extrait d'une lettre de Mme de Sartoris (Posen, 1830).

Copie d'un billet de Frédéric-Guillaume II. (Berlin, 3 avril 1836.)

Billet de Frédéric-Guillaume II. (Berlin, 7 février 1797.)

Deux billets de Frédéric-Guillaume II. (Prague, 20 août 1813; Berlin, 22 octobre 1838.) — (Billets de politesse.)

Lettre de Frédéric-Guillaume IV. (Sans-Souci, 20 juin 1840.) — Lettre relative à l'entrée d'un fils de d'Ivernois dans l'armée prussienne. Avec le brouillon de la réponse.

Autrichiens

Lettre du baron Thugut (Vienne, 12 mars 1796). Remerciements de l'Empereur François pour un volume envoyé.

Huit lettres de Gentz. (1798-1803.)

Lettre du chevalier de Lebzeltern. (Milan, 6 mai 1815.) — Lettre d'introduction pour le baron de Velten.

Lettre de l'archiduc Jean d'Autriche. (Paris, 18 octobre 1815.)

Deux lettres de J.-B. de Wessenberg. (22 janvier 1814.) — 1° Lettre accompagnant une introduction auprès de prince de Metternich. — 2° Fribourg-en-Brisgau, 25 mars 1830. Lettre politique.

Russes, Suédois

Quatre lettres d'Alexandre Ribeaupierre. (Zoubrilofka, 17 février 1814. — Constantinople, 12 juin 1830. — Berlin, 27 juillet 1832. — Berlin, 24 décembre 1836.) — Les trois premières d'ordre politique, la quatrième relative à une question de statistique.

Six lettres du général baron d'Armfelt. (Stralsund, 12 juillet 1806. — Stralsund, 8 mars 1807. — Gothembourg, 6 septembre 1809. — Stockholm, 30 mars 1810. — Stockholm, 8 octobre 1810. — Aminni en Finlande, 22 août 1811.) — Lettres politiques.

Trois lettres du comte S.-C. Woronzow. (1796.) — Lettres de politesse.

Deux lettres de Jean-Protase d'Anstett. (1814.) — Renseignements bibliographiques.

Billet du baron de Krudener. (27 février 1824.) — Billet d'excuse.

Lettre du prince Pierre Kozlovski. (5 octobre 1812.) — « Soyez persuadé, Monsieur, qu'après Adam Smith et Pitt vous tenez dans mon esprit la suprême place, et dans mon affection vous êtes bien au-dessus de ces messieurs. »

Lettre du comte Victor Paulovitch Kotchoubei. (25 février-5 mars 1813.) — Lettre accompagnant une introduction pour le comte Rostopchine.

Deux lettres d'Hortense, duchesse de Saint-Leu. (Genève, 1815.) — Relatives à un immeuble, situé à Pregny près Genève (habité autrefois par l'Impératrice Joséphine), et *une lettre du comte de Woyna* relative à cette affaire.

Billet du prince Czartorinsky. (15 mars 1815.) — Invitation.

Lettre de l'économiste Storck. (Saint-Pétersbourg, 8 mai 1816.) — Lettre de politesse.

Lettre du comte Stackelberg. (Naples, novembre 1826.) — Lettre de politesse.

Plein-pouvoir de Paul, prince de Wurtemberg. (13 août 1803.) — Chargeant d'Ivernois d'intervenir dans l'exécution du testament de la duchesse de Brunswick.

Billet du comte Capo d'Istria. (26 mars 1825.) — Invitation.

Lettre de Rosenkampf. (31 août 1812.) — Lettre de politesse.

Deux lettres de Pozzo de Borgo. 1° Vienne, 18 juin 1803. — (Sur la paix d'Amiens et ses conséquences.) — 2° Bath, décembre 1813. (Invitation.)

Divers

Deux lettres de Don Rodrigo de Souza Coutinho. (Lisbonne 1799.) — Remerciements pour des livres envoyés. Promesse d'en faire passer un exemplaire au Prince de la Paix.

Lettre du colonel Friedrich von Decken. (Londres, 2 septembre 1804.) — Lettre politique.

Lettre de F. d'Ehrenheim. (Stockholm, 22 juillet 1805.) — Remerciements.

Lettre du duc de Serra Capriola. (Saint-Pétersbourg, octobre 1814.) — Remerciements.

Lettre de M. de Navarro[1]. (Cagliari, 20 décembre 1813.) Lettre d'amitié.

1. Ministre du Portugal, « excellent et digne ami » de d'Ivernois.

Billet du comte de Palmelka. (25 février 1815.) — Question de statistique.

Lettres de Suisses. (Treize pièces, écrites entre 1802 et 1836.) — Plusieurs lettres d'Aloys Reding, et un mémoire sur l'acte de Médiation, par M. Frendenreich, un patricien bernois, daté du 25 février 1803.

Lettres de Genevois, principalement de magistrats. (Trente-cinq lettres et billets, écrits entre 1813 et 1825.)

Lettres de Dumont, etc. (Dix-sept lettres d'Étienne Dumont, Du Roveray, Chauvet, etc., écrites entre 1812 et 1838.)

XIV

VARIA

Brouillons et copies de lettres (1789). — Principalement affaires genevoises. (60 pages.)

Copie de lettres et de mémoires. (1796-1799.) — Volume relié de 117 pages, suivies de pages blanches, plus trois pièces détachées.

Adresses en Angleterre. (Ce carnet, composé de 63 pages écrites et quelques blanches, contient les matières les plus différentes, notées entre 1806 et 1815, comptes, adresses, catalogue de bibliothèque, contenu de valises, brouillon de testament, etc.)

Notice biographique sur Jean-Pierre Berenger, historien genevois. (1740-1807.) — (16 pages.)

Lettres relatives à la famille Balan. (1815-1830.) — (Onze pièces.)

Papiers relatifs à ma vive controverse avec la Margravine d'Anspach au sujet de sa nièce Mme Balan et de ses enfants. (Quatre pièces.) — (Affaire sans intérêt politique.)

Dix lettres relatives à des affaires privées de d'Ivernois.

Critique anonyme d'un écrit de d'Ivernois. (4 pages.)

Papiers relatifs à des achats de terres au dehors. (1824.) — (Neuf pièces.)

Otto Karmin.

NOTES ET GLANES

Les honneurs rendus aux laboureurs à Nantes en avril 1790. — « On écrit de Nantes que cette grande ville vient de rendre un hommage éclatant à de simples laboureurs, et de consacrer solennellement le principe de l'égalité. Le 25 avril, le corps électoral du département de la Loire-Inférieure, dans lequel se trouvent plus de quatre cents cultivateurs, a fait son entrée sur la place d'armes de Nantes, précédé d'un détachement de cavalerie, au bruit d'une musique militaire. Les deux plus anciens laboureurs marchoient à la tête des électeurs ; le commandant a serré de ses mains qui défendent la patrie, les mains vénérables de ceux qui sèment le grain qui la nourrit. Introduits dans une vaste enceinte, formée par l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie nationale, les drapeaux ont été baissés devant les conducteurs de la charrue, et le pacte d'alliance, entre la ville et les campagnes, a été scellé sur la place d'armes de Nantes. » (*Mercure national, ou Journal d'État et du citoyen,* tome II, pp. 565-566 ; n° 8, du 30 mai 1790). — C. V.

Lafayette jugé par James Fazy. — « Je me souviendrai éternellement de tout ce que le général voulut bien m'expliquer au sujet des institutions américaines, lors de son retour de La Grange à Paris, voyage que je fis en tête-à-tête dans la voiture du général (1821). C'était un cours complet sur la matière, dans ses plus grands détails, et si un sténographe eût été là pour recueillir ce qu'il disait, l'ouvrage que publia plus tard M. de Tocqueville aurait été inutile, car tout ce que celui-ci a dit était déjà indiqué ou développé par le général, mais à un point de vue plus élevé et dans un esprit sincèrement républicain.

« Bien des gens ont voulu contester à Lafayette le génie politique et réduire les actes de sa vie à des actes d'opposition qui ne se raccordaient qu'à des principes mal définis ; j'atteste que jamais je n'ai rencontré dans ma vie un homme aussi avancé dans la science

de l'organisation des États et d'une liberté pratique plus positive. » (Extrait des notes autobiographiques inédites de James Fazy : Henri Fazy, *James Fazy, sa vie et son œuvre.* Genève et Bâle; Georg, 1887. Pp. 17-18.)

Robespierre et Danton comparés l'un à l'autre par Babeuf. — « C'est dans le moment où, comme à Rome, après la mort de Manlius et celle des deux Gracques, tous les échos des rues et carrefours retentissent de pleurs et de regrets amers sur l'assassinat de ce digne plébéien [1]; c'est ce moment, dis-je, qu'un complaisant prôneur du parti de Thermidor choisit précisément pour déverser à grands flots le fiel et le poison sur la mémoire des immortelles victimes de cette fatale journée. Vilain d'Aubigny, cet ex-adjoint tant célèbre du ministère de la guerre, est l'homme que nous voulons dire. Il avoit fait une grosse brochure, en style réactionnaire, alors qu'il étoit de mode d'écrire en faveur de la *glorieuse* révolution thermidorienne. On eût pu lui pardonner, s'il se fût contenté d'en faire une première distribution dans le tems. Mais la nouvelle édition qu'il vient d'en répandre en profusion, annonce des intentions particulières. On veut évidemment faire diversion aux larmes bien justes que le Peuple répand sur la tombe de ses meilleurs et plus sincères amis. On veut lui donner le change, en s'efforçant de faire passer ces regrets sur le souvenir de Danton. Quelle différence entre Danton, le patron de tous les zélateurs de la République des riches, et ceux dont tous les actes et les discours ne respiroient que l'amour du vrai Peuple et de l'Égalité ! Danton aimoit la République, à la façon du boucher Legendre, son intime ami. Il la vouloit, pour mettre les révolutionnaires à la place des princes et gros seigneurs; pour donner le Rincy à Merlin de Thionville, et Comtat-Messaline au susdit boucher. Nous valons bien d'Artois et d'Orléans, disoient, d'après leur maître, ces scélérats entre eux. Oui, répétoit constamment Danton; à chacun son tour. La révolution est pour ceux qui l'ont faite. Il faut que les révolutionnaires prennent la place de ceux qu'ils ont culbutés; que, comme eux, ils aient de l'or, du bien, des terres, des palais, de belles courtisannes et tous les plaisirs réunis. Etoit-ce là la doctrine du philosophe d'Arras? Qu'on l'écoute dans son sublime discours du 17 Pluviôse l'an 2, on reconnoîtra en lui

1. Robespierre. — C. V.

une autre manière de marquer le *but* de la révolution : *Nous voulons,* disoit-il, *un ordre de choses*... .. OU LA PATRIE ASSURE LE BIEN-ÊTRE DE CHAQUE INDIVIDU, *et où chaque individu jouisse avec orgueil de la prospérité et de la gloire de la Patrie*. Et voilà l'homme qui, au moment où la Nation entière revient sur son compte de l'erreur où elle a été malheureusement entraînée, est attaqué par l'individu Vilain d'Aubigny, porteur de procuration des sybarites du jour. Quels arguments accusateurs emploie-t-il pour cela? Quels motifs d'incrimination légitime met-il aussi en usage contre le jeune et sage S. Just, qu'il déchire également à belles dents? Voici ce qu'il fournit contre l'un et contre l'autre. Un misérable réchauffé des mêmes impostures atroces prodiguées dans les mois qui suivirent Thermidor, et qu'on croyoit absolument usées depuis ce tems-là. Urne de Robespierre ! cendres chéries ! ranimez-vous, et daignez confondre de plats diffamateurs. Mais non, méprisez-les, demeurez paisibles, restes précieux ! tout le Peuple français, dont vous avez voulu le bonheur et pour lequel votre seul génie avoit fait plus que personne, tout le Peuple français se lève pour vous venger. Et vous, auteur du pamphlet sacrilège qui nous arrête, apprenez mieux à respecter la mémoire d'un sage, d'un ami du genre humain, d'un grand législateur ! et abstenez-vous d'injurier celui que la postérité vénérera. Quant à vous, Patriotes, à qui l'on a à peu près forcé la main pour accepter le dégoûtant libelle que je réfute, qu'en devez-vous faire? Puis-je croire que vous hésiterez de le vautrer dans les égoûts? » (*Le Tribun du Peuple, ou le Défenseur des Droits de l'Homme*. Par Gracchus Babeuf. N° 40 [5 ventôse, an IV], pp. 251-252, note). — C. V.

BIBLIOGRAPHIE

G. Gautherot, **Gobel, évêque métropolitain constitutionnel de Paris.** — Nouvelle Librairie nationale, 1911 ; in-8°, xiv-417 p.

Avant de confesser Gobel, M. G. s'est confessé lui-même. Dans son avant-propos, il nous dit qu'en 1909 il fut un des lauréats du prix Thérouanne, et qu'il prit sa part des « courtoises admonestations » que M. Thureau-Dangin adressait à la jeune école historique : *Trop de faits, trop de preuves!* s'écriait l'honorable secrétaire perpétuel. Donc M. G. fit son « examen de conscience », et il se convertit si peu que dans son *Gobel* il a surtout réuni des *faits* et des *preuves*, du moins à ce qu'il croit.

Ce n'est pas nous qui le lui reprocherions; et même nous aurions eu plaisir à louer l'auteur d'avoir « consulté les documents originaux et inédits » et d'avoir « apporté ainsi d'utiles contributions à l'histoire religieuse du Paris de la Révolution », si lui-même n'avait pris les devants et n'avait eu la précaution de se décerner cet éloge.

Nous voilà d'autant plus embarrassé que, s'il nous venait à la pensée de dire qu'il a, dans ce *modeste* livre, opéré un « complet dépouillement » des textes et des documents, il nous renverrait cette *sotte* formule, qu'il laisse à d'autres plus infatués de leur mérite.

Dirons-nous enfin qu'il a eu le souci de la *vérité* pure et de la stricte *impartialité?* Non, car il a nettement revendiqué « le droit, et, à certains égards, le devoir, de juger les hommes et les événements à la lumière de sa conscience ». Donc, M. G. a voulu être, moins un historien, qu'un *justicier,* et il y a réussi.

Ainsi les catholiques de Porrentruy, édifiés par le dévouement et la piété de Gobel, l'ont-ils nommé « l'ange de Lydda » ? M. G. rappelle spirituellement le mot de Pascal : « Qui veut faire l'ange fait la bête ! [1] »

1. Est-il excessif de demander qu'en un pareil sujet l'auteur s'abstienne de certaines plaisanteries ? Parodiant un mot de Breudel au club des Jacobins, M. G. écrit de Gobel : « Le malheureux allait vraiment respirer *sous un ciel nouveau, un air pur, un air libre...* l'air pur et libre qui soufflait sur la *Montagne !* » (p. 86).

Gobel est-il mécontent de n'avoir obtenu, pour prix de services importants, qu'une pension de 8.000 livres? C'est un signe de son « impudente rapacité ».

Rédige-t-il des mémoires au roi, pour dénoncer le « danger auquel sont exposés les bonnes mœurs et la discipline ecclésiastique dans le diocèse de Bâle »? Gobel est évidemment un *Judas*.

Pourquoi fut-il élu évêque de Paris? M. G., qui ne le sait pas, écrit : « La facilité avec laquelle il avait renié les principes orthodoxes qu'il avait soutenus l'année précédente, avait été comme le présage de sa future abdication, — doit-on dire aussi l'indice de marchandages secrets qui expliqueraient bien des choses? »

Un pittoresque, et surtout satirique, récit de l'élection de Gobel est-il rapporté par M. G., « encore qu'il soit impossible de certifier l'authenticité de tous les détails qu'il donne »? — il ne voit « aucune bonne raison de douter » que ce récit ne soit « sincère ».

Gobel fut-il franc-maçon? — Un pamphlet de 1791 l'affirme, et le range même parmi les francs-maçons « les plus factieux » ou « les plus criminels »; ce serait mal connaître M. G. que de croire qu'il fera état de « pareils documents »; mais une phrase équivoque (p. 51) laissera entendre que Gobel était peut-être un « franc-maçon militant », et, plus loin (p. 106), Reubell sera appelé « frère en franc-maçonnerie de l'évêque de Paris ».

Gobel fut-il un prélat « paillard »? — D'Avenel l'a dit; M. G. n'ose prendre sur lui ces « graves accusations », mais il ajoute qu'elles sont « en harmonie avec ce qui se disait et se chantait à l'époque de la Révolution »; et, après avoir cité quelques pièces d'archives, il conclut : « Elles ne permettent point d'affirmer, avec le hardi vicomte d'Avenel, que ce sexagénaire fût un dissipateur aux mœurs... légères; mais elles ne nous laissent aucun doute sur ses pressants besoins d'argent. — De là à dire que ce personnage besogneux fut soumis ainsi à de basses tentatives (*sic*) auxquelles il succomba, il n'y a qu'un pas, que ses suprêmes lâchetés n'aident que trop à franchir. »

Gobel a-t-il abjuré? — Le vicaire métropolitain Lambert a raconté les « violences » devant lesquelles Gobel et ses vicaires eurent à céder; Grégoire et Duval, deux témoins oculaires, nous ont dit que le discours d'*abdication* de Gobel « ménageait jusqu'à un certain point le dogme et la morale »; Gobel, enfin, a protesté auprès de Grégoire qu'on le *calomniait*, « en donnant à son abdication le sens d'abjuration ». — M. G., malgré tout, y voit une *abjuration*, « si l'on considère les conséquences », et il ajoute : « On le calomniait, en effet, mais il l'avait mérité par sa lâcheté ».

Telle est la méthode de M. G., qu'on n'accusera pas d' « observer entre le bien et le mal une *neutralité* prétendue philosophique qui aurait quelque chose d'immoral ».

Ajoutons que ce livre est mal composé, que la plupart des chapitres ne se suffisent pas à eux-mêmes, qu'ils s'enchevêtrent dans un chassé-croisé de renvois, aussi maladroits qu'incommodes ; que certaines citations se retrouvent à deux et même à trois endroits de l'ouvrage, comme si chaque partie avait été composée séparément et n'appartenait pas à un même ensemble [1].

Enfin la phrase qui suit donnera une idée du style gonflé de rhétorique de M. G. : « Telle fut l'instructive histoire du séminaire diocésain constitutionnel de Paris : la rapacité du *supérieur* et des *directeurs* aboutit à une abjecte indigence ; et l'odieuse complaisance de Gobel finit par le précipiter dans les Saturnales qui menaient à l'échafaud .»

C. Latreille.

Paul de Pradel de Lamase, **Le pillage des biens nationaux. Une famille française sous la Révolution.** Avec des gravures et une carte documentaire. Un vol. in-8°, 399 p. Paris, Perrin, 1912.

Ce livre, écrit à bâtons rompus, est d'une extrême incohérence, et l'article qu'un critique en renom [2] a su en tirer pour amuser la badauderie du grand public ne fera pas illusion aux historiens. Voici d'abord comment, dans la préface, l'auteur comprend l'œuvre — une partie de l'œuvre — de la *Commission des documents économiques* relatifs à la période révolutionnaire :

« Les socialistes du pouvoir, pressés d'opérer la mobilisation de la grande armée des voleurs et des assassins... ont entrepris la récapitulation de toutes les fortunes qui ont changé de mains, et des terres qui ont changé de propriétaires à la fin du XVIIIe siècle, sans que les possesseurs légitimes fussent intervenus aux contrats. Ils ont confié le soin de publier cette compilation à M. Jaurès. » M. de Pradel prévoit sept à huit cents volumes. Pauvre M. Jaurès !

Puisque « les grands silences sont rompus », M. de Pradel entre

1. La phrase de Robespierre : « Il ne faut point heurter de front les préjugés religieux que le peuple adore » est citée aux pages 114, 155 et 164. Les idées chères à M. Mathiez sur « la religion révolutionnaire » sont citées aux pages 113 et 164, etc. — Une note de la page 178 dit de Roussineau : « Nous en parlerons plus loin » ; or il n'en est question qu'une autre fois, à la page 168.

2. *La Revue* du 1er juillet 1912, article de M. Faguet.

à son tour dans ce « sport nouveau », qui « depuis une dizaine d'années fait fureur ». On les connaîtra donc enfin, toutes ces familles enrichies par le « pillage » des biens nationaux, « ces parangons du trône et de l'autel, héritiers, à la deuxième ou troisième génération, de quelque pourvoyeur de guillotine ou de quelque valet de ferme qui aura violé et épousé de force la fille du château ». Mais Dieu suscitera un dictateur, un grand justicier (p. 377-399) qui fera rendre gorge aux spoliateurs : à moins que la vengeance céleste ne s'exerce par « le quatrième État, exclu jusqu'à présent de l'orgie où le tiers se vautre avec insolence depuis six-vingts ans » (p. 11). Non pas qu'en principe, M. de Pradel proteste contre la peine de la confiscation. Il estime même qu'au XVIIe siècle, elle fut appliquée en toute justice aux quatre mille (*sic*) protestants fugitifs du royaume[1], avant et après la révocation de l'édit de Nantes : mais non pas à ces malheureux émigrés, chassés par l'émeute populaire et par la Terreur organisée. Quant à l'indemnité du milliard (1825), ce ne fut, sauf pour la famille d'Orléans et quelques personnes favorisées, qu'une aumône arbitraire et dérisoire, imposée de force en échange de titres imprescriptibles. Charles X, non moins « franc-maçon » que Louis XVIII — ceci, d'ailleurs, est exact — légitima la triste opération révolutionnaire, dont le Trésor n'avait absorbé que les miettes : État voleur, État volé !

De cette diatribe, il s'agit de dégager une intéressante monographie : celle de Jean de Pradel et des siens. Ce n'est pas commode.

Si vous voulez d'abord, comme il est naturel, connaître les origines de la famille, commencez par la page 282. Vous y verrez aussi sa maison forte d'Uzerche (Bas-Limousin), datant du XIVe siècle, rasée en 1793-94. En quoi, au bout de dix générations, consistaient ses domaines ? Reportez-vous au chap. X, p. 222 ; une carte (dite « partielle ») et un carton des régions d'Allassac et d'Uzerche, traversées par la Vézère, vous donneront, l'une 43, l'autre 13 noms de localités ou lieux-dits. Mais ne passez pas légèrement sur la note 2 de la p. 247 : « Si Montéruc n'avait pas grande importance en tant que terre régie par le seigneur, elle en avait une appréciable par le nombre des redevances auxquelles étaient astreints les habitants du pays. Je n'ai pas compté moins de trois cents de ces tributaires... En détruisant tous ces titres dans la fatale nuit du

1. Environ un million, de 1680 à 1720, affirme avec preuves à l'appui M. Rebelliau, chapitre *Affaires religieuses* du règne de Louis XIV dans l'*Histoire de France* de Lavisse et collaborateurs (M. Faguet, *loc. cit.*, p. 39 à 45, en a extrait quelques chiffres et textes).

4 août, l'Assemblée Constituante a commis... un premier crime qui a facilité tous les autres[1]. »

Arrivons à cette *fin d'un monde* que symbolisent — moins le tribunal révolutionnaire — Jean de Pradel et les siens. La biographie du père de famille comprend d'abord sa jeunesse et ses services militaires, ses blessures, au cours de la guerre de succession d'Autriche, pp. 289-294. Rentré dans ses terres (1748), il acquiert la lieutenance générale de la sénéchaussée secondaire d'Uzerche (1750); il devient aussi subdélégué de l'intendance et gouverneur militaire de la ville et du pays d'Uzerche : mais en 1775, il se défit des deux premières charges et ne conserva que la troisième. Il se serait distingué par son initiative agronomique et commerciale. Il aurait doté la région d'une route construite à ses frais. Roi du Bas-Limousin, zélé collaborateur de Turgot, il serait devenu le bienfaiteur de ses vassaux. « Cent lettres de Turgot en témoigneraient » (p. 301) : mais pas une seule n'est citée. Après le départ de Turgot (1774), après sa disgrâce et l'échec de ses plans de bien public (1776) — entre autres le rachat des droits féodaux — quel fut le sort du Limousin, des pays d'Uzerche et d'Allassac, en particulier? Pas un mot sur cette période. Rien non plus sur l'Assemblée provinciale que Necker tenta d'établir, d'après le plan de Turgot, en 1787. Le nom de Pradel de Lamase ne figure pas dans le bref aperçu de Léonce de Lavergne[2]. Celui-ci nous apprend que le Parlement de Bordeaux protesta contre l'édit royal; que M. de Roulhac, lieutenant de la sénéchaussée principale (Tulle), fit de même; qu'enfin l'assemblée se réunit, mais uniquement pour se constituer, et dura trois jours (23 au 25 novembre). Il n'en fut plus question : l'intendant Meulan d'Ablois, qui ne voulait pas de contrôle, déclara au ministre que la « pauvreté et les habitudes laborieuses des Limousins leur permettraient difficilement de quitter leurs travaux pour s'occuper d'intérêts publics ». Jean de Pradel fut-il du même avis? Nous l'ignorons.

Deux ans après, son successeur à la sénéchaussée d'Uzerche, De Chiniac, eut à convoquer les assemblées électorales pour les États-généraux. L'auteur ne fait allusion ni aux cahiers de doléances des paroisses, publiés à Tulle en 1892 par M. Hugues (Bib. nat., Le 24/294), ni aux textes recueillis par A. Brette[3].

1. La Constituante a simplement déclaré rachetables les redevances qui paraissaient fondées sur une propriété éminente.

2. *Les Assemblées provinciales sous Louis XVI*, 2e éd., 1879, pp. 335-342.

3. *Recueil de documents relatifs à la convocation des États-généraux de 1789*, t. III, 1904, pp. 585 à 589; spécialement p. 587 note 1, et p. 588, 2e alinéa.

Or ces documents témoignent de la misère des campagnes, de l'oppression féodale, et de la parfaite entente des nobles et anoblis contre les « nouveautés ». Nous ignorons entièrement la conduite de Jean de Pradel pendant cette période de consultation nationale. On nous apprend seulement (p. 167) qu'il était une des nombreuses victimes marquées à l'avance par les Franc-maçons, aux convents de Willemsbad (1782) et de Francfort (1787) : n'est-ce pas dans ces colloques que Louis XVI, Marie-Antoinette, et Gustave III avaient été condamnés à mort? « On désirait procéder avec ordre et précision, et l'ange Azraël... etc. »

Si vous voulez comprendre la suite des faits, passez une centaine de pages et lisez ceci, page 260 : « Mon arrière-grand-père (Jean de Pradel)... pendant l'année 1790 tint plusieurs conciliabules avec les gentilshommes du Limousin proposant de mettre en commun leurs suprêmes ressources pour engager la guerre civile sans le roi, si le roi était réduit à l'impuissance; même malgré le roi, si le roi, mal conseillé, faisait marcher contre eux ses régiments. Il s'offrait lui-même et ses cinq fils en holocauste... Il fut ajourné. »

Or la première agression des paysans contre le château des Pradel, La Mothe-Roffignac-lès-Allassac, eut lieu le 10 janvier 1790; la deuxième dura du 23 au 25 janvier; il succomba, et, le 26, fut dévasté (pp. 170 à 186). Les défenseurs avaient fait une centaine de victimes (note 1 à la p. 177); tous sortirent indemnes, au nombre de 22, sans compter le châtelain et sa famille. La liste de ces héros, « presque tous anciens officiers et montant fort bien à cheval », figure p. 172. C'est la guerre civile sans le roi, malgré et contre le roi au besoin, que les paysans du Limousin avaient essayé de prévenir et d'étouffer dans son foyer. Pendant ces événements, le sénéchal De Chiniac avait tergiversé (p. 186). Mais les Pradel n'abandonnèrent pas la partie. Un des fils, le « chevalier du diable », avait déjà tué une femme pendant le siège (p. 176), puis étiqueté « vieille eau-de-vie » un tonneau de térébenthine pour empoisonner les vainqueurs (p. 186). A Limoges où la famille avait fini par se réfugier, il soufflette, le 14 juillet 1790, un orateur populaire, et le tue en duel le lendemain (p. 188); autre duel tragique sur lequel il n'y a pas de détails (p. 189)[1]. Puis, le procureur de la commune de Brive, Chiniac des Ailleux, disparaît subitement le 9 novembre, et, le 16

1. Ce fanatique du duel — et aussi de la survivance de Louis XVII — eut bien d'autres affaires. Au service de l'Autriche, il fut condamné à mort pour avoir souffleté un feld-maréchal, mais gracié et élargi par l'archiduc Charles. Il fut réformé par Louis XVIII, comme capitaine, à la suite d'un dernier duel dont le prétexte était absurde. « C'était, dit M. Faguet, un magnifique chevalier errant. »

seulement, on retrouve son corps dans la Corrèze. « Il s'était noyé, comme tout le monde », dit M. Faguet[1]. L'opinion publique accusa les aristocrates. Vergniaud n'hésita pas à soutenir cette thèse quand, devant une commission spéciale instituée à Bordeaux, il eut à défendre Durieux, un des assiégeants de Roffignac, qu'il fit acquitter triomphalement. Bref, les Pradel n'eurent plus qu'à émigrer, p. 221, puis ch. XI, pp. 258 à 288. Leurs biens ayant été confisqués et mis en adjudication (ce qui n'est pas un *pillage*), le père fit diverses tentatives pour se faire radier de la liste des émigrés. Il n'aboutit qu'en 1802 (pp. 105-157). Il ne retrouva que des lambeaux de ses propriétés.

La « curée », c'est-à-dire la vente des maisons et biens ruraux de cette famille comme biens nationaux, fait l'objet du chapitre X, p. 221 à 258. Il y a là des détails curieux, circonstanciés : l'auteur ne se gêne pas pour désigner assez clairement, par leurs noms ou initiales, ceux qui se jetèrent, à coups d'assignats, sur tant de beaux domaines. Cependant nous préférerions ici la publication ou l'analyse rigoureuse des procès-verbaux d'adjudication (désignation des immeubles, estimation, dates, incidents et résultats des enchères). L'auteur est très amer, mais il est aussi très vague, en tant que preuves, quant à la part qui revint aux Pradel du milliard des émigrés, p. 87 et p. 88, note. S'est-il reporté aux quatre comptes des *États de liquidation* imprimés? Plus je les signale, moins on les consulte !

Les chapitres XII et XIII, sur les frères, les sœurs, les sept enfants du proscrit, ne sont certes pas des hors-d'œuvre ; mais ils abondent en redites avec le récit qui précède.

Cet ouvrage touffu et désordonné n'est malheureusement suivi d'aucune table analytique des noms et matières. Sans prétendre y suppléer, il n'est pas inutile de mentionner des détails intercurrents[2] sur Magniet, sous-préfet de Ruremonde, Meuse-Inférieure, en 1800 (p. 107 sq.); Mgr de Lubersac, ancien évêque de Chartres, beau-frère de Jean de Pradel (p. 115 ; p. 152, lettre importante à Fouché ; p. 359 et *passim*); Sieyès, son ex-grand-vicaire (p. 116); Fouché (p. 127); Mirabeau en Limousin, chez Du Saillant (p. 161 à 166 et note); le conventionnel Lidon (p. 179 et note); les jacobins Brival et Lanot (p. 194 et 267); Vergniaud (p. 211-217); la « corvée » en

1. V. les articles, en partie légendaires et horrifiques (je l'accorde), du *Moniteur*, 18, 26, 27 novembre.

2. Il faudrait, bien entendu, faire le départ : 1° des pièces authentiques ; 2° des affirmations sans preuves (sur Vergniaud); 3° des contes de brigands (sur Mirabeau).

l'an II sous le nom de réquisition (p. 252); les rentrées d'émigrés en 1794-1795, et les procédés, pièces de complaisance, etc. par le moyen desquels plusieurs familles n'ont « pas trop souffert » des « déprédations » de la Terreur (p. 271); l'extrait en *fac-similé* d'un état des demandes en radiation, signé du préfet de la Corrèze, Verneilh, le 29 messidor an VIII (p. 284, hors texte).

Les revendications évidemment tardives de M. Paul de Pradel de Lamase ne troubleront sans doute ni les situations, ni les consciences limousines. Exciteront-elles, ce dont l'auteur n'a cure (p. 11), à la haine des citoyens les uns contre les autres? Elles ne sont guère faites que pour alimenter la malice provinciale. Elles éclairent un coin obscur du *temps présent*, et l'on peut, avec mille précautions, en tirer quelque chose pour l'histoire du passé.

H. Monin.

Dr Edgar Richter, **Konrad Engelbert Oelsner und die französische Revolution.** Leipzig, Dyksche Buchhandlung, 1911. 96 p. in-8°. Prix : m. 3.

Oelsner n'est guère connu que par de vieilles notices biographiques et par une courte étude de M. Alfred Stern, parue, il y a une quinzaine d'années, dans la *Revue historique*. M. Richter a repris ce sujet et a étudié en une centaine de pages la vie et l'œuvre du journaliste de talent et de caractère qu'était cet observateur enthousiaste de la Révolution, ami intime de Sieyes, membre du Club des Jacobins, et adversaire de Napoléon.

M. Richter connaît son sujet à fond. Il a réuni dans cent publications diverses les écrits si dispersés de Oelsner; il s'est assez bien pénétré de l'esprit général de l'époque, et le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est de s'être trop laissé influencer dans ses jugements par les écrits des Girondins.

L'auteur prépare une édition des écrits de Oelsner. Il faut l'en féliciter. Son sens critique en fera sûrement un excellent instrument de travail.

Otto Karmin.

Émile Sevestre, Xavier Eude, Édouard Le Corbeiller, **La Déportation du clergé orthodoxe pendant la Révolution...** Paris, Paul Catin, 1913. In-8° de XXXII - 280 pages.

Malgré de nombreux travaux, l'histoire du clergé orthodoxe pendant la Révolution n'existait encore qu'à l'état sporadique. Les au-

teurs, secondés par M. le chanoine Legris, aumônier de l'hospice d'Eu, et par *dix-huit* autres « collaborateurs » par la liste desquels l'ouvrage débute, ont fort à propos restreint leurs recherches à la question de la déportation, qui d'ailleurs embrasse une période de plus de dix ans (1791-1802). Il ne fallait pas moins que cette organisation de travail et cette bonne entente pour réunir les résultats de documents très disséminés, qui seuls fournissent une base certaine : c'est à savoir les mentions d'embarquement des prêtres insermentés dans les principaux ports de France. Les listes d'Agde, des Sables-d'Olonne, du Tréport, de Bernières (Calvados), de Boulogne, de Dunkerque, les registres de Dieppe et de Granville, et des renseignements épars relatifs à Portbail (Manche), à Honfleur et à Luc (Calvados), ont fourni un total — encore incomplet évidemment — de 3.666 noms d'ecclésiastiques déportés (p. 1 à 222). Une liste générale alphabétique (p. 223 à 270) fait de ce répertoire un instrument de travail précieux pour les biographes. Les déportés sont aussi classés par départements d'origine. Une substantielle introduction — où l'on lira avec émotion une lettre d'un de ces déportés (p. XXXI) — expose très clairement la méthode suivie, les résultats acquis, et ne dissimule rien de ce qui reste à faire. Aucune *Société historique* n'a produit un travail *collectif* comparable à ce volume, auquel tant de volontaires (sans estampille qui leur fût commune) ont apporté leur contribution.

H. MONIN.

G. VAUTHIER, **Autour du Paris de la Révolution et de l'Empire.** Paris, 1912; pièce de 31 pages in-8° [Tirage à part du *Bulletin de la Société de l'Art français,* 2e fascicule 1912].

Sous ce titre (un peu vague, il faut l'avouer), M. G. Vauthier a réuni deux courtes, mais substantielles monographies. La première concerne l'histoire domaniale de la Tour Saint-Jacques, adjugée, avec l'église dont elle faisait partie et un terrain attenant, le 11 thermidor an V, moyennant 411.200 francs d'inscriptions au Grand-Livre, c'est-à-dire, au cours de cette date, pour 69.904 francs en numéraire. Heureusement les acquéreurs, Amavet et Zino, ne remplirent pas leurs engagements et partirent sans laisser d'adresse. L'église, désaffectée, était démolie. Une nouvelle adjudication au sieur Gobeau n'eut lieu que sous la clause que la Tour serait conservée. Elle demeura propriété privée jusqu'au 27 avril 1836 : c'est Arago qui la fit alors racheter, et dans quel état! par la Ville de Paris. Mais, sans les protestations judicieuses et éloquentes de l'architecte Pierre-Ma-

rin Giraud, la Tour aurait eu, sous la Révolution, le même sort que les autres bâtiments. — La deuxième monographie, sur « La Place des Victoires de 1792 à 1815 », est surtout consacrée à cette statue de Desaix, par Dejoux, que cet artiste renia parce qu'elle n'avait pas été fondue sous sa direction et qui fit place, sous la Restauration, au Louis XIV de Bosio. Elle avait coûté 191.872 francs. Desaix était « habillé à la romaine » : en réalité, tout nu, sauf un pudique bout de ceinturon. M. Vauthier en donne une curieuse reproduction de 1810. C'est tout ce qu'il en reste.

H. Monin.

Henri Welschinger, **Le duc d'Enghien. L'enlèvement d'Ettenheim et l'exécution de Vincennes.** Un volume in-8° de XI-481 p.

C'est par un excès de modestie que M. Welschinger à tenu à placer sur la couverture de son livre ces simples mots : « Nouvelle édition revue et augmentée ». Pour peu qu'on compare cette nouvelle édition avec celle de 1888, on verra qu'il s'agit en réalité d'une transformation complète de l'œuvre, puisque 258 au moins des 481 pages dont se compose le volume ne figuraient pas dans le recueil que nous avions lu avec tant d'intérêt. Chercheur infatigable, M. Welschinger a réussi à découvrir les pièces qu'il n'avait pu consulter il y a vingt-cinq ans et à obtenir des communications qui lui ont permis de compléter son enquête, de corroborer son premier jugement et d'établir d'une façon définitive et incontestable les responsabilités encourues par tous ceux qui ont vainement essayé d'atténuer la part qu'ils ont eue au drame qui, commencé à Ettenheim, s'est tragiquement terminé dans les fossés de Vincennes, à cette exécution injustifiable, à ce crime inutile que Napoléon regretta plus tard et qu'il n'eût vraisemblablement pas commis si ses conseillers, pour ne pas dire ses complices, Talleyrand en tête, au lieu de lui faire entrevoir la gravité d'un tel acte, ne l'avaient pas poussé à agir impitoyablement.

M. H.

Ernest d'Hauterive, **La police secrète du premier Empire. Bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur.** Tome II (1805-1806). Paris, Perrin, 1912. In-8° de 626 p., 15 francs.

M. Ernest d'Hauterive nous donne le second volume de l'énorme série de documents qu'il a réunis sous le titre de : *La police secrète*

du Premier Empire. Le premier volume, paru en 1908, avait commencé la publication avec la seconde nomination de Fouché au ministère de la police et se terminait le 22 messidor an XIII. Le second nous conduit du 23 messidor an XIII (12 juillet 1805) au 30 septembre 1806. Il est impossible de donner un résumé de ce travail de bénédictin. Le dépouillement de toutes ces séries d'archives représente une somme considérable de recherches. Du moins l'auteur en sera-t-il récompensé par l'utilité incontestable que les chercheurs trouveront à ses ouvrages. Ceux-ci vont devenir d'indispensables instruments de travail. Souhaitons donc que la publication soit continuée le plus loin possible et qu'elle nous conduise au delà de la démission de Fouché, jusqu'à la fin de la période impériale.

Il faut louer spécialement l'auteur d'avoir pris le soin d'établir très minutieusement des index et des tables absolument complètes.

Grâce à ce solide fil d'Ariane, on se dirige sans aucun effort à travers l'innombrable multitude d'individus dont les noms, peu ou pas connus, se présentent à chaque page de l'ouvrage. C'est un point important dans un pareil travail; l'auteur l'a parfaitement compris et s'est victorieusement tiré de la difficulté.

J. A.

Arnold Chaplin, **The illness and death of Napoleon Bonaparte.** London, Hirschfeld brothers, 1913. In-16 de 112 pages; 2 s. 6 p.

Un petit livre intéressant l'histoire napoléonienne est la critique de la maladie et de la mort de Napoléon par le Dr Arnold Chaplin. Uniquement préoccupé du point de vue médical, ne s'occupant point des côtés historiques ou politiques de l'agonie de l'Empereur, l'auteur, se référant uniquement aux *Lowe papers*, discute le diagnostic des médecins appelés auprès de l'Empereur ainsi que la conclusion des rapports sur l'autopsie faite par Autommarchi ou les médecins anglais. Selon lui, la maladie dont mourut Napoléon ne fut point une. Sur un ulcère primitif de l'estomac se développa le cancer secondaire qui devait emporter l'Empereur. Cette théorie, qui explique un grand nombre de faits assez obscurs dans les rapports médicaux de Sainte-Hélène, n'est point personnelle à l'auteur. Il s'appuie, pour la défendre, sur l'autorité de sir Georges Paget qui l'exprimait dès 1889 et assurait même l'avoir entendu soutenir un certain nombre d'années auparavant.

Dans une courte étude sur les pseudo-fragments de l'intestin grêle de Napoléon conservés au Musée du Collège Royal des

Chirurgiens à Londres, l'auteur démontre que ces fragments de muqueuse ne sauraient appartenir au cadavre de l'Empereur.

Dans ce petit livre très exactement documenté, l'auteur a commis une légère erreur. Dans une note de la page 6, il écrit que « l'on n'a pu trouver un procès-verbal de l'autopsie du père de Napoléon ». Or, ce procès-verbal a été reproduit par M. Frédéric Masson dans son livre *Napoléon inconnu* (II, 519-521).

J. A.

Livres nouveaux

Léon **Abensour,** Le féminisme sous le règne de Louis-Philippe et en 1848. Paris, Plon, 1913. In-16; 3 fr. 50. — Phoebe **Allen,** The last legitimate King of France, Louis XVII. London, Dent, 1912. In-8° de 458 p.; 16 fr. — A. **Andréadès,** Les idées financières de l'abbé de Saint-Pierre. Paris, Giard et Brière. 1912. In-8° de 48 p. — Journal du comte Rodolphe **Apponyi,** publié par Ernest Daudet. Tome II (1831-1834). Paris, Plon, 1913. In-8°, avec 3 grav.; 7 fr. 50. — Raoul **Arnaud,** Sous la rafale. Paris, Perrin, 1913. In-8° de 391 p.; 5 fr. — Gustave **Arsac,** Les Jacobins au Puy : Aperçu sur la vie politique des personnages ayant contribué au développement du mouvement révolutionnaire en Haute-Loire. Le Puy, Badiou-Amant, 1913. In-8° de 144 p. — A. Hilliard **Atteridge,** The bravest of the brave : Michel Ney, marschal of France. London, Methuen, 1912. In-8° de 394 p.; 13 fr. 20. — Alphonse **Aulard,** Études et leçons sur la Révolution française. 7e série. Paris, Alcan, 1913. In-16 de 282 p.; 3 fr. 50. — **Barada** et **Brégail,** Le général Laroche-Dubouscat (1757-1831). Auch, Impr. Cocharaux, 1913. In-8° de 35 p. et portr. — Ida **Barchiesi-Fabbri,** Condorcet e il suo piano d'istruzione. Roma, Tip. F. Centenari, 1912. In-8° de 42 p. — J.-P. **Belin,** Le mouvement philosophique de 1748 à 1789. Paris, Belin, 1913. In-8°; 7 fr. 50. — J.-P. **Belin,** Le commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1789. Paris, Belin, 1913. In-8°; 5 fr. — Dr Max **Billard,** Les maisons de santé sous la Terreur. Paris, Soc. fr. d'impr. et de libr., 1912. In-8° de 24 p. et fig. — Hermann **Bloch,** Mecklenburg zu Beginn der Freiheitskriege. Rostock, Warkentien. In-8° de 36 p.; 0 mk. 80. — **Bonet-Maury,** Charlotte. Une idylle pendant les guerres de Napoléon, 1806-1814. Montbéliard, Société d'impr. montbél., 1912. In-8° de 44 p. — Ernst **Borkowsky,** Deutscher Frühling 1813. Berlin,

Grote. In-8° de VII-336 p.; 3 mk. — G. du **Boscq de Beaumont** et **Bernos,** La famille d'Orléans pendant la Révolution, d'après sa correspondance inédite. Paris, Émile-Paul, 1913. In-18; 3 fr. 50. — Joseph **Boulaud,** Douze femmes d'émigrés divorcées à Limoges sous la Terreur (1793-1794). Limoges, Impr. Ducourtieux, 1913. In-8° de 197 p. — Colonel E. **Bourdeau,** Campagnes modernes. I. L'épopée républicaine (1792-1804). Paris, Charles-Lavauzelle, 1912. In-8° de XII-626 p. et 121 fig.; 20 fr. — O. **Boutanquoi,** La famille du conventionnel Saint-Just à Nampcel (Oise). Beauvais, Impr. centrale adm., 1913. In-8° de 12 p. — St. **Bradisteanu,** Die Beziehungen Russlands und Frankreichs zur Türkei in den Jahren 1806 und 1807. Berlin, Ebering; 6 mk. 50. — L. **Calendini,** Un prêtre angevin assassiné au Maine en 1793 : M. Gabriel Guérif. Angers, Impr. Grassin, 1913. In-8° de 6 p. — Em. **Calvi,** Bibliografia di Roma nel risorgimento. I (1789-1846). Roma, E. Loescher, 1912. In-8° de XII-159 p.; 14 fr. — Pierre **Caron,** Les papiers des comités militaires de la Constituante, de la Législative et de la Convention (1789-an IV). Paris, Cornély, 1912. In-8° de XLV-146 p. — Lieutenant de vaisseau **Castex,** La manœuvre de la Praya (16 avril 1781). Paris, Fournier, 1912 [1913]. In-8° de 418 p. et pl. — Houston Stewart **Chamberlain,** Gœthe. München, Bruckmann, 1912. In-8° de VII-851 p. et pl.; 20 fr. — Édouard **Chapuisat,** Une commune française au temps de la Fédération. Paris, Berger-Levrault, s. d. In-8° de 22 p. — G. **Charlier,** Le sentiment de la nature chez les romantiques français (1762-1830). Paris, Fontemoing, 1912. In-8° de 420 p.; 7 fr. 50. — Arthur **Chuquet,** Études d'histoire (6ᵉ série). Paris, Fontemoing, 1913. In-18; 3 fr. 50. — Francesca **Ciancio,** « L'Alba », giornale politico-letterario di Firenze (1847-1849). Piazza Armerina, Tip. Giovenco, 1912. In-16 de 151 p.; 2 fr. — C. **Cipolla,** Il viaggio letterario del card. de Brienne in Italia (1789-1790). Venezia, Tip. C. Ferrari, 1912. In-8° de 37 p. — Santi **Cirinna-Amato,** Gian Giacomo Rousseau e *La Nouvelle Héloïse*. Catania, N. Giannotta, 1912. In-16 de 38 p. — J. H. **Clapham,** The abbé Sieyès; an Essay in the politics of the French Revolution. London, King, 1912. In-8° de 284 p.; 11 fr. — Joseph **Clemanceau de la Grandmaison,** Le Prisonnier de la Vendée. Publié par F. UZUREAU. Arras, Sueur-Charruey, 1913. In-8° de 82 p. — Joseph **Combet,** Le Directoire départemental et l'administration centrale des Alpes-Maritimes (1792-1799). S. l. n. d. Gr. in-8° de 53 p. — Hermann **Conrad,** Unechtheiten in der ersten Ausgabe der Schlegelschen Shakspere-Uebersetzung (1797-1801). Berlin, Weidmann. In-8° de 93 p.; 2 mk. — A. **Cournot,**

Souvenirs (1760-1860), publiés par E.-P. Bottinelli. Paris, Hachette, 1913. In-8°; 7 fr. 50. — Oskar **Criste**, Erzherzog Carl von Oesterreich. Wien, Braunmüller. 3 vol. in-8° de xv-582, 635 et ix-578 p.; 50 mk. — N. **Cuoco**, Saggio storico sulla rivoluzione napoletana del 1799, seguito dal rapporto al cittadino Carnot di Francesco Lomonaco, a cura di Fausto Niccolini. Bari, Laterza, 1913. In-16 de 395 p. — Ernest **Daudet**, Un drame d'amour à la cour de Suède, 1784-1795. Paris, Hachette, 1913. In-16; 3 fr. 50. — Chanoine **Davranches**, Le Clergé et la Révolution. Rouen, Impr. Lainé, 1913. In-8° de 254 p. — J. **Dedieu**, Montesquieu. Paris, Alcan, 1913. In-8°; 7 fr. 50. — Étienne **Dejean**, La duchesse de Berry et les monarchies européennes (août 1830-décembre 1833). Paris, Plon, 1913. In-8°; 7 fr. 50. — René **Demogue**, La justice criminelle dans la Marne de 1790 à 1830. Reims, Impr. coopérative, 1913. In-8° de 85 p. — Général **Derrécagaix**, Le général de division comte de Martimprey. Paris, Berger-Levrault, 1913. In-8° de viii-505 p., avec pl. — Baron **Despatys**, Magistrats et criminels (1795-1844), d'après les Mémoires de Gaillard. Paris, Plon, 1913. In-8°; 7 fr. 50. — Comte de **Dienne**, Les derniers seigneurs de Vernassal et de Meyrenne : Voyage de Mme de Serilly dans la Haute-Loire en 1795. Paris, Champion, 1913. In-8° de 116 p., avec portr. — Ed. **Dolléans**, Le chartisme (1830-1848), Paris, Floury, 1913. 2 vol. in-8°, avec 8 pl.; 20 fr. — Maurice **Dommanget**, La Révolution dans le canton de Neuilly-Saint-Front (Aisne). Beauvais, Prévot, 1913. In-8° de 160 p., avec portr. — Lieutenant **Ducournau**, Le pouvoir législatif et l'armée sous la Révolution. Tome I (1789-1791). Paris, Charles-Lavauzelle, 1913. In-8° de 190 p.; 3 fr. — Pierre **Dufay**, Les sociétés populaires et l'armée (1791-1794). Paris, Daragon, 1913. In-12 de 205 p.; 3 fr. 50. — Maurice **Dumolin**, Précis d'histoire militaire. Révolution et Empire. Tome III : l'Empire. Fascicule XV (Campagne de 1809). Paris, Barrère, 1913. In-8°; 3 fr. — Cahiers de doléances des bailliages des généralités de Metz et de Nancy pour les États généraux de 1789. 1re série : Département de Meurthe-et-Moselle. Tome II : Cahiers du bailliage de Dieuze, publiés par Charles **Étienne**. Paris, Leroux, 1912. In-8° de viii-443 p. — G. **Fabry**, Études sur les opérations de l'Empereur, 5-21 septembre 1813. Paris, Chapelot, 1913. In-18 de vi-319 p. — T. **Féroe**, Poussières dans le tourbillon : Épisodes révolutionnaires en Touraine. Paris, Fischbacher, 1913. In-16 de 231 p. — Charles **Foley**, Les fantoches de la peur (1732-1794). Paris, Bloud, 1913. In-16; 3 fr. 50. — G. **Fonsegrive**, J.-J. Rousseau. Paris, Bloud, 1913. In-16 de 63 p.; 0 fr. 60. — Dr Friedrich

Förster, Preussens Erhebung und der Befreiungskampf 1813 : ein Volksbüchlein. In-16 de 125 p.; 0 mk. 30. — J. W. **Fortescue**, A History of the British army. VII (1809-1810). London, Macmillan, 1912. In-8° de 688 p. et pl.; 26 fr. 25. — J. **Freund**, Die Emanzipation der Juden in Preussen unter besonderer Berücksichtigung des Gesetzes vom 11. März 1812. Berlin, Poppelauer. 2 vol. in-8°; 4 et 12 mk. — G.-M. Rud. **Friederich**, Die Befreiungskriege, 1813-1815. III (1814). Berlin, Mittler und Sohn, 1913. In-8° de x-347 p. et pl.; 6 fr. 25. — Colonel **Frignet-Despréaux**, Le maréchal Mortier, duc de Trévise. Tome I (1768-1797). Paris, Berger-Levrault, 1913. In-8° de 462 p., avec pl. et cartes; 20 fr. — Rosine **Garlinzoni**, L'épopée napoléonienne dans l'œuvre de Victor Hugo. Ivrea, Tip. E. Mazzone, 1911. In-8° de 27 p. — H. **Gaultier de Saint-Amand**, Chair servile (l'esclavage à Saint-Domingue en 1789). Paris, Librairie franco-anglaise, 1913. In-16 de x-263 p. et fig.; 5 fr. — Gustave **Gautherot**, La Démocratie révolutionnaire. De la Constituante à la Convention. Paris, Beauchesne, 1912. In-8° de xi-439 p. — Frédéric **Gentz**, Lettres inédites à Sir Francis d'Ivernois (1798-1803), publiées par Otto Karmin. Paris, 1913. In-8° de 40 p. — Marquis de **Girardin**, Quelques mots au sujet du manuscrit de Jean-Jacques Rousseau « Considérations sur le gouvernement de la Pologne et sur sa réformation ». Paris, Leclerc, 1912. In-8° de 16 p. — Neidhardt von **Gneisenau**, Briefe, 1806-1815, gesammelt und herausgegeben v. Julius v. Pflugk-Harttung. Gotha, Perthes. In-8° de xi-180 p.; 3 mk. 60. — Léonce **Grasilier**, Évasions de prisonniers de guerre favorisées par les francs-maçons sous Napoléon Ier. Paris, Daragon, 1913. In-8° de 15 p.; 1 fr. 50. — Josef **Hay**, Staat, Volk und Weltbürgertum in der Berlinischen Monatsschrift von Friedrich Gedike und Johann Erich Biester, 1783-1796. Breslau, Hande und Speuer. In-8° de 45 p. — Lieutenant **Herlaut**, Le costume militaire en France. 3e série : la Révolution, l'Empire. Paris, Vitry, 1912. In-8° de 25 p. — *Histoire* économique de la Révolution. Comité départemental de la Côte-d'Or. Enquêtes sur la Révolution en Côte-d'Or. Fascicule 5. Dijon, Nourry, 1913. In-8°, p. 209 à 285. — Tagbuch der Gräfin Franziska von **Hohenheim**, späteren Herzogin von Württemberg (1780-1795), hgg. v. A. Osterberg. Stuttgart, Bonz. In-8° de 541 p.; 6 mk. 50. — Edv. **Holm**, Danmark-Norges undenrigske Historie i Aarene 1800 till 1814. Tome I (1800-1807). Copenhague, Gad. In-8° de 440 p.: 7 kr. — Paul **Holzhausen**, Napoleons letzte Tage auf St. Helena. Berlin, Pan-Verlag. In-8° de 336 p.; 4 mk. — Henry **Houssaye**, La Patrie guerrière, publiée avec une introduction et des notes par Louis Sono-

LET. Paris, Perrin, 1913. In-16 de XXXVIII-424 p. ; 3 fr. 50. — H. **Jaenicke**, Von Tilsit bis Leipzig (1807-1813), Berlin, Eisenschmidt, 1913. In-8° de IX-153 p. — Anna von **Jydow**, Wilh. von Humboldt und Caroline von Humboldt in ihren Briefen. VI (1817-1819). Berlin, Mittler und Sohn, 1913. In-8° de XIII-631 p. et pl. ; 15 fr. — Otto **Karmin**, Essai sur les dernières années du régime corporatif à Genève (1793-1798). Genève. Impr. centrale, 1913. In-8° de 68 p. — René **Kerviler**, La Bretagne pendant la Révolution. Rennes, Société des bibliophiles bretons, 1912. In-4° à 2 col., de 367 p. et portr. — Friedrich M. **Kircheisen**, Napoleon I., sein Leben und seine Zeit. Bd II. München, G. Müller. In-8° de X-434 p. ; 10 mk. — Gertrude **Kircheisen**, Die Frauen und Napoleon. München, Müller, 1912. In-8° de XII-471 p. et 211 fig. ; 12 fr. 50. — Richard **Knötel**, Die eiserne Zeit vor hundert Jahren ; Heimatbilder aus den Tagen der Prüfung und Erhebung. Kattowitz, Phœnix-Verlag ; 4 mk. 50. — Hugo **Kühn**, Das Wartburgfest am 18. Oktober 1817. Weimar, Duncker. In-8° de VI-191 p. ; 3 mk. — G. **Lacour-Gayet**, Sur la mort de Paul Ier. Paris, Picard, 1913. In-8° de 8 p. — Mémoires de Théodore de **Lameth**, publiés avec introduction et notes par Eugène WELVERT. Paris, Fontemoing, 1913. In-8° de XXIII-329 p., avec portr. ; 7 fr. 50. — Étienne **Lamy**, Témoins de jours passés (2e série). Paris, Calmann-Lévy, 1913. In-18 ; 3 fr. 50. — L. **Lataste**, Louis **Claveau**, Constant **Pionnier** et Gaston **Barbier**, Archives parlementaires de 1787 à 1860. 1re série (1787 à 1799). Tome LXXXI (du 16 au 29 frimaire an II). Paris, Dupont, 1912. In-8° de 826 p. à 2 col. — Capitaine Albert **Latreille**, Un procès militaire sous l'ancien régime : L'affaire du régiment Royal-Comtois (1773-1791). Paris, Chapelot, 1913. In-8° de 131 p. ; 3 fr. — Eugène **Le Brun**, Trois victimes de la Terreur en Bourbonnais. Sur la « dernière charrette ». Moulins, Grégoire, 1913. In-8° de IV-60 p., avec illustr. ; 2 fr. 50. — Dr H. **Lécuyer**, Les fêtes publiques à Beaurieux pendant la Révolution. Reims, Impr. Matot, 1912. In-8° de 11 p. — P. **Lemonnier**, La fin de la déportation ecclésiastique dans les îles de Ré et d'Oléron (1802). La Rochelle, Impr. Texier, 1913. In-8° de 16 p. — Paul **Lenel**, Badens Rechtsverwaltung und Rechtsverfassung unter Markgraf Karl Friedrich, 1738-1803. Karlsruhe, Braun. In-8° de XII-254 p. ; 5 mk. 40. — Kurt **Levinstein**, Die Erziehungslehre Ernst Moritz Arndts. Beitrag zur Geschichte der Pädagogik im ersten Jahrzehnt des 19. Jahrhunderts. Berlin, Weidmann, 1912 ; 3 mk. — L. **Lévy-Schneider**, Un commissaire général de la République à Lyon. Correspondance de M rtin Bernard avec sa famille, 1848-1849. Lyon, Rey, 1913.

In-8° de 77 p. — Wilhelm **Leyhausen**, Das höhere Schulwesen in der Stadt Köln zur französischen Zeit, 1794-1815. Bonn, Marcus und Weber. In-8° de VI-75 p. — Christian **Maréchal**, La jeunesse de La Mennais. Paris, Perrin, 1913. In-8° de VIII-719 p.; 7 fr. 50. — Christian **Maréchal**, La famille de La Mennais sous l'ancien régime et la Révolution. Paris, Perrin, 1913. In-8° de 354 p.; 7 fr. 50. — J. **Marquiset**, A Laon il y a cent ans, 1812. Laon, Impr. Westercamp, 1913. In-16 de 14 p. — Christian von **Martens**, Vor hundert Jahren. Leipzig, Wiegand; 3 mk. — A.-H. **Martens van Sevenhoven**, De justiticele colleges in de steden en op het platteland von Holland (1795-1811). Utrecht, P. den Boer, 1912. In-8° de x-410 p.; 8 fr. 30. — Frédéric **Masson**, Napoléon et sa famille. Tome X (1814-1815). Paris, Ollendorff, 1913. In-8°; 7 fr. 50. — A. **Mathey-Jeantet**, L'écriture de J.-J. Rousseau; sa pasigraphie et ses abréviations. Le Locle, Impr. Courvoisier, 1912. In-8° de 53 p., avec grav.; 1 fr. 25. — Jules **Mazé**, L'épopée impériale. D'Ajaccio à Sainte-Hélène. Tours, Mame, s. d. In-4° de 399 p., avec grav. — Jules **Mazé**, La Jeunesse de Bonaparte. Tours, Mame, s. d. In-16 de 293 p., avec grav.; 1 fr. 50. — Paul **Metzger**, Contribution à l'étude de deux réformes judiciaires au XVIIIe siècle : Le Conseil supérieur et le Grand Bailliage de Lyon (1771-1788). Paris, Picard, 1913. In-8° de 451 p. — Abbé J. M. **Millot**, Le Clergé de Versailles pendant la Révolution française. Versailles, Lebon, 1913. In-8° de IX-411 p. — H. **Monin**, Nicolas-Eugène Paute-Lafaurie. Lyon, Impr. réunies, 1913. In-8° de 16 p. — Souvenirs du comte de **Montbel**, ministre de Charles X (1787-1831), publiés par son petit-fils Guy de MONTBEL. Paris, Plon, 1913. In-8° de XXX-440 p., avec portr.; 7 fr. 50. — Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat (1767-1815), publiés par S. A. le prince **Murat**, avec une introduction et des notes par Paul LE BRETHON. Tome VII : Royaume de Naples (1er février-9 septembre 1809). Paris, Plon, 1913. In-8° de 506 p., avec portr.; 7 fr. 50. — **Napoleon**, Briefe, ausgewählt und hgg. von Friedrich SCHULZE. Leipzig, Insel-Verlag; 4 mk. — Correspondance inédite de **Napoléon Ier**, conservée aux Archives de la Guerre. Publiée par Ernest PICARD et Louis TUETEY. Tome III (1809-1810). Paris, Charles-Lavauzelle, 1913. In-8° de 962 p.; 18 fr. — F.-N. **Nicollet**, L'École centrale du département des Bouches-du-Rhône (1798-1802). Aix-en-Provence, Dragon, 1913. In-8° de XI-339 p. — Pierre B. de **Nouvion**, Janinet (1752-1814). Paris, Meynial, 1913. — C. W. C. **Oman**, Wellington's army (1809-1814). London, Arnold, 1912. In-8° de 406 p.; 9 fr. —

Georges **Paul**, Le Père Antoine Nolhac (1715-1791). Les massacres de la Glacière. Jourdan Coupe-tête. Le Puy, Badiou-Amant, 1912. In-18 de 120 p., avec portr. — René **Perrin**, L'esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816. Paris, Berger-Levrault, 1913. In-8° de 123 p.; 4 fr. — F. Lorraine **Petre**, Napoleon's last campaign in Germany, 1813. London, Lane, 1912. In-8° de 418 p. — Chr. **Pfister**, Les passages de Napoléon Ier et de Joséphine dans le département de la Meurthe. Nancy, Impr. Berger-Levrault. In-8° de 88 p. — J. von **Pflugk-Harttung**, 1813-1815 : Illustrierte Geschichte der Befreiungskriege. Stuttgart, Union, 1912. In-4° de VIII-414 p., avec 343 fig. et 40 pl.; 25 fr. — Charles de **Pomairols**, Seize lettres inédites de Mme de Staël. Paris, Édition du Temps présent, 1913. In-8° de 32 p. — H. **Prehn von Dewitz**, Marie-Antoinette, Königin von Frankreich. Hamburg, Janssen. In-8° de 307 p.; 6 mk. — Pierre **Rain**, Un tsar idéologue : Alexandre Ier (1777-1825). Paris, Perrin, 1913. In-8° de 460 p., avec 8 grav.; 5 fr. — T. **Rehtwisch**, Die grosse Zeit (1813-1815). Leipzig, Wigand, 1912. In-8° de 476 p. — Else **Rema**, Voltaires Geliebte : ein Lebensbild. Dresden, Reissner, 1913. In-8° de 212 p. et fig.; 4 fr. 25. — Alfred de **Ridder**, Deux années de domination française en Belgique (juillet 1804-septembre 1806). Bruxelles, Impr. Goemaere, 1913. In-8° de 27 p. — Vicomte de **Romanet**, L'Ancien Régime et la Révolution comparés au point de vue forestier. Bellême, Impr. Levayer, 1912. In-8° de 15 p. — C. P. van **Rossem**, Historische Causeries (Émilie de Sainte-Amaranthe; Mme de Montesson; Mme de Neuilly en de fransche emigratie in Holland). Rotterdam, van Ditmar, 1912. In-8° de 302 p. et pl.; 3 fr. 50. — André **Rossigneux**, Un chapitre de l'histoire d'Auxerre (l'année 1814). Auxerre, Impr. Gallot, 1912. In-8° de 178 p. et fig. — André **Rossigneux**, Les Gardes d'honneur du département de l'Yonne, 1810-1814. Auxerre, Impr. Gallot, 1912. In-8° de 66 p., avec portr. — Firmin **Roz**, André Chénier (textes choisis et commentés). Paris, Plon, 1913. In-8° de 352 p.; 1 fr. 50. — A.-C. **Sabatié**, Les massacres de Septembre : Les martyrs du clergé. Paris, Beauchesne, 1912. In-8° de 472 p. — Étienne **Salliard**, Les prisons de Poitiers sous la Terreur. Poitiers, Impr. Roy, 1912. In-8° de 19 p. — Abbé **Santigny**, Récit de sa déportation sur les pontons de La Rochelle (1794-1795). Auxerre, Impr. auxerroise, 1912. In-8° de 29 p. — Ern. **Schaefer**, Die Matrikel der Universität Rostock. V (1789-1831). Rostock, Stiller, 1912. In-8° de XIV-127 p.; 17 fr. 20. — Edw. **Scheiberg**, Die Septembermorde und Danton; ein Beitrag zur Geschichte der französischen Revolu-

tion. Leipzig, Quelle und Meyer, 1912. In-8° de 80 p.; 3 fr. 25. — Val. **Scherer**, Preussen und seine Hauptstadt im Jahre 1813. Berlin, Trowitzch. In-8° de 212 p.; 1 mk. 50. — Erw. **Schwarz**, Die bernische Kriegskontribution von 1798. Bern, Wyss, 1912. In-8° de VIII-150 p.; 3 fr. — Edmond **Seligman**, La Justice en France pendant la Révolution, 1791-1793. Paris, Plon, 1913. In-8° de IV-655 p.; 8 fr. — A. **Seraphim**, August Wilhelm Heidemann, 1773-1813, Oberbürgermeister von Königsberg i. P.: Ein Lebensbild. Königsberg, Beyer. In-4°; 5 mk. — Friedrich **Steeger**, Geschichte des Feldzuges in Russland im Jahre 1812, nach den neuen geschichtlichen und militärischen Forschungen umgearbeitet von Ernst Moraht. Hamburg, Hermes, 1912; 4 mk. — Jean **Stern**, Les courses de Chantilly sous la Monarchie de Juillet. Paris, Calmann-Lévy, 1913. In-8°, avec illustr.; 10 fr. — R. **Stiebitz**, Friedrich Fröbels Beziehungen zu Pestalozzi in den Jahren 1805 bis 1810 und ihre Wirkungen auf seine Pädagogik. Leipzig, Wiegandt. In-8°; 2 mk. 80. — Maurice **Thiéry**, Le Journal d'un officier français, ou les cahiers du capitaine François, 1792-1815. Tours, Mame, s. d. In-4° de 224 p., avec grav. — L. **Thiot**, Isoré, député à la Convention. Abbeville, Paillart, 1910. In-8° de 115 p. et portr. — Erik **Thyselius**, Den stora franska revolutionen. Efter nyare utländska och inländska källor framställd. Stockholm, Silén, 1912. In-8° de VII-751 p.; 11 fr. 40. — Œuvres de **Turgot** et documents le concernant, avec biographie et notes par G. Schelle. Tome I: Turgot étudiant et magistrat (jusqu'en 1761). Paris, Alcan, 1913. In-8° de II-682 p., avec portr.; 12 fr. — Joseph **Turquan** et Jules d'**Auriac**, Lady Hamilton, ambassadrice d'Angleterre, et la Révolution de Naples, d'après des documents inédits. Paris, Émile-Paul, 1913. In-8°; 5 fr. — F. **Uzureau**, Andegaviana (13e série). Paris, Picard, 1913. In-8° de 464 p. — F. **Uzureau**, Suppression de la Gabelle en Anjou (1789). Angers, Grassin, 1913. In-8° de 23 p. — F. **Uzureau**, Les fédéralistes angevins. Angers, Grassin, 1913. In-8° de 14 p. — Colonel **Vachée**, Napoléon en campagne. Paris, Berger-Levrault, 1913. In-8° de VII-217 p.; 4 fr. — Campagnes du capitaine Marcel, du 69e de ligne, en Espagne et en Portugal (1808-1814), mises en ordre, annotées et publiées par le commandant **Var**. Paris, Plon, 1913. In-16, avec un portr.; 3 fr. 50. — Giorgio del **Vecchio**, Sui caratteri fondamentali della filosofia politica del Rousseau. Genova, Tip. Carlini, 1912. In-8° de 15 p. — Edmond **Vermeil**, Jean-Adam Möhler et l'école catholique de Tubingue (1815-1840). Paris, Colin, 1913. In-8° de XIV-517 p.; 12 fr. — *Victimes* de la Révolution à Angers mises à mort en haine de la

Foi. Janvier-octobre 1794. Articles du procès de béatification. Angers, Grassin. 1913. In-8° de 28 p. — Von **Wachholtz,** Unter der Fahne des schwarzen Herzogs, anno 1809. Leipzig, Wiegand; 3 mk. — Ew. **Wasmuth,** Jean-Jacques Rousseau ; Fragmente zum Verständis seines Wesens. Leipzig, Xenien-Verlag, 1912. In-8° de 52 p.; 2 fr. 50. — Adolphe **Wattinne,** Un magistrat révolutionnaire : Michel Lepeletier de Saint-Fargeau (1760-1793). Paris, Marchal et Godde, 1913. In-8°; 4 fr. 50. — Ottocar **Weber,** Deutsche Geschichte vom westphälischen Frieden bis zum Untergang des römisch-deutschen Reiches 1806. Leipzig, Quelle und Mayer; 3 mk. 40. — Karl von **Wedel,** Lebenserinnerungen, hgg. von Curt Troeger. Bd I (1783-1810). Berlin, Mittler. In-8° de xxiv-145 p.; 3 mk. — Commandant **Weil,** Le rappel en France d'Antonio Maghella (mars-avril 1812). Napoli, Tip. Pierro, 1913. In-8° de 17 p. — Commandant **Weil,** Autour du Congrès de Vienne. Coulommiers, Impr. Brodard. 1913. In-8° de 62 p. — W.-H. **Wilkins,** Madame Fitzherbert et Georges IV (1756-1837). Traduit de l'anglais par J. Monjoux-Capilléry. Paris, Perrin, 1913. In-8°, avec illustr.; 5 fr. — F. C. **Wittichen** und E. **Salzer,** Briefe von und an Friedrich von Gentz. Bd III. Schriftwechsel mit Metternich. Teil I. 1803-1819. München, Oldenbourg; 12 mk. — **Wohlrabe,** Die Freiheitskriege in Lied und Geschichte. Leipzig, Dürr; 3 mk. — F.-A. **Wyneken,** Rousseaus Einfluss auf Klinger. Leipzig, Harrassowitz, 1912. In-8° de 85 p.; 6 fr. — Lady **Younghusband,** Marie-Antoinette; her early youth (1770-1774). London, Macmillan, 1912. In-8° de 614 p.; 18 fr. 75.

PÉRIODIQUES

Action française (L'), *revue mensuelle*. — *15 février 1913* : J. Brichet, Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville.

Aesculape. — *Mars 1912* : L. de Nussac, Lamarck et le Muséum d'histoire naturelle. — *Octobre* : P. Lafont, Quelques pensionnaires de Saint-Lazare dans le passé [André Chénier]. — *Décembre* : Dr Bonnette, Le baron Percy, chirurgien en chef des armées impériales.

Akademiai Ertesitö. — *Février 1913* : L. Racz, Lettres du comte Joseph Teleki à Rousseau et sur Rousseau.

Altpreussische Monatsschrift. — *L (1913), 1* : A. v. Schœnaich, Zur Vorgeschichte der Befreiungskriege : Kriegsberichte von 1812.

Amateur d'autographes (L'). — *Mars 1913* : Proudhon à Auguste Blanqui [lettre de Proudhon, datée de Paris, 17 juillet 1841]. — *Avril* : Cl. Perroud, Une lettre inédite de Mme de Lafayette [adressée au conventionnel Lomont et datée du 2 nivôse an III] ; Autour de Napoléon [lettres de Joséphine à Mme Tallien, de Geoffroy Saint-Hilaire à Reybaud, de Poussielgue au général Vial] ; Quelques notes biographiques sur Claude-Carloman de Rulhière. — *Mai* : R. B., Napoléon protecteur des arts [lettre de Vivant Denon à Napoléon, datée du 27 octobre 1807, pour demander l'autorisation d'acheter le tableau le plus célèbre du peintre Terburg le jeune : *Le Congrès de Munster ;* refus de Napoléon, qui déclare préférer acheter des œuvres nouvelles]. — *Juin* : Paul Bonnefon, La jeunesse d'un poète du premier Empire [Pierre Lebrun] ; Chateaubriand et la duchesse d'Angoulême [lettre de la duchesse d'Angoulême à Chateaubriand, datée de Goritz, 10 avril 1842].

Am Reissbrett. — *Mars 1913* : O K., Die römischen Logen des Gross-Orients von Frankreich, 1776-1813 ; A. Wolfstieg, Der Völkerfrühling 1813 und die Logen.

Anjou historique (L'). — *Janvier-février 1913* : Le « Cahier » du Pin-en-Mauges (1789) ; Pourquoi Bégrolles et Saint-Léger demandaient leur érection en paroisses (1790) ; La Constitution civile du clergé et la municipalité d'Angers ; La bataille de Saint-

Pierre de Chemillé (11 avril 1793); La ville d'Angers en 1793); Conflits entre le Comité révolutionnaire d'Angers et la Commission militaire; L'École centrale de Maine-et-Loire (1796-1805); Les fêtes du couronnement de l'Empereur à Angers (1804-1813); L'École secondaire ecclésiastique d'Angers (1810-1814); Plantation d'un arbre de la liberté à Beaupréau (1848). — *Mars-avril* : Joseph II en Anjou (1777); La Bibliothèque d'Angers (1791-1913); Soldats de la République, mais avant tout pères de famille (1793); Deux chefs vendéens : Martin Bodinière et Landrin; La ville d'Angers en 1794 [adresse envoyée par les officiers municipaux d'Angers à la Convention, le 21 janvier 1794, pour dépeindre la triste situation de cette ville]; Une Société de terroristes à Angers, 1795-1796 [histoire de la « Société de littérature et de jeux » fondée le 16 décembre 1795].

Annales de Bretagne. — *Avril 1913* : Daniel Bernard, La Révolution française et la langue bretonne [avec publication de divers documents s'échelonnant entre le 1er mars 1791 et l'an XIII]; E. Sevestre, Le clergé breton en 1801, d'après les enquêtes préfectorales de l'an IX et l'an X conservées aux Archives nationales [liste des prêtres assermentés]: H. Bourde de la Rogerie, Bibliographie bretonne pour l'année 1911 [les numéros 66-101 ont trait à l'histoire de la période révolutionnaire].

Annales de la Société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts de Chaumont. — *Tome IV (1911-1912)* : Abbé C. Lorain, Notes pour servir à l'histoire de la Révolution à Chaumont.

Annales de l'Université de Lyon. — *II (1912), 24* : C. Riffaterre, Le mouvement antijacobin et antiparisien à Lyon et dans le Rhône-et-Loire en 1793 (29 mai-15 août).

Annales de Provence. — *Janvier-février 1913* : F.-N. Nicollet, Histoire de l'enseignement secondaire en Provence : l'École centrale des Bouches-du-Rhône, 1788-1802 (suite en *mars-avril*).

Annales du Comité flamand de France. — *Tome XXX (1911-1912)* : Abbé Joseph Peter, L'enseignement secondaire dans le département du Nord pendant la Révolution (1789-1802).

Annales fléchoises et la Vallée du Loir (Les). — *Janvier-février 1913* : H.-M. Legros, Un vicaire martyr sous la Terreur (suite en *mars-avril*). — *Mars-avril* : P. Calendini, Fête de la Fédération en 1791.

Annuaire du département de la Manche. — *1912* : L. Delisle, Fête civique du 13 mai 1792 à Valognes; L. Delisle, Élection des curés du district de Valognes, mai 1791.

Archiv für Frankfurts Geschichte und Kunst. — *XI (1913)* :

Dr R. JUNG, Die Niederlegung der Festungswerke in Frankfurt a. M. 1802-1807.

Archivio storico per le province Parmesi. — *XII (1912) :* U. BENASSI, Il generale Bonaparte ed il Duca ed i Giacobini di Parma e di Piacenza.

Association normande. — *LXXIX (1912) :* E. VEUCLIN, Deux épisodes inédits du passage de Louis XVI dans la vallée d'Auge en 1786.

Baiocana [Caen]. — *1912 :* G. BARIL, La vente des abbayes du Calvados pendant la Révolution ; V. BOURRIENNE, Un discours de Mgr de Cheylus (1789) ; V. MILTON, Le culte décadaire dans le Calvados.

Beiträge zur Geschichte der Stadt Rostock. — *VII (1913) :* Ludwig KRAUSE, Die Aufrichtung des Herbergschildes der Webergesellen zu Rostock im Jahre 1798.

Beiträge zur Geschichte des westphälischen Bauernstandes. — *1912 :* H. SCHOTTE, Die rechtliche und wirtschaftliche Entwicklung des westfälischen Bauernstandes bis zum Jahre 1815.

Biblioteka Warszawska. — *Mars 1913 :* LORET, L'Église catholique au début du règne d'Alexandre Ier ; S. WOLOWSKI, L'hiver de 1812.

Bibliothèque universelle et Revue suisse. — *Janvier 1913 :* Louis de SOUDAK, L'héroïne de l'affaire du collier, son séjour en Russie, sa mort en Crimée (suite en *février, mars* et *avril*). — *Mars :* Gustave RUDLER, Lettres de Benjamin Constant à M. et Mme Degérando (1815-1825).

Bijdragen tot de geschiedenis van Brabant. — *Décembre 1912 :* P.-J GOETSCHALCKX, Eekeren [l'argenterie de l'église d'Eekeren, vendue en 1794].

Boletin de la Real Academia de la Historia. — *Février 1913 :* F. FERNANDEZ DE BÉTHENCOUR, Relaciones entre Espana e Inglaterra durante la guerra de la Independencia.

Bolletino della Civica Biblioteca di Bergamo. — *V (1912), 4 :* Giuseppe MAZZOLA, Lorenzo Mascheroni ed il piano generale di pubblica istruzione per la Repubblica Cisalpina (1798).

Braunschweiger Magazin. — *1912, nos 1, 2 :* Heinrich MEIER, Braunschweiger Offiziere 1813-1815.

Brie et Gâtinais. — *1909 :* G. GEORGE, Les débuts de la Révolution à Meaux ; G. GEORGE, La Révolution à Meaux de 1791 à thermidor an II (suite en *1910*). — *1910 :* Maurice LECOMTE, La question des biens communaux en Seine-et-Marne à l'époque révolutionnaire. — *1911 :* C. WEYER, Le presbytère de Bazoches-lez-

Bray [nationalisé en 1789, vendu en l'an VI]; René Morel, La nouvelle du 9 thermidor à Melun [arrêté du conseil général, du 10 thermidor, ordonnant des mesures rigoureuses à l'occasion de « l'attentat horrible » commis sur Robespierre].

British medical Journal. — *I (1913), 194 :* A. Chaplin and F.-S. Iroine, The post-mortem examination of Napoleon. — *250 :* A. Keith, The post-mortem examination of Napoleon.

Bugey (Le). — *Tome II (1911-1912) :* A. Callet, Jean-Baptiste Royer, évêque constitutionnel de l'Ain, puis métropolitain de Paris (1733-1807).

Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne. — *Tome XXVIII (1912) :* Queruau-Lamerie, Les chouans de la Basse-Mayenne; F. Uzureau, Le cahier de Saint-Fort (1789); E. Sevestre, Enquêtes sur le clergé de l'an XI à l'an XIII; Abbé Gasnier, Cahiers de doléances des paroisses de l'arrondissement de Château-Gontier.

Bulletin de la Société académique de Laon. — *XXXIV (1912) :* Lucien Broche, Deux cardinaux « noirs » en exil à Saint-Quentin (1809-1813); Jehan de Hennezel, Le 14 octobre 1793 à Saint-Denis : récit d'un Laonnois.

Bulletin de la Société archéologique, historique et artistique « Le Vieux Papier ». — *1er janvier 1913 :* Alain Dubois, Une vieille complainte parisienne [complainte composée à l'occasion de la catastrophe qui suivit le feu d'artifice tiré sur la place Louis XV le 30 mai 1770 en l'honneur du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette]; Saffroy, Portrait à la « silhouette » de F. L. J. G. Luce de Gaspari, comte de Belleval; A. Quenaidit, Dans un grenier [documents s'échelonnant du 8 octobre 1792 au 28 brumaire an III].

Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français. — *1912, n° 3 :* L.-G. Pélissier, Vivant Denon suspect à Venise (1793).

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest. — *1912 :* Compaing de la Tour Girard, Vie de M. le curé Meslin [curé de Thuré en 1790]; Étienne Salliard, Les prisons de Poitiers sous la Terreur.

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze. — *Octobre-décembre 1912 :* J. Plantadis, Les conventionnels Brival et Lanot, députés de la Corrèze (suite en *janvier-mars 1913*).

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. — *1912, n° 5 :* A. Heins, Un buste de Napoléon empereur (1804).

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. — *III (1912), 7 :* Eugène Ritter, Mme de Vandeul, la fille de Dide-

rot, d'après une correspondance inédite ; Hippolyte AUBERT, Extraits des papiers « Des Franches » conservés aux Archives nationales de Paris ; Marguerite CRAMER, Les missions de Gédéon Turretini (1776-1777) et de Pierre-André Rigaud (1792) auprès des cantons suisses ; Francis DE CRUE, Lettre d'Henriette Bertrand (Paris, 13 mai 1814) ; Francis REVERDIN, Lettre de Bernard Gros (Paris, 5 août 1815).

Bulletin de la Société française d'histoire médicale. — *XI (1912)* : P. DELAUNAY, Un médecin de la Grande Armée : J. V. F. Vaidy.

Bulletin de la Société Gorini. — *Avril 1913* : D[r] C. REBOUL, Un curé en Bresse pendant la Révolution.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres. — *VI (1912), n[os] 86, 87* : A. BRESSON, Joseph-Didier Voilleraut, curé de Montargis et victime de la Révolution.

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne. — *XXXI (1912)* : ANGOT DE ROTOURS, Napoléon I[er] en Basse-Normandie.

Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres. — *1912* : G. GIRARD, Registre des procès-verbaux des séances du jury d'instruction publique du district de Niort, 2 floréal an II - 2 nivôse an IV.

Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. — *1912* : A. POUSSIER, Les bureaux de charité de Rouen pendant la Révolution.

Bulletin de la Société littéraire de Lyon. — *1912, 3-4* : Un soldat de l'Empire : le baron René Raverat (1776-1851).

Bulletin de la Société Robespierre. — *Octobre-décembre 1912* : S. RELDA-GALLAND, L'Incorruptible [sur la vertu politique et privée de Robespierre] ; Robespierre dans l'enseignement public [lettre d'un correspondant qui signale les tendances systématiquement hostiles à Robespierre de la plupart des manuels d'histoire en usage dans les écoles publiques].

Bulletin de littérature ecclésiastique. — *Juillet 1912* : P.-J. MONBRUN, Les Jeux floraux et J.-J. Rousseau (1751-1789).

Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie du diocèse de Quimper et Léon. — *1912* : PILVEN, Le premier évêque constitutionnel : Expilly, évêque du Finistère, 1790-1794 ; QUINIOU, Une victime de Carrier [l'abbé Coat].

Bulletin du diocèse de Reims. — *Tome XLV (1912)* : A. FRÉZET, Les prêtres du diocèse de Reims à Maestricht, en 1793 et en 1794.

Bulletin et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-

Nord. — *Tome L (1912) :* F. Le Bihan, L'abbé Auguste Clec'h [prêtre insermenté, guillotiné à Brest le 13 messidor an II].

Bulletin héraldique de France. — *1912, n° 4 :* Druy de Constant-Scribe, Les exilés volontaires de Gand, 1815.

Bulletin mensuel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. — *XIV (1912) :* Gabriel Gilliard, Jean-François-Jacques Roussille de Chamsern et ses fonctions politiques, administratives et judiciaires, 1789-1792.

Carinthia. — *CIII (1913), 1-6 :* Karl Sommeregger, Die Kämpfe um den Besitz von Villach im Jahre 1813.

Carnet de la Sabretache. — *Janvier 1913 :* Lieutenant-colonel de Cazenove, Un officier de hussards du Haut-Rhin en 1815; Général Daudignac, Une lettre de Masséna en 1800; Capitaine G. Bompard, Détail de la bataille de Coudelour entre les armées française et anglaise dans l'Inde, le 13 juin 1783, avec un précis des deux premières campagnes des deux armées, 1782 et 1783. — *Février :* Mme Besnard-Oyon, Campagnes et souvenirs militaires de Jean-Auguste Oyon (1783-1832); Commandant E. Martin, L'aéronaute André-Jacques Garnerin (1769-1823).

Christliche Welt (Die). — *XXVII (1913), 29 :* Meusing, Das religiöse Leben in der Zeit der Freiheitskriege.

Chronique médicale (La). — *1er mars 1913 :* Le secret médical en 1848. — *15 avril :* Les théories de l'oculiste Gendron, d'après le marquis de Mirabeau. — *1er mai :* Comment on guérissait les simulateurs sous la Terreur; L'Observatoire de Napoléon à Waterloo. — *15 mai :* Léonard Chastanet, Un médecin conventionnel : le Dr Joseph Fabre.

Cité (La). — *Janvier 1913 :* Georges Hartmann, Vente de la Tour Saint-Jacques (1812).

Contemporains (Les). — *2 février 1913 :* Brichambeau de Tournay, Eblé, général d'artillerie (1758-1812). — *9 février :* E. Leterrier, Michel Picot (1770-1841), journaliste. — *16 février :* M. Rector, Comte Corbière, homme politique (1766-1853). — *2 mars :* G. Rigault, Général Joubert (1769-1799). — *9 mars :* Comtesse de Courson, Mgr Jean-Marie du Lau d'Alleman, archevêque d'Arles (1738-1792). — *16 mars :* F. Normand, Jean-Nicolas Pache (1746-1823), ministre de la guerre, maire de Paris sous la Terreur. — *20 avril :* Baron A. de Maricourt, Louise-Adélaïde de Penthièvre, duchesse d'Orléans (1753-1820). — *4 mai :* Comtesse de Courson, Mgr John Carrol, premier évêque de Baltimore (1735-1815). — *11 mai :* G. Preauroy, Cabanis, médecin et philosophe (1757-1808). — *25 mai :* J. Domezain, Don Carlos V d'Espagne (1788-1855).

Correspondance d'Orient. — *16 mars 1913 :* Louis BARTHOU, La politique extérieure de Mirabeau.

Correspondant (Le). — *10 mars 1913 :* DE LANZAC DE LABORIE, Une grande dame d'il y a cent ans : Mme de La Tour du Pin. — *25 mars :* Marquis de MIRABEAU, Lettres inédites, 1787-1789, publiées par M. Dauphin Meunier (fin le *25 avril*). — *10 avril :* Amédée BRITSCH, Mme Lafarge et Louis-Philippe [avec des lettres inédites de L.-P.-J. d'Orléans et de Madame de Genlis]. — *25 avril :* Henri BRÉMOND, Pour le centenaire de l'abbé Delille; Léandre VAILLAT, David et ses élèves; Geoffroy de GRANDMAISON, L'état-major du roi Joseph (fin le *10 juin*) [notes biographiques sur les principaux officiers de l'entourage du roi Joseph : général Saligny, général Merlin, général Strolz, général Hugo, général Lucotte, général Guye, général Lafon-Blaniac, Marius et Bienvenu Clary, François Anthoine de Saint-Joseph, général Franceschi, Tascher de la Pagerie, général Bigarré, Clermont-Tonnerre, Rastignac, Expert, Louis Rœderer, Mathieu de la Redorte, Duc d'Esclignac, Donna, Jacques Le Capitaine, Jamin, Firmin Marie, général Desprez, Rapatel, Dedon-Duclos]. — *25 mai :* DE LANZAC DE LABORIE, Le chef de la coalition de 1813 : Alexandre Ier de Russie [d'après l'ouvrage récent de son petit-neveu le grand-duc Nicolas Mikaïlovitch].

Deutsch-amerikanische Geschichtsblätter [Chicago]. — *Tome XII (1912) :* H.-A. RATTERMANN, Der deutsch-amerikanische Journalismus 1800.

Deutsche Literaturzeitung. — *11 janvier 1913 :* Karl UHLIRZ, Eine Biographie Erzherzog Karls.

Deutsche Revue. — *Février 1913 :* V. KURNATOWSKI, England und Frankreich heute und vor hundert Jahren; H. GRANIER, Der Berliner Schauspieldirektor Iffland während der Franzosenzeit, 1807-1809.

Deutsche Rundschau. — *XXXIX (1913), 5 :* Paul BAILLEU, Preussen am Scheideweg : die preussische Politik im Winter 1812-1813.

Deutsch-Oesterreich. — *I (1913), 24 :* R. DONATH, Ein ungedrucktes Gentz-Manuskript : die österreichische Politik und der Prager Kongress von 1813. — *28 :* A. HAGENAUER, Die Geheimpolizei auf dem Wiener Kongress. — *32-33 :* Karl HAFNER, Die Stimmung in Oesterreich, 1813.

Dublin Journal of medical science. — *CXXXV (1913), n° 119 :* I. KNOTT, The fatal illness and death of Napoleon the Great.

Eckart. — *1913, VII, 4 :* Ed. HEYCK, Die deutsche Jugend von 1813.

École (L'). — *3 janvier 1913 :* R. CLÉMENT, Historique de la législation scolaire depuis 1789 : Louis-Philippe.

Éducateur moderne (L'). — *Mars 1913 :* Dr Philippe, La puériculture au temps de Rousseau.

English historical Review (The). — *Janvier 1913 :* J. Holland Rose, Burke, Windham and Pitt ; A. B. Beaven, Canning and the Addington Administration in 1801.

España moderna (La). — *Janvier 1913 :* J. P. de Guzman y Gallo, Joyas robadas y restituidas, 1813-1814.

Feuilles d'histoire. — *1er février 1913 :* G. Meyer, Les Châteaux royaux pendant la Révolution : le Petit Trianon ; A. de Tarlé, La 35e division de gendarmerie à pied en Vendée ; J. Durieux, Chales et Legaigneux ; M.-N. Schveitzer, La Constitution de l'an III dans le département de l'Eure ; G. Vauthier, Un rapport littéraire de François de Neufchâteau en 1800 ; E. Hue, Les Dragons de Murat pendant la campagne de Russie ; Comte Beugnot, L'Ile d'Elbe et la police (suite les *1er mars* et *1er avril*) ; E. Welvert, Les trois Hulin. — *1er mars :* E. Welvert, Les enrôlements de M. de Roussy (suite le *1er avril*) ; A. Chuquet, Épisodes et lettres de 1794 ; A. Vovard, Après la prise du Swiftsure ; A. Dubois-Dilange, Le conventionnel Montégut. — *1er avril :* A. Biovès, Paris en 1800, impressions d'un commerçant anglais.

Figaro (Le), supplément littéraire. — *22 février 1913 :* Baron Heckedorn, Les brigands du Rhin (1798-1811). — *1er mars :* Albéric Cahuet, Les derniers serviteurs de Napoléon : le mariage de Marchand. — *8 mars :* Martine Rémusat, La mort du duc de Brunswick (1807). — *22 mars :* Edmond Cleray, Les Pâques du Roi (avril 1791). — *5 avril :* Princesse L.-A. de Bourbon, Deux lettres inédites sur la mort du duc d'Enghien.

Foi et Vie. — *5 février 1913 :* Samuel Rocheblave, Joseph de Maistre.

Forschungen und Mitteilungen zur Geschichte Tirols und Vorarlbergs. — *X (1913), 2 :* Des Gerichtsschreibers zu Landeck Ferdinand Karl Fischer Anteil an der Erhebung 1809.

France médicale (La). — *10 février 1913 :* J. Avalon, Un projet de réglementation de la prostitution au dix-huitième siècle : « Le Pornographe » de Restif de la Bretonne. — *25 février :* F. Uzureau, L'enseignement médical à Angers (1795-1807). — *25 mars :* P. Delaunay, Rapport sur la formation et l'état actuel de la Bibliothèque de l'École de médecine fait dans l'assemblée des professeurs, le 29 prairial an VI de la République française, par le citoyen Sue, professeur bibliothécaire (suite le *10 avril*). — *10 avril :* J. Bergounioux, A propos de la mort de Mirabeau.

Franc-maçonnerie démasquée (La). — *10 janvier 1913 :* G. Sou-

LACROIX, La mort de Louis XVI fut-elle décidée dans un convent maçonnique? — *10 février* : G. SOULACROIX, La démocratie révolutionnaire.

Freidenker (Der) [Münich]. — *XXI (1913), 16* : Der Berliner Scheiterhaufen im « Befreiungsjahr » 1813.

Fribourg artistique. — *Janvier 1913* : Frédéric-Th. DUBOIS, La compagnie des grenadiers bleus en 1798.

Géographie (La). — *15 janvier 1913* : P. GIRARDIN, L'avalanche du glacier de Sollières (17 février 1814).

Giornale storico della Lunigiana. — *IV (1912), 1* : A. NERI, Il passo di Giuseppe II da Sarzana a Sestri [en 1784]; A. NERI, Un proclama rivoluzionario ai Pontremolesi [écrit anonyme, mais qu'on croit être de Labindo Fantoni, et publié par un journal de Gênes en 1798].

Grande Revue (La). — *25 avril 1913* : J. DORNIS, Un précurseur [Mirabeau]; G. LECONTE, David et son école.

Hammer. — *1913, XI, 254* : H. STEGEMANN, Anatole France und die französische Revolution.

Hessenland. — *XXVII (1913), 3* : BESS, Das westfälische (achte) Armeekorps in Russland 1812. — *5* : H. BERGER, Aus der Zeit der Befreiungskriege : Das russisch-preussische Militärlazarett in Giessen 1813-1814.

Hibbert Journal. — *Janvier 1913* : Edward THORPE, Joseph Priestley (1733-1804).

Hohenzollern-Jahrbuch 1912. — GRANIER, Der angebliche Vergistungsbrief der Oberhofmeisterin Gräfin Voss vom November 1808; BEHREND, Kronprinz Friedrich Wilhelms Kampagne in Frankreich 1792; GRANIER, Die Nobilitirung der Berliner Bankiers Delmar im Jahre 1810; SEIDEL, Ein Tag der Königin Louise in Sanssouci; SEIDEL, Parade am Berliner Schlosse vor Kaiser Alexander I und König Friedrich Wilhelm III am 25 Oktober 1805.

Indépendance (L'). — *15 mars 1913* : J. de MERLIS, L'insurrection royaliste de l'an VII dans le Midi.

Intermédiaire des chercheurs et curieux. — *10 février 1913* : Vainqueurs de la Bastille et vainqueurs du 10 août (suite le *20 mars*); La condamnation de Louis XVI et la franc-maçonnerie (suite les *10* et *20 mars*, *10 avril* et *10 mai*); Emery, chirurgien du premier Empire; Une prétendue rivale de la Du Barry : Mme Millin; Où est le dernier livre qui ait appartenu à Louis XVI? — *20 février* : Santerre et la mort de Louis XVI; Qui a brûlé Moscou? Est-ce Rostopchine? (suite le *30 mars*); Cambronne; Mme de Staël : Mme Necker se préoccupe des soins de sa sépulture; Un document

inconnu relativement à la fuite de la famille royale en 1791 (suite les *20 mars* et *10 avril*); « L'Ami de la paix » en l'an IV. — *28 février :* Colonne Vendôme : statuette de la Victoire; Les mœurs et les modes en l'an VII. — *10 mars :* Les Suisses à la Bastille; La mère du maréchal Soult; Les premières éditions du *Génie du christianisme*. — *20 mars :* Les papiers de Courtois et le duc Decazes; Les évêques mis en possession de leurs évêchés en 1802; Mouvement royaliste dans l'Aveyron en 1815. — *30 mars :* Opinion des Américains sur la Révolution; Nécessaire de Napoléon Ier; Lettres de voiture de la fin du dix-huitième siècle. — *10 avril :* Mme Lafarge, sa parenté avec Louis-Philippe; Les Cent Jours; La police des spectacles en 1815. — *20 avril :* Les cendres de David (suite le *10 mai*). — *30 avril :* Emplacement de la guillotine de Louis XVI (suite le *30 mai*); 1789, « la toilette du condamné »; L'acte de naissance de Rachel; L'encombrement des trottoirs parisiens en 1819 (suite le *30 mai*); Une lettre inédite de Mirabeau. — *10 mai :* Julie Talma (suite le *30 mai*); Delille, son mariage; Le passeport de Cagliostro. — *20 mai :* Hébert, le Père Duchesne; Comme quoi Napoléon n'a jamais existé. — *30 mai :* Joseph II, empereur d'Autriche, en Périgord; Marat assassiné dans sa baignoire, tableau de David.

Journal des sciences militaires. — *1er mars 1913 :* Lieutenant Fliecx, Les lendemains d'Abensberg et de Ligny (suite le *15 mars*) [en avril 1809 et en juin 1815, Napoléon a fait les deux mêmes erreurs, d'une part sur l'état moral de l'armée battue, d'autre part sur la direction de retraite prise par l'adversaire; après Abensberg, l'erreur a été réparée par Davout; après Ligny, l'erreur a été confirmée et aggravée par la timidité de Grouchy].

Kwartalnik Historyczny. — *1912, fasc. 4 :* A. Skalkowski et M. Handelsmann, Napoleonica, 1800-1815.

Lectura (La). — *Septembre 1912 :* J. Deleito y Pinuela, Ferdinando VII en Valencia el año 1814.

Légitimité (La). — *Février 1913 :* A. Lanne, Quelques réflexions sur les dépositions faites à la Commission d'enquête au Sénat [sur la question Louis XVII]; Osmond, Réplique à M. Laurentie [à propos de Naundorff]. — *Mai :* Osmond, La question Louis XVII en Allemagne.

Libre Pensée internationale (La). — *18 janvier 1913 :* Auguste Dide, Le centenaire de Diderot. — *15 février :* Anatole de La Forge, Diderot. — *8 mars :* Otto Karmin, Gœthe et Diderot.

Madonna Verona. — *Décembre 1912 :* D. Antonio Pighi, La grata di Luigi XVIII, re di Francia, esule a Verona.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. — *Tome VI* (*1911*) : Maurice Dayet, Notes sur le conventionnel Vernerey et sur sa famille.

Mémoires et publications de la Société des sciences du Hainaut. — *Tome LXII* (*1911*) : Émile Hublard, Les pierres de la Bastille et la première pierre de la colonne départementale conservées au Musée de Mons.

Mercure de France. — *16 mars 1913 :* Pierre Bart, Au temps de la Terreur : Les dernières aventures du baron de Trenck. — *1er avril :* Anatole Feugère, La doctrine révolutionnaire de Diderot et de Raynal d'après l' « Histoire des Indes » ; Hippolyte Buffenoir, J.-J. Rousseau et Houdon pendant la Révolution. — *16 mai :* L. Dugas, La timidité de Chateaubriand. — *1er juin :* Edmond Pilon, Le général Marceau et Mlle des Melliers.

Mitteilungen des Copernicus-Vereins. — *XIX* (*1912*), *1 :* A. Semrau, Napoleons Einzug in Thorn.

Mitteilungen zur Geschichte Berlins. — *Novembre 1912 :* Ch. Bouillon, Die Gehaltsverhältnisse der höheren Beamten und die Mietpriese in Berlin zu Ende des 18. Jahrhunderts.

Mois littéraire et pittoresque (Le). — *Janvier 1913 :* E. Daudet, La mort de Gustave III, roi de Suède (mars 1792).

Monatsschrift des bergischen Geschichtsvereins. — *XIX* (*1912*)*:* O. Schell, Bergische Konskription 1812.

Musician (The) [Boston]. — *XVII* (*1912*), *10 :* Arthur de Guichard, Jean-Jacques Rousseau.

Nation (The). — *Décembre 1912 :* Petre, Napoleon's last campaign in Germany, 1813. — *Janvier 1913 :* Maude, The Ulm campaign, 1805.

Nationale Jugendvorträge. — *IV* (*1913*) : F. Neuber, Die badischen Truppen 1812 ; Lühe, Der Jugend Anteil an der Erhebung 1813.

Neue Rundschau (Die). — *Janvier 1913 :* Oskar Bie, Vom Don Juan zur Zauberflöte [Mozart entre 1787 et 1791].

Nord und Süd. — *Mars 1913 :* O. Weddigen, Die Befreiungskriege und die deutsche Literatur.

Oesterreichische Rundschau. — *1er mars 1913 :* A. Fournier, Oesterreich am Vorabend der Freiheitskriege [trois lettres de Gentz, de janvier, février et mai 1813].

Patrie suisse (La). — *29 janvier 1913 :* La femme de Marat.

Pays lorrain et le pays messin (Le). — *20 février 1913 :* R. Perrin, Le Comte d'Artois à Nancy en 1814 et la Restauration ; H. Poulet, L'émigration en Lorraine : l'affaire Chappes Lassaulx

et les émigrés d'Étain : après l'invasion (suite le *20 mars*). — *20 mai :* E. Estève, Un dramaturge lorrain : Guilbert de Pixerécourt (1773-1844).

Pfingsblätter des Hansischen Geschichtsvereins. — *1913, Blatt IX :* Walther Vogel, Die Hansestädte und die Kontinentalsperre.

Prager medizinische Wochenschrift. — *1912 :* Fr. Kanngiesser, War Napoleon epileptiker ?

Province du Maine (La). — *Décembre 1912 :* L.-J. Denis, La situation religieuse et le clergé fidèle à Château-du-Loir et au Grand-Lucé, de 1798 à 1805, d'après la correspondance de Mme Mesnard de Seillac (suite en *janvier* et *février 1913*). — *Mars 1913 :* L. Calendini, Menus faits de la province du Maine à la fin du dix-huitième siècle.

Przeglad Historyczny. — *Décembre 1912 :* Wl. Smolenski, Zbiory artystyczne Kollantaja w r. 1795 [les collections artistiques de Hugo Kollantaï (1750-1812), lors de sa fuite de Varsovie en 1794].

Quarterly Review. — *Avril 1913 :* G. K. Fortescue, The French Revolution in contemporary literature.

Questions actuelles. — *8 février 1913 :* Le « christianisme » de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Questions ecclésiastiques. — *Février 1913 :* F. Uzureau, Une nomination ecclésiastique sous le gouvernement de Juillet : Épisode de la vie du cardinal Régnier.

Quinzaine thérapeutique (La). — *XIII (1912)* : Bounette, L'amputation du général Daumesnil par le baron Larrey à Wagram.

Rassegna contemporanea [Rome]. — *V (1912), 3 :* P. D. Pasolini, Napoleone e l'arcivescovo di Ravenna [les relations de Napoléon avec l'archevêque de Ravenne, Antonio Codronchi, qui joua un rôle à la paix de Tolentino en 1797 et au congrès de Lyon en 1802, renonça à son poste à l'avènement de la réaction, et mourut en 1826]; F. Momigliano. Il nazionalismo di Ugo Foscolo.

Rassegna nazionale (La). — *16 février 1913 :* S. di P. di R.. Il principe di Talleyrand secondo nuovi studi storici. — *1er mars :* S. B., Gian-Giacomo Rousseau.

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses. — *1911 :* P. Le Menuet de la Jugannière, Campagne d'outre-Loire de l'armée vendéenne (1793); E. Delamare, Une caisse d'échange gratuit au Havre pendant la Révolution; A. Martin, Un gentilhomme embarrassé (1792).

Réforme sociale (La). — *16 janvier 1913 :* G. Mény, Un maire de village alsacien au début de la monarchie de Juillet.

Renaissance contemporaine (La). — *10 mars 1913 :* G. Dupin, Jean-Jacques Rousseau, sa mort (suite le *24 mars*). — *24 mars :* S. Evans, Une psychologie de la Révolution française. – *24 mai :* Comte A. Cordier, Le général Bonaparte et la Révolution française.

Review of historical publications relating to Canada. — *XVI (1912)* : Robertson, Diary of Mrs. John Graves Simcoe, 1792-1796.

Revista de historia y de genealogia española. — *1912, n° 6 :* M. del Valle de la Reina, Heroes sevillanos de la guerra de la Independencia.

Révolution dans l'Aube (La). — *1er et 2e trimestres 1912 :* E. Hennequin, Les premières opérations de 1814 dans l'Aube : le séjour de Napoléon sous Troyes (3-6 février) ; la préparation de l'offensive contre Blücher ; le prix de dix-huit jours d'occupation étrangère.

Révolution dans les Vosges (La). — *14 octobre 1911 :* E. Martin, Les cahiers de doléances du bailliage de Mirecourt (fin le *14 janvier 1912*) [les communautés, l'individu, les finances, la justice, les campagnes et les droits féodaux, les forêts, industrie et commerce, le clergé] ; André Philippe, La Société populaire d'Épinal, 3 avril 1791-30 prairial an III (suite le *14 janvier 1912*) ; Léon Schwab, La vente des biens nationaux dans les Vosges (fin le *14 janvier 1912*) [deuxième partie : les biens nationaux dans le district d'Épinal] ; L'esprit public à Dompierre en 1790. — *14 janvier 1912 :* La répercussion dans les Vosges de la fuite de Louis XVI ; Les médailles de confiance des frères Monneron dans les Vosges ; La Fête d'Épinal en l'an VI.

Révolution de 1848 (La). — *Mars-avril 1913 :* P. Raphaël, La journée du 13 juin 1849 ; H. Monin, Nicolas-Eugène Paute-Lafaurie ; A. Calmette, Les Carbonari en France sous la Restauration (suite en *mai-juin*). — *Mai-juin :* Ph. Morère, L'Ariège avant le régime démocratique : les mineurs de Rancié ; Lettres inédites de et à Léon Walras.

Révolution française (La). — *14 février 1913 :* A. Aulard, La Féodalité sous Louis XVI ; P. Barrey, Les élections à la Convention dans la Seine-Inférieure ; J. Loubet, Le gouvernement toulousain du duc d'Angoulême après les Cent Jours (suite le *14 avril*). — *14 mars :* P. Destray, Un village de mainmortables bourguignons au dix-huitième siècle ; A. Aulard, La nuit du 4 août ; P. Raphaël, Panckoucke et son programme de journal officiel ; P. Mautouchet, Une lettre de Condorcet sur le procès de Louis XVI. — *14 avril :* Edme Champion, Provinces et départements ; Simon Istria, La vie de Philibert Buchot ; Henri Labroue, Les origines mesmériennes du Club Jacobin de Bergerac.

Revue (La). — *1er janvier 1913 :* Albéric Cahuet, La mort de Sainte-Hélène. — *1er février :* John Viénot, Napoléon Ier et l'impératrice Féodorowna [d'après les rapports et notes secrètes de Savary et de Caulaincourt (1807-1810); retrace l'opposition de l'impératrice-mère au mariage de Napoléon avec la grande-duchesse Catherine, puis avec la grande-duchesse Anne, et conclut que « Maria-Féodorowna a changé les destinées de la France et de l'Europe par ses scrupules à devenir la belle-mère de Napoléon »].

Revue alsacienne illustrée. — *1913, II :* R. Reuss, La Garde nationale de Strasbourg à la fête de la Fédération parisienne (juillet 1790).

Revue belge de numismatique et de sigillographie. — *1913, 1re livraison :* E. Demole, Voltaire, le Conseil de Genève et le graveur G.-C. Waechter en 1769 et 1770 ; A. de Witte, Jean-Baptiste Chrysogome Marquart, essayeur général puis waradin de la Monnaie de Bruxelles (1749-1794).

Revue catholique de Normandie. — *15 mars 1913 :* E. Sevestre, L'enquête gouvernementale et l'enquête ecclésiastique sur le clergé de Normandie et du Maine de l'an IX à l'an XIII.

Revue catholique et royaliste. — *20 avril 1913 :* Lieutenant-colonel Le Gouvello, L'ancien régime jugé par deux ennemis de la Révolution ; A. Granel, Les origines maçonniques de la Révolution française. — *20 mai :* Lieutenant-colonel Le Gouvello, L'avènement de Bonaparte.

Revue de Bourgogne. — *1912 :* Événemens à Dijon quelqu' années avant la Révolution et depuis l'an 1788 jusqu'à l'année 1800 inclusivement ; Joseph Salvini, La vente du domaine de la Colombière, 1792-1801.

Revue de Bretagne. — *Décembre 1912 :* L. Maître, Le clergé nantais et les débuts de la Révolution ; Ad. Orain, La chouannerie dans l'arrondissement de Vitré pendant la tourmente révolutionnaire ; Marquis de Bellevue, La Bretagne, ses habitants, son histoire, ses villes, en 1793, d'après un républicain, ancien officier et patriote ; Baron G. de Wismes, Impressions de voyage d'une Anglaise sur Nantes en 1783 (fin en *janvier-février 1913*). — *Janvier-février 1913 :* P. Nicol, Les prisonniers du château de Penvern, épisode de la chouannerie morbihannaise sous le Consulat ; Abbé Chauffier, Une lettre sur la constitution civile du clergé [mai 1791].

Revue de cavalerie. — *Mars 1913 :* A. Dry, Un guide de Napoléon (Brienne, 1814).

Revue de Gascogne. — *Janvier 1913 :* A. Degert, Mandement inédit sur la mort de Louis XVI ; C. Daugé, Une proclamation de

Wellington. — *Février :* C. LAFFARGUE, La période révolutionnaire à Eauze (suite en *avril*). — *Mars :* A. DEGERT, Lettres inédites de Charles-Auguste Lequien de La Neuville, dernier évêque de Dax (1789). — *Avril :* L. DUFFOUR, La vie rurale en Gascogne au dix-huitième siècle; A. DEGERT, Frais de justice au dix-huitième siècle. — *Mai :* A. DEGERT, Mandements inédits de l'archevêque d'Auch et des administrateurs du diocèse de Bayonne (1795).

Revue de l'Agenais. — *Mars-avril 1913 :* R. BONNAT, Cryptographie agenaise, ou Journal secret d'Agen depuis le 1er mars 1814 jusques à pareil jour 1817 de Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans; DUFFAU, La Révolution française dans le commerce de Sos; M. JORET. Le Mas d'Agenais et ses relations avec l'Amérique au dix-huitième siècle.

Revue de l'art ancien et moderne (La). — *10 mars 1913 :* François LAURENTIE, L'iconographie de Louis XVII.

Revue de l'Avranchin. — *XVII (1912) :* A. CUDELOUP, Le chanoine Louis-Georges de Gouvets, 1776-1796.

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise. — *Février 1913 :* G. MOUSSOIR, Le Petit Indien de la reine Marie-Antoinette; R. du LAC, Un sous-préfet de Rambouillet sous la Restauration.

Revue de Saintonge et d'Aunis. — *1er février 1913 :* Chanoine LEMONNIER, La fin de la déportation ecclésiastique dans les îles de Ré et d'Oléron, 1802.

Revue des cours et conférences. — *20 janvier 1913 :* F. STROWSKI, Le Messianisme en France sous Louis-Philippe : André Towianski; Albert MATHIEZ, Études sur la Terreur : la Gironde et la Montagne. — *20 février :* A. AULARD, La Féodalité sous Louis XVI. — *5 mars :* A. MATHIEZ, Études sur la Terreur : les enragés. — *20 mars :* M. MARION, Institutions financières au dix-huitième siècle : la Gabelle. — *20 avril :* F. S., Les débuts de Murat, roi de Naples, d'après sa correspondance inédite. — *20 mai :* G. WEILL, Les luttes religieuses en France pendant la Restauration.

Revue des Deux-Mondes. — *15 février 1913 :* Comte d'HAUSSONVILLE, Madame de Staël et M. Necker, d'après leur correspondance inédite : Madame de Staël à Coppet pendant la Révolution et le Directoire (suite les *1er* et *15 mars*) . — *15 mars :* T. de WYZEWA, Une histoire allemande de la Grande Armée.

Revue des études historiques. — *Janvier-février 1913 :* C. GAILLY DE TAURINES, La Reine Hortense en 1815. — *Mars-avril :* G. LACOUR-GAYET, Sur la mort de Paul Ier; J. du BREUIL DE SAINT-GERMAIN, Les Jansénistes à la Constituante (1789-1791); B. C.,

Extraits de la correspondance de la famille de Corancez sous la Révolution.

Revue des études napoléoniennes. — *Janvier 1913* : Frédéric MASSON, L'inceste de Napoléon et Pauline à l'île d'Elbe ; L. de LANZAC DE LABORIE, Napoléon et David ; J. COLIN, La place de Napoléon dans l'histoire militaire ; Émile MAYER, Henry Houssaye, notes sur sa documentation ; J. COLIN, Journal du colonel Béchaud, de l'armée de Portugal, octobre 1812. — *Mars* : Édouard DRIAULT, Les sources napoléoniennes aux Archives des Affaires étrangères ; Constantin WOENSKY, Bonaparte et les prisonniers russes en 1800 ; Henry ROLLIN, L'amiral Villeneuve et Napoléon ; Colonel A. GROUARD, Les derniers historiens de 1815 : Ligny ; Joachim KÜHN, Une fête chez Mme Récamier en 1802 ; Louis HAUTECŒUR, Ingres et les artistes français à la Trinité des Monts ; P. D., La réintégration du général Dupont sur les contrôles de la Légion d'honneur.

Revue des questions historiques. — *1er avril 1913* : L. DIDIER, Le citoyen Genet ; Gustave GAUTHEROT, La dictature des sections parisiennes au début de la Révolution ; E. ANGOT, Talleyrand et le comte d'Hauterive ; François ROUSSEAU, De Bâle à Tolentino : Lettres inédites du chevalier d'Azara (1795-1797).

Revue des sciences politiques. — *Mars-avril 1913* : M. ESCOFFIER, Un procédé diplomatique du prince de Talleyrand (affaires de Pologne, 1814).

Revue des traditions populaires. — *Février 1913* : A. ALIX, Les trésors cachés : En Normandie vers 1800.

Revue d'histoire. — *Février 1913* : A. L., L'œuvre militaire de la Révolution (suite en *mars, avril* et *mai*) ; A. G., Guerre de la Péninsule, 1807-1813 (suite en *avril* et *mai*) ; L. M., Les préliminaires de la campagne de 1812 (suite en *mars* et *avril*). — *Mars* : L. J. La campagne de 1794 dans les Pays-Bas (suite en *mai*) ; M. S., Le général de division comte Duhesme offre ses services à l'Empereur (2 mai 1815). — *Avril* : F. R., La campagne de 1813 : les préliminaires. — *Mai* : M. S., Mémoire sur la cavalerie et les troupes légères (au début du Consulat).

Revue d'histoire de l'Église de France. — *Janvier 1913* : Paul PISANI, Un Janséniste : Pierre Brugière, curé constitutionnel à Paris, 1730-1803.

Revue d'histoire de Lyon. — *Mars-avril 1913* : L. LÉVY-SCHNEIDER, Correspondance de Martin Bernard, commissaire général de la République à Lyon, avec sa famille (1848-1849).

Revue d'histoire ecclésiastique [Louvain]. — *1913, n° 1* : G. KERL, Robespierres Kirchenpolitik.

Revue d'histoire diplomatique. — *Avril-juin 1913 :* Colonel marquis de Nadaillac, Louis XVII est-il mort au Temple ?

Revue d'histoire littéraire de la France. — *Janvier-mars 1913 :* F. Baldensperger, Klopstock et les émigrés français à Hambourg; S. Lenel, Un ennemi de Voltaire : La Beaumelle; P. Hazard, A. Coppet, en 1802; C. Charrot, Quelques notes sur la « Correspondance » de Voltaire.

Revue d'histoire moderne et contemporaine. — *Janvier-février 1913 :* P. Caron, Publications récentes sur l'histoire militaire de la Révolution.

Revue du Bas-Poitou. — *Octobre-décembre 1912 :* Lieutenant-colonel marquis d'Elbée, Un émissaire de M. de Charette (1793-1795) : M. de la Robrie (suite en *janvier-mars 1913*); E. Salliard, Un prêtre de la Vendée devant le tribunal correctionnel de la Vienne en 1793; R. Vallette, Le centenaire de 1812 : un héros vendéen de la Moskowa, le général Bonnamy de Bellefontaine; S. Gigon, Un bas exécuteur du coup d'État de Fructidor. — *Janvier-mars 1913 :* A. de Goué, A propos de la cause de la béatification des martyrs vendéens; G. Collineau, Les municipalités sablaises de 1749 à 1790; M. Waitzen-Necker, Le comité royaliste de Palluau : abandon de Légé (6-9 mai 1793).

Revue du Midi. — *15 mai 1913 :* G. Maurin, Un document sur le troisième voyage en Italie de Napoléon.

Revue du Mois (La). — *10 avril 1913 :* Ph. Sagnac, L'esprit public et les sentiments de l'armée après la chute de la Royauté (août 1792).

Revue du Mortinais. — *I (1912)* : V. Gastebois, Les généraux du Mortinais : Millet (1776-1819), Lecapitaine (1765-1815), De Graindorge (1770-1810); L. Arcolier et M. Mauricet, Histoire de la Commune de Mesnil-Tôve pendant la Révolution de 1789; H. Sauvage, Les notabilités de l'arrondissement de Mortain en 1806 et en 1812.

Revue du Nord. — *Février 1913 :* Ph. Sagnac, L'histoire de la Révolution dans le Nord.

Revue française (La). — *16 février 1913 :* L. Madelin, Talleyrand. La Constitution civile et la nationalisation des biens. — *9 mars :* Lieutenant-colonel Rousset, L'armée de Condé. — *16 mars :* Baron A. de Maricourt, Le duc de Penthièvre. — *11 mai :* H. Welschinger, Danton. — *25 mai :* Baron A. de Maricourt, Évêques jureurs et insermentés.

Revue générale. — *Février 1913 :* A. de Ridder, Deux années de domination française en Belgique (1804-1806). — *Mars :*

A. Counson, Madame de Staël et la pensée allemande. — *Avril :* J. Nesmy, Joséphine de Savoie, comtesse de Provence, 1753-1810. — *Mai :* L. Siénicka, Une énigme historique : le tsar Alexandre Ier.

Revue historique. — *Mars-avril 1913 :* Marcel N. Schveitzer, La Courlande en 1812 et l'armistice de Taurogen [la courte occupation de la Courlande par les Français en 1812 contribua au relèvement de ce pays et hâta la transformation de son organisation sociale, qui fut définitivement achevée en 1818].

Revue historique ardennaise. — *Mars-avril 1913 :* G. Dumont, Les levées révolutionnaires et les bataillons de volontaires nationaux du département des Ardennes.

Revue historique de Bordeaux. — *Novembre-décembre 1912 :* R. Brouillard, Nouvelles recherches sur les Girondins proscrits, 1793-1794 (suite en *janvier-février 1913*).

Revue historique et archéologique du Béarn et du pays basque. — *Février 1913 :* J.-B. Daranatz. Le clergé du diocèse de Bayonne depuis le Concordat (suite en *avril* et en *mai*); J. Annat, Un mandement de l'évêque constitutionnel Sanadon. — *Mars :* J. Annat, Le clergé de la Révolution dans le diocèse de Lescar (suite en *mai*). — *Avril :* A. Asnar, Louvie-Juzon sous la Terreur.

Revue historique et archéologique du Maine. — *Mars-avril 1913 :* R. de Lantivy, Les Vendéens au Mans en 1793 ; Abbé H.-M. Legros, Les Gardes nationales et les volontaires (1792-1793).

Revue historique vaudoise. — *Février 1913 :* H.-A. Jaccard, L'insurrection de 1831 à Neuchâtel, d'après un document de l'époque.

Revue internationale de l'enseignement. — *15 mars 1913 :* C. Dejob, La vie universitaire sous le gouvernement de Juillet (suite les *15 avril* et *15 mai*).

Revue internationale des sociétés secrètes. — *15 février 1913 :* G. Gautherot, Bande rouge et bande noire : La Franc-maçonnerie et la vente des biens nationaux en Savoie. — *15 mars :* Rapport de Simon Duplay sur les sociétés secrètes et les conspirations sous la Restauration (1815-1823). — *15 mai :* Le Conseil secret de conspiration et la Révolution française : Rapport rédigé en 1804 par J. Devoulx.

Revue Mabillon. — *Février 1913 :* Dom F. Lohier, Dom Étienne Mauger (1753-1794), d'après les pièces de son procès devant le tribunal révolutionnaire. — *Mai :* F. Uzureau, La formation du département de Maine-et-Loire et les derniers jours de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers.

Revue politique et parlementaire. — *10 janvier 1913 :* Comte

Elfège Frémy, La perception des droits d'octroi à Paris par les fermiers généraux : construction du mur d'enceinte de la ville (1789-1790).

Revue pratique d'apologétique. — *15 février 1913 :* G. Dedieu, L'organisation des forces antireligieuses sous la Restauration.

Revue universitaire. — *15 mars 1913 :* Jean Giraud, Un inspecteur général d'il y a cent ans : les idées pédagogiques et administratives de Joubert.

Rivista delle Biblioteche. — *XXII (1911), 1-6 :* Antonio Panella, Gli Archivi fiorentini durante il dominio francese, 1808-1814.

Rivista di filosofia neo-scolastica. — *20 février 1913 :* H. Brusadelli, G.-G. Rousseau.

Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Compte rendu. — *Février 1913 :* Comte de Lhomel, Le duc d'Enghien et la succession éventuelle au trône de Pologne. — *Mars :* C. Benoist, La crise de l'État moderne : Pendant la Révolution française ; H. Welschinger, Joseph de Maistre et la campagne de Russie (1812).

Semaine littéraire (La) [Paris]. — *16 février 1913 :* P. Rain, « Le Roi est mort, vive le Roi ! » ou la dernière transmission des pouvoirs sous la monarchie : A. de Tarlé, Princesse allemande et maréchaux d'Empire. — *23 février :* G. Lenôtre, Le « Service des âmes » sous la Terreur. — *11 mai :* F. Laurentie, Jacques Delille (1738-1813).

Semaine religieuse de Poitiers. — *1912 :* A. Lerosey, Notre-Dame de Niort : le clergé pendant la Révolution.

Semaine religieuse du diocèse de Verdun. — *1912 :* Chanoine J.-B. Gillant, Les ecclésiastiques de la Meuse en déportation, 1794-1795.

Sendero teosofico (El). — *IV (1913), 6 :* P.-A. Malpas, Cagliostro y sus enemigos.

S. I. M., *revue musicale mensuelle.* — *15 janvier 1913 :* J. E., Une romance chantée par Louis XVII.

Société nouvelle (La). — *Janvier 1913 :* C. Pergameni, « Le Souper des Jacobins » à Bruxelles en 1797.

Sokrates, *Zeitschrift für das Gymnasialwesen.* — *Janvier 1913 :* J.-G. Wahner, Das Jahr 1812 im Spiegel deutscher Prosadichtung.

Sozialist (Der) [Berne]. — *IV (1912), 23 :* Ein deutsches Pamphletgedicht gegen den Krieg aus der Zeit der französischen Revolution : Uranus, der Krieger (1794). — *24 :* Johannes Nohl, Jean Paul Friedrich Richters Verurteilung des Krieges. — *V (1913), 5-6 :*

Fichte 1813; Johannes Nohl, Jean Pauls revolutionäre Lebensauschanung.

Theosophical Path (The). — *IV (1913), 4 :* P. A. M., Count Cagliostro and his ennemies.

Trierer Chronik. — *VIII (1912)* : Kilburg, Acht Jahre Sapeur unter Napoleon; A. v. Boch, Ein Opfer der französischen Revolution; Müller, Leiden eines Eifeldörfchens in der Franzosenzeit, 1792-1797.

Verbania. — *IV (1912), n° 6 :* F. Pestalozza, Il generale Bonaparte e Giuseppina all'Isola Bella.

Vergangenheit und Gegenwart. — *1913, III, 1 :* A. Wahl, Der französische Bauer vor der Revolution.

Wapenheraut (De). — *1912 :* Gehengel naar eene Nederlandsche ridderorde en 1815. — *1913 :* Adelsaanvragen door Nederlandes gericht tot Napoleon I.

Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins. — *1912, 34e vol. :* E. Pauls, Étrangers célèbres habitant Aix-la-Chapelle de 1789 au 2 mars 1793.

Zürcher Taschenbuch auf das Jahr 1913. — G. Meyer von Knonau, Ein Brief eines schweizerischen Feldpredigers nach General Bachmanns Einmarsch in die Franche Comté (12. Juli 1815).

CHRONIQUE

A travers les journaux. — Parmi les articles d'histoire publiés, au cours de ces derniers mois (du 1er mars au 1er juin 1913), dans les journaux quotidiens, nous relevons les titres suivants :

Une corporation parisienne pendant la Révolution [les notaires], par M. Ormeau, dans *l'Action française* du 27 mai ;

Napoléon à Molk, par M. Édouard Gachot, dans *l'Autorité* du 31 mars ;

Fichtes freimaurerische Tätigkeit, dans les *Badische Neueste Nachrichten* du 26 mars ;

Les comités militaires de la Révolution, par M. Gustave Geffroy, dans *la Dépêche* du 20 mars ; *David et son école*, par M. Gustave Geffroy (*ibid.*, 10 avril) ;

Le centenaire de Leipzig, par M. Frédéric Masson, dans *l'Écho de Paris* du 6 avril ; *Louis David*, par M. Edmond Pilon (*ibid.*, 7 avril) ; *Napoléon et sa famille*, par M. Frédéric Masson (*ibid.*, 20 avril) ; *L'école avant et pendant la Révolution*, par M. Charles Foley (*ibid.*, 24 avril) ;

Marat, homme sensible, par M. Léon Lafage, dans *l'Éclair* du 18 mars ; *La mort de Mirabeau*, par M. Joseph Camelin (*ibid.*, 20 mars) ; *Napoléon sténographié*, par M. W. Serieyx (*ibid.*, 21 mars) ;

Mirabeau orateur, par M. Louis Barthou, dans *le Figaro* du 1er mars ; *Épaves révolutionnaires* [sur la prison Saint-Lazare], par M. Georges Cain (*ibid.*, 30 mars) ;

Jean-Pierre Ramel, 1768-1815, par M. Paul Holzhausen, dans la *Frankfurter Zeitung* du 8 mars ; *Aus napoleonischer Zeit*, par M. Martin Philippson (*ibid.*, 9 mars) ; *Ein Hamburger Kaufmann aus der Zeit der französischen Revolution*, par M. le Dr Siegmund Bing (*ibid.*, 14 mars) ; *Zur Genesis von Preussens Befreiung*, par M. E. H. (*ibid.*, 16 mars) ; *Am Vorabend des Befreiungskampfes, 1813*, par M. K. A. Junge (*ibid.*, 20 mars) ; *Cagliostros Pass* [passeport délivré par Pierre-Virgile, prince-évêque de Trente, le 17 mai 1789], par M. B. (*ibid.*, 22 mars) ; *Zur Geschichte der Befreiungskriege*, par M. Martin Philippson (*ibid.*, 23 mars) ; *Der Sieger von Leipzig*, par M. Richard Charmatz (*ibid.*, 28 mars) ; *Die Affaire Maubreuil*, par M. Paul Holzhausen (*ibid.*, 3 avril) ; *David und seine Jünger* (*ibid.*, 3 mai) ; *Alexander I. von Russland*, par

M. Edgar Mesching (*ibid.*, 4 mai); *Die wahre Madame du Barry*, par M. le marquis de Ségur (*ibid.*, 11 mai); *Die Göttin der Vernunst* (*ibid.*, 15 mai); *Kant als Politiker* (*ibid.*, 17 mai); *Ein altes Schauspieler-Stammbuch, 1780-1808* [formée par Schroeder], par M. F. E. W. (*ibid.*, 20 mai); *Unbekannte Briefe Friedrich Schlegels über die « Lucinde », 1801* (*ibid.*, 23 mai); *Ein folgenschwerer karthographischer Irrtum* [carte de la Suisse par Jaillot, 1792, indiquant une route carrossable de Bellinzona à Altdorf, et qui induisit en erreur le général Souvorov en 1799];

Les Girondins aux Carmes, 1794, par M. Valère Fanet, dans *le Gaulois* du 8 mars; *Au couchant de la Monarchie*, par M. le marquis de Ségur (*ibid.*, et même date); *Mirabeau*, par M. Émile Faguet (*ibid.*, 12 mars); *Le dimanche de Pâques 1792*, par M. Valère Fanet (*ibid.*, 22 mars); *Un ambassadeur turc à Paris sous le Directoire*, par M. Rémusat (*ibid.*, et même date); *Jacques-Louis David*, par M. Fourcaud (*ibid.*, 7 avril); *Un élève de David* [Granet], par M. J.-L. Vaudoyer (*ibid.*, 25 avril); *Beaurepaire et les milices de 92*, par M. Frédéric Masson (*ibid.*, 29 avril); *L'Autriche et Napoléon en 1813*, par M. Frédéric Masson (*ibid.*, 23 mai);

David homme politique, par M. G. de Céli, dans la *Gazette de France* du 5 avril; *De Bergerac à Quiberon, 1789-1795*, par M. G. Malet (*ibid.*, 21 avril); *Étienne Lasne, dernier gardien de Louis XVII au Temple*, par M. P. de Vaissière (*ibid.*, 27 avril); *Les campagnes du capitaine Marcel, 1808-1814*, par M. Graville (*ibid.*, 9 mai);

D'Ajaccio à Sainte-Hélène, par Paris, Vienne, Berlin, Madrid et Moscou, par M. le comte de Sérignan, dans la *Gazette de Lausanne* du 13 avril;

La Terreur à Poitiers, par M. Maurice Fontenoy, dans la *Gazette du Centre* [Limoges], du 28 mars;

Mirabeau, par M. Louis Barthou, dans *Gil Blas* du 1er mars;

Mirabeau, par M. Émile Henriot, dans *le Grand Écho* [Lille] du 15 mars;

Mirabeau, par M. A. Albert-Petit, dans le *Journal des Débats* du 9 mars; *Les débuts de David*, par M. André Michel (*ibid.*, 8 avril); *Les maximes de guerre de Napoléon*, par M. Henri Welschinger (*ibid.*, 9 avril); *Un nouveau témoignage sur Marie-Antoinette*, par M. Pierre de Nolhac (*ibid.*, 23 avril); *Les idées de Jean-Jacques Rousseau en matière militaire*, par M. le général Palat (*ibid.*, 6 mai); *Les Albanais sujets de Napoléon*, par M. A. Dubosq (*ibid.*, 24 mai);

Mirabeau, par M. A. Dessoye, dans *la Lanterne* du 28 mars;

L'affaire Paméla, par M. Paul Gaulot, dans *la Liberté* du 10 mars; *Les Salons sous Napoléon*, par M. Étienne Charles (*ibid.*,

21 mars); *La Révolution et l'ouvrier*, par M. Étienne Charles (*ibid.*, 2 mai);

Le peintre David, par M. Louis Paillard, dans *le Petit Journal* du 12 avril;

Jeanbon Saint-André, par M. Paul Bosq, dans *le Petit Marseillais* du 6 avril; *Un essai d'aviation militaire en 1812*, par M. Ernest Daudet (*ibid.*, 7 avril);

Une vie agitée : Mirabeau, par M. Jean Frollo, dans *le Petit Parisien* du 9 mars;

La statue de Robespierre, par M. Édouard Herriot, dans *le Rappel* du 6 avril: *La statue de Robespierre*, par M. Albert Mathiez, (*ibid.*, 7 avril);

Mirabeau et M. Barthou, par M. O. Havard, dans *le Soleil* du 18 mars; *Brest et la Révolution*, par M. O. Havard (*ibid.*, 7 mai);

La comtesse de Provence, par M. A. Mézières, dans *le Temps* du 4 mars; *Mirabeau*, par M. André Tardieu (*ibid.*, 7 mars); *En marge* [sur les œuvres judiciaires de Robespierre, formant le tome Ier de ses *Œuvres complètes*], par M. Henry Roujon (*ibid.*, 10 mars); *La fin d'un régime*, par M. Gaston Deschamps (*ibid.*, 11 mars); *A la cour du roi-citoyen* [Louis-Philippe], par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 12 mars); *Jean-Baptiste Roux*, par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 19 mars); *Énigme* [sur les dernières années et la mort de la comtesse de La Motte-Valois], par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 26 mars); *Le général Compans*, par M. A. Mézières (*ibid.*, 1er avril); *En marge* [sur Mirabeau], par M. Henry Roujon (*ibid.*, 7 avril); *Louis David, son art, son temps, ses élèves*, par M. Thiébault-Sisson (*ibid.*, 8 avril); *Le berger d'Étoges*, par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 9 avril); *Deux épisodes d'il y a cent ans* [Napoléon en Allemagne], par M. T. de Wyzewa (*ibid.*, 13 avril); *Robespierre magistrat*, par M. Ed. Seligman (*ibid.*, 23 avril); *Les mésaventures d'un ministre des Finances* [M. de Montbel, 1830], par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 30 avril); *En marge* [le peintre David et Sieyès], par M. Henry Roujon (*ibid.*, 5 mai); *Comment on se mariait au temps de Louis XVI*, par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 7 mai); *Napoléon-Vendée*, par M. G. D. (*ibid.*, 11 mai); *La déesse Raison*, par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 14 mai); *A la Chambre jadis* [1792], par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 21 mai); *Duplay-Jambe-de-bois* [secrétaire de Robespierre], par M. G Lenôtre (*ibid.*, 28 mai);

Une « société de pensée » au début de la Révolution: la « Chambre littéraire » de Tréguier, par M. A. Lestra, dans *l'Univers* du 2 mars; *Un régicide, sénateur du second Empire* [Thibaudeau], par M. J. Mantenay (*ibid.*, 10 avril); *Le peintre David, le baron Gros*, par

M. C. Ponsonailhe (*ibid.*, 13 avril); *Les peintures d'Hubert Robert sous la Terreur,* par M. Cercamon (*ibid.*, 30 avril); *Les « fondations artistiques » de la Révolution,* par M. G. Gautherot (*ibid.*, 8 mai); *Un défenseur de Trianon sous la Révolution,* par M. Saint-Roman (*ibid.*, 21 mai); *Le sauvetage d'une cathédrale* [Notre-Dame de Noyon, 1797], par M. E. Bry (*ibid.*, 31 mai).

Autographes révolutionnaires. — Le 9 avril 1913 a eu lieu, à l'Hôtel Drouot, par les soins de M. Noël Charavay, une vente de lettres autographes où figuraient divers documents de l'époque révolutionnaire. Nous reproduisons ici les principaux d'entre eux.

Voici, tout d'abord, une lettre de Camille Desmoulins à André Dumont :

Mon cher Collègue.

Je t'adresse un citoyen respectable, père du citoyen Vaillant dont je t'ai présenté, l'autre jour, la femme, ma Cousine, venant recommander son mari à ta justice. Le père que tu as devant les yeux te fournira toutes les preuves que tu pourras exiger que le Mémoire de son fils que je t'ai remis est vrai dans tout son contenu, qu'ainsi son arrestation est l'effet d'une méprise ou d'un excès de zele du Citoyen Marchand. Je te prie de nouveau de faire mettre en liberté un citoyen qui n'est point reprochable, comme tu en es convenu, si l'exposé de son Mémoire est fidèle, comme je t'assure qu'il l'est.

Je te salue et t'embrasse bien fraternellement et comme un de nos plus glorieux apôtres.

Ton frère d'armes, CAMILLE DESMOULINS.

Octidi, 2e décade an II de la republique une et indivisible.

Au représentant du peuple André Dumont à Peronne.

Voici une lettre de Marie-Antoinette à la comtesse d'Ossun :

Mr de Segur et venu m'apprendre hier, Madame, que le roy a accordé à Mde votre mère la pension de six mil francs que vous avez désirée pour elle. Vous devez être bien sûre, Madame, de la part que je prends à votre satisfactions et a celle de Mde de Grammont.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Ce lundy matin.

Voici enfin le texte de la lettre de Robespierre au département de Paris qui formait le numéro 180 de la vente :

Paris, le 11 juin 1791.

Messieurs,

M. le procureur général syndic vient de m'annoncer officielement le choix que vous avoit fait de moi pour remplir les fonctions d'accusateur

public au tribunal criminel du departement de Paris. Je me fais un devoir d'accepter cette charge importante et penible. Je n'envisage point sans effroi la grandeur des obligations qu'elle m'impose ; mais j'ose espérer que l'amour de la patrie et le desir de justifier le suffrage glorieux qui me l'a deferée me donneront les forces necessaires pour en porter le poids.

ROBESPIERRE.

En tête de cette dernière pièce, on lit ces mots : « Lue en l'assemblée électorale du Département de Paris le 13 juin 1791. N° 11 *bis.* »

Deux documents sur la remise de l'île d'Elbe à Napoléon Ier. — La *Revue des autographes* (numéro d'avril 1913, pp. 7-8) reproduit le texte de deux documents relatifs à la remise de l'île d'Elbe à Napoléon Ier en 1814.

Le premier de ces documents est une lettre du général comte Dupont au général Dalesme, commandant de l'île d'Elbe, et datée de Paris, 18 avril 1814. En voici le texte :

Monsieur, frère du Roi, lieutenant général du Royaume, ordonne que l'île d'Elbe sera remise à Napoléon Bonaparte, ci-devant Empereur des Français, à son arrivée dans cette île.

Par ordre de Monsieur, lieutenant général du Royaume,

Le commissaire du département de la guerre,
Le général comte DUPONT.

Le second document est une lettre du même comte Dupont au même général Dalesme et portant égalment la date de Paris. 18 avril 1814. Cette lettre est ainsi conçue :

Général, je vous ai donné l'ordre de faire évacuer l'île d'Elbe par les troupes de la garnison, ainsi que tous les effets appartenant à la France. Après que vous aurez fait la remise de l'île à Napoléon. Vous dirigerez ces troupes et ces effets sur Alexandrie et me rendrez compte de l'exécution du présent ordre.

Recevez, général, l'assurance de ma considération.

Le Ministre de la guerre,
Le général comte DUPONT.

Le Directeur-Gérant : CHARLES VELLAY.

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

DOCUMENTS

RELATIFS A LA

CORRESPONDANCE SECRÈTE DE F. D'IVERNOIS

AVEC LA COUR DE BERLIN

(1808-1809)

(*Suite et fin*[1])

X

JACOBI A D'IVERNOIS

Kœnigsberg, ce 20 septembre 1808.

(*Chiffré.*)

Les notions contenues dans ma dernière du 4 de ce mois étaient entr'autres relatives à un voyage que ferait l'Empereur de Russie à Erfurt pour y avoir une entrevue avec l'Empereur Napoléon. Je m'empresse aujourd'hui de vous donner part pour l'information de l'ami de la Prusse que ce souverain vient de passer par ici, étant arrivé avant-hier au soir, le 18, il est reparti pour sa destination hier au soir.

Si l'effet répond à la vivacité de l'intérêt et des bonnes volontés qu'il a montrées pour le bien-être de la Prusse, tout irait encore bien. Les discussions politiques qu'il a menées lui-même avec le Roi et ses Ministres ont été comme toujours marquées par une vraie connaissance des causes, un jugement mûri et une envie de faire le bien. Voici la manière dont il s'est exprimé sur les causes et le but de son voyage actuel. Il avait cru qu'après avoir décliné déjà deux fois l'entrevue depuis

1. Voir *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* de juillet-septembre 1913.

le mois de Mai dernier, il ne pouvait s'y refuser à la troisième invitation, sans donner ombrage et exciter des soupçons. Que son unique but dans ses excursions était le bien-être de la Prusse, qu'il était résolu de ne rien écouter sur d'autres objets, avant que d'être satisfait sur cet article. Que dans ses conversations avec Napoléon l'exécution de la paix de Tilsit serait toujours son refrain. Qu'il trouverait injuste, et d'un accomplissement impossible pour la Prusse les nouvelles propositions faites au Prince Guillaume concernant le retard de l'évacuation des troupes et l'occupation des trois forteresses[1]... ...restitution Glogau, laquelle Napoléon prétend de faire envisager comme un gage pour les contributions de guerre arriérées, le montant desquelles il savait d'ailleurs surpasser absolument les ressources de la Prusse. Qu'il voyait aussi clairement que la prolongation de l'occupation des trois forteresses était autant l'effet de la jalousie contre la Russie, et qu'il en parlerait à Erfurt avec fermeté dans ce sens. Qu'au reste il croyait que le moment n'était pas encore venu et qu'il fallait dissimuler autant que possible, pour ne pas provoquer mal à propos une nouvelle guerre. Que partant de ce principe il suffira à la Cour de Vienne de se tenir tranquille, puisqu'il doute très fort qu'elle était en mesure de la faire avec succès. Rien n'est d'ailleurs tombé dans ces conversations qui ait pu indiquer la moindre disposition dans ce Souverain de vouloir prendre un ton menaçant vis-à-vis de la Cour de Vienne. Il a parlé avec défiance de ses propres moyens, disant que leur perfectionnement relatif à ...militaires l'occupait sérieusement. Enfin, s'il est vrai que malgré toutes les sages réflexions de ce prince et ses belles promesses on ne saurait que se défier de sa faiblesse, comme on ne saurait s'empêcher cependant d'être convaincu que son vœu et son cœur est invariablement de travailler au repos général de l'Europe et au bien-être et à l'indépendance de la Prusse, son amitié personnelle pour le Roi ne saurait être révoquée en doute. La fausseté n'est pas dans son caractère. Le Ministre Baron de Stein va faire une

1. Glogau, Küstrin et Stettin.

excursion à Leipzig, sous prétexte d'y voir sa sœur, mais au fond d'y être à portée de finir une bonne fois les affaires de la Prusse par une dernière convention qui puisse restituer au Roi la possession et l'administration des États que la paix de Tilsit lui a laissés. Cependant, quelque cette convention puisse être, on ne se fait pas d'illusion de croire qu'il en puisse résulter une émancipation totale de l'asservissement où l'on nous tient aujourd'hui. Aussi le point de vue développé dans ma dernière et les pièces annexées reste-t-il toujours notre dernière ressource. Faites bien comprendre à la Cour où vous êtes que rien au [monde] ne pourra engager le Roi à prendre [de] son gré un parti dont l'Angleterre et l'Autriche pourront se plaindre avec raison.

Cette dernière puissance vient de nous faire sous le sceau du secret des ouvertures amicales, en communiquant au Roi ses rapports politiques actuels avec la France. Celle-ci a essayé de l'amener par des déclarations menaçantes à désarmer. Bien loin de se laisser intimider, on a répondu avec fermeté que, sans avoir des vues hostiles contre la France, l'Autriche croyait de son devoir sacré de se mettre en position (?) pour sa propre sûreté, puisqu'autour d'elle tout avait un air guerrier. Nous n'avons pas hésité de notre côté à lui avouer que si dans l'état d'oppression où l'on nous tenait, nous devions garder les plus grands ménagements vis-à-vis de la France, nous ne prendrons jamais sérieusement un parti contraire aux intérêts majeurs de la Cour de Vienne. Et que le Roi espérait que malgré les apparences du contraire, elle rendrait toujours justice à ses dispositions amicales envers elle. Hâtez-vous de faire tenir ceci à M. Canning. Je me flatte qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'il peut compter sur [la] fidélité des notions ci-dessus (?). Et il serait superflu de lui observer autrement que par manière de conversation que notre correspondance doit être couverte d'un voile impénétrable, puisque l'existence de la Prusse[1] dépend du secret de ces communications.

1. La transcription, à la place des mots : *de la Prusse* porte le mot *n'avait*. Or, il surmonte le chiffre 3515 qui, dans toute cette lettre, signifie la Prusse.

Nous languissons d'avoir une réponse cathégorique sur ma lettre du 4 de ce mois. Les délais seraient trop cruels dans cette (situation) critique.

Le B. DE J. K.

P. S. — Un accident fâcheux vient d'obliger le Roi à changer la destination du baron Stein qui devait se rendre à Leipzig; M. le comte de Goertz y ira demain. Les Plénipotentiaires du Roi à Paris ont signé une convention très onéreuse que Napoléon a dictée sans rémission et dont la peur leur a arraché la signature. L'Empereur de Russie a reconnu d'avance toute l'injustice des stipulations qui y sont contenues. Nous verrons si l'Empereur de Russie aura la fermeté à Erfurt de se déclarer de son côté hautement contre cette ratification. Voilà une nouvelle pierre de touche qui donnera dans ce moment la mesure de ce que nous aurons à espérer de notre ami du Nord. Nous ne sommes pas absolument sans toute espérance à ce sujet. Tout ce qui a été stipulé à Tilsit a été fait en présence des deux armées dont l'une est représentée comme battue à plates coutures. La volonté du vainqueur imposa alors les lois irrésistibles. Il fallait l'arrêter dans ses succès. Aujourd'hui la face des affaires générales et particulières a changé. Il faudrait se faire une étrange illusion pour croire que Napoléon aurait d'abord, comme par magie, une armée suffisante prête à envahir la Russie. Et s'il pouvait se porter en effet à une nouvelle levée de boucliers contre la Russie, ne doit-il pas prévoir et craindre que dès lors l'Autriche paraîtrait de son côté sur le théâtre de la guerre. Sans s'attirer le reproche mérité de pusillanimité, l'Empereur de Russie ne saurait, il me semble, se donner le démenti aujourd'hui et conseiller à la Prusse de ratifier les stipulations qu'il a marquées avancement (au) coin de l'injustice[1].

Au reste s'il n'a pas été question de l'Angleterre dans nos

1. Probablement une traduction trop littérale de *: denen er im Vorans* (avancement?) *den Stempel der Ungerechtigkeit aufgedrückt hat,* qu'il a d'avance stigmatisées comme injustes.

conversations avec l'Empereur, c'est qu'on a évité de la nommer pour le mettre plus à son aise, mais toute la teneur de cette lettre prouvera du reste que l'Empereur de Russie n'est pas dans l'intention de nourrir des sentiments irréconciliables avec son ancien allié.

Le B. de J.

XI

Jacobi a D'Ivernois

Kœnigsberg, le 16 octobre 1808.

(*Chiffré.*)

Ce fut le 8 de ce mois que je reçus, mon cher ami, votre lettre du 2 septembre dernier. C'est la première que j'ai reçu de votre part depuis que je suis de retour dans ma patrie. Vous me parlez dans votre lettre susdite de votre réponse à la mienne du 12 de juillet. Cette réponse ne m'est parvenue jusqu'ici en clair, ni non plus le double contenant, comme vous le dites, la traduction très littérale de la longue missive que vous avez recue de mon correspondant. Mais le résumé que vous m'en donnez, dans votre lettre susdite du 2 septembre, envoyée en clair par la Suède, me prouve qu'on pèse mûrement chez vous nos plans d'émancipation. Sans doute notre entreprise sera hasardeuse, mais vous aurez vu par les deux longues lettres que je vous ai adressées le 14 et le 27 de septembre, avec plusieurs annexes, que, quoiqu'on ne manque ici ni de bonne volonté à agir en temps et lieu très vigoureusement et en risquant le tout pour le tout, ni de la prudence de prendre en considération sérieuse tous les moyens disponibles pour parvenir au but désiré, on vous a fait parvenir une note précise, spécialement financière, ces dernières (?). Il faut seulement se bien pénétrer de la nécessité indispensable où l'on se trouve ici de l'assistance efficace de votre pays tant en armes et munitions qu'en argent dans les proportions (?) que je vous ai indiquées exigeant des résultats[1]. Les entrevues

1. Probablement traduction de : *wenn man Resultate erlangen will* (si l'on veut obtenir des résultats) — avec confusion de *erlangen* (obtenir) avec *verlangen* (exiger).

d'Erfurt nous feront juger ce que nous pouvons espérer ou ce que nous devons craindre. Mon correspondant sera instruit avec fidélité de tout ce que nous en apprendrons. (Sauf) obstacles cette entrevue durera jusqu'au 20 crt. Nous attendrons avec une impatience extrême de savoir en attendant les conjectures que le comte de Goerz aura pu tirer des sinistres qu'il aura pu recueillir à Erfurt. Il y a été appelé suivant une lettre qu'il nous a écrite le 2 de ce mois de Berlin; mais depuis nous n'en avons point reçu à notre grand étonnement.

N'oubliez pas que je vous ai prié de concerter avec mon correspondant les moyens les plus prompts et les plus sûrs pour savoir ce que nous pouvons espérer de nos amis en Angleterre. L'agent du paquebot de S. M. B. à Gotenbourg pourra prendre soin des lettres que vous m'écrirez. Même il sait parfaitement comment nous les faire parvenir ici au moyen des bateaux de guerre Anglais qui couvrent la Baltique. Je sens que déchiffrer et de chiffrer doit vous être difficile, mais je me flatte que vous n'aurez jamais lieu de vous repentir de l'intérêt que vous avez pour la Prusse.

Le B. DE J. K.

J. MULLER [1,2].

XII

JACOBI A D'IVERNOIS

(Chiffré.)

Liebau, le 15 d'octobre [3].

Kœnigsberg, ce 22 octobre 1808.

Pour gagner le temps dont, j'espère, j'aurai encore besoin pour vous mander, mon cher ami, les grands résultats de l'entrevue d'Erfurt, je vous dirai dès aujourd'hui que depuis la lettre que je vous écrivis le 14 courant par la voie connue, j'ai reçu ici à la fois toutes les vôtres dont j'indique les dates en

1. Signature en toutes lettres. Nom du personnage supposé auquel D'Ivernois avait ordre d'adresser les lettres destinées à Jacobi.

2. Sur le dos de la lettre cette mention, de la main de D'Ivernois : *remis le 16 décembre à Brighton.*

3. En toutes lettres.

bas de la présente. Parmi le nombre se trouve la réponse de M. Canning du 11 août à la mienne de mars, Trans D., 12 juillet, clairement parvenue heureusement le 15 courant, un jour plus tôt que l'exemplaire chiffré expédié par la Hollande. C'est un vrai ouvrage d'Hercule pour qui n'a jamais eu l'occasion de s'exercer en chiffres. Aussi pourrez-vous être sûr que l'empressement et la peine que vous voulez bien mettre dans notre correspondance méritent la plus parfaite reconnaissance.

M. le comte de Goertz est absent, comme je vous ai mandé dans ma lettre de ...septembre. La réponse de M. Canning a été mise sans perte de temps sous les yeux du Roi. S. M. l'a lue avec cet intérêt majeur que la noblesse franche et la manière lumineuse dont ce ministre y a traité son objet ne sauraient manquer d'inspirer dans tous ceux qui y réfléchissent avec calme. Le Roi y a donné son entier suffrage et j'ai été chargé de remercier M. Canning. Assurément ce ministre raisonne en grand, et les dangers d'une entreprise de la nature de celle dont il s'agit, qui doit conduire à reconquérir l'indépendance d'un royaume asservi si cruellement à la tyrannie d'un conquérant aussi puissant que profond dans ses conceptions et ses plans ambitieux, une pareille entreprise, dis-je, doit être considérée bien mûrement sous le point de vue que présente M. Canning, avant de se déterminer à mettre en jeu toutes les forces physiques et morales de l'État qui doit être reconquis.

En lettre du 9 du mois de septembre avec plusieurs annexes en clair et quelques apostilles en chiffres, aura fait voir à Mr. Canning qu'on sent du reste l'importance du parti vigoureux qu'on est déterminé à prendre et les dangers qui en sont inséparables. Vous aurez observé surtout quoiqu'on n'ait pas cru à la possibilité d'une explosion dans ce pays-ci, si ce n'est dans le cas que l'Autriche éclate, et ouvertement, par une guerre contre la France. Mais dussions-nous même encore végéter plus longtemps dans notre insignifiance, l'assistance en armes et munitions et quelque argent nous seront indispensablement nécessaires. L'empereur de Russie étant de retour

ici d'Erfurt depuis avant-hier, je compte qu'avant le départ de celui-(ci), nous apprendrons quelque chose de ses plans futurs avec l'Empereur Napoléon. Son entremise en notre faveur a eu un pitoyable résultat. L'Empereur Napoléon est parvenu par toutes sortes de menaces à forcer les Plénipotentiaires du Roi à signer une convention que je n'aurais jamais souscrite, quand ses glaives auraient été suspendus sur ma tête, qui stipule une somme en contributions payement de 140 millions de francs ou 75 (?) millions d'écus, et les termes du payement si difficilement courts (que) jamais le Roi ne pourra satisfaire à de semblables engagements. Tout ce que notre ami du Nord a obtenu à Erfurt c'est un misérable rabais de 20 millions de francs et une extension des termes du payement de [mot illisible] ans. Avec tout cela notre impuissance à acquitter tant de millions en deux [ou] trois ans [est] manifeste. Ajoutez-y que trois forteresses, celles de Stettin, de Custrin et de Glogau doivent rester garnisonnées par neuf ou dix mille hommes français. L'Empereur de Russie a cependant été d'avis qu'il fallait coûte que coûte ratifier pour gagner avant tout l'évacuation des provinces que les troupes françaises continuent de voler. Nous verrons ce qu'il nous dira ici de ses plans futurs. J'espère qu'avant le départ de Cellé (?) je pourrai vous informer encore, pour la connaissance de Mr. Canning, des autres stipulations de la Convention. Avec tout cela, mon cher ami, je ne perds pas l'espérance de l'émancipation de la Prusse, pourvu que l'Angleterre nous assiste heureusement, sans différer plus longtemps. Surtout envoyez des armes et des munitions.

LE B. D. J. KI.

J. MULLER[1].

12, 13, 19, 22 juillet.
5, 5, 16, 16, 26, 26 d'août.
2, 5 septembre.

N. B.[2] — Il en manque une du 26.

N. B.[2] — Il manque une du 9 envoyée par Rotterdam, et

1. Signature en toutes lettres.
2. Note de la main de d'Ivernois.

une du 30 août chiffrée, mais le baron a reçu le duplicata au clair par la Suède.

XIII

Jacobi a D'Ivernois

(*Chiffré.*)

Liebau le 23 octobre 1808.

Koenigsberg, le 23 octobre.

Je me hâte de profiter de l'occasion qui s'offre au passage de mes deux lettres du 14 et du 22 de ce mois pour vous envoyer en même temps des notions qu'il importe à Mr. Canning d'avoir. On a eu occasion à Erfurt de voir en particulier plusieurs personnes de confiance de Napoléon, lesquelles n'ont pas hésité d'exprimer avec peu de réserve leur mécontentement au sujet de l'activité destructive (?) de ce conquérant dans la poursuite de ses projets ambitieux en général et de sa guerre contre l'Espagne en particulier. Ces personnes ont dit entr'autres qu'on avait choisi le général Bonaparte pour rétablir l'ordre en France, mais non pour le suivre dans tous les climats et être les instruments aveugles de ses projets de bouleversement général. Elles ont assuré qu'il s'était formé un parti d'opposition répandu dans toutes les classes, qu'on s'y plaignait assez haut pour que Napoléon pût en être instruit. De ce que ses plans politiques ne visaient qu'à tenir les Français dans l'ignorance, à appauvrir toute la France et à l'asservir à ses volontés despotiques. En faisant ce tableau de l'intérieur de la France ces personnes ont ajouté que la Russie ferait bien de rester ferme sur certains points. Nous n'avons pas reçu d'explication sur la nature de ces points — mais nous pensons que c'est à l'égard des plans de Napoléon contre l'Autriche et la Porte Ottomane qu'on avait conseillé d'user de fermeté. Ce jugement semble d'autant plus fondé que ces personnes ont laissé entendre qu'il serait surtout dangereux de laisser tomber l'Autriche. Napoléon n'a pas dissimulé lui-même que la guerre contre l'Espagne serait difficile. Mais quoiqu'il ait parlé d'ailleurs avec son assurance ordinaire de la possibilité de réduire

l'Espagne, cependant, en faisant parade ensuite de ses dispositions pacifiques et de sa détermination de faire la paix même avec l'Angleterre, il a été dit que si l'Espagne devait être un obstacle à cette paix, il pourrait bien faire renoncer son frère à cette couronne. Il a été fait mention aussi de la restitution du Hanovre comme pouvant rendre Sa Majesté Britannique plus disposée à accueillir favorablement des propositions pacifiques et à admettre des propositions qui d'ailleurs seraient peut-être refusées. Il y a cependant des personnes qui croient que tout ce qu'on a dit à l'Empereur de Russie sur l'existence d'un parti d'opposition, n'est qu'une fausse confidence et ont observé avec raison que le mécontentement de ce parti doit naître des malheurs que la guerre occasionne, qu'il cessera d'exister au moment qu'on aura la paix et que la France employera cette époque pour renforcer son intérieur et pour inquiéter ses voisins; qu'il importe donc de se procurer une paix solide et non une paix plâtrée dont quelques personnes ont parlé, la considérant comme un moyen de tirer le continent de l'embarras dans lequel il se trouve. Une paix solide ne peut exister sans l'indépendance de l'Espagne, de la Prusse et de l'Allemagne. Nous avons appris enfin sous le sceau du secret, que sur la proposition de Napoléon, les deux Empereurs ont écrit d'Erfurt chacun une lettre d'amitié à Sa Majesté Britannique pour lui proposer une paix générale et l'inviter à ouvrir des négociations pour cet effet. On suppose que l'envoi du Comte de Romanzoff à Paris pour y remplacer le Comte de T.[1] se rapporte à cette négociation. Mais ce contenu des deux lettres susdites, nous craignons qu'elles ne soient écrites dans les termes vagues ordinaires exprimant des protestations emphatiques du désir de la paix, sans différer d'ailleurs essentiellement des ouvertures astucieuses qui ont fait échouer les dernières négociations de Milord Lauderdale et 5346[2]. Or nous devons ajouter que la proposition d'inviter l'Empereur d'Au-

1. (4869), c'est-à-dire le comte Tolstoï. Cf. *Correspondance de Napoléon*, t. II. F° 498. *Napoléon à Alexandre*, Paris, 2 février 1808.

2. Probablement Champagny.

triche à écrire de son côté une lettre pareille au Roi d'Angleterre a été déclinée par Napoléon sous prétexte que cela ne ferait que compliquer l'affaire. Ici l'on se flatte que si des négociations pacifiques s'acheminaient en effet, la Grande Bretagne prendra en sérieuse considération les intérêts de la Prusse qui au fond, sont ceux de l'Angleterre et l'on espère que cette puissance avisera aux moyens de rendre à la Prusse une indépendance réelle et les moyens de la maintenir en lui restituant : 1° les Provinces Polonaises perdues par la paix de Tilsit; 2° tout le duché de Magdebourg et la vieille Marche; 3° Danzig. Nous savons que dans cette dernière ville il se trouve des négociants de premier ordre qui désirent si vivement son retour sous la domination Prussienne qu'ils seraient prêts à s'adresser formellement au Gouvernement Britannique pour demander son intervention à cet effet. Et quant aux Provinces Polonaises, ou s'empresserait d'y établir une forme de Gouvernement qui ne pourrait manquer d'attacher fermement les Polonais au Royaume de Prusse. Au reste ce serait perdre son temps que de vouloir se répandre en arguments pour prouver que la Prusse se trouve toujours sous le sceau du secret (?), contrôlée despotiquement par la France relativement au commerce de la Baltique tant qu'elle n'aura pas recouvré son indépendance et les moyens de la défendre. Le Gouvernement Britannique est trop persuadé de cette vérité pour qu'il soit nécessaire d'y rappeler son attention, et quant à la Russie, on ose garantir d'avance sa coopération pour un semblable but. D'ailleurs sa propre sûreté contre la France dépend d'une position tellement forte de la Prusse qu'elle puisse servir de barrière contre les entreprises arbitraires de Napoléon. On a parlé de tous ces points de vue aux personnages vis-à-vis de qui il fallait s'expliquer et on n'a pas oublié de mettre sur le tapis la situation présente de l'Angleterre, pour donner une juste idée de la modération, de la prudence, et en même temps de la vigueur extraordinaire qui dirigent aujourd'hui l'administration Britannique. On n'a pas balancé de confier l'existence de la correspondance réciproque avec Mr. Canning. C'est

à cette occasion qu'on a parlé de la réponse confidentielle, mais privée, que Mr. Canning a faite le 11 août à certaines idées relatives à l'émancipation de la Prusse du joug sous lequel elle gémit. On en a offert la lecture comme d'une pièce portant la vraie empreinte de l'esprit qui animait le Ministère Britannique actuel. Cette proposition a été accueillie avec empressement; la pièce a été lue, et la manière dont le lecteur a applaudi à son contenu fait honneur à sa pénétration et à sa sagesse. Puissent ses actions y correspondre à l'avenir. Il a observé au reste, comme on devait s'y attendre, qu'il était extrêmement necessaire de tenir cette correspondance secrète afin qu'il n'en transpirât rien en France.

XIV

Jacobi a D'Ivernois

(*Chiffré.*)

Koenigsberg, le 7 novembre 1808.

Notre prochain retour à Berlin, qui probablement sera effectué vers la fin de décembre, doit donner une autre direction à notre correspondance. Nous vous proposons d'envoyer vos lettres par Helgoland à Hambourg d'où les maisons auxquelles vous les adressez devront les faire passer chaque fois par un express affidé à notre bureau des postes de Centzen (?), s'entend à nos frais. Nous nous en remettons entièrement à Mr. Canning du choix des maisons à Hambourg et 4959.666. qui nous serviront d'intermédiaire.

J. K.

XV

Canning a D'Ivernois

(*En anglais.*) (*Particulière et confidentielle.*

Foreign office, 30 avril 1909.

Sir,

Vous comprendrez rapidement les raisons qui m'ont empêché de répondre plus tôt à votre lettre de janvier. Quand je l'ai reçue il n'y avait aucune opportunité à agir et par conséquent

aucune nécessité à dire plus que je n'avais déjà dit comme suite à la demande générale de la Prusse. Depuis ce temps des événements sont survenus qui ont graduellement découvert la perspective d'une opportunité du genre de celle qu'on attendait quand notre correspondance commença l'an dernier. En conséquence je désire savoir si vous avez quelque raison de croire que les dispositions de la cour de Königsberg restent inchangées et si vous en avez reçu des communications nouvelles et plus précises depuis la dernière lettre que vous m'avez écrite.

J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

Geo Canning.

Sir d'Ivernois.

XVI

« Traduction littérale »
d'une lettre de Canning a Jacoby [1]

Monsieur,

J'ai différé jusqu'ici de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser de Marstrand, en partie par la difficulté de trouver une voie sûre pour vous écrire, et en partie par le désir de voir les affaires d'Espagne assez avancées pour me mettre en état de parler avec confiance des forces probables de cette grande et intéressante cause, laquelle même dans ses résultats immédiats doit tant influer sur la situation et sur les espérances de l'Europe.

Si les derniers événements qui ont eu lieu en Espagne ne déterminent pas encore le succès immédiat de cette nation dans le grand effort qu'elle fait pour recouvrer son indépendance nationale, toujours ces événements doivent être envisagés comme assez décisifs pour mettre entièrement de côté toute idée que Bonaparte puisse obtenir contre elle aucuns succès promptes ou faciles.

1. Pièce de la main de D'Ivernois. En haut une note : « *N. B.* Cette importante réponse adressée par M. Canning à M. Jacoby, et par moi, doit être d'avril 1809. »

Tout au moins se trouve-t-il nécessairement engagé dans une lutte épuisante et longue, lutte qui, aussi longtemps qu'elle se prolongera, doit efficacement détourner une grande partie de son attention et de ses moyens pour poursuivre d'autres objets, et qui offre par cela même aux autres peuples l'occasion la plus favorable pour resister à sa puissance.

En cet état des choses néanmoins, ni même en tout autre, ce n'est le désir de ce pays-ci, pas plus que ce n'est son intérêt, de stimuler les nations continentales à aucun effort dont elles ne sentiraient pas elles-mêmes toute l'importance, ou de prendre sur lui de décider pour elles le point auquel la soumission cesse d'être un mal préférable à celui des risques d'aggraver leurs maux par une résistance sans succès.

Que ce point existe ; c'est ce dont l'histoire de ce qui se passe en ce moment en Espagne fournit des preuves suffisantes, et peut-être est-il vrai que quand ce point a été saisi avec précision, rarement les efforts d'une nation ont-ils été vains.

En même temps il faut observer que, bien que humiliée comme Etat par la conduite de son gouvernement, l'Espagne n'avait pas été ni envahie, ni conquise comme nation. La masse du peuple n'était point entrée en contact avec ses oppresseurs. Les actes qui l'ont poussée à la résistance étaient des actes qui lui infligeaient une dégradation politique et non des maux physiques.

Ces motifs pour la résistance n'étaient certainement pas plus urgents que ceux qu'on peut supposer agir sur les autres nations qui, ayant déjà une fois combattu la France, en ont été plus complètement subjuguées par elle. L'effroi des maux dont ces nations gémissent pouvait difficilement paraître plus intolérable à l'Espagne que ne le sont ces maux eux-mêmes aux peuples qui les endurent actuellement. Et si l'Espagne avait de son côté l'avantage d'un esprit national non encore brisé par la conquête, les nations qui ont passé sous le joug peuvent dans leurs ressentiments et dans leur désespoir puiser un esprit national peut-être plus qu'équivalent.

Mais sans doute, et il ne faut point se le déguiser, toute

lutte dans laquelle l'une de ces nations (la Prusse, par exemple) entrerait maintenant avec la France, doit être proprement considérée comme une lutte qui ne peut avoir d'autre issue pour elles qu'un succès complet ou une annihilation totale, tant comme gouvernements que comme peuples.

Toute lutte entreprise sur des principes plus retrécis, ou sans avoir clairement et distinctement devant les yeux l'inévitable nécessité de l'un ou de l'autre de ces résultats, conduirait infailliblement à la pire de ces deux alternatives. Si l'on n'a pas une conviction adéquate de cette nécessité on ne fera que des efforts disproportionnés à leur objet, tandis que le simple fait d'avoir tenté un effort quelconque rendrait inévitable la vengeance du conquérant.

C'est pour cela qu'il serait hautement meséant pour ce pays-ci d'offrir en ce moment aucun conseil au Roi de Prusse.

Dans des questions de politique ordinaire, les avis d'une puissance amie (et il n'existe en Angleterre aucun sentiment qui ne soit amical pour la Prusse) peuvent être offerts sans indélicatesse. Mais lorsqu'il n'y va de rien moins pour cet État que de son existence, qui osera prendre sur soi de conseiller la mesure par laquelle cette existence peut être hasardée ?

J'ai dit aussi qu'il n'est point dans les intérêts de l'Angleterre de conseiller et stimuler aucun effort dont le succès serait douteux. Sur ce point, et comme je n'ignore pas l'imputation à laquelle nous sommes en butte sur le continent, celle de sacrifier les intérêts des autres à nos intérêts propres, imputation dont je connais aussi toute l'injustice, je veux m'expliquer à ce sujet vis-à-vis de vous d'une manière que votre sagacité et la connaissance que vous avez de ce pays vous rendront parfaitement intelligible.

Il n'est point de notre intérêt d'exciter les puissances continentales à des efforts partiels et sans succès pour l'objet, (comme on l'imagine vainement), de créer des diversions partielles et temporaires qui divisent les efforts de la France. Il n'est point de notre intérêt, pas plus que ce ne serait une poli-

tique justifiable, d'acheter le délai d'une année dans son attaque contre nous par le sacrifice d'un État ou d'un Royaume sur le continent de l'Europe. Tout cela nous est imputé, mais rien n'est moins vrai.

S'il s'agit d'un effort continental grand, combiné et dans lequel toutes les puissances participantes porteraient un juste sentiment de sa grandeur et de ses conséquences décisives, très certainement il serait dans nos intérêts, et dans ceux de l'humanité entière, de l'encourager et de le soutenir. Mais quant à ce qui concerne les intérêts séparés de l'Angleterre, tout effort moindre que celui-ci serait sans valeur pour elle. Chaque effort partiel qui échoue donne à l'ennemi commun une nouvelle force. Tous succès partiels, si l'on en obtient sans les poursuivre, ne tendraient qu'à prolonger l'esclavage général et les misères du continent en exemptant l'État qui les aurait obtenus de sa portion des maux généraux et en diminuant les chances et les moyens d'une insurrection générale contre la France.

La peur d'une ligue universelle, destinée à nous exclure du continent, a été supposée ci-devant nous porter à exciter les puissances continentales à la guerre. Si jamais cette peur a existé, très certainement elle n'existe plus. L'expérience d'une pareille ligue a été tentée et elle a échoué. Quant à nous, et sous ce rapport particulier, il nous était indifférent que les ports de la Prusse nous fussent fermés comme Prussiens ou comme Français. Peu nous importe que les armées de Bonaparte soient recrutées par ses propres sujets ou par ceux des États de l'Allemagne et d'Italie. Que ces États s'appellent ses alliés ou qu'ils soient incorporés à son Empire, pour nous l'effet est le même. Le peu de ce que pouvait effectuer une semblable association a été exécuté. Ai-je besoin d'ajouter ici que ses résultats ont déjoué les espérances de son auteur ?

Nous n'avons donc nul intérêt dans la question dont il s'agit, si ce n'est l'intérêt particulier qui lie l'Angleterre au maintien des libertés générales de l'Europe et à sa sureté.

Ces grands objets ne peuvent point être atteints par des

efforts partiels, ni même par les efforts d'aucune puissance située comme l'est la Prusse en ce moment, si ces efforts sont calculés sur la même échelle que toutes ses précédentes entreprises militaires ou organisés eu égard à un état des choses qui malheureusement n'existe plus,

La lutte en Espagne n'est point la lutte d'une armée contre une autre armée, mais la lutte d'une nation toute entière contre les armées de la France. Pour qu'une guerre dont les États Prussiens redeviendraient le théâtre fut accompagnée des mêmes succès, il faudrait qu'elle fut conduite sur les mêmes principes.

Le Cabinet Prussien ne peut aujourd'hui calculer et combiner ses opérations militaires, ni arranger un plan de campagne sur des maximes purement militaires.

Ce n'est ni par des traités de concert que ce contingent Prussien doit être réglé, ni par des traités de subsides que ses opérations doivent être calculées et soutenues.

Au point où il en est, la question pour le Roi de Prusse n'est pas celle de défendre ses États, mais de les reconquérir sur un ennemi qui en est en possession.

S'il se dirige d'après les principes qui conviennent à un gouvernement régulièrement constitué et possesseur paisible de ses États, il ne peut agir avec effet. S'il n'est pas préparé à une guerre qui, par sa nature, quoique non dans son principe, est une guerre révolutionnaire, s'il n'est pas préparé, dis-je, à y déployer des moyens analogues au caractère d'une pareille guerre, il entrera dans cette lutte avec de tels désavantages qu'il lutterait en vain. Et quelque pénible qu'il fut de donner une opinion si décourageante, je ne sais si en pareil cas l'opinion la plus juste ne serait pas celle de se soumettre à l'état où il se trouve, plutôt que d'aggraver les misères de la Prusse par une tentative dont l'insuccès, si elle était conduite de cette manière, serait si aisé à prévoir.

Mais d'un autre côté, et si sa situation l'expose à des difficultés extraordinaires, elle lui fournit aussi, et dans une proportion égale peut-être, des ressources extraordinaires.

La totalité des forces physiques de la population Prussienne, et la totalité des ressources physiques du pays, devraient être considérées comme applicables à une pareille lutte. Et elles seront sagement et justement consacrées à un objet dont dépendent le bonheur et l'existence indépendante de la totalité des États Prussiens.

De pareils moyens, mis en action avec hardiesse, et déployés avec vigueur, exposeront vraisemblablement aussi peu au risque de l'insuccès que ces risques paraissent certains si, pour arracher la Prusse aux serres de son oppresseur, on s'en tient à une opération purement militaire. Mais, pour mettre avec succès les moyens en action, il faut faire un appel à tous les sentiments et à toutes les passions du peuple (*But to call forth those means succesfully, an appeal must be made to every feeling and every passion of the people*).

Les risques, ainsi que les conséquences possibles et futures d'un pareil appel sur l'état intérieur de la Prusse (lors même que le succès de cet appel aura été complet envers l'ennemi étranger) ne doivent point être déguisés. Mais il faut que le roi de Prusse s'aventure à les courir, s'il est vrai qu'il ne puisse espérer de reconquérir sa couronne avec les restes d'une armée qui, même lorsqu'elle était dans sa plus grande force, s'est trouvée trop faible pour la défendre. Or, très certainement en faisant un pareil effort pour la défense commune de ses peuples, il pourrait compter sur leur affection, leur gratitude et leur loyauté.

Si telles sont les vues et les déterminations avec lesquelles le roi de Prusse se prépare à entrer dans cette grande lutte, nul doute que l'occasion ne soit des plus favorables. La flamme qui s'allumera alors dans les États prussiens peut s'étendre dans le reste de l'Allemagne, et l'Angleterre ne refuserait point ses secours pour aider un effort aussi étendu et aussi glorieux. Mais dans une lutte entreprise sur une pareille échelle, tous secours extérieurs sont comparativement de peu d'importance.

L'énergie de la Prusse elle-même doit être le principal ins-

trument de sa propre délivrance et son exemple doit servir de signal aux contrées qui l'environnent.

Si d'un autre côté S. M. Prussienne n'avait en contemplation que de rassembler et de recruter quelques bataillons de son armée dispersée, dans la vue de s'en servir à la première occasion favorable pour marcher contre l'ennemi, vous devez voir, d'après ce que je vous ai déjà dit, combien peu l'on espère ici qu'une telle entreprise peut conduire à aucun but utile. L'ennemi ne manquera pas de voir le coup qui se prépare et tenez pour certain qu'il l'anticipera. Aussi ne me paraît-il point vraisemblable que le gouvernement Britannique se crût autorisé à prêter son assistance pécuniaire à une entreprise en elle-même sans espoir de succès et qui, en échouant, détruirait toutes les espérances de l'avenir.

Un effort de ce genre de la part de la Prusse ne pourrait être opportun et avantageux qu'autant qu'il serait combiné avec une guerre des Russes contre la France.

Comme auxiliaire de la Russie, l'armée prussienne, ou telle partie de cette armée qu'on pourrait réunir, serait indubitablement d'une haute utilité. Quelles probabilités y a-t-il de ramener l'empereur de Russie au sentiment de ses propres dangers et de ses propres devoirs? C'est ce dont vous pouvez mieux juger que nous. Le premier rayon d'une pareille espérance sera accueilli par l'Angleterre avec un plaisir sans mélange. Aucun ressentiment des différents qui existent, aucun retour vers les causes précédentes des plaintes n'empêcheraient de notre part un concours et une coopération cordiales avec la Russie et la Prusse réunies.

Mais votre lettre paraissant se référer exclusivement à la question d'un effort fait séparément par la Prusse, j'ai cru convenable de vous donner sans déguisement et sans réserve mes opinions individuelles sur ce sujet, opinions que vous me trouverez néanmoins dans tous les temps prêt à reconsidérer et à soumettre aux considérations de S. M., si à votre retour à Kœnigsberg vous me transmettez ici aucune proposition régulière.

Le résumé de mes opinions personnelles, comme vous en

pouvez juger, est qu'un effort purement militaire de la part du roi de Prusse, sans l'aide de la Russie, serait sans espoir de succès; que l'Angleterre ne pourrait point le soutenir efficacement, et qu'en conséquence elle ne doit ni l'exciter, ni l'encourager, que, néanmoins, le roi de Prusse, quoique seul et sans assistance, peut trouver les moyens par un effort hardi et extraordinaire d'armer non seulement la Prusse, mais toute l'Allemagne contre la France. — Mais que c'est au roi de Prusse de juger par lui-même et pour lui-même seul, si ses affaires en sont arrivées à un tel état de crise qu'une mesure de cette nature, avec tous les dangers qu'on lui reconnaît, est préférable à sa situation présente et à la perspective qui s'ouvre devant lui, et s'il est préparé à l'adopter ainsi qu'à conduire cette mesure sur les principes qui seuls peuvent la faire réussir.

En pareil cas, je croirais à son succès, mais je connais les difficultés qui pourront en empêcher l'adoption. Et il ne me reste qu'à exprimer le vif désir qu'une pareille mesure ne soit point adoptée pour la forme, si l'on n'est pas profondément résolu à lui donner un plein et entier effet.

J'ai, Monsieur,

Craignant (par rapport à vous) de vous transmettre cette dépêche dans son état présent par une voie quelconque; j'ai prié en conséquence votre ami de la traduire et de la chiffrer.

[Le dossier contient encore un cahier qui porte la mention suivante de la main de d'Ivernois.

« Mémoire que je suppose de M. de Kleist, Prussien sans mission. »

Cette pièce, datée du 15 septembre 1809, est relative à des questions de dédommagements des commerçants prussiens du bord de la Baltique par l'Angleterre.]

*
* *

E. Thornton a D'Ivernois[1]

(*En anglais.*)

Carlshind près Orebro, 19 mai 1812.

Cher Monsieur,

J'ai reçu en leur temps vos deux lettres obligeantes et instructives du 18 avril et du 8 de ce mois (la dernière m'est arrivée ce matin), ainsi que les différents paquets adressés au général d'Armfeldt[2] qui m'ont été envoyés par le canal de M. Hamilton et qui, tous, à l'exception de celui d'hier, ont été réexpédiés par une voie sûre.

Je lis le livre que vous avez été assez bon pour m'envoyer avec un égal plaisir et profit, particulièrement en ce qui concerne le passage (le septième chapitre) qui traite de la force numérique des armées françaises au début de cette année et qui fait le principal objet de votre lettre du 18 avril. Je reconnais que votre raisonnement m'influence encore davantage que la démonstration de lord Wellington, quoique je ne puisse m'imaginer une autorité, quelle qu'elle soit, envers laquelle je sois disposé à me montrer aussi déférent.

J'ai pris les mesures qui sont en mon pouvoir pour avoir l'opinion du prince royal sur cet imprimé, et votre livre a été en sa possession pendant plus d'une semaine, mais il a été indisposé pendant quelque temps et je n'ai pu le voir pour lui demander son avis. Je tâcherai de l'avoir en détail pour vous si possible.

En même temps, j'ai pu obtenir d'une autre source la promesse de documents qui toucheront de très près la question, si je ne puis obtenir du prince royal tout ce que je désire.

En parlant de ce sujet avec le général russe Suchtelen, à qui j'ai montré votre lettre et donné un exemplaire de votre ou-

1. Bibliothèque de Genève. Papiers de D'Ivernois. Carton XIII, lettres d'Anglais.

2. Le baron Gustave Maurice d'Armfelt (1757-1819) alors président du comité des affaires finlandaises à Saint-Pétersbourg. — Cf. Otto Karmin et Henry Biaudet, *Six lettres inédites de Gustaf Mauritz Armfelt à Francis D'Ivernois*, dans *Annales Academiae scientiarum fennicae*, ser. B, Tom. VIII, No 3., Helsingfors et Genève, 1912.

vrage, il me dit qu'il pouvait me fournir des renseignements complets sur toute l'armée française, bataillon par bataillon et régiment par régiment, jusqu'au mois de septembre de l'année dernière, et qu'il avait la preuve de la véracité de ses chiffres en les comparant avec toutes les informations que la Russie a obtenues par d'autres sources.

Ces papiers sont à Stockholm où il est lui-même en ce moment. A son retour, qui aura lieu dans une semaine ou dix jours environ, il me donnera des exemplaires. Cette impression l'amène à adopter votre raisonnement sur le sujet et à établir la force numérique de l'armée française (à proprement parler), comme bien inférieure à 500.000 hommes à la période qu'il indique.

En ce qui concerne l'objet de votre lettre du 8 mai (relative à la distribution de votre volume sur le continent, y compris la Russie), je désire de tout mon cœur faire tout mon possible dans ce but. Mais j'aurais tort de vous faire espérer une grande distribution d'ici. Je pourrai peut-être en envoyer quelque peu à Copenhague au ministère de là-bas par le Cabinet Suédois ; une personne que je connais pourra, probablement, en faire pénétrer d'autres dans Colberg et les ports de Prusse, mais il faut bien que vous sachiez que peu de navires marchands se chargeront d'ouvrages si évidemment anglais qui seraient pour eux bien plus une lettre de condamnation que toutes les balles de coton ou les marchandises de laine qu'ils porteront en contrebande dans le pays. Néanmoins, je ferai tout mon possible, et vous prie d'être assuré de l'estime parfaite avec laquelle je reste, cher Monsieur, votre fidèle serviteur.

EDWARD THORNTON[1].

1. Sir Edward Thornton, à ce moment envoyé spécial (?) de la Grande-Bretagne en Suède.

LE COMMANDANT CRÉTIN

AU SIÈGE DE MANNHEIM

(Octobre-novembre 1795 — Vendémiaire-brumaire an IV)

A la fin d'octobre 1795, Jourdan s'était retiré sur la rive gauche du Rhin et Pichegru bloquait Mayence. Clerfayt profita de l'éloignement de Jourdan pour déboucher sur Mayence par la rive gauche ; dans la nuit du 28 au 29 octobre, il força les lignes françaises. Pichegru leva le blocus et réunit sur la Pfrim toutes ses troupes disponibles, ne laissant sur la rive droite du Rhin que la garnison de Mannheim.

Cependant Clerfayt avait été renforcé par le corps de Latour, de l'armée de Wurmser; le 10 novembre, il attaqua Pichegru, qui continua sa retraite à travers le Palatinat jusqu'en Alsace.

Dès lors la place de Mannheim était abandonnée à ses propres forces. Elle capitula après douze jours de tranchée ouverte et sept de complet investissement (22 novembre). Elle avait été occupée, le 20 septembre précédent, par Pichegru, qui n'avait eu, pour obtenir la capitulation, qu'à menacer le gouverneur d'un bombardement.

L'armistice, signé le 21 novembre par Jourdan et accepté par Pichegru le 1er janvier 1796, mit fin aux opérations sur ce théâtre.

La capitulation de Mannheim a vivement piqué la curiosité des contemporains ; on fut généralement étonné que la place eût fait si peu de résistance. Sa situation était naturellement forte : bâtie à l'extrémité d'une presqu'île formée par le confluent du Rhin et du Neckar, elle était couverte sur trois côtés par le fleuve et la rivière, sur le quatrième par des marais étendus. « C'était une des places les plus régulières de l'Europe, bien défendue par de bonnes avan-

cées et de bons bastions garnis de bons canons », écrit le sergent Fricasse dans son *Journal de marche*.

Mais, sans parler du mauvais état des fortifications, la défense avait un point faible : la place était dominée par un plateau dont l'occupation, effectuée par les Autrichiens dès le 29 octobre, leur permit de diriger contre la ville un bombardement qui exerça sur les habitants un grand effet moral. Ceux-ci étaient très fiers de leur cité : ils la considéraient comme la plus belle du Palatinat, et ce sont eux qui, en septembre, avaient forcé le gouverneur autrichien à capituler, pour éviter un siège. Il est certain qu'ils firent de nouveau tous leurs efforts pour abréger la résistance.

Parmi les témoignages contemporains, nous n'en avons trouvé qu'un en faveur de la garnison : c'est celui de *Victoires et Conquêtes* (V. pages 89 et seq.). Plusieurs quartiers de la ville étaient brûlés, écrit l'auteur, « et plus de la moitié des défenseurs étaient morts avec le désespoir de n'avoir pas pu rendre leur bravoure utile à leur patrie ».

Montgaillard et Fauche Borel disent que la garnison avait été composée par Pichegru des troupes dont l'esprit était le plus mauvais, et sur lesquelles on pouvait le moins compter. Fauche Borel le savait bien pour les avoir « travaillées » le mois précédent.

Voici comment s'exprime Dedon aîné, dans son *Précis historique des campagnes de l'armée du Rhin et Moselle pendant l'an IV et l'an V* (page XXIII du discours préliminaire, en note) : « Encore une place rendue, et une garnison prisonnière, sans qu'à beaucoup près elle eût été réduite aux extrémités qui pouvaient autoriser une capitulation semblable. C'est une nouvelle leçon qui doit apprendre combien est important le choix du commandant qu'on laisse dans une place menacée, et qu'on ne doit en confier la défense qu'à un homme qui joigne aux autres qualités qui lui sont indispensables toute la fermeté nécessaire pour comprimer les malveillants et étouffer l'esprit de parti qui se manifeste facilement parmi des hommes renfermés et dont les passions s'agitent d'autant plus qu'ils se trouvent plus resserrés. »

Lors du conseil de guerre qui fut réuni pour discuter de l'opportunité de rendre la place, un des généraux déclara qu'« après une si détestable défense, c'était à celui qui l'avait commandée de faire ce que bon lui semblerait ».

Mais, quelques reproches qu'on puisse adresser à Pichegru pour

sa conduite en cette circonstance (Cf. Caudriller, *La Trahison de Pichegru*, pp. 138 et seq.; et Bourdeau, *Le Rôle de Pichegru à Mannheim*, dans la *Revue d'Histoire*, juin et juillet 1909), il n'en mérite pas pour avoir donné le commandement de la place au général Montaigu; celui-ci était connu par tous ses camarades et ses chefs comme un excellent militaire, et avait de beaux états de service.

Les voici, tels que les donne M. Henry Poulet dans *Les Volontaires de la Meurthe* (p. 270-271) :

Montaigu (Anne-Charles Basset de), né à Versailles, 10 juin 1751. Entré au corps de la gendarmerie de France, 6 avril 1768; lieutenant, 1783; réformé, 1788.

Adjudant-major au 3e bataillon, 28 août 1791; lieutenant-colonel en second, 18 juillet 1792; commandant du bataillon, 18 octobre 1792; général de brigade provisoire, 1er novembre 1793; blessé à Maroilles, 23 avril 1794; général de division provisoire, 21 mai 1794; destitué, 9 août 1794. Après sa destitution, Montaigu était venu habiter Lunéville. Il écrivit de cette ville au Comité de salut public pour demander sa réintégration (4 septembre 1794).

« En 1792, écrit-il (Arch. hist., Armée du Nord), il s'est trouvé à l'affaire de Sainte-Menehould le 20 septembre, ainsi qu'aux différentes autres qui ont eu lieu près de Sivry-la-Perche, d'où il est parti pour faire le siège de Verdun, lequel n'a pas eu lieu.

« En 1793, malgré les trahisons qui se manifestaient de toutes parts, il a su maintenir le bataillon qu'il commandait dans les principes que doivent avoir de vrais républicains qui aiment la liberté et les lois de leur pays; trois fois il l'a sauvé des plus grands dangers : la première à Saint-Amand, la seconde à Préseau, la troisième à Escandœuvres.

« Il a marché au secours de Dunkerque, a commandé le 3e bataillon, a fait des sorties heureuses, le bataillon qu'il commandait s'y est distingué. Il avait défendu le port de Statembreughe, près Dunkerque, contre 2.000 Anglais et quatre pièces de canon avec un obusier, alors qu'il n'en avait que deux de 4 (Cf. *Mémoires du colonel Leclaire*, publiés par la Section historique); il a fait enlever plus de cent voitures de blé sur le terrain qu'occupait l'ennemi. Le général Leclaire peut lui rendre justice.

« Il a été employé au déblocus de Maubeuge, son bataillon a attaqué vigoureusement Saint-Aubin, ainsi que les autres chargés

de ce point; après avoir été repoussés trois fois, ils l'ont enlevé d'autorité. Il est parti pour Florenne avec le bataillon qu'il commandait, il y a été fait général de brigade, il s'est battu le même jour, il a contribué à chasser l'ennemi des positions qu'il avait et à lui enlever un camp baraqué à Stave... Le 2 prairial an II, il a été nommé général de division d'après les demandes du général Desjardins par deux scélérats (*sic*) à qui l'on avait accordé des pouvoirs illimités (Saint-Just et Le Bas). »

Réintégré à l'armée de Sambre-et-Meuse, 11 octobre 1794; employé à l'armée du Nord, 14 juin 1795.

Pendant le séjour à Metz du 3e bataillon des volontaires de la Meurthe (décembre et janvier 1791), c'est lui, alors adjudant-major de bataillon, qui rédige un règlement pour l'ordre du service; le lieutenant-général de Belmont en est tellement satisfait que ce règlement est envoyé à tous les bataillons de volontaires de la garnison de Metz, avec ordre de s'y conformer.

Le 18 août 1793, il reçoit de la Convention une mention honorable pour la conduite glorieuse de son bataillon au combat d'Escandœuvres (7 août).

Sorti de captivité le 27 mars 1796, il fut mis en jugement et acquitté par le conseil de guerre de la 5e division, 25 octobre 1798; décoré, 29 mars 1805; retraité, 20 juin 1811.

*
* *

Pichegru avait donné à Montaigu, pour le seconder, un homme qui fit preuve d'une réelle valeur professionnelle et morale : le chef de bataillon de génie Crétin. Il ne dépendit pas de lui que la place ne fût mieux défendue et ne fît une plus longue résistance. Les documents que nous publions, *Lettres à Pichegru* et *Journal du siège*, sont intéressants; ils apportent des précisions sur le mauvais état des fortifications, qui ne répond pas à leur renommée; Crétin insiste sur les difficultés rencontrées pour la mise en état de défense; il signale aussi la disposition fâcheuse des esprits. Enfin, une lettre de Pichegru semblerait indiquer que le général ne se faisait guère d'illusions sur la durée de la résistance que pouvait présenter la place.

Nous compléterons certaines indications de ces documents à

l'aide d'une lettre, dont nous n'avons que la minute, et qui fut adressée par Crétin à Pichegru le lendemain de la capitulation. Elle débute en ces termes :

« Vous êtes prévenu vraisemblablement que je n'ai eu aucune part à la reddition de Mannheim. Je profite de la première occasion qui se présente pour vous rendre compte des faits qui ont précédé cet événement et de ce qui a pu concerner mon service dans le cours de cette défense.

« J'avais eu l'honneur de vous prévenir que cette place ne méritait point sa réputation et qu'elle n'était pas susceptible d'une longue résistance. J'étais cependant loin de penser qu'elle serait si promptement réduite. »

Après avoir signalé les difficultés que lui cause le manque de personnel, Crétin explique le détail des travaux qui auraient dû être exécutés. Il insiste très justement sur la faute de n'avoir pas fait de sorties : « Avec 9.000 hommes de garnison, il faut aller au-devant de l'ennemi ou ne pas se mêler de défendre une place. » Cette attitude de la garnison déprima son moral et augmenta celui de l'ennemi. Il expose longuement l'importance du fort d'Eigelsheim.

« Vous savez, mon général, ce qu'il y avait à faire pour mettre en état de siège une place qui était en état de paix, et où l'on n'avait rien fait depuis qu'elle était entre nos mains.

« Vous savez le peu de temps et le peu de moyens que j'ai eus pour remplir cet objet. J'ai commencé le 11 mon service dans la place.

« Les ressources que j'aurais pu tirer d'une ville aussi considérable ont été infiniment réduites. Les réquisitions à la municipalité n'ont jamais été satisfaites qu'en très petit, et souvent point du tout. »

Crétin énumère ensuite les diverses mesures qu'il a prises pour faire face aux nécessités et laisse entendre que s'il a pu retarder un peu l'heure de la chute, cette chute n'en était pas moins inévitable[1].

A. DE TARLÉ.

---

1. Les originaux des documents qu'on va lire appartiennent à M. Fatio, qui a bien voulu nous les communiquer, et auquel nous adressons nos plus vifs remerciements.

NOMINATION DE CRÉTIN AU COMMANDEMENT DU GÉNIE DE LA PLACE

Le Général en chef prenant confiance dans le zèle, les talens, et la bravoure du Cen Cretin, chef de battaillon du génie, lui prescrit de prendre le commandement du génie de la place de Manheim sous les ordres du Général Montaigu. Il prendra, pour la partie qui le concerne, tous les moyens qui seront en son pouvoir pour augmenter les forces et la défense de la place, et pour prolonger sa résistance jusqu'à la dernière extrémité.

Manheim, le 9 Brumaire, l'an 4e de la République.

PICHEGRU.

Les officiers de cette arme qui sont dans la place resteront sous les ordres du Cen Cretin, à l'exception du Cen Sorbier qui doit se rendre à l'armée.

[Paraphe]

JOURNAL DES LETTRES ÉCRITES PAR LE Cen CRÉTIN, CHEF DE BATAILLON COMMANDANT DU GÉNIE, POUR LA DÉFENSE DE MANHEIM.

Le Chef de bataillon du génie Crétin au Général en chef Pichegru.

Manheim, ce 16 brumaire, l'an 4e.

Mon général,

Le tems s'écoule et vous pourriez penser que c'est au grand avantage de nos préparatifs.

Il faut vous instruire de notre situation.

Les communications sur les fossés ne sont encore établies que sur quatre points. Elles ne sont pas même doubles ainsi qu'elles devraient l'être.

La confection des gabions est bien loin d'assortir le besoin

des traverses, quoique j'aie destiné deux compagnies de sapeurs à ce travail;

Nous relevons une lunette placée sur le haut Neker sur la gauche du front qui n'a point de demie lune.

Ce travail languit, nous n'avons eut qu'une centaine de paysans jusqu'à présent et les 1/2 brigades nous aident si peu que leurs secours n'est pas sensible[1].

Les transports nous manquent. De 20 voitures demandées chaque jour, il n'en est fournit que 6 à 8. Et la ville se retranche sur la capitulation au point de ne pas permettre que le peu de voitures qu'elle fournit sorte de la ville pour chercher les gabions.

Le général Montaigu m'a montré des ordres supérieurs pour qu'il ait à respecter les conditions de la capitulation à l'égard de la ville. La rive gauche fournit peu de ressources, la présence de l'armée les tarit.

Je désire vivement établir deux lunettes essentielles sur les fronts menacés. L'exécution avec si peu de moyen est difficile.

J'ai fait démolir des maisons et couper des arbres sur le front d'Heidelberk et je n'ai pas assez de bras et de chevaux pour déblayer.

Et on me reproche dans cette pénurie de négliger la tête de pont du Rhin et de ne point entreprendre un canal qui produiroit des inondations en avant. L'homme débile qui ne peut mouvoir un roseau qu'avec effort, n'entreprendra pas des tours de force.

Enfin quand nous serons cernés, il faut nous résigner à avoir l'ennemi sur nos flancs sur le Rhin et sur le Neker à 150 toises de distance sans que je puisse l'empêcher; cette situation est si critique avec la foible garnison que vous nous

1. « Les réquisitions sur la rive gauche du Rhin ont fourni 150 paysans, la plupart du temps femmes ou enfans, qui se sont dissipés en partie sous le feu du canon.

« Les secours tirés de la garnison ont été à peine sensibles. Et les 6 compagnies de sapeurs ne fournissaient guère plus de 300 hommes au travail; les malades, les non habillés, les faisant la soupe à part les réduisaient à peu près à ce taux. » (*Lettre de Crétin à Pichegru*).

avez laissée que vous y penserés sans doute pour nous abandonner à nos propres forces; voilà notre situation.

Voici celle de l'ennemi :

Le plateau devant le Neker est aujourd'hui armé par l'ennemi avec assez de vigueur ; sur la crête la plus saillante de sa gauche il a élevé une batterie de 10 à 12 embrasures qui menace les deux fronts du haut Neker et qui enfile plusieurs branches de ces ouvrages; deux autres batteries de 5 à 6 embrasures se montrent à droitte de cette première, elles sont moins avancées et le travail semble être suspendu, pour ne pas sans doute provoquer nos précautions; au reste ce sistème de batterie est aussi dans une intention deffensive de leur part, ils ont entourés d'un retranchement la plus grande partie de la crête du plateau et ils se sont liés par échelons aux ouvrages qu'ils ont en arrière après avoir approprié à leur usage le retranchement que nous avons fait autour de la tour près la chaussée.

La batterie qu'ils ont au pied de l'escarpement à gauche du plateau soutient fort bien leur flanc.

La tête du pont du Neker devant tous ces appareils ne fait pas une merveilleuse figure, ils se sont, par la batterie du plateau, comme approprié la digue parallèlle à la tête de pont et tout cela nous rétrécit furieusement dans la défense de ce point.

Je vous répéterai, mon général, après cet exposé, mes représentations sur la faiblesse de notre garnison ;

Si nous étions cernés et que l'ennemi nous assaillit avec de grandes forces et une entreprise sur la Milhaud, il faudroit de bonnes troupes, de bonnes têtes et un peu de bonheur, pour s'en tirer;

Songez que nous avons treize fronts et que l'ennemi nous obligera en nous attaquant sur beaucoup de points à nous affoiblir sur le développement; je soutient que la ville n'est point insultable par une attaque de vive force, mais il faut être en mesure par tout.

Enfin, mon général, si nous n'allons pas vite, souvenez-vous

de la circonscription de mes moyens, avec 5 compagnies de sapeurs. je n'ai pas plus de 200 travailleurs et, en voulant établir un attelier de charpentiers, j'ai été obligé d'envoyer à Guermesheim chercher des outils.

Souvenez-vous qu'il n'en est pas des places comme des femmes ; les places les mieux entretenues ne sont prêtes qu'avec une infinité de travaux de détails essentiels à la défense.

Pardon et salut.

Au général en chef Pichegru.

Du 21 brumaire.

Mon général,

L'ennemi s'est emparé la nuit du 19 au 20 du poste de la briqueterie et de celui de la maison de garance.

Ces deux postes que l'on m'avoit indiqués pour être retranchés et dont j'avois déjà senti l'importance, ne l'ont point été, parce que 1erement j'avois des travaux urgens ailleurs, parce que avec une foible garnison, je pensois qu'à la distance où sont les ouvrages, il falloit quelque chose en arrière pour les soutenir, j'avois déjà commencé ce quelque chose, mais les moyens pour des retranchements d'une certaine conséquence me manquoient. Je n'ai pas osé commencer ce que je craignois de ne pouvoir finir, aïant de grands besoins aux détails de la place.

L'ennemi maître de la tuilerie et de la maison de garance, j'ai proposé d'enlever ses retranchemens. Le lendemain au jour on l'a essayé sans succès, et ce soir même une tentative nouvelle n'a pas mieux réussi.

Je vous confie que la disposition des esprits m'allarme et me désole, et quand, recevant l'ordre de défendre une place qui n'étoit ny armée ny approvisionnée, j'ai dit qu'on me sacrifiait, j'ai dit une grande vérité.

Vous pouviez, mon général, disposer de ma vie, mais mon honneur sera compromis dans l'opinion quand on verra com-

bien peu Manheim aura fait de résistance à côté de la réputation de ses fortifications.

On ne sçaura pas qu'on me l'a mise entre les mains au moment du siège et qu'elle demandoit 3 mois de préparatifs au milieu de tous les moÿens; les premiers besoins de sûreté et de fermeture ne sont pas remplis; j'ai depuis quelques jours 150 paysans qui fuyent au premier coup de canon; depuis deux jours je n'ai pas eu une voiture pour conduire des palissades et transporter des gabions; l'ennemi nous occupe par de fréquentes attaques et nos troupes sont en mauvaises dispositions, du moins à en juger par la journée d'hier; cependant les obstacles les plus décourageans ne m'abbattront point et je ferai toujours ce que l'honneur et mes devoirs me commandent. Les incendies se sont opposées sans doute à ce que la ville ait fourni des voitures. Mais les secours en ce genre que j'ai tirés d'elle sont infiniment peu en proportion des besoins.

Salut et fraternité.

ARMÉE
DE RHIN ET MOSELLE

Au quartier général à Fridelsheim.
Le 22 brumaire, an 4e de la République française.

Le général en chef,
Au citoyen Crétin, commandant du génie à Manheim.

L'intention du Gouvernement étant que la Place de Manheim soit défendue à outrance, je ne doute pas, citoyen, que vous contribuerez, autant qu'il sera en vous, à remplir ses intentions; l'énergie et la bravoure dont vous avez donné des preuves m'en sont garans.

Salut fraternel,

PICHEGRU.

Je rouvre ma lettre en recevant la vôtre d'hier qui m'arrive au moment; tranquillisez-vous sur votre honneur que vous craignez de voir compromis dans la défense de la Place, faites

ce que vous devez et pourrez faire, et n'ayez d'après cela aucune inquiétude; je n'ai point laissé ignorer au Gouvernement la situation de Manheim, il ne peut en attendre une défense aussi prolongée que de bien d'autres places qui ont moins de réputation, et je saurai mettre les officiers qui en sont chargés à l'abri de tout reproche quand je saurai qu'ils ont fait ce qu'ils ont pu; je vous renouvelle ici les éloges que j'ai déjà donnés à l'activité que vous avez montrée depuis que vous êtes chargé des opérations, et je me félicite de mon choix, comptant absolument sur vous.

PICHEGRU.

Au citoyen
Crétin, chef de bataillon
commandant du génie
à Manheim.
Pichegru.

ARMÉE
DU RHIN ET MOSELLE

PLACE
DE MANHEIM

JOURNAL DU SIÈGE DE LADITTE PLACE COMMENCÉ A LA SUITTE DE LA BATAILLE DU 26 VENDÉMIAIRE AN 4e

26 vendémiaire. — À trois heures et demi du matin, l'armée placée la droite au Rhin, en avant de Neckerau, le centre entre Feidenheim et ledit Neckerau, et la gauche sur le plateau entre la rive droite du Neckar et le Rhin, fut attaquée sur tous les points et après une vigoureuse résistance, qui dura jusqu'à midi, elle fut obligé de se retirer sous le feu du canon de la place, ce quel fit dans le plus grand ordre.

Le même jour, la gauche reprit sa position du plateau, après en avoir chasser l'ennemi. La droite se place dans une redoute située à environ 460 toises de la place à la rive droite du Rhin, la ligne se dirigeant par la manufacture de Garance sur la route de Schwetzingen et la briqueterie sur celle de Heidelberg. On a essayé de se retrancher dans cette nouvelle

position, mais les bras ont manqués et les ouvrages n'ont été qu'ébauchés.

27 vendémaire au 6 brumaire. — Rien de nouveau.

7 brumaire. — A huit heures du soir les trouppes du plateau de Necker ont été attaquées et repoussées jusqu'à dans les palissades. L'enemi s'est emparé de la tête du pont du Necker, et l'a conservé toute la nuit en perdant beaucoup de monde. Il s'est retiré à l'approche du jour sur la hauteur du plateau où il s'était établi la nuit.

8. — Rien de nouveau.

9. — A 5 heures du matin nos avant-postes des routes de Schwezingen et de Heidelberg ont été repoussés, ce qui a donné lieu à une affaire sur ces points qui a duré jusqu'à neuf heures du matin que nous avons repris notre position.

Le même jour on a abattu les arbres et les maisons qui masquaient le feu du canon de la place sur ces deux routes jusqu'à trois cens toises.

Les traveaux extérieurs de la place se continuent, mais la pénurie des bras fait qu'ils se confectionnent lentement.

L'ennemi travaille avec beaucoup de célérité à construire des batteries sur la crête du plateau du Neckar.

Le 10 et 11. — Rien de nouveau, quelques coups de canon furent tirés de part et d'autre.

12. — Les 6 et 9 divisions ont été réunis sous la dénomination de garnison de Manheim. Le général de brigade Dusira avec les 19e, 139e et 202e 1/2 brigades fut chargé de la deffense extérieure depuis la porte du Rhin jusqu'à l'écluse inclusivement avec la redoute de droite.

Le général de brigade Davout avec les 108e, 169e et 204e 1/2 brigades depuis l'écluse jusqu'au magasin au bois à la porte du Neckar.

Le général de brigade Cavroi avec les 4e, 16e et 89e 1/2 brigades depuis le magasin au bois inclusivement jusqu'à la porte du Rhin. L'adjudant-général Gastine, avec 2 bataillons de la 21e *bis* 1/2 brigade infanterie légère de l'isle de Mühlaud.

Du 13 au 18. — Rien de nouveau. Les traveaux se conti-

nuent avec beaucoup de tranquillité, mais lentement faute de bras.

19[1]. — A huit heures du soir, l'ennemi a attaqué sur trois points à la fois : 1° La redoute ditte de droite; 2° la briqueterie; 3° la tête du pont du Neckar.

L'avant-garde d'une des colonnes dirigée contre la redoute l'ayant tournée par sa gauche est parvenue à y entrer, mais nos troupes l'ont chargé si vigoureusement, qu'elle a été culbutée et une partie faite prisonnière. Un bataillon placé en dehors à gauche de la redoute, a si bien reçu la colonne qu'elle a été forcée de rétrograder, et tout a été terminé sur ce point.

A la route d'Heidelberg l'ennemi n'y a tenu qu'un instant. Il a cessé de suitte son feu et a profité de la tranquillité qui régnait dans cette partie pour s'établir à la briqueterie.

L'attaque de la tête du pont du Neckar a duré toute la nuit. L'enemi à la faveur d'une digue qui est parallèle à la place, n'a cessé de nous harceler de ce côté.

L'ennemi, pour favoriser ses attaques, a jetté de ses batteries du plateau du Neckar une grande quantité de boulets et d'obus incendiaires dans la ville, qui ont mis le feu à deux quartiers desquelles six maisons ont été réduits en cendres.

Cinq à six barques chargés d'une douzaine d'hommes chaque ont descendu le Rhin et sont arrivés jusqu'au pont sans être découvert. Les hommes coupèrent quelques cables et dégradèrent quelques pontons. Au bruit qu'ils firent la garde les reconnut et fit feu. Sept hommes furent tués ou

1. « Combien n'eût-il pas été désirable de faire à la Tuilerie ce que nous fîmes au fort d'Eigelsheim! Si j'avais eu des moyens, j'aurais mené de front ces deux ouvrages; mais je ne pouvais commencer à la première qu'après avoir fini la dernière. J'avais essayé le 18 un tracé à la Tuilerie et un autre en arrière sur l'embranchement des deux chaussées de Schveidzingen (?) et d'Heidelberg. Ce dernier avait une action excellente pour soutenir la Tuilerie, et prenait des revers puissants sur les cheminements de l'ennemi dans la plaine du haut Neckar. J'avais même déjà porté des travailleurs à ce dernier ouvrage, lorsque la nuit du 19 au 20 l'ennemi, en faisant une fausse attaque sur le fort de Neckar, se porta sur la Tuilerie et sur le fort d'Eigelsheim en tournant ce dernier. Il échoua au fort d'Eigelsheim mais il s'établit à la Tuilerie où il ouvrit la tranchée la même nuit. » (*Lettre déjà citée de Crétin à Pichegru*).

blessés et quatre faits prisonniers. Les autres se voyant découverts ont pris le large et se sont échappés à la faveur de la nuit.

20[1]. — A sept heures du matin l'artillerie du corps de la place fit un feu terrible sur la briqueterie pour protéger les troupes qui furent employés pour en chasser l'ennemi et détruire ses établissemens. Cette manœuvre a continué jusqu'au soir sans succès.

A sept heures du soir, l'ennemi a jetté des bombes incendiaires, qui mirent le feu à deux maisons, dont l'une d'elles renfermait des farines de l'approvisionnement, qu'on est parvenu à sauver en grande partie.

Deux barques furent ancrés à droite et à gauche du Rhin au-dessus du pont. Dans chacune est placée une garde de sept hommes. Un bataillon renforce la garde de la tête du pont.

Nous construisons une lunette en avant des glacis entre la porte d'Heidelberg et le Rhin, et arrière de la redoute.

La nuit l'ennemi ouvre la tranchée.

21. — Le bombardement continue, le feu prend dans plu-

1. « Le 20 au matin, c'était le moment de l'attaquer. On fit ce jour deux faibles sorties peu capables de réussir et qui ne réussirent point.

« Ces deux sorties sont les seules qui aient été faites pendant le cours du siège. Je n'ai cessé de réclamer et de prier pour cet objet. On s'est obstiné à se renfermer dans les palissades, et ceux qui connaîtront ces faits ne s'étonneront plus de la destinée de la défense de Manheim.

« On sent bien qu'outre la sécurité que l'ennemi devait prendre et qui devait accélérer ses travaux, le moral du soldat devait acquérir peu de vigueur dans cette attitude de défiance et de timidité.

« En ouvrant les tranchées à la tuilerie, l'ennemi s'établit en même temps à la maison de garance, où il fortifia sa gauche, et il joignit l'une à l'autre par une tranchée.

« Cette même nuit, il fit descendre le Rhin à cinq ou six barques, qui arrivèrent sous le pont. Quelques cables furent coupés, plusieurs pontons ouverts. La garde survint qui tua 7 à 8 hommes sur le pont, ce qui força les autres à se rembarquer.

« Ce même jour 20, l'artillerie de la place fit un feu vigoureux sur la tuilerie, mais la masse des maisons qu'on n'avait pas eu le temps d'abattre empêchaient une partie de l'effet qu'on aurait désiré. D'ailleurs, l'ennemi était déjà couvert par sa tranchée et ce n'était pas par une sortie qu'on pouvait le déloger.

« Les batteries du plateau s'étaient multipliées depuis quelques jours, elles soutenaient l'établissement de l'ennemi à la tuilerie, protégeaient ses approches dans la plaine de Neker, enfilaient plusieurs ouvrages de la place, bombardaient et incendiaient déjà la ville. » (*Lettre de Crétin à Pichegru.*)

sieurs endroits, on arrête ses progrès pendant le jour, mais la nuit, ayant repris de nouveau, cinq maisons furent dévorées.

Une parallèle est commencée à droite et à gauche de la Briquetterie, allant aboutir à des ouvrages construits à la garance et se prolongeant vers le Neckar.

La 108e 1/2 brigade fut placée à la tête du pont du Rhin et le bataillon qu'on y avait envoyé la veille rentre aux palissades.

22. — Continuation du bombardement et des traveaux de l'ennemi. A trois heures du soir nous retirons notre canon placé à la rive gauche du Rhin au-dessus de la tête du pont. L'ennemi s'en étant apperçu a dirigé un feu d'artillerie très vive sur la redoute de droite, ce qui a obligé d'en retirer l'artillerie, qu'on a placé derrière la digue en avant des glacis.

Le 7e régiment d'hussards part pour la rive gauche du Rhin et laisse seulement cinquante cheveaux dans la place.

Le feu prend à plusieurs endroits, mais les secours qu'on y porte parviennent à l'éteindre.

23. — Vers les 4 heures du soir, la droite de l'armée ayant fait sa retraite de derrière le canal de Franckenthal, on a voulu oter le pont du Rhin, on a pour cela fait une fausse manœuvre qui a causé sa perte. Il a été enlevé par le courant.

24. — A neuf heures du matin, les patrouilles ennemies ont parus à la tête du pont du Rhin, à midi un bataillon s'y est rendu, à huit heures du soir le quartier rouge a été incendié par une bombe et réduite en cendres.

25. — La grande célérité que l'ennemi met à la construction de ses batteries de la paralelle fait qu'elles s'approchent de la confection.

La nuit le feu se manifesta dans deux granges qui furent réduits en cendres.

26. — L'ennemi a profité de la nuit pour armer ses batteries de la paralelle. A midi il fit de tous ses batteries un feu très vive sur la place, qui dura jusqu'à six heures du soir. La nuit il a débouché sa paralelle à la droite d'une de ses batteries placée dans laditte paralelle à droite de la briqueterie.

27. — A 7 heures du matin, la cannonade et le bombardement recommencent. A 9 heures le magasin à poudre de la poterne à gauche de la porte d'Heidelberg a sauté et emporté plusieurs artilleurs et autres militaires avec un obusier et un mortier placé au-dessus. L'explosion a fait une brèche considérable au rempart et écrasé les maisons du voisinage, dans lesquelles ont été ensevelis plusieurs habitans. A midi le feu prend à la fonderie des canons, qui devient la proie des flammes.

L'ennemi travaille à construire des ouvrages à la rive gauche du Rhin, vis-à-vis et à droite de la tête du pont.

La nuit le feu se ralentit, des bombes sont jettées de temps en temps dans la place. On profite de l'obscurité pour réparer les dégats des boulets tant dans les palissades qu'aux batteries. Une partie des ouvriers sont aussi employés à rétablir la brèche.

28. — Les traveaux de l'ennemi ont été ralentis par notre artillerie.

A sept heures du matin le feu très vive d'artillerie commence de part et d'autre.

A huit heures le magasin à poudre de la poterne près le quartier rouge entre les portes d'Heidelberg et du Necker a sauté et a causé par son explosion un dégât aussi terrible que celui de la poterne à gauche de la porte de Heidelberg.

A 11 heures, le feu prend à la caserne blanche qui devient la proie des flammes. A cinq heures du soir le feu d'artillerie se ralentit, quelques bombes sont jettées dans la place, vers les huit heures le feu augmente. il se ralentit de nouveau à minuit.

29. — A trois heures du matin toutes les batteries de l'ennemi jouent et font un feu terrible qui nous incommode beaucoup, surtout dans le fort du Necker qu'on est forcé d'évacuer, en y laissant seulement une garde d'avertissement.

L'ennemi a armé pendant la nuit ses batteries de la rive gauche du Rhin.

A six heures du soir, le canon de l'ennemi se ralentit, mais

le feu de ses mortiers augmente. Le feu prend dans trois endroits, les casernes de la cavallerie, l'église des réformés et un autre quartier de la ville contique à la caserne rouge sont dévorés par les flammes. A huit heures du soir, quelques patrouilles viennent tirailler aux palissades, elles furent vivement repoussées avec perte de quelques hommes.

L'artillerie de la place a fait un feu très vive toute la nuit.

3o. — A 8 heures du matin l'artillerie de la rive gauche du Rhin lance sur la ville une grêle de boulets rouges, de bombes et d'obus incendiaires, qui mettent le feu dans plusieurs endroits. L'aile gauche du chateau, dans laquelle est un magasin à farine, fut réduite en cendres. La majeure partie des farines furent sauvés. On a coupé le feu à (*sic*) alloit se communiquer à l'hòpital militaire et continuer d'incendier le chateau.

L'ennemi travaille à force à s'établir derrière la digue en avant du fort du Necker[1].

1. La capitulation eut lieu dans la nuit du 3o.

LA HONGRIE

ET

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE[1]

On connaît le livre que John Edward Courtenay Bodley a écrit sur la France. Depuis Tocqueville, aucun ouvrage n'avait été publié qui fût plus susceptible que celui-là d'augmenter l'intérêt et l'enthousiasme à l'égard d'un État et de sa constitution démocratique. Néanmoins, comme tous les critiques, il reste hostile à la Révolution française.

Taine prétendait impitoyablement démontrer que l'auréole qu'on voit autour des têtes des hommes de la Révolution n'est pas un éclat surnaturel, mais seulement une illumination théâtrale. Bodley manifeste sa joie de ce que l'enthousiasme sentimental pour la Révolution française soit éteint et de ce que « de minutieuses études aient mis en lumière les horreurs pas du tout héroïques de cette époque ». Et pourtant lui-même, « l'impartial scrutateur », il démontre à ses lecteurs que cette Révolution était inévitable. Il reproche à la France de marcher aujourd'hui sur la même route qu'à cette époque. C'est possible ; mais c'est là une question politique, et même une prophétie politique. Or, le rôle d'un historien n'est pas de deviner l'avenir, mais d'éclairer le passé.

Pour nous, la France ne compte pas par elle-même, mais par l'influence qu'elle a exercée sur la marche de l'humanité.

1. Extrait du discours inaugural du cours d'histoire de la Révolution française de M. Sandor Marki à l'Université de Kolozsvar, prononcé le 23 janvier 1900.

Et c'est pourquoi la Révolution de 1789 tient dans nos préoccupations historiques une place si considérable. Ceux qui ont combattu à cette époque pour les grandes idées et pour l'indépendance de leur patrie ont acquis une grande gloire. Nous ne pouvons pas les oublier, pas plus que nous ne pouvons mesurer notre sympathie pour eux d'après leur chance ou leur infortune. Il nous faut vraiment, de temps en temps, jeter un coup d'œil sur cette époque qui a fait surgir tant d'idées et qui a été plus riche en vertus et en erreurs que toutes les autres périodes de l'histoire des peuples.

*
* *

La Révolution française occupe, dans la littérature hongroise, une place importante. On peut répartir en six groupes les œuvres originales ou les traductions qui sont consacrées, en Hongrie, à cette époque historique :

1° Mignet, Lamartine, Kolb et Janet, qui ont écrit dans le sens *constitutionnel;*

2° Quinet et Michelet, *républicains*, mais non jacobins ;

3° Taine et Carlyle, qui sont à la tête des *critiques ;*

4° L'*école de la Terreur,* qui est représentée par Held, le grand admirateur de Marat, et, dans une certaine mesure, par Blos ;

5° Les *fatalistes,* représentés surtout par Buckle et Sorel ;

6° Les *antirépublicains,* dont les principaux sont : Macaulay, Holzwarth, Cantu, Lecky, Nicolas, Freppel, etc.

Les œuvres hongroises consacrées à ce magnifique sujet sont bien peu nombreuses. On peut citer le *Mirabeau* de Ladislas Szalay, le *Pie VII* de Füssy, le *Napoléon Ier* de Fodor, et encore quelques monographies et biographies. On vient d'achever la publication d'une grande histoire de la Révolution française en plusieurs volumes, qui a pour auteurs Jules Pekar et Ladislas Seress. Il faut mentionner aussi les différents chapitres que Gedeon Ladanyi, Henrique Marcali, François Szabo et Sandor Marki ont consacrés à la Révolution

française dans leurs œuvres historiques. Parmi ceux qui ont écrit pour le peuple et pour la jeunesse, citons notamment les brochures d'Aldor et de Varnai.

Au début les livres scolaires n'osaient parler des événements révolutionnaires de 1789 que sur un ton plein d'horreur. Ils ne voulaient pas envisager la grande œuvre réformatrice de la Révolution. Mais peu à peu les professeurs de nos écoles centrales ont essayé de modifier cet état d'esprit.

A ma connaissance, c'est Veszerle qui, le premier en Hongrie, en 1828, à l'Université de Budapest, a pris pour sujet d'un de ses cours la Révolution française. Parmi ses auditeurs se trouvaient deux grands génies : le baron Joseph Eötvös et Ladislas Szalay. Dans le discours qu'il a prononcé à la mémoire de son ami Szalay, Eötvös a raconté comment, à cette époque, toute la jeunesse sentait « flotter dans notre patrie les premiers souffles de l'esprit démocratique ». Les deux jeunes hommes étudiaient aussi ensemble, hors de l'Université, l'histoire des grands jours qui remplissait leurs cœurs. En 1830, au bruit de la Révolution de juillet, tout pénétrés par les idées de la grande Révolution, ils allaient ensemble dans l'île de Marguerite, dans ce paradis de Budapest, alors encore bien isolé, pour y lire les journaux français et pour y boire quelques verres de champagne à la liberté de la nation.

Toutefois, jusqu'en 1867, on n'a parlé de la Révolution française, à l'Université de Budapest, que dans un sens défavorable. En 1873-1874, François Somhegyi, dont j'ai entendu les cours sur la Révolution française, donnait à son enseignement un esprit plus démocratique.

A notre Université de Kolozsvar, Gedeon Ladanyi a consacré à la Révolution française son cours du second semestre de l'année 1872 ; et, pendant les quatorze années qui ont suivi, il a, cinq fois encore, traité ce sujet. Jules Lanczy lui a consacré un de ses cours, et aussi, un peu plus tard, Samuel Gergely. Moi-même, j'ai traité quatre fois ce sujet d'une manière indépendante, et plusieurs fois dans l'ensemble de l'histoire universelle.

Tout cela montre quelle place importante l'histoire de la Révolution française occupe dans l'enseignement universitaire. Pour nous, notre devoir est de nous occuper de cette époque si grande de l'histoire de l'humanité en nous plaçant au point de vue hongrois. Ceux qui nous parlent d'un enseignement *rigoureusement scientifique* ne devraient pas oublier que l'histoire de la Révolution est une éternelle source d'*idéalisme*, et qu'il faut aussi l'envisager à ce point de vue.

A l'époque de la Révolution française, la littérature journalistique ne disposait que de modestes ressources, et pourtant elle était à la hauteur de sa tâche. « Pourquoi, disait Daniel Panczel dans son journal, le 23 avril 1793, pourquoi les journalistes ne sont-ils considérés aujourd'hui que comme des laquais et des domestiques de l'histoire ? Les savants les tiennent pour des Arlequins lettrés ; les grands du monde se soucient peu d'eux ; les lecteurs les appellent des menteurs ; les femmes respectent souvent plus un friseur qu'un journaliste. Et pourtant un journaliste rassemble toutes les nouvelles, toutes les histoires et toutes les actions remarquables de l'univers ; il cherche de toutes ses forces la vérité parmi les mensonges, et, comme l'abeille le miel, il la sert à ses lecteurs. N'est-ce pas un assez grand mérite ? Il leur arrive, il est vrai, de mentir quelquefois. Mais comment pourraient-ils faire autrement ? Ils n'écrivent que les choses que d'autres pensent et disent. Ils n'écrivent pas d'Évangile ; et le savant évangéliste Luc, lui-même, s'il écrivait l'Évangile deux fois par semaine, ne pourrait pas écrire toujours la vérité. Les devoirs d'un journaliste sont plus difficiles qu'on ne pense. Il faut que toutes ses facultés soient en éveil deux, trois et quatre fois par semaine, s'il veut produire quelque chose. Il ne peut pas s'en dispenser sous prétexte qu'il est malade ou qu'il est mal disposé ; il faut, bon gré mal gré, qu'il accomplisse son travail, quand le moment est venu. Un prêtre prépare son sermon pendant toute une semaine ; un journaliste n'a quelquefois pas même une heure de préparation. Le prêtre ne prêche que pour ses paroissiens ; le journaliste écrit pour tout le monde.

et ce qu'il écrit peut laisser plus de traces que la parole de mille prêtres. En définitive, s'il lui arrive de mentir quelquefois, il faut néanmoins l'estimer comme un homme utile et dont la fonction ne manque pas de noblesse. »

S'il n'avait pas eu à sa disposition les sources précieuses d'information et de jugement que sont les journaux anciens, Carlyle n'aurait pas écrit son *Histoire de la Révolution française*. Dans la presse hongroise il y avait, à l'époque de la Révolution, un journaliste d'une grande sagesse politique, Alexandre Szacsvay, dont j'ai eu souvent l'occasion de mettre à profit les écrits.

A côté de cette catégorie de sources, il faut placer les jugements ou les témoignages des hommes qui ont occupé une place importante dans la vie parlementaire, dans la littérature ou dans la vie courante. Ce qu'ils ont pensé de la Révolution et des hommes de cette époque est pour nous une indication souvent précieuse.

« Faut-il condamner Robespierre, se demandent Courtenay et Bodley, faut-il trouver justes les actions de Danton, faut-il réserver nos larmes pour pleurer la mort des Girondins ? » Un demi-siècle auparavant, quand tout le monde était sous l'influence de l'histoire de Thiers, un député hongrois formulait la même question, sous une autre forme, à la tribune du Parlement, le 19 août 1843. « L'horreur du sang, disait-il, ne se trouve-t-elle pas affaiblie quand on le voit couler chaque jour ? Le respect pour la sainteté de la vie ne se trouve-t-il pas alors atténué ? L'assassinat ne perd-il pas son aspect affreux ? Marat, en 1790, écrivait un livre contre la peine de mort ; ce même Marat, qu'était-il devenu un peu plus tard ? Pendant la Révolution, les enfants ne mettaient-ils pas, eux aussi, la mort dans leurs jeux, en suppliciant des animaux et en guillotinant des insectes ?... La nature humaine est semblable à un tigre dompté, qui retrouve toute sa férocité à la vue du sang. »

En écoutant de telles paroles, on a peine à comprendre comment cette conception de la Révolution française a pu se

manifester encore au dix-neuvième siècle. Est-il vraiment possible qu'à une époque si proche de nous on se soit fait de la Révolution une telle idée? Le comte Aurél Dessewffy a connu, un peu avant la Révolution hongroise de 1848, un vieux Français qui était persuadé que le *veto* tant détesté était une dame d'honneur de Marie-Antoinette et que cette dame avait été la source et la cause des abus les plus révoltants.

Quelques années plus tard, au premier Parlement, Louis Kossuth, le 21 août 1848, disait qu'il ne fallait plus écouter les véhémences de Maure Perczel et qu'il fallait envisager l'histoire d'une autre manière que celle qui prévalait depuis cinquante ans. « Dieu nous préserve, disait-il, de donner le spectacle d'une caricature d'une grande époque. Ayons la force de jouer le drame comme on l'a joué ailleurs. Là les choses se présentaient comme ici, et je suis étonné que ceux qui nous conseillent d'examiner les faits nous parlent tout de suite de la Convention. »

Quelques jours après, le 24 août 1848, le député Jean Pap disait : « Nous ne dresserons pas des guillotines derrière les billets de banque, car les cruautés de la Convention ne sont pas compatibles avec l'esprit plus doux de notre époque, et la Hongrie n'est pas la France, et Pest n'est pas Paris. Au reste, si nous voulions jouer le drame français, si grandiose, nous n'en jouerions vraisemblablement que la parodie. »

Malgré cela, peu après, Edmond Beöthy invitait la Hongrie à suivre l'exemple de la Révolution française. Il évoquait les noms de Marceau et de Carnot, et déclarait que « quelques-uns pourraient faire beaucoup pour sauver la patrie ».

Et cela était vrai. A ce moment, une assemblée d'avocats ne pouvait pas sauver la patrie, mais elle a du moins maintenu sa foi dans l'avenir, et elle a forcé l'armée impériale à demander un secours de guerre à la Russie. Bodley écrit qu'il n'y eut point d'époque où l'on fut plus enthousiaste de la Révolution française qu'en 1848. Nous pouvons ajouter que tous les Hongrois de cette époque avaient sous leurs bras ou dans leur cœur ou dans leur mémoire l'*Histoire des Girondins,* que Lamartine

venait de publier l'année précédente et dont l'influence fut si grande qu'on peut dire qu'aucune autre n'a eu des conséquences si importantes et si directes. C'est ce livre qui a amené, dans les révolutions européennes, l'avènement de la démocratie. Il a donné à son auteur une immense popularité, surtout en Hongrie, où on n'a pas oublié quelle cordialité et quelle estime il manifesta pour la nation hongroise, quand celle-ci adressa des félicitations à la nouvelle République française.

La nation hongroise a vraiment cueilli les fruits de l'arbre de la science du bien et du mal. L'histoire universelle nous enseigne que cinq arbres seulement, et des arbres sans racine, ont apporté des fruits pour l'humanité. En Orient, ce fut l'*arbre de la science du bien et du mal,* tel que la fantaisie et la mythologie nous l'ont représenté dans le paradis terrestre; et le fruit de cet arbre « coupa la gorge » du premier homme. A Babylone, ce fut l'*arbre de la vie,* planté par le peuple sumir, parent des Hongrois, et première nation civilisée de toute l'humanité; et cet arbre apporta la civilisation au monde. Enfin, c'est encore en Orient qu'est l'*arbre des tubéreuses,* à l'ombre duquel l'humanité se repose en attendant les jours d'action.

Les deux autres arbres sont en Occident; et leurs racines ne sont ni dans l'imagination ni dans l'histoire mythique; elles plongent dans nos cœurs. L'un est le *crucifix,* qui a délivré l'humanité de ses péchés. L'autre est l'*arbre de la liberté française* qui l'a délivrée, non plus de ses péchés moraux, mais de ses péchés sociaux et politiques. Sans doute il y a du sang sur ces deux arbres. Mais l'humanité les voit resplendir sur le firmament, comme un jour Constantin le Grand vit resplendir la croix, et au-dessus de l'un et de l'autre elle revoit cette devise réconfortante : *In hoc signo vinces!*

SANDOR MARKI.

LE SPHINX DÉVOILÉ

UNE

NOUVELLE ÉTUDE SUR ALEXANDRE Ier

(*Suite et fin* [1])

Le 28 décembre 1812, Alexandre, à la tête de ses troupes, quitta Vilna : « Ici, dit le grand-duc, commence l'œuvre si complètement inutile aux intérêts russes de l'affranchissement de l'Allemagne. » En février, son quartier général fut établi à Kalish ; c'est là que fut signé, le 16 février, un traité d'alliance avec la Prusse. L'empereur Alexandre déclare dans cet acte qu'il est heureux de rallier à la belle cause, que la Providence avait si visiblement protégée, ses anciens alliés, afin d'assurer avec eux le repos et le bonheur des peuples épuisés par tant de commotions et tant de sacrifices et espère que le temps arrivera où les traités ne seront plus des trêves, où ils pourront être observés avec cette foi religieuse, cette inviolabilité sacrée auxquelles tiennent la considération, la force et la conservation des empires. En citant ce passage, le grand-duc observe que c'est pour la première fois qu'on rencontre dans un document officiel un appel aussi direct à Dieu et à la Providence, mais que, depuis lors, semblable paradoxe devient courant et formera la base des nouvelles tendances politiques conçues

1. Voir *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* de juillet-septembre 1913.

par Alexandre et en conflit chez lui avec l'amour de sa patrie, la Russie, dont il venait seulement de prendre pleine conscience à l'heure du danger.

L'Autriche se refusait de traiter d'alliance avec la Russie; les entretiens qu'Alexandre accorda au comte Lebzeltern à Kalish forment l'objet des rapports de ce dernier au comte Metternich et Stadion, reproduits pour la première fois dans les annexes de l'ouvrage du grand-duc. Le but de Metternich était de poser l'Autriche en médiatrice, de faire traîner en longueur les pourparlers avec Napoléon et de se rapprocher peu à peu de la Russie en l'empêchant de prendre la prépondérance comme arbitre des destinées de l'Europe. Après la bataille de Lutzen (17/29 avril 1813), Napoléon tenta d'engager des négociations avec Alexandre sans le concours de l'Autriche, par l'entremise de Caulaincourt. Mais l'envoyé fut avisé qu'il ne serait engagé aucune négociation sans l'Autriche. « C'était toujours, répète le grand-duc, le triomphe de l'idée d'une coalition au détriment des intérêts de la Russie. » A Reichenbach, l'Angleterre adhéra à la coalition, et, après bien des discussions et des atermoiements, l'Autriche s'y joignit à Prague, de sorte que toute l'initiative se trouva dans les mains d'Alexandre. Chef d'une coalition formée pour délivrer l'Europe du joug de celui qu'il appelait souvent lui-même « ce diable d'homme », Alexandre se trouvait dans des dispositions édifiantes qui ne feront que se développer et aboutiront à un mysticisme incompréhensible. Le grand-duc Nicolas reproduit dans ses annexes la correspondance d'Alexandre avec le prince Golitzyne et son ami Kochéleff. Il écrit à ce dernier de Plotzk le 28 janvier 1813 : « Il m'est bien doux d'avoir été compris par vous; ma foi est sincère et ardente; elle se raffermit tous les jours et me fait goûter des jouissances que j'ignorais totalement. » Le 26 février, Alexandre écrit de Kalish à Golitzyne : « Je faisais mes dévotions, et avec moi beaucoup de soldats; cette masse de monde priant ensemble avec ferveur et onction est vraiment édifiante, et mon cœur jouit en plein; avant de finir, pardonnez-moi ce que j'ai pu commettre vis-à-vis de

vous pour que je m'acquitte en paix d'un devoir qui ne m'a jamais paru aussi sacré que cette fois-ci. » Le 1er mars, il écrit au même : « Je viens de finir mes dévotions ; jamais je ne les ai faites avec le sentiment que j'ai éprouvé cette fois-ci. » Le 16 mars : « Votre lettre m'a fait un plaisir extrême ; le passage que vous aviez copié pour moi a été vivement senti, et je vous dirai même que depuis Pétersbourg aucun jour ne se passe sans que je ne lise l'Écriture Sainte ; cette lecture m'attache de plus en plus. » Le 21 octobre, Alexandre écrit de Schweinfurt : « Dieu Tout-Puissant nous a accordé une victoire éclatante à la suite de la bataille sous les murs de Leipzig sur ce fameux Napoléon ; l'Être Suprême a prouvé que devant lui rien n'est fort, rien n'est grand sur la terre, que ce qu'il veut relever lui-même. » A propos de la mort du général Moreau, Alexandre écrivit à Golitzyne que c'était insensé de croire que si Moreau était dans les rangs des alliés, tout était dit, car ce n'était que Dieu seul et non Moreau ou un autre qui pouvait conduire l'œuvre à bonne fin. « Aussi sa mort, continue Alexandre, n'a produit d'autre effet sur moi que de me raffermir dans la croyance que Dieu se réservait à lui seul le soin de conduire le tout, et ma confiance en lui est plus forte que tous les Moreau de la terre. » Ainsi, la foi en Dieu et en sa Providence allait croissant et se fortifiant dans l'âme d'Alexandre. En foulant le sol français, l'empereur de Russie pouvait bien se dire qu'il avait gagné la revanche sur Napoléon, mais rien ne prouve qu'il eût alors un plan arrêté sur le choix d'un chef d'État en France. Aussi le grand-duc Nicolas se prononce contre l'assertion de ceux qui disent qu'Alexandre avait de la préférence pour Bernadotte. Son idée était de laisser les Français eux-mêmes se choisir un gouvernement. Metternich intriguait pour une régence de l'impératrice Marie-Louise. L'Anglais Castlereagh, craignant la prépondérance de la Russie, inclinait vers les Bourbons, qui trouvèrent en Talleyrand un zélé défenseur. Alexandre, au milieu de son triomphe à Paris, ne cessa pas de remplir ses devoirs religieux. Son confident habituel, Golitzyne, atteste qu'il était alors dans des dispositions spirituelles édi-

fiantes. Alexandre lui dit plus tard, lorsqu'ils se virent après Paris : « Quand la divine Providence commence à combler un homme de ses bienfaits, elle passe toutes les espérances dans sa sublime ingéniosité. Ainsi, le début de mes dévotions à Paris a été marqué, comme à dessein, par l'abdication volontaire de Napoléon pour me tranquilliser complètement et me donner les moyens de commencer et d'accomplir mes devoirs de chrétien. » Dans ces dispositions, Alexandre ne pouvait garder de l'animosité contre son ennemi déchu. Autant il se tint dans la réserve à l'entrevue avec Louis XVIII, autant il fut plein d'égards pour l'impératrice Joséphine et la reine Hortense; c'est grâce à ses instances auprès de ses alliés que l'île d'Elbe fut donnée à Napoléon. Son séjour en Angleterre, où il fut reçu avec enthousiasme comme le libérateur de l'Europe, ne fut d'aucune utilité pour les intérêts de son empire. Il ne sut en profiter et ne s'aperçut pas de la cabale qui se montait sous ses yeux entre Castlereagh et Metternich. Le grand-duc remarque qu'Alexandre commençait alors à se livrer aux rêveries spirituelles qui devinrent si funestes dans la suite; ce qui ne l'empêchait pas, sous l'influence d'un sentiment de vanité, de prendre goût aux bals et aux soirées incessamment organisés en son honneur par l'aristocratie de Londres.

Avant d'aller à Vienne pour le congrès, Alexandre revint à Saint-Pétersbourg, où il arriva le 13 juillet 1814. Pendant son séjour de six semaines en Russie, il publia un manifeste pour certifier à son peuple l'expression de sa gratitude générale. Dans cet acte il parle, entre autres, de son intention d'améliorer les conditions matérielles des militaires et de leur assurer une résidence fixe, où ils auraient leur famille avec eux. C'est la première allusion à l'idée des colonies militaires qui furent fondées plus tard. On les attribuait à tort à Araktchéeff, car ce fut Alexandre exclusivement qui en avait eu la première conception. Quant aux dispositions de l'empereur à son retour à Saint-Pétersbourg, le prince Golitzyne écrit qu'il l'avait trouvé tout pénétré d'humilité et d'abnégation et débordé par

l'enthousiasme de son peuple; il le reportait tout entier à ce Maître de toute force, lui attribuant à lui seul la victoire. L'amabilité qui lui était toujours si particulière avait revêtu le caractère d'une typique placidité au fond de laquelle se montrait cependant une volonté énergique, la volonté qui surmonte tous les obstacles. Ce témoignage du prince Golitzyne ne s'accorde pas du tout avec la conclusion de l'historien Schilder qui dépeint Alexandre, à son retour en Russie, pris de lassitude, se dérobant derrière la figure morose du comte Araktchéeff, ce qui n'arriva que plus tard, comme l'observe le grand-duc Nicolas.

En allant à Vienne, l'empereur Alexandre s'arrêta à Pularvy, chez les Czartoryski; il reçut une députation polonaise, à laquelle il prononça un discours. Novosiltsoff, qui y était présent, écrit au comte Strogonoff : « Le discours qu'il leur a tenu était si fort de raison, si logique et en même temps si mesuré et si adroit que les bras me sont tombés d'étonnement. Il n'a rien promis, il ne s'est engagé à rien et a tout demandé. » « Ainsi, observe le grand-duc, l'empereur était méconnu non seulement de ses contemporains en général, mais même de ses intimes. » A Vienne, Alexandre concentra dans ses mains toute la direction des affaires pendant le congrès et trouva le moyen d'être de toutes les fêtes, de s'entretenir avec ses collaborateurs étrangers, avec les personnes qu'ils devaient voir et ses parents. Pour lui, la question la plus importante était celle de Pologne; elle souleva de grandes difficultés et des discussions interminables. Ce ne fut que le débarquement de Napoléon qui amena l'accord entre les puissances, et la Russie, grâce à la persévérance de l'empereur, reçut, par le traité du 27 mai (8 juin) 1815, le duché de Varsovie. L'idée d'Alexandre d'une restauration du royaume de Pologne sous son sceptre fut combattue tant par les Russes que par les étrangers, comme Pozzo di Borgo. Mais il ne voulut rien entendre et s'obstina à réaliser son projet en prenant le titre de roi de Pologne et en octroyant une constitution au nouveau royaume. Il paya ainsi un tribut aux idées libérales de sa jeunesse, mais au grand

désespoir des Russes. « Ce ne furent, comme le remarque le grand-duc Nicolas, que la Finlande et la Pologne seules qui jouirent des privilèges d'un gouvernement représentatif et les conservèrent intacts même pendant la réaction qui sévit dans l'empire les dernières années du règne. »

Sur son chemin de Vienne à Paris, à Heilbronn, près de Heidelberg, le 23 mai (4 juin) 1815, Alexandre eut sa première entrevue avec la baronne Krüdener qui exerça une si grande influence sur lui. Le grand-duc Nicolas a publié dans les annexes de son livre les lettres que la baronne écrivit à l'empereur de 1815 à 1822. Dans une lettre du 22 juin 1815, c'est-à-dire au commencement de leur connaissance, elle se dit être l'instrument choisi par le Sauveur pour le guider, lui, l'élu du Seigneur, le vainqueur du dragon et le conducteur des peuples. « Il s'agit, dit-elle, de mourir à sa propre volonté, d'avoir une docilité d'enfant, une candeur, une ouverture de cœur, une confiance pour cet être auquel le Seigneur vous donne les titres de créance et qu'il légitime à vos yeux et légitimera toujours davantage... Je ne veux rien que votre gloire. » C'est un curieux spécimen de folie mystique, et l'on peut se demander dans quel état d'esprit était celui qui rechercha la société de la baronne. Pour se rendre compte comment ce mysticisme pénétra dans l'âme d'Alexandre, il faut revenir au temps de la guerre patriotique. Alexandre, dans sa jeunesse, était indifférent en matière de religion. Ce fut son ami d'enfance, le prince Golitzyne, ministre des cultes et procureur général au Synode, qui le premier lui conseilla la lecture de l'Évangile. Dans l'été de 1812, l'empereur se rendit en Finlande pour conférer avec Bernadotte et, pendant le trajet, se mit à lire l'Écriture Sainte. De retour à Pétersbourg, il dit à Golitzyne que cette lecture l'avait transporté et qu'il découvrait un monde nouveau. Pendant son second voyage à Vilna, en cette même année, il lut l'Ancien Testament. Depuis lors, il s'habitua à la lecture journalière des livres saints ; le sentiment religieux se développa en lui, ce qui fut l'origine d'une correspondance régulière entre lui et Golitzyne sur les questions religieuses. Le prince

Golitzyne était un homme d'État éminent, d'une grande tolérance religieuse, et possédait toute la confiance de son souverain. Il se lia d'amitié avec Rodion Kochéleff, qui était, comme nous l'avons vu, dans d'étroits rapports avec Alexandre Kochéleff, avait beaucoup voyagé et appartenait à la franc-maçonnerie. Ce fut lui qui, avec le concours de quelques personnes partageant ses idées, amena Golitzyne au mysticisme, bien que le prince se considérât comme un fils respectueux et soumis de l'Église orthodoxe. L'année même de la guerre patriotique fut créée la Société Biblique russe, à la fondation de laquelle avait pris part la Société Biblique anglaise. Golitzyne et Kochéleff en furent membres. L'empereur, qui avait accepté le titre de membre honoraire, écrivit de Kalish à Golitzyne, le 15 février 1813, qu'il attribuait une grande importance à cette institution et lui alloua un capital initial de 25.000 roubles et une subvention annuelle de 10.000 roubles. La Société Biblique déploya une grande activité en faisant imprimer des versions russes de la Bible et des Livres Saints, qui furent répandues en Russie à un nombre considérable. En 1814, Alexandre, pendant son séjour en Angleterre, eut de longs entretiens avec plusieurs quakers de marque, notamment Allen et de Grillet. En 1815, à Heilbronn, il fit la connaissance de la baronne Krüdener. D'après le prince Golitzyne, ce qui avait attiré Alexandre à rechercher cette entrevue, c'étaient, d'un côté, le goût très vif qu'il éprouvait pour les émotions d'ordre religieux et son abandon complet à la volonté divine, d'un autre côté, la renommée qui précédait cette femme comme portant, pour ainsi dire, en elle la parole vivante de Dieu, enfin l'idée que la baronne était sujette russe. Au début de ses relations avec l'empereur, elle acquit sur lui une énorme influence qui se manifesta à Paris dans sa manière de vivre, de penser, dans ses lectures religieuses et dans ses recherches à contenter son âme inquiète. Cette influence disparut au bout d'un an de correspondance. La baronne finit par l'ennuyer de ses lettres interminables au style prétentieux et aux citations inexactes de l'Écriture Sainte, comme le dit le grand-duc Nicolas. Elle

l'obséda de ses demandes d'argent. C'est à tort qu'on attribue à la baronne Krüdener l'idée de la Sainte-Alliance, conclue le 14/26 septembre 1815 entre les souverains d'Autriche, de Prusse et de Russie, à laquelle adhérèrent le régent d'Angleterre et plus tard Louis XVIII. Le pape Pie VII, auquel Alexandre avait proposé d'y accéder, lui communiqua son refus, et cette correspondance se trouve dans les annexes du livre.

Le but de l'alliance était d'appliquer plus efficacement aux relations civiles et politiques des États les principes de paix, de concorde et d'amour qui sont le fruit de la religion et de la morale du christianisme ; c'était, en d'autres termes, soumettre toute l'humanité aux principes de l'Évangile, établir le royaume de Dieu sur la terre. Cette idée, comme l'observe le grand-duc Nicolas, avait pu être suggérée à Alexandre, bien avant l'entrevue avec la baronne Krüdener, par Golitzyne et Kochéleff; il l'avait adoptée et réalisée dans l'acte de l'alliance, dont le projet avait été écrit de sa main. Par l'entremise de Golitzyne et Kochéleff, Alexandre, revenu à Pétersbourg, eut des entretiens avec une autre illuminée, Catherine Tatarinoff, qui tenait chez elle, à Pétersbourg, des réunions de prières et de chants religieux. Dans le portefeuille d'Alexandre se trouvait une prière rédigée en français, que le grand-duc reproduit et qu'il croit composée probablement par le prince Golitzyne ou Kochéleff.



Ainsi, dans cette période de sa vie, Alexandre était dans une espèce de délire mystique, à chercher la vérité dans les moindres manifestations de l'esprit religieux; il croyait s'en rapprocher par une invisible communication avec la divine Providence et par une soumission complète à ses décrets. A son retour de Vienne, en décembre 1815, nous le voyons encore en relations suivies avec Golitzyne et Kochéleff, et, par conséquent, comme le dit le grand-duc, l'assertion de l'histo-

rien Schilder que, depuis lors, commença la direction immédiate du comte Araktchéeff, ne s'accorde pas avec les circonstances, car ce dernier n'exerçait alors une influence prépondérante que sur les décisions du Conseil de l'Empire. Alexandre ayant entrepris cette même année un grand voyage en Russie pour visiter les gouvernements éprouvés par la guerre, Schilder en déduit qu'il cherchait à se déplacer pour chasser la mélancolie qui s'était emparée de lui. Mais cette conclusion, le grand-duc la trouve trop hâtive, car, dans ce moment, Alexandre n'avait pas d'humeur noire, il était seulement d'une religiosité exaltée. Moscou fit à son tzar l'accueil le plus chaleureux. On remarqua cependant qu'il n'était pas allé visiter le champ de bataille à Borodino, le 26 août, le jour de l'anniversaire de la bataille. On disait qu'il n'aimait pas rappeler le souvenir de l'année terrible. Le grand-duc, sans réfuter complètement cette explication, tâche de justifier la conduite de l'empereur par la considération que l'idée du sang versé et de tant de vies humaines sacrifiées pouvait être pénible à Alexandre qui était d'un tempérament impressionnable. En mars 1818, l'empereur vint à Varsovie à l'ouverture de la première diète polonaise. Il y prononça un discours en français ; les principes constitutionnels y étaient posés comme base de toute l'administration du royaume. L'historien Schilder raconte qu'Alexandre, deux jours avant de prononcer ce discours, avait appelé le comte Capo d'Istria, qui occupait le poste d'adjoint de Nesselrode, à la direction des Affaires étrangères, et lui confia la correction de ce discours dont Alexandre avait lui-même rédigé le projet de sa main. Le grand-duc constate à ce propos que c'était de nouveau un étranger qui venait d'être chargé de fonctions aussi importantes comme précédemment un Polonais, le prince Czartoryski, l'avait été. D'après une lettre de l'Empereur à Kochéleff, du 19 mars 1818, que publie le grand-duc, nous savons que toute la participation de Capo d'Istria à la confection de ce discours consistait à en corriger le style. Pour montrer l'état d'esprit de l'empereur et l'intimité de ses rapports avec Kochéleff, nous citerons

quelques passages de cette lettre. D'abord, il parle de son séjour à Varsovie où il jouit de plus de tranquillité qu'à Pétersbourg et à Moscou ; il a le loisir de se consacrer à ses lectures favorites ; c'était la philosophie chrétienne qui faisait sa récréation. « La bonté divine, écrit-il, a permis aussi que l'époque si importante de l'ouverture de la diète se soit passée à merveille. La disposition des esprits est excellente, et je jouis d'avoir suivi fidèlement envers cette nation la marche que Notre Sauveur m'a mise dans le cœur. Je vous envoie mon discours d'ouverture. C'est encore un de ces ouvrages, où, complètement inexpérimenté et sentant parfaitement la difficulté de ma position et combien ce que j'avais à prononcer du haut du trône, pour la première fois de ma vie à peu près, à la face de l'Europe entière, n'était pas facile à être rédigé, je me suis encore adressé à ce divin Sauveur avec ferveur, et il m'a entendu et permis qu'il sortît de ma plume ce que vous allez lire, avec très peu de corrections pour le style, que j'ai fait faire par de plus éloquents que moi. En général, toute cette séance était vraiment imposante et touchante par les sentiments qu'elle a produits. Je n'entre pas dans les détails de l'enchaînement et de la suite de mes idées pour la rédaction de mon discours ; votre cœur saura vous les expliquer en les lisant avec attention. Et quand on pense que c'est à ceux qui passaient pour nos plus cruels ennemis que la Russie tient ce langage et que du haut du trône polonais à Varsovie, on parle des principes de notre divin législateur et de la morale chrétienne, comment ne pas se sentir embrasé de la gratitude la plus brûlante envers lui ! » Il finit sa lettre en recommandant à Kochéleff et à ses amis de prier pour lui « afin que notre divin Sauveur me rende de jour en jour à l'avenir moins indigne de le servir avec cet abandon et cette désappropriation de moi-même que je voudrais y mettre. Tout à vous de cœur et d'âme en son nom et pour son œuvre pour toujours. » Ce discours enthousiasma les Polonais, mais il fut mal accueilli par les Russes. Au congrès d'Aix-la-Chapelle, la Russie insista sur l'idée d'une vaste alliance générale, fondée sur la fraternité des

peuples et le christianisme, et à laquelle devraient adhérer tous les États de l'Europe, mais ce ne fut que la France qui y fut admise. Toute l'année 1819 se passa, pour Alexandre, en voyages dans le nord de la Russie, en Finlande, en Pologne. A Varsovie siégeait alors, sous la présidence de Novosiltzoff, une commission chargée d'élaborer un projet de constitution pour l'Empire. Quoique l'empereur, en s'entretenant avec les membres de cette commission, parût s'intéresser à leurs travaux et les eût assurés que le manque de ressources financières pour transformer d'une pareille façon les institutions de l'Empire retardait seul la réalisation d'une idée qu'il considérait comme sacrée, ce projet, comme tous les précédents, resta sans exécution. « Alexandre, dit le grand-duc, était dans un état de perpétuel flottement qui se communiquait à l'opinion publique et à toute l'action des organes gouvernementaux. » Il n'y avait que deux questions qui inspiraient à l'empereur un intérêt réel et positif : les entretiens religieux et les colonies militaires. C'est ce que marque très justement dans un de ses rapports l'ambassadeur de France, comte de La Ferronays, dont les dépêches sont reproduites parmi les annexes. Il dit que deux grands projets absorbaient toute l'attention du souverain. Le premier était celui de l'établissement des colonisations militaires parmi les paysans de la couronne qui auraient fourni trois millions de soldats, leurs chevaux, leur subsistance et leur habillement. Le second projet serait de réunir, au moins dans ses États, toutes les sectes chrétiennes et de les fondre l'une dans l'autre. Le grand-duc Nicolas trouve un lien entre l'idée qui présida à la création des colonies et les conceptions religieuses d'Alexandre, car la raison fondamentale de ces colonies fut le désir d'adoucir le sort des soldats en temps de paix, de leur donner la possibilité de vivre en famille, de les faire participer à la propriété foncière. « C'était une pensée, dit le grand-duc, au plus haut degré humanitaire, inspirée par les plus nobles aspirations, qui pouvait provenir de longues méditations sur l'Écriture Sainte, dont la lecture était devenue pour Alexandre un besoin et son passe-temps favori. » L'orga-

nisation des colonies se fit peu à peu malgré l'opposition d'un grand nombre de personnes placées à la tête de l'administration, d'Araktchéeff même, qui fut cependant chargé de l'établissement de la première colonie dans le gouvernement de Novgorod. Comme il s'acquitta de cette commission d'une manière qui contenta son maître, il fut mis à la tête de toutes celles qui se formèrent plus tard dans le midi. A la fin du règne, ce corps spécial comprenait 126 bataillons et 249 escadrons de cavalerie. Les paysans manifestèrent une défiance générale à l'égard de cette innovation, qui leur devint odieuse à cause des mesures d'extrême rigueur qui furent prises par Araktchéeff et approuvées par l'empereur contre tout esprit d'opposition. Les révoltes qui eurent lieu principalement en Ukraine furent réprimées dans des flots de sang.

Les difficultés qu'Alexandre éprouva en 1820, à Varsovie, avec la diète dont la session fut close avant le terme, la nouvelle de l'assassinat du duc de Berry et de Kotzebue, l'agitation révolutionnaire qui régnait en Espagne et en Italie, firent une grande impression sur Alexandre. Nous le voyons, comme le raconte le comte de La Ferronays dans une dépêche du 25 février (20 mars) 1820, lui exprimer ses craintes à propos de l'assassinat du duc de Berry. « Je vous l'avoue, dit l'empereur, mes inquiétudes n'ont plus de bornes. Voilà les funestes conséquences des doctrines qui se prêchent avec tant d'impunité et qui prennent toute leur source en France. Quand une nation s'écarte autant des principes et de la morale, quand elle souffre que chez elle les apôtres de l'irréligion et de l'anarchie se fassent chefs de parti et luttent avec succès contre le gouvernement, on peut s'attendre à tout; la main de Dieu se retire, il ne reste que sa colère. Il est impossible de ne pas frémir en lisant tout ce qui s'imprime en France et, après l'avoir lu, on ne peut plus être étonné du crime qui vient d'être commis. »

Sur l'initiative d'Alexandre les souverains alliés se rassemblèrent en congrès à Troppau. En y allant il écrivit de Varsovie à Golitzyne le 22 septembre 1820 : « Les circonstances sont bien marquantes, je prie sans cesse le divin Sauveur qu'il m'é-

claire, qu'il me guide, qu'il me donne la consolation de remplir uniquement sa volonté. Priez vous deux de votre côté. Éclairé du Tri-Un, les résultats peuvent être immenses. Sans son aide, tout sera inutile. Tout à vous de cœur et d'âme en notre Sauveur. »

A la mi-octobre le congrès commença, donnant lieu tous les jours à des entretiens prolongés entre l'empereur Alexandre et Metternich, qui, sous prétexte de lutter contre la révolution en Europe, parvint à lui faire adopter une marche favorable aux desseins de l'Autriche en Italie. La Russie, l'Autriche et la Prusse convinrent d'une intervention armée pour faire cesser la révolution de Naples et aussi d'inviter le roi Ferdinand au congrès de Laybach.

Voici ce qu'Alexandre écrivit à ce sujet à Golitzyne, le 14 décembre 1820 : « Notre Sauveur a daigné bénir nos premières démarches, nous sommes parvenus à tirer le roi de Naples des mains de véritables assassins. C'est un résultat majeur, car par là nous avons réuni à nous l'autorité légitime et légale qui, appuyée par la force armée et surtout par le secours du Très-Haut, parlera à la partie de la nation qui n'est qu'égarée et se trouve sous la férule de la partie coupable et atroce. Avec l'aide de Dieu, nous espérons éviter par là une guerre en forme. Ce résultat a été cru impossible pour bien des hommes. Mais tout est possible à Dieu. » D'après les lettres de Golitzyne, Alexandre crut comprendre que lui et Kochéleff n'approuvaient pas son système politique; c'est pourquoi il écrivit au prince, le 25 février 1821, de Laybach, qu'il n'admettait pas qu'eux deux désapprouvassent son attitude à l'égard des principes désorganisateurs qui menaçaient d'embraser toute l'Europe, car ces principes, tout en étant les ennemis des trônes, s'attaquaient plus encore à la religion chrétienne. C'étaient les doctrines prêchées par Voltaire, Mirabeau, Condorcet et par tous les prétendus philosophes connus sous le nom d'encyclopédistes. Nous ferons remarquer que ces lignes sont bien étonnantes sous la plume d'un disciple de Laharpe. Alexandre continue sa lettre en disant que la désapprobation de ses confidents ne

saurait provenir que d'un sentiment de crainte ou d'inquiétude sur le succès de la lutte contre la révolution. Mais une crainte semblable doit-elle autoriser à composer avec le mal, quand une voix intérieure vous dit que ce mal est l'œuvre de l'ennemi? N'est-on pas tenu par un devoir de chrétien à lutter contre cet ennemi et son œuvre infernale de tout son pouvoir et par tous les moyens que la Providence a placés dans vos mains? L'inquiétude sur le succès ne doit pas vous arrêter. C'est là où la foi dans le secours divin doit vous soutenir. Alexandre prend le parti du cabinet autrichien en déclarant qu'il ne poursuit aucun projet d'envahissement en Italie et ne demande aucune indemnité pour les frais de ses armements. Il faut bénir le Seigneur qui a permis que trois souverains s'entendissent si franchement sur toutes les questions et fussent réunis par un lien de cœur fondé sur l'amour que tous trois professent pour le Seigneur. « Ensuite, continue Alexandre, abandonnons-nous avec foi à sa conduite et à sa direction. C'est la manière dont je puis vous prouver ce que vous me recommandez avec instance, nommément de me défaire de toute volonté propre. » Comme Golitzyne lui reprochait d'avoir changé et l'exhortait à suivre la marche qu'il avait suivie depuis 1812 jusqu'à son départ pour Vienne, Alexandre lui rappelle que l'idée de la Sainte-Alliance lui avait été inspirée à Vienne en 1814, qu'il avait différé alors l'exécution de cette pensée à cause du retour de Napoléon et que Dieu mit dans son cœur de la réaliser après que Napoléon fut terrassé une seconde fois par la miséricorde divine. Depuis lors, la politique des puissances, étant basée sur l'acte de Sainte-Alliance, a acquis une intimité qui est devenue comme la clef de voûte et a résisté à toutes les tentatives qu'ont essayées contre elle tous les révolutionnaires, libéraux, niveleurs, radicaux et carbonari de tous les coins du monde, car il y a une conspiration générale de toutes ces sociétés, et c'est depuis qu'elles se sont convaincues que la politique établie entre les cabinets n'est plus comme celle d'autrefois et que la religion chrétienne est devenue la base fondamentale des principes qu'ils professent ; dès ce moment toutes ces sectes,

qui sont anti-chrétiennes et qui sont fondées sur les principes de la soi-disant philosophie de Voltaire et d'autres pareils, ont voué à tous les gouvernements la haine la plus acharnée. Mais ce qu'elles poursuivent, ce sont moins les gouvernements que la religion du Sauveur. L'enfer est déchaîné contre la marche des souverains unis par la Sainte-Alliance. Le prince Golitzyne répondit que si l'esprit révolutionnaire est l'œuvre de l'ennemi, que peut la force armée contre l'enfer, et le christianisme peut-il être soutenu par des armées? Les princes qui ont contracté la Sainte-Alliance ont des règles fixes de conduite, et depuis que cet acte fut signé, les princes ont-ils suivi dans toute leur marche les articles qu'ils ont promis au Seigneur? La pratique de ce manifeste du règne du Christ sur terre aurait attiré grâces sur grâces et aurait mené les souverains à la réorganisation pour que le Verbe régnât en eux et par eux sur la terre, afin de couronner son œuvre et remettre tout à son Père. Voilà à quoi la Providence appelle les États. « Les croix de l'année 1812, continue Golitzyne, ont produit en vous cette heureuse préparation pour que l'esprit divin pût agir par vous et l'humiliation que vous avez supportée avec résignation et amour a produit les fruits de la première campagne en France. Dieu seul vous a élevé au pinacle de la gloire humaine, et plus il vous élevait, plus vous vous mettiez dans le néant devant lui. Et quelle fut votre force spirituelle alors! Je l'ai senti par expérience. Ensuite vint le voyage à Vienne pour le congrès où l'ennemi, dans la dissipation et les fêtes, très adroitement sème l'ivraie en vous. » Golitzyne finit sa lettre en exprimant ses appréhensions et celles de Kochéleff sur la marche d'Alexandre, car si Kochéleff, que l'empereur avait placé, comme dit le prince, au haut du Triangle, croyait avoir vu juste en agissant hors des domaines nationaux en 1812-1814, il avait actuellement le sentiment que l'élu du Seigneur devait n'être que conseil sage et prépondérant pour l'extérieur, mais opérateur fraternellement vigilant à l'intérieur. Alexandre avait bien senti la désapprobation de ses frères spirituels, et leur critique excita son mécontentement, car il n'aimait pas qu'on le critiquât.

Nous n'avons pas fait mention dans sa lettre de toutes les citations de la Bible, de l'Apocalypse et des Épîtres qui s'y trouvent; comme le dit le grand-duc, elles montrent un véritable désarroi mental qui s'était emparé d'Alexandre. Il l'attribue à deux raisons : les désordres survenus au régiment Semenowsky et l'explosion du mouvement révolutionnaire en Italie et en Espagne. Alexandre avait été surpris et péniblement affligé de la révolte des Semenowsky, parce que c'était son régiment favori qu'il avait commandé étant grand-duc et qu'il avait toujours distingué. Les désordres y éclatèrent à cause de l'ineptie du commandant Schwartz, créature d'Araktchéeff, et ne cessèrent pas immédiatement, grâce au manque de décision des autorités supérieures. Alexandre reçut cette triste nouvelle à Troppau et la communiqua à Metternich qui l'exploita à son profit en répétant sans cesse à l'empereur que cette révolte était en corrélation directe avec les agissements des sociétés révolutionnaires en Europe. Il fit si bien qu'Alexandre ne put jamais se dégager de ces insinuations de Metternich malgré les assurances des autorités militaires que, sous ces désordres, il n'y avait pas l'ombre d'une raison politique, et l'opinion d'Araktchéeff que les sous-officiers et soldats étaient les moins coupables dans cette affaire. A cette même date Alexandre écrivit dans une lettre privée : « Nous sommes occupés ici à une besogne des plus importantes, mais des plus difficiles. Il s'agit de porter remède contre l'empire du mal qui s'étend avec célérité et par tous les moyens occultes dont se sert le génie satanique. Ce remède que nous cherchons, hélas! est au-dessus de notre chétif pouvoir humain. Le Sauveur seul, par le pouvoir de sa parole divine, peut fournir ce moyen. » Ainsi, Alexandre se préparait à la lutte contre le mal en écrasant l'œuvre de Satan à l'intérieur de l'empire et à l'étranger. Une armée de 100.000 hommes fut constituée en vue d'une intervention dans les affaires italiennes. Les fauteurs de la révolte au régiment Semenowsky furent punis de peines très rigoureuses. Quant aux meneurs, leur condamnation fut aggravée par Alexandre lui-même jusqu'à six mille coups de verge

chacun. Revenu de Laybach, Alexandre apprit par une dénonciation l'existence d'un complot politique dont les affidés appartenaient principalement à l'armée. C'étaient justement ceux qui au début du règne de Nicolas soulevèrent les troupes et furent connus sous le nom de *décabristes*. Alexandre ne prit aucune mesure contre eux, et c'est cela qui étonne, quand on pense qu'il venait de châtier si cruellement de simples soldats qui s'étaient soulevés en raison de la dureté et de l'injustice de leur commandant. Mais Alexandre à cette époque, comme le dit le grand-duc, était arrivé à une telle lassitude, à un tel désenchantement qu'il avait pour ainsi dire abdiqué son pouvoir dans l'administration intérieure entre les mains d'Araktchéeff qui devait le remplacer dans toutes les affaires. Alexandre se couvrait d'Araktchéeff et laissait attribuer à ce dernier toutes les mesures répressives et odieuses qui signalèrent la fin du règne.

D'après le grand-duc, il y avait encore un lien qui unissait l'empereur à Araktchéeff; c'était le sentiment de sa participation, quoique indirecte, au crime du 11 mars 1801 et le fait qu'Araktchéeff y resta étranger. Celui-ci se rendait bien compte de l'ascendant qu'il avait acquis par là sur son souverain et en profitait pour consolider son pouvoir sans limites. Ce fut ainsi qu'il arriva, en 1822, à l'apogée de sa puissance.

Après le congrès de Laybach éclata l'insurrection en Grèce. Les dépêches du comte de La Ferronays nous décrivent l'impression qu'elle fit sur l'empereur, sur ses ministres et sur la société russe. Alexandre l'envisageait comme un ouvrage des révolutionnaires, dont le centre était la France, mais il n'avait qu'un seul vœu, celui de conserver la paix et, pour prévenir la guerre, il s'était adressé à ses alliés. Si elle était inévitable, c'était encore avec eux tous qu'il voulait régler les mesures qui devaient en être la conséquence. « C'est à Constantinople, dit l'empereur à l'ambassadeur de France, qu'il est important de prouver par l'unanimité des efforts que l'accord des cinq puissances, que les révolutionnaires s'étaient tant flatté de rompre dans cette circonstance, est plus intime, plus indis-

soluble que jamais. La moindre désunion entre nous, qui pourrait faire croire que les intérêts particuliers pourraient un instant prévaloir sur l'intérêt général, serait pour les révolutionnaires de tous les pays un triomphe dont ils sauraient profiter. Quant à moi, aucune considération quelconque, aucune convenance particulière et pas même ce qu'on appelle *un vœu national,* ne pourront un instant me faire dévier de la ligne politique que je me suis tracée. Tout mon désir est de pouvoir éviter la guerre avec les Turcs. » Quant à la nation, une grande partie du peuple russe la désirait. Dans une autre dépêche, le comte de La Ferronays se plaint qu'il n'est pas facile de suivre dans sa marche et ses projets la politique d'un cabinet qui n'a aucune direction déterminée, dont le système, les plans et les résolutions sont incertains, mobiles et variables, comme le caractère et les opinions d'un prince, animé sans doute des plus nobles sentiments et des intentions les plus pures, mais qui, dans la crainte exagérée de se laisser influencer ou dominer, voulant tout voir et tout faire par lui-même et par lui seul, se perd dans l'immensité des détails, qui, pour éviter de mal placer sa confiance, se promet de ne l'accorder à personne et met en conséquence à la tête de son cabinet des hommes qui sont en opposition manifeste et connue d'opinions, de principes et de sentiments, un prince enfin qui croit pouvoir soumettre la politique et les ambitions de son siècle aux règles abstraites et mystiques qu'il prend lui-même pour base de sa conduite particulière, faiblesse respectable, mais dont les hommes habiles et pratiques qui dirigent les autres cabinets savent se jouer et profiter pour amener l'empereur contre ses propres intérêts. Ils savent avec art grossir à ses yeux les objets dont il s'effraie et lui montrer sans cesse le grand fantôme du libéralisme partant de France et menaçant de bouleverser de nouveau toute la société européenne. Ces deux hommes à la tête du cabinet de Saint-Pétersbourg, le comte de La Ferronays les dépeint dans une autre dépêche. C'étaient Nesselrode et Capo d'Istria. Le premier, plus jaloux de sa place que de la confiance intime de son maître, ne tenait nullement à faire prévaloir ses opi-

nions; elles n'étaient connues que de ses amis intimes, et toujours il était disposé à les sacrifier, soit à des considérations personnelles, soit à la défiance qu'il avait de ses moyens, soit à l'ascendant que devait naturellement prendre sur lui dans le cabinet de l'empereur un homme qui, comme le comte Capo d'Istria, joignait à beaucoup de génie, à une immense capacité le désintéressement le plus absolu, un homme dont les vues étaient vastes et dont la conduite et les opinions n'avaient jamais d'autre but ni d'autre base que l'intérêt général. Capo d'Istria fit tout pour décider l'empereur à venir en aide aux Grecs, mais il n'y réussit pas. Au mois d'août 1822, il quitta pour toujours la Russie, et les affaires de Turquie, dirigées depuis l'époque de Catherine par les empereurs de Russie, communiquant directement avec Constantinople, passèrent sous le contrôle de l'Europe. « Ce fut, dit le grand-duc, une erreur grosse de conséquences pour l'avenir et dont la responsabilité incombe tout entière à Alexandre, qui avait cédé à l'influence de Metternich », mais ce fut le triomphe du chancelier d'Autriche.

Sur le chemin de Vérone, Alexandre s'arrêta à Vienne. Il désira y voir un certain abbé prince Hohenlohe, avec lequel il eut un long entretien. Des historiens citent ce fait comme une des preuves de l'inclination d'Alexandre vers le catholicisme. Le grand-duc Nicolas n'admet pas cette hypothèse, car il n'existe aucune espèce de documents pouvant prouver ses sympathies pour la religion catholique. Cependant d'après ses nouvelles données recueillies par le père Pierling[1], il serait possible qu'Alexandre eût en 1825 chargé son aide de camp Michaud d'une mission auprès du pape Léon XII pour informer Sa Sainteté qu'il était prêt à abjurer personnellement l'orthodoxie et à ramener à l'unité les peuples soumis à son sceptre. En donnant cette mission au général Michaud, Alexandre lui aurait dit : « Je vois toute la difficulté de l'entreprise, mais si je devais mourir martyr d'une si belle cause, je

1. R. P. Pierling, *L'Empereur Alexandre Ier est-il mort catholique?* 2e édit. Paris, 1913.

m'estimerais heureux. » Ces paroles ont-elles été prononcées ou non, il est impossible de l'affirmer ou de le réfuter; mais dans l'état d'esprit dans lequel se trouvait alors l'empereur, l'idée d'être un martyr ne pouvait pas ne pas lui paraître sublime. Le père Pierling voit la confirmation des données qu'il a rassemblées à l'appui de sa thèse dans les documents publiés par le grand-duc, qui jettent un nouveau jour sur les aspirations religieuses de l'empereur.

La question des affaires d'Espagne fut posée à Vérone, et la France chargée de rétablir par les armes l'ordre dans le pays. Quant à la question grecque, l'Angleterre s'empressa d'assumer le rôle qui jusque-là avait appartenu à la Russie. Dans ses entretiens à Vérone avec le vicomte de Chateaubriand, Alexandre lui déclara qu'il ne pouvait plus y avoir de politique anglaise, française, russe, prussienne, autrichienne, il n'y avait qu'une politique générale, qui devait, pour le salut de tous, être admise en commun par les peuples et les rois. C'est pourquoi il s'était abstenu d'une guerre avec la Turquie pour soutenir les insurgés grecs, quoique ce fût contre les intérêts de la Russie et le vœu du peuple russe, mais il avait cru remarquer dans les troubles du Péloponèse le signe révolutionnaire; ce n'était pas dans ses principes de se séparer jamais des monarques auxquels il était uni. Ainsi Alexandre oubliait tout, pourvu que les clauses de la Sainte-Alliance ne fussent pas violées. Las et désenchanté, il abandonna la direction des affaires européennes à Metternich, comme il avait remis à Araktchéeff le gouvernement intérieur de son empire.

Vinrent les dernières années du règne d'Alexandre, années profondément tristes, durant lesquelles devaient s'écrouler toutes les espérances conçues au début de ce règne. L'empereur n'avait pas soutenu les principes auxquels il croyait autrefois. « Maintenant, dit le grand-duc, il considérait comme son devoir de maintenir un absolutisme patriarcal et de défendre le trône et l'autel contre des dangers imaginaires. » En même temps, le gouvernement le dégoûtait, il l'abandonna à l'arbitraire d'Araktchéeff et de ses consorts. Ceux qui avaient

été auprès de lui depuis son avènement au trône : Golitzine, Kotchenbey, Volkensky, durent se retirer grâce aux intrigues du tout-puissant favori, et Alexandre les laissa partir. L'empereur avait eu, pendant tout son règne, une prédilection pour les étrangers, surtout pour les Allemands. Au déclin de son règne, cette prédilection s'accentua encore plus dans le commandement militaire, parce qu'Araktchéeff ne cachait pas ses goûts pour les méthodes prussiennes. C'est à cette époque, comme le remarque le grand-duc, qu'Alexandre commença à éprouver le besoin de se déplacer et de voyager continuellement pour apaiser les sentiments de tristesse et de désillusion qui accablaient son âme. Ainsi passa toute la seconde moitié de l'année 1823 en voyages de Moscou à Mohileff, de là en Bessarabie; sur son chemin Alexandre inspecta les colonies militaires. En cette même année, Alexandre signa un acte réglant la succession au trône, vu que le Tséravitch Constantin y avait renoncé. Le manifeste fut remis, le 27 août 1823, à Moscou sous enveloppe à l'archevêque Philarète avec la suscription autographe : « A conserver à la cathédrale de l'Assomption avec les papiers d'État jusqu'à nouvel ordre de ma part. Au cas où je mourrais sans avoir donné de nouvelles instructions, le présent pli devra, avant toute autre chose, être ouvert par l'archevêque du diocèse de Moscou et par le gouverneur général de Moscou à la cathédrale de l'Assomption. » Des copies de cet acte furent remises à Saint-Pétersbourg au Conseil de l'empire, au Sénat et au Synode. Ainsi Alexandre avait pris toutes ses précautions dans l'arrangement de cette importante question de succession. Le grand-duc Nicolas se prononce dans ce sens en opposition à l'historien Schilder, qui trouve les dispositions de l'empereur étranges et émet la supposition qu'Alexandre, en les prenant en 1823, avait le pressentiment d'une mort prochaine. Le grand-duc ne voit pas de fondement dans cette supposition, pas plus que dans celle que fait le même Schilder en racontant qu'Alexandre, après une maladie qu'il fit au début de l'année 1824, aurait manifesté le désir d'abdiquer et de vivre dans la retraite. « D'une façon générale,

dit l'auguste écrivain, nous n'admettons, dans la science historique, ni les conjectures, ni les hypothèses, et nous préférons nous appuyer sur des faits attestés par des documents. » Après avoir fait en 1824 un long voyage dans les provinces orientales de l'empire, Alexandre revint à Pétersbourg vers la fin d'octobre. A peine de retour, il fut éprouvé par un grand désastre qui survint dans sa capitale. Une inondation inattendue submergea des quartiers entiers de la ville et fut la cause d'un nombre considérable de victimes. Alexandre fit tout en son pouvoir pour venir en aide à la population. Un mois après l'inondation, l'impératrice Élisabeth tomba gravement malade. Alexandre s'était rapproché de sa femme depuis quelques années, et sa maladie assombrit encore plus l'humeur du souverain.

« C'est alors, dit le grand-duc, qu'apparut effectivement chez Alexandre une incurable mélancolie qui se manifesta par une tendance à rechercher la solitude et à passer tout son temps en prières; il les prolongeait à genoux, de telle sorte qu'il s'était formé à ses deux jambes de larges callosités qui persistèrent jusqu'à sa mort. »

Cependant Alexandre s'efforçait de ne pas laisser percer son véritable état d'âme et continuait de se livrer à ses occupations habituelles en collaboration avec Araktchéeff qu'il ne cessait de considérer comme son ange tutélaire, surtout dans les moments pénibles. En avril 1825, il alla à Varsovie où il produisit sur les Polonais, pendant la diète, une impression des plus sympathiques par son attitude simple, sa vigueur physique et l'expression sereine de son regard et de sa physionomie. A son retour dans la capitale, il lui fallut songer au voyage de l'impératrice dans le midi, car sa santé devenait de plus en plus faible. Au commencement de septembre, le couple impérial quitta Pétersbourg pour Taganrog. Le séjour des époux en cette ville les rapprocha l'un de l'autre, dans une douce intimité. Par une lettre de l'impératrice à sa mère, du 8 octobre, nous savons que l'empereur comptait rester jusqu'à la fin de l'année et était dans les meilleures dispositions.

Cependant deux nouvelles qu'il reçut à Taganrog devaient produire sur lui une impression fort pénible : d'abord, Araktchéeff avait cessé de s'occuper des affaires de l'État à la suite de la mort de sa maîtresse, assassinée à Grouzino par les paysans; en second lieu, l'existence d'un complot parmi les officiers avait reçu pleine confirmation, ce qui nécessitait des mesures immédiates. Alexandre écrivit à Araktchéeff pour le consoler en l'appelant vers lui. « Viens près de moi, disait-il dans sa lettre, tu n'as pas d'ami qui ait pour toi une affection plus sincère. Je t'en conjure par tout ce qu'il y a de plus sacré; souviens-toi de la patrie, souviens-toi combien tes services lui sont précieux et, je puis le dire, nécessaires, et souviens-toi que la patrie et moi, nous ne faisons qu'un. » Mais le comte, fou de douleur et de colère, ne bougea pas et ne voulut prendre aucune disposition pour prévenir les agissements des conjurés. Le grand-duc ne manque pas de condamner à juste titre l'attitude ignoble et même criminelle d'Araktchéeff. Malgré toutes ces contrariétés, Alexandre continuait à vivre paisiblement à Taganrog. Son séjour en cette ville fut interrompu par un voyage en Crimée, pendant lequel il prit froid (27 octobre) et, quand il regagna Taganrog (5 novembre), on dut reconnaître la gravité de son état; néanmoins, jusqu'au 14 novembre, il ne voulut pas prendre de remède et le 18 il n'était plus, emporté par une fièvre typhoïde. La douleur de l'impératrice fut immense. L'autopsie constata la forte constitution du défunt et le parfait état de presque tous ses organes. Le corps fut embaumé; l'acte de décès et le procès-verbal furent signés par de nombreux assistants. Pendant le trajet à travers la Russie pour gagner Saint-Pétersbourg, on vérifia à plusieurs reprises la position du corps dans la bière. Aussi il faut reconnaître toute l'inanité de la légende d'après laquelle on aurait substitué le corps d'un défunt inconnu à celui d'Alexandre, qui ne serait pas mort, mais se serait retiré pour apparaître au bout d'un grand nombre d'années sous les traits du moine sibérien Fédor Kouzmitch.

Tout ce qui précède de la brillante étude du grand-duc

Nicolas se résume dans les lignes suivantes : Alexandre mourut à l'âge de 48 ans, dans le plein développement de sa force physique, après un règne de 24 ans. A son avènement au trône, il fut salué par les cris de joie d'un peuple qui fondait sur lui les plus grandes espérances. Remarquablement doué par la nature, capable d'un travail assidu, esprit très fin et perspicace, possédant un don particulier de charmer ceux qui l'approchaient, il avait toutes les qualités pour réussir et rendre ses peuples heureux, d'autant plus que lui-même, épris de réformes, paraissait avoir compris la tâche qui lui incombait et voulait créer une œuvre stable et solide. Mais cet effort fut passager ; il manqua à Alexandre la connaissance du caractère russe et de la nation russe. Le seul moment de son règne où il entra en parfaite communion avec son peuple et se rapprocha de lui fut l'année 1812, lorsque lui-même manifesta une puissance de travail remarquable ; mais ce moment, il ne sut pas le prolonger et oublia trop vite tout ce qu'il aurait pu édifier sur cette base d'une incomparable solidité. Guidé par la gloire, il se laissa aller à continuer la guerre à l'étranger, où les troupes russes apparurent toujours en libératrices des peuples opprimés par la domination napoléonienne. Les intérêts de la Russie n'exigeaient pas une pareille intervention, qui ne fut avantageuse que pour les étrangers et pas du tout pour les Russes. Les idées libérales du commencement de son règne ne trouvèrent pas leur application dans des réformes de son empire, mais dans l'organisation du royaume de Pologne et dans la constitution accordée au duché de Finlande, si contraires, encore une fois, aux intérêts de la Russie. Le néfaste mysticisme qui s'empara d'Alexandre, lorsqu'il était au faîte de sa gloire, étouffa en lui tout patriotisme et se manifesta en pratique par l'idée de Sainte-Alliance, si pernicieuse, si nuisible aux intérêts de la Russie. Cette alliance eut pour conséquence des congrès absolument inutiles à la Russie qui assurèrent le triomphe de l'Autriche. Dans la dernière période de son règne il passa les rênes du gouvernement à l'ignoble Araktchéeff, ne s'occupant presque plus des affaires et ne

s'intéressant exclusivement qu'aux colonies militaires, dont le souvenir, dirons-nous, est maudit par le peuple russe.

*
* *

Il nous reste, pour la conclusion, à déterminer l'importance de l'œuvre du grand-duc Nicolas. Il a pris pour tâche de pénétrer, dans la mesure du possible, l'âme de l'empereur. La part que prit Alexandre, quoique passivement, soit par un laisser-aller coupable, soit par un motif de conservation personnelle, au drame tragique qui mit fin, contre son attente, aux jours de l'empereur Paul, produisit dans la nature sentimentale et impressionnable d'Alexandre un perpétuel état d'angoisse. Le souvenir de la mort de son père, l'idée qu'on pouvait le soupçonner d'y avoir trempé, et les remords de n'avoir pas agi pour prévenir le fatal événement, le hantèrent toute sa vie. Au dire de ses contemporains, la nuit terrible laissa sur son visage de douloureuses empreintes, et son état mental dut en souffrir d'autant plus. Dans maints endroits de son étude, le grand-duc a justement marqué l'énorme influence que causa sur l'âme d'Alexandre la mort violente de son père. Une série de documents inédits qu'il a publiés fournit à l'historien des témoignages de la transformation et du développement graduel des idées d'Alexandre sur la religion. Ces idées lui avaient été suggérées par le douloureux événement par lequel débuta son règne. Ce fut l'année 1812 qui provoqua dans l'âme d'Alexandre une religiosité exaltée. La lecture des livres saints, l'interprétation à sa façon des textes sacrés, les entretiens avec des piétistes comme Golitzyne et Kochéleff, imposèrent à son esprit en quête de l'inconnu la conviction que ce fut la Providence seule qui l'avait guidé et assisté dans la lutte contre l'envahisseur et que lui, Alexandre, était son élu. Dans ces idées, il fut secondé par l'enthousiasme du peuple russe avec lequel il était entré en parfaite communion. Au lieu de cultiver ce rapprochement avec la nation pour le bien de sa patrie, il se posa, sous l'inspiration de ses idées mystiques, comme

libérateur des peuples, choisi par la Providence pour consolider la foi religieuse de toutes les nations. Cette nouvelle tendance politique, dont fait mention pour la première fois le traité de Kalish, et que souligne le grand-duc Nicolas, servit de base à la Sainte-Alliance que nous savons, d'après la lettre d'Alexandre à Golitzyne, avoir été conçue par lui en 1814 durant son premier séjour à Vienne. La Sainte-Alliance émoussa l'idée de la patrie; l'alliance qui n'admettait qu'une politique générale obligatoire, pour le salut de tous, aux peuples et aux rois, avait en vue l'établissement du royaume de Dieu sur la terre et la lutte contre l'empire du mal, l'œuvre de Satan, les principes désorganisateurs de la Révolution. C'est ainsi qu'Alexandre comprenait sa mission. En se remettant à la direction et aux déterminations du Très-Haut, il se défaisait de sa volonté propre, de cette volonté si faible qui l'avait conduit à faire le mal. Grâce à ces inspirations vers l'Infini, à ces utopies irréalisables, Alexandre ne fut pas de force à fonder une œuvre solide et imposante qui lui valût l'épithète de Grand, dont Nicolas Mikhaïlowitch le croit digne. Peut-être ne cherchait-il dans ce recueillement religieux, ces lectures pieuses et ces prières quotidiennes, que le rachat de sa faute qui a pesé sur lui toute sa vie durant. Investigateur infatigable, esprit tourmenté, Alexandre s'adressa en dernier lieu au pape, espérant trouver un apaisement suprême dans le catholicisme, même au prix d'une couronne de martyr. Il est curieux de signaler que cette pensée de périr en glorifiant l'idée de l'unité de la chrétienté soit apparue à Alexandre au moment même où il apprenait que des conjurés révolutionnaires se préparaient à attenter à ses jours.

Il est bien difficile de pénétrer l'âme complexe d'un homme tel qu'Alexandre, surnommé à juste titre « le sphinx ». Le grand-duc Nicolas, en traçant de main de maître sa caractéristique et en publiant des documents qui servent à la définir, a levé le voile.

Serge Goriaïnow.

SANARY

ET LE

SIÈGE DE TOULON

(*Suite*[1])

VII

Les éléments font défaut pour discerner dans les environs de Toulon les vieux chemins seigneuriaux des vieux chemins voisinaux, destinés à faire communiquer entre eux les villages voisins les uns des autres. Quatre anciens chemins traversaient, il y a cent vingt-cinq ans, le territoire de Sanary. C'étaient ceux de Bandol à Ollioules, de Bandol à Toulon, de Bandol à Sanary et d'Ollioules à Sanary. C'étaient là les principales voies suivies le plus ordinairement, sans compter divers chemins de traverse ou non.

D'après un document du dix-septième siècle, faisant partie des archives de La Cadière, l'ancien chemin de Marseille à Toulon par le littoral passait à Tauroentum (Les Lèques)[2] et à Poutié, d'où une bifurcation sur Saint-Nazaire par Val-Longue, laquelle longeait la plage *dels Runcels* et aboutissait en fin de compte dans le voisinage des Embiez[3]. Selon un

1. Voir *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* de janvier-mars, avril-juin et juillet-septembre 1913.

2. Près de Saint-Cyr.

3. Giraud, *Dict. top. et Rép. archéologique du canton du Beausset*, p. 35 et 146.

texte que j'ai publié ailleurs, on doit rectifier *dels Runcels* en *dels Rausels*[1]. D'une manière générale, entre Bandol et Toulon, se voyaient à peu près partout, à la fin de l'ancien régime, de vieux chemins longeant la mer ou passant à sa proximité, en médiocre état, mais parfaitement accessibles à l'infanterie.

L'autorité militaire possédait des documents de premier ordre d'origines diverses et dont l'étude était indispensable aussi bien pour la défense de Toulon que pour l'attaque de cette ville. Malheureusement, ils étaient restés entre les mains d'officiers ayant acclamé Louis XVII. C'est ainsi qu'à la suite des événements de 1707, le plan des fortifications de la rade du Brusc avait été levé par Mazein, ingénieur du Roi (1709). L'année suivante, le comte de Grignan avait fait dresser le plan de la situation des côtes aux abords de Sanary par Dumas, ingénieur (1710). Le plus rare relevé de cette région, qui ait été établi au dix-neuvième siècle, est celui de l'année 1866. L'exemplaire déposé dans une grande bibliothèque de la région, y a été volé, comme celui du plan de 1842[2].

Selon le registre des sépultures, un mendiant mourut en 1710 au logis de Mre Deprat, sis sur le grand chemin de Bandol à Toulon[3], quelque peu primitif, malgré son nom et existant depuis un temps immémorial. Pour une fois, nous refuserons créance entière à des textes, car ils mentionnent la « construction » du chemin de Bandol à Toulon (1741). Il s'agissait, en réalité, non d'une « construction », mais d'un élargissement notable. Un autre grand chemin était le chemin allant de Bandol à Ollioules par le quartier d'Aran, à 2^k^ 500 environ de Sanary. Il est qualifié également l'ancien chemin de

1. R. V. C. *Notes hist. sur Sanary* (*Var*). Il contient une courte notice sur le port de Saint-Nazaire, dont une partie fut creusée à 5 mètres.

2. On peut consulter, à la mairie de Sanary, le *Plan des rades du Brusc, de Bandol et du port de Saint-Nazaire, levé en 1839 et dressé en 1842*, etc. Ce plan est imprimé. Les mêmes archives conservent un carte manuscrite du port de Saint-Nazaire et de la rade du Brusc.

Le plan de 1842 est l'œuvre de Bourguignon, Duperré, Béjat, Lieusson et Delamarche.

3. Noyon dans la *Statistique*, etc., cite de son côté le vieux chemin de Bandol à Toulon.

Bandol. La Buege, longue de 568 mètres, constitue une véritable annexe du chemin de grande communication n° 11 d'Ollioules à Saint-Nazaire. Prenant naissance au point dit le Pas-du-Puget, elle tend vers le nord et elle aboutit au chemin de Saint-Roch, du nom d'une chapelle de ce nom, d'aspect singulier, remontant au moins en partie au dix-septième siècle et entièrement rétablie en 1819. Le chemin de la Gorguette est bien antérieur à 1753 et le chemin de Bandol à Toulon fut réparé en 1701. Des améliorations furent apportées au chemin d'Ollioules aux abords du Pas-du-Puget, dès 1700 et notamment en 1749, pour ne citer que les principales. Cette dernière dénomination, aujourd'hui à peu près disparue, avait une telle vogue, que le chemin d'Ollioules était appelé à l'occasion le « chemin qui passe au Pas-du-Puget ». En provençal *Puget* désigne un monticule et *Gorguette* est synonyme d'étroite vallée, de défilé, de gorge [1].

Quelques mots sur le chemin de Reynier et sur la batterie de la Plage qu'il longeait sont indispensables. D'après le précis transcrit en 1823, la commune de Sanary possédait au bord de la mer un terrain dit La Plage, limité par la Reppe. Les habitants allaient s'y promener et les courses de chevaux avaient lieu là les jours de fêtes. La partie la plus éloignée renfermait des fosses servant à détremper la chaux, et l'usage le plus habituel de la Plage était de servir d'étendage pour les filets. Le chemin de Reynier la bordait d'un côté et de l'autre les flots y déposaient du sable et des cailloux. Les pêcheurs teignaient leurs filets dans un bâtiment contigu appartenant aux hoirs Estienne et tout le quartier prit de là le nom de Tignidou. La possession de diverses parcelles de ce terrain suscita un long procès engagé par la commune [2].

1. Par actes reçus Me Reboul, notaire (1817), Deluy, recteur de la succursale de Saint-Nazaire, acquit des mariés Cadet de Fontenay-Pivot les « emplacements et restes » des chapelles Saint-Roch et N.-D.-de-Bonrepos et les livra au culte. La première ne tarda pas à être entièrement réparée (1819) (*Archives de Sanary* D3).

2. Il fut question en 1792 d'effectuer des réparations au port de Sanary et à la plage du Brusc (P. V. *de l'assemblée administrative du district de Toulon*, etc.). La plage de Sanary fut passée sous silence.

La rue de la Plage existe toujours; elle est prolongée par le boulevard des Bains, de création moderne.

L'installation de la batterie de la Cride est peu antérieure à 1695[1]. Cette même année, elle fut mise en état par ordre du maréchal de Tourville, venu en personne pour étudier la valeur stratégique du littoral[2]. Des mortiers, des canons et de la poudre y furent portés immédiatement. Le traitement du garde incomba à la communauté. Après avoir été supprimé d'une façon intempestive il y a une trentaine d'années, cet important poste est rétabli en ce moment (1913) et muni de tous les perfectionnements dus à la science moderne.

La destinée de la batterie de la Plage, non mentionnée par les auteurs, a été tout autre. Elle a dû être la première construite autour de la rade et l'accroissement de la population de Sanary entraîna la constitution d'autres batteries sises à une plus grande proximité de la haute mer. En 1746, les canons qui se trouvaient à la batterie de la Plage furent transportés à celle de Portissol[3]. Le 2 prairial an III, le sol et les briques de la première de ces batteries furent charriés à la dernière par ordre de Barraud, ingénieur à Toulon[4]. A notre époque, le promeneur aperçoit une borne, disposée en face de la villa Boyer et presque vis-à-vis le boulevard de l'Avenir, sans se douter que là se trouvait autrefois une batterie. Le lieutenant-général de Thomond ou de Thomon visita en personne les batteries de la Cride et de Portissol (1758)[5].

Dès la fin de l'année 1790, Bernard et Beaumont, l'un des ingénieurs de la ci-devant Provence, furent chargés de dresser le tableau des routes et d'étudier les améliorations les plus urgentes. Furent décidées des réparations à effectuer en 1791

1. Pour citer encore un nom, rappelons que Vollaire, dessinateur à Toulon, fit la carte topographique du port de Sanary (1757).

2. *Registre des délibérations, passim.*

3. La batterie de Portissol était, au dix-huitième siècle, considérée comme indispensable pour la sûreté de Sanary.

4. Le prix fait du môle fut donné en 1654 (*Archives de Sanary*, L_1). Il doit s'agir du môle, appelé de nos jours le vieux môle.

5. Le registre des délibérations le qualifie maréchal. D'après les ouvrages relatifs à cette époque, que j'ai pu consulter, il était lieutenant général.

au chemin de Saint-Nazaire à Ollioules et à une partie du chemin de Toulon à Six-Fours, Saint-Nazaire et La Seyne. Depuis plusieurs années, le chemin de Saint-Nazaire à Ollioules était « absolument impraticable »[1].

Un lettre du vice-président du district de Toulon annonça la reconnaissance de l'état de ces chemins (9 juin 1792). Avant 1791, la Reppe avait causé de graves dégâts au grand chemin d'Ollioules. Coulomb fut déclaré adjudicataire des travaux. La muraille du Pas-du-Puget fut rebâtie. 2.119 toises du chemin de grande communication d'Ollioules à Saint-Nazaire, 94 toises du chemin de Toulon à La Seyne et 1.680 toises de la portion de la route de Toulon à Ollioules comprise entre la Porte de France et la Route Neuve furent remises en état[2].

Le chemin de Saint-Nazaire à Bandol par la Gorguette avait été créé en 1610. Saint-Nazaire était alors dépourvu de port, tandis que les documents citent le port de Bandol dépendant de la communauté de La Cadière. Dès le règne de Henri IV, de grands progrès avaient été accomplis en Provence, en matière de viabilité.

D'une manière générale, en l'an X, Fauchet signalait l'état lamentable des routes[3]. Cette fâcheuse situation dérivait à la fois d'un défaut d'entretien à ce moment-là et de la mauvaise qualité des pierres employées antérieurement pour l'empierrement.

De graves critiques ont été élevées contre les conceptions stratégiques de Carteaux, avec apparence de raison. La question au point de vue topographique n'avait pas encore été traitée, faute d'indications, que seuls des séjours prolongés à Sanary m'ont permis de recueillir. Au cours du dix-neuvième siècle, la configuration de la viabilité aux abords de Toulon a subi de telles modifications par des créations de voies et par des améliorations (élargissements et rectifications), que l'œil

1. *Archives de Sanary*, D_4 et FF.

2. *Procès-verbal de l'assemblée administrative du district de Toulon*, etc., p. 13-14.

3. *Stat. du dép. du Var, passim.*

le plus exercé aurait de la peine à les reconnaître par le seul examen du terrain.

Malgré l'extrême obligeance de M. Mary-Lasserre [1] et en dépit de la classification des archives de sa ville natale par le jeune Henri Flotte, c'est à grand'peine que j'ai pu glaner çà et là des données à la fois certaines et inédites. Leur étude démontre aisément que si Carteaux, dès son arrivée dans le département du Var par l'ancienne route royale, avait fait gagner à ses troupes les chemins du littoral dans la direction de La Seyne, il eût évité de perdre des jours précieux au défilé d'Ollioules et de sacrifier des existences si utiles à la patrie. Le siège de Toulon eût pu être commencé plus tôt et qui sait si la ville rebelle à la Convention n'aurait pas été reprise à bref délai.

L'ensemble des documents actuellement connus et l'inspection des lieux permettent d'admettre ces conclusions. L'objection, que l'on pourrait tirer de l'impossibilité de faire circuler des convois sur des chemins en médiocre état et d'une valeur inférieure à celle de la route ci-devant royale, est anéantie si l'on songe que la plus grande partie de ces convois pouvait être transportée par voie de mer, grâce à l'outillage des petits ports marchands de Bandol et de Sanary. De la sorte, Carteaux pouvait enfin empêcher les communications de l'ennemi avec Ollioules. Même sans cartes, ce général pouvait sans peine être guidé par les gens du pays, après avoir recueilli des renseignements auprès de la municipalité du Beausset, par exemple. Jamais n'aurait pu être élevé le Petit Gibraltar des Anglais. C'est le 21 septembre, seulement, que le général Delaborde put occuper La Seyne, bombardée d'ailleurs tout de suite par Hood, parce que les habitants avaient construit un brûlot pour l'armée républicaine et avaient ainsi violé le neutralité promise (23 septembre)[2]. D'après des auteurs

1. Représentant par sa mère, née de Coulomb, cette ancienne famille essentiellement toulonnaise et actuellement tombée en quenouille (Cf. Teissier, *Armorial de la ville de Toulon*, p. 37).

2. Cottin, *Toulon et les Anglais*, p. 213-214.

mal informés, pour reprendre Ollioules, Carteaux aurait fait passer l'une des colonnes de son armée par Saint-Nazaire après lui avoir fait contourner la montagne. Dès l'occupation de Toulon par les alliés, l'enthousiasme des villages fédérés avec cette ville, tels qu'Ollioules, ou ayant été sous la domination des fédéralistes, tels que Bandol, avait singulièrement baissé. De Bandol à La Seyne, les populations auraient acclamé comme des sauveurs les soldats républicains, tout à fait au commencement du mois de septembre[1].

Cependant les circonstances atténuantes peuvent être plaidées en faveur de ce général, car il était dépourvu de cartes. A deux reprises (12 et 15 septembre) il en sollicita l'envoi et il demandait les cartes de la France[2]! Mon Dieu! Quelles prétentions étaient donc les siennes!

Son désir fut exaucé plus tard. Je possède en effet quatre feuilles de la carte de Cassini, me provenant d'une autre source que le brevet de la nomination d'Alméras. Elles portent chacune l'écusson bien connu de Vignon « marchand de cartes de géographie, rue Dauphine », à Paris. La qualité prise par Carteaux sur l'une d'elles prouvent qu'elles lui ont été livrées pendant son séjour à Grenoble comme commandant en chef de l'armée des Alpes (9 novembre 1793). Ce sont les n°s 88, f. 80. Saint-Marcellin (Loire); 120, f. 119 (n° barré), Die; 121, f. 136, Vaison; 150, f. 137, Barraux. Chacune des feuilles est munie d'une fiche en parchemin : n° 88, Saint-Marcellin; n° 120, Die; n° 121, Vaison; n° 150, Barraux[3]. Elles portent en outre l'étiquette correspondante : n° 88, Saint-Marcellin; f. 80; n° 120, Die, f. 119 (n° barré); n° 121, Vaison, f. 136; n° 150, Barraux, f. 137. Les fiches et les étiquettes ont été garnies par Carteaux lui-même. Sur la feuille de Die, nous lisons : « Au général Carteaux commandant *E*n chef *L*'armée des Alpes. » Après avoir inscrit son nom, il

1. Nous l'avons déjà dit, le premier détachement de l'armée de Carteaux parvint à Sanary le 8 septembre, deux jours après la reprise d'Ollioules par cet officier.
2. Laval, *Op. c.*, p. 408-409.
3. L'orthographe ancienne a été suivie : Barreaux.

avait apposé sa signature. Puis il s'est ravisé pour ajouter sa qualité.

L'écriture n'est pas sans ressembler à celle de Frédéric II, roi de Prusse. Fine et assez élégante comme celle-ci, son examen met en relief cependant l'absence de liaison des lettres, indice d'un défaut d'esprit de suite dans les idées. Cette élégance est là, il est inutile de l'ajouter, le seul point de contact entre un homme de génie et un incapable. D'ailleurs, l'écriture de Carteaux est plus fine que celle de Frédéric II.

Le point terminus du tramway de Toulon à Ollioules est voisin de l'entrée du pont sur la Reppe, défendu vaillamment par les alliés. De ce côté-là et d'après le poteau-indicateur, l'entrée des gorges se trouve à 59 kilomètres de Marseille. L'aspect des lieux permet de se rendre un compte exact des causes des combats, dont cette petite ville, assez curieuse à visiter et située à 6 kilomètres de Toulon, a été le théâtre. Le défilé, ravagé par le mistral, traverse un groupe de montagnes pelées ou couvertes de pins maritimes, mais montrant dans leur partie inférieure nombre d'oliviers, et semble provoquer la lutte par sa forme et par son allure rude et sauvage. Toutefois de gros blocs calcaires y rappellent ceux de la forêt de Fontainebleau, de pacifique réputation. Carteaux, sous le coup d'une vive émotion, a qualifié de terribles, avec raison, les célèbres vaux d'Ollioules qu'il lui eût été si facile d'éviter. La marche de ses troupes par les chemins de la côte à partir de Bandol eût été moins rapide que par la route nationale, mais elles seraient parvenues néanmoins plus promptement sous les fortifications de Toulon.

Des preuves du sac d'Ollioules après sa reprise ont été déjà données par divers auteurs. Comme elles ont été contestées, il est utile d'en administrer une nouvelle. Le 28 messidor an III (16 juillet 1795), la municipalité de ce lieu délivra un certificat à Toulouzan. Il le présenta à celle de Sanary en faisant constater que « la commune d'Ollioules ayant été livrée au pillage « après un combat sanglant qui eut lieu entre l'armée française « et celle des Anglais, les pétitionnaires prirent la fuite pour

« éviter les dangers auxquels ils étaient exposés » (7 septembre)[1]. La part prise par les Anglais à cette affaire ayant été prépondérante, leur nom est seul cité à l'exclusion de celui des Espagnols.

Bientôt 3 dragons et 3 carabiniers firent étape à Sanary. Du 9 au 12 septembre, le capitaine Mathieu s'y rendit au sujet de l' « armement des batteries et pour prendre des mesures sur « le vaisseau ennemi qui avait brizé ou démonté nos batte- « ries »[2]. C'est seulement le 14 que le capitaine Guynet ou Guinet put occuper Le Brusc. Les premiers soldats parvinrent à Sanary les 8 et 9, par petites sections, et cette ville en compta, à partir du 11, un assez grand nombre.

Au cours du siège et en 1794 elle fut occupée par des détachements plus ou moins importants du 10e bataillon de la Drôme[3], de la 1re compagnie d'artillerie de la Lozère, du 1er bataillon du Mont-Blanc, de la Légion allobroge, etc.

VIII

Depuis longtemps, on l'a vu, l'attention des personnes compétentes était portée sur les batteries, leur organisation et leur entretien. Évidemment, le matériel seul ne pouvait rendre aucun service. Aussi dut-on rechercher un personnel exercé, que l'on trouva en nombre suffisant parmi les régiments de la région. Mais dès le début du siège, des réquisitions devinrent nécessaires.

Citons pour mémoire trois lettres[4] de Barras, commandant l'artillerie à Toulon : 1° du 11 octobre 1792, pour fourniture

1. *Registre des délibérations*, f. 204.

2. *Archives de Sanary*, L_1.

3. Le 3e bataillon de la Drôme s'immortalisa au siège de Lyon (*Courrier d'Avignon*, n° 213). De La Farlède, Barras écrivait le 15 décembre : « Le bataillon de la Drôme n'est pas arrivé. » (POUPÉ, *Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le Midi*, p. 83.) Parmi les bataillons envoyés dans le Midi les uns descendirent le Rhône dans des bateaux, les autres vinrent à pied (*Courrier d'Avignon*, n° 279, 25 frimaire).

4. Entièrement autographes (*Archives de Sanary*, H_2).

d'huile et de chandelle à la batterie de la Cride; 2° du 1er décembre suivant, au sujet d'une demande d'affûts et de l'envoi de cartouches; 3° du 31 décembre, adressée au maire, concernant un navire qui n'avait pas voulu se faire connaître. Rappelons en même temps une lettre de Combis, maréchal de camp commandant à Toulon (23 mars 1790), relative aux batteries.

En attendant les événements, Ravel, directeur en chef de l'artillerie à Toulon, et les administrateurs composant le directoire du district de cette ville avaient fait déposer dans la « grosse » tour de Sanary les effets nécessaires à l'armement des batteries voisines (mai 1792). Le registre des délibérations constate qu'elle avait été transformée en magasin pour le service des batteries, à la tête duquel avait été placé un garde-magasin (juin)[1].

Dès le 13 septembre, des billets manuscrits avaient été distribués dans toutes les maisons de Sanary :

Au nom de la loy

Il est ordonné à touts les marin et autres qui ont de talents pour l'artillerie[2] et ceux quil avait servi dans les bapterie de serendre à huit heures devant la municipalité. A Saint-Nazere le 13 septembre 1793.

MATHIEU, capne, BONNEGRACE, off. m.[3]

Ces deux personnages étaient trop minces pour que cet ordre sortît à effet. Carteaux[4] fut obligé d'intervenir :

Jean-François Carteaux, général en chef des armées de la République Française, commandant l'Armée du Midi[5] et d'Italie, requiert

1. *Archives de Sanary*, H 1.

2. La lettre du 10 septembre, due à Gasparin et à Saliceti, relative aux deux mortiers que les Sanaryens auraient laissé enlever par les Anglais et aux événements que nous avons déjà narrés, a été publiée dans le *Mercure françois* (no 113 du 28 septembre 1793) (Bibl. d'Avignon) et, d'après le *Moniteur* (séance du 18 septembre), dans le *Recueil des Actes du Comité de Salut public*, t. VI, p. 413.

3. *Archives de Sanary*, H 2.

4. Selon LOURDE, Carteaux aurait fait réarmer les batteries de Saint-Nazaire et de Bandol (!) dès le début de l'occupation de Toulon par les Anglais (!) (*Hist. de la Révolution*, etc., t. III, p. 318).

5. Imprimé jusque-là.

la municipalité de Saint-Nazaire de faire partir sur le champ et pour être employés au service de la république tous les canoniers les plus propres à servir les pièces. Ces citoyens se rendront aux batteries de la Côte et seront placés aux différents postes d'après les ordres qu'en donnera le citoyen Mathieu, capitaine d'artillerie. La Municipalité demeure prévenue qu'elle sera responsable du retard qu'elle apporteroit à exécuter la présente réquisition.

Carteaux,

Au Quartier général d'Oulioules, le 22 septembre, l'an 2[e] de la République Française[1].

Le 4 octobre suivant, à Nice, les représentants Robespierre jeune et Ricord durent tenir compte de la pétition émanant de Pierre Bella, capitaine, Jacques Gastaud ou Gastoud, lieutenant, et Antoine Mouton, sous-lieutenant aux postes des batteries de Graillon et de la Gabelle. Après avoir proclamé l'importance de la connaissance du maniement du canon, après avoir insisté sur les dangers de l'immixtion dans la police de l'armée des corps constitués, après avoir constaté que la compagnie levée par le général Mouredon ne pouvait être dissoute à cause de la promulgation de la loi concernant la levée en masse des citoyens, puisque cette compagnie avait été formée pour protéger les côtes contre les incursions des ennemis et qu'elle faisait un service militaire, ces représentants décidèrent qu'aucun détachement ne serait déplacé sans le consentement de ses officiers, que les corps constitués devaient rester à l'écart de l'administration militaire et que la compagnie se trouvant aux batteries de Graillon et de la Gabelle resterait à son poste[2].

Le 8 octobre, les représentants du peuple délégués dans les départements méridionaux, Charbonnier et Pomme l'Américain, chargèrent Martin, commis d'administration, et deux canonniers, de l'inspection des batteries des côtes de Marseille à Toulon, de recueillir des renseignements sur les citoyens

1. *Archives de Sanary*, H_2.
2. *Archives de Sanary*, D_4.

chargés de leur défense et de l'arrestation des personnes suspectes dans les communes avoisinant les côtes[1].

Les canonniers improvisés ou non avaient une singulière idée de leurs devoirs et se méprenaient sur leur valeur.

La municipalité de Sanary autorisa « l'assemblée », le 21 frimaire (11 décembre 1793), de la compagnie des canonniers (17 présents) pour demander au général d'artillerie le changement de leurs chefs qui « n'ont aucune connoissance de « l'art du canonage » conformément à l'acte constitutionnel, pour le salut et dans l'intérêt de la République. Et cependant, l'instant était critique. Plus que jamais la discipline était indispensable.

L'année suivante, peu de temps après la prise de Toulon, le manque d'artilleurs était presque absolu. Le commandant de l'artillerie de la Côte, Mathieu, enjoignit, le 11 ventôse an II (1er mars 1794), à la municipalité de Sanary de requérir trente cultivateurs ou « gens qui sont oisifs » pour le service des pièces d'artillerie de la côte de ce lieu. La Société populaire s'était occupée de cette question, la veille, 10 ventôse. Pardigon, maire, tout en facilitant cette opération, eut le courage de déclarer qu'il était désirable de ne pas « perdre de vue que « si la République a besoin de déffenseurs, elle a besoin égal« lement de cultivateur » (11 ventôse). Mathieu avait invoqué la nécessité d' « un état de deffence respectable pour éterminer « et canoner les vaisseaux ennemis »[2]. Nommé maire le 13 novembre 1791, par l'assemblée des citoyens actifs, Pardigon, qui devait être « puni de mort », fit preuve d'un zèle et d'une énergie extrêmes dans les plus mauvais jours et remplit avec dévouement son mandat. Il tint toujours compte, dans la mesure du possible, des délibérations prises par cette Société populaire, la Société des Amis de la liberté.

Les documents sont en général muets au sujet des munitions concernant l'artillerie. Cette circonstance semble attester, sinon leur abondance pendant le siège, du moins leur livraison en

1. *Registre des délibérations*, f° 59-60.
2. *Archives de Sanary*, H_2.

quantité suffisante par le service compétent. La célébration de la prise de Lyon fut même l'occasion d'un véritable gaspillage, d'après une lettre inédite :

Ollioules, le 13 octobre l'an 2 de la République Françoise.

Les représentants du peuple près l'armée dirigée contre les rebelles de Toulon à la municipalité de Saint-Nazaire.

Nous avons reçu, citoyens, avec votre lettre d'aujourd'hui et l'arrêté qu'elle contenoit, les trois papiers relatifs aux vaisseaux hollandais retenus dans votre port et qui ne nous avoient pas été remis précédemment. Soyés exact à suivre les ordres que nous vous avons donné ce matin.

Salut et fraternité,

GASPARIN, SALICETI.

P.-S. — Vous serés bien aises en qualité de bons républicains d'apprendre que Lion est réduit et que les troupes qui on rendu cette ville à la liberté vont se joindre à nous pour détruire Toulon, mais nous vous chargeons expressément de donner à cette nouvelle toute la publicité possible soit auprès des habitants soit auprès des troupes de la République et de la faire solenniser demain à midi précis par une décharge de toute l'artillerie des cotes.

La décharge générale de toutes les pièces à un même moment dut singulièrement surprendre les Toulonnais et semer quelque peu la terreur dans leur sein (14 octobre)[1].

D'après un état, incomplet d'ailleurs, les administrations locales servaient d'intermédiaires pour le transport et la remise à destination de certains objets de première nécessité. Cet état renferme la liste des quintaux d'huile livrés à la municipalité de Sanary, à partir du 28 frimaire an II (18 décembre 1793), pour l'hôpital ambulant, les batteries et les vaisseaux hollandais, conformément aux réquisitions[2].

Le 18 octobre Hubert, officier au 59e régiment d'infanterie, faisant partie de l'armée de Carteaux, adressa une lettre datée

1. *Archives de Sanary*, H 2.
2. *Archives de Sanary*, H 2.

de Saint-Nazaire, où il se trouvait avec un détachement pour y garder dans le port les neuf vaisseaux hollandais « confisqués au profit de la *Sans-Culotterie* », et affirma que les Anglais avaient eu recours aux forçats pour enterrer leurs morts[1]. Il est vraiment étonnant que les vaisseaux hollandais, que nous retrouvons cités une fois de plus, n'aient pas été utilisés tout de suite pour le ravitaillement de l'armée républicaine et qu'ils n'aient pas été remis aux mains des gens de métier, marins ou matelots, plus compétents certainement que des fantassins[2].

Un sentiment incompréhensible retint à Nice les représentants du peuple. Eurent-ils des doutes sur l'issue de la lutte? Craignèrent-ils d'être mêlés directement aux hostilités? Quoi qu'il en soit, leur attitude dans cette grave circonstance mérite un blâme.

République française,
Une et indivisible,

Les représentants du peuple près l'armée d'Italie, aux officiers municipaux de la commune de Sanary[3].

La patrie en danger réclame, citoyens, tous les défenseurs enrôlés dans les différens bataillons de la République. Nous savons qu'il en est dans votre commune qui n'ont point rejoint leurs corps et nous vous requérons sous votre responsabilité individuelle de les faire partir sur le champ; le moindre rétard dans l'exécution de cette disposition à laquelle est attachée le salut de la liberté en faisant disparoître votre caractère de citoyen et de magistrat du peuple, ne vous présenteroit plus que comme son ennemi, que comme complice de toutes les trahisons dont il est environné. Il n'est plus qu'un cri pour les républicains, *aux armes, guerre aux tyrans, guerre aux conspirateurs, guerre aux fédéralistes et aux ennemis de l'égalité*. Marchons tous en masse et dans un mois cette horde

1. *Courrier d'Avignon,* faisant suite au *Courrier* de Sabin Tournal et rédigé par une société de gens de lettres, amis de la Constitution (n° 225, du 1er jour de la première décade du deuxième mois de l'an II, p. 900).

2. Cf. aussi, au point de vue général, la lettre du 15 octobre 1793, écrite par un volontaire avignonnais et datée du camp d'Ollioules (*Même Courrier,* n° 222).

3. Ce nom est manuscrit, ce qui prouve que cette circulaire a été expédiée dans plusieurs communes.

de scélérats ne souillera plus la terre de la liberté, la paix renaîtra et la patrie sera libre.

Paul BARRAS, RICORD, FRÉRON, ROBESPIERRE jeune.

Nice, ce 17 septembre 1793, l'an second de la République française[1].

Cette circulaire imprimée avait été lancée pour donner plus de poids aux ordres du général Carteaux et pour prévenir les défections. Celui-ci venait en effet de dresser ses premières réquisitions.

Jean-François Carteaux, général de brigade des armées de la République Françoise, employé à celle des Alpes et commandan l'armée destinée à repousser les rébelles (*sic*) de Marseille et toute force départementale[2].

Requiert la municipalité de Saint-Nazaire de fournir sur le champ vingt-cinq hommes d'un patriotisme reconnu, pour être joint au battaillon (*sic*) qui leur sera désigné; les dits vingt-cinq hommes seront pris sur les citoyens qui ne font aucun service dans l'armée de la république :

CARTEAUX.

Au quartier général du Beausset, le 14 septembre 1793, l'an 2 de la République françoise.

La signature est accompagnée d'un cachet aux deux légendes : *Commandant général-République Française*. Dans le champ, la République avec ses attributs[3].

Cet ordre fut exécuté sur-le-champ, car le général Mouret écrivit bientôt à la même municipalité une lettre, entièrement manuscrite :

Au camp, près Toulon, ce 25 septembre 1793, l'an 2 de la République française.

Citoyens,

En applaudissant au zèle de vos habitans, je ne puis m'empêcher de vous demander à completter la compagnie que vous avez envoyée et de laquelle je suis fort content; je compte trop sur le

1. *Imprimé, petit in-f°, s. l. n. n. n. d.* (*Archives de Sanary*, D_4).
2. En-tête imprimé.
3. *Archives de Sanary*, D_4.

zèle et le patriotisme de vos habitants pour me faire espérer que vous enverrés encore une quinzaine d'hommes propres à porter les armes.

Le général de brigade,

MOURET[1].

Les représentants du peuple près l'armée des Alpes, mécontents de l'attitude de la municipalité d'Ollioules, désignèrent trois commissaires municipaux pour remplir les fonctions de cette dernière[2]. Ceux-ci ne tardèrent pas à se plaindre aux officiers municipaux de Saint-Nazaire de l'enrôlement forcé dans le bataillon de ce lieu de plusieurs citoyens domiciliés dans le territoire d'Ollioules et à demander la radiation des soldats visés, portés d'ailleurs sur la liste de leur domicile (3 octobre 1793)[3].

Le salut de la patrie ne pouvait permettre la moindre tergiversation, et le recours aux menaces relativement à l'exécution des décisions prises était pour ainsi dire devenu obligatoire. Aussi, en transmettant deux arrêtés des représentants du peuple, en date du 14 et du 19 septembre, et importants, les administrateurs du district de Beausset rendirent les officiers municipaux de Saint-Nazaire personnellement responsables de leur exécution[4]. Mais autant le ton employé par Carteaux était impératif, autant la formule employée par d'autres généraux était polie.

Au bas d'une pétition recommandée à l'attention de la municipalité de Saint-Nazaire (nom ancien conservé) par le

1. *Archives de Sanary*, D 4.

2. Ces commissaires jouèrent un rôle assez important et firent preuve d'une grande activité. C'est, semble-t-il, vers la fin du mois de brumaire que les soldats purent recevoir enfin des rations de viande, d'une manière suivie. Le directeur des boucheries de l'armée, dont le nom n'est pas connu, demanda des palans pour suspendre les bœufs tués « étant obligés d'établir la tuerie au camp ». Ollioules étant dépourvu de ces objets, les commissaires requirent la municipalité de Saint-Nazaire de les leur « fournir dans le jour, la chose étant très urgente » (28 brumaire) (18 novembre 1793).

3. *Mêmes Archives*, D 4.

4. *Archives de Sanary*, D 4.

général de brigade Garnier[1], commandant l'aile gauche de l'armée révolutionnaire devant Toulon (2 frimaire an II) (22 novembre 1793), nous retrouvons en effet les mots : « prions la municipalité »[2]. A ce moment-là, le fléau de la désertion continuait à exercer ses ravages, d'après une lettre émanant des officiers, des sous-officiers et du caporal d'une compagnie mentionnant la fuite de cinq soldats (au camp, le 22 novembre 1793).

A son tour le général divisionnaire, André Mouret, dut signaler le 24 ventôse an II (14 mars 1794) de Toulon (Port-la-Montagne) « l'infinité » de déserteurs vivant tranquillement à Saint-Nazaire « dans un temps où la patrie appelle tous les « bons français sous les drapeaux ». Plusieurs documents révèlent un pareil état d'âme chez les marins comme dans l'armée de terre au sortir du siège. Diverses mesures fâcheuses avaient provoqué un réel mécontentement. Le dévouement de quantité de soldats n'avait pas été récompensé d'une manière suffisante.

Ainsi, par une pétition, Jean-Félix Recours, cultivateur du canton de Sanary-Beauport, exposa que « ses sentiments « invariables du plus pur républicanisme le firent voler des « premiers au secours de ses frères d'armes contre l'infâme et « rebelle ville du cy-devant Toulon d'après l'invitation qui fut « faite à tous ses concitoyens par la Société populaire de notre « commune ». Ensuite il déclara ne pas « vouloir venter son « courage et sa valeur qu'il a montré devant cette abominable « ville, n'ayant fait que son devoir pour s'être aidé à chasser « nos ennemis du sol de la liberté ». Il demandait à regagner ses foyers, étant « hors de la réquisition de dix-huit à vingt-« cinq ans » puisqu'il était âgé de trente-deux ans et était obligé de subvenir aux besoins de son père infirme et ayant soixante-dix ans et de sa sœur estropiée. La municipalité et le comité de surveillance de Sanary déclarèrent qu'il n'y avait lieu à délibérer, malgré la sincérité des motifs invoqués, de

1. Il avait été promu à ce grade le 12 septembre précédent. Le Dr Robinet lui a consacré une étude dans son *Dict.*

2. *Archives de Sanary*, H_1.

conformité à l'arrêté du Comité de Salut public du 13 ventôse précédent[1], chaque soldat devant rester rigoureusement à son poste[2]. Cette solution était véritablement injuste. L'horizon était encore sombre, mais une décision de faveur eût produit une excellente impression dans un cas particulier.

Le retour offensif des alliés ou tout au moins des Anglais était à redouter. Aussi prit-on pendant plusieurs mois de grandes précautions et les batteries des côtes furent-elles maintenues en état. D'après le relevé du 1er prairial an II (20 mai 1794), la compagnie des canonniers-marins de la côte du Brusc occupait en effet, au nombre de 60 hommes, les batteries du Cap Nègre, de Rayolet et de la Lauve. Cette dernière, de création récente, se trouvait vers la haute mer de l'autre côté des collines du Brusc. La compagnie des canonniers-marins de la côte de Sanary-Beauport répartie entre les batteries de Portissol, de la Cride et du Môle (réinstallée récemment) s'élevait à 50 hommes[3].

Les formalités administratives pour la répartition des prises furent très longues et les espérances tournées vers cette distribution parurent un instant devoir être déçues. L'envoi de l'avis fut annoncé par une lettre émanée de l'Administration de la Marine. Il y a lieu de relever l'en-tête « féroce » des lettres de cette nature, portant la devise *Liberté, Égalité ou la Mort,* encadrant la représentation de la Marine au type de la République. Ce type-là est exceptionnel pour la région du Sud-Est. Les lettres des bureaux civils de la Marine furent imprimées très probablement par Aurel, auquel nous consacrerons prochainement une étude. L'*Avis* suivant a dû sortir également de ses presses :

LIBERTÉ ÉGALITÉ

Avis

Le Chef du Bureau des Armemens invite tous les Citoyens, qui ont droit aux Prises faites par les batteries de la côte, lors de la

1. 3 mars 1794.
2. *Archives de Sanary,* G.
3. *Ibid.,* H_2.

reprise de ce Port par l'Armée de la République, à se présenter au bureau des prises, avant la fin de la première décade du mois de brumaire, pour y prendre connoissance des formalités qu'ils ont à remplir, ainsi que des réclamations et jugemens du Tribunal de Commerce qui y sont déposés. Il les prévient qu'aussitôt l'expiration du délai ci-dessus, il sera procédé à la répartition du produit de ces Prises et qu'alors aucune nouvelle réclamation ne pourra être admise.

Port la Montagne, le 24 vendémiaire, l'an 3e[1] de la République Française, une et indivisible.

A. Giverseau.

Port la Montagne, de l'Imprimerie de la Marine[2].

Comment les intéressés accueillirent-ils les décisions prises? Nous l'ignorons pour le moment. Une première tentative de délivrance des sommes s'était heurtée à bien des difficultés.

(*A suivre*)

R. Vallentin du Cheylard.

1. 15 octobre 1794.
2. *Archives de Sanary*, D 4.

LETTRES INÉDITES

DE

MARIE-CAROLINE

REINE DES DEUX-SICILES

au marquis de Gallo

(1789-1806)

(*Suite*[1])

CCXXXI

Vienne, le 3 juin 1801. N° 17.

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance votre lettre du 18 mai. Je devrais par conséquent vous croire en voyage et ne pas me risquer à vous écrire. Mais les événements sont si incertains que pour le cas où vous y seriez encore, je vous écris à tout hasard ne voulant pas que vous manquiez de mes nouvelles et priant le comte de Edvenzl de me la renvoyer si vous êtes déjà parti.

Je ne veux pas parler de ma santé qui n'est pas bonne et ne le sera jamais plus. J'ai la conviction que je n'aurai plus longtemps à souffrir et ne m'en plains nullement. Mais je suis mère et ne puis être indifférente au sort de mes enfants n'ayant plus d'autres soutiens que des gens dont je connais les sentiments. — Mais je ne veux pas vous effrayer et vous parlerai maintenant d'autre chose.

1. Voir *Revue historique de la Révolution française* de janvier-mars 1911 et numéros suivants.

Mes dernières lettres venues par le courrier de Naples sont du 8 mai, celles de Palerme, du 26 avril. Vous avouerez qu'elles ne sont pas fraîches. Celles que j'ai reçues de Naples par la poste vont jusqu'au 12 mai. Tout le monde semblait y être tranquille et content. Pourvu que cela dure. Alquier a déjà ses lettres de créance qu'il remettra au Prince au lieu du Roi, d'après ce que l'on m'écrit. Ils ont été très pressés de nous donner un ambassadeur. Il a bien fallu l'accepter puisqu'on est entièrement à leur merci. La douleur que cela me cause et dont je ne dis rien me mènera au tombeau.

J'attends maintenant avec impatience des nouvelles du nouveau roi d'Étrurie, de toutes les comédies qu'on aura faites à son intention et des suites qu'elles auront eues. Il y a des moments où je crois qu'il sera une espèce de roi constitutionnel, mais rien que de nom et Buonaparte, roi de fait ; d'autres où je ne vois plus que Buonaparte roi, et il a certainement autrement de valeur que le roi d'Étrurie que je connais bien de réputation, m'étant occupée de lui lorsque je pensais à lui donner une de mes filles. Il a quelque esprit, un peu ironique, mais gâté par les bassesses et les violences qu'on lui a apprises à Madrid et qui lui ont valu d'être épargné par les Français. Ce n'est pas la force, mais plutôt le contraire qui le porte sur le trône.

J'aime beaucoup Léopold, mais je ne voudrais pas le voir régner sur quelque pays volé par les Français à des princes de ma Maison. *On ne rougit que des mauvaises actions, jamais de ses malheurs.* Voilà ma façon de penser et je vous écris comme je pense et comme je parle.

L'Empereur et l'Impératrice avec trois enfants sont à Hetzendorf, où Léopoldine et Joseph ont été inoculés [1]. Que Dieu les préserve de tout mal. On s'attend qu'ils auront la fièvre dans quelques jours et je serai bien aise quand tout cela sera passé.

Le Grand-Duc avec toute sa famille et sa suite nous quitte

1. Vaccinés.

pour passer l'été à Graz. On ne comprend rien à cela. C'est très dispendieux pour l'Empereur, fort peu aimable pour nous tous et cela fera jaser en Europe. Il dit que c'est à cause de la santé de sa femme et de ses enfants auxquels Schönbrunn ne convient pas et qui ont besoin de changer d'air. Il est au mieux avec nous, venant nous voir trois et quatre fois par jour; au mieux avec l'Empereur, auquel il coûte fort cher et qui fournit tout. Car il va tenir maison ouverte à Graz où il compte s'amuser. Il dit qu'il viendra tous les mois passer quelques jours avec nous. Enfin, la chose est bien désagréable et incompréhensible, mais c'est ainsi.

L'archiduc Charles loge au jardin de Metternich. Sa santé s'est rétablie et il va devenir coadjuteur de l'Ordre Teutonique, et tous les chevaliers croyent que ce nom *si cher et prisé des Français* va leur valoir des commanderies de la main de ces derniers. Je me trompe peut-être; mais j'en doute fort. L'archiduc est dispensé des vœux. On lui concède toutes sortes de privilèges contraires aux statuts. Mais tout cède et plie devant ce nom. Sa santé est meilleure. Son entourage ne lui permet point de me voir, et je m'en console.

Ce dont je ne puis me consoler, c'est de notre infâme paix, d'être *subjugués* et de ne point voir comment en sortir. J'en ai l'âme profondément attristée et ne prévois que mal. La source de la vie est sérieusement atteinte chez moi.

Je n'ai encore reçu aucune des commissions dont j'aurai le plus grand soin. J'ai reçu le livre et les figures de modes qui sont les mêmes que les élégantes portent à Vienne. Pour le livre, j'avoue que j'ai toujours cru et crois encore que la machine infernale a été une spirituelle affaire complotée par Buonaparte lui-même pour se mieux faire garder et rendre la police plus active, comme aussi pour chasser ceux qu'il ne voulait point. Peut-être je me trompe, mais telle est mon idée. Pourquoi tant de personnes? Un coup de fusil ou de poignard était bien plus vite et sûrement fait. Des Charlotte Corday se retrouvent dans des caractères français, mais j'ai cru la chose une *spiritueuse* (*sic*) invention.

J'attends avec grande impatience que vous arriviez à Vienne pour parler raison et savoir quelque chose. Car je suis réduite, comme Rodolphe, à savoir ce qu'il sait, lui. Je me le dis souvent, je suis bien complètement humiliée et de tous les côtés, le cœur navré. Je croyais ne point mériter toutes ces douleurs, mais il faut subir son sort.

Adieu! J'espère dans peu vous voir et vous assurer de mes constants, éternels sentiments avec lesquels je suis Votre reconnaissante amie

CHARLOTTE.

Je rouvre ma lettre pour vous unir le petit chiffre et un billet de commissions de Louise, la Grande-Duchesse. Je pars dans peu de moments pour Schönbrunn avec ma famille. Les enfants de l'Impératrice vont bien avec l'inoculation. Je serai bien contente quand cela sera passé. Adieu, les nouvelles d'hier sont bonnes. Le reste en chiffre.

CCXXXII

Schönbrunn (sans date), 1801.

J'ai appris avec bien du plaisir votre arrivée [1] et j'en aurai un plus grand encore à vous voir et à vous parler. Mais afin de ne pas vous manquer et de ne pas vous faire perdre de temps, je vous attendrai ce soir à 8 heures à mon retour de la promenade, si toutefois votre santé vous le permet.

J'ai dîné à Hetzendorf chez l'Empereur. Joseph et Léopoldine ont très bien supporté le vaccin qui a déjà pris, mais sans fièvre.

Le Grand-Duc avec sa famille part demain matin pour Graz.

J'ai reçu ce matin un courrier de Naples du 30 mai. Tout y était tranquille, mais complètement asservi. L'argent manque. Chaque courrier me fait pleurer. C'est mon occupation journalière depuis votre départ. Adieu. Le reste de vive voix.

CAROLINE.

1. Lettre qui doit être des environs du 10 juin, puisque Gallo partit de Paris le 2 juin et que déjà dans sa lettre du 3 Caroline parle de la vaccination de ses petits-enfants.

CCXXXIII

1801 [1].

Ces derniers moments, je ne puis me séparer de mes enfants. Louise m'a fait inviter. J'y vais pour une heure, ensuite encore un peu écrire.

A 10 heures, je serai prête. Alors je pourrai vous voir, vous parler et entendre vos dépêches. Adieu.

Votre lettre m'a fait bien réfléchir.

CCXXXIV

Schönbrunn (sans date), 1801.

Nos combinaisons hier ne nous ayant point fait rencontrer, je vous écris ces deux lignes pour vous demander s'il est vrai que la Toscane soit évacuée, comme Luzzi hier soir me l'a positivement annoncé. Vous savez déjà que dans la maison je ne sais rien. Aussi je dois vous en ennuyer.

Je compte expédier lundi et mardi le courrier de Palerme. Ce sera le 17 ou le 18 [2] espérant qu'il y aura un peu de décidé jusque là. Je compte expédier entre demain ou après demain en Russie et puis en Angleterre, plus pour leur fournir un courrier à nous pouvoir envoyer que par d'autres urgents motifs. Je vous avise de tout cela et vous assure de mon éternelle reconnaissance.

Je vous prie d'envoyer ces deux lettres à Schönfeld [3] afin qu'il les envoie en sureté en Saxe, mais par la voie ordinaire, n'étant ni secret, ni conséquent.

1. Le jour du départ de la famille de Toscane pour Graz, vers le 10 juin 1801. Du même jour probablement que la précédente.

2. Lundi 17 et mardi 18 août.

Cette lettre est donc selon toute probabilité du 14 ou du 15 août 1801 comme le prouve le projet d'expédition en Angleterre et en Russie. A noter de plus que Murat quitta Florence le 6 août où Louis Ier fit son entrée le 12 août.

3. Comte de Schönfeld, personnage de la cour de Vienne. Le 29 juin 1801, il écrivit à Acton pour le remercier d'une lettre et d'une boëte (*sic*) que l'abbé Giansante, secrétaire d'ambassade, lui a remise pour la comtesse sa femme.

R. Archivio di Stato Naples. (Affari Esteri, 4629-4654.)

CCXXXV

Schönbrunn, le 24 avril 1801.

Je vous envoie Glasser avec une lettre pour l'Impératrice, une autre pour ma petite-fille Louise[1] et quelques cadeaux pour elle à l'occasion de sa fête. Vous me ferez le plaisir de lui faire parvenir le tout de bonne heure puisqu'en ma qualité de pestiférée je ne puis la voir. Je crois même que la séparation durera encore quelque temps en raison du surcroit de précautions qu'on se dispose à prendre. C'est une vraie fatalité. Mais patience.

Ce matin même, uniquement à cause de vous et pour être sûre de mon fait, je suis allée à Vienne pour trouver la comtesse Colloredo. Je lui ai parlé de votre affaire avec toute la chaleur que vous pensez et elle m'a promis d'en parler à son mari. J'ignore si je verrai l'Empereur. A en juger par ce qu'il m'écrit, je crois que non. Si vous le désirez, je lui écrirai dans ce cas, seule chose que je puisse faire pour vous prouver l'intérêt que je vous porte et que je prends à cette affaire.

Je suis allée aujourd'hui avec mes filles et les archiducs chez Liechtenstein. Le temps était superbe et j'espère que cela fera du bien à votre santé.

Adieu, cette nouvelle quarantaine me pèse beaucoup sous tous les rapports.

Adieu, croyez-moi votre vraie et reconnaissante amie.

Caroline.

CCXXXVI

(Sans date) 1801.

J'ai reçu votre deuxième lettre hier soir au moment du départ du courrier. J'ai placé vos paquets parmi mes lettres et tout est parti et expédié sûrement.

C'est pour moi une affaire finie et je n'y pense plus, trouvant dangereux et inconséquent de changer d'avis à tout instant.

1. Marie-Louise.

Je profiterai de mon séjour ici[1] pour faire des excursions. J'espère que vous jouirez et profiterez du beau temps et que les bains vous feront du bien.

Il y a aujourd'hui onze ans[2], nous étions au plus fort des grandes cérémonies, au beau milieu des fêtes et du gala. Aujourd'hui nous voilà dans le calme, malgré le plaisir que j'éprouverais à devoir m'agiter pour un motif analogue, le mariage de mes filles.

Adieu, donnez-moi souvent de vos nouvelles et comptez sur ma vraie et constante amitié.

CCXXXVII

Schönbrunn, 1801.

Puisque vous ne me donnez aucun signe de vie, je vous envoie Glasser pour vous donner de mes nouvelles et demander des vôtres. Car être à Baden et prendre des bains dans le temps affreux qu'il fait est réellement dangereux. Schönbrunn commence à devenir bien froid.

J'ai écrit mardi matin[3], comme je vous l'avais promis, à l'Empereur. Voilà la copie de ce que je lui ai écrit sur votre sujet. Il ne m'a pas répondu du tout à ma lettre. Ainsi j'ignore le de plus.

Ici tout le monde ne parle, n'est guère agité que de cette conférence[4], des sujets qui la composent et des effets qui s'en suivront. J'écoute tout le monde qui en parle, ne réponds point et n'en pense pas moins.

D'Angleterre, du 21 août, un chiffre annonce que l'on a déjà parlé pour Naples et que les réponses ont été assez favorables, mais le développement entier de toute cette grande et

1. De Baden, le 19 septembre.

2. Allusion au 19 septembre 1790, date du triple mariage des deux filles aînées de la Reine, Thérèse et Louise, et de son fils aîné François avec l'archiduchesse Clémentine.

3. Lettre du 23 ou 24 septembre, le 23 septembre tombant un mardi.

4. Conférences de Londres, entamées en août 1801 et qui aboutirent à la signature de la paix le 1er octobre 1801.

affreuse crise est encore caché à mon entendement et je ne crois point que nous en sommes à la fin.

Dites-moi ce qui en sera des Colloredo. Je m'y intéresse parce qu'ils aiment l'Empereur, crime qui les fera éloigner. Enfin dites-moi ce que vous savez. Le courrier de Naples ne partira que lundi ou mardi n'ayant pu avant me dépêcher.

CCXXXVIII

Vienne, le 12 décembre 1801. N° 2.

J'ai reçu deux de vos lettres de Venise du 24 novembre n° 1 et du 28 n° 2. Dans cette date vous savez déjà le malheur et la perte irréparable que nous avons faite[1]. Pour moi, je ne m'en consolerai jamais. Cela détruit le bonheur et la tranquillité de ma vie de famille. Aussi j'ai une tristesse que rien ne relève et qui chaque jour par la réflexion augmente.

J'ai vu toutes les difficultés que vous avez souffertes des inondations et connaissant votre zèle et empressement d'arriver à Naples, je puis me figurer comme cela vous contrarie. J'envoie le courrier avec une expédition de Pétersbourg que je ne veux pas retarder, quoique à mon avis elle ne soit d'aucune conséquence et un simple verbiage. En un mot, tout le monde a fait faux bon : ni indemnisation, ni Présides, ni rien. Nous avons été complètement, de tous les côtés et façons, victimes.

Tout cela et les réflexions sur l'avenir me rendent bien triste. Ma santé se soutient, comme vous la connaissez : médecines, pilules, etc. pour soutenir la machine qui s'écroule. Mes enfants vont bien ; mais nous sommes toutes et chaque jour de plus affligées de notre irréparable perte.

Rien de nouveau. Nous vivons dans la plus stricte retraite jusqu'à la nouvelle année, enfermées et ne nous point faire voir nulle part.

Le feld-maréchal Lascy[2] est mort, la princesse Clary l'a

1. La mort de la princesse royale Clémentine.

2. Lascy (Joseph-François-Maurice, comte de), né à Saint-Pétersbourg en 1725, mort en 1801, prit du service en Autriche en 1744, se distingua à Lowositz, Breslau et Hochkirchen ; feld-maréchal en 1762, membre du Conseil aulique, servit de conseiller à Joseph II dans la guerre contre les Turcs.

suivi à l'autre monde au bout de 49 jours. La pauvre princesse Françoise a perdu un ami et une amie de 42 années. Cela fait souffrir. L'Impératrice, ma fille, a été quelques jours au lit pour un léger rhumatisme, mais qui va mieux. Manfredini est arrivé le dimanche 6 de ce mois. Adieu, écrivez-moi souvent. Parlez-moi sérieusement de tout et comptez sur ma sincère amitié et reconnaissance.

Mes compliments à votre frère, belle-sœur, neveu et à tous ceux qui se souviennent de moi. Dites-leur que je ne suis ni tigresse, ni salamandre, ni cruelle, ni vindicative, que j'ai tout oublié, que je désire le bien public et privé et que sous ce rapport, malgré les apparences contraires, je n'ai jamais varié.

CCXXXIX

Vienne, le 20 décembre 1801. N° 3.

Je profite du départ de Giovanni pour vous écrire. Depuis le 28 novembre, de Venise, je n'ai plus reçu de vos nouvelles. J'ignore où celle-ci vous retrouvera, si à Naples ou à Palerme. On dit ici que vous êtes parti le 2 décembre de Venise. Je souhaite de vous savoir heureusement arrivé, surtout de recevoir bientôt détaillement de vos nouvelles.

Pour moi, je tousse beaucoup, ce qui est incommode et pénible. Au reste cela va comme toujours. Mes chers enfants vont bien. L'Impératrice a eu un petit mal de gorge, mais chose de rien. Elle ne fait que sortir, promener et aux théâtres. Elle est 17 jours pas venue ici. L'Empereur dîne le matin. Ils ont recommencé, mais je ne crois pas que cela durera. Je crois l'Impératrice enceinte; mais personne ne le sait. Vous savez que cela est toujours un secret.

Tout le monde est occupé d'Amiens et croit les plus grandes choses. Je crois moi que la montagne accouchera d'une souris et que rien d'essentiel sera changé aux préliminaires.

Ici il y a des courriers continuels qui vont et viennent; mais moi je suis dans l'ignorance de tout.

Je vous souhaite une heureuse nouvelle année remplie de toutes les consolations imaginables. J'attends vos nouvelles avec bien de l'impatience et croyez-moi toujours votre sincère constante amie.

CCXL

Vienne, le 23 décembre 1801. N° 5.

Vous serez bien étonné de recevoir de nouveau et aussi vite après l'autre un courrier. Mais les dépêches venues par un valet de chambre de Castelcicala en sont la cause. Il a demandé qu'on les expédie d'abord et moi je ne veux être taxée d'aucune négligence. C'est pourquoi je m'empresse à expédier au plus vite. Je ne sais si cette lettre vous parviendra à Naples ou Palerme. Je serais presque tentée de croire au second endroit. Qui sait si j'ai raison.

Ma santé est toujours la même, haut et bas. Mes chers enfants vont bien. Nous vivons retirés, ce qui n'offre aucune nouvelle. J'attends celles de Naples avec empressement, en réponse aux courriers Panico, Franchini, Ferreri, Giovanni et actuellement Gomez. Voilà 5 courriers en peu de temps.

Je suis aussi très empressée et curieuse de savoir et recevoir vos premières nouvelles. Adieu. Saluez-moi tous ceux qui se ressouviennent de moi et me rendent justice, en particulier les vôtres et croyez-moi pour la vie votre reconnaissante amie.

Le courrier Ferdinando Biasello arrive. Vous êtes depuis trois jours à Naples. Vous avez parlé deux ou trois fois au général, vu et parlé à mon fils, et pas une ligne de votre part. Ceci me passe et doit être l'influence du Vésuve. J'envoie le courrier pour les dépêches essentielles d'Angleterre et répondrai à l'envoi de ce courrier le 4 ou le 5 du nouvel an.

Malgré votre pour moi étonnant silence de lettres les plus intéressantes étant à votre arrivée, comme je ne respire pas les vacillantes fumées du Vésuve, je suis toujours votre triste, mais constante amie.

CCXLI

Vienne, le 30 décembre 1801. Nº 6.

(*Partie de la lettre écrite en noir.*)

Je vous écris seulement et simplement pour vous dire que j'ai reçu depuis votre départ trois lettres de vous, deux de Venise, une troisième de Cervia, puis rien de Rome et, ce qui m'étonne plus, rien de Naples par le courrier du 13 décembre, quand vous aviez déjà vu mon fils et plusieurs fois le général. Cela ne ressemble ni à votre exactitude ni à vos soins de me donner des nouvelles de mon fils, de Naples, de la situation à Paris qu'on m'écrit que vous allez accepter. Cela me fait craindre que vous êtes malade ou que votre lettre est perdue. Réfléchissez et faites des recherches sur cela.

Adieu, je suis malade, pleine de rhume, bien triste, mais toujours votre reconnaissante amie.

(*Partie de la lettre écrite au citron entre les lignes en noir.*)

Je vous prie de faire quelque diligence si vous m'avez écrit de Rome ou de Naples et à qui vous l'avez donné. Je ne puis croire à ce total oubli de votre part, même d'égards, ne me parlant pas de mon fils pour lequel vous devez supposer mes inquiétudes. Et si la lettre est pincée, il faut le savoir, car ce sont des gentillesses impardonnables contre la souveraine du pays. Enfin je voudrais savoir la vérité. Aussi tâchez de voir clair, si vous avez écrit, où sont allées vos lettres ? Et si vous m'avez déjà oubliée, cela est arrivé un peu vite. J'ai écrit et demandé qu'on m'envoie mon fils. Je le répète dans chaque lettre, car je le crois utile et convenable. Si même il faudra gober la princesse espagnole, moi je le persuaderai mieux qu'une autre.

Combien j'aurais désiré vous avoir ici. Mais Acton m'écrit que vous avez accepté la mission de Paris. Enfin tout, tout, tout me paraît confusion. J'attends vos nouvelles avec empressement, suis toute malade, mais votre sincère amie pour la vie.

CCXLII

Vienne, le 8 janvier 1802. N° 1.

.....Ici on attend des nouvelles d'Amiens et les effets du voyage de Buonaparte à Lyon. Pour moi, je suis convaincue que c'est pour en tirer un avantage personnel pour lui ou pour sa famille qu'il a réuni ces députés à Lyon. Je suis également convaincue qu'on ne fera rien à Amiens en dehors de ce que les préliminaires nous ont déjà montré. Bref, je crois que Buonaparte fera en tout et partout ce qu'il voudra et décidera et que l'Europe entière se contentera de le regarder avec stupéfaction et le laissera faire et disposer tout à sa guise.

Au jour de l'an Champagny et Razoumoffsky ont eu une querelle de préséances. L'Empereur Joseph avait décidé que le diplomate arrivé le premier passerait le premier. Razoumoffsky arriva une demi-heure avant et prétendit passer, mais Champagny le repoussa de la porte sans vouloir rien écouter et entra. Lorsqu'il sortit, Razoumoffsky lui dit : « Vous avez offensé l'Empereur, mon Maître. » Il y eut alors une alarme, une crainte générale, Cobenzl s'entremit, les fit venir tous deux et leur fit faire la paix pendant la grande réception qu'il donnait. Champagny formula quelques vagues excuses, assura qu'il n'avait pas cru être arrivé le dernier, qu'il ne s'en était pas aperçu, qu'une autre fois il observerait les règles qu'on avait fixées. Ainsi, s'est terminée une affaire dont tout Vienne s'est occupé et ému.

.....Depuis deux mois je ne vais ni au théâtre, ni nulle part et je vis dans la retraite. J'attends avec une impatience sans égale le premier courrier de Naples pour avoir des nouvelles de mon fils, pour savoir ce que l'on décide sur tant et tant de points et pour recevoir des détails qu'on m'a promis et que j'attends.....

CCXLIII

Vienne, le 13 janvier 1802. N° 2.

Je devrais croire selon ce qu'on m'écrit et la nécessité des affaires que cette lettre ne vous retrouvera plus à Naples[1]. Mais je connais trop les embarras du départ pour soupçonner qu'elle vous y peut encore retrouver. Ainsi je vous l'écris pour vous annoncer que j'ai reçu deux de vos lettres de Naples, celle du 28 décembre par le courrier qui annonce votre mariage conclu et votre futur départ pour Paris et celle du 15 décembre reçue par la poste. C'est pour vous tranquilliser sur ces deux lettres que je vous écris ces deux lignes. Affaires, réflexions, affaires de famille, mon étonnement sur tout ce que je vois, lis et vois me taire, je vous l'écrirai à Paris par occasion sûre.

Adieu, c'est ma dernière lettre à Naples. Adieu, croyez-moi avec bien de l'estime votre sincère amie.

Mes compliments à votre épouse. Je lui répondrai une autre fois. Je lui désire tout bonheur en votre compagnie.

CCXLIV

Vienne, le 23 janvier 1802. N° 3.

Je vous écris ce peu de lignes par le courrier Ferdinand Biasiello qui retourne à Naples, quoique je doive croire que vous soyez déjà à Paris, l'urgence du moment et service du Roi l'exigeant. Malgré cela tant de choses pouvant retarder. je veux pour toute sûreté écrire ces deux lignes hors du paquet afin que, si le courrier vous rencontre en chemin, il vous les donnera.

J'ai reçu par le courrier votre lettre du 29 décembre et par la poste celle du 15 décembre. Elles sont toutes les deux écrites avec toute la politique d'un ancien diplomate; aucun

1. Parti de Naples le 7 janvier 1802, Gallo arriva à Paris le 14 février.

détail ni sur mon fils, ni sur moi, malgré tout ce que vous m'aviez promis. Patience. — Nos santés sont bonnes. — Le reste, je vous l'écrirai à Paris.

Adieu. Bien des compliments à votre épouse, croyez-moi toujours votre reconnaissante sincère amie.

CCXLV

Vienne, le 29 janvier 1802. N° 5 (Chiffre).

Je profite du courrier de Paget en attendant que dans peu de jours je compte vous envoyer un courrier à moi. J'ai reçu par la poste votre lettre du 4 janvier et je compte sur l'exactitude que vous me promettez malgré toutes les distractions de Paris, affaires et amusements que vous y trouverez. Pour vous parler de ces derniers, je vous dirai que l'intéressante et malheureuse N...[1] est remise, pacifiée avec son mari. Cette intéressante femme a montré un caractère peu ordinaire. Elle est depuis deux mois enfermée, ne voyant, ni écrivant à qui que ce soit. Elle disait que tout était peu, pourvu que celui qu'elle aimait lui restât. Elle s'évanouit et tomba malade lors de la nouvelle du mariage effectué. Elle voulut se tuer pendant plusieurs jours et écrivit en conséquence à son mari et à ses amis. La raison, les sermons, la conviction que personne ne mérite de pareils sacrifices l'a guérie. Sa conduite, ses réels mérites, l'éloignement des mauvais conseillers; enfin elle a fait sa paix et le mari lui fait une donation. Elle, par point d'honneur et par raison, a protesté de ne point vouloir vivre à Vienne où elle a été trop malheureuse et méconnue. Elle va à Wilna où son mari la suivra après les bains de Baden. Ceci est une victime à mettre avec la H... Car elle vous a pour son malheur sincèrement aimé. La voilà remise avec son mari qui a sa confession et lui a tout pardonné. Elle a bien promis, et y est bien décidée, de ne jamais plus aimer. C'est une intéressante victime sauvée.

1. Comtesse polonaise avec laquelle Gallo rompit peu de temps avant son mariage.

Je désire bien vivement recevoir de vos nouvelles et ce que vous avez retrouvé dans cette capitale du monde. Car il ne faut pas se tromper : tout le monde est sujet à la France, qui plus, qui moins, mais malheureusement toute l'Europe.

Je ne sais encore rien de positif, quand sera mon retour. Je ne l'envisage qu'en frémissant et sens que j'y succomberai et ne pourrai plus y vivre. Trop de choses s'unissent et sont compliquées pour cela. Enfin je connais ma triste destinée et m'y soumettrai.

Le 30 janvier. — Je termine cette lettre. J'ai passé hier le matin de ma journée au lit avec fièvre et mal de gorge. Ce soir il y a bal chez Étienne Zichy et pour ne point leur avoir fait faire cette dépense en rien, je m'y force d'aller.

Vous voyez mon exactitude à vous écrire. J'espère que vous ferez de même. Vous pouvez juger combien, du pays où vous êtes, tout m'intéresse, car il en dépend l'existence d'un chacun.

Je suppose que vous aurez rencontré le Roi des Rois encore à Lyon et par conséquent aurez été à même de savoir ce qu'il a ordonné à la *Consulta Cisalpine* et quel nouveau partage il a ordonné de faire en Italie. J'espère recevoir quelques-unes de vos lettres. J'en suis très empressée.

Ici il n'y a et je ne sais rien de nouveau. Dans la famille, c'est toujours le même train, aucune amitié, confiance ni cordialité. On n'est occupé que de musique et de Marchesi qui fait beaucoup parler[1]. Je crois à tort, mais c'est une fièvre, caprice et rage qui doit donner aux yeux et faire parler.

Manfredini se tient. Quant à lui, il voit peu ou point l'Empereur, fréquente beaucoup Charles. Le grand-duc l'aime, mais moins que par le passé. Son règne d'influence me paraît passé. Il voudrait aller à Paris ou Amiens travailler pour le grand-duc et cela je ne puis que l'approuver. Car il a été cruellement trahi ; et si vous pouvez dire une bonne parole

1. Un chanteur déjà assez vieux.

pour eux, mais surtout pour le duc de Modène et les intérêts de mon malheureux frère et de son intéressante famille, je vous en serai bien obligée. Il y va même un scrupule de conscience. Campoformio l'a dépouillé sans l'entendre et il serait glorieux de le remettre, de ne point le regarder comme prince autrichien, mais comme prince italien. Certes il en a le cœur. Cela pourrait ainsi établir une fille à moi. Enfin je vous le recommande et me fie à votre zèle.

Les dernières nouvelles d'Angleterre sont du 5 janvier et ne disent rien. Celles de Russie sont du 13 et disent encore moins. L'affaire d'Angleterre serait terminée pour Malte.

Serracapriola propose une grande-duchesse russe et combat le mariage espagnol, mariage auquel le raisonnement, la connaissance du royaume des Deux-Siciles et de tous les habitants m'y a fait souscrire et le désir d'établir grandement et peut-être heureusement ma fille m'a fait consentir. Mais la guerre faite au Portugal l'année passée montre combien on y peut compter. Je sens et prévois clair tout ce qui s'en suivra, mais je suis décidée à ne pas vivre ni passer ma vie avec les nouveaux époux et cela m'a rendu plus facile.

Adieu, croyez-moi toujours votre sincère, constante amie. Brûlez mes lettres comme je le fais des vôtres. Adieu.

CCXLVI

Vienne, le 27 avril 1802.

Je profite de cette occasion extraordinaire pour vous dire que j'ai reçu le courrier Bellotti avec toutes vos lettres et paquets du 16 avril n° 15. Je vous remercie bien sincèrement de tout ce que vous me dites et de l'intérêt que vous me témoignez. Ce ne sera pas par cette occasion que je répondrai tout au long à votre intéressante lettre. Je suis trop faible encore pour pouvoir le faire. Ma santé souffre toujours d'une fièvre qui me dure continuellement et d'une grande faiblesse et du dégoût de toute nourriture. Malgré cela avant-hier j'ai eu une espèce de crise par une diarrhée spontanée qui au lieu

de m'affaiblir m'a donné des forces parce que le mal se résolvait. Il est inconcevable quel amas de bile et de quelle qualité mauvaise j'ai chassé de mon corps. Depuis alors les grandes sueurs ont diminué, mais je suis excessivement faible, mais n'ai plus cet abattement de maladie qui, il faut espérer, peu à peu me quittera. Aujourd'hui c'est six semaines finies que je suis au lit souffrant de tant de manières. Dieu sait quand cela finira.

Les dernières nouvelles de Naples sont du 14, et de Palerme du 10 avril. On y était dans l'enchantement du départ des très dispendieux et incommodes hôtes, comme aussi de la paix terminée.

Ici mes chers enfants se portent bien, vivant plus que retirés et ne s'occupant que de moi. Leurs Majestés se portent bien et partiront bientôt pour la Hongrie. L'archiduc Ferdinand [1], selon ce que m'assurent les frotteurs et les ramoneurs, est passé dans les mains des hommes. Un certain Stefaneo est le gouverneur; deux anciens *Kammerheitzer* sont les valets de chambre et un ancien domestique de livrée est devenu *Kammerheitzer*. Voilà jusqu'à présent tout le train du prince héréditaire d'une si vaste Monarchie.

Bartheldy vous écrit tout au long sur les commissions de mon trousseau. En vérité je n'en aurai pas la force. En vérité j'ai trouvé l'idée des échantillons envoyés dans tous les genres à merveille et vous en remercie.

Par le premier courrier que je vous enverrai, les trois caisses retourneront et je donnerai à votre complaisance rare d'autres incommodités. Je vous enverrai aussi un fond assigné pour les dépenses.

Adieu, pour cette occasion je ne vous parlerai de rien de plus. Ce sera pour une autre plus sûre. Mes compliments à votre aimable épouse. Je la remercie des peines qu'elle se donne pour mes commissions. Je répondrai une autre fois à son obligeante lettre et la remercie de son joli pot aux roses

1. Le fils aîné de l'Empereur.

qui est très bien arrivé et est vis-à-vis de mon lit où je me trouve depuis six semaines couchée ce qui me paraît bien long et pénible.

Je vous prie de me dire si vous avez reçu cette lettre avec tous les échantillons et incluses intactes. Je vous envoie aussi la liste des livres marqués par une petite croix. Vous me les ferez emballer et me les enverrez par Marseille à Naples où je les retrouverai.

Ces commissions et trousseaux, vous les enverrez toutes à Vienne, et si, par un miracle que je n'ose prévoir, ma santé s'améliorera au point que je puisse partir avant, je vous le ferai savoir.

Adieu, continuez-moi bien exactement vos nouvelles. Je profiterai aussi de toutes les occasions de vous donner les miennes et croyez-moi avec bien de la reconnaissance

Votre sincère amie,

CHARLOTTE.

(*A suivre*)

MÉLANGES ET DOCUMENTS

A propos des loges du Bas-Dauphiné à la veille de la Révolution

Dans ses quatre fascicules de l'année 1912, cette *Revue* a publié une très importante étude : *Essai sur quelques loges du Bas-Dauphiné à la veille de la Révolution,* par L. P. R.

Des recherches aux Archives du Grand-Orient de France nous ont permis de la compléter ou de la rectifier sur quelques points[1].

Voici les passages en question :

P. 59 (loge *La Paix,* à Montélimar). — La constitution de cette loge, demandée le 17e jour du 4e mois 1787, n'a été accordée que le 28 août 1788.

P. 61 (note). — Les investigations dont parle l'auteur ont été faites il y a une dizaine d'années ; depuis les Archives du Grand-Orient ont été remises en ordre et il est facile d'y trouver des documents. Ainsi nous y avons relevé, à la date du 5e mois 1787, une lettre de la loge *Les Amis de la Prudence,* à Romans, prévenant qu'elle avait radié le F∴ Grasson, « actuellement à Montélimar, où il prostituait la franc-maçonnerie ». Les Archives ne contiennent pas moins de 3 liasses et 23 pièces isolées sur cet incident. La dernière est datée du 25e jour du 7e mois 5789, date à laquelle la loge de *La Paix* n'est toujours pas installée par le Grand Orient.

P. 239 (Colin). — Le nom véritable de ce maçon est Gaspard Collin, marchand horloger, né à Châtillon-sur-Seine. Il était, en 1788, vénérable de la loge *Les Amis de la Prudence,* à Romans.

Même page (membres des *Amis de la Prudence*). — Il y avait huit membres fondateurs de la loge *Les Amis de la Constance,* à Montélimar. Leurs noms étaient : Maussier-Barlatier, Pérard fils, Darrasse, Aubert, Chapuis fils aîné, Guynet, Tissier et Ollivier. Le

1. Toutefois, nous n'avons pas rétabli les noms propres qui avaient été laissés en blanc dans cette étude, l'auteur nous ayant fait connaître que cette omission avait été intentionnelle et avait eu pour but de ménager les susceptibilités de certaines familles.

Grand-Orient leur accorda une constitution le 29 avril 1789 et installa la loge le 3e jour du 4e mois 5789.

P. 244 (note). — En 1785, il y avait à Grenoble trois loges dépendant du Grand-Orient : *La Bienfaisance*, *La Parfaite Union* et *L'Égalité*. En 1786, *La Bienfaisance* et *L'Égalité* fusionnèrent.

P. 245. — Lire : de J*un*quières et P*au*tonnier.

Même page, et p. 247 (l'opposition de Valence). — Il ne s'agit pas de trois autres loges, mais de trois autres Orients. Cf. « La R ∴ L ∴ de la Sagesse, votre mère, désire donc de vous que vous lui marquiez si effectivement vous avez reçu du G ∴ O ∴ le pouvoir en qualité de ses députés pour leur installation. En ce cas, elle vous déclare y former à son nom et à celui des trois autres Orients l'opposition la plus formelle, et le tout pour le bien de l'Ordre et la gloire de l'Art Royal ». Ces trois loges sont : *L'Humanité*, à Crest, *Les Amis de la Constance*, à Montélimar, et *Les Amis de la Prudence*, à Romans.

Même page (note 1). — Sur les quinze membres du premier tableau de la loge de Tournon, il n'y a qu'*un* officier ; les autres sont 2 notaires, 2 bacheliers en droit, 2 chanoines, 1 prêtre, 1 juge, 1 médecin, 2 cordeliers, 1 capucin, 1 avocat et 1 négociant.

P. 249. — L'orateur Simon est François Simon, récollet, Rose-Croix.

P. 254. — Dupont, directeur de la manufacture de coton, est Mathieu Dupont, originaire d'Aubenas.

P. 256. — Dès le 5e jour du 5e mois 5804, la loge *La Paix* demandait à reprendre ses travaux. A en croire les papiers du G ∴ O ∴, peut-être mal informé, elle ne les reprit réellement qu'en 1811.

P. 409. — Maussier-Barlatier était le 1er surveillant de la loge *Les Amis de la Prudence*, à Romans. Il est toujours donné comme membre-né de cette loge — jamais d'une loge *Les Amis de la Prudence*, à Montélimar, inexistante ; — dans cette dernière ville il avait été vénérable de la loge *Les Amis de la Constance*. Le docteur Marcou était également membre-né de cette dernière loge, et non des *Amis de la Prudence*.

P. 412 (Nyons). — Il est inexact qu'aucune tentative de réveil de la loge de Nyons n'ait eu lieu sous le premier Empire. En effet, le 25 avril 1809, la loge *L'Humanité*, à Valence, adresse au Grand-Orient, de la part d'une réunion de maçons de Nyons, sous le titre

des *Amis de la Sagesse*, une planche en date du 5e jour du 9e mois 5805, par laquelle ils déclarent reprendre leurs travaux comme membres composant anciennement la loge des *Amis de la Sagesse*, au dit O∴. Quarante-sept noms figurent sur cette liste, parmi lesquels ceux de Vigne, maire, Craponne, receveur de l'enregistrement, Maurin, pasteur à Châtillon, Bernard, greffier du tribunal, etc. — Aucune suite ne fut donnée à cette demande de réveil (5 février 1811).

P. 413. — La tentative de faire reconnaître une loge à Montélimar, avant 1787, concerne la loge *Saint-Louis de la Fidélité*. Sa demande est datée du 23 janvier 1785 ; le refus, du 31 mars 1785. La raison de ce refus était « l'improportion et l'irrégularité de ses membres ». En voici la liste : Chazalet, propriétaire de la fabrique royale de Saint-Vallier ; Blanc-Mouchet, négociant ; Tissier, artiste ; J.-J. Thune, avocat ; Nadal, ecclésiastique ; Pascal, artiste ; Blanchot, aubergiste à l'Hôtel des Princes ; Nouzaret, marchand ; Guilhaudin, artiste ; Chenet, artiste ; Pérard, bourgeois.

P. 417. — La loge *Le Centre des Amis* s'appellait primitivement *Guillaume Tell*, à l'O∴ de Courbevoie, installée le 28 décembre 1789. Depuis cette date elle n'eut plus de réunion jusqu'au 26 juillet 1791 ; elle disparut peu après. Le 2 février 1793, sur la convocation adressée aux anciens vénérables et à plusieurs autres maçons réguliers par le F∴ de Montaleau, une tenue eut lieu en vue de former une loge par la réunion des membres des loges parisiennes qui avaient cessé ou suspendu leurs travaux. Pour économiser les frais d'établissement de cette nouvelle loge, on adopta un titre déjà connu et régulier, dont on alla demander la conversion au Grand-Orient. Ce titre fut précisément celui de la loge *Guillaume Tell*, « autrement dite des *Gardes Suisses* », à l'O∴ de Courbevoie « actuellement dissoute », représentée par son dernier vénérable, le F∴ Gerbier. Le nouveau nom fut celui *Le Centre des Amis*.

C'est le 22 février 1793 que Philippe-Égalité donna sa démission de Grand-Maître (Cf. Supplément au *Journal de Paris*, 1793, n° 13).

*
* *

Si l'on se demande quelle a été la part des francs-maçons dans la représentation du Dauphiné aux trois assemblées révolution-

naires, voici ce qu'on peut affirmer sans beaucoup de chances d'erreur.

Constituante

Clergé : Jacques-Bernardin Colaud de la Salcette (Loge *Bienfaisance et Égalité,* à Grenoble).

Noblesse : Guy-Joseph d'Aubergeon, chevalier de Murinais (même loge). — Jean-Antoine, comte d'Agoult (même loge). — François-Henri, comte de Virieu (même loge, et 6 ou 7 autres loges).

Tiers-État : Marcellin Bérenger[1]. — Jean-Louis Cheynet (même loge). — Guy-Joseph Allard du Plantier (même loge).

Législative

Jean-Pierre Archinard (Loge *L'Humanité,* à Crest).

Jean-Baptiste Dochier (Loge *Les Amis réunis,* à Romans).

Joseph-Vincent Dumolard (Loge *Bienfaisance et Égalité,* à Grenoble[2].

Convention

Jean-Pierre-André Amar (Loge *Bienfaisance et Égalité* à Grenoble).

Louis-Benoît Genevois (même loge).

Léonard-Joseph Prunelle de Lière (même loge).

En résumé, 12 ou 13 francs-maçons, voilà tout l'apport de la franc-maçonnerie à la représentation du Dauphiné pendant la Révolution. Parmi ceux-ci 6 ou 7 appartiennent à la Constituante (sur 24 députés et 6 suppléants), 3 à la Législative (sur 21 députés et 8 suppléants) et 3 à la Convention (sur 23 représentants et 8 suppléants). Si nous acceptons le chiffre de 13, ils se répartissent ainsi : 11 appartenaient à l'aristocratique loge de Grenoble, *Bienfaisance et Égalité,* deux à d'autres loges hors de Grenoble, et pas un seul à la loge *La Parfaite Union,* à Grenoble, atelier essentiellement bourgeois.

C. K. L.

---

1. Nous n'avons pu retrouver à quelle loge il appartenait. Un Marcelin Béranger, juge au tribunal d'appel de Grenoble, figure sur le tableau pour 1804 de la loge *La Sagesse,* à Valence. Est-ce le même homme, et était-il déjà franc-maçon en 1789 ?

2. Dumolard, quoique encore porté sur le tableau de 1789, n'était plus en règle avec la caisse de la loge depuis 1784, et régulièrement aurait dû être radié depuis longtemps.

La suspension des travaux de la Loge « La Philadelphique » pendant la Révolution

Le 8 avril 1789, le Grand-Orient de France avait accordé à la Loge *La Philadelphique,* à Paris, des lettres constitutives. Son premier Vénérable fut Van Esbecq, maître ès arts et cosmographie. Son successeur, en 1790, fut Le Breton, maître graveur. À ce moment, la Loge comptait quinze membres, parmi lesquels Estienne Lambert, « secrétaire du district d'Henri quatre », né à Lunéville le 25 juillet 1757, « ayant son adresse au Comité du district ».

Voici la lettre par laquelle la Loge annonça au Grand-Orient la suspension de ses travaux (lettre conservée aux archives du Grand-Orient de France) :

A l'O∴ de Paris, le 31e jour du 3e mois
de l'an de l∴ V∴ L∴ 5790.

T∴ C∴ et T∴ V∴ FF∴,

La R∴ L∴ Saint-Jean sous le titre distinctif de la Philadelphique, touchait à peine au moment fortuné où par des constitutions que vous lui avés accordè elle a eut la douce satisfaction de se voir reunir dans votre sein et compter au rang des L∴ régulières qui correspondent avec vous, qu'une révolution (heureuse mère de la Liberté), un bouleversement total dans les affaires, une langueur fatiguante pour le comerce, a fait ressentir à des vertueux citoyens, à des bons frères, à des vrais maçons, une gêne qui s'étend encor sur toutte la France, et qui en produisant un relachement dans les travaux maconiques en a suspendu les progrès.

Mais avec quelle satisfaction elle porte ses regards sur l'avenir heureux qu'on prépare à la France sur les fondemens de la Liberté, et qui doit naître du sein même de l'orage qu'elle a essuyée. C'est alors que libres à jamais et maîtres d'en savourer les douceurs, nous travaillerons touts à faire revivre le comerce et l'industrie, et lui donner le nouvel éclat au quel il a droit de prétendre, soutenue par des loix justes et une vertueuse administration. Mais si l'industrie et l'ordre social touche au Printems de la félicitée, avec quel plaisir nous voyons que la même époque va donner une nouvelle force, une nouvelle activité aux travaux de l'A∴ R∴. Heureux

de la réussite de nos affaires civiles, flattés de voir un esprit d'égalitée établi plus légalement dans le tourbillon de la societté, nous volerons dans nos temples, nous livrer à des travaux que nous chérissons touts, et applaudir à l'heureuse révolution qui a produit cet esprit d'égalitée dont nous donnions dès longtems l'exemple dans nos atteliers. — En attendant de toucher à un but si désiré, la R.·. L.·., privé de plusieurs de ses membres, les uns par retraite, les autres par une absence momentanée, se voit obligé de suspendre ses travaux, et cette planche est pour vous en donner connaissance; mais en même tems elle a la faveur de vous assurer que jalouse de correspondre sans cesse avec vous, elle saisira l'aurore de la tranquillitée et felicitée publique pour reprendre des travaux qui lui sont devenus bien chers, satisfaire à touts ses engagements pour reprendre force et vigueur, et donner à son Temple tout l'éclat dont il doit briller.

C'est toujours avec un vrai plaisir qu'elle a la faveur de vous réitére ses sentiments d'amitiée et de fraternitée par les N.·. M.·. A.·. V.·. C.·. et A.·. T.·. h.·. q.·. v.·. D.·..

Vos très affectionnés FF.·.

(*Suivent les signatures.*)

La Loge ne reprit ses travaux qu'en 1812. Van Esbecq en redevint le Vénérable. Le 23 janvier 1824, elle initia Janson de Sailly, qui en devint le Vénérable le 28 décembre 1825. C'est sous son vénéralat qu'Hippolyte Carnot fut affilié à la Philadelphique. Parmi d'autres membres connus, il faut citer Saintine, initié en 1821, et Robertson, l'auteur de la méthode pour apprendre l'anglais qui porte son nom. La Loge disparut en 1830.

O. K.

Une lettre de Robespierre à Camille Desmoulins

(*14 février 1791*)

Quand, dans les derniers mois de 1790, l'Assemblée constituante s'occupait de la réorganisation des gardes nationales, Robespierre rédigea, pour prendre part aux débats au moment où viendrait en discussion le rapport de Rabaut Saint-Étienne, un remarquable

discours, qu'il jugea utile de publier en brochure avant même qu'il eût été prononcé. Il parut donc en librairie vers la fin de 1790[1], et suscita dans les milieux patriotiques le plus vif enthousiasme. Le 3 février 1791, la Société des Amis de la Constitution de Besançon décidait de la faire réimprimer et distribuer[2]; le 6 février, la Société des Amis de la Constitution de Marseille annonçait à Robespierre qu'elle lui avait voté des remerciements pour son zèle, qu'elle avait décidé de demander à l'Assemblée nationale d'adopter les projets de décrets proposés par lui, et enfin qu'elle allait inviter la municipalité de Marseille à rassembler les sections pour que la cité tout entière émît le même vœu[3].

Robespierre avait naturellement fait adresser sa brochure à Camille Desmoulins. Mais, dans les premières semaines qui suivaient son mariage[4], le rédacteur des *Révolutions de France et de Brabant* songeait peu, sans doute, à son ami Robespierre ou aux gardes nationales, et les numéros se succédaient sans que le journal de Camille Desmoulins annonçât ou commentât la brochure de Robespierre. Quand le numéro du 14 février 1791 des *Révolutions de France et de Brabant* lui parvint, Robespierre, constatant que le journal de son ami continuait à garder le silence sur son travail, lui adressa, le jour même, la lettre suivante :

Paris, le 14 fev. 1791

J'observe a Monsieur Camille Desmoulins que ni les beaux yeux ni les belles qualités de la charmante Lucile ne sont des raisons de ne point annoncer mon ouvrage sur les gardes nationales, qui lui a été remis et dont je lui envoie au besoin un exemplaire. Il n'est point dans ce moment d'objet plus pressant ni plus important, que l'organisation des gardes nationales. C'est ce que pen-

1. *Discours sur l'organisation des gardes nationales, par Maximilien Robespierre.* A Paris, chez Buisson, libraire, rue Hautefeuille, n° 20; 1790. — In-8° de 78 pp. — C'est donc par erreur que le catalogue de la Bibliothèque nationale place cette brochure à la date du 27 avril 1791, et considère comme inexacte la date de 1790. La date du 27 avril 1791 est celle à laquelle Robespierre prononça son discours à l'Assemblée constituante, et non celle à laquelle il en publia le texte.

2. Cf. Ernest Hamel, *Histoire de Robespierre,* Tome Ier, p. 429, note.

3. Cette lettre des Jacobins de Marseille est reproduite tout entière dans le n° 65 (du 21 février 1791) des *Révolutions de France et de Brabant.*

4. Le mariage de Camille Desmoulins venait d'avoir lieu le 29 décembre 1790.

sent du moins les citoiens de Marseille dont je joins ici un arrêté relatif à mon discours. Je prie Camille de ne point l'égarer, et de tacher de me renvoier aussi les lettres d'Avignon et les réponses que je lui ai remises.

Robespierre[1].

L'effet de cette lettre ne se fit pas attendre. Dès le numéro suivant (numéro 65, du 21 février), les *Révolutions de France et de Brabant* offraient à leurs lecteurs une présentation et une analyse enthousiastes de la brochure de Robespierre. L'annonce de l'ouvrage, placée à la première page du numéro, était ainsi rédigée :

« Discours sur l'organisation des gardes nationales, par Maximilien Robespierre (et non pas Robertspierre, comme affectent de le nommer des journalistes, qui trouvent apparemment ce dernier nom plus noble et plus moëlleux, et qui ignorent que ce député, quand même il se nommeroit la bête comme Brutus, ou pois chiche, comme *Cicéron*, porteroit toujours le plus beau nom de la France). *A Paris, chez Buisson, libraire, rue Hautefeuille, n° 20.* »

A la suite de cette annonce, Camille Desmoulins avait placé un long article, qui occupe les pp. 576-586 du numéro, et dans lequel, après avoir cité la lettre des Jacobins de Marseille, il donnait quelques passages de l'ouvrage de Robespierre.

Quelques semaines plus tard, les 27 et 28 avril 1791, Robespierre prononça à l'Assemblée constituante le discours qu'il avait préparé, mais dont tous les députés et le public lui-même connaissaient déjà depuis longtemps l'esprit et le texte.

Charles Vellay.

---

1. L'original autographe de cette lettre fait partie des collections de la Bibliothèque municipale de Nantes (n° 661.141). Nous en devons communication à l'obligeance de M. Giraud-Mangin, conservateur de cette Bibliothèque. — Nous ne saurions affirmer catégoriquement que cette lettre soit inédite. Toutefois, il est bien probable qu'elle n'a jamais été publiée. M. Giraud-Mangin nous déclare qu'il n'a aucun souvenir que cette pièce ait été reproduite dans une publication locale. Les biographes de Camille Desmoulins semblent tous l'avoir ignorée. Pour nous, qui poursuivons, depuis plusieurs années, nos recherches sur Robespierre, nous ne l'avons jamais rencontrée nulle part, et nous ne la connaissions pas.

L'expédition d'Irlande racontée par le général Mermet

(24 nivôse an V)

Après avoir organisé, dans la première semaine de frimaire an V, le corps expéditionnaire d'Irlande, réuni à Brest, Hoche décida que le départ aurait lieu le 25 de ce mois (15 décembre 1796). La flotte, qui comptait 48 voiles, avait pour objectif la baie de Bantry. Elle était placée sous le commandement de Morard de Galles. Les 13.400 hommes qu'elle emportait se composaient d'environ 12.000 fantassins, d'un millier de cavaliers et de quelques détachements d'artillerie[1]. Grouchy avait le commandement en chef de cette première partie du corps expéditionnaire, avec le général Chérin comme chef d'état-major général. Le général Mermet avait le commandement de la cavalerie, qui se composait de deux escadrons du 6e régiment de hussards, d'un escadron du 10e régiment de hussards, de deux escadrons du 12e régiment de hussards, d'un escadron du 7e régiment de chasseurs à cheval et d'une compagnie de 30 guides à cheval.

On sait à quel échec aboutit cette première tentative; mais les détails même de cet échec sont peu connus. Le rapport que le général Mermet adressa au chef d'état-major général, et qui semble être resté ignoré des divers historiens de l'expédition d'Irlande, contient à cet égard beaucoup de renseignements intéressants[2].

CHARLES VELLAY.

A bord de la Cocarde, *le 24 nivôse de la 5e année républicaine.*

Auguste Mermet, général de brigade, commandant la cavalerie, au général Chérin, chef de l'Etat-major général.

Mon général,

Je suis parti de Brest, le 26 frimaire de l'an 5me de la République, avec l'armée naval destinée à opérer la descente des Français en

1. Pour tous les détails de la composition du corps expéditionnaire, cf. l'ordre de Hoche du 10 frimaire an V, publié ou analysé dans les divers ouvrages consacrés à l'expédition d'Irlande.

2. Ce rapport est conservé dans les papiers du général Mermet, à la Bibliothèque nationale, Mss., Nouv. acq. fr., 5.238.

Irlande; la frégatte la Surveillante *sur laqu'elle j'étois monté faisoit partie de la division aux ordres du contre-amiral Richery.*

Nous avons suivi les mouvements de l'armée jusqu'à l'entrée de la Baye de Bentry, devant la qu'elle nous avions l'ordre de croiser pendant que l'armée y choisiroit son mouillage. C'étoit le 2 nivôse que nous avons vu la terre. Nous avons tenu le vent les 3 et 4. Mais le 5 la tempête devint si violente que nous périssions infailliblement si nous n'avions laissé arriver vent arrière. Nous fûmes ainsi jettés au 53e degré de lattitude.

Pendant cette crise, nous essaiâmes des coups de mer si violents que dans les nuits des 6 et 7, tous nos plats-bords furent emportés et avec eux les portes-manteaux des chasseurs à cheval du 7e régiment. Notre position devint enfin si critique qu'elle nous força de jetter nos canons à la mer. Le 8 le temps se calma, et les vents devinrent à la fois favorables pour l'Espagne, la France, et l'Irlande. Cette dernière terre, étant notre destination, fut celle que nous choisîmes, décidés, dans le cas où nous n'y trouverions aucun des nôtres, à tenter à nous seuls une descente; prefférant ainsi mourir glorieusement les armes à la main, au sort inévitable d'être engloutis au fond des eaux. Après trois jours de navigation, nous avons cinglé le cap Clare et pris connoissance de la baye de Bentry le 11 au matin. Nous y avons trouvés mouillés les vaisseaux le Redoutable, le Tourville (*monté par Gratien*), *les frégattes* la Cocarde, la Romaine, *et le lougre* le Renard; *le tout sous le commandement du chef de division d'Augier, à bord du quel je me suis rendu avec le capitaine de* la Surveillante; *ce dernier a remis au commandant un procès-verbal de l'état de la frégatte et lui a demandé une commission pour le vérifier. La commission nommée a décidé que la Surveillante étoit hors d'état de pouvoir rendre aucun service, et que l'on ne pouvoit, sans compromettre évidement la sûreté de son équipage et celle des passagers qu'elle avoit à son bord, différer plus longtemps de la désarmer. En conséquence de cette décision, l'équipage et les troupes ont été réppartis sur les autres bâtiments, et la frégatte a été coulée. Le désarmement ordonné le soir et exécuté dans la nuit c'est opéré avec tant de précipitation et de désorde, ou plutôt de confusion, qu'il a été de toutte impossibilité à chacun de nous de sauver tous les effets. On n'a pu rettirer qu'une dixaine de selles sur deux*

cents qui se trouvoient dans la calle, encore sont-elles à moitié pourries par l'eau que faisoit abondament notre frégatte.

Le 13 se sont ralliés à nous les vaisseaux le Nestor, monté par le général Le Moine, le Fougueux, par le général Watrin, la Sirenne et la Ville de Lorient. Cette flûte sur la qu'elle étoient embarqués deux escadrons du 12e régiment d'hussards et un du 10e, étoit depuis plusieurs jours réduitte au tiers de la ration et n'avoit plus que pour deux jours de vivres, encore falloit-il continuer la réduction.

Le 14 les commandants de terre et de mer se réunirent à bord du chef de division linois qui par son ancieneté se trouvoit, du moment de son arrivée, commandant la division; ces derniers déclarent que le manque de vivres les mettoit hors d'état de mouiller plus longtemps dans la baye et que puisque l'armée ne se ralliolt pas il étoit instant d'appareiller et de sortir d'un goulet où l'on devoit s'attendre à être bloqué au premier instant ou à périr de fain. Il fut donc résolu qu'on prélevoit sur les provisions des autres batiments de quoi ravitailler la Ville de l'Orient pour douze jours et que l'escadron du 10e régiment en seroit débarqué pour être aussi répparti sur les autres bâtiments.

Ces dispositions remplies, nous mettons à la voille et faisons route pour Brest ou nous sommes arrivés le 24, après dix jours de navigation. La Ville de Lorient s'est sepparée de nous à la sortie de Bentry. Mais tout nous fait espérer qu'elle ne tardera pas à rentrer.

Dans cette longue et pénible traversée, le dévoument de nos soldats, à la République, ne c'est pas démenti d'un instant. Ils ont bravé les dangers, supporter les fatigues et les privations avec autant de fermeté et d'héroisme qu'ils en auroient déployé si les éléments leurs avoient permis d'aborder la terre enemie.

Je vous demende, citoyen général, pour les récompenser de ce qu'ils ont souffert, que vous les destiniez pour la prochaine expédition qui aura lieu; qu'à cet effet vous mainteniez leur organisation et confirmiez dans leurs grades respectifs tous les officiers et sous-officiers nouvellement promus, par ordre du général en chef, en remplacement des lâches qui ont prêfferé la seccurité des dépôts aux dangers qui menent à la gloire.

Je vous demendrai aussi qu'il soit immediattement pourvu au remplacement des effets, tant d'équipement que d'harnachement,

qui ont été perdus à la suite des avaries et naufrages, qu'en un mot, on procure au escadrons que j'ai l'honneur de commander, tous les moyens de faire une nouvelle et plus heureuse campagne.

AUG[t] MERMET.

Une lettre d'Agricol Moureau à Madame Rovère

(9 janvier 1810)

Le rapprochement de ces deux noms ne laissera pas d'étonner les personnes à qui l'histoire de la Révolution en Avignon est familière et qui savent quelle haine séparait le conventionnel et l'un des principaux chefs du parti jacobin.

Mais à l'époque où fut écrite la lettre, en 1810, il y avait douze ans que Rovère était mort à la Guyane ; Agricol Moureau, après le 18 brumaire, avait renoncé à la vie publique et vivait modestement de sa profession d'avocat.

Lorsque M[me] Rovère eut recours à ses bons offices, il ne repoussa pas la veuve et le fils de son ancien adversaire.

« Je n'ai pas oublié, dit-il dans un de ses écrits, ce que m'ordonnaient ma conscience et ma profession : *Orphano tu eris adjutor*[1]. »

A part le nom des intéressés, la lettre n'a rien que de très ordinaire ; c'est une lettre d'affaires, terminée cependant par des souhaits qu'Agricol Moureau n'eût jamais adressés à l'homme qui l'avait fait enfermer au Luxembourg et espérait bien le faire comparaître devant le tribunal révolutionnaire.

LUCIEN PEISE.

Avignon le 9 janvier 1810.

Madame, l'affaire contre M. de Roussas est au rôle, dès qu'elle sera sur le point d'en sortir pour être plaidée je vous en donnerai avis ; je suis fort aise que M. Collet est écrit à cet égard à M. son frère, cella ne peut vous faire que du bien.

J'irai aujourd'hui à la municipalité pour C..., je vous fairai part de ce que j'y découvrirai, dans le cas où le prêtre de ce temps là

1. *Projet d'une loi spéciale répressive des abus de la liberté de la presse*, p. 72.

eut négligé de constater la naissance de son enfant, il faudroit de toute nécessité y suppléer par un acte de notoriété.

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour et une bonne année,

Ag. Moureau.

[Suscription :] *à Madame, Madame Rovère, à sa campagne, à Sorgues.*

Une interview inédite de Rostopchine en 1813 sur l'incendie de Moscou [1]

A l'automne de 1812, Sir Francis d'Ivernois, chargé d'une mission officieuse du gouvernement anglais, se trouvait à Saint-Pétersbourg. Au commencement de 1813 il traversa la Russie pour aller rejoindre le quartier général du tsar Alexandre en Pologne. Il était muni de lettres de recommandation pour le comte Rostopchine, rentré en fonctions comme gouverneur de Moscou; il se rendit auprès de lui, afin de se renseigner sur la grandeur du désastre de Moscou, et surtout pour éclaircir les soupçons — déjà vifs à cette époque — que les Russes eux-mêmes étaient les auteurs de l'incendie de leur vieille capitale. D'Ivernois séjourna plusieurs jours dans la ville encore à demi détruite. Admis auprès du gouverneur, il lui soumit un questionnaire; Rostopchine chargea son secrétaire, M. de Bulgakoff, d'y faire les réponses, et il ne les remit à son interrogateur qu'après les avoir examinées lui-même. Ce document — celui-là même que nous publions ici — confirma pleinement les soupçons de d'Ivernois, qui ne put s'empêcher de dire à Rostopchine qu'après sa lecture il lui était impossible de croire que les Français eussent volontairement incendié Moscou, ainsi que le prétendaient les publications officielles du gouvernement russe. Sur quoi Rostopchine lui répondit : « Eh bien! croyez ce que vous voudrez! » et il s'éloigna[2].

Ces « éclaircissements » ont été montrés, en 1869, par Auguste

1. Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Papiers d'Ivernois. Carton III, cahier 21. Huit pages, plus une feuille de notes de la main d'Auguste d'Ivernois, fils de Sir Francis.

2. D'après la note d'Auguste d'Ivernois, qui ajoute (en 1852) : « Mon père m'a plusieurs fois raconté ces détails, et j'en conserve le souvenir parfaitement net. »

d'Ivernois à Basile de Dawydoff, le fils du partisan[1], qui en prit copie pour les publier dans les *Archives russes* de Bartyniew. D'après les obligeantes recherches de M. Serge Goriaïnow, directeur des Archives d'État à Saint-Pétersbourg, ces pages semblent être restées inédites jusqu'à ce jour[2].

Otto Karmin.

ÉCLAIRCISSEMENS

Quelle était la population de Moscou :

1° A l'ouverture de la guerre? — *300.000 âmes males et femelles.*

2° A l'entrée des Français à Moscou? — *On peut affirmer qu'elle n'allait pas au delà de 15.000 âmes. Les habitans et surtout les marchands avaient commencé à quitter cette ville dès la reception du manifeste de l'Empereur du 6 juillet du camp près de Polotzk. — La veille de l'entrée des Français et le jour même 70.000 habitans quittèrent la ville et il ne restat que ceux qu'un besoin urgent ou d'autres motifs pressans mettaient dans l'impossibilité de partir. Plus de 7.000 maisons ayant été consumées par l'incendie, le défaut d'aziles et la conduite atroce des Français obligea le reste des habitans à déserter la ville en s'exposant aux plus grand dangers.*

3° En Mars 1813? — *105.000 habitans permanens. Les jours de marché la population variant autrefois jusqu'à 30.000 âmes et maintenant jusqu'à 10.000.*

Qu'elle était la force effective de l'armée française :

1° A son entrée à Moscou, en y comprenant les malades et les blessés? — *130.000 hommes à peu près. Les gardes seules étaient permanentes, les autres corps se changeaient et venaient piller tour à tour.*

2° A la sortie de Moscou? — *Il est sorti de Moscou de 60 à 80.000 hommes, qui ont été rejoints par d'autres corps cantonnés*

1. Denis Wassiljevitch Dawydoff, 1784-1839.

2. On remarquera que ce document ne fait double emploi à peu près sur aucun point avec la brochure publiée en 1823 par Rostopchine : *La Vérité sur l'incendie de Moscou.*

dans les environs. Le séjour de Moscou a diminué l'armée française au dire des uns de 25 et des autres de 40.000 hommes morts des blessures, faute de soins ou tués par les habitans et les paysans des alentours.

Quel était l'état des chevaux de cette armée à son arrivée à Moscou?

A quelle époque a commencé à se manifester la mortalité parmi eux?

L'armée française à Smolensk avait perdu dejà presque tous ses chevaux. Depuis Vilna jusqu'à Smolensk la cavallerie française avait été remontée par des chevaux du pays. C'est si vrai que le nom du cheval était devenu rare chez les Français qui nommaient leurs montures Koni *et* Koniak, *voulant par là désigner un petit cheval de paysan. Le paysan polonais et russe appelle son cheval* Kon, *dont* Koniok *est le diminutif. Les Français ne mettaient pas dans la nourriture des chevaux la proportion égale à laquelle ils sont habitués, ils ne savaient ni les ferrer, ni leur mettre le licou à la russe, ils les bourraient indistinctement de seigle, d'avoine, de riz, de choux, et ne les faisaient avancer qu'à force de coups d'épée dans les reins. Tels étaient, sans parler des poids disproportionnés qu'on leur faisait traîner, les causes principales qui occasionnèrent une grande mortalité parmi les chevaux. A la retraite des Français, les chevaux étaient tués comme dans les autres armées les bœufs, pour la nourriture.*

Bonaparte a-t-il acheté, pris ou emmené beaucoup de chevaux russes?

Fort peu d'après son propre aveu ont repassé le Niemen. A Moscou il n'a presque pas trouvé de chevaux, car les habitans en étaient très avides eux-mêmes pour le transport de leur mobillier, etc.

A-t-il emporté de Moscou des approvisionemens suffisants pour le nombre des chevaux qu'il emmenait?

Le départ s'est effectué avec tant de précipitation et de désordre qu'il a pu emporter des approvisionemens pour un jour tout au plus. D'ailleurs le defaut de chevaux et de voitures

rendait un grand approvisionement impossible. Les voitures étaient si rares que par un ordres du jour de Bertier du 18 octobre n. s. tout équipage sur quatre roues qui ne portait pas des malades ou blessés devait être confisqué, et il n'y avait d'exception que pour la voiture de Napoleon, celle du Major Genéral, une du Ministre Secretaire d'État, une de chaque Maréchal ou General Commandant en chef un corps et une de l'Intendant Général de l'armée. D'après cela on voit que les Français épprouvaient un besoin urgent de charettes, même pour le transport des malades et des blessés.

A-t-il laissé derrière lui à son départ aucune subsistance dont il eu pu se rendre maître?

L'article précédent répond à celui-ci. J'observerai encore qu'arrivé ici le 23 octobre v. s. je trouvai dans les caves du palais de S. M. l'Empereur au Kreml, que Bonaparte avait occuppé, des approvisionemens de bouche en tout genre que l'office aurait surement emporté si les moyens n'avaient pas manqué. D'après cela on peut juger si le reste de l'armée a emporté quelque chose. D'ailleurs, l'exportation du butin, resumé du pillage, occuppait beaucoup plus les Français que le transport de vivres.

A quelle époque de sa retraite les subsistances ont-elles commencé à manquer?

Les subsistances, depuis la bataille de Borodin, n'ont jamais été régulièrement et methodiquement delivrées au soldat, chacun se pourvoyait comme il le pouvait et voulait. L'envoye à la maraude s'établit en système depuis Witebsk.

Bonaparte n'a-t-il pas affiché à son entrée à Moscou l'intention de payer en espèces *la plupart des choses dont aurait besoin son armée?*

Par une proclamation de Lesseps, il engage les paysans des environs de Moscou à apporter des denrées de toutes especes en ville, fixe des jours pour les marchés, etc. Une autre proclamation du Grand Maître de police Villers annonce que chaque paysan sera maître de taxer sa marchandise aussi haut qu'il voudra, qu'il serait payé en espèces et dans le cas que les prix ne convinsent ni à l'acheteur ni au vendeur, celui-ci serait reconduit pour plus de sureté jusqu'à la

barrière par une escorte. — Malgré tous ces appas insidieux les Français furent bloqués dans Moscou par la faim et le pain y était d'une rareté extrême.

Qu'elle somme présume-t-on qu'il ait deboursé de cette manière? Dans quelles espèces?

Presque rien.

Très peu de roubles en argent ont été émis. Le payemens se fesaient en papiers, comme par exemple la paye des membres de la municipalité, etc.

A-t-on des renseignements sûrs qu'il ait émis lui-même ou fait émettre de faux assignats?

Il n'y a pas de doute à cet égard. Une femme reçut l'aumône de Bonaparte et de Mortier. Le premier lui donna 200 roubles, le second 100 roubles en assignats. — Ils étaient tous faux. On croit que ces faux billets étaient preparés d'avance en Pologne. L'idée de les mettre en circulation fut donnée à Bonaparte à Vilna, cependant le nombre n'en parait pas considérable.

Si Moscou n'eut pas été brulée, quelles ressources y eut trouvé Bonaparte pour rhabiller son armée et pour s'approvisionner durant sa retraite?

Les ressources que présentait Moscou étaient immenses. Cette ville possédait des dépôts de tous genre. Les seules munitions de guerre auraient manqué à Bonaparte car par suite des ordres exprès du comte Kartaptsin, la poudre, le plomb, cartouches, etc., furent enlevés. Il ne restait à l'arsenal que 10 à 15.000 fusils et des sabres que le comte fit distribuer au peuple et aux bourgeois.

La ville était approvisionnée pour six mois.

Toute l'armée française qui se trouvait à Moscou aurait pu être rhabillée. Bonaparte n'a pu se procurer que 6.000 capottes que les soldats cousurent eux mêmes à la hâte.

Les boutiques de toute la ville se trouvent réunies dans un seul endroit nommé Kitay-Gorod, et c'est là que l'incendie commença dans la nuit du 2 au 3 septembre n. s.

Prix : en mars 1813 en papier.
1° Une pelisse ou fourrure commune de

Elle coûte 29 à 30 roubles, et une Polouchoubka, *ou demipelisse, qui va jusqu'à la moitié*

peau de mouton non doublée et combien de peaux elle contient?	*des cuisses, 15 roubles. — Elle contient de neuf à dix peaux.*
2° D'un cheval ordinaire de paysan?	*Depuis 20 jusqu'à 100 roubles, selon la tenue et les moyens de l'acheteur.*
3° Un cheval de houzard?	*D'après ses états 50, maintenant 80 roubles.*
4° Un cheval de dragon?	*60, maintenant 100 roubles.*
5° De cuirassier?	*150 roubles.*
6° Une selle pour la cavallerie avec la bride?	*De dragon, 13 roubles 5 copek, de houzard, 12 roubles 67 copek, prix de l'année passée, ceux de cette année-ci ne sont pas établis.*
D'une paire de souliers pour soldat?	*Les soldats de l'armée russe n'en portent pas.*
D'une paire de bottes pour soldat?	*Les bottes des fantassins 1 rouble 30 copek, celles des dragons 1 rouble 75 copek.*
D'un sabre de cavallerie?	*4 roubles 30 copek.*
D'un mousquet avec sa bayonette?	*Celui du dragon 8 roubles 59 copek, celui du grenadier 9 roubles 79 copek, d'après les états, maintenant ils coûtent jusqu'à 18 et 20 roubles*
Du foin par poud?	*Le prix en varie continuellement, selon le tems qu'il fait et le trainage. Il était la semaine passée à 45 copek le poud, il est à 70 maintenant. Il n'excède jamais le rouble.*
Du tchetwert d'avoine?	*Prix variable — depuis 5 roubles jusqu'à 9, n'excédant jamais 11 roubles.*
Le froment?	*1re espèce, 28 roubles.* *2e espèce, 23 roubles 50 copek.*
La viande?	*1re espèce . . . . . 12 1/2* *2e — . . . . . 11* *3e — . . . . . 10* *copek la livre.*
Le pain de munition?	*A 3 1/2 copek la livre.*
Le prix du transport du poud de Petersbourg à Moscou?	*2 1/2 et 3 roubles par poud.*
Quel était avant la prise et l'incendie de Moscou le prix de la journée d'un charpentier et d'un maçon, et quel est-il en mars 1813?	*C'était avant 90 copek et 1 rouble pour le charpentier, et 1 rouble et 1 rouble 20 copek pour le maçon, et 60 et 80 copek pour l'ouvrier à la terre,* *maintenant* *le charpentier 2 roubles 50 copek et 2 roubles*

75 copek, le maçon un peu moins, l'ouvrier à la terre 1 rouble 50 copek.

Paye annuelle d'un soldat d'infanterie?

10 roubles. Outre cela on délivrait avant 7 à 8 roubles pour depenses de semelles, craye, poudre, suif, bouton, cravattes, etc. Cela se donne en nature maintenant.

	D'INFANTERIE	DE CAVALLERIE
Un Sous-lieutenant?	236 roubles	240 roubles
Un Capitaine?	400 —	424 —
Un Colonel?	1.040 —	1.100 —
Un Major General?	1.800 —	1.900 —
Un Feld Maréchal?	9.341 rbs 80 copek	9.341 rbs 80 copek

Quelle idée approximative se fait-on des pertes épprouvées par l'incendie de Moscou et croit-on que la perte des batimens égale en valeur celle des richesses mobilliaires qu'ils contenaient?

Pour déterminer même approximativement, il faudrait de grandes recherches. Les pertes doivent être immenses. Un calculateur a trouvé que pour pourvoir les maisons brulées de simples chaises de paille, il faudrait 3 millions et demi de roubles. — L'opinion de plusieurs personnes est aussi que pour rebâtir les édifices brûlés il faut employer les revenus des habitans pendant trois ans. Il est resté à Moscou 2.655 maisons intactes des 9.000 qu'il y avait en 1810, si les édifices de la Couronne et les églises ne sont pas compris dans aucun de ces comptes. — Il n'y a aucun doute que la richesse mobiliaire excedait infiniment la richesse du materiel des édifices, vû le luxe qui regnait dans toutes les maisons. Celle du comte Boutourlin pouvait valoir 70.000 roubles, et sa bibliothèque seul coutait dix fois autant pour le moins. Il en est ainsi de toutes les maisons de seigneurs.

Quelles ont été les profanations des Français dans les églises de Moscou? — Est-il vrai qu'ils en ont fait des écuries et même des boucheries?

Le mépris qu'ils ont témoigné pour les temples de Dieu passe toute croyance. Toutes les églises ont été réduites en écuries; comme elles ont de grandes portes de fer et des verrous, ils s'y croyaient plus en sûreté la nuit. — Entrés avec le comte Rostopchin le 23 octobre v. s. dans la cathédrale de Tchoudow nous y trouvames un cheval mort. Dans une autre église ils faisaient

fondre l'or et l'argent en se servant, en guise de bois, des immages de nos saints. — La cuisinière des gardes couchait et fesait sa cuisine derrière l'Hôtel Dieu de la grande cathédrale où les Empereurs de Russie sont sacrés. — Dans l'église de Petrowsky se trouvait la boucherie publique. — Tout cela est de la plus éxacte vérité. — Leurs chevaux étaient couverts de housses faites de vêtements de nos prêtres. — Il me repugne d'ajouter des choses beaucoup plus fortes. — A l'exception de quatre ou cinq églises non souillées toutes se resacre maintenant. — Les profanations chez nous sont inouies. Non seulement aucune bête ne peut y entrer, mais pas même un Turc, un nègre ou un juif.

TRAVAUX BIBLIOGRAPHIQUES

Essai d'une bibliographie de J.-B. Carrier

Il semble qu'il y ait peu de choses à dire sur J.-B. Carrier après les ouvrages qui lui ont été consacrés, notamment par A. Lallié et le comte Fleury. Toutefois son rôle a été l'objet d'appréciations contradictoires : « Tout ce qu'on fit dans Nantes de choses effroyables, nous dit Michelet, la tradition ne manque pas d'en faire honneur à Carrier. » Il convient donc de rechercher quel fut le caractère de son action, et l'essai de bibliographie que nous tentons a pour but d'indiquer aux chercheurs une liste, aussi complète que possible, des écrits, on pourrait dire des attaques, dont Carrier fut l'objet. Certains sont d'une rare insignifiance, nous avons tenu cependant à les mentionner, un détail, d'apparence futile, pouvant éclairer des faits restés obscurs.

Et puis, nous avons songé aussi aux collectionneurs, à ceux que réjouit la possession d'une brochure rare. Qu'ils veulent bien nous aider à réparer, dans une note ultérieure, des omissions inévitables.

Il nous reste en terminant un devoir à remplir — et le plus agréable —, c'est de remercier M. Giraud-Mangin, le distingué conservateur de la Bibliothèque municipale de Nantes, d'avoir bien voulu mettre à notre disposition la précieuse collection de pièces révolutionnaires réunie par Dugast-Matifeux ; de celles-ci, nous n'avons mis à contribution que les imprimés ; les documents manuscrits pourraient faire l'objet d'un travail dont nous nous permettons de signaler tout l'intérêt.

I

ADRESSES, PAMPHLETS, ETC.

1. — Adresse à la Convention Nationale, présentée par toutes les autorités constituées de la Ville d'Aurillac et par un grand nom-

bre de députés de districts et communes du Département du Cantal. J.-B. Lacoste, J.-B. Milhaud, J.-B. Carrier et A.-D. Chabanon, députés par le département du Cantal, à la Convention Nationale, à leurs commettans.

S. l. n. d. — In-4° de 12 pages.

2. — Adieux de Carrier, à Collot, Billaud, Barere, Duhem, Levasseur, et autres Chevaliers de la guillotine.

De l'Imprimerie de la Vérité, rue du Puits-qui-Parle.

Signé : « Boreillard, secrétaire de l'épuration. »
In-8 de 8 pages.

3. — Adresse des citoyens soussignés de la Commune de Nantes et de la Société populaire à la Convention Nationale.

A Nantes. De l'imprimerie constitutionnelle de P.-F. Hérault, imprimeur et membre de la Société populaire, rue de la Fosse n° 11, vis-à-vis de la Bourse. L'An III.

In-8 de 15 pages.
Rédigée par F. Mellinet, pour demander la mise en jugement de Carrier.
Autre édition : S. l. n. d. ; in-8 de 15 pages.

4. — La Terreur à Nantes et dans la Loire-Inférieure en 1793. — Adresse des Citoyens Nantais à la Convention Nationale, relative aux crimes de Carrier et aux massacres de Machecoul.

Nantes ; Librairie Vier, passage Pommeraye ; 1879.

In-12 de 14 pages.
Cette brochure est suivie de : *Adresse des corps administratifs de la Ville de Nantes. Imprimée par ordre de la Convention Nationale et envoyée aux départements.* — In-12 de 6 pages.
Réimpression à 100 exemplaires.

5. — Almanach des gens de bien, contenant des anecdotes peu connues pour servir à l'histoire des événements de ces derniers tems ; l'arrivée de Carrier aux enfers ; des observations sur le même ; son épitaphe, deux dialogues des morts, un entre J.-J. Rousseau et Malesherbes, l'autre entre Favras et Bailli ; les médecins, histoire véritable ; des prédictions pour tous les mois de l'année, etc., etc.

A Paris, chez Pichard, librairie, rue de Thionville, vis-à-vis la rue Christine. — S. d. (1795).

In-12 de 216 pages.

Avec cette épigraphe :

Je vois un nouveau peuple orner cette contrée,
Du sein des cieux Thémis descend avec Astrée :
Saturne sur nos champs revient régner encore,
Et ramène aux mortels les jours de l'âge d'or.

GRESSET.

Frontispice allégorique se rapportant aux noyades.

Les « Observations sur Carrier » occupent les pages 194 à 203.

6. — Arrêté des Représentants du peuple près l'armée de l'Ouest [Francastel et Carrier], portant [sous la date du neuvième jour de la première décade du deuxième mois de l'an II] établissement d'une section révolutionnaire au Tribunal criminel du département de la Loire-Inférieure.

Nantes, Imprimerie A.-J. Malassis. — S. d.

In-4° de 8 pages.

7. — Carrier à Nantes. — Précis de la conduite patriotique et révolutionnaire des citoyens de Nantes en réponse aux inculpations de Carrier. — Robespierre et Julien. — Par DUGAST-MATIFEUX.

Nantes; Vier, Libraire, passage Pommeraye; 1885.

In-12 de 149 pages.

Réimpression, accompagnée de très intéressants commentaires, de documents sur le séjour de Carrier à Nantes.

8. — Carrier a commencé la marche, suivez, Messieurs. Chanson sur l'air de la Marseillaise suivie de « La Guillotine ».

S. l. n. d. — Chez la citoyenne Brigitte Mathé.

In-8 de 7 pages.

La pièce se compose de deux chansons : l'une, de dix couplets, sur Carrier; l'autre, de six, intitulée « La Guillotine ».

9. — Chaux, Membre du Comité de Nantes, aux amis de la Vérité et de la Liberté.

De l'Imprimerie de l'immortel Franklin, rue de Nazareth, près celle du Temple, n° 19.

In-8 de 15 pages.

Épigr. : *Que mon cœur n'est-il de cristal afin que vous y puissiez lire la vérité toute entière.* (Discours de Legendre.)

Non : Je ne suis ni l'ordonnateur ni l'exécuteur d'aucun crime... Le voile sera déchiré; l'ami du peuple et de l'humanité rendu à l'honneur et à l'estime publique.

10. — Supplément au mémoire de Chaux de Nantes, aux Amis de la Vérité et de la Justice.

De l'Imprimerie de Plassan, rue du Cimetière-André-des-Arts, n° 10.

In-8 de 19 pages.

Épigr. : *Indulgence à l'erreur et punition aux crimes.* (Discours de Dobsent)

«*Encore un instant, le vrai, le grand coupable, Carrier, doit paraître; son souverain, le peuple, l'attend au tribunal; le voile sera déchiré, et l'ami du peuple rendu à l'honneur.....* »

Cet essai de justification n'est qu'un long réquisitoire contre Carrier. Il doit donc trouver place ici.

11. — Liberté, égalité. Les citoyens soussignés de la Commune de Nantes et de la Société populaire à la Convention Nationale.

Nantes, le 9 brumaire, l'an troisième de la République Française une et indivisible.

Imprimé par ordre de la Convention Nationale.

De l'Imprimerie Nationale. Brumaire, l'an III.

In-8 de 12 pages.

12. — Confession de Carrier, et la révélation de ses complices [Signé : Laumégnil].

S. l. n. d. [Paris, frimaire, an III].

In-8 de 8 pages.

13. — Copie de la lettre écrite par le représentant du peuple Carrier, près l'armée de l'Ouest, à son collègue Francastel, datée de Nantes le 4 nivôse, l'an IIème de la République Française et le Ier de la mort du tyran.

Saumur, imprimerie de D.-M. Degouy. — S. d.

In-folio.

Sur la défaite des Vendéens à Savenay.

14. — Crimes de Fouquier-Tinville et détail des scélératesses commises à Nantes où les femmes ont été violées et les enfants massacrés.

S. l. n. d.

In-8.

15. — Déclaration de la Société républicaine de Vincent-la-Montagne de Nantes et des patriotes de la même commune, à la République française, une, indivisible et impérissable [du 28 pluviôse an II].

Nantes, imprimerie P.-F. Hérault. — S. d.

In-4° de 3 pages.

« Violent manifeste contre Carrier, publié lorsque Carrier était encore à Nantes. » D. M.

16. — Dénonciation des crimes et attentats contre la Société et la République commis à Nantes et dans tout le département de la Loire-Inférieure, pendant la mission du représentant du peuple Carrier, et par le Comité révolutionnaire de Nantes; faite par Phelippes dit Tronjolly, accusé détenu, ex-Président des Tribunaux criminel et révolutionnaire du département de la Loire-Inférieure.

S. l. n. d.

In-8 de 14 pages.

17. — Dernières volontés de Carrier qui met en réquisition l'ancien Comité de Salut Public.

S. l. n. d.

In-8 de 4 pages.

18. — Description et vente curieuse des animaux féroces, mâles et femelles de la ménagerie du cabinet d'histoire naturelle des ci-devant Jacobins, les cris et les hurlements de chaque bêtes (*sic*) et leur utilité. Le présent catalogue se distribue à Paris, chez Grapignac, huissier priseur, rue Honoré, cour des Jacobins, et chez Dévorant, secrétaire de la Société mère, basse-cour des Jacobins, et les marchands Jacobites [Signé : Martin].

S. l. n. d. [Paris] imprimerie de Gaulemerité, rue Honoré, n° 4.

In-8 de 16 pages.

Le « tygre » Carrier est au prix fixe de 500.000.000 livres.

19. — Détail des grandes noyades et fusillades exécutées à Nantes par les ordres arbitraires de Carrier.

S. l. n. d.

In-16 de 4 pages.

20. — Discours de Legendre, de Paris, contre le noyeur Carrier, et les lieutenans de la Jacobinière, prononcé à la Convention, le 3 Vendémiaire.

S. l. n. d.

In-8 de 7 pages (Extrait du *Journal des Débats et des Décrets*).

21. — Grande colère du Médecin Duhem de voir qu'il ne peut sauver son ami Carrier, et que l'avant-garde des égorgeurs va défiler sans trompette sur la place de la Révolution.

De l'Imprimerie de la Vérité, rue du Puits-qui-Parle.

In-8 de 16 pages.
Page 2, « Profession de foi de l'éditeur », signé : Baralève.

22. — Justification de Carrier ou mettez vos lunettes.

De l'Imprimerie de la Vérité, rue Neuve-de-la-Justice, n° 1.

In-8 de 8 pages, signé : Lefranc.

23. — Lettre du sensible Carrier, au bienfesant (*sic*) Collot d'Herbois, remise par le vertueux Billaud-Varennes.

A Paris, de l'Imprimerie des Jacobins. — Se trouve à Nantes, sur les bords de la Loire ; à Lyon, sur les quais du Rhône ; à Paris, à l'Abbaye-Germain.

L'an premier des noyades, canonnades, etc., et l'an second du 2 septembre.

In-8 de 8 pages.
Épigr. : *Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.*

24. — Leurs têtes branlent. A votre tour, après Carrier, Messieurs B. Barrère (*sic*), Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, Vadier, Vouland, Amar, etc., et vous enfin qui composiez les deux anciens comités de salut public et de sûreté générale, et de suite le Docteur Duhem et le financier Cambon.

S. l. n. d. [Paris], im. R. F. Leblois.

In-8.

25. — Le nouveau Testament de J.-B. Carrier en faveur de Collot d'Herbois, Billaud de Varennes, Barrère de Vieuzac, etc., et sa Grande Aventure aux enfers.

De l'Imprimerie de Franklin, rue de Cléry.

In-8 de 16 pages.
La « Grande Aventure » occupe les pp. 11 à 16.

26. — Noyades, fusillades, ou réponse au Rapport de Carrier, représentant du peuple, sur les crimes et dilapidations du Comité révolutionnaire de Nantes et dont le procès commencera le 25 vendémiaire [An III], au Tribunal révolutionnaire, à Paris; par Phelippes dit Tronjolly, ex-président des tribunaux criminel et révolutionnaire de la Loire-Inférieure, à Nantes.

Se trouve à Paris, chez Ballard père. — S. d.

In-8 de 106 pages.
Le véritable rédacteur de cette pièce serait Villenave.

27. — Les Noyades ou Carrier au Tribunal Révolutionnaire.
Exterminez, grands Dieux! de la terre où nous sommes
Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes.
(Vol. Mahom. trag., par l'auteur de la Queue de Robespierre.)
A Paris (s. d.), chez les marchands de nouveautés.

In-8 de 11 p., signé : Felhémési [Méhée de la Touche].
Épigr. *Ergo (Anicetus) navem posse componi docet,*
cujus pars, ipso in mari, par artem
soluta, effunderet ignaram... placuit solertia.
(Tacit., Annal., lib. XIV, p. 149, édit. Brotier, in-4°.)
Réimprimé à 100 exemplaires à Nantes, en 1879. In-12 de 15 p.

28. — On veut sauver Carrier. On veut faire le procès au Tribunal révolutionnaire. Peuple, prend (*sic*) garde à toi!
S. l. n. d.

In-8 de 13 p., signé, au bas de la p. 12 : « Gracchus Babeuf, rédacteur du Journal de la Liberté de la Presse, ensuite le Tribun du Peuple ».
Épigr. : *Les délits des mandataires du Peuple et de ses agents ne doivent jamais être impunis.*
Nul n'a le droit de se prétendre plus inviolable que les autres citoyens. (Déclaration des Droits, art. 31.)

29. — Oraison funèbre de Carrier, ex-représentant du peuple, natif d'Yolai, près Aurillac, département du Cantal, mort à Paris le 26 frimaire, l'an troisième de la république française, par l'entremise de la guillotine, présentée à tous les Jacobins, par un rénégat de l'ordre jacobite.

Se vend à Paris, chez Chamaud, rue Éloi, n° 17. — S. d.

In-8 de 12 pages.

Quoique le mot « fin » figure à la p. 9, les pages 10 à 12 contiennent : *La mort de Carrier ou complainte de ses victimes rangées autour de son échaffaud* (sic), *par Collignon-Dumont.*

30. — Les parties honteuses de Robespierre restées aux Jacobins.

Par Lamberti (?)

S. l. L'an III de la république.

In-8 de 16 p.

P. 8, chanson intitulée : *C'est ce qui désole Carrier, c'est ce qui le console.*

31. — Places à louer pour voir passer Carrier le jour qu'il ira à la guillotine.

Avec description du dîner que ses plus intimes amis doivent faire ce même jour.

Signé : « Blanquette, rue Honoré. »

De l'Imprimerie de la fricassée, rue du bon coin.

In-8 de 8 pages.

32. — La queue de Carrier traînante dans la Sosiété (*sic*) populaire de Nantes, connue sous le nom de Vincent-la-Montagne.

De l'imprimerie des droits du peuple, rue de la Loi.

In-8 de 8 p.

Epigr. : *Secte qui toujours détruisante, se détruit elle-même.*

Voltaire.

Cette brochure, qui ne porte pas de nom d'auteur, est, à la page 8, datée et signée comme suit : « Paris, 8 brumaire, l'an troisième de la République une et indivisible. Laporte aîné. »

Attribuée à Villenave.

Autre édition : S. l. n. d. ; in-8° de 4 p.

33. — Les Républicains de la Société populaire et de la Commune de Nantes à la Convention Nationale.

[Signé : Peylet, président, Forget, Paul Meteyer fils, Leminichy, secrétaire, Houdet, secrétaire perpétuel. Du 11 floréal an II.]

Nantes, imp. Brun aîné. — S. d.

In-4° de 28 p.

Autre édition : 24 p.

Comme le fait remarquer Dugast-Matifeux, c'est surtout une protestation contre Carrier.

34. — Résumé fait au Tribunal de l'opinion publique contre Carrier et ses complices. Du 16 frimaire an III.

Signé : Nolin [Villenave].

S. l. n. d.

In-8 de 8 p.

35. — Le rempart de Carrier, traîné dans la boue, ou tarif des Montagnards Jacobins.

De l'Imprimerie des Sans-Culottes, rue de Lappe.

In-8 de 8 p.

36. — Du système de Dépopulation ou la Vie et les Crimes de Carrier ; son procès, et celui du Comité révolutionnaire de Nantes : Avec des recherches et des considérations politiques sur les vues générales du Décemvirat, dans l'invention de ce système ; sur sa combinaison principale avec la Guerre de la Vendée ; et sur le projet de son application à toutes les parties de la République.

Par Gracchus Babeuf.

A Paris, se trouve à l'imprimerie de Franklin, rue de Cléry. An 3e de la République.

In-8 de 194 p.

Épigraphe : *Vérité.*

En frontispice, un portrait de Carrier, de profil, dans un médaillon.

37. — Tableau effrayant des crimes et forfaits commis par Carrier, pièces originales contre lui ; ses mauvais moyens de défenses (*sic*) et ses réponses à la Convention Nationale aux accusations portées contre lui.

De l'imprimerie de Champon, rue du Commerce, ci-devant cloître St-Merry, n° 4.

In-4° de 32 p.

Gravure sur bois en tête.

38. — Testament de Carrier.

S. l. [Paris].

De l'imprimerie de G. F. Galletti, rue Honoré, n° 1499.

In-8 de 11 p.

Épigr. : *Quantus tremor est futurus*
Quando judex est venturus
Cuncta stricte discussurus?
(Prose des Morts.)

Testament apocryphe « Fait et passé en l'étude de Maître Bachelier, notaire du Comité révolutionnaire de Nantes, ce 17 brumaire. Signé : Jean-Baptiste Carrier. »

Rédigé par Villenave.

39. — Vie sans-pareille, politique et scandaleuse du sanguinaire Carrier, ex-Député à la Convention Nationale et envoyé en qualité de Représentant du Peuple à Nantes, théâtre de ses fureurs ; suivie de quelques anecdotes secrètes sur ses complices.

A Paris, chez Prévost, ci-devant rue Jacques, présentement rue de la Vieille-Boucherie, vis-à-vis celle Mâcon.

An III de la République Française.

In-8 de 60 p.

Épigr. : *...Il est donc des forfaits*
Que le courroux du ciel ne pardonne jamais.
Voltaire.

En regard du titre, très curieux portrait sur bois de Carrier. Cette brochure contient sur la jeunesse de Carrier et sur ses cruautés à l'égard des animaux des détails sinon vrais, du moins fort curieux.

40. — Vous laisserez-vous écorcher sans rien dire ? Tableau comparatif de la conduite de Polverel et Santhonax, dans les colonies, avec celle de Carrier à Nantes, ou preuve évidente rapportée par un habitant de Saint-Domingue et un Nantais, que de la politique des gouvernants dépendent les destinées du peuple Français.

S. l. n. d.

De l'imprimerie des Droits du peuple, rue de la Loi.

In-8 de 15 p.

41. — A bas la tête de Carrier et toutes celles qui lui ressemblent. C'est le moyen de ne plus avoir ni Tête ni Queue.

Ste du dialogue entre un Dominguois et un Nantais.

De l'imprimerie des Droits du Peuple, rue de la Loi.

In-8 de 16 p.

(*A suivre.*)

Paul Portevin.

NOTES ET GLANES

Un émule de Brutus à Courbevoie en 1790. — « Un particulier s'apperçoit qu'on avoit tiré au blanc contre la porte de son jardin, et que différens coups de fusils avoient endommagé plusieurs de ses arbres. Plainte à la municipalité ; informations prises, le coupable se trouve être le fils de Jacques Colombier, *vigneron,* et maire de Courbevoie. Il s'offre à indemniser le citoyen lézé, et promet de corriger son fils : mais bientôt nouvelles plaintes du propriétaire du jardin ; cette fois les balles avoient brisé les carreaux de vître d'une chambre heureusement point habitée : nouvelle information ; mais, cette fois, ce n'est point le fils du maire qui est convaincu du délit. Le maire, *vigneron,* voit que la sévérité est nécessaire pour arrêter la récidive. Son fils n'avoit eu qu'une correction paternelle ; il le mande à l'instant : *mon fils,* lui dit-il, *votre impunité a enhardi à mal faire ; vous devez être puni pour l'exemple et le rétablissement du bon ordre.* Il ordonne aussi-tôt à quatre fusiliers de le conduire en prison. Le fils prie son père de lui épargner la honte de traverser le village ainsi escorté : non, mon fils, obéissez... On demande grace pour lui, le juste Jacques Colombier est inexorable. Pendant qu'on conduisoit son fils en prison, il dit au nouveau coupable : vous ne l'auriez point été, *si mon fils ne vous eût donné mauvais exemple ; vous serez puni avec moins de rigueur, rendez-vous en prison, sans escorte.* Salomon auroit-il mieux jugé ? » (*Annales patriotiques et littéraires de la France...*, n° CCCXXXIX, du lundi 6 septembre 1790, p. 372). — C. V.

Fabre d'Églantine débiteur de Beaumarchais. — « J'avais eu l'honneur de vous prier de prendre au Bureau de M. de Beaumarchais des arrangemens positifs pour la somme [1] dont il vous a cautionné et dont il a effectué le payement par suite de sa garantie. Chargé de veiller rigoureusement à tout ce qui intéresse la rentrée

1. Cette somme n'est mentionnée nulle part, à notre connaissance. — H. M.

des fonds de mon commettant, j'ai cru devoir user de la formalité permise d'une opposition entre les mains du Caissier de la Comédie, et elle a été faite hier. J'ai rendu compte de cela ce matin à M. de Beaumarchais, qui m'apprenait vos succès mérités. Il a été fâché que je ne l'eusse point prévenu. En conséquence, Monsieur, il vous invite à le venir voir, il sera charmé de vous réitérer son compliment, et de vous assurer des sentiments d'estime que vous lui avez inspirés. J'ai l'honneur... etc. » (Copie de la lettre de Gudin de la Brennellerie, secrétaire et trésorier de Beaumarchais, à Fabre d'Églantine, rue du Théâtre-Français, en date du 23 février 1790 ; p. 71 du Registre III des Papiers Beaumarchais à la Bibliothèque de la Ville de Paris).

Fabre d'Églantine venait de donner, à la Comédie française, *Philinte ou la suite du Misanthrope,* son premier succès au théâtre. On voit que l'auteur de *Figaro* y fut indirectement pour quelque chose, en mettant cet émule, dont la destinée fut si tragique, à l'abri de ses créanciers. — H. Monin.

Le patriotisme des Petits-Augustins en 1789. — « Dans l'assemblée du district des petits augustins, un des peres de cet ordre a proposé de recevoir dans leur couvent tous les gardes-françoises qui auroient besoin d'une retraite. Les habitans du district ont applaudi avec transport à cet (*sic*) offre sublime, et l'ont acceptée. Aussi-tòt ils ont pris les armes, et se sont rendus avec tous les membres qui composent le couvent, aux casernes des rues de Babylône et de Sèves. Le religieux auteur de la motion, a adressé un compliment à MM. les gardes-françoises, et leur a fait part des vœux de son couvent et du district.

« Un ancien grenadier de la caserne de Sèves, hors d'état de servir, a été conduit en voiture au milieu du cortège. Les petits Augustins s'en sont chargés, MM. les gardes-françoises ont aussi pris les armes pour reconduire le district, et les religieux patriotes, à travers des flots de peuple qui crioit : *vivent les petits augustins, vivent les bons peres, vivent les gardes-françoises.* Cet exemple est au-dessus de tous les éloges, et apprend à tous les ordres monastiques, de quelle maniere ils doivent coopérer à la révolution. » (*Révolutions de Paris...*, n° 4, du 8 août 1789, pp. 39-40). — C. V.

BIBLIOGRAPHIE

Pierre Caron. **Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française.** Paris, A. Picard, 1912. In-8 de xv-294 p.; 6 fr.

Il y a toujours une grande présomption à vouloir donner des conseils de travail et de méthode sur un sujet aussi vaste et aussi complexe que l'histoire de la Révolution française. En outre de ce qu'un pareil dessein a de pédantesque, il ne peut se justifier que s'il suppose, chez celui qui tente de le réaliser, une connaissance complète, parfaite, minutieuse, de la matière à explorer, des sources d'investigation et des moyens de recherches. Les écueils sont nombreux, et les erreurs et les lacunes sont ici d'une gravité exceptionnelle, parce qu'elles ne constituent pas seulement des imperfections ordinaires, mais qu'elles ont pour conséquence de tromper tous ceux qui ont recours à ces sortes de guides, et de devenir ainsi une source inépuisable de nouvelles erreurs. On ne saurait contester l'utilité d'un manuel de cette nature; mais, pour que cette utilité soit réelle, il faut que le manuel ne soit pas seulement *pratique*, mais surtout *critique*, qu'il mette le lecteur en garde contre les sources suspectes, contre les recueils défectueux, contre les ouvrages tendancieux ou erronés. Il faut aussi qu'il soit *complet*, qu'il offre un tableau sans lacune de tous les points de repère, de tous les fonds documentaires, de tous les recueils imprimés ou manuscrits. Le livre de M. C. répond-il à toutes ces exigences? Donne-t-il au moins l'indispensable? Est-il exempt d'erreurs? Est-il affranchi de tout parti-pris? Constitue-t-il un répertoire sérieux et un guide sûr? Ce n'est que dans le cas où toutes ces conditions se trouveraient remplies qu'il serait possible de le recommander aux travailleurs.

Laissons de côté certains détails; ne reprochons à M. C. ni la ridicule préface de M. Aulard qu'il a mise en tête de son volume et où cet auteur, selon son habitude, ne parle guère que de lui-même, ni l'ingénuité prétentieuse avec laquelle le même M. C. écrit des phrases comme celles-ci : « Nous renvoyons aussi à la brochure de M. Caron (p. 2)... à l'article de M. Caron (ibid.) », et

trouve le moyen de citer ses propres ouvrages 30 fois en 200 pages [1]. Arrêtons-nous à des considérations plus importantes.

Le chapitre 1er (*Organisation du travail*) contient, aux pages 6-32, l'énumération d'une série d'études et de recueils de textes publiés par les « commissions officielles » ou par les « sociétés libres ». Or, à aucun moment, M. C. ne cherche à préciser la valeur des ouvrages dont il présente la liste à son lecteur, ni le degré de confiance qu'on doit leur accorder. Sont-ils parfaits ? Sont-ils insuffisants ? Quels sont leurs qualités et leurs défauts ? De quelle nature sont les services qu'ils peuvent rendre ? On ne sait. Le lecteur de M. C. erre dans ce dédale, sans jamais trouver un fil conducteur. Et cela est d'autant plus grave que beaucoup de ces ouvrages ne valent rien, que ni le *Recueil des Actes du Comité de salut public* édité par M. Aulard, ni *la Société des Jacobins*, du même M. Aulard, ni *les Volontaires nationaux*, de M. E. Déprez, ni vingt autres volumes cités ici, ne peuvent être considérés comme des guides sûrs, et qu'ils ne se distinguent guère que par le nombre et l'énormité de leurs lacunes et de leurs erreurs. Au surplus, la liste même des Sociétés donnée par M. C. aux pages 23-32 est déconcertante. On se demande pourquoi il y fait figurer, par exemple, la Société de l'histoire du protestantisme français, ou la Société des études juives, ou même la Société d'histoire diplomatique, qui ne s'occupent de l'histoire de la Révolution que très occasionnellement, et pourquoi il ne mentionne pas des Sociétés, comme la Société Robespierre, dont les travaux sont exclusivement consacrés à l'histoire de la période révolutionnaire.

Mais plus on examine cet ouvrage et plus la méthode de son auteur paraît vacillante et contradictoire. C'est ainsi qu'après avoir cité les revues historiques spécialement destinées à l'étude de la Révolution ou qui font une place assez large à cette même étude, M. C. donne une liste, d'ailleurs assez arbitraire, des périodiques qui, dit-il, « publient de temps à autre des travaux ou des documents sur l'histoire de la Révolution ». Et, dans cette liste, on trouve, pêle-mêle, des revues qui, en effet, ne font qu'une place fort restreinte à l'étude de la Révolution, comme la *Nouvelle Revue historique de droit français* ou les *Documents d'histoire*, et d'autres revues, comme la *Revue d'histoire rédigée à l'état-major de l'armée*, qui, au contraire, constituent, pour l'histoire de la Révolution, une source extrêmement riche et d'une importance capitale. Aucune distinction entre les unes et les autres, aucun classement, aucune

1. Pp. 2 (deux fois), 3, 9, 10, 12, 13, 29, 30 (deux fois), 34, 35, 40 (six fois), 44 (deux fois), 45, 53, 85, 88 (deux fois), 104, 170, 174, 175, 200.

précision. Le malheureux travailleur qui consultera avec trop de confiance le livre de M. C. et qui croira trouver quelque secours dans le *Journal des sciences militaires* ou dans les *Documents d'histoire* sera singulièrement déçu. A considérer les sources de l'histoire révolutionnaire sous cet aspect, il eût fallu donner ici la liste des périodiques du monde entier, car bien rares sont ceux qui n'ont pas, un jour ou l'autre, publié quelque étude ou quelque document relatif à la Révolution française. Des renseignements aussi généraux et aussi vagues sont absolument inutiles, car ils ne répondent pas à l'objet de l'ouvrage et ne font qu'égarer et décourager ceux qui chercheront ici quelque lumière.

Il faudrait s'arrêter à chaque page de ce manuel si l'on voulait en signaler toutes les imperfections, dont beaucoup sont graves. Nous nous bornerons à énumérer quelques-unes d'entre elles, qui doivent suffire à mettre en garde tout travailleur sérieux contre un pareil guide.

Quand, par exemple, le lecteur constate que M. C. fait des réserves sur les travaux de M. Tuetey (p. 60) ou sur ceux de M. Robiquet (p. 205), il est en droit de conclure que lorsque M. C. n'en fait pas, c'est qu'il n'y a pas lieu d'en faire. Sur la foi de cette conclusion il considérera comme parfaits les travaux de M. Aulard ou de M. Tourneux, ou ceux encore de M. Braesch, et il s'exposera ainsi à d'innombrables bévues.

Comment, en effet, M. C. peut-il rappeler (p. 162) que M. Braesch, dans son *Rapport* de 1907, « a constaté, au British Museum, l'existence de pièces uniques », et ne pas ajouter que beaucoup de ces « pièces uniques » ne l'étaient que dans l'imagination de M. Braesch, et que M. Braesch lui-même a été obligé d'en convenir ? Ou bien M. C. ignore les erreurs de M. Braesch, et de quel droit alors, s'il n'est pas mieux informé, prétend-il guider les recherches des jeunes historiens de la Révolution? Ou bien, les connaissant, il les dissimule volontairement, et alors son cas est plus grave encore.

De même, quand (p. 165) M. C. qualifie la *Bibliographie* de M. Tourneux de « monument d'érudition, remarquable par l'abondance et la sûreté de l'information », il trompe, sciemment ou non, son lecteur, car cette *Bibliographie* a été l'objet des critiques les plus justifiées, et il est indispensable que ceux qui auront l'occasion de la consulter en soient avertis.

Quand M. C. (p. 214) traite l'*Histoire politique de la Révolution française* de M. Aulard d' « ouvrage capital », il laisse croire qu'il est seul à ignorer combien ce livre est imparfait et dangereux, à la

fois en raison de la déplorable méthode historique de l'auteur et en raison des erreurs énormes qui s'y trouvent accumulées [1].

Quand M. C. (p. 64, note 1) cite l'enquête sur « les sources de l'histoire de la Révolution dans l'Yonne aux Archives nationales » et paraît la considérer comme un exemple isolé. il donne une preuve de son ignorance, car des publications semblables ont été faites pour d'autres départements, notamment pour la Sarthe et les Vosges.

Ailleurs (p. 129), M. C. avoue n'avoir que des renseignements rares et peu précis sur les collections particulières de documents révolutionnaires, et il se borne à cette indication négative. Or, c'est ici surtout que le manuel de M. C. aurait pu avoir une utilité incontestable. Les collections particulières consacrées à la Révolution sont en effet très nombreuses et très riches, et la plupart des travailleurs les connaissent bien. Leurs possesseurs sont en général fort obligeants, et mettent volontiers à la disposition des historiens les pièces qu'ils détiennent. Il n'est pas douteux que M. C. aurait pu, sans trop de peine, donner au moins la liste des plus importantes de ces collections, avec leurs caractéristiques principales, afin d'orienter les recherches des intéressés. Mais il a préféré s'en tenir à un aveu d'impuissance.

M. C. n'ignore pas seulement tous les fonds particuliers, il ignore aussi un certain nombre de fonds publics, et quand il déclare (p. 156) que « sur les ressources offertes pour l'histoire de la Révolution par les bibliothèques de manuscrits de l'étranger, les renseignements font presque complètement défaut », cela signifie que, sur ce point encore, il n'a fait aucune recherche, aucun effort [2].

Le chapitre consacré aux Bibliographies (pp. 163 et sq.) est tout à fait insuffisant. Citer, par exemple (pp. 171-173), une série de bibliographies locales qui ne sont souvent que d'un intérêt médiocre pour l'histoire de la Révolution, et ne pas citer une seule fois la bibliographie capitale de Robespierre par Quérard, c'est avouer

1. Un exemple entre mille donnera la mesure de la déformation, systématique ou involontaire, à laquelle est soumise l'histoire de la Révolution française dans le livre de M. Aulard : Pour un point aussi important que le 9 thermidor, cet auteur a tout mêlé, tout confondu, tout dénaturé, s'imaginant que les attaques de Saint-Just contre Collot d'Herbois et Billaud-Varenne étaient dirigées contre Robespierre, et parvenant ainsi à fausser complètement le sens du projet de résolution présenté par Saint-Just.

2. Les collections de manuscrits de la Bibliothèque de Genève sont à la fois très connues et très importantes, ne serait-ce que par les Papiers de F. d'Ivernois et par ceux d'Étienne Dumont qui y sont conservés. M. C., qui n'a fait aucune recherche personnelle, se contente, sur la foi du Manuel de Langlois et Stein, de mentionner la correspondance de Reybaz, et a ignoré qu'à côté de ces documents s'en trouvaient beaucoup d'autres, plus précieux.

qu'on a travaillé sans discernement ou sans connaissance [1]. Citer (pp. 166-167) le catalogue des collections La Bédoyère, Nadailhac et Bord, et oublier celui de la collection Pochet-Deroche, le plus important de tous pour les journaux révolutionnaires, c'est faire un aveu de la même nature. Enfin, affirmer (p. 175), contre l'évidence même, que les bulletins bibliographiques qui sont publiés ici sont rédigés à l'aide de la *Bibliographie de la France*, alors que la *Bibliographie de la France* ne représente qu'une faible partie de nos sources, c'est commettre une grossière erreur ou faire preuve d'une certaine déloyauté.

M. C. a placé, à la fin de son livre (pp. 205-219), un chapitre sur les « instruments de travail courants ». Le premier alinéa de ce chapitre est consacré aux dictionnaires, et on a la surprise de constater que M. C. ne connaît guère, dans cet ordre d'idées, que le mauvais *Dictionnaire* de Robinet, Robert et Le Chaplain (Paris, 1899), ceux qu'il cite à la suite de celui-là n'étant que des dictionnaires d'un ordre plus général. Il semble ignorer complètement l'existence du *Dictionnaire de législation, ou Table alphabétique des lois rendues depuis l'an 1789 (vieux style) jusqu'à l'an VI inclusivement* (Paris, an VIII; 7 vol. in-8), celle aussi du *Dictionnaire historique des batailles, sièges et combats de terre et de mer qui ont eu lieu pendant la Révolution française* (Paris, 1818; 4 vol. in-8), celle encore du *Dictionnaire de la Révolution Française, 1789-1799* de Décembre-Alonnier (Paris, 1866-1868; 2 vol. in-4), celle enfin du *Dictionnaire de la Révolution française* par E. Boursin et A. Challamel (Paris, 1893; in-4).

On s'étonnera que, dans le domaine de l'histoire religieuse (p. 216), M. C. n'ait trouvé à citer qu'un ouvrage du P. Jean et un autre de l'abbé Pisani, et ait ignoré l'*Histoire religieuse de la Révolution française* de M. P. de la Gorce. On se demandera aussi pourquoi M. C., qui cite les catalogues des collections Fillon et Bovet, n'a point cité également celui de la collection Thacher, si riche en documents révolutionnaires, et n'a pas signalé la seconde édition du catalogue Morrisson, qui est restée inachevée, mais qui, pour la partie publiée, est beaucoup plus complète que la première.

Il faut renoncer à tout dire, car ce livre est vraiment d'une insuffisance presque constante. Bornons-nous à indiquer, en terminant, ce qu'il aurait fallu pour le rendre, sinon parfait, du moins meilleur.

Il aurait gagné à être déchargé de tout ce qui n'était pas indis-

1. M. C. ne paraît pas avoir connu non plus l'*Essai d'une bibliographie de Saint-Just* publié par nous en 1910.

pensable, c'est-à-dire de toutes les indications d'un caractère trop général : la liste des sociétés d'histoire qui n'ont point pour programme la période contemporaine, la liste des revues générales, comme la *Revue des Deux-Mondes, la Revue de Paris,* etc. (v. p. 39), la liste des bibliographies à cadre régional ou local qui ne sont pas consacrées à l'époque révolutionnaire, enfin les dictionnaires d'ensemble, comme la *Grande Encyclopédie* ou les *Dictionnaires* de Bouillet, Lalanne, etc., tout cela — et bien d'autres choses encore — aurait pu être rejeté sans inconvénient, et l'ouvrage y aurait gagné en précision et en clarté.

En retour, il aurait fallu en fortifier les parties anémiques, compléter les chapitres insuffisants (et ils sont nombreux), et surtout donner les indications qu'un chercheur n'a aucune chance de trouver dans les manuels courants, comme celles qui ont trait aux grandes collections particulières, quelques-unes de ces collections — les collections Crawford et Thacher, par exemple — étant aussi importantes que celles de certains dépôts publics. Il aurait fallu encore se livrer à une sérieuse et vaste enquête sur les sources de l'histoire de la Révolution française à l'étranger, car ce sont celles qui sont les moins connues et par conséquent les plus inexplorées.

Enfin, il aurait fallu accompagner chaque indication de source d'une critique exacte et impartiale, et, à quelques exceptions près, M. C. a presque toujours manqué à ce devoir.

Il reste donc qu'un manuel de cette nature, par le simple fait qu'il n'est pas exempt de reproches, ne doit être consulté qu'avec une extrême prudence, car ceux qui mettront en lui une confiance trop aveugle s'exposeront à bien des méprises, à bien des lacunes, à bien des erreurs.

Charles Vellay.

A. Andréadès, **Les idées financières de l'abbé de Saint-Pierre.** Paris, Giard et Brière, 1912. In-8 de 48 p.

S'il est difficile de classer l'abbé de Saint-Pierre parmi les précurseurs de la Révolution, il n'en est pas moins vrai qu'il fait partie de ce groupe d'économistes et de financiers qui ont soulevé tant de problèmes d'ordre social dans le cours du dix-huitième siècle. Il appartient donc, par quelque côté, à l'histoire du mouvement des idées dans cette grande fermentation qui, commencée dès l'époque de la Régence, aboutit, par une évolution logique, aux débats et aux réformes de la Constituante.

M. A. n'a étudié, dans sa brochure, que les idées financières de l'abbé de Saint-Pierre, et pourtant, dans ce cadre volontairement réduit, on voit combien de conceptions neuves et justes l'auteur du *Projet de paix perpétuelle* a su mettre au jour. M. A. les a groupées sous trois rubriques : dépenses publiques, impôt, recettes extraordinaires ; et il conclut que « contrairement à Voltaire, Saint-Pierre arrive à se dégager des sophismes économiques courants à l'époque » et qu' « on ne saurait trop s'incliner devant son zèle ardent et sincère pour l'amélioration du sort de ses contemporains ».

C. V.

Maurice Dommanget [1], **La Révolution dans le canton de Neuilly-Saint-Front (Aisne)**. Beauvais, Imprimerie-librairie Prévot, 1913. In-8 de 160 p.

M. Dommanget est un de ces instituteurs, — et ils sont déjà un certain nombre dans la région de l'Aisne et de la Marne, — qui comprennent que, pour bien étudier la période révolutionnaire et l'enseigner consciencieusement aux enfants, il est nécessaire de connaître dans tous ses détails les causes et les effets de ce grand mouvement dans les plus petites communes de France. Aussi s'attachant à l'étude de cette région de Neuilly-Saint-Front où il a vécu si longtemps, M. Dommanget a apporté une très utile contribution à l'œuvre historique actuellement en cours. « Tout est à faire, dit-il, pour étudier l'histoire révolutionnaire au point de vue local. » Et il a parfaitement raison.

M. Dommanget a remonté aux sources mêmes de la vie des communes ; il a d'abord travaillé d'après les registres des délibérations des municipalités qu'il a pu retrouver, notamment à La Ferté-Milon, à Neuilly-Saint-Front, à La Croix, à Chouy, à Armentières, à Latilly. Nous aurions bien aimé qu'il en donnât un état précis pour le canton actuel, car ces relevés ont toujours leur utilité au point de vue des sources documentaires d'une région. — Il a également fait des recherches aux Archives départementales de l'Aisne et aux Archives Nationales et ces divers fonds lui ont permis de publier de nombreux rapports, adresses et pièces de toutes natures sur les mille incidents de cette inévitable crise économique qui compliqua partout et si durement la nécessaire crise politique. Il a utilisé aussi la collection des *Annales de la Société historique et archéologique*

1. M. Dommanget est actuellement instituteur à Morvillers (Oise).

de Château-Thierry si riches en études trop souvent ignorées ou négligées, et il a pris connaissance des très rares publications déjà anciennes, et assez mal faites du reste, qui ont paru sur certaines des communes dont il s'occupe; — nous devons constater, en effet, que cette partie du département de l'Aisne est, jusqu'ici, une de celles qui a été le plus négligée par les chercheurs. — Voilà pour les sources. Quant au travail en lui-même, M. Dommanget a commencé son étude à l'année 1790, négligeant 1789 et la convocation des États Généraux. Logiquement il a eu raison. Cependant nous aurions bien aimé connaître personnellement les vœux des communes qu'il étudie, ou tout au moins un exposé sommaire des cahiers de doléances qui ont pu être retrouvés dans cette région, car nous avons nous-mêmes recherché infructueusement jusqu'ici la collection des cahiers du Bailliage de Château-Thierry.

M. Dommanget fait une large place aux fêtes civiques qui jouèrent un si grand rôle sous la Révolution. On ignore généralement ce qu'elles furent dans les campagnes. C'est pour obvier à un aussi singulier oubli qu'il a tenu à décrire ces cérémonies patriotiques dont les principaux lieux du canton furent à la fois le spectateur et le théâtre depuis le commencement de la Révolution, « c'est-à-dire depuis l'époque des premières illusions jusqu'à la fin du Directoire et même de l'Empire, c'est-à-dire l'époque des derniers désenchantements. »

On ne peut critiquer l'auteur d'avoir reproduit la plupart des pièces et procès-verbaux dans leur forme primitive, avec leur style ampoulé et naïf et même leur orthographe vraiment fantaisiste. Ce procédé a parfois son utilité, surtout dans des monographies du genre de celle-ci.

Deux chapitres sont consacrés aux sociétés populaires de Neuilly-Saint-Front et de La Ferté-Milon dont le rôle politique et économique fut, comme partout, si considérable et qui rendirent tant de services pour l'organisation de l'administration, la défense du territoire et l'approvisionnement des grands centres et des armées. Aussi après la chute de Robespierre et l'affaiblissement du pouvoir révolutionnaire, on sent, dans cette région, comme dans toute la France, un malaise, une gêne, un vent de folie réactionnaire que la municipalité de La Ferté-Milon laisse prévoir dans son adresse à la Convention du 7 brumaire an III, lorsqu'elle jette un long cri d'alarme et demande à l'assemblée « de maintenir le gouvernement révolution-« naire dans toute sa vigueur ». M. Dommanget éprouve bien cette impression quand il dit (p. 67) : « La chute de Robespierre marqua « l'effondrement de la République et la rentrée en scène des affa-

« meurs, des intrigants, des libertins et des « ruffians ». C'est l'épo-
« que de la *Jeunesse dorée*; c'est le temps où l'on ferme la bouche « aux sociétés populaires, où l'on pourchasse les Jacobins à six contre « un... Cette triste période qui préparait le rétablissement du pou- « voir personnel, fut marquée à La Ferté-Milon par quelques faits « significatifs... »

Certaines personnalités marquantes du canton sous la Révolution, le constituant Aubry du Bochet, de La Ferté-Milon, — le maire de Neuilly-Saint-Front, le littérateur Puget de Saint-Pierre, — l'ex-noble Pâris de Treffonds dont l'influence révolutionnaire fut très grande à Rozet-Saint-Albin, et aussi le légifère de 1791, Bernier laboureur à Marizy-Sainte-Geneviève, font tous l'objet de notices biographiques contenant de fort intéressants détails inédits.

L'histoire religieuse de cette région est aussi développée tout particulièrement. Enfin un examen des votes populaires et une série de notes qui n'ont pu trouver place dans les dix chapitres de l'ouvrage, terminent cette excellente esquisse sur la Révolution dans le canton de Neuilly-Saint-Front, agrémentée encore d'un fac-similé de l'adresse de la commune de Rozet-Saint-Albin à la Convention nationale du 6 janvier 1793 et des portraits d'Aubry du Bochet, député de Villers-Cotterets aux États généraux, et de l'abbé Moiron, curé de Saint-Gengoulph, qui fut député du clergé de l'élection de Château-Thierry à l'Assemblée provinciale de 1788.

GUSTAVE LAURENT.

René BRANCOUR, **Méhul**. Paris, Henri Laurens éditeur, s. d.; in-16 de 128 p.

Cette « biographie critique », qui fait partie de la collection « Les Musiciens célèbres » publiée sous la direction de M. Élie Poirée, sans prétendre ajouter aux faits connus, les présente sous une forme brève, substantielle, littéraire. Étienne-Nicolas Méhul (1763-1817) fut, sinon par la nature de son tempérament et de son génie, du moins en raison de la chronologie de ses œuvres, le musicien de la Révolution. Si son nom est demeuré populaire, c'est à cause du *Chant du Départ,* ce rival de la *Marseillaise*. On lui doit sept autres hymnes, chants « populaires » de circonstance, de 1794 à 1800. Il célébra d'ailleurs aussi le retour de la Grande Armée (1808), le mariage de Napoléon Ier et de Marie-Louise (1810), la naissance du roi de Rome, l'inauguration de la statue de l'Empereur (1811) : son parolier, à cette époque, fut Arnauld. La *Chanson*

de Roland, hymne chanté dans *Guillaume le Conquérant,* drame d'A. Duval (1803), est encore un écho de ces temps d'héroïsme. — Au théâtre, Méhul ne débute qu'en 1790, à vingt-sept ans, avec *Euphrosine,* livret de Hoffmann ; il triomphe avec *Stratonice*, livret du même (1792). Après quoi, il est trop souvent aux prises avec des livrets mal choisis, ou trop facilement adaptés. En deux semaines, il faut qu'il bâcle, pour *Horatius Coclès,* une « musique de fer ». Huit jours après, il fabrique, lui douzième! *Le Congrès des Rois*. C'était une comédie en trois actes en prose, et ariettes du C^n^ Des Maillot. On y voyait les rois bafoués par leurs maîtresses, et obligés de se déguiser en sans-culottes pour échapper à la justice du peuple. Cagliostro y figurait en légat du pape. Cette ineptie donnée aux Italiens tomba au milieu des éclats de rire, tout « analogue qu'elle fût aux circonstances ». Méhul, somme toute, ne reconquit l'oreille du public qu'avec *Le Jeune Henry*, qui mit aux prises royalistes et républicains (1795), mais dont l'ouverture symphonique obtint et garda tous les suffrages. *L'Irato* est de 1801. *Joseph,* qu'a enfin repris notre Opéra-Comique, est de 1807. Mais revenons à ce qui doit ici nous intéresser le plus, c'est-à-dire au *Chant du Départ*. M. Brancour se joint à M. Constant Pierre pour déplorer (p. 112) « les ravages accomplis par les éditions modernes dans les accompagnements du chant de Méhul. A l'exemple des restaurateurs qui badigeonnent les façades sculptées de nos anciens monuments, engluant de leur mieux les fines dentelles de la pierre, de lourds musicastres ont substitué leurs accords massifs et leurs rythmes vulgaires à l'harmonie aérée, aux élégants mouvements de parties tracés par leur illustre victime. Quant au beau prélude instrumental, ils l'ont généralement supprimé, et remplacé par quelque bruyante formule destinée sans doute à réclamer le silence de l'auditoire. Là ne se bornent point leurs déprédations et la mélodie même a été en maints endroits dénaturée. » Il n'est pourtant pas difficile de copier le texte original, rétabli avec le soin le plus méticuleux dans les *Hymnes et Chansons de la Révolution* de Constant Pierre. Méhul et Rouget de l'Isle étaient unis par une sincère et étroite affection. Le *Chant du Départ* mérite bien, comme la *Marseillaise,* une édition correcte, exacte, accessible à tous. Il y a bien une statue de Méhul, à Givet, son pays natal : mais la France a droit à son vrai portrait révolutionnaire, c'est-à-dire au *Chant du Départ*.

H. Monin.

Mémoires de Isaac Cornuaud sur Genève et la Révolution, de 1770 à 1795, publiés par Mlle Émilie Cherbuliez. Genève, Jullien, 1912. In-8 de xxxix-762 p.

Ce livre présente un grand intérêt pour l'histoire intérieure de Genève durant une période très troublée. Il est, selon le mot d'Isaac Cornuaud lui-même, « une peinture de bonne foi », et l'on peut y louer non seulement la conscience de l'auteur, mais encore celle de Mlle Cherbuliez, son arrière-petite-fille, qui n'a pas craint, dans ses notes, de mettre souvent, en regard des jugements d'I. Cornuaud, ceux de ses contemporains, d'Ivernois, Ami Dunant, par exemple, dont les opinions étaient différentes. Il y a là un évident souci de sincérité et de contrôle historique, qui rendent l'ouvrage très précieux.

La personnalité d'I. Cornuaud, d'ailleurs, est loin d'être banale, tant par son caractère propre, que par le rôle qu'il fut appelé à jouer dans la politique de sa ville natale. Ame ardente et passionnée, éprise de mouvement, et aussi de domination, il sut se rendre utile à ses concitoyens, et ne cessa de témoigner le plus grand attachement à sa patrie. Descendant de réfugiés protestants français, homme de condition modeste, qui ne dut qu'à lui-même sa culture et ses talents, il intervint, à partir de 1770, dans les discussions intestines entre *Natifs* et *Représentants*. *Natif* lui-même, c'est-à-dire né à Genève, mais de parents auxquels on ne voulait pas reconnaître le titre de Genevois à cause de leur ascendance étrangère, c'est surtout à partir de 1779 qu'il allait se jeter dans la lutte, demandant l'accès des *Natifs* aux fonctions publiques. La Bourgeoisie se montra adversaire peu conciliante, injuste et jalouse. C'est dans l'aristocratie que les Natifs finiront par trouver des alliés, pour remporter la victoire.

Cette première partie du livre abonde en jolis détails sur l'appui que prêta en secret aux Natifs M. de Voltaire, « l'Oracle ».

Ce ferment de révolte préparait Genève à recevoir violemment le contre-coup de la Révolution française. Comme le fait remarquer Cornuaud, la ville était trop petite, trop faible pour la grande révolution qu'elle avait embrassée. D'après lui, c'est une réédition de la fable de la Grenouille et du Bœuf, car, après bien des péripéties dramatiques et sanglantes, la ruine matérielle allait suivre, et il fallut bien des années à Genève pour recouvrer sa sécurité économique.

En France même, I. Cornuaud joua son rôle. Mallet Du Pan, qui avait une grande admiration pour son talent de polémiste, le fit

appeler à Paris, pour essayer, par des brochures, d'influencer l'opinion publique en faveur de la monarchie constitutionnelle. Mais ce fut une tentative inutile, à cause de la mollesse et de la tiédeur du parti royaliste ; et, après avoir écrit 19 brochures, et passé un hiver à Paris (1791-1792), notre Genevois (il avait enfin reçu son droit de bourgeoisie en 1784) rentra à Genève, où les événements ne lui permirent pas de rester inoccupé. Il aimait et comprenait la France, et il fut un de ceux qui, en 1798, eussent voulu voir la réunion de Genève à la France. Le chauvinisme genevois lui en sut mauvais gré. Il fut attaqué avec violence, et ce fut sans doute la raison pour laquelle il se retira, dès lors, des agitations politiques, bien qu'il ait vécu encore jusqu'en 1820, et vu passer bien des événements intéressants.

E. Altiar.

Commandant d'André, **Quatre batailles : Rivoli-Marengo-Austerlitz-Heilsberg.** Un vol. grand in-8, VIII-104 p. Berger-Levrault, 1913.

Un titre heureusement choisi, un livre instructif, agréable et facile à lire, mais, ce qui mieux est, une excellente idée qu'il suffira de vulgariser, de tranformer quelque peu pour lui faire donner son maximun d'effet et pour arriver à des résultats éminemment utiles dont le commandant d'André aura, à juste titre, le droit de s'enorgueillir. Il suffira, croyons-nous, de faire appel au concours des Sociétés amicales qu'ont formées les anciens soldats de la plupart de nos régiments, pour provoquer à l'aide des subventions fournies par les anciens et par les institutions patriotiques de tout genre, existant heureusement presque partout, l'établissement de petites plaquettes plus sommaires, plus simples que la brochure dédiée par le commandant d'André à ses dragons du 8e, et qu'on distribuerait aux bleus lors de leur arrivée à la caserne.

Ces brochures, destinées à faire éclore et à développer dans l'esprit des jeunes soldats le sentiment de l'esprit de corps auraient encore un autre avantage. Elles permettraient aux officiers chargés de rédiger ces utiles monograghies de signaler certaines erreurs, malheureusement trop fréquentes, qui ont été commises au moment où on a procédé au choix des inscriptions portées sur les drapeaux et étendards et qu'il serait grand temps de faire disparaître.

M. H.

Préceptes et jugements de Napoléon, recueillis et classés par le lieutenant-colonel Ernest PICARD. Paris, Berger-Levrault, 1913. In-8 de xx-595 p.

En réunissant dans un volume de près de 600 pages les principaux jugements concernant « les préceptes, les guerres, les hommes », que Napoléon a émis dans sa correspondance et dans ses conversations et ses dictées de Sainte-Hélène, le lieutenant-colonel Picard a fait une publication appelée à rendre aux historiens et aux officiers des services inappréciables. Ajoutons que ce recueil est d'une lecture passionnante, et vient bien à son heure au moment où les questions militaires passent au premier plan des préoccupations générales. Nous signalerons, comme d'une actualité toute particulière, les préceptes visant l'armée nationale, les armées permanentes, le corps d'officiers, le moral, la préparation à la guerre, la valeur de l'armée.

L'œuvre qu'a si bien réussie le colonel Picard avait été essayée partiellement à plusieurs reprises. Le meilleur de ces recueils était celui de Damas Hinard : *Napoléon, ses opinions et ses jugements sur les hommes et les choses* [1]. Celui qu'on nous présente aujourd'hui est plus complet, plus méthodique, plus scientifique. Pour donner une idée du soin avec lequel a été conduit ce travail, citons seulement que, pour la correspondance, on a, quand c'était possible, rapproché le texte de la minute de celui de l'original. (Cf. notamment, page 159, note pour le roi d'Espagne, *Corresp.*, XVII, n° 14. 343.)

Les sources sont toujours indiquées : cette indication est d'une grande importance, l'opinion de l'Empereur sur les hommes et sur les choses ayant été influencée par des circonstances qu'il importe essentiellement de connaître si on veut l'apprécier à sa juste valeur. Elle explique aussi les contradictions formelles que l'on rencontre à chaque instant dans la manière dont Napoléon s'exprime sur les uns et les autres.

La préface, trop courte en raison de l'intérêt qu'elle présente, comprend deux parties. Dans la première, on envisage brièvement le degré d'objectivité des jugements que l'Empereur a portés sur les hommes. En campagne, il n'y a pas de doute qu'il ne se soit laissé entraîner à des paroles injustes et des reproches trop sévères. A Sainte-Hélène, loin de l'action, il aurait pu se montrer toujours impartial ; Las Cases affirme qu'il l'a été. Le colonel Picard ne partage pas tout à fait cet avis, et il donne à l'appui de son opinion des preuves excellentes.

1. Paris, 1838 ; 2 vol. in 8°. (Réimprimé chez Plon en 1854, en un volume.)

La seconde partie de la préface examine, d'après M. Frédéric Masson, lord Rosebery et M. Philippe Gonnard, la confiance que l'on peut accorder aux divers Mémoriaux de Sainte-Hélène. Le lieutenant-colonel Picard se borne à citer ces historiens, qui font autorité sur la matière ; il ajoute, très justement croyons-nous, qu'il n'y a guère de raisons de suspecter les Mémoriaux quand ils rapportent les conversations de Napoléon sur des objets militaires.

On aurait aimé à trouver également dans ce recueil le sentiment de l'Empereur sur les divers peuples, Allemands, Italiens, Napolitains, Espagnols, etc. Il les connaissait bien, puisque la diplomatie ou la conquête l'avait mis en rapport avec tous, et qu'il avait vu leurs contingents militaires à l'œuvre dans la Grande Armée. En mainte circonstance, il a émis à leur sujet des opinions et prononcé des jugements auxquels les événements qui se sont accomplis depuis donnent un réel intérêt.

Il faut également regretter que l'auteur n'ait pas cru devoir utiliser le remarquable *Journal* du comte Roederer, où se trouvent rapportés, dans des conditions de véracité valant à tous égards celles des Mémoriaux de Sainte-Hélène, une foule de jugements et d'opinions de Napoléon. Citons en particulier ce que l'Empereur dit de Joseph et de Talleyrand (p. 245). Ces mots piquants sur le militaire (p. 254) :

Le militaire est une franc-maçonnerie ; il y a entre eux tous une certaine intelligence qui fait qu'ils se reconnaissent partout sans se méprendre, qu'ils se recherchent et s'entendent : et moi je suis le grand maître de leurs loges.

Un jugement sévère sur les gens de l'ancienne cour (p. 240) :

Je ne les aime point ; ils ne sont propres à rien ; leur conversation me déplait. J'en ai vu quelques-uns chez l'impératrice ; leur ton ne convient pas à ma gravité.

Sur les acquéreurs de biens nationaux : l'Empereur ne veut pas qu'ils soient inquiétés, mais il déclare que ce sont des voleurs (p. 31).

Sur l'aptitude au commandement :

Celui qui a obéi quarante ans n'est pas propre à commander : il n'en a plus la capacité.

Sur lui-même, son ambition, son goût du pouvoir :

Ma maîtresse, c'est le pouvoir. J'ai trop fait pour sa conquête pour me le laisser ravir ou souffrir même qu'on le convoite... Moi, je n'ai point d'ambition, ou si j'en ai, elle m'est tellement naturelle et m'est tellement innée ; elle est si bien attachée à mon existence qu'elle est comme

le sang qui coule dans mes veines, comme l'air que je respire; elle ne me fait point aller plus vite ni autrement que les mobiles naturels qui sont en moi : je n'ai jamais voulu combattre pour elle, ni contre elle; elle n'est jamais plus pressée que moi; elle ne va qu'avec les circonstances et l'ensemble de mes idées...

Je suis militaire, moi, parce que c'est le don particulier que j'ai reçu en naissant; c'est mon existence, c'est mon habitude. Partout où j'ai été, j'ai commandé : j'ai commandé au siège de Toulon à vingt-trois ans, j'ai commandé à Paris en vendémiaire; j'ai enlevé les soldats en Italie dès que je m'y suis présenté : j'étais né pour cela... Je double la force de mes troupes quand je les commande... Quand j'ordonne, on obéit, parce que la responsabilité est sur moi. C'est peut-être un mal que je commande en personne, mais c'est mon essence. Les rois, les princes, ne devraient peut-être jamais commander leurs armées, c'est une question : si je les commande, c'est parce que tel est mon sort, mon lot particulier...

J'aime le pouvoir, moi, mais c'est en artiste que je l'aime... je l'aime comme un musicien aime son violon..., je l'aime pour un ton, des sons, de l'harmonie, des accords, je l'aime en artiste...

Sur la France, sur sa famille :

Je suis Français de toute mon affection, comme je le suis par devoir; je ne fais rien que par devoir et par attachement pour la France. Je n'ai détrôné les Bourbons que parce que c'était l'intérêt de la France d'assurer ma dynastie. Je n'ai en vue que la gloire et la force de la France. Toute ma famille doit être française... Je n'ai qu'une passion, qu'une maîtresse : c'est la France; je couche avec elle, elle ne m'a jamais manqué; elle m'a prodigué son sang, ses trésors... Je jure que si je ne lui donne pas plus de liberté, c'est que je ne le crois pas plus utile pour elle. Ils ne sont pas Français (mes frères), je le suis seul, je n'ai pas de famille si elle n'est française et d'âme française.

On voit par ces quelques citations combien il y avait à prendre dans ce *Journal*.

Cette réserve n'enlève rien à la valeur de l'ouvrage du colonel Picard, un des plus intéressants qui aient paru depuis longtemps sur la période révolutionnaire et impériale.

A. T.

G. Vauthier. **Villemain (1790-1870).** Essai sur sa vie, son rôle et ses ouvrages. Paris, Perrin, 1913. In-16 de 306 pages.

« Des trois professeurs, dit M. Vauthier dans sa préface, dont la popularité fut si grande dans les dernières années de la Restauration, des trois personnages qui renoncèrent à l'enseignement pour se consacrer à la politique, et pour lesquels les lettres furent enfin

un asile et une consolation, Villemain est le seul dont la carrière n'ait pas été retracée. » M. Vauthier aurait cependant pu mentionner — ne fût-ce que pour répondre par les faits à certaines allégations ou pour y relever des erreurs — en dehors de Sainte-Beuve auquel il fait une place, les écrits de Nicolas, Louis de Loménie [1], Mirecourt, Castille, J.-L. Dubut. Mais il a tenu essentiellement à présenter les documents de première main, c'est-à-dire les papiers, lettres reçues, minutes de lettres de Villemain, conservés à Targé par M. Abel Ferry, député des Vosges, arrière-petit-fils de l'illustre critique. Huit autres personnes, dont deux parents de Villemain, ont apporté à M. Vauthier d'utiles contributions.

Il n'a pas eu besoin de solliciter les textes pour nous donner un Villemain plus sympathique que la plupart de ses contemporains ne se l'imaginaient. Ses qualités privées comme fils, comme père de famille, son désintéressement absolu en matière d'argent, et cela sous un régime ploutocratique, la fermeté, sans raideur, de sa libre pensée aux prises avec un Dupanloup et avec une fille bien-aimée, voilà des traits qu'il ne sera plus permis de négliger. Affranchi de la carrière politique, d'abord par une crise de neurasthénie qui ne laissa aucune trace mais qui fournit un bon prétexte d'ingratitude à Louis-Philippe, puis, définitivement, par la chute d'un régime qui lui était devenu indifférent, et par l'établissement d'un autre régime, celui du Deux-Décembre, qui lui fut odieux sans lui être hostile, Villemain n'a pas seulement dû aux lettres et à son vrai milieu, l'Académie, une consolation à ses disgrâces, mais une rectitude morale que ne faisaient pas prévoir ses débuts. En effet, la période de son existence qui nous intéresse ici plus spécialement, nous le montre comme un jeune homme très laborieux et très distingué, mais surtout ambitieux et intrigant. Disons de suite qu'il avait six frères à élever, et une mère fort exigeante (p. 4-5). M. Vauthier nous donne des détails très précis sur l'écolier Villemain, soit à la pension de l'abbé Planche (Sainte-Barbe) qui releva les études grecques, soit au lycée Impérial (Louis-le-Grand). Dès la rhétorique, il fait son droit et à vingt ans obtient son certificat de douze inscriptions (baccalauréat en droit). Ensuite, il est « agrégé volant », c'est-à-dire chargé de suppléances éventuelles, à peine sorti des bancs de son lycée. L'abbé Desrenaudes, — le *factotum* de Talleyrand — ami de sa famille, l'oriente vers le professorat.

Il supplée Saint-Ange à Charlemagne (proviseur : Crouzet). En 1811, il est répétiteur de poésie latine et de littérature française à l'École normale ; l'année suivante, titulaire de rhétorique à Charle-

1. Cité en passant, p. 25.

magne, docteur ès lettres (sans thèse). Fontanes le protège, il a lu l'*Éloge de Montaigne* que l'Académie couronne le 15 août 1812. Il triomphe, en latin, lorsque, quelques jours après, le concours général ressuscite à l'Institut même. L'Empereur pense à lui pour l'éloge de Duroc (la chose n'eut pas de suite). Il fréquente la haute société; par Talleyrand, par Narbonne, il apprend à connaître le monde. Il est probable qu'il n'a pas attendu la chute de l'Empire pour penser, sinon pour dire : « J'aime les Bourbons de toute la haine que je porte à leurs ennemis. »

Le 21 avril 1814, l'Académie couronne son *Discours sur les avantages et les inconvénients de la critique,* en présence des « princes du Nord », le Roi de Prusse et l'Empereur de Russie, nos amis les ennemis, qu'il encense fort gentiment (p. 24). Le 6 juin, il est nommé suppléant de Guizot à la Faculté des Lettres, dans la chaire d'histoire.

Les journaux officieux entretiennent leurs lecteurs de son cours, à la grande indignation du *Nain Jaune*. Il est de fait que la « modestie universitaire » fait absolument défaut à ce professeur de vingt-cinq ans. Le 17 avril 1814, il applaudit au renversement de la statue de Bonaparte (article des *Débats*). Le 21 janvier 1815, dans *La France en deuil,* il fait de Louis XVI un panégyrique jugé supérieur à toutes les élucubrations épiscopales : ce qui n'était pas difficile.

Pendant les Cent-Jours « il se contente du rôle d'observateur. » Aussi le duc Decazes, dès le 2 décembre 1815, le nomme chef de la division littéraire au ministère de la Police générale. Tristes fonctions, qu'il exerça jusqu'en 1820 ! Il est toujours (depuis 1818) maître des requêtes au Conseil d'État, et professeur en Sorbonne. L'Académie française le nomme en 1821 en remplacement de Fontanes.

Il lui restait encore quarante années d'existence. Ce sont les plus connues, et nous n'y insisterons pas; elles sont trop en dehors de l'objet de cette *Revue*. Les débuts sont pour faire rêver nos arrivistes d'aujourd'hui. Il est certain que les belles-lettres, à elles seules, n'auraient pas conduit Villemain, dès l'âge de trente et un ans, au but des plus longues carrières. Il ne fut pas indigne de cette exceptionnelle fortune. Il lui aurait été très facile de se rallier, comme tant d'autres, au Coup d'État de Décembre et à l'élu de « la volonté nationale. » Il préféra la retraite, non sans la distraction des épigrammes et des allusions à un régime détesté. S'il lia partie, un moment, avec l'opposition cléricale, la théologie n'y fut pour rien.

Signalons à M. Vauthier, pour une deuxième édition que nous

lui souhaitons de tout cœur, deux corrections importantes : 1° les deux lettres citées pages 154-155 sont de Vigny à Quinet, et non à Villemain (Villemain en a eu copie); 2° la noble et ironique lettre de Villemain, 2 octobre 1852 (p. 235-236) est à l'adresse, non d'un Séguier quelconque, mais du comte Portalis (Joseph-Marie). L'identification du destinataire donne à ce persiflage tout son sel.

H. Monin.

Livres nouveaux

Abbé J.-M. **Alliot,** Le clergé de Versailles pendant la Révolution française. Versailles, Lebon, 1913. In-8° de IX-411 p. ; 6 fr. — Otto **Ankel,** Das Unterrichtsgesetz des Grossherzogs Karl vom 1. Februar 1812 und seine Bedeutung für das Schulwesen Hanaus. Hanau, Waisenhaus-Buchdruckerei. — Gabriel **Aubray,** Un reliquaire national : les six cents prêtres martyrs des îles de la Charente, 1793-1795. Paris, Librairie des Catéchismes, 1913. In-12 de 62 p. ; 0 fr. 50. — Ignacio **Bauer,** Joaquin Murat y los ultimos tiempos de sú reinado en Nápoles. Madrid, Impr. La Editora, 1912. In-8° de 266 p. ; 4 fr. — Frédéric **Barbey,** Suisses hors de Suisse. Au service des Rois et de la Révolution. Paris, Perrin, 1914 [1913]. In-8° de 323 p. ; 5 fr. — José **Belda** y Rafael de **Labra,** Las Cortes de Cádiz en el Oratorio de San Felipe. Madrid, Fontanet, 1912. In-8° de 110 p. — Friedrich von **Bezold,** Der Geist von 1813. Bonn, Cohen. In-4° de 14 p. — Riezler-Festschrift. Beiträge zur bayrischen Geschichte. Gotha, Perthes. In-8° de x-446 p. (Theodor **Bitterauf,** Die Zensur der politischen Zeitungen in Bayern, 1799-1825). — Pierre **Bliard,** Les conventionnels régicides. Paris, Perrin, 1913. In-8° de II-539 p. ; 5 fr. — L. C. **Bollea,** Il carteggio di un rivoluzionario piemontese (luglio 1800-dicembre 1801). Torino, Tip. degli Artigianelli, 1912. In-8° de 93 p. — R. **Brancour,** Méhul. Paris, Laurens, 1913. In-8° de 128 p. et 12 pl. ; 2 fr. 50. — Raoul **Brice,** La femme et les armées de la Révolution et de l'Empire (1792-1815). Paris, Ambert, s. d. [1913]. In-8° de 363 p. ; 3 fr. 50. — Fritz **Brupbacher,** Die helvetische Revolution und die Arbeiterbewegung in der Schweiz, 1798-1851. Zürich, Grütliverein, 1912. In-8° de 31 p. — Carlos **Cambronero,** Las Cortes de la Revolución. Madrid. Tordesillas, 1912. In-8° de 247 p. — Wolfgang v. **Carlowitz,** Die Völkerschlacht bei Leipzig 1813. Leipzig, Krüger. In-8° de 188 p. ; 2 mk. — Correspondance générale de **Chateaubriand,** publiée par L. Thomas. Tome III. Paris, Champion, 1913. In-8° de VII-379 p., avec portr. ; 10 fr. — Chanoine J. **Claeys-Boúúaert,** Le diocèse et le

séminaire de Gand pendant les dernières années de la domination française (1811-1814). Paris, Champion, s. d. [1913]. In-8° de 325 p.; 3 fr. 50. — P. **Dautricourt**, La criminalité et la répression au Parlement de Flandre au dix-huitième siècle (1731-1790). Lille, Imp. Sautai, 1912. In-8° de 432 p.; 10 fr. — Adolf **Deiss**, Die Stadt Weimar im Jahre 1806. Weimar, Programm des Gymnasiums. In-4° de 16 p. — Albert **Depréaux**, Les gardes d'honneur d'Alsace et de Lorraine à l'époque du premier Empire. Préface de Maurice Barrès. Paris, Leroy, 1913. In-8° de 175 p., avec grav. — Walt. **Dohn**, Das Jahr 1848 im deutschen Drama und Epos. Stuttgart, Metzler, 1912. In-8° de VII-294 p.; 8 fr. 80. — Abbé Pierre **Dubois**, Bio-bibliographie de Victor Hugo de 1802 à 1825. Paris, Champion, 1913. In-4° de XIV-247 p.; 10 fr. — Abbé Pierre **Dubois**, Victor Hugo, ses idées religieuses de 1802 à 1825. Paris, Champion, 1913. In-8° de VI-406 p.; 7 fr. 50. — Gaston **Ducaunnès-Duval**, Inventaire sommaire des archives municipales de la ville de Bordeaux. Période révolutionnaire (1789-an VIII). Tome III. Bordeaux, Impr. Pech, 1913. In-4° de XIV-342 p. — Marcel **Dunan**, Le système continental. Paris, Alcan, 1913. In-8° de 32 p. — Ernst **Eckhardt**, Die Grundrechte vom Wiener Kongress bis zur Gegenwart. Breslau, Markus. In-8° de XV-208 p.; 6 mk. 40. — Albert **Espitalier**, Un missionnaire de Sainte-Hélène : le chef d'escadron Piontkowski. Nancy, Impr. Berger-Levrault, s. d. In-8° de 32 p. — Paul d'**Estrée**, Le Théâtre sous la Terreur, 1793-1794. Paris, Émile-Paul, 1913. In-8° de IX-524 p.; 7 fr. 50. — Benjamin **Fabre**, Un initié des Sociétés secrètes supérieures : Franciscus, eques a capite galeato (1753-1814). Paris, La Renaissance française, 1913. In-8°; 7 fr. 50. — Anatole **Feugère**, L'abbé Raynal et la Révolution française. Paris, Leroux, 1913. In-8° de 36 p. — Otto **Feugler**, Die Wirtschaftspolitik Turgots und seiner Zeitgenossen im Lichte der Wirtschaft des Ancien Regime. Leipzig, Deichert, 1912. In-8° de XIII-141 p.; 3 fr. 75. — Willy **Flitner**, August Ludwig Hülsen (1765-1810) und der Bund der freien Männer (1794-1799). Jena, Diederich. In-8° de 130 p.; 3 mk. — Comte de **Fontaine de Resbecq**, Deux personnalités du pays de Gorre ayant joué un rôle pendant la Révolution : De Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers (1719-1798); Comte des Roys, grand sénéchal du Haut-Limousin (1754-1823). Limoges, Ducourtieux et Gout, 1913. In-8° de 22 p., avec portr. — August **Fournier**, Die Geheimpolizei auf dem Wiener Kongress. Wien, Tempsky. In-8° de XV-510 p.; 12 mk. — Mémoires du chevalier de **Fréminville** (1787-1848), publiés par E. Herpin. Paris, Champion, 1913. In-12 de XXX-265 p. et pl.; 3 fr. 50. — Aage

Frois, Bernstorffsche Papiere. Bd. III (1732-1835). Kopenhague, Gyldendal. In-8° de XIII-725-124 p. — Émile **Gabory**, Napoléon et la Vendée. Paris, Perrin, 1913. In-8° de VII-507 p., avec une carte; 5 fr. — H. P. **Geerke**, Napoleon : vom Leutnant zum Kaiser. Leipzig, Meulenhoff. In-8° de 384 p.; 1 mk. 30. — Marcel **Godet**, Les brûlements d'archives à Abbeville pendant la Révolution. Paris, Champion, 1913. In-8° de 162 p.; 5 fr. — W. **Görges**, Lüneburg vor hundert Jahren : das Treffen am 2. April 1813, der erste Sieg in den Befreiungskriegen. Lüneburg, Herold und Wahlstab. In-8° de 80 p. — Otto **Graf**, Charakterbilder aus der Geschichte des 19. Jahrhunderts. I (Revolution und Kaiserzeit). Bern, A. Francke, 1913. In-8° de 275 p. et fig.; 4 fr. — Léonce **Grasilier**, Un secrétaire de Robespierre : Simon Duplay (1774-1827) et son Mémoire sur les sociétés secrètes et les conspirations sous la Restauration. Paris, 1913. In-8° de 49 p. — J. R. **Haarhaus**, Blücher in seinen Briefen. Leipzig, Amelang. In-8° de 107 p.; 1 mk. — Gabriel **Hanotaux** et Jean **Hanoteau**, Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française. XX (Rome). Tome III (1724-1791). Paris, Alcan, 1913. In-8° de XIII-500 p.; 18 fr. — René **Havette**, Une famille de tachygraphes à l'époque de la Révolution : les Coulon de Thévenot. Lille, Impr. Lefebvre-Ducrocq, 1913. In-8° de 34 p. — O.-G. de **Heidenstam**, Marie-Antoinette, Fersen et Barnave : leur correspondance. Paris, Calmann-Lévy, s. d. [1913]. In-18 de 342 p.; 3 fr. 50. — E. F. **Henderson**, Symbol and satire in the French Revolution. London, Putnam, 1913. In-8° de 490 p.; 20 fr. — Johann Friedrich **Hoff**, Die Mediatisiertenfrage in den Jahren 1813 bis 1815. Berlin, Rothschild. In-8° de 127 p.; 4 mk. — Fritz **Jöde**, 1813 im Liede. Essen, Baedeker. In-8° de VIII-105 p.; 1 mk. 20. — Ernst **Jörin**, Der Kanton Oberland, 1798-1803. Zürich, Leemann, 1912. In-8° de 297 p.; 4 fr. 50. — Pierre **Kropotkine**, L'idée révolutionnaire dans la Révolution. Paris, « Les Temps nouveaux », 1913. In-16 de 24 p.; 0 fr. 10. — G. **Lacour-Gayet**, Une femme de la Révolution : Madame Roland. Cahors, Impr. Coueslantt, 1913. In-8° de 19 p. — Karl **Lamprecht**, Anfang, Höhezeit und Ausgang der Freiheitskriege. Berlin, Weidmann. In-8° de VII-170 p.; 2 mk. — Ad. **Lanne**, La question Louis XVII. Quelques réflexions sur les dépositions faites à la commission d'enquête au Sénat. Fausses citations de M. Ernest Daudet. Luçon, Pacteau, 1913. In-8° de 35 p. — Gaston **Lavalley**, Trois journées de Napoleon à Caen en 1811 et passage de Marie-Louise en 1813. Caen, Jouan, 1913. In-8° de 114 p. — R. **Ledoux**, La suppression du régime

corporatif dans les Pays-Bas autrichiens en 1784. Bruxelles, Havez, 1912. In-8° de 56 p. — Capitaine A. **Ledru**, Montbrun (1809). Paris, Fournier, 1913. In-8° de 176 p., avec 6 cartes; 3 fr. 50. — Ida **Lee**, Commodore Sir John Hayes; his voyage and life (1767-1831); with some account of Admiral d'Entrecasteaux's voyage of 1792-1793. London, Longmans. 1913. In-8° de 356 p. et fig.; 9 fr. 40. — Commandant **Lefebvre de Béhaine**, La campagne de France : Napoléon et les Alliés sur le Rhin. Introduction par Frédéric Masson. Paris, Perrin, 1913. In-8° de xvii-568 p.; 7 fr. 50. — Max **Lehmann**, Die Erhebung von 1813. Göttingen, Vandenhoeck. In-8° de 20 p.; 0 mk. 40. — Mathieu **Lelièvre**, Armand de Kerpezdron, gentilhomme breton, missionnaire méthodiste parmi les prisonniers français sur les pontons anglais, premier pasteur de l'Église réformée de Mer (1772-1854). Paris, Fischbacher, 1913. In-16 de 251 p. et fig. — Émile **Lesueur**, Une ferme de l'Artois à la veille de la Révolution. Paris, Gastein-Serge, s. d. In-18 de 120 p.; 2 fr. — R. **Lote**, La France et l'esprit français jugés par le « Mercure » de Wieland (1773-1797) : Répertoire bibliographique précédé d'une introduction. Paris, Alcan, 1913. In-8° de 179 p.; 6 fr. — J. **Loutchisky**, Quelques remarques sur la vente des biens nationaux. Paris, Champion, 1913. In-8° de 159 p.; 3 fr. 50. — Albert **Lübbe**, Friedrich Gentz und Heinrich von Sybel. Ein Beitrag zur Geschichte der neueren Historiographie. Göttingen, Vandenhoeck, 1913. In-8° de ix-87 p.; 2 mk. 40. — Alberto **Lumbroso**, Ai tempi di Napoleone. Genova, Formiggini. In-16 de 203 p. — Baron André de **Maricourt**, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'Orléans. Paris, Émile-Paul, 1913. In-8° de xiv-329 p.; 5 fr. — Albert **Mathiez**, Les grandes journées de la Constituante, 1789-1791. Paris, Hachette, 1913. In-16 de 124 p.; 2 fr. — G. **Mazzola**, Lorenzo Mascheroni e il piano generale di pubblica istruzione per la repubblica cisalpina (1798). Milano, Cogliati, 1911. In-8° de 95 p. — Franz **Mehring**, 1807-1812 : Von Tilsit nach Tauroggen. Stuttgart, Dietz. — S. **Merkle**, Die katholische Beurteilung des Aufklärungszeitalters. Berlin, Curtius. In-8° de xiv-112 p.; 2 mk. — Ern. **Molden**, Die Orientpolitik des Fürsten Metternich 1829-1833. Wien, Hölzel, 1913. In-8° de xi-123 p.; 6 fr. 80. — Henri **Muret** et B. de **Cérenville**, La Suisse en 1815 : le second passage des Alliés et l'expédition de Franche-Comté. Lausanne, *Revue militaire suisse*. In-8° de 86 p.; 1 fr. 50. — Ernst **Müsebeck**, Freiwillige Gaben und Opfer des preussischen Volkes in den Jahren 1813-1815. Nach dem amtlichen Statistiken zusammengestellt. Leipzig, Hirzel. In-8° de 156 p.; 5 mk. — Correspondance inédite de **Napoléon Ier**,

conservée aux Archives de la Guerre, publiée par Ernest Picard et Louis Tuetey. Tome IV (1811). Paris, Charles-Lavauzelle, 1913. In-8° de 918 p.; 18 fr. — Mme **Narichtine**, Le comte Rostopchine et son temps. Saint-Pétersbourg, Golicke et Willborg. In-8° de IV-270 p. — Maj. **Noel**, Die deutschen Heldinnen in den Kriegsjahren 1807-1815. Berlin, Koppen, 1912. In-8° de XVI-224 p. et fig.; 3 fr. 75. — Comte **O Kelly de Galway**, Francisco de Miranda. Paris, Champion, 1913. In-8° de 191 p., avec illustr.; 5 fr. — Louis **Passy**, Histoire de la Société nationale d'Agriculture de France. I (1761-1793). Paris, Renouard, 1912. In-8° de VIII-475 p. et fig. — Ch. **Pergameni**, Le « souper des Jacobins » à Bruxelles, en 1797. Mons, Harvengt, 1913. In-8° de 16 p.; 1 fr. — Quinto **Perini**, Le cedole di carestia del magistrato consolare di Trento, 1801. Milan, 1912. In-8°. — Julius v. **Pflugk-Harttung**, Das Befreiungsjahr 1813. Aus den Akten des geheimen Staatsarchivs zu Berlin. Berlin, Union. In-4° de XIX-460 p.; 16 mk. — R. P. **Pierling**, Problème d'histoire : l'empereur Alexandre Ier est-il mort catholique? Paris, Beauchesne, 1913. In-16 de 107 p.; 1 fr. 50. — **Pouget de Saint-André**, Le général Dumouriez (1739-1823). Paris, Perrin, 1914 [1913]. In-8° de IX-351 p.; 5 fr. — Henry **Poulet**, L'émigration en Lorraine. L'affaire Chappes-Lassaulx et les émigrés d'Étain. Nancy, 1913. In-8° de 191 p., avec illustr. — Federico **Rahola y Trémols**, Los disputados por Cataluña en las Cortes de Cádiz. Barcelona, Casa de Caridad, 1912. In-8° de 62 p. — Dr Paul F. **Reiff**, Friedrich Gentz, an opponent of the French Revolution and Napoleon. University of Illinois Studies in the Social Sciences, 1912. — Vicomte de **Reiset**, Joséphine de Savoie, comtesse de Provence. Paris, Émile-Paul, 1913. In-8° de 466 p.; 7 fr. 50. — Otto **Richter**, Deutschlands Befreiung 1813. Altenburg, Geibel, 1912. In-8° de VIII-445 p. et pl.; 5 fr. — Lettres de Madame **Roland**, publiées par Claude Perroud. Nouvelle série : 1767-1780. Tome I. Paris, Impr. nationale, 1913. In-8° de LXIII-556 p. — Georg **Rolef**, Die rheinische Landgemeindeverfassung seit der französischen Zeit. Berlin, Rothschild. In-8° de XII-187 p.; 5 mk. — Giovanni **Sabini**, I primi esperimenti costituzionali in Italia (1797-1815). Turin, Unione tip. torinese, 1912. In-8° de 166 p. — E. **Sablin**, Jean-Jacques Rousseau. Uppsala, Akademisk Bokhandel. 1912. In-8° de 127 p.; 2 fr. 50. — **Salih Munir Pacha**, Louis XVI et le sultan Sélim III. Paris, Plon, 1912. In-8° de 39 p. — Eberhard **Sauer**, Die französische Revolution von 1789 in zeitgenössischen deutschen Flugschriften und Dichtungen. Weimar, Duncker. In-8° de VI-89 p.; 3 mk. 60. — L. de **Savignac**, Un prêtre et sa famille pendant la

Révolution : Martial de Savignac, curé de Vaiges. Paris, Gabalda. 1913. In-18 de 129 p. — Albert **Savine**, La captivité de Sainte-Hélène. Paris, Louis-Michaud, 1913. In-16 ; 1 fr. 50. — D. F. **Scheurleer**, Lyst der in Nederland tot het jaar 1800 uitgegeven liedoebken. La Haye, Nijhoff, 1912. In-8° de XII-321 p. — Hans **Schmidt**, Die Urheber des Brandes von Moskau 1812. Riga, Kymmel. In-8° de XVIII-62 p. ; 1 mk. 80. — Franz **Schneider**, Geschichte der Universität Heidelberg im ersten Jahrzehnt nach der Reorganisation durch Karl Friedrich (1803-1813). Heidelberg, Winter. In-8° de VIII-356 p. ; 9 mk. 20. — Acta Borussica : Münzwesen ; münzgeschichtlicher Teil. Bd. IV. F. Freiherr von **Schrötter**, Die Jahre 1765-1806. Berlin, Parey ; 17 mk. — Marcel-N. **Schveitzer**, La Courlande en 1812 et l'armistice de Taurogen. Nogent-le-Rotrou, Impr. Daupeley-Gouverneur, 1913. In-8° de 15 p. — G. **Simmel**, Goethe. Leipzig, Klinkhardt und Biermann, 1913. In-8° de VIII-264 p. ; 5 fr. — M. O. **Stammer**, Schleiermachers Aesthetizismus in Theorie und Praxis während der Jahre 1796 bis 1802. Leipzig, Deichert ; 4 mk. 50. — Wilhelm **Stolze**, Der Befreiungskrieg im Lichte der deutschen Geschichte des 19. Jahrhunderts. Königsberg, Gräfe. In-8° de 18 p. — Booth **Tarkington**, Beauty and the Jacobin ; an interlude of the French Revolution. London, Harper, 1912. In-8° de 108 p. ; 3 fr. — Reinhold **Taute**, Gebhard Leberecht von Blücher als Freimaurer. Berlin, Wunder. In-8° de 59 p. ; 1 mk. — Maurice **Tourneux**, Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française. Tome V. Paris, Champion, 1913. In-8° de V-1030 p. ; 10 fr. — Philippe **Trehrene**, Louis XVII, and other papers. London, Unwin, 1912. In-8° de 170 p. ; 5 fr. — Alexandre **Tuetey**, Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française. Tome X (Convention nationale, 3e partie). Paris, Champion, 1912. In-4° de 853 p. à 2 col. ; 10 fr. — F. **Uzureau**, La promesse de fidélité à la Constitution de l'an VIII dans le diocèse d'Angers. Angers, Grassin, 1913. In-8° de 77 p. — R. **Vallentin du Cheylard**, Notes sur quelques médailles provençales et sur de faux louis de Louis XVII. Genève, Impr. Jarrys, 1913. In-8° de 12 p. — Giorgio **del Vecchio**, Ueber einige Grundgedanken der Politik Rousseau's. Berlin, Rothschild, 1912. In-8° de 16 p. — Adalbert **Wahl**, Die Ideen von 1813. Tübingen, Mohr. In-8° de 13 p. ; 0 mk. 50. — D. C. von **Zepelin**, Die Befreiungskriege 1813-1815. Berlin, Weller, 1913. In-8° de VII-422 p. et pl. ; 4 fr.

PÉRIODIQUES

Action française (L'), *revue mensuelle*. — *15 juin 1913* : J. Brichet, La législation du calendrier républicain.

Akademische Rundschau. — *I (1913), 5* : Otto Braun, Hochschulpädagogik vor hundert Jahren.

Alt-Frankfurt. — *V (1913), 1* : Carl Knetsch, Tagebuch einer Reise nach Frankfurt a. M. zur Kaiserkrönung 1792.

Altpreussische Monatsschrift. — *L (1913), 2* : A. v. Schoenaich, Zur Vorgeschichte der Befreiungskriege : 1812.

American historical Review (The). — *XVIII (1913), 3* : C. F. Adams, Wednesday, August 19, 1812, 6h30 p. m. : the birth of a World Power.

Anjou historique (L'). — *Mai-juin 1913* : Un prêtre angevin échappé au massacre des Carmes (2 septembre 1792) [l'abbé François-Jean-Pierre Frontault, curé de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, emprisonné aux Carmes le 15 août 1792, qui réussit à s'évader au moment des massacres en gagnant la rue du Cherche-Midi]; Les prisons d'Angers sous la Terreur ; La ville d'Angers en 1795 [trois lettres de la municipalité d'Angers au Comité de salut public, sur la triste situation de la ville au point de vue des subsistances, 10 février, 21 mars et 24 juillet 1795]; État du canton d'Ambillou (1798); L'enquête gouvernementale sur le clergé de Beaugeois (1801); Pourquoi les Angevins demandaient un lycée (1801); Le Concordat et les prêtres constitutionnels de Maine-et-Loire (1802); L'instruction publique en Maine-et-Loire (1803) [note remise à Regnault de Saint-Jean-d'Angély par le préfet de Maine-et-Loire en août 1803]; Une soirée à la préfecture de Maine-et-Loire (1805); Le catéchisme impérial et les Angevins (1806-1814).

Annales de Provence. — *Mai-juin 1913* : P. Gaffarel, La Terreur à Marseille (Proconsulat de Barras et de Fréron).

Anzeiger für schweizerische Geschichte. — *1913, nos 1-2* : Ed. Wymann, Akten über den Zug der Urner nach Unterwalden, Ende April 1798. — *No 3* : Sprecher, Zum Kriegszug Suworows vom Herbst 1799 ; Alfred Inhelder, Ein zeitgenössischer Bericht über das Gefecht bei Andelfingen (25. Mai 1799).

Archives héraldiques suisses. — *XXVII (1913), 1 :* Henry Deonna, Armoiries communales suisses : Carouge [celles de 1787 et leur modification à l'époque révolutionnaire].

Archiv für Kulturgeschichte. — *XI (1913), 1 :* Th. Bitterauf, Zur Geschichte der öffentlichen Meinung in Königreich Bayern im Jahre 1813 bis zum Abschluss des Vertrages von Ried.

Art et les artistes (L'). — *Mars 1913 :* Robert Hénard, Louis David et ses élèves.

Artilleristische Monatshefte. — *Avril 1913 :* Richter, Die preussische Artillerie der Befreiungskriege (suite en *mai*).

Athenaeum (The). — *22 mars 1913 :* A. F. Mockler-Ferryman, The life of a regimental officer [Samuel Rice] during the great War, 1793-1815.

Baltische Monatsschrift. — *Février 1913 :* Fr. Bienemann, Die Ansiedlung deutscher Kolonisten in Südrussland zu Beginn des 19. Jahrhunderts.

Bayerland (Das). — *XXIV (1913), 25 :* K. v. Landmann, Bayerns Anteil an der deutschen Erhebung 1813. — *26 :* F. Hacker, Kaufreitagsprozessionen in Bayern vor der Aufklärung. — *38 :* G. Rieger. Kehlheim und die Befreiungshalle ; Hans Steinberger, Die Befreiungshalle bei Kehlheim und die Donauschlucht. — *43 :* Georg Ferchl, Eine Audienz bei Napoleon in der königlichen Residenz zu München, 1806. — *44 :* S. v. Baumann, Die Familie Mozart.

Berichte des historischen Vereins zu Bamberg. — *LXX (1912) :* O. Krenzer, Eine Pressaffäre des Dr Friedrich Gottlob Wetzel im Jahre 1815.

Berliner Tageblatt (*Wochenausgabe*). — *8 mai 1913 :* Julie Haase-Werkenthin, Berlin um 1800, nach alten Stichen. — *4 septembre :* Dr H. Haas, Die Erstürmung von Tarragona : aus den Tagebuchblättern eines Mainzer Bürgersohnes : L. J. Gottsleben, Korporal in den 5. Grenadierkompanie des 16. französischen Linienregiments.

Bidrag till kännedom af Finlands natur och folk. — *LXXI (1913), 3 :* Osc. V. Johansson, Sällskapet « Pro natura » i Abo, 1792-1796.

Blätter für das Gymnasialschulwesen. — *Mai-juin 1913 :* K. Neff, Von Tauroggen bis Leipzig.

Blätter für Geschichte und Heimatkunde der Alpenländer. — *3 novembre 1912 :* A. Gubo, Kaiser Josef II. und die höheren Schulen. — *12 janvier 1913 :* M. Wutte, Die Gefangenschaft des Grafen Peter Goes, 1809 (suite les *26 janvier, 9 février* et *9 mars*).

Blätter für höheres Schulwesen. — *XXX (1913), 11* : Richard Cohn, Die Erhebung von 1813 und die berliner höheren Schulen.

Bodenreform. — *XXIV (1913), 16* : Albert Schröder, Aus der « Franzosenzeit ».

British medical Journal. — *I (1913)* : One hundred years ago : medical reform in 1813.

British Review (The). — *Janvier 1913* : F. E. Smith, Brumaire.

Bugey (Le). — *Avril 1913* : Dementhon, Mgr. de Quincey et la Révolution.

Bühne und Welt. — *XV (1913), 20* : W. Rullmann, Ein klassisches Festspiel vor 100 Jahren.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. — *1912* : Comte E. Frémy, L'enceinte de Paris construite par les fermiers généraux et la perception des droits d'octroi de la ville (1784-1791).

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze. — *Avril-juin 1913* : J. Plantadis, Les conventionnels Brival et Lanot, députés de la Corrèze ; A. Leroux, Documents divers transcrits et communiqués par les émigrés corréziens pendant la période révolutionnaire, et la nomenclature de leurs biens séquestrés.

Bulletin de l'Institut national genevois. — *Tome XL (1913)* : Édouard Chapuisat, Madame de Staël et la police (1796-1813).

Bulletin du Bureau international de relations maçonniques. — *XI (1913,) 2* : La framasonia kaj la franca revolucio de 1789.

Bulletin historique du diocèse de Lyon. — *Janvier 1913* : J.-B. Vanel, Le cardinal Fesch sous la surveillance de la police ; Procès-verbaux du Concile national de Lyon, 1811.

Burlington Magazine (The). — *XXIII (1913), 122* et *123* : Camille Groukowski, David et ses élèves.

Calendrier héraldique vaudois. — *1913* : Projet d'armoirie pour le canton de Vaud en 1803.

Carnet de la Sabretache. — *Avril 1913* : Vicomte de Saint-Geniès, Le général de division vicomte de Saint-Geniès (1777-1839) (suite en *mai*) ; Général Haxo, Itinéraire de Constantinople à Raguse, par Salonique, Uscup et Scutari (1807). — *Mai* : Colonel Frignet-Despréaux, Deux lettres du général d'Hautpoul au maréchal Mortier.

Christliche Freiheit. — *XXIX (1913), 11* : Vom König Friedrich Wilhelm III.

Chronique médicale (La). — *15 juin 1913* : Dr Max Billard, Une expertise en écritures sous la Terreur : la sage-femme Bertheaux

et sa lettre contre Robespierre. — *1er juillet :* La simulation des maladies sous la Terreur. — *1er août :* Un contrat singulier : la dichotomie en 1803.

Conférences. — *5 juin 1913 :* A. Pierrey, Le désordre et l'anarchie au début de la période révolutionnaire.

Contemporains (Les). — *15 juin 1913 :* G. Rigault, Corvisart, médecin de Napoléon Ier (1755-1821). — *22 juin :* Brichambeau, Général Lecourbe (1755-1815). — *20 juillet :* Comtesse de Courson, Mgr. J.-B. de Maillé La Tour-Landry (1743-1804), évêque de Gap, de Saint-Papoul, puis de Rennes. — *17 août :* P. Laurencin, Amiral Brueys (1753-1798). — *31 août :* Comte F. de l'Église, Hubert Robert, peintre (1733-1808).

Daheim. — *XLIX (1913), 47 :* Ernst Boerschel, Grossbeeren 1813, die Rettung Berlins. — *49 :* O. F. Gensichen, Berichte von Mitkämpfern der Befreiungskriege.

Deutsche Herold (Der). — *1913, 3 :* Fr. Frickewerth-Axt, Namenlisten aus einem Kriegstagebuch von 1813.

Deutsche Revue. — *Avril 1913 :* R. Fester, Zum Gedächtnis der Erhebung von 1813. — *Mai :* V. der Goltz, 1813 : die Generalprobe von Grossgörschen am 2. Mai 1813. — *Juin :* V. der Goltz, Bautzen, die Schlacht der Enttäuschung, am 20. und 21. Mai 1813. — *Juillet :* R. Steig, Aus der preussischen Unglückszeit : patriotische Versuche und Vorschläge von Achim von Arnim. — *Août :* V. der Goltz, Blüchers Aufstieg. — *Septembre :* V. der Goltz, 1813 : Napoleons Bedrängnis und Unschlüssigkeit.

Deutsche Rundschau. — *Mai 1913 :* G. Dickhuth, 1813.

Deutsch-Evangelisch. — *IV (1913), 7 :* E. Knabe, Deutsch-evangelisches Gedenken 1813.

Eckart. — *VII (1913), 8 :* Heinrich Meisner, Fichte, Schleiermacher und Arndt im heiligen Kampf der Deutschen.

English historical Review (The). — *Avril 1913 :* Ernest Scott, Baudin 's Voyage of exploration to Australia (1800-1804).

Études. — *5 mai 1913 :* P. Bernard, A la remorque de la France : l'Allemagne avant Iéna.

Femme contemporaine (La). — *Avril 1913 :* C. Lecigne, La duchesse d'Abrantès (suite en *mai*).

Fermes et châteaux. — *1er avril 1913 :* Maurice Letellier, Le château de Dornes [mariage de Lannes avec Mlle de Guéhéneuc, 29 fructidor an VIII].

Feuilles d'histoire. — *1er mai 1913 :* A. Chuquet, Dumouriez, général et ministre (suite les *1er juin* et *1er juillet*) ; G. Vauthier, L'architecte Pierre Giraud ; E. Welvert, La mission de Lakanal

sur le Rhin (suite le *1er juin*); J. Durieux, L'évêque Maurice de Broglie; A. Chuquet, Napoléon au Golfe Juan (deux lettres du prince de Monaco). — *1er juin :* A. Vovard, Le général Gestas; A. Biovès, Un journal du siège de Gênes (suite les *1er juillet* et *1er août*); A. Chuquet, Il y a cent ans : 1813 (suite les *1er juillet* et *1er août*). — *1er juillet :* F. Le Lorrain, Malesherbes et les lettres de cachet; E. Welvert, Talleyrand étudiant en théologie; E. Cazalas, La trahison de Caulaincourt. — *1er août :* F. de Lameth, Notes sur les Souvenirs de la marquise de Créqui; A. Grün, Les débuts de Mme du Barry; A. Chuquet, Le général Dours; A. Dubois-Dilange, Un régicide par intimidation : Lecointe-Puyraveau; E. Welvert, Thibaudeau.

Feuillets (Les) [Genève]. — *III (1913), 32 :* Alfred Ribeaud, Le centenaire jurassien [le Jura bernois en 1815].

Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte. — *XXVI (1913), 1 :* F. Rachfahl, Bernadotte und Bülow vor Wittenberg; H. Granier, Aus Blüchers Korrespondenz : aus der Berliner Franzosenzeit.

Forschung und Wissen. — *I (1913), 1 :* Napoleon als Kolonialpolitiker.

France médicale (La). — *10 juin 1913 :* N. Legrand, La collection des thèses de l'ancienne Faculté de médecine depuis 1539, et son catalogue inédit jusqu'en 1793 : quelques documents sur l'histoire de la Faculté pendant la Révolution (suite les *25 juin, 10* et *25 juillet, 10* et *25 août*).

Frauenbewegung (Die). — *XIX (1913), 11 :* Mattiack, Plan von Vorlesungen für Frauenzimmer aus dem Jahre 1789.

Freie Wort (Das). — *XIII (1913), 4 :* U. Schweizer, Zur Würdigung des Aufklärungszeitalters.

Freimaurerische Gedanke (Der). — *I (1913), 3 :* Julius R. Haarhaus, Die Wirksamkeit der Logen während der deutschen Befreiungskriege.

Fureteur breton (Le). — *Avril-mai 1913 :* G. Lenôtre, Le bourreau de Mme Taupin; E. Ducourtioux, Un Nantais à Paris en 1783.

Gaudes (Les). — *16 avril 1913 :* A. Marquiset, En Franche-Comté sous Louis-Philippe : Un balayeur princier (suite le *1er mai*).

Grenzboten (Die). — *5 mars 1913 :* Richard v. Damm, Das eiserne Kreuz : zum 10. März 1813.

Hegel-Archiv. — *II (1913), 1 :* Georg Dammköhler, Schellings Briefwechsel mit Niethammer vor seiner Berufung nach Jena (1798).

Heimat (Die) [Kiel]. — *XXIII (1913), 5 :* Clasen, Was die

Neustädter Kirchenbücher aus der Kriegszeit vor 100 Jahren berichten; CLAUSSEN, Das Postwesen Schleswig-Holsteins vor 100 Jahren. — *7 :* FERBER, Kriegslieder aus der Erhebungszeit. — *8 :* WITT, Kriegslieder aus der Erhebungszeit : Dem Stamme der Riesen.

Heimatkalender für das Land Jerichow für 1913. — Pastor BODO PAUL, Die Franzosenzeit im Lande Jerichow.

Heimatschutz. — *VIII (1913), 8 :* Jules COULIN, Aelplerfeste [le « Hirtenfest » à Unspunnen en 1808].

Hessenland. — *XXVII (1913), 6 :* W. PIPPART, Der Ueberfall von Wanfried am 18. April 1813; P. WEINMEISTER, Hessische Münzen im Jahre 1813. — *8 :* H. BERGER, Kriegslasten der Stadt Giessen im Jahre 1813.

Hessische Chronik. — *II (1913), 5 :* Ferdinand DREHER, Kriegserlebnisse des Georg Klein aus Wohnbach, 1812-1813.

Historische Vierteljahrschrift. — *XVI (1913), 2 :* H. ULMANN, Wie es zur Schlacht bei Leipzig gekommen ist.

Historisk Tidskrift. — *XXXIII (1913), 1 :* G. CRONSTADT, Sveaborgs fall och Caulaincourts rapporter.

Hochland. — *X (1913), 7 :* J. KOLBERG, Die Befreiungskriege und die bildende Kunst.

Illustration (L'). — *19 avril 1913 :* Henri LAVEDAN. David.

Illustrierte Zeitung [Leipzig]. — *8 mai 1913 :* Die Geheimschrift der Lützow-Jäger (nach Wenzel Krimer).

Intermédiaire des chercheurs et curieux. — *10 juin 1913 :* La mort de la comtesse de Lamotte-Valois ; Qui a brûlé Moscou ? Est-ce Rostopchine? (suite le *30 juin*); Un tire-au-flanc en 1813. — *20 juin :* Marat assassiné dans sa baignoire, tableau de David (suite le *20 août*); Médaillons du dauphin Louis-Auguste et de Marie-Antoinette (suite le *10 juillet*) ; Madame Lafarge, sa parenté avec Louis-Philippe; Pauline et le prince Borghèse; Une lettre de Louis, ex-roi de Hollande ; Le procès-verbal de l'exécution du général Malet et de ses complices. — *30 juin :* Emplacement de la guillotine de Louis XVI (suite le *10 août*); Pages de Louis XVI et de Marie-Antoinette ; Le sénatus-consulte de déchéance de Napoléon Ier en 1814 ; Lettre inédite de Dominique Larrey sur le séjour de la Grande Armée en Allemagne en 1813. — *10 juillet :* Louis XVI, un mot de Philippe-Égalité ; Le maréchal Masséna était-il israélite ? (suite le *30 juillet*). — *20 juillet :* Les gendarmes en 1793. — *30 juillet :* Lettre d'un soldat de l'an II. — *10 août :* Stendhal en Allemagne (1806-1808). — *30 août :* La condamnation de Louis XVI et la franc-maçonnerie ; La repopulation en 1802.

Internationale kirchliche Zeitschrift. — *III* (*1913*), *2* : Rud. Keussen, Johann Michael Sailers Absetzung an der Akademie zu Dillingen im Jahre 1794; Dr Menn, Briefe Wessenbergs an Johann Georg Jacobi, 1805; A. Thürlings, Zur Entstehungsgeschichte des Konstanzer Diözesangesangbuches (1807); W. Schirmer, Wessenberg über die Ursachen geschwächter und gehemmter Wirksamkeit der Religion (1805).

Internationale Monatsschrift. — *Avril 1913* : A. Stölzel, Zacharias Beckers Freigabe durch Napoleon [25 avril 1813].

Jahrbuch des historischen Vereins Dillingen. — *XXVI* (*1913*) : Alfred Schröder, Ein Bericht über die Franzosennot in Dillingen. Juni 1800; Franz Xaver Frey, Tagebuch über die Ereignisse in und um Ulm, 4.-22. Oktober 1805.

Journal de médecine de Bordeaux. — *XLIII* (*1913*) : H. Grenier, Une idylle au vieil hôpital Saint-André sous la Terreur.

Journal des Savants. — *Juillet 1913* : C. Joret, Une lettre d'Ausse de Villoison au Premier Consul (1804).

Körper und Geist. — *XXII* (*1913*), *1-2* : Supprian, Aus dem Kriegstagebuch eines freiwilligen Jägers vom Lützow'schen Freikorps.

Korrespondenzblatt des Gesammtvereins der deutschen Geschichts- und Altertumsvereine. — *LXI* (*1913*), *1-2* : Merkle, Würzburg im Zeitalter der Aufklärung.

Kunstwart. — *XXVI* (*1913*), *15* : Friedrich Meinecke, Stein und die Erhebung von 1813.

Kunstwelt (Die). — *II* (*1913*), *7* : C. Langhammer, Die Freiheitskriege in der Kunst; Georges Morin, Künstlerische Vermächtnisse der Befreiungskriege.

Lancet (The). — *I* (*1913*), *187* : A. Keith, History and nature of the Napoleonic specimens in the Museum of the Royal College of Surgeons.

Land (Das). — *XXI* (*1913*), *9* : C. Lachmann, Wechmar in der Franzosenzeit.

Lectures pour tous. — *1er mai 1913* : G. Lenôtre, Une idylle de Napoléon à Sainte-Hélène. — *15 juin* : Frédéric Masson, Marie-Louise, impératrice, reine et régente. — *1er juillet* : Les conscrits de 1813. — *15 juillet* : Marquis de Ségur, Le « Mirabeau » de M. Barthou.

Légitimité (La). — *Juin 1913* : L. Grasilier, Un document nouveau (l'abbé Rubin, 1808); Louis XVII au Sénat. — *Juillet* : Osmond, Louis XVII au Sénat.

Literarische Deutsch-Oesterreich (Das). — *XIII* (*1913*) : Wie Napoleon 1812 die Grosse Armee verliess.

Magasin pittoresque (Le). — *15 janvier 1913 :* Commandant Jean Théveney, Les humbles héros de la grande épopée (suite les *1er* et *15 février, 1er* et *15 mars, 1er* et *15 avril, 1er* et *15 mai, 1er* et *15 juin, 1er* et *15 juillet, 1er* et *15 août, 1er* et *15 septembre*). — *1er mai :* Edouard Gachot, La journée de Lutzen.

Mannheimer Geschichtsblätter. — *XIV (1913), 2 :* Karl Obser, Aus dem Briefwechsel Johann Ludwig Klübers (1806-1817); Hans Knudsen, Aus einem Briefe des Schauspielers Heinrich Beck über die Belagerung Mannheims 1795.

Marches de l'Est (Les). — *Juin 1913 :* Jean Bruse, Un industriel gantois sous l'Empire [Liévin Bauwens, introducteur sur le continent du métier à tisser le coton qui était en usage à Manchester, 1769-1819]; Henri Rouzaud, Louis XVIII à Gand.

Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin. — *Tome XVI (1913), Première partie :* Abel Patoux, Le faux de Gracchus Babeuf [Babeuf a été condammé, pour faux en écritures publiques, à vingt ans de fers, par jugement du tribunal criminel de la Somme, du 23 août 1793; mais ce jugement, rendu par défaut, fut cassé le 9 juin 1794; le 18 juillet 1794, Babeuf fut mis en liberté provisoire; la procédure continua en 1795 et 1796 et fut arrêtée par l'affaire de la conspiration des Égaux]; Théophile Eck, Une lettre inédite de Fouquier-Tinville [lettre écrite à sa mère, le 2 avril 1768, par Fouquier-Tinville, alors commis de procureur à Paris].

Mémoires de la Société académique du département de l'Oise. — *Tome XXII (1912), Première partie :* Paul Bordeaux, La Garde nationale et les volontaires de Beauvais et de l'Oise au début de la Révolution.

Mémoires de la Société éduenne. — *Tome XL (1912) :* P. Montarlot, État du département de Saône-et-Loire à la veille du 18 brumaire.

Ménestrel (Le). — *25 janvier 1913 :* Arthur Pougin, L'Opéra sous la Révolution (suite le *8 février*).

Militär-Wochenblatt. — *XCVIII (1913), 32 :* Zur Erinnerung an tapfere Kämpfer 1813-1815. — *43-44 :* Die Truppenbewegungen bis zum Beginn des Frühjahrfeldzuges 1813 und das Treffen bei Möckern-Dannigkow am 5. April. — *68 :* Das Gefecht bei Haynau am 26. Mai 1813. — *107 :* Die strategische Gesammtlage bei Beginn des Herbstfeldzuges von 1813. — *112 :* Die Schlacht bei Grossbeeren am 23. August 1813. — *113 :* Die Schlacht an der Katzbach.

Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Deutschen in Böhmen. — *LI (1913), 3 :* J. Marian, Aussiger Leben im Jahre 1813.

Mois littéraire et pittoresque (Le). — *Juin 1913 :* J. Vinot, La Fête-Dieu à Paris sous la Révolution ; H. Ledos, La mère de Schopenhauer chez l'abbé de L'Épée et chez l'abbé Sicard.

Monat-Rosen, *Organ des schweizerischen Studentenvereins.* — *1913 :* Théodat Buclin, Les postes dans la Confédération suisse, 1798-1848.

Monatsschrift für das Turnwesen. — *XXXII (1913), 6 :* Kurth, Die Beziehungen Jahns und des deutschen Turnens zum Jahre 1813.

Mülhäuser Geschichtsblätter. — *XIII (1913) :* R. Bemmann, Aus der Nationalzeitung der Teutschen, 1802-1803 ; W. Wintruff, Zur Geschichte des Mülhäuser Schulwesens am Ende des 18. Jahrhunderts.

Musée neuchâtelois. — *L (1913), 2 :* F. Porchat, La maison des vignerons à Neuchâtel en 1794 [tentative de construction de maisons ouvrières]. — *4 :* Ch. Perregaux, Histoire de la Chambre de Charité du Locle (1793) ; F. Porchat, La restauration de la fontaine de la Croix-du-Marché en 1804.

Neue Bahnen. — *XLVIII (1913), 6 :* Marga Anders, Die Frauen von 1813.

Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Literatur. — *XXXII (1913), 5 :* O. Hintze, Der Geist der Erhebung von 1813. — *7 :* Philippe Simon, Das Lied von der Glocke (1797).

Neue Jahrhundert (Das). — *V (1913), 17 :* Heinz, Aus einem Gebetbuch der Aufklärungszeit.

Neue kirchliche Zeitschrift. — *XXIV (1913), 6 :* Lueder, Zur Geschichte des religiösen Lebens von 100 Jahren.

Neues Archiv für sächsische Geschichte und Altertumskunde. — *XXXIV (1913), 1 :* Johann Georg Herzog zu Sachsen, General Baron von Forell, 1741-1820.

Neues Berner Taschenbuch auf das Jahr 1913. — H. T., Die Reise Karl Stettlers zum Berner Regiment in piemontesischen Diensten, 1794 ; Karl Geiser, Aus den Lehrjahren eines Berner Patriziers zur Zeit der Mediation.

Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. — *Janvier-février 1913 :* Georges Maurion, La formation de la Seine-Inférieure (suite en *mars-avril*).

Nuova Antologia. — *16 avril 1913 :* Gerbaix di Sonnaz, Roma e Carlo Emanuele IV di Savoia nei negoziati austro-francesi del 1798.

Oesterreichische Rundschau. — *1er juin 1913 :* J. Weingartner, Chateaubriand in Oesterreich ; A. v. Neumann-Spallart, Das Völkerschlacht-Denkmal in Leipzig.

Opinion (L'). — *5 avril 1913 :* André Fribourg, Les arsenaux sous la Révolution. — *12 avril :* André Fribourg, A propos du « Marat » de David.

Patrie suisse (La). — *9 avril 1913 :* G. Beauverd, Disparition d'un terrain historique [le fortin autrichien, établi à Château-Banquet, près de Genève, en décembre 1813].

Protestantische Monatshefte. — *XVII (1913), 6 :* P. Torge, Preussens Erhebung vor hundert Jahren.

Publications of the modern language Association of America. — *XXVIII (1913), 2 :* A. Schinz, Histoire de l'impression et de la publication du *Discours sur l'inégalité* de J.-J. Rousseau.

Rassegna contemporanea. — *1912 :* Giuseppe Travali, La bandiera della Repubblica italiana del 1802.

Reclams Universum. — *XXIX (1913), 26 :* Hermann Mueller-Bohn, Die Kosaken im Befreiungskampfe 1813. — *36 :* Hedwig Manasse, Die deutsche Frauenmode vor hundert Jahren. — *38 :* A. Kurs, Adolf von Lützow und seine Freischar.

Révolution dans la Sarthe (La). — *Juillet-septembre 1912 :* Julien L'Hermitte, État général des Archives départementales de la Sarthe en 1912 [répertoire intéressant, notamment sur la série L relative aux documents de 1790 à l'an VIII]. — *Octobre-décembre :* Paul Mautouchet, Effets de la fuite à Varennes sur l'esprit public au Mans [étude écrite à l'aide de documents des Archives départementales de la Sarthe et des Archives municipales du Mans]; H. Roquet, Baux de fermes du Belinois de 1555 à 1800 ; H. Roquet, Le cahier de Château-l'Hermitage en 1789.

Révolution dans les Vosges (La). — *14 avril 1912 :* André Philippe, La Société populaire d'Épinal (3 avril 1791-30 prairial an III); E. Martin, Les cahiers de doléances du bailliage de Mirecourt (suite le *14 juillet*); Albert Benoit-Lévy, Comment la place Royale est devenue la place des Vosges [ce nom lui fut donné en l'an VIII pour rendre hommage au département des Vosges en raison de son zèle à acquitter ses contributions]; Georges Boizot, La première séance de l'Assemblée législative jugée par le citoyen Dieudonné, député du département des Vosges; Ch. M., Essais d'agriculture dans le département des Vosges [mémoire de François de Neufchâteau publié dans l'Almanach civique du département des Vosges pour 1793]. — *14 juillet :* Léon Schwab, La répercussion dans les Vosges de l'arrestation de la famille royale à Varennes [documents tirés des Archives départementales des Vosges]; Georges Boizot, Mesures usitées dans le district de Neufchâteau en 1790; André Philippe, Le registre d'ordres du 2e bataillon de volontaires des

Vosges [du 27 août 1791 au 24 avril 1793]; Léon Schwab, Correspondance d'émigrés [deux lettres, l'une datée de Thal, 6 octobre 1792, l'autre datée de Strasbourg, 23 avril 1793].

Révolution de 1848 (La). — *Juillet-août 1913 :* Pierre Braun, L'exil épiscopal de Mgr de Forbin-Janson (1832-1839); Gustave Laurent, La campagne d'Algérie et la Révolution de 1848 (souvenirs et correspondance d'un soldat de Reims à l'armée d'Afrique, 1844-1849); A. Calmette, Les carbonari en France sous la Restauration (1821-1830); Lettres inédites de et à Léon Walras.

Révolution française (La). — *14 mai 1913 :* L. Douarche, La Grand'Peur à Bourgoin en 1789; L. Dubreuil, Le Roux de Cheff du Bois et Taupin; H. Labroue, Liste des sociétés populaires de la Dordogne; P. Lebègue, Correspondance d'un agent du Comité de sûreté générale (suite le *14 juin*). — *14 juin :* N. Karéiev, Deux opinions contraires sur l'histoire agraire de la France à l'époque de la Révolution; C. Perroud, François de Neufchâteau; M. Pigallet, La captivité et la mort de Toussaint-Louverture. — *14 juillet :* A. Aulard, La Féodalité sous la Révolution : survivance, vicissitudes, suppression (suite le *14 août*); P. Moulin, Une révolte populaire à Aix, en 1793, en raison de la cherté des vivres; C. Perroud, Buzot et le bicamérisme; P. Destray, Retraites d'instituteurs sous l'ancien régime. — *14 août :* C. Perroud, Sur un des *Iambes* d'André Chénier; P. Gaffarel, Le gouvernement du général Willot à Marseille; L. G. R., Mark Twain sur la Révolution française; L. Dubreuil, Un cas de conscience en 1809.

Revue (La). — *15 avril 1913 :* Mme M. Rémuzat, Mme de Staël à Stockholm. — *1er juin :* H. de Gallier, La comtesse d'Angivillier (suite le *15 juin*). — *15 juin :* Arthur Chuquet, Dumouriez en Pologne.

Revue critique des idées et des livres (La). — *10 mai 1913 :* François Renié, Autour du Temple [à propos des récents travaux de M. Gustave Bord sur Louis XVII]. — *10 juin :* Gilbert Maire, Les origines du matérialisme de Diderot; François Renié, Le « gouvernement direct » en 1792.

Revue d'Auvergne. — *Mai-juin 1913 :* A. Achard, Une loge maçonnique à Riom à la fin du dix-huitième siècle.

Revue de l'Agenais. — *Mai-juin 1913 :* R. Bonnat, Cryptographie agenaise, ou Journal secret d'Agen, depuis le 1er mars 1814 jusques à pareil jour 1817, de Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans; Duffau, La Révolution française dans la commune de Sos.

Revue de l'art ancien et moderne (La). — *Février 1913 :* P. Lelarge-Desar, Les dessins de Chaudet et Lemot pour l'histoire métallique de Napoléon Ier.

Revue de l'histoire des colonies françaises. — *Avril-juin 1913 :* G. SERVANT, Ferdinand Christophe, fils du roi d'Haïti, en France.

Revue de Paris (La). — *15 avril 1913 :* E. GABORY, Napoléon en Vendée et à Nantes. — *1er mai :* F. BENOÎT, Louis David et la révolution de la peinture ; C. SCHMIDT, Gand, ville française [Gand pendant la domination française]. — *15 mai :* E. DEJEAN, La dernière ambassade de Chateaubriand (suite le *1er juin*). — *1er juin :* Commandant WEIL, Autour du Congrès de Vienne (suite le *15 juin*). — *15 août :* J. RAMBAUD, Fra Diavolo et le commandant Hugo.

Revue des cours et conférences. — *5 juin 1913 :* A. MATHIEZ, Fabre d'Églantine et la falsification du décret de liquidation de la Compagnie des Indes. — *20 juillet :* A. GAZIER, L'œuvre morale de la Révolution : Chateaubriand, Mme de Staël, J. de Maistre.

Revue des Deux-Mondes. — *1er avril 1913 :* Comte d'HAUSSONVILLE, Mme de Staël et M. Necker, d'après leur correspondance inédite ; F. du BOSCQ DE BEAUMONT et M. BERNOS, La duchesse d'Orléans et Mme de Genlis (suite le *15 avril*). — *15 avril :* E. DAUDET, Alexandre Ier, empereur de Russie. — *1er mai :* R. de la SIZERANNE. A l'exposition David : l'instinct et l'intelligence chez l'artiste ; F. CAUSSY, Voltaire inédit : le chapitre des arts et l'*Essai sur les mœurs ;* E. DAUDET, La ville et la cour sous le règne de Louis-Philippe : extraits du Journal du comte Apponyi (suite les *15 mai* et *1er juin*). — *1er juin :* Émile FAGUET, Sur Mirabeau. — *1er juillet :* C. BENOIST, L'homme de 1848, comment il s'est formé : l'initiation révolutionnaire (1830-1840).

Revue des études historiques. — *Mai-juin 1913 :* R. VILLATE DES PRUGNES, Les effectifs de la Grande Armée pour la campagne de Russie en 1812. — *Juillet-août :* L. MISERMONT, Joseph Le Bon, maire d'Arras et administrateur du département du Pas-de-Calais ; B. COMBES DE PATRIS, Un page de la comtesse d'Artois (1787-1790) : Louis de Patris.

Revue des études napoléoniennes. — *Mai 1913 :* Paul MARMOTTAN, Un projet de code rural sous le premier Empire ; Louis J. THOMAS, Montpellier et le roi de Rome ; Colonel A. GROUARD, Les derniers historiens de 1815 ; Marcel HANDELSMAN, Rapport du baron Serra sur sa mission à Varsovie, 1808-1811. — *Juillet :* Général CAMON, Le système de guerre de Napoléon ; J. LORTEL, Napoléon et les avocats ; Louis DELAVAUD, Lettres de Marie-Antoinette-Thérèse, princesse des Asturies, à Mme de Mandell ; Comte BOULAY DE LA MEURTHE, Le duc de Rovigo à Vincennes ; Ch.-L. BERNARDIN, Lettres d'un sous-lieutenant lorrain en 1813.

Revue d'histoire. — *Juin 1913 :* L. J., La campagne de 1794

dans les Pays-Bas (suite en *juillet* et *août*); Mémoire sur la cavalerie et les troupes légères (au début du Consulat). — *Juillet :* L. F., Études sur l'avant-garde (1809); A. G., Guerre de la Péninsule (1807-1813) (suite en *août*); F. R., La campagne de 1813 : les préliminaires. — *Août :* A. L., L'œuvre militaire de la Révolution.

Revue d'histoire de l'Église de France. — *Mai 1913 :* Gabriel Pérouse, Les paroisses rurales d'un diocèse de Savoie au dix-huitième siècle : l'archevêché de Tarentaise.

Revue d'histoire de Lyon. — *Mai-juin 1913 :* J. Terrel, Un Jacobin de Rhône-et-Loire; Lévy-Schneider, Correspondance de Martin Bernard, commissaire général de la République à Lyon, avec sa famille (1848-1849); F. Baud, Caractères généraux du parti libéral à Lyon sous la Restauration. — *Juillet-août :* F. Raymond, Les Constituants de Lyon et la formation de la garde nationale, 1789-1791; Fr. Gadrat, Les journaux légitimistes de Lyon et leur personnel sous la monarchie de Juillet.

Revue d'histoire diplomatique. — *Juillet-septembre 1913 :* H. Welschinger, Canova et Napoléon; Journal d'Antoine Canova; L. Pingaud, L'empereur Alexandre Ier; G. Labouchère, Pierre-César Labouchère (1772-1839).

Revue d'histoire ecclésiastique. — *15 juillet 1913 :* F. Claeys-Bouaert, Un séminaire belge sous la domination française : le séminaire de Gand, 1794-1812.

Revue d'histoire littéraire de la France. — *Avril-juin 1913 :* A. Feugère, Raynal, Diderot et quelques autres « historiens des deux Indes »; A. Chérel, Un pré-romantique : P. Moussard, auteur de la « Libertéide » (1802); L. Delaruelle, Encore les sources de Rousseau dans le premier discours; V. Pinot, Voltaire et le docteur « Chérubique »; F. Baldensperger, A propos de Chateaubriand, traducteur; P. Denis, Lettres inédites de Pierre Bayle. — *Juillet-septembre :* G. Beaulavon, La question du *Contrat social :* Une fausse solution; H. Monin, Cinq lettres de Sainte-Beuve à Edgar Quinet, 1831-1839; G. Latreille, Deux lettres inédites du cardinal de Bausset (1808).

Revue d'histoire moderne et contemporaine. — *Mars-avril 1913 :* P. Sagnac, L'entente de la cour de France avec l'étranger en 1791-1792 : le prix de l'alliance. — *Mai-juin :* P. Muret, Une conception nouvelle de la politique étrangère de Napoléon Ier.

Revue du Bas-Poitou. — *Avril-juin 1913 :* E. Gabory, Napoléon Ier et la Vendée : l'affaire des plombs; L. Troussier, La commune de Noirmoutier pendant la Révolution : prisons et prisonniers. — *Juillet-septembre :* Abbé Uzureau, Les Mémoires de

Madame de La Rochejaquelin et de M. de Barante; G. Collineau, Les municipalités sablaises (1749-1790); Waitzen-Necker, Le comité royaliste de Palluau : Abandon de Légé, 6-9 mai 1793; R. Vallette, Essai d'un martyrologe vendéen de la Révolution.

Revue du clergé français. — *15 juin 1913 :* J. Bricourt. La Déclaration des droits de l'homme.

Revue du Foyer. — *15 juin 1913 :* G. Roulleaux-Dugage, Histoire de la musique : la musique pendant la Révolution et l'Empire.

Revue française (La). — *1er juin 1913 :* L. Fauché, Louis David; Lieutenant-colonel Rousset, Les armées de la Révolution : Carnot. — *15 juin :* C. Foley, Les fantoches de la peur. — *22 juin :* H. Welschinger. Sieyès et le Tiers État. — *13 juillet :* A. Bellessort. Rivarol. — *20 juillet :* Baron A. de Maricourt, Les hommes de la Bastille. — *3 août :* Funck-Brentano, Robespierre (suite le *10 août*).

Revue germanique. — *IX* (*1913*). *4 :* A. Koszul, La Révolution française et Milton : une édition de la « Défense du peuple anglais » (1792).

Revue hebdomadaire. — *26 avril 1913 :* Dauphin Meunier. Si Mirabeau avait vécu. — *10 mai :* André Beaunier, Mesdames de Staël et de Beaumont. — *17 mai :* Baron de Maricourt, Les fiançailles de Mlle de Penthièvre et du duc d'Orléans. — *14 juin :* Amiral Grivel. Mémoires (fin le *21 juin*). — *21 juin :* Ernest Seillière. Le héros de Vittoria, 21 juin 1813 [d'après les papiers inédits du général J.-B.-L. Morin].

Revue historique de Bordeaux. — *Mars-avril 1913 :* G. Ducaunnès-Duval. Les municipalités de Bordeaux sous le Directoire.

Revue historique et archéologique du Béarn et du pays basque. — *Juin 1913 :* J. Annat. Le clergé de la Révolution dans le diocèse de Lescar (suite en *août*). — *Juillet :* L. Batcave, Le général Thomas Chegaray Sendos (1756-1799).

Revue historique et archéologique du Maine. — *Juillet-août 1913 :* Abbé L. Calendini, Vendéens morts à Sainte-Croix (1793-1794).

Revue historique vaudoise. — *Mars 1913 :* Ch. Pasche, Trois lettres de Mme de Chandieu-Vulliens (1793). — *Avril :* Franck Rousselot, Les rapports commerciaux de la République française avec le Corps helvétique. 1794; F. Dubois, Le décret relatif aux armoiries du canton de Vaud, 1803.

Revue internationale de l'enseignement. — *15 juin 1913 :* Ch. Dejob, La vie universitaire sous le gouvernement de Juillet.

Revue internationale des sociétés secrètes. — *5 juin 1913 :* L. Grasilier, Le geste maçonnique devant un conseil de guerre en

1809 ; L. Grasilier, Carbonari militaires et autres associations italiennes. 1822 : Rapport de Simon Duplay. — *5 août :* G. Gautherot, La franc-maçonnerie sous la Révolution.

Revue lorraine illustrée. — *Avril-juin 1913 :* G. Varenne, Clodion à Nancy : ses années d'enfance, sa maison et son atelier de 1793 à 1798.

Revue maritime. — *Juin 1913 :* Dislère, Un projet d'établissement à Alger d'un arsenal maritime en 1798.

Revue napoléonienne. — *Juillet-septembre 1912 :* André Brun, Le « Musée 1812 » à Moscou ; Karl Scheel, Im brennenden Moskau 1812 ; Arthur Chuquet, Les aventures d'un payeur en 1812 ; Ernest Daudet, Joseph de Maistre en Russie ; Général Bonnal, 1812 ; Frédéric Masson, La Moskowa-Borodino ; Commandant de Civrieux, Le passage du Niémen ; Arthur Chuquet, Le chef de bataillon Pion ; Otto Stockhorner von Starein, Ueber den Einfluss Ludwig von Wolzogens auf die russische Kriegsführung von 1812 ; Maurice Dumolin, La campagne de 1812.

Revue numismatique. — *XVII (1913), 1 :* Bordeaux, Le « bureau d'émigration » de Rouen, 1793.

Revue politique et littéraire (Revue bleue). — *8 mars 1913 :* F. Caussy, Lettres de Voltaire à Jacob Vernes, 1755-1773 (suite les *15* et *22 mars*). — *22 mars :* Paul Louis, Le socialisme de 1848. — *5 avril :* O. Galtier, Le procès de M. et Mme de Lavergne [germinal an II].

Revue politique et parlementaire. — *10 août 1913 :* Henri Labroue, Le 10 août 1792, d'après le député Pinet.

Revue savoisienne. — *2e trimestre 1913 :* G. Letonnelier, Une liste de touristes dans la vallée de Chamonix en 1788.

Risorgimento italiano (Il). — *Octobre 1912 :* A. Sacchetti-Sassetti, L'ouverture des États Généraux à Versailles ; C.-A. Lumini, Deux relations sur les événements de 1831 à Reggio d'Emilia ; L.-L. Montanari, De la mort du général italien Teulié (1813). — *Décembre :* A. Leone, Murat et Fra Diavolo à Velletri.

Rivista d'Italia. — *15 avril 1913 :* F. D. Olmo, La rivoluzione francese in Piemonte. — *15 août :* F. D. Olmo, Il principio di nazionalità negli effetti politici della Rivoluzione.

Rivista italiana di numismatica. — *10 juillet 1913 :* E. Motta, La Medaglia d'oro del Cantone Ticino del 1804.

Romanische Forschungen. — *XXXIII (1913), 1 :* Georges Lote, Napoléon et le romantisme français.

Säemann (Der). — *Juin 1913 :* K. Kurz, Johann Heinrich Pestalozzi und moderne Reformbestrebungen im Schulwesen.

Savoie littéraire et scientifique (La). — *VIII (1913), 2 :* J. Cochon, Le général Songeon (1771-1834).

Schriften der Synodalkommission für ostpreussische Kirchengeschichte. — *1913, n° 17 :* Ludwig Ernst von Borowski, Königsberger patriotische Predigten aus den Jahren 1806 bis 1816 [publié par Alfred Uckeley].

Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Compte rendu. — *Mai 1913 :* Lanzac de Laborie, Les à-propos dramatiques sous le Consulat et l'Empire. — *Juillet :* H. Welschinger, Le duc d'Enghien.

Semaine littéraire (La) [Genève]. — *15 mars 1913 :* Édouard Chapuisat, Dramaturge et révolutionnaire : Palissot. — *3 mai :* J. de Mestral-Combremont, Grande dame, pédagogue et femme de lettres : Mme de Genlis (suite les *10, 17* et *24 mai*).

Semaine littéraire (La) [Paris]. — *15 juin 1913 :* E. Dupont, Un inventaire au Mont Saint-Michel en 1792. — *6 juillet :* C. Foley, Un fantoche jacobin (Hanriot). — *10 août :* A. de Tarlé, La Saint-Napoléon à Naples sous le roi Murat (1809-1811). — *17 août :* G. Montorgueil, Le chirurgien de la Grande Armée (Larrey).

Sexual-Probleme. — *IX (1913), 2 :* Hermann Rohleder, Das Sexuelle im Leben Napoleon I.

S. I. M., *revue musicale.* — *IX (1913), 6 :* Grétry, Réflexions d'un solitaire (1808). — *7-8 :* Mac Owen, Les derniers harpistes irlandais [festival à Belfast, en commémoration de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1792].

Société lorraine des études locales dans l'enseignement public. Section des Vosges. — *Avril 1913 :* E. Colnel, Lettre d'un soldat de la campagne d'Allemagne (17 août 1813); Lutringer, Les élections dans le département des Vosges de 1815 à 1848.

Strassburger Diözesanblatt. — *XXXII (1913), 1-2 :* Gass, Das konstitutionelle Priesterseminar.

Studi storici. — *XX (1913), 3 :* Bianca Marcolongo, Le origini della Carboneria e le Società segrete nell' Italia meridionale dal 1810 al 1820.

Türmer (Der). — *XV (1913), 7 :* Napoleon I. als Dichter. — *8 :* Ein vergessener Held der Freiheitskriege : Hermann von Boyen.

Ueber Land und Meer. — *CX (1913), 31 :* Karl Bleibtreu, Grossgörschen (2. Mai 1813). — *49 :* Karl Bleibtreu, Dennewitz [6 septembre 1813].

Velhagen und Klasings Monatshefte. — *Avril 1913 :* Dr Karl Berger, Die Sänger der Befreiungskriege.

Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte. —

XI (1913), 3 : J. Letaconnoux. L'État et l'importation des grains méditerranéens en France sous la Révolution.

Voix du Terroir (La) [Viviers]. — *III :* Auguste Roche, Assassinat de M. Jean-Pierre Labrot, curé de Fabras, 13 ventôse an VIII. — *IV :* R. Labrély, Souvenir de la Terreur : les trente-deux religieuses de Bollène guillotinées en juin 1794. — *V :* Auguste Roche, Assemblée électorale du district de Mézenc convoquée pour la nomination aux cures vacantes en l'état, 1791-1792.

Vossische Zeitung (*Sonntagsbeilage*). — *1913, n° 5 :* O. F. Gensichen, Deutschlands erstes Opfer im Befreiungskrieg : Alexander von Blomberg, 1788-1813. — *N° 7 :* Wilhelm Lindenberg, Preussens Frauen zur Zeit der Erhebung im Jahre 1813. — *N° 10 :* Josef Feuder, Das eiserne Kreuz, 1813. — *N° 12 :* Paul Bellardi, Die Tirolerkompagnie im Lützowschen Freikorps. — *N° 15 :* Fritz Herholtz, Die Berliner Universität im Jahre 1813. — *N° 16 :* Karl Witte, Die Sendung Schwarzenbergs nach Paris im April 1813. — *N° 25 :* Karl Witte, Napoleon und Metternich in Dresden. — *N° 27 :* Paul Ssymank, Das Jahr 1813 und die deutsche Studentenschaft. — *N° 28 :* Otto Francke, Ein Pendant von 1813. — *N° 30 :* Paul Holzhausen, Personen und Zustände in der französischen Armee von 1813. — *N° 34 :* O. Elster, Die Schlachten von Grossbeeren und von Hagelberg.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. — *Ergänzungsheft XVII (1913)* : Franz Liesenfeld, Klemens Wenzelaus, der letzte Kurfürst von Trier, seine Landstände und die französische Revolution (1789-1794).

Wissen und Leben. — *VI (1913), 7 :* C. Benzinger, Zur Geschichte eines schweizerischen Nationaldenkmals [proposé par l'abbé Raynal en 1783].

Woche (Die). — *22 mars 1913 :* Ein ungedrucktes Gedicht von Theodor Körner, 23. September 1812. — *12 avril :* Dr Max Bernhart Medaillen aus den Befreiungskriegen.

Zeitschrift der Gesellschaft für Beförderung der Geschichts-Kunde von Freiburg. — *XXVIII (1913) :* Friedrich Hefele, Zur « Politischen Korrespondenz Karl Friedrichs von Baden, 1783-1806 ».

Zeitschrift des bergischen Geschichtsvereins. — *XLVI (1913) :* Just. v. Gruner, Die Zustände im Grossherzogtum Berg zu Anfang der Organisation des Generalgouvernements im Jahre 1813.

Zeitschrift des Vereins für Geschichte Schlesiens. — *XLVII (1913) :* Manfred Laubert, Die schlesische Landwehr der Befreiungskriege; Victor Loewe, Die königliche Familie in Breslau

1813; Hermann Granier, Kriegstagebuch des schlesischen Husaren Julius Berent, 1813-1814; Arthur Kern, Neue Kriegstagebücher aus den Freiheitskriegen; Fr. Andreae, Die freiwilligen Leistungen von 1813; Carl Neumann, Aus Briegs Franzosenzeit 1807-1808.

Zeitschrift des Vereins für lübeckische Geschichte und Altertumskunde. — *XV (1913), 2 :* M. Funk, Lübeckische politische Dichtungen aus der Zeit vor 100 Jahren; W. v. Bippen, Dora Curtius über die Ereignisse des 6 Novembers 1806 und der folgenden Tage.

Zeitschrift für bildende Kunst. — *XXIV (1913), 12 :* Albert Dreyfus, Jacques-Louis David und seine Schule.

Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien. — *LXIV (1913), 5 :* J. Nedopil, Mantua während der ersten Blockade (1796).

Zeitschrift für österreichische Volkskunde. — *XIX (1913), 1-2 :* Volkskundliche Beobachtungen auf einer Reise durch den Böhmerwald, Oberösterreich, das Salzkammergut und Salzburg im Jahre 1807.

Zeitschrift für Politik. — *VI (1913), 1 :* E. Landsberg, Die Instruktion der preussischen Immediat-Justiz-Kommission für die Rheinlande von 1816.

CHRONIQUE

A travers les journaux. — Parmi les articles d'histoire publiés, au cours de ces derniers mois (du 1er juin au 1er septembre 1913), par les journaux quotidiens, nous relevons les titres suivants :

Une victime de la Révolution [Jean-Pierre Butteau, vicaire d'Hucqueliers], par M. J. Brichet, dans *l'Action française* du 29 juin ; *Les panégyristes de Louis XVI et de Marie-Antoinette* (*ibid.*, 27 juillet) ;

Cartes républicaines, par M. J. G., dans *la Bataille syndicaliste* du 11 juin ; *L'armée de Condé*, par M. Édouard Lebreton (*ibid.*, 23 août) ;

La Bourgogne en 1814 et le général Allix, par M. Frédéric Masson, dans *l'Écho de Paris* des 28 et 29 juillet ;

Ein unbekannter Blücher-Brief [22 septembre 1813], dans la *Frankfurter Zeitung* du 4 juin ; *Eine Frankfurter Hochschule vor hundert Jahren*, par M. le Dr R. Iung (*ibid.*, 17 juillet) ; *Von der preussischen Artillerie der Befreiungskriege* (*ibid.*, 18 août) ;

Le général Malet, par M. Frédéric Masson, dans *le Gaulois* du 22 juin ; *La duchesse d'Orléans au Palais-Royal (1786)*, par M. le baron André de Maricourt (*ibid.*, 12 juillet) ; *Juillet 1813*, par M. Jean Guétary (*ibid.* et même date) ; *Août 1813*, par M. Jean Guétary (*ibid.*, 9 août) ;

La marquise de La Fayette, par M. G. Malet, dans la *Gazette de France* du 30 juin ; *Le Théâtre sous la Terreur*, par M. G. Malet (*ibid.*, 14 juillet) ; *La mort du marquis de Launey, gouverneur de la Bastille*, par M. P. de Vaissière (*ibid.*, 15 juillet) ; *Les fiches de Robespierre*, par M. G. M. (*ibid.*, et même date) ;

Théodore de Lameth, par M. Frédéric Barbey, dans la *Gazette de Lausanne* du 20 juillet ;

Quelques lettres inédites du général Marbot, par M. P. Robiquet, dans le *Journal des Débats* du 1er juillet ; *Les conventionnels sous l'Empire*, par M. J.-P. Belin (*ibid.*, 3 août) ; *L'exécution du duc d'Enghien (12 mars 1804)*, par M. G. Dupont-Ferrier (*ibid.*, 8 août) ; *Madame la duchesse d'Angoulême et la défense de Bordeaux pendant les Cent-Jours* (*ibid.*, 28 août) ;

Le combat de Prairial, juin 1794, par M. H. de Villedieu, dans *le Soleil* du 7 juin; *Généraux et officiers de 1792 et 1793*, par M. le général Rebillot (*ibid.*, 21 juin); *Une « découverte historique »* [Marie-Antoinette et le comte de Fersen], par M. J. Mantenay (*ibid.* et même date);

L'Autriche et la Révolution, par M. O. Havard (*ibid.*, 10 juillet); *Les « atrocités bulgares » et la Révolution française*, par M. O. Havard (*ibid.*, 8 août); *Le 10 août : Louis XVI et la conjuration genevoise*, par M. C. Dupuy (*ibid.*, 11 août);

Lameth, par M. G. Lenôtre, dans *le Temps* du 4 juin; *Théodore de Lameth*, par M. A. Mézières (*ibid.*, 10 juin); *L'Egérie de la Sainte-Alliance* [Mme de Krüdener], par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 11 juin); *Les décombres de la Bastille*, par M. H. de Gallier (*ibid.*, 14 juillet); *Le peuple chez le Roi* (*1789*), par M. G. Lenôtre (*ibid.*, 23 juillet); *En marge* [Philippe-Égalité et Mme de Genlis], par M. Henry Roujon (*ibid.*, 4 août); *La bataille de Dresde* (*26-27 août 1813*), par M. R. Kann (*ibid.*, 28 août);

La liberté d'enseignement et la Révolution, par M. G. Gautherot, dans *l'Univers* des 9-10 juin; *Napoléon et les aérostiers il y a cent ans*, par M. H.-G. Fromm (*ibid.*, 22 juin); *Les frères de Marat*, par M. H.-G. Fromm (*ibid.*, 27 juillet); *Les « Héros » du dix août*, par M. G. Gautherot (*ibid.*, 4-5 août); *Réflexions sur le dix août* (*1792*), par M. A. Lestra (*ibid.*, 10 août).

Une lettre de Fouquier-Tinville à sa mère. — M. Théophil Eck vient de publier dans les *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin* (Tome XVI, Première partie, p. 255 et sq.) une curieuse lettre inédite de Fouquier-Tinville à sa mère, datée du 2 avril 1768. En voici le texte :

Paris, du 2 avril 1768.

Madame et très chère Mère,

Je suis desja dans une grande inquiétude de ne recevoir aucunes de vos nouvelles désirées depuis un temps très considérable; mais mon inquiétude serait encore bien plus grande avec juste raison, je crois, si je n'avais appris du cousin Fouquier, notaire, par une lettre qu'il m'écrivit dernièrement, qu'il vous avait vu en bonne santé, et que tous mes frères et sœur se portaient bien aussy, ce qui m'a rasseuré; je ne sçais qui peut donner lieu à un si long silence, surtout ayant eu l'aisance de vous écrire le cinq mars der. Et certainement je ne puis douter que ma lettre ait été remise, toutes les lettres envoyées par la poste parvenant très exactement au lieu destiné. J'ignore absolument quel peut être le sujet d'un si long silence, et je vous avise qu'il me met dans une grande inquiétude; je vous prie de vouloir bien me faire réponse le plus tost possible.

Tout est dans une grande tristesse chez mon procureur, qui est tombé dangereusement malade, il y a quelques jours ; sa maladie provient d'un rhume négligé ; la fièvre l'ayant pris il y aura lundy huit jours ne le quitte que par moment, et lui occasionne aussy dans de certains moments le transport ; je ne peus vous dire quelle est sa maladie, car on ne le sçait pas encore : il a la fièvre très forte, et le médecin et le chirurgien appréhendent que ce ne soit une fluction de poitrine qui seroit d'autant plus dangereuse pour luy, que c'est un homme fort puissant. Tantost on est dans la joie, tantost dans la tristesse ; la fièvre le quitte tout d'un coup et se trouve très bien, et au moment qu'on l'en croit quitte elle luy reprend avec plus de force que jamais, tel qu'hier, le long du jour il fut aussy bien qu'on pouvoit le désirer, sans avoir aucunement la fièvre, et sur les dix heures du soir elle luy reprit avec plus de force que jamais, et il a passé une très mauvaise nuit, et depuis ce matin il est encore sans fièvre et va très bien ; mais cependant si affoibly qu'on ne peut même l'élever pour faire son lit, qu'on ne luy raccommode qu'avec beaucoup de difficultés. Vous jugez d'après cela que l'on doit être dans une grande inquiétude sur son état ; pour moy, cela m'afflige beaucoup, et j'appréhende très fort qu'il n'aille pas bien ; mais au reste il faut se résigner à la volonté de l'Être Suprême qui conduit et règle toutes choses.

Je ne sçais si vous êtes informé que le cousin Vinchon, d'Ennemain, a eu le bonheur de dire sa première messe le dimanche de la Passion ; il l'a célébré en l'église des Carmélites, rue Chapon, au Marais, le couvent où est la cousine Duburguet. Le cousin Vinchon m'a fait l'amitié de m'inviter à la célébration de cette messe, à laquelle j'ai eu le bonheur d'assister. Au sortir de cette messe, je fus avec le cousin Vinchon, un cousin Fouquier, de Laon, que je ne sçais si vous le connaissez, qui est un des professeurs du séminaire de St-Nicolas où était le cousin Vinchon, voir Mademoiselle Duburguet, religieuse au d. couvent des Carmélites, que je n'avais jamais vüe, et que je ne verrai plus peut-être jamais, vu qu'on leur parle toujours sans les voir. Je ne l'ai vüe ainsy qu'eux que par rapport que mon cousin y a dit sa première messe, et que c'étoit par conséquent un jour de privilège ; je l'ai trouvé fort bien et bien portante, quoique un peu pâlle. Il est bon de vous dire qu'elle étoit assistée de sa supérieure qui a elle-même ouvert le rideau qui est au-devant des deux grilles fermées au cadenat. Quoique je l'aï vuë, je ne lui ai guères parlé, attendu que d'un costé elle ne me connaissait pas, et que d'un autre cas les religieuses ne connaissent que des prêtres à qui elles font un accueil admirable. Cependant je me suis fort charmé de l'avoir vue. A entendre toutes ces nônes remplies de simagrés, il semble que l'on ne puisse se sauver, surtout pour les demoiselles que l'on fait ainsy renfermé dans un couvent obscur et sombre. Si l'on veut être bien accueilli d'elles, il n'y a qu'à leur offrir une victime que l'on veuëlle immoler, c. à d. une demoiselle pour être religieuse, l'on ne saura de quel côté vous prendre ; l'on est la meilleure personne du monde : voilà exactement à peu de chose près toute la conversation que je n'ai pas eüe, mais dont j'ai été l'heureux auditeur.

J'ai appris par M. Maubert, de Saint-Quentin, qui m'est venu voir sa-

medy d^er, avec une lettre dont mon oncle Chanoine, qui me marque ne vous avoir vu depuis près de quatre mois, l'avait chargé pour moy, la triste nouvelle que Mr Devadancourt n'était plus en ce monde, et que le scellé devait être apposé chez lui incessament. Cette mort doit causer un grand embarras à Mr Duburquet qui, je crois, si M. de Clastre ne prend cette maison à son compte, pourrait bien être obligé de la reprendre pour remplir des créances qu'il a à exercer sur la succession de Mr Devadancourt, provenantes de la vente de cette même maison.

J'espère, Madame et très chère Mère, que vous voudrez bien faire attention à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander dans ma dernière lettre, car je vous prie de croire que tout y est dans la plus exacte vérité, et que je suis dans la plus grande gène pour le présent au sujet. Comme nous approchons du temps où l'on prend des habits d'été, j'ai l'honneur de vous prévenir que je n'ai que celui de Silésie avec lequel je suis parti, et qui ne peut tout au plus me servir que pour les jours ouvrables, étant très passé et ne pouvant même plus le porter avant que je ne l'ai fait arranger. J'espère que vous voudrez bien m'envoyer de l'argent pour en avoir un pour les fettes et dimanches, car si je ne me trompe, j'ai desja eu l'honneur de vous mander que j'étais obligé de porter tous les jours, tant pour faire mon Châtelet depuis 11 heures jusqu'à deux heures, que pour aller fort souvent le soir à l'hôtel de M. le Lieutenant civil, en refféré, et, par conséquent, en tous les cas, ne peus me passer d'un seul habit, surtout celui que j'ai qui est absolument rapé. Je m'abstiendrai de vous en dire davantage, persuadé que vous êtes à porté de voir par celui de mon frère, que nous avons eu en même temps, le besoin que j'en ai. Les habits absolument à la mode sont les habits de Baracan, tel que celui du cousin Viefville, lequel Baracan coûte 7 [livres] l'aune, et il en faut 7 aunes, plus la doublure, tant pour l'habit, veste, que la culotte, les olives. Envoïe[1], non pas en argent, comme celles du cousin Viefville, parce qu'elles coûtent trop chères, et 16 francs pour la façon. Les olives sont de 8 [livres] la douzaine, et il en faut vingt quatre. Je vous prie de bien vouloir me l'envoyer le plustost possible.

Je vous prie de vouloir bien faire mes compliments à mes frères et à ma sœur que j'embrasse. Mes frères sont seurement revenus pour les fettes. En tous cas, je leur souhaite bien du plaisir, et qu'ils mangent des œufs rouges, selon l'ordinaire.

Les deux cousins Vinchon, le cousin de Viefville et mon cousin Fouquier le Bénédictin, qui est pour le présent à Paris, dans un couvent, rue des Blancs Manteaux, m'ont chargé de vous marquer bien des choses de leur part, ainsy qu'à mes frères et à ma sœur. Je les vois fort souvent tous, surtout le cousin De Viefville, ayant plus l'occasion par rapport au Châtelet.

Mon oncle Chanoine m'a appris qu'il y avait eu un grand feu à Bohain,

1. Nous respectons scrupuleusement le texte publié dans les *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin;* mais il semble bien qu'il faille lire ici *les olives en soie, non pas en argent,* et non *les olives. Envoie.*

et que l'on disait que cent cinquante maisons avoient été la proie des flammes; mais le fils de Mr Lemer, avec qui je me suis trouvé hier, m'a dit qu'on luy avoit mandé de chez eux qu'il n'y en avoit que cent quatre, et qu'ils avoient eu une de leur maison de brûlée; il m'a appris aussy le mariage du cousin Marolle avec sa sœur, que mon cousin Fouquier m'a mandé lors de la passation du contrat.

J'ai l'honneur d'être avec le respect et la vénération la plus respectueuse,

Votre très humble et très soumis fils,

De Tinville.

A Paris, ce 2 avril 1768.

J'avais quelque chose à vous dire au sujet d'une lettre que mon cousin Fouquier m'a écritte, il y a quelque temps; mais ny le temps ny le papier ne me le permettent, ce sera le sujet de ma prochaine lettre.

[Suscription :] *A Monsieur, Monsieur Morlet, marchand épicier, au fauxbourg Saint-Sulpice de Ham, en Picardie, pour faire tenir à S. L. Pl. à Mde veuve Fouquier de Tinville, dame d'Hérouéel, à Hérouéel.*

Une médaille commémorative de 1813. — La Loge *Balduin zur Linde* de Leipzig a fait frapper une médaille commémorative de l'année 1813; sur l'avers elle représente la « croix de fer », le revers est occupé par une inscription donnant les noms des francs-maçons « éducateurs des Allemands à l'amour de la patrie et de la liberté, créateurs d'une Nation et vainqueurs de la domination étrangère ». Suivent les noms de : Auerswald, Baersch, Le Bauld de Nans, Bernewitz, Biron v. Kurland, Blücher, Blücher-Altona, Boyen, Buddenbrock, Carlowitz, Dobschütz, Dörnberg, Dräseke, L'Estocq, Fichte, Frey, Fritsch, Gebel, Goethe, Gräfe, Grävell, Grawert, Guionneau, Hagen, Hardenberg, Harless, Hedemann, Heidemann, Henckel v. Donnersmarck, Herder, Heun, Hiller v. Gaertringen. Hinrichs, Hippel, Horn, Hufeland, Hüser, Immermann, Kamptz, Kleist, Ch. G. Körner, Lehmann, Madeweiss, Massenbach, Meer, Müller, Neander v.Petersheiden, Neumann, Nostitz, Oelsner, Reil, Resiorff, Ribbentrop, Röckner, Rüchel, Rückert, Scharnhorst, Scheffner, Schenkendorf, J. Ch. F. Schiller, Herzog v. Schleswig-Holstein-Beck, Schöler, Schön, F. L. Schroetter, K. W. Schroetter, Stein, Stolberg, Süvern, Tauentzien, Thielmann, Tippelskirch, Waldenfels, Herzog K. A. v. Weimar, Winterfeld, Wolf, Wylich u. Lottum, Zepelin.

Chronique régionaliste. — *VENDÉE.* — Le *Rapport* de l'archiviste départemental de la Vendée, M. Pascal Lanco, pour la session du

Conseil général du mois d'août 1913, contient une série d'indications fort intéressantes pour l'histoire locale de la Révolution française. Il faut signaler particulièrement la liste des documents de l'époque révolutionnaire (1789-1804) conservés dans les archives communales. Ce sont surtout des documents d'état-civil; mais on trouvera aussi de nombreux registres de délibérations, et même, pour la commune des Sables-d'Olonne (pp. 550-552), un ensemble très abondant et très varié de pièces de toute nature (rapports de police, société populaire, réquisitions, liste des émigrés, rapports municipaux, affaires militaires, etc.).

TABLES

DU

TOME QUATRIEME

1913

I

TABLE DES MATIÈRES[1]

Pages

BEUVE (Octave) : L'invasion de 1814-1815 en Champagne 451

CABANIS : Autour du 10 août. Lettres inédites à Étienne Dumont (14 avril-19 octobre 1792) 193

CHAPUISAT (Édouard) : Une commune française au temps de la Fédération 45

ESPITALIER (Albert) : Un missionnaire de Sainte-Hélène. Le chef d'escadron Piontkowski 237

GENTZ (Frédéric) : Lettres inédites à Sir Francis d'Ivernois (1798-1803) 5

GORIAÏNOW (Serge) : Le Sphinx dévoilé. Une nouvelle étude sur Alexandre Ier. 399, 623

IVERNOIS (Francis d') : Documents relatifs à la correspondance secrète avec la cour de Berlin (1808-1809). 385, 577

MARKI (Sandor) : La Hongrie et la Révolution française 616

MARIE-CAROLINE, reine des Deux-Siciles : Lettres inédites au marquis de Gallo (1789-1806) 83, 280, 485, 668

MEIKLE (Henry W.) : Les Sociétés écossaises des *Amis du Peuple* (juillet-décembre 1792). 433

MONIN (H.) : Deux historiens de la Révolution française : Edgar Quinet et Ch.-L. Chassin, d'après leur correspondance originale. 100, 291

PÉLISSIER (Léon-G.) : Autour des négociations de Bâle (juillet-septembre 1795). 206

TARLÉ (A. de) : Le commandant Crétin au siège de Mannheim (octobre-novembre 1795, vendémiaire-brumaire an IV). 599

VALLENTIN DU CHEYLARD (R.) : Sanary et le siège de Toulon. 67, 269, 459, 649

1. Les articles de fond sont rangés par ordre alphabétique des noms des auteurs, les mélanges et les documents par ordre chronologique des matières, les notes et glanes par ordre alphabétique des titres, la bibliographie par ordre alphabétique des noms des auteurs des ouvrages, les notes de chronique par ordre alphabétique des titres.

Mélanges et documents

A propos des Loges du Bas-Dauphiné à la veille de la Révolution (C. K. L.) 686
Le Collège Louis-le-Grand, séminaire de la Révolution (H. Monin) 503
Une Loge de Gardes-françaises à la veille de la Révolution (Otto Karmin) 308
Une brochure faussement attribuée à Robespierre (Charles Vellay) 508
A propos de chansons (H. Monin). 310
La suspension des travaux de la Loge *La Philadelphique* pendant la Révolution (Otto Karmin) 690
Une lettre inédite de Saint-Just (Charles Vellay) 509
Une lettre inédite de Robespierre, 1er janvier 1791 (Charles Vellay) 114
Une lettre de Robespierre à Camille Desmoulins, 14 février 1791 (Charles Vellay). 691
Un mariage fait et un trousseau donné par Marie-Caroline (Commandant Weil) 514
Le nom révolutionnaire du socialiste Saint-Simon (H. Monin) . . 115
Le quadruple mariage de Soulavie (E.-L. Burnet) 312
Une lettre de Pons de l'Hérault à la Société populaire de Montpellier, 16 brumaire an II (L.-G. Pélissier) 118
Une lettre inédite de Bernadotte, 23 floréal an II (Adalbert Cerf). 120
La famine dans l'Aisne en l'an III (Adalbert Cerf). 317
Une lettre inédite de Talleyrand sur l'Amérique, 25 août 1795 (Otto Karmin) 510
L'expédition d'Irlande racontée par le général Mermet, 24 nivôse an V (Charles Vellay) 694
Un mémoire du marquis de Gallo à la reine Marie-Caroline, 11 janvier 1797 (Commandant Weil) 121
La Ligue du Nord jugée par le duc de Brunswick, 29 janvier 1801 (Otto Karmin) 124
Une lettre d'Agricol Moureau à Madame Rovère, 9 janvier 1810 (Lucien Peise). 697
Une interview inédite de Rostopchine en 1813 sur l'incendie de Moscou (Otto Karmin). 698
Deux lettres interceptées par la police secrète autrichienne en octobre et novembre 1814 (Commandant Weil). 318

Travaux bibliographiques

Inventaire des papiers de Sir Francis d'Ivernois conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (Otto Karmin) 126, 321, 521
Essai d'une bibliographie de J.-B. Carrier (Paul Portevin). . . . 706

Notes et glanes

Brutus à Courbevoie en 1790 (Un émule de) 716
Fabre d'Églantine débiteur de Beaumarchais. 716
Laboureurs à Nantes en 1790 (Les honneurs rendus aux) 529
Lafayette jugé par James Fazy 529
Louis XVIII à l'armée de Condé 327
Mirabeau sur les ruines de la Bastille. 138

Napoléon Ier à Mulijay en 1815 . . . 327
Neuf Thermidor (Avant et après le) . . . 139
Petits-Augustins en 1789 (Le patriotisme des) . . . 717
Robespierre et le comte de Broc . . . 138
Robespierre et Danton comparés l'un à l'autre par Babeuf . . . 530
Saint-Just . . . 328
Serment civique (Les trois époques du) . . . 138

Bibliographie

(Les noms placés entre parenthèses à la suite des titres sont ceux des auteurs des comptes rendus.)

André (Commandant d'), Quatre batailles (Rivoli, Marengo, Austerlitz, Heilsberg) (M. H.) . . . 729
Andréadès (A.), Les idées financières de l'abbé de Saint-Pierre (Charles Vellay) . . . 723
Brancour (René), Méhul (H. Monin) . . . 726
Caron (Pierre), La défense nationale de 1792 à 1795 (Charles Vellay) . . . 149
Caron (Pierre), Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française (Charles Vellay) . . . 718
Chaplin (Arnold), The illness and death of Napoleon Bonaparte (J. A.) . . . 542
Cherbuliez (Émilie), Mémoires de Isaac Cornuaud sur Genève et la Révolution de 1770 à 1795 (E. Altiar) . . . 728
Combet (Joseph), La Révolution à Nice (1792-1800) (Charles Vellay) 150
Delhaize (Jules), La domination française en Belgique (Paul Feuillâtre) . . . 332
Dommanget (Maurice), La Révolution dans le canton de Neuilly-Saint-Front (Gustave Laurent) . . . 724
Emiliani (Antonio), I Francesi nelle Marche, 1797-1799 (M. H.) . 344
Eude (V. *Sevestre*).
Gautherot (G.), Gobel (C. Latreille) . . . 532
Guyot (Raymond), Documents biographiques sur J.-F. Reubell (H. Monin) . . . 147
Guyot (Raymond), Le Directoire et la paix de l'Europe (Albert Espitalier) . . . 342
Hauterive (Ernest d'), La police secrète du premier Empire. Tome II (J. A.) . . . 541
Hennequin (Capitaine), Zürich : Masséna en Suisse (A. de Tarlé). 151
Heyderhoff (Julien), Johann Baptist Fuchs, 1757-1827 (Otto Karmin) 347
Laurent (Gustave), Notes et souvenirs inédits de Prieur de la Marne (Octave Beuve) . . . 145
Le Corbeiller (V. *Sevestre*).
Lhomer (Jean), François de Neufchâteau (André Philippe) . . . 340
Madelin (Louis), La Révolution (H. Monin) . . . 140
Meikle (Henry W.), Scotland and the French Revolution (E. Altiar). 336
Picard (Lieutenant-colonel Ernest), Préceptes et jugements de Napoléon (A. de Tarlé) . . . 730
Pradel de Lamase (Paul de), Le pillage des biens nationaux : Une famille française sous la Révolution (H. Monin) . . . 534

Richter (Edgar), Konrad Engelbert Oelsner und die französische Revolution (Otto Karmin) 539
Rigault (Georges), Le général Abdallah Menou et la dernière phase de l'expédition d'Égypte, 1799-1801 (J. A.). 345
Rougé (Comte Emmanuel de), Le conventionnel André Dumont, 1764-1838 (H. Monin) 141
Sauzey (Lieutenant-colonel), De Münich à Vilna : A l'état-major du corps bavarois de la Grande Armée en 1812 (A. de Tarlé) . 152
Sevestre (Émile), Xavier *Eude*, Édouard *Le Corbeiller*, La déportation du clergé orthodoxe pendant la Révolution (H. Monin). . 539
Tiersot (Julien), J.-J. Rousseau (H. Monin) 329
Vauthier (G.), Autour du Paris de la Révolution et de l'Empire (H. Monin) 540
Vauthier (G.), Villemain, 1790-1870 (H. Monin) 732
Welschinger (Henri), Le duc d'Enghien (M. H.) 541

Livres nouveaux 154, 348, 543, 735

Périodiques 163, 356, 552, 741

Chronique

Autographes révolutionnaires 575
Carnavalet (Au Musée). 382
Chronique régionaliste 190, 382, 763
Congrès de la vie économique de la Révolution (Le). 378
Documents sur la remise de l'île d'Elbe à Napoléon Ier (Deux) . . 576
Fouquier-Tinville à sa mère (Une lettre de). 760
Journaux (A travers les). 186, 376, 572, 759
Lecteurs (A nos) 183
Médaille commémorative de 1813 (Une) 763
Pélissier (Léon-G.). 184
Raspail (La bibliothèque de F.-V.) 189

II

INDEX ALPHABÉTIQUE

AISNE : La famine dans l' — en l'an III (3 brumaire an III), p. 317.

ALEXANDRE Ier : Le sphinx dévoilé. Une nouvelle étude sur —, pp. 399, 623.

ALTIAR (E.) : Les Sociétés écossaises des *Amis du Peuple* (juillet-décembre 1792), par Henry W. Meikle, traduit par —, p. 433.

AMÉRIQUE : Une lettre inédite de Talleyrand sur l'Amérique (25 août 1795), p. 510.

AMIS DU PEUPLE : Les Sociétés écossaises des — (juillet-décembre 1792), p. 433.

AUTOGRAPHES : — révolutionnaires, p. 575.

BABEUF : Robespierre et Danton comparés l'un à l'autre par —, p. 530.

BALE : Autour des négociations de — (juillet-septembre 1795), p. 206.

BASTILLE : Mirabeau sur les ruines de la —, p. 138.

Beaumarchais : Fabre d'Églantine débiteur de —, p. 716.
Berlin : Documents relatifs à la correspondance secrète de F. d'Ivernois avec la cour de — (1808-1809), pp. 385, 577.
Bernadotte : Une lettre inédite de — (23 floréal an II), p. 120.
Beuve (Octave) : L'invasion de 1814-1815 en Champagne, p. 451.
Bibliographie : Essai d'une — de J.-B. Carrier, p. 706. (Pour les comptes rendus bibliographiques, voir le détail *supra*, à la Table des matières).
Bonaparte (Joseph) : Lettre du marquis de Gallo à — (24 janvier 1801), p. 490.
Bonaparte (Napoléon) : Lettre du marquis de Gallo à — (24 janvier 1801), p. 488 (V. aussi Napoléon).
Broc (Comte de) : Robespierre et le —, p. 138.
Brunswick (Duc de) : La Ligue du Nord jugée par le — (29 janvier 1801), p. 124.
Brutus : Un émule de — à Courbevoie en 1790, p. 716.
Burnet (E.-L.) : Le quadruple mariage de Soulavie, p. 312.
Cabanis : Autour du 10 août. Lettres inédites de — à Étienne Dumont (14 avril-19 octobre 1792), p. 193.
Canning : Lettres de — à Francis d'Ivernois (1808-1809), pp. 385, 389, 588 ; Lettres de Francis d'Ivernois à — (1808), pp. 386, 390 ; Lettre de — à Jacobi (1809), p. 589.
Carnavalet : Au Musée —, p. 382.
Carrier (J.-B.) : Essai d'une bibliographie de —, p. 706.
Carteaux : Lettre de — au directoire du district de Romans (8 juillet 1793), p. 479.
Cerf (Adalbert) : Une lettre inédite de Bernadotte (23 floréal an II), p. 120 ; La famine dans l'Aisne en l'an III (3 brumaire an III), p. 317.
Champagne : L'invasion de 1814-1815 en —, p. 451.
Chansons : A propos de —, p. 310.
Chapuisat (Édouard) : Une commune française au temps de la Fédération, p. 45.
Chassin (Charles-Louis) : Edgar Quinet et — d'après leur correspondance originale, pp. 100, 291.
Chérin (Général) : Rapport du général Mermet au — (24 nivôse an V), p. 694.
Chestret (Mlle de) : Trousseau de —, p. 517.
Chronique régionaliste : Maine-et-Loire, p. 190 ; Marne, p. 382 ; Sarthe, p. 191 ; Vendée, p. 763 ; Vosges, p. 192.
Cobenzl (Comte de) : Lettre de Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, au — (26 janvier 1801), p. 486 ; Lettre du — à Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles (2 février 1801), p. 486.
Colloredo (Comtesse douairière) : Lettre anonyme à la — (25 octobre 1814), p. 318.
Condé : Louis XVIII à l'armée de —, p. 327.
Courbevoie : Un émule de Brutus à — en 1790, p. 716.
Crétin (Commandant) : Le — au siège de Mannheim (octobre-novembre 1795, vendémiaire-brumaire an IV), p. 599 ; Lettres du — au général Pichegru (16 et 21 brumaire an IV), pp. 604, 607 ; Lettre du général Pichegru au — (22 brumaire an IV), p. 608.
Dalberg (Duc de) : Lettre du — au comte Marescalchi (5 novembre 1814), p. 319.
Dalesme (Général) : Lettres du général comte Dupont au — (18 avril 1814), p. 576.
Danton : Robespierre et — comparés l'un à l'autre par Babeuf, p. 530.
Daunou : Lettre de Robespierre à — (1er janvier 1791), p. 115.
Dauphiné : A propos des loges du Bas- — à la veille de la Révolution, p. 686.

Desmoulins (Camille) : Lettre de — à André Dumont, p. 575 ; Une lettre de Robespierre à — (14 février 1791), p. 691

Dix Aout : Autour du — (Lettres inédites de Cabanis à Étienne Dumont), p. 193.

Dumont (André) : Lettre de Camille Desmoulins à —, p. 575.

Dumont (Étienne) : Autour du 10 août. Lettres inédites de Cabanis à —(14 avril-19 octobre 1792), p. 193.

Dupont (Général comte) : Lettres du — au général Dalesme (18 avril 1814), p. 576.

Elbe (Ile d') : Deux documents sur la remise de l' — à Napoléon Ier, p. 576.

Espitalier (Albert) : Un missionnaire de Sainte-Hélène. Le chef d'escadron Piontkowski, p. 237.

Fabre d'Églantine : — débiteur de Beaumarchais, p. 716.

Famine : La — dans l'Aisne en l'an III (3 brumaire an III), p. 317.

Fazy (James) : Lafayette jugé par —, p. 529.

Fédération : Une commune française au temps de la —, p. 45.

Fouquier-Tinville : Une lettre de — à sa mère (2 avril 1768), p. 760.

Gallo (Marquis de) : Lettres inédites de Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, au — (1789-1806), pp. 83, 280, 485, 668 ; Un mémoire du — à la reine Marie-Caroline (11 janvier 1797), p. 121 ; Lettre du — à Napoléon Bonaparte (24 janvier 1801), p. 488 ; Lettre du — à Joseph Bonaparte (24 janvier 1801), p. 490.

Gardes-françaises : Une loge de — à la veille de la Révolution, p. 308.

Genève : Inventaire des papiers de Sir Francis d'Ivernois conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de —, pp. 126, 321, 521.

Gentz (Frédéric) : Lettres inédites de — à Sir Francis d'Ivernois (1798-1803), p. 5.

Goriaïnow (Serge) : Le sphinx dévoilé. Une nouvelle étude sur Alexandre Ier, pp. 399. 623.

Hongrie : La — et la Révolution française, p. 616.

Irlande : L'expédition d' — racontée par le général Mermet (24 nivôse an V), p. 694.

Ivernois (Francis d') : Lettres inédites de Frédéric Gentz à —(1798-1803), p. 5 ; Lettre du duc de Brunswick à — (29 janvier 1801), p. 125 : Inventaire des papiers de — conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, pp. 126, 321, 521 ; Documents relatifs à la correspondance secrète de — avec la cour de Berlin (1808-1809), pp. 385, 577 ; Lettres de Canning à — (1808-1809), pp. 385, 389, 588 ; Lettre du baron de Jacobi à —(1808-1809), pp. 395, 396, 397, 577, 581, 582, 585, 588 ; Lettre de Edward Thornton à — (19 mai 1812), p. 597.

Jacobi (Baron de) : Lettres du — à Francis d'Ivernois (1808-1809), pp. 395, 396, 397, 577, 581, 582, 585, 588 ; Lettre de Canning au — (1809), p. 589.

Journaux : A travers les —, pp. 186, 376, 572, 759.

Karmin (Otto) : Lettres inédites de Frédéric Gentz à Sir Francis d'Ivernois (1798-1803), publiées et annotées par —, p. 5 ; La Ligue du Nord jugée par le duc de Brunswick (29 janvier 1801), p. 124 ; Inventaire des papiers de Sir Francis d'Ivernois conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, pp. 126, 321, 521 ; Autour du 10 août. Lettres inédites de Cabanis à Étienne Dumont (14 avril-19 octobre 1792), publiées et annotées par —, p. 193 ; Une loge de Gardes-françaises à la veille de la Révolution, p. 308 : Documents relatifs à la correspondance secrète de F. d'Ivernois avec la cour de Berlin (1808-1809), publiés et annotés par —, pp. 385, 577 ; Une lettre inédite

de Talleyrand sur l'Amérique (25 août 1795), p. 510 ; La suspension des travaux de la loge *La Philadelphique* pendant la Révolution, p. 690 ; Une interview inédite de Rostopchine en 1813 sur l'incendie de Moscou, p. 698.

Laboureurs : Les honneurs rendus aux — à Nantes en avril 1790, p. 529.

Lafayette : — jugé par James Fazy, p. 529.

Ligue : La — du Nord jugée par le duc de Brunswick (29 janvier 1801), p. 124.

Loge : Une — de Gardes-françaises à la veille de la Révolution, p. 308 ; A propos des — du Bas-Dauphiné à la veille de la Révolution, p. 686 ; La suspension des travaux de la — *La Philadelphique* pendant la Révolution, p. 690.

Louis XVIII : — à l'armée de Condé, p. 327.

Louis-le-Grand : Le Collège —, séminaire de la Révolution, p. 503.

Mannheim : Le commandant Crétin au siège de — (octobre-novembre 1795, vendémiaire-brumaire an IV), p. 599.

Marescalchi (Comte) : Lettre du duc de Dalberg au — (5 novembre 1814), p. 319.

Marie-Antoinette : Lettre de — à la comtesse d'Ossun, p. 575.

Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles : Lettres inédites de — au marquis de Gallo (1789-1806), pp. 83, 280, 485, 668 ; Un mémoire du marquis de Gallo à la reine — (11 janvier 1797), p. 121 ; Lettre de — au comte de Cobenzl (26 janvier 1801), p. 486 ; Lettre du comte de Cobenzl à — (2 février 1801), p. 486 ; Un mariage fait et un trousseau donné par —, p. 514.

Marki (Sandor) : La Hongrie et la Révolution française, p. 616.

Médaille : Une — commémorative de 1813, p. 763.

Meikle (Henry-W.) : Les Sociétés écossaises des *Amis du Peuple* (juillet-décembre 1792), p. 433.

Mermet (Général) : L'expédition d'Irlande racontée par le — (24 nivôse an V), p. 694.

Mirabeau : — sur les ruines de la Bastille, p. 138.

Monin (H.) : Deux historiens de la Révolution française. Edgar Quinet et Charles-Louis Chassin d'après leur correspondance originale, pp. 100, 291 ; Le nom révolutionnaire du socialiste Saint-Simon, p. 115 ; A propos de chansons, p. 310 ; Le Collège Louis-le-Grand, séminaire de la Révolution, p. 503.

Montpellier : Une lettre de Pons de l'Hérault à la Société populaire de — (16 brumaire an II), p. 118.

Moscou : Une interview inédite de Rostopchine en 1813 sur l'incendie de —, p. 698.

Moureau (Agricol) : Une lettre d'— à Madame Rovère (9 janvier 1810), p. 697.

Mulijay : Napoléon Ier à — en 1815, p. 327.

Nantes : Les honneurs rendus aux laboureurs à — en avril 1790, p. 529.

Napoléon Ier : — à Mulijay en 1815, p. 327 ; Deux documents sur la remise de l'île d'Elbe à —, p. 576. (V. aussi Bonaparte.)

Neuf Thermidor : Avant et après le —, p. 139.

Ossun (Comtesse d') : Lettre de Marie-Antoinette à la —, p. 575.

Peise (Lucien) : Une lettre d'Agricol Moureau à Madame Rovère (9 janvier 1810), p. 697.

Pélissier (Léon-G.) : Une lettre de Pons de l'Hérault à la Société populaire de Montpellier (16 brumaire an II), p. 118 ; —, p. 184 ; Autour des négociations de Bâle (juillet-septembre 1795), p. 206.

Petits-Augustins : Le patriotisme des — en 1789, p. 717.

Philadelphique (La) : La suspension des travaux de la loge — pendant la Révolution, p. 690.

Pichegru (Général) : Lettres du commandant Crétin au — (16 et 21 brumaire an IV), pp. 604, 607 ; Lettre du — au commandant Crétin (22 brumaire an IV), p. 608.
Piontkowski : Un missionnaire de Sainte-Hélène. Le chef d'escadron —, p. 237.
Police : Deux lettres interceptées par la — secrète autrichienne en octobre et novembre 1814, p. 318.
Pons (de l'Hérault) : Une lettre de — à la Société populaire de Montpellier (16 brumaire an II), p. 118.
Portevin (Paul) : Essai d'une bibliographie de J.-B. Carrier, p. 706.
Quinet (Edgar) : — et Charles-Louis Chassin d'après leur correspondance originale, pp. 100, 291.
Raspail (F.-V.) : La bibliothèque de —, p. 189.
Robespierre : Une lettre inédite de — (1er janvier 1791), p. 114 ; — et le comte de Broc, p. 138 ; Une brochure faussement attribuée à —, p. 508 ; — et Danton comparés l'un à l'autre par Babeuf, p. 530 ; Lettre de — au département de Paris (11 juin 1791), p. 575 ; Une lettre de — à Camille Desmoulins (14 février 1791), p. 691.
Rostopchine : Une interview inédite de — en 1813 sur l'incendie de Moscou, p. 698.
Rovère (Madame) : Une lettre d'Agricol Moureau à — (9 janvier 1810), p. 697.
Sainte-Hélène : Un missionnaire de —. Le chef d'escadron Piontkowski, p. 237.
Saint-Just : — p. 328 ; Une lettre inédite de —, p. 509.
Saint-Simon : Le nom révolutionnaire du socialiste —, p. 115.
Sanary : — et le siège de Toulon, pp. 67, 269, 459, 649.
Serment civique : Les trois époques du —, p. 138.
Soulavie : Le quadruple mariage de —, p. 312.
Talleyrand : Une lettre inédite de — sur l'Amérique (25 août 1795), p. 510.
Tarlé (A. de) : Le commandant Crétin au siège de Mannheim (octobre-novembre 1795, vendémiaire-brumaire an IV), p. 599.
Thermidor (V. Neuf Thermidor).
Thornton (Edward) : Lettre de — à F. d'Ivernois (19 mai 1812), p. 597.
Toulon : Sanary et le siège de —, pp. 67, 269, 459, 649.
Vallentin du Cheylard (R.) : Sanary et le siège de Toulon, pp. 67, 269, 459, 649.
Vellay (Charles) : Une lettre inédite de Robespierre (1er janvier 1791), p. 114 ; Une brochure faussement attribuée à Robespierre, p. 508 ; Une lettre inédite de Saint-Just, p. 509 ; Une lettre de Robespierre à Camille Desmoulins (14 février 1791), p. 691 ; L'expédition d'Irlande racontée par le général Mermet (24 nivôse an V), p. 694.
Weil (Commandant) : Lettres inédites de Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, au marquis de Gallo (1789-1806), publiées et annotées par le —, pp. 83, 280, 485, 668 ; Un mémoire du marquis de Gallo à la reine Marie-Caroline (11 janvier 1797), p. 121 ; Deux lettres interceptées par la police secrète autrichienne en octobre et novembre 1814, p. 318 ; Un mariage fait et un trousseau donné par Marie-Caroline, p. 514.

Le Directeur-Gérant : Charles Vellay.

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT